UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

BINDING LIST DEC 10 1926

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME SIXIÈME—XXIIe DE LA COLLECTION

206143
4:10:26

MONTRÉAL:
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

1886

AP
21
R34
v. 22

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES
DU
TOME VINGT-DEUXIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE".

Absolution (l') avant la bataille (poésie) par Gonzalve L. Désaulniers 321
Angelus (L') (poésie), par Guildry 193
Au bois, (poésie) par Chs. M. Ducharme 641
Au Nord, par J. Hermas Charland 519, 608

Bon voyage, (poésie) par M. J. A. Poisson 513

Canada et Picardie (poésie) par M. J. A. Poisson 577
Canada et Picardie, (poésie)par Léon Barat 577
Causerie littéraire, par Benjamin Sulte 707
Centenaire de M. Benjamin Sulte, (Un) par Chs. M. Ducharme 703
Chanson de Dollard et de ses compagnons, (poésie) par Maximilien Coupal 449
Chepewyans, (Les) par L. A. Prud'homme 452
Chien d'or, (Le) son origine, son histoire, par J. M. Lemoine 84
Chronique, par Chs. M. Ducharme 635
Chronique du mois, par René de Joly 57, 122, 184
Clergé (Le) et les militaires catholiques pendant la guerre franco-prussienne, par Chs. Valeur 146, 221

Demonologie et les Sauvages du Canada, par L. A. Prud'homme ... 276, 334, 387
De Québec à la Floride, par J. U. Gregory, (trad. par A. Gagnon) 326, 391, 472. 526, 611
Desautels dit Lapointe, (Jean-Bte., père) par L. A. Prud'homme 514, 603
Desautels dit Lapointe, (Jean-Bte., fils) " " " 642
Deux voisines, par Léon Barat 772

Echos Littéraires, par Carolus 255, 317, 382, 446, 510, 575
Enseignement (L') du français, par Benjamin Sulte 758

Fille à marier, (suite et fin) par Salvatore Farina 36, 99, 163, 228, 294, 353, 424, 478

Gérin-Lajoie et Jean Rivard (Antoine) par Chs. M. Ducharme 204, 286

Hier et aujourd'hui, (sonnet), par M. J. A. Poisson 1
Histoire et régime de la propriété foncière en Europe, par E. Rameau de Saint-Père 416, 461
Histoires du Canada, (Les) par Benjamin Sulte 455

Knistineaux, (Les) par L. A. Prud'homme 219

Labrador, (Le) par J. U. Gregory, (trad. par Alph. Gagnon) 212
Lac (Le) Michigan, (poésie,) par T. A. V 65
La France, (Joseph) par L. A. Prud'homme 6, 88, 135
Lamentations d'un territorial, (Les) par Léon Barat 545
Littérature, (La) par J. Hermas Charland 543

Memento chronologique du mois, par A. C. de Léry Macdonald 252
" " " J. T. Cardinal 313, 378, 441
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (poésie) par M. Coupal 257

Nicolet, (Jean) par le commandant Henri Jouan 67
Nord, (Le) par * * * 345, 404, 493, 579, 658
Notre force d'expansion, par Benjamin Sulte 752

Pascale, par Gaël 550, 616, 679
Plaisir (Le) de vivre, (poésie,) par Benjamin Sulte 705
Premiers missionnaires du Nord-Ouest, (Les) par L. A. Prud'homme 110

Race française, (La) par A. de Simpey 2
Relevé historique, par J. Hermas Charland 459
Réveil, (Le) (poésie,) par M J. A. Poisson 385
Revue scientifique, par Octave Cuisset ... 49, 114, 176, 244, 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695

Rose (La) et son bouton, (poésie,) par J. J. Lartigue. 440

Saint-François-du-Lac, par Benjamin Sulte... 129, 196, 264, 396, 534, 596, 649
Société Royale, (La) par Benjamin Sulte 725

Torticolis, (Le) par Benjamin Sulte 740
Travail, (Le) par l'abbé E. Demers 259, 339
Trois-Rivières, (poésie,) par Chs. M. Ducharme..... 549

Voyage à la Nouvelle France (Un) par Benjamin Sulte 15

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

PAGES

BARAT (Léon).
Canada et Picardie (poésie)..... 577
Deux Voisines 677
Les lamentations d'un territorial ... 545

CARDINAL (J. T.)
Memento chronologique du mois 313, 378, 441

CHARLAND (J. Hermas).
Au Nord..... 519, 608
La Littérature..... 543
Relevé Historique 459

COUPAL (Maximilien)
Chanson de Dollard et de ses compagnons (poésie)..... 449
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (poésie) 257

CUISSET (Octave).
Revue scientifique, 49, 114, 176, 244 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695

DE JOLY (René).
Chronique du mois 57, 122, 184

DEMERS (M. l'abbé E.)
Travail (le)—sermon..... 259, 339

DESAULNIERS (Gonzalve L.)
L'absolution avant la bataille (poésie) 321

DE SIMPEY (A.)
La race française 2

DUCHARME (Chs. M.)
Antoine-Gérin-Lajoie et Jean Rivard.. ..... 204, 286
Chronique 635
Au bois (poésie) 641
Echos littéraires 255, 317, 382, 446, 510, 575
Trois-Rivières (poésie)..... 549
Un Centenaire de M. Benjamin Sulte 703

FARINA (Salvatore).
Fille à Marier.. ... 36, 99, 163, 228, 294, 353, 424, 478

GAEL.
Pascale..... 550, 616, 679

GREGORY (J. U.)
De Québec à la Floride 326, 391, 472, 526, 611

PAGES

Le Labrador 212

GUILDRY.
L'Angelus (poésie) 193

JOUAN (Henri).
Jean Nicolet 67

LARTIGUE (J. J.)
La Rose et son bouton (poésie) 440

LEMOINE (J. M.)
Le chien d'or, son origine, etc..... 84

MACDONALD (A. C. de Léry)
Memento chronologique du mois ... 252

POISSON (M. J. A.)
Bon voyage (poésie)..... 513
Canada et Picardie (poésie)..... 577
Hier et aujourd'hui (sonnet) 1
Le Réveil (poésie) 385

PRUD'HOMME (Hon. L. A.)
Demonologie et les Sauvages du Canada. 276, 334, 387
Desautels dit Lapointe (J. B. père) 514, 603
" " " (" fils).... 642
Joseph La France..... 6, 88, 135
Les Chepewyans 452
Les Knistineaux 219
Les premiers missionnaires du N. O. 110

RAMEAU DE SAINT-PÈRE.
Histoire et régime de la propriété foncière en Europe..... 416, 461

SULTE (Benjamin).
Causerie littéraire..... 707
La Société Royale..... 725
L'enseignement du français..... 758
Le plaisir de vivre (poésie) 705
Les histoires du Canada..... 455
Le Torticolis..... .. 740
Notre force d'expansion 752
Saint-François-du-Lac..... 129, 196, 264, 396, 534, 596, 649
Un voyage à la Nouvelle-France... 15

VALEUR (Chs.)
Le clergé et les militaires catholiques 146, pendant la guerre franco-prussienne 221
T. A. V.—Le lac Michigan (poésie) 65
* * *—Le Nord, 345, 404, 493, 579, 658

HIER ET AUJOURD'HUI.

SONNET.

Ecoutez le canon des luttes sanguinaires !
C'est l'époque où l'on vit l'héroïsme indompté,
Ployant sous le fardeau de lauriers centenaires
Et, méprisant la mort, tomber avec fierté.

C'est l'époque sinistre où, soldats mercenaires,
Les agresseurs, jaloux de sa virilité,
Foudroyaient, sous les coups de leurs puissants tonnerres,
Le rameau que la France avait ici planté.

Hier, c'était la lutte et la haine et l'envie,
C'étaient les fiers regrets et le glorieux deuil,
Hier, à notre peuple on taillait un cercueil !

Hier, c'était la mort. Aujourd'hui, c'est la vie !
La race, qu'on croyait pour toujours asservie,
Libre, sous le grand ciel, se dresse avec orgueil !

M. J. A. Poisson.

Arthabaska, janvier 1886.

LA RACE FRANÇAISE

SES ORIGINES ET SON CARACTÈRE

Occupé depuis de longues années à des travaux historiques sur les anciens peuples belgiques, j'ai été entraîné, pour répondre aux écrivains allemands, à prouver l'origine celtique ou gauloise de nos voisins les Belges. Pour atteindre ce but, j'ai dû étudier l'histoire et surtout le caractère propre et distinctif de nos ancêtres communs, ces fiers Celtes-Gaulois, dont le corps était toujours disposé à supporter la fatigue et la faim tandis que leur âme était toujours prête à la mort.

J'ai donc acquis la conviction que l'orgueil saxon fait revendiquer à tort par la race allemande la paternité de la plupart des peuples de l'Europe, lorsqu'elle ne leur a fourni que des envahisseurs à la recherche du bien-être qu'ils ne trouvaient pas dans les forêts de la Germanie.

***

Ne pouvant m'apesantir ici sur toutes les raisons qui ont formé ma conviction, je me contenterai d'en mentionner une, qui a bien sa valeur. Retrouvons-nous chez les peuples que les Allemands voudraient se rattacher par la communauté d'origine des ressemblances frappantes dans les mœurs et le caractère avec la race germanique ? Est-il besoin de prouver, pour les Français dont je m'occupe aujourd'hui, qu'il n'y a aucune similitude de caractère entr'eux et les Allemands ? N'existe-t-il pas au contraire entre les deux races des antipathies physiques et morales qui ont toujours produit des chocs incessants ?

Pour que le Français de nos jours ait conservé à peu près intact son caractère propre, malgré les mélanges divers apportés par les invasions romaines, franques ou normandes et par la civilisation chrétienne, il faut nécessairement qu'il ait puisé l'originalité de son énergie et de sa ténacité dans une race bien distincte de celle de ses voisins. Cette race, qui habitait la Gaule, antérieurement aux invasions dont l'histoire a

conservé le souvenir, portait peut-être un nom autre que celui de Gauloise ; mais, faute de documents, nous le lui conserverons, quoique ce ne soit sans doute que celui d'une peuplade implantée après coup. C'est cette vieille race aborigène qui a laissé son empreinte indélébile sur le tempérament de ces Gaulois qui se trouvent désignés aujourd'hui sous les noms de Français, Belges, Suisses, Italiens du Nord, Espagnols, Ecossais, Irlandais, etc., et se sont transplantés dans diverses parties du monde.

Le naturel des peuples est bien souvent modifié par les circonstances, l'éducation, les alliances et les climats, mais il faut bien le reconnaître, certaines races ont plus que d'autres le respect pour leur passé et c'est le cas pour toutes les races galliques. C'est une grande erreur d'y trouver une ressemblance quelconque avec les Allemands d'autrefois ; les descriptions données par César, Tacite et autres écrivains du caractère allemand se rapportent uniquement aux Germains des frontières, frères des Gaulois, et non à ce que nous appelons aujourd'hui la race allemande qui ne se transplanta que plusieurs siècles après l'avènement du Christ, dans sa patrie actuelle. Les Teutons, dont le nom est si souvent employé pour désigner les Allemands, n'étaient eux-mêmes qu'une peuplade venue de la Gaule et le mot Teuton est purement gaulois. Cela est si vrai qu'un historien allemand, M. Max Muller, ne peut s'empêcher de déclarer que, dans les Allemands de Tacite, de Pline et autres écrivains latins, il ne reconnaît nullement sa race.

***

Après des luttes longtemps heureuses contre les maîtres du monde, les Gaulois comprirent qu'ils seraient inévitablement vaincus, et, grâce à l'intelligente politique de César, ils acceptèrent l'inévitable occupation de leur pays par les Romains qui leur apportaient en échange le complément de la civilisation qui existait déjà parmi eux. Sous cette influence pacifique, et sans perdre de ses qualités guerrières, la race gauloise désarma pour tourner toute son énergie vers les arts, la littérature et le commerce maritime. Elle se disposait dès lors à entrer dans la voie qu'elle a toujours suivie à la tête des nations, répandant sa civilisation régénérée par le christianisme, avec un désintéressement que les Romains n'avaient jamais connu.

Surprise dans ces occupations privilégiées par les Visigoths, les Burgundes et les Francs, elle consentit sans trop de peine à faire à ces immigrants une place sur son sol parceque cette accroissement de population lui semblait nécessaire pour remplacer les Romains dégénérés qu'elle se disposait à chasser.

Oubliant la politique de paix inaugurée par César et continuée par

ses premiers successeurs, les Empereurs Romains ne cherchaient plus qu'à détruire les aspirations gauloises qui contrastaient avec les turpitudes de la cour impériale, et à persécuter les Gaulois qui se convertissaient en masse au christianisme. L'heureuse arrivée de ces populations, uniquement guerrières fut en effet conforme aux espérances de la Gaule. Les Romains furent promptement chassés et la conversion des barbares à la foi des Gaulois fit oublier bien vite leur origine étrangère. La Gaule ne fut nullement la victime de ces immigrants, c'est elle au contraire qui sut les soumettre et les dominer par sa religion, ses mœurs douces et pures, et son génie national. Elle utilisa l'activité physique des nouveaux venus, pour creuser dans le monde civilisé un sillon plus profond ; l'assimilation des peuples s'opéra promptement et le langage des Gaulois fit bientôt oublier aux envahisseurs, leur langue tudesque. Si cette assimilation s'opéra sans de longues luttes, on doit admettre qu'elle eut lieu au profit des idées gauloises, soit à cause de l'énergie morale des Gaulois, soit parceque les Francs étaient loin d'être issus de la race allemande et ne demandaient qu'à oublier leur séjour en Germanie. Ces derniers en effet furent les premiers à montrer à l'égard des Allemands cette antipathie si commune de tout temps chez les peuples voisins des pays habités par cette race.

Les derniers arrivés apportèrent sans doute un tempérament particulier, mais ils cédèrent devant l'énergie de la race gauloise et ne tardèrent pas à constituer avec elle cette grande nation française qui tout en changeant le nom de la Gaule, n'a fait que continuer ses traditions de grandeur et de désintéressement.

***

Chaque nation a, croyons-nous, son caractère particulier formé ou modifié par des circonstances dont la Providence a le secret. Le vieux Celte ou Gaulois, comme le Français de nos jours, fier de la richesse de son sol, a cherché à l'améliorer plutôt qu'à l'étendre aux dépens de ses voisins. Si jamais il se déplace, c'est sa foi et son esprit qu'il veut propager et non sa domination matérielle. Peu lui importe que son glorieux drapeau continue à flotter sur les cités qu'il a édifiées, pourvu que le souvenir de ses bienfaits et de sa civilisation soit gravé à jamais dans le cœur des peuples. C'est ce désintéressement qui constitue sa vraie grandeur, c'est ce qui en assure la durée, malgré les épreuves qu'elle doit subir, lorsque des esprits sans tradition la font momentanément sortir de sa véritable voie.

Comme l'a dit un grand écrivain Anglais, Mr Groude, dans son esquisse de la vie de César, une nation conquérante comme l'ont été les Romains, ou envahissante comme les Anglais de nos jours, ne peut

se soutenir qu'en étendant libéralement ses lois et ses privilèges, son caractère en un mot, aux provinces qu'elle s'annexe. Si elle agit comme les Romains et comme semblent le faire les Anglais, il arrivera un moment où les peuples soumis se compteront, verront la faiblesse numérique de leurs oppresseurs, et s'insurgeront victorieusement contre

Le caractère naturel des Gaulois et des Français les fait agir bien différemment, aussi ont-ils laissé des Français de cœur partout où ils sont passés en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie.

Ce caractère se maintient avec force chez tous les peuples d'origine gallique, mais ce n'est pas sans une vive émotion que nous l'avons retrouvé si grand, si frais et si vivace, dans l'Amérique du Nord, chez les Canadiens-Français. Cette Nouvelle-France formée par une colonie chrétienne, venue en grande partie de nos belles provinces Bretonnes et Normandes, a su conserver la pureté de sa langue et son nom de France Nouvelle à l'ombre du drapeau d'Albion. Cédée à l'Angleterre, il y a environ cent vingt ans, elle n'a pas oublié son illustre origine et le déchirement de cœur que ressentit la mère-patrie en se séparant d'elle. Il est vrai que, si on compare la cession du Canada par S. M. Louis XV avec les cessions de territoire imposées de nos jours par une funeste guerre, on peut voir que la monarchie française, même dans les circonstances les plus douloureuses, n'a cessé de respirer l'air de la Gaule. Les termes de cette cession forcée indiquent bien que ce n'est pas, comme l'a dit Voltaire, quelques arpents de neige que la France cède gaiement, mais bien une terre dont elle se sépare à regret et dont elle ne veut pas être oubliée. Car c'est de l'exécution complète des conditions de ce traité conclu dans un moment où la France était vaincue, que sont nées toutes les libertés que l'énergie canadienne a su maintenir à l'encontre de ses nouveaux maîtres.

A. DE SIMPEY.

(*A continuer.*)

JOSEPH LA FRANCE

LES TRAPPEURS.—SÉDUCTION DE L'OUEST.

Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigitur.—Ps. 101.

Les enfants de vos serviteurs auront enfin une demeure stable et leur race subsistera éternellement.

AVANT PROPOS.

Les coureurs des bois. En voilà un groupe d'hommes bien trempés, qui avaient bon pied et bon œil.

Natures aventureuses, courant après l'inconnu, se plaisant au milieu des fatigues, des privations et des mille dangers d'une vie errante, exposés, sans cesse, aux embûches des tribus sauvages au milieu desquels ils vivaient, ces intrépides éclaireurs de la civilisation dans le Nord-Ouest, méritent d'être connus.

D'ordinaire, plus occupés à accomplir des choses merveilleuses qu'à les écrire, on ne retrouve des traces de leur passage, dans ces immenses prairies qu'ils ont parcourues, que dans les traditions vagues ou les récits confus de quelques voyageurs qui ont été leurs contemporains.

Aussi que de drames émouvants, d'épisodes à romans, n'ont eu pour témoins que ces hardis aventuriers, les solitudes des forêts vierges, ou quelque peuplade sauvage disparue ou dispersée aujourd'hui, sous le souffle de la civilisation.

J'ai essayé, dans ce petit travail, d'arracher de l'oubli la mémoire de l'un de ces hommes, Joseph La France.

Le Baron de La Houtan, Carver et surtout Dobbs ont été les auteurs qui m'ont fourni la plupart des matériaux dont je me suis servi, pour écrire les aventures de cet ancien trappeur.

J'avouerai que, quelqu'intéressante que puisse être la vie de La France, je suis souvent sorti du cadre trop restreint de la vie d'un homme, pour y attacher des notes historiques et des aperçus sur le caractère du pays et les mœurs de ses habitants. Je me suis efforcé de faire voir

un peu ce qu'étaient ces rudes voyageurs qui nous ont précédés dans le Nord-Ouest. La France est le type auquel je m'efforce de rattacher des détails qui peuvent servir à faire connaitre le Nord-Ouest d'autrefois.

Il ne faudra donc pas s'étonner, si toutes les fois que l'occasion s'en présente, je me permets des digressions un peu longues.

Ceci entendu, je ferai d'abord quelques remarques sur la vie des Anciens "Coureurs des Bois" le pays qui était le théâtre de leurs courses, et le commerce des fourrures. Elle serviront d'introduction à la vie de La France.

Coureurs des Bois.

Disons le à la gloire de notre race, ceux qui les premiers découvrirent l'Ouest furent des Canadiens-Français.

Ils contribuèrent à faire connaître le nom français et laissèrent des souvenirs sympathiques parmi les tribus indiennes, qui apprirent d'eux, à admirer les enfants de la France.

Ils ont frappé l'imagination impressionnable des sauvages d'un sentiment profond de respect pour notre nationalité.

Ces sentiments sont demeurés traditionnels parmi ces peuples.

Poussés par l'amour des voyages et des aventures naturel à la jeunesse canadienne-française, ils ont devancé dans l'Ouest les autres nations civilisées, n'ayant pour tout bagage que leur fusil, et pour tout abri que la voûte des cieux.

L'amour du gain et le désir de voir du pays furent les premiers sentiments qui les animèrent. Ils s'attachèrent bientôt à ce genre de vie, et plusieurs finirent par oublier leur famille, leur pays natal et la pratique de leur religion.

Ils se livraient presque tous au commerce des fourrures. Les traiteurs des postes, établis sur les bords des grands lacs, leur avançaient l'automne les marchandises nécessaires pour la traite, et ils étaient payés le printemps suivant en pelleteries.

Le plus souvent, trois ou quatre de ces traiteurs se mettaient de société et chargeaient ensemble leurs canots.

Quelquefois ils suivaient les sauvages dans leurs excursions, ou bien encore ils se rendaient directement aux endroits où ils savaient que le gibier abondait et chassaient pour leur propre compte. Ils commencèrent par suivre le cours des rivières avoisinant les forts. Plus tard le gibier s'éloigna et le nombre des traiteurs augmenta. Il leur fallut alors s'enfoncer plus avant dans l'Ouest. Les voyages devinrent plus longs. Souvent les traiteurs demeuraient un an, sans revenir au fort. Au retour, ils étaient suivis par des bandes de sauvages qui le plus sou-

vent n'avaient point visité les comptoirs français. Le Coureur des Bois devenait ainsi l'ambassadeur et l'interprète des nouvelles nations qu'il venait de visiter.

La vie irrégulière de ces trappeurs engendra de graves abus. Les missionnaires s'alarmèrent à bon droit de leurs désordres. Craignant que leurs rapports constants avec les naturels, n'exerçât une influence funeste, ils s'adressèrent aux autorités françaises. Le gouverneur de la colonie obligea les traiteurs à prendre une licence et promulgua une ordonnance à cet effet.

Ces licences ne furent accordées d'abord qu'à des hommes dont la probité bien reconnue offrait toutes les garanties possibles. Plus tard, des officiers en retraite reçurent le même privilège. Vinrent ensuite les veuves des officiers qui ne pouvant faire elles-mêmes la traite, eurent recours aux Coureurs des Bois. On finit peu-à-peu par éluder les ordonnances. Les veuves vendirent et transportèrent leurs licences à des traiteurs qui employaient les Coureurs des Bois, comme leurs agents, ou substituts. Les noms étaient changés, mais l'ancien ordre de choses restait le même. Aussi eut-on bientôt à déplorer les désordres d'autrefois que les Rev. Pères Jésuites avaient cherché avec tant de zèle et de dévouement à faire disparaître, parceque ces pieux missionnaires prévoyaient, mieux que qui ce soit, les funestes conséquences que produisaient, chez les sauvages, les exemples pernicieux donnés par un certain nombre de ces Coureurs des Bois.

Le gouvernement français, comprenant la nécessité de protéger le commerce et de punir sévèrement ceux qui violaient les ordonnances, fit construire des forts militaires aux confluents des grands lacs et aux principaux comptoirs des rivières, dans lesquels il maintenait une petite garnison. Ces postes militaires, quoique peu considérables, inspirèrent aux traiteurs un plus grand respect pour les lois et en imposèrent également aux tribus qui les visitaient.

C'est vers cette époque que plusieurs officiers en retraite, dont quelques-uns étaient issus d'un sang noble et s'étaient distingués par leur valeur sur plus d'un champ de bataille, se déterminèrent à diriger en personne les opérations de la traite.

Ces gentilhommes commerçants s'intitulèrent "Commandeurs." C'était, dit Alexandre McKenzie, auquel j'ai emprunté en partie ce qui précède, les chevaliers du Nord-Ouest. Ils rendirent de précieux services à leur pays, en contribuant, avec les missionnaires, à conserver des relations amicales avec les sauvages.

Les Commandeurs exerçaient une autorité absolue sur leurs employés. Ces derniers, qui étaient tous de vieux trappeurs, obéissaient aveuglément aux ordres de leurs chefs, sans discuter la légitimité, souvent plus que douteuse, de leur autorité. Ils laissaient la responsabilité

de leurs actes peser tout entière sur le " Commandeur." C'est d'ailleurs la loi reconnue parmi les Sauvages. Le chef commande, les gens de la tribu exécutent ses instructions à tort ou à raison.

Alexandre McKenzie.

Puisque je viens de mentionner Alexandre McKenzie, le voyageur distingué qui donna son nom à une rivière, bien connue de l'Ouest, je ne puis passer sous silence certaines remarques peu judicieuses, contenues dans le récit de son voyage de 1789 à 1793. Tout en rendant un juste tribut d'hommage au dévouement des missionnaires, il leur reproche de n'avoir point su adopter les moyens les plus propres à christianiser les sauvages. D'après lui, la semence de l'Evangile, tombant dans une terre non préparée, ne pouvait produire des fruits durables.

S'il faut l'en croire, les missionnaires auraient dû commencer par faire briller à leurs yeux la lumière de la civilisation avant celle de la foi. Ils auraient du leur enseigner quelqu'art utile, tel que l'agriculture ; de cette manière, ils auraient pu se faire, par degrés, aux habitudes chrétiennes, et les enseignements religieux auraient alors pu pénétrer facilement dans ces intelligences grossières. Tel est le raisonnement de cet écrivain. Ce reproche injuste ne se base sur aucun fondement sérieux.

Il faut bien remarquer qu'à l'époque dont parle McKenzie, les missionnaires n'avaient ni le temps ni les moyens de faire ce qu'il suggère. Enseigner l'agriculture aux sauvages ; mais sait-on que c'est un travail séculaire, et qui dans la pratique, n'a produit jusqu'à présent que des résultats bien peu satisfaisants ? Voilà près de cent ans que cet auteur a écrit ce qui précède, et la civilisation, qui a pénétré dans l'Ouest, n'a pu encore faire perdre aux Sauvages les habitudes de leur vie nomade.

Le seul moyen de faire un cultivateur avec le Sauvage, n'est-il pas celui proposé depuis longtemps par Mgr Grandin : isoler l'enfant du reste de la tribu, le soustraire à l'influence de la famille et le préparer, dans des écoles industrielles, aux arts utiles dont parle McKenzie ?

Il est absolument ridicule de prétendre, que ces pauvres missionnaires, qui n'avaient pour tout trésor que leur brèviaire et leur crucifix, auraient dû donner des leçons d'agriculture aux Sauvages et fonder, au milieu des prairies, sans aucuns secours pécuniaire, des institutions agricoles. A peine avaient-ils le temps d'enseigner les notions les plus élémentaires de la foi aux sauvages néophytes et de les baptiser. Ne doit-on pas plutôt s'étonner des conversions nombreuses qu'ils opérèrent et de la manière dont ils réussirent à adoucir ces mœurs, et ce caractère farouche des naturels ?

Le commerce des fourrures.

En 1763, le commerce des fourrures fut suspendu pendant quelque temps, par suite de la conquête. Plusieurs commandeurs passèrent en France, mais les Coureurs des Bois restèrent au pays. Les Sauvages, qui, au contact des blancs, s'étaient créé des besoins nouveaux, inconnus à leurs ancètres, ne pouvant plus faire la traite aux anciens postes, vû que les marchandises n'étaient plus exportées de la France, se dirigèrent vers la Baie d'Hudson. La compagnie de la Baie d'Hudson en profita, pour étendre son commerce dans l'intérieur du pays et y construire des forts. Elle s'était contentée jusqu'alors d'ouvrir des comptoirs sur le littoral de la mer ou sur les bords des rivières qui se déchargent dans la Baie d'Hudson. Habitués à vivre avec les Sauvages, les Coureurs des Bois les suivirent en bon nombre et pénétrèrent très loin dans le Nord-Ouest. Quelques années avant la conquête, ils fondèrent deux établissements sur les bords de la Saskatchewan au 43° degré de latitude et au 102° degré de longitude. Le premier était situé près de la rivière Carotte et portait le nom de " *Pasquia*."

Le second était beaucoup plus considérable et portait le nom de " *Nipawi*." McKenzie rapporte qu'en passant à cet endroit, il retrouva des restes d'instruments agricoles. Ces deux établissements français, ont dû être très florissants, puisqu'on s'y livrait à l'agriculture. *Carver* confirme le témoignage de McKenzie. Il raconte qu'en 1776, pendant un voyage qu'il fit sur la rivière St-Pierre, des Sauvages lui apprirent qu'au Nord-Ouest de la rivière Missouri, se trouvait un groupe d'hommes de stature plus petite que les Sauvages et plus blancs qu'eux, que ces gens avaient de l'or et cultivaient la terre.

Ces blancs ne peuvent être autres que ceux établis à Pasquia et Nipawi.

La France était, comme on peut le voir, maîtresse du commerce des pelleteries de l'Ouest. Elle était la seule nation qui eut des postes aussi avancés. McKenzie dit même que deux " Commandeurs " avaient essayé de pénétrer jusqu'aux côtes du Pacifique et avaient emmené dans leurs canots de riches fourrures achetées au fond de l'Ouest. Après la cession du pays à l'Angleterre, plusieurs trappeurs, alliés aux Sauvages, adoptèrent définitivement leur mode de vivre. Lorsque la civilisation pénétra dans les régions éloignées où ils s'étaient volontairement exilés, les missionnaires retrouvèrent, chez leurs descendants, des souvenirs confus et à demi éteints de la religion et des mœurs de leurs pères. Jusqu'à l'époque de la conquête, la vente des liqueurs aux Sauvages était strictement prohibée, et, sauf de rares exceptions, l'abus des liqueurs était inconnu chez les naturels de l'Ouest. Ce fut à compter de cette époque que ce commerce fut toléré.

Les Œuvres des Missionnaires.

Ce fut à la demande pressante des Missionnaires, que le gouverneur du Canada passa une ordonnance prohibant la vente des liqueurs. Ce n'est pas le seul service signalé qu'ils rendirent à la colonie et surtout au commerce de l'Ouest. On constate que ces pieux apôtres de la foi avaient les yeux ouverts sur tous les désordres naissants et étaient toujours prêts à les signaler à l'autorité et à les combattre de toute leur influence. Après avoir fait défendre la vente des liqueurs, ils firent passer une autre ordonnance exigeant l'octroi de licences aux trappeurs. C'était encore un autre désordre qu'ils faisaient disparaître.

Ce furent eux qui firent cesser, chez les Sauvages, la coutume barbare de torturer les prisonniers de guerre et de les faire brûler sur un bûcher, en leur montrant les avantages qu'ils en recueilleraient s'ils les adoptaient dans leurs tribus. Les Sauvages croyant y voir un moyen de fortifier leurs tribus, renoncèrent bientôt à leurs anciennes cruautés. Plus tard mus par le désir du gain, ils réduisirent les prisonniers de guerre en esclavage et les vendirent. Ce furent encore les Missionnaires qui obtinrent du gouverneur du Canada, une ordonnance punissant rigoureusement ces ventes indignes d'hommes libres.

Ce furent eux qui apaisèrent en bien des circonstances le courroux des Sauvages soulevé par l'inconduite et la malhonnêteté des trappeurs.

Ils servirent enfin à faire aimer les Français dans tout l'Ouest, par leur dévouement admirable et leur charité envers ces pauvres Sauvages.

Carver ne peut s'empêcher de reconnaître les services qu'ils ont rendus non seulement à la France mais aussi à la cause de la civilisation et de l'humanité. Voici comment il s'exprime :

" Les Sauvages commencent maintenant à ne plus torturer leurs " prisonniers, mais les font esclaves ou les adoptent.

" Cette conduite de leur part ne provient pas de leur instruction " naturelle, mais est due à l'influence des missionnaires français qui ont " eu des rapports avec eux. Ces bons Pères ont pris grand soin, " d'inculquer dans leur esprit, des principes généreux d'humanité, qui " ont modifié leurs usages. Les blancs, qui ont des rapports avec les " tribus de l'Ouest, bénéficient beaucoup de ces changements heureux, " pour lesquels ces missionnaires ont droit à la reconnaissance " publique.

Après la conquête.

Après la cession du pays, les nouveaux voyageurs de l'est, se montrèrent moins hardis que leurs devanciers. Ils se rendirent d'abord jusqu'à 30 milles à l'ouest du grand Portage. Le grand Portage était

situé à l'embouchure de la rivière Kamistiquia, que les anciennes cartes françaises appellent "Desgrozellers" du nom de celui qui la remonta le premier.

Les Français avaient là un établissement considérable. C'était le point de départ pour les voyages et les expéditions dans l'intérieur du Nord-Ouest. Le grand Portage avait été autrefois détruit par les flammes, mais rebâti presqu'aussitôt.

Les commerçants avaient habitude d'hiverner au Grand Portage pour faire la traîte et de retourner avec des ballots de fourrures le printemps suivant, au fort Michillimakinac.

Le nombre de ces commerçants augmentant, ils s'aventurèrent plus loin dans l'intérieur afin de se procurer des pelleteries choisies. Ils se répandirent bientôt dans tous les anciens établissements fondés par les Français, et renouèrent avec les habitants du pays les relations commerciales interrompues depuis la cession. Ce ne fut guère qu'en 1774 que la compagnie de la Baie d'Hudson songea à visiter les tribus sauvages du lac Winnepegosis et de la Saskatchewan. Ses employés suivirent les traces des traiteurs canadiens. Ils envahirent l'Ouest de tous les côtés à la fois.

Les rivalités et la concurrence ne tardèrent pas à engendrer des querelles à des distances où les lois étaient inconnues, ou sans sanction possible.

Chacun suivait le libre cours de ses caprices, ou s'autorisait des instructions de son commandeur pour s'arroger des privilèges insensés. Les Coureurs des Bois, au service de ces différents maîtres plus ou moins puissants et ambitieux, hivernaient ensemble dans les endroits les plus fréquentés par les Naturels. Afin de se procurer les fourrures les plus précieuses, ils passaient jusqu'à 18 mois, dans les prairies. Quelques uns exigeaient des impôts sous divers prétextes. Tels prétendaient avoir été les premiers à commercer avec une certaine tribu et avoir droit d'être indemnisés pour les dépenses et fatigues qu'ils s'étaient imposé à cette fin. C'était une espèce de monopole de fourrures qu'ils voulaient exercer. Tels autres proclamaient avoir fait un traité ou une convention avec les Sauvages d'un certain territoire, leur accordant le privilège exclusif de la traite dans leur pays. Ces impôts, ces prétentions et ces désordres tenaient les traiteurs continuellement en alarme.

Afin de se protéger contre ces vexations, et contre tant d'autres dangers, les traiteurs prirent le parti de voyager en caravanes de 30 à 40 canots et de se tenir bien armés.

En 1775, ils avaient déjà envahi non seulement l'Ouest mais aussi une partie du Nord. Cette année là, Joseph Frobisher visita l'Ile La Crosse. En 1778, M. Peter Bond se rendit jusqu'à la rivière La Biche.

Le quartier-général des traiteurs était la montagne de l'Aigle, près de laquelle un grand nombre de Sauvages plantaient leurs loges pour l'hiver.

Soulèvement des Sauvages.—Terrible Fléau.

En 1780, un incident eut lieu, qui faillit avoir des conséquences très pénibles et ruiner le commerce de l'Ouest. Les traiteurs étaient campés près de la montagne de L'Aigle et avaient bâti des cabanes pour se mettre, eux et leurs marchandises, à l'abri des tempêtes de l'hiver. Les Sauvages avaient élevé leurs loges tout près d'eux. L'un de ces traiteurs, fatigué des importunités d'un Sauvage qui venait tous les jours lui faire des harangues pour obtenir quelque présent, prit un moyen de se débarrasser de lui. Il lui donna un verre de liqueur dans lequel il versa du laudanum. La dose était trop forte et le sauvage s'endormit pour ne plus se réveiller ; grand fut l'émoi parmi les gens de sa tribu qui demandèrent compte de cette mort aux traiteurs. Finalement, on en vint aux coups. Un commerçant qui était venu en personne surveiller son commerce, et plusieurs autres traiteurs furent tués. Les autres furent contraints de prendre la fuite pour sauver leur vie, et perdirent leurs fourrures. Vers le même temps, deux autres établissements sur la rivière Assiniboine furent attaqués par les Sauvages, qui massacrèrent plusieurs traiteurs. L'absence de scrupules des traiteurs dans leurs transactions avec les Sauvages, l'abus des liqueurs, des imprudences comme celles qui viennent d'être mentionnées, avaient fini par aigrir les Sauvages et les exciter contre tous les blancs. Ajoutons à cela qu'ils les voyaient déjà, avec méfiance et jalousie, parcourir des contrées où jusqu'alors ils avaient vécu en maîtres souverains. Ils tenaient tous les blancs responsables et solidaires des fautes de l'un d'eux. Les tribus sauvages étaient en général mal disposées à l'égard de ces étrangers qu'ils voyaient tous les ans hiverner chez eux en plus grand nombre. Les fraudes de quelques traiteurs achevèrent d'attiser cette haine sourde qu'ils nourrissaient depuis quelques années. Il y avait donc à craindre de la part des Sauvages un soulèvement considérable qui aurait détruit ou diminué de beaucoup le commerce des fourrures, lorsqu'un terrible fléau vint juste à temps pour prévenir cette triste perspective. La picote se déclara parmi eux. Des tribus entières furent détruites. Vivant sous des tentes de peaux, où le froid pénétrait continuellement, on comprend que cette maladie ne pouvait manquer de se répandre et d'être fatale à tous ceux qui en seraient atteints. On raconte des scènes épouvantables à ce sujet. Des familles entières furent enlevées par cette maladie, et les corps, laissés sous les tentes, furent dévorés par des loups qui s'acharnèrent sur ces

cadavres putrides, dont ils emportaient les ossements qu'on retrouva ça et là épars dans la prairie. On vit des chiens, poussés par la faim, dévorer le cadavre de leur maître, et des enfants en bas âge, demeurés les seuls êtres vivants d'une famille complètement détruite, furent emportés par des ours ou des loups. On rapporte qu'un chef sauvage ayant assemblé les membres de sa famille, leur représenta les cruelles souffrances et la mort horrible de leurs proches. " Un esprit mauvais, dit-il, que nos forts en médecine sont impuissants à conjurer, se prépare à détruire complètement notre tribu. Il vaut mieux prévenir tous les maux qui nous attendent et abréger nos souffrances." Alors il les incita à se suicider, et, après avoir poignardé quelques uns de ses plus jeunes enfants, il se perça lui-même la poitrine, et vint expirer sur les cadavres de sa femme et de ses enfants.

Quelles horreurs ! Tirons le rideau sur des scènes aussi navrantes.

Les deux Compagnies.

Le commerce languit pendant 2 ou 3 ans, par suite des ravages de cette épidémie, qui détruisit un nombre considérable de Sauvages et sauva les blancs d'une guerre de la part de ces derniers. En 1783-84, des commerçants de Montréal fondèrent la célèbre Compagnie du Nord-Ouest qui eut pour premiers directeurs ou gérants, Joseph Frobisher dont il vient d'être parlé et Simon McTavish. Cette compagnie fut composée des commerçants qui étaient dans le pays et qui presque tous avaient des magasins au Grand Portage et des marchands de Montréal. Cette compagnie puissante engagea un grand nombre de jeunes canadiens de la province de Québec qui, épris de l'amour des voyages, partaient en canot de La Chine où était l'entrepôt le plus considérable de la compagnie, et transportaient les marchandises au Grand Portage. Là, plusieurs s'engageaient pour l'Ouest où ils allaient hiverner. Ils finissaient souvent par s'attacher au pays, et s'y fixer pour toujours. C'est ainsi que s'est formée la nation métisse canadienne-française. En 1793, commencèrent les difficultés entre les deux compagnies rivales, la Compagnie du Nord-Ouest et celle de la Baie d'Hudson, difficultés qui devaient se terminer en 1818 par la réunion des deux compagnies en une seule.

L. A. Prud'homme.

St-Boniface, 16 Janvier 1886.

(*A continuer.*)

UN VOYAGE A LA NOUVELLE-FRANCE

EN 1734

Avant de citer la lettre qui fait le fond du présent article, il convient de parler de son auteur, lequel est presque entièrement inconnu de nos historiens.

La famille Navières, originaire de la principauté de Sedan, avait compté parmi ses membres Charles Navières, gentilhomme servant du fameux prince d'Orange appelé le Taciturne. Charles était poëte ; à ce titre, il reçut des louanges de Ronsard, quoique, au témoignage de Guillaume Colletet " sa versification fut si rustique et si barbare qu'il paraissait bien qu'elle se sentait du voisinage de cette obscure forêt des Ardennes où il avait pris naissance." En 1550, on voit François Navières au nombre des consuls de Limoges. Par deux fois, cette famille s'est alliée aux Muret, gens de robe, ayant occupé des charges importantes au présidial de Limoges, et d'où était sorti, au seizième siècle, le fameux humaniste Marc-Antoine Muret ; l'un de ses représentants actuels est le capitaine de vaisseau Léon Muret de Pagnac, cousin de M. Ludovic Drapeyron auquel je dois toute la matière de cette article.

Jean-Baptiste Navières (1697-1762) seigneur de Rieux Peyroux et de la Boissière, propriété qui est encore dans sa famille, qui se trouvait par là feudataire du fameux Mirabeau, et son frère Jean Navières (1698-1766) négociant à Bordeaux, ont laissé de nombreuses lettres, qui vont être publiées prochainement. Dans les papiers de M. Navières de la Boissière, M. Drapeyron a découvert un "Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la famille Navières," aux XVI, XVII et XVIII siècles. L'organisation de la *gent* bourgeoise, sous l'ancien régime, y apparaît avec beaucoup de netteté, remarque M. Drapeyron. Il y a aussi de nombreuses pièces du parlement de Bordeaux, concernant la propriété féodale.

Joseph Navières dont nous allons nous occuper, naquit en 1708, fit de bonnes études à Paris et entra à vingt-cinq ans dans les ordres sacrés. En 1734, il se rendit au Canada en compagnie de Mgr Pierre Herman Dosquet, qui avait été coadjuteur de Mgr Louis François Duplessis de Mornay, troisième évêque de Québec, et l'avait remplacé

en 1733. Immédiatement après son arrivée dans la colonie, M. Navières reçut la cure de Sainte-Anne de Beaupré.

Voici les noms de quelques curés de cette paroisse, prédécesseurs de M. Navières : Charles-Joseph Le Bert, né en Canada, nommé en 1729 ; il se noya, l'automne de la même année. Zéphirin-Joseph de Pierre, né en France, le remplaca aussitôt. Louis-François Soupiran, né en Canada, nommé en 1731 pour Sainte-Anne et le Château-Richer. Pierre Falaise de Gannes, né en Canada, est cité comme curé de Sainte-Anne en 1733. Ces renseignements sont empruntés au *Répertoire du Clergé* de M. l'abbé Tanguay.

M. le grand-vicaire Noiseux est le seul qui ait fait mention de M. Navières. Une ligne lui suffit pour dire ce qu'il sait de cet ecclésiastique : " Jacques Navières, arrivé au Canada le 8 juin 1733, nommé en 1734 curé de Sainte-Anne de Beaupré, mourut le 3 septembre 1741." Corrigeons : Il se nommait Joseph et non pas Jacques. La date du 8 juin 1733 doit être celle de son ordination comme prêtre et non pas celle de son arrivée en Canada puisque, dans la lettre que l'on va lire, il raconte son arrivée à Québec le 14 août 1734 à midi. Il ne mourut pas le 3 septembre 1741 mais le 25 décembre 1756 comme le prouvent les actes retrouvés en France.

Cette date du 3 septemhre 1741 doit plutôt être celle de son départ du Canada. Voici comment je l'explique.

L'evêque que M. Navières avait suivi en Canada étant retourné en France, au mois de mars 1739, avait choisi pour son successeur, Mgr Pourroy de l'Aube-Rivière, lequel débarqua à Québec le 7 août 1740 et y mourut treize jours après. Mgr Dubreuil de Pontbriand le remplaça et arriva à Québec le 17 août 1741. Ces changements, et surtout la démission de Mgr Dosquet, me semblent avoir influé sur le départ de M. Navières pour la France.

Son successeur à la cure de Sainte-Anne paraît avoir été Dominique Devoble, né en France, arrivé en Canada au mois de juin 1741 et nommé, la même année, à Sainte-Anne, d'après M. l'abbé Tanguay.

De retour dans sa patrie, M. Navières fut appelé par l'évêque de Limoges, Mgr Du Coetlosquet (1) à la cure de St-Sylvestre de Grandmont dans la Marche. Le 15 mai 1755, il devint archiprêtre de Saint-Paul (2). Quand on songe que, en 1753, son parent Jean-Baptiste Navières avait acquis le tènement de la Boissière, mentionné plus haut, dans la même paroisse, on peut croire que cette nomination était due

---

(1) Plus tard précepteur de Louis XVI, de Louis XVIII, et de Charles X, membre de l'Académie. Né en 1700, évêque de Limoges en 1739, décédé en 1784.

(2) Aujourd'hui officiellement appelé Saint-Paul d'Eyjeaux, à cinq lieues au sud de Limoges, canton de Pierrebuffière.

à ce dernier. C'est dans ces fonctions que l'ancien pasteur de Sainte-Anne de Beaupré s'éteignit, le jour de Noël 1756, âgé de quarante, huit ans.

En 1881, M. Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de Géographie* de Paris, rencontra, dans la bibliothèque de son grand-père, M. Navières de la Boissière, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et inspecteur d'Académie, décédé en 1877, une lettre de messire Joseph Navières, ci-dessus, écrite du Canada à M. Veyssière, vicaire de l'église collégiale de Saint-Martial (1) de Limoges et curé de Bonnac (2). M'ayant communiqué cette pièce, j'y fis les annotations nécessaires à l'intelligence de certains passages ; de son côté, M. Drapeyron entreprit des recherches concernant la personne de M. Navières ; le résultat de ces travaux a été publié dans la *Revue de Géographie*, livraison de février 1882. Je crois devoir reproduire dans la *Revue Canadienne* et la lettre et les notes dont nous l'avons accompagnée, afin de mettre sous les yeux des lecteurs du Canada cette petite page d'histoire si complètement inconnue jusqu'ici. J'ai conservé l'orthographe de l'original.

***

" Du royaume des Maringouins, (3) prez les colomnes d'Hercule. (4)

" Comme soit ainsi qu'en partant de notre alme ville de Limoges, toi, notre feal ami Bezeleau (5), en étant absent, et par ainsi n'ayant pû apprendre de nôtre bouche le jour auquel avions arrêté de quitter ce pays (6) de chateignes (7) pour aller trouver au dela des mers une viande plus accommodée à la faiblesse de nôtre estomac, n'avons pas voulu te laisser dans un éternel oubli : et pour ce, avons mis sur le papier quelques petites particularitez de notre voyage, pour que la lecture d'icelles amusât ton humeur badine. (8)

" La rencontre que nous fimes d'un vaisseau, non loin de l'Empire

---

(1) Eglise royale et collégiale de Saint-Martial, abbaye de Saint-Martial. Elle n'existe plus.

(2) Commune du canton d'Ambazac, Haute-Vienne, à neuf lieues au nord de Limoges.

(3) Dans l'idée de l'auteur, c'est la côte de Beaupré, ou même tout le Canada.

(4) Les colonnes d'Hercule sont ici pour signifier le bout du monde, apparemment.

(5) Il désigne sous ce nom familier M. Veyssière.

(6) Quitter le Limousin. M. Navières me semble, dans ces premières lignes, imiter, par badinage, les vieilles formules des ordonnances françaises.

(7) Le Limousin est en effet un pays de chataigniers.

(8) M. Drapeyron écrit, parlant de M. Navières : " Une pointe d'esprit gaulois assaisonne ses meilleurs passages ; aussi bien ses plaisanteries n'ont jamais rien de trivial."

des morues, (1) m'obligea de t'envoyer mon broüillard, (2) qui, quoique long, l'aurait été davantage si j'eusse eu le temps de le transcrire et de l'arranger d'une façon plus agréable et plus historique qu'il n'était. Etant cependant persuadé qu'il t'a été remis, sans me donner la peine de décrire encore une fois ce qui nous est arrivé dans les six premières semaines de notre navigation, je reprends le fil de mon histoire.

" C'est le 10 du mois de juillet qu'un officier du vaisseau du Roi (3) que nous rencontrâmes, (4) vint à notre bord, et le lendemain, quoique le vent fut très faible, un de nos mas de hune se cassa, ce qui occupa tout l'équipage pour en mettre un autre à sa place. Toute la soirée se passa dans ce travail, et quoique ce fut un dimanche, on ne pût chanter ni vêpres ni les autres prières qu'on chante tous les jours sur les vaisseaux du Roi. (5) Comme nos pilotes étoient extrêmement en peine de sçavoir où nous étions, à cause des différentes routes que le vent contraire nous avoit obligez de faire pendant plusieurs jours, les uns prétendant que nous ètions sur le grand banc (6), les autres assûrant que nous étions encore plus avancez, on jetta la sonde, mais inutilement, n'aiant pu trouver de fond aprez avoir filé 200 brasses de corde ; ce qui nous fit juger que, depuis prez d'un mois, nous n'avions fait qu'une centaine de lieues (7). Le 12, le vent continua à nous être favorable ; l'empressement qu'on avoit de pécher de la morue, fit qu'on sonda plusieurs fois, mais, plus nous faisions de chemin, plus ce semble, nous nous éloignions des fonds, ce qui fit juger à quelques uns que nous avions passé le grand banc ; mais ce n'étoit qu'une conjecture mal appuyée dont ils revinrent bientôt, car le jour suivant, sur les 7 heures du soir, on trouva fond, ce qui causa une grande joye à tout l'équipage, qui désiroit ardemment de prendre les récréations qu'on donne ordinairement dans ce lieu aux nouveaux venus. On n'entendit parler dezlors, que de péche et de baptesmes ; le jour étant sur son déclin, on remit l'un et l'autre au jour suivant. La matinée fut employée à la

---

(1) Les bancs de Terreneuve, où les Basques, notamment, se livraient à la grande pêche depuis le moyen-âge.

(2) Nous n'avons pas cette première lettre du voyageur.

(3) Le vaisseau du roi était l'un des navires qui partaient, chaque printemps et chaque été, de la Rochelle pour Québec. C'était alors " la ligne régulière " de communication entre la France et le Canada. Il devait y avoir un lieu de relâche quelque part, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, où les navires pouvaient se rencontrer et échanger des relations.

(4) Cette rencontre paraît avoir eu lieu en mer, d'après le texte ci-dessus.

(5) C'est donc sur un vaisseau du roi que s'était embarqué M. Navières.

(6) Le grand banc de Terreneuve.

(7) A cette époque, comme au temps de Champlain, les bâtiments étaient parfois quatre mois en route, des côtes de France à l'entrée du Saint-Laurent.

pêche, et j'eus le plaisir de voir pour la première fois des morües vivantes ; on en prit un très grand nombre et leur gloutonnerie faisoit qu'à peine avoit-on jeté la ligne, on la retiroit chargée d'un beau poisson qui se trouvoit sottement attrapé à l'hameçon qu'on lui avait présenté. Si je sçavois dessigner, je t'enverrois une image de ce poisson. Je me contenterai de le décrire : il est presque rond, de la longueur de 2 à 3 pieds, la tête grosse comme celle d'un jeune veau, la bouche très grande, dans laquelle un pain d'une livre entreroit facilement. Nous en primes, dont la pesanteur étoit de 40 à 50 livres. On trouve cette viande fraiche, excellente, et la langue est regardée comme un morceau délicat. Je n'i trouvai rien que de fade et insipide ; châcun a son gout.

"Venons maintenant a la ceremonie du baptesme. C'est un usage, qui parmi les mariniers a force de loi, de baptiser ceux qui passent pour la première fois certains endroits maritimes, dont le grand Banc (ainsi appelé à cause du sable, qui s'elevant en cette endroit pendant 40 lieues de large, sur 200 de longueur, fait trouver fond) est un des principaux. La fin de cette ceremonie est de recevoir quelqu'argent des passagers, et c'est l'unique moyen de se garentir d'un arrosement universel qui, n'étoit pas trop de saison dans un lieu ou nous jugions plutot estre a Noël qu'à la Magdelaine (1). La scene s'ouvrit aprez midi par la sonnerie de toutes les cloches du vaisseau, et par le son du tambour et du fifre qui appelloient tout l'équipage au spectacle : on arbora deux pavillons, l'un au milieu, l'autre au bout du vaisseau pour representer deux vaisseaux qui se rencontrent : le parterre et les loges étant remplies, un des matelots, original de profession, parut sur la grande hune habillé en vieillard, le visage barbouillé et laid comme un diable ; sa cour était composée de plusieurs de ses camarades qui ne lui cedoient en rien : la prenant un porte voix, il demande à ceux qui étoient dans l'autre partie de vaisseau, qui nous étions ? ou nous allions ? et qui nous commandoit ? Après avoir satisfait à ses interrogations, nous lui fimes a notre tour les mêmes demandes ; et ayant appris de lui qu'il étoit le bon homme Grand Banc qui attendoit les passagers pour recevoir d'eux le tribut qu'ils lui devoient payer en passant dans son royaume, nous le priâmes de descendre, l'assurant qu'il seroit content de ses nouveaux hotes ; il se disposa aussitot a descendre, mais il étoit si cassé de vieillesse, que tous les membres de son corps tremblottant, ses plus fidèles vassaux étoient obligez de le tenir de chaque côté et de porter ses bras et ses jambes d'un échelon a

(1) La fête de sainte Madeleine arrive le 22 juillet. Parlant du mois de juillet, les marins des XVIe. et XVIIe. siècles, disaient "à la Madeleine ; vers la Madeleine."

l'autre, et étant venu a bord aprez plusieurs fatigues, il fut reçû très-gracieusement par les nôtres, et ayant fait le tour de nôtre vaisseau, précédé de plusieurs fusiliers en moustaches, du tambour et du fifre et supporté sur les bras de ses confidens, il entra dans la chambre de nôtre capitaine, pour le saluer, et dans celle de Mgr l'Eveque (1) pour lui faire la révérence, aprez quoi se retirant dans le même ordre qu'il étoit venu, il se rendit au milieu du vaisseau, ou assis sur son throne, entouré de ses officiers, il attendit les nouveaux venus, pour recevoir d'eux le tribut qu'il leve de temps immémorial. Devant lui étoit placée une cuve pleine d'eau, sur laquelle étoit un bâton qui servoit de scelette (sellette) a celui qui venoit a la ceremonie, et l'avertissoit que s'il ne crachoit dans le plat (2), il alloit estre saussé dans ce bain trop frais pour la saison ; châcun venoit à son rang, a mesure que le secretaire du prince le nommoit, et il étoit escorté de 4 estafiers qui le conduisoient au lieu de la ceremonie. On lui faisoit promettre, la main étenduë sur un livre de pilotage, de faire connoître dans les voyages qu'il pourroit faire dans la suite les personnes qui feroient campagne pour la première fois, afin qu'elles payassent la tribut ; ensuite aprez lui avoir donné un nom de guerre, lui avoir fait une croix noir sur le front, et presenté une queüe du moruë à baiser, on le renvoyoit en paix, pourvu qu'il fit din din dans le plat, sans quoi la barre se perdoit sous lui, et par ce moyen le despansere étoit trempé, M. le capitaine ayant défendu de jeter des sceaux d'eau sur le corps du patient, à cause de la rigueur du froid. Un écu me tira d'affaire. La cèrémonie étoit animée par le bruit du tambour et du fifre, et par le son des cloches, et châcun se réjouissoit de voir les anes marquez pretz à être conduits en foire.

" Le Baptesme maritime achevé, on profita du calme pour la peche de la moruë, qu'on continua le jour que le vent fut contraire ; les 14, 15, 16 et 17, nous fîmes assez bonne route et il ne nous arriva rien de particulier. Le 18, le chien de notre capitaine étant entré dans la gallerie sur les sept heures du matin, s'étant tourné du côté du nord, commença à flairer, comme s'il eut senti quelque chose, ce qui fit croire à Mgr l'Eveque qui l'aperçut qu'il sentoit la terre ; en effet, un moment aprez nous l'aperçumes et on jugea qu'elle était à six lieues de nous. C'étaient les isles de Saint-Pierre, que les brouillards ravirent bientôt à notre vue, comme pour nous priver du plaisir que nous ressentions de voir la terre qui nous avait été cachée pendant plus d'un mois et demi. Peu d'heures aprez un vaisseau que nous avions

(1) Monseigneur Dosquet.

(2) S'il ne déposait une offrande.

aperçu depuis deux jours, vint à notre bord, et nous assura qu'il avoit reconnu le cap Sainte-Marie (1) ; un gros vent nous eut bientôt separez, et le temps s'étant éclairci, nous vimes a loisir la terre que plusieurs des officiers et des pilotes prirent pour les iles Saint-Pierre, d'autres pour le Chapeau rouge. (2) Et cette diversité de sentiment nous fit alonger notre route, crainte d'aller nous briser sur les côte à la faveur des brouillards, se montrant pendant un quart d'heure et se cachant un moment aprez. Une des dames qui étoient dans notre vaisseau, crut apercevoir un clocher dans un pays qui appartient aux Anglais (3) ; une autre, qui apparemment avoit l'oreille fine, assura qu'elle entendoit les sauvage crier vive le roi. Vous pouvez juger si ce fut un sujet de risée et de mocquerie par tout le vaisseau. Ce fut ce même jour que nous entendimes gronder le tonnere pour la première fois depuis notre départ de France, et la chaleur n'en étoit pas sûrement la cause. Je vis aussi pour la première fois des marsoins ; ce sont des poissons de la longueur d'un bœuf et de la grosseur des plus beaux cochons ; ils ont la tête aussi grosse qu'un bœuf et sur le front on apperçoit un trou qui peut avoir trois pouces de diametre et qui est rond ; leurs nageoires sont comme celles des autres poissons aussi bien que leur queüe. Les brouillards furent très épais sur le midi, et le vent augmenta si fort, qu'il fit revivre sur notre vaisseau les anciens balotements qui avoient fatigué l'équipage le mois précedent ; j'en sentis ma part, car descendant souper, je fus jeté par un coup de mer contre la cloison de la chambre, et le coup fut si rude que ma tabatiere en fut cassée, ce qui me causa un peu de chagrin, à cause de l'attache que j'en avois, venant d'une personne qui m'étoit très chère ; il fallut cependant se consoler de cette perte et souhaiter de n'en point faire de plus grande. Les broüillards continuant a nous importuner, et nous cachant les terres, nous fumes obligez de virer de bord et de retourner sur nos pas pour ne point echoüer sur les côtes. Nous retrogradames ainsi jusqu'au lendemain sur les 10 heures du matin, que nous reprimes notre route a la faveur d'une petite lueur qui ne dura qu'un instant, les broüillards l'ayant bientôt dérobée à nos yeux. Le 20 fut plus serein, et Eole ne

---

(1) Au sud de Saint-Pierre, côte de Terreneuve.

(2) Le Chapeau-Rouge était dès lors un ancien poste français sur la côte sud de Terreneuve. A l'ouest-sud-ouest de la baie de Plaisance, Terreneuve, il y a un morne qu'on aperçoit de loin et qui sert à reconnaître l'île ; on l'a nommé le Chapeau-Rouge parcequ'en effet, il paraît de loin avoir la forme d'un chapeau et que la couleur en est rougeâtre.

(3) Depuis le traité d'Utrecht (1713) il ne reste à la France qu'une lisière de terre le long des côtes sud de Terreneuve, pour les fins de la pêche. Les Anglais ont ainsi la majeure partie de l'île.

nous favorisant pas, nous profitames du calme pour la pêche des macquereaux, qu'on nomme autrement, et d'une manière plus polie, poisson d'avril. Ce poisson étant commun a Paris, je ne m'amuse pas a vous en faire la description, étant persuadé que vous en avez vû, et que si vous en avez mangé, vous l'avez trouvé bon ; tel est mon goût. Le 21 et le 22, le vent fut très favorable et plus constant qu'il n'avoit été depuis notre embarquement ; nous fîmes jusqu'à trois lieues par heure. Cependant les brumes qui laissoient à peine quelque heure dans la journée au soleil, pour réjoüir les habitants de cette ville flottante, nous faisoient craindre d'aller trop vite et de rencontrer les terres voisines, sans les appercevoir. Nous fumes bientôt revenûs de cette appréhension, car le vent qui nous avoit été favorable pendant prez de deux jours, calma tout a coup le 22 sur les trois heures aprez-midi, et nous abandonna entièrement jusqu'à minuit, laissant a sa place pour nous consoler des brumes epaisses, qui, nous ayant quitté peu a peu, et Eole, nous favorisant, fit que sur les trois heures du matin nous decouvrimes les iles Saint-Paul a la distance d'environ trois lieues de notre vaisseau. Nous marchions a grands pas et nous entrames enfin dans le golphe du fleuve Saint-Laurent (1) qui est plustôt une mer que l'embouchure d'une rivière ; nous y rencontrames une brume aussi épaisse que froide, laquelle s'étant un peu dissipée, nous laissa apercevoir l'isle qu'on nomme aux oiseaux (2) à cause du nombre presqu'infini d'oiseaux qui l'habitent. L'air en est pour ainsi dire obscurci, et nos chasseurs en enseveliren plusieurs dans les eaux. La surface de cette isle est blanche comme de la neige, ce qui provient du plumage de ces oiseaux qu'on nomme goilans, qui sont gros comme une poule et ont les ailes aussi grandes que les oyes. Nous eumes cette soirée un autre plaisir qui fut de voir des vaches marines (3) ; ma lorgnette ne fut pas

---

(1) Le golfe Saint-Laurent a trois entrées : celle du nord ou détroit de Bellisle qui longe la côte du Labrador ; celle du sud ou détroit de Canseau entre la terre ferme et le cap Breton ; celle du centre entre Terreneuve et le cap Breton, la plus large des trois, par laquelle M. Navières passa. Les îles Saint-Paul sont à peu près au milieu de ce dernier passage.

(2) Aujourd'hui, comme au temps de Jacques Cartier et de M. Navières, le rocher aux Oiseaux est fameux par le nombre extraordinaire des oiseaux de mer qui y font leurs nids. C'est un bloc de pierre coupé à pic de toute part, qui sort des eaux comme une grosse colonne tronquée. Un phare y est établi, mais cela ne dérange pas les oiseaux dont les nids couvrent littéralement la surface de cette curieuse table.

(3) C'est le *walrus*, de la famille des morses. On ne le voit plus dans notre golfe. Les loups marins et les marsouins y sont encore nombreux. Jusqu'au commencement du siècle où nous sommes, on les voyait même assez proche de Québec. La chasse qu'on leur a faite et les navires qui sillonnent à présent le bas du fleuve les ont éloignés de nous. Les pêcheries de marsouins, en face de la rivière Ouelle, quoique rapprochées de Québec, sont encore très productives.

inutile pour voir la structure de cet animal en même temps terrestre et marin ; cette vache est de la grosseur des vaches françaises et faite de la même manières ; elle a quatre pattes de la longueur d'un demi-pied ou environ, une queüe plus petite que celle des vaches ordinaires, sa tete est pointue et ressemble à celle d'un cochon, elle a des cornes, mais au lieu d'aller de bas en haut, elles descendent du haut du nez en bas et ressemblent aux deux grandes dents qu'on appelle deffenses dans les sangliers ; elles sont longues de plus d'un pied, bonnes à travailler des peignes et des tabattieres aussi belles que celles d'ivoires ; leur peau est velue et le poil rouge. Le plaisir que nous causoit un vent favorable, et la vue de différents monstres marins de toutes les grandeurs, ne dura pas longtemps car une petite pluie qui nous surprit presqu'aussitôt que nous eumes passé l'Isle aux oiseaux enleva nôtre vent et en attira un autre contraire qui nous laissa voir jusqu'à l'ennui l'Isle aux oiseaux tout le jour suivant 24. Le lendemain, sur les quatre heures du matin, Saint-Jacques dont on célébroit la fête nous favorisant, un bon vent s'éleva qui nous fit appercevoir aprez le souper la terre ferme du Canada qu'on nomme Gaspé, située à l'entrée de la rivière du côté du sud. Le jour suivant, 26, nous joignîmes cette terre sur les deux heures du matin et entrames dans le fleuve Saint-Laurent, qui jusqu'a Québec a 120 lieues de longueur sans compter le golfe qui est de 20 lieues et que nous avions déjà passé. Ce n'est pas ici une petite rivière comme la Vienne (1) la Seine ou la Loire ; c'est sans contredit le plus beau fleuve du monde, quoiqu'il ne soit pas le plus large de l'Amérique. A son entrée depuis une terre jusqu'à l'autre, il a plus de 25 lieues de large et va en se retraicissant peu a peu jusqu'a Québec qu'il n'a qu'une petite demi-lieue de large, parceque les batimens qu'on élève sur le bord, le retiennent dans ses bornes (2) ; sa profondeur est considérable, les plus gros navires y passent facilement, en plusieurs endroits il n'y a point de fonds.

" Le bon vent continuant et nous ayant fait faire 20 lieues dans peu de temps, chacun faisoit des chateaux en Espagne, et comme s'il eût eu le vent dans la manche, comptoit déja arriver a Québec le 29 ou le 30 pour le plus tard, mais Eole les eut bientôt mis tous d'accord, soufflant du côté opposé et donnant de l'occupation a tous les matelots et soldats (3) qui n'avoient

(1) M. Veyssière à qui cette lettre est adressée, demeurait sur les bords de la Vienne.

(1) Pas du tout. Entre Québec et Lévis, le fleuve roule entre des côtes à pic uniquement formées de calcaires.

(2) Chaque vaisseau du roi amenait une vingtaine de soldats destinés aux garnisons du pays. On licenciait la même proportion des hommes qui avaient servi et ils devenaient colons.

pour ainsi dire d'autre occupation que de (virer de) bord pour eviter les terres et d'empescher de reculer. Le jour suivant, 27 le vent s'opiniatrant dans sa malice, augmenta si fort, que sur les 10 heures du soir plusieurs des passagers, ames laches et timides comme des gascons craignirent d'être ensevelis tous vivants dans les eaux en furie qui sembloient avoir avec le vent conjuré nôtre perte ; il fallut plier nos voiles et ce ne fut qu'avec grande peine qu'on en vint a bout ; le tonnerre qui grondoit sur nos tetes sembloit vouloir enlever au vent et aux eaux la gloire de nous avoir vaincus. Parmi tout ce fracas, nous n'avions d'autre lumiere que celle que causoient des éclairs redoublez dont la vivacité perçoit les nuages et broüillards épais qui nous environnoient. La terre, dont nous n'étions que trop proches nous menaçoit de ses approches ; enfin les quatre elements armez contre nous n'offroient à nos yeux que des sujets d'allarmes, les mats de notre vaisseau menaçoient de le mettre en pieces par leur pesanteur enorme ; enfin pendant quatre heure que dura cette bourasque, toutes les ames timides craignoient de laisser leurs reliques dans les eaux et étoient déjà couvertes de confusion de se voir a deux doigts de la mort dans une riviere, aprez avoir affronté et vaincu les fureurs d'une mer pleine d'ecueils et de tempetes. Pour moi, enseveli dans un profond sommeil, je me mocquois de la pluie et du beau temps, et tout ce vacarme n'eût pas plus de force sur mes oreilles intrépides que le bruit du tonnerre en avoit en France lorsque je reposois mon humanité. J'eus le plaisir a mon lever de bavarder ceux qui me racontoient le danger que nous avions couru et qui avoit interrompu leur sommeil. Je les traitai d'ames timides qui n'avoient jamais rien vû, enfin je fis le guerrier et le fier a bras, quoique de mon naturel je ne le sois gueres. Un vent favorable nous eût consolés, mais le dieu des vents rejettoit nos jongleries et faisoit la sourde oreille a toutes nos demandes ; sa dureté paroissait inflexible et il falut essuyer toute la bile de son humeur noire ; cependant, malgré sa colere et a force de courir des bordées nous faisions quelque lieüe par jour, jusqu'a la fin du mois qu'il mit le terme pour un peu de temps a sa colere, en se retirant entierement de nous le 1e aout ; et nous laissant a esperer qu'a son arrivée des espaces imaginaires, il ne seroit pas si reveche. Ce calme nous fut agréable et nous fit passer avec plaisir une partie de la relevée.

" Des sauvages habitans du païs que nous cotoyions ayant, aperçu le vaisseau du Roi, vinrent à notre bord sur le midy, dans un petit canot d'écorce dont j'admirai la structure ; je n'admirai pas moins ces deux habitans et j'eus une joie veritable de les voir ; s'ils étoient moins olivatres et mieux vêtus, on les prendrait facilement pour des Européens, mais la graisse et l'huile dont ils frottent ordinairement leur corps, peut contribuer à leur donner cette couleur qui devient peu a

peu naturelle et se communique à leurs enfants. Leur habillement étoit très simple : l'un avoit une casaque de peau en forme de justaucorps qui le couvroit jusqu'aux genoux, la peinture dont elle étoit ornée l'auroit fait prendre aisément de loin pour une étoffe des Indes ; l'autre avoit un habit à la françoise d'un gros drap. Pour de culottes, de bas, de souliers et de chapeau, ces sortes de gens ne s'en servent pas ordinairement. Leurs cols etoient garnis de graines de chapelets sans grande simmétrie. Aprez avoir salué notre capitaine et Monseigneur notre Evêque, on leur servit à diner ; ils, burent sans grande façon à la santé de plusieurs personnes en les saluant par une petite inclination de tête ; aprez le repas, ils dirent graces et firent le signe de la croix, ce qui nous fit juger qu'ils étoient chrétiens ; pour s'en éclaircir on leur offrit des chapelets qu'ils reçurent avec dévotion ; l'un d'eux savoit un peu de françois et nous répondoit à propos oui et non ; il dit même le nom d'un père Jésuite qui est leur missionnaire. Sa mission est au moins aussi étenduë que toute la France, et cela faute de prêtres qui ayent le zèle de penetrer dans ces régions ou la mission est grande, et très peu d'ouvriers. On auroit fait à ces sauvages quelques présens considérables s'ils eussent apporté quelque chose, mais leur pauvreté plutôt que la curiosité les avoit attirez à notre bord. On se contenta de leur donner du plomb et de la poudre et de faire raccommoder leurs fusils, ce qui leur fit un plaisir sensible. La charité qu'on exerça à l'égard de ces bonnes gens, nous attira un bon vent, ce qui les obligea de nous quitter pour ne point trop s'éloigner de leur cabane. Etant entrez dans leur canot, ils nous saluerent par trois coups de fusil, auxquels notre capitaine fit répondre d'un coup de canon, dont le bruit parut les intimider ; quelqu'un de leur camarades qui étoit sur la rive nous remercia de ce salut par un coup de fusil et nous poursuivimes notre route jusqu'au jour suivant que le calme et les brumes nous obligerent de mouiller l'ancre pour la premiere fois ; nous profitames de notre tranquillité pour avoir des vivres qui commençoient deja à devenir rares pour la table du capitaine. On envoya la chaloupe a la côte voisine pour avoir un bœuf et d'autre rafraichissemts, et presqu'aussitôt qu'elle fut partie, le vent devenait favorable et le temps plus clair, nous levames l'encre et poursuivimes notre route aprez avoir tiré deux coups de canon pour avertir la chaloupe de notre départ. Le bon vent continuoit ; mais la nuit nous obligea de jeter l'encre, parceque nous étions entourez de petites Isles, dont l'approche est dangereuse. Le jour suivant 3 aout, la chaloupe se rendit a bord, chargé de rafraîchissements, aprez avoir percé une brume épaisse qui lui cachoit le vaisseau et nous obligea de demeurer tranquilles quoique le vent nous fut favorable. S'étant dissipée sur le midy, nous levâmes l'ancre et courumes bonne route à la faveur du vent et de la marée ou

du flux de la mer, qui aussi bien que le reflux se fait sentir 20 lieües au-dessus de Québec, environ 150 lieües dans la rivière. (1)

" Nous aperçümes presque aussitôt un petit bâtiment monté par le capitaine du Port de Québec, qui, par ordre de la Cour, doit venir au-devant du vaisseau du Roi jusqu'au Pèlerin (2) distant de Québec de 25 lieües. Là il est chargé de la conduite du vaisseau pendant le reste de la traversée, ce qui est le morceau le plus délicat et le plus dangereux ; nous tirâmes deux coups de canon pour signal, et aussitôt le capitaine du brigantin se rendit à bord, et nous fîmes encore 3 lieües ce jour. Nous n'étions qu'à 22 lieües de Québec, et deux marées avec un bon vent suffisaient pour finir notre route. Mais les vents étoient toùjours ou contraires ou trop foibles pour affronter les endroits les plus périlleux de notre navigation. Depuis le 3 jusqu'au 10, jour de Saint-Laurent, nous n'avançâmes que de 6 à 7 lieues ; à peine avions-nous levé l'ancre que le vent nous obligeoit de la rejeter sans nous permettre de faire plus d'un quart de lieüe ou quelque fois rien.

" Nous arrivames cependant au pié du Gouffre, (3) endroit fameux par les vaisseaux qui y ont fait naufrage. N'ayant pas un vent assez favorable pour affronter le danger, on prit le parti d'envoyer quérir de l'eau douce ; je profitai de cette occasion pour aller à terre éprouver si aprez avoir demeuré si longtemps sur mer je n'y trouverois aucun changement ; aprez m'estre promené longtemps sur la côte et dans les bois, je me remis dans la chaloupe pour aborder le navire, mais la marée et le vent nous étoient contraires, il nous fut impossible de nous y rendre. Nous prîmes la resolution d'aller plus loin, et nous pensions déjà de passer la nuit sur l'eau sans aucune provision. Cependant je fis en sorte de persuader à l'officier qui commandoit la chaloupe et qui étoit mon ami de relacher, à deux lieues de là à une paroisse dont le curé étoit venu deux jours auparavant à notre bord pour saluer sa Grandeur et lui apporter quelques rafraichissements ; notre chaloupe ne put aborder, la marée s'étant retirée, et nous fûmes obligez de débarquer dans un petit canot d'écorce pour nous rendre a la maison. J'eus à la vérité peur de voir un si petit batiment, où a peine cinq personnes pouvoient se ranger, mais je me rassurai voyant que le trajet étoit court et que s'il venoit à tourner j'en serois quitte

---

(1) Les Pélerins sont des îles situées près de la rive droite du fleuve, au bas du comté de Kamouraska.

(2) La marée se fait sentir jusqu'au lac Saint-Pierre. Aux Trois-Rivières, elle varie de six à dix-huit pouces.

(3) Le navire avait traversé le fleuve et se trouvait à la rive du nord. Il est évident qu'il passa entre l'île aux Coudres et la terre ferme d'où sort la rivière du Gouffre. Ce nom de " Gouffre " était adopté dès 1636 sinon avant ; il est dû à un remous qui le courant de la rivière et la marée du fleuve forment à certains moments.

pour me moüiller jusqu'aux genoux. Nous nous rendimes sept dans la maison d'un habitant où le curé est en pension, ayant quatre paroisses (1) à desservir successivement, ce qui l'empêche d'avoir une demeure fixe. Nous le trouvâmes avec un autre ecclésiastique, qui par un transport de zèle fit demander a Monseigneur de suivre ce missionnaire quoiqu'il ne fut pas prêtre pour s'exercer a la manière du païs, et partager avec lui les fatigues apostoliques qui sont beaucoup plus grandes en cet endroit que dans toutes les autres cures françaises qui n'ont ordinairement que deux lieues de longueur pendant que celle-ci en a douze, sans compter que dans sa largeur il faut passer la grande Rivière pour desservir une île (2) ou il y a plusieurs habitants dont le chef vint a notre vaisseau pour demander un prêtre à Monseigneur de la part de tous ses compatriotes, promettant de le nourrir et de l'entretenir. Ces pauvres gens me firent compassion, et si Monseigneur eut eu intention d'y envoyer aussitôt quelqu'un, je me serois volontiers présenté à lui pour cette mission, mais la Providence et la bonté dont Monseigneur m'a toujours donné des marques me destinoient quelque chose de meilleur, peut-être pour mes pechez n'i étant que trop bien, comme nous verrons dans la suite.

" Pour revenir a notre promenade, ces deux ecclésiastiques nous reçurent de leur mieux et nous donnèrent un petit souper, qui remit la joye dans le cœur de deux gard (3) qui avoient été incommodez du mal de mer dans cette petite caravane. Nous les quittâmes sur les dix heures du soir et nous étant embarquez, nous nous rendîmes à une heure aprez minuit a notre vaisseau, ou je fus complimenté a la pointe du jour sur le beau temps que j'avois choisi pour me promener. Le 11 a la faveur d'un bon vent et de la marée, nous passâmes le Gouffre heureusemeut. Il semble que le vent ne nous avait été donné que pour cela, car presqu'aussitôt il nous falut jetter l'ancre. Le 12 nous fûmes mouiller aü pié de la traverse (4) à 11 lieues de Québec, autre passage difficile, qu'on ne fait qu'a marée haute et vent favorable. Plusieurs personnes ennuyées de ces lenteurs, avoient profité des chaloupes et des canots qui venoient de Québec et des lieux circonvoisins, pour nous porter des rafraîchissements et s'étoient retirées a la ville ; la maladie qui augmentait de plus en plus dans le vaisseau, et qui ayant

---

(1) L'Islet, Saint-Jean-Port-Joly, les Eboulements, la baie Saint-Paul ?

(2) L'île aux Coudres. Elle n'a reçu de colons que vers 1720. Ses registres datent de 1750. Durant ces trente années, elle formait partie de la paroisse de la baie Saint-Paul.

(3) Le manuscrit est déchiré à cet endroit.

(4) A l'extrémité inférieure de l'île d'Orléans, vis-à-vis le cap Tourmente. Ce cap fait la limite nord de la paroisse de Saint-Joachim.

mis sur le carreau presque tout l'équipage avoit obligé les passagers de faire la manœuvre, épouvantoit les plus robustes. Quoique je me fusse bien porté pendant toute la traversée, je commençais cependant à ressentir, que si je demeurois plus longtemps dans le vaisseau, je pourrois m'y ennuyer et peut-estre même tomber malade ; c'est pourquoi et pour conserver ma santé, et pour suivre le conseil que vous m'avez donné souvent de sortir d'un endroit un quart d'heure avant que de m'y ennuyer, sentant ce semble ce moment tant à craindre approcher je pris le parti de me retirer, et après avoir pris congé de M. le capitaine, je m'embarquai dans le canot du vaisseau qui allait chercher du foin dans une ferme voisine (1) qui appartient au séminaire. En chemin faisant, voulant aborder un bâtiment (2) qui allait a l'Isle Royale (3) pour lui donner des lettres pour la France, dont plusieurs étoient a moi, nous l'approchâmes de si prez, que notre canot heurtant fortement contre ce bâtiment, pensa se casser et fit trembler notre pilote et tous les matelots. Un ecclésiastique qui m'avoit accompagné eut si grande peur, que se levant avec précipitation, il s'attacha a un cable qui estoit suspendu au batiment; pour moi je demeurai assis tranquillement, sans nulle épouvante. Vous ne m'auriez pas cru, je parie, si courageux.

" Nous étant separez a la faveur de la marée, nous abordâmes la terre ferme dans une paroisse qu'on nomme Saint-Joachim (4) où ayant pris une voiture du païs, c'est-à-dire une charrette, je me rendis chez un curé à cinq lieües de Québec (5) sur les dix heures du soir. Il eut la peine de se lever du lit pour nous faire cuire des œufs pour le souper de mon compagnon et le mien. C'étoit le vendredi 13 aout. Le lendemain, veille de l'Assomption, étant remonté en charrette, je me rendis enfin à Québec, sur le midy aprez soixante seize jours de marche depuis la Rochelle. La joye fut grande de part et d'autre au séminaire où je fus descendre. Mais ces compliments ne remplissant pas mon ventre, surtout les jours de jeune, je dis sans façon à ces messieurs que j'avois

---

(1) *La ferme de Saint-Joachim*, propriété du séminaire de Québec, située dans l'un des plus beaux sites du Canada.

(2) Entre l'ile d'Orléans et la côte de Beaupré.

(3) L'Isle Royale ou Cap Breton était encore à la France.

(4) Si je ne me trompe, Saint-Joachim n'avait pas encore de curé résidant. M. Robineau de Portneuf, Canadien de naissance, fut nommé à cette charge vers 1734. Mais la ferme du séminaire de Québec n'était jamais dépourvue de prêtres, surtout au mois d'août, époque des vacances.

(5) En suivant la côte de Beaupré. Ce doit être au Château-Richer, dont le curé était alors, je crois, l'abbé François Soupiran, Canadien de naissance, nommé à ce poste en 1731.

plus grand besoin de manger que de parler, et aussitôt je fus satisfait sur cet article.

" Monseigneur notre Evêque fut attaqué sans doute, ou au moins craignit la même maladie qui m'avoit obligé de quitter le vaisseau, car dez le jour suivant aprez mon départ, il profita de l'occasion d'une chaloupe pour se rendre a Québec, esperant y arriver avant le vaisseau du Roi : mais il fut trompé dans son attente, ne s'étant rendu au port que quelques heures aprez lui ; on fut a son devant en procession sur le rivage et il fit son entrée dans la ville, et prit personnellement possession de son Evêché, le lundi 16 du mois d'août, jour de son débarquement et de l'arrivée de notre vaisseau. Les soldats et la bourgeoisie sous les armes bordaient les deux côtez des rües par où il passa, et les salvades de canon ne furent pas plus épargnées que les harangues, tant en langue françoise qu'en sauvagesse.

" Il est temps de parler du païs que nous habitons enfin, aprez l'avoir cherché pendant plusieurs années, même au milieu de Paris. Québec est la capitale de ce nouveau monde qu'on nomme Canada ou Nouvelle France, a cause des colonies qui y sont établies. Cette ville est divisée en haute et basse, et celle-ci est la demeure de tous les marchands, celle-la est habitée par ce que nous appelons vulgairement bourgeois. Toutes les maisons prises ensemblent ne laissent pas de faire un grand volume, elles sont bâties de pierre, et à la réserve de trois ou quatre couvertes d'ardoise, les autres ont une couverture de bois coupé en façon d'ardoise, ce qui ne laisse pas d'être agréable a voir. Dans la haute ville, sont situés la cathedralle, qui sert en même temps de paroisse, le collège des Jesuites, dont l'église est la plus belle de Québec, couverte d'ardoise de France, aussi bien que leur batiment, qui est sans comparaison plus beau et beaucoup plus grand que celui qu'ils ont dans notre ville ; il y a un couvent de Recolets dans cette partie principale de la ville, un couvent d'Ursulines, un autre de filles hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin, qui sont cloîtrees quoiqu'elles ayent soixante malades de l'hotel-Dieu qui est chez elles. Dans la basse ville, il y a une petite église dans laquelle on fait les fonctions curiales et qui est une annexe de la principale et unique paroisse qui est en la haute ville : il y a apparence que dans peu d'années ce sera deux églises distinguées et indépendantes. Québec est la résidence ordinaire du Gouverneur, de l'Intendant et de l'Evêque, qui sont les trois premières dignités du conseil souverain qui y est etabli pour juger en dernier ressort de toutes les affaires qui surviennent dans la colonie. Les avocats ont bannis du barreau, chacun plaide sa cause ; les muets, y sont malheureux, et les femmes heureuses. La situation de la ville est assez agréable, elle n'est pas moins forte que les villes de guerre qui sont en France. Le fleuve Saint-Laurent la borde d'un côté et de

l'autre une petite rivière aussi large que la Seine. Les Anglois ont souvent (1) éprouvé qu'on ne peut facilement s'en rendre maître. Québec est fort peuplé, les gens y sont gracieux, civils, honnêtes, bienfaisans, le tout a la mode de Paris, qu'ils se flattent de suivre. Les avenues de Québec soit par mer, soit par terre, ne cèdent point a celles des plus grandes villes ; les chemins sont beaux et unis, les campagnes fertiles en toute sorte de grains ; les plaines y sont communes, les prairies belles et fleuries, les bois n'i sont pas rares, la chasse et la pêche meilleure que dans la France. On y voit toute sorte de gibier et on le mange a bon marché. Les bœufs sont en grand nombre aussi bien que les vaches, ce qui oblige les habitans de les donner presque pour rien : les plus gros ne passent pas 50 livres (2) et leur viande est encore plus fine que celle des bœufs Limosins. Le lait est aux habitans des campagnes de ce païs ce que sont les chateignes aux païsans de notre province ; il n'y en a point qui n'aye au moins deux bœufs, un cheval et plusieurs vaches. Chacun est chez soi et fait lui-même tout ce qui lui est necessaire a cause de la rareté des ouvriers (3). L'argent de ce pays est différent de celui de France et craint extrêmement l'eau et le feu ; ce sont des cartes de differentes grandeurs sur lesquelles sont les armoiries de France, le nom du gouverneur, de l'intendant et du controlleur (4). Les plus basses sont de 7s et 6s : il y en a de 15s et de 30s de 36s et 24s. La monnoye de France y a cependant cours, mais elle est rare et ceux qui en ont la conservent précieusement. Cependant toutes les affaires se font avec cet argent de papier que ceux qui veulent quitter le pays rapportent au Tresor ou on leur donne une lettre de change sur le Tresor du roi a Paris, pour recevoir en argent la même somme qu'ils ont laissée en cartes. Autrefois, on ne se servait que d'argent de France, mais depuis la perte d'un vaisseau qui arriva il y a cinq ans, (5) et qui apportait dans le pays des sommes très considérables, on a jugé a propos de ne plus exposer au gré des vents une marchandise si précieuse.

---

(1) A part la tentative de l'amiral Phipps, en 1690, je ne vois pas quel siège la ville de Québec a soutenu avec succès.

(2) C'est-à-dire que pour cinquante francs on pouvait acheter un animal de premier choix.

(3) Les ouvriers ont toujours été rares en Canada. Aussitôt arrivés, on les plaçait pour trois ans chez des cultivateurs et ensuite ils prenaient des terres à leur compte.

(4) L'intendant fut d'abord seul ; il avait dans ses attributions la police, la justice et les finances. Plus tard, le ministère de la marine, qui était chargé plus spécialement de la colonie, nomma un contrôleur. Les choses n'en allèrent pas mieux, car le vent était aux dilapidations.

(5) Voir les notes à la suite de cette lettre.

" Je pourrois vous marquer mille particularitez touchant la différence du climat du Canada avec celui de la France, mais j'attends à l'année prochaine, espérant m'en instruire beaucoup mieux par moi-même, que par les discours d'autrui. Je dirai seulement qu'on ne sème les bleds qu'aux mois d'avril et de may et qu'on les recueille aux mois d'aout et de septembre. Les fruits les plus communs sont les groseilles, les framboises et les fraises ; les pommes ne sont pas rares et il est difficile d'en trouver de bonnes. Les poires sont presqu'inconnües et on ne voit ni péches ni abricots, peu de cerisiers, mais en revanche une grande quantité de fruits sauvages, qui dénotent assez la pauvreté (1) du pays par leur pëtitesse et leur mauvais goût.

" Je n'aurois jamais fini si je voulois décrire toutes les particularitez de ce nouveau monde. Tu pourras t'en instruire toi-même si l'envie te prend de le connoître ; je crois pourtant que tu tiendras la parole que tu m'as donnée dans ta lettre que j'ai reçue un mois aprez mon arrivée, ou tu me marques que tu n'espères pas m'embrasser, a moins que je n'aille au devant de toi jusqu'en France. L'avance seroit trop grande et telle qu'on ne l'a jamais demandée pour la reconciliation des ennemis les plus irréconciliables ; partageons la différence : fais la moitié du chemin et nous capitulerons pour le reste.

" Voyons maintenant ce que je fais dans ce pays. On ne m'a pas laissé lontemps oisif ; aussi je ne passois pas les mers pour faire le fainéant. Trois ou quatre jours aprez mon arrivée, Monseigneur me donna de l'emploi. Il me nomma a une des plus considérables cures qui soient dans le pays, a laquelle je me rendis aprez la fête de Saint-Louis (25 aout) pour y exercer mes fonctions. Elle est située a sept petites lieues de Québec sur le bord du fleuve Saint-Laurent, dans une grande plaine longue d'une dizaine de lieues, qui est fertile et agréable. Nôtre Limosin ne produit pas de païs semblable. Ce n'est pas qu'il n'y aye des montagnes, mais elles sont faciles a grimper, et un demi quart d'heure suffit pour arriver au sommet. Ma paroisse est située sur le bord du fleuve Saint-Laurent qui donne un agrément à ma petite maison, et a mon Eglise qui est une des plus belles et des mieux ornées du Canada. Tu pourrois t'imaginer que ce n'est pas grand chose ; détrompe-toi, et sois persuadé que les Eglises paroissialles de campagne en France, ne sont pas comparables a celle du pays que j'habite. J'ai plus de 12 ornements differents pour la messe, tous propres et beaux ; les linges, soit sacrez, soit aubes et surplis, sont presque sans nombre ; les vases sacrez, riches et d'argent doré ; le soleil grand et d'un bel ouvrage ; l'eglise vaste, ornée de tableaux donnez par des

(1) Les terres où poussaient ces pauvres fruits sauvages sont aujourd'hui presque toutes défrichées ; elles n'ont pas leurs supérieures au monde.

vœux qu'ont fait plusieurs batimens dans les dangers qu'ils ont essuyé dans les voyages au Canada. Le maître autel est d'une architecture rare, et le retable l'emporte pour la richesse et la magnifiscence sur tout ce que j'ai vu. (1) Les reliques y sont très courues et en grande vénération ; la principale, quoique la plus petite, est une portion de la main de sainte Anne bien avérée ; l'église est consacrée à Dieu sous l'invocation de cette grande sainte qui est en si grande vénération dans ce païs, que les pélerins y abondent et montent et descendent de cinq a six cent lieues pour accomplir leur vœu, ce qui n'est pas un petit embarras pour moi. Les confessions et communions sont si fréquentes que je ne crois pas qu'il y ait en France de paroisse de campagne où elles sont plus communes. Outre les pelerins, les gens de la paroisse me donnent beaucoup d'occupation, surtout le dimanche, et aprez avoir passé prez de 4 heures au confessionnal, je suis obligé d'en envoyer plusieurs pour célébrer la messe que les paroissiens attendent avec impatience. Peu de jours ouvriers se passent sans qu'il y ait des confessions de pélerins et des gens de la paroisse ; en un mot, si nous étions trois et même quatre, nous aurions suffisamment d'occupation, et autant de messes que nous pourrions acquitter, quoiques les rétributions qui ne sont qu'à 15s dans Québec et les autres paroisses, et même a 10s en quelques endroits soient ici à 20s. Depuis plus d'un mois que je suis établi, a peine ai-je eu le temps de me reconnoître, encore moins de m'ennuyer, ne manquant presque jamais de compagnie et ayant abondamment toutes les choses nécessaires pour faire bonne chère. Il ne me manque qu'un bon cuisinier, et je regrette de n'avoir pas été docile aux connaissances que tu as voulu cent fois me donner de cette science qui est nécessaire à un curé, surtout en Canada, où les bons cuisiniers sont aussi rares que le vin.

" Je ne m'ennuyerois jamais d'écrire, mais le vaisseau du roi n'attendroit pas mes dépêches ; c'est pourquoi il faut couper court pour cette année et attendre a l'autre pour te marquer plus en détail les choses remarquables de ce pays que mon peu de séjour ne me permet pas de savoir au juste. Je te dis donc adieu pour un an, si le Seigneur me conserve la vie jusqu'à ce temps, et te souhaite par avance une bonne année ; pour ton etrenne, je t'envoye ce petit grimoire. J'attends la mienne au mois de septembre prochain pour le plus tard. Je suis très cordialement ton bon et fidèle serviteur. (signé) J. Navières Pre missionnaire, curé de Sainte-Anne. A été achevé le susdit recueil à Sainte-Anne ce 3 octobre 1734."

***

(1) M. Navières avait vécu à Paris où les belles églises ne manquaient pas de son temps.

NOTES.—L'auteur de cette lettre s'est borné à la stricte vérité et n'a guère fait d'erreur dans les choses dont il parle. Quelques notes, consignées ici pour compléter les renseignements qu'il nous fournit, ne seront pas hors de propos, du moins je l'espère. Les voici telles que je les retrouve dans mes cartons.

I. Liste des sanctuaires dédiés à sainte Anne, dans les provinces canadiennes : Elbroke et Shabenecadie, dans le diocèse d'Halifax ; Hope River, Lennox Island et une autre Sainte-Anne, diocèse de Charlottetown ; Richibouctou, diocèse de Chatham ; French Village, diocèse de Saint-Jean ; Sainte-Anne des Monts, et Sainte-Anne de la Pointe au Père, diocèse de Rimouski ; Saguenay, diocèse de Chicoutimi ; Beaupré, Lapocatière, diocèse de Québec ; Stukeley, Danville, diocèse de Sherbrooke ; Sorel, diocèse de Saint-Hyacinthe ; Sainte-Anne de la Pérade, Yamachiche, diocèse des Trois-Rivières ; Montréal, Varennes, Bout de l'Isle, des Plaines, diocèse de Montréal ; Ottawa, le Calumet, diocèse d'Ottawa ; Merrickville, diocèse de Kingston ; Penetanguishine, diocèse de Toronto ; Windsor, diocèse de London ; Détroit, diocèse du Détroit ; Kenkakee, diocèse des Illinois ; des Chênes, diocèse de Saint-Boniface ; Sainte-Anne du diocèse de Saint-Albert ; Cawetchin, diocèse de Vancouver—en tout plus de trente.

II. En 1725, le vaisseau du roi, le *Chameau*, qui faisait annuellement le voyage de Québec, avait à son bord plusieurs officiers de la colonie et une forte cargaison. Dans la nuit du 27 au 28 août, il périt corps et biens sur un rocher, à deux lieues et demie de Louisbourg, cap Breton. Les détails de ce naufrage sont navrants.

En 1729 l'*Eléphant*, autre vaisseau du roi, venant de France, donna sur une roche, à une douzaine de lieues de Québec, et sombra avec un riche chargement, mais les passagers se sauvèrent. Mgr Dosquet était du nombre de ces derniers.

" Le fleuve Saint-Laurent est l'entrée d'un pays qui pourrait devenir le plus grand Etat de l'univers," écrivait M. d'Avaugour en 1663.

Le capitaine de Voutron, commandant le *Saint-François*, écrivait de la Rochelle, en 1716 : " J'ai été sept fois en Canada, et quoique je m'en sois bien tiré, j'ôse assurer que le plus favorable de ces voyages m'a donné plus de cheveux blancs que tous ceux que j'ai faits ailleurs. Dans tous les endroits où l'on navigue ordinairement, on ne souffre point et l'on ne risque pas comme en Canada. C'est un tourment continuel de corps et d'esprit. J'y ai profité de l'avantage de connaître que le plus habile ne doit pas compter sur la science." (Margry : *Les Navigations Françaises* p. 324).

Le golfe et le fleuve Saint-Laurent ont été, durant trois siècles, la terreur des marins. Il n'en n'est plus ainsi de nos jours. Des phares sont placés partout; des bouées indiquent les chenaux; une ligne télégraphique parcourt les côtes et traverse plusieurs fois d'une île à l'autre; les passages dangereux sont indiqués sur d'excellentes cartes; un bureau climatérique tient les navigateurs au fait des mouvements de la température dans un vaste rayon : enfin des pilotes éprouvés sont à la disposition des capitaines de navires. On se promène et on s'amuse sur le bas Saint-Laurent; autrefois on y périssait.

III. En 1685, la ville de Québec n'avait pas encore de fortifications. En 1694, on construisit une redoute au cap Diamant, un fort au château Saint-Louis, et les portes Saint-Louis et Saint-Jean. En 1702, au moment où s'ouvrait la guerre de la succession d'Espagne, le capitaine Jacques Levasseur de Néré fortifia un peu cette place. En 1711, M. Berthelot de Beaucour déclara au gouverneur que les défenses de Québec étaient nulles et qu'il y avait tout à craindre de l'arrivée de la flotte de l'amiral Walker. L'année suivante, une redoute fut achevée, à la menuiserie près, et la maçonnerie d'une autre montée au carré; on éleva un mur le long de la côte du Palais jusque vis-à-vis l'Hôtel-Dieu; on commença deux bastions, ainsi qu'une courtine, entre la redoute du cap Diamant et un cavalier que le sieur Dupont avait construit avant 1690, mais les choses en restèrent là, parceque M. de Beaucour fut appelé à l'île Royale. C'est M. Gédéon de Catalogne qui prit alors la charge des ouvrages de Québec.

Le sieur Charles Le Beau disait, en 1729: "La basse ville est défendue par une plateforme dans le milieu, qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il serait difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodés, mais cette plateforme est fort négligée." En 1728 M. de Beauharnois, gouverneur-général, avait proposé de construire une citadelle; on lui objecta que les Canadiens n'aimaient pas la guerre derrière des murailles. M. Rameau nous dit que, de 1730 à 1740, le roi consacra annuellement un million sept cents mille francs aux défenses de cette ville.

A propos des fortifications de Québec, on se plaît à dire qu'elles furent exécutées d'après les plans de Vauban. A-t-on des renseignements précis sur ce point? Vauban était mort depuis plus de vingt ans lorsque Louis XV fit sérieusement travailler à ces ouvrages (1730) qui n'étaient guère importants jusque-là. Les principales fortifications de Québec, la citadelle comprise, datent des premières années de notre siècle.

IV. Le baron de La Hontan écrivait, de Québec, le 15 mai 1684: "Les marchands habitent la basse-ville à cause de la commodité du

port, le long duquel ils ont fait bâtir de très belles maisons à trois étages, d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le château, bâti sur le terrain le plus élevé, les commande de tous côtés. Les gouverneurs-généraux, qui font leur résidence ordinaire dans ce fort, y sont commodément logés ; c'est d'ailleurs la vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde. Deux choses essentielles manquent à Québec : un quai et des fortifications."

Charles Le Beau, arrivant à Québec, en 1729, disait : " Cette ville paraît être plus éloignée de France aux vaisseaux qui y viennent, car leur traversée dure ordinairement sept à huit semaines. Les marchands demeurent dans la basse-ville pour la commodité du port. Quelques-unes de leurs maisons ont trois étages, mais ne sont point belles selon mon goût, n'étant bâties que de vilaines pierres noires tirées des rochers qui se trouvent sur le bord du fleuve Saint-Laurent... Les maisons de la haute-ville n'ont qu'un étage."

Le marbre de La Hontan et la pierre noire de Le Beau sont les calcaires schisteux dont se compose en bonne partie le cap même de Québec.

BENJAMIN SULTE.

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XIII

Après une longue et sérieuse conférence entre les deux vieux amis, il fut décidé qu'ils laisseraient croire à Amalia que son petit stratagème avait réussi à merveille, ils se proposèrent même de l'encourager par tous les moyens possibles à continuer la correspondance anonyme, en l'excitant à corriger ce mauvais sujet de Federico, et, pendant ce temps, ils s'attachaient à modifier peu à peu l'opinion singulière qu'elle s'était faite du jeune homme.

L'idéal eût été de les rendre éperdument amoureux l'un de l'autre, de façon à les amener à tenter l'impossible pour s'épouser à la barbe de l'ingénieur ; mais les visées ambitieuses des deux vieillards n'arrivaient pas encore jusque-là.

L'exécution du programme commença le lendemain. Amalia, s'étant trouvée un instant seule avec Romolo et Gioachino, voulut savoir si Federico était allé réellement au bal de la baronne, comme il l'avait dit. Ils répondirent en chœur qu'il n'y avait aucun motif d'en douter, puisque Federico l'avait affirmé.

La jeune fille rougit, ouvrit la bouche pour parler, mais resta muette.

" Les hommes, se mit à dire Romolo, se partagent en deux catégories : ceux qui cherchent et ceux qui ne cherchent plus ; Federico croit être de ceux qui ne cherchent plus ; mais il cherche encore.

" Que cherche-t-il ? demanda Amalia.

—Sans doute il ne le sait pas lui-même ; son génie familier lui aura dit : " Va chez la baronne, tu y trouveras peut-être quelque chose "— et il y est allé."

Amalia garda un moment le silence, puis elle essaya de sourire pour dissimuler sa préoccupation et demanda distraitement :

" Vous, monsieur Romolo, vous cherchez encore ?

—Il me semble que non.

---

(1) De la *Revue Britannique.*

—Vous avez donc trouvé quelque chose ?"

Le vieux célibataire voulait faire une de ces réponses découragées qu'on intercale entre deux sourires, mais il se retint et dit :

" J'ai trouvé la résignation et la foi.

—Je les cherche aussi, moi ! répliqua Amalia d'un ton étrange.

—La foi ? demanda Romolo ahuri.

—Oui, la foi aussi. Ma mère l'a trouvée, comme vous ; mais mon père, non.

—C'est comme moi ! s'écria Gioachino. D'ailleurs, je ne me suis pas trop fatigué à lui courir après.

—Et qu'avez-vous cherché, monsieur Gioachino ?

—Rien.

—Et qu'avez-vous trouvé ?

—Rien."

Gioachino prononça ces deux "rien" d'un ton de satisfaction si ingénue et si franche, que dans sa bouche il semblait quelque chose.

La réplique d'Amalia avait jeté un peu de trouble dans le cœur de Romolo. Il recommanda plus tard à l'ami Gioachino de ne pas accorder trop d'importance aux paroles d'une jeune fille, parce que si Amalia croyait chercher je ne sais quoi, en réalité, elle cherchait uniquement l'amour ; quand elle l'aurait trouvé, la foi ne lui manquerait pas.

" Tu verras", dit-il à Gioachino.

Celui-ci répondit :

" Je verrai, mais peu m'importe ; pour moi, ce qu'Amalia doit trouver, ce n'est pas la foi, c'est un mari."

Il y avait dans le passé de Federico, dans sa vie dissipée de célibataire, quelques épisodes qui faisaient honneur à sa nature. Gioachino et Romolo les racontaient en détail et avec force commentaires élogieux à la plus belle fille de l'univers, sans en omettre un seul. Mais, comme ils ne trouvaient pas suffisante la série des belles actions qui figurait réellement à l'actif de leur candidat, ils ne se gênaient pas pour lui en attribuer généreusement quelques autres qu'ils dérobaient au besoin à autrui. Amalia se contentait de répondre qu'elle n'aurait jamais cru capable de toutes ces prouesses un pareil fat !

" Il est capable de tout, ce fat ! affirmait Romolo, même d'être modeste... Un jour..."

On devine qu'un jour Federico avait accompli une prouesse, digne des temps héroïques, sans le dire à âme qui vive.

" Comment donc l'avez-vous su ?

—On ne parlait pas d'autre chose au cercle, s'écria Gioachino ; vous savez bien qu'on ne peut rien tenir caché ; quand l'homme ne parle pas...

—Quand l'homme ne parle pas, interrompit Amalia avec ironie, les chevaux parlent... Le monde est rempli de gens modestes à la façon de M. Federico, de gens qui savent cacher leur vanité pour mieux spéculer dessus. Au contraire, cette vanité naïve, qui se contente de cinq pour cent, devient toujours plus rare ; les gens modestes réclament vingt et trente, sinon davantage."

Cette distinction plut singulièrement à Gioachino.

" Bravissima ! dit-il. Moi, par exemple, je suis ainsi fait : si une chose me flatte, je le laisse entendre ; si un éloge me revient, je le réclame, parce qu'il est à moi ; voilà la vraie justice."

Et Gioachino se félicita d'avoir été toute sa vie juste de cette façon.

Amalia avait fait aussi ses réflexions sur cette question de la modestie, et elle ne voulut pas laisser ignorer l'opinion incontestablement juste, mais peut-être trop juste, qu'elle s'était formée.

" Et la modestie des grands hommes ! s'écria-t-elle, belle modestie ! Voyons ; quel mérite y a-t-il à ne pas mendier une parcelle de louange, quand tous concourent à vous la faire savourer, assaisonnée à toutes les sauces, heureux si vous daignez l'agréer ?... Quel mérite y a-t-il à cacher l'amour-propre éveillé par cette louange, quand de cette dissimulation, de ce mensonge, on vous fait une vertu nouvelle, qu'on vous met sur le dos à tout prix ?

— Il n'y a aucun mérite, dit Gioachino.

—La modestie, conclut Amalia, est une vertu de luxe ; nous autres, pauvres gens, nous ne pouvons nous la permettre ; elle coûterait trop cher à notre vanité ; les riches qui ont de l'orgueil à revendre peuvent au contraire être modestes...

—Nous autres, pauvres gens, nous ne pouvons nous la permettre," répéta Gioachino enchanté.

Romolo, qui avait écouté ce dialogue en souriant, et sans y prendre part, trouva moyen de ramener la conversation sur Federico pour vanter de nouveau ses qualités. Amalia, à son tour, l'écouta tranquillement tout en faisant du bout des lèvres une grimace.

" Toutes ces réflexions sur la modestie, conclut ensuite Amalia, nous les avons échangées en parlant de Federico, qui est un fat et n'a pas véritablement de péché, de fausse modestie sur la conscience ; ne faites pas signe que non, monsieur Romolo, personne ne m'ôtera de la tête que votre protégé est un fat.

—Je vous dis que non.

—Je vous dis que si ; n'avez-vous pas remarqué comme il lit toutes les déclarations anonymes qu'il reçoit ?

—Parce qu'il est persuadé que c'est une plaisanterie de ses amis, dit Gioachino.

—Il en est bien persuadé ? demanda la jeune fille.

—C'est mon opinion...

—Est-ce vraiment une plaisanterie ?

—Je crois que non, s'empressa de dire Romolo, Federico est un beau jeune homme, riche...

—Que sa beauté lui vaille une déclaration, voilà qui m'étonne ; mais s'il est riche, cela ne m'étonne plus."

Romolo était à la torture. Il essayait tantôt la louange, tantôt la jalousie, et ne savait plus quoi essayer ; et pourtant, en dépit de cette malveillance absurde de la jeune fille envers Federico, ses doctrines sur l'amour continuaient à lui répéter que ces deux-là étaient faits l'un pour l'autre. Il voyait bien d'ailleurs que l'ingénieur n'avançait guère dans ses affaires.

Malheureusement, Federico ne se montrait plus ; les deux complices avaient beau lui expédier, par l'intermédiaire du journal, les phrases les plus propres à le tenter, il ne vint jamais chez les Trombetta en faire la lecture. Ce système d'abstention avait au moins l'avantage de modifier insensiblement l'opinion bizarre d'Amalia sur la vanité du jeune homme ; mais il avait l'inconvénient de retarder le rapprochement de ces deux natures, en apparence si antipathiques l'une à l'autre, que Romolo désirait tant voir s'atteler au même char matrimonial. En outre, il était impossible de vérifier si Amalia continuait pour son compte le jeu de cette correspondance qui l'amusait tant. Ils s'étaient flattés d'avoir entamé une curieuse partie de dames, dans laquelle il ne devait pas être difficile, par une fausse manœuvre, de faire découvrir la belle adversaire ; mais la fatalité s'en mêlait, ce paresseux de Federico ne trouvait pas la chose de son goût, restait muet et cachait ainsi le damier.

Pendant que durait l'incertitude et que la partie entamée par les deux vieillards était continuée de mauvaise grâce dans l'obscurité, Federico vint un beau soir et lut, dans les *Nouvelles de la Bourse*, avec sa nonchalence moqueuse habituelle :

" Je sais que vous faites exécuter des fouilles pour déterrer un trésor
" caché ; vous êtes riche et vous pouvez vous passer cette fantaisie,
" parce que naturellement vous ne trouverez rien. Fait-il autre chose,
" l'homme qui, depuis des siècles, court après la vérité, qu'il n'attein-
" dra jamais, sinon de chercher un trésor inutile, en oubliant l'amour,
" qui est sa vraie richesse ?"

Gioachino sourit en regardant Romolo.

" Je reconnais le style d'Amalia, lui dit-il à voix basse.

—La sotte ! murmura Amalia, mais sans conviction.

—Est-il vrai que vous ne trouvez pas votre trésor ? demanda le docteur Rocco.

—C'est faux ; avant-hier j'ai envoyé un poinçon de l'âge de bronze...

—Qu'est-ce qu'un poinçon de l'âge de bronze ?

—Avant-hier je ne le savais pas moi-même ; j'ai pris des informations et on m'a dit à peu près que c'est une aiguille à coudre... dont se servent les paléontologistes pour faire concurrence à la machine Howe à deux fils."

Il prononça cette dernière phrase avec une ironie marquée.

" Vous n'appréciez pas les savants ? demanda Amalia.

—Je méprise leur science impuissante.

—Qui vous dit qu'elle soit impuissante ?

—Je n'en sais rien ; je suis un ignorant, moi, un profane... mais je pense qu'avec un plongeon dans le Naviglio ou avec un saut du quatrième étage, un crétin peut en savoir plus qu'un médecin, que l'astronome et que le philosophe.

—Il croit à une autre vie !" pensa Amalia.

Bientôt après, arriva l'ingénieur. Federico resta encore quelques minutes sans prendre une part active à la conversation, puis se retira.

Pendant toute la soirée, Romolo ne put s'ôter de la tête certaines paroles qui lui paraissaient d'une profondeur vertigineuse :

" L'homme cherche inutilement la vérité depuis des siècles et oublie " l'amour, qui est sa vraie richesse."

Il les répéta en secret à Gioachino, qui convint de bonne foi que, dans cette maxime, on pouvait voir l'abrégé de l'histoire spirituelle de l'humanité... et quelque autre chose encore.

" Par exemple ?

—Par exemple, dans le cas présent... dans la bouche d'une jolie fille... adressées à un jeune homme qui n'est pas laid... ces paroles... Est-ce que je m'explique bien ?"

Il s'expliquait très bien, mais il était dans l'erreur. En effet, à peu près au même moment, Amalia, après avoir beaucoup réfléchi à ces mêmes paroles, relevait sa petite tête superbe pour affirmer que c'était des paroles menteuses, et pour répéter que celle qui les avait écrites était une sotte, cette fois avec conviction.

Ce n'était pas elle qui les avaient écrites, mais c'était elle qui devait répondre de cette façon.

Quoi qu'il en soit, les deux collaborateurs aux noces d'Amalia, ayant pris à part le malheureux ingénieur, se crurent en devoir de le préparer adroitement à recevoir avant peu un coup assassin.

" Comment vont les affaires avec la jeune fille ?

—Très bien, répondit Enea. Tous les jours je fais une découverte qui me promet une nouvelle félicité... Vous savez qu'elle est belle, vraiment belle.

—Ceci, on le sait, dit Gioachino, ou au moins on se l'imagine, mais...

—Il n'y a pas de *mais;* elle est très belle ; le corps humain obéit à certaines lois de symétrie et de correspondance ; il a son architecture propre et il est impossible de s'y tromper. De même qu'on reconstitue un *megatherium* avec une mâchoire ou un édifice antique avec un fragment de l'architrave, de même on peut deviner une belle fille tout entière d'après certaines indices...

—Lui as-tu déclaré ta flamme ?

—Pas encore ; je veux lui donner le temps de m'étudier, comme je l'étudie moi-même, sans trouble.

—Et tu crois qu'Amalia travaille secrètement à deviner, d'après ton fragment d'architrave, ton architecture cachée, à reconstruire le *megatherium* qu'on veut lui donner pour mari ?

—Je ne dis pas cela, s'écria Enea en riant aux éclats, mais vous m'avez demandé si cela va bien, et moi, je vous réponds que cela va très bien ; je suis très content d'Amalia...

—As-tu remarqué son nez ? demanda Gioachino ; ne te semble-t-il pas qu'il présente une certaine obliquité ?

—C'est une calomnie ; il est droit comme son jugement.

—Cependant, la foi lui manque, objecta Romolo ; elle ne croit à rien et te donnera peut-être des fils sceptiques... Heureusement que l'éducation...

—Je la préfère ainsi, interrompit Enea ; je crois, moi, et cela suffit. Il vaut mieux que la mère de mes enfants doute ; mes enfants auront ainsi cet équilibre des facultés religieuses, qui, avec la réfléxion, forme la vraie conscience, si rare aujourd'hui."

Romolo, vaincu, regarda Gioachino, et tous les deux réunirent leurs dernières forces dans un éclat de rire.

Une catastrophe imprévue fit du lendemain un jour mémorable.

A l'heure de la réunion du soir, pendant que tous les habitués de la maison Trombetta étaient groupés autour du foyer, très anxieux sur le compte du docteur Rocco, qui manifestait une envie démesurée de renouer son éternelle querelle avec un dieu minuscule, pour prouver irréfutablement à tous que la raison était de son côté, dans ce moment critique entra l'ingénieur, un journal à la main.

Il riait, parlait, saluait et depliait en même temps son journal.

" Ecoutez, s'écria-t-il, la plaisanterie fait du chemin ; ils ont commencé par Federico, à présent ils s'attaquent à moi, mais d'une façon si drôle, si drôle, si drôle, que je n'y comprends pas un traître mot..."

Ce triple appel à la curiosité des assistants ne fut pas inutile ; il servit d'abord à donner le temps à l'ingénieur de trouver ce qu'il cherchait.

" J'y ai pensé mieux, lut-il avec lenteur ; les riches ont toujours un " trésor à chercher : la meilleure partie d'eux-mêmes qui est longtemps

" cachée à tous les hommes. La vérité absolue est trop haut, et " l'amour peut-être trop bas ; mais la vertu laborieuse est amour et " vérité tout ensemble ; regarde autour de toi et en toi-même, com- " bien d'or caché ?"

Aux premiers mots d'Enea, Romolo remarqua que la plus belle fille de l'univers, qui était occupée à verser le café, en laissait tomber quelques goutes, et aux derniers, quand elle s'approcha de lui et lui présenta sa tasse, Romolo constata qu'elle était devenue très pâle, et qu'elle avait oublié de lui tendre le sucrier.

" Je jure que je n'y comprends pas une syllabe, disait l'ingénieur ; je regarde autour de moi, et, de l'or caché, je n'en vois pas du tout... s'il s'agissait de Federico, qui fait chercher un trésor, on comprendrait ; mais moi, qu'ai-je à voir là-dedans ? L'écrivain anonyme assure y avoir pensé mieux ; s'il y avait pensé seulement bien, il aurait mieux écrit."

Comme personne ne lui donnait la réplique, il continua ses commentaires ingénieux jusqu'au moment où le docteur Rocco, de sa voix de tonnerre, annonça un orage, qui tomba avec une violence terrible sur la bêtise humaine en général et sur la stupidité incurable de certaines gens soi-disant raisonnables en particulier.

D'habitude, lorsque le docteur Rocco inondait de cette façon les assistants, ceux-ci n'avaient rien de mieux à faire que de s'abriter sous la gouttière du silence, en attendant que l'ouragan prit fin ; mais, ce soir-là, l'ingénieur Enea fut le seul à user de cette précaution.

Gioachino et Romolo s'étaient rapprochés et causaient à voix basse.

—C'est Federico qui a envoyé cette lettre à Enea.

—Oui, c'est Federico, mais pourquoi l'a-t-il envoyée ?

—Ou au moins qu'il soupçonne...

—Ah ! il n'y a donc plus de doute ?" soupira doucement une petite voix féminine.

C'était Amalia.

" Que dites-vous, signorina ?

—Je dis que si vous avez compris, M. Federico sait tout.

—Tout quoi ?

—Que c'est moi qui lui ai écrit."

Les deux amis ne pouvaient lui expliquer comment ils avaient dû deviner, pour la convaincre que Federico, à leur avis, n'était pas en droit de la soupçonner ; aussi Romolo demanda-il, feignant la stupeur :

" Vous lui avez écrit... c'est toujours vous qui lui avez écrit ?

—Non, seulement quelquefois.

—A la bonne heure ! Il y avait souvent, en effet, des contradictions

dans les lettres ; Federico doit être persuadé que ses correspondants anonymes sont deux ; donc...

—Il est inutile de chercher à me consoler ; j'ai fait la sottise et j'ai la punition que je mérite. La première fois que je verrai M. Federico, je lui demanderai pardon, je rougirai, et tout sera fini."

L'ouragan du docteur Rocco durait encore, et l'ingénieur continuait à rester stoïquement sous la gouttière.

" Mais non, mais non, insista Gioachino, Federico a envoyé la lettre à l'ingénieur ; donc il le soupçonne d'être un de ses deux correspondants."

A cette dernière phrase, Amalia sursauta. Elle fut saisie subitement d'une idée qui ne lui était pas encore venue.

" Donc... alors... balbutia-t-elle."

Et elle se couvrit les yeux en faisant un geste de désespoir.

" Qu'y a-t-il ? demanda Gioachino stupéfait.

—A présent tout est clair, répondit Amalia d'un ton de dépit ; pour M. Federico je suis un des correspondants et l'ingénieur est l'autre... peut-être. Il croira que nous sommes d'accord... et ce n'est pas vrai."

La pensée d'avoir Enea pour complice parut lui rendre insupportable la responsabilité qu'elle était résignée à endosser toute seule.

Les deux vieillards voulurent ajouter quelque chose, mais le docteur Rocco avait remisé son cyclone, l'ingénieur respirait librement, le soleil brillait de nouveau ; hélas ! c'était une illusion ; la plus belle fille de l'univers présenta ses excuses à la société et se sauva dans sa chambre. Le soleil avait disparu et l'ingénieur Enea soupirait.

Ce soir-là, avant d'éteindre la lumière, Gioachino dit à Romolo :

" Ce qui afflige le plus Amalia, c'est que Federico la croie complice d'Enea.

—J'en suis fâché pour Enea.

—Moi aussi, répondit Romolo.

—Mais il y a un moyen de sauver Amalia de ce soupçon *injurieux*.

—Oui... oui... *injurieux*.

—De ce soupçon et de l'autre. A présent, pour qu'Amalia sorte de là blanche comme neige, il nous suffira d'aller dire à Federico que ces deux inconnues, c'est nous.

—Certainement l'enfantillage est de nous... mais dis-moi un peu, comment a fait Federico pour deviner que la plaisanterie venait de la maison Trombetta ?

—Je voulais te le demander : comment a fait Federico ?"

XIV

Comme il s'agissait de laver de tout soupçon la plus belle fille de l'univers, on comprend qu'il n'y avait pas de temps à perdre.

Romolo et Gioachino furent debout plus tôt que d'habitude, et, en vaquant aux soucis de leur toilette, ils avaient l'air résigné et piteux de deux victimes en train de s'entourer de guirlandes pour le sacrifice.

" Nous allons en voir de grises, soupira Gioachino. Cet écervelé est capable de nous tancer d'importance, comme de vrais écoliers que nous sommes.

—Nous ne l'avons pas volé, puisque c'est nous qui avons commencé la farce, ou plutôt, c'est moi qui l'ai commencée.

—C'est vrai, c'est toi qui l'ai commencée ; moi, je m'en suis à peine occupé ; je t'ai suggéré seulement la façon ingénieuse d'écrire ; mais l'idée est bien de toi..."

Gioachino eut un remords, se mit à rire et ajouta :

" Allons donc ! la farce est de tous les deux ; j'en veux ma part aussi, moi. Te semble-t-il que le nœud de ma cravate soit bien fait ?

—Il me semble que oui.

—Tu ne le regardes même pas !"

Gioachino n'aurait jamais consenti à jouer le rôle de victime expiatoire sans être convenablement enguirlandé.

Un dernier coup d'œil au miroir, et les deux hommes sortirent.

Ils marchaient très vite, sans échanger une parole, et arrivèrent bientôt à destination.

Ils trouvèrent Federico assis devant une grande table couverte de livres et de certains ustensiles de l'autre monde, tous de pierre et de terre cuite.

" Qu'est-ce que c'est que ça, demanda Gioachino.

—Mon trésor, répondit Federico en riant, le fruit des fouilles d'une semaine. Chaque dimanche, il m'en arrive une cargaison pareille. Voici un autre poinçon de l'âge de pierre et voilà, au contraire, une espèce de terrine qui servait jadis de marmite ; là-bas, dans ce coin, d'autres marmites, toutes de l'époque des palafittes.

—Des palafittes ?

—C'est juste ; vous ne savez pas ce que c'est. Eh bien, apprenez que les palafittes sont ou plutôt étaient des cabanes coniques en pisé, avec clayonnage d'osier, couvertes de chaume et percées au sommet d'un trou central pour le passage de la fumée.

—Où as-tu pris tant de sciences ?

—Dans les livres. Ce n'est pas difficile ; avec un peu de bonne volonté, en quelques semaines, celui qui veut faire bonne figure dans le monde, peut se donner un très beau vernis de science.

—Ah ! tu étudies la géologie à présent ?

—Je n'étudie rien, je m'amuse. La première fois que les savants vinrent visiter mes fouilles, ils avaient une attitude qui me faisait trembler pour mes pauvres débris. Je me disais : " Peut-être ne sont-" ils pas encore assez vieux ou se sont-ils mal conservés !" Maintenant, quand ils viennent, j'éprouve un certain plaisir à leur prouver qu'en quelques semaines on peut reconnaître un poinçon de l'âge de bronze sans se donner de l'importance. Ils me regardent avec stupéfaction ; moi, je ris et ils ne me font plus trembler ; je dirai même qu'ils me font pitié. Mais laissons là ces plaisanteries. Je vois sur vos physionomies graves que vous avez des choses graves à me raconter.

—Nous venons nous confesser, dit Gioachino d'un air contrit ; nous venons te demander l'absolution. J'espère que tu nous traiteras avec les égards que méritent nos futurs cheveux blancs... L'inconnu qui t'a écrit tant de lettres mystérieuses dans la *Revue de la Bourse*, c'est nous, Romolo et Gioachino.

—Et pourquoi venez-vous me le dire ? demanda Federico distraitement.

—Parce que tu as tout compris.

—J'ai compris que les inconnues sont deux.

—En effet, l'une s'appelle Romolo et l'autre Gioachino.

Et laquelle des deux, Romolo ou Gioachino, a écrit la dernière lettre arrivée tantôt ?"

En disant ces mots, Federico montrait un journal déplié sur la table. Les deux conspirateurs se regardèrent ; la petite trame se rompait encore une fois dans leurs mains.

" Voyons, insista Federico, qui de vous l'a écrite ?"

Gioachino aurait voulu s'écrier bravement : *Moi !* Mais le courage lui manqua de jouer un jeu aussi risqué, et il resta coi.

" Confessez la vérité ! dit le jeune homme ; vous êtes envoyés par *elle*... pour détourner mes soupçons, croyant qu'il y a un soupçon ; mais il y a certitude.

—Je te jure qu'elle ne nous a pas envoyés, s'écria Gioachino.

—C'est donc bien *elle !*

—Tu n'en étais pas sûr ?

—Si ; mais je suis content de l'apprendre de votre bouche... et l'autre, c'est l'ingénieur ?

—Ah ! ceci, non ! s'écria Romolo ; l'autre c'est nous, et me voici prêt à en donner les preuves.

—Comment ?

—En te répétant de mémoire une lettre que tu n'as pas lue dans la maison Trombetta et qui commence par un hendécasyllable : *Devi sapere, Federico amato...*

—*Che non te vidi martedi passato...*", ajouta Gioachino.

Federico resta un moment songeur, puis il dit gaiement :

" Si l'ingénieur n'y entre pour rien, tant mieux ; je pardonne volontiers à *elle* et à vous ; cela m'agaçait de servir de jouet à deux fiancés, pour tuer le temps qui les sépare du *jour heureux...* Pourquoi me regardes-tu de cet air, Romolo ?

—Ils ne sont pas encore fiancés répondit celui-ci... Si tu voulais !

—Non, je ne veux pas, riposta Federico, et elle ne veut pas davantage ; je te l'assure, moi, je lui suis antipathique ; elle ne peut me souffrir, elle me hait ; et, d'ailleurs, maintenant, je suis amoureux des marmites de l'âge de pierre."

Romolo sourit et ne dit rien.

" Ah çà ! pourquoi vous êtes-vous moqués de moi, vous autres ? demanda tout à coup Federico.

—Et toi, comment as-tu fait pour deviner que la plaisanterie venait de la maison Trombetta ?

—Ce n'était pas difficile à soupçonner ; les inconnues se contredisaient, donc elles étaient deux ; la seconde ne pouvait avoir eu l'idée de se servir du journal sans l'avoir vu faire à la première ; et puis, je ne lisais les lettres que chez les Trombetta.

—Ce n'est pas une preuve, fit observer Gioachino ; les amis du cercle, sachant ce qu'ils t'écrivaient, pouvaient s'amuser à compliquer les choses pour la contradiction."

Federico sourit.

" J'ai pensé aussi à cela ; et savez-vous ce que j'ai fait ? Je me suis écrit une lettre moi-même, en exposant une certaine maxime sur les trésors cachés, sur la vérité et sur l'amour...

—Elle n'était pas d'Amalia ?

—Non ; elle était de moi. Je vins alors vous trouver. Je la lus devant vous et devant la jeune fille philosophe, et, le lendemain je reçus la réponse. La philosophie avait trahi la jeune fille."

Gioachino se frappa le front.

" Maintenant, à votre tour, dit Federico ; pourquoi m'adressiez-vous des déclarations d'amour ?

—Parce que nous voulions te voir amoureux de quelque femme, plongé jusqu'au cou dans une intrigue qui t'aurait arraché à ton spleen, à ton découragement.

—Et la jeune personne, pourquoi écrivait-elle ?

—Je l'ignore.

—Je l'ignore, répéta Romolo. Tu devrais aller le lui demander toi-même.

—Je le sais, moi, dit Federico. Elle m'écrivait par haine instinctive, pour mortifier ma vanité et aussi pour me donner quelque

bonne petite leçon de philosophie... c'est son fort, la philosophie. Je ne serai pas moins généreux qu'elle ; je ne lui demanderai rien et ne lui dirai rien. Dites-lui que j'ai trouvé la farce pleine d'esprit et que je lui pardonne de tout mon cœur ; et n'en parlons plus... A propos, savez-vous la nouvelle ?

—Quoi ?

—Qu'est-ce ?

—La banque de... a fait faillite et je perds un peu d'argent... c'est la première fois que cela m'arrive.

—Tu perds beaucoup ?

—Je ne sais pas combien, mais ce doit-être peu de chose.

—Comme tu nous dis cela tranquillement ?

—Veux-tu que je pleure pour te le dire ?"

Au moment de partir, Gioachino se frappa le front encore une fois et revint sur ses pas.

" Montre-moi ce que t'écrit Amalia.

—Je ne comprends pas, dit Federico hypocritement.

—N'as-tu pas dit avoir reçu tantôt le journal ?

—Le voici : c'est le *Fanfulla*, auquel je suis abonné ; il n'y a rien d'écrit.

—Ah ! le brigand ! s'écria Gioachino ; il nous a joués.

—Ah ! le bandit ! s'écria Romolo ; il nous a pris au piège."

Federico riait à gorge déployée.

En chemin, Gioachino dit à Romolo :

" Ce jeune homme a plus de jugement à lui tout seul que nous deux ensemble ! Si la semaine prochaine on vient me dire qu'il est devenu un géologue illustre, je répondrai que je le savais depuis longtemps."

Romolo soupira pour toute réponse.

" Qui sait combien il a perdu dans la faillite de la banque de... ? murmura-t-il peu après.

—Qui le sait ? répéta Gioachino. Je parie qu'il ne le sait pas lui-même. Cela me plaît, à moi, de voir les hommes plus grands que l'argent."

Ce soir-là, aussitôt qu'Amalia fut seule avec ses vieux amis, elle demanda, anxieuse :

" Eh bien ?

—Eh bien, répondit Romolo mélancoliquement, nous l'avons vu ; nous lui avons parlé, il sait tout ; la plaisanterie l'a amusé, il en rit."

Amalia resta un moment rêveuse.

" Sait-il au moins distinguer les lettres que j'ai écrites de celles de... l'autre ?

—Il est probable que non ; mais si cette distinction vous paraît nécessaire, il n'est pas difficile... parce que cette *autre* inconnue..."

Le très long Romolo aurait commis un coq-à-l'âne incommensurable, si le petit Gioachino, se plaçant tout près de lui et laissant tomber ses bras, ne l'eût pincé au-dessus du mollet.

Ainsi averti, Romolo laissa la phrase au point où il l'avait amenée, et ce fut Gioachino qui la lança en avant avec une légère variante :

"... Parce que, si cette autre inconnue ne parle pas, vous, signorina, vous pourrez toujours parler, dire quelles sont vos lettres, renier les autres."

Amalia, véritable image de la résignation, baissa la tête et réfléchit longtemps.

—C'est ce que je ferai, dit-elle enfin. M. Federico n'avait donc pas soupçonné la complicité de l'ingénieur?

—Il l'avait soupçonnée, répondit Romolo, mais nous lui avons dit que...

—Que ca n'était pas l'ingénieur, interrompit Gioachino, d'autant plus que, désormais, il n'y aurait plus de sel à continuer la plaisanterie et que l'*autre* écrit encore...

—Elle écrit encore ?

—Tous les jours les mêmes phrases.

—Et qu'en pense Federico ?

—Je l'ignore. Il attend probablement qu'elle se dévoile... ce qui ne peut tarder."

Romolo profita du premier moment pour dire avec une espèce de terreur à Gioachino :

" En as-tu débité des mensonges !"

Et Gioachino, s'allongeant de deux bons pouces, répéta avec cynisme :

" En ai-je débité des mensonges !"

La plus belle fille de l'univers fut toute la soirée distraite et préoccupée. Elle attendait Federico, et quand elle fut certaine qu'il ne viendrait pas, elle rentra dans sa chambre en pensant :

" Ce sera pour demain."

Mais Federico ne vint ni le lendemain ni les jours suivants.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Guérison de la rage.—Le Pacifique Canadien.—Le savant centenaire. —Papier au Tonkin.—Instruments de travail de l'abeille.

En commençant cette année de revue scientifique, je tiens à consigner deux faits historiques, deux évènements de la plus haute importance, que la science a eu à enrégistrer pendant le cours de l'année 1885. L'un de ces évènements concerne particulièrement le Canada, c'est l'achèvement du chemin de fer interocéanique, le Pacifique Canadien. L'autre intéresse au plus haut point l'humanité tout entière, c'est la dernière découverte de M. Louis Pasteur, la guérison de la rage. Je commencerai par celui-ci, me bornant à résumer un article publié par le *Herald* de New-York sous le titre de : "L'événement de 1885"; et à reproduire un rapport officiel de M. E. Wasserzug, préparateur au laboratoire de M. Pasteur, à Paris.

***

Parmi les évènements historiques de l'année 1885, dit le *Herald*, il en est un qui, lorsque le cours du temps aura tout réduit à ses justes proportions, restera probablement comme l'évènement caractéristique de cette année. Nous voulons parler de la découverte par M. Pasteur d'un remède contre l'une des plus terribles maladies qui affectent l'humanité, maladie d'autant plus effrayante qu'elle était réputée jusqu'ici incurable.

Le *Herald* rappelle que M. Pasteur avait déjà mérité les plus grands honneurs pour ses travaux précédents. Des économistes, qui ne sont pas habitués à prodiguer des éloges exagérés, ont dit que ses découvertes pour la prévention des maladies affectant les animaux domestiques et les vers-à-soie ont déjà procuré à l'agriculture et à l'industrie des avantages suffisants pour couvrir la prodigieuse indemnité de guerre payée par la France à l'Allemagne. Mais la dernière découverte du savant ne saurait être évaluée en argent. Elle est supérieure à toute évaluation matérielle possible, et il l'a donnée gratuitement au monde.

Rapport de M. Wasserzug.

Tout le monde sait que quatre enfants de Newark, mordus le 2 décembre 1885 par un chien enragé, ont été envoyés en France pour y subir le traitement de M. Pasteur contre la rage. Depuis ce temps, un autre malade, nommé Kauffman, est arrivé d'Amérique. Il ne sera pas probablement le dernier qui viendra demander les secours du savant français contre un mal réputé jusqu'ici incurable.

Il n'est pas inutile d'indiquer d'une manière précise, d'après des renseignements pris au laboratoire même de M. Pasteur, la manière de traiter les personnes mordues. Il me semble tout simple de suivre ce qui a été fait sur les quatre petits enfants. Ces enfants sont arrivés à Paris le 21 décembre. Le soir même, ils étaient amenés au laboratoire de la rue d'Ulm, et M. Pasteur se déclara prêt à les inoculer immédiatement, bien que les inoculations se fassent ordinairement vers onze heures du matin, chaque jour par M. le Dr Grancher, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris; car M. Pasteur, n'ayant pas ses grades de docteur en médecine, ne peut, d'après la loi française, traiter aucun malade humain, ni faire sur un homme aucune opération médicale. Il ne peut donc légalement inoculer lui-même.

La matière à inoculer se compose de bouillon de veau parfaitement pur, exempt de tout microbe, et dans lequel on a délayé un peu de moelle rabique de lapin. Il faut donc préparer soigneusement le bouillon et la moelle. Le bouillon se prépare d'après des méthodes bien connues avec de la viande de veau que l'on fait cuire dans de l'eau. On le met ensuite dans des ballons de verre à long col que l'on ferme hermétiquement en chauffant le col à la lampe. Ces ballons sont, après cela, portés pendant une demi-heure à 115° C. (240 F.) sous pression, dans un autoclave analogue à la marmite de Papin et des physiciens.

Cette ébullition a pour but de détruire entièrement les germes que le bouillon peut contenir. Pour plus de sûreté, on laisse ensuite les ballons à l'étuve de 35 degrés C. (95 F.) Les germes se développent si la stérilisation n'est pas achevée, et le bouillon devient trouble. Quand il reste clair, on peut le transvaser en prenant des précautions de propreté excessive, qu'il serait trop long de décrire, dans d'autres petits ballons connus sous le nom de "ballons Pasteur," ou dans un récipient quelconque.

Pour avoir de la moelle, on trépane chaque jour au laboratoire deux lapins au moins. Pour cela, l'animal est étendu sur une planche à dissection et solidement attaché par les quatre membres, puis on l'endort en lui faisant respirer du chloroforme. On reconnait qu'il est endormi quand sa respiration se fait régulièrement, et qu'ayant perdu connaissance, il ne peut s'opposer à cette respiration par des mouvements saccadés. On fend alors la peau du crâne à la partie supérieure par une fente longitudinale. On enlève à l'aide de l'instrument de chirurgie qu'on appelle le trépan, une rondelle du crâne en ayant bien soin de ne pas toucher aux membranes de l'encéphale. Il faut pour cela beaucoup d'habileté qu'on acquiert par l'habitude.

Cela fait, on inocule à l'aide d'une petite seringue Pravas sous la première membrane, ou dure-mère, un peu de bouillon rabique que l'on a en réserve. On recoud la plaie et on laisse le lapin se réveiller. Au réveil, il semble tout aussi insoucieux qu'avant l'opération. Après l'inoculation d'un bouillon très virulent, la rage se déclare sûrement chez le lapin au bout de six jours. Deux ou trois jours après, l'animal meurt par suite d'une paralysie complète.

On prend alors sa moelle en ayant soin de n'y mettre aucun germe étranger, et on la suspend dans des flacons spéciaux bien stérilisés et renfermant de la potasse caus-

tique pour bien dessécher l'air intérieur. Ces flacons sont placés dans une chambre tenue rigoureusement à 20 degrés centigrades (68 F.) Cette exposition à l'air sec et à une température constante, a pour but d'amener l'atténuation du virus rabique contenu dans ces moelles, suivant le temps que les moelles restent à l'air sec. Par exemple dans un, deux, trois, dix, quinze jours, on a ce que M. Pasteur appelle "des moelles de un, deux, trois, dix ou quinze jours", et de moins en moins virulentes. Quand on veut s'en servir, on en coupe des rondelles d'un centimètre environ qu'on mélange dans un verre avec du bouillon en quantité convenable pour pouvoir servir à quatre ou cinq personnes.

Le premier soir, chaque enfant reçut une demi-seringue Pravas de bouillon avec de la moelle de treize jours. Une grande personne reçoit chaque fois trois quarts de seringue, ou une seringue entière. Le lendemain matin à onze heures, chaque enfant reçut une demi-seringue de bouillon à moelle de douze jours, et depuis ce second jour ils viennent tous les matins au laboratoire recevoir l'inoculation. Chaque jour on prend de la moelle plus jeune d'un jour. On arrivera ainsi à leur inoculer, au bout de dix ou onze jours environ, de la moelle d'un à deux jours, qui donne certainement la rage à un lapin par trépanation au bout de six jours. Elle ne fera aucun mal aux enfants et les guérira au contraire, car les inoculations antérieures les ont préparés à recevoir sans inconvénient la moëlle la plus virulente. La première moelle de treize jours ne tuerait pas un lapin, celle de six ou sept jours les tue au bout de quinze jours et ne fait rien à l'enfant. Le traitement dure environ dix jours.

L'inoculation se fait sans autre douleur que celle produite par la piqûre de l'aiguille très fine qu'on enfonce dans la peau du côté—un jour à droite, l'autre jour à gauche. Au bout de quelques jours les enfants mêmes supportent la piqûre sans pleurer. Il n'y a aucune inflammation ni rougeur si ce n'est, peut-être, le dernier jour, après l'inoculation de la moelle la plus virulente ; mais elle n'est pas douloureuse. Pendant le traitement, les malades peuvent sortir et faire ce qui leur plaît. Il suffit de ne se livrer à aucun excès.

La méthode de M. Pasteur consiste donc à inoculer dans l'organisme un virus qui se développe beaucoup plus vite que le virus donné par le chien enragé. Ce dernier, en effet, se développe au plus tôt chez les lapins, par trépanation, en quinze ou vingt jours, et celui de M. Pasteur en six. Quand le traitement est fait à temps, le virus inoculé empêche le développement du virus rabique, et par conséquent le rend inoffensif.

Le plus souvent un traitement ne sera pas trop tardif, car on cite des cas où l'incubation naturelle de la rage a demandé deux ans avant de se faire. En moyenne, la rage se déclare ou bout de quarante jours au moins, ce qui donne, en général, le temps de venir se faire soigner par M. Pasteur après la morsure. N'y aurait-il pas un avantage, au lieu de venir de tous les points du globe chez M. Pasteur, que chaque pays, l'Amérique en particulier, possédât un hôpital spécial pour les enragés ?

Nous avons tenu à avoir sur ce point l'avis même de l'illustre savant. Plusieurs villes de France et de l'étranger, nous a dit M. Pasteur, lui ont demandé de créer des établissements pour l'application de son traitement préventif contre la rage. La fondation de ces établissements est pour le moment prématurée. En tous cas, il suffirait d'un seul établissement dans chaque pays, comme l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie et les Etats-Unis. Les indigents y seraient amenés aux frais des municipalités qui pourvoiraient à leur entretien pendant leur séjour—et même un seul établissement à Paris suffirait à toute l'Europe.

M. Pasteur insiste beaucoup sur ce point. Les observations faites jusqu'à ce jour

sur près de cent cinquante personnes (jusqu'ici on a inoculé au laboratoire 125 personnes, et leur nombre augmente chaque jour) ont montré que le traitement, préférable, il est vrai, aussitôt après la morsure, est encore efficace lorsque la morsure a eu lieu depuis quinze jours environ, même quand il n'y a pas eu cautérisation. Si ce résultat se vérifie par la suite, ce qui est fort à espérer, on voit qu'on pourrait venir à Paris même assez tôt de l'Amérique ou des frontières de la Russie. Les frais de voyage de tous les malades seraient bien moins élevés que ceux nécessités par la création des hôpitaux.

De plus, cette création ne peut se faire immédiatement pour plusieurs raisons. Si l'on voulait obtenir soi-même le virus de M. Pasteur, bien que la méthode soit très simple et très pratique, il faudrait plus de deux ans pour cela. En effet, M. Pasteur est parti de la rage du chien qui tue un lapin en quinze jours, au minimum ; en passant de lapin en lapin, il a obtenu des moelles tuant au bout de douze jours, puis au bout de huit jours, par exemple après vingt ou vingt-cinq passages de lapin à lapin.

Ce seul résultat demande donc près d'un an d'expériences continuelles. Il se maintient pendant vingt ou vingt-cinq passages, et l'on arrive à tuer au bout de sept jours ce qui se maintient jusqu'au quatre-vingt-dixième passage. En ce moment, M. Pasteur en est au quatre-vingt-dix-neuvième passage, et l'incubation est de six jours. Il a commencé en novembre 1882 toutes ces expériences, qui ont duré ainsi trois ans.

Il pourrait, il est vrai, envoyer des moelles rabiques, ce qui jusqu'à présent semble peu praticable ; mais surtout, le grand inconvénient, c'est qu'il n'existe pas en dehors de M. Pasteur et de son laboratoire, une seule personne au monde capable d'entreprendre sûrement le traitement. Il faut avoir un aménagement spécial, un nombre très considérable d'animaux, et surtout un personnel infatigable et sûr, car il faut être prêt tous les jours de l'année à commencer un ou plusieurs traitements.

"Jamais de relâche," dit M. Pasteur. Si ce n'était pour lui, qui ne connaît pas la fatigue, il serait donc indispensable d'avoir au moins deux directeurs de l'hôpital et plusieurs médecins pour inoculer—enfin, un personnel très nombreux, qu'il est impossible de préparer en quelques jours. Et la moindre imprudence, même involontaire, aurait les plus terribles conséquences, dont la moindre serait de tuer les malades au lieu de les guérir.

"En résumé—dit M. Pasteur—pour la sécurité parfaite des opérations, la création immédiate d'établissements à l'étranger est pour le moment impossible." Il est d'avis que même il n'y aurait besoin que d'un seul établissement. Un hôpital à Paris suffirait pour le monde entier.

Ceci fait bonne justice des prétentions de certains médecins de Saint-Louis, qui annoncent gravement avoir créé le virus rabique et qu'ils seront prêts, dans trois semaines au plus tard, à entreprendre avec succès, le traitement des personnes mordues par des chiens enragés.

***

L'achèvement du Pacifique Canadien, après quatorze ans de rudes travaux, a ajouté, pendant l'année 1885, une nouvelle page à l'histoire déjà si longue des grandes entreprises exécutées en Amérique. Les explorations pour ce chemin de fer avaient été commencées en 1870 et

les travaux préliminaires ne furent complétés qu'en 1878 après avoir coûté dix millions de piastres. Le tracé qui avait d'abord été adopté était beaucoup plus au nord que la ligne actuelle et s'étendait au-delà des immenses prairies du Nord-Ouest. Lors de la rentrée au pouvoir du gouvernement conservateur, il fut décidé de prendre la ligne la plus courte traversant la passe du Cheval-qui-Rue. D'abord, le gouvernement entreprit de conduire les travaux lui-même, et, à la fin de 1880, il avait fait construire 432 milles entre Winnipeg et le Lac Supérieur, 213 milles au-delà de la rivière Fraser, dans la Colombie Anglaise, et quelques autres tronçons. Cependant le travail n'était pas tout à fait satisfaisant, et, en 1881, l'entreprise fut remise entre les mains d'un Syndicat qui reçut en propriété les 710 milles achevés, vingt-cinq millions de piastres en argent et vingt-cinq millions d'acres de terre ; l'exemption de taxes et droits sur le matériel de construction à importer, et autres privilèges ; en retour, le Syndicat prenait l'engagement de construire la ligne transcontinentale entière, au nord du Lac Supérieur, en dix années.

Le Syndicat ne perdit pas de temps pour donner une impulsion extraordinaire aux travaux qui marchèrent avec une rapidité jusqu'ici sans précédent. A un certain moment, il y eut jusqu'à quarante mille ouvriers employés sur les différents points de la ligne, mais le nombre des travailleurs fut presque constamment de vingt mille. En moyenne la longueur finie par jour a été de trois milles trois quarts avec une moyenne de plus de deux milles et demi entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses. D'anciennes lignes furent achetées et incorporées dans le système ; une nouvelle ligne fut construite entre Montréal et Toronto, et les communications entre l'Atlantique et Winnipeg furent complétées par l'établissement de lignes de vapeurs sur les grands lacs. Sur les autres points, les travaux avançaient avec presqu'autant de rapidité. De la Colombie Anglaise, avec le travail des Chinois, on s'avançait vers l'est, et d'Ottawa, les régions arides et sauvages situées au nord du Lac Supérieur ne purent résister à un travail énergique et persévérant. Au mois de mai 1885, les différentes sections à l'est des montagnes étaient réunies, et une ligne non interrompue s'étendait depuis Québec jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, sur une longueur de deux mille cinq cents milles. Mais il demeurait une tâche gigantesque à accomplir avant que les deux océans communiquassent directement entre eux : trois chaînes de montagnes restaient à franchir, les Montagnes Rocheuses proprement dites, les monts Selkirk et les monts d'Or. Entre la chaîne des Rocheuses et celle des Selkirk, il fallait franchir la grande rivière Colombia de même qu'entre les Selkirk et les monts d'Or, alors que son volume est considérablement augmenté. Mais toutes ces difficultés furent enfin surmontées, toutes ces

barrières furent franchies, et, le 6 novembre, la dernière jonction fut terminée au lac Sushwab, dans la section du Pacifique. Une ligne complète de trois mille cent milles, c'est-à-dire d'un huitième environ de la circonférence du globe, s'étendait de Québec à Fort Moody sur l'Océan Pacifique, sans compter les quinze cents milles d'embranchements.

Le chemin de fer du Pacifique a coûté un quart de billion. En 1884, le gouvernement a fait un emprunt de vingt-deux millions de piastres, et à la dernière session, le Parlement a avancé à la compagnie onze millions de plus, prenant en paiement des terrains à raison de deux piastres l'acre. Pendant quelques années, la vente des terres donnera sans doute de gros revenus, mais il se passera probablement du temps avant que le chemin paie ses dépenses. Il traverse en effet des centaines de milles d'une contrée presqu'inhabitée et encore peu connue où la compagnie devra se créer elle-même ses ressources. A partir du point où la ligne quitte la rive de l'Ottawa, elle traverse une contrée qui n'est guère intéressante qu'au point de vue du pittoresque, mais à l'ouest de la Rivière Rouge se trouve une riche contrée qui promet de se développer rapidement. Déjà la métropole de ce nouvel intérieur, Winnipeg, compte une population de 30,000 âmes et se développe à l'instar de St Paul et de Minneapolis, ses voisines et ses ainées des Etats-Unis. Dans les montagnes, le chemin de fer apporte la vie aux régions minières, et l'agriculture ne tardera pas à trouver un marché qui ira toujours en augmentant pour ses produits. D'un autre côté, il est fort possible que l'Angleterre profite de cette voie comme moyen de communication avec son empire des Indes.

***

Le 31 août dernier, M. Michel Eugène Chevreul est entré dans sa centième année. En dehors de ce fait que parmi tous les hommes illustres qui ont consacré leur vie à la science, aucun avant lui n'avait atteint cet âge avancé, M. Chevreul est célèbre par le nombre et l'importance de ses travaux, et par l'influence que ces travaux ont exercée sur l'industrie du monde entier. Quand, en 1852, l'illustre chimiste Dumas lui remit le prix de 12,000 francs que lui décernait la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, il lui dit dans le cours de son allocution : "Ce prix consacre l'opinion de l'Europe sur des travaux qui servent de modèle à tous les chimistes ; c'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'on doit à vos découvertes."

Plus récemment, en 1873, quand la Société des Arts d'Angleterre lui décerna la médaille Albert, voici l'inscription que le Conseil fit graver sur la médaille :

"*For his chemical researches, specially in reference to saponification, dyeing, agriculture, and natural history, which, for more than half a century, have exercised a wide influence on the industrial arts of the world.*"

"Pour ses recherches chimiques et particulièrement en ce qui regarde la saponification des corps gras, la teinturerie, l'agriculture, l'histoire naturelle, qui depuis plus d'un demi siècle, ont exercé une influence considérable sur les arts industriels dans le monde."

A part leur valeur industrielle, ses travaux étaient déjà reconnus bien antérieurement par la Société Royale de Londres qui, dès 1826, l'adoptait comme membre étranger. En 1857, la médaille Copley lui fût accordée. Toutes les autres contrées se sont empressées à l'envi de le couvrir d'honneurs, tandis que les distinctions de toutes sortes de la part de sa patrie pleuvaient sur lui.

Né le 31 août 1786 à Angers, où son père était un médecin de marque, il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut appelé à Paris pour remplir la charge de manipulateur dans le laboratoire du célèbre chimiste Vauquelin. A vingt ans, il publiait son premier travail sur la chimie, et pendant les six années qui suivirent, il ne publia pas moins d'une vingtaine de mémoires sur différents sujets. Alors (1813), il commença à faire paraître la série de travaux désignée sous le nom de : "Recherches chimiques sur les corps gras et particulièrement sur leurs combinaisons avec les alcalis," qui se continua pendant plusieurs années.

En 1823, il était nommé professeur de chimie à la fameuse manufacture de tapis des Gobelins, et avec l'énergie et l'activité infatigable qui le caractérisaient, il acquit en peu de temps une somme considérable de connaissances basées sur l'expérience, car il attachait la plus haute importance à s'appuyer sur des faits reconnus exacts par lui-même. En effet, il écrivait en 1823 : "L'expérience n'est pas la chimie, des faits ne constituent pas cette science ; mais nous ne pouvons pas avoir de découvertes sans expérimentations."

Ses "Recherches sur la teinturerie" constituent un travail considérable ; et ses "Moyens de définir et nommer les couleurs" remplissent tout le volume XXXIII de ses mémoires à l'Institut.

Quelle admirable chose que la vie de cet homme illustre, si longue et si remplie pour le bien de l'humanité entière ! Cette vie s'achève comme elle s'est écoulée, chargée d'honneur, au milieu de la vénération de ses concitoyens et de l'étonnement respectueux et reconnaissant de tous les peuples. Heureuse entre toutes, la nation qui lui a donné le jour ! Cette nation, du sein de laquelle la Providence fait sortir de tels hommes, n'est pas abandonnée de Dieu.

Je dirai un mot en passant d'une autre personnalité célèbre de la France qui s'achemine gaillardement vers le terme de la vie, au milieu des succès de toutes sortes que soulèvent à chaque instant autour de lui ses entreprises colossales, et dont il semble se jouer ; je veux parler du *perceur d'Isthmes*. Le 19 novembre 1885, M. Ferdinand de Lesseps célébrait son quatre-vingtième anniversaire. Ce jour-là il était fêté à Paris par ses nombreux amis, par les illustrations de la science, par les représentants de toutes les nations. Quelques jours plus tard, Madame de Lesseps couronnait cette fête brillante en lui donnant un douzième héritier. Dieu le conduise sain de corps et d'esprit jusqu'à la centaine !

***

La principale substance employée au Tonkin pour faire le papier est le *Ke-yioh*, ou arbre à papier, qui croît en abondance dans les montagnes des environs de Sontay. L'écorce sèche de l'arbre est transportée en fagots à dos de bœuf des montagnes où elle est récoltée pour les nombreuses manufactures dont le centre principal est Hanoï. Elle coûte environ deux cents la livre. Cette écorce est mise à macérer, puis pilée dans des mortiers pour la réduire en une pulpe fine. Cette dernière est étendue d'eau de manière à former une pâte claire, qui est collée avec une infusion de copeaux du *gomao*, arbre que l'on trouve en quantité dans les montagnes de la Rivière Noire.

Le papier est fabriqué feuille par feuille par des femmes au moyen de cadres délicats en bambou qu'elles plongent alternativement dans la pâte et retirent avec une mince couche de papier qui est déposée sur une planche. A la fin de la journée, ces feuilles sont mises sous une presse pour en chasser l'humidité, et elles sont ensuite placées sur une maçonnerie pour y sécher. Finalement, elles sont mises en paquets et enveloppées.

Chaque femme peut faires mille feuilles par jour. L'épaisseur du papier dépend de la consistance de la pâte. Un seul établissement peut fournir 80,000 feuilles avec 80 femmes et 40 assistants. Ce papier revient à 65 cents les mille feuilles.

***

D'après les observations faites, par un amateur, chaque abeille ouvrière aurait les pattes pourvues d'un véritable attirail complet de mécanique, comprenant un récipient, une brosse et une paire de pincettes. La brosse, dont les poils arrangés en lignes régulières ne peuvent être vus qu'au microscope, sert à enlever le pollen qui s'attache au corps de l'insecte quand il puise le miel dans le calice des fleurs. Le récipient sert à transporter sa moisson et les pinces lui rendent d'importants services pour construire les rayons.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

C'est à peine si il s'est produit, pendant le mois de janvier, dans la politique Canadienne, deux ou trois incidents dignes de remarque. Il semble qu'après les émotions des mois précédents, la lassitude se soit emparée du monde politique ; du reste, l'approche de la session fédérale et provinciale semblait être une invitation à remettre jusqu'après son ouverture, la discussion sur les graves questions qui ont occupé les esprits pendant les dernières semaines de l'année 1885.

Il y a eu cependant, à Saint-Jérôme, dans le Comté de Terrebonne, une assemblée dont les préliminaires, les débats et surtout les résultats ont eu le don de passionner la Province de Québec. Depuis le 16 Novembre, aucun des trois ministres canadiens-français n'avait pris publiquement la parole et ne s'était expliqué devant ses électeurs sur l'attitude qui leur a valu à tous trois la condamnation presqu'unanime prononcée contre eux par l'opinion publique de la Province. Ce silence ne pouvait continuer indéfiniment ; il avait déjà duré plus longtemps que ne le comportent les mœurs politiques du pays, quand se présentent de ces circonstances graves, où les commettants ont le droit d'exiger, de la bouche même de ceux en qui ils ont placé leur confiance, l'explication de la conduite qu'ils ont tenue et qu'ils tiendront par la suite. L'honorable Monsieur Chapleau a pensé qu'il ne gagnerait rien, s'il tardait davantage à se présenter devant ses électeurs et il a fait organiser, pour le 20 Janvier, une grande réunion à Saint-Jérôme, celle des villes de son comté où il a toujours rencontré les plus vives sympathies.

Il avait d'abord compté enlever à ses contradicteurs toute possibilité de se faire entendre en même temps que lui, mais il lui a fallu céder sur ce point, qui semblait cependant lui tenir profondément à cœur, devant les réclamations de l'opinion publique et en présence des observations mêmes de ses amis qui lui ont représenté qu'éloigner les contradicteurs, ce serait avouer sa faiblesse et son impuissance. Quoiqu'il en soit, après de longues négociations, il fut convenu que le Secrétaire d'Etat parlerait le premier pendant une heure et demie, que les orateurs du parti opposé auraient ensuite le même temps pour se faire entendre, et enfin qu'un quart d'heure de réplique lui serait donné.

Si nous avons insisté sur ce détail, ce n'est pas que nous ayons l'intention de faire ici un récit complet de cette fameuse journée, mais il nous a semblé caractéristique. Que nous sommes loin de ces réunions, où Monsieur Chapleau n'avait qu'à ouvrir la bouche, à se présenter

même pour être accueilli avec des acclamations et applaudi à outrance par un auditoire toujours disposé à l'admiration. Aujourd'hui, au milieu de ceux de ses électeurs dont il se croyait autrefois le plus sûr, il redoute de voir un contradicteur prendre la parole après lui.

Mais ce n'est pas tout ; si nous en croyons l'histoire, pour s'assurer des applaudissements, non seulement Mr. Chapleau avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses créatures du comté et des comtés voisins, mais il a fallu aussi qu'une claque, recrutée à Montréal, vint appuyer de ses marques d'approbation chacune des phrases de son discours.

Tant de précautions prises n'ont pu cependant réussir à assurer la victoire au député de Terrebonne ; et, comme l'a fort justement dit le *Herald*, " les énormes préparatifs faits par le Secrétaire d'Etat, pour mettre en scène un triomphe, n'ont réussi qu'à rendre son désastre plus apparent."

Nous ne saurions mieux faire du reste, pour donner à nos lecteurs une idée exacte de la vraie impression produite par cette assemblée sur ceux qui en ont jugé impartialement les débats, que d'en appeler au témoignage du journal que nous venons de nommer. Le *Herald* ne peut certes être soupçonné de partialité à notre endroit, son appréciation n'en aura donc que plus de valeur. Afin qu'on ne puisse pas nous accuser d'avoir dénaturé la pensée de l'écrivain du journal anglais, nous avons fait une traduction presque littérale des passages de l'article que nous allons soumettre à nos lecteurs ; ils voudront bien, en faveur de l'intention, nous pardonner son peu d'élégance.

.....

.....

Après avoir pris le parti de convoquer ses électeurs à une assemblée où il s'est entouré de tous les supports étrangers qu'il pensait être nécessaires pour faire voter ses résolutions, M. Chapleau a adopté dans son discours, ou plutôt a cherché à adopter une méthode de persuasion qu'il doit regretter maintenant. Il a cherché à s'attirer les suffrages de ses électeurs par la perspective d'un accroissement de leurs lignes de chemin de fer ; le plus humble des hommes aurait conçu du ressentiment d'une offre de corruption faite d'une manière aussi maladroite. Personne ne se serait attendu qu'un gentleman de tact et raffiné comme M. Chapleau, dirait d'une manière aussi ouverte aux gens de Terrebonne que leurs sentiments ne tiendront pas devant la possibilité d'un avantage matériel.

" Ne soyez plus à Riel, donnez-moi votre concours, et vous aurez plus de chemins de fer " ; tel a été le sens non déguisé de l'appel du Secrétaire d'Etat.

Ni l'offre, ni la manière de la présenter n'ont été dignes du caractère de l'homme, et la manœuvre a été particulièrement malheureuse, venant au moment même où on annonce que, si le peuple de Québec veut donner son concours à Sir Adolphe Caron, on lui donnera des travaux publics. En agissant ainsi, M. Chapleau s'est exposé à offenser grossièrement ses électeurs et à fournir en même temps des armes à ses adversaires dans les autres parties de la Puissance.

M. Chapleau a été également malheureux à un autre point de vue, en ce qui concerne son attitude à propos de l'exécution de Riel.

Ses déclarations publiques, sa lettre aux Canadiens de Fall River, son refus de quitter le cabinet, tout en un mot dans sa conduite politique indiquait qu'il approuve cette exécution.

Personne n'a dénoncé Riel plus sévèrement que lui, et la position qu'il a prise

dans cette question, lui a valu l'admiration de quelques Canadiens, surtout dans la province d'Ontario.

On s'attendait de sa part à une défense de sa conduite, il lui était facile de la faire ; comme ministre de la Couronne, il avait bien pu croire que le chef métis méritait la mort ; il avait déclaré hautement que telle était son opinion ; il est le collègue de ceux qui ont insisté pour l'exécution, et tous les Canadiens s'attendaient à une déclaration de sa part où il dirait que Riel méritait le sort qu'il a subi.

Au lieu de cela, le Secrétaire d'Etat a déclaré au pays que, bien que Riel fut coupable des plus grands crimes, il a demandé grâce pour lui jusqu'au dernier moment.

.....

.....

La question que chacun doit se poser est évidemment celle-ci : S'il en est ainsi, pourquoi donc avez-vous tant parlé de la culpabilité de Riel et pourquoi avez-vous continué à faire partie d'un ministère qui exigeait qu'il fut pendu ? C'EST LA PLUS MALADROITE TENTATIVE DE SOUFFLER LE CHAUD ET LE FROID DONT NOUS AYONS SOUVENIR.

Et ses efforts pour arriver à ce but dénotent une singulière faiblesse, en même temps qu'il place ses collègues dans une situation fort embarrassante. On se demande si Sir Hector Langevin et Sir Adolphe Caron partageaient ses vues. Ont-ils demandé grâce pour le chef métis et leurs raisons sont-elles les mêmes que celles de M. Chapleau ? DE DEUX CHOSES L'UNE, OU BIEN LES MINISTRES FRANÇAIS N'AVAIENT AUCUNE INFLUENCE DANS LE CONSEIL, OU BIEN M. CHAPLEAU SEUL A FAIT DES EFFORTS POUR SAUVER RIEL.

Il y a tout lieu de croire, par l'attitude qu'il a prise à Winnipeg que Sir Adolphe Caron était consentant en dernier lieu à la mort de Riel.

Alors quelles étaient les vues de Sir Hector Langevin ?

Nous n'avons donc plus à nous étonner qu'en raison de ce que nous ne pouvons appeler autrement que ses piètres explications, M. Chapleau n'ait pas réussi à faire adopter ses résolutions.

Si M. Chapleau avait déclaré d'une manière franche que Riel devait gravir les degrés de l'échafaud ; qu'il était de son devoir, en qualité de membre du cabinet, d'appuyer le gouvernement en ordonnant son exécution ; que, n'ayant rempli que son devoir en agissant ainsi, il n'avait aucune défense à présenter, il aurait également échoué auprès de ses électeurs, mais il aurait commandé le respect du pays tout en déméritant de la confiance de ses constituants

Au lieu de cela, il a fait preuve d'une faiblesse et d'une maladresse auxquelles on ne s'attendait pas, et par son offre grossière d'un nouveau chemin de fer, comme don pour les corrompre, il s'est probablement aliéné beaucoup de ses anciens partisans.

Monsieur Chapleau a rencontré souvent, dans sa carrière politique et surtout depuis le 16 Novembre, des juges sévères, mais nous ne croyons pas qu'il ait encore été l'objet d'une condamnation aussi formelle que celle prononcée contre lui par l'écrivain du *Herald* dont nous venons de citer l'article. Répétons, comme nous le disions, avant de commencer cette citation qui aurait été trop longue, si elle n'avait autant de valeur, que le journal, qui a ouvert ses colonnes à ce réquisitoire contre le Secrétaire d'Etat, ne peut, dans l'espèce, être suspect de partialité en faveur de notre opinion.

***

Le seul incident marquant de la politique canadienne, pendant ce mois de janvier, après l'assemblée de Saint-Jérôme, a été l'élection de Lotbinière. Le lecteur sait que, par suite de la démission de l'honorable Monsieur Joly, un siège se trouvait vacant au parlement provincial.

Les conservateurs avaient fondé de grandes espérances sur cette élection, quoique, depuis de longues années, le comté ait toujours donné

ses suffrages au parti libéral ; mais ils espéraient que la notoriété moindre du candidat qu'ils avaient à combattre cette fois, jointe à leurs efforts, leur ferait gagner le siège de Lotbinière. Une cruelle déception les attendait. Monsieur Laliberté, le candidat libéral, presqu'inconnu dans le comté la veille de la campagne électorale, a été élu à 53 voix de majorité contre Monsieur Beaudet, le réprésentant des conservateurs, qui n'a pu obtenir la victoire, quoiqu'il fut depuis longtemps et avantageusement connu de tous les électeurs dont il sollicitait les suffrages.

Au lendemain de l'élection, un rédacteur du *Post* de Montréal, dans un article fort bien fait, a indiqué, avec une grande sureté de jugement, la leçon qu'il y avait à chercher dans l'échec des conservateurs. Selon lui, il n'y a pas d'autres conclusions à en tirer que celles-ci : si le gouvernement local de Québec veut conserver sa majorité, il doit se garder de l'intervention du gouvernement d'Ottawa et surtout ne se mettre pour rien au monde sous son égide. Quant au parti conservateur de la Province, si jusqu'ici il ne l'a pas compris, l'élection, qui vient de se terminer par un échec pour son drapeau, doit lui avoir ouvert les yeux sur ce point qu'il ne peut y avoir aucune alliance entre les torys d'Ottawa et les conservateurs de Québec.

***

La cérémonie de l'ouverture du Parlement Anglais qui a eu lieu le 21 janvier, a été la plus intéressante qu'on ait vue depuis beaucoup d'années. La reine, qui porte toujours un deuil de vingt cinq ans, était sortie de sa retraite pour recevoir la nouvelle représentation du pays élue par une loi nouvelle. Peut-être voulait-elle aussi, par sa présence, montrer la personnification vivante et visible de l'unité aujourd'hui menacée de l'empire britannique.

Une chose manquait ; le beau temps, qu'on s'était accoutumé à appeler " le temps de la reine ", n'était pas de la solennité ; il neigeait.

> On voyait des clairons à leurs postes gelés,
> Rester debout, en selle, et muets, blanc de givre,
> Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

Tout ce luxe éblouissant était voilé de tristesse ; et, sur cette scène de gala, planait le spectre de l'Irlande étendant ses grands bras amaigris.

Quelques jours après cette grandiose cérémonie, le ministère tory avait vécu ; il avait accepté et même recherché, lors des élections générales, l'appui des Parnellistes qui sont au fond les plus irréconciliables adversaires du parti conservateur anglais. Le parlement réuni, ce baiser Lamourette n'a pas duré une semaine ; et, dès les premiers jours de la session, les Irlandais, maîtres de la place, ont dit à leurs alliés de rencontre : " La maison est à nous ; allez-vous-en ! "

La chûte du ministère de Lord Salisbury était certaine du reste

depuis le moment où il avait fait dire par la reine elle-même, dans le discours de trône, qu'il était forcé de demander l'état de siège en Irlande.

Lundi dernier, le chef du cabinet avait dit, à la Chambre des Lords, qu'il comptait pouvoir, avant vingt-quatre heures, exposer son programme. Ce programme s'est en effet formulé, dès le lendemain, à la Chambre des Communes, par la proposition de supprimer la ligue nationale irlandaise et toutes les autres associations regardées comme factieuses. Bien que la discussion se soit engagée sur une autre proposition, c'est en réalité sur le fond de la situation que la Chambre a voté. Lord Salisbury l'avait si bien compris qu'il a provoqué lui-même le vote, en disant qu'il voyait clairement que la question posée était une question ministérielle et qu'il fallait la résoudre. C'est sous cette impression qu'on a procédé au scrutin qui, par 329 voix contre 250, a mis le cabinet en minorité de 79 voix. Ce résultat a été accueilli par des applaudissements formidables partis des bancs où siègent les libéraux et les Irlandais. Un représentant du gouvernement s'est alors borné à dire que le cabinet comprenait la signification du vote, et il a demandé l'ajournement de la Chambre.

Deux jours après, Lord Salisbury remettait à Osborne, entre les mains de la Reine, sa démission et celle de ses collègues. Sa Majesté a fait appeler Mr. Gladstone qui est naturellement et nécessairement indiqué comme l'homme auquel le pouvoir va de lui-même. Au moment où nous écrivons, les négociations pour la formation du ministère libéral n'ont pas encore abouti, et d'aucuns lui prédisent déjà une durée éphemère.

Que va-t-il se passer ? Il n'y a qu'un point sur lequel tous soient d'accord, c'est le maintien de l'unité et de l'intégrité de l'empire britannique, de la souveraineté du Royaume-Uni. La Reine, inspirée alors par Lord Salisbury et les torys, a dit dans le discours du trône : " Je suis résolument opposée à tout dérangement de cette loi fonda- " mentale ; et dans ma résistance, je suis convaincue que je serai cor- " dialement soutenue par mon Parlement et par mon peuple." De son côté, M. Gladstone a dit : " Si ce paragraphe signifie l'intention du " gouvernement de maintenir l'unité et l'intégrité de l'empire, j'y donne " une entière adhésion." Et, enfin, M. Parnell lui-même, le chef et le dictateur du parti irlandais a dit : " J'espère qu'on pourra donner un " gouvernement personnel à l'Irlande, tout en gardant des garanties " suffisantes pour l'intégrité de l'empire et la souveraineté de la Cou- " ronne."

Toutefois, il faut regarder au fond de ces déclarations et en extraire le vrai sens.

Notre pays et l'Australie font aussi partie intégrante de l'Empire

anglais et sont sous la souveraineté de la Couronne, ce qui n'empêche pas que ce sont des Etats virtuellement indépendants, avec des Parlements séparés. Il est probable que c'est ainsi que Mr. Parnell et les Irlandais entendent leur allégeance à la Couronne anglaise. C'est un point sur lequel Mr. Gladstone ne s'est pas expliqué, et il est tout au moins douteux que lorsqu'il faudra en venir au fond des choses, il puisse s'entendre avec les députés nationalistes dont l'appui lui est nécessaire pour avoir une majorité stable. Voilà pourquoi beaucoup d'esprits sensés prévoient déjà, dans un avenir prochain, un nouvel appel au pays.

Quoiqu'il en soit, pendant ce mois qui s'achève, la situation politique de l'Angleterre ne s'est pas éclaircie ; et depuis longtemps les circonstances n'ont pas été aussi graves pour le Royaume-Uni.

***

En France, le septennat présidentiel de M. Grévy a été renouvelé. Les sénateurs et les députés, réunis en Congrès, ont réélu, pour sept ans, le premier magistrat de la République. C'est le moment de voir ce qu'à été son premier septenant.

Que l'on compare donc, avec l'état actuel de la France, sa situation au moment où, il y a sept ans, une chambre de haine appela M. Jules Grévy à remplacer le maréchal, qui s'était soumis, puis démis. La France était occupée à cicatriser tout doucement ses plaies ; elle ne se ressentait pas trop de la saignée des cinq milliards, et toutes les institutions, dont l'ensemble assure la marche régulière d'un peuple, étaient intactes, n'eût été le nom de la république que l'on venait d'inscrire en tête de la constitution. La liberté de l'enseignement venait de s'élargir par la loi sur l'enseignement supérieur, la magistrature n'était point entamée, l'armée conservait son prestige ; l'administration, déjà quelque peu mêlée, avait encore de l'honorabilité et un certain décorum ; les rapports de l'Eglise avec l'Etat, grâce au Concordat, étaient réguliers ; le citoyen jouissait des libertés essentielles.

Aujourd'hui, pas une de ces institutions qui n'ait reçu de blessures graves, mortelles peut-être pour plusieurs. La France est en train de se ruiner. Mais l'institution qui a reçu les atteintes les plus graves, parcequ'on la regarde comme incompatible avec l'existence même de la république, c'est la Religion, c'est l'Eglise, c'est Dieu. On veut positivement chasser Dieu de la société par tous les moyens. Plus d'Eglise, plus de religion, plus de Dieu : c'est la devise de la république présidée par M. Grévy. Depuis 1801, une convention passée, entre le Saint-Siège et la république du temps, réglait les rapports entre l'Eglise et l'Etat, et fixait le droit du clergé à une indemnité, pour le dédommager de la prise de possession des biens de l'Eglise. Le Concordat est le point de mire de toutes les attaques, on veut le déchirer pour opprimer plus facilement

l'Eglise, et surtout pour la voler. En attendant, on s'essaye par des vols de détail, et le vol administrativement pratiqué prend droit de bourgeoisie en France. On aura violé le droit de propriété dans son titre le plus sacré, on aura réduit le prêtre à la mendicité, et peut-être proscrit tout culte public : c'est là ce qui importe. Or, qui préside depuis plus de sept ans à toutes ces iniquités? qui sacrifie aux passions haineuses de la république tant de millions de consciences? qui consent à tout accepte tout, signe tout? toujours M. Grévy. Aussi, il est difficile de rien inaugurer de bon, pour le pays qui nous est cher à tant de titres, du maintien au pouvoir de l'homme qui a laissé faire tant de mal.

Monsieur Brisson, dont le cabinet avait été fortement ébranlé par le vote à une majorité dérisoire de trois voix, des crédits nécessaires pour l'organisation du protectorat de la France dans le royaume d'Annam, au Tonkin et à Madagascar, a remis sa démission et celle de ses collègues au président de la république, immédiatement après sa réélection. Monsieur Grévy a confié le soin de former le nouveau cabinet à Mr. de Freycinet, qui a toujours paru l'homme de son choix. Les négociations auxquelles a dû se livrer le président du conseil, pour s'entourer, de collègues, en état de lui assurer la majorité dans la chambre des Députés, ont été assez laborieuses ; elles ont cependant fini par aboutir ; et quand le parlement s'est réuni pour la session ordinaire de 1886, M. de Freycinet lui a fait connaître son programme, le lendemain de la lecture du Message adressé par M. Grévy au Sénat et à la Chambre des Députés pour les remercier de sa réélection. Nous ne dirons rien de ce document qui ne vaut ni plus ni moins que tous ceux adressés au parlement français par les nombreux ministères qui se sont succédé, depuis que la France est aux mains des radicaux.

***

On ne peut pas savoir quelle sera l'issue de la série d'incidents qui s'est développée depuis six mois dans les Balkans et qui, après avoir mis aux mains les Serbes et les Bulgares, menace d'amener un conflit beaucoup plus grave entre la Grèce et la Turquie. On ne peut toutefois s'empêcher de considérer, à ce propos, combien est instable et précaire la paix européenne, depuis que l'Allemagne est devenue la nation prépondérante sur le vieux continent, combien la quadruple alliance rêvée et formée par M. de Bismarck à peu d'efficacité et exerce une action incertaine et faible sur les nations qui devaient, pour ainsi dire, en être les prisonnières. Le traité de Berlin n'a pas sept ans d'existence, il craque déjà de toutes parts, et aucun de ses signataires n'a la ferme volonté ou la puissance de le faire respecter.

Un jeune prince énergique et appuyé sur un peuple déterminé, a suffi pour bouleverser tous les plans de M. de Bismarck, dépouiller la Turquie, donner une leçon à l'Autriche, échapper à l'influence de la

Russie, battre l'armée d'un Etat plus considérable, et finalement tenir en échec toute la diplomatie continentale. Nous voilà loin du traité de Paris, réglant la question d'Orient pour de longues années et s'imposant à l'observation de tous parcequ'il reposait sur des conceptions diplomatiques rationnelles.

Bien différente est la situation d'aujourd'hui. La quadruple alliance ne ressemble en rien à la Sainte-Alliance de M. de Metternich ou même à l'alliance anglo-française de 1854. Le maintien de la paix européenne est la moins pressante des préoccupations qui ont guidé les contractants.

Sauf M. de Bismarck, qui est toujours obsédé par l'idée de la revanche française, les hommes d'Etat qui ont imaginé le pacte des trois empires ou s'y sont ralliés, ont poursuivi un but de prépondérance et d'agrandissement qui n'était pas de nature à consolider l'équilibre continental.

L'Autriche et la Russie ont accepté la combinaison allemande, non point comme un moyen d'entente sur des intérêts communs, mais comme une trève leur permettant d'ajourner ou au besoin de préparer la réalisation de leurs espérances, de rouvrir ou de fermer à leur gré la question d'Orient.

L'Italie s'est associée aux trois empires, dans un but encore moins pacifique, puisque son mobile était d'obtenir de ses nouveaux alliés une compensation de son échec à Tunis, de les déterminer à une politique d'hostilité envers la France.

L'impuissance de la coalition des trois empires à assurer la paix européenne éclate tous les jours, sous une forme ou sous une autre dans les péripéties diplomatiques de la question d'Orient. L'insurrection rouméliote eut été étouffée sur l'heure, si M. de Bismarck et ses alliés avaient dit un mot pour assurer le respect de leur signature. Ce mot, ils ne l'ont pas dit, parceque chacun avait un mot différent sur les lèvres. La Russie désapprouvait les Rouméliotes, mais n'osait prendre le parti de la Turquie.

L'Autriche n'était pas fâchée de voir l'édifice ottoman se démolir un peu plus, et trouvait l'occasion excellente d'achever l'annexion définitive de la Bosnie. L'Italie était sympathique aux insurgés, mais craignait de travailler sans compensation au profit de l'Autriche. L'Allemagne, voyant tous ses alliés animés de désirs différents, hésitait à prendre un parti ; et c'est ainsi que, peu à peu, tout le monde préférant son intérêt à son devoir, la question rouméliote est devenue la question serbo-bulgare, et que nous sommes menacés aujourd'hui d'une question turco-grecque.

31 Janvier 1886.

René de Joly.

LE LAC MICHIGAN.

Héraut de l'Infini, lointaine résonnance
Dont la tonnante voix parle à l'immensité,
O vieux lac qui jadis célébra la naissance
De ce monde nouveau par Colomb inventé,

Laisse-moi donc saisir un mot de la prière
Que, depuis ton matin, tu dis incessamment,
Ravi dans un transport d'extase solitaire
Dont tes siècles n'ont pu briser l'enchantement.

Oh ! quand tes cris d'amour font pleurer les rivages,
Quand tu poursuis Celui qu'appellent tes clameurs,
Et couronnes ton front d'écume ou de nuages,
N'es-tu pas effrayé de tes propres grandeurs ?

Oui, tu roules alors, dans tes vagues plaintives,
Les âmes en sanglots des générations,
Dont le râle de mort a laissé sur tes rives
Un loug voile flottant de lamentations ! . . .

Réponds, n'entends-tu point les sublimes *encore*
Que te lancent les cieux avec frémissement,
Jusqu'à ce que, soudain, en ton berceau sonore,
La main de l'Eternel t'endorme doucement ?

Ton grand calme du soir émeut plus qu'un tonnerre :
C'est l'heure enchanteresse où chaque flot, sans bruit,
Ecoute longuement la romance légère
De l'aimable beauté que ta beauté séduit.

Souvent même, dit-on, la crête de tes ondes
Se dresse pour baiser le pied aërien
De folâtres esprits qui, venus d'autres mondes,
Se donnent rendez-vous pour jouer sur ton sein.

Eprises de tes eaux, un million d'étoiles,
Dans le secret des nuits, t'envoient leurs doux portraits,
Tandis qu'à tes accords dansent de blanches voiles,
Et que la Poésie illumine tes traits.

Que de fois, que de fois, ton bienfaisant génie
N'a-t-il pas converti les plaintes de mon cœur
En suaves accents de suave harmonie,
O mon seul confident, mon lac consolateur !

Va, j'aimerai toujours la belle Intelligence
Qui luit si brillamment à travers ton œil bleu,
Cet œil où je puisai la tendre jouissance
Que tout regard humain me refuse, ô mon Dieu ! . . .

T. A. V.

JEAN NICOLET

(DE CHERBOURG)

INTERPRÈTE-VOYAGEUR AU CANADA, 1618-1842

(Extrait de la *Revue Manchoise*, 1er trimestre, 1886.)

Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup, en France, du Canada auquel, il faut bien l'avouer, on ne pensait guère, lorsque récemment des voyageurs, des publicistes éminents nous ont rappelé que, par delà de l'Atlantique, il y a un pays qui s'est appelé la " Nouvelle France ", où vit une population d'origine française qui, tout en acceptant des faits accomplis sur lesquels il n'y a pas à revenir, conserve, malgré une séparation plus que séculaire, un culte filial pour la mère-patrie, gardant la foi de ses pères et parlant leur langue qu'elle tient à honneur de maintenir pure de tout mélange avec la langue des maîtres que le sort des armes lui a imposés. Grâce à leur énergie, à leur persévérance, à leur entente entre eux, les descendants des Français au Canada ont conservé à peu près intactes leurs institutions primitives ; ils prennent une part active à l'administration et au gouvernement du pays ; leur langue est sur le même pied que l'anglais dans les assemblées délibérantes ; en un mot, ils se sont fait largement leur place, ce qu'il fallait bien, du reste, accorder à leur nombre, à leur vitalité qui s'est affirmée par un accroissement prodigieux. En 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, il y avait soixante mille Francais : aujourd'hui les Franco-Canadiens sont près de trois millions !

La plupart de nos grands journaux publiaient tout récemment des lettres à eux adressées par des publicistes, des négociants, des ingénieurs, etc., etc., faisant partie de la délégation française amenée par le curé Labelle, l'homme peut-être le plus populaire du Canada où le clergé catholique, recruté dans la population d'origine française, exerce la plus grande influence, afin de constater *de visu* les ressources variées qu'offre ce pays, et d'étudier les moyens d'établir, entre lui et la France, un courant direct d'affaires profitable à l'une et à l'autre. Les visiteurs sont unanimes à déclarer que la réception faite à " nos gens de France ", comme on nous appelle encore là-bas, a dépassé tout ce qu'ils auraient pu imaginer ; l'un d'eux va même jusqu'à dire qu'il n'ose pas raconter toutes les prévenances dont ils ont été l'objet.

parce qu'on ne le croirait pas ! Ce ne sont que récits de fêtes de toute sorte, avec discours de bienvenue, excursions pittoresques, entrées triomphales, au son des cloches, dans les villes pavoisées de drapeaux tricolores, parmi lesquels se montrent, çà et là, quelques vieux étendards fleurdelysés, conservés pieusement comme des reliques. Le clergé en habits d'autel, conduit par ses hauts dignitaires, vient recevoir nos compatriotes à la porte des églises où le Saint-Sacrement est exposé, et qui sont parées comme pour les plus grandes fêtes du catholicisme.— Il n'est que juste d'ajouter que l'accueil que leur ont fait les Anglais n'a été ni moins chaleureux, ni moins cordial.

Les diverses provinces de la France ont concouru, plus ou moins, à la formation de la population française du Canada, mais c'étaient celles de l'Ouest et du Nord-Ouest qui fournissaient le plus d'émigrants, surtout la Normandie dont l'influence se reconnaît aujourd'hui dans le langage où l'on retrouve certaines tournures de phrases, certaines acceptions de mots, encore en usage dans notre province. Quand on parcourt les " Annuaires " des villes du Canada, on y voit tous nos vieux noms de famille. Les employés de la Compagnie, qui s'était formée durant l'hiver de 1613 à 1614, venaient presque tous de Normandie. Le personnel des navires était fourni par les ports de Rouen, Honfleur, Fécamp, *Cherbourg*, le Havre, Dieppe et Caen ; ces villes furent les pépinières d'où sortirent les interprètes les plus utiles (1).

Pour former ces interprètes, dont le besoin s'était fait sentir dès le commencement de la colonisation, on prenait des jeunes gens, quelquefois des adolescents, qu'on envoyait vivre pendant quelques années au milieu des " Sauvages ", comme on appelait indistinctement les indigènes, pour apprendre leurs langues et s'initier à leurs coutumes. Quelques-uns de ces interprètes étaient des sujets d'élite, beaucoup plus instruits que la généralité des colons ; c'était dans leurs rangs que Champlain choisissait des agents pour explorer les régions inconnues et conclure des traités avec les nations sauvages.

Parmi ces " interprètes-voyageurs ", il en est un, JEAN NICOLET, qui tient une belle place dans l'histoire du Canada, tout à fait à son commencement, et dont les habitants de Cherbourg auraient le droit d'être fiers, les plus fortes présomptions—ainsi que je l'exposerai tout-à-l'heure—leur permettant de le revendiquer comme un enfant de leur cité, ou au moins de ses environs, et pourtant j'ai bien peur qu'il ne soit, aujourd'hui, inconnu du plus grand nombre d'entre eux. Y en a-t-il beaucoup qui aient lu l'extrait de la *Relation de la Nouvelle-France de*

---

(1) Benjamin Sulte. *Les Interprètes du temps de Champlain* ; " Mémoires de la Société Royale du Canada, t. 1er, 1883.

1643 (1), donné par M. P. Margry dans le Tôme 1er de ses consciencieuses études sur les " Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et le Sud de l'Amérique Septentrionale " (2), dans lequel sont rapportés les traits saillants de sa vie et sa fin tragique ? Si Nicolet est oublié chez nous, il n'en est pas de même au Canada où son nom est rappelé sans cesse à la génération présente par la Seigneurie et le Comté de Nicolet, le lac de Nicolet, la rivière Nicolet, la jolie ville de Nicolet, en pleine voie de prospérité, qui, au 1er janvier de cette année, comptait 7364 habitants, et dans laquelle est le séminaire Nicolet, un des premiers collèges du Nouveau-Monde. Tout récemment, un Décret du Pape coupait en deux le Diocèse des Trois-Rivières, et l'une des sections devenait le nouveau Diocèse de Nicolet, dont le titulaire prenait possession en juillet dernier. " Si le Canada était entré dans l'ère des statues, il y a beau temps que Jean Nicolet aurait son bronze dans la ville de Nicolet," m'écrivait un publiciste Canadien, M. Benjamin Sulte (3) qui s'est beaucoup occupé de notre compatriote. Il n'y a pas qu'au Canada qu'on s'intéresse à lui : en 1881, un citoyen des Etats-Unis, M. C. W. Butterrfield, de Madison (Wisconsin), a écrit un livre (4) à la mémoire de l'explorateur qui, le premier, a montré le chemin des vastes territoires aujourd'hui devenus les Etats d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, de Michigan et de Wisconsin, de celui qu'il appelle " le brave Normand ", " l'explorateur indomptable " " le courageux Français " (*gallant Norman, indomitable explorer, most courageous Frenchman*). — Peut-être mes concitoyens trouveront-ils quelque intérêt à la lecture des quelques pages suivantes qu'à mon tour je consacre à Nicolet afin de le leur faire connaître, pages qui résument ce que m'ont appris les publications auxquelles je viens de faire allusion, et les renseignements qui m'ont été gracieusement fournis par leurs auteurs.

Jean Nicolet pouvait avoir vingt ans lorsqu'il arriva au Canada en 1618. Les historiens canadiens le font naître vers 1598 à Cherbourg. *La preuve positive de cette dernière assertion fait défaut ;* du moins, je n'ai pu obtenir encore du Canada aucun renseignement permettant d'établir le lieu de sa naissance d'une manière irréfutable, mais il y a de très fortes présomptions pour qu'il fût de Cherbourg ou des envi-

---

(1) Pendant une période de quarante ans, à partir de 1632, les Jésuites du Canada tinrent régulièrement leurs Supérieurs de France au courant de tout ce qui concernait le pays ; l'ensemble de leurs rapports constitue les *Relations*.

(2) 1879. Paris, Maisonneuve.

(3) Actuellement Président de la Section française de la Société Royale du Canada.

(4) *History of the Discovery of the North-West by John Nicolet in* 1634, *with a sketch of his life*. Cincinnati Ohio, 1881.

rons. D'après son contrat de mariage, passé à Québec en 1637 (1), il était fils de Thomas Nicolet, *messager ordinaire de Cherbourg à Paris*, et de Marguerite Delamer, deux noms de famille encore très communs à Cherbourg et aux environs (2), et qu'on retrouve très fréquemment dans les plus vieux titres qu'on ait conservés. Rien d'étonnant quand un Nicolet, né dans le pays. aurait été messager entre Cherbourg et Paris, et qu'un de ses enfants, élevé dans une ville maritime, se fût expatrié pour aller chercher fortune aux pays d'outre-mer.

Sur ces présomptions, M. P. Margry (qui avait eu connaisance à Paris d'une copie du dit contrat de mariage) avait, dès 1858, demandé des renseignements à la mairie de Cherbourg qui lui donna ceux qui suivent, relevés sur les registres de catholicité de l'église Sainte-Trinité, déposés à l'Hôtel-de-Ville en 1792 :

3 décembre 1604 : naissance de Roulland Nicollet, fils de Thomas Nicollet ;

27 octobre 1605 : naissance de Thomas Nicollet, fils de Thomas Nicollet ;

15 décembre 1611 : naissance de Perrette, fille de Thomas Nicollet ;

13 août 1656 : décès de Jeanne Nicollet, fille de feu Thomas ;

14 décembre 1605 : naissance de Marguerite Delamer (peut-être une cousine germaine de Jean, mais, en tout cas, pas sa mère ; la date s'y oppose).

Ainsi qu'on peut le voir, dans tout cela il n'est nullement question de Jean.

Dans les derniers mois de 1882, je repris ces recherches à la demande de M. P. Margry, commençant par compulser les vieux registres de catholicité de Cherbourg qui remontent au 12 juin 1549, mais sans succès : rien sur la naissance de Thomas Nicollet et de Marguerite Delamer, sur leur mariage, sur leur décès, sur la naissance d'un fils nommé Jean. Jusqu'à la fin de 1605, ces registres ne donnent que les *naissances*, et, de plus, il y a une lacune de dix-huit ans, de 1572 à 1591. Les *mariages* et les *décès* ne sont enregistrés qu'à partir de 1610 avec une lacune de 1620 à Pâques 1628 (2). Par ailleurs, ces vieux registres sont bien incomplets ; les enregistrements des naissances ne donnent que les noms et prénoms (ordinairement un seul prénom) du

---

(1) V. plus loin *note A*.

(2) Les *Nicollet* de Cherbourg et des environs écrivent le plus ordinairement leur nom par deux *l* ; dans les *Relations* du Canada, on trouve indistinctement *Nicollet*, *Nicolet* pour le nom de l'explorateur. C'est cette dernière orthographe qui a prévalu au Canada et qu'en conséquence j'ai adoptée.

(3) Ainsi qu'il ressort du contrat de mariage de Jean, passé en 1637, son père était déjà mort à cette dernière date.

nouveau-né, du père, du parrain et de la marraine : il n'est pas question de la mère. Les enregistrements des mariages ne mentionnent que les noms et prénoms des conjoints et de leurs pères. Dans les listes des décès, on ne trouve que le nom et les prénoms du père, et encore pas toujours. Les registres tenus par M. Groult, curé de Cherbourg, de 1628 à 1668, et entièrement écrits de sa main, mentionnent les baptêmes, les mariages et les enterrements faits à Cherbourg, tant à l'église Sainte-Trinité qu'à la chapelle du château, mais rien ne dit positivement qu'avant 1628, le clergé de cette chapelle n'était pas seul chargé de tenir note des individus qui y étaient baptisés, mariés, enterrés. Peut-être cela a-t-il été le cas de Thomas Nicolet, de Marguerite Delamer et de leur fils Jean ? On ne peut rien affirmer, rien nier à cet endroit, les registres de la chapelle du château, démoli en 1689, n'existant plus depuis longtemps.

J'ai fait également des recherches pour retrouver le contrat de mariage de Thomas Nicolet et de Marguerite Delamer, et, pour cela, j'ai bien feuilleté de 3 à 4,000 actes notariés divers, mis, avec la plus grande obligeance, à ma dispositson, par Me. Druet, notaire à Cherbourg, actes passés, de 1580 à 1603, par devant Me Philippe Delamer, tabellion royal et son collègue, Me François Landrin. J'ai bien trouvé de nombreux contrats de mariage, mais pas celui que je cherchais, quoique ce fût dans cet intervalle de 1580 à 1603, qu'il y avait le plus de chances de le retrouver. Je dirai même que dans tous ces actes où les Nicollet abondent, je n'ai vu figurer qu'une seule fois (10 mai 1593) un " Thomas Nicollet, bourgeois de Cherbourg ", mais il faut remarquer qu'à cette époque-là, il y avait à Cherbourg d'autres notaires que Me Philippe Delamer, dont les minutes ont été dispersées ou perdues, et rien ne dit que le contrat en question n'ait pas été dressé par l'un d'eux.

Les historiens canadiens, ai-je dit précédemment, font naître Jean Nicolet à Cherbourg, probablement sur la déclaration qu'il avait faite en arrivant au Canada " qu'il venait de Cherbourg," " qu'il était de Cherbourg," mais cette déclaration précisait-elle qu'il était né dans la ville même, ou bien, en disant " qu'il était de Cherbourg," ville déjà très connue en ce temps-là dans le monde maritime et colonial, ne fixait-il pas mieux les idées de ceux auxquels il s'adressait que s'il leur avait donné, pour le nom du lieu de sa naissance, le nom d'une petite localité tout à fait inconnue ? Cette supposition n'a rien, il me semble, de trop hardi, car nous voyons faire la même chose tous les jours. Cela m'engagea à faire des recherches dans les environs, principalement à Hainneville, à 5 kilomètres de Cherbourg, où, sur 1050 habitants, on compte trente-sept chefs de famille du nom de Nicolet. J'avais, en outre, entendu parler de vieilles lettres existant encore dans cette com-

mune, lettres écrites, il y avait bien longtemps, par un individu parti au-delà des mers. Je ne fus pas plus heureux à Hainneville qu'à Cherbourg ; les registres de l'Etat-Civil ne remontent qu'à 1660, et au milieu des nombreux Nicolet et des Delamer, qui y figurent, je ne trouvai rien ayant rapport à Jean ou à ses parents. Les différents Nicollet — surtout les plus âgés — que j'interrogeai, ne m'en apprirent pas davantage (1).

Dans d'autres communes, mes démarches n'eurent pas plus de succès ; ainsi, jusqu'à présent, rien ne dit positivement que Jean Nicolet est né à Cherbourg ou aux environs ; il n'y a que des présomptions, mais, en attendant qu'un chercheur plus heureux, ou plus habile, ait trouvé des preuves certaines, ces présomptions ne peuvent-elles pas, ne doivent-elles pas même, être regardées comme équivalant à une certitude ?

Nicolet arriva, ai-je dit, en 1618, au Canada où " son humeur et son " excellente mémoire firent espèrer quelques chose de bon de lui (2)." —C'était un garçon plein d'entrain, entreprenant, et en même temps profondément religieux. On l'envoya de bonne heure (probablement vers 1620) à cent lieues de Québec, chez les Algonquins de l'Ile des

---

(1) J'avais eu pourtant un moment d'espoir. Quand je parlai des vieilles lettres, on me raconta une histoire qui avait mis tout Hainneville en émoi, il y a près de, quarante ans. Dans ce temps-là, on avait appris la découverte, dans l'étude d'un notaire de Laval, d'un testament laissé par un Nicollet parti du pays depuis bien longtemps : il s'agissait d'un héritage de 18 millions qui n'avait pas été réclamé. Ce Nicollet avait-il quelques attaches avec le Canadien ? Quelques anecdotes qu'on m'avait racontées à Cherbourg auraient pu me le faire croire, mais c'était une erreur. Une délégation des Nicollet de Hainneville s'était rendue à Laval et à Rennes. Un des délégués demeurait à Cherbourg : on me mit en rapport avec lui, et il me raconta qu'en effet, il y avait un testament et un héritage important à recueillir, mais qu'ils avaient bien été obligés de reconnaître qu'ils n'avaient rien à y voir ; le testateur s'appelait *Le Nicollais* et était originaire d'un autre pays. J'ignorais la chose quand je me présentai à Hainneville ; mes questions firent subitement revivre cette vieille histoire, en même temps qu'elles excitaient à mon endroit une méfiance qu'on ne se donnait guère la peine de dissimuler. Evidemment je venais pour les millions : j'avais beau protester que c'était la première fois que j'en entendais parler, on ne me croyait pas ; j'en savais bien plus long que je ne voulais en dire ; j'était tout simplement un intrigant, un captateur de succession ! Quelques-uns essayèrent de m'amadouer en me faisant remarquer qu'ils avaient été les premiers à me renseigner, qu'il était juste, par suite, que je leur fisse leur part. D'autres plus sceptiques, mais bienvaillants, se contentaient de me considérer comme un " *Innochent*,"—traduisez par " imbécile," " idiot,"—et, en effet, un individu s'en allant de porte en porte, par une pluvieuse journée de novembre, pataugeaut dans des chemins défoncés et dans des cours à fumier, pour s'enquérir d'un brave homme mort depuis 240 ans, ne pouvait être dans son bon sens.

(2) *Relation de la Nouvelle-France*, 1643.

Allumettes, sur la rivière Ottawa que Champlain avait remontée en 1615, pour apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'ouest et sur la rive nord du Saint-Laurent. Il demeura pendant deux ans, sans voir un seul européen, parmi ces sauvages, vivant entièrement de leur vie, " accompagnant toujours les barbares dans leurs " courses et voyages avec des fatigues qui ne sont imaginables qu'à " ceux qui les ont veües ; il passa plusieurs fois sept et huit jours sans " rien manger. Il fut sept semaines entières sans autre nourriture " qu'un peu d'écorce de bois (1) ". Vers 1622, il allait à la tête de 400 de ces Algonquins, négocier la paix avec les Iroquois, et réussissait complètement dans cette entreprise. Plus tard, il se rendit chez les Nipissiriniens, ou Algonquins du lac Nipissing, à cinquante lieues plus loin vers le nord-ouest, avec lesquels il demeura pendant huit ou neuf ans, devenant pour ainsi dire, un des leurs, adopté par la nation, prenant place à leurs conseils très fréquents, " ayant sa cabane à part, faisant sa pêche et sa traite (2)."

Pendant cette longue résidence chez les Nipissiriniens, Nicolet, fit-il quelques apparitions à Québec ? C'est ce qu'on ne saurait dire, mais il est plus que probable qu'il ne les quitta pas pendant que les Anglais occupèrent cette ville, de 1629 à 1632, et plus que probable aussi que lui, et quelques autres Français qui se trouvaient dans le même cas, mettaient tout en œuvre pour nuire aux envahisseurs dans l'esprit des sauvages (3). Au retour des Français à Québec, il y fut rappelé pour y être employé comme Commis et Interprète de la Compagnie des Cent-Associés. Il aurait, du reste, paraît-il, demandé son rappel, inquiet pour le salut de son âme — j'ai dit qu'il avait des sentiments religieux très prononcés—dans un district éloigné où il n'y avait pas de missionnaires (4). Sans doute aussi que Champlain, qui avait repris le gouvernement de la colonie après le départ des Anglais, était bien aise de le revoir pour conférer avec lui sur un projet qu'il méditait, et que Nicolet, plus que tout autre, lui paraissait capable d'exécuter, grâce à son habitude de la vie des sauvages et de l'influence qu'il exerçait très vite sur eux (5).

Champlain avait remonté une partie de la rivière Ottawa et visité le rivage de la Baie Georgienne, dans l'angle nord-est du lac Huron, mais

---

(1) *Relation* de 1643.

(2) *Relation* de 1643.

(3) Benjamin Sulte *Mélanges d'Histoire et Littérature*, Ottawa, 1876.

(4) " Il (Nicolet)... ne s'en est retiré que pour mettre son salut en asseurance dans l'usage des Sacremens, faute desquels il y a grande risque pour l'âme, parmi les Sauuages:" *Relation* de 1643.

(5) " ..... lesquels (les Sauvages) il sçavoit manier et tourner où il vouloit d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil." *Relation* de 1643.

ses notions sur la région des Grands Lacs étaient encore très vagues, presque nulles, en 1634. Les lacs Erié, Michigan, Supérieur, lui étaient inconnus ; il avait entendu parler de la chûte du Niagara, mais pour lui ce n'était pas autre chose qu'un *rapide* ordinaire. Cependant il avait ouï dire que du côté de l'ouest, à 400 lieues de distance, plus ou moins, vivait une nation qui avait demeuré autrefois au voisinage d'une mer éloignée, et qui, pour cette raison, était appelée par les Algonquins la " Nation des Gens de Mer." On racontait encore que ces Gens de Mer commerçaient avec des individus habitant encore plus loin vers l'ouest, et qui venaient chez eux en traversant une vaste étendue d'eau sur de grands canots de bois, et non d'écorce, et qui, par leur défaut de barbe, leurs têtes rasées, leurs costumes, etc,, etc., semblaient se rapprocher beaucoup des Tartares ou des Chinois. Avec un peu d'imagination et de bonne volonté — on est toujours porté à croire ce qu'on désire ! — il était facile de voir, dans cette vaste étendue d'eau, la mer qui sépare l'Amérique de l'Asie, le Pacifique-Nord. et, dans les voyageurs, des Chinois ou des Japonais. C'était l'opinion de Champlain, des missionnaires et des colons les mieux informés, qu'en poussant vers l'ouest, il était relativement aisé de trouver, pour aller en Chine, un chemin plus court en traversant l'Amérique que le chemin ordinairement suivi, faisant le tour du cap de Bonne-Espérance. Depuis le temps de Jacques Cartier, cette idée hantait les esprits ; on s'illusionnait sur la largeur réelle du continent américain : on croyait qu'il suffirait de s'enfoncer de 2 ou 300 lieues dans les terres pour rencontrer, sinon l'Océan Pacifique, au moins une baie ou quelque grand fleuve y aboutissant.

Nicolet, pendant son long séjour au lac Nipissing, avait dû entendre faire les mêmes récits, les Nipissiriniens allant, paraît-il, chaque année en traite chez une nation éloignée d'eux de cinq à six semaines de marche, et qui passait pour commercer avec des gens demeurant plus loin et venant par mer sur de grands canots de bois (1). Sa curiosité ne devait pas être moins excitée que celle de Champlain, et il est à supposer qu'ils avaient parlé ensemble du problème à résoudre, — la reconnaissance du chemin direct vers la Chine, — et nul mieux que Nicolet ne paraissait capable de tirer la chose au clair.

Le 1er juillet 1634, deux convois de canots partaient de Québec, remontant le Saint-Laurent, l'un pour bâtir un fort à l'endroit où est aujourd'hui la ville des Trois-Rivières, l'autre, sous la direction du P. de Brébœuf, pour explorer les " pays d'en haut " —aujourd'hui la province canadienne d'Ontario—en remontant la rivière Ottawa. Nicolet

(1) Benjamin Sulte (d'après le F. Sagard, 1625). *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, 1876.

faisait partie du second convoi, et pendant que les deux expéditions étaient réunies aux Trois-Rivières, il contribua, en travaillant de ses mains à mettre en place des palissades (1), à la fondation de la ville où il devait passer les dernières années de sa vie. L'Ile des Allumettes fut atteinte après mille souffrances endurées par les voyageurs inaccoutumés à la vie des bois, et, en outre, mal accueillis pendant la route par les indigènes, mais ce n'était pas un obstacle pour un *coureur des bois*, un demi-sauvage tel que Nicolet (2). Laissant le P. de Brébœuf à l'île des Allumettes, il se rendit d'abord chez ses anciens amis du lac Nipissing pour préparer son voyage. Ensuite, descendant la Rivière française, qui sort du lac Nipissing et se décharge dans la baie Georgienne (partie nord-est du lac Huron), il visite les Hurons habitant ces territoires, auprès desquels, très probablement, il venait accomplir une mission de la part de Champlain. A partir de là, il s'élance vers l'inconnu avec sept sauvages Hurons pour tout équipage, dans un frêle canot d'écorce, le précurseur des nombreux steamers et autres navires qui aujourd'hui sillonnent les Grands Lacs en tous sens, pour toute escorte dans une région où maintenant des chemins de fer s'entrecroisent de tous côtés, où s'élevent des établissements agricoles et industriels, des villes populeuses, mais qui alors était le domaine exclusif de tribus de Peaux-Rouges dont on ne savait ni le nombre ni les noms, où le voyageur ne pouvait compter que sur sa chasse ou sa pêche pour sa subsistance de chaque jour. Il débute par longer la rive nord du lac Huron, pousse, en suivant la détroit qui mène au lac Supérieur, jusqu'à l'endroit appelé depuis " le Sault-Sainte-Marie, " où il séjourne pendant quelque temps pour faire reposer son monde, puis, franchissant le détroit de Mackinaw, il entre dans le lac Michigan ; remontant un grand enfoncement dans sa partie nord-ouest, la " baie Verte, " il arrive chez les Ménémonis, à l'embouchure de la rivière du même nom, peu éloignée des " Gens de Mer." plus connus par la suite sous le nom de " Winnebagoës (3)," qui étaient le principal objectif de

(1) C. W. Butterrfield, *loc. cit.*

(2) " Jean Nicolet, en son voyags qu'il fit avec nous iusques à l'Isle souffrit aussi " tous les trauaux d'vn des plus robustes Sauuages." *Relation* de 1635.

(3) Plus correctement " Ouinipigou," du mot *Ouinipeg* par lequel les Algonquins désignaient " l'eau sentant mauvais," et qu'ils appliquaient à l'eau salée. " Ouinipigou," pour les Algonquins signifiait les " Gens de la mer." Dans les *Relations* et ailleurs, les Winnebagoës sont fréquemment appelés " la Nation des Puans " ; et la Baie-Verte (*Green Bay* des cartes américaines), au fond de laquelle ils demeuraient, la " Baie des Puans " ; cela venait de ce que les Français, ne tenant pas compte de l'extension donnée au mot *Ouinipeg*, avaient traduit *Ouinipigou* par la " Nation de l'eau Puante", ou plutôt par la "Nation des Puans". L'auteur de la *Relation* de 1640 s'élève contre cette interprétation ; selon lui, cette tribu ne doit pas être appelée autrement que la " Nation de la Mer." (C. W. Butterrfield, *loc. cit.*).

son expédition, et chez lesquels il pénètre en remontant la Rivière aux Renards. Je laisserai parler ici la *Relation* de 1643 ; il me semble qu'on saisira mieux le voyageur sur le vif :

" Pendant qu'il exerçoit cette charge (commis-interprète), il fut délé-
" gué pour faire un voyage en la nation appelée Gens de Mer, et
" traiter la paix avec eux et avec les Hurons dont ils sont esloignez,
" tirant vers l'ouest, d'environ trois cents lieues. Il s'embarqua au
" pays des Hurons avec sept sauvages ; ils passèrent par quantité de
" petites nations, en allant et en revenant ; lorsqu'ils y arrivoient, ils
" fichoient deux bastons en terre auquels ils pendoient des présens
" afin d'oster à ces peuples la pensée de les prendre pour enemis, et
" de les massacrer. A deux journées de cette nation, il envoya un de
" ses sauvages porter la nouvelle de la paix, laquelle fut bien receüe
" nommément quand on entendit que c'estoit un Européen qui portoit
" la parole. On depescha plusieurs jeunes gens pour aller au devant
" du Manitouiriniou, c'est-à-dire de l'homme merveilleux ; on vient on
" le conduit, on porte tout son bagage ; il estoit revêtu d'une grande
" robe de damas de la Chine, toute parsemée de fleurs et d'oiseaux de
" diverses couleurs. Sitost qu'on l'aperceut, toutes les femmes et enfants
" s'enfuirent, voyant un homme porter le tonnerre dans ses deux mains.
" C'est ainsy qu'ils nommôient deux pistolets qu'il tenoit. La nouvelle
de sa venue s'espandit incontinent aux lieux circonvoisins ; il se fit une
" assemblée de quatre ou cinq mille hommes. Chacun des principaux
" fit son festin, en l'un desquelz on servit au moins si vingtz castors ;
" la paix fut conclue...."

Le costume chinois que portait Nicolet lors de sa première entrevue avec les Gens de Mer indique qu'il s'attendait à voir venir à lui quelque Mandarin auquel la renommée aurait annoncé son arrivée ; comme on le sut plus tard, les prétendus asiatiques n'étaient autres que le Peaux-Rouges connus depuis sous les noms de Dakotas et de Sioux.

Nicolet était arrivé à quelque chose comme 400 lieues de Québec ; c'est alors qu'il eut connaissance du Mississipi, sinon de *visu*, au moins par ouï-dire. Franchissant le *portage* qui sépare la Rivière aux Renards de la Rivière Wisconsin, et descendant le cours de cette dernière, a-il poussé jusqu'à son confluent avec le Mississipi, étant ainsi le premier Français à saluer la " Grande-Eau (1) " ? Ou bien, lorsque de retour à Québec, il affirmait que s'il eût vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve, il aurait trouvé la mer (2), ce grand fleuve dont il

---

(1) La traduction *légendaire* de " Mississipi " par le " Père des Eaux " est erronée ; la vraie signification est la " Grande Eau." la " Grande Rivière," des mots Algonquins *Missi*, " grand ", *Sepe*, " eau, rivière." (C. W. Butterrfield, *loc. cit.*).

(2) *Relation* de 1640.

parlait, était-il le Mississipi, ou simplement la Rivière Wisconsin, dont le cours l'aurait conduit au Mississipi ? Sous l'inflence d'idées préconçues, ne prenait-il pas ce qu'on lui désignait sous le nom de la " Grande-Eau " pour l'Océan Pacifique, ou au moins pour un grand cours d'eau qui s'y déchargeait (1) ? Les Winnebagoës parlaient un langage différant radicalement du langage des Algonquins et des Hurons : était-il certain d'avoir bien compris ses interlocuteurs ? Il y a ici des points douteux dont la discussion m'entraînerait trop au-delà des limites que je me suis tracées (2) ; cependant on peut se demander pourquoi Nicolet, quand il ne se croyait qu'à trois journées de la mer, n'est pas allé vérifier le fait ; était-ce parce qu'il en était tellement convaincu qu'il jugeait cette vérification inutile ?

Toutefois, il paraît bien certain qu'il ne borna pas son voyage à la Rivière aux Renards et à la Rivière Wisconsin, mais qu'il pénétra au sud sur le territoire habité par les Illinois. Les Relations écrites après 1636 par les PP. Lejeune et Vincent contiennent, en effet, de nombreux renseignements, provenant de Nicolet, sur le pays et les peuples du sud-ouest du lac Michigan : il était le premier Français qui eût pénétré aussi loin dans cette direction (3).

Revenant sur ses pas, il rentrait à Québec au commencement de l'automne de 1635, avec un riche butin d'observations de toute sorte, ayant conquis à l'influence française, rien que par des moyens pacifiques, de nombreuses populations inconnues auparavant. Il est probable qu'il n'eût pas borné là ses courses aventureuses, mais la mort de Champlain, arrivée peu après son retour, suspendit pendant quelque temps ces sortes d'entreprises. Nicolet fut alors placé, dans sa charge de Commis et Interprète, au poste des Trois-Rivières, le plus turbulent et le moins sûr du pays, s'acquittant de son emploi " avec une satis- " faction grande des François et des sauvages desquelz il estoit égale- " ment et uniquement aymé (4) ". Deux ans plus tard, au mois d'octobre 1637, il épousait à Québec une filleule de Champlain, Marguerite, fille de Guillaume Couillard qui y était arrivé en 1613 comme charpen-

---

(3) Pendant longtemps on a cru que le Mississipi avait son embouchure dans l'Océan Pacifique ; le contraire n'a été réconnu qu'en 1682 par les explorations de Cavelier de La Salle, et même il fallut encore attendre dix-sept ans pour que, Lemoyne d'Iberville, trouvant par mer l'embouchure du fleuve, la question fût bien fixée. (Benj. Sulte ; *loc. cit.*).

(1) Voir Benj. Sulte ,*Mélanges d'Hist: et de Litt.*, 1876, et C. W. Butterrfield, *loc cit.*

(2) Benjamin Sulte. *Mélanges d'Hist. et de Litt.*, 1876.

(3) *Relation* de 1643.

tier-calfat, puis s'était fait agriculteur (4). Ce nom, Couillard, commun dans le département de la Manche, porterait bien à croire qu'il était originaire de notre pays.

Nicolet possédait avec son beau-frère Olivier Le Tardif, Commis Général de la Compagnie, une terre que traversait le ruisseau de *Belleborne* : d'où la qualification de " Sieur de Belleborne " qui lui est donnée dans quelques documents du temps.

En octobre 1642, pendant qu'il était à Québec, où, depuis un ou deux mois, il remplaçait momentanément son beau-frère parti pour la France, des Algonquins des Trois-Rivières avaient fait prisonnier un sauvage de la Nouvelle-Angleterre, dont la nation était alliée aux Iroquois, nos ennemis. Le malheureux devait êtrs mis à mort, non pas sur le champ, mais après avoir subi au préalable tous les raffinements de torture en usage chex les Peaux-Rouges ; en vain les agents français et les missionnaires intercédaient—ils en sa faveur ; leur intervention ne faisait que redoubler la fureur des bourreaux. C'est alors qu'on envoya chercher Nicolet à Québec dans l'espoir que l'influence qu'il exerçait sur les sauvages pourrait sauver le prisonnier. Nicolet n'hésita pas ; on faisait appel à son dévouement, et ce dévouement devait lui coûter la vie, mais laissons encore parler l'auteur de la *Relation* de 1643 :

" J'ajouteray icy un mot de la vie et de la mort de M. Nicolet inter-
" prète et commîs de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle
" France ; il mourut dix jours après le Père Charles Raymbault,
" décédé le 22 octobre 1642.

.....

" M. Ollivier, commis général de Messieurs de la Compagnie, estant
" venu l'an passé en France, ledit sieur Nicollet descendit à Québec
" en sa place, avec une joye et consolation sensible qu'il eut de se
" voir dans la paix et la dévotion de Québec, mais il n'en jouit pas
" longtemps, car un mois ou deux après son arrivée, faisant un voyage
" aux Trois-Rivières pour la délivrance d'un prisonnier sauvage, son
" zèle lui cousta la vie qu'il perdit dans le naufrage. Il s'embarqua à
" Québec sur les sept heures du soir dans la chaloupe de M. de Savi-
" gny, qui tiroit sur les Trois-Rivières. Ils n'estoient pas encore arri-
" vés à Sillery, qu'un coup de vent de nord-est, qui avoit exité une

(4) Marguerite devait être très jeune, son père s'étant marié en 1621. Guillaume Couillard (ou Couillart : on trouve le nom écrit des deux manières) est le deuxième laboureur canadien par ordre de dates. Il était un des Français restés au Canada pendant l'occupation de Québec par les Anglais, de 1629 à 1633. Sa postérité, en général dans une situation prospère, est assez nombreuse aujourd'hui pour qu'il fût possible de former un bataillon de 500 hommes avec les Couillard en état de porter les armes. (*Benjamin Sulte.*)

" horrible tempête sur la grande rivière, remplit la chaloupe et la coula
" à fond après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau. Ceux
" qui estoient dedans n'allèrent pas incontinent à fond, ils s'atta-
" chèrent quelque temps à la chaloupe. M. Nicollet eut le loisir de
" dire à M. de Savigny : Monsieur, sauvez-vous, vous sçavez nager, je
" ne le sçay pas, pour moy je m'en vas à Dieu, je vous recommande ma
" femme et ma fille.—Les vagues les arrachèrent tous les uns après les
" autres de la chaloupe qui flottoit renversée sur une roche. M. de Savi-
" gny seul se jeta à l'eau et nagea parmi les flots des vagues qui res-
" sembloient à de petites montagnes. La chaloupe n'estoit pas bien
" loin du rivage, mais il estoit nuit toute noire, il faisoit un froid aspre
" qui avoit desjà glacé les bords de la rivière. Le dit sieur de Savigny,
" sentant le cœur et les forces qui lui manquoient, fit un vœu à Dieu,
" et peu après, frappant du pied, il sentit la terre, et, se tirant hors de
" l'eau, s'en vint à notre maison à Sillery, à demi-mort. Il demeura
" assez longtemps sans pouvoir parler, puis enfin il nous raconta le
" funeste accident qui, outre la mort de M. Nicollet, dommageable à
" tout le pays, lui avoit perdu trois de ses meilleurs hommes et une
" grande partie de ses meubles et de ses provisions. Luy et mademoi-
" selle sa femme ont porté cette perte signalée dans un pays barbare
" avec une grande patience et résignaiton, à la volonté de Dieu et
" sans rien diminuer de leur courage. Les sauvages de Sillery, au
" bruit du naufrage de M. Nicollet, courent sur le lieu, et ne le voyant
" plus paroître en tesmoignent des regrets indicibles. Ce n'estoit pas la
" première fois que cette homme s'estoit exposé au danger de mort
" pour le bien et le salut des sauvages. Il l'a fait fort souvent et nous
" a laissé des exemples de l'estat d'un homme marié, qui tiennent de
" la vie apostolique et laissent une envie au plus fervent religieux de
" l'imiter."

.....

Quelques jours après, le prisonnier fut racheté par le gouverneur des Trois-Rivières, et, une fois guéri des blessures que les Algonquins lui avaient faites, renvoyé dons son pays sous la conduite de deux sauvages chrétiens. Il est bien possible que le dévouement dont Nicolet avait fait preuve, et qui lui avait coûté si cher, ait contribué à sa délivrance.

Ainsi mourut, dans la force de l'âge, cet homme de bien, victime d'un accident vulgaire, après avoir échappé à mille dangers pendant dix-sept ans de sa vie dans les bois : on ne peut s'empêcher de rapprocher cette destinée de celle de Dumont D'Urville, périssant misérablement, dans un accident de chemin de fer, aux portes de Paris !

Deux frères de Jean Nicolet étaient venus de Cherbourg, le rejoindre

dans la colonie : l'un, Gilles, né à Cherbourg (1), prétre séculier, arrivé en 1635, la quitta en 1647 ; l'autre Pierre, qui était marin, partit peu de temps après la mort de Jean. Pas plus que pour ce dernier, je n'ai trouvé aucune trace de ces deux individus dans les vieux titres que j'ai consultés à Cherbourg.

Nicolet n'a pas laissé de descendants de son nom au Canada. Sa veuve se remaria à Québec, en 1646, à un nommé Macard. Elle ne lui avait donné qu'une fille qui épousa Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny (2) ; plusieurs de leurs descendants occupent une belle place dans l'histoire du Canada. Jean Nicolet fut même pendant un temps quelque peu oublié. La mort de Champlain, ai-je dit, avait fait abandonner les grands voyages dans le genre de celui qu'il avait accompli, et plus tard, quand ces expéditions furent reprises, l'attention ne se porta que sur ceux qui les avaient exécutées : on ne se souvenait plus de leur précurseur. Mais cette injustice à été amplement réparée ; aujourd'hui Jean Nicolet est hautement reconnu comme celui qui a montré le chemin des Grands Lacs et des Territoires de l'Ouest, et ce n'est pas seulement au Canada qu'on lui a rendu la place qui lui est due : la Société historique du Wisconsin le considère comme le " Jacques Cartier " de ce pays-là (3).

Cherbourg peut encore revendiquer comme un des siens un homme qui a brillé d'un grand éclat dans l'histoire du Canada : le chevalier " Louis Hector de Callières," fils de " Jacques de Callières, seigneur " de Rochechellay et de Saint-Romald, maréchal de bataille des armées " du Roy, et de Madeleine Pottier," fille de Pottier, seigneur de Courcy, près Coutances. Les biographes le font naître à Cherbourg. D'abord capitaine au régiment de Navarre, puis capitaine des vaisseaux du Roi, il fut chargé de plusieurs missions au Canada qui lui firent beaucoup d'honneur et lui valurent, en 1684, le gouvernement de Montréal, et ptus tard, en 1699, le gouvernement général de tous les établissements français de l'Amérique septentrionale. Pendant tout le temps qu'il exerça ces deux emplois, il eut à lutter à outrance contre les Anglais et leurs alliés les Iroquois. Il mourut à Québec, en 1703, dans la force de l'âge, " autant regretté, dit le Père Charlevoix que le

---

(1) C. W. Butterrfield, *loc cit.*

(2) Il y a eu au Canada, dès les premièrs temps de la colonie, des Le Gardeur, se distinguant les uns des autres par un nom seigneurial ajouté à leur nom patronymique. Appartenaient-ils à la famille Le Gardeur de Croisilles qui demeurait à Brillevast (canton de Saint-Pierre-Eglise) ? Il y a tout lieu de le croire.

(3) Benjamin Snlte *Les Interprète du temps de Champlain.*

" méritait le général le plus accompli qu'eût encore eu cette colonie, " et l'homme dont elle avait reçu les importants services (1)."

Note A. — 22 octobre 1637. — TRAITÉ DE MARIAGE ENTRE JEAN NICOLLET ES MARG^te^ COUILLART (2).

Furent présents en leurs personnes honnorable homme Jean Nicollet Commis et Interprette p^r^ Messrs de la Comp^e^ de la Nouvelle France fils de deffunt Thomas Nicollet messager ord^re^ de Cherbourg à Paris et Marguerite Delamer ses père et mère, le d. s^r^ Nicollet à présent dem^t^ à Québecq (3) pays de la Nouvelle France assisté de noble homme François Derré s^r^ de Gan (4) Commis général po^r^ Messrs de la Comp^e^ et associé avec icelle honnorable homme Ollivier Le Tardif Nicolas Marsollet, Noël Juchareau et Pierre de la porte tous demeurants au d. Québecq d'une part.

Et Margueritte Couillart fille de honnorable homme Guilla^e^ Couillart et de Guillemette Hébert ses père et mère demeurant aussy au d. Québecq aussy assisté de honnorables hommes Guilla^e^ hubout. Guilla^e^ Hébert et Marie Rollet mère, grand de la d. Margueritte Couillart ses

---

(1) Jacques de Caillières (quelques biographes écrivent *Caillères, Caillières*), le père du chevalier, gouverneur de la ville et du château de Cherbourg, serait, d'après l'abbé Demons, (" Histoire de Cherbourg ", *manuscrit de la bibliothèque de la ville*) né dans cette ville, et y serait mort en 1659, ou 1662 ; selon d'autres, il serait né et mort à Torigny. Il cultivait les belles-lettres, et a laissé plusieurs ouvrages. Il fut un des fondateurs de l'Académie de Caen. Outre le chevalier Louis-Hector, il avait un autre fils, François de Callières, seigneur de Rochechellay et de Gigny, né en 1645 ; mais la même incertitude existe sur le lieu de sa naissance ; Torigny selon les uns, Cherbourg selon les autres. Il a attaché son nom au traité de Ryswick (1697) dont les négociations lui firent beaucoup d'honneur. Il mourut à Paris en 1717, laissant plusieurs ouvrages de prose et de poésie. Il était entré à l'Académie française en 1689.

Le gouverneur du Canada, Louis-Hector de Callières, était-il réellement né à Cherbourg ? Il n'y aurait à cela rien d'impossible, si son père Jacques était venu résider, ainsi que le dit l'abbe Demons (*loc. cit.*), en 1644, dans cette ville dont il devint gouverneur quelpues années après. En tout cas, il n'y a guère à douter que ces trois personnages ne soient originaires du département de la Manche.

(2) La copie *officielle* de ce contrat m'a été envoyée gracieusement et gratuitement de Québec, sans que je l'eusse demandée, par M. J. Langelier, Archiviste de la province de Québec, par l'entremise de M. B. Sulte.

(3) Nicolet demeurait aux Trois-Rivières, mais comme il n'y avait pas de notaire, dans cette localité, et que la future demeurait à Québec, on a, dans le contrat, considéré cette ville, comme le domicile du futur pour la circonstance. (Benj. Sulte.)

(4) François de Ré (il signait *Derré*), appelé " Monsieur Grand " dans plusieurs lettres de l'époque. (Benj. Sulte.)

parents et amys d'aut^e part, lesquelles parties se sont promis et promettent respectivement d'un mutuel consentement et sans aucune Induction se prendre l'un l'aut^e par foy de Sacrement de Mariage selon les formes Ecclésiastiques et après Icelles faictes touttes fois et quantes quil plaira aux d. parties et à leur première commodité et par ce faisant le d. s^r futur espoux a donné et donne à la s. d. future espouse pour deniers dotaux la somme de deux mil livres à avoir et prendre sur ses biens tant meubles qu'Immeubles presens et advenir et en quelque part, qu'ils puissent estre tant à la vieille que Nouvelle France et sur le plus apparens de ses biens en cas qu'il n'y eust aucuns enfans yssus de leur shair, et apres son deces comme aussy luy a donné et donne en outre pour son douaire prefix au cas que douaire aye lieu tous et ung shacqun le revenu annuel tant de ces meubles qu'Immeubles et en ce qui pourra rester appres la d. somme de deux mil livres prise par preciput par la d. future espouse au cas qu'elle survive en quelque lieu que les s. dits biens soient scitués comme cy dessus a esté dict et sans que le droict coustumier puisse préjudicier au prefix cy dessus auquel la d. future espouse s'arreste dès à present. En considération et contemplation duquel mariage les d. Couillart et Hebert père et mère de la d. future espouse se sont obligés solidairement bailler au d. futur espoux touttes fois et quantes quil luy plaira la somme de neuf cens livres par manière d'avancement de succession laquelle somme luy sera présentée sur le droit successif quelle pourra avoir de ses d. père et mère après leurs décès et au cas que la s. d. future espouse précédast le susd. futur espoux sans hoirs yssus de leur shair Icelluy sera obligé rendre pareille somme de neuf cens livres aux héritiers et ayans cause de la d. future espouse laquelle sera enbrousser par les d. Couillart et Hebert selon que à sa condition appartient et selon leur pouvoir et commodité et l'entretien de quoy et de ce que dessus les dictes parties se sont respectivement obligés par les clauses et conditions portés par le présent Contract soubs hypotecque de tous et shacuns leurs biens meubles Immeubles presents et advenir faict en présence de Claude Estienne et Etienne Racine Tesmoings demeurant au d. Quebec lesquels ont signé en la minutte des présentes avec les parties parents et amis cy dessus le Vingt deuxiesme d'Octobre mil six cent trente sept.

Nicollet (paraphe)
la marq du sd Couillart
Marguerite Couillart
Guillemette hebert
la marcq du sd hubout
Guillaume hebert
Marié rollet

Derré (paraphe)
Marsolet
Le Tardif (et paraphe)
Juchereau (et paraphe)
De Laporte et paraphe claude Estienne
Racine (et paraphe)
Inventorié ung avec paraphe
Paraphé ne varietur
Verrier Vre Genl
Du Laurent, Greffr.

Pour copie conforme à la minute trouvée dans l'Etude de feu Mtre J. Guitet (1), Notaire pour cette partie de la Nouvelle Fronce maintenant appelée Province de Québec, déposée dans les Archives de ce District, vidimée et colllationnée par nous soussignés, Gardiens d'icelles et Protonotaires de la Cour Supérieure à Québec, le Dix-huitième jour de Juin, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

BURROUGHS & CAMPBELL.

---

(1) Le notaire Jean Guytet, ou Guitet, a fait des actes à Québec en 1637 et 1638. Dans l'un d'eux, il s'intitule " notaire et commis greffier." Le contrat de Mariage de Nicolet ne porte pas le nom de Guitet, mais la pièce a été trouvée dans son greffe et reconnue comme étant de lui par Du Laurent, notaire et greffier à Québec, de 1734 à 1759, et le vicaire-général Verrier. (Benjamin Sulte.)

LE CHIEN D'OR

SON ORIGINE – SON HISTOIRE

L'auteur du " Chien d'Or ", n'est pas un jouvenceau. Bien jeune, il quittait Hull, sa ville natale en Angleterre. En 1832, accompagné de sa famille, il mettait le pied sur le sol libre de l'Amérique. C'est aujourd'hui un grand, un bel homme, aux allures courtoises—un peu réservé : on lui donnerait cinquante ans, mais il en a davantage.

M. Kirby, poëte à ses heures, enclin par ses instincts vers l'idéalisme, est cependant fortement imbu d'idées positives : la patrie, le devoir, le travail, pour lui, c'est toute une religion.

Ami du progrès présent, il vit un peu dans le passé. Il est fier de ce qui le rattache aux *Royalistes* de 1783, les *United Empire Loyalistes* auxquels le Canada de l'Ouest redoit beaucoup en lumières, en civilisation. Il épousa Miss Whitmore, fille unique d'un de ces braves Royalistes et petite-fille du capitaine Daniel Servos, U. E. Loy., officier distingué pendant la guerre de l'indépendance des Etats-Unis et qui servait dans le corps des *Rangers* de Butten, etc,.

Il fit ses classes à Cincinnati, sous un professeur écossais, fort instruit, M. Alexandre Kirmont, qui dirigeait une académie où s'enseignaient les Belles-Lettres et la philosophie.

M. Kirby vint plus tard à Montréal, où il ne séjourna que peu de temps. En 1839, il s'établit dans le Haut-Canada.

Pendant vingt années, il occupa le fauteuil du *Niagara Mail*, feuille importante. Depuis longtemps, il remplit à Niagara les fonctions de Percepteur des Douanes.

Mes relations avec M. Kirby datent de loin : dans plus d'une confidence, j'ai pu connaître son histoire intime. Il en est parmi ces confidences, quelques-unes que je puis utiliser au profit des lecteurs français—auxquels M. LeMay vient de l'introduire—sans forfaire aux devoirs de l'amitié.

William Kirby, représente une famille anglaise fort ancienne, les Kirby de Kirby Whiske, dans le Yorkshire, Angleterre.

Par les femmes, il descend d'une famille lettrée fort distinguée qui florissait sous la Reine Elisabeth, et qui, dans la personne de Mgr Watson, donnait à la vieille ville de Lincoln le dernier prélat catho-

lique de cette historique cité, l'Evêque Watson. Monseigneur Watson était professeur au Collège d'Oxford et devint le protecteur et l'ami de l'érudit Roger Ascham.

Les lettres réclament dans cette famille, un autre écrivain en renom, Thomas Watson, contemporain de Shakespeare, en 1582.

On prétend même que Thomas Watson était un habitué de l'hôtellerie *Boar's Head, Eastcheap*, à laquelle se rattache le souvenir de l'illustre auteur de Hamlet.

M. Kirby se plaisait à me rappeler ces souvenirs du passé, à l'appui de sa thèse favorite, que les goûts littéraires dans les familles se transmettent de génération en génération.

Cette thèse reçoit chaque jour des preuves nouvelles dans les écrits nombreux, en prose et en vers, éclos de sa plume féconde.

L'auteur du *Chien d'Or*, est connu, dans sa province surtout, par sa collection de poëmes, intitulée : " *Canadian Idylls.*"

The Sparrow.
Dead Sea Roses.
The Hungry Year.
Stony Creek.
The Queen's Birth Day.
Spina Christi.
The Bells of Kirby Whiske.
The Last Supper in the Wilderness.
The Harvest Moon.

Les drames se composent comme suit :

Beaumanoir.
Joseph in Egypt.
The Queen's Own.
N. E.—Poëme épique sur le Haut-Canada en douze chants.

Sans compter plusieurs autres études et esquisses en prose et en vers et des dissertations sur des questions d'histoire ou d'archéologie.

Son œuvre principale en prose est le roman historique du *Chien d'Or*, dont l'origine remonte à 1865, époque où M. Kirby passait quelques semaines à Québec, pour surveiller la passation en chambre d'une loi qui l'intéressait. M. Sulte et M. Kirby pensionnaient tous deux à l'hôtel Russell. Un jour que M. Kirby s'était amusé à lire, dans mes *Feuilles d'Erable*, l'esquisse du *Château Bigot* et du *Chien d'Or* et *l'exécution de Marie Corriveau*, il fit la remarque à son ami qu'il y avait là le sujet d'un intéressant roman et que, si lui Sulte ne l'adoptait pas, lui Kirby y puiserait le canevas d'un récit émouvant. (1)

---

(1) Voici un paragraphe de la lettre qu'il m'écrivait en 1879 à ce sujet : " I happened to be in Quebec in 1865 : my business being to attend to a Bill there pending

Je n'entreprendrai pas de faire ici une analyse détaillée de l'œuvre de M. Kirby : les beautés et les défauts du roman sont connus de tous, mais ce que personne jusqu'à présent n'a osé dire, c'est que l'habile romancier avait calqué quelques uns de ses personnages sur des personnes vivantes ou qui vivaient à une époque peu reculée. Ce qui frappe le lecteur du *Chien d'Or*, c'est chez l'auteur cette connaissance profonde de nos *personnages* historiques, des traditions, des us et coutumes du Canada primitif : le tout mêlé à une sympathie réelle pour tout ce qui est canadien. Evidemment M. Kirby a lu et relu nos annales si pleines de récits émouvants ; quand il nous parle des " Trois Louises " l'on sent de suite que *l'Histoire des Ursulines de Québec*, lui est familière.

A l'instar du grand romancier Scott, M. Kirby a été chercher ses héros et ses héroïnes du passé dans la vie présente parmi ses contemporains.

Ainsi donc, je crois pouvoir avancer sans violer les secrets de l'amitié—que dans le Bourgeois Philibert, revivait un riche, excentrique, et philantrophe vieillard bien connu, Sir Henry Ethpington, de Hull, Angleterre ; Sir Henry faisait chaque jour préparer pour douze convives une table à dîner, bien pourvue de mets qu'il allait lui-même acheter au marché. Il était le seule convive—mangeant peu même—les onze autres couverts étaient destinés à des industriels pauvres, mais respectables qu'il y faisait asseoir ; ces derniers, paraît-il, ne se faisaient pas prier.

Au physique et au moral, Amélie de Repentigny était bien une personne réelle ; elle vit encore ; ce serait indiscret d'en dire plus long.

Louise Roy, personnifiait une charmante Demoiselle King, Madame C. . . ; c'est une grande dame maintenant ; il serait également indiscret d'en dire plus.

La destinée du *Chien d'Or*, sous un point, ressemblait à celle du roman de Walter Scott : Waverley. Waverley, composé au deux tiers, avait été relégué dans un secrétaire poudreux, au fond d'un grenier, en 1804. Scott en quête d'hameçons, pour une partie de pêche, en 1814, y trouva son ébauche de roman—l'acheva ; c'est le plus célèbre de la série.

---

in Parliament. I bought one of your *Maple Leaves* and the account you gave of the *Chien d'Or*, took my fancy very much.

Sulte and I were sitting in the window of the St. Louis Hotel one day, and I spoke to him about the story and wanted him to write it out and jestingly said that if he would not write a novel on it, I would.

Sulte dit not take the fancy and I thought no more about it, until my return home when I found the *Chien d'Or*, stinking like a *burr* to my imagnation. . . and I wrote the story as I got time." (W. K.)

Le *Chien d'Or*, envoyé en *M S S* à une grande maison de Londres, pour impression, fut écarté pendant plusieurs années; à son retour au Canada, découvert par hasard, dans la gare du Grand-Tronc, à Toronto, il fut remis sur le métier—remodelé—achevé,—puis publié par la maison Lovell, à *Rouse's Point*, N.-Y.

J'ai cru que ces détails pouvaient intéresser les nombreux lecteurs du *Chien d'Or*; ce roman, entre autres priviléges, a eu celui d'être fort goûté par Notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria; car le hasard a voulu que je fusse présent en 1883, à Rideau Hall, Ottawa, à une réunion de la *Société Royale*, lorsque S. A. R. la Princesse Louise faisait part à M. Kirby, du plaisir que sa royale mère avait éprouvé en lisant ce roman de Mœurs Canadiennes, et l'en remerciait en son nom.

J. M. LeMoine.

Québec 8 Février 1889.

JOSEPH LA FRANCE

LES TRAPPEURS.—SÉDUCTION DE L'OUEST.

Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigetur.—Ps. 101.

Les enfants de vos serviteurs auront enfin une demeure stable et leur race subsistera éternellement.

(*Suite*)

Dans ces contrées alors livrées à la sauvagerie, les sociétés et les lois comptaient pour peu ; chaque individu n'était quelque chose que par sa valeur personnelle.

La plupart des Coureurs des Bois étaient employés par des traiteurs. Ils s'en allaient, emportant dans leurs frêles embarcations des denrées européennes, qu'ils échangeaient pour des fourrures. Ils n'avaient qu'un souci au retour de leurs expéditions, celui de dissiper en quelques instants le fruit de leur labeur, dans le jeu et la bonne chère. Le voisinage des forts de traite leur offrait des appâts, auxquels ils ne pouvaient résister. Leur bourse vide, ils préparaient de nouveaux canots et se mettaient gaiement en route, en faisant résonner l'écho des rivières et des bois des vieilles chansons gauloises. Entraînés par les récits des tribus de pays éloignés, ou par l'espoir d'y découvrir des mines précieuses, ils s'enfonçaient de plus en plus dans l'intérieur du pays.

Perdus dans ces déserts, s'accommodant assez aux mœurs et habitudes de vie de ces tribus, ils s'unirent à des femmes du pays. Il est étrange de constater le charme irrésistible que possède la vie sans contrainte au milieu des Sauvages. Tout ceux qui ont vécu quelques années dans ces contrées ont fini par l'éprouver.

Le dégoût du travail des champs ou de l'atelier était la conséquence naturelle de cette existence nomade. Les émotions étaient aussi variées que les scènes de la nature. Que de fois, le soir, après avoir

poursuivi le vison ou le chevreuil, ou fait voler les avirons sur les eaux rapides de quelque rivière, en écoutant le bruissement des feuilles mortes, sous les pieds des animaux de toute espèce qui abondaient dans ces pays, les pensées du trappeur se transportaient aux lieux où vivaient les êtres qui lui étaient chers et que souvent, hélas ! il ne devait plus revoir. Les aventures d'Ulysse, chantées par Homère, n'offrent point de thèmes plus féconds que bien des existences de pionniers du Nord-Ouest.

Supérieurs en connaissances et en civilisation aux races sauvages au milieu desquelles ils vivaient, ils étaient comme de petits souverains dans ces contrées. Partout ils élevaient leur loge en seigneurs, tout comme s'ils étaient propriétaires de ces immenses territoires. Au fond de ces retraites des barbares, soustraits aux mille obligations sociales que les lois imposent à tout citoyen dans un pays civilisé, ils étaient leurs maîtres absolus et ne connaissaient d'autre frein que leur propre caprice. Les employés de la Baie d'Hudson et ceux du Nord-Ouest, qui n'étaient pourtant pas des Coureurs des Bois, se passionnèrent eux aussi pour ce genre de vie facile et nouveau, et la plupart ne purent ensuite se résigner à la vie, dans les conditions ordinaires. Au retour du printemps, au réveil de la nature qu'ils avaient connue à l'état vierge, la brise du Nord-Ouest emportait leurs pensées vers "les pays d'en haut." Cette immense région possède un magnétisme que ne peuvent comprendre ceux qui ne l'ont point éprouvé.

Les Coureurs des Bois préparèrent les tribus sauvages à la civilisation. Ils jetèrent parmi elles les premiers jalons du christianisme.

On rapporte qu'un chef sauvage du Nord-Ouest ne se couchait jamais, sans au préalable se mettre à genoux et lever les yeux au ciel. Ce chef était infidèle et n'avait jamais vu de missionnaire. Il voulait, en agissant ainsi, imiter un Coureur des Bois, dont il était grand ami qu'il avait vu prendre cette attitude tous les soirs, avant de se reposer. Ces hommes disparus depuis longtemps ont eu pourtant des successeurs. Aux Coureurs des Bois, ont succédé les voyageurs au service de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest ; et à ces voyageurs a succédé enfin la population métisse-française qui a continué les vieilles traditions de courage, d'amour des aventures de la chasse et des expéditions hasardeuses de ses ancêtres. Je ne parle point ici des missionnaires, qui ont été les contemporains de tous ces hommes, et auxquels ils ont su rappeler en tout temps, par leurs exemples et leurs enseignements, les lois immuables de la justice et de la vertu.

Naissance de Joseph La France.

Joseph La France, naquit en 1707 à Michillimakinac ; son père était Français et sa mère de la tribu des Sauteux du Sault-Ste-Marie.

Le père de La France se maria dans des circonstances assez singulières. Il traitait sur le lac Huron et avait réussi à se faire une jolie fortune, lorsqu'un jour en 1705, en remontant les chutes du Sault-Ste-Marie, ses canots se brisèrent. Dans les efforts qu'il fit pour sauver ses marchandises du naufrage, il faillit périr. Découragé et manquant de tout, il tomba malade et ne dut son rétablisement qu'aux soins assidus d'une jeune Sauteuse, fille d'un chef qui l'avait reçu dans sa loge.

Touché du dévouement de cette femme, il l'épousa dans un voyage subséquent et l'emmena avec lui à Michillimakinac.

Michillimakinac.

Quelques auteurs appellent cet endroit Missillimakinac. D'autres, et c'est le plus grand nombre, écrivent Michillimakinac.

Quoiqu'il en soit, ce poste de traite était situé sur une île escarpée ; je n'ajouterai pas *sans bords*, car la vertu y pénétra souvent avec les missionnaires qui y établirent la célèbre mission de St-Ignace.

Cette île avait une lieue de diamètre et se trouvait au détroit, entre le lac Huron et le lac Michigan, appelé, sur la carte de La France, lac des Illinois.

Les Français choisirent toujours, de préference les détroits des lacs ou rivières, pour fonder des comptoirs ; on en comprend facilement la raison.

Les voyageurs, comme les sauvages ne naviguaient à cette époque que sur de frêles embarcations.

La crainte des gros vents et des tempêtes les forcait à côtoyer les rives, et il était naturel qu'ils cherchassent des lieux peu larges, pour faire les traversées d'une rive à l'autre.

C'est ce qui explique le site des principales missions comme celui du plus grand nombre des forts, tels que le fort St-Joseph sur la rivière St-Clair, la mission du Sault-Ste-Marie, près des rapides qui portent ce nom, et le fort Michillimakinac entre les lacs Huron et Michigan. Le Père Claude D'Ablon visita Michîllimakinac en 1671. Il raconte que ce fort possédait trois avantages précieux. Il offrait une grande facilité pour le transport des marchandises, était visité par un grand nombre de sauvages et reconnu pour un endroit où la pêche était abondante et variée.

On y trouvait, disent les relations des Pères Jésuites, non seulement le poisson blanc, le doré et l'éturgeon, mais de plus, trois sortes de truites, dont l'une si grasse, que les sauvages ne la mangeaient qu'avec répugnance.

On rapporte qu'en trois heures, un seul pêcheur en darda sous la glace j'usqu'à quarante.

Ajoutons à cela, que la terre était excellente pour la culture du maïs. Un poste aussi avantageux n'avait pas manqué d'attirer les tribus sauvages de l'ouest qui s'étaient fixées autour de ce détroit.

Les Sauteux, auxquels la France était alliée, vivaient en grand nombre du coté ouest de l'île, sur les rives du lac Huron. Comme durant l'hiver, la pêche faisait défaut au Sault-Ste-Marie, les Sauteux venaient souvent hiverner près de Michillimakinac. Il ne faut donc pas s'étonner que la mère de La France, qui était une Sauteuse du Sault-Ste-Marie, lui ait donné le jour à Michillimakinac.

Les Iroquois, après avoir défait les premiers habitants de eette île dont ils portaient le nom, dispersèrent la plupart des tribus groupées aux alentours.

La crainte les força à se retirer dans les terres, et durant l'hiver de 1670, lorsque le père Claude D'Ablon y fonda la mission de St-Ignace, il n'y trouva que relativement peu de sauvages. Ces derniers témoignèrent à ce zèlé missionnaire le désir d'habiter de nouveau ce poste avantageux ; et c'est en vue de la réalisation de ce projet, que fut fondée la mission de St-Ignace.

L'avenir prouva que ce bon père avait raison. Nous ne pouvons nous refuser le plaisir de citer ce que dit le missionnaire des premiers résultats de sa mission. " Nous avons consacré cette nouvelle fête (St-
" Ignace) par le baptême de cinq enfants, qu'ils ont reçu avec toutes
" les cérémonies de l'église en notre chapelle. Dieu se sert même
" des enfants pour le salut des enfants. Un de ceux que nous
" avons baptisés n'eut pas plutôt pris naissance dans le milieu de forêts
" que tous les autres enfants qui à peine pouvaient parler, ne cessèrent
" de lui congratuler et se réjouir avec lui, en lui disant et redisant
" qu'il serait baptisé à Missilimakinac, ainsi qu'il est arrivé. Un autre
" qui était aussi né dans le bois, nous fut présenté par sa mère, à
" cause qu'il ne faisait que pleurer et elle nous dit que la cause de ses
" pleurs n'était que parcequ'il voulait être baptisé. Nous essuyames
" bien volontiers ses larmes."

En 1672, le père Marquette prit soin de la mission de St-Ignace de Michillimakinac. Comme l'avait prévu le père Claude D'Ablon, les Hurons, qui étaient réfugiés au fond du lac Supérieur, repoussés par les Iroquois, se virent contraints de se retirer à Michillimakinac pour éviter les attaques des Nadouessi, nation puissante habitant l'ouest du lac Supérieur. Elle était alors florissante et continua de se développer.

Carver prétend qu'une bande de Coureurs des Bois partit un jour de Michillimakinac pour la Baie James. Ces Coureurs suivirent la rivière Michipicoton, traversèrent ensuite une prairie et s'embarquèrent sur une rivière qui conduisait à un fort anglais, construit dans la

Baie. Cette rivière doit être tout probablement la rivière de L'Orignal. Ils s'emparèrent d'un fort appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson et la détruisirent. Ils prirent trois canons. C'étaient de petites pièces en cuivre. Ils les transportèrent à Michillimakinac où Carver prétend les avoir vues. Cette prise de guerre, ajoute Carver, eut lieu sous le règne de la Reine Anne.

Aventures de J. La France.

La France fut baptisé à St-Ignace de Michillimakinac, dans la chapelle où le père Claude D'Ablon et le père Marquette baptisèrent plusieurs centaines de sauvages.

En 1712, sa mère mourut. L'année suivante, son père l'emmena à Québec. Il y passa six mois à apprendre le français. Ensuite il accompagna son père, dans ses excursions, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1721. Deux ans après, il descendit à Montréal, pour y vendre les fourrures provenant de l'héritage paternel. Jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, il continua à suivre la carrière de son père, chassant et traitant avec les tribus qui avoisinaient Michillimakinac.

En 1734, il visita le Mississipi et l'ouest de cette rivière. Son voyage dura un an et fut très fructueux. Il n'y avait, cette année là, dit-il, que deux soldats qui gardaient le fort Michillimakinac, quinze à St-Joseph et une garnison de trente hommes à Niagara.

Il mentionne en passant un fort bâti par les Français au fond du lac Michigan. Si la carte préparée par lui est exacte, ce fort se trouvait, sinon à l'endroit même où s'élève aujourd'ui la reine de l'ouest, la cité de Chicago, au moins dans le voisinage immédiat. Il est étonnant de constater à quel point les premiers voyageurs de l'ouest, surent choisir, d'une manière judicieuse, les sites les plus avantageux au commerce. De fait, les anciens forts de cet âge primitif ont presque tous été remplacés par des villes ou des cités brillantes qui sont des centres d'affaires. Il est regrettable que l'on ait peu songé à conserver les constructions érigées par ces hommes.

Sous prétexte de mieux aligner une rue, ou de donner une apparence plus artistique, ou plus conforme au goût moderne, à ces vieilles constructions, on a fait disparaître, en plusieurs endroits, les fortifications et les murs bâtis par les premiers Français de l'Ouest. Ce siècle oublié a eu ses gloires qui méritaient d'être respectées. Ces vieux forts sont de précieux souvenirs qu'on devrait conserver avec un soin jaloux.

La France visita, en 1735, le Wiscousin et le Missouri. A son retour, il passa par une baie appelée par le marquis de La Houton "L'ours

qui Dort." Ce nom lui vient d'une butte de sable très élevée, qui ressemble de loin à un ours dans l'attitude du repos.

La France était un de ces traiteurs qui n'avaient pas de permis et qui étaient considérés comme faisant de la contrebande. Au retour de son voyage dans le Wiscousin, il descendit, avec huit Iroquois et deux canots chargés de riches fourrures, le lac Huron et le lac Erié, et passa, pendant la nuit, en face du fort St-Joseph, afin d'éviter la confiscation de ses marchandises par la garnison française. Il donna, pour faire le portage de la Chute Niagara, cent peaux de castor, et arriva, à la fin de l'été à Oswego. C'était à cette époque un poste de traite considérable ; craignant là, comme ailleurs, la confiscation, il laissa les Iroquois vendre ses pelleteries pour lui. En remontant les lacs, il visita un fort, bâti par les Français, du côté nord de la chute Niagara, à environ trois lieues du bois avoisinant la chute. Ce fort n'était gardé que par trente soldats. Mais, au service de la garnison, il y avait un même nombre d'employés, chasseurs et pêcheurs qui trafiquaient avec les sauvages des alentours et vivaient dans le fort. Dans la plupart des postes établis par les Français, on constate, que le nombre des troupes régulières est toujours extrêmement limité. Ce qui les rendait difficiles à prendre et propres à en imposer aux Sauvages, c'était non seulement leur excellent choix, leurs hautes palissades, leurs tourelles élancées, flanquées de meurtrières et de quelques canons, mais surtout l'appui que recevait la garnison des quelques aventuriers qui vivaient dans le voisinage. Ils étaient toujours prêts au moindre danger à voler au secours du fort. Ces trappeurs connaissaient d'ailleurs la vie des Sauvages, et étaiant des sentinelles vigilantes qui donnaient l'alarme dès que les tribus tramaient quelque complot.

En 1734, LaFrance, désirant régulariser sa position, et las de se voir constamment exposé à être molesté dans son commerce, se rendit à Montréal avec deux sauvages et une cargaison de fourrures. Le gouverneur du Canada s'y trouvait à cette époque. La France lui fit présent de mille couronnes et de plusieurs centaines de peaux de castor, afin d'obtenir un permis pour faire la traite pendant un an. Le printemps suivant, le gouverneur, ayant été informé qu'il avait vendu de l'eau-de-vie aux sauvages, le lui refusa. Il lui défendit même de partir en voyage et confisqua l'argent qu'il lui avait donné. La France décida de s'enfuir avec ses sauvages. De retour au fort Michillimakinac, il se livra de nouveau à la traite. Le commerce des pays d'en haut avait beaucoup perdu de son importance, depuis quelques années. Les Anglais avaient des postes situés plus près du lac Erié, et par conséquent la navigation se faisait plus rapidement. Le prix des marchandises avait aussi baissé.

En 1740, il n'y eut guère plus de douze canots qui se rendirent à Mont-

réal. Le commerce était presqu'entièrement entre les mains d'officiers réguliers en retraite, à qui le gouverneur avait accordé des licences.

Au printemps de 1738, La France, malgré la réception peu engageante qu'il avait reçue du gouverneur, résolut de retourner de nouveau à Montréal pour l'apaiser s'il était possible, et pour y vendre ses fourrures. Il suivit la route du nord et passa par le lac Nipissing. Il remonta cette rivière pendant plusieurs lieues, chassant et trafiquant avec les sauvages. Il se préparait à continuer sa route vers Montréal, lorsque le beau-frère du gouverneur qui se dirigeait dans l'ouest, avec neuf canots et trente hommes, le rencontra. La France fut arrêté avec ses sauvages, et sa cargaison saisie. Durant la nuit, trompant la vigilance de ses gardes, il se sauva à travers la forêt, n'emportant pour toute ressource, que son fusil et cinq livres de poudre et de plomb. Il n'était pas homme à se décourager. Pendant six semaines, il voyagea, sur la rive nord du lac Huron, à travers les marais, les forêts et les montagnes qui longent ce lac. Il vécut surtout des castors qui abondaient dans ces parages. Il arriva enfin au Sault-Ste-Marie, mourant de faim et épuisé de fatigue.

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON.

Après avoir tout perdu, voyant que le gouverneur était implacable et que la traîte ne lui était plus possible, il prit le parti d'abandonner sa patrie. Il résolut de se rendre aux établissements anglais de la Baie d'Hudson. Cette entreprise aurait eu de quoi effrayer une nature moins hardie que la sienne.

Il partit au commencement de l'hiver de 1739. Il suivit le lac Supérieur, vivant avec le Sauteux auxquels il était allié par sa mère. Il visita ensuite la nation des Epinettes et passa une partie de l'hiver à la rivière Michipicoton. A trois cents milles plus à l'ouest, se trouve une rivière, qu'il appelle rivière " Du Pique " et qui tombe dans le lac Supérieur.

Ce nom, " Rivière du Pique," lui fut donné, dit La France, à cause d'un rocher qui la borde à trois lieues de son embouchure et qui affecte la forme des anciennes piques dont les Romains se servaient à la guerre. La France atteignit la rivière Du Pique en mars.

Le 18 avril 1740 il se trouva au lac La Pluie. Il passa dix jours au milieu des " Monsoni " qui avaient fait deux grands villages de chaque côté de la chute de la rivière La Pluie. Ces sauvages vivaient surtout de pêche, comme de nos jours d'ailleurs. Au mois de mai, il passa au lac Du Bois, aujourd'hui " Des Bois ". Il fit alliance avec les Kristinaux qui habitaient la rive nord-est de cette rivière. Le quinze septembre, il se trouvait au lac Winnipeg et passa tout l'automne à

chasser le castor. Il rencontra quelques bandes Siousses qui, à cette époque, vivaient en bonne intelligence avec les autres tribus.

A l'ouest du lac, habitaient les Assinibouels des prairies, au nord les Assinibouels des bois, au sud les Beaux hommes et les Sioux.

TATOUAGE.

Tous ces sauvages se tatouaient la peau, et se bigarraient la figure de peintures représentant des têtes d'animaux ou autres figures monstrueuses. Leurs membres et leur corps étaient oints d'huile d'ours et de castor, afin de les protéger contre les piqûres des maringouins et autres insectes qui, sans cela, les auraient torturés durant l'été.

Les Beaux hommes excellaient surtout dans l'art de se tatouer la peau ; c'est de là, prétend La France, que leur provient leur nom.

Il ne faut pas trop s'étonner de cette pratique ridicule. Bien d'autres, avant et après nos sauvages, ont cherché à cacher, sous la peinture ou le fard, la figure humaine qui reflète l'image de Dieu.

C'est pourtant ce que Dieu a donné à l'homme de plus beau et de plus noble.

"Os homini sublime dedit, cœlumque tueri jussit."

Le prophète Jérémie menaçait la ville de Jérusalem, parce que les femmes se fardaient. "Quand tu auras été détruite, dit-il, que feras-tu ? Quand tu te seras vêtue de cramoisi et parée d'ornements d'or ; quand tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain ?"

Les Romains, dit Pline, se peignaient autrefois de vermillon, quand ils entraient en triomphe à Rome. Les peuples de la Lybie se peignaient tout le corps de rouge. Les Pictes étaient ainsi appelés parcequ'ils se peignaient avec des fers rouges qui laissaient des cicatrices qui ne pouvaient ensuite disparaître.

Les Goths se servaient de cinabre pour se rougir la face et le corps, et se couvraient la chair de peintures indélébiles.

Il n'y a donc pas lieu de beaucoup s'étonner si les Beaux hommes tiraient tant de vanité des peintures fantastiques qui les couvraient des pieds à la tête.

PACHEGOIA.

Au printemps suivant, La France se rendit en canot au Lac Du Lien, traversa le lac Caribou, et atteignit le lac Pachegoia, en mars 1742.

Il visita la tribu des "Vieux Hommes," ainsi appelée du grand nombre de vieillards que la tribu s'honore de posséder. On a accusé souvent les sauvages de tuer les plus vieux de leurs tribus,

comme des êtres nuisibles et fatigants. Cette accusation est au moins fausse quant à un grand nombre de sauvages de l'ouest ; et si des meurtres aussi barbares ont été commis, ce ne sont que des actes isolés qui n'ont jamais fait partie des habitudes des tribus en général. Dans le Nord-Ouest, les premiers Européens qui les ont visitées, ne font point mention de cette pratique barbare.

Sur les bords du lac Pachegoia, poussait une espèce d'avoine sauvage dont le grain ressemblait au riz. La France dit que les sauvages en portaient constamment sur eux et machaient ce grain comme nos voyageurs le tabac. Il contient des sucs fort nourrissants et nos sauvages avaient, sous ce rapport, une habitude beaucoup *plus salubre* et plus convenable que la mastication du tabac par nos voyageurs.

C'est sur les bords de ce lac que se réunissaient les sauvages pour couper l'écorce de bouleau et confectionner leurs légers canots. C'était aussi le point de départ et de ralliement, tous les printemps, pour les postes anglais de la Baie d'Hudson. Les employés de cette compagnie, peu expérimentés dans ces voyages, craignaient de s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Les sauvages, pour faire la traite, étaient obligés de se rendre jusqu'à York factory, sur la rivière Nelson.

Départ pour New-York Factory.

Le quatre avril, tous les canots étaient prêts et l'approvisionnement pour le voyage complété. Il fut choisi comme guide et partit avec cent canots. Le voyage se fit lentement. D'ordinaire chaque canot portait deux personnes et cent peaux de castor. Lorsque le vent soufflait avec violence, ils étaient obligés de côtoyer la rive du lac et de faire le portage aux pointes de terre qui s'avançaient trop avant dans les eaux, à cause de la violence des vagues. Ils descendirent la rivière Epinette, ne faisant guère plus de deux à trois lieues par jour.

C'est surtout durant ces voyages que se fait bien voir le caractère indolent du sauvage. Si la chaleur l'incommode un peu, il s'arrête pour sommeiller. Il n'est jamais pressé de partir le matin. Il aime à flâner. Il s'arrête souvent près des eaux ; et, pendant de longues heures, il regarde fixement, immobile, comme si, inquiété par quelque bruissement de la feuillée, la chute d'un arbre, ou le murmure des eaux, il en cherchait la cause inconnue, dans tout ce qui l'entoure. Qui sait ce qui se passe dans le cerveau de cet enfant de la nature durant ces heures de pieux recueillement ?

Le vingt-neuf juin, la flottile arriva au fort York. Ces voyages étaient longs, surtout à cause de la petitesse des embarcations qui ne pouvaient contenir que très peu de provisions. En sorte que les sauvages étaient

obligés de camper souvent, pour faire la chasse et renouveler leur approvisionnement. Quelques jours après son arrivée au fort York, La France rencontra un sauvage de la tribu des Monsoni, qui était parti du lac des Bois, deux ans auparavant, et venait d'arriver avec sa femme. Comme les canots d'écorce ne peuvent porter rien de pesant, dit La France, un grand nombre de fourrures sont perdues pour le commerce. Les sauvages ne transportent que les fourrures qui leur sont absolument nécessaires pour obtenir de la poudre, du plomb, du thé et du tabac.

Castors.

Un chasseur d'ordinaire peut tuer six cents castors par saison et n'en peut emmener au fort que cent dans son canot. Les cinq cents autres peaux lui servent de lit, de couvertures et d'ornements. D'autres en pendent aux branches des arbres près du corps de leurs enfants décédés, comme une offrande à leurs mânes. Quelquefois aussi, ils font griller l'animal, avec sa fourrure, comme nous faisons d'une laie. Le castor ainsi apprêté est servi dans les grandes circonstances. Il y en a trois espèces : le rouge foncé, le noir et le blanc. Le premier est le moins recherché. La Baie d'Hudson préfère le second et le blanc est celui qui au Canada se vend le plus cher. On en offre jusqu'à $4.50 par peau à cause de son lustre et de la finesse du poil.

Les sauvages regardent comme un mets exquis la langue et la queue du castor ; ils en font une grande consommation en hiver.

Durant l'été, les castors sont d'une maigreur extrême, à cause des travaux fatigants auxquels ils se livrent. Ils sont constamment à l'œuvre, travaillant avec la plus grande activité à couper des branches, et abattres des arbres. Ils amassent du tremble pour se nourrir pendant l'hiver, réparent leurs chaussées et emmagasinent leurs provisions.

En étudiant les mœurs intelligentes et les habitudes de travail de cet animal, on comprend que le Canadien ne pouvait placer sur son drapeau, un emblême plus significatif des qualités excellentes que possède notre race. Il ne faudrait pas s'imaginer que les sauvages étaient les seuls à apprécier la chair délicieuse du castor. Dans les forts, les employés de la Compagnie d'Hudson l'arrosaient de fortes rasades de rhum, pour lui faire perdre son goût trop prononcé d'huile.

Il était de bonne tradition, il y a quelques années, dans un groupe français du Manitoba qui savait apprécier les bonnes choses, de se réunir, une fois l'an, sous le toit hospitalier d'un ami. Là, le castor était sacrifié, d'une manière digne de son espèce, au palais délicat de quelques maîtres amateurs des bons plats.

C'était tout un événement que la cuisson annuelle du légendaire

castor. Baigné dans un lit de vin des plus exquis, pendant plus de vingt-quatre heures, sa chair s'imprégnait lentement des liqueurs qu'on lui donnait à boire. Le jour du festin arrivé, le castor, orné de fleurs et de drapeaux dont la hampe tremblait dans sa chair imprégnée des vins les plus recherchés, faisait son entrée triomphale dans la salle du festin.

Comment décrire ces joyeuses soirées de franche et cordiale gaieté canadienne pendant les premières années qui suivirent l'entrée du Manitoba dans la confédération !

Ces souvenirs, qui disparaissent, emportés par le courant des nouvelles générations qui bientôt auront englouti leurs aînées, ont droit à une mention spéciale.

L. A. Prud'homme.

(*La fin au prochain numéro.*)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XV

Cette année-là, les journaux de Milan avaient colporté dans les provinces la bonne nouvelle que le carnaval serait une merveille, un éblouissement. Aussi, cette année-là, voyait-on circuler dans les rues, sur les places, une foule de provinciaux venus des quatre coins de l'Italie pour prendre part aux divertissements si bruyamment annoncés.

A vrai dire, tous ces braves gens semblaient se divertir médiocrement. La plupart étaient quelque peu désillusionnés, et ne dissimulaient pas qu'ils n'étaient nullement éblouis, comme ils l'avaient espéré.

C'est pourquoi nous croyons superflu d'insister aujourd'hui sur la description des merveilles d'alors.

Un spectacle nouveau et enchanteur, mais, au dire de nos provinciaux, un peu froid, constituait au contraire pour la jeunesse masculine de Milan le clou le plus attrayant du carnaval. Nous voulons parler de la *Fête de Bienfaisance.*

La grande salle des jardins publics était transformée en bazar : dans ses galeries converties en loges, cent jeunes filles gracieuses et souriantes, entre quinze et vingt ans, encadrées d'une cinqantaine de vieillards de haute mine, étaient occupées à vendre leur marchandise le plus cher possible à certaines pratiques faciles à contenter, qui auraient rougi de rabattre un centime sur le prix.

Les jeunes filles n'étaient pas toutes jolies. Mais elles se montraient si aimables, si gaies, souriaient avec tant de grâce, savaient enjôler si bien les amateurs en débitant leur petit boniment, qu'elles semblaient toutes jolies. Elles portaient un loup minuscule de velours noir, et ce peu d'ombre, qui ne cachait rien, donnait, par le contraste, plus de charme encore à la blancheur rosée de leurs mignons et frais visages.

Quant aux vieillards, il y en avait de tous les types : grands et droits, petits et voûtés, gros et ronds, avec des fronts lisses et polis comme

---

(1) De la *Revue Britannique.*

des billes de billard, ou labourés comme de petits champs ; il y en avait d'imberbes, de barbus ; les uns avaient l'air doux et sympathique, les autres montraient un visage austère, mais tous avaient des cheveux blancs.

Dans une de ces loges, au milieu d'un essaim de jeunes beautés, trônait Amalia. Derrière elle et ses compagnes, sept ou huit vieillards, parmi lesquels Gioachino, Romolo et le docteur Rocco.

Le docteur, littéralement enfoui dans un fauteuil, à côté d'une petite table, avait l'air de s'ennuyer profondément ; Gioachino se tenait obstinément sur le même alignement qu'un petit vieillard minuscule, auprès duquel il paraissait un géant, et de temps à autre, prétextant la grande chaleur, il chassait en arrière une perruque très blanche, afin que chacun pût voir et constater que non seulement il possédait des cheveux, mais encore qu'il les avait gris, d'un beau gris.

Romolo avait trouvé un compagnon qui était vraiment de belle taille et se croyait plus haut encore. A l'inverse de l'excellent Romolo, qui se serait très volontiers rapetissé, ce long personnage, vexé d'en rencontrer un plus long, dissimulait à grand'peine sa mauvaise humeur et ressemblait à un colosse chancelant sur sa base.

Romolo avait essayé de se rapprocher de lui, mais lui, il avait évité Romolo qui, ne sachant que penser, s'était finalement adossé à un pilier, à côté d'Amalia, et passait son temps à regarder un point fixe, mais indéterminé, de l'espace immense en souriant à son passé, à ses chers songes. Un orchestre invisible jouait dans les galeries supérieures ; la grande salle se remplissait de murmures étouffés ; à travers les arcades couraient certaines voix mytérieuses qu'un ingénieur enfariné attribuait prosaïquement à la construction défectueuse de la salle, mais dans lesquelles Romolo reconnaissait les accents mystérieux du... les accents mystérieux de...en somme, certains accents très mystérieux. Et quand Amalia, après avoir conclu une vente difficile, parce que l'acheteur trouvait mille prétextes pour prolonger le marché, se retournait triomphante, Romolo croyait voir, dans ce petit minois mutin, à moitié caché par le masque, l'image vivante de *sa* Tranquillina, telle qu'elle était restée pour lui sous le masque du temps. Et le pauvre homme se retournait pour regarder à la dérobée le docteur Rocco qui, ne soupçonnant rien, continuait à s'ennuyer mortellement.

Il y avait donc un ingénieur enfariné dans la société ; un ingénieur qui, sous la perruque et le fard, ressemblait terriblement à l'ami Enea. Pour incrire les ventes, il fallait un homme de bonne volonté ; il s'était offert ; on l'avait accepté.

Le spectacle de cette fête n'était pas aussi monotone que le gonflement de la rate le faisait paraître au docteur Rocco. Aux conversations animées d'une galerie, qui tout à coup semblait transformée en une

immense cage de mésanges, succédait par intervalles un silence subit, pendant lequel marchandes et acheteurs étaient occupés à écouter les saillies, les reparties, les ripostes vives d'une loge voisine ou éloignée. Il se passait aussi de petites scènes bizarres ; un jeune homme qui avait fait le tour de toutes les boutiques, achetant un objet dans chacune, s'arrêtait devant une marchande blonde pour acheter quelque chose... quoi ? quelque chose, et demandait conseil et sourires ; un autre payait une cravate plus cher qu'un gilet, mais exigeait que la vendeuse lui fit le nœud de ses propres mains, et la jolie vendeuse se prêtait gaiement à ce jeu pour l'amour des malheureux.

Les plus belles n'avaient pas de répit ; en passant devant les loges, on voyait à chaque instant quelques-unes de ces victimes joyeuses qui, n'en pouvant plus, allaient s'asseoir une minute sur un canapé du fond et priaient modestement les vieillards de les cacher.

Amalia n'était pas de celles-là ; ne connaissant presque personne à Milan, le monde n'avait pu constater qu'elle était la plus belle fille de l'univers ; aussi lui restait-il des moments de loisir ; elle en profitait pour distribuer à son vieux père une caresse, à Gioachino et à Romolo un sourire, à l'ingénieur Enea rien.

Tout à coup, pendant que l'orchestre invisible faisait entendre ses accords et que la foule plus épaisse tournait en cercle comme une masse compacte, un sourire disparut des lèvres d'Amalia qui ressentit comme une colère mêlée d'effroi, d'angoisse et d'autre chose, tout ce qu'elle ressentait d'habitude à la vue de Federico, avec quelque chose d'insolite par surcroit, peut-être un peu de honte.

La jeune Milanaise était appuyée à la balustrade de la loge, et le jeune homme, emporté dans le mouvement circulaire de la foule, se rapprochait d'elle insensiblement ; il l'avait déjà aperçue et tenait prêt un salut qu'Amalia était déterminée à ne pas voir. Pour réussir dans son projet et cacher son trouble, elle regardait autour d'elle, cherchant un client. En ce moment, elle était tout à fait délaissée. A côté d'elle, une magnifique blonde vendait des bouquets à des prix fabuleux et, plus loin, une brunette aux yeux de flammes avait devant elle un acheteur qui, sous forme de madrigal, demandait qu'elle voulût bien lui allumer un cigare avec ses yeux. La petite brunette riait, et si, par compassion pour les scrofuleux. elle ne pouvait accomplir ce prodige, elle en accomplissait un autre en allumant elle-même le cigare en le mordant de ces petites dents et en faisant une grimace pleine de charme quand la fumée lui entrait dans les yeux et dans la gorge. L'acheteur, prenant le cigare des mains mignonnes de la vendeuse, affirmait sérieusement que la fumée savait ce qu'elle faisait, et payait tout, le cigare, la complaisance de la marchande et ses affreux madrigaux.

Amalia fut tentée de s'enfuir au fond de la loge et de se cacher

derrière les vieillards ; elle se souvint enfin d'un ingénieur enfariné qui était à deux pas d'elle, loin, loin, dans une autre zone, dans un autre monde, et l'idée lui vint d'aller s'asseoir à côté de lui ; elle n'en fit rien, et resta, les mains appuyées à la balustrade, avec ses beaux yeux errant çà et là dans la foule.

" Signorita," lui dit tout à coup une voix polie.

Amalia avait vu Federico sans le regarder ; elle fit un geste d'étonnement et baissa les yeux vers lui.

" Combien faites-vous payer un regard ? demanda Federico.

—Rien, comme vous voyez, répondit Amalia avec un léger tremblement dans la voix.

—Et vous n'avez pas autre chose à me vendre ? insista Federico.

—Oh ! si, signore ; un bouquet, si vous voulez, ou une paire de gants, ou un billet de loterie pour un cheval de selle ; je peux vous donner un bon numéro..."

A la vue de leur jeune ami, Romolo et Gioachino s'étaient rapprochés d'Amalia ; l'ingénieur Enea, occupé à inscrire les ventes, ne pouvait quitter son registre, mais il suivait de loin cet épisode et s'amusait horriblement.

Réconfortée par la présence des deux vieillards, la plus belle fille de l'univers retrouva peu à peu son aplomb et proposa à Federico cent marchés avec un savoir-faire plein de charme. Le jeune homme restait silencieux à la regarder dans les yeux, et Amalia se dit qu'il faisait cela pour l'intimider. Jugez s'il y réussissait !

Soudain Federico laissa tomber ces mots :

" Signorina, pour l'amour des pauvres scrofuleux, ne me vendriez-vous pas un baiser ? "

Romolo et Gioachino éclatèrent de rire, et l'âme de l'ingénieur Enea emprisonnée dans les feuillets de son registre, pleura en secret, même sans comprendre le motif de cette hilarité.

" Pourquoi non ? répondit Amalia avec le visage en feu, mais sans hésiter ; à mille lires l'un, combien en voulez-vous ? "

Ayant dit ces mots avec l'audace que lui donnait une colère plus forte que sa honte, elle regarda autour d'elle. La magnifique blonde, la brunette aux yeux de flammes et plusieurs autres jeunes filles qui avaient entendu l'étrange requête, interrompirent aussitôt des marchés à moitié conclus et se mirent à comtempler cette scène avec des yeux effarés. Plus d'un gentil minois s'avança provocant...je crois qu'en ce moment les innocentes vendeuses se seraient toutes sacrifiées de la même façon avec enthousiasme. De quoi ne rend pas capable la compassion pour les scrofuleux !

Mais Federico ne faisait pas attention aux autres, et, parmi les acheteurs présents, il ne s'en trouva aucun qui parût disposé à suivre cet

exemple. Pendant qu'il était le point de mire de tous les regards, le jeune homme tira tranquillement de sa poche son portefeuille, l'ouvrit et en explora l'intérieur.

" Je ne puis en acheter plus de trois," dit-il ensuite en relevant la tête.

Alors il vit la jeune fille, qui l'instant d'auparavant avait le visage couleur de braise, devenir affreusement pâle et son œil brillant s'éteindre sous le masque ; il comprit qu'au moment de livrer la marchandise vendue la pauvrette se sentait défaillir, et que le spectacle de tous ces yeux curieux fixés sur elle lui enlevait graduellement son audace de tout à l'heure.

L'un disait tout bas :

" C'est son amoureux."

Et un autre corrigeait :

" C'est son fiancé ! "

Que faire ? En renonçant au marché, il y avait risque de s'attirer les sifflets du public ; puis Federico éprouvait de son côté un certain embarras à rester maître de lui-même... Une idée lui vint, il pris trois billets pour la loterie du cheval de selle et, les présentant à la marchande, avec un crayon :

" Faites ceci, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, écrivez sur chacun de ces billets : *Bon pour un Baiser*, et signez ; vous me payerez quand vous voudrez, en présence de votre père et de votre mère."

Un éclair de reconnaissance brilla dans les yeux de la jeune fille. Elle sourit et écrivit...

Mais, pendant qu'elle remettait les trois billets et en recevait le prix en trois banknotes de mille lires chacune, la colère lui était revenue avec le sang froid.

" Il manque six lires pour les trois billets de loterie.

—C'est juste, répondit Federico, les voici."

Il paya et disparut, suivi d'une partie de la foule ; l'autre partie resta en sentinelle sous la loge pour revoir la jeune fille qui s'était retirée derrière les vieillards. Ne la voyant par reparaître, les curieux désappointés se dispersèrent en déclarant qu'elle n'était pas si belle, puisqu'elle se cachait ; que *celle-ci* et *celle-là* étaient incomparablement plus jolies, consolation non inutile pour *celle-ci et celle-là*.

Cependant Amalia, assise dans un coin, faisait des efforts inouïs pour ne pas pleurer de dépit ; l'ingénieur Enea enregistrait les trois baisers avec la mort dans l'âme ; le docteur Rocco dormait, Gioachino et Romolo se frottaient les mains.

Les deux amis ne prirent pas au sérieux la colère d'Amalia ; ils la consolaient, mais sans y mettre beaucoup d'ardeur ; ils avaient le

visage sombre, mais on voyait très bien que sous ce nuage brillait une éclaircie ; ils parlaient d'un ton calme et grave, mais au fond mouraient d'envie de laisser échapper un éclat de rire, et même, quand ils répétaient que Federiço avait fait une farce de carnaval et rien de plus, il était clair qu'ils ne pensaient pas un mot de ce qu'ils disaient.

" Si vous ne le croyez pas vous-mêmes, s'écria une fois Amalia d'un ton aigre, pourquoi voulez-vous me le faire croire à moi ? "

Les deux complices se regardèrent et ne répondirent pas, se voyant devinés.

" M. Federico ne peut pas me souffrir ; il a voulu se venger, c'est assez visible."

Gioachino et Romolo répétèrent encore une fois qu'il n'y avait là qu'une farce de carnaval, ni plus ni moins. C'était, au contraire, leur opinion bien arrêtée que Federico était amoureux fou d'Amalia.

" Il a voulu m'humilier, répondit Amalia, me forcer à rougir devant tout le monde, m'écraser ensuite de sa générosité... Je ne sais pas comment je ne suis pas morte de honte, et c'est ce qu'il voulait... il me hait !

—Pardon, disait Gioachino, pourquoi voulez-vos que Federico vous haïsse ?

—Parce que je le déteste, parce que je l'ai toujours détesté... j'ai commencé à le haïr le premier jour que je l'ai vu ; et à présent je ne sais pas ce que je donnerais pour lui faire payer cher son insolence.

—Eh ! mais fit observer Romolo, il me semble que vous la lui avez fait payer assez cher !... trois mille lires pour trois baisers que vous ne lui avez pas encore donnés.

Amalia sentit la rougeur lui monter au front et cacha son visage dans ses mains.

" J'en pleurerais de honte et de colère, dit-elle ensuite en montrant son visage mouillé de larmes ; mais non, je ne veux pas lui donner cette satisfaction, je ne pleurerai pas."

Elle se calma un peu et demanda :

" Et maintenant que va-t-il se passer ?

—Rien de mal, signorina. Federico viendra ce soir, c'est évident. Il présentera les lettres de change payable *à vue*, c'est-à-dire devant papa et maman ; vous payerez comme un banquier, avec désinvolture ; nous, nous rirons gaiement... Pensez-y, et vous verrez que la chose n'est pas si terrible qu'elle le paraît."

En y pensant, Amalia finit par se convaincre que la chose n'était pas si terrible.

" Oui, dit-elle en riant, je lui ait fait payer sa vanité...c'est dommage qu'il soit si riche !

—Consolez-vous ! lui répondit Romolo ; il ne doit pas être si riche

qu'on le dit. Si un homme a un peu d'argent, les gens qui n'en ont jamais eu lui en prêtent volontiers davantage. Quand nous étions jeunes, on nous a prêté aussi le petit million de rigueur. N'est-ce pas Gioachino.

—Parbleu ! répondit celui-ci, et il fallait en payer les intérêts comme si nous les avions en réalité.

—Et puis, s'écria Romolo frappé d'une idée subite, Federico doit avoir perdu beaucoup d'argent la semaine dernière dans la faillite de la banque d... Il ne nous a pas dit combien, parce qu'il ne le savait pas encore."

Amalia écoutait en silence, s'étonnant d'entendre en dedans d'elle-même quelque chose qui ressemblait au remords d'avoir fait payer trop cher ses baisers...

" Il n'a pas dû perdre grand'chose, dit-elle enfin, autrement il n'aurait pas été de bonne humeur ; et puis, tant pis pour lui, il n'avait qu'à confesser humblement qu'ils étaient trop chers et s'en aller tranquillement. Il me semble qu'alors j'aurais commencé à l'estimer."

Mais Romolo fit signe que non, et Gioachino fut du même avis.

Amalia pensa toute la journée à son étrange marché ; elle attendait le soir avec une sorte d'angoisse mêlée de dépit, et se disait, non sans trouble : " Il viendra, il demandera à être payé ! " Et en même temps elle grillait d'impatience de le voir arriver, pour en finir.

De temps en temps, elle s'interrompait au milieu d'une occupation domestique pour dire en souriant :

" Ah ! les beaux messieurs du cercle ont leurs caprices comme les belles dames nerveuses ; eh bien, qu'ils les payent. J'aurais dû demander davantage ; de quoi fonder un hospice qu'on aurait appelé : l'*Hospice des trois baisers*. J'ai été trop naïve ; qu'est-ce que trois mille livres pour les gens qui ne savent pas compter ? Moins que rien. S'il est vrai que la Banque lui a rogné son capital, cet écervelé est capable de ne pas s'en apercevoir. Ne voit-on pas tous les jours qu'une leçon est loin de suffire pour corriger un dissipateur ? La gêne même ne suffit pas, il faut la misère noire. . . quand elle suffit. Il y a des gens, dit-on, qui se vantent d'avoir su faire un milion de dettes."

Mais quoi qu'elle en dît, une petite voix lointaine, celle d'un remords à peine né, lui répétait qu'il y avait eu de sa part une véritable cruauté à faire dépenser trois mille livres à M. Federico pour trois baisers qu'il avait encore à recevoir.

Et, pour ne pas répondre à l'importunité de ce nouveau-né, la jeune fille, sans s'en apercevoir, traitait à haute voix de stupide et d'orgueilleux un être imaginaire.

" Qui traites-tu donc de stupide ? " lui demandait sa mère avec douceur.

Alors Amalia rougissait et ne répondait rien.

Tranquillina avait pris du bon côté la petite scène de la fête de bienfaisance.

" C'est une lubie, disait-elle, une idée fantasque qni lui est venue tout à coup. Comment peux-tu supposer qu'il ait voulu t'humilier par ce procédé? Ce n'est pas la première fois que, dans une fête de ce genre, une jolie femme vend un baiser. Tu en as vendu trois et tu les a fait payer un peu cher... voilà toute la différence.

—Tu ne sais pas...répondait Amalia.

—Quoi ?

—Il ne peut pas me souffrir ; je lui suis antipathique.

—Tu te trompes, répliquait Tranquillina ; on n'achète pas les baisers d'une femme antipathique, de même qu'on n'achète pas ceux d'une femme qu'on aime... Tu lui es indifférente... voilà.

—Mais je le hais ; il le sait et s'est vengé.

—Pourquoi le hais-tu ?

—Pourquoi ? Parce que... Si je commence à dire des parce que, je n'en finirai plus.

—Est tu bien sûre de le haïr ? "

Et, comme Amalia ne sut que répondre, la bonne mère poursuivit :

" Fais attention, ma fille ; la haine est un mauvais sentiment, mais tout sentiment mauvais a un bon côté ; descends au fond de ton cœur et cherche quelque chose de mieux pour M. Federico.

Amalia courut s'enfermer dans sa chambre et dit tout haut, comme si elle parlait à un auditeurs invisible :

" As-tu compris ?... Il faut chercher quelque chose de mieux pour M. Federico. Maintenant, il faut descendre au fond de ton cœur et bien fouiller partout. Si ce que dit ma mère est vrai, les sentiments sont comme les corps solides qu'on nous montrait au cours de géométrie, ils ont plusieurs faces ; tout consiste à trouver la plus belle. Si, au lieu de la haine, qui est un mauvais sentiment, nous mettions le mépris pur et simple ? "

Mais la petite voix lointaine, empruntant les paroles de la mère, lui chuchota à l'oreille :

" Descends au fond de ton cœur, jeune fille, et cherche quelque chose de mieux pour M. Federico."

Quelque chose de mieux ; oui, mais quoi ?

" Ah ! je devine, s'écria Amalia ; le mieux serait une indifférence solennelle, inaltérable, qui vaudrait infiniment plus que la haine et le mépris. Mais si *lui*, il est indifférent, comme le dit ma mère, moi, je ne suis pas maîtresse de moi-même. . . Est-il vrai, se demanda-t-elle en quittant subitement le chemin tracé de ses pensées ; est-il bien vrai qu'il ne me haïsse même pas et qu'il ait au contraire voulu me faire

entendre qu'il me plait, qû'il me pardonne, et que tout ce que j'ai dit et fait, tout ce que je peux faire et dire, ne lui importe nullement ? "

L'eût-elle voulu, elle ne pouvait plus reculer dans ce petit sentier où elle avait mis le pied imprudemment ; il lui fallut aller jusqu'au bout.

" Il me plait ! dit-elle enfin ; c'est de la pitié que je lui inspire ; il me trouve un peu étrange, un peu folle et beaucoup trop enfant. Moi aussi, je lui ferai sentir ma pitié ; je serai pleine de miséricorde, j'aurai l'air de pleurer toutes mes larmes sur son sort cruel qui lui a donné un cerveau vide, une volonté si faible, une méfiance si stupide. Ceci par exemple, est un bon sentiment ; on l'appelle sauf erreur, *l'amour du prochain.* Nous avons trouvé ! M. Federico peut venir, je suis prête à le plaindre de tout mon cœur."

Elle sortit de sa chambre, décidée à n'y plus penser, ce qui n'était pas aussi facile qu'elle le croyait. A table, chaque parole qui lui rappelait la visite imminente de Federico lui faisait récapituler tous ses petits projets et changer d'avis ; et quand enfin la sonnette fit entendre un son timide et discret, il parut à la jeuue fille qu'une main cachée lui enlevait toute sa hardiesse pendant que sa conscience luî disait à demi-voix :

" C'est inutile ; quand il viendra t'embrasser trois fois, à quoi bon faire la rebelle ? Le mieux est de rire et de lui offrir ton amitié. Mais comme cet homme est évidemment d'une fatuité énorme, il pourrait se mettre en tête que la première confidence qu'il attend de toi dans le secret de l'amitié est que l'ingénieur Enea te veut pour femme et que tu te laisses épouser... Le voici... on ouvre la porte d'entrée... on entend ses pas dans l'antichambre. Commence à rire, si tu ne veux pas paraître embarrassée."

On avait, en effet, ouvert la porte d'entrée ; on entendait des pas dans l'antichambre, et un homme s'arrêta sur le seuil pour saluer.

" Entrez ! entrez ! " dirent les habitués.

Mais ce n'était pas Federico ; c'àtait un ingénieur pâle comme une pierre sépulcrale, mélancolique comme une épitaphe.

XVI

Federico ne vint pas.

Amalia, après avoir entendu dix fois tinter la sonnette que personne n'avait touchée, se résigna à ne plus attendre, mais se jura en elle-même de méditer à son aise une vengeance mémorable de cette nouvelle impertinence.

Pendant que le mélancolique Enea, emporté sur les ailes de l'amour, la regardait avec deux grands yeux effarés, comme on regarde un

abîme où le vertige vous attire, et sentait sa passion s'accroître par bonds gigantesques, la plus belle fille de l'univers, tout entière à son irritation intérieure, ne se doutait guère de la présence de l'ingénieur. Un sourire amer contractait ses lèvres roses, et cette sorte de voile que la distraction met devant les yeux, semblait lui cacher complètement ceux qui l'entouraient. Elle pensait :

" Ma mère a raison ; je lui suis indifférente ; il me le donne à entendre d'une façon polie. Avec trois mille lires, il a acheté uniquement le droit de faire parler de lui au cercle pendant trois semaines ; avec les trois *bons*, il est bien capable d'avoir allumé trois cigares... fumée... rien que fumée... voilà sa vie....."

La pauvre Enea, en ce moment même, remarqua sur les lèvres de la belle Amalia une petite grimace si gracieuse, si irrésistible, qu'il ne résista plus et fit d'un seul bond le voyage de la dernière semaine de février. Il se sentit perdu, soupira et voulut balbutier quelque chose d'aimable qu'Amalia n'entendit pas.

Elle continuait à penser et s'interrogeait elle-même. Se rappelant les excellentes dispositions où elle se trouvait quelques instants auparavant à l'égard de ce malheureux, elle lui en faisait un nouveau reproche, comme s'il avait dû les deviner. Elle disait :

" Que lui importe mon amitié ? C'est moi qui ai besoin de la sienne pour pouvoir lui dire tout ce que je sens ; sinon il est capable de se figurer que c'est moi qui lui ai envoyé toutes les lettres du journal ; et qui sait tout ce que lui a écrit et lui écrit encore cette sotte !. . .

A cette pensée reparaissait sur ses lèvres la petite grimace fatale au pauvre ingénieur.

" Ah ! oui, j'ai besoin de le voir, de lui parler, conclut Amalia. A distance, on ne fait jamais rien de bon ; il faut s'expliquer verbalement et tout dire, quand on veut arranger une affaire qui ne va pas. Et celle-là ne va pas du tout ! Je le ferai prier de venir me voir. Il daignera peut-être accéder à ce désir."

Elle se tourna vers l'ingénieur :

" Monsieur Enea, dit-elle tout haut en arrêtant sur la bouche de l'amoureux une phrase aimable ; avez-vous vu M. Federico aujourd'hui ? "

Ces simples paroles produisirent un effet étrange sur la réunion, parce que, pendant qu'on causait de choses et d'autres, et que personne n'osait parler du jeune millionnaire, chacun des habitués de la maison Trombetta y pensait en secret.

" Non, signorina, répondit l'ingénieur ; je ne l'ai pas vu ; mais. . ."

Ce *mais* promettait une suite qui ne vint pas.

" Si vous le voyez demain, faites-moi le plaisir de lui dire qu'il vienne à la maison, j'ai besoin de lui parler.

—Volontiers, signorina ; je suis à vos ordres ! " s'écria l'ingénieur avec transport.

L'ingénieur, tout fier de cette mission, l'interpréta dans le sens de ses désirs. Il se voyait payé de retour et crut toucher le ciel du doigt.

Romolo, avant de sortir, trouva moyen de s'approcher d'Amalia et de lui demander à voix basse :

" Qu'est-ce que cela signifie ?

—Cela signifie, répondit la jeune fille d'un ton ferme, cela signifie que ma résolution est prise. J'épouserai l'ingénieur, et, comme il ne doit pas exister de secrets entre mon mari et moi, je lui dirai tout devant M. Federico.

—C'est tout à fait décidé ?

—Tout à fait, et même, si vous voulez le dire a l'ingénieur, vous êtes libre."

Un esprit familier murmura à l'oreille de l'ingénieur que Romolo et Amalia avaient parlé de lui.

" Que t'a-t-elle dit ? " demanda Enea dans la rue.

Le cruel Romolo feignit de n'avoir pas entendu.

" Qui sait pourquoi elle veut voir Federico ? "

Et l'ami implacable, violant tous les devoirs de l'amitié, répondit :

" Qui le sait ? "

(*A continuer.*)

QUELQUES NOTES

SUR LES

PREMIERS MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST

Qui redira jamais les actions sublimes, le dévouement généreux et les travaux pénibles des premiers missionnaires de l'ouest !

Cette histoire, toute embaumée des parfums de leurs vertus héroiques et empreinte de leur zèle pour le salut des âmes, a quelque chose de touchant et de glorieux qu'on ne se lasse jamais de relire.

Les grands découvreurs Français tels que Desgroseillers, La Vérandrye, Joliet, LaSalle, etc. ont certes droit à notre admiration. L'amour de la France et le désir de lui conquérir de nouveaux territoires étaient leur premier mobile et leur plus grande ambition.

Mais, sans vouloir enlever à ces hommes distingués aucun des mérites qui leur appartiennent, pour les grandes découvertes qu'ils ont faites, il serait injuste de réléguer, dans l'oubli, les humbles et pieux missionnaires qui les ont accompagnés dans leurs expéditions et qui quelquefois les ont même précédés. Notre gratitude est donc acquise aux uns et aux autres.

On trouvera dans les saints dévouements, les courageuses missions et les sublimes sacrifices des premiers apôtres du Nord-Ouest, des sujets dignes de notre édification. Les notes qui suivent sont empruntées aux " Lettres édifiantes " publiées par divers missionnaires.

I—LE PÈRE DALMAS.

Plus d'un demi-siècle, avant la découverte de la Rivière Rouge, nous trouvons des Jésuites sur les bords de la baie d'Hudson, à l'embouchure d'une grande rivière qui s'appelait rivière Bourbon et qu'on nomme aujourd'hui Nelson ; endroit assez connu sous le nom de " York Factory ", et qui peut acquérir encore plus de célébrité, en devenant avec le temps le port de mer du Manitoba.

Le premier Jésuite que nous rencontrons sur cette plage lointaine et orageuse est le Père Dalmas, natif de Tours, aumônier d'un

vaisseau français qui naviguait dans la baie d'Hudson. Il était resté dans un fort, tant pour y servir les Français qu'on y avait laissés en garnison que pour évangéliser les sauvages qui apportaient en cet endroit leurs pelleteries pendant la saison d'été. Une mort violente vint, tout à coup, arrêter le zèle du saint missionnaire et empêcher la réalisation du généreux dessein qu'il avait formé de pénétrer dans l'intérieur des terres, pour porter le nom de Jésus-Christ à d'autres nations plus reculées.

2—LE PÈRE SYLVIE.

Au Père Dalmas succéda le Père Sylvie, qui lui aussi servait d'aumônier à bord d'un vaisseau français, naviguant dans les eaux de la baie d'Hudson. Son dessein était de s'ouvrir un chemin pour aller, comme il l'a dit lui-même, prêcher l'Evangile aux sauvages les plus septemtrionaux, qui, jusque là, avaient été sans instruction. A peine arrivé, sur le théâtre de son zèle, il tomba malade, et force lui fut de se rembarquer, pour retourner à Québec, où il ne put jamais se remettre des maladies qu'il avait contractées sur les bords inhospitaliers de la baie d'Hudson.

3—LR PÈRE GABRIEL.

Après le Père Sylvie, nous voyons arriver, au même poste d'honneur, un autre champion de la foi, c'est le Père Gabriel Marest, aussi de la Compagnie de Jésus. Il remplissait les fonctions d'aumônier, sur les deux vaisseaux de guerre le " Poli " et le " Salamandre ", que d'Iberville avait eu ordre d'équiper, pour s'emparer de quelques postes que les Anglais occupaient, dans la baie d'Hudson. C'était en 1694. Le Père Marest s'appliqua à évangéliser les sauvages. Il acquit en peu de temps, une assez bonne connaissance de leur langue. Il traduisit, pour leur usage, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et les Commandements de Dieu, et même il avait commencé à faire un dictionnaire.

Après le départ des vaisseaux Français en 1695, le Père était resté dans le fort avec quatre-vingts hommes que D'Iberville y avait laissés en garnison. Les Anglais vinrent les assiéger, les firent prisonnier et emmenèrent le missionnaire à Plymouth, en Angleterre.

Sorti, plus tard, des maisons de Plymouth, le Père Marest revint au Canada, d'où il fut envoyé aux missions des Illinois.

Nous ignorons si après 1695, d'autres champions de la foi tentèrent de pénétrer dans l'intérieur des terres, par la baie d'Hudson, pour évangéliser les sauvagesdu Nord-Ouest.

Peut-être de plus grandes recherches historiques, nous feront-elles

découvrir, plus tard, d'autres noms à ajouter à ceux des Dalmas, des Sylvie et des Marest.

Mais nous connaissons les traces de quelques autres hommes apostoliques, qui essayèrent une autre voie, pour arriver au même but et frayèrent ainsi près de quatre-vingts ans à l'avance, le chemin, au grand apôtre de ce pays, Mgr Provencher.

4—LE PÈRE MESSAGER.

En 1731, un missionnaire accompagnait le célèbre découvreur du Nord-Ouest, (La Vérandrye), c'était le Père Messager qui se trouvait à la mission de Michillimakinac, lors de la première expédition de La Vérandrye. Le Père devait être Jésuite, puisque la mission de Michillimakinac et les autres missions qui étaient établies sur les bords des lacs, appartenaient à la Compagnie de Jésus. Il pénétra donc, dans ces immenses territoires du Nord-Ouest, par la route des lacs et des rivières qui devait être suivie, plus tard par tant d'autres missionnaires, et il fut sans doute le premier prêtre qui foula le sol de la Rivière Rouge.

Nous ignorons combien de temps le Père Messager séjourna ici. Nous voyons,quelques années plus tard, apparaître un autre missionnaire qui vient se joindre à lui, ou lui succéder dans ses travaux apostoliques; c'est le Père Arnaud de la Compagnie de Jésus.

5—LE PÈRE ARNAUD.

A peine a-t-il fait quelques pas dans ces champs immenses qu'il vient cultiver au nom de Jésus-Christ, qu'il tombe victime de la cruauté de la perfide nation des Sioux. Ce généreux missionnaire accompagnait un parti composé d'une vingtaine d'hommes, commandés par un des fils de la Vérandrye. Les Sioux les rencontrèrent dans une île du lac des Bois, les assaillirent et les massacrèrent tous. Quelques jours après, des voyageurs canadiens trouvèrent leurs corps.

Les têtes des victimes la plupart sans chevelure, étaient posées sur des peaux de castor. Le missionnaire avait un genou en terre, une flèche dans la tête. la poitrine ouverte, la main gauche appuyée contre terre et la droite élevée vers le ciel, comme pour implorer le pardon pour ses meurtriers et la miséricorde divine pour lui et pour ses compagnons.

6—LE PÈRE COQUARD.

"En 1743, un autre missionnaire, le Père Coquard, accompagnait les fils de La Vérandrye aux Montagnes Rocheuses. Au pied de ces

mêmes montagnes, près des sources de la Saskatchewan, on a trouvé dans les ruines du fort La Corne, bâti quelques années avant la conquête, un calice et d'autres objets qui indiquaient le passage de quelques missionnaires dans ces parages reculés. "

Voilà ce que nous pouvons recueillir des traces des premiers missionnaires de ce pays. Leurs saints désirs, leurs sueurs et leur sang ne devaient pas produire de fruits tout de suite. Le temps, marqué par la Providence de Dieu pour la conversion de ces pauvres peuples, n'était pas encore arrivé.

Bien d'autres zélés champions de la foi auraient suivi les traces glorieuses de leurs devanciers, malgré les privations, les souffrances et la mort même qui pouvaient les attendre. Mais un événement, qui était préparé par la Providence et qui modifia considérablement la situation du Canada, devait interrompre pour longtemps les missions du Nord-Ouest. Le Canada passa sous la domination nnglaise ; par suite, le gouvernement français cessa d'aider les missions.

Les ordres religieux du Canada, qui avaient fourni des essaims d'infatigables missionnaires furent supprimés et leurs biens confisqués par les nouveaux maîtres du pays. Les plus riches Canadiens-Français quittèrent le pays. Le reste de la population ruiné par la guerre eut besoin de toute l'énergie et de tout le dévouement du clergé séculier pour pouvoir surmonter les difficultés de tout genre qui l'assaillirent alors.

Pendant près de 70 ans, les bords des rivières et des lacs du Nord-Ouest n'entendirent donc plus la voix du missionnaire. Les habitants restèrent assis dans les ténèbres et les ombres de la mort.

Enfin, en 1818, les temps marqués par la miséricorde de Dieu étant arrivés, de nouveaux hommes de Dieu paraissent sur ces bords déserts. Ils y fixent leurs tentes d'une manière permanente. D'autres généreux apôtres viennent se joindre à eux, et reculent les bornes de la foi et de la civilisation. Puis arrive un corps d'auxiliaires puissants commandés par un chef habile qui courent et volent jusqu'aux extrémités de ces immenses territoires pour y conquérir à Jésus-Christ toutes les nations qui les habitent.

St-Boniface, 6 février 1886.

L. A. Prudhomme.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Causerie sur la composition de l'air atmosphérique.—Le plus haut saut exécuté par le saumon.

Le capitaine du Génie Noël, détaché à l'école militaire en qualité de professeur de chimie, aimait, lorsque ses fonctions lui permettaient de prendre un congé, à aller passer ses vacances dans le village où il était né, à T..... dans le Hainaut. Là, il coulait des jours heureux et tranquilles au sein de sa famille. Ses neveux, Auguste et Victor, grands garçons de quinze et dix-sept ans, pleins d'intelligence, n'étaient pas les moins empressés à fêter son retour qui était toujours attendu avec la plus vive impatience. D'abord, ils avaient naturellement une grande affection pour leur oncle. Ensuite, ils étaient avides d'apprendre des choses nouvelles, et ils savaient que le capitaine, dans des entretiens familiers et intéressants, comme il savait si bien les conduire, leur communiquerait une partie de sa haute science dont ils sauraient profiter.

Par une belle journée de septembre, le capitaine Noël était assis, avec son neveu Victor, sous un berceau de verdure, dans le fond du vaste jardin attenant à la résidence paternelle, et ils s'entretenaient de l'entrée prochaine du jeune homme à l'école des Mines de Liège. Auguste vint bientôt les rejoindre, apportant les journaux et la correspondance du capitaine qu'il avait été chercher à la poste. Comme il avait marché très vite, et que d'ailleurs la journée était passablement chaude, il se mit, pour se rafraîchir, à s'éventer avec l'un des journaux qu'il avait apportés tandis que le capitaine parcourait rapidement quelque lettres.

—Ah, fit-il enfin, qu'il fait bon d'être ainsi à l'ombre sous la verdure !

—Surtout, repartit le capitaine qui avait fini de dépouiller sa correspondance, quand on a eu bien chaud, et qu'à la fraîcheur naturelle de l'ombre, on ajoute la fraîcheur artificielle de l'air mis en mouvement par une gazette servant d'éventail.

—Oui, oui, l'air en mouvement, mais à propos d'air en mouvement permettez-moi de vous rappeler, mon oncle, que vous nous avez promis une petite conférence sur la composition de cet air.

—Sans doute, et je ne m'en dédis pas. Si vous le voulez, ce sera pour aujourd'hui, et à l'instant même.

—Oui, oui, tout de suite, mon cher oncle.

—Le temps est calme, nous serons bien ici pour cela. Nous aurons besoin de faire quelques opérations, voici une table qui conviendra parfaitement. Auguste, allez me chercher la cloche de verre que vous trouverez sur la table dans ma chambre. Vous apporterez en même temps un grand morceau de liège rond, une petite capsule et deux petites barres de fer qui sont à coté, ainsi qu'un petit flacon portant une étiquette marquée *Phosphore* et un autre marqué *Acide Sulfurique* Vous Victor, vous m'apporterez un pot d'eau, un verre et le grand plat de ferblanc que je vous ai montré hier dans la cuisine.

Les deux jeunes gens furent bientôt de retour, apportant les objets demandés qu'ils rangèrent avec ordre sur la table, puis ils prirent place en face du professeur qui commença ainsi.

Le Capitaine.—L'air est un corps gazeux tout comme l'eau est un corps liquide, et cette pierre, un corps solide. C'était un des quatre éléments des anciens qui le considéraient comme une substance absolument homogène qu'il était impossible de décomposer.

Auguste.—Vous dites les quatre éléments des anciens, mon oncle, quels étaient donc les trois autres ?

Le Capitaine.—Les trois autres éléments des anciens étaient le feu, l'eau et la terre. Vous voyez qu'ils en avaient bien moins que nous, puisque, jusqu'à ce jour, nous en comptons soixante-trois, et peut-être en découvrira-t-on encore bien d'autres dans l'avenir. C'est ce que nous appelons corps simples, parce qu'il est absolument impossible de les décomposer en d'autres principes plus simples.

Victor.—Et ces éléments des anciens étaient-ils réellement des corps simples ?

Le Capitaine.—Non, aucun d'eux. L'eau est une combinaison de deux corps simples gazeux, l'hydrogène et l'oxygène, et la terre un composé héterogène de nos soixante-trois corps simples. Quant au feu, ou à la chaleur, comme vous voudrez qu'on l'appelle, ce n'est même pas un corps, mais bien un fluide impondérable, c'est-à-dire qu'il n'a pas de poids, qu'il ne peut être pesé.

Auguste.—Mais il me semble que l'air est aussi impondérable, et je n'ai jamais entendu dire qu'on pouvait le peser.

Victor.—Eh ! Auguste, ne disais-tu pas l'autre jour toi-même, avant l'orage : " Que l'air est pesant ! "

Auguste.—Oui, sans doute, je le disais comme tout le monde ; mais pour peser, il faut une balance et comment peser de l'air sur une balance ? C'est ce qui m'a fait beaucoup penser à ce " que l'air est pesant ! " que je répétais comme chacun. N'y pouvant rien comprendre, j'était bien décidé à prier mon cher oncle de m'expliquer la chose.

Le Capitaine.—Je suis content, Auguste, que vous raisonniez ainsi,

car cela prouve que vous ne vous contentez pas de ce qu'on dit, et que vous voulez approfondir les choses. C'est très bien, cela, lorsque ce que l'on apprend est appuyé sur des preuves, sur des faits, on l'oublie rarement. Nous ne pourrons pas aujourd'hui faire une pesée avec la balance, mais nous allons nous appuyer sur des faits qui se produisent tout naturellement à chaque instant sous nos yeux, et qui nous démontreront clairement que l'air pèse, qu'il a du poids, enfin qu'il constitue un corps parfaitement pondérable.

Tout en parlant, le capitaine Noël avait pris une plume d'oie et à l'aide de son canif, il en préparait un tuyau de deux pouces de long, bouché par un bout et taillé droit de l'autre côté ; il reprit :

Le Capitaine.—Auguste, prenez ce tuyau de plume, mettez le bout ouvert entre vos lèvres, aspirez fortement l'air et faites-le de manière à boucher le trou avec la langue, toujours en aspirant sans ouvrir les lèvres là..... bien..... à présent, ouvrez la bouche et avancez la langue..... c'est cela.....vous sentez que le tuyau presse fortement sur votre langue ; et malgré son propre poids, quoique rien ne semble le retenir, il ne tombe pas, ce qui aurait lieu si vous n'aviez pas aspiré l'air qui se trouvait à l'intérieur, enfin, si vous n'aviez pas fait le vide dans le tube. Vous, Victor, prenez ce petit caillou, posez-le contre ce montant de bois, bien... lâchez-le... il tombe ; pourquoi ?

Victor.—Mais, parce que son propre poids l'entraine vers la terre !

Le Capitaine.—Bien. Ramassez-le de nouveau, mettez-le à la même place et appuyez dessus..... il reste..... pourquoi ?

Victor.—Oui, il reste, et pour une bonne raison, c'est que j'appuie sur le caillou.

Le Capitaine.—Sans doute, et parce que la pression que vous exercez est supérieure à la force qui attire le caillou vers la terre, à sa pesanteur ...Mais, nous oublions Auguste qui, tout en nous écoutant, souffre le martyre, là, avec son tuyau de plume collé sur la langue. Débarrassez-vous de cet objet gênant, Auguste, et lâchez-le... bon, vous voyez, à présent, il tombe naturellement comme le caillou laissé à lui-même, et cela, parce qu'il s'est de nouveau rempli d'air, que cet air pèse autant que l'air extérieur, et qu'ainsi, il est entrainé par son propre poids. Prenons une autre comparaison, et faisons l'expérience avec de l'eau dans ce plat. L'Eau pèse, vous n'en doutez pas ; on peut en prendre une, deux livres, avec la balance... Mettons ce verre vide sur l'eau... bon... il s'enfonce un peu, mais bientôt il flotte sur l'eau sans qu'on le retienne. Et cependant le verre est beaucoup plus lourd que l'eau, car à volume égal, il pèse environs 2,80 quand l'eau ne pèse que 1.

Victor.—Oui, il est plus lourd, mais ici le verre est creux, et ainsi il est plus léger que le même volume d'eau.

Le Capitaine.—Et parce que l'air qu'il contient est infiniment moins

lourd que l'eau. Dans cette position, il est, relativement à l'eau, ce qu'était tout à l'heure le tuyau de plume privé d'air. Enlevez le verre, remplissez-le d'eau, posez-le sur l'eau du plat et lâchez-le... Ah ! le voilà au fond maintenant.

Victor.—Certainement, le verre lui-même est, à volume égal, 2,80 fois plus lourd que l'eau ; l'eau mise dans le verre a le même poids que le même volume de l'eau du plat ; donc le poids du verre, plus le poids de l'eau qu'il contient, est plus fort qu'un volume d'eau égal au volume du verre vide et de l'eau qui le remplit; en un mot, il est plus lourd que le volume d'eau qu'il déplace, et par conséquent, il doit descendre dans l'eau du plat jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle qui le retienne.

Le Capitaine.—Parfaitement raisonné, mon cher Victor. Cela augure bien pour vos succès futurs à l'école des Mines. Eh bien, ce qui arrive avec l'eau et le verre n'est que la reproduction de ce que nous avons expérimenté avec l'air et le tuyau de plume. Le tuyau dans l'air, mais vide d'air, colle sur la langue et ne tombe pas ; plein d'air et abandonné à lui-même dans l'air, il tombe jusqu'à ce qu'il rencontre un obstacle qui l'arrête.

Auguste.—Je comprends, je comprends, à présent. Le tuyau de plume est bien plus pesant que l'air pour le même volume ; donc, lorsqu'il est rempli d'air, il pèse plus que le volume d'air qu'il déplace, et s'il n'est pas retenu par une cause étrangère, il tombe. Si l'air est enlevé de l'intérieur du tuyau et que le tuyau vide pèse moins que le volume d'air extérieur qu'il déplace, il reste attaché à la langue, comme le caillou reste contre le montant quand on pèse dessus ; pour retenir le tuyau ; il faut aussi que quelque chose pèse dessus comme sur le caillou, et qu'est-ce qui pèserait contre le tuyau si ce n'est l'air extérieur ? Puisque le tube plein tombe, et que, vide, il ne tombe pas, il faut nécessairement que ce qui se trouve dans ce tube ait un certain poids ; et comme ce qui se trouve dans le tube ouvert ne peut être que de l'air en tout semblable à l'air extérieur, il faut bien conclure que l'air est un corps pondérable ; c'est de toute évidence.

Le Capitaine.—Bravo, bravo, mon neveu, mes meilleurs élèves ne tireraient pas des conclusions plus claires, plus précises. Je vous attends à l'Ecole Militaire dans deux ans, comme c'est convenu avec votre père et votre mère ; et, si vous continuez, comme je n'en doute pas, vous ferez honneur à votre oncle, le capitaine Noël, et à votre pays.

Voilà donc une question comprise, vidée, l'air est un corps pondérable. Nous reviendrons plus tard sur la valeur exacte de cette expression vulgaire : " l'air est pesant, l'air est lourd " ; et nous verrons que, quoiqu'elle soit tout à fait d'accord avec les apparences, elle n'est pas du tout exacte.

L'air, contrairement à la croyance des anciens, n'est pas un élément, un corps simple ; c'est un mélange de deux gaz, le gaz oxygène et le gaz azote, qui, eux, sont des corps simples. C'est un simple mélange, et non une combinaison ; c'est une dissolution, si vous voulez, une dissolution d'un gaz dans un autre gaz, de l'oxygène dans l'azote. Dans une combinaison, les éléments, pris individuellement, disparaissent, s'effacent, pour donner naissance à un nouveau corps jouissant de propriétés tout-à-fait différentes de celles des composants. C'est ainsi que l'hydrogène est un gaz *combustible*, mais qui ne peut brûler sans le concours de l'agent *comburant*, l'oxygène. En brûlant, l'hydrogène en mélange avec l'oxygène produit la plus haute température que l'on ait pu obtenir par la combustion : l'un est le générateur de la chaleur, l'autre en est l'aliment, l'excitant. Si ces deux gaz sont combinés dans des proportions définies, à volumes égaux, ils engendrent l'eau qui est précisément l'ennemie du feu. Dans les mélanges ou les dissolutions, au contraire, les corps en présence restent tout-à-fait isolés en ce qui concerne la manifestation de leurs propriétés individuelles, qui, à la vérité, peuvent se modérer réciproquement, mais qui ne peuvent s'annuler. L'oxygène est l'agent essentiel de la combustion qui ne peut exister sans le concours de ce gaz. Il est aussi l'élément essentiel de la respiration qui n'est elle-même qu'une véritable combustion. Un animal périt en quelques instants si on le place dans un air privé de son oxygène. L'oxygène est donc l'élément essentiel de la vie. L'azote, au contraire, dont le nom signifie *sans vie* est un gaz tout-à-fait impropre à entretenir la combustion ou la vie. Un animal ne peut vivre dans une atmosphère d'azote, non pas parce que ce gaz exerce une action délétère sur les organes, puisque l'animal vit dans un mélange qui en contient 77 pour cent, mais parce qu'il ne peut entretenir la respiration, la combustion. La vie serait impossible dans une atmosphère d'oxygène pur parce qu'elle en recevrait une exubérance d'activité telle qu'elle s'userait en un temps excessivement court, de même qu'un charbon, allumé sous une cloche d'oxygène pur, brûle avec une activité extrême et disparaît rapidement. Mais dans une atmosphère où l'élément actif, l'oxygène est étendu d'une grande quantité d'un gaz inerte, l'azote, la combustion, la vie, peut marcher régulièrement sans secousses qui tueraient par leur violence, ou sans une lenteur qui anéantirait par sa faiblesse impuissante. Si nous enfermons un certain volume d'air dans un espace isolé, cet espace contiendra un mélange d'oxygène et d'azote, composé, pour cent en volume, de 20.9 d'oxygène et 79.1 d'azote, et en poids, de 23.1 d'oxygène et de 76.9 d'azote, et si dans cet espace, soit l'intérieur d'une cloche comme celle-ci, placée sur l'eau pour isoler l'air qu'elle contient, nous introduisons un corps en combustion, ce corps brûlera tant qu'il y aura de l'oxygène sous la

cloche ; l'oxygène disparaîtra en se combinant avec les produits de la combustion. Voyons l'expérience. Cette cloche de verre qu'Auguste nous a apportée a une capacité de cinq litres. Le trait que j'ai marqué indique la division de la capacité en deux volumes ; le volume du bas est de litre 1.045, et le volume du haut, de litres 3.955. Mettons les deux barres de fer au fond du plat à eau ; elles serviront à soutenir la cloche de manière qu'elle ne touche pas le fond du plat, et en même temps qu'elle ne s'enfonce pas trop profondément dans l'eau. Posons notre flotteur de liège au milieu de l'eau du plat, la capsule de porcelaine sur le liège. Attention maintenant, ce qui suit doit se faire vivement : je tiens ma cloche prête, de la main gauche, je mets un morceau de phosphore sur la capsule, je l'allume et vite je mets le chapeau sur le tout. La cloche repose sur les barres de fer. D'abord l'eau a été refoulée de dessous la cloche à cause de la résistance de l'air qu'elle contient. Bon, le feu marche bien, mais observez l'eau qui remonte peu à peu dans la cloche. Le phosphore continue à brûler et l'eau continue à monter. Le feu baisse... Ah le voilà qui s'éteint... Il y a encore un peu de phosphore dans la capsule, mais il ne peut plus brûler car il n'y a plus du tout d'oxygène dans la cloche, il n'y a plus que de l'azote qui ne peut lui rendre la vie... Mais voyez maintenant, où en est l'eau dans la cloche ?

Auguste.—Oh ! l'eau, mon oncle, elle a cessé de monter aussitôt que le phosphore s'est éteint.

Victor.—Et elle s'est justement arrêtée à la marque.

Le Capitaine.—C'est bien. Mais où est passé l'oxygène ?

Victor.—Eh, mon oncle, nous ne le savons pas, nous attendons que vous nous l'expliquiez.

Le Capitaine.—Oui, c'est vrai. Eh bien, l'oxygène, en brûlant le phosphore, s'est combiné avec les vapeurs de phosphore qui se produisaient, pour former l'acide phosphorique. L'acide phosphorique, qui est un corps solide, est très avide d'eau, et il s'est dissous à mesure qu'il se formait. Si nous traitions convenablement l'eau du plat, nous retrouverions cet acide phosphorique. Il nous reste un fait à expliquer. Pour quelle raison l'eau est-elle montée dans la cloche jusqu'à la marque, bien audessus du niveau extérieur ? Nous avons encore ici une preuve de la pesanteur de l'air, de sa pression. L'air extérieur pèse sur la surface de l'eau non recouverte par la cloche, et cette pression tend à refouler l'eau sous la cloche. Elle ne l'a pu d'abord parce que l'air contenu dans la cloche, n'ayant pas d'issue, lui offrait une résistance égale à la pression extérieure, et ainsi la cloche a pu s'enfoncer dans l'eau sans que celle-ci pût pénétrer dans l'intérieur. Il y avait équilibre. Mais une des parties constituantes de l'air s'éliminant peu à peu, pour que l'équilibre fût maintenu, il a fallu que l'eau prit sa

place, et elle ne s'est arrêtée que lorsque l'azote lui a offert une résistance suffisante pour maintenir de nouveau un équilibre stable. Levez la cloche verticalement sans que le bord atteigne le niveau de l'eau du plat, abaissez-la, et vous verrez que le niveau intérieur restera le même,

VICTOR.—Sans doute, puisque la pression extérieure de l'air reste toujours la même ainsi que la force de résistance du gaz intérieur.

LE CAPITAINE.—C'est bien cela, Victor. Cette expérience va nous conduire tout naturellement au principe d'après lequel est construit le baromètre. Admettant que nous n'eussions eu que de l'oxygène dans la cloche, le phosphore n'aurait cessé de brûler que lorsqu'il n'y aurait plus eu de gaz ; alors que serait-il arrivé ?

ANGUSTE.—L'eau serait sans doute montée jusqu'au haut de la cloche.

VICTORE.—Oui, la pression extérieure étant toujours la même, et la résistance du gaz intérieur étant annulée, l'eau serait montée jusqu'à la rencontre du haut de la cloche où elle aurait dû s'arrêter à cause de la résistance de la cloche elle-même, sur laquelle l'air extérieur pèse autant que sur l'eau du plat.

LE CAPITAINE—Parfaitement. Imaginons maintenant que la cloche ait une hauteur indéfinie et que, par un moyen quelconque, nous supprimions tout l'air qu'elle contient comme Auguste a supprimé l'air qui était contenu dans le tuyau de plume, voici ce qui arrivera : l'eau montera, montera toujours, jusqu'à ce que, sans le concours d'aucun obstacle apparent, elle s'arrête à un point. Alors par son propre poids, elle fera équilibre à la pression de l'air extérieur, et si nous calculons le poids de la colonne d'eau qui se sera élevée dans la cloche à partir du niveau de l'eau extérieure, nous aurons exactement le poids d'une colonne d'air de même section indiquant la pression totale de l'air sur une surface déterminée par cette même section. Dans le vide absolu, la colonne d'eau s'élèverait à dix mètres 328 millimètres, ou 33 pieds 88 centièmes, et elle pesera 10 kilogrammes 328 grammes sur chaque décimètre carré de section, ou 15 livres par pouce carré, et c'est là la pression moyenne de l'air atmosphérique sur la terre, 15 livres par pouce carré. Voilà donc un baromètre à eau, mais vous comprenez tous les inconvénients qui résulteraient de l'emploi de tubes de quarante pieds de hauteur pour mesurer la pression de l'air. C'est à cause de cela qu'on a eu recours à un liquide infiniment plus lourd que l'eau pour mesurer la pression de l'atmosphère, le mercure, dont le poids d'un volume est de 13.59 quand le même volume de l'eau pèse un. Une colonne de mercure de 76 centimètres ou 30 pouces dans un tube vide d'air et plongeant dans une cuvette de mercure fait équilibre à la pression de l'air extérieur sur le mercure de la cuvette. Voilà le baromètre dont nous nous servons.

Comme le Capitaine Noël disait ces mots, une cloche se fit entendre

au loin du côté de la maison et les deux jeunes gens s'écrièrent avec une espèce de contrariété :

—Déjà midi !

—Oui, mes amis, déjà midi, reprit le capitaine en souriant. Il est certainement bon de nourrir notre intelligence, mais ll ne faut pas pour cela négliger notre corps. Allons dîner, c'est ce que nous avons de mieux à faire en ce moment ; nous reprendrons notre sujet une autre fois.

***

Le professeur A. Landmark, directeur en chef des pêcheries de Norwège, a publié quelques particularités intéressantes de ses études sur la capacité du saumon de sauter les chutes d'eau. Son opinion est que le saut dépend autant de la hauteur de la chute que du courant en aval. S'il y a un réservoir profond directement en dessous de la chute, dans lequel l'eau est comparativement tranquille, le saumon peut faire un saut perpendiculaire de 16 pieds, mais cela est rare, et M. Landmark ne peut constater avec certitude qu'un seul cas arrivé à Haugsend, sur la Drams River, où deux grands mats avaient été mis en travers de la rivière pour servir à l'étude des mœurs du saumon, en sorte que la mesure exacte pouvait être prise. La hauteur de l'eau de la rivière varie, mais, en règle générale, quand le saumon remontait le courant, elle était de 16 pieds en dessous des mats. La distance entre les deux mats était de trois pieds et demi, et le Professeur constate qu'il avait vu des saumons sauter de la rivière en bas jusqu'aux deux mats. Comme un second exemple, il mentionne un saut de 12 pieds à la chute de Carratunck, Amérique du Nord. Plus loin, M. Landmark affirme que lorsqu'un saumon franchit une chute presque perpendiculaire, il peut quelquefois demeurer dans la chute même, si le saut a été un ou deux pieds trop court, et il dit que cela est prouvé par une quantité considérable de faits. On peut alors voir le poisson rester suspendu pendant une minute ou deux à un pied ou plus en dessous du bord de la chute, dans un mouvement rapide, comme s'il tremblait, puis, donnant un coup de queue, il achève son ascension. Mais il n'y a que le poisson qui bat directement la chute avec la hure qui soit capable de se maintenir dans une masse d'eau tombante ; s'il est frappé obliquement il est rejeté dans le courant en bas. Telle est, d'après le Prof. Landmark, l'explication du saut de 16 pieds. Il croit que c'est le saut extrême qu'un saumon puisse faire.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

La session fédérale s'est enfin ouverte le 15 février ; le discours du trône, qui était attendu avec une curiosité plus grande que de coutume, a été pour quelques-uns une déception. Ils espéraient y trouver enfin l'explication de la conduite du gouvernement dans l'affaire de Louis Riel; ils oubliaient que les questions brûlantes sont celles sur lesquelles les discours du trône glissent le plus rapidement quand elles ne gardent pas un silence complet à leur sujet ; Lord Lansdowne a continué cette tradition dans la harangue qu'il a lue à l'ouverture des Chambres canadiennes.

Le représentant de la Reine a parlé en quelques mots du rétablissement de la paix dans les territoires du Nord-Ouest ; il a dit " qu'à la suite de troubles aussi sérieux, on pouvait naturellement s'attendre à ce qu'il y eut de l'inquiétude et quelque appréhension de nouveaux désordres ; " il a ajouté enfin " qu'il était du devoir de son gouvernement de prendre des mesures de précaution pour assurer aux habitants, actuels de ces contrées et à ceux qui ont intention d'y aller s'établir une protection efficace contre ces désordres. "

Lord Lansdowne n'en a pas dit davantage ; et, sans transition, il a félicité chaleureusement les chambres de l'achèvement du Pacifique ; le paragraphe suivant du discours a trait à la question des pêcheries et aux négociations engagées à ce sujet avec les Etats-Unis ; tout en étant très bref sur ce point comme sur tous les autres, le gouverneur-général a laissé voir qu'il y avait peu d'espoir de voir ces négociations prendre une tournure favorable. Le reste du discours n'est plus ensuite qu'une énumération des principaux projets de loi qui seront soumis au vote des chambres pendant la session ; beaucoup de ces projets intéressent le Nord-Ouest.

Après la cérémonie d'ouverture, a eu lieu la discussion de l'adresse. Dans les deux chambres, elle a été menée rondement, et il a suffi de deux ou trois séances pour en voir la fin ; il était évident que la bataille ne s'engagerait pas sur ce terrain.

Les quelques jours suivants ont éte consacrés par les partis à s'observer et à prendre leurs dispositions ; le ministère s'est vu, de tous côtés, demander par les membres de la chambre des communes, communication des pièces relatives à la question Riel.

Le livre bleu, *La Reine vs. Louis Riel*, qu'on avait dit devoir les renfermer toutes, est rempli de lacunes. Un journal de Montréal, le

Post, a dressé une liste des pièces importantes que le gouvernement a omis d'insérer dans ce document :

Tous les documents, dit-il, et toutes les preuves qui ont trait à la conduite des ministres et qui auraient été de nature à jeter de la lumière sur les préliminaires de l'exécution de Riel, sur les délibérations qui l'ont précédée et sur les mesures qui ont été ordonnées alors, ont été religieusement exclus du livre bleu en question, et il n'en est même pas fait mention.

C'est la mise de ces pièces et de ces documents à la disposition de la Chambre qui a fait l'objet des réclamations d'un grand nombre de députés ; quelques interrogations ont été aussi posées aux ministres sur des points restés jusqu'ici obscurs.

Nous avons enfin pu lire le rapport ou plutôt les rapports de la fameuse commission médicale ; car il y a trois lettres ou dépêches adressées à des dates et à des personnages différents par les trois médecins qui composaient cette étrange commission : les docteurs Jukes, Lavell et Valade. En lisant le témoignage de celui des trois qui a trouvé que Riel avait le plus la responsabilité de ses actes, on reste confondu et frappé de stupeur, quand on songe que le gouvernement d'un pays civilisé a pu se déclarer suffisamment éclairé par ce témoignage, et se dire qu'il n'envoyait pas à la potence un pauvre fou et un illuminé.

Pour en revenir au Parlement, il n'y avait eu, en somme, encore que des escarmouches, quand Mr. Ph. Landry, deputé de Montmagny, a, au commencement de la semaine dernière, déposé une motion portant :

Que cette chambre croit de son devoir d'exprimer son profond regret que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, convaincu de haute trahison, ait été mise à exécution.

La discussion en avait d'abord été fixée à vendredi, mais finalement elle a été remise à jeudi ; c'est donc sur cette motion que va s'ouvrir le grand débat, attendu depuis si longtemps par le pays et plus particulièrement par la province de Québec.

Il est à souhaiter que le ministère ait jugé à propos d'ici là de communiquer aux députés tous les documents sans exception qui se rapportent à la capture, au procès, à la condamnation et à l'exécution de Louis Riel, afin que la lumière soit faite, et que, quelque soit aujourd'hui le jugement des hommes, jugement hélas ! sujet à errer pour de bien petites causes et de bien futiles prétextes, l'histoire puisse, elle au moins, prononcer un jour son verdict en pleine connaissance de cause, et faire ainsi la part de responsabilité de chacun des acteurs de ce sombre drame.

***

La ville de Londres vient de passer par une rude et dangereuse épreuve ; un meeting populaire, provoqué par la misère des classes ouvrières, a dégénéré en émeute, et l'émeute en désordres qui ont été jusqu'au pillage. Non seulement des maisons riches ont été saccagées, des personnes de marque menacées et même maltraitées, mais encore des boutiques ont été dévalisées. La police a été impuissante à réprimer ces violences, ce qui est toujours un encouragement à de nouveaux désordres, et la ville a été frappée de terreur. Le calme s'est progressivement rétabli, non sans laisser subsister de vives appréhensions pour l'avenir. Les autorités, tardivement éveillées de leur imprudente sécurité, prennent des mesures énergiques pour prévenir le retour de nouveaux troubles rendus possibles par la double action des souffrances du peuple et de l'agitation socialiste, qui a fait évidemment de rapides progrès depuis quelque temps en Angleterre. L'irritation populaire n'est pas limitée à Londres. Une sourde fermentation couve à la fois dans les centres industriels et dans les régions agricoles. A Leicester, il y a eu des démonstrations tumultueuses devant lesquelles la police s'est trouvée impulssante, comme à Londres. A Birmingham, sur des affiches convoquant un meeting, on lisait : "Venez, travailleurs, par milliers. Pourquoi mourir de faim, quand l'abondance vous environne? Justice pour les pauvres affamés ! " A Warwick, et dans d'autres villes, la révolte gronde et menace. On dirait un 89 qui commence.

Comme la société, les partis sont dans une expectative pénible, nous dirions presque dans des transes. Les éléments politiques qui concourent au gouvernement de la métropole sont plus divisés que jamais, et se subdivisent à l'infini. Le parti libéral, si laborieusement contenu par l'influence personnelle de M. Gladstone, est abandonné par les vieux whigs, qui refusent de s'associer à ses réformes pour l'Irlande. Cette fraction, qu'on appelle le parti des ducs, et qui est pour le moins aussi aristocratique que les torys, n'est pas disposée, cependant, à s'allier aux conservateurs, mais elle se croit assez forte pour renverser M. Gladstone et se substituer a lui. C'est un nouvel élément de discorde incapable de devenir un élément de gouvernement.

Par suite de cette scission, M. Gladstone est obligé de s'appuyer sur les fractions nouvelles et plus avancées du libéralisme, qui tendent à l'entraîner lui-même plus loin que ses propres visées. De là, une autre source de tiraillements et de divisions dans le sein même du ministère, qui est déjà menacé de dislocation. Plusieurs membres sont en désaccord, soit avec M. Gladstone, soit entre eux, les uns sur la question irlandaise, les autres sur la question d'Orient. Le public est dans le secret de ce désarroi, et en éprouve un sentiment d'anxiété comme en présence d'un mal dont on ne voit pas l'issue. Ce sentiment se traduit

au dehors. Les bruits les plus extravagants sont mis en circulation sans être démentis. Mêlés aux agitations ouvrières et socialistes, ils composent dans l'esprit public un ensemble de préoccupations irritantes.

La réouverture du Parlement n'a guère éclairé l'obscurité. Le gouvernement a ajourné, à la fin du mois de mars, la communication de ses plans relativement à l'Irlande. Tout ce que M. Gladstone a laissé entrevoir de ses projets, c'est qu'il ne demandera pas la prolongation des lois de coercition, et que l'ensemble des réformes qu'il se propose de soumettre au parlement est basé sur la nécessité de donner à l'Irlande un nouveau régime agraire et un nouveau système de gouvernement. L'ajournement annoncé par le ministre a fait un peu l'effet d'une déception ; cependant il a été accepté par les parnellistes, et aussi par les conservateurs, au nom de qui Lord Salisbury a déclaré qu'ils feraient volontiers six semaines de crédit au gouvernement pour la révélation de ses idées. Cependant, dans une grande réunion des membres influents de ce parti qui a eu lieu ces jours derniers à Londres, a été décidé de s'opposer énergiquement à toute mesure qui serait proposée par les libéraux pour accorder à l'Irlande un gouvernement autonome.

Après un début particulièrement favorable, les affaires vont de mal en pis en Birmanie, où les Anglais se sont vainement flattés de trouver un lit de roses préparé pour les recevoir. Non seulement, ils ont fort à faire avec les prétendants, qui menacent Mandalay, au point d'inspirer de très sérieuses inquiétudes et de nécessiter l'envoi, à marches forcées, par le gouvernement de l'Inde, de renforts considérables ; mais encore la diplomatie anglaise est aux prises avec le gouvernement de Pékin, qui lui cherche exactement les mêmes chicanes, montre à son égard les mêmes prétentions, et la menace des mêmes difficultés que celles qu'il a opposées à la France au Tonkin. L'astuce chinoise se montre ici dans toute sa gloire. Les mandarins ont commencé par revendiquer, au nom de l'Empereur, la suzeraineté de la Birmanie au même titre qu'ils revendiquaient autrefois la suzeraineté de l'Annam et du Tonkin. Les Anglais, tout en lui contestant un droit historique, ont voulu, en gens pratiques, donner un os à ronger au dragon vert, pensant apaiser son appétit. Bref, pour avoir la paix, ils ont consenti à reconnaître l'ancienne coutume, et se sont engagés à envoyer à Pékin la tribut décennal, comme le faisait le roi Thibau, à la condition que cette formalité serait accomplie, à titre de courtoisie et de bon voisinage, et sans rien impliquer de plus en matière de suzeraineté. Ils croyaient en avoir fini, et, lord Salisbury, dans un banquet danné à Mansion House, annonçait triomphalement que " la Grande-Bretagne, ayant donné toutes les satisfactions qu'il

demandait au grand empire de l'extrême Orient, avait désormais son alliance et son amitié, auxquelles elle attachait tant de prix."

Mais voici que maintenant la Chine, ne se contentant plus d'une si maigre pitance, réclame une rectification de frontière, ce qui veut dire, suivant la nouvelle phraséologie diplomatique, une cession de territoire; et cela avec une curieuse logique. Nous sommes plus que vous, dit-elle aux Anglais, aptes à gouverner les tribus sauvages des pays arides qui nous séparent. Laissez-nous les comprendre dans nos lignes, et nous répondons d'y maintenir la paix. Soit peut-être avez-vous raison, disent les Anglais. Mais alors, poursuivent les Chinois, par cette nouvelle frontière, nous touchons à la ville de Bhamo ; il est naturel que nous l'occupions, ce sera un excellent poste d'échange entre nous, et votre commerce y trouvera des ressources infinies. Les Anglais ne goûtent que médiocrement l'argument ; mais enfin ils ne le repoussent pas absolument ; sur quoi le Chinois reprend : Eh bien, vous comprenez, quand nous aurons Bhamo, il sera nécessaire, afin de donner à cette place toutes l'activité désirable pour vos intérêts et les nôtres, que nous ayons un port sur l'Irraouaddy, ce qui se fera tout simplement par l'annexion du territoire qui sépare Bhamo de la rivière Sweley, laquelle débouche dans la grande artère fluviale.

Voilà où en sont les Anglais avec les Chinois, et ceux-ci menacent tout simplement leurs amis, s'ils ne leur cèdent pas la tranche de butin qu'ils leur demandent avec une logique si serrée, de déchaîner sur eux les populations indigènes en révolte, comme ils les ont déchaînées sur les Français, quand ils les sommaient de se retirer au-délà du bras méridional du fleuve Rouge, c'est-à-dire de leur abandonner tout le nord du Tonkin, y compris le Delta. Et pour complèter la similitude, c'est le fameux marquis Tseng, que les Anglais ont si bien réchauffé dans leur sein, qui leur monte ce coup de jarnac. Amère ironie du sort !

***

La chambre des députés française n'a pas traîné en longueur la discussion sur la proposition d'expulsion immédiate des princes des anciennes familles régnantes. Après un débat animé auquel ont pris part M. de Freycinet et M. Clémenceau, la proposition a été rejetée, la semaine dernière, par 345 voix contre 176, le vote donnant ainsi une majorité de 169 voix au ministère contre le chef des radicaux.

La proposition rejetée est celle qu'avait présentée M. Duché, député de la Loire. La commission l'avait repoussée par 10 voix contre 7. Elle était ainsi conçue :

Considérant que la modération appliquée jusqu'à présent par le gouvernement de la République aux princes des dynasties déchues n'a fait que provoquer de leur

part, et de la part de leurs amis, des espérances et des manifestations factieuses, les soussignés croient le moment venu de rapporter les mesures de clémence prises à leur égard et de mettre en vigueur les lois qui leur interdisent le territoire français.

En conséquence, les députés soussignés ont l'honneur de déposer la proposition de loi dont la teneur suit :

Article unique.—Son abrogés la loi du 8 juin 1871 et le décret du 11 octobre 1848.

Sont remises en vigueur les lois du 10 avril 1832 et 26 mai 1848, concernant la famille Bonaparte et les princes de la maison de Bourbon.

La dépêche qui nous a apporté la nouvelle du vote de la chambre, nous donne aussi un aperçu sommaire du débat. M. Clémenceau avait très chaudement appuyé la proposition dans une réunion de l'extrême gauche ; il est venu de nouveau la soutenir à la tribune. Mais M. de Freycinet, avec un grand calme et une logique qu'on n'est pas habitué à rencontrer chez les hommes d'état républicains, a démoli pièce à pièce tous les arguments entassés par le chef de l'extrême gauche, et a nié énergiquement que la république fut en danger par le fait de la présence des princes sur le territoire français. Le chef du cabinet a particulièrement montré un véritable sens politique en avisant la chambre qu'elle avait autre chose à faire que de perdre son temps à des questions oiseuses et à des débats stériles. Après avoir démontré que la mesure proposée ne touchait à aucun intérêt vital pour la République, il a dit, avec une fermeté dans laquelle on sentait poindre le désir de dégager sa responsabilité vis-à-vis du pays, que la France attendait de ses représentants des mesures législatives propres à ranimer le commerce et l'industrie en souffrance, et que ce n'était pas l'expulsion des princes qui opérerait ce miracle. Le calme vaudrait mieux pour cela que l'agitation dans le vide.

Le trait était poignant et il portait juste. Aussi M. Clémencean a-t-il fait un suprême effort pour démontrer que la défense de la République contre les conspirations des princes primait tous les autres intérêts. La chambre a jugé qu'il n'y avait pas péril en la demeure, et que M. Clémenceau ferait bien une autre fois de choisir un meilleur terrain pour combattre le ministère, ce qui était évidemment son seul but. Elle a en conséquence enterré la proposition Duché, et elle a passé, sans désemparer, au débat sur celle de M. Rivet, qui avait été approuvée par la commission d'étude et qui est ainsi conçue :

Article premier.—Un décret du président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France et dont les manifestations et les actes seraient de nature à compromettre la sûreté de l'Etat, de sortir immédiatement du territoire de la République.

Article deuxième.—Toute personne, énoncée à l'article précédent, qui, après avoir été conduite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée, sans autorisation du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement de un à cinq ans.

Après l'expiration de sa peine. elle sera reconduite à la frontière.

M. de Freycinet, consulté par la commission d'étude sur la proposition Rivet, avait déclaré en substance que le cabinet n'avait besoin ni de l'une ni de l'autre des deux propositions soumises à la chambre. S'il était toutefois obligé d'avouer ses préférences, il inclinerait pour la proposition Rivet et il repousserait la proposition Duché. Devant la chambre, M. de Freycinet paraît avoir écarté également les deux propositions. L'assemblée docile à sa voix, a rejeté le projet Rivet par une majorité presque égale à la première, et elle a ensuite adopté à l'écrasante majorité de 241 voix un ordre du jour conforme aux vues du gouvernement. C'est là une éclatante victoire pour M. de Freycinet, la plus complète qu'il ait encore remportée sur les radicaux.

A côté de la politique, l'esprit public a été vivement ramené sur les découvertes de M. Pasteur, par la lecture, à l'Académie des sciences, du rapport que le savant français avait annoncé pour la fin de février. Il a répondu indirectement, mais clairement aux prétendus savants qui nient l'hydrophobie pour nier le remède, par une statistique officielle absolument concluante, c'est-à-dire en prouvant qu'il meurt une personne sur six mordues pas des chiens enragés, et que, sur les 350 personnes qui ont été traitées par lui, pas une n'a succombé, excepté une petite fille, qui lui avait été amenée trente-sept jours aprés avoir été mordue. La démonstration était sans réplique ; aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie par les membres de l'Académie.

***

Les affaires des Balkans prennent décidément une tournure pacifique. Un traité de paix a été définitivement signé le 2 de ce mois entre la Serbie et la Bulgarie. Il ne reste plus apparemment que quelques questions de détail à règler, sauf l'imprévu, bien entendu.

Du côté de la Grèce, le danger est plus imminent, et les événements peuvent se précipiter d'un jour à l'autre. Le peuple est exaspéré, à la pensée d'être arrêté dans son élan patriotique par la contrainte étrangère ; et la menace de l'Angleterre de paralyser la flotte hellénique, si elle tentait une attaque contre l'empire ottoman, a particulièrement enflammé les passions. Le gouvernement déclare qu'il n'est pas maître de contenir l'explosion du sentiment national. Aussi est-il possible que l'Angleterre appuie ses sommations d'une intervention de vive force, dans laquelle elle n'agira, du reste, suivant la déclarati ı de lord Roseberry, que de concert avec les autres Puissances. Dans le cas où on en viendrait à ces extrémités, la Grèce ne ferait pas la folie de risquer la perte de sa flotte dans une lutte impossible, mais elle protesterait et cèderait à la force, en abaissant son pavillon, après avoir échangé quelques coups de canon pour sauver sa dignité.

RENÉ DE JOLY.

Montréal, 6 mars 1886.

129

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC.

Le but de ce chapitre est d'établir l'origine du nom de Saint-François appliqué à la localité qui est au sud du lac Saint-Pierre. Je crois l'avoir trouvée dans une pièce de 1638 ; mais voyons comment, au cours des années antérieures, l'on désignait ce lieu.

Lors de son premier voyage sur le fleuve Saint-Laurent (1603), Samuel de Champlain remarqua une rivière, à gauche, en entrant dans le lac Saint-Pierre (c'est la rivière Nicolet), et, après l'avoir mentionnée, il dit : " continuant du même côté, il y a une autre petite rivière qui entre environ deux lieues en terre et sort de dedans un petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieues." Le petit lac signifie ou la baie de la Vallière ou la baie de Saint-François ; en tous cas, la rivière Saint-François prend sa source au lac dit maintenant Saint-François, à cent milles du lac Saint-Pierre. Je soupçonne les imprimeurs d'avoir dénaturé ici le texte de Champlain.

Six ans plus tard, le même explorateur décrivit de nouveau la contrée du lac Saint-Pierre. " Du côté du sud, dit-il, il y a deux rivières, l'une appelée la rivière du Pont et l'autre de Gennes, qui sont très belles et en beau et bon pays."

La rivière du Pont, du nom de Pontgravé, compagnon de Champlain, est celle de Nicolet. Quant au nom de Gennes, qui semble s'appliquer à la rivière Saint-François ou à l'Yamaska, je ne puis le rattacher à aucun personnage du groupe de Champlain, à moins que ce ne soit de Guers, commis de la traite. Les typographes ont fort maltraité les phrases de Champlain dans l'édition publiée du vivant de l'auteur, et même sur ses cartes, on voit que la fantaisie des graveurs se donnait libre cours.

Le fondateur de Québec ne dit rien de plus au sujet de la rive sud du lac Saint-Pierre.

Jean de Lauzon était, de tous les officiers de la compagnie de la Nouvelle-France (fondée en 1627) celui qui prenait la part la plus active au fonctionnement de ce corps. Son second fils, nommé François, naquit en 1634 ou dans les premiers jours de 1635. Dès le 15 janvier de cette dernière année, la compagnie accordait à cet enfant une vaste

concession de terre à prendre en Canada, dans les endroits que le gouverneur désignerait.

Voici un acte qui délimite cette concession :

" Nous, Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant de Sa Majesté en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent de la Nouvelle-France, suivant un mandement en suite d'une concession faite par messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, en date du 15 janvier 1635, au profit de François de Lauzon, écuyer, fils de messire Jean de Lauzon, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'Etat,—de la consistance des terres çi-après déclarées,—nous nous sommes transportés (1) aux lieux mentionnés par la dite concession, et étant à l'embouchure d'une rivière qui est du côté du sud, qui descend du lac ou vient proche du lac Champlain, (2) y aurions entré et monté en icelle, et pour plus facile connaissance aurait été nommée la rivière Saint-François (3) et descendus à terre, assistés du sieur Paul (4), de Guillaume Hébert (5), de Gaspard Le Poutourel (6), du sieur Bourdon, ingénieur, et de Jean Guytêt (7), notaire, commis-greffier ; aurions déclaré à Nicolas Trevet (8), écuyer, à ce présent, qne nous le mettions en possession réelle et actuelle de la consistance des terres, îles, rivières, mers et lacs mentionnés par la dite concession, au nom et comme procureur du dit sieur de Lauzon fils, pour en jouir, par lui et ses hoirs et ayants cause ; à quoi obtempérant, le dit sieur Trevet, au dit nom, aurait coupé du bois et arraché de l'herbe croissant sur les dites terres et fait les cérémonies à ce requises. Et pour marque de la prise de possession avons fait enfouir du côté main gauche, en terre, vis-à-vis le bout de haut de la première île (9), une pierre avec quatre plaques de plomb au pied d'un sycomore, sur lequel nous aurions fait graver une croix par le dit sieur Bourdon, en présence des sus-nommés, lesquelles plaques et pierre que nous

---

(1) A la fin de la pièce, il dit qu'il n'a pas jugé à propos de se rendre jusqu'à l'autre extrémité de la seigneurie. Alors il n'a pas dépassé le lac Saint-Pierre au cours de ce voyage.

(2) La rivière Saint-François a ses sources très loin du lac Champlain, dans la direction du nord-nord-est relativement à ce lac.

(3) Evidemment du nom de François de Lauzon.

(4) Je ne connais que Jean-Paul Godefroy dont le nom de baptême corresponde à celui de ce personnage. Voir *Société Royale*, 1882, p. 49.

(5) Fils de Louis Hébert, premier cultivateur en Canada. Il mourut en l'année 1639.

(6) Parent de Jacques Leneuf de la Poterie.

(7) La pièce çi-dessus se trouve dans son greffe, à Québec.

(8) Seule mention connue de ce personnage en Canada.

(9) Celle que nous appelons l'île du Fort ? C'est la principale du groupe.

avons fait enfouir ne servent que pour marque de prise de possession et non pour bornes, d'autant que la dite rivière Saint-François sert de bornes, d'un bout, aux dites terres, et, d'autre bout, pour borne, une île nommé Saint-Jean et la rivière nommée Sainte-Marie (1) qui sont au-dessus du Sault Saint-Louis en montant le dit fleuve Saint-Laurent, icelle rivière Saint-François, île Saint-Jean (2) et rivière Sainte-Marie y comprise, auxquelles terres concédées nous aurions donné (3) la seigneurie de la Citière suivant le désir du dit sieur François de Lauzon. Et d'autant que la dite rivière Saint-François et île Saint-Jean sont tenants incommutables et qui ne peuvent varier, ni être changés, nous n'avons pas estimé être nécessaire de nous y transporter. Et de tout ce que dessus le dit sieur Trevet nous a requis acte à lui octroyé. Fait au fort des Trois-Rivières (4), le 29 juillet 1638. (signature) C. H. de Montmagny, N. Trevet, Jehan Bourdon, Le Post (5), Guillaume Hébert, Pouterel."

Sir Louis H. Lafontaine observe (6) que la profondeur de ces terrains n'est pas citée dans l'acte de 1638, mais, dit-il, une partie s'étendait sur le territoire actuel des Etats-Unis et le tout eut formé un royaume en Europe. Il ajoute que M. Varin, notaire à Laprairie, il y a trente ans, possédait un papier disant que la Citière, d'après une déclaration de l'intendant Duchesneau, vers l'année 1677, était "d'une étendue de plus de soixante lieues de pays." Le front, au fleuve Saint-Laurent, ne dépassait guère vingt-cinq lieues. L'expression "soixante lieues" signifiait donc la profondeur.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre 1638 et 1676 où le privilège de la famille Lauzon fut aboli, M. de Lauzon et ses enfants concédèrent les fiefs suivants à diverses personnes, savoir : Laprairie, Longueuil, les îles Saint-Paul, Sainte-Hélène et Montréal, les seigneuries d'Yamaska et de Saint-François-du-Lac. Au dessus de Laprairie et plus bas que Saint-François-du-Lac (sauf dans le gouvernement de Québec), cette famille ne figure nulle part dans les titres des fiefs ou seigneuries.

Nous allons voir que le nom de Saint-François s'est conservé sans interruption, depuis 1638, tout en se modifiant quelque peu de temps à autre. D'abord, ce fut Saint-François tout court ; puis Saint-François-des-Prés ; ensuite Saint-François-Xavier, qui est le vocable de la pa-

---

(1) La rivière Châteauguay ?

(2) Ce doit être l'île Saint-Bernard, nommée aussi l'île des Sœurs.

(3) Il manque ici un mot ou deux.

(4) A cette époque qu'il n'y avait pas d'établissement français sur le fleuve, au-dessus des Trois-Rivières.

(5) Pas connu d'ailleurs. Peut-être est-ce le "sieur Paul" mentionné plus haut.

(6) Société Historique de Montréal, seconde livraison, 1859, p. 68.

roisse. Dans certains actes des anciens notaires, on lit " Saint-François sur le lac Saint-Pierre." La coutume populaire était de dire " Saint-François-du-Lac ;" c'est aujourd'hui le nom légal. (1)

On a prétendu que le nom de la rivière Saint-François venait d'un fils de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Boucher n'a pas eu d'enfant du nom de François. D'autres veulent qu'il s'explique par celui de François Crevier ; or François, fils de Christophe Crevier, né en 1640 et tué tout enfant (1653) par les Iroquois, n'a rien eu à faire avec les terres des bords du lac Saint-Pierre. Les seigneurs Boucher et Crevier n'ont possédé Saint-François que vingt ans après l'adoption du nom de ces lieux, comme on peut s'en convaincre aisément.

Le fort Richelieu, construit, au mois d'août 1642, sur l'emplacement où est la ville de Sorel, mécontentait les Iroquois, qui se tenaient constamment en embuscade dans ses environs. Les patrouilles françaises ne parvenaient pas toujours à déloger ces maraudeurs si alertes et connaissant tous les détours des îles du lac Saint-Pierre. L'été de 1643, douze hommes (des Algonquins des Trois-Rivières, parait-il) qui pêchaient à l'entrée de la rivière Saint-François, furent mis en fuite par les Iroquois, après un combat opiniâtre. La *Relation* des Jésuites (page 66) qui raconte ce fait, dit que c'était " dans le lac Saint-Pierre, à sept ou huit lieues de l'habitation (fort de Richelieu) à l'embouchure d'une rivière appelée Saint-François." La vraie mesure est de cinq lieues au plus. Le nom de Saint-François se présente ici comme le nom d'une localité déjà connue par cette désignation.

Les Jésuites avaient donné à la grande île du lac Saint-Pierre le nom de Saint-Ignace en mémoire d'Ignace de Loyola, fondateur de leur Ordre, et ils peuvent avoir nommé la rivière du nom de Saint-François pour honorer Saint-François-Xavier, leur plus grand apôtre ; cependant je ne puis m'enpêcher de croire qu'il s'agit plutôt de François de Lauzon, puisque la Citière était bornée par ce cours d'eau, auquel le nom de " rivière Saint-François " est imposé par le document de 1638.

Après l'abandon et la destruction du fort de Richelieu, vers la fin de l'automne de 1646, les Iroquois se répandirent, durant l'hiver, par toute la contrée du lac Saint-Pierre. Au commencement du printemps, l'une de leurs bandes rencontra quelque part, dans la baie dite à présent de la Vallière, Simon Piescaret, le plus vaillant des chefs Algonquins et le tua ; ce fut le dernier coup porté à la race algonquine comme nation guerrière redoutable.

François de Lauzon, qui portait le titre d'écuyer dès l'âge de 3 ans, ne paraît pas avoir demeuré en Canada. Il devint conseiller au parlement de Bordeaux vers l'âge de 10 ans et prit le surnom de sieur de

---

(1) Note du juge Charles Gill, qui m'a beaucoup aidé dans ces recherches.

l'Isle. En 1647, il tailla à même son domaine de la Citière la seigneurie de Laprairie en faveur des Pères Jésuites, mais il ne tenta jamais de faire défricher et habiter le reste de l'immense domaine qui lui était échu à condition de le mettre en valeur. Ses titres seigneuriaux n'ont jamais été, par conséquent, d'accord avec la loi. En 1648, il céda ses droits à son frère, Louis de Lauzon.

L'automne de 1651, Jean de Lauzon, père, débarqua à Québec en qualité de gouverneur-général. Peu de jours après, Jean de Lauzon, fils aîné, épousa, dans la même ville, Anne Després.

M. de Lauzon, père, retourna en France, l'année 1656 et ne revit plus le Canada.

Louis de Lauzon, seigneur du grand fief de la Citière, et de la petite seigneurie de Gaudarville (près de Québec) épousa, en 1655, Catherine Nau de Fossembault et lorsqu'il se noya, en 1659, il n'avait pas d'enfant. La Citière passa à son frère aîné, Jean, chevalier, grand sénéchal de la Nouvelle-France, seigneur de Lauzon (la Pointe Lévis) et lieutenant au gouvernement de la Nouvelle-France, lequel fut tué par les Iroquois, à l'île d'Orléans, le 22 juin 1661.

Durant ces deux années où il fut propriétaire de la Citière, Jean de Lauzon parait avoir imposé à la terre de Saint-François du lac Saint-Pierre, le nom de *Després* qui était celui de sa femme. Ce qualificatif convenait d'autant mieux aux localités en question que c'est un pays plat, tout en pâturage et en belles terres.

Le voyageur qui part de Sorel pour se rendre à Nicolet, en côtoyant le lac Saint-Pierre, est surpris de la variété des formes du rivage, des baies, des échancrures, des bouches de rivières, des fermes nombreuses, des troupeaux répandus partout, des îles échouées au large comme des corbeilles de verdure, des navires qui flottent au loin sur cette mer admirable, et, embrassant l'horizon qui s'étend jusqu'aux crêtes des Laurentides d'une part, jusqu'aux renflements du sol qui annoncent les Alleghanys d'un autre côté, il ne peut taire son enthousiasme. La majestueuse nappe d'eau du lac Saint-Pierre est comme le centre de ce miroir de la création. Un jour, des villes prospères s'élèveront autour de ce bassin naturel. En attendant, la bonne et douce campagne canadienne y développe ses agréments. Ce sera, dans l'avenir, un point de repère pour le touriste, un " pays " suivant l'ancienne acception du mot. Il a son commencement et sa fin. Au bas du lac Saint-Pierre, les villes des Trois-Rivières et de Nicolet ; à la partie supérieure Sorel et Berthier. Trois-Rivières au nord a pris, de longue date, le pas sur Nicolet au sud. Sorel au sud a primé Berthier situé au nord.

Lorsque les quatre villes seront devenues grandes, le bassin du lac Saint-Pierre nous présentera l'une des féeries d'été de la province de Québec. Ce sera tout un monde, comme ces petits pays d'Europe où

l'artiste et le poète poursuivent l'inspiration au milieu d'une nature grandiose et d'une population aimable, cherchant à plaire parcequ'elle vit heureuse et satisfaite des bienfaits de la Providence.

Revoyons la rive sud, la rivière Yamaska cachée par ses îles, la baie de la Vallière dessinée pour le plaisir des yeux, la baie de Saint-François toute ronde et coquette, les îles qui divisent les chenaux de la rivière Saint-François, les rives basses de Lussaudière et de la baie du Febvre, où les pasteurs conduisent leurs troupeaux. Ni rochers sauvage, ni caps, ni côtes de sable, mais de la verdure, partout de la verdure, des eaux, des arbres, des champs, des habitations proprettes, des gens heureux! Beau pays de pêche et de chasse. Le sol est excellent, le climat fait vivre, l'aisance y règne depuis deux siècles, depuis que la forêt a vu venir son maître. Voilà plus de deux cents ans en effet que la hache du colon a fait retentir ses échos sonores, en lui annonçant une époque nouvelle, toute différente des choses du passé.

La haute futaie, qui borde encore presque toute la rive sud du lac, renferme des " sucreries " préservées jalousement par les propriétaires. Il est rare de voir en pays plat autant de grands arbres. A la baie du Febvre, par malheur, depuis vingt-cinq ans, cette noble tradition se néglige. Une malheureuse chicane survenue entre la seigneuresse et les censitaires, en a été la cause. Le bon sens remédiera à cette faute, espérons-le.

Tout est français dans ces parages. Le meilleur sang de notre race a peuplé les paroisses d'Yamaska, Saint-François, Pierreville, la baie du Febvre, Saint-Zéphirin. Malgré l'isolement des premières années, malgré les guerres sanglantes qui ont gêné l'expansion de ces braves gens, malgré tous les obstacles, les racines de leurs familles sont restées fermes et ont triomphé des événements les plus désastreux.

Saint-François-du-Lac doit être regardé comme le centre, le cœur, le foyer de la colonisation entre Sorel et la baie du Febvre. Les faits parlent d'eux-mêmes. Sans y mettre d'imagination, il est permis de grouper sur les bords de cette rivière, surtout sur les îles de son embouchure, la plupart des souvenirs historiques qui se rattachent à la rive sud du lac Saint-Pierre.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

JOSEPH LA FRANCE

LES TRAPPEURS.—SÉDUCTION DE L'OUEST.

Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigetur.—Ps. 101.

Les enfants de vos serviteurs auront enfin une demeure stable et leur race subsistera éternellement.

(*Suite et fin.*)

Les Sauvages du Nord.

La France rapporte que chez quelques-unes des tribus qu'il visita, les mères avaient l'habitude de faire avaler de la graisse et de l'huile à leur enfant, lorsqu'il venait au monde et avant qu'il ne but.

Cette pratique devait, dans leur idée, l'endurcir contre le froid et les privations, et assouplir son corps.

Les Cimbres avaient une habitude à peu près analogue qui consistait à exposer leurs nouveaux nés dans la neige pendant quelques instants.

Une autre coutume curieuse que rapporte aussi La France, c'est qu'après la mort du chef de famille, lorsqu'un enfant portait son nom, on le remplaçait par un autre, pour éviter la tristesse que le souvenir du défunt pouvait faire naître.

On dit qu'Alexandre-le-Grand ne voulait que personne portât son nom, et Pline rapporte qu'un jour, un soldat appelé Alexandre, ayant été accusé devant lui de mener une vie débauchée, il lui commanda de quitter ce nom ou de changer de vie.

Les sauvages dans le voisinage de la Baie d'Hudson, à part le castor,

chassaient aussi l'ours, l'orignal et le caribou. Ils laissaient aux femmes le menu gibier, tel que la martre, le vison et le chat sauvage, qu'elles prenaient au lacet. Durant l'hiver, ils se frottaient tout le corps d'huile de castor, afin de se prémunir contre le froid. L'été, quand ils désiraient enlever cette huile, ils se mettaient à l'eau, se couvraient de boue et de glaise, la laissaient sécher et l'enlevaient ensuite facilement. Ils faisaient un espèce de sucre noir avec l'écorce de pruche bouillie. Ils avaient une horreur invincible pour le fromage, parce qu'ils s'imaginaient que cet aliment était fabriqué avec de la graisse de mort.

Les objets nouveaux et rares étaient toujours d'un grand prix parmi les sauvages. Aussi tous ces jouets, ces mille riens qui amusent les enfants étaient-ils recherchés par eux. Au lac Pachegoia, La France obtint jusqu'à trois peaux de martre pour une petite clochette. Ils donnaient tous ces objets à leurs femmes, comme un ornement destiné à les embellir. On voit que la galanterie n'existe pas seulement chez les nations civilisées.

LA TRAITE.

En juin 1742, les employés de la Baie d'Hudson augmentèrent considérablement le prix des marchandises. Leur but était de faire du zèle envers la Compagnie, et de montrer un grand empressement pour ses intérêts.

Ils savaient bien d'ailleurs que les sauvages seraient forcés d'accepter ces changements. Quant à eux, ils espéraient par là assurer leur avancement ou une augmentation de leurs traitements. Pour donner une idée des prix exagérés exigés pour les marchandises, il suffira de quelques exemples :

Une livre de poudre,	valait	4	peaux	de castor.
Une couverte en laine,	"	12	"	"
Une hache,	"	4	"	"
Un chapeau,	"	7	"	"
Une chemise,	"	7	"	"
Un fusil,	"	25	"	"
Un pistolet,	"	10	"	"

Les profits s'élevaient jusqu'à 2000 pour 100. Malgré ces conditions désavantageuses, ils se vendit, en 1742, au fort York, cinquante mille peaux de castor, et neuf mille peaux de martre.

Le tableau suivant pourra donner une idée du commerce que faisait la Compagnie de la Baie d'Hudson, pendant les premières années de son établissement dans le pays.

Ce tableau indique la valeur des fourrures en Angleterre.

En 1699...	£693	15	7	En 1722...	£2449	15	11
1701...	1658	9	8	1723...	2305	2	7
1702...	972	16	3	1724...	1497	18	7
1705...	2021	10	0	1725...	2410	17	1
1706...	958	6	2	1726...	1599	15	11
1708...	2025	3	6	1727...	1756	2	0
1710...	1160	4	3	1728...	2571	13	4
1711...	760	2	0	1729...	1941	19	7
1712...	745	14	1	1730...	2315	3	9
1713...	893	14	3	1731...	2876	1	2
1714...	2349	7	9	1732...	3350	12	3
1715...	1402	18	8	1733...	3110	9	9
1716...	1259	17	3	1734...	3930	19	9
1717...	3191	2	9	1735...	2232	17	11
1718...	1847	18	7	1736...	1549	16	10
1719...	1731	11	9	1737...	4124	18	2
1720...	1897	9	9	1738...	3879	17	11
1721...	1788	4	4				

D'un autre côté, le commerce français était de beaucoup supérieur à celui de la compagnie. J'aurai occasion de parler un peu longuement des causes de son extension, et de celles qui amenèrent ensuite sa ruine.

Pour le moment, je me contenterai de donner la statistique des fourrures exportées du Canada au fort La Rochelle en 1743.

15,000	Capots de castors		1220	Peaux	de chats sauvages
112,080	Peaux brutes de castors		1267	"	de loups
10,623	"	d'ours noirs	10280	"	de renards
5889	"	" bruns	92	"	de biches
30,325	"	de martres	12,428	"	d'élans
110,000	"	de loutres	451	"	de renards rouges
1700	"	de lynx			

Total... 311,355 fourrures.

Curieuse Rencontre.

A l'ouest de la rivière Ouinipigouchich (Winnipegosis), La France rapporte avoir vu un sauvage, qui lui aurait assuré, à plusieurs reprises, avoir rencontré des hommes portant une moustache, vivant dans des maisons en pierre et dans des forts au sud-ouest du lac Winnipegosis. Ces hommes qui ne pouvaient être autres que des blancs, d'après cette description, avaient des ustensiles de cuisine en ferblanc. La France dit

avoir vu une coupe de ce métal entre les mains de ce sauvage qui prétendait l'avoir reçue d'un de ces blancs.

Ceci se passait au printemps de 1742, pendant qu'il se dirigeait vers la Baie d'Hudson.

Il semblerait que ce récit se rapporte aux fils de Lavèrandrye qui, dans leur course vers les Montagnes Rocheuses, auraient rencontré le sauvage dont parle La France. Quant aux maisons en pierre ou aux forts, ce devait être probablement l'endroit où ils hivernèrent.

Esclavage.

En 1742, la Nation des Vieux Hommes fit une excursion à l'ouest du lac Pachegoia. Les guerriers furent trois mois absents et firent un traité de paix avec une tribu vivant dans les Montagnes Rocheuses.

A l'ouest des montagnes, habitait une tribu qui ne connaissait point l'usage des armes à feu. Cette infériorité de son armement contribua à son asservissement, et les sauvages qui la composaient, furent tous vaincus, faits prisonniers et vendus comme esclaves. En signe de servitude, leurs vainqueurs leur avaient coupé la jointure du petit doigt.

Pendant son séjour au fort York, La France rencontra un vieux chef sauvage, qui vivait à quelque distance à l'ouest de la rivière Nelson. Ce vieillard faisait partie de trente geurriers qui, en 1727, poursuivirent les Attimospiquois ou Tête Plates, jusque sur les côtes du Pacifique. Il fut le seul qui revint vivant de cette campagne militaire ; l'unique témoin de cette course lointaine, qui put annoncer à sa tribu le sort de ses frères d'armes, morts de faim, de fatigue, ou sous les coups de leurs ennemis.

Récit d'un Vieillard

Le récit de ce vieillard rappelle les campagnes des Parthes ou de Gengis-Khan. Voici un court abrégé de cette fameuse expédition.

Résolus de se venger des cruautés commises par les féroces Attimospiquois, ou de périr, trente guerriers partirent avec leur familles. Ils voyagèrent pendant deux hivers et un été, et au mois d'avril 1727, ils atteignirent les côtes de l'Océan Pacifique. Ils se construisirent des embarcations et laissèrent leurs épouses et leurs enfants dans une île qui n'était séparée de la terre ferme qu'à la marée haute. Leurs familles devaient attendre leur retour à cet endroit. Les guerriers se mirent à la recherche de leurs ennemis les Têtes Plates. Ils naviguèrent pendant trois mois, se nourrissant de pêche et faisant des haltes de temps à autre, pour se livrer à la chasse. Ils finirent enfin par apercevoir les vestiges d'un camp et un peu plus loin, des feux à demi éteints. Ils quittèrent

leurs canots et suivirent ces traces. Ils trouvèrent enfin leurs ennemis, campés sur les bords d'une petite riviére, inconscients du danger qui les menacait. Ils fondirent sur eux en jetant leur cri de guerre. Les Têtes Plates s'enfuirent, laissant un grand nombre de morts ; mais, ayant constaté ensuite combien peu nombreux étaient leurs adversaires, ils revinrent à la charge. Les agresseurs furent obligés de regagner leurs canots, après avoir perdu quinze des leurs. Tous, à l'exception de trois qui purent retourner à l'île où devaient se trouver les femmes et les enfants, périrent de misère. A leur grande douleur, les trois survivants ne trouvèrent que deux femmes expirantes qui racontèrent que, pendant leur absence, un parti de Têtes Plates les avait attaquées pendant la nuit, avait enlevé ou tué toutes les femmes et les enfants et qu'elles-mêmes avaient été abandonnées comme mortes. Ils passèrent trois jours dans cette île, et au moment du départ, les deux femmes et un d'eux avaient expiré. Un mois après, le dernier compagnon de voyage du vieillard que La France vit au fort York étant mort, il voyagea seul pendant un an, traversant les Montagnes Rocheuses et maintes régions inconnues.

Lorsqu'il arriva au milieu des siens, il se mourait de faim. Il avait perdu son fusil, sa hache et même son couteau, et n'avait, pour soutenir sa chétive existence, que la mousse des bois et des rochers, et les racines des prairies. La France apprit de ce même vieillard qu'il avait visité un endroit dans les Montagne Rocheuses, où le feu sortait de terre, et où des pierres enflammées étaient lancées du pied des montagnes à de longues distances. Si ce récit n'est pas le fait de l'imagination ardente de ce sauvage, et peut être considéré comme véridique, il indiquerait la présence de volcans, éteints depuis.

En traversant les Montagnes Rocheuses, ce vieillard rencontra peu de sauvages. Ils vivaient par groupe de dix à douze familles, sur les bords des rivières où ils s'étaient construit des maisons en bois très spacieuses. Ils se nourrissaient de poissons qu'ils apprêtaient avec des fruits comme les bluets et les frambroises qu'on trouvait en grande quantité dans les vallées.

La dernière partie de ce récit semble être vraie, car McKenzie, dans son voyage aux côtes du Pacifique en 1793, confirme ces renseignements. Il parle même de villages bien bâtis, au milieu desquels étaient érigés des temples païens de cinquante pieds carrés. De chaque côté de ces temples étaient sculptées des figures grossières représentant deux êtres humains, les mains appuyées sur leurs genoux et supportant sur leur dos le poids de toute la construction. De l'autre côté du temple, étaient des figures hyéroglyphiques représentant des têtes d'ours et de castors.

Quant aux proues des pirogues que le capitaine Cook dit être ornées

de dents humaines, il paraîtrait, d'après le récit de ce vieillard, que ce sont les dents d'un certain poisson, fort semblables, surtout à distance, à celles de l'homme.

Les sauvages, sur les côtes du Pacifique, vivaient, à l'époque dont parle ce vieillard, dans des villages bien bâtis, et étaient soumis à un chef qui exerçait une autorité souveraine. Ils étaient dans l'abondance et avaient la tête ornée de plumes d'aigles fort communs dans ces parages.

Ils ont l'habitude, dit La France, de brûler leurs morts et entretiennent des fleurs à l'endroit où sont déposées leurs cendres.

Ils prennent le poisson à l'aide d'une machine de forme conique, ayant quinze pieds de long et quatre pieds et demi de diamètre. Le poisson pénètre dans cette espèce de réservoir par une ouverture de sept pouces de diamètre, et, une fois entré, il n'en peut plus sortir.

LES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Les employés de la Baie d'Hudson étaient, en 1742, peu nombreux dans les forts. En dehors de la traite avec les Sauvages qui visitaient leurs comptoirs, ils se livraient à la pêche et à la chasse des oies dont ils faisaient une grande provision pour leur hivernement. Les Anglais possédaient le fort Churchill, le fort York et le fort Prince de Galles, défendu par 40 canons. Les traiteurs français accaparaient presque tout le commerce de l'Ouest, parce qu'ils visitaient les pays habités par les diverses tribus, tandis que les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson se contentaient d'attendre les sauvages dans leurs forts. En 1731, La France rapporte que dix canots, montés par des traiteurs métis français, visitèrent la rivière Albany, et emportèrent de riches fourrures. Au fort Churchill, en 1732, les employés de la Compagnie avaient fait importer d'Angleterre plusieurs barils de leur breuvage favori, la bière. Afin de la protéger contre le froid, ils creusèrent une fosse de cinq pieds de profondeur, au milieu du fort et la couvrirent jusqu'à une hauteur de huit pieds au-dessus de la surface du sol.

JÉRÉMIE.

M. Jérémie qui fut lieutenant au fort Bourbon sur la rivière Ste-Thérèse, embranchement de la rivière Nelson, et qui fut ensuite gouverneur de ce fort jusqu'en 1714, donne sur cette contrée des détails qui complètent les données de J. La France. Il demeura à la Baie d'Hudson de 1697 à 1714.

A quinze lieues de la rivière Churchill, dit-il, se trouve la rivière du Loup Marin. Entre ces deux rivières, les chasseurs poursuivent des

troupeaux nombreux de bœufs musqués. L'odeur prononcée de musc, qui s'exhale de la viande de ces animaux, à certaines époques de l'année, en rend la chair détestable. Leur poil est très long, traînant à terre et bien fourni. Leurs cornes retournées pèsent jusqu'à 60 livres. Les " Plascotés de Chiens " qui visitent cette rivière, sont une nation douce. Ils portent à leur cou des morceaux de cuivre, qu'ils trouvent sur les bords de la rivière de ce nom, et qu'ils façonnent en les frappant avec des cailloux.

Les cariboux, durant l'été, souffrent beaucoup des maringouins et autres insectes qui les tourmentent sans cesse. Afin d'échapper à leurs morsures, ils quittent les bois, et se dirigent vers la rivière Bourbon par troupeaux de huit à dix mille. Aussi les sauvages trouvent sans effort toute la nourriture dont ils ont besoin. Jérémie dit qu'on pourra l'accuser peut-être d'exagérer ridiculement ce qu'il a vu, mais qu'il est dans les limites de la vérité, quand il dit que les oies et les canards sont en tel nombre sur les bords de cette rivière, que lorsqu'ils se lèvent, effrayés par la décharge d'une arme à feu, ils obscurcissent le ciel, et que le bruit, produit par leurs ailes et par l'air déplacé, empêche les chasseurs de s'entendre.

Le loup et le veau marin étaient aussi très nombreux. Jérémie estime que, sur une rivière qu'il appelle " Gargousse " et sur une autre appelée " Egarée," il eut été facile, dans une seule saison, d'amasser six cents tonneaux d'huile. Dans le cours d'une année, les quatre-vingts hommes qui gardaient le fort Bourdon, tuèrent quatre-vingt-dix mille perdrix, et vingt-cinq mille lièvres. Au mois d'avril, les cariboux et les orignaux se dirigent vers le nord. A l'automne, ils retournent dans les régions du sud. Les Naturels les attendent en canot près des rivières qu'il leur faut traverser dans leur marche, et tirent sur eux avec des flèches. Ou bien encore, ils leur tendent des pièges avec des branches enlacées et de cette manière en font captifs un grand nombre. M. Jérémie dit qu'il se consolait, dans cet exil, avec des vins mousseux de Paris. Dans le jardin du fort, il récoltait des salades et d'autres légumes avec lesquels il apprêtait la venaison.

De La Poterie

A l'époque où les Français faisaient la traite à la Baie d'Hudson, les sauvages s'y rendaient en plus grand nombre et le commerce était plus actif qu'au temps de La France. Ils se réunissaient, dit M. De La Poterie, douze à quinze mille ensemble, se choisissaient des chefs et partaient de l'intérieur de l'Ouest et jusque du lac des Bois, pour faire des échanges au fort Bourbon. Il faut en conclure nécessairement qu'au temps dont parle La Poterie, les traiteurs du lac Supérieur n'avaient

point encore de postes au fond de ce lac, car autrement les tribus du lac des Bois n'auraient pas entrepris des voyages aussi longs, pour faire le commerce. La Poterie dit avoir vu jusqu'à mille canots auprès du fort. Les prix étaient aussi plus élevés qu'au temps de La France. Une fourrure, fort rare de nos jours et assez commune alors, était le renard argenté qui ne se vendait que $1.50 par peau.

La description qu'il donne des mœurs, fêtes, danses et guerres des sauvages ne diffère guère de celle transmise par La France, et me dispense d'en parler de nouveau.

Ce fut pour protéger leur commerce de l'Ouest, et comme conséquence de la politique du gouverneur Burnet, que les Anglais construisirent le fort Oswego où ils maintinrent ensuite une forte garnison. Une autre conséquence de cette politique fut de faire perdre à la France l'alliance de plusieurs tribus de l'Ouest, qui, soit par crainte des Iroquois, soit qu'elles fussent plus satisfaites des prix des commerçants anglais, se rangèrent du côté de ces derniers et devinrent plus tard leurs alliées. C'est de cette époque que date la décadence commerciale de la Nouvelle-France.

Jusqu'alors, la France avait pu étendre ses comptoirs dans tout l'Ouest, en se conciliant l'amitié et la protection des tribus sauvages. Les coureurs des bois s'étaient avancés jusqu'à la Baie d'Hudson où ils faisaient une concurrence avantageuse à la Compagnie. On peut dire que Montréal était le grand entrepôt des fourrures de l'extrême Nord et de l'extrême Ouest alors connus.

Le gouverneur Burnet était un diplomate habile et qui avait étudié les causes de la suprématie commerciale de la France dans l'Amérique du Nord. Il contribua plus, par la politique qu'il suivit et la législation qu'il fit adopter, à la ruine du commerce français que les puissantes armées des généraux anglais.

Sa loi de 1727 frappa au cœur les forts de traite de l'Ouest, paralysa le commerce français et détruisit l'influence de la France.

Quand on étudie tous les résultats qui découlèrent nécessairement de l'administration politique de Burnet, on ne peut manquer d'en venir à la conclusion qu'il fut l'un des adversaires les plus funestes de la domination française au Canada.

La colonie négligée par la mère-patrie, ne pouvait obtenir de France à des prix et des conditionsa aussi avantageuses qu'à New-York, les marchandises indispensables pour la traite.

Ce port lui étant fermé, le commerce français de l'Ouest ne tarda pas à s'affaiblir. L'intérêt détacha de la France des nations qui avaient toujours recherché son alliance. Cependant nos trappeurs, mieux faits pour les pays du Nord, et s'accommodant mieux aux conditions climatériques et aux privations des plaines de l'Ouest, purent maintenir, pendant

plusieurs années, leur ancien prestige. Les commerçants de New-York continuèrent, pendant plusieurs années, à se plaindre du gouverneur Burnet qui gênait leur commerce avec le Canada. Ils prétendaient que les comptoirs établis par la Nouvelle-Angleterre étaient trop dispendieux. Des garnisons considérables étaient maintenues à grands frais, et quoique leurs marchandises fussent d'ordinaire vendues à des prix plus élevés que les marchandises françaises, les frais de transport, les salaires des guides et canotiers absorbaient une partie notable des profits.

Frost, qui se trouvait à Churchill en 1730, corrobore le témoignage de La France, qui ne peut être suspect d'ailleurs, puisqu'il avait lieu d'être mécontent du gouverneur du Canada et s'était réfugié dans les postes de la Baie d'Hudson.

Il nous dit qu'à environ cent milles de Moose Factory, les Français avaient un poste de traite, où ils offraient des prix beaucoup plus élevés pour les fourrures que dans les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Pourtant les commerçants du Canada se trouvaient dans des conditions beaucoup plus désavantageuses, puisqu'ils étaient obligés de transporter leurs marchandises par terre à travers mille difficultés de tous genres, tandis que la Compagnie de la Baie d'Hudson les recevait directement d'Angleterre par les vaisseaux qui visitaient ses postes tous les ans.

Il ne faut pas d'autres preuves, pour montrer l'habileté et le courage de ces hardis voyageurs canadiens, qui traversaient le continent sur de frêles canots.

Il faut conclure nécessairement des récriminations des commerçants anglais, que jamais ils ne purent faire un trafic aussi profitable que les Français. Si l'on en cherche la raison, leurs écrivains qui ont traité cette question ne se gênent point de l'avouer.

Nos traiteurs et nos coureurs des bois, étaient plus propres à supporter les fatigues et les privations de ces voyages lointains que ceux de la Nouvelle-Angleterre. Ils se faisaient mieux à la vie des bois et des prairies, manœuvraient mieux leurs frêles canots d'écorce, étaient plus eudurcis aux longues courses, aux vicissitudes de cette vie d'émotions continuelles et gagnaient plus facilement l'amitié des sauvages que les hommes au service de l'Angleterre.

Aussi les postes Français de l'Ouest firent preuve d'une résistance opiniâtre, et ne cédèrent qu'après que Lévis eut levé le siège de Québec. On vit Pontiac, cet ami fidèle de la France, dans ses jours de malheur, ruiner et détruire plusieurs forts anglais et assiéger le poste établi au Détroit, après la capitulation de Québec. Vraiment c'était un beau spectacle que de contempler cet illustre guerrier sauvage, ralliant une dernière fois, autour de lui, les nations indigènes demeurées fidèles à

la France, ainsi que quelques coureurs des bois, qui avaient fait connaître et aimer la France dans tout l'intérieur de l'Ouest, renversant tout ce qui se présente devant sa bande meurtrière, et faisant trembler les vainqueurs de Québec, jusque dans leurs forteresses les mieux défendues. Combien d'or et de vies a dû sacrifier l'Angleterre pour se rendre maîtresse du commerce de l'Ouest et soumettre ces rudes hommes, dont l'audace et le dévouement à leur ancienne mère-patrie ont de quoi émouvoir ! Ce dernier reflet des gloires françaises dans l'Ouest rappelle les plus belles épopées des temps anciens.

Après la Cession.

Quant au commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un capitaine de compagnie, pendaut la guerre avec la France, visita l'Ouest en 1766, 1767 et 1768. Dans un récit de ce voyage, il rapporte qu'en 1766, les commerçants anglais de Michillimakinac se servirent des coureurs des bois pour le commerce des fourrures avec les sauvages. Ils partaient de Michillimakinac et se rendaient au fort La Reine, au lac Winnipeg et à la rivière Bourbon. "Leur connais-
" sance du pays, ajoute Carver, leur permit de faire une concurrence
" désastreuse pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, et les Kristinaux,
" amis naturel de la Compagnie, se plaignaient de ces empiètements.
" Les canots des tribus sauvages étaient trop étroits et trop légers. Ils
" ne pouvaient transporter plus d'un tiers des peaux des castors qu'ils
" avaient tués. De sorte qu'il n'y a rien de surprenant si la plupart des
" sauvages désiraient voir les coureurs des bois venir au milieu d'eux.
" Les employés de la Baie d'Hudson, pas plus que les commerçants
" Anglais de Michillimakinac, ne sont en état, de suivre l'exemple de
" ces fiers hommes. Des Assiniboels m'ont montré des marchandises
" qu'ils avaient achetées de la Baie d'Hudson dont ils étaient très mé-
" contents. Il nous faut, disaient-ils, voyager trois mois pour nous ren-
" dre à la mer, vendre nos pelleteries à meilleur marché et acheter des
" effets à des prix plus élevés que ceux qui nous sont offerts par les
" Français. Si nous pouvions être assurés de pouvoir toujours com-
" mercer avec les Français, nous ne voudrions jamais nous rendre à la
" mer." Carver fait ensuite la réflexion fort judicieuse, que pendant plusieurs années, les commerçants anglais devront compter sur les traiteurs français pour leur commerce de l'Ouest. Qu'on remarque bien que ceci se passait trois ans après la conquête.

Ces témoignages ajoutés à ceux que nous avons déjà donnés, n'ont pas besoin de commentaires.

L'Ouest et surtout le Nord-Ouest semblent, à cause de leurs conditions climatériques, convenir davantage à la population française. Le courant

de l'émigration anglaise se dirige avec plus de complaisance vers des régions similaires, mais plus tempérées. On dirait que le sang français s'attiédit moins vite, sous le souffle glacé des hivers du Nord, que celui des autres races.

Quoiqu'il en soit de cette opinion, il ne saurait y avoir de doute que la Providence réserve aujourd'hui, comme autrefois, à l'élément français, un avenir assuré dans le Grand Nord-Ouest canadien.

Mort de La France.

On sait peu de chose des dernières années de La France, si ce n'est qu'il passa en Angleterre et, s'y lia d'amitié avec un armateur anglais du nom d'Arthur Dobbs qui écrivit sa vie. Il mourut au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1763.

La carte qu'il a préparée contient beaucoup d'inexactitudes, et, comme toutes les cartes anciennes de l'Ouest, ne conserve point un grand respect pour les distances. La France, de même que les anciens voyageurs, n'avait ni compas, ni boussole pour se guider. Il jugeait des distances parcourues par le nombre de jours de marche.

La grande erreur de sa carte est d'avoir placé le Nord-Ouest canadien à au moins trois degrés plus au nord qu'il ne s'y trouve en réalité. Il indique souvent le cours d'une rivière dans une direction qu'elle n'a pas. Il est à présumer qu'il ne visita ces rivières qu'à leur embouchure dans les lacs où elles viennent se décharger, et s'en rapporta, quant à leur direction dans l'intérieur du pays, aux renseignements erronés des sauvages.

La France a laissé des notes sur deux grandes nations du Nord-Ouest, les Kristinaux et les Chippeways. On ne lira peut-être pas sans intérêt, comme un appendice à ce petit travail, quelques détails sur les coutumes et les mœurs de ces aborigènes.

St-Boniface, 19 Janvier 1886.

L. A. Prud'homme.

LE CLERGÉ

ET

LES MILITAIRES CATHOLIQUES

PENDANT LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE.

CONFÉRENCE

FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, PAR CHS. VALEUR, LE 31 JANVIER 1886.

CHAPITRE I.

DÉVOUEMENT.

Un auteur a dit: "La religion catholique est la vraie source du courage, du dévouement, de l'abnégation et du patriotisme."

Une preuve frappante de cette vérité fut de nouveau offerte au monde lors de la guerre franco-prussienne.

Le clergé catholique, par un dévouement tout spontané, s'offrit alors à l'envi dans le but d'assister ses frères qui allaient tomber pour la défense et l'honneur du pays, et de nombreux efforts furent tentés pour obtenir l'adjonction officielle d'aumôniers auxiliaires. Malheureusement, le règlement militaire n'admet qu'un aumônier par division, et le gouvernement ne crut pas devoir le modifier. Un aumônier par division peut être suffisant en temps de paix, mais c'est vraiment trop peu en temps de guerre. En effet, si l'on considère qu'une division française est composée de huit à quinze mille hommes, dont plusieurs centaines peuvent tomber un jour de bataille, comment alors un seul aumônier pourra-t-il, malgré son zèle, répondre aux cris désespérés de cette masse de blessés et de mourants? Néanmoins, la demande d'adjonction officielle d'aumôniers fut rejetée; mais le gouvernement permit la présence dans l'armée des aumôniers volontaires. C'est alors qu'une légion de prêtres. dédoublant le clergé des paroisses et des séminaires, partit comme aumôniers ou infirmiers volontaires.

Mais il n'y eut pas que le clergé séculier qui fournit ainsi ces héros de la foi: le clergé régulier et les différents ordres religieux en donnèrent aussi un fort contingent.

Tous ces braves ecclésiastiques ne sollicitèrent pour tout salaire que de partager la gamelle du soldat et le bonheur de se sacrifier à son service au camp ou sur le champ de bataille. Les uns partirent isolément, les autres par escouades ou compagnies. C'est ainsi qu'à Paris, le 23 août 1870, on vit une centaine de prêtres, engagés volontaires en qualité d'infirmiers, passer, sac au dos, comme de vrais troupiers, sur les boulevards, se dirigeant vers la gare de l'Est ou de Strasbourg. Ce spectacle était vraiment touchant dans sa simplicité ; aussi fit-il couler bien des larmes, même chez les plus sceptiques. Quelque temps après, le curé de la paroisse de Villars (Ain) M. Béroud, entra à Paris, à la tête des gardes mobiles de sa paroisse Toute la population parisienne le salua de ses acclamations. Le 4 septembre avait sonné, aussi le gamin de Paris, cet être si intéressant et si original du Paris moderne qu'on appelle le gavroche, criait-il dans son enthousiasme : "Vive le citoyen aumônier !" Beaucoup d'autres personnes disaient : "Vive M. le Curé !" "Vive M. l'Aumônier !" Et M. l'Abbé, pressant à pleines brassées les centaines de mains qui s'avançaient vers lui, répondait simplement et les larmes aux yeux : "Vive la France !" Bref, ce digne prêtre fut l'objet d'une immense ovation, presque d'une apothéose.

C'est que le penple parisien, malgré tout ce qu'on a fait pour l'égarer, croit encore en Dieu ; c'est qu'une grande partie de ce peuple de Paris, bien que saturé de scepticisme et grisé de blasphêmes par une encre impie, a encore, quoiqu'on en dise, confiance dans le prêtre ; mais vivant au milieu de l'enivrement malsain de ce qu'on appelle la Babylone moderne, il a besoin, ce pauvre peuple, d'être frappé par le spectacle des grands dévouements chrétiens, pour secouer la torpeur de ses croyances religieuses.

Les troupes ne furent pas moins sympathiques aux aumôniers volontaires que les populations et presque partout, généraux, officiers et soldats les reçurent à bras ouverts. Le soldat français est, en général, léger et insouciant (la légèreté est, du reste, le défaut dominant de la race gauloise), mais l'odeur de la poudre en fait souvent un brave et presque toujours un chrétien. La vie licencieuse de la caserne emporte quelquefois le soldat loin des pratiques religieuses, par conséquent bien loin de la compagnie du prêtre, mais ces deux amis se retrouvent toujours sur le champ de bataille : alors, ils se reconnaissent, s'embrassent et meurent ensemble : c'est ce que nous verrons dans la suite de cette narration.

Section II.—Religion.

Mais tous les militaires n'attendirent pas le premier coup de canon pour se rapprocher du prêtre. Aussitôt la guerre déclarée, en effet,

beaucoup de chefs et de soldats encombrèrent les églises. Là, ils ne priaient pas seulement avec ferveur le Dieu des armées,mais ils recevaient aussi le pain des forts. L'église miraculeuse de Notre-Dame des Victoires à Paris, entre autres, cette église, toute tapissée d'ex-votos, ne désemplissait pas. Bref, la plupart de nos braves militaires, comme le disait l'original maréchal Castellane " pensaient à laver leur linge sale avant de se fourrer un coup de torchon." C'est qu'en effet, quand on a le cœur libre, on n'a pas peur.

Partout, du reste, dans les villes de garnison comme aux campements des troupes, le clergé séculier et régulier rivalisa de zèle pour préparer nos soldats au drame terrible qui allait se jouer.

Beaucoup de maisons religieuses, par exemple, donnèrent des instructions aux soldats dans leurs établissements et y entendirent de nombreuses confessions.

Une des plus dévouées, sous ce rapport, fut la maison du Gésu de Chalons-sur-Marne ; c'est qu'aussi cette maison est située près du grand camp de ce nom.

A Strasbourg, des conférenees militaires furent prêchées et les Turcos, ces pauvres égarés de Mahomet, ne furent pas les derniers à y assister : aussi, à la fin de ces instructions, plusieurs se firent-ils catholiques.

Mgr Freppel donna une retraite aux militaires dans son grand séminaire d'Angers.

Malgré tout leur zèle, cependant, prêtres et religieux étaient obligés de se violenter pour répondre à tous les appels. Du 1er au 18 août, jour de la terrible bataille de Gravelotte, le clergé de Metz et les religieux de cette ville entendirent quarante mille confessions et distribuèrent soixante mille médailles et scapulaires à l'armée de Bazaine.

Mais ce qu'il y avait à la fois de plus noble et de plus touchant dans ce ministère du prêtre, c'était la confession au camp. Le soldat, en effet, n'emportant pas de confessionnaux sur son *as de carreau*, dans ses bagages enfin, chacun, au camp, se confesse qui, derrière une tente, qui derrière un buisson, comme le maréchal Bugeaud, au pied d'un arbre, dans une carrière, un ravin, voire même à l'ombre d'un affût de de canon et quelquefois en se promenant. C'est de cette dernière façon que votre serviteur ici présent a eu le bonheur de se confesser, la veille de la bataille de Champigny, sous Paris. Et lorsque le prêtre prononçaient les paroles sacramentelles : " *Ego vos absolvo...*" ; chacun, comme le grand Condé sur le champ de bataille de Rocroy, fléchissait le genou sur la terre mouillée ou enneigée. C'est qu'aussi je dois dire qu'en des circonstances aussi solennelles, il y a peu ou point de respect humain. Au milieu des démonstrations bruyantes et si peu chrétiennes qui se succédaient alors dans nos rues, le cœur se

reposait un peu en voyant cet édifiant spectacle de nos soldats se confessant au camp, assiégeant nos églises et s'y pressant autour de la Sainte Table. Du reste, le Père Surbled, alors aumônier de l'armée, raconte un fait qui montre ce que valent la plupart des criailleries que l'on entend souvent contre la religion.

Il s'était mêlé un jour à des francs-tireurs fort peu religieux. La plupart se disaient libres-penseurs, solidaires, rationalistes, etc....., enfin, tous étaient quelque chose en iste, c'est-à-dire à peu près l'égal d'une bête ; aussi, répétaient-ils bien haut qu'ils ne croyaient à rien. Cependant, (ô mystère du cœur humain) l'un de ceux qui avaient le plus maltraité la religion, tira le Père Surbled à l'écart et lui demanda une médaille de la Sainte Vierge. Après cela, on peut croire ce qu'a écrit un rédacteur du *Siècle*, un journal qui n'est pourtant pas suspect de cléricalisme, celui-là ; il disait pourtant alors ce mot profond : " Voltaire, le dieu de ceux qui n'en ont point, est le dieu des imbéciles. Aussi, pouvons-nous ajouter que si un homme de bon sens dit qu'il ne croit à rien, on peut tenir pour certain qu'il ne croit pas ce qu'il dit."

Section III.—Prêtre et Patriote.

Nous venons de voir le prêtre préparant le soldat à la mort et se préparant lui-même au sacrifice de sa vie si le ciel l'exige pour sauver son frère ; voyons-le maintenant comme patriote, en face de l'ennemi et comme aumônier sur le champ de bataille.

Ce fut surtout ici qu'il fut admirable.

Comme mon cadre restreint ne me permet pas de citer les nombreux traits de courage ou de dévouement du clergé français pendant cette mémorable campagne de 70–71, je me bornerai aux plus remarquables :

Lorsque les Prussiens entrèrent à Sarreguemines, ville de Lorraine, ceux d'entre eux qui étaient protestants (et c'était la majorité) se présentèrent chez M. Muller, curé-archiprêtre de Sarreguemines et lui demandèrent les clefs de l'église, sous prétexte d'y célébrer leur office. M. Muller était tolérant, mais avant tout il était catholique et Français. Il chercha à leur faire comprendre l'inconvenance de leur demande ; on discuta longtemps, puis :—M. le curé, nous sommes fatigués de vos hésitations et de vos refus. Sachez-le bien, nous sommes les vainqueurs, tout nous appartient ; si vous ne donnez pas la clef, nous la prendrons de force, et..... —Messieurs, je vous comprends. Dans une exécution militaire, combien de balles tirez-vous sur le soldat condamné à mort ? Huit, et le coup de grâce.—Eh bien ! messieurs, avant d'entrer dans mon église et de la profaner, vous me tirerez huit balles et vous me donnerez le coup de grâce ; puis, vous pourrez entrer en

passant sur mon cadavre.—Les Prussiens, furieux, se retirèrent en prononçant leur *Franzosen Kopf!* (Mauvaise tête de Français).

Une scène du même genre se passa à Faulquemont (près Metz) :—Il y avait dans cette paroisse, beaucoup de malades et de blessés prussiens provenant des batailles sous Metz. Ces malheureux étaient soignés par des diaconesses protestantes, institution qui singe maladroitement nos sœurs de charité. Ces diaconesses avaient, avec elles, leur aumônier protestant, un pasteur : il portait du moins ce titre car un protestant est pasteur comme le loup dans la bergerie, dit M. l'Abbé Maillard, auquel j'emprunte ces faits.

Un jour, de l'air le plus sucré, le plus, mielleux, au nom de la liberté et de la tolérance, et à la fin, se prévalant un peu de la conquête de la Lorraine, ce pasteur réclama la clef de l'église pour y célébrer ses offices.....protestants, naturellement. Ainsi que le prêtre de tout à l'heure, M. Jacobs, curé de cette paroisse, lui fit comprendre l'inconvenance de sa demande et l'impossibilité où il était d'y accéder. Peine inutile. A défaut de raisons, les Prussiens en appelèrent à la force, M. de Bismarck a dit : " La force prime le droit." Quelques instants après, M. le curé Jacobs fut sommé de se présenter chez le major et de donner les clefs. M. Jacobs, un homme à tête vénérable, se présenta devant le major ; quand on sait la manière brutale dont Sa Majesté prussienne reçut l'Empereur à Sedan, on peut juger de la réception faite à M. Jacobs :—Curé, tu vas donner immédiatement la clef ou...,—Major, un mot. Il est dit, dans l'histoire de la Grèce, qu'à la bataille de Salamine, un Athénien saisit un vaisseau de la main droite. Quand cette main fut coupée, il le saisit avec la main gauche ; quand la main gauche fut coupée, il le saisit avec ses dents, et le retint jusqu'à ce qu'il fut frappé de mort. Je ferai de même avec les clefs : Je les garderai avec ma main droite ; si elle est coupée, je les prendrai de la main gauche ; si ma main gauche est coupée, je les retiendrai avec mes dents jusqu'à la mort. Choisissez : je reste en possession de mon église, ou vous me tuerez.—Le major, rouge de colère, se promenait de long en large, faisait résonner le plancher avec ses éperons, le frappait de son sabre se cramponnait après le mur et regardait le plafond en furieux ; bref, tout un *delirium tremens teutonique.* Rien n'y fit. M. Jacobs restait impassible, fort de son droit et de sa conscience. Enfin, vaincu par cette admirable fermeté, le major lui dit : " Allez, vous êtes un bon Français." Et nous, nous ajoutons : " et un bon catholique."

Quand les Prussiens entrèrent dans le village de Loigny (sur les bords de la Loire), le curé avait à sa table un franc-tireur. Son patriotisme se réveilla au bruit de la fusillade. Il se précipita avec son hôte dans la campagne et servit de guide au franc-tireur dans les sentiers et dans les bois comme un soldat ; il s'exposa au feu et, s'il ne frappa

point l'ennemi, *parce que, comme prêtre, il ne le pouvait pas*, au moins servit-il son pays à sa manière, en conduisant ses défenseurs sur tous les points où l'on pouvait se battre avantageusement. Ce fut au milieu d'eux que les Prussiens le firent prisonnier. Attaché par les poignets, placé entre les chevaux de deux Hulans, traîné par eux pendant leur galop, frappé du plat de leur sabre, meurtri et brisé de fatigue, le pauvre curé parvint enfin, pendant une halte, à se soustraire à leur surveillance, et s'enfuit dans les bois. Ce vénérable ecclésiastique revint enfin dans sa paroisse. Il y trouva tous les cœurs pleins de son souvenir, animés par son exemple et fiers de son héroïsme. Son pays n'oubliera jamais qu'il a su associer le patriotisme à la Foi.

M. Chs. Miroy, âgé de quarante-deux ans et curé dans la campagne des environs de Reims, avait consenti, par obligeance, à cacher dans son presbytère des fusils de chasse appartenant à ses paroissiens. Par suite d'une alerte, le pauvre curé fut dénoncé (on ne sait par quel lâche), arrêté, amené à Reims à peine vêtu, mis au cachot au pain et à l'eau ; puis jugé, condamné à mort par un conseil de guerre prussien et passé impitoyablement par les armes le dimanche 12 février 1871, à l'une des portes de la ville. Il mourut avec un grand courage et une résignation touchante, ayant refusé de signer tout pourvoi en grâce car il aurait rougi d'implorer sa grâce des ennemis de la France. D'ailleurs, ce noble prêtre n'aspirait, disait-il, qu'à rejoindre, au ciel, son père et sa mère qui avaient péri dans les flammes d'un village incendié par l'ennemi. Voilà un des mille échantillons de la civilisation draconienne de nos vainqueurs.....Les durs Teutons nous faisaient un crime de notre patriotisme et le punissaient souvent, chez les populations, comme un forfait de lèse-humanité ; c'est-à-dire de la peine de mort. En voici un nouvel exemple :— A la bataille de Sedan, les habitants du bourg de Bazeilles, comme on le sait, prirent les armes et se battirent avec héroïsme. Chaque maison était une citadelle qui vomissait une pluie de feu : hommes, femmes, enfants, vieillards, tous étaient soldats et faisaient le coup de fusil avec nos braves marins. Les habitants étaient deux mille, et tuèrent, avec les marins, près de trois mille Prussiens ; aussi la vengeance fut terrible. Les Prussieus incendièrent, la torche à la main, jusqu'à la dernière maison du village, dont il ne resta plus que les décombres ; pendant cet incendie, les barbares allemands rejetaient dans les flammes du village tous les habitants qui tentaient d'en sortir et dont plusieurs furent ainsi brûlés à mort. Non contents de cette infernale vengeance, ils fusillèrent encore vingt-sept personnes dont plusieurs femmes et jeunes gens de quatorze à seize ans. On croit rêver en lisant ces horreurs de la journée du 1er septembre 1870 ; et pourtant des milliers de témoins les ont vues de leurs yeux. Le curé de Bazeilles, vieillard vénérable, donna l'exemple du plus admirable patrio-

tisme en excitant l'ardeur guerrière de ses braves ouailles et en dirigeant le combat. Il ne devait pas tarder à en recevoir la récompense : Traduit devant un conseil de guerre, le brave curé fut accusé d'avoir favorisé la résistance contre l'ennemi et d'avoir fait le coup de feu. Le vénérable ecclésiastique se défendit par ces paroles foudroyantes : " Lorsque le prêtre est ordonné, on lui défend, sous peine d'interdiction de verser le sang humain, même pour la défense de son pays ; si vous croyez que j'ai tiré sur vous, j'adjure tous mes paroissiens ici présents de le déclarer formellement et sans peur, car je ne crains pas vos balles. J'ai dirigé la défense, c'est vrai, mais c'était mon droit comme homme et comme Français ; maintenant, s'il y en a un parmi vous, Prussiens, qui est assez lâche pour m'en faire un crime, qu'il se lève et me condamne." Pas un officier ne bougea, mais le conseil se mit à délibérer au milieu de la plaine : pendant ce temps, le vent soufflait avec furie ; la pluie tombait avec violence et les feux obscurcis de l'incendie de Bazeilles reprenaient, à la faveur de la nuit, une lugubre intensité. Le vénérable curé, tête nue et debout devant ses bourreaux, est transi de froid et ses dents claquent, mais ce ne sont ni ses souffrances matérielles ni même la terrible sentence de mort suspendue sur sa tête qui l'occupent en ce moment, ce sont les terribles épreuves de ses infortunés paroissiens. Enfin, le conseil de guerre implacable condamne le brave vieillard à être fusillé. Mais pour une fois, la cruauté des Velches d'outre-Rhin devait être jouée, car quelques-uns de ses braves paroissiens parvinrent à faire échapper leur curé, et il se réfugia en Belgique. Après la guerre, il rentra dans sa paroisse, relevée de ses ruines. C'est le curé de campagne qui a fait la France catholique, dit l'abbé de Beuvron, aumônier de l'armée. En effet, le curé de village, cet homme simple, modeste, franc, généreux qui ne vit que pour le troupeau dont il a reçu la garde, c'est le père de famille au milieu de ses enfants. Et c'est précisément parce que le curé de campage est particulièrement connu et estimé de chacun de ses paroissiens, qu'il conserve sur eux une immense influence ; de là, en France, la prééminence religieuse des campagnes sur les villes.

Lorsque nos troupes traversaient les villages ou y séjournaient quelque temps, le bon curé, tout dévoué pour ses chers petits soldats, nous donnait tout et toujours : son bûcher, son jardin, sa cave, tout était à nous et cela indépendamment des secours religieux, de concert avec les aumôniers ainsi que des exhortations à mourir en braves. Aussi, les Allemands regardaient-ils avec raison les prêtres, principalement ceux des campagnes, comme l'âme de la défense nationale. La conséquence fut une exaspération croissante des Allemands contre les prêtres français, à mesure qu'ils avançaient sur notre sol. Bientôt, cette exaspération s'exalta jusqu'à la barbarie

et ce fut à qui, parmi ces aimables *choucroutmans*, malmènerait les curés. Sans les soldats catholiques allemands, tels que les Rhénans et les Polonais, qui s'interposaient quand ils le pouvaient, les actes de violence eussent été bien plus nombreux. Ils s'accomplissaient du reste, presque sans aucun désavœu de l'autorité. Un grand nombre de prêtres, et des plus vénérables, étaient arrachés de leurs paroisses et traînés par la gendarmerie prussienne devant les conseils de guerre. Ces pauvres ecclésiastiques sortaient de là, condamnés à la détention ou à la mort.

Parmi ceux condamnés à la détention, il me revient les noms de M. Ravault, curé de Frixem, de M. Dalstein, curé de Launstroff, deux paroisses d'Alsace et de Messieurs les abbés Wurtz et Hées, vicaires alsaciens.

Quant aux prêtres condamnés à mort et exécutés, outre celui déjà nommé, on cite le curé de Woerth et celui d'une paroisse voisine qui furent fusillés à Günstein, à une demie lieue de Woerth, après la sanglante bataille de ce nom, livrée par le maréchal MacMahon. Tout leur crime, dit le correspondant d'un journal qui rapportait cet acte odieux, était d'avoir été porter les secours de la religion aux blessés de l'armée du maréchal MacMahon. Le commandant prussien les fit fusiller comme espions le 9 août ; accusation d'autant plus inique, continue le correspondant, que, depuis l'occupation de leurs paroisses par les Prussiens, ces bons prêtres n'avaient plus eu aucune communication avec l'armée française.

Je peux, ajoute le correspondant en question, vous affirmer sur l'honneur l'exactitude de ces faits odieux. Du reste, ajouterai-je moi-même, tous ces faits, et d'autres que je vais citer, sont depuis longtemps et surabondamment prouvés.

Plusieurs prêtres, afin d'éviter à l'ennemi des violences inutiles, s'éloignèrent de leurs paroisses. Inutile de dire que les presbytères de tous les prêtres qui s'éloignaient ainsi, et même plusieurs autres, furent pillés jusqu'aux bouchons de bouteille. On sait effectivement que les soudards d'outre-Rhin, aimaient bien à mettre, dans tous les coffres, surtout les forts, les quatre doigts et le pouce, histoire de voir, s'il ne s'y trouvait pas d'espions..... monnayés. Ils n'y trouvaient pas souvent en effet d'espions vivants, mais ils y découvraient toujours ce qu'ils voulaient (du poignon). Qu'on se rappelle cette caricature représentant les Prussiens, rentrant en Allemagne, ayant chacun un bijou ou une fantaisie à la main, et une pendule sur leur sac. Aussi, je ne m'étonne plus que ces gens-là agissent, en temps de guerre, avec une précision si *chronométrique*. C'est sans doute avec nos pendules, qu'ils ont si bien réglé leurs évolutions en France en 70 ! Tous leurs faits et gestes, tous leurs mouvements militaires en effet, paraissent

fatidiques et presque providentiels. Mais revenons à nos moutons. Plusieurs prêtres surtout de la Lorraine moururent des actes de brutalités dont ils furent l'objet de la part des Allemands, et plusieurs autres furent massacrés, sans aucun motif plausible, par un cruel esprit de représailles.

De ce nombre furent M. l'abbé Valter, curé de Valmont, diocèse de Metz et le curé de Sermange en Franche-Comté, ma province natale. Ce dernier succomba aux suites de blessures reçues en défendant sa paroisse contre les réquisitions de nos rapaces envahisseurs.

Mais voici qui est encore plus atroce que tout ce que je viens de vous relater. Le 2 novembre, un corps prussien arrivait à Etuffond, près Belfort. L'office des morts venait de finir. Les Prussiens se ruèrent dans le presbytère, se saisirent violemment du curé et de son vicaire, et les contraignirent à précéder la colonne dans sa marche vers Belfort. Cette précaution avait pour objet d'écarter les coups des francs-tireurs. En vue de Belfort, les Prussiens eurent un engagement avec la garnison. Les blessés et les morts ennemis restèrent sur le terrain. Les deux prêtres sollicitèrent et obtinrent la permission d'assister les mourants. Frappés de leur charité et de leur dévouement, les Prussiens leur rendirent la liberté. Ils regagnaient leur paroisse quand le malheur les mit sur le chemin d'une autre colonne ennemie. Trois soldats se détachèrent de la troupe, coururent sur le vicaire, l'abbé Miclaud et le tinrent sous leurs baïonnettes, tandis qu'un quatrième, à bout portant, lui logeait une balle au milieu du corps. Le jeune prêtre ne poussa pas une plainte, mais atteignit, à pas chancelants, le talus de la route, s'assit et perdit connaissance. Au même instant, survint un sous-officier à cheval, qui déchargea son pistolet sur le curé. Heureusement, celui-ci s'inclinait en ce moment vers son frère agonisant, et, grâce à ce mouvement charitable, la balle homicide ne l'atteignit pas. Un chef survint et fit quelque réprimandes à ses hommes. On prétendit alors que les auteurs du meurtre avaient passé en conseil de guerre. Mais moi qui ai habité Belfort plusieurs années, je sais pertinemment que ce n'est pas vrai et que le crime est resté parfaitement impuni, comme bien d'autres, du reste. O misérables Prussiens, Dieu vous préserve de l'invasion de votre pays par la France, car alors, malgré le pardon généreux que vous ont accordé les martys de 70, je crains bien qu'il n'y ait malheureusement de terribles réprésailles. L'abbé Miclaud succomba après dix-huit jours d'horribles souffrances. Il expira, en suppliant Dieu de pardonner à ses bourreaux, et en le priant d'accepter sa vie pour sa chère France.

Les Prussiens, n'ont pas seulement fusillé judiciairement, mais ils ont aussi commis des assassinats. Le fait exécrable ci-dessus n'est pas isolé en son genre. Un autre prêtre du pays de Belfort, le curé de

Bue, que j'ai bien connu, ayant, en homme d'honneur, refusé aux Prussiens certains renseignements militaires, se vit arrêter, accabler d'outrages, passer la corde au cou, mener enfin sous un arbre pour y être pendu. Cependant, il fut sauvé par les bons offices d'un ministre protestant français qui put obtenir sa grâce du général Trescow, commandant l'investissement de Belfort.

Mais, de même qu'autrefois, du sang des martyrs de la foi renaissait une légion de héros chrétiens, la barbarie prussienne, contre nos prêtres et contre les nombreux laïques qui payèrent de leur vie leur patriotisme, ne fit que rendre plus ingénieux et plus sublime, le dévouement des prêtres à la patrie et à nos soldats. En voici deux exemples. Lors de la capitulation de Sedan, le lieutenant d'infanterie Zaccone, neveu de Pierre Zaccone, collaborateur du *Moniteur Universel* de Paris, alla se cacher chez un curé des environs. Ce bon prêtre, après lui avoir fait prendre un plantureux repas, le revêtit d'un costume ecclésiastique, en ayant soin de lui raser les moustaches. Alors le curé et l'officier traversèrent les lignes prussiennes et gagnèrent la frontière belge, d'où le lieutenant revint à Paris. Il débarqua en soutane sur le pavé de la capitale. Il eut, comme bien l'on pense, un succès ébouriffant. Son oncle, Pierre Zaccone, garde chez lui la soutane du bon curé, comme souvenir de cet épisode romanesque. Deuxième exemple : Toujours à la suite de la reddition de Sedan, les Prussiens enfermèrent cinquante-trois chasseurs à pied dans l'église d'un petit village de la Meuse. Cette église très ancienne avait des murailles percées de trous dissimulés et donnant sur l'autel. Nos soldats dormaient déjà, quand, sur le coup de minuit, ils entendirent une voix qui disait, aussi bas que possible :—" Chasseurs, chasseurs ?—Tous se réveillèrent et aperçurent la tête du curé émergeant d'un trou carré, qu'ils avaient pris pour un placard à mettre les burettes.—Voulez-vous sauver des Prussiens ? leur dit le curé.—Certes ! par où passe-t-on ?—Par ici, laissez brûler les cierges. Suivez-moi et surtout pas de bruit, car les Prussiens sont tout près."—Tous rampèrent par l'ouverture de la muraille et arrivèrent à une petite chapelle, dont les fenêtres n'avaient point de barreaux. Puis, au moyen d'une échelle, ils descendirent dans le jardin du presbytère, tenant, depuis l'église, leurs souliers à la main, et gagnèrent la campagne par une petite porte.

Le curé leur dit alors : " Mettez vos souliers et détalons." Deux heures durant, toujours à travers champs, nos soldats suivirent ce brave homme sans souffler mot, enfin, il les mit sur la route en leur disant : " Plus de danger du côté des Prussiens ; vous pouvez sans crainte regagner un corps d'armée français. Et maintenant, mes enfants, bon voyage.—Mais vous, M. le curé, qu'allez-vous devenir ? Les Prussiens seront furieux de notre évasion ; ils vous en accuseront et vous fusilleront,

c'est certain, comme ils nous auraient tous fusillés, s'ils nous avaient rencontrés !—Ils ne me trouveront pas, car je ne veux pas rentrer.—Mais ils brûleront votre cure, votre église?—Est-ce que la liberté de cinquante-trois braves comme vous ne mérite pas que j'aie risqué ma cure et mon église?"—Tous étaient attendris . . . enfin, les soldats embrassèrent le pauvre curé en pleurant et partirent.

Ainsi que ces militaires qui connaissaient bien leurs vainqueurs, l'avaient annoncé, le digne curé paya son dévouement par l'incendie de son église et de sa cure, mais du moins, il eut le bonheur de regagner sa paroisse après la guerre.

Voilà le prêtre et le patriote.....et dire que des gredins ont accusé nos prêtres d'avoir attiré la guerre et les Prussiens, et chose plus déplorable encore, que nos gouvernants d'aujourd'hui ne les traitent guère mieux que les Prussiens de 1870.

J'aurais bien d'autres traits de dévouement du clergé paroissial à vous signaler, et des meilleurs.

Je pourrais par exemple, vous parler encore du curé d'Airaines, paroisse du nord de la France, qui, par ses prières et son éloquence, sauva vingt otages qui allaient être fusillés par les Prussiens, uniquement pour avoir défendu leur pays, mais il est temps de jeter un coup d'œil sur l'héroïsme des aumôniers séculiers ou du clergé sur les champs de bataille.

Section IV.—Aumoniers.

I

Aumoniers séculiers ou du clergé sur les champs de bataille.

Un aumônier des mobiles des Basses-Pyrénées est fait prisonnier avec des soldats, par les Prussiens. A force, sans doute, de subir la rigueur des marches et des contre-marches, il avait vu sa pauvre soutane fortement avariée ; il ressemblait plutôt à un soldat déguenillé qu'à un prêtre ; il est mis en ligne avec les autres prisonniers. Un officier s'approche et lui dit en assez bon français :—Vous être franc-tireur? (Les Prussiens avaient une peur bleue des francs-tireurs.)—Non, je suis aumônier.—De quel corps?—Mobiles des Basses-Pyrénées.—Quelle route suit votre bataillon?—Vous êtes bien curieux, monsieur !—Ah ! c'est ainsi, vous allez être fusillé !—Très-bien, faites, appelez vos hommes.—Et ce disant, il se poste contre un peuplier, droit, immobile, le regard sur son interlocuteur.—Vous n'avez donc pas peur de la mort? demande celui-ci.—Non, je suis prêt.—L'officier, alors, tourne les talons et s'écrie, en faisant un geste qui complète l'expression de sa

pensée : " Ah ! Français, Français ! " Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les Prussiens, en général, n'ont guère de générosité, et sont très peu portés à la magnanimité ; cependant il y a eu quelques exceptions et je suis heureux de pouvoir vous en signaler une ou deux en passant.

Ces actes d'humanité, auxquels les Allemands ne nous ont pas habitués, reposent et consolent au milieu de tous les douloureux souvenirs de la terrible guerre de 1870.

Plusieurs amôniers tombèrent sur le champ d'honneur en soignant et administrant les blessés. Parmi eux, l'abbé Henri Gros, aumônier volontaire des mobiles de la Seine. Il fut tué le 28 décembre, par un obus, sur le plateau d'Avron, près Paris.

Lorsqu'on le retrouva, il avait les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

M. l'abbé Blanc, vicaire d'Issoudun, avait été mis à l'ordre du jour pour son dévouement à l'occasion des premiers combats livrés sous Paris. Frappé d'une balle qui lui brisa le pied, à l'attaque de Choisy-le-Roy, le 16 septembre, je le vis tomber à quelques pas de moi, victime de son héroïsme. Il ramassait en effet les blessés jusque dans nos rangs, sous la grêle de balles qui nous assaillait.

Il mourut à l'ambulance quelques jours après, en dépit des soins les plus empressés. Ce héros en soutane, tombant pour ainsi dire à mes côtés, produisit sur moi une impression profonde autant que salutaire.

Un autre héros du même genre, l'abbé Fouqueray, vicaire de Montfort, (Sarthe), tomba, percé de trois balles, sur le champ de bataille du Mans, au moment où il administrait un officier des zouaves pontificaux mourant.

Un troisième, M. Goavec, prêtre breton, fut tué raide d'une balle, au combat de Droué, sur la Loire. Il venait de donner l'absolution à un capitaine, frappé lui-même d'une balle au front. L'aumônier blessé tomba sur le capitaine, et quand on retrouva ces deux braves, leurs bras étaient passés mutuellement autour de leur cou. Ils étaient morts ainsi, dans un suprême élan de reconnaissance affectneuse.

II

AUMONIERS RELIGIEUX SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Je vous ai dit qu'outre le clergé paroissial, les ordres religieux fournirent un grand nombre d'aumôniers, entr'autres, la Compagnie de Jésus, les Pères de Ste-Croix, les Dominicains, les Rédemptoristes, les Trappistes, les Oblats, les Capucins et les Sulpiciens.

La compagnie de Jésus seule fournit environ soixante aumôniers,

un grand nombre d'infirmiers militaires et un assez fort contingent de frères qui portèrent les armes dans l'armée, pendant la durée de la guerre. Ici, je dois ouvrir une parenthèse pour dire que, pendant le siége de Paris, le gouvernement manquant d'employés pour les télégraphes, les Jésuites s'offrirent pour combler cette lacune et furent acceptés. Ils obtinrent aussi l'aumônerie des ambulances avancées. Un vaste champ fut ainsi ouvert à leur zèle, aussi vit-on alors, parmi les noms cités à l'ordre du jour de l'armée, celui du Père Tailhan, qui, en récitant, à la Malmaison, son bréviaire sur le champ de bataille, fut renversé par une balle qui l'atteignit à la tête. Un instant, étourdi par sa blessure, il se pansa lui-même avec son mouchoir et se mit tranquillement à soigner les blessés que, quelques minutes après, lui envoyèrent les sœurs de la balle qui l'avait atteint.

Mais pour n'avoir pas tous été cités à l'ordre du jour, les autres aumôniers de la Compagnie de Jésus, n'en mériteraient pas moins d'être cités dans cette conférence. Comme je ne puis parler de tous individuellement, je ne vous entretiendrai que de ceux dont le souvenir offre le plus d'intérêt.

La première fois qu'il m'a été donné de voir les Révérends Pères Jésuites sur un champ de bataille, c'est à Champigny. La bataille de Champigny, à laquelle j'ai pris part, a été comme on le sait, la plus sanglante de toutes celles livrées sous Paris. Huit mille Français y restèrent sur le carreau, dont plus de trois mille morts. Environ cinq mille blessés réclamèrent donc là les secours des ambulanciers et aumôniers. Les uns et les autres furent fournis pour la majeure partie, par les Frères et les Jésuites. Tous s'élançaient, sous une pluie de fer et de feu, pour relever et consoler nos soldats. Et cependant, le règlement militaire est loin d'exiger ce dévouement ; ce règlement n'exige, en effet, de l'ambulancier militaire et à plus forte raison de l'ambulancier libre, qu'il n'avance, sur un champ de bataille et à la suite de l'armée, pour y secourir les blessés, qu'autant que sa sécurité le lui permet, c'est-à-dire, tant qu'il n'entend pas obus, balles ou biscaïens lui siffler aux oreilles. Mais depuis le premier martyr St-Etienne, jusqu'aux derniers, les Pères Fafard et Marchand au Nord-Ouest, jamais un soldat du Christ n'a marchandé son sang. C'est bien lui qui pourrait prendre pour devise ce beau vers de Corneille :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

Aussi, à la bataille en question, l'un des bons Pères Jésuites vit-il sa soutane criblée d'une dizaine de balles, et il ne reçut, cependant, comme par miracle, aucune blessure. Un autre, dont j'ai retenu le nom, le Père Tanguy, fut blessé d'un éclat d'obus à la jambe, mais, de même que le Père Tailhan au combat de la Malmaison, le Père Tanguy n'en

continua pas moins ses fonctions sur le champ de bataille. A un certain moment, je suis moi-même piqué au bras par une *mouche prussienne* qui me force à sortir des rangs. Le Rév. Père Tanguy, me voyant hors de combat, s'élance pour me secourir ; mais me sentant assez de force pour me transporter à l'ambulance, je lui dis : " Merci, mon Révérend Père, ma blessure n'est que légère, indiquez-moi seulement l'ambulance.—Là, dit-il, dans cette maison isolée, à un kilomètre en arrière." —Cependant, le Révérend Père insiste, il veut me faire soutenir jusque là, opérer au moins un pansement provisoire ; mais comme j'avais placé le pouce sur ma blessure pour en aveugler le sang, et qu'ainsi je pensais pouvoir me soutenir jusqu'à l'ambulance volante, je le priai de bien vouloir reporter sa charité sur ceux de mes compatriotes plus maltraités que moi.—Je le veux bien, dit-il, puisque vous le le voulez ; mais je ne vous perdrai pas de vue pendant votre trajet.—Et le Révérend Père joignit à ces mots un air d'intelligence qui signifiait clairement : " Vous n'irez pas loin ". Il ne s'était pas trompé ; je n'avais pas fait cent pas que, me sentant faiblir, je ralentis ma marche ; deux minutes après, un frère ambulancier accourait, me posait un agglutinatif sur les lèvres de la plaie et m'accompagnait en me soutenant le bras jusque chez le chirurgien. Il était temps, car le sang que j'avais perdu m'avait extrêmement affaibli. Ne sont-ce pas là ce qu'on appelle des amis?

Au combat de Bagneux, le Père Alexis Clerc, au lieu même où tombait la mitraille, était assis sur une pierre et lisait tranquillement son bréviaire, en attendant que Dieu lui envoyât quelques victimes à consoler. Un autre Père qui, par son courage et son énergie, mérite aussi une mention spéciale, c'est le Révérend Père de Bengy. Il fut aumônier en Crimée, et en 1870, à l'armée des Ardennes ou de Sedan ; il rentra à Paris avec mon corps d'armée, commandé par le Général Vinoy, et assista nos blessés dans plusieurs des combats livrés sous les murs de la capitale. Il joua sa vie bien souvent, et cependant la mort ne voulut pas de lui sur le champ de bataille, malgré son désir. " Quelle mort malheureuse ", disait-il quelquefois, " que celle qui vous frappe lâchement sur un lit de douleur, entouré de médicaments et la tête coiffée d'un bonnet de coton, comme un propre à rien ! Parlez-moi donc d'être tué d'une balle en pleine poitrine ou de mourir martyr : voilà ce qui s'appelle mourir noblement et utilement! " Il fut exaucé, car il ceignit sa tête de l'auréole du martyr. Ce zélé et courageux apôtre fut fusillé par la Commune avec quatre autres Pères Jésuites, entr'autres le Père Alexis Clerc, dont je viens de parler, et vingt-cinq prêtres et membres de différents ordres religieux.

Si de Paris nous passons en province, nous voyons qu'à Laon, dans le Nord-Est de la France, le Père Arnold alla s'enfermer dans la cita-

delle de cette ville pour y remplir les fonctions d'aumônier. Le 9 septembre, le commandant de la ville, le général Thérémin, fit sauter la citadelle plutôt que de la rendre aux Prussiens. Malheureusement, le Père Arnold fut du nombre des victimes de cette explosion. Le pauvre Père fut tellement mis en pièces qu'il fallut, lorsqu'on le retrouva sous les décombres, le placer dans le cercueil avec les morceaux de sa soutane et de sa houppelande. Il avait demandé à la Sainte-Vierge d'être mis en pièces plutôt que de quitter la Compagnie de Jésus.

A Metz, un éclat d'obus blessa grièvement un Père Alsacien.

A Belfort, deux Pères furent atteints par les projectiles ennemis : les Pères de Renneville et de Damas, tous deux de familles nobles.

Aux environs d'Orléans, le Père de Rochemonteix, brisé de fatigue et suivant péniblement l'armée de La Loire, fut rejoint par un corps ennemi et reçut sur la tête, malgré son costume et le brassard de la convention de Genève qui devait le protéger, un coup de sabre de la main d'un lâche capitaine prussien.

Plusieurs autres Pères furent fait prisonniers, malgré les conventions internationales A la bataille de Pont-Noyelles, dans le nord de la France, le Père Vautier était occupé à soigner les blessés, lorsqu'il remarqua que les artilleurs étaient sur le point d'abandonner leur position. Il les encouragea à tenir ferme, leur fit rectifier leur tir et, grâce à son énergie et à son sangfroid, bientôt l'ennemi ne put tenir et battit en retraite. Ceci me rappelle le mot typique et populaire d'un brave Breton de mon régiment à propos du dévouement des Pères Jésuites : "Décidément, disait-il, les Jésuites sont de rudes lapins." C'est qu'en effet, on voit par le trait précédent que les Jésuites n'étaient pas seulement aptes à secourir les blessés, mais que plus d'un parmi eux aurait pu faire beaucoup pour sauver la patrie si leur rôle les avait appelés au commandement.

Plus de soixante Jésuites se consacrèrent aussi au service de nos prisonniers en Allemagne. La mort de trois d'entre eux et les maladies graves de dix autres ne ralentirent pas leur zèle.

Leur dévouement causait l'admiration des protestants eux-mêmes. Le dévouement désintéressé de ces pieux religieux fit disparaître bien des préjugés, répandus contre eux en France et en Allemage.

Les membres des autres congrégations religieuses se distinguèrent beaucoup aussi sur les champs de bataille. Outre le bon nombre de défenseurs que toutes fournirent à la patrie et dont plusieurs virent leur sang couler, quelques-uns de leurs aumôniers furent blessés ou payèrent leur zèle de leur vie ; d'autres moururent de la variole contractée en soignant nos soldats. Ces derniers furent frappés à mort sur les champs de bataille du nord. Uu autre Dominicain, le Père Antoine-Armand Bourgnon, baron de Lagre, docteur en droit, après

avoir bravé la mort en relevant les blessés, mourut victime de son dévouement à l'ambulance du couvent des Dominicains de la rue Jean-de-Beauvais, à Paris.

Les Trappistes eurent aussi, parmi leurs aumôniers, une victime, et illustre. C'est le vénérable Abbé Prieur du monastère de la Trappe des Dombes, Dom Augustin. D'une ancienne famille noble, il avait jadis brillé dans le monde, sous le nom de marquis d'Avezac de la Douze. Il périt d'une manière foudroyante, emporté par la petite variole noire qu'il avait contractée en soignant les militaires malades. Cette affreuse maladie enleva aussi aux Carmes, un membre remarquable : le révérend Père Hermann. Il mourut à Spandan (Prusse) où il était allé soigner nos prisonniers. On sait que le Père Hermann était un excellent musicien et un compositeur de mérite. Né dans le judaïsme, le Père Hermann était tombé dans un nihilisme complet. C'est de cet abîme que la Providence l'avait tiré pour en faire un instrument actif de l'ordre des Carmes en France.

Un certain nombre d'autres aumôniers moururent en Allemagne, quelques-uns, comme le précédent, victimes des maladies contagieuses contractées en soignant nos prisonniers malades ; d'autres, par suite des misères, des tracasseries sans fin de l'administration prussienne qui, dit un correspondant, ne se gênait nullement pour mettre, sous les verroux, ces prêtres et religieux français qui portaient ombrage à son caractère soupçonneux et vindicatif.

Certes je suis obligé de passer sous silence bien des noms de prêtres et religieux, morts victimes de leur charité et de leur dévouement lors des événements de 1870–71 mais leurs noms sont écrits là-haut ; c'était la seule récompense qu'ils ambitionnassent ; ils l'ont reçue : c'est tout ce qu'il demandaient.

Bien des congrégations, pour n'avoir pas eu de victimes connues, n'en méritent pas moins une menfion spéciale. Parmi elles, celle des Frères-Mineurs ou Capucins qui, outre leur dévouement aux blessés et malades militaires, mirent, à la disposition du ministre de la guerre, une cinquantaine de places gratuites dans deux de leurs maisons d'éducation du Midi, en faveur des orphelins de la guerre. A l'ordre des Capucins, appartient aujourd'hui, un ancien évêque de Toronto, vont vous avez entendu parler, Mgr de Charbonnel. A l'époque de la guerre, plusieurs journaux signalèrent sa charité, son énergie et son patriotisme. C'est qu'avant d'être évêque et capucin, monseigneur de Charbonnel avait été militaire ; il s'était distingué dans l'expédition du Mexique. Voici un de ses traits d'énergie comme missionnaire : il est tout à la fois militaire et apostolique. Dans une de ces missions évangéliques, le futur évêque s'était proposé de convertir une peuplade qui n'en était encore, en fait de religion, qu'à l'anthropophagie. Ce

que les néophytes prisèrent d'abord le plus dans le missionnaire, c'était lui-même, car ils voulurent le manger, mais le missionnaire, qui se trouvait indigne d'un tel honneur, étreignit de ses doigts d'acier deux des plus affamés, les posa doucement à genoux devant lui et les bénit. On sait que rien n'impose au sauvage comme la force physique. Les deux mangeurs d'hommes, qui étaient deux chefs, devinrent doux comme des agneaux, et depuis, ils vouèrent, ainsi que toute leur tribu, un culte de vénération à l'intrépide et infatigable missionnaire. Les Oratoriens, tout en partageant comme les autres les périls de notre armée sur les champs de bataille, se consacrèrent à deux œuvres spéciales : " l'œuvre des prisonniers français en Allemagne " au point de vue spirituel et matériel, et l'œuvre de "secours aux paysans français ruinés par la guerre".

(*A continuer.*)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XVII

La famille Trombetta était réunie dans le salon, quand Gioachino entra comme une bombe... seul !

Il avait le visage enflammé, les yeux hagards et la respiration haletante.

" Romolo ? " demanda-t-il d'une voix étouffée.

Et il se laissa tomber de tout son poids sur un fauteuil.

" On ne l'a pas encore vu, répondit Amalia épouvantée. Que lui est-il arrivé ?

—A lui, rien, je l'espère...

—Et à qui donc ? demanda le docteur Rocco avec douceur, en voyant que Gioachino était tellement hors de lui qu'il se soustrairait même à son empire.

—A Federico... à M. Federico..."

Le docteur, qui avait un faible pour Federico, se leva instinctivement, sans prononcer une parole, comme s'il eût voulu lui donner l'aide puissante de son bras invalide.

" Il n'y a rien à faire, ajouta Gioachino, qui devinait l'intention charitable de ce geste. A cette heure peut-être tout est fini."

Il laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

Amalia, terrifiée, ne comprenait rien, sinon que le cœur lui battait fort.

Aux questions de Tranquillina, Gioachino put enfin répondre :

" Federico est ruiné ; la faillite de la banque de... a entraîné celle de quatre autres banques, et dans chacune Federico a dû laisser un morceau de son million.

—Et que lui est-il resté ? demanda le docteur.

—Il lui est resté probablement ce qui lui manquait auparavant pour avoir un million ; je ne sais pas combien cela faisait la semaine dernière ; aujourd'hui cela fait zéro.

---

(1) De la *Revue Britannique.*

—Quand est survenue la catastrophe ?

—Depuis quatre jours, tout le monde en parle ; seuls nous n'en avions pas entendu parler ; mais qui pouvait croire, quand samedi dernier Federico était de si bonne humeur à la fête, qu'il fût un homme ruiné ?

—Peut-être l'ignorait-il ? balbutia Amalia.

—Il le savait ! Depuis quatre jours, il ne reçoit d'autres visites que celles de ses créanciers, de son avocat, et de son homme d'affaires.

—Où est-il ? demanda Tranquillina, qui avait lu la question sur les lèvres tremblantes de sa fille.

—Qui le sait ? il a disparu ce matin à l'aube ; hier soir, il n'est pas allé coucher chez lui, et il avait ses raisons. En ce moment, un tapissier, qui avait meublé sa maison à crédit, fait enlever tout le mobilier, Romolo et moi, nous nous sommes séparés pour le chercher de tous les côtés... je n'ai rien appris... au cercle, on ne l'a pas vu depuis un mois... Hier, il a bu un vermouth au café Cova ; le garçon se rappelle l'avoir vu rire... je n'en sais pas davantage. Mais Romolo aura été plus heureux que moi... attendons-le... et tâchons de ne pas trop nous désespérer."

Lui excepté, personne ne se désespérait trop, au moins en apparence ; le docteur Rocco avait même repris l'usage complet de toute ses facultés et commençait à railler par son calme affecté l'excessive inquiétude de M. Gioachino Poma.

"S'il est ruiné, dit-il d'un ton dégagé, tant pis pour lui ! c'est bien fait, il est jeune et aura le temps d'apprendre que dans la vie..."

La porte s'ouvrit, et tandis que Gioachino était entré avec l'impétuosité du désespoir, Romolo entra avec la solennelle mélancolie du découragement.

" Rien ? demanda Gioachino.

—Rien. Hier il a bu un vermouth au café Cova ; au cercle, on ne l'a pas vu depuis un mois ; son vieux serviteur a disparu aussi..."

Quand il eut fini de parler, il regarda autour de lui comme pour chercher un remède ; il vit Amalia qui était très pâle.

"Qui eût dit, signorina, quand avant-hier il vous achetait trois baisers pour trois mille lires, que c'était le caprice d'un homme ruiné ? Il me semble l'entendre pendant qu'il disait, en fouillant dans son portefeuille : " Je ne peux pas en acheter plus de trois."

La voix de Romolo, en voulant imiter l'accent moqueur et léger du bon Federico, tremblait.

Un sanglot lui répondit ; alors les deux vieillards ne purent se contenir et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Le docteur Rocco essayait en vain de paraître impassible ; il était très ému, et ne quittait pas sa fille des yeux.

Au milieu de tant de désolation, la voix de Tranquillina sembla à Romolo celle de la miséricorde céleste, lorsqu'elle dit :

" Soit ! M. Federico est ruiné, et il sera pauvre comme tant d'autres et peut-être moins, parce qu'il lui reste certainement quelque chose ; la faillite n'est pas une trombe ; si elle a emporté les valeurs de bourse, les maisons et les terrains que possède M. Federico doivent être encore à leur place. Sa situation n'est probablement pas désespérée, et de toute façon, avant de vous désespérer vous-mêmes, il faut attendre... D'ailleurs, il y a cela de bon...

—Quoi donc ?

—Son vieux serviteur a disparu aussi... avez-vous dit. Or il n'est guère admissible que le vieux serviteur ait consenti à se jeter dans le Naviglio pour aller servir son maître dans l'autre monde..."

On entendit une troisième fois la sonnette tinter avec une vigueur insolite ; un instant après entrait l'ingénieur.

Il avait la mine allongée, la démarche grave et dans tous les mouvements une espèce d'embarras.

" Une mauvaise nouvelle ! dit-il d'un ton énigmatique ; Federico est ruiné !

—Nous le savons, répondit Gioachino, l'a-tu vu ?

—Certainement, poursuivit Enea ; il est ruiné ; cela m'afflige beaucoup. C'est la faillite de...

—Nous le savons, interrompit Romolo, tu n'as rien de plus nouveau à nous apprendre ?

—Comment voulez-vous que je sache si j'ai du nouveau ? Laissez-moi vous dire d'abord ce que je sais, et vous verrez... C'est la faillite de la banque de... qui a entrainé celle de quatre autres banques ; à elles cinq, elles ont ensuite ruiné le pauvre Federico... Je vous assure que j'en ai éprouvé une douleur... Il paraît qu'il ne lui reste plus que son trésor enfoui au temps de Napoléon.

—Comment le sais-tu ?

—C'est lui qui me l'a dit.

—Tu l'as donc vu ?

—Certainement que je l'ai vu.

—Comment prend-il les choses ?

—Ma foi, assez philosophiquement. Il est ruiné, mais, à le voir, on ne le dirait pas... C'est un homme fini, un homme sur qui la société ne peut plus fonder aucune espérance (il voulait faire allusion à la procréation légitime au moyen du mariage, mais il s'aperçut que cette allusion était peu goûtée) ; il ne sait rien de la vie, et, manquant d'énergie, il aura de la peine à végéter, il devra nécessairement renoncer à la consolation de..."

Il n'osa aller plus loin, craignant avec raison d'être trop clair.

Le docteur Rocco le regardait d'un air désapprobateur. Les autres semblaient l'écouter avec impatience.

" Où l'as-tu trouvé demanda Gioachino.

—Par hasard, au moment où il sortait d'une boutique.

—Quelle boutique ? s'écria Romolo vivement.

—Une boutique d'armurier.

—Ah ! Et tu ne lui as pas demandé ce qu'il était allé y faire... Voyons, explique-toi, où est-il maintenant ? où l'as-tu laissé ?

—Je l'ai laissé dans la boutique d'un pharmacien, où il voulait acheter je ne sais quel acide pour faire une analyse chimique.

—Une analyse chimique, s'écria Gioachino impatienté, et tu n'as rien compris ?

—Qun devais-je comprendre ?

—Qu'il veut se tuer, parbleu ! courons vite.

—Se tuer ! " balbutia Enea en pâlissant.

Mais il ajouta aussitôt :

"Vous êtes fous ! Il avait l'air de très bonne humeur ; je l'ai suivi de chez lui au cercle, du cercle au café, du café dans la rue, parce que je voulais lui faire la commission de la signorina ; je n'en ai pas eu le temps ; il m'a annoncé tout de suite qu'il était sur le point de partir.

—Où allait-il ?

—A sa villa du lac de Pusiano ; alors je n'ai rien dit... Ai-je bien fait ? "

Amalia, à qui s'adressait la question, fit signe que oui de la tête.

" Je me suis contenté de lui proposer pour mon compte une affaire... une affaire...un contrat ; je voulais lui acheter une chose, une certaine chose, et j'étais disposé à payer un bon prix... Alors lui, me regardant en face, me dit sèchement : " Tu sais bien que je suis ruiné." Je n'en savais rien, et me suis fait tout raconter...

—C'est-à-dire ?...

—C'est-à-dire que d'abord c'est la faillite de la banque de... puis celle de la banque de... et...

—Nous le savons.

—Et qu'excepté son fameux trésor, il ignore même si, tout compte fait, sa villa du lac lui restera tout entière, car elle est hypothéquée.

—Vous le voyez ! vous le voyez ! s'écria Gioachino en regardant tour à tour Enea et Amalia.

—Pardon, répéta l'ingénieur, j'affirme qu'il était de très bonne humeur. Quand j'ai insisté pour qu'il me vendit une chose... une certaine chose qui ne pouvait plus lui servir à rien, il s'est mis à rire et m'a répondu qu'avec ce que les créanciers lui laisseront de sa villa il pourra attendre que son trésor se décide à revoir la lumière, et qu'il n'avait que faire de mon argent ; bref, il m'a dit à moi ce que j'aurais dû lui dire à lui...

—Que vous a-t-il dit ? demanda Amalia.

—*Poverino*... textuellement.

—Et vous, que vouliez-vous acheter à M. Federico ? " demanda à son tour le docteur Rocco.

Amalia rougit, l'ingénieur soupira et dit :

" Une chose ! "

Gioachino et Romolo étaient sur les épines ; ils se regardaient, s'interrogeant en silence ; puis le premier leva les yeux au plafond, le second les baissa sur le parquet.

" Il n'y a rien à craindre, dit Enea.

—Allons donc !... Pourrais-tu me dire quelle sorte d'acide il est allé chercher chez le pharmacien ? Sais-tu quelle diable d'analyse chimique il veut faire ? riposta Gioachino.

—Et, chez l'armurier. qu'a-t-il acheté ? ajouta Romolo.

—Je n'en sais rien, répondit le docteur Rocco à la place de l'ingénieur ; mais je dois vous faire observer qu'au moins une de ces craintes est sans fondement. Si Federico a eu véritablement l'intention de se tuer, il est évident qu'il a fait son choix : ou le pharmacien ou l'armurier, car il me paraît difficile de se suicider avec le poison et avec l'arme à feu en même temps, c'est un luxe inutile. A vous entendre, on dirait que tous les suicidés ont dû nécessairement s'empoisonner d'abord, puis se jeter dans le lac de Pusiano ou dans tout autre lac, pour se tirer une balle dans la tête au moment de perdre pied."

Un frisson parcourut les fibres des deux vieillards ; le docteur Rocco lui-même ne put rester insensible à ses propres plaisanteries ; il grossit la voix pour que personne ne vit sa faiblesse ; mais, dans cette note de clairon, Tranquillina entendait vibrer une corde secrète et affectueuse.

" Savez-vous ce que je ferais si je n'avais pas la goutte, si j'étais à votre place, si enfin ce malheureux me tenait un tant soit peu au cœur ? Je courrais d'une seule traite jusqu'à Pusiano ; je me planterais sur les pas de mon décavé et ne le quitterais pas tant qu'il ne m'aurait pas donné des indices certains de bon sens. Tous les prétextes sont bons pour empêcher le prochain de commettre une sottise.

—Et s'il était déjà mort ?... demanda Gioachino.

—S'il était déjà mort, il me semble que je le ferais enterrer."

Gioachino et Romolo n'en écoutèrent pas davantage ; ils balbutièrent un salut décousu et gagnèrent la porte.

L'ingénieur soupira mélancoliquement une douzaine de fois ; mais voyant qu'Amalia ne s'occupait pas plns de lui que s'il n'existait pas, et qn'il n'y avait pas moyen de sortir du suicide de Federico, auquel il ne croyait pas, il se résigna à s'en aller.

" Il est parti de mauvaise humeur, cet importun ! lui cria sur les talons le docteur Rocco.

—Pourquoi importun ? se mit à dire Amalia en se penchant avec un geste câlin vers son terrible père et en appuyant sa tête sur les genoux du vieillard.

—J'ai compris, murmura le docter pendant qu'il caressait de la main sa petite tête mutine ; j'ai compris. Nous voulons faire faire au papa quelque sottise. Voyons, parle..."

Amalia sourit et répéta machinalement :

" Pourquoi l'ingénieur Enea est-il importun ? Est-ce qu'il ne te plaît plus ?

—S'il te plaisait à toi, il me plairait, répondit doucement le docteur. Sais-tu pourquoi je le trouve importun ? Parce que, avec tout son esprit, il ne réussit pas à se faire accepter pour mari.....

—Tu te trompes, répliqua Amalia sur le même ton distrait ; l'ingénieur Enea me plait et je l'accepte pour mari... Es-tu content ?

—Si je suis content ! "

Tranquillina s'approcha de sa fille et se mit à la contempler en silence.

" Tu es vraiment décidée ? lui dit-elle ensuite.

—Je suis décidée.

—Et c'est ton cœur qui parle ?

—Oh ! non, répondit Amalia tranquillement ; mon cœur, pour l'instant, se contente de m'envoyer du bon sang au cerveau, comme dit mon père ; mais, n'en doute pas, je l'aimerai plus tard ; il n'y a aucune raison pour que je ne l'aime pas... Ainsi, c'est entendu... l'ingénieur me plaît et je l'épouse ; et toi, père, tu écriras demain à mon futur mari pour l'empêcher de perdre patience, et avec la patience l'amour, s'il en a. On aurait bien le temps d'attendre un jour encore, nous ne sommes aujourd'hui qu'au 28 février ; mais il s'agit d'une bonne action, il vaut mieux la faire vite."

Papa et maman Trombetta regardaient leur fille avec une curiosité voisine de la stupéfaction.

Amalia poursuivit :

" Je mets à tout cela une condition...

—Une condition !... Ecoutons, murmura le docteur.

—Ecoutons la condition, répéta Tranquillina.

—Que demain matin nous irons tous ensemble faire une partie de campagne.

—Une partie de campagne... le 28 février !

—D'abord, demain, c'est le 29 ; et puis, cette année, l'hiver ressemble fort au printemps... ce sont les journaux qui le disent... La campagne doit être superbe... nous coucherons à l'auberge et nous serons de retour le lendemain.

—Et où veux-tu aller ? lui demanda son père en se penchant pour la regarder dans les yeux.

—Au lac de Pusiano. J'ai besoin d'avoir une entrevue avec M. Federico.

—Une entrevue !

—Oui ; je vous conterai tout cela en voiture... Naturellement, c'est toi qui as voulu y aller, d'abord, parce que tu es curieux de visiter les fouilles exécutées pour retrouver le trésor (tu as été invité cent fois, tu y vas une) ; puis, pour prouver à M. Federico que, quand un homme a perdu son argent, il peut toujours conserver ses vieilles amitiés, s'il a su les choisir...

—Et en gagner de nouvelles, fit observer Tranquillina.

—La mienne, par exemple, riposta Amalia. Probablement, il ne saura qu'en faire, mais qu'importe !... S'il est vrai qu'il ait envie de s'en aller... sous terre pour chercher son trésor, il ne sera pas mauvais de lui montrer le peu qu'il laisse à la surface."

Il snffit au docteur Rocco de pencher un peu plus la tête pour mettre un baiser sur cette bouche si sage ; après quoi, il dit à sa fille :

" Eh bien, oui, nous irons à Pusiano.

—Nous coucherons à l'auberge et nous serons de retour le lendemain matin," répéta Amalia.

Mais son père ne l'écoutait pas ; il réfléchissait.

" A quoi penses-tu ? lui dit Tranquillina.

—Tu le sais bien... c'est toi qui m'y fais penser ; moi, je n'y pensais pas. Ma fille, ajouta-t-il d'un ton grave, il n'est pas convenable de tomber sur le dos d'un homme ruiné, d'arriver chez lui sans être invité... Une jeune fille ensuite... Que pensera Federico ? Qu'en dira le monde ?

—La jeune fille sera accompagnée de son père et de sa mère, répondit Amalia avec fermeté : pour M. Federico, le prètexte, nous l'avons, et il est bon... D'ailleurs, tu l'as dit tout à l'heure : tous les prétextes sont bons pour empêcher le prochain de commettre une sottise. Si le monde y trouve à redire, tant pis pour lui ; mais le monde ne saura rien."

Le docteur Rocco, sans en avoir l'air, avait cherché sur le visage de sa femme s'il lui était permis d'envoyer le *monde* au diable, et, lorsqu'il vit que Tranquillina elle-même souriait aux paroles d'Amalia, il enfonça sa tête dans les épaules et dit bravement :

" Alors, tant pis pour le monde ; nous irons à Pusiano."

XVIII

La matinée était vraiment magnifique ; un beau soleil brillait dans un ciel sans nuages, et, sur l'herbe courte, passait par intervalles un air

tiède ; la voiture courait sans cahots sur la grande route ; le cocher, un petit homme plein de bonne humeur, parlait à ses deux chevaux, dont l'un écoutait ses saillies la tête basse, tandis que l'autre hennissait joyeusement.

Il était impossible de voyager dans de meilleures conditions et cependant le docteur Rocco n'était pas content ; il se démenait dans la voiture, se penchait pour regarder sous la couverture qui abritait ses jambes, comme s'il lui manquait quelque chose, et, quand sa femme et sa fille l'interrogeaient, il murmurait entre ses dents, ne sachant dire quelle chose lui manquait ; il lui manquait tout simplement Romolo et Gioachino, qui, dans leur angoisse ridicule, s'étaient mis en route un heure auparavant, au lieu d'attendre le bon plaisir du docteur Rocco.

Tranquillina écoutait le bavardage du cocher et suivait des yeux un vol de passereaux qui précédaient la voiture de mûrier en mûrier.

Amalia pensait.

Sortie de sa méditation, Amalia commençait à causer. Elle demandait les noms des localités qu'on traversait et le cocher les lui disait successivement. Elle s'informait des cultures et trouvait les collines, dénudées par l'hiver, délicieuses d'aspect, comparées à la plaine qu'on laissait derrière.

Si un oiseau passait au bord de la route, elle se taisait pour en suivre les gracieux mouvements, jusqu'au moment où la petite bête campagnarde, effrayée par l'approche de la voiture, se mettait en sûreté entre les branches dépouillées d'un mûrier.

Puis elle retombait dans sa méditation.

Le docteur Rocco, impatient d'arriver, battait la semelle sous la couverture et chantonnait entre ses dents, de façon à être compris de lui seul, un refrain guerrier, qui, après trente années de sommeil, lui revenait soudain en mémoire.

Personne ne se souvenait de Federico, parce que le temps était beau, la campagne pleine de soleil, le ciel transparent, et que les profils lointains des Alpes neigeuses étaient roses comme les pensées et les joues de la jeune fille.

Amalia se pencha en dehors de la portière et vit bientôt à quelque distance en avant une petite voiture qui descendait la vallée comme une flèche.

La voiture fut bientôt au bas de la côte, sur les bords du lac.

" Oh ! que c'est beau ! " s'écria Amalia.

Et le docteur Rocco, arrondissant sa main sur ses yeux en guise de visière, s'écria en même temps :

" Les voici !

—Qui ?

—Romolo et Gioachino."

C'était eux, en effet ! La petite voiture s'était arrêtée un instant et filait au pas, et les deux amis étaient là, sur le bord de la route, immobiles.

Vus ainsi à distance, le docteur Rocco n'exagérait pas beaucoup en disant qu'il ressemblaient à deux garde-fous, l'un trop long, l'autre trop court, et placés par erreur trop près l'un de l'autre.

Tout à coup, Gioachino se retourna et poussa un " oh ! " formidable qui traversa l'espace. Romolo excéuta la même manœuvre et regarda ; mais à peine en voulut-il croire ses yeux, et il avait raison, car il était myope et ne trouvait pas ses lunettes ; enfin, il lança à son tour un " oh ! " retentissant

Quelques minutes après, les cinq voyageurs étaient réunis sur la route, et la voiture marchait en avant au pas.

" Est-ce possible ? Vous aussi ?

—C'est un caprice d'Amalia, répondit, le docteur ; nous voulons voir les fouilles.

—C'est un caprice ! soupira Romolo tristement ; veuille le ciel que nous arrivions encore à temps ! "

Amalia ne pouvait souffrir les équivoques.

" As-tu écrit à l'ingénieur ? demanda-t-elle à son père.

—Certainement que je lui ai écrit."

Romolo comprit et courba la tête.

" Nous nous sommes arrêtés ici pour prendre la traverse," dit Gioachino.

Et il montrait du doigt un sentier entre deux haies.

" Vous êtes arrivés bien tard !

—Nous avons eu un voyage plein de péripéties, dit Gioachino ; d'abord, la jument a perdu un fer, puis elle a perdu l'envie de marcher ; tantôt elle filait à toute bride, comme si elle avait peur d'arriver trop tard ; tantôt elle s'arrêtait brusquement au milieu de la route en disant presque :

" C'est inutile ; à cette heure, tout est fini."

Il s'avancèrent en silence, soucieux et sombres, en pensant à Federico.

Gioachino et Romolo s'étaient engagés les premiers dans le sentier et marchaient rapidement. A un coude, ils firent halte ; on apercevait la villa.

Ils s'avancèrent alors tous ensemble, toujours silencieux et la tête basse.

Voyant une paysanne qui venait de leur côté d'un pas accéléré, Romolo pensa :

" La catastrophe est arrivée tout à l'heure ; cette jeune fille court au village pour chercher le médecin de la commune. "

Et quand la paysanne eut passé outre, après avoir salué et souri, la joie qui éclaira tous les visages prouva clairement que chacun avait eu la même pensée que Romolo.

Ils rencontrèrent un vieux paysan qui se tenait sur le bord d'un champ de plantes potagères, et qui transplantait ses légumes sans même lever la tête.

Chacun sentit que, si ce paysan était indifférent à ce point, Federico devait encore être vivant.

Leurs cœurs s'étant ouverts à l'espérance, toutes les consolations y entrèrent à la suite : celle du passereau qui venait à la rencontre des voyageurs en sautillant au milieu du sentier comme un petit maître des cérémonies ; celle du merle qui sortait d'une haie et traçait dans l'air comme un sillon noir aussitôt disparu ; celles du ciel azuré et de la colline dorée par le soleil.

Et quand, en débouchant du sentier avec une dernière hésitation. la caravane s'arrêta un instant, et vit, dans la longue avenue qui conduisait à la maison, trois personnes en train de se promener avec indifférence, le dos tourné aux nouveaux arrivants, et que, dans celle du milieu, par la taille, par la démarche, par la couleur des vêtements, chacun reconnut Federico, la chose parut si naturelle, que le docteur Rocco put jurer " qu'il l'avait toujours dit ", tandis que, jusqu'au dernier moment, il n'avait pas soufflé mot.

Romolo et Gioachino lui donnèrent volontiers raison.

" Oui, oui, c'est vrai ; vous l'aviez bien dit... vous l'avez toujours dit ; nous sommes deux enfants sans cervelle ; mais quelle joie ! "

Les trois hommes qui se promenaient dans l'avenue, arrivés à l'extrémité, se retournèrent. Federico aperçut les visiteurs de loin. Il se détacha aussitôt du groupe, fit un bout de chemin en courant, puis ralentit le pas.

" C'est nous ! cria le docteur Rocco.

—Nous-mêmes ! crièrent en chœur Romolo et Gioachino.

—Quel miracle ! " répondit Federico.

Avant de recevoir ses vieux amis dans ses bras, il tendit la main à Tranquillina et prit celle d'Amalia, qui, cette fois, ne la retira pas.

Chacun étudiait le visage du jeune homme avec la peur d'y lire quelque diablerie ; mais Federico était aussi calme, aussi gai que d'habitude ; il ne fit aucune allusion à sa déconfiture.

Il présenta à ses hôtes ses deux compagnons de promenade : l'un était son intendant ; l'autre un M. Tizio, qui sentait le créancier.

Cependant, Gioachino n'était pas tranquille, et, quand il en fit la confidence à Romolo, celui-ci répondit :

" Ni moi non plus. "

Que pouvait faire de plus le malheureux Federico pour tranquilliser

ses amis soupçonneux ? Il était difficile de se montrer plus dégagé de tout souci, de donner le bras avec plus de courtoisie à la signora Trombetta, de marcher plus tranquillement en lui parlant, de s'arrêter avec plus de naturel pour lui faire admirer un beau point de vue ; et il était impossible, ou au moins extraordinairement difficile, de se tourner en dérision soi-même avec plus de bonne humeur en signalant à l'attention des visiteurs trois trous énormes, au fond desquels la bêche et la pioche avaient en vain cherché le fameux trésor. Pouvait-il donc faire plus ?

" Un peu moins ! aurait répondu Gioachino.

—Il fait trop..., aurait ajouté Romolo en soupirant.

—Voyez... voyez, disait le châtelain, celle-ci est la première fosse, la plus profonde naturellement... par l'excellente raison qu'avant de nous décider à l'abandonner, nous avons attendu que le lac nous envoyât une députation pour nous prier de déguerpir..."

Il montrait en même temps un grand trou au fond duquel on pouvait apercevoir une flaque d'eau bourbeuse.

" Un beau travail ! " s'écria Amalia avec un grand sérieux.

Federico la regarda, rit et la fit rire.

" Il n'est pas entièrement perdu, rèpondit-il ensuite, j'ai l'intention d'en faire un bassin qui me servira à arroser mon jardin.

—Ah ! très bien ! s'écria le docteur Rocco, mais son exclamation ne trouva pas d'écho.

—Voici la seconde excavation... Ici, comme vous voyez, on a perdu patience plus vite. C'est d'ailleurs *un beau travail* aussi ; n'est-ce pas votre avis, signorina ?

—Parfaitement ! répondit Amalia, qui, cette fois se contenta de sourire, en fera-t-on un second bassin ?

—Certainement, pour le potager, et un troisième là-bas... voyez, un troisième là. Le trésor est dans un coin de la maison et la maison malheureusement a quatre coins.

—Les parchemins devraient être plus clairs, fit observer Amalia. Et on n'a rien trouvé ?

—Oh ! si ; beaucoup de choses : une douzaine de marmites en terre cuite, plusieurs douzaines de haches en bronze, quelques hachettes en silex, beaucoup de rouelles et un nombre indéterminé de fragments de coupes d'amphores, etc.

—Qu'appelez-vous *rouelles ?* demanda Tranquillina.

—Ce sont de petites pierres plates et circulaires avec un trou au milieu ; si mes ancêtres de l'âge de la pierre polie ne se les mettaient pas au cou comme amulettes, je ne vois pas trop à quoi cela pouvait leur servir... Il y en a aussi en bronze.

—Et on n'a rien trouvé de plus précieux ? demanda Amalia.

—Oh ! si, si ; on a trouvé autre chose. Par exemple quelques poinçons, des agrafes, des fibules, des épingles à cheveux et des cure-dents, le tout en bronze.

—Vraiment ?

—Vraiment... ne riez pas, je vous en prie. Là-bas, à Isolino, qui est une station lacustre de premier ordre, on n'a trouvé que des harpons de bronze, unis ou barbelés, et aucune agrafe, fibule, ni poinçon ; mais comme les harpons étaient indispensables à une population qui vivait pour ainsi dire dans l'eau, il en résulte que les premiers propriétaires de mon fonds ont vu une civilisation plus avancée que ceux d'Isolino. Est-ce que je m'explique clairement ?

—Pas trop, répondit Amalia.

—Donnez-moi le bras, signorina, et, en attendant que je vous fasse voir le point où commenceront la semaine prochaine les fouilles de la quatrième fosse, je vous expliquerai..."

Comment dire non ?

Amalia s'avança et prit avec une sorte d'hésitation le bras de Federico.

Cette tête fêlée de Gioachino, qui éprouva une envie subite de se frotter les mains, ne vit pas le coup d'œil mélancolique de Romolo, et ne fut pas foudroyé par le regard terrible que lui lançait en plein visage le docteur Rocco.

" Voici, disait Federico, les objets trouvés *dans ma fosse...* "

Un frisson parcourut les veines de Romolo à ces mots si malencontreux, et Gioachino ne se frotta plus les mains.

".....Ils remontent, continuait Federico, à une époque de transition entre l'âge de pierre et l'âge de bronze... c'est-à-dire à une époque où mes ancêtres, ayant reconnu l'utilité du bronze, qui coûtait les yeux de de la tête, commencèrent à en faire usage, d'abord dans les objets de première nécessité, puis dans les objets de luxe, tout en continuant d'ailleurs à se servir du silex...pour faire des économies...Et comme...

—Où avez-vous pris toute cette science ? " cria le docteur Rocco en rejoignant les causeurs.

Au lieu de répondre, Federico dit :

" Nous voici au bon endroit ; le trésor est là dedans.

—Il y est vraiment ? demanda Amalia en quittant poliment le bras de son cavalier.

—Puisqu'il doit être dans un des quatre coins de la maison, et que dans les trois autres on n'a rien trouvé..."

Le docteur Rocco n'avait pas eu depuis longtemps une occasion aussi propice d'épancher sa vieille rancune ; il regarda le ciel avec une miséricorde toute terrestre, puis il dit :

" Cela arrive toujours ainsi ; c'est dans les règlements célestes. A

moi, par exemple, il n'est jamais arrivé de trouver mon mouchoir dans la poche où je le cherchais d'abord... il était toujours dans l'autre. "

Cette boutade provoqua une hilarité générale.

" Comment avez-vous remédié à ce guignon? demanda imprudemment Gioachino.

—Je n'ai pas remédié, moi; c'est vous qui vous êtes chargé de ce soin, répondit le docteur avec une humilité féroce. Depuis que mon bras droit ne me sert plus, je ne sais plus que faire de mes poches droites, mais mon tailleur s'obstine à les mettre; il paraît que la gravure l'exige.

—Y aura-t-il là aussi un bassin? demanda Amalia qui voulait arrêter les paroles amères sur les lèvres de son père.

—Ou un bassin, répondit Federico, ou un tombeau de famille à l'usage de mes descendants.

" Mariez-vous ", fut tenté de lui dire Amalia, mais elle aperçut à temps la figure bouleversée de Romolo; très intriguée, elle s'approcha vivement de lui:

" Qu'avez-vous? demanda-t-elle tout bas.

—Ne vous semble-t-il pas qu'il soit?..."

Romolo n'eut pas le courage de finir sa phrase et laissa tomber ses bras avec découragement.

Amalia avait compris. Elle se retourna pour regarder Federico qui avait les yeux fixés sur eux et qui riait.

" Venez avec moi, signora, dit-il à Tranquillina, vous devez avoir une envie irrésistible de voir au moins une de mes marmites de terre cuite... N'ai-je pas deviné?

—Certainement, vous avez deviné, " répondit l'excellente femme avec sa bienveillance ordinaire.

Ils se dirigèrent vers la maison; les autres suivirent.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Causerie sur la composition de l'air atmosphérique.—Les Dunes.—Tuyaux en papier.—Le Pôle Nord.—Errata.

Dans l'après-midi du même jour, le capitaine Noël et ses deux auditeurs attentifs se retrouvaient dans leur salle de conférence improvisée pour achever de traiter le sujet commencé dans la matinée. La causerie reprit :

LE CAPITAINE.—Nous avons vu avant midi quelle est la composition de l'air. Cette composition ne varie pas, ainsi que l'ont prouvé de nombreuses expériences faites sur l'air dans des localités très éloignées et à des hauteurs différentes ; il est plus dense ici que sur le sommet des montagnes, car l'air est très élastique, très compressible, et les couches supérieures pesant sur les couches inférieures, celles-ci se compriment, s'épaississent de plus en plus depuis les limites supérieures de notre atmosphère jusqu'à la surface du globe, mais la composition relative est toujours la même. J'entends parler ici de l'air absolument pur. Mais l'air atmosphérique renferme toujours une très petite quantité de gaz acide carbonique qui peut aller de 4 à 6 dix-millièmes, et une quantité de vapeur d'eau qui varie entre les limites les plus étendues, suivant la température de l'air et suivant son état de saturation. Il contient en outre, mais en quantités à peine appréciables, quelques autres gaz ou vapeurs, provenant de la décomposition des matières organiques, végétales ou animales, tels que l'acide sulfureux, l'acide sulfhydrique, l'oxyde de carbone.

VICTOR.—Mon oncle, vous nous avez parlé l'autre jour de cet acide carbonique qui se trouve toujours dans l'air, et vous nous avez promis de nous prouver sa présence.

AUGUSTE.—Et il y a là, sur cette tablette, un flacon et une assiette, remplis de chaux vive pilée que vous nous avec fait préparer pour cela.

LE CAPITAINE.—C'est juste. Enlevez ce plat de la table, et mettez à la place l'assiette et le flacon...Bien...La chaux est très avide d'acide carbonique, et, exposée à l'air, elle absorbe bientôt celui qu'il renferme ; aussi, depuis une semaine, la chaux contenue dans l'assiette doit en avoir absorbé une bonne quantité pour se transformer plus ou moins en carbonate de chaux ; dans le flacon que nous avons bouché avec soin,

au contraire, la chaux a dû demeurer ce qu'elle était. Nous avons essayé alors cette chaux en versant un peu d'acide sulfurique, et je vous ai fait remarquer que cet acide n'avait provoqué aucune effervescence, aucun dégagement d'acide carbonique, tandis que cela se produisait quand je versais de l'acide sulfurique sur du carbonade de chaux, de la craie, du marbre, de la pierre à chaux. Eh bien, renouvelons l'expérience, d'abord sur la chaux du flacon. Mettez-en un peu dans la capsule de porcelaine... bien... versez sur la chaux un peu d'acide sulfurique...c'est cela...Que se produit-il?

Auguste.—Absolument rien, mon oncle, pas la moindre effervescence.

Le Capitaine.—Nettoyez bien la capsule, prenez de la chaux dans l'assiette, et surtout celle qui est restée à l'air, mettez-en dans la capsule et versez de l'acide sulfurique.

Victor.—Oh! cette fois, il y a bien effervescence, et effervescence marquée.

Le Capitaine.—Et qu'en concluez-vous?

Victor.—Que cette chaux a absorbé une bonne quantité d'acide carbonique, qu'elle ne peut avoir pris cet acide carbonique que dans l'air, puisque la même chaux qui était tout à côté, mais qui n'était pas exposée à l'air, n'éprouve pas la moindre effervescence. Donc, l'air que nous respirons renferme de l'acide carbonique.

Auguste.—Cela est de toute évidence, mais il faut qu'il en contienne bien peu, puisqu'il ne nous incommode pas, quoiqu'on dise que c'est un poison.

Le Capitaine.—Voilà encore un préjugé qui ne repose que sur des apparences, et qui est tout à fait faux. L'acide carbonique n'est pas un gaz délétère, mais ainsi que l'azote, il ne peut entretenir la vie; c'est pourquoi une lumière s'éteint et un animal meurt en quelques instants dans une atmosphère d'acide carbonique; il n'y a pas empoisonnement, mais bien asphyxie par suite de l'absence d'oxygène, nécessaire à la combustion et à la respiration. Est-il jamais venu à la pensée de qui que ce soit de dire que l'eau pure est un poison? Certainement non! Et cependant, c'est absolument le même phénomène qui se produit lorsqu'on plonge un corps en combustion ou un animal dans l'eau. Dans l'un et l'autre cas. il y a asphyxie, mais non empoisonnement.

L'acide carbonique peut même exister en proportions assez grandes dans l'air, sans que les animaux en soient gravement incommodés, pourvu qu'ils y trouvent une quantité d'oxygène assez grande pour entretenir la respiration. D'un autre côté, les eaux gazeuses, que nous buvons avec tant de plaisir, contiennent jusqu'a deux pour cent en poids d'acide carbonique.

L'air atmosphérique est constamment soumis à des actions qui tendent, chacune, à changer sa composition ; mais ces actions se combattent dans leurs effets individuels, et sous leur influence simultanée, l'air conserve une composition sensiblement invariable. Les principales actions qui tendent à affecter la composition de l'air sont au nombre de trois :

1° L'action exercée par les matières minérales qui constituent le globe ;

2° Celle qu'exercent les animaux qui vivent à sa surface ;

3° Celle que produisent les plantes pendant leur vie végétative.

La plupart des matières minérales qui composent notre globe sont sans action sur l'air atmosphérique ; elles renferment de grandes quantités d'oxygène et ne paraissent pas pouvoir en absorber de nouvelles. Cependant quelques minéraux, et principalement les sulfures métalliques, font exception ; au contact de l'air humide ; ces sulfures absorbent de l'oxygène et se transforment en sulfates. Dans beaucoup de localités, il sort du sol des courants de gaz, qui se mêlent à l'air ; les volcans versent continuellement dans l'atmosphère des courants considérables de gaz dans lesquels on trouve peu d'oxygène libre, mais beaucoup d'acide carbonique. Ces gaz contiennent aussi de petites quantités d'acides chlorhydrique, sulfhydrique, sulfureux, qui sont bientôt précipités sur le sol par la pluie. L'action du globe terrestre sur l'air atmosphérique tend donc à diminuer la proportion d'oxygène et à y introduire de l'acide carbonique.

La respiration des animaux consiste finalement en une absorbtion d'oxygène et en une exhalation d'acide carbonique. La plus grande partie de l'oxygène ainsi enlevé à l'air se retrouve dans l'acide carbonique exhalé, composé d'un équivalent de carbone, et de deux équivalents d'oxygène ; mais une autre portion de ce gaz se combine avec certaines matières de l'organisme animal, en les faisant passer à l'état de composés plus oxygénés, ou bien forme de l'eau en se combinant avec une portion de l'hydrogène qu'il enlève à ces matières. Les nouveaux produits, sont ensuite expulsés sous forme de sueurs, de déjections solides ou liquides, etc. L'azote de l'atmosphère ne joue aucun rôle actif dans la respiration, et sa proportion dans l'atmosphère ne parait pas pouvoir être modifiée sensiblement par ce phénomène isolé.

Sous le rapport de l'effet final, la respiration des animaux peut donc être assimilée à une combustion qui fait disparaître une portion de l'oxygène, et dégage de l'eau et de l'acide carbonique. C'est cette espèce de combustion qui produit la chaleur nécessaire pour maintenir le corps de chaque animal à une température sensiblement fixe, et souvent très supérieure à celle du milieu ambiant. Les matières animales que cette combustion consomme sont remplacées par de nou-

velles, que fournissent les aliments élaborés par la digestion. La proportion de matière animale brûlée, dans un temps donné, par le même individu en bonne santé, est, en général, d'autant plus grande, que la température du milieu ambiant est plus basse, parce qu'il doit se produire plus de chaleur pour maintenir la température propre de l'animal au même degré. Cela explique pourquoi le même individu a besoin d'une nourriture plus abondante dans les climats froids que dans les climats chauds. L'exudation de l'eau, qui se fait plus ou moins abondamment par la peau tend à refroidir le corps, auquel cette eau, en s'évaporant, enlève beaucoup de chaleur; la transpiration empêche donc la température de l'animal de s'élever au-dessus de celle qui est compatible avec son organisation.

En définitive, la respiration des animaux agit sur l'atmosphère dans le même sens que les matières minérales ; elle diminue la proportion d'oxygène et dégage de l'acide carbonique, et il en est de même de la combustion proprement dite, qui absorbe l'oxygène de l'air pour former de l'acide carbonique. Sous l'influence de ces actions, si elles étaient seules, l'oxygène de l'air diminuerait donc constamment, et l'acide carbonique s'y accumulerait indéfiniment.

Mais l'action des végétaux sur l'atmosphère, est précisément l'inverse de celle qu'exercent les animaux. Les plantes enlèvent, en effet, à l'air son acide carbonique, et, sous l'inflence de la lumière solaire, elles dégagent de l'oxygène. Elles fixent également de l'azote qui entre dans la constitution de quelques uns de leurs principes immédiats et s'accumule, surtout, dans leurs fruits et dans leurs graines. L'absorbtion de l'acide carbonique par les plantes et l'exhalation de l'oxygène sous l'influence de la lumière solaire, se démontre par une expérience que nous ferons un de ces jours : nous introduirons une branche d'arbre bien garnie de ses feuilles dans notre cloche pleine d'acide carbonique, placée sur la cuve à eau, et nous exposerons le tout au soleil. Au bout de quelque temps, l'acide carbonique aura complètement disparu, et nous trouverons à sa place une quantité un peu moindre d'oxygène, en sorte que l'eau n'aura monté que de très peu dans l'intérieur de la cloche.

Le développement des plantes a lieu principalement aux dépens des substances gazeuses qu'elles puisent dant l'atmosphère par leurs feuilles ; leurs racines enlèvent en outre au sol et aux engrais certaines substances, surtout des sels minéraux, qui sont nécessaires à leur existence. Vous voyez donc que les végétaux reproduisent constamment les matières nécessaires à l'alimentation des animaux, et cela, aux dépens des gaz que ces derniers exhalent dans l'atmosphère, et des déjections qu'ils rendent au sol.

C'est sous l'influence de ces actions chimiques qui se neutralisent

sans cesse dans leurs effets que l'air atmosphérique conserve sa composition invariable, que l'équilibre est maintenu.

VICTOR.—Mais c'est admirable, mon cher oncle, tout ce que vous nous dites là. Comme cela montre bien la sagesse infinie du divin Créatcur, qui a ainsi tout coordonné dans la nature.

LE CAPITAINE.—C'est ce que vous remarquerez à chaque pas que vous ferez dans l'étude de la science. La science conduit à Dieu qui est le principe universel et immuable, et il n'est pas étonnant que les plus grands philosophes de l'antiquité païenne aient été conduits à la reconnaissance de ce grand principe, du Dieu créateur et modérateur de toutes choses.

Pour terminer notre sujet, nous allons examiner la question sur laquelle Auguste avait l'intention de me consulter : Quelle est la valeur de ces locutions : " L'air est pesant ". L'air est lourd ", dont on se sert vulgairement quand il fait bien chaud et que le temps est à l'orage. Alors on se sent accablé et comme écrasé par un poids extraordinaire qui pèserait sur notre corps, mais comme nous allons le voir, c'est tout le contraire qui a lieu. L'air pèse également sur toute la surface des corps qu'il entoure, de haut en bas, de bas en haut, sur les côtés. Une assiette de fer blanc ayant un creux de 8 pouces de diamètre ou 50 pouces carrés de surface, renversée sur la table, supporte une colonne d'air du poids de 750 livres. Comment se fait-il qu'elle ne soit pas écrasée, aplatie ? Parce que la même pression de l'air intérieur communiquant avec l'air extérieur fait équilibre à la pression de celui-ci. Si nous faisions le vide sous l'assiette, elle ne pourrait plus résister à la pression extérieure. Prenons une vessie bien bouchée et ne contenant que peu d'air, et mettons-là dans un récipient contenant de l'air à la pression normale, mais à l'abri de l'accès de l'air extérieur. La vessie est affaissée sous la pression de l'air du récipient. Si nous faisons peu à peu le vide, nous voyons la vessie se gonfler progressivement : c'est que la pression extérieure diminuant, l'air de la vessie tend à rétablir l'équilibre des pressions extérieures et intérieures ; il se dilate jusqu'à ce que la membrane tendue lui oppose une résistance suffisante pour arrêter son expansion. La pression totale sur la surface du corps d'un homme ordinaire, exercée dans tous les sens par l'air, peut s'évaluer à 25,000 livres, plus ou moins, et pourtant notre corps ne s'aplatit pas, ne s'écrase pas, ne se réduit pas à sa plus simple expression sous un poids aussi énorme. C'est que les fluides divers que contiennent toutes les parties du corps humain font équilibre à la pression de l'air. Diminuez l'une des pressions, extérieures ou intérieures, l'équilibre est rompu, il y a pertubation. L'air se dilate, se raréfie par la chaleur, et sa pression diminue. L'air pur et sec s'échauffe peu, naturellement, mais l'air saturé de vapeurs d'eau

s'échauffe bien plus, et c'est justement ce qui arrive par les temps d'orage. Alors, il se raréfie, et sa pression générale diminue. Comme conséquence, le baromètre baisse, et les fluides de notre corps, n'étant plus équilibrés par la pression extérieure normale, tendent à rétablir l'équilibre de pression en se dilatant. Il en résulte que nous ressentons un malaise, un accablement indéfinissable dans tout notre être : la pression qui produit cette perturbation ne vient pas de l'extérieur, mais bien de l'intérieur.

AUGUSTE.—Ah ! je saurai au moins à présent ce que cela signifie quand je dirai ou quand j'entendrai dire " qu'il fait pesant ", " que l'air est lourd ". Cela ressemble assez bien à ces expressions : " Le soleil monte, le soleil descend, le soleil tourne. "

VICTOR.—Oui, ce qu'on dit ainsi est justement en contradiction absolue avec les phénomènes qui se produisent.

LE CAPITAINE.—C'est bien cela, mais comme en définitive, ces expressions sont d'un usage général, il faudra bien nous résoudre à continuer à nous en servir comme tout le monde. Ceux qui en comprennent la portée les prennent pour ce qu'elles valent en réalité ; les autres les acceptent comme étant conformes aux impressions qu'ils ressentent en apparence.

Mais j'aperçois de nombreux visiteurs qui envahissent le jardin et qui se dirigent joyeusement de notre côté. Heureusement, nous en avons fini avec notre sujet. Allez bien vite remettre en place tous ces objets dont nous nous sommes servis pour nos démonstrations, et revenez tenir compagnie à nos amis. Après l'étude, la distraction.

VICTOR.—Mon cher oncle, l'étude comme cela, avec vous, vaut bien toutes les distractions du monde.

LE CAPITAINE.—C'est bien, c'est bien, mais ne soyons pas égoïstes : si nous nous devons à nous-mêmes, nous nous devons un peu aussi aux autres.

***

Le sable rejeté par les flots sur les côtes occidentales de l'Europe, depuis Ostende jusqu'à Bayonne, et entrainé ensuite par le vent, forme en certains endroits des dunes ou collines de sable qui envahissent peu à peu les terrains avoisinant le rivage, au point de devenir une menace permanente pour les habitants du littoral. Voici quelques détails intéressants sur les tentatives heureuses qui ont été faites pour arrêter le mouvement de ces dunes. Ces détails sont consignés dans un rapport que M. Chambrelant, inspecteur des travaux publics, a adressé à la société des Agriculteurs de France au sujet des dunes de la Gascogne.

Les dunes sur lesquelles on a opéré recouvrent une superficie d'environ 100,000 hectares, ou 250,000 acres ; elles mesurent plus de 80 mètres (270 pieds) de haut, sur une largeur de cinq à six kilomètres (environ 4 milles) Avant qu'on fût parvenu à découvrir un système de contrôle, les dunes étaient constamment en mouvement ; poussées vers l'intérieur par les vents de la mer, elles envahissaient et recouvraient les champs et engloutissaient même des villages qu'elles recouvraient parfois jusqu'au-dessus des clochers des églises. En 1870 M. Bremontier tenta de les immobiliser en les recouvrant de végétation. Ses premiers essais réussirent assez pour l'encourager à persévérer dans son entreprise. qui vient enfin d'être couronnée par un plein succès. Ainsi, ces 100,000 hectares de dunes qui, non seulement, formaient un immense espace perdu, improductif, mais encore qui avaient jusqu'ici constitué une menace permanente pour les régions avoisinant le golfe de Gascogne, sont aujourd'hui plantées de luxuriantes forêts de pins, de sapins de mélèses.

Mais ce premier résultat fixant les dunes qui existaient déjà antérieurement ne pouvait empêcher la mer de rejeter chaque jour d'autre sable qui formait de nouvelles dunes, lesquelles tendaient à leur tour à envahir les dunes désormais permanentes, et à anéantir les résultats d'un travail si laborieusement suivi. En fixant les anciennes collines de sable, on n'avait résolu qu'une partie du problème. Il restait à trouver la solution de la seconde partie sans la découverte de laquelle le premier succès, quelque brillant qu'il eût été, ne pouvait être qu'illusoire : Il fallait empêcher la formation de nouvelles dunes mouvantes. Mais cette difficulté n'était pas de nature à arrêter le courageux ingénieur qui conduisait les travaux.

Pour résoudre cette seconde question, on tenta de construire une dune artificielle au-dessus des hautes eaux, dans laquelle toutes les conditions des dunes mouvantes seraient renversées. Les formes données à ces dernières par le vent étaient telles que, du côté de la mer, elles s'élevaient en pentes douces sur lesquelles le sable se balayait facilement. C'est par ces pentes douces formant une série de plans inclinés, que le sable s'avançait vers l'intérieur, chassé par le vent.

La construction de la dune artificielle fut donc décidée, et elle fut faite de telle sorte qu'elle présentait, du côté de la mer, non plus une pente douce, mais une montée escarpée. Pour assurer cette disposition, on établit une palissade tout le long de la côte à 120 mètres (deux arpents) du bord de l'eau.

D'abord, le sable chassé par le vent vint frapper la palissade pour retomber au pied, sauf une partie qui, passant par les fentes, alla s'amasser en arrière pour former de petits monticules. Bientôt le

sable retombé au pied de la construction en atteignit le sommet, formant du côté de la mer un plan incliné. Au moyen d'un agencement ingénieux. on releva la palissade et le sable continua à s'amasser entre celle-ci et le bord de la mer, tandis qu'en arrière, il s'élevait plus lentement, mais aussi continuellement. On répéta l'opération jusqu'à ce que l'on atteignit une hauteur suffisante (environ 40 pieds). Alors le sable ne put plus passer au-dessus de la dune artificielle, et il fut définitivement arrêté entre cette barrière et le bord de l'eau, où il demeurait jusqu'à ce qu'un vent contraire vînt le rejeter dans l'Océan.

Pour fixer le sable en arrière de la dune, on y a planté l'*Arundo arenaria* dont les racines pénètrent à 12 et 15 pieds de profondeur et dont la tête se fait jour au-dessus du sable à mesure que celui-ci s'élève.

Les résultats obtenus par ce système ont été un succès complet, dit M. Chambrelant; les plus violentes tempêtes ont été incapables de transporter au-delà de la dune artificielle, le sable qui retombe impuissant sur le rivage, et son accumulation incessante a été arrêtée.

Voilà bien l'un des triomphes les plus beaux et les plus importants du génie et de la persévérance de l'homme sur les éléments contraires.

***

Les applications du papier s'étendent chaque jour au point qu'on pourra bientôt les nombrer à l'égal de celles du bois et du fer, si elles ne les surpassent pas. On en fait depuis peu, en Autriche, des tuyaux qui servent pour la conduite des eaux et du gaz. Ces mêmes tuyaux peuvent également servir à divers usages dans les fabriques, et pour la conduite souterraine des fils télégraphiques, il est tout probable qu'ils seront spécialement utiles par suite de leur peu de conductibilité. Voici, d'après le *Paper World*, comment sont faits ces tuyaux : on prend des bandes de papier ayant une largeur égale à la longueur des tuyaux que l'on veut obtenir. Le papier passe dans un réservoir d'asphalte fondu et s'enroule sur un noyau cylindrique dont la grosseur est déterminée par la section intérieure de tuyau que l'on veut obtenir. Quand le tuyau est refroidi, on enlève le noyau et on recouvre l'intérieur d'une espèce d'émail. L'extérieur est peint avec un vernis d'asphalte que l'on recouvre de sable. On a constaté que des tuyaux ainsi fabriqués, et n'ayant qu'un demi pouce d'épaisseur, pouvaient résister à une pression intérieure de 2000 livres par pouce carré.

***

Errata.—Livraison de février, page 120: 103 kilogrammes 280 grammes au lieu de 10 kilogrammes 328 grammes.

Oct. Cuisset.

CHRONIQUE DU MOIS

Le mois de Mars a vu se transformer en certitude pour le Canada catholique une de ses espérances les plus chères.

Monseigneur l'Archevêque de Québec sera, au prochain consistoire, élevé à la dignité de Prince de la Sainte Eglise Romaine.

Sa Sainteté Léon XIII veut évidemment, en revêtant Monseigneur Taschereau de la pourpre Romaine, donner à l'église du Canada une nouvelle marque de la sollicitude avec laquelle le Saint-Siège a toujours suivi les progrès du catholicisme dans l'Amérique du Nord.

Québec a été le siège du premier évêché qui s'est établi dans la partie septentrionale du Nouveau Continent ; c'est sur la terre canadienne que le catholicisme a d'abord pris pied en Amérique, quand nos ancètres sont venus créer la Nouvelle-France, et apporter aux nations sauvages les lumières de la foi et de la civilisation ; le germe déposé par eux s'est développé, l'église romaine compte aujourd'hui des millions d'adhérents au Canada et aux Etats-Unis ; une centaine d'évêchés se sont groupés autour du siége archiépiscopal de Québec.

En choisissant Monseigneur l'archevêque de Québec pour l'élever au rang de cardinal de la Sainte Eglise, le Souverain Pontife a évidemment voulu orner d'un lustre plus grand encore l'Eglise du Canada, mais il lui a plu aussi évidemment, en confèrant à Monseigneur Taschereau cet honneur insigne, de rappeler à tous les catholiques américains que Québec a été le foyer d'où les lumières de la foi ont rayonné sur toute l'Amérique du Nord.

***

La question irlandaise a subi un contre-temps qui a causé une vive sensation en Angleterre. Le vingt-cinq mars, au moment où on s'attendait à ce que M. Gladstone exposât à la Chambre des Communes son plan de réformes pour l'Irlande, Sir Vernon-Harcourt est venu annoncer en séance que le premier ministre était tombé malade et qu'il lui était formellement interdit de sortir. En conséquence, la présentation du

projet a été ajournée au huit Avril. De la part d'un homme moins sérieux que M. Gladstone, cette maladie soudaine aurait pu être prise pour un prétexte, d'autant plus qu'on savait que le chef du cabinet espérait encore amener à ses vues ses collègues dissidents, et qu'il faisait de grands efforts, voir même des concessions importantes, pour y parvenir. Mais il ne paraît pas que l'hypothèse dilatoire fût fondée. M. Gladstone est, assure-t-on, très résolu dans ses projets, et très anxieux d'en finir. Tout le monde a hâte de sortir de l'incertitude, d'autant plus que la crise ne peut que s'aigrir en se prolongeant. On peut juger de l'état des passions par le ton des journaux de toutes les couleurs, qui parlent librement de déchirements violents et de guerre civile si la question irlandaise n'était pas promptement tranchée par des mesures de conciliation.

En attendant, le *Standard* de Londres a donné des projets de M. Gladstone un aperçu dont les lignes principales ne sont probablement pas très loin de la vérité. L'autonomie irlandaise comprendrait la création à Dublin d'une assemblée législative qui aurait juridiction sur toutes les matières d'administration locale. La représentation de l'Irlande au parlement ne serait plus basée sur le chiffre de la population, mais sur celui des contributions annuelles versées au trésor public ; on calcule qu'elle se composerait, par suite, d'une trentaine de membres. Enfin, le gouverment de Dublin ne pourrait point imposer de droits d'entrée sur les marchandises anglaises, ni entretenir de relations diplomatiques directes avec les puissances étrangères. C'est à peu près tout ce qu'on connaît des grandes lignes de la nouvelle politique de M. Gladstone relativement à l'Irlande. On s'occupe activement, d'ailleurs, de soulager les misères les plus pressantes des populations ouvrières. A Dublin, de nombreux ouvriers sans travail ont été mis, par le maire, au pavage des rues, et ces travaux continueront aussi longtemps qu'il le faudra pour donner des moyens d'existence aux nécessiteux.

***

Les questions ouvrières occupent aussi la chambre des députés en France. Les mines de Decazeville sont un point noir vers lequel se porte forcément l'attention. La grève continue, bien que les travaux aient été repris à plusieurs puits où ils avaient été abandonnés. Il y a même eu à ce sujet quelques conflits isolés entre les grévistes et les travailleurs ; beaucoup de perturbateurs ont été arrêtés. La population en général est sympathique aux ouvriers, mais elle condamne, les moyens violents et révolutionnaires, dont elle conprend l'inanité. Paris a donné à ce propos un remarquable esprit de bon sens. il y a eu de nombreux banquets le 18 mars, mais pas de démonstrations publiques, pour célébrer l'anniversaire de la Commune. L'ordre n'a été troublé

nulle part. Il paraît que Louise Michel n'est pas contente. Elle est huée et malmenée partout où elle va promenant son éloquence en France, et elle se propose de venir prochainement faire une tournée aux Etats-Unis.

***

Le ministère de M. de Freycinet profite du répit que lui laissent le rétablissement de la paix dans l'extrême Orient, l'apaisement en Europe des inquiétudes qu'inspirait l'imbroglio des Balkans, et le calme temporaire de la politique parlementaire, pour s'occuper des questions financières, qui sont actuellement l'intérêt le plus immédiat de la République. Le moment est propice, et le public paraît confiant. L'emprunt d'un milliard de francs, et même de près de quinze cents millions suivant une autre version, qui est sur le point d'être émis pour mener à bien un mouvement de conversion profitable au trésor, est généralement bien accueilli par l'opinion publique, et il fait prime sur le marché. On ne doute pas qu'il ne soit aisément couvert, et que le gouvernement ne reçoive des offres de beaucoup supérieures au chiffre demandé. On avait essayé, probablement en vue de la spéculation dont cette opération sera l'occasion, de répandre des bruits inquiétants touchant la situation dans l'Indo-Chine. Mais ces bruits ont été péremptoirement démentis. La délimitation de la frontière du Tonkin entre les agents français et les plénipotentiaires chinois se poursuit dans les meilleures conditions désirables, et les deux puissances sont d'accord en tous points sur les conditions du traité de commerce actuellement en négociation.

***

La grande découverte de Monsieur Pasteur pour la guérison de la rage tient une large place dans les esprits en Europe.

Il semble qu'aujourd'hui, la preuve de l'efficacité de cette découverte soit absolument faite, et il se produit dans le monde européen un véritable mouvement d'enthousiasme à l'endroit de celui qui vient de rendre à l'humanité souffrante un service aussi signalé !

Les nations étrangères s'empressent à l'envi d'offrir à l'illustre savant des témoignages d'une estime toute particulière. Le roi d'Italie lui a envoyé une décoration. En Russie, le prince Alexandre d'Oldenbourg veut faire construire à ses frais un hôpital où seraient soignées les personnes mordues par des animaux enragés. La Russie est peut-être le pays du monde où une telle institution rendrait les plus grands services, car les loups, plus encore que les chiens, y propagent l'hydrophobie. Il est arrivé ces jours passés à Paris dix-neuf paysans russes qui avaient été mordus par des loups atteints de la rage, pour être soumis au traitement de M. Pasteur. En réponse à une communication du ministre de l'instruction publique à Saint-Pétersbourg, M. Pasteur a

offert de donner des instructions complètes à des médecins russes, pour répondre à la généreuse initiative du prince d'Oldenbourg. La colonie américaine de Paris n'est pas moins favorable. Elle se propose de donner le 14 avril à M. Pasteur un banquet qui sera présidé par M. McLane, ministre des Etats-Unis. La souscription progresse d'ailleurs rapidement en France. La chambre des députés a été saisie d'une demande de crédit de 200,000 francs dont le vote ne fait pas l'ombre d'un doute.

***

M. de Bismarck marche d'échec en échec dans ses plans de politique économique et sociale. La commission du monopole des spiritueux, qui avait rejeté les deux premières clauses du projet, a fini par le repousser en bloc. Le rapport sur la proposition de prolonger les lois contre les socialistes a été également rejeté. Enfin le reichstag a refusé, il y a quelques jours, de voter le projet d'impôt sur les sucres qui venait en seconde lecture. Aussi le chancelier et ses organes se livrent-ils de plus belle à un concert de gémissements contre la France, qui est, comme on sait, le déversoir ordinaire de la bile germanique. La *Gazette Nationale* et les autres organes bismarkiens répètent à l'envi l'antienne de la " revanche, " entonnée à pleine voix l'autre jour par le *Post*. Ils ont découvert une nouvelle veine et ils l'exploitent. M. de Freycinet, disent-ils, n'a pas assez d'autorité pour étouffer l'idée de la revanche. Non certainement, mais tous les Allemands du monde ont cela de commun avec M. de Freycinet. Ils peuvent se le tenir pour dit.

La Gazette de Cologne aussi est particulièrement enragée ; elle a enfanté, dans ces derniers jours, toute une série d'articles où elle dénonce sans rire un projet de marche sur les Vosges par une coalition d'orléanistes et de radicaux, sous la conduite de M. Paul Déroulède. C'est encore ce que nous avons vu de plus grotesque en ce genre ; mais il paraît que c'est assez bon, dans l'opinion du chancelier inspirateur, pour donner la chair de poule aux récalcitrants du reichstag à qui il veut arracher un vote favorable à son projet de monopole des spiritueux. Il est si exaspéré de l'obstination du parlement à lui refuser cette satisfaction qu'il est allé lui-même, malgré ses rhumatismes, le menacer de le casser aux gages s'il persistait à méconnaître ses devoirs envers l'empire. " Si le reichstag, a-t-il dit, ne comprend pas mieux son devoir, je crains pour l'avenir de l'Empire, dans le cas de complications avec des puissances étrangères, quoique je ne voie pas de danger imminent. Je dois dire cependant qu'au printemps de 1870, non plus je ne voyais pas de danger imminent.....Si la force de l'Empire doit, comme la chose est probable, être mise à de rudes épreuves, c'est maintenant qu'il faut se préparer aux événements pos-

sibles." Un pareil propos devrait inspirer de très graves réflexions si on ne savait que M. de Bismarck est capable de toutes les intempérances de langage quand il veut faire "*chanter*" le reichstag. Reste à savoir si celui-ci baissera une fois de plus le ton au diapason du maître qui lui a déjà tant de fois joué le même air.

***

Moins heureuse que la France, la Belgique a eu des émeutes anarchiques qui ont commencé à propos de l'anniversaire de la Commune. A Liège d'abord, des bandes d'bommes ont parcouru la ville aux cris de : "A bas la bourgeoisie ! mort aux capitalistes," et de nombreux établissements ont été saccagés et pillés dans la rue Léopold. Les gendarmes ont rétabli l'ordre après nne échauffourée sérieuse dans laquelle il y a eu de nombreux blessés

Si tout se fut borné à ces quelques manifestations tumultueuses, le mal n'eut pas encore été trop grand.

Malheurement les émeutes commencées à l'occasion de l'anniversaire de la Commune, ont continué depuis et se sont étendues au point de prendre des proportions redoutables. Les désordres se sont renouvelés d'abord à Jemeppe, Tilleur et Seraing puis à Liège où ils ont été beaucoup plus graves et où ils ont pris une telle importance que ce n'est qu'après un véritable combat entre les troupes et les anarchistes que ceux-ci ont été dispersés. Il y a eu de nombreux blessés des deux côtés.

Une lutte très vive a également eu lieu à Seraing, entre la gendarmerie et les émeutiers, dont le plus grand nombre étaient des ouvriers et des mineurs sans ouvrage. Là aussi, il y a eu beaucoup de victimes. La rigueur de la répression a mis fin aux démonstrations violentes ; mais l'agitation, comprimée sur un point, s'est répandue aux environs. Des groupes furieux se sont répandus dans toutes les directions, sur les routes et dans les campagnes, s'armant de tout ce qui se trouvait sous la main, menaçant de piller et d'incendier, poussant des cris de mort contre la bourgeoisie.

Partout les troupes étaient sur pied, parcourant le pays qui paraissait occupé militairement, arrêtant des pertubateurs, surtout dans les régions minières, où des conflits sanglants avaient lieu quotidiennement. La grève a ensuite gagné toutes les mines, jusqu'à Charleroi ; dans cette dernière ville, les ouvriers ont quitté les travaux sans attendre la réponse des patrons, à qui ils avaient demandé une augmentation de salaire. Des troupes gardaient les puits, que les grévistes menaçaient de destruction et d'où ils écartaient ceux qui auraient voulu travailler. Des machines ont été brisées dans une usine à Lodeline ; une autre usine à Baudour a été brûlée, et le coffre-fort volé. Les troupes ont été un moment impuissantes à Charleroi, où les verriers s'étaient joints aux

mineurs ; les fils du télégraphe ont été coupés. La garnison d'Ostende a reçu l'ordre d'aller renforcer celle de Charleroi.

Il n'y a pas eu encore de désordres sérieux à Bruxelles, mais l'agitation y a été menaçante, des groupes de grévistes et d'arnarchistes ont parcouru les rues, portant le drapeau rouge et chantant la *Marseillaise.* Des placards incendiaires ont été affichés la nuit dans les quartiers ouvriers, invitant les pauvres à piller et à brûler les quartiers riches. De nombreuses arrestations ont été faites ; on cite, entre autres, celles de plusieurs chefs anarchistes allemands qui sont à la tête du mouvement. De nombreux agitateurs étrangers arrivent sur le théatre des troubles et se mêlent aux ouvriers, les excitant à la violence. Ces boute-feux sont généralement des Allemands, et la partie calme de la population commence à les regarder comme des agents provocateurs. Il est encore difficile de voir bien clair dans ces événements, qui ont sous plus d'un rapport un aspect suspect. Il en résulte un sentiment de défiance qui s'aggrave encore par suite de la proposition faite, dit-on, par le Gouvernement Belge à la Prusse, d'un accord pour l'adoption de mesures communes entre les deux pays contre les anarchistes et les communistes. Si l'on rapproche ces faits des visées récemment attribuées à M. de Bismarck sur la Belgique, on comprend les appréhensions qui se font jour dans la nation belge.

***

Le Canal de Panama a beaucoup fait parler de lui depuis quelque temps.

Cette grande œuvre dont l'achèvement fera tant d'honneur à l'esprit d'entreprise du génie français, traverse la crise définitive qui doit décider de son succès.

Malgré les nombreux appels au crédit précédemment faits par la Compagnie Internationale qui s'est constituée pour creuser le canal, le travail à faire est si gigantesques, que de nouveaux capitaux lui sont encore nécessaires ; et par ce temps de crise financière et commerciale, on ne trouve pas facilement trois ou quatre centaines de millions ; aussi M. de Lesseps veut-il s'entourer de toutes les garanties de succès pour faire l'emprunt dont il a besoin ; il sait qu'un échec serait peut-être la ruine de son entreprise.

Il a commencé par demander au gouvernement français l'autorisation d'émettre un emprunt à lots ; devant les hésitations du ministère, à lui accorder cette autorisation, il a demandé qu'une mission officielle fut envoyée à Panama dans le but d'examiner si le canal pouvait être fait dans les conditions de temps et d'argent qu'il a toujours indiquées.

Cette mission vient de rentrer à Paris et rédige en ce moment son rapport.

M. de Lesseps a fait mieux encore, il a convoqué des représentants

de toutes les nations interessées à l'achèvement du canal, il a invité les membres des grandes Chambres de Commerce, enfin il s'est mis lui-même à la tête de cette délégation internationale, et il est allé à Panama, montrer sur les lieux mêmes à ses membres, émerveillés de tant d'activité chez un homme de quatre-vingt-un ans, que le canal serait terminé en 1889.

A peine revenu de son voyage, il en a rendu compte en ces termes à l'Académie des Sciences :

" Je vous avais promis, mes chers confrères, a dit M. de Lesseps, de vous donner dans soixante jours des nouvelles sur le voyage dans lequel vous avez bien voulu m'accompagner de vos précieuses sympathies. Fidèle à ma promesse, je mets d'abord sous vos yeux le plan détaillé des terrains que le canal traverse. Sur tout le tracé on circule aujourd'hui sans autre difficulté que celle que présentent les inégalités du sol ; il y a six ans, je me souviens qu'on ne pouvait faire la route sans être précédé d'un bataillon de nègres chargé de vous ouvrir un passage par la hache à travers des bois touffus et à peu près impénétrables.

" De Colon à Panama, sur toute la voie, on rencontre des chantiers populeux, des habitations par groupes plus ou moins considérables, de de petites villes et des villages qui, hier encore, n'existaient pas. Il y a aussi deux hôpitaux, dont l'un compte 500 lits et n'en a jamais eu que 300 d'occupés, car si la santé n'est pas aussi parfaite qu'on peut le désirer (ce qui s'explique par les rigueurs du climat et l'influence bien connue des vastes terrassements), il est juste de constater que les maladies n'ont jamais fait les ravages désastreux qu'on a inventés pour les besoins de certaine cause.

" Avec mes compagnons, ingénieurs, délégués des chambres de commerce, savants, français et étrangers, j'ai assisté dans la Culebra, partie où se trouvent accumulées les plus sérieuses difficultés du percement, au saut d'une mine gigantesque. Il s'agissait de la destruction d'un mamelon haut de vingt-trois mètres, formé de roches granitiques très dures, représentant un volume de 40,000 mètres cubes environ. Je dépose sur le bureau le rapport de l'ingénieur en chef de la première section, M. Varilla, sur les préparatifs et les conditions de cette grande opération. Je note simplement ces circonstances : On a creusé dans le roc, à une profondeur de vingt mètres, trois galeries de mine de un mètre de section, convergentes vers un point où on a établi la chambre de charge. Dans cette chambre, on a déposé les matières explosibles, composées de ⅔ de poudre à gros grain et de ⅓ de dynamite. Employée seule, chacune ces substances aurait eu l'inconvénient soit de ne pas disloquer suffisamment la masse, soit de trop étendre l'action de l'explosion. Le bourrage s'est effectué au moyen de sacs de sable placés sur la poudre et la dynamite et d'une solide maçonnerie en ciment

fermant les galeries. Le feu a été communiqué simultanément aux trois fourneaux par des fils conducteurs partant d'une même batterie. Ç'a été un spectacle imposant et unique de voir la montagne se soulever d'abord, puis se fendre au sommet, se couronner d'un panache de fumée, éclater enfin avec un bruit formidable de tonnerre lançant en l'air des quartiers de roche dont plusieurs n'avaient pas moins de cent mètres cubes.

"Voici un petit morceau de la roche ainsi disloquée ; il représente la milliardième partie de l'énorme masse qui s'est évanouie en un instant sous l'effet des agents puissants que la science moderne a mis entre nos mains. Voici, en outre, la vue du mamelon au moment de l'explosion. Le dessin est d'une parfaite exactitude.

"De Côlon à Panama, le tracé est occupé par une armée de travailleurs ; l'œuvre est entreprise sur nombre de points à la fois. Nous louons à nos entrepreneurs, qui sont des hommes qui ont fait leurs preuves, les machines les plus perfectionnées, des machines dont l'ensemble représente le travail de 500,000 ouvriers. Jamais pareille entreprise n'avait été tentée. La construction des pyramides, qui a, dit-on, exigé le travail de 30,000 hommes pendant dix ans, n'est qu'un jeu à côté du percement de l'isthme de Panama.

"Nous avons notre usine, une usine comparable à celle du Creusot, pour la réparation et l'entretien de nos outils ; nous avons des dragues puissantes (j'en ai vu deux arriver de l'Amérique du Nord après avoir franchi le détroit de Magellan) qui ont déjà fait de notre mouillage un refuge assuré par les plus gros temps. Je rapporte de ma visite aux chantiers une confiance entière dans le succès de nos entrepreneurs, et une estime profonde pour la science et l'habileté de notre ingénieur en chef, M. Boyer. Le canal sera achevé en 1889."

René de Joly.

1er Avril 1886.

P. S.—Des circonstances inattendues ont retardé la publication de notre chronique ; aussi ne voulons-nous pas remettre au mois prochain pour dire à nos lecteurs quelques mots du grand débat qui s'est ouvert jeudi à la Chambre des Communes.

Quelle que soit l'issue de ce débat, la date du 8 avril 1886 marquera dans les annales historiques de l'Angleterre comme le point de départ d'une évolution capitale dans l'organisation et dans la constitution de son empire ; nul ne peut dire ce qui sortira de cette évolution où le Royaume Uni se trouve entraîné ; quoi qu'il en soit, il s'est trouvé en Angleterre, dans l'espace de six siècles, un homme d'état anglais pour prendre la défense de l'Irlande, et cet homme n'a pas seulement défendu l'opprimé, il a dressé un sanglant acte d'accusation contre l'oppres-

seur. En exposant jeudi dernier devant la chambre des communes son plan de constitution pour l'Irlande, M. Gladstone a énergiquement démontré le droit de ce malheureux pays à une réparation qui concilie la justice avec la conservation de l'unité britannique.

" Si je comprends bien, a-t-il dit, l'histoire de l'Irlande, l'infortune et la calamité ont courbé ses fils sous un joug plus lourd qu'on n'en connaît ailleurs. Si l'Angleterre et l'Ecosse avaient souffert de pareils malheurs, les peuples de ces pays auraient sans doute recouru à des moyens semblables à ceux qu'ont employés les Irlandais pour poursuivre le redressement de leurs griefs. La coercition a complètement échoué pendant les cinquante-trois dernières années, dont deux seulement ont été exemptes de législation répressive. Je demande au parlement de mettre fin au gaspillage du trésor public qui a lieu sous le présent système de gouvernement et d'administration en Irlande, gaspillage qui n'est pas seulement une prodigalité inutile, mais qui démoralise en même temps qu'il épuise. Je demande que nous mettions en pratique les doctrines que nous avons si souvent prêchées aux autres, et l'avenir montrera que la concession du *self-government* local est le moyen, non pas de saper et de détruire, mais de fortifier et consolider l'unité."

De ces quelques rapides aperçus découle tout le système de gouvernement que M. Gladstone propose aux chambres anglaises d'adopter pour l'Irlande, et dont la base fondamentale réside dans la création d'un parlement irlandais ayant juridiction sur toutes les affaires municipales, législatives et administratives. Ce plan, longuement élaboré, entre dans tous les détails d'une organisation qui soulève les problèmes les plus compliqués et les plus difficiles. Sans doute il est discutable dans certaines parties, suivant le point de vue auquel on se place, et on sait qu'il provoque, dans son essence même, des passions ardentes et une opposition irréconciliable non seulement dans toutes les fractions du parti conservateur, mais encore parmi les coreligionnaires politiques du grand homme d'état qui a osé prendre la responsabilité d'une si lourde tache. Mais quoi qu'il arrive, qu'il triomphe ou qu'il succombe, ce ne sera pas pour lui un mince honneur de l'avoir entrepris. Il aura, dans tous les cas, semé un germe qui fructifiera tôt ou tard. Il n'est pas un de ses adversaires les plus implacables qui ne reconnaisse la nécessité de réédifier sur de nouvelles bases le gouvernement de l'Irlande, et, bon gré mal gré, ce sera sur les fondements qu'il a posés que sera construit, avec des modifications plus ou moins profondes, le nouvel édifice.

R. DE J.

10 Avril 1886.

193

L'ANGELUS

(LÉGENDE)

I

Un jour l'enfant Jésus, pour visiter la terre,
De son palais du ciel sortit de grand matin,
Non sans avoir d'abord mis un baiser divin
Sur le front de sa mère.

Dans son vol à travers les espaces, l'Enfant
Au firmament d'azur éteignait les étoiles ;
La nuit, à son aspect, fuyait avec ses voiles
Vers le sombre couchant.

La terre se teignait des feux du crépuscule ;
Une pâle lueur jusqu'au fond des ravins
Colorait les boutons des délicats jasmins
Et de la renoncule.

Au loin, dans le vallon, au matin s'exhalait
Un parfum balsamique, une odeur résineuse,
Et l'arôme des fleurs de la lande épineuse,
Du thym, du serpolet.

Sous un berceau touffu, l'alouette, éveillée,
Chantait, toute joyeuse, un hymne au Créateur ;
Le pâtre l'imitait, et le ruisseau causeur
Bruyait sous la feuillée.

L'enfant Jésus, touché d'un spectacle si beau,
Et voyant les attraits de la verte prairie,
Consacre le matin à la Vierge Marie
Qui l'observait là-haut.

Les cloches aussitôt s'ébranlent en cadence,
Et remplissent les airs de leurs sons argentins ;
Et, prodige étonnant, depuis, tous les matins,
Le concert recommence.

II

Cependant, le soleil montait à l'horizon,
Et, poursuivant toujours sa brillante carrière,
Il versait à flots d'or la vie et la lumière
Au tapis de gazon.

Les moissonneurs joyeux, déposant leurs faucilles,
Vont goûter du repos sous leurs toits enfumés,
Retremper leur courage aux foyers bien-aimés
De leur chère famille.

Tout n'est que mouvement partout dans l'univers ;
La feuille tremble au vent, l'onde toujours s'écoule,
Le grillon vocalise et le ramier roucoule
Caché dans les blés verts.

L'enfant Jésus admire et la plaine fleurie
Et le riant tableau de ces fertiles champs,
Puis, pensant à sa Mère, il consacre ce temps
A la Vierge Marie.

De la terre aussitôt, on entend les concerts,
Car dans tous les hameaux pour prier on s'incline,
Et l'on entend encore au loin sur la colline
L'airain frapper les airs.

III

Le soleil disparaît ; l'atmosphère est moins chaude,
L'étoile du soir seule à l'azur resplendit ;
Le serein, sous ces feux, émaille, dans la nuit,
Le gazon d'émeraude.

Les troupeaux vers l'étable ont dirigé leurs pas
Et les loups ravisseurs ont quitté leurs tanières ;
Les bergers, rassemblés près d'un feu de bruyères,
S'entretiennent tout-bas.

Dans les bosquets déserts, l'hirondelle module
Ses gais refrains du soir ; dans la forêt, le vent
Légèrement s'élève, et du chêne souvent
Le vert feuillage ondule.

Jésus, ne pouvant voir dans cette obscurité,
Au firmament bientôt allume les étoiles
Qui, de la nuit chassant les mystérieux voiles,
Ramènent la clarté ;

Puis alors, fatigué, remonta de la terre ;
Et, lorsque de la nuit resplendit le flambeau,
L'enfant divin trouva le spectacle si beau,
Qu'il appela sa mère ;

"Vois ce vaste univers dont je suis le vrai roi,
Ce globe de cristal qui sous moi se balance,
Et cet instant du jour qu'on consacre au silence,
Je les consacre à toi."

Aussitôt dans le ciel chantèrent les archanges ;
Dans le hameau la cloche une troisième fois
S'ébranle . . . et dans la nuit semble mêler sa voix
Au cantique des anges.

GUILDRY.

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC.

(*Suite.*)

LA FAMILLE CREVIER.

Christophe Crevier dit la Mêlée, boulanger de son métier, avait épousé, vers 1635, Jeanne Enart qui, en 1636, lui donna son premier enfant, Jeanne, plus tard, épouse de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Par des actes du registre des Trois-Rivières, nous voyons que Crevier s'était marié à Rouen et qu'il était parent de Charles Dizi dit Montplaisir, habitant du Cap de la Madeleine, natif aussi de Rouen et boulanger comme lui. Dans son dictionnaire généalogique, M. l'abbé Tanguay fait venir Crevier de Saint-Jean de la Rochelle. M. l'abbé Ferland l'établit à Québec, ensuite aux Trois-Rivières. Nous allons corriger cette dernière erreur.

Le 7 décembre 1639, Christophe Crevier, boulanger, est cité comme parrain d'un petit sauvage aux Trois-Rivières. Le 6 janvier 1640, au même endroit, est marraine d'une petite sauvagesse, Jeanne Lameslée, femme du boulanger. Le 14 mai, cette année, au même lieu, ils font baptiser leur fils François ; la femme est nommée Jeanne Enart, de Rouen. Le 3 avril 1642, même lieu, ils font baptiser leur fils Jean. (1) Le surnom de La Mêlée se trouve répété durant vingt ans au registre des Trois-Rivières, en rapport avec cette famille. La fille aînée, Jeanne, étant devenue madame Pierre Boucher, est encore mentionnée sous ce nom, au registre de Boucherville, en 1671, d'après M. Huguet-Latour.

On voit au registre des Trois-Rivières, années 1642–4, André Crevier, chirurgien, sans que rien ne nous indique d'où il venait ni s'il avait des parents au Canada. Vers 1680 on voit, aux environs de Québec, une femme du nom de Crevier, mais je n'ai pu la rattacher aux Crevier des Trois-Rivières.

Un fils de Christophe Crevier et de Jeanne Enart, dont l'acte de

(1) Celui-ci fut le seigneur de Saint-François-du-Lac.

naissance n'a pas été retrouvé, paraît être né aux Trois-Rivières en 1641. Il se nommait Nicolas.

Leur fille Marguerite, née en 1645, selon les apparences ; Antoine qui a dû naître vers 1647 ; Marie vers 1649 ; Jean-Baptiste vers 1650, ne sont pas non plus inscrits au registre des baptêmes, soit aux Trois-Rivières, soit à Québec. (1)

Jeanne, la fille aînée, se maria, à Québec, le 9 juillet 1652, avec Pierre Boucher, qui demeurait alors aux Trois-Rivières. Le 21 septembre suivant, on lit au registre de cette dernière place que François Crevier (il avait douze ans et quatre mois) fils de la Meslée, est parrain d'un petit sauvage. Ce même François fut tué par les Iroquois dans la commune des Trois-Rivières, le 28 mai 1653.

Le *Journal des Jésuites* constate, à la date du mois d'août 1653 que le sieur de La Meslée venait alors d'être nommé syndic des habitants de la côte ou seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, près de Québec. S'il demeurait dans cet endroit depuis quelques années, comme on peut raisonnablement le supposer du fait de son élection au poste de syndic et de l'absence de son nom aux Trois-Rivières, il ne tarda point à retourner dans cette dernière localité puisque, le 22 janvier 1655, Christophe Crevier dit La Meslée y figure comme parrain de Marie Lucas ; le 3 février suivant, même lieu, il est parrain d'un sauvage ; le 3 mars, sa femme y est inscrite à titre de marraine de Pierre Lafond (2) neveu de M. Pierre Boucher. Le 9 mars de cette année, Christophe Crevier concède des Pères Jésuites, de concert avec Jacques Bertaud, Jacques Brisset, (3) Jean Pacault, (4) Pierre Dandonneau (5) et Michel Lemay (6), tous habitants des Trois-Rivières, la plus grande île située dans l'embouchure du Saint-Maurice et qui a emprunté de Crevier le nom de Saint-Christophe qu'elle porte encore aujourd'hui. Crevier racheta bientôt les parts des autres concessionnaires et se trouva en possession de tout ce domaine.

Au mois de juin 1655 le premier registre connu des audiences de la justice des Trois-Rivières s'ouvre par l'affaire Crevier–Laframboise : Jeanne Enard, femme de Christophe Crevier, sieur de la Meslée, demanderesse, comparaît contre Marie Sédillot, épouse de Bertrand Fafard dit Laframboise, et exige que cette dernière lui paye la moitié d'un

---

(1) Sur les seuls registres des Trois-Rivières, j'ai noté plus de cent cinquante omissions semblables.

(2) Pierre Lafond dit Laforce est l'ancêtre maternel de sir Hector Langevin.

(3) Père du co-seigneur de l'île Dupas.

(4) Famille de marchands, qui a fourni, dans notre siècle, des avocats et des hommes politiques.

(5) Père du co-seigneur de l'île Dupas et beau-père de La Vérendrye.

(6) Ancêtre du poète L. P. Lemay.

veau qu'elle allègue avoir gardé et nourri pendant quelques semaines, sur la prière de madame Laframboise, propriétaire de l'animal. Jugement : sera livré, à la mort du dit veau, la proportion de viande qui forme la moitié de l'amélioration qu'il a subie étant sous les soins de madame Crevier. M. Pierre Boucher, gendre de Crevier, était le juge de ce premier procès tenu aux Trois-Rivières. Notons, à cause de la coïncidence, que le dernier procès jugé aux Trois-Rivières sous le régime français, le fut par un Laframboise, descendant direct de Marie Sédillot sus-nommée, et dans lequel procès intervenait un de mes ancêtres. Avec ces bagatelles, on fait de l'histoire.

Le 16 janvier 1656, Christophe Crevier est présent, aux Trois-Rivières, au mariage de Jean-François Desmarest dit Lamothe, (1) habitant du Cap de la Madeleine. Le 10 juillet, même lieu, sa fille Marguerite est marraine de Pierre Pellerin dit Saint-Amand ; le 11 janvier 1657, même lieu, Marguerite est marraine de Marguerite Dandonneau ; (2) le 19 avril, même lieu, Marie, fille de Christophe Crevier est marraine d'un sauvage. Depuis cette époque la famille figure, de mois en mois, au registre des Trois-Rivières.

Le Père Ragueneau, jésuite, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, maria, le 14 mai 1657, " Jacques Fournyer, fils de Michel Fournyer et de Michelle Croier, de Paris, avec Marguerite Crevier, fille de Christophe Crevier et de Jeanne Enart, de la paroisse des Trois-Rivières, " en présence de Jean Godefroy de Lintot et de Quentin Moral de Saint-Quentin. Marguerite n'avait guère plus de treize ans, si toutefois elle atteignait cet âge.

Christophe Crevier est cité au *Journal des Jésuites*, le 3 novembre de cette même année, comme ayant conduit des prisonniers iroquois des Trois-Rivières à Québec. C'était à la suite d'une série de combats livrés autour des Trois-Rivières et dans lesquels douze Iroquois avaient été capturés.

M. l'abbé Ferland, ayant vu la note du *Journal des Jésuites* (août 1653) a écrit, en parlant de Christophe Crevier : " Il s'établit d'abord près de Québec et alla ensuite demeurer près des Trois-Rivières. " Il faut dire : " Il s'établit d'abord aux Trois-Rivières (1639) alla ensuite demeurer près de Québec, puis retourna aux Trois-Rivières (1654). "

Les renseignements que j'ai exposés ci-dessus ne laissent aucun doute à cet égard.

J'ai pour principe de me défier des historiens. Voici pourquoi :

---

(1) Ancêtre de M. Gustave Lamothe, collaborateur de la *Revue Canadienne*.

(2) Celle-ci épousa Jacques Brisset, sieur de Courchêne, co-seigneur de l'île Dupas.

D'abord ils n'ont pas vu les choses qu'ils racontent ; ils les ont étudiées comme vous pouvez le faire, en consultant les livres et les manuscrits d'autrefois ; de plus ils se plaisent à répéter, sans les contrôler, les récits des autres historiens. Une erreur qui commence avec Charlevoix, se perpétue dans Faillon, Ferland, ou Garneau, mais elle a beau vieillir, c'est toujours une erreur. Ainsi la note de M. Ferland au sujet de Christophe Crevier a été reproduite au moins dix fois depuis vingt ans—elle est en voie de devenir irréfutable, selon le sens que les lecteurs attachent à ce mot, car nous entendons souvent dire : " Tous les écrivains affirment ceci ou cela, donc c'est vrai. " Ne nous humilions pas jusqu'au point de raisonner de la sorte.

Au cours des articles publiés dans la *Revue Canadienne*, j'ai constamment négligé de dire que je corrige en bien des endroits ceux qui ont écrit avant moi. Cette délicatesse de procédé ne m'a pas porté bonheur. On a cru que, du moment où je ne me trouvais pas d'accord avec tel ou tel historien, je devais m'être trompé. A l'avenir je changerai de système, et l'on verra quel fouillis de faux renseignements renferment la plupart des ouvrages que l'on accepte partout comme infaillibles—j'allais dire les yeux fermés, puisque dans notre pays peu de gens étudient l'histoire.

Reprenons le fil de mes notes sur la famille qui nous occupe.

Le 14 février 1661, aux Trois-Rivières, Christophe Crevier assiste au mariage de Jacques Vaudry.

François Hertel, enlevé des Trois-Rivières et captif au pays des Iroquois en 1661, écrivait le récit des souffrances endurées par ses compagnons d'infortune. Il dit : " Pour le petit Antoine de la Meslée, ce pauvre enfant m'a fait compassion, car il était devenu le valet de ces barbares, et puis ils l'ont tué à la chasse à coups de couteau (1). " Ce petit Antoine devait être l'enfant que j'indique plus haut comme étant né vers 1647.

Marguerite Crevier, mariée, en 1657, avec Jacques Fournier, sieur de la Ville, a eu une carrière assez accidentée et dont les débuts méritent d'être étudiés par les membres de la profession légale. Voici mes renseignements :

Le 14 mars 1658, aux Trois-Rivières, " Monsieur Fournier " est parrain de François Lucas. Le 11 novembre, même année, au Cap de la Madeleine, " Marguerite Crevier " est marraine d'Antoine Baillargeon. Le 24 décembre, même année, aux Trois-Rivières, " Marguerite Crevier, femme du sieur Fournier ", est marraine de Noël LeMaître dit le Picard. Le 18 janvier 1659, aux Trois-Rivières, " Marguerite Crevier " est marraine d'Ignace Boucher de Grosbois. Le 11 avril,

(1) *Relation* des Jésuites, 1661, p. 35.

même année, même lieu, "Marguerite Crevier" est marraine de Jeanne Pineau. Le 28 août 1660, au registre des audiences de la Justice des Trois-Rivières, on voit que Jacques Fournier demande et obtient que sa femme lui soit rendue par les parents de celle-ci, savoir : Christophe Crevier sieur de la Meslée et Jeanne Enard.

D'après ce que nous verrons plus loin, la jeune femme, qui pouvait être âgée de seize ans à cette date, retourna avec son mari durant trois mois. L'épreuve n'ayant pas réussi, ils se séparèrent de nouveau.

Le 10 octobre 1661, un contrat du notaire Sévérin Ameau, des Trois-Rivières, marie Michel Gamelin dit Lafontaine, maître chirurgien, avec "Marguerite, veuve de Jacques Fournier, fille de Christophe Crevier et de Jeanne Enard". Il n'y a pas d'acte concernant ce mariage au registre de l'église, mais ceci n'a aucune importance.

Je constate que Marguerite Crevier eut des enfants de Gamelin; qu'elle en eut de son troisième mari, François Renou dit Lachapelle ; qu'elle en eut aussi de son quatrième, Pierre Groston dit Saint-Onge.

Jacques Fournier n'était pas mort cependant. Le 10 octobre 1663, devant le Conseil Souverain (1) de Québec, il fut appelé par Charles Aubert de la Chesnaye, marchand, et condamné à payer la somme de cinquante-huit livres tournois. Le 24 du même mois, devant le curé de Québec, eut lieu le mariage de "Jacques Fournier, fils de Michel Fournier et de Michelle Croyer, de Saint-Germain d'Auxerre, avec Hélène Du Figuier, fille de Bernard Du Figuier et de Suzanne Le Sillier de Saint-Barthélemi de Paris". Cinq enfants naquirent de ce mariage, le dernier en 1673, d'après M. l'abbé Tanguay. Le 3 novembre 1663, Jacques Fournier attaque, devant le Conseil Souverain, la "veuve de Christophe Crevier, pour lui faire acquitter la dette de cinquante-huit livres contractée envers Charles Aubert de la Chesnaye, pour marchandises que elle et sa fille auraient achetées sous son nom (Fournier) "dans le temps que la dite fille fut remise avec lui (Fournier) pour trois mois afin de voir si la consommation de leur mariage s'en suivrait". Madame Crevier produisit une quittance générale de Fournier "en conséquence d'une transaction passée entre eux", et les plaideurs furent renvoyés dos à dos. Le 6 mai 1675, Jacques Fournier, sieur de la Ville, comparut par sa femme (dont le nom n'est pas donné) devant le Conseil Souverain, au sujet d'une terre qu'il occupait dans les environs de Québec (voir *Edits* et *Ordonnances* II. 62.)

Les hommes de lois ne seront pas indifférents à la curieuse situation de Marguerite Crevier et de son ex-époux se mariant chacun de son côté. Au point de vue légal et religieux tout se passa dans l'ordre, si je

---

(1) Les *Jugements* du Conseil Souverain sont en cours de publication ; deux volumes ont paru.

juge bien le cas. C'est la seule circonstance de ce genre que j'aie rencontrée dans nos archives.

L'automne de 1661, Pierre Boucher, qui venait de recevoir des lettres de noblesse, partit pour la France avec le dessein de créer un mouvement de colonisation au profit du Canada. Il revit M. Jean de Lauson, l'ancien gouverneur-général, lequel, en sa qualité de tuteur des enfants de son défunt fils, Jean de Lauson, lui accorda (20 avril 1662) une " terre d'une lieue de front au fleuve Saint-Laurent, sur autant de profondeur, avec un quart de lieue dans le fleuve ". Il s'agit d'une portion de la Citière, mais l'endroit n'est pas indiqué. Des documents (1) de 1672 à 1678 font connaître que ce fief est celui de Saint-François-des-Prés, autrement dit Saint-François-du-Lac. Boucher n'occupa jamais cette terre ; il la passa à son beau-frère Jean Crevier, et non pas son neveu comme plusieurs l'ont dit.

Le 20 novembre 1663, au contrat de mariage de son fils Jean, Christophe Crevier est mentionné comme défunt ; (2) il est dit que, de son vivant, il demeurait aux Trois-Rivières et que sa veuve habite le Cap de la Madeleine. (Greffe d'Ameau). Dans cet acte, Jean est appelé sieur de Bellerive ; il épouse Marguerite Hertel, seconde fille de sa marraine madame Jacques Hertel. La cérémonie religieuse eut lieu à l'église le 26 novembre et fut célébrée par le Père Lemercier. Etaient témoins : Michel Leneuf du Hérisson, Jean Godefroy de Lintot, Sévérin Ameau. C'est, je crois, la première union contractée entre un garçon et une fille nés tous deux aux Trois-Rivières. Jean fut le seigneur de Saint-François-du-Lac. Ce ménage résida d'abord snr la côte de Champlain.

La même année 1663 se marièrent Nicolas Crevier, avec Louise Le Loutre ; et Marie Crevier avec Nicolas Gatineau. (3) Les actes constatant ces deux mariages n'ont pas été retrouvés.

Il ne restait plus avec la veuve de Christophe Crevier que Jean-Baptiste, le plus jeune de ses enfants.

Afin de rendre mes explications plus lucides, je continue de placer les faits par ordre de date, sans trop m'inquiéter si les transitions ainsi produites ont ou n'ont pas de cachet littéraire.

Le roi de France abolit la compagnie des Cent-Associés en 1664, reprit en main l'administration de toute la colonie, et fit rentrer dans le domaine public les terres concédées et non encore habitées.

La Citière eut dû cntrer alors dans les propriétés de la couronne, car l'immense majorité de ces terres n'avait pas reçu de colons.

---

(1) *Titres seigneuriaux*, p. 81 ; *Edits et Ordonnances*, III. 270.

(2) Le jugement du Conseil Souverain du 3 novembre 1663 qualifie sa femme de veuve.

(3) Il a donné son nom à la rivière Gatineau.

M. Pierre Boucher, qui venait de publier son *Histoire Naturelle de la Nouvelle-France* et d'être nommé gouverneur des Trois-Rivières pour la seconde fois, conserva le titre de Saint-François-des-Près, sans y établir d'habitants. Je pense qu'il se promettait de ne point tarder à exécuter les projets de colonisation qu'il avait conçus ; on le verra bientôt à l'œuvre mais dans une autre localité.

Au recensement de 1665, titre Trois-Rivières, (il faut lire " au Cap de la Madeleine ") je vois : " Jeanne Enard, veuve de Christophe Crevier, âgée de 50 ans, Jean-Baptiste Crevier, son fils, 18 ans. "

La même pièce donne un autre ménage : " Nicolas Crevier, 25 ans, habitant ; Louise Le Loutre, 18 ans, sa femme : Marie-Barbe, leur fille, 3 mois. Domestique : Jacques Julien 23 ans ". Marie-Barbe n'est pas inscrite au registre de l'église.

Jean Crevier est oublié dans ce recensement.

L'année suivante, un autre relevé de la population fut fait. On y lit, au Cap, " Jeanne Enard, 45 ans ; 9 bêtes-à-cornes, 50 arpents de terre en valeur ; Jean-Baptiste, son fils, 16 ans. Domestique : Jean-François.... 22 ans. " Et plus loin : " Jean Crevier, 25 ans ; 6 bêtes-à-cornes, 13 arpents en valeur. Marguerite Hertel, sa femme, 18 ans. "—" Michel (1) Crevier, 22 ans ; Louise Le Loutre, sa femme, 19 ans, 5 arpents de terre en valeur. "

Les contradictions entre les âges cités dans ces deux relevés ne doivent surprendre personne. Tous les recensements sont sujets à de telles inexactitudes.

Dès l'arrivée du régiment de Carignan (1665) le capitaine Pierre de Saurel fut chargé d'ériger un poste militaire à la place où avait été le fort Richelieu, brûlé l'automne de 1646 par les Iroquois après le départ de sa petite garnison. Sur une carte sans date mais qui doit être de 1666, et marquée " Plan du fort de Richelieu ", la contrée environnante montre la " rivière Ouabmasca ", la " rivière St-François " avec une grande île en face, et plus loin la " rivière Tardif ". L'ancienne appellation de Richelieu était encore adoptée pour désigner le nouveau fort, qui prit par la suite le nom de Sorel. (2)

La " rivière Tardif " est le principal chenal (celui de droite) du delta de la rivière Saint-François ; elle porte de nos jours le nom de chenal Tardif. On l'appelle aussi Troisième rivière et Chenal en Avant. Il est situé à cinq lieues de Sorel. Son nom doit avoir été emprunté à Olivier Le Tardif, interprète, traiteur, commis-général des

(1) C'est Nicolas. Au baptême de Joseph Aubuchon, Trois-Rivières, 13 février 1659, " Jérôme " Crevier est parrain. Je pense qu'il faut lire " Nicolas " encore cette fois.

(2) C'est entre 1675 et 1679 que le nom de M. de Saurel remplaça celui de Richelieu.

Cent-Associés qui, de 1640 à 1665, figurait dans le commerce de pelleterie sur le Saint-Laurent. Jean Nicolet, beau-frère de Le Tardif, a laissé son nom à la rivière Nicolet.

Au lieu d'entreprendre le défrichement de Saint-François-des-Prés, M. Pierre Boucher céda cette seigneurie à Jean Crevier et, en 1668, il alla se fixer au lieu qui prit le nom de Boucherville, réservant aussi un fief tout à côté du sien, qu'il destina à son gendre M. de Varennes. Je remarque que ces deux terres formaient partie de la Citière, mais que le titre en fut accordé à Boucher et de Varennes au nom du roi. M. de Lauson, père, était alors décédé. Il fallut attendre encore près de dix ans pour qu'une dernière ordonnance abolit tout à fait les droits des Lauson sur la Citière.

D'après une sentence du Conseil Souverain de Québec, du 18 juillet 1667, Jean Crevier aurait servi d'interprète à Gilbert Martin, sieur de Rochepau, qui traitait avec les Sauvages dans le district de Montréal. Ceci me porte à croire que Crevier avait des intérêts quelque part entre les Trois-Rivières et Montréal, probablement vers le lac Saint-Pierre—à Saint-François peut-être.

Ses frères, Nicolas et Jean-Baptiste, traitaient de l'eau-de-vie aux Sauvages qui fréquentaient le Cap de la Madeleine, à la même date. (1)

Au registre des Audiences des Trois-Rivières en 1667, "Nicolas Crevier sieur de Bellerive, habitant du Cap de la Madeleine," est cité comme traiteur en pelleteries. Les Crevier-Bellerive sont ses descendants.

Jean-Baptiste, son plus jeune frère, a formé la branche des Crevier-Duvernay ; il est l'ancêtre de Ludger Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste.

Jean est l'auteur des Crevier-Saint-François, bien que son acte de mariage le nomme Bellerive et que M. l'abbé Tanguay l'appelle Duvernay. Jean reçut, en 1664, une part des propriétés de feu Jacques Hertel, père de sa femme, aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine ; c'est ainsi que nous le voyons avec François Hertel et Louis Pinard, ses beaux-frères, seigneur du fief de l'Arbre-à-la-Croix, dans le Cap de la Madeleine.

Jeanne Enart, veuve de Christophe Crevier, avait placé de l'argent dans la traite de pelleterie des Outaouais vers 1670 et 1672 ; c'est la dernière trace de cette femme que j'aie pu découvrir. En 1673, un procès (2) qui eut lieu entre Pierre Boucher de Grosbois et "Jean Crevier sieur de Saint-François", parle de la succession de Christophe Crevier en termes qui font supposer le décès de Jeanne Enart.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

(1) Voir *Jugements et Délibérations* du Conseil Souverain, I, 408, 423.

(2) *Jugements* du Conseil Souverain, I, 783, 789.

ANTOINE GERIN-LAJOIE ET JEAN RIVARD (1)

Au fond d'un val, sous les ombrages,
Un voyageur s'en va marchant ;
Une voix perce les feuillages,
C'est un air du pays, un doux et triste chant.
BENJAMIN SULTE.

Le touriste qui fuit la cité, à la belle saison, pour respirer la brise fortifiante des montagnes, ou contempler de près, les délicieuses coquetteries, les fresques verdoyantes, dont la nature se plaît à enjoliver les riants villages, aux blanches maisonnettes, qui se mirent dans le bleu St. Laurent, n'a pas été sans entendre, le soir sur le fleuve, le jour sous l'ombrage, une complainte bien connue, souvent répétée, mais qu'on entend toujours avec la plus vive émotion.

Mélancolique et touchante, cette naïve ballade qui mêle sans cesse ses notes émouvantes aux murmures des flots et aux frizelis des feuillages, ne se distingue ni par ses mots à effet, ni par ses quatrains ronflants et sonores, ni par son respect pour l'alternation des rimes masculines et féminines. Elle jouit pourtant d'une vogue incontestable, d'une popularité toujours croissante, entièrement due à son admirable simplicité, à son patriotisme entraînant, à son origine essentiellement canadienne et surtout à la fidélité avec laquelle elle répond à nos plus nobles aspirations : en nous unissant par la pensée, à ceux de nos compatriotes, que la fatalité éloigne du pays et en ravivant chez ces derniers l'amour, le souvenir d'une patrie, qu'ils ne peuvent jamais se résigner à oublier. En un mot, cette ballade a su remuer les cœurs et, c'est là, la meilleure explication de son immense succès.

Mais quel est ce chant que les échos redisent à l'unisson, sur le sol canadien comme sur le sol étranger ; quel est celui qui le premier, a fait rendre à sa lyre ces frémissements suaves et tristes, ces doux accords qui résonnent partout : au Canada comme en Europe, dans les sombres défilés des Montagnes Rocheuses comme sous les verts palmiers qui couronnent les rives du Nil ?

Cette complainte que vous devinez depuis longtemps ; ce chant

---

(1) Conférence donnée à l'*Union Catholique* de Montréal, le 1er novembre 1885.

favori des canotiers du grand fleuve ; cet hymne patriotique que l'on fredonne sans cesse en guidant son esquif loin du rivage, c'est : le *Canadien errant*, entonné pour la première fois, par Antoine Gérin-Lajoie, sous le bocage avoisinant le Séminaire de Nicolet :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

O jour si pleins d'appas,
Vous êtes disparus . . . . .
Et mon pays, hélas !
Je ne le verrai plus,

Non, mais en expirant
O mon cher Canada !
Mon regard languissant
Vers toi se portera

Ainsi chantait à 14 ans, celui dont nous allons, au moyen de quelques notes biographiques, résumer succinctement la carrière, osant en même temps soumettre, à une analyse bien imparfaite, les pages mémorables dont il a enrichi notre littérature en écrivant *Jean Rivard* : œuvre patriotique qui vivra, tant qu'il y aura place pour la colonisation au Canada et qui, même à cette époque, restera encore pour prodiguer à la postérité, les conseils les plus sages et les plus pratiques en fait d'économie.

I.

Antoine Gérin-Lajoie naquit à Ste-Anne d'Yamachiche, le 4 août 1824. La période de l'enfance terminée, il entra au Séminaire de Nicolet, où il se fit bientôt remarquer par sa modestie, par sa réserve et surtout par ses talents littéraires qui lui valurent d'éclatants succès.

Il avait à peine entonné le chant du *Canadien errant*, qu'il s'élançait sans avoir l'air de s'en douter, dans l'arène épique, à la recherche des lauriers de la tragédie, tout comme dans les temps antiques, Jason s'embarquait sur l'*Argo*, pour couquérir la Toison d'or, et, chose rare dans les annales de nos institutions canadiennes, n'étant encore que rhétoricien, il composa un drame : *le jeune Latour*, qui eût les honneurs de la représentation, sur la scène même du Séminaire de Nicolet et fut vivement applaudi.

M. J. G. Barthe qui assistait à cette représentation, n'a pas voulu laisser passer ce triomphe de collégien inaperçu, mais l'a pieusement

consigné dans son dernier ouvrage : *Les Souvenirs d'un demi-siècle*, en y rappelant ses impressions d'autrefois sur celui qui avait prouvé alors à ses aînés, ces vers du poète :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

" Deux feux sacrés, dit l'auteur du *Canada reconquis*, couvaient dans cette âme voilée aux yeux des profanes, celui du patriotisme et de la poésie, à l'âge ou d'ordinaire, on ne connait que celui de l'effervescence de la jeunesse. Aussi, ce coup d'essai avait-il eu un succès fou, dans l'immense assistance, et, comme on dit au théâtre, avait été à l'emporte-pièce ; car on se demandait comment à cet âge, ce collégien encore imberbe avait bien pu deviner les plus secrets ressorts du cœur humain, au point de les mettre ainsi en action et avec un si grand succès d'exécution et de mise en scène, et sur un théâtre si peu fait, ce semble, pour qu'il osât l'y risquer tout d'une pièce... J'avais fait partie de l'assistance, j'en étais sorti ravi d'admiration pour le jeune auteur et je ne soupirais plus qu'après le moment de me voir au Cap Sable, où s'était déroulé cet événement tragique à l'extrême, qui allait jeter aux quatre vents du ciel, les restes de la puissance française, dans cette partie de l'Amérique."

M. J. G. Barthe, n'était pas seul à encourager le jeune aiglon, dans son premier essor vers les hauteurs de la tragédie ; il y avait en outre une assistance nombreuse, présidée par un archevêque et, quand le jeune Latour, le héros principal du drame, parut sur la scène et chanta :

Qu'un autre chante sa folie
Et les attraits de son Iris,
Moi, je chanterai ma patrie,
Elle seule aura mes souris ;

Pour elle, autrefois dans les plaines
Nos aïeux ont versé leur sang !
Ils ont su repousser les chaînes
Moi, je veux soutenir mon rang ;

Et si mon pays me réclame
Je saurai périr à mon tour,
Car j'aime, tu le sais, mon âme
Le sol, où j'ai reçu le jour !

Il y eût des cris admiratifs, des applaudissements

.....que l'écho
Répéta mille fois, dans un long trémolo

Sans doute, le drame de Gérin-Lajoie n'était pas parfait, mais il y avait du talent, de l'enthousiasme, de la passion même et, en songeant aux dix-huit ans de l'auteur on oubliait bien vite les défectuosités de son œuvre pour n'en admirer que les beautés.

Enfin l'heure de la liberté sonne pour le jeune tragique. Désormais, il pourra rimer à son aise et cueillir sur une scène plus vaste, de nouvelles couronnes ; il dit donc adieu à son *Alma Mater*, aux vieux pins dont il avait si souvent admiré les touffes de vertes aiguilles, au bocage où vont encore s'inspirer les jeunes académiciens, membre de la société littéraire dont Gérin-Lajoie dota son collège en 1842. Plus de murs sombres, plus de cloche matinale, plus de ceinture verte, plus de redingote aux blanches nervures, mais comme dit le poète :

Un gai soleil et des oiseaux !

Confiant en son étoile littéraire, le gousset peu garni.—Lamartine n'était guère plus riche, à vingt ans.—Gérin-Lajoie arrive à Montréal, rêvant comme beaucoup d'autres, à consacrer son talent, sa parole et ses connaissances : à la défense de la veuve et de l'orphelin. Le journalisme l'attirant aussi, il s'adresse d'abord à J. G. Barthe, qui venait de succéder à Boucher Belleville, comme rédacteur de l'*Aurore des Canadas*.

L'auteur des *Souvenirs*, crut à une entente avec celui qu'il avait si vivement applaudi jadis, néanmoins, Gérin-Lajoie ne vint pas au bureau de rédaction le lendemain ; en quête d'une position sociale quelconque, il était parti pour New-York. Arrivé dans la grande cité américaine, ses belles espérances s'évanouirent bientôt, car "chaque fois " qu'en allant de par la ville, dit J. G. Barthe, au milieu de cette foule " affairée, emportée comme un torrent, et qu'il avait le malheur d'ouvrir " la bouche pour débiter son anglais de collège, ses interlocuteurs, " après l'avoir toisé des pieds à la tête (et il n'y en avait pas bien long, " car, à peine le nouveau Jérôme Paturot avait-il cinq pieds de hau- " teur) qu'ils l'écartaient comme un Ostrogoth." Bref il ne trouva rien et, malade, découragé, sans ressources, il revint au pays, grâce à la générosité d'un compatriote, pour devenir d'abord correcteur d'épreuves au bureau de *La Minerve*, puis montant en grade, essayer successivement les faits divers et le premier article. Ces diverses fonctions étaient loin de conduire notre homme à la découverte des trésors de Crésus, car, les propriétaires du journal faisaient souvent la sourde oreille et oubliaient de donner à Gérin-Lajoie, le maigre salaire qui lui était si justement dû. Il observait alors un véritable régime de carême, jeûnant souvent et ne regagnant les bureaux de rédaction que par des rues détournées, croyant que tout le monde lisait sur sa figure : les an-

goisses de son estomac ou la vetusté de ses habits. Les lettres de Gustave Charmenil à Jean Rivard, défricheur, sont une reproduction exacte, une peinture frappante de ce que l'auteur du *jeune Latour* eût à essuyer, en fait d'épreuves et de déboires. On dirait que Gérin-Lajoie s'est peint lui-même dans ces lettres qui sont encore de la plus haute actualité.

Il devient enfin premier rédacteur de *La Minerve.* Cette position n'était pas une mine mais c'était un premier pas dans le sentier de la prospérité. Son talent de polémiste le plaça bientôt au premier rang, parmi les journalistes de l'époque et sa plume vigoureuse défendit longtemps M. Lafontaine, dont il était l'un des plus zélés admirateurs.

Gérin-Lajoie, contribua beaucoup dans l'intervalle, à la prospérité de l'*Institut Canadien*, dont il avait été l'un des fondateurs, par la lecture de ses essais aux séances du jeudi et par la part active qu'il prit aux discussions et aux délibérations de cette société. Il eût même l'honneur de la présider, dans un temps ou elle n'avait pas encore abandonné le droit sentier que lui avait tracé ses fondateurs.

Dégouté du journalisme militant et rêvant plus que jamais à l'étude, sa passion favorite, Gérin-Lajoie quitta en 1852 son poste de premier rédacteur à *La Minerve* pour se livrer à la pratique de sa profession.

Plus tard, il accepta la position de secrétaire des arbitres provinciaux, puis celle de traducteur à la Chambre d'assemblée et enfin celle d'assistant bibliothécaire à la Chambre des Communes, position qu'il garda jusqu'en 1880.

" Il y a deux parts dans la vie de Gérin-Lajoie, dit un biographe. L'homme d'hier n'était pas l'homme d'autrefois.

" Autrefois c'était le poète, avec ses rêveries, avec ses chansons, avec ses enthousiasmes ; c'était le journaliste, le polémiste qui écrivait l'article militant, chargé à mitraille, qui haranguait les électeurs sur la place publique.

" Hier, c'était l'homme de cabinet, calme, silencieux, méditatif, un livre de philosophie ou d'économie politique à la main, cherchant quelque nouveau moyen d'amener le progrès et le bonheur parmi les hommes ; ou mieux encore, c'était le père de famille, heureux au foyer domestique, entouré de sa femme et de ses enfants, ayant toujours sur les lèvres une bonne et utile leçon, un conseil sage, un service à proposer pour faire plaisir à un ami."

Gérin-Lajoie est peu connu comme bibliothécaire. Il mériterait pourtant de l'être à plus d'un titre. Bien peu peuvent se flatter de s'être acquitté mieux que lui des devoirs d'une charge qui demande autant de tact que de connaissances. L'un de ses successeurs à ce poste, M. A. D. Decelles apprécie son habileté comme tel, dans ces termes élogieux :

" Il comprit bien vite qu'un bibliothécaire n'est pas, comme certaines gens ont encore ici la naïveté de le croire, une espèce d'automate qui connait la place des livres sur les rayons, ni non plus un homme qui concentre son attention sur une des parties de la science à l'exclusion des autres. Non, M. Lajoie vit clair du premier coup d'œil qu'il jeta autour de lui. Il vit l'immensité des connaissances qu'il fallait acquérir pour devenir un bibliothécaire et il eût la noble ambition de prétendre à l'universalité de la science, dans la mesure de ce que peut embrasser l'esprit humain. En quelques années, il put mettre au service du parlement, au service des centaines de personnes qui de tous les points du pays, le consultaient, une science qui n'était jamais en défaut et une complaisance que rien ne rebutait. Il était savant et bon comme un bénédictin."

Un autre se serait contenté de ces vastes connaissances qu'un grand nombre de bibliothécaires ne soupçonnent même pas, mais, Gérin Lajoie, n'était point satisfait. Son désir irrésistible de faire profiter ses semblables de la science qu'il avait puisée dans les livres, par l'étude et par la réflexion, lui fit entreprendre une œuvre colossale. Il parcourut page par page, volume par volume, rayon par rayon l'immense bibliothèque du Parlement et réussit à faire paraître en 1857 un volume de 1700 pages, le grand catalogue raisonné de la Bibliothèque fédérale.

D'une humilité proverbiale, Gérin-Lajoie ne pouvait souffrir la vue d'un de ses ouvrages dans une main amie, ni entendre la moindre citation de ses œuvres sans s'esquiver. Il ne s'oublia qu'une fois dans une rue peu bruyante des Trois-Rivières. Il avait cru entendre dans les airs un refrain familier. C'était une fraîche voix de jeune fille qui redisait dans une mansarde la complainte du " *Canadien errant.*" Il s'arrêta à l'angle de la rue et se permit d'écouter les trilles harmonieux de a fauvette de la mansarde. N'était-ce pas là une jouissance bien digne d'envie et le plus humble des bardes n'en eût-il pas fait autant?

L'auteur de *Jean Rivard* eût un jour une idée d'artiste. Infatigable dans la recherche des vieilles légendes canadiennes et des intérieurs champêtres, il songea à adopter un procédé bien connu des acteurs, des peintres et des romanciers de la grande cité parisienne.

Pour mieux personnifier le rôle qu'ils rempliront sur la scène ; pour mieux reproduire sur la toile, les couleurs locales d'un tableau de mœurs contemporaines ; pour mieux décrire dans une page de roman à sensation, le dernier souffle d'un malheureux duelliste à l'agonie ; ces célébrités du théâtre, de la peinture et de la fiction ne se gêneront nullement de revêtir le premier affublement venu, la blouse de l'ouvrier comme l'accoutrement antique du gentilhomme ruiné ; de se perdre dans de sombres carrefours et de parcourir les vastes salles des hôpi-

taux, afin d'assurer à leur personne, à leur pinceau et à leur plume : la pose, la touche et l'expression du réalisme le plus pur.

Gérin-Lajoie songea a un travestissement presqu'identique mais, avec de plus nobles intentions, hâtons-nous de le dire.

On rencontre souvent dans nos campagnes un petit homme, portant lunettes, fier de son habit râpé et de sa besace légendaire de moules et de lingots de plomb ou d'étain. C'est le fondeur de cuillères. Il est admis partout, et partout on lui permet de contempler au travers du verre de son binocle, l'étain grisâtre qui se fond sur la flamme en un liquide d'argent puis s'écoule en filets brillants dans les moules préparés et se transforme en un ustensile bombé et reluisant. C'est l'industrie à laquelle Gérin-Lajoie, rêva durant quelques jours, mais. pour l'écrivain, les minuties du métier n'auraient été que secondaires ; l'intérêt principal se serait concentré sur l'entourage : un intérieur franchement canadien. Quelles belles scènes, un observateur comme Gérin Lajoie nous aurait fait admirer, quelles naïves légendes son talent de conteur nous aurait transmises de la bouche même de l'aïeul, racontant à la veillée : ses impressions de jeunesse, ses souvenirs d'autrefois ! La vie paisible de la campagne n'aurait pas eu de secrets pour l'auteur de *Jean Rivard*, mais ce projet comme beaucoup d'autres :

> ....du monde où les plus belle choses
> Ont le pire destin,

ne fut pas exécuté. On y a peut-être perdu beaucoup mais, consolons-nous en songeant que les peintures trop exactes, trop réalistes, ravissent souvent au paysage l'auréole qui illumine sa beauté, en lui enlevant son charme principal : le prisme poétique.

Gérin-Lajoie fut aussi l'un des fondateurs et des directeurs des *Soirées Canadiennes* et du *Foyer Canadien :* revues qui se partagèrent la publication de son œuvre principale : *Jean Rivard*, que *Le Monde*, de Paris, ne tarda pas à reproduire.

C'est le 4 août 1882, jour anniversaire de sa naissance, que mourut à Ottawa, cet écrivain que tous regrettent, ce patriote dont le nom passera à la posterité avec une réputation intacte, car, si quelqu'un a souillé sa plume, ce n'est pas lui ; chrétien fervent, il n'a jamais eu honte de proclamer hautement ses croyances religieuses.

Quand les principaux personnages d'une œuvre d'imagination proclament la sublimité de la loi divine ; quand un Jean Rivard ne craint point de lire l'*Imitation de Jésus-Christ*, au sein même de la forêt ; quand plus tard au faîte des honneurs, ce héros défricheur ne fait rien en matière religieuse sans consulter préalablement l'autorité ecclésiastique : on peut s'écrier avec raison que l'auteur d'un tel ouvrage est un véritable croyant.

Antoine Gérin-Lajoie a donc consacré toute sa vie au culte de la plus noble de nos devises :

Religion, Famille et Patrie (1)

et l'on peut dire de ses œuvres, qu'elles se résument dans cette strophe bien connue :

Tous les jours, l'Europe se vante,
Des chefs-d'œuvres de ses auteurs
Comme elle, ce pays enfante
Journaux, poètes, orateurs ;
En vain le préjugé nous crie :
Cédez le pas au monde ancien ;
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout, je suis canadien !

CHS. M. DUCHARME.

---

(1) Ceux qui désireraient connaître plus intimement M. A. Gérin-Lajoie, peuvent lire avec fruit, la biographie de ce dernier par M. l'abbé H.R. Casgrain (Œuvres complètes, Tome II, Biographies Canadiennes page 431, ed. 1885). Cette biographie la plus complète jusqu'ici, offre au lecteur l'insigne avantage de pouvoir parcourir une grande partie des *Mémoires* de Gérin-Lajoie. (C. M. D).

(*A continuer*).

LE LABRADOR

PAR M. J. U. GREGORY
Député du Département de la Marine à Québec,

Traduit par M. ALPHONSE GAGNON.

M. Gregory ayant donné cet hiver quelques conférences très goûtées par un public intelligent, nous avons eu la curiosité de lire les récits de voyages, qui ont formé le sujet de ses conférences, et nous les avons en effet trouvés intéressants sous plus d'un rapport.

M. Gregory, qui est à la tête d'un département important à Québec, celui de la Marine et des Pêcheries, a eu occasion par la nature même de sa charge, de voyager, de remarquer et d'étudier une foule de choses se rattachant aux questions de pêche; et sans prétendre aucunement au titre d'écrivain, il possède le don de narrer avec avantage et d'intéresser son auditoire; de plus, il aime le *sport*, et plus d'un malheureux poisson a vu finir ses jours aux appats perfides qu'il leur a tendus, et il faut voir la quantité d'oiseaux de tout plumage, dont se compose son musée, et qui, dans un jour néfaste, ont eu la malencontreuse idée de se laisser voir par l'adroit chasseur.

Nous avons cru faire plaisir aux lecteurs de la *Revue Canadienne*, en traduisant ces récits de voyage, et en leur fournissant l'occasion de les lire, par leur publication dans cette intéressante revue.

Nous commençons aujourd'hui par la traduction de l'écrit suivant, intitulé : " Le Labrador." Plus tard nous offrirons d'autres sujets du même genre, mais différents quand aux lieux et descriptions. Si le texte original perd quelque peu de sa valeur, il ne faudra s'en prendre qu'au traducteur, car il est toujours difficile de rendre d'une manière exacte, dans une langue qui n'est pas la sienne, les pensées d'un auteur et le génie de sa propre langue.

LE LABRADOR

ESQUISSE SUR LES MŒURS ET HABITUDES DES HABITANTS DU LABRADOR.

En juillet 1872, mes de devoirs officiels m'obligèrent à visiter la côte du Labrador, en bas de la Pointe des Monts.

Le steamer *Druid*, à bord duquel je fis heureusement le voyage, atteignit la rade peu spacieuse, mais coquette, près de l'Ile aux Œufs, où il jeta l'ancre. Des manœuvres, amenés pour cette fin, reparèrent le phare et d'autres dépendances de cette station.

Prévoyant que les travaux à exécuter nous retiendraient à cet endroit deux ou trois jours, j'organisai une partie de pêche ; à environ six milles de là, il y avait une rivière que l'on disait contenir du saumon. Je pris place dans la chaloupe du steamer avec le capitaine et quatre hommes, bien pourvus de lignes, de mouches, de tentes et de provisions pour un campement d'une couple de jours.

Durant le trajet, nous longeâmes le rivage où l'on pouvait apercevoir un grand nombre de veaux marins étendus ça et là, au soleil, sur les rochers découverts, à marée basse. Dès que nous les approchions, ils se hâtaient de quitter leur endroit de repos pour plonger à l'eau, puis revenir à la surface, et nous regarder avec étonnement, s'offrant ainsi parfois comme cible à nos carabines, malheureusement pour nous, ils disparaissaient aussitôt que blessés, de sorte qu'il nous fût impossible d'en capturer un seul. Le lendemain, cependant, un pêcheur de l'endroit en sauva trois qu'il trouva à fleur d'eau, lorsque la marée était au plus bas. A l'entrée de la petite rivière Trinité, nous aperçûmes sur la lisière du bois une cabane de pêcheurs et un arpent environ de terre en culture, promettant une belle récolte de patates : ce qui était considéré comme un grand luxe pour le propriétaire.

En débarquant sur le rivage, vis-à-vis de la cabane, un homme grand et bien fait nous aborda en nous saluant dans la langue de son pays, la France. En réponse à nos questions il nous dit que l'on pourrait pêcher le saumon à 9 milles en amont de la rivière, au pied des rapides qu'il y avait là. Nous prîmes à notre service, en qualité de guide, cet homme qui s'appelait Gitony, et il nous conduisit à l'endroit indiqué que nous atteignîmes après une marche fatiguante à travers un sentier difficile.

Pendant deux heures nous jetâmes en vain le filet, mais pas un seul saumon ne vint mordre à l'appât. Il est vrai que plusieurs belles truites nous dédommagèrent quelque peu, mais de saumon, on n'en vit pas l'ombre, nonobstant tout notre savoir-faire pour l'attirer. Il fut décidé que nous retournerions sur nos pas pour regagner le vapeur, mais au moment où chacun se chargeait de son fardeau et allait s'engager dans le sentier, nous entendîmes un clapotement sur l'eau, et un magnifique saumon de disparaître. Ceci consola un peu notre guide, qui, jusqu'alors avait paru bien mortifié de notre insuccès et de notre apparente incrédulité au sujet de ses affirmations sur l'existence du saumon dans cette rivière ; quoique maintenant cenvaincus du contraire, nous continuâmes cependant notre chemin, et atteignîmes notre chaloupe, harassés de

fatigue, après une marche de 14 milles ; celle-ci, heureusement, avait été mise en un lieu sûr, car un grand vent s'était élevé, et les vagues roulaient sur la plage avec une telle violence qu'il nous fut impossible de la relancer. Nous fûmes contraints d'accepter l'hospitalité de notre guide pour la nuit, et de partager avec lui et sa femme son logis composé d'une seule pièce.

Madame Gitony nous prépara bientôt à même nos provisions, un souper, qui fut pris de grand cœur, puis on alluma la pipe, et chacun commença à raconter ses aventures : histoire de tuer le temps.

Comme notre hôtesse ne prenait pas part à la conversation, je regardai de côté et l'aperçus à travers l'épais nuage de fumée qui remplissait la chambre, assise dans un coin, fumant aussi tranquillement sa pipe. Je la priai de s'approcher, et de me dire comment elle passait son temps sur la côte du Labrador ; je plaçai en même temps près de moi un escabeau à trois pieds, pour qu'elle vint s'y asseoir. Elle acquiesça à ma demande, et après quelques instants de conversation, je remarquai qu'elle était très intelligente, possédant même une bonne éducation pour une personne de sa condition. J'eus la curiosité de la questionner sur sa vie passée, en autant que les circonstances pouvaient le permettre. Elle était d'ailleurs d'une nature très expansive, et me dit que, née à Québec d'une famille respectable et à l'aise, elle avait reçu son éducation dans un couvent avec l'intention d'embrasser la vie monastique. Une maladie qui la rendit incapable de mettre ce projet à exécution, l'obligea, d'après l'avis du médecin, de faire un voyage sur mer, ou à résider dans quelque place d'eau, comme étant le seul remède pouvant la guérir. Son oncle, propriétaire d'une goëlette faisant le cabotage entre le Labrador et Québec, lui fournit l'occasion de faire le voyage désiré. Ils quittèrent Québec tard dans l'été, en destination du détroit de Belle-Isle, et firent naufrage près de la Pointe aux Esquimaux où ils faillirent périr. Elle fut bien traitée cependant par les habitants de l'endroit où elle passa l'hiver, et recouvra complètement la santé. Ce fut là aussi qu'elle fit la connaissance de Gitony, français d'origine et tonnelier de son état, qui était venu de St. Malo, dans l'espérance de faire fortune, en fabriquant des quarts pour les pêcheurs canadiens. Si ses espérances de bien-être furent déçues, il se dédommagea en gagnant le cœur de celle qui avait d'abord voulu se faire religieuse et qui devint son épouse.

C'est alors que commença pour elle une existence qu'elle n'aurait jamais pu imaginer.

Peu de temps après son mariage, Gitony construisit une barque, et fit voile avec sa jeune femme pour l'Ile d'Anticosti, ayant eu soin de se munir de provisions et d'engins de chasse. Une cabane fut élévée dans l'endroit le plus isolé de l'île, et Gitony se fit trappeur, laissant

parfois sa femme au logis pendant des jours et des semaines, avec un gros chien de Terreneuve pour seul compagnon ; son plus proche voisin demeurant à une distance de 20 milles.

Il serait difficile d'imaginer une existence plus solitaire, plus dépourvue de tout agrément, surtout pour une femme dont l'éducation première n'avait pas été de nature à la familiariser aisément avec ce genre de vie.

Munie d'un simple fusil, et d'abondantes munitions, elle devint bientôt une chasseuse émérite. Durant une saison elle tua cinq ours noirs et un grand nombre d'oies et de canards sauvages. Enfin, il n'y avait rien de si touchant que la description qn'elle me fit de sa profonde solitude, des découragements qui s'emparaient d'elle parfois, et des misères qu'elle eût à subir.

Par exemple, un hiver, par un froid des plus rigoureux, étant seule, sa cabane fut détruite par le feu. Elle réussit à sauver son fusil, ses munitions, un peu de farine et quelques hardes, tout le reste devint la proie des flammes. Elle se confectionna un habillement d'homme avec de vieilles voiles de bateau, qu'elle doubla avec ses propres vêtements, et passa ainsi six semaines dans une hutte qu'elle se construisit de troncs d'arbres, coupés aux alentours, ayant eu soin d'en boucher les fentes pour mieux se garantir des intempéries de la saison.

Au retour de son mari, ils se mirent à travailler et érigèrent une nouvelle cabane. L'été suivant, durant une autre absence de son mari, elle aperçut en face de l'île, une goëlette de pêche américaine. Après un va-et-vient de plusieurs heures, la goëlette fit mine de jeter l'ancre et de débarquer une partie de son équipage avec l'intention évidente de visiter la cabane. Craignant pour son honneur et sa sûreté, vu qu'elle était seule, elle saisit une paire de ciseaux, se coupa les cheveux, s'affubla de quelques vieux habits dont son mari se servait pour la pêche, se noircit la figure de façon à lui donner l'apparence d'une barbe naissante, et attendit tranquillement l'arrivée de ses visiteurs. Ceux-ci ne tardèrent pas à paraître, emportant avec eux une cruche de whiskey, des cartes et des provisions. Ne sachant parler l'anglais, elle leur fit comprendre par signes qu'ils étaient les bienvenus, et toute cette après-midi jusqu'au lendemain soir, elle fût obligée de boire, fumer, de jouer aux cartes et de tenir compagnie à ces gens grossiers.

Cependant, elle se tira d'embarras assez bien pour ne pas donner l'éveil au moindre soupçon, et ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, tout en remerciant Dieu de l'avoir délivrée de ces importuns. Elle passa ainsi plusieurs années de sa vie, années telles qu'il est donné à bien peu de femmes d'en connaître de semblables.

Enfin Gitony décida de se transporter sur la Côte Nord où je le rencontrai. Sa femme lui avait souvent demandé de venir demeurer à

Québec, mais cela n'entrait pas dans ses goûts. Une fois elle s'enfuit, tandis qu'il était absent, avec l'intention de lui faire dire aussitôt après son arrivée à Québec, de venir la rejoindre. C'était le seul procédé qu'elle connut pouvant l'induire à abandonner ces plages désertes. Mais lui, arrivant cette fois plus tôt qu'il n'était attendu, suivit sa piste sur le sable du rivage et la rencontra sur le chemin conduisant à une localité, où elle espérait trouver une goëlette qui la ramenerait au milieu de la civilisation qu'elle souhaitait tant de revoir et revint avec elle au logis.

Ma présence parut lui donner un nouveau courage, et je conseillai fortement son mari de monter à Québec où je lui procurerais de l'ouvrage. Il vint l'été suivant, et trouva bientôt de l'emploi comme tonnelier, mais après un séjour de quelques mois en ville, madame Gitony tomba de nouveau malade, et j'appris avec surprise qu'elle était retournée au Labrador.

Un an venait de s'écouler après ces événements, lorsqu'un jour une femme, habillée de deuil se présenta à mon bureau. Je reconnus madame Gitony, mais cette fois, elle était veuve. Elle me dit qu'après leur retour au Labrador, son mari et elle s'étaient avancés jusqu'au sein de la forêt avec des provisions, dans le but de chasser durant l'hiver. Ils avaient avec eux deux chiens et un "commetic" ou traîneau pour transporter leur équipement. Mais à peine avaient-ils atteint leur destination que son mari fut frappé de paralysie et mourut dans ses bras. Peut-on se représenter une position plus horrible? Seule dans la forêt, à cent milles de son habitation, avec le cadavre de son mari. Elle faillit en perdre la raison; mais reprenant tout son courage, elle enveloppa le cadavre, qu'elle ficela, sur un traîneau, et arriva ainsi à travers les bois, après une marche des plus pénibles, à une cabane de pêcheurs où elle enterra son mari; puis, monta à Québec avec l'intention de ne plus jamais retourner au Labrador. Enfin, il n'y a pas bien longtemps j'étais étonné d'apprendre que, quoique maintenant âgée d'au-delà de quarante ans, elle avait épousé un autre pêcheur, et repris sur ces côtes arides, le genre de vie qu'elle redoutait tant autrefois, et qu'aujourd'hui elle préfère évidemment à tout autre.

Il est des personnes qui deviennent tellement éprises de la vie sauvage et libre des bois, que, malgré ses fatigues, ses privations, ses luttes contre la faim, qu'un séjour de quelques mois dans une grande ville leur devient ennuyeux au point qu'elles aspirent bientôt à reprendre leur première occupation, ce qui arrive fréquemment.

J'ai connu un homme d'éducation, né et élevé près de Québec, autrefois marchand, et marié à une femme possédant aussi une bonne éducation. Après avoir accepté un emploi comme gardien d'un phare sur l'Ile d'Anticosti, il obtint plus tard par influence de parenté, une

situation du gouvernement avec un salaire suffisant pour bien élever sa famille et vivre confortablement. Néanmoins, ce fut en versant des larmes qu'il quitta sa demeure sur cette île abandonnée, et un an après, il priait avec instance le gouvernement de lui rendre son ancienne position.

D'un autre côté, je sais aussi que d'autres ont perdu la raison, par suite de cette existence monotone et solitaire. Ceci n'est arrivé qu'aux hommes. Les femmes paraissent mieux en prendre leur parti ; elles font souvent la plus grande part d'ouvrage, tiennent la station en bon état, tandis que les hommes sont là à regretter leur bonheur passé. Il y a aussi des stations où le mari, la femme et les enfants, paraissent très heureux, et où l'on cultive le bon ton, la musique et autres arts d'agrément. Ils possèdent des livres, et leur language ne ressemble en rien à l'espèce d'argot que l'on remarque quelquefois chez des gens élevés dans les villes.

Le professeur Linden qui a visité ces parages, mentionne dans ses écrits une de ces familles, celle de M. Edwin Pope, de l'Ile d'Anticosti que j'ai aussi visitée, dont les charmantes filles, qui ont quitté l'Ile que l'année dernière, (1882) feraient honneur à n'importe quelle famille de nos grandes villes ; ses garçons peuvent aussi avec avantage se présenter partout, et madame Pope est née et élevée sur l'Ile, qu'elle n'a jamais quitté que je sache. Il y en a beaucoup d'autres sur la côte du Labrador qui possèdent une bonne éducation, et même sont très agréables en société.

C'est à la station solitaire de l'Ile aux Oiseaux que les gardiens ont été le plus cruellement éprouvés. Le phare est perché sur un rocher carré de quelques centaines de pieds d'étendue. Pour y atteindre il faut se servir d'une grue suspendue dans une boîte, et monter une hauteur de 120 pieds, le premier gardien, après un séjour de deux ans, fut pris de folie par suite de la monotonie de son existence. Il fut remplacé par un homme très respectable, qui au bout de neuf ans, s'étant un jour aventuré sur la glace, dans les environs pour faire la chasse aux veaux marins, fut surpris par une tempête et périt avec son fils ; leurs cadavres n'ont jamais été retrouvés. Son successeur, un des gardiens des plus intelligents et des plus capables, ayant mis par mégarde le feu à un quart de poudre, fut mis en pièces ainsi que son jeune fils et son assistant. Cependant, malgré ces malheurs, dès qu'une vacance a lieu, les demandes de remplaçants ne manquent pas, et ce sont invariablement des personnes possédant les qualités nécessaires pour se créer un avenir autrement.

Il y a quelques années, je visitais les côtes à bord du vapeur *Druid*, en compagnie de Son Excellence Le Marquis de Lorne, le Gouverneur Général et sa suite. Nous nous arrêtâmes dans plusieurs endroits des

plus intéressants, entre autres aux Sept Iles où nous jetâmes l'ancre dans la jolie baie du même nom.

Voulant essayer nos fusils, Son Excellence et moi, nous sautâmes dans un canot conduit par deux hommes. On nous fit entendre que les porcs-épics abondaient dans ces parages, et nous étions fort désireux de leur donner la chasse. En approchant du rivage, nous fûmes salués par un pêcheur canadien de ma connaissance.

Connaissez-vous, lui dis-je en débarquant, quelque bon endroit de chasse dans les environs? "Oui, répondit-il, si vous savez où aller." Je lui demandai s'il pouvait me procurer un guide.—"Oui monsieur, me répondit-il, je connais un Indien, excellent chasseur ; si vous voulez je vais aller le chercher." Son Excellence me souffla alors à l'oreille de tâcher d'avoir non pas un soi-disant indien, mais un indien pur sang. Il en avait déjà employé dans d'autres circonstances de ces prétendus indiens qui portaient des noms écossais, tels que McLeod, etc., et qui ressemblaient trop à l'homme blanc. Il aurait voulu voir un indien réel et s'attendait bien à en trouver dans une localité aussi reculée que celle où nous étions. Je recommandai au pêcheur de nous amener un indien pur sang, ce qu'il promit, la chose lui étant d'ailleurs, disait-il, si facile !

Le croiriez-vous ? il avait à peine approché d'un poste composé d'une vingtaine de wigwams, que je l'entendis appeler à pleins poumons quelqu'un qui répondait au nom de Campbell, un nom écossais. Nous ne revenions pas de notre surprise. Ce sauvage portait le même nom que celui de Son Excellence.

Heureusement que notre populaire gouverneur a eu occasion depuis de rencontrer dans le Far West des indiens réels, de vrais pur sang, ne portant pas de nom écossais, et qui lui auront sans doute procuré le plaisir de la nouveauté qu'il se promettait.

LES KNISTINEAUX.

Le langage de ces aborigènes ressemble beaucoup à celui des Algonquins. McKenzie et La France prétendent qu'ils ne formaient autrefois qu'un seul peuple.

Ils habitaient le pays situé au nord de la rivière et du lac Winnipeg, jusqu'à la Saskatchewan.

Les employés de la Cie de la Baie d'Hudson avaient beaucoup de sympathie pour cette puissante tribu, au milieu de laquelle leurs forts étaient érigés. Ils leur donnaient le titre pompeux de "*Home Guard.*" Ils étaient en effet leurs alliés naturels et protégeaient leurs comptoirs contre toute incursion que les autres tribus auraient pu faire dans leurs établissements.

D'un caractère doux, de mœurs paisibles, ils étaient instinctivement justes dans tous leurs rapports avec les Européens. Par contre, ils ressentaient vivement la moindre injure qui leur était faite. A la moindre agression ils étaient prêts à entonner le chant de guerre. Comme les autres tribus, la pêche et la chasse constituaient leur principale occupation.

Ils étaient extrêmement superstitieux et leurs fêtes religieuses étaient nombreuses.

Ils s'y préparaient par un jeûne complet pendant plusieurs jours et envoyaient annoncer à leurs amis, leur intention d'envoyer un sac de médecine, on commençait d'ordinaire la cérémonie, en faisant *peau neuve*, c'est-à-dire, que les anciennes fourrures de la tente étaient changées pour des neuves.

Le chef de la famille demeurait alors seul, sous la loge. L'âtre du foyer, si toutefois on peut se servir de cette expression, était aussi ranimé d'un feu nouveau.

On se dépouillait du vieil homme. Quoi ?

Alors il ouvrait précieusement le contenu de son sac à médecine, en présence de ses amis réunis. Ce sac curieux auquel tout sauvage donne la place d'honneur, comme les Romains autrefois à leurs dieux Lares, contenait en général, les objets suivants : 1o. Une petite idole en bois, grossièrement taillée, d'environ huit pouces de hauteur, recouverte d'écorce de pruche. Cette idole était l'objet d'un respect et d'une vénération extraordinaire ; 2o. Le casque de guerre, orné de plumages

rares et le plus souvent de serres d'aigle et de becs de hiboux. Le casque portait autant de plumes que d'ennemis tués par son propriétaire. Il lui tenait lieu de blason et de drapeau. 3o. Du tabac de Brésil et un calumet de paix. 4o. Des racines et des plantes possédant des propriétés médicales.

Après avoir ainsi fait étalage du précieux contenu de son sac, comme un boutiquier qui désire attirer des chalands, le calumet était suspendu aux fourches de deux bâtons.

Il était de rigueur d'exiger que cette fameuse pipe au long manche, ne fut pas souillé au contact de la terre trop indigne de la porter. Les gaulois nos ancêtres en agissaient ainsi avec le gui sacré, que la vestale coupait avec une faucille d'or et que l'on recueillait au bas du chêne avant qu'il n'eût touché le sol.

Le maître de la loge remplit le calumet de tabac. Un assistant va l'allumer au feu nouveau et le présente à l'officiant. Ce dernier se tient dévotieusement debout, prend le calumet de ses deux mains, lève les yeux au ciel et se tourne successivement vers les quatre points cardinaux, envoyant, a chaque fois, une longue bouffée de fumée. Il balance alors le calumet et le dirige de divers côtés. Il le place ensuite sur les deux fourches.

Puis il commence sa harangue. Il remercie ses amis d'avoir accepté son invitation, et leur explique le but de cette assemblée. Il termine en demandant au "Maître de la Vie" de lui accorder, ainsi qu'aux assistants, des pêches et des chasses abondantes.

Les assistants lui présentent de nouveau le calumet. Il en tire trois bouffées, murmure une prière, et la passe à tous les assistants qui en font de même et lui font chacun un bon souhait. Au retour, il tourne le calumet autour de sa tête, trois ou quatre fois, et le calumet est fumé. Ensuite commence le festin. Dans les grandes circonstances, et surtout aux équinoxes du printemps ou de l'automne, on sacrifie un chien blanc. Tous les assistants sont obligés de dévorer tout ce qui leur est servi, quelle qu'en soit d'ailleurs la quantité ou l'appétit de l'hôte. Tant pis pour lui si son estomac se révolte. Le festin terminé, on se sépare.

Les chefs, craignant de voir diminuer leur autorité, pour faire taire le mécontentement et se réconcilier ceux qui les jalousent, ouvrent souvent leur sac à médecine. Ces cérémonies constituent un engagement, pour tous les assistants, d'oublier les vieilles querelles et de considérer l'officiant, à l'avenir, comme un frère. Il est très rare que ce pacte juré soit ensuite violé.

St-Boniface, 13 avril 1886.

L. A. Prud'homme.

LE CLERGÉ
ET
LES MILITAIRES CATHOLIQUES
PENDANT LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE.

CONFÉRENCE

FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, PAR CHS. VALEUR, LE 31 JANVIER 1886.

(*Suite et fin.*)

III

ŒUVRES PARTICULIÈRES.

Deux pères de l'Oratoire se vouèrent particulièrement à ces deux belles œuvres : les R. P. Perraud et Elie Méric, professeurs à la Faculté de Théologie, à la Sorbonne. L'œuvre de secours aux paysans était vraiment une œuvre bien patriotique. Sans doute, rien n'est affreux comme un champ de bataille ; cependant, ceux qui sont couchés là, couverts de blessures, sont des hommes, des soldats enfin, mais combien plus malheureuses sont ces populations inoffensives, au milieu desquelles le théâtre de la guerre se trouve transporté et qui, paisibles la veille dans leurs hameaux, voient soudain leurs maisons envahies, leurs villages pris et repris, leurs fermes transformées en redoute, les obus incendiant leurs chaumières et leurs récoltes, enfin, toutes leurs ressources présentes et futures détruites en quelques heures. C'est épouvantable !

J'ai fait la campagne de 1870, de Sedan à Paris, et j'ai combattu la commune. Pendant ce temps, j'ai vu de terribles spectacles : les horreurs de deux siéges, les ruines d'un bombardement, l'incendie de nos monuments, des cadavres effroyablement mutilés, l'aspect désolant des champs de bataille, des ruisseaux qui, après la lutte, coulaient du sang comme le mémorable ruisseau de Floing, près de Sedan. J'ai vu toutes ces horreurs comme beaucoup d'autres, et cependant rien ne m'a ému comme la scène douloureuse que je vais vous retracer.

C'était le 28 août 1870, à l'entrée des défilés de l'Argonne et de la forêt des Ardennes, non loin de Sedan. Les Prussiens s'avançaient à marches forcées pour nous atteindre sur les bords de la Meuse. Déjà nous avions eu quelques escarmouches avec eux. La pluie tombait par torrents. Les chemins défoncés n'étaient plus que des rivières de boue. Nous allions quitter un bourg où nous avions campé pendant la nuit, lorsque vers 8 heures du matin un triste cortège y pénétra. C'était une file de charrettes traînées par des bœufs ou des paysans eux-mêmes aux vêtements souillés de boue, au regard morne et triste. Dans les charrettes entre les matelas et quelques meubles, se trouvaient des vieillards, des femmes et des enfants. C'était la population d'un village qui, épouvantée de l'approche des Prussiens, fuyait devant les armées allemandes, et venait chercher protection sous nos armes. Ces pauvres gens allaient ainsi, à l'aventure, marchant devant eux sous ce ciel inclément et cette froide pluie, ne sachant où chercher asile! Les femmes et les petits enfants pleuraient. C'était à fendre l'âme! Je suis assez philosophe de mon naturel, mais ce jour-là j'ai pleuré sur les malheurs de la France.

IV

AMBULANCES.

Il y avait tant de misères à soulager en France, pendant les événements de 70-71, que chaque congrégation religieuse s'ingéniait à panser les plaies de la patrie. A la vue des masses d'hommes tombés dans les batailles, des milliers de soldats malades du typhus, de la dysenterie et de la variole, des nombreuses victimes civiles et militaires des bonbardements de nos villes fortes, tous les ordres religieux et le clergé transformèrent leurs couvents, leurs presbytères et les séminaires en ambulances et en hôpitaux. Ces ambulances étaient entretenues avec le produit des quêtes faites dans les églises, au moyen de dons particuliers ou avec les propres fonds du clergé et des ordres religieux. Les jeunes lévites séculiers et réguliers dont les mains consacrées à Dieu ne pouvaient porter les armes et répandre le sang humain, furent attachés à ces ambulances comme infirmiers. Les RR. PP. Jésuites notamment, transformèrent toutes leurs maisons en ambulances.

Les plus remarquables furent celles du collége de St. Clément à Metz—500 blessés furent successivement soignés; puis celui de St. Michel à Laval ou 515 soldats malades blessés, trouvèrent refuge; enfin les ambulances des collèges de Ste. Geneviève et de Vaugirard à Paris. Deux milles blessés y furent soignés et leur traitement ne coûta pas un seul centime à l'état; les Jésuites et leurs amis en soutinrent seuls la charge.

Comme il y avait dans ces ambulances, un certain nombre de mes camarades tombés à mes côtés, sur divers champs de bataille, j'allai les visiter 2 ou 3 fois et je dois dire que si jamais la noble et touchante épithète de père fut bien méritée c'est certes par les RR. PP. Jésuites en cette mémorable circonstance car ils soignèrent nos soldats comme leurs enfants. Sur les deux mille blessés soignés par eux à Paris, environ cent vingt seulement succombèrent à leurs blessures. Aussi, au nom de ceux de mes camarades d'armes qui sont morts consolés sous leurs toits hospitaliers et amis, je suis heureux et fier en ma qualité de chrétien, de soldat de 70, et de Français, de leur exprimer devant le Cercle Catholique de Montréal, ma profonde reconnaissance.

Mais dans cette terrible guerre, les membres de la compagnie de Jésus ne servirent pas seulement la double cause de la religion et de la patrie : ils servirent aussi la cause de l'humanité car ils soignèrent et administrèrent un certain nombre de soldats prussiens ramassés avec les nôtres sur le champ de bataille. Ainsi comme on le voit, la noble et illustre société de Jésus, a bien payé sa part de dévouement à la patrie et à l'humanité. Voilà la manière désintéressée dont ces hommes de cœur et de talent se sont vengés des horribles calomnies lancées de tout temps à leur adresse et des injustices de ce moment là en particulier.

Telle fut entre autres, celle que commit contre eux la vieille et ignoble ganache de Garibaldi en les chassant de leur maison de Dôle, alors que les bons père Jésuites avaient offert à ses soldats une généreuse hospitalité.

N'y aurait-il eu que ce vieux révolutionnaire pour attirer sur la France ses malheurs de ce temps-là qu'il y en aurait eu assez. Mais il est jugé maintenant. Passons donc.

Ainsi que nous l'avons vu, toutes les congrégations et le clergé rivalisèrent de zèle pour soulager les souffrances de la pauvre France pendant l'année terrible ; cependant outre celles que nous avons signalées, il y en a encore une à qui nous devons une mention spéciale : c'est la congrégation des frères de la doctrine chrétienne.

A l'exemple des supérieurs de divers ordres religieux, aussitôt que les Prussiens eurent mis le siège devant Paris, le supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, le Rev. F. Philippe, offrit avec empressement, ses Frères, comme brancardiers des champs de bataille. Bien plus, nonobstant ses 80 hivers, il se mit lui-même à leur tête dans ces courageuses expéditions. L'institut des Frères, a fourni, à Paris seulement, au moins cinq cents infirmiers, dont la robe se montrait tour à tour sous le feu de l'ennemi et au chevet des blessés.

Malgré ce dévouement, l'Institut ne perdit qu'un membre, le Frère Nithelme ; il fut tué en relevant les blessés après la bataille du Bour-

gel. Les bons allemands en effet et malgré le brassard dont chaque Frère était muni, et le drapeau blanc déployé devant eux, les avaient accueillis par une décharge de mousqueterie. Du reste, ces tigres guerriers étaient un peu coutumiers du fait car ils ont tiré plusieurs fois sur les ambulances et les parlementaires, et ils ont envoyé un certain nombre d'obus sur nos hopitaux regorgeant de malades et de blessés. Pas délicat ces messieurs.

Toutes les maisons des Frères furent converties en ambulances et ceux-ci ne servirent pas seulement comme infirmiers dans leurs propres établissements, mais encore aux ambulances laïques. Preuve qu'on savait apprécier leur dévouement aussi intelligent que désintéressé. Et puis, ces bons Frères ne soignaient pas seulement les blessés, ils enterraient aussi les morts du champ de bataille. Ils se firent fossoyeurs de l'armée et ce furent eux qui, notamment, creusèrent les fosses et ensevelirent les morts tombés à la bataille de Champigny. Ce travail prit deux jours et occupa deux cent cinquante Frères environ. Outre ces nombreux actes de charité, il faut encore noter à l'avoir des religieux du vénérable de La Salle, qu'ils nourrirent une centaine de personnes pendant le siège de Paris.

En province, entre tous les traits de dévouement par lesquels ils s'illustrèrent, il convient de citer celuci-ci : Après la bataille de Mouzon, une centaine de soldats français, séparés de leur corps par l'ennemi, se rejetèrent sur Pourru St. Remy dans l'arrondissement de Sedan, afin d'échapper aux griffes des Prussiens dont ils ne voulaient pas être prisonniers. Mais ceux-ci les avaient vus et les suivirent. Les Français ayant affaire à partie égale font volte face et repoussent l'ennemi. Celui-ci revient en nombre supérieur et les nôtres débordés, retraitèrent non sans lui avoir infligé, cependant, des pertes sensibles. Les allemands, furieux et voulant se venger à tout prix, accusèrent avec une mauvaise foi dont ils ont plusieurs fois donné l'exemple, les habitants du village de Pourru, d'avoir tiré sur eux. Alors à l'instar d'Edouard III devant Calais, ils demandèrent deux otages qui paieraient de leur vie le crime apocryphe commis par les habitants, en défendant leur village. Personne ne se trouvant digne de cet honneur, ils arrêtèrent deux pauvres paysans qu'ils jugèrent capables à leur mine, d'avoir fait le coup de feu. Après un simulacre de jugement, ils les attachent à un arbre. Ils allaient les fusiller après quoi, ils ne devaient ni plus ni moins, que piller et incendier le pauvre village. Le Frère directeur de l'école se présente alors au commandant prussien et lui dit en très bon allemand. "Comman-
" dant, les habitants du village n'ont pas tiré sur vos hommes ; et sup-
" posons qu'ils l'eussent fait, le droit des gens ne nous permet pas de
" mettre à mort un citoyen même civil, qui défend son pays ni d'in-
" cendier sa maison ; si un civil vous combat, vous n'avez tout au

" plus que le droit de le séquestrer, de l'emprisonner pour paralyser " ses efforts. Le droit de la guerre est alors satisfait. Au nom de la " justice, de l'humanité, et de la civilisation, l'honneur de votre drapeau " vous défend donc l'exécution des habitants qui n'ont usé que de " leurs droits de français et de patriotes et surtout l'exécution des " habitants inoffensifs et l'incendie de leurs habitations. Si vous com- " mettez ce crime, vous aurez à en rendre compte devant Dieu et " devant l'histoire et vous serez maudits par tous les hommes de la " terre. Pensez que la fortune des armes peut vous être défavorable " un jour. Ce qui fait la grandeur de la victoire, c'est la modération " après le combat et le respect des vaincus.

"Si malgré cette voix de la civilisation qui vous parle par ma bouche et dont vous vous dites les premiers représentants, votre haine de la race gauloise et votre soif de vengeance veut absolument se désaltérer dans le sang des Français et donner un exemple, alors prenez le mien ; c'est du sang français qu'il vous faut : peu vous importe la victime. Eh ! bien, en voici, versez-le, Prussiens, mais épargnez celui de ces deux pauvres pères de famille que vous voulez fusiller." Et, ce disant le Frère Directeur se frappa la poitrine et se jette à genoux entre ces derniers et leurs bourreaux.

Certes, pour un Frère ignorantin, ainsi que ces pieux religieux s'appellent eux-mêmes, c'était, ma foi, bien tapé. Aussi, la harangue finie, le commandant qui était à cheval, se dresse-t-il sur ses étriers d'un air de fierté blessé, et, étendant les mains vers le Frère, il lui dit : " Je vous rends vos prisonniers et j'épargnerai votre village, mais à condition que vous vous porterez garant de la loyauté de la population à notre égard." " De tout cœur," répondit le Frère, et ce généreux religieux se reposa de son exploit en se dévouant également, dans son ambulance, aux Français et aux Prussiens blessés à Mouzon.

Tels sont les principaux traits d'héroisme de la campagne des Frères des écoles chrétiennes.

II.

RELIGIEUSES.

Diverses congrégations de religieuses se dévouèrent aussi à nos blessés et à nos malades dans nos salles d'ambulances. Pour plusieurs de ces congrégations, d'ailleurs, l'apprentissage du soin des malades était tout fait et leur dévouement était connu. Aussi le comité des ambulances de la presse s'empressa-t-il de faire appel aux bonnes sœurs comme gardes-malades. " Le premier soin du comité fut d'éloigner de ses ambulances les femmes du monde et de les réserver pour la linge-

rie, non pas que la femme du monde, comme il le dit lui-même, manque des qualités nécessaires pour rendre les services réclamés par les blessés, mais parce qu'elle apporte avec elle ses préoccupations de famille et de société, qu'elle est entourée de parents et de relations qui, forcément, la gênent dans les soins que sa charité la porte à donner aux malades. La religieuse, au contraire, dégagée de toutes les préoccupations de la vie, n'a qu'un but et qu'une pensée : c'est d'atteindre l'idéal qui remplit son âme—le dévouement et le sacrifice. Rien ne les arrête, rien ne leur répugne : elles entourent le blessé de leur pieuse et intelligente sollicitude. Pour toutes ces raisons les sœurs furent préférées aux femmes du monde". Et l'auteur des paroles ci-dessus concluait ainsi : "Aussi, avons-nous peine à comprendre l'opposition systématique de quelques esprits forts qui se sont crus autorisés à les repousser quand même.

L'opposition systématique contre les religieuses dont parle l'auteur, se continue, nous le savons, et cela malgré les faits convaincants en leur faveur.

Ne voyons-nous pas, en effet, la municipalité parisienne voter en majorité l'expulsion des sœurs de charité des hôpitaux de la capitale. Heureusement que, pour l'honneur de la France, les médecins, même les plus matérialistes de ces établissements, rendent aux sœurs infirmières la justice que tout esprit impartial leur a toujours rendue, et protestent énergiquement contre les exploits fanatiques de ces édiles voltairiens.

Et puis, les religieuses, malgré la crainte naturelle à leur sexe, se sont distinguées plusieurs fois ailleurs qu'au chevet des malades. Je me suis laissé dire que quelques-unes avaient suivi nos infirmiers jusque sur les champs de bataille. Je n'ai pu vérifier ces assertions, mais voici un fait qui m'a été certifié par un lieutenant de mes amis. Il commandait une batterie sur les remparts de Strasbourg ; ses quatre pièces faisaient rage contre les terribles Krupp des Badois ; l'un de ces canons même partit de lui-même—tellement ses entrailles étaient échauffées ; mais hélas ! que pouvaient les vieux bronzes de nos remparts contre les nouvelles pièces d'artillerie prussienne qui portaient à deux lieues? aussi la pauvre vieille cité alsacienne, écrasée par deux cent mille obus brûlait en cent endroits à la fois, et voyait ses enfants et ses défenseurs tomber par centaines. Sur les remparts, impuissants à les protéger, plusieurs soldats blessés attendaient qu'on les relève quand, tout à coup, semblable à un ange descendu du ciel, une religieuse hospitalière s'élance auprès d'un soldat mourant. Chacun regarde extasié !!! Soudain, une nouvelle détonation se fait entendre ! "Gare la bombe," crie-t-on, et chacun se couche par terre ; le projectile siffle comme mille serpents furieux, tombe et éclate ; la fumée se dissipe. on se relève et

on regarde : la pauvre hospitalière était étendue sans mouvement, sa main gauche soutenait encore la tête du militaire qu'elle pansait et son bras droit avait été arraché et projeté à cinq pas devant elle. On allait relever cette héroïne, lorsqu'une deuxième hospitalière s'élance à son tour au secours de tous. Le général Ulrich, commandant la ville, observait l'ennemi à quelque distance, lorgnette en mains. Il s'aperçoit de la présence des religieuses et arrive auprès d'elle au galop de son cheval. "De grâce, ma sœur, retirez-vous, ce n'est pas ici votre place ; vous allez vous faire tuer ou blesser comme l'autre." "Mon général, répondit l'héroïque religieuse en souriant tristement, quand un carreau est cassé, il faut bien le remplacer" ! Parole sublime dans sa simplicité ? n'est-ce pas ? Cette dernière religieuse dont je regrette de ne pas savoir le nom, a été décorée après les événements ! Les voilà ces héroïnes du Christ ! Et ils les chassent.....infâmes.

Enfin, bon nombre de ces pauvres religieuses ont souffert, elles aussi, de la brutalité prussienne. Ecoutez ce que dit un habitant d'Olley, (arrondissement de Metz). "J'ai vu ici, (à Olley) tomber sous les "balles des prussiens deux sœurs qui assistaient deux chirurgiens "venant tous quatre de prodiguer des soins à leur propre armée." Or, on ne s'est pas battu à Olley ; donc les philanthropiques allemands ont visé ces pauvres sœurs avec intention. Mais laissons continuer le rapporteur d'Olley dont on a depuis confirmé les paroles. Le couvent de St. Hilaire, distant de chez nous d'environ deux lieues, a été saccagé de fond en comble. C'est dans ce couvent que les familles les plus aisées de la province mettent leurs enfants pour l'instruction primaire et secondaire, eh bien ! le couvent fut pillé comme notre commune ; enfin, les quelques deux cents religieuses qui composaient le personnel de la maison ont été victimes des outrages les plus horribles, (vous comprenez le reste n'est-ce pas ?) voilà cette Prusse qui appelait la France "l'immense Babylone : "Comme il lui convenait bien de nous appeler ainsi. Et quand on pense que Guillaume, qui parlait sans cesse de la Providence et qui présidait à Berlin les réunions des francs-maçons, avait dit dans sa proclamation aux habitants des provinces envahies : "nous ne faisons la guerre qu'à l'armée française "mais nous respecterons la propriété et les citoyens car nos soldats sont "disciplinés ; ils viennent avec la civilisation et pas un n'y faillira." Cruelle dérision ! mais souviens-toi Guillaume, ainsi que tes philosophes et tes sbires de cette pensée d'Horace : "*Pede pœna claudo*".

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XIX

Avec la bonne volonté de la peur, il n'était pas difficile, en le regardant bien, de découvrir dans ses yeux brillants, dans ses mouvements vifs, mais saccadés, dans sa physionomie tantôt éclairée par un sourire, tantôt obscurcie par une pensée, il n'était pas difficile de découvrir les signes évidents et infaillibles d'une de ces nombreuses formes de la folie raisonnable, qui, depuis six mille ans et plus, affligent l'humanité.

Gioachino et Romolo, tout en marchant sur les talons de Federico et de Tranquillina, comme s'ils étaient leurs ombres, collaboraient désespérément à bâtir tout un édifice d'indices antérieurs.

Ils restaient silencieux un moment ; puis l'un murmurait deux mots obscurs que l'autre n'entendait que trop bien.

En mettant le pied dans le petit musée de Federico, Romolo dit :

" Son trésor caché ! "

Gioachino baissa tristement la tête, puis la relevant soudain, il ajouta :

" Les trois baisers achetés à la fête ! "

Federico commença ses explications avec une légère emphase ; il feignit (ainsi semblait-il au moins) de tomber en extase devant les marmites, les poinçons, les haches, les cure-dents, les épingles à cheveux ; il évoqua de nouveau ses ancêtres de l'âge de la pierre polie, et les pria de vaquer à leurs affaires domestiques, comme si leurs descendants n'étaient pas présents. A chaque plaisanterie dont il assaisonnait l'explication de son tableau imaginaire, il n'y avait pas à craindre de voir rire Gioachino et Romolo et encore moins Amalia.

La plus belle fille de l'univers s'était rapprochée du jeune homme et le regardait à la dérobée.

" Vous voulez peut-être me demander quelque chose ? lui dit tout à coup Federico ; parlez, signorina.

—Quel est cet objet ? demanda Amalia pour ne pas rester muette.

—C'est une petite scie en pierre blonde avec manche de corne. "

Pendant que Federico expliquait combien d'habileté avait dû déployer un homme lacustre pour façonner la pierre à cet usage, le docteur, qui se rappelait le but réel de son voyage et ne pensait pas à autre chose, prit à part les deux vieux amis et les poussa poliment dehors ; Tranquillina opéra elle-même son mouvement stratégique. Federico et Amalia restèrent seuls.

Le jeune homme ne s'était aperçu de rien, et continuait à expliquer ; la jeune fille s'était aperçue de tout et ne l'écoutait plus ; elle pensait à ce qu'elle avait à dire à cet homme qui peut-être n'avait plus son bon sens d'autrefois, et le cœur lui battait.

Enfin Federico se tut, se retourna, et, se voyant seul avec Amalia, parut hésiter un moment et s'avança sur le seuil.

" Je dois les avoir ennuyés, dit-il, puisqu'ils m'ont abandonné ; ils sont là qui admirent le paysage... venez... "

Amalia ne bougea pas.

Chose étrange ; ce jeune viveur hardi et impertinent semblait avoir peur de s'approcher d'Amalia et de rester en tête-à-tête avec elle ; il ne bougeait pas du seuil et se montrait désireux de rejoindre ses hôtes.

Amalia se laissa tomber sur le fauteuil à bascule qui était au milieu du petit musée.

" Il y a donc des pierre blondes et des pierres brunes ? demanda-t-elle.

—Il y en a aussi des rouges et des jaunes ; mais dans cette région on ne trouve que la blonde et la rouge, c'est pourquoi mes ancêtres.... Signorina, votre père vous cherche... il doit être inquiet bien certainement... "

Amalia fit la sourde oreille, et, quand enfin Federico se décida à s'approcher d'elle, la jeune fille lui dit :

" Asseyez-vous là, sur ce petit banc, j'ai besoin de vous parler. "

Federico jeta autour de lui un regard effaré, comme s'il cherchait une issue pour s'enfuir, et n'en voyant aucune, il s'avança lentement et s'assit sur le banc le plus éloigné.

Amalia feignit de ne pas voir cet acte hostile et lui dit d'une voix mal assurée :

" Vous avez deviné pourquoi j'ai accompagné mes parents ? "

Federico fit un geste négatif.

" Mais vous devincz maintenant ?

—Pas davantage.

—J'avais besoin de vous parler, " ajouta Amalia.

Et elle se tut un moment, ne sachant comment continuer ; puis elle reprit avec un léger dépit :

" Vous ne me demandez même pas ce que j'ai à vous dire ?

—Je l'écoute. "

Nouveau silence.

" Est-ce celle-ci la pierre rouge? demanda soudain Amalia avec ironie.

—Non, signorina; ceci est de la terre cuite. La pierre rouge, la voici et voilà la blonde.

—Montrez-moi aussi la jaune.

—Je n'en ai pas. Les habitants de la cité lacustre que nous avons sous les pieds ne sortaient pas, pour chercher leurs matériaux, de leur terrain, qui est de formation jurassique...

—De formation?

—Jurassique..."

La jeune fille fit un grimace bizarre et resta silencieuse.

" Vous seriez bien aimable de m'aider, dit-elle ensuite en riant; je ne sais comment commencer.

—Pourquoi non? répondit Federico mélancoliquement en se mettant debout devant elle. En y réfléchissant, je trouve que ce que vous faites est très naturel..."

Amalia leva ses grands yeux vifs et étonnés pour le regarder.

" Vous savez que je suis devenu pauvre et vous avez des remords de m'avoir fait dépenser..."

Amalia fit vivement signe que non de la tête.

" Vous voulez racheter?... N'est-ce pas cela?

—Ce n'est pas cela; je ne suis pas si riche, moi, tant pis pour vous; et puis trois mille lires de plus ou de moins ne changeraient pas votre situation... Oh! comment a-t-il pu vous venir à l'esprit que je me sois mise en voyage pour racheter trois...? Vous me croyez donc bien sotte?

—L'ingénieur Enea... m'avait offert...

En mon nom?

—Non, mais je croyais qu'il avait des droits et interprétait votre désir.

—Il n'interprétait rien ou interprétait mal; quant à des droits, il n'en avait aucun. "

Amalia prononça ces mots avec un peu d'animation et fut très étonné de l"effet étrange qu'ils produisirent sur son interlocuteur. Celui-ci, se rassérénant visiblement, s'assit de nouveau, mais sur le banc le plus voisin, et dit d'un ton dégagé:

" Maintenant, parlez; je suis prêt a vous écouter. Demandez-moi tout ce que vous voudrez, je suis à vos ordres."

Ce fut au tour d'Amalia à sourire mélancoliquement, sans détacher les yeux de la physionomie rassérénée de son adversaire.

" Vous savez, dit-elle ensuite en feignant de recueillir ses idées, combien je suis coupable?

—Pas possible ! répondit Federico avec une gravité comique.

—J'ai fait un enfantillage et j'en suis punie ; voyez ma rougeur," poursuivit Amalia.

Federico s'approcha, et la jeune fille se mit à rougir tout à fait.

" Je vous dois une confession générale ; c'est mon expiation ; voulez-vous m'écouter ?

—Je veux vous absoudre.

—Ne vous pressez pas trop. Sachez donc que, dès le premier jour que vous êtes venu à la maison, je m'aperçus que je vous étais antipathique...

—Je proteste.

—Taisez-vous et laissez-moi parler. Je m'aperçus donc que je vous étais antipathique et que... vous m'étiez antipathique.

—Ah ! s'écria Federico en retenant brusquement un geste de dénégation.

—Lorsque ensuite vous êtes revenu nous lire la lettre de votre inconnue qui vous invitait au bal de la baronne C....., je ne voulus pas croire que vous n'eussiez pas compris d'abord, et votre frivolité me parut impardonnable.

—Et pour me punir de ma frivolité impardonnable...

—Je fis une plaisanterie encore plus impardonnable, une mauvaise plaisanterie ; pourtant il ne faudrait pas la croire plus mauvaise qu'elle ne l'est en réalité. Vous ne pouvez pas savoir quand ce fut moi qui écrivis ou quand ce fut votre inconnue ; et comme il me tarde que vous le sachiez... je dois vous dire que je vous ai écrit deux fois seulement. Une fois je commençais par les mots..."

Ces mots, elles les avait sur les lèvres ; mais, au moment de les prononcer, elle éprouvait un embarras inattendu.

" Je commençais par les mots... Attendez... Ah ! voilà : " J'y ai pensé mieux."

—Ceci est la dernière, et l'autre ?

—Je ne me rappelle pas... et l'autre... " Je t'ai vu..."

—Quelle joie pour mon cœur ! " ajouta Federico d'un ton grave.

Amalia était devenue pourpre ; un sourire contraint errait sur ses lèvres.

" Toutes les autres, dit-elle ensuite, conservez-les précieusement, elles sont de l'inconnue.

—C'est-à-dire de Romolo et de Gioachino.

—Vraiment ?

—Vraiment ; ils me l'ont affirmé eux-mêmes.

—Et, dans quel but, mon Dieu ?

—Ces deux grands enfants m'écrivaient pour me divertir, pour m'engager dans quelque intrigue, espérant par là m'attacher à la vie...

C'est comme cela...Et, aujourd'hui encore, savez-vous pourquoi ils sont venus ici? Parce qu'ils craignent que le sort m'ait dépouillé de tout; parce qu'ils s'imaginent que je veux partir pour l'autre monde, et qu'ils se flattent d'arriver encore à temps pour me retenir.

—Eh bien? demanda Amalia en le regardant fixement.

—Eh bien, ils se trompent; je n'ai jamais aimé la vie comme ces derniers jours. Pourquoi me regardez-vous ainsi?...Ah! j'y suis... vous me croyez un peu fou! Ecoutez-moi... je veux vous prouver que vous êtes dans l'erreur.

—Prenez garde, répondit Amalia en riant, tous les fous veulent en faire autant.

—C'est juste, je me tairai.

—Parlez, parlez.

—J'ai dit qu'ils se trompaient. En effet, qu'ai-je perdu? Chevaux, voitures, un hôtel à Milan; c'est bien peu de chose. je ne sortais jamais en voiture, je ne restais à la maison que pour dormir, et je n'ai jamais ouvert un tiroir de mes meubles... je regrette seulement les chevaux, parce que c'étaient de bonnes bêtes, qui m'aimaient bien. J'étais riche et à présent je suis pauvre, quelle différence y a-t-il? Si j'avais eu le besoin ou le goût de dépenser, aujourd'hui je sentirais le chagrin d'être forcé de renoncer à satisfaire mes goûts et de ne pouvoir vaincre mes besoins; mais je dépensais sans besoin et sans goût. Si, la semaine dernière, on m'avait demandé la moitié de mon patrimoine pour m'assurer vingt autres années de vie, je crois que je n'aurais pas accepté le contrat; mais à présent qu'on m'a pris ce patrimoine tout entier, le meilleur remède à ma situation n'est-il pas de faire valoir mes droits à quarante années d'existence que j'ai payées d'avance jusqu'à la semaine dernière et de les passer gaiement? Notre vie (je parle de la mienne, signorina) est comme un cigare de la Havane, fumée et cendre; quelquefois les riches ennuyés le jettent avant qu'il soit fini, mais les pauvres gens le fument jurqu'au bout. Qu'est-ce que la vie du suicidé? Un cigare fumé à moitié. Vous semble-t-il que je raisonne comme un fou, signorina?

—Un peu, répondit Amalia. Mais, dites-moi, vos quarante années, que vous voulez passer gaiement, les avez-vous réellement payées jusqu'à la dernière semaine?"

Federico sourit et dit:

" Pas tout à fait, à vrai dire. J'ai exagéré; peut-être en ai-je payé trente-neuf, peut-être trente-huit, car il me reste encore quelque chose de mon patrimoine. Et même, pour être franc, je dirai que si j'avais été véritablement réduit à ne posséder que mes quarante années de vie future, je serais un peu embarrassé de les vivre. Je suis un ignorant, comme vous le savez, un bon à rien, et je serais absolument inca-

pable de remplir convenablement le métier de commis de magasin ou de bûcheron... On dit que la mort par la faim est atroce, et moi je crois fermement que le pain de l'aumône m'étoufferait à la première bouchée... Qu'avez-vous, signorina? Excusez-moi, je suis un sot...

—Où est allé le soleil?

—Il s'est caché... le voici qui revient... parlons de choses gaies; voulez-vous que nous fassions quelques pas en plein air?

—Me permettez-vous une demande indiscrète?

—Parlez.

—Que vous reste-t-il de votre patrimoine?

—Je ne le sais pas encore, répondit Federico avec insouciance; vous avez visité ma villa et vous n'y avez rien vu... exactement comme moi jusqu'à hier, et puis il y a des *hypothèques;* heureusement on peut les *lever;* en vendant un morceau du fonds et en donnant mon voleur de fermier à qui le voudra, il me restera toujours de quoi vivre; c'est l'opinion de mon intendant. Je me suis déjà fait un programme d'existence; je me coucherai à l'*Ave Maria* et je me lèverai à l'aube; je boirai du lait chaud; je visiterai la campagne; je m'occuperai du jardin; j'étudierai la botanique et la géologie; j'irai à la chasse sur la colline; je pêcherai au filet dans le lac, enfin j'élèverai des vers à soie.

—Vous parlez sérieusement?

—Vous croyez que je plaisante? Mais non. En vivant de la sorte, je ferai des économies, ce qui vaudra mieux que de ne rien faire.

—Vous n'avez pas peur de vous ennuyer?

—Pas du tout; mes ancêtres de l'âge de pierre me tiendront compagnie; ce sont de bonnes gens, un peu rustres, mais pleins de géologie et de paléontologie.

—Vous ne méprisez plus la science?

—Je ne l'ai jamais méprisée, si ce n'est sur le dos de certains érudits que je connais; c'est la vanité scientifique que je ne puis souffrir.

—Il n'est donc pas vrai que la science soit impuissante, si elle peut donner tant de consolations?

—Ce n'est pas vrai; parce que, si la science est un jouet, l'homme est toujours un enfant."

Amalia ne paraissait pas de cet avis; Federico poursuivit:

" Je m'explique; l'homme est toujours un enfant, mais la science n'est pas un de ces jouets vulgaires qu'on rejette après en avoir démoli le petit mécanisme caché...la science est un jouet qui se transforme dans les mains, qui, à chaque regard attentif, s'agrandit et devient plus beau.

—Très bien; c'est cela.

—Et voilà, conclut Federico enchanté de sa comparaison, voilà pourquoi il y a des gens qui s'amusent avec elle toute leur vie et ne s'ennuient jamais.

—Je vous prédis que vous deviendrez un paléontologue ou un géologue, ou quelque autre chose de grand en *ologue*... dit Amalia d'un ton sarcastique. Voyez-vous ce moineau qui frappe au carreau? Ouvrez-lui, laissez-le entrer."

Federico obéit, prit toutes les précautions voulues en ouvrant la fenêtre, mais le petit curieux ailé eut peur et s'envola sur un sapin.

" Allons-nous-en aussi," dit Amalia.

Sur le seuil elle s'arrêta, sérieuse.

" Je me suis promis à moi-même en entrant ici de ne pas en sortir sans avoir fait la paix. Soyons bons amis... Voulez-vous me donner la main?

—La voici.

—Et maintenant donnez-moi le bras."

Ils sortirent; un soleil généreux envoyait des reflets d'or sur la pelouse verte, et des étincelles d'argent sur le sable des allées.

Sur la dernière branche du sapin, le passereau curieux, inclinant sa tête mignonne, envoyait des saluts pleins de dignité.

Federico enfila une allée en donnant le bras à sa compagne. Il marchait d'un pas allègre, comme un homme heureux; il se sentait envahi par une joie insolite et ne s'apercevait pas qu'Amalia avait mis sur ses lèvres un sourire mélancolique.

Au tournant de l'allée, il vit de loin le groupe des vieillards et s'empressa de retourner en arrière.

" Federico! cria Gioachino.

—Ils vous appellent, dit Amalia.

—Peu importe, nous les rejoindrons dans un moment; vous disiez...

—Quoi donc?

—Vous n'aviez pas autre chose à me dire?

—En effet, tout à l'heure il me semblait avoir beaucoup de choses à vous dire; à présent il me semble avoir fini.

—En nous promenant, si elles vous viennent à l'esprit, vous me les direz; maintenant que nous sommes amis, nous devons nous faire quelques confidences pour apprendre à nous connaître; voulez-vous que nous allions jusqu'au bout de cette belle avenue?

—Allons."

Ils y allèrent, mais sans rien dire. Arrivés à l'extrémité, Federico s'arrêta brusquement et, après avoir jeté un regard à l'entour:

" Signorina, dit-il d'un ton badin, quand deux personnes ont fait la paix...

—Voici mon père," interrompit Amalia en quittant le bras de son cavalier.

Et elle se sauva au pas de course.

Au lieu de la suivre, Federico resta en place, cherchant des yeux le

docteur Rocco qui ne vint pas. Quand il reconnut qu'il avait été joué, la jeune fille était déjà loin.

Alors il sentit le besoin de se jeter sur l'herbe courte.

Après qu'Amalia eut disparu, pendant un moment encore il continua de voir une jeune fille qui disparaissait à l'extrémité d'une avenue d'arbres toujours verts ; c'était sa jeunesse qui se perdait dans l'invariable monotonie de la vie parcourue.

Enfin il s'arracha à sa contemplation, se leva brusquement et traversa l'avenue en courant comme un écolier ; mais arrivé au tournant, il fut contraint de s'arrêter et d'appuyer une main sur sa poitrine, parce que la respiration lui manquait et que son cœur battait fort !

" Quel piètre coureur je suis devenu ! "

Il dit ces mots mélancoliquement, mais il se consola presque aussitôt en pensant que personne ne l'obligeait à courir.

XX

Federico rejoignit ses vieux amis, qui étaient seuls avec Amalia. Le docteur Rocco était allé visiter le paysage, en compagnie de Tranquillina. Il était tout à fait de bonne humeur, Federico. Aussi, se voyant sous le feu de deux paires d'yeux moitié effarés, moitié riants, ne put-il s'empêcher de dire gaiement :

" Je lis dans vos cœurs ; je sais pourquoi vous êtes venus...

—Bien sûr ? dit Gioachino en lançant un regard furtif sur Amalia, qui était en train de contempler avec une attention extraordinaire une petite fleur épanouie dans la serre.

—Bien sûr... toi, parce que je te dois cinq mille lires, et toi Romolo, parce que je t'en dois dix mille ; soyez tranquilles, vous serez remboursés jusqu'au dernier centime.

—Il te semble... protesta Romolo.

—Certainement qu'il me semble ! Je sais bien que vous auriez mérité une leçon pour vous apprendre à ne pas prêter d'argent à un ami sans vous munir d'une hypothèque sur ses propriétés, mais vous êtes tombés en bonnes mains ; vous serez payés tout comme si vous aviez pris vos précautions.

—Mais je... commença Gioachino.

—Apprends que Federico n'est pas disposé à vivre de la sueur des autres. L'argent représente le travail. Je voudrais jeter à la face de certains anarchistes qui vivent à crédit et ont toujours l'égalité à la bouche, qu'ils ne sont que des tyrans, car, en substance, toute dette équivaut à une quantité de travail non rémunérée... "

En exposant ces graves théories, Federico riait et regardait Amalia qui ne détachait pas ses yeux de la petite fleur.

" Puis-je parler à présent? répondit Gioachino. Très bien. Avant tout, mettons-nous en règle ; Romolo t'a prêté dix mille lires, et moi je t'en ai prêté seulement cinq mille; prends d'abord les cinq mille autres... nous réglerons après...

—Que regardez-vous avec tant d'attention dans cette fleur ? demanda Federico à Amalia.

—C'est une fleur qui ressemble à un fuchsia, répondit la jeune fille avec cet air ennuyé de quelqu'un qui est arraché à une méditation intéressante. Je l'ai cueillie dans votre serre ; voyez comme elle est belle et bien faite !

—Voilà, dit Federico en se baissant pour examiner la fleur ; ici nous avons les étamines ; ceci, qui est plus long, représente le pistil ; là, sous la corolle, nous avons...

—Décidément, vous êtes aussi ferré en botanique qu'en géologie ! " s'écria Amalia avec une nuance d'ironie.

Le couple Trombetta parut au bout de l'avenue.

" Voici ma mère," dit Amalia qui s'empressa de profiter de l'occasion pour se soustraire au regard inquisiteur de Federico, obstinément fixé sur elle.

Les trois amis restèrent seuls.

" Donc ? demanda Federico gaiement.

—Donc quoi ?

—Rien...c'est-à-dire non ; pour vous tranquilliser, je veux bien vous apprendre que je n'ai nullement l'intention de me tuer. Les gens qui s'ennuient se tuent pour se distraire ; ceux qui, après avoir fait un beau rêve, sont obligés de se réveiller, se tuent aussi ; jusqu'à présent, je n'ai fait aucun rêve ; je m'ennuyais, et je ne m'ennuie plus.

—Comment comptes-tu arranger ton existence ?

—Demandez-le à la signorina, répondit Federico, qui, tout en causant, avait rejoint le docteur Rocco et sa famille ; en récoltant des pierres blondes et des pierres rouges, en cultivant les fleurs, en élevant des vers à soie et en déterrant mon trésor.

—Vous pensez encore à votre trésor ? demanda Amalia.

—Plus que jamais, répondit Federico ; je ferai commencer les fouilles de la quatrième fosse après le dîner ; je vous prierai d'assister au premier coup de pioche, cela me portera bonheur."

A ces mots, Gioachino et Romolo se regardèrent en face, comme deux augures, mais sans rire, parce qu'ils se croyaient sûrs de leur fait.

Le dîner ! Ce mot produisit un effet magique sur le docteur Rocco, à qui la promenade matinale et la bonne tournure des choses donnaient un appétit formidable.

Pour réconforter l'unique organe sain du docteur Rocco et activer

la marche trop lente du temps, Federico montra à ses hôtes les appartements et leur fit voir les chambres qu'il avait destinées à chacun d'eux.

Il n'avait eu l'air de s'occuper de rien et avait pensé à tout, cet homme sans jugement.

" Nous ne partirons pas ce soir ? demanda Amalia.

—Non, signorina, répondit Federico ; vous passerez la nuit ici, n'est-ce pas, docteur ? "

Le docteur Rocco, qui ne demandait pas mieux, se résigna.

Le dîner ne fut pas seulement assaisonné de bonne humeur, comme l'avait annoncé le maître de la maison, ce fut un véritable festin de Lucullus auquel concoururent toutes les sauces du monde civilisé. Où donc Federico avait-il trouvé le temps de penser à tout et de se raser ? Car, si le procédé demeurait un mystère pour les deux vieux amis, aucun doute ne pouvait subsister sur le fait ; un moment auparavant, Federico avait une barbe de deux jours au moins, et il était maintenant rasé dans les règles.

A table, ce fut l'amphitryon qui fit les frais de la bonne humeur ; il était devenu communicatif, et on remarquait en lui un irrésistible besoin de parler de sa personne, même pour en dire du mal, pour la critiquer et la tourner en ridicule.

Il devenait rusé comme un diplomate pour ramener à chaque instant sur lui la conversation qui s'égarait sur d'autres sujets.

Il réussit même à se faire demander s'il croyait sérieusement découvrir son trésor caché, et répondit avec une gravité bizarre :

" Nous avons tous un trésor caché, et j'ai mis finalement la main sur le mien. Vous rappelez-vous ?... J'étais ennuyé comme un sot, et mécontent de moi comme un philosophe ; il me manquait quelque chose, et je ne savais pas quoi... à présent je le sais, il me manquait moi-même.

—Pas possible ? dit Gioachino.

—J'étais entré dans le monde par un choc violent reçu de je ne sais qui ; j'y trouvai la bêtise en gants jaunes, l'oisiveté plongée dans le vice, dans l'orgie, et au fond de tout l'oubli... je fis comme les autres. Plusieurs fois je m'arrêtai pour me dire à moi-même : " Que *veux-tu encore ?* " et je ne voulais rien, parce que je ne savais rien. Aujourd'hui, j'ai ouvert les yeux, je comprends enfin que pendant que *je fumais mon cigare de la Havane* (*la vie !* pensa Amalia, à qui s'adressait évidemment cette allusion), j'aimais le travail *sans le savoir ;* que tandis que je passais, inutile à moi-même et aux autres, injuste, railleur et sceptique, j'aimais à faire un peu de bien, j'aimais la justice, j'aimais l'amour.

—Et toujours *sans le savoir ?* demanda le docteur Rocco, la bouche pleine.

—Toujours. Enfin la banque de... fit faillite... il était temps ; si la banque n'avait pas fait faillite, c'était moi qui déposais mon bilan ! Je me suis retrouvé moi-même, et je suis content."

A ce moment, les yeux de deux des convives se fixèrent sur Amalia, qui, prenant en partie exemple sur son père, ne détachant pas les yeux de son assiette, mais n'avalait que des bouchées minuscules en comparaison de celles du docteur Rocco.

" Regardons autour de nous ! s'écria Federico en s'échauffant, combien d'or caché ! Sous chaque vice qui surnage gît une vertu qui reste au fond ; sous chaque faiblesse gît une force. Si on pouvait faire le calcul des trésors intellectuels et moraux qui passent inaperçus du vulgaire, on verrait que les hommes, pouvant être des Crésus, ont préféré être des mendiants.

—Quand d'un coquin nous disons qu'*au fond* c'est un brave homme, fit observer Gioachino, nous mettons, sans en avoir l'air, les yeux sur son or caché. Et comme plus le trésor se cache profondément, plus il doit être précieux, on ne se trompe pas de beaucoup en affirmant qu'au bagne il y a de l'or de première qualité."

Un éclat de rire général, auquel s'associa Federico, accueillit cette judicieuse conclusion.

" Oseras-tu nier, reprit l'orateur, que la civilisation d'aujourd'hui vaille mieux que la civilisation du moyen âge, que les civilisations romaine, grecque et égyptienne tant vantées? "

Gioachino, nous le savons du reste, ne niait jamais rien.

" Et puis, poursuivit Federico avec une animation croissante, les hommes sont et seront toujours les mêmes. Qu'est-ce donc que la civilisation, sinon un travail de fouilles, à l'aide duquel est mise en lumière une plus grande masse de cet or intellectuel et moral qui forme le fond de la nature humaine?

—Un jour viendra, dit gravement Gioachino, où tout l'or caché sera monnayé avec la quantité d'alliage qui est nécessaire aux choses de ce monde ; les hommes seront les monnaies, et ces monnaies auront toutes le même poids et la même valeur. Ce sera alors l'ère de l'égalité rêvée par les philosophes.

—Je n'en sais rien, répliqua Federico ; mais admettons un instant cette hypothèse : si aujourd'hui tous les hommes, sans exception, se mettaient d'accord, les paresseux pour travailler, les étourdis pour réfléchir, les ignorants pour étudier, les pécheurs pour se corriger, n'est-il pas vrai que les nouvelles forces utiles apportées à le société lui feraient accomplir un peu de temps un voyage de mille ans? Nie-le, si tu peux, Gioachino? "

Ces dernières paroles étaient un artifice de rhétorique, car Federico savait que son ami ne niait jamais rien.

" Je ne peux pas," répondit Gioachino avec une humilité comique.

La conversation roula un instant encore sur ce sujet abstrait ; mais, au dessert, Federico arriva enfin aux cas concrets.

Il était indubitable, par exemple, que Romolo qui avait vécu les années d'un chêne en restant un roseau creux et fragile, avait en lui tous les éléments d'un homme d'Eglise, c'est-à-dire la sérénité d'une cathédrale, l'indulgence plénière suspendue en forme de sourire à la porte d'entrée, un maître-autel dans la poitrine et un parfum d'encens dans le mouchoir.

" Et moi ? " s'écria Gioachino.

Mais Federico ne l'écouta pas et continua d'appliquer sa théorie sur le dos de son pacifique ami.

" Romolo, conclut-il, est un patriarche manqué. Cet homme si long et si célibataire n'est que le spectre inexorable d'un mari, d'un père, d'un grand-père ; il a tourné le dos à sa femme, il a repoussé ses enfants qui ne demandaient qu'à naître, il a détruit ses petits-enfants... Regardez-le bien : vous diriez l'homme le plus doux de la terre, pendant qu'il écrase une noisette entre ses doigts ; c'est au contraire un homme cruel, torturé par les remords. Observez-le, nul plus que lui n'avait de longs bras capables d'enlacer dans un baiser une tribu entière ; eh bien, il est resté seul, maudit de toutes les générations qu'il a empêchées de naître.

—Et moi ? Et moi ? " répéta Gioachino s'offrant comme une cible impatiente.

Federico dédaigna cette proie et prit au contraire pour point de mire " la plus belle fille de l'univers ", qui lui souriait doucement à l'autre extrémité de la table.

" Vous, signorina, consolez-vous ; votre or caché, vous avez encore le temps de le trouver. Vous, qui ne réussissez qu'à être sévère, en voulant être juste, vous pouvez devenir indulgente, parce que l'indulgence est plus voisine de la justice. Vous en avez déjà donné la preuve en pardonnant à un homme qui avait le malheur de vous être antipathique et en lui octroyant le don précieux de votre amitié."

Amalia était à mille lieues de soupçonner ce qui allait lui arriver ; mais quand elle vit le jeune homme quitter sa place et venir auprès d'elle, elle comprit et devint rouge comme une belle fraise mûre.

" Signora Tranquillina, docteur Rocco, dit Federico avec une nuance d'embarras, voulez-vous ordonner à votre fille Amalia de me solder à l'instant même le premier de mes billets ?

—Bravo ! cria Romolo.

—Bravissimo ! " cria Gioachino.

Le père et la mère riaient.

" Voici l'obligation en règle," ajouta Federico en présentant un des bons.

Aucune voix ne s'éleva pour protester.

Amalia entendit daus son cœur un grand tumulte, elle sentit son sang circuler bruyamment dans ses artères, puis il lui sembla qu'il se faisait tout à coup un grand silence autour d'elle ; elle vit ou crut voir la figure pâle et triste d'un jeune homme auprès de la sienne, elle sentit l'haleine tiède d'une bouche, enfin sur la joue quelque chose de plus chaud, et les applaudissements la réveillèrent de ce songe aux yeux ouverts.

Federico était toujours là, souriant, pâle ; les autres riaient.

Elle aussi, elle essaya de rire ; ce fut en vain, son émotion était trop forte. Alors elle prit des mains de son père le *bon* payé et le déchira gravement en morceaux minuscules, espérant ainsi se donner une contenance ; mais quand elle voulut tenter l'épreuve audacieuse de défier un regard qu'elle sentait toujours rivé sur elle, Amalia y lut des choses étranges.

" O mon Dieu ! il m'aime ! " pensa-t-elle toute troublée.

Et pour ne pas baisser ses grands yeux altiers, elle alla se jeter au cou de sa mère.

XXI

En sortant de table pour aller au jardin avec les autres convives, Amalia ne se sépara pas de sa mère, à qui elle offrit le bras avec l'empressement d'un cavalier accompli. De sorte que si, par hasard, M. Federico venait à s'approcher pour lui dire Dieu sait quoi, il en serait pour ses frais et se lasserait vite.

Elle parlait et riait, la pauvrette, et riait beaucoup plus qu'elle ne parlait, même sans raison, même hors de propos, car elle ne cessait de répéter tout bas :

" O mon Dieu ! il m'aime ! "

Quand elle entendait un pas derrière elle, ne pouvant s'enfuir, elle s'arrêtait avec un battement de cœur sans se retourner, et faisait admirer à sa mère un bel arbre voisin ou une belle villa au sommet d'une colline lointaine et pensait :

" Le voici ! c'est lui ! Que va-t-il me dire ? "

Mais c'était Gioachino ou Romolo.

Amalia aurait demandé volontiers :

" Où est M. Federico ? "

Le matin, il n'y aurait eu aucun mal, mais elle en voyait, maintenant qu'elle portait sur la joue ce baiser ineffaçable.

Sans qu'il y eût de sa faute, elle était arrivée à cette phase embrouil-

lés des rapports entre homme et femme, pendant laquelle l'indifférence, pour être prise au sérieux, a besoin de se couvrir du masque de l'oubli... ce qui ne lui réussit pas toujours.

Heureusement, Tranquillina demanda :

" Où est le docteur?

—Il est resté avec Federico, qui lui raconte tranquillement l'histoire de sa déconfiture. Tenez, les voici, ajouta Gioachino ; regardez comme Federico gesticule ! On dirait qu'il montre au docteur jusqu'où s'étendent ses domaines..."

Amalia ne tarda pas à être rassurée en voyant que le jeune homme paraissait uniquement s'occuper de faire les honneurs de la villa au docteur Rocco ; il le conduisait un peu partout et réglait son pas sur le sien. La sécurité de la jeune fille devint telle qu'elle ne craignit pas de s'aventurer dans la direction qu'exploraient son père et Federico ; une fois même elle s'arrêta dans un carrefour où ils devaient passer, en regardant d'un autre côté ; eh bien, cet écervelé lui dit : " Bonne promenade, signorina," et continua son chemin en entraînant le docteur.

Amalia se retourna aussitôt en faisant un geste d'étonnement plein de naturel ; mais le couple mystérieux avait passé outre et s'en allait tranquillement sans s'occuper d'elle.

Alors Amalia courut à leur poursuite, les sépara sans crier gare et se plaça au milieu d'eux ; elle comptait les faire rire, mais Federico lui sourit à peine, et le père dénaturé lui demanda où était Tranquillina ? Que faisait-elle ? Avait-elle son châle?... Et comme Tranquillina n'avait pas son châle et qu'il était souverainement imprudent de se fier à la clémence d'une soirée de février, le sage docteur invita sa fille à aller chercher le châle pour le porter à sa mère.

Bref, mystère.

Ainsi, après avoir tant redouté un entretien, il y eut un moment où Amalia, s'arrêtant court, dut s'avouer à elle-même que depuis un quart d'heure elle ne faisait que chercher à rencontrer Federico sans pouvoir y réussir.

Elle voulait lui dire que l'ingénieur Enea...c'est-à-dire non...que son père... que sa mère... enfin elle voulait lui faire entendre qu'il ne s'avisât pas par hasard de s'amouracher d'elle, parce qu'elle n'était plus libre.

Elle y réussit enfin au moment où elle s'y attendait le moins et grâce au docteur, qui confia sa fille à Federico et alla rejoindre sa femme et ses amis sous un pavillon pour leur inspirer une peur salutaire des rhumes et les engager à rentrer à la maison.

Chose étrange ! Federico n'offrait pas le bras à Amalia, mais celle-ci le prit quand même.

" Belle soirée ! commença la jeune fille avec le dépit d'être la première à rompre le silence et d'être obligée d'entamer la conversation par une banalité.

—C'est vrai, très belle... mais ces nuages, là-bas, au nord ne présagent rien de bon.

—Que voulez-vous qu'ils présagent ?

—Je ne serais pas étonné si demain nous avions de la neige.

—Il ne peut neiger demain, fit observer Amalia, puisque nous devons partir."

Ici un soupir était évidemment bien placé, mais Federico ne le plaça pas.

Après un court silence, Amalia, regardant autour d'elle, s'écria :

" Quelle paix !

—Quelle paix ! répéta Federico.

—Comme vous serez heureux de rester toujours ici, en face de ces montagnes, de ce lac ! "

Federico ne répondit rien.

" Est-il bien sûr que vous serez heureux ? ajouta la jeune fille.

—Oui, parce que j'aurai le bon sens de ne pas demander le bonheur aux montagnes et aux lacs, qui ne pourraient me le donner pour plus d'un quart d'heure ; je le demanderai, au contraire, à mon jardin et à mes blondes...

—Quelles blondes ?

—Les pierres. Ce sont les petites choses qui contentent l'homme, les grandes ne le satisfont qu'à moitié. Le secret de la félicité terrestre est renfermé dans un coffret grand comme une noisette."

Amalia réfléchit un instant, puis elle répondit :

" Je crois que vous vous trompez ; la félicité n'est pas dans les choses, mais dans les hommes. Celui qui l'a en dedans de lui-même la trouve tout de suite dans les petites choses ; celui qui ne l'a pas la cherche en vain dans les grandes. On est toujours heureux quand on ne le désire pas.

—A présent c'est vous qui vous trompez, répliqua Federico. L'inertie ne peut être la félicité et le désir donne des ailes à la vie ; désirer un bien qu'il est possible d'obtenir, voilà le vrai bonheur. Seulement, la vie doit être parcourue tout entière par bonds courts et continus ; celui qui s'arrête meurt, et celui qui veut l'impossible se perd."

L'exorde était précisement tel qu'Amalia se l'imaginait, mais la conclusion ne vint pas.

" Il ne m'aime pas, pensa-t-elle à la fin. Tant mieux ! "

La nuit venait ; les deux jeunes gens étaient muets depuis un instant sans s'en apercevoir, quand une voix cria de loin :

" Amalia ! "

La jeune fille se mit en route dans la direction de la maison, puis s'arrêta soudain, entendant derrière elle un grand soupir.

" C'est vous qui avez soupiré ainsi ? demanda-t-elle en se retournant ; vous m'avez fait peur."

Federico éclata de rire, et Amalia, courant dans les avenues, murmura encore :

" Il ne m'aime pas ! "

Deux heures après, tout était silence dans l'immense campagne.

Amalia se mit à la fenêtre de sa chambre et resta quelque temps immobile à contempler ce spectacle si nouveau pour elle. Il lui paraissait invraisemblable d'avoir devant les yeux, au lieu des fenêtres d'une voisine curieuse, la campagne sans fin, le lac tranquille et ridé comme le visage de ces bons vieillards qui l'aimaient tant.

Et, regardant plus loin, elle rencontrait les monts couverts de neige, vieux et bons aussi ; ils semblaient lui faire une douce violence et lui dire en relevant leurs têtes dénudées :

" Ne sors pas d'ici, tu ne dois plus nous quitter.

—Mais si, je vous quitte, répondait-elle ; demain, nous partons ; il y a à Milan un ingénieur qu attend."

Plus haut, plus haut, voici la lune qui se mire dans le lac, et quand un vent jaloux pousse devant elle un voile de nuages noirs, elle court, s'échappe de sa prison, se montre de nouveau et se tient immobile une autre fois devant le miroir.

Comme elle est belle et mélancolique, la lune ! Mais la pauvrette, peut-être est-elle amoureuse du soleil, et elle doit épouser un ingénieur !...

Que se passe-t-il ? Un bruit derrière les branchages toujours verts de la haie... quelqu'un est là... Qui donc ?...

" Amalia ! " murmura une voix qui ressemblait à un souffle.

Rien autre, parce que la jeune fille eut peur, se retira du balcon et, après avoir fermé la fenêtre, se jeta sur un canapé.

Secouant enfin sa torpeur, elle regarda la pendule qui marquait minuit, et sa première pensée fut d'éteindre la lumière et de courir à la fenêtre. Un instant après, elle vit une ombre se détacher lentement de la haie et disparaître.

Alors elle ralluma sa bougie, se regarda dans la glace et pleura.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—La Vallée de la Mort.—Le développement du corps humain. —Le mescal et les fourmis noires.—Longévité des papillons.—Prix à l'Académie Française.—L'air de la mer.—Chemins de fer.—Le pôle Nord.—Les sciences au Japon.

La Vallée de la Mort !... Ce nom est terrible, et cependant, il n'est pas trop expressif pour désigner le lieu qui le porte et qui, dans le monde entier, n'est peut-être surpassé en horreur que par le *Guevo Upas* ou Vallée du Poison de l'île de Java.

La Vallée de la Mort, découverte il y a trente-cinq ans, occupe la partie Sud-Est du comté d'Inyo, en Californie. Son point central est indiqué à peu près exactement par la rencontre du méridien 116°45′ O. avec la parallèle 36°10′ N. La vallée entière, qui court du Nord au Sud, a une longueur de 40 milles sur une largeur de 8 milles, et elle présente, comme du reste, presque toute la contrée environnante, un sol désert, aride, dépourvu de toute végétation ; mais la partie Est est occupée par un gouffre étroit de huit milles de longueur qui offre le type de la désolation dans sa plus haute intensité. Peu d'êtres humains ont pénétré dans ce Puits d'Enfer, comme on l'appelle ; c'est-à-dire, que s'il en est qui s'y soient engagés pour leur malheur irrémédiable, aucun n'est revenu pour nous raconter ses impressions. Tout ce qu'on rapporte à ce sujet appartient plutôt aux régions plus élevées et moins funestes qui bordent cet abîme insondable et à jamais inexploré.

Les dangers que présentent ces lieux viennent des conditions atmosphériques plutôt que du manque d'eau, car si le manque d'eau dans un désert peut être fatal, on peut y pallier par l'approvisionnement ; et même, il paraît certain qu'on peut en obtenir sur presque toute l'étendue de la partie supérieure de la vallée en creusant à une faible profondeur. Mais l'eau, même en abondance ne serait ici que de bien peu d'utilité, et cela pour deux causes : la chaleur excessive et la sécheresse intense de l'atmosphère qui y règnent. La chaleur est assez modérée pendant deux on trois mois de l'hiver, pour permettre de séjourner sans trop de danger sur les bords de la vallée. Mais bientôt, cette fraîcheur relative disparaît et il ne reste plus qu'une fournaise ardente. En avril, la moyenne température (pour le jour et la nuit) s'élève de 90° à 95° Fahr. ; en mai, elle arrive de 95° à 100°, et un peu plus tard,

elle atteint un minimum de 120° à 125° dans les endroits les plus frais que l'on puisse trouver.

Dans de telles conditions de température, avec une atmosphère humide, on serait exposé à étouffer en peu de temps, mais s'il existait un degré de sécheresse modérée, moyennant un approvisionnement suffisant d'eau, on pourrait encore supporter la chaleur jusqu'à un certain point. C'est ici que nous nous trouvons en face du danger insurmontable, la sécheresse intense, absolue de l'atmosphère. Cette sécheresse est si grande que, le plus souvent, elle devient fatale en dépit de toutes les précautions dont on puisse s'entourer. Le voyageur auquel j'emprunte ces détails n'a jamais osé se risquer dans le Puits d'Enfer, ou même trop près de ses bords, mais son expérience lui permet de donner pleine créance à cette croyance, qui pourrait paraître paradoxale, qu'on a constaté des cas de mort de soif arrivés en ces lieux épouvantables " quand les victimes avaient à leur portée une ample provision d'eau ; elles n'avaient pu boire assez rapidement pour combattre le pouvoir desséchant de l'atmosphère qui les dévorait ". Et lui-même, il constate qu'il s'est trouvé dans une circonstance presque aussi critique, et que pour peu que la situation dans laquelle il s'est trouvé se fût prolongée, il est fort à croire qu'il n'eût pu nous faire part de ses impressions de voyages.

Les oiseaux qui essaient de traverser la vallée tombent comme foudroyés. Un voyageur, qui a visité le pays en 1882, rapporte qu'il a ramassé, à un mille seulement de l'eau, deux petits oiseaux dont le corps était encore chaud, ce qui prouve que leur mort était toute récente. Il n'est pas rare de rencontrer sur ces champs désolés des groupes d'ossements d'hommes et d'animaux qui les accompagnaient dans leur fatale pérégrination ; on en a trouvé à quelque distance de l'eau, et même en certains cas, ils avaient succombé étant encore abondamment pourvus d'eau et de nourriture, ce qui montre que le climat seul était cause de leur mort, et quelle terrible agonie ils avaient dû endurer.

Mais s'il en est ainsi dans les parties encore accessibles de la Vallée de la Mort, à des hauteurs de 1200 à 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer, quelles horreurs ne cache pas le centre de ces régions épouvantables dont le fond descend jusqu'à 160 pieds au-dessous du niveau de l'Océan ?

Il n'existe probablement aucun endroit sur la terre, qui, à une aussi grande distance de l'Océan, (300 milles) présente une dépression aussi considérable. La Mer Morte et les gorges du Jourdain, en Syrie, il est vrai, sont beaucoup plus bas, mais elles se trouvent séparées de la Mediterranée par un espace bien moins considérable.

On ne pourra jamais se faire une idée de l'état de l'atmosphère, dans

les parties basses de la Vallée de la Mort, que par des analogies, car il est certain qu'aucun homme ne pourrait y vivre assez longtem pour nous en rapporter le fruit de ses observations.

***

Dernièrement, au Congrès International de Médecine tenu à Copenhague, capitale du Danemark, Mr. Malling Hansen, directeur de l'Institut National Danois des Sourds et Muets, a présenté un rapport qui a excité au plus haut point l'attention du monde savant. Dans ce rapport, M. Hansen donne les résultats journaliers du pesage et du mesurage de 130 pensionnaires, dont 72 garçons et 58 filles, qui on habité l'Institut pendant une période de trois années. Les faits démontrés par les statistiques contenues dans ce rapport ont singulièrement surpris les représentants du corps médical qui assistaient au Congrès. Depuis les premières constatations dont le point de départ est l'été 1882, M. Hansen a continué ses observations, et à présent, il croit être à même d'établir des données précises sur le développement du corps humain.

Chaque enfant était pesé quatre fois par jour, le matin, avant et après le dîner et le soir, et chaque fois on prenait également la mesure de la grandeur. Le résultat de ces opérations journalières montre que, contrairement à l'opinion généralement admise, l'augmentation en poids et en longueur du corps humain pendant la période de la croissance, ne se fait pas sentir également pendant toute l'année. Trois périodes ont été observées pendant lesquelles les plus légères variations furent annotées. En poids, la période de la croissance maximum s'étend d'août à décembre. Il se produit ensuite un temps d'arrêt jusque vers le milieu d'avril et une période de décroissance termine l'année. Le poids augmente pendant la première période, pendant la seconde période, il se produit un accroissement qui représente environ le quart du progrès acquis pendant la première, et enfin, la troisième période dépense presqu'entièrement ce qui a été gagné pendant la seconde.

L'accroissement en hauteur nous montre une semblable répartition de l'année en trois périodes, mais dans un sens inverse. En septembre et en octobre, l'augmentation n'est qu'un cinquième de ce qu'elle est en juin et juillet. Ainsi en automne et au commencement de l'hiver, l'enfant augmente en poids, mais la taille demeure stationnaire. Au printemps et en été, au contraire, le poids change très peu, tandis que la force vitale et l'alimentation portent toute leur action vers une augmentation en grandeur.

Cette périodicité dans le développement du corps humain présente la plus remarquable analogie avec ce qui se passe dans la végétation

des plantes, et il est tout à fait probable que des observations ultérieures amèneront une autre analogie se rapportant cette fois à la température, et montreront que les faits résultant des observations de M. Hansen, exacts pour le climat du Danemark, ne le sont plus sous d'autres latitudes. Sous des climats moins variables, en effet, il est de toute probabilité que les différences dans les périodes deviennent moins marquées et disparaissent même tout à fait à mesure que les températures annuelles deviennent plus uniformes.

***

Depuis des années, les habitants du Nouveau-Mexique et de l'Arizona font usage d'une trappe automatique à fourmis qui est en même temps une machine à intoxication qui mérite d'être signalée à l'attention des gens civilisés. La principale bénédiction de ces régions arides consiste dans le *mescal*, une liqueur alcoolique que l'on obtient par la distillation d'une espèce de cactus ; mais la grande malédiction de la même contrée vient de la présence d'énormes fourmis noires qui semblent se considérer comme les propriétaires de toutes les dépendances qui avoisinent leur nid. Il a été dit que les Indiens ne pourraient vivre sans le mescal ni sans les fourmis, car si le mescal seul peut permettre au Mexicain de vivre dans le voisinage des fourmis, les fourmis seules sont capables de l'éveiller de la profonde torpeur dans laquelle l'usage du mescal le plonge.

L'ancienne méthode mexicaine pour essayer de détruire les nids des fourmis noires consistait à les faire sauter avec de la poudre. d'entretenir au-dessus nuit et jour pendant plusieurs semaines de grands feux, ou de les inonder avec de la lessive bouillante. Le seul résultat que l'on obtînt était que les fourmis s'enfonçaient dans leurs galeries inférieures jusqu'à ce que le danger extérieur fût passé, puis elles remontaient, réparaient les dommages survenus à leurs palais, et, dans le silence de la nuit, elles se remettaient à guetter le Mexicain et à le tourmenter avec un acharnement effroyable.

Un jour, un Mexicain, pris de désespoir de ne pouvoir se débarrasser de ses terribles ennemies, avala une pinte de mescal, puis enfouit la bouteille vide, jusqu'au goulot, au centre du principal nid de fourmis qui se trouvait dans sa cour, avec l'intention de débarrasser le Territoire de lui-même et des ennemies en faisant tout sauter. La bouteille ainsi enfouie jusqu'au col, il se rendit au plus proche magasin pour acheter la poudre nécessaire à son holocauste. Mais quel ne fut pas sa surprise à son retour de trouver la bouteille complètement remplie de fourmis. Celles-ci, poussées par la curiosité, s'étaient une à une avancées vers l'abîme dans lequel elles avaient été précipitées et dont

elles étaient incapables de sortir. Massées dans la bouteille, elles formaient un fouillis mouvant, épouvantable, qui remplit cependant le cœur du Mexicain d'une allégresse cruelle et égoïste. Désormais, il n'avait plus envie de se faire sauter avec les nids de fourmis. Ceci se passait la nuit, alors que notre homme s'était trouvé accablé et incapable de soutenir plus longtemps une lutte désespérée et inutile. Une seconde bouteille fut bientôt remplie, puis une autre, et au lever du soleil, le Mexicain était propriétaire de sept pintes de fourmis se bousculant, se tordant, se mutilant dans une rage impuissante. Il était facile de faire un feu de joie avec toute l'engence grouillante, et ainsi le Mexicain se trouva débarrassé à jamais d'un voisinage aussi incommode. Et voilà comment fut découvert le procédé le plus efficace pour se débarrasser des fourmis noires.

***

L'opinion la plus généralement accréditée est que la vie des papillons est de très courte durée. D'après des observations minutieuses qui ont été faites, cette croyance semblerait tout à fait erronée. Ces observations sont fournies par un amateur d'histoire naturelle.

" Le 15 août, dit-il, un magnifique papillon aux brillantes couleurs entra dans notre maison, venant du jardin ; il fut bientôt capturé et on le logea sous une grande cloche de verre. Le lendemain il en vint un second qui eut le même sort. On leur procura chaque jour des fleurs nouvelles et un peu de miel frais, ce qui semblait leur être très agréable. Le No. 1 mourut pendant une nuit où était survenu un froid inattendu, mais le No. 2 vécut jusqu'au 14 décembre. Toutes les fois que le soleil donnait sur leur prison qui était placée tout près d'une grande fenêtre, ils ouvraient leurs ailes et voletaient vigoureusement partout dans la cloche, se reposant par-ci par-là sur une fleur, plongeant profondément leur trompe dans la corolle, ou suçant avidement les gouttes de miel. La sensibilité nerveuse extraordinaire de ces charmants petits êtres se révélait par le tremblement plus rapide de leurs ailes sous l'action des rayons du soleil et du parfum des fleurs. Quand il n'y avait pas de soleil, ils demeuraient habituellement en repos, les ailes fermées, choisissant pour abri la face inférieure des feuilles. Ils montraient une très grande perspicacité dans le choix des fleurs les plus fraîches ou du meilleur miel, et j'en ai vu un des deux traverser avec les plus grandes difficultés l'encombrement de feuilles et de tiges, déterminé à atteindre la feuille particulière sur laquelle il voulait se reposer. Après quelques tentatives inutiles pour s'y placer, il l'accrocha avec un pied, puis la retint avec un autre jusqu'à ce qu'il put mettre le reste de sa patte dessus ; enfin étant parvenu à un résultat qui lui parut satisfaisant, il

replia ses ailes et se suspendit sur la feuille sans-dessus-dessous pour se reposer. S'il échouait dans ce qu'il avait voulu faire avec une patte, il essayait immédiatement avec une autre, pensant apparemment qu'ayant six pattes à sa disposition, il était insensé de perdre trop de temps à manœuvrer avec une patte seule. Mais il n'employait sa paire de devant que dans les occasions tout à fait spéciales.

" Combien ces papillons avaient-ils vécu avant leur capture, c'est ce que je suis incapable de dire n'ayant pu me procurer leur extrait de naissance, mais le No. 2 avait ainsi vécu dans sa captivité dorée un espace de 121 jours, bien plus certainement que s'il n'avait pas été capturé par un amateur d'observations, et ami des insectes."

*
* *

Chaque année, l'Académie Française décerne un nombre considérable de prix parmi lesquels sont les suivants pour l'année courante :

Géométrie : Etude sur les surfaces, admettant toutes les faces symétriques des polyèdres réguliers, 3000 francs.

Prix Francœur : le travail le plus propre à faire progresser les sciences mathématiques pures et appliquées, 1000 f.

Mécanique : Un prix extraordinaire de 6000 f : le travail le plus propre à accroître l'efficacité des forces navales en France.

Montyon, 700 f. : L'invention ou le perfectionnement d'instruments utiles aux progrès de l'agriculture, des arts ou des sciences mécaniques.

Plumey, 2500 f. : Perfectionnement des machines à vapeur ou toute autre invention contribuant le plus au progrès de la navigation à vapeur.

Dalmont, 3000 f. : Le meilleur travail d'un ingénieur des ponts et chaussées en rapport avec une section quelconque de l'Académie.

Astronomie : Prix Laland, une médaille d'or de 540 f., pour l'observation la plus intéressante sur le travail le plus utile au progrès de l'astronomie.—Damoiseau, 10,000 f. : Le meilleur travail sur les satellites de Jupiter, discutant les observations et en déduisant des faits, et particulièrement de celles qui ont rapport à la détermination directe de la rapidité de la lumière.—Vals, 460 f. : pour l'observation astronomique la plus intéressante faite pendant le cour de l'année.

Sciences physiques : grand prix des sciences mathématique, 3000 f. : tout perfectionnement important dans la théorie de l'application de l'électricité à la transmission des forces.

Statistiques : Un prix de 500 f. pour le meilleur travail sur la statistique en France.

Chimie : Prix Jecker, 500 f. : pour le travail le plus utile au progrès de la chimie organique.

Géologie : Prix Vaillant : de l'influence exercée sur les tremblement de terre par la constitution géologique de la contrée, par l'action des eaux ou toutes autres causes physiques.

Près de quarantes mille francs de prix pour la section des sciences seule !

***

L'air de la mer pris à une grande distance des terres ou même sur les rivages et dans les ports, quand le vent souffle du large, est dans un état de pureté presque parfaite. Proche des continents les vents de l'intérieur poussent devant eux une atmosphère qui est toujours impure, mais à cent kilomètres des côtés, les impuretés ont disparu. La mer détruit rapidement les miasmes qui infectent l'atmosphère des continents et par conséquent toute partie de mer ou bras de mer de quelque étendue devient un véritable obstacle à la propagation des épidémies. L'atmosphère marine poussée vers les terres purifie d'une manière sensible l'air des régions qu'elle traverse et son influence salutaire se fait sentir aussi loin qu'à Paris, c'est-à-dire à 225 kilomètres au 140 milles du bord de la mer.

La mer est l'antidote de la corruption atmosphérique.

***

Le tableau suivant donne la date de l'introduction des chemins de fer dans les différents pays :

Angleterrre	sept. 27, 1825	Pérou	1850
Autriche	sept. 30, 1828	Suède	1851
France	oct. 1, 1828	Chili	jan. 1852
Etats-Unis	déc. 28, 1829	Indes	avril 18, 1853
Belgique	mai 3, 1835	Norvege	juil. 1853
Allemagne	déc. 7, 1835	Portugal	1854
Cuba	1837	Bresil	avril 30, 1854
Russie	avril 4, 1838	Victoria (Aust.)	sept. 14, 1854
Italie	sep. 1839	Colombie	jan. 28, 1855
Suisse	juil. 15, 1844	Nouv. Galle du Sud	sept. 25, 1855
Jamaïque	nov. 21, 1845	Egypte	jan. 1856
Espagne	oct. 24, 1848	Australie centrale	avril 21, 1856
Canada	mai 1850	Natal	juin 26, 1860
Mexique	1850	Turquie	oct. 4, 1860

***

Les gens qui croient que les progrès récents de la civilisation au Japon se bornent à une imitation purement superficielle de nos mœurs occidentales, devraient bien étudier un peu les comptes-rendus des sociétés scientifiques de ce pays. La ville de Tokio est devenue entre autres une des principales stations pour l'étude des mouvements sismiques. Tous les phénomènes de ce genre qui se produisent au Japon sont observés et enrégistrés d'une façon régulière avec des instruments perfectionnés, placés, les uns dans les plaines, d'autres sur les montagnes ou les collines, d'autres enfin dans les galeries de mines.

En ce qui concerne l'utilisation des mines de houille pour les recherches scientifiques, le *Science-Gossip* reconnait que les Japonais laissent les Anglais fort loin derrière eux. Les travaux relatifs à la physique de notre globe qui s'exécutent au Japon au-dessous de la surface du sol sont tout à fait remarquables et du plus haut intérêt.

Quant à la chimie, il est rare qu'un numéro du *Journal of the Chemical Society* ne contienne une ou plusieurs communications importantes et du plus haut intérêt, envoyées du Japon. Pour ne citer qu'un exemple, le numéro d'octobre renferme un article consciencieux sur la composition de l'huile de camphre, par M. Hikorokuro Yoshida, chimiste du bureau Zoologique impérial et membre de la Société de Chimie de Tokio.

***

Le Lieutenant Greely croit qu'il existe proche et autour du pôle nord, un vaste océan de 1500 de diamètre qui ne gèle jamais, et que le pôle lui-même est le centre d'un amas de glaces ayant de mille à quatre mille pieds d'épaisseur. Ces conclusions sont contestées par les principales autorités d'Angleterre.

Oct. Cuisset.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE DU MOIS

CANADA

Avril 2—Obsèques de l'Honorable Joseph Alfred Mousseau, juge de la Cour Supérieure et ancien premier ministre de la province, décédé à l'âge de 48 ans, à Montréal.

" "—Service anniversaire à St-Cuthbert pour les RR. PP. Fafard et Marchand, les martyrs du Nord-Ouest. Mgr Fabre officiait et NN. SS. Taché, Laflèche et Grandin assistaient au service.

" 5—A l'assemblée générale de la société St-Jean-Baptiste de de Montréal, M. J. Perrault soumet un projet de réunion de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste sous le titre d' "Alliance Nationale des Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis".

" 12—Nomination de cinq nouveaux juges de la Cour Supérieure pour la province; l'Hon. M. Wurtele, orateur de l'assemblée législative; M. Alphonse Ouimet, Professeur à l'Université Laval; M. Cyrias Pelletier, C.R., et M. Jules Larue, C.R., de Québec.

" 15—Mort de M. Ferdinand Gagnon, journaliste canadien distingué, à Worcester, Mass. Il fût le fondateur, en 1869, de *La Voix du Peuple* et de *L'Etendard National* aux Etats-Unis. et à sa mort il était rédacteur du *Travailleur*, le journal canadien le plus important des Etats-Unis.

" 17, 18 et 19—Montréal est visité pendant ces trois jours par une inondation des plus désastreuses et qui a atteint des proportions inconnues jusqu'alors. L'eau a atteint une hauteur de plus de quarante-quatre pieds, excédant de 2½ pieds la hauteur de l'eau pendant la grande inondation de 1861.

" 21—Mort de Dame Adeline Dorval, épouse de Thos. E. d'Odet d'Orsonnens, écr., M.D., président de l'école de médecine Victoria, à l'âge de 68 ans.

Avril 21—M. l'Abbé Colin, réélu Supérieur de la maison de St-Sulpice, à Montréal.

" 23—Les Directeurs du chemin de fer Pacifique présentent au au R. P. Lacombe, pour la chapelle de Notre-Dame de la Paix, à Calgary, un tableau par un maitre Florentin, représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus d'un côté, et Ste-Elizabeth avec le petit Jean-Baptiste de l'autre.

" 24—Présentation des médailles commémoratives de l'expédition du Nord-Ouest, à l'artillerie de siège de Montréal, par Sir A. P. Caron, ministre de la milice, sur le Champ de Mars.

" 24—Révolte au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Près de cent prisonniers s'emparent de leurs gardiens et essayent d'escalader les murs, mais ils sont repoussés grâce à la bravoure des gardiens et du gouverneur du pénitencier, M. Godfroi Laviolette, qui paiera probablement de sa vie son dévouement à son devoir, ayant reçu trois blessures graves en essayant d'empêcher l'évasion.

" 25—A l'église du Gesu, présentation au 65e bataillon d'une bannière *fac simile* de celle de Patay, offerte au régiment par les dames de Montréal, en souvenir de son expédition au Nord-Ouest.

ETRANGER.

Avril 3—Bataille sanglante à Fort Worth, Etats-Unis, entre les gré vistes du Missouri-Pacific et la police. Plusieurs hommes tués et grand nombre de blessés.

" 4—Obsèques de la comtesse de Chambord à Goritz. Dans le cortège funèbre se trouvaient les membres de plusieurs familles royales, l'archiduc François-Ferdinand d'Este, le duc de Madrid, le grand duc de Toscane, Don Carlos, le prince Arnolphe de Bavière, le duc et la duchesse de Parme, et la marquise Toccoli, représentant la duchesse de Modène, etc.

" 4—Le comte de Paris fait célébrer un service pour la comtesse de Chambord dans l'église St-François-Xavier. En avant, à droite, étaient le duc de Chartres et son fils, le prince Henri d'Orléans, représentant le comte de Paris; le duc de Nemours, François II, l'ex-roi de Naples, le prince Czartoryski et le comte de Caserte. A gauche étaient la duchesse de Chartres et la princesse Blanche d'Orléans.

Avril 8—Gladstone énonce son grand projet de *Home Rule* dans le parlement impérial.

" 8—Siège d'une chapelle catholique dans une usine de Combe-des-Eparres, commune de Châteauvillain, France, par un sous-préfet républicain, accompagné des brigades de gendarmerie à cheval de Bourgoin et de la Tour-au-Pin. M. Fischer, directeur de l'usine, est mortellement blessé en défendant l'entrée de la chapelle aux gendarmes, ainsi que plusieurs autres personnes.

" 14—Un banquet est offert à M. de Lesseps sous la présidence de M. McLane, ministre des Etats-Unis à Paris.

" 18—Tentative d'assassinat sur l'Evêque de Madrid par un prêtre interdit.

" 19—Mort de l'Evêque de Madrid.

A. C. de Léry Macdonald.

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886.

1er Avril.—Salle de la société d'histoire naturelle, (Montréal) Conférence par le Dr. L. J. P. Desrosiers. Sujet : " La santé, sa valeur et ses lois."

2 Avril.—M. le juge A. B. Routhier reprend la série de ses leçons de droit international, à l'Université Laval (Québec). Sujet de la première conférence : " Coup d'œil rétrospectif sur le fondement et les sources du droit international et sur les éléments constitutifs des nations."

3 Avril.—M. Paul de Cazes est nommé secrétaire du département de l'Instruction Publique en remplacement du regretté M. Oscar Dunn.

3 Avril.—Premier numéro du journal *Le Travailleur*, publié à Montréal, dans l'intérêt de la classe ouvrière, par M. A. Corbeil.

4 Avril.—Union Catholique (Montréal.) Lecture par M. Léon Gougeon. Sujet : " La question d'Orient."

6 Avril.—Institut Canadien (Québec). Conférence par M. J. U. Gregory. Sujet : " Scènes et aventures dans l'intérieur de la Floride."

8 Avril.—Premier numéro d'un journal, feuilleton illustré : *La Bibliothèque à cinq cents*, publié tous les jeudis à Montréal, par M.M. Poirier, Bessette & Cie. Ce numéro contient un roman canadien contemporain, intitulé : *La goëlette mystérieuse.*

11 Avril—Union Catholique (Montréal). Conférence par M. A. de Bonpart, ancien président de cette société. Sujet : La révolution française d'après M. Henri Taine, de l'Académie Française.

13 Avril.—Cercle Ville-Marie (Montréal). Conférence par M. l'abbé J. B. Proulx sur divers incidents de son dernier voyage en Europe et sur l'attachement du français de Bretagne à sa religion, sa langue et ses traditions.

14 Avril.—Institut Canadien (Québec). Conférence par M. Joseph Frémont, président de l'Institut. Sujet : Pompéï, ses habitants, ses mœurs.

16 Avril.—Départ de M. Joseph Marmette pour Londres. Il doit ensuite se rendre à Paris pour continuer ses recherches sur l'histoire du Canada dans les archives nationales et dans les différent ministères.

24 Avril.—Le *Monde Illustré* (Montréal), journal hebdomadaire, parait à douze pages au lieu de huit. Le numéro du 3 Avril, du même

journal contient un article intéressant, dû à la plume de M. Benjamin Sulte, d'Ottawa et intitulé : " Quelques noms canadiens."

28 Avril.—Société des antiquaires (Montréal) Réunion des membres de cette société chez l'Hon. Juge Baby. M. W. D. Lighthall donne une conférence sur un écrit intitulé : Les vieilles églises paroissiales de la province de Québec, et M. Mott lit des extraits de son manuscrit sur l'histoire du vieux Montréal.

30 Avril.—Cercle Ville-Marie (Montréal). Conférence par M. Pfister, de l'école Polytechnique de Montréal.

Avril.—M. Napoléon Legendre, littérateur distingué de Québec et membre de l'Académie Royale Canadienne, publie un petit volume de jolies poésies, sous le titre de *Perce-Neige.*

Avril.—M. Faucher de St. Maurice est nommé membre correspondant de l'Association Française pour l'avancement des sciences, section de géographie.

—M. J. M. Loranger, C. R. fait don au Cercle Ville-Marie de Montréal, d'un nombre considérable de volumes comprenant une collection complète de documents des sessions, des rapports géologiques, brochures, pamphlets, etc.

—Sommaire de la livraison de Mars dernier, des *Nouvelles Soirées Canadiennes :* I. Les derniers jours de la France en Canada, P. J. U. Baudry ; II. Crépuscule (poésie) J. Marsile ; III. Les chinois en Chine, J. A. Chapleau.

—Dans un volume qu'il vient de publier à Paris sous le titre : *L'auteur de la Marseillaise.* M. Arthur Loth, rédacteur à l'*Univers*, prouve que Rouget de l'Isle, n'a pas composé comme on le croit communement, la *Marseillaise*, pour l'armée du Rhin en 1792 mais que ce chant est tout simplement une partition de musique religieuse, composée par un maitre de chapelle de la cathédrale de St. Omer, nommé Grisons, bien avant 1792. M. Loth est propriétaire du manuscrit dûment daté et signé de la main de Grisons. Ainsi tombe la légende de la *Marseillaise* comme tombent peu à peu bien d'autres légendes (Courrier du Canada 19 avril.)

CAROLUS.

MON CŒUR, MA LYRE ET MON DIEU.

Lyre trop infidèle,
Pourquoi donc résister à mes ardents transports ?
Une fibre nouvelle
A vibré dans mon cœur et je veux tes accords.
Oh ! sur tes cordes frémissantes,
Laisse, laisse courir mes doigts,
Ils les rendront toutes brûlantes,
Pour seconder ma faible voix !

Telle qu'une harpe éolienne,
Au souffle du zéphyr comme aux chocs des autans,
Il n'est rien que mon âme en elle ne retienne,
Si je pouvais encor annoter tous ses chants !
Oh ! sur tes cordes frémissantes
Laisse toujours courir mes doigts,
Ma lyre, je les veux brûlantes
Pour seconder sa faible voix.

Oui, chaque pas dans la vie,
Demande un nouveau chant au pauvre pélerin ;
Qu'il soit triste ou joyeux, une douce harmonie
Abrégera toujours son trop rude chemin.
Ah ! sur tes cordes frémissantes,
Laisse, laisse courir mes doigts.
Ma lyre, je les veux brûlantes,
Pour seconder ma faible voix !

Lorsque, rêveur, je m'isole
Aux lieux chers à mon cœur, cherchant un souvenir,
Qui me soulage et me console,
Et me fasse plus fort pour un sombre avenir,
Ah ! sur tes cordes frémissantes,
Laisse, laisse courir mes doigts,
Ma lyre, je les veux brûlantes
Pour seconder ma faible voix !

Lorsque, méprisant la terre,
Ebloui, je contemple un globe radieux,
Je me dis : je possède au-delà de sa sphère
Une place dans les cieux . . .
Alors, sur tes cordes frémissantes,
Laisse, laisse courir mes doigts,
Ma lyre, je les veux brûlantes
Pour seconder ma faible voix !

Je viens de sentir en mon âme,
Un quelque chose de divin ! . . .
Je veux chanter ! . . . je suis tout flamme ! . . .
Ma lyre, je t'implore en vain.
S'il le faut, ç'en est fait, ingrate !
Je te brise au dernier accent ;
Lorsque, sous l'œil de Dieu, mon âme se dilate,
Lui seul me suffit. Il m'entend !

MAXIMILIEN COUPAL.

259

LE TRAVAIL

SERMON

Prononcé à l'église du Gésu, à Montréal, le 19 *Mars* 1886, *par*

M. L'ABBÉ DEMERS

Curé d'Ormstown, à l'occasion de la fête patronale de l'Union St-Joseph de Montréal.

Omnes unanimes, compatientes fraternitatis amatores ut benedictionem hæreditate possideatis.

Soyez unis, compatissants, vous aimant dans la charité, pour posséder les bénétions du temps et de l'éternité.

1er Epitre de St-Pierre, v. 3.

MONSEIGNEUR, MES FRÈRES,

Judas Macchabée, cet invincible soldat venait de haranguer, en face de l'armée ennemie, les quelques soldats restés fidèles à l'emblême sacré de la patrie. Sans s'effrayer des nombreuses phalanges qu'il doit exterminer pour affranchir Jérusalem, le magnanime capitaine assure d'avance la victoire, et termine par ces paroles : " Dieu est avec nous, va lui-même combattre dans nos rangs. J'ai vu l'ombre du grand Jérémie que Dieu m'a envoyée pour m'annoncer la victoire." A ces mots, Judas donne le signal, ses hommes s'ébranlent, et sous le choc impétueux de cette petite troupe, trente cinq mille hommes mordent la poussière, et Nicanor, leur général est fait prisonnier. C'est à peine si quelque fuyard aura pu porter à Demetrius, roi de Syrie, la désastreuse nouvelle que son armée si nombreuse, si puissante, sous la conduite de son valeureux lieutenant, a été mise en pièces par une poignée d'israélites attachés à la fortune de Judas Macchabée.

A la vue d'un revers si soudain, si rapide, l'armée victorieuse pousse un grand cri, l'enthousiasme enflamme tous les cœurs, et dans un

chant patriotique, ces courageux enfants de Jérusalem, célèbrent la toute puissance du Seigneur.

L'Ecrivain sacré ajoute que ce jour de gloire fut fêté dans la suite, avec toute la pompe et la magnificence des solennités anniversaires.

Mes frères, cette page de nos livres saints, et je le dis sans exagération, cette page glorieuse de l'histoire de Jérusalem a reçu son pendant dans ces lieux mêmes, à Montréal, il y a seulement quelques années. Comme Judas Macchabée, l'un d'entre vous a compris que l'union seule fait la force, que pour conjurer, sans avoir recours à l'aumône, le monstre hideux de la misère, il suffisait de grouper d'abord un petit nombre d'ouvriers volontaires. Et Dieu à béni cette sainte audace du nouveau Macchabée. Cette petite légion d'hommes de cœur a vu ses rangs se grossir de non moins vaillantes recrues. En une heure, la misère, facilement vaincue par cette petite phalange s'est évanouie sans retour. Et voilà que les solennités de St-Joseph, de ce glorieux protecteur de votre société, réunissent tous les ans, dans un glorieux anniversaire, les membres de l'Union St-Joseph. Tous aujourd'hui vous avez franchi le seuil de ce magnifique temple, pour célébrer dans un chant patriotique, le triomphe du travail et de la fraternité, sur les ruines de la paresse et de l'égoïsme.

En présence de ce nombre si considérable des membres de l'Union St-Joseph, je puis dire comme l'Esprit Saint l'a dit des chrétiens de Jérusalem : "*Cor unum et anima una*" : ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme : car ils se sont unis et ils forment une société "*unanimes*". Et pourquoi ?... Pour se prêter les uns aux autres un secours mutuel "*compatientes*" Et par quels moyens ? Par la charité fraternelle : "*fraternitatis amatores.*" Et dans quel but ? Pour obtenir et laisser à leurs familles, comme le plus précieux des héritages, les bénédictions de Dieu pour le temps et pour l'éternité : "*ut benedictionem hæreditate possideatis*".

Mais comme ces beaux et magnifiques résultats sont les fruits de votre travail, je crois donc rentrer dans l'esprit de la glorieuse démonstration de ce jour, en traitant devant vous la grande question des classes ouvrières, du travail, mais du travail tel que le veut l'Eglise votre mère, du travail sanctifié par la Religion.

Puissent ces quelques paroles réveiller votre zèle, mes frères ! Puissent-elles, trouvant écho dans ces nobles cœurs qui m'entendent, vous gagner de nouveaux frères, ou du moins multiplier des dévouements semblables à ceux que vous inspirez déjà.

Je suis heureux de trouver ici l'exemple du travail et de pouvoir m'arrêter un instant avec vous sur ce point important de la morale chrétienne.

I

Depuis le jour où ils sont sortis du sein de leur mère, jusqu'au jour de la sépulture dans le sein de la mère commune, un joug pesant est sur tous les enfants d'Adam. Personne n'en est exempt. Depuis celui qui est élevé en dignité jusqu'à l'homme de la plus basse extraction. Cette occupation, ce joug pesant, c'est le travail. — Ici-bas à chacun un lot, à chacun un office, c'est-à-dire un travail ; car toute fonction impose des devoirs, et l'accomplissement du devoir c'est le travail. Tout homme doit donc travailler puisque Dieu le veut ainsi, et tout homme s'il veut remplir sa destinée, suivant les vues de Dieu, doit accomplir un double travail : travail temporel et travail spirituel. Voilà cette grande occupation qui a été créée pour tous les hommes et sans laquelle nous cessons d'être chrétiens, nous cessons d'être citoyens.

Transportons-nous par la pensée sous le ciel sans nuage et dans la pure atmosphère du paradis terrestre, alors que la nature avec toutes ses voix n'était qu'une musique universelle, et la terre, avec tous ses spectacles, un perpetuel sourire. Là l'homme apparait couvert d'innocence, de justice, de force et de beauté. Autour de lui la création déploie un paradis de voluptés et le convie à tous ses festins.

Pourquoi l'homme est-il là ? Consultez l'Ecriture et elle vous dira qu'il était là pour travailler et garder ce jardin et le féconder de ses sueurs. Ainsi, bien que l'homme ait été créé dans un état heureux, dans un état de satisfaction de ses besoins, Dieu voulut cependant qu'il travaillât le paradis de la volupté, pour me servir de cette singulière expression de l'Ecriture, et qu'il le gardât. Et pourquoi ? Pour lui faire comprendre que malgré son degré de supériorité sur toutes les autres créatures, le travail était une chose noble et digne de lui.

Je rencontre plus loin un second patriarche qui a survécu, par la miséricorde de Dieu, au déluge universel : Noé ! Cet homme encore est le maître du monde, non pas par un sceptre ou par une épée, mais par une propriété unique : cet homme, Dieu en fait encore un travailleur, et il lui dit : ce domaine immense, ce domaine sans limites est livré à tes mains, à celles de tes enfants mais pour le travailler et pour demander par ta sueur la fécondité à la terre.

C'est aussi le sort qui est ménagé par la providence à tous les patriarches, ses descendants. C'est ainsi que je vois Abraham, Jacob, jusqu'à David lui-même vivant de leur travail, et s'honorant de leur travail. Ainsi toute les grandes figures antiques qui ont présidé aux destinées des Juifs et qui ont fait le premier peuple de l'histoire, ce sont des figures de travailleurs. Ces figures majestueuses des pre-

miers patriarches ne sont pas autre chose, mes frères, que des figures d'ouvriers.

Mais ce n'est pas encore assez. Lorsque Dieu a voulu descendre ici-bas, a qui a-t-il fait appel ? A un descendant de David, mais il a attendu que la famille de David eut quitté les splendeurs des palais, le commandement des armées, le luxe de la vie, et qu'elle fut tombée dans l'ombre, dans la pauvreté, dans un atelier. Alors quand le descendant des rois est devenu un simple ouvrier, Dieu l'a cru digne de devenir son père adoptif. Il a cherché Joseph au milieu de son travail, et Marie qui s'est unie à Joseph, était certainement de sa condition ; et ces deux ouvriers ont préparé l'avènement d'un Dieu ouvrier. Et quand le Christ est venu, vous le savez, mes frères, c'est une vérité banale, mais qu'on ne saurait jamais assez répéter et admirer, il n'a pas demandé à ses ancêtres le sceptre de Solomon, il n'a demandé à Joseph que les outils du travail ; il n'a pas demandé à David le diadème qui ornait sa tête, il a demandé à la fatigue, la sueur qui ornait son front ; il n'a pas demandé de la poupre, il a demandé le simple vêtement du travailleur.

Ainsi la première condition que Dieu ait donné au travail c'est la dignité. En effet, s'il est une chose vile, une chose indigne, c'est de ne rien faire. L'homme qui ne fait rien, n'est rien parcequ'il ne développe aucune puissance ; si peu qu'il fasse, il est créateur comme Dieu, et par conséquent il s'élève.

Tout être doit travailler. Jetez un regard sur la création et vous serez convaincus de la chose. Le ver de terre lui-même a son œuvre et travaille, il appartient à la milice sacrée des créatures utiles. L'homme qui ne fait rien est donc au-dessous même du ver de terre. Et quand les rois de ce monde convoqués avec le ver de terre paraîtront devant Dieu, si les rois n'ont rien fait, le ver de terre sera couronné, et les rois de la terre ne le seront pas parce qu'ils n'auront rien fait.

Ainsi la dignité voilà la première loi du travail. Un ouvrier quelconque est un grand homme s'il accomplit sa tâche : un ouvrier, s'il travaille est un grand homme. Mais un riche, mais un roi, revêtu de sa pourpre et promenant sa paresse, sa fainéantise, au milieu d'un groupe de courtisans fainéants comme lui, incapables comme lui, celui-là, ce riche, ce roi, je ne dis pas que c'est un grand homme, car ce n'est pas même un homme.

Tout bon citoyen doit aimer le travail car le travail c'est le chemin qui conduit à l'honneur, à l'aisance, à la fortune par la voie régulière. Etes-vous repoussés, dédaignés des autres ? le travail vous réhabilitera. Etes-vous pauvres ? le travail vous donnera une maison, une famille, un héritage. Le travail c'est le levier qui déplace tous les éléments

de ce monde, l'or, les dignités, les titres, les domaines. Prenez d'une main ferme ce levier, et faites vous une place si vous n'en avez pas.

Voilà mes frères, en quelques mots, les résultats du travail, mais du travail avec toute sa dignité. Et la religion, à son tour, se complaît à rehausser le travail, en montrant à l'ouvrier chrétien, le Christ travaillant à Nazareth. En présence de ce spectacle, comment l'ouvrier ne pourrait-il pas s'enorgueillir d'un travail qui le fait semblable à son Dieu? car l'ouvrier c'est l'image du Christ. Oui mes frères, voulez-vous avoir une image du Christ, une image vivante, ne la cherchez pas mes frères, au milieu de la pompe et des richesses, cherchez dans un quartier populeux, au milieu d'une rue peut-être obscure et délaissée, un homme aux allures modestes, au maintien simple, libre et humble, se rendant à l'atelier : Saluez cet homme qui passe, peut-être méconnu par le monde, et que personne n'honore d'un regard, parce que là, mes frères, vous trouverez l'image vivante de Jésus Christ.

Oh ! s'il en est ainsi, mon frère le travailleur, que tu me parais grand penché sur ton enclume et ton ouvrage ! Que ta fonction est belle dans l'obscurité de ta vie, et que sublime est ta mission dans l'humilité de ton ministère ! Je te salue, mon frère : je reconnais en toi la dignité que mon Christ te fait, et la majesté dont il te couvre. Et lorsque, pour reprendre haleine, tu relèves vers le ciel ton front ruisselant et ta poitrine haletante, à travers la sueur qui t'inonde et la fumée qui t'enveloppe, je crois voir briller sur toi les rayons jaillissants de ce Christ que j'aime, et que j'aime d'autant plus qu'il te fait à toi, mon frère d'origine, de race et de sang, une dignité plus haute et une gloire plus belle. En te voyant si grand sous le poids de ton travail, je comprends que tu l'acceptes avec une indomptable intrépidité, que dis-je? Je comprends que tu le portes avec une sainte fierté, et que, dans ce travail divinement ennobli, la dignité devienne pour toi comme un principe nouveau de puissance et de fécondité.

(*A continuer.*)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC.

PREMIERS ETABLISSEMENTS.

L'année 1672 fut remarquable en Canada par le grand nombre de concessions en seigneuries accordées aux officiers du régiment de Carignan et à quelques Canadiens.

Le capitaine de Laubia reçut le fief Nicolet, qu'il passa bientôt à M. Cressé ; tous deux y amenèrent les premiers colons, tirés des Trois-Rivières. En deux années la future paroisse prenait commencement.

Un autre officier du régiment de Carignan, Pierre Dorfeuille, écuyer, sieur de la Hussodière, ou Lussaudière, obtint, en vertu d'une patente du 3 novembre 1672, " une lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre depuis la terre du sieur Crevier, en descendant vers la rivière Nicolet, le chenal Tardif compris (1)." Le seigneur de Lussaudière n'opéra aucun défrichement sur sa concession, et par un arrêt du 9 mai 1679, celle-ci retourna au domaine du roi.

Entre Nicolet et la Lussaudière restait le terrain (2 lieues) que Jacques Lefebvre, mon ancêtre maternel, se fit accorder en 1683 et qui prit son nom : la baie du Febvre.

Richelieu ou Saurel était un poste militaire. Le capitaine Pierre de Saurel, qui y commandait, reçut, par un acte du 29 octobre 1672, signé de l'intendant Talon et de son secrétaire Varnier, " deux lieues et demie de terre de front à prendre sur le fleuve, savoir : une lieue et demie au delà de la rivière de Richelieu sur deux lieues de profondeur, si tant il y a, avec les îles Saint-Ignace, île Ronde et île de Grâce, ainsi nommées dans notre carte figurative (2)." La pièce porte un blanc à l'endroit du nom du tribunal dont la nouvelle seigneurie devait ressortir. Il n'est pas dit un mot des anciens droits de la famille Lauson (3).

---

(1) *Titres seigneuriaux*, pages 131, 284, 417.

(2) *Titres seigneuriaux* page 141.

(3) Avant 1665 il n'y avait pas de Coutume prescrite pour le Canada. Chaque gouverneur adoptait celle qui lui convenait. M. de Lauzon préférait le Vexin-le-Français, qui ressemble le plus à la Coutume de Paris. C'est pourquoi il avait placé Saint-François-des-Prés sous le Vexin, mais en 1665 tout le Canada était passé sous la Coutume de Paris.

Le fief concédé en 1662 par M. de Lauson à M. Boucher s'étendait du chenal Tardif jusqu'à mi-chemin en remontant à la rivière Richelieu. Puisque la concession accordée à M. de Saurel (1672) descendait une lieue et demie plus bas que la rivière Richelieu, il devait rester un certain vide entre les deux terres.

M. Boucher avait fixé sa demeure à Boucherville. Par un contrat du 23 juillet 1673, devant Benigne Basset, notaire à Montréal, il céda la partie nord de Saint-François à son beau-frère Jean Crevier. Je vois par les *Jugements* (1) du Conseil Souverain que durant les années 1673, 1674, Jean Crevier était déjà qualifié "sieur de Saint-François." Je remarque de plus que dans la patente de Lussaudière, le 3 novembre 1672, il est parlé de la terre du "sieur Crevier" et non pas de M. Boucher, d'où je conclus que la transaction entre ces deux dernières personnes, au sujet de cette propriété, est antérieure à 1672, bien que le contrat écrit soit de 1673.

Vers le même temps, la partie sud de Saint-François ou Yamaska, passa des mains de M. Boucher à celle de M. de la Vallière.

Michel, fils de Jacques Le Neuf de la Poterie, était né aux Trois-Rivières (1640) et avait reçu son éducation en France. M. d'Argenson, gouverneur général, lui avait confié (1661) la tâche de se rendre à la baie d'Hudson par le Saguenay, en compagnie du Père Dablon. Les historiens qui mentionnent ce voyage donnent au jeune LeNeuf le surnom de la Vallière, mais j'ai la conviction (2) que, jusqu'à l'année 1668, il ne porta que le nom de LeNeuf. La fameuse mademoiselle de la Vallière, favorite de Louis XIV depuis 1663, faisait assez de bruit dans le monde pour inspirer à quelqu'un l'idée de porter son nom—coutume alors fort répandue au Canada—car presque tous les noms de la noblesse et de la seigneurie parmi nous étaient empruntés aux familles notables de France. Je suppose que notre Trifluvien a fait en cela comme tant d'autres.

Michel LeNeuf, avait commandé au cap Breton en 1666 et s'y était marié avec Françoise Denys, dont le père se trouvait être le principal personnage de l'Acadie. Il revint au Canada et lors de l'expédition dirigée contre les Iroquois, en 1671, il fut du nombre des officiers que le gouverneur remarqua. Après avoir obtenu (1673) de M. Boucher le fief voisin de celui de Crevier, il tourna de nouveau ses regards vers l'Acadie; en 1676 il obtint la concession de Chignictou, qu'il nomma Beaubassin, au fond de la baie de Fundy et, en 1678, il alla y demeurer. Peu après on le nomma gouverneur de l'Acadie.

---

(1) Tome I. 783, 789.

(2) Après avoir consulté les archives des Trois-Rivières.

Les terres d'Yamaska étaient toujours sans colons. Celles de Lussaudière également.

De la comparaison de mes notes il résulte que les familles dont les noms suivent sont les plus anciennement établies à Saint-François-des-Prés : Pierre Forcier 1674, Laurent Philippe 1676, Pierre Parenteau 1676, Réné Abraham 1678, Pierre Couc 1679, Nicolas Perrot 1679, Gabriel Benoit et Jacques Julien.

Par une ordonnance de l'année 1676 le roi réunit à son domaine les terres concédées mais non encore habitées. M. de la Vallière n'en continua pas moins de conserver Yamaska et il se prit de dispute avec Crevier au sujet des limites de leurs seigneuries respectives, tout comme si les ordonnances étaient lettre morte.

A la suite de cette contestation, le gouverneur et l'intendant rendirent un arrêt (8 octobre 1678) accordant à Crevier une lieue de profondeur en remontant la rivière Saint-François, ensemble les îles et îlets qui sont dans cette profondeur, et une lieue de large d'un côté de la rivière au nord à prendre au bout de la terre du sieur de la Lussaudière, ensemble les terres qui se trouveront de l'autre côté de la même rivière au sud, à commencer au bout de sa terre et seigneurie de Saint-François, et jusqu'aux bornes du sieur de la Vallière, avec le droit de chasse et de pêche dans l'étendue de ces lieux ; les appelations de la justice devant ressortir de la jurisdiction des Trois-Rivières.

Par un second instrument (10 octobre même année) l'intendant confirma l'acte du 8, spécifiant que Jacques (c'est Jean) Crevier sieur de Saint-François, gardera la seigneurie de Saint-François-des-Prés, à mesurer depuis le chenal Tardif jusqu'au bord de la rivière Yamaska du côté du nord-est, autrement dite des Savanes, avec les îles qui sont au dedans du chenal du Moine et les îles nommées Percées, et que le surplus de ce qui se trouverait rester depuis la rivière Yamaska jusqu'à la terre du sieur de Saurel appartiendra au sieur de la Vallière (1) avec la grande île qui est au devant, formant le reste de ce qui a été concédé à M. Boucher par M. de Lauzon suivant le contrat du 20 avril 1662, et au nord cette seigneurie du sieur Crevier s'étendra jusqu'à la terre du sieur de la Lussaudière.

Le fief Saint-François, tel que constitué par l'ordonnance du 10 octobre 1678, mesure une lieue et demie au fleuve. Jean Crevier rendit foi et hommage le 28 octobre 1678. Tout ceci fut confirmé par le roi en 1680 et 1701. (2)

Le mot Yamaska se présente pour la première fois dans ces docu-

(1) M. de la Vallière a reçu la patente du fief ou seigneurie d'Yamaska en 1683 seulement.

(2) *Titres Seigneuriaux* I. 79-81 ; II. 33. 70 ; *Edits et Ordonnances*, III. 269-273.

ments officiels de 1678. On n'en connait pas au juste l'étymologie. Les uns disent que c'est une exclamation : " que de crapauds ! " D'autres pensent, plus vraisemblablement, qu'il désigne une rivière aux eaux bourbeuses. Il n'y a pas plus de crapauds dans ces endroits qu'ailleurs, mais l'eau de la rivière est bourbeuse. A sa rencontre avec le Saint-François et le Richelieu, dans le lac Saint-Pierre, l'œil constate quatre teintes d'eau bien marquées : le Saint-Laurent est vert, le Richelieu blanc, le Saint-François noir et l'Yamaska rouge sale.

Ce que l'on trouve de plus ressemblant au mot *Yamaska* dans la langue abénakise est *ia* ou *hia* ou *iou :* voilà, voici. Notons encore le mot *moskeg :* une savane. De là vient plutôt le nom de rivière des Savanes. Cependant, les Abénakis l'appellent " *Wiguamakwiteg* " : rivière de la montagne qui ressemble à une cabane d'écorce ou wigwam. (Note de M. Henri Vassal, agent des Abénakis de Saint-François.)

Je ferai observer que le mot moskeg, ou muskeg ou maskeg est algonquin ; que le mot Yamaska se rencontre dans nos documents pour désigner la rivière en question sept années avant l'arrivée des Abénakis à Saint-François ; d'où je conclus que ces Sauvages ont tout simplement adopté le nom déjà imposé par des Algonquins, et que Maska ou Yamaska signifie " c'est marécageux."

Au mois de décembre 1677, l'intendant de la colonie promulgua une défense aux habitants des Trois-Rivières et autres personnes, (1) de chasser ou pêcher à Saint-François sans la permission du seigneur. (2) Ceci donne à supposer que la seigneurie n'était pas tout à fait sans habitants. Je pense que Jean Crevier y demeurait déjà depuis trois ou quatre années.

Le droit de pêche, au large de l'embouchure de la rivière Saint-François, a été le sujet de plusieurs contestations judiciaires depuis 1677 jusqu'à 1733, période de cinquante-six ans. Le premier titre de la seigneurie, celui du 20 avril 1662, accordé à Pierre Boucher par Jean de Lauson, comprend " les îles, îlets et battures qui se rencontreront vis-à-vis la dite seigneurie, avec tout droit de pêche et tous engins dans l'étendue de la dite concession, et jusqu'à un quart de lieue dans le fleuve Saint-Laurent entre les dites îles et la terre-ferme." La concession est ainsi décrite dans cette pièce : " la rivière Saint-François, et en remontant le long du grand fleuve Saint-Laurent jusqu'à mi-chemin de l'embouchure de la rivière des Iroquois (rivière Richelieu, plus tard Sorel, ensuite Chambly) et une lieue de profondeur dans les terres." Pour mettre fin à des empiétements qui s'étaient produits et dont se

---

(1) Il n'est pas fait mention des Sauvages jusqu'à cette date et même assez longtemps après.

(2) *Edits et Ordonnances* III. 270.

plaignait Jean Crevier, possesseur du titre de la seigneurie après Pierre Boucher, l'intendant Duchesneau avait publié l'ordonnance du mois de décembre 1677.

Les premiers colons de Saint-François interprêtaient les titres du seigneur dans le sens d'une prohibition dirigée seulement contre les habitants des Trois-Rivières ou tous autre étrangers, et non pas contre les résidants de la seigneurie, mais le dernier jour du mois d'août 1683, l'intendant De Meulles signa une ordonnance défendant expressément à toute personne quelconque " de chasser sur les terres dépendantes de la seigneurie, ni de pêcher dans l'étendue qui est depuis le chenal Tardif jusqu'à la rivière Yamaska ou des Savanes, îles Percées et îles étant dans le chenal du Moine, à peine de cent livres d'amende etc." (1) Les guerres et les désastres qui survinrent firent probablement oublier ce sujet de discorde—mais on le reprit en 1730.

Le 22 août 1674, aux Trois-Rivières, Marguerite Hertel, épouse de Jean Crevier, est citée comme marraine de Marguerite Maugras.

Le 29 septembre 1679, même lieu, Jean Crevier fait baptiser son fils Jean-Baptiste-René " né le treizième de ce mois " dit le registre. Règle invariable, les enfants qui venaient au monde, dans la localité où se trouvait le prêtre étaient baptisés le jour même, ou le lendemain. Je conclus de ceci que Jean-Baptiste-René Crevier (2) naquit à Saint-François des-Prés et par conséquent que sa famille y résidait.

D'après M. l'abbé Maurault, (3) Crevier serait allé s'établir à Saint-François vers 1680, et, ajoute-t-il, il y créa une petite ferme. Si j'en crois mes notes, tout nous porte à supposer que la petite ferme a dû commencer en 1673 ou 1674, et par les agissements de Crevier en 1677 on voit que la seigneurie était habitée régulièrement.

Nous voici devant une épisode de l'histoire de Saint-François qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. Il s'agit d'un malheureux accident qui a fourni l'occasion d'un procès pour meurtre.

L'acte qui suit se trouve au registre de la paroisse des Trois-Rivières :—" Le vingt-troisième du mois d'octobre de l'an 1679 est décédée, dans la communion de Notre Sainte Mère l'Eglise, Jeanne Coup, fille de Pierre Coup, dit ordinairement Lafleur, et de Marie Sauvagesse (4) Algonquine, habitants de Saint-François, âgée de vingt ans, après avoir reçu le saint sacrement de Pénitence, et a été, deux jours ensuivants, enterrée dans le cimetière de cette paroisse, présence de sa

---

(1) Voir *Edits et ordonnances*, III. 269, 285.

(2) Il fut l'ancêtre des Crevier-Deschenaux.

(3) *Histoire des Abénakis*, page 276.

(4) Elle avait presque toujours vécu aux Trois-Rivières. Il n'y avait pas de Sauvages à Saint-François.

mère susdite, qui a déclaré ne savoir signer, et de sa sœur Angélique Coup. (signature) Angélique Couc."

Voyons ce qui est survenu à la suite de ce décès :

Le 13 mars 1680, le Conseil Souverain de Québec prend connaissance d'une sentence de mort du 21 novembre précédent, prononcée par le juge des Trois-Rivières, contre Jean Rattier dit Dubuisson, détenu alors (mars 1680) dans les prisons de Québec, en raison d'un meurtre. Avaient été interrogés devant Claude de Berman de la Martinière (1) conseiller, et commissaire en cette cause : Jacques Dupuy, le 18 février ; Pierre Gilbert, le 22 ; Noël Laurence le 1er mars et Jean Crevier, sieur de Saint-François, le 4. Jacques Brunet, qui n'a pas comparu, est condamné à dix livres d'amende, pour avoir méprisé l'assignation à lui communiquée à cet effet par Adhémar, le 5 février. La cour ajourne pour le moment son investigation et ordonne que les nommés Pierre Saintonge et Jacques Julien seront assignés à comparaître ; ordonne à Dupuy de demeurer à Québec et permet à Crevier, à Gilbert et à Laurence de se retirer chez eux jusqu'à nouvelle sommation. Le nom de la victime n'est pas mentionné, mais Rattier plaide ici contre Pierre Couc qui avait porté l'accusation dans la première instance. (2)

Quelques mots sur les personnes qui viennent d'être citées ne sont hors de place :

Jacques Dupuis dit La Garenne paraît être un nouvel arrivé en ce pays. En 1681, il demeurait à Champlain ; il se maria et alla s'établir à Batiscan.

Pierre Gilbert dit Lachasse paraît être le même que Pierre Gilbert, domestique âgé de 21 ans, employé chez Claude Houzart, au cap de la Madeleine, en 1667. On le voit, en 1679, domestique de Jean Crevier. Il se maria et continua de demeurer à Saint-François ou à Sorel.

Noël Laurence avait vécu aux Trois-Rivières puis s'était établi à Contrecœur où le recensement de 1681 le mentionne.

Jacques Brunet, beau-frère de Laurence figure à Varennes au recensement de 1681.

Pierre Gareau dit Saintonge habitait Boucherville en 1681. C'est, je crois, le même qui épousa Marguerite Crevier sœur du seigneur de Saint-François.

Jacques Julien demeurait à Saint-François. Je parlerai de lui.

Le 20 mars, sur le rapport du sieur de la Martinière, le Conseil fixe au 20 juin le jour de la comparution de Crevier et autres témoins.(3)

Le 8 juillet, le Conseil prescrit que Jacques Brunet et Pierre

---

(1) Il avait épousé Anne Després, veuve de Jean de Lauzon.

(2) *Jugements et Délibérations* du Conseil Souverain, II. 375.

(3) *Jugements* etc du Conseil Souverain, II. 380.

Garault Saintonge seront confrontés avec Jean Rattier, Jacques Dupuy dit la Garenne et Jean Crevier, et que Dnpuy sera "réserré ez prisons royaux de cette ville atendu les charges qui se trouvent contre luy... Sur ce qui a été remontré par le substitut du procureur général qu'il avait reçu une lettre à lui écrite par Pierre Couc et datée de Saint-François le 26 avril dernier, par laquelle il lui donne avis qu'il a appris, en passant chez le nommé Martin Foisy (1) que le nommé La Chasse en montant avait dit chez le dit Foisy que le sieur Crevier était cause de tout ce qui était arrivé et que s'il avait voulu tout cela ne serait point arrivé, pourquoi le dit Couc le prie d'avoir égard à cela, et que le dit La Chasse est domestique du dit Crevier à qui il croit qu'on aura fait la bouche, requérant le dit substitut que le dit Foisy et Matthieu Brunet dit Lestang (2) desnommés dans la dite lettre soient incessamment assignés pour être ouïs sur ce qu'ils ont entendus du dit La Chasse." L'assignation est autorisée par devant la Martinière, commissaire. (3) L'écrou de Jacques Dupuy à la prison de Québec est du onze juillet, signé " Genaple." (4)

Le 16 juillet, le sieur de la Martinière rapporte au Conseil qu'il procède à l'exécution des ordres qu'il a reçus pour la confrontation des parties intéressées. (5)

Le 12 août, sentence rendue par le lieutenant général des Trois Rivières entre Jean Rattier et Jean Magnan et Charles Vanet "produite pour reproche par le dit Crevier à l'encontre des dits Magnan et Vanet lors de la confrontation." (6)

Jean Lemagnan dit le Jauge habitait la seigneurie de Sorel en 1681, ainsi que son gendre Charles Vanet dit le Parisien. Tous deux étaient charpentiers et cultivateurs.

Le 19 août 1680, Jacques Dupuy dit la Garenne, demande au Conseil d'être élargi des prisons à sa caution juratoire aux offres de se présenter quand il en sera requis. La requête n'est pas accordée. (7)

Le 17 septembre Matthieu Brunet dit Lestang, habitant de l'Arbre-à-la-Croix, ayant refusé de comparaître sur l'assignation de Demeromont, huissier, est condamné à dix livres d'amende et à se présenter à cette cour sur l'ordre qu'il en recevra. (8)

---

(1) Il demeurait à l'Arbre-à-la-Croix, autrement dit Saint-Jacques-des-Hertelets, près du Cap de la Madeleine, depuis au moins treize ans.

(2) Habitant de l'Arbre-à-la-Croix.

(3) *Jugements* du Conseil Souverain, II. 396–7.

(4) *Jugements* du Conseil Souverain II. 457.

(5) *Jugements* etc du Conseil Souverain II. 399.

(6) *Jugements* etc du Conseil Souverain II. 459.

(7) *Jugements* etc du Conseil Souverain II. 409. 412.

(8) *Jugements* etc, du Conseil Souverain II. 418.

Même jour, le substitut du procureur général expose à la cour que les nommés Jacques Brunet, habitant du cap Varennes; Gabriel Benoit (1) dit Laforêt, habitant du chenal Tardif; Pierre Garrault dit Saintonge, habitant de Boucherville, et Martin Fouëzil, habitants de l'Arbre-à-la Croix, ayant comparu, à Québec sur assignation d'huissier au sujet du "meurtre commis en la personne de Jeanne Couc" s'en sont retournés sans être taxés ni payés de leur voyage, et que lui, le substitut, a été obligé de leur faire fournir sur ses billets de quoi subsister en ville et pour leur retour, par la femme de Pierre Normant la Brière, taillandier, qui demande payement. Le Conseil taxe Brunet à quatre-vingt dix livres pour trente-six jours à raison de cinquante sous par jour; Garrault à cinquante-quatre livres pour trente-six jours à raison, de trente sous par jour "étant un garçon qui n'est chargé de famille;" (2) Benoit à vingt-sept livres dix sous pour onze journées à cinquante sous par jour; et Foisy à vingt-deux livres dix sous pour neuf journées aussi à cinquante sous par jour. (3)

Même jour, l'huissier Demeromont, (4) ayant porté aux domiciles des témoins Garrault, Jacques Brunet, Crevier, Julien, Gilbert, Benoit, Marie Gravois, Matthieu Brunet et Foisy, les assignations à comparaître dans la "cause du meurtre commis en la personne de Jeanne Couc," il est dit qu'il sera payé de la somme de quarante livres dix sous pour ses voyages, ainsi que de celle de trois livres douze sous pour neuf exploits à raison de huit sous chacun. (5)

Le 22 octobre, le sieur de la Martinière étant allé à Montréal remplir certaines fonctions de sa charge, le Conseil commet Charles Denys de Vitré, Conseiller, pour le remplacer comme commissaire dans les enquêtes du "procès extraordinairement intenté contre Jean Rattier, détenu ez prisons de cette ville et autres prétendus complices du meurtre commis en la personne de défunte Jeanne Couc." (6)

Le 4 novembre, le sieur Charles Denys de Vitré représente qu'il a fait descendre à Québec Jean Le Magnan dit la Jauge, Charles Vanet

---

(1) Gabriel Benoit et sa femme Anne Guédon demeuraient au cap de la Madeleine près de Champlain, en 1665. Le procès qui nous occupe, le dit habitant du chenal Tardif en 1680. Il n'a pas dû résider longtemps en ce lieu puisque le recensement de Champlain l'année suivante, le mentionne avec sa femme et ses enfants. Ceux-ci figurent au registre des Trois-Rivières à partir de 1682 jusqu'à la fin du siècle. Gabriel mourut en cette ville le 27 octobre 1686 et le registre porte "demeurant aux Trois-Rivières." Son fils Gabriel s'établit à la baie du Febvre.

(2) Au recensement de 1681 il figure seul sur sa terre.

(3) *Jugements* etc, du Conseil Souverain II. 419.

(4) Il demeurait à Champlain.

(5) *Jugements* etc, du Conseil Souverain II. 420.

(6) *Jugements* etc du Conseil Souverain, II. 421.

dit le Parisien, Marie Gravois femme de Philippe Estienne (1), et Matthieu Brunet dit Lestang pour être entendus devant les conseillers-commissaires "touchant le meurtre arrivé en la personne de Jeanne Couc, suivants les exploits de Meromont, huissier," et la cour taxe Le Magnan et Vanet à cent livres chacun, pour vingt journées à cinquante sous; Brunet, vingt livres pour huit jours et lui remet l'amende de dix livres dont il a été frappé, vu qu'il était à Montréal le jour de son assignation; Marie Gravois vingt-sept livres dix sous, pour onze jours à cinquante sous; Demeromont, vingt-deux livres dix sous pour cinq journées tant pour son transport que pour les assignations par lui données aux témoins. (2)

Tout ce va-et-vient montre les choses du temps. Ce n'était pas bagatelle que de partir de Champlain, de Saint-François ou de Boucherville pour aller rendre témoignage à Québec! Le canot d'écorce ne vaut pas un chemin de fer.

Le 20 décembre, le sieur de la Martinière demande que l'on fixe un nombre de jours consécutifs pour entendre le procès. Décidé : que ce sera le trente et le trente et un de ce mois. (3)

Enfin, le 31 décembre 1680, le jugement final fut prononcé par le Conseil. Etaient présents: Monsieur Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France; Messieurs Louis Rouer de Villeray, premier conseiller, Charles Le Gardeur de Tilly, Mathieu D'Amours des Chaufour, Nicolas Dupont de Neuville, Jean-Baptiste de Peiras, Charles Denys de Vitré et Claude de Berman de la Martinière, tous conseillers. J'élague de la sentence nombre de redites et de formalités :

"Entre Jean Rattier dit du Buisson... accusé de meurtre commis en la personne de Jeanne Couc fille de Pierre Couc habitant demeurant à Saint-François d'une part, et le dit Pierre Couc intimé (dans cet appel) et encore demandeur à cause des excès commis en sa personne. Le procureur général joint, d'autre part, Jean Crevier propriétaire du fief du dit lieu de Saint-François, Pierre Gilbert dit La Chasse, Jacques Dupuy dit la Garenne, Jacques Julien et autres prétendus complices des dits excès et homicide, défendeurs d'autre. Sentence dont est appel du dernier jour d'octobre 1679... par laquelle le dit Rattier dit du Buisson était condamné à être conduit à Saint-François au lieu que le seigneur désignera pour place publique, et là attaché à une potence y être pendu et étranglé et y demeurer exposé pendant vingt-quatre heures; en quatre-vingts livres d'amende envers le roi; en deux cents livres envers la partie civile, et aux dépens; et auparavant, d'être déli-

(1) Philippe Etienne demeurait aux Trois-Rivières depuis 1654.

(2) *Jugements* etc du Conseil Souverain, II. 432.

(3) *Jugements* etc, du Conseil Souverain II. 449.

vré à l'exécuteur appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation des auteurs et complice de la mort de la dite Jeanne Couc. Au bas de la dite sentence est l'acte de l'appel qui en aurait été interjetté par le dit Jean Rattier dit du Buisson le même jour, qui aurait été mis ez main de Denis Guyon qui s'en serait chargé, et aurait été ensuite remis ez prisons de cette ville où il aurait été écroué le troisième novembre 1679... Requisitoire du dix-huitième novembre par lequel défunt maître Denis-Joseph Ruette d'Auteuil (1) lors procureur général demandant qu'auparavant qu'il fut passé outre le dit Jean Crevier fut assigné... Conclusions de maître François-Madeleine Ruette D'Auteuil à présent procureur général, en date du neuf novembre 1680. *Jugement :* le Conseil met l'appel a néant et déclare Rattier convaincu d'avoir tué Jeanne Couc, "pour réparation de quoi, et attendu les grandes difficultés de faire conduire le dit Rattier au lieu de Saint-François, condamne d'être pris et enlevé des prisons et conduit par l'exécuteur de la haute justice à la place du marché de la basse-ville (Québec) pour y être pendu et étranglé à une potence qui pour cet effet y sera dressée, et en la somme de trois cents livres d'intérêts civils envers le dit Couc, en cent livres d'amende envers le roi et aux dépens du procès tant de la procédure en première instance qu'en ceux de l'appel ; le surplus de ses biens acquis et confisqués à qui il appartiendra et sous le bon plaisir du roi ; attendu qu'il n'y a point d'exécuteur de haute justice, ordonné qu'il tiendra prison jusqu'à ce qu'il y en ait d'établi, si mieux il n'aime en accepter l'office, auquel cas les prisons lui seront ouvertes ; et avant faire droit sur la violence et excès prétendus commis contre le dit Couc par le dit Crevier et autres, ordonné que le procès sera mis en état, et cependant que le dit Jacques Dupuy dit la Garenne sera élargi à la charge de se représenter quand il sera ordonné et fera à cet effet élection de domicile en cette ville ou banlieue d'icelle. Et est retenu que le lieutenant général (2) et substitut du procureur du roi (3) de la jurisdiction des Trois-Rivières seront mandés pour rendre raison de leurs procédures. Prononcé aux dits Jacques Dupuy et Jean Rattier ez prisons de cette ville... il a élu son domicile en la maison de François Genaple, concierge des dites prisons et déclaré ne savoir signer. Et ce fait, le dit Rattier a déclaré qu'il accepte l'office d'exécuteur de la haute justice... déclarant ne savoir signer."

---

(1) Inhumé à Québec le 27 novembre 1679.

(2) Gilles de Boyvinet sieur de Sainte-Marguerite.

(3) Le procureur était Louis Godefroy de Normanville. Je ne lui connais pas de substitut.

(4) *Jugements* etc, du Conseil Souverain, II. 455-460.

Il est à propos de citer ici un fait qui ressemble à la *vocation* de Rattier.

En 1648, M. de Maisonneuve gouverneur de Montréal, condamna à mort un tambour des troupes ; rendu à Québec, l'individu consentit à remplir les fonctions de bourreau et eut la vie sauve. Avant que de parler de la fonction d'exécuteur public, le Conseil de la colonie avait décidé que le coupable irait aux galères. (1) C'est la seule sentence de mort prononcée par M. de Maisonneuve. (2)

Vers 1665 la charge de bourreau était vacante ; un condamné dont le nom n'est pas mentionné, accepta de la remplir. En cette occasion, le Conseil Souverain acheta de Nicolas Marsolet (3), moyennant la somme de deux cents trente francs (4), une maison "pour loger le maître des hautes œuvres." (5) Selon les apparences, celui-ci était, avant sa nomination, habitant de Québec.

D'où venait le troisième bourreau du Canada, Jean Rattier? Des Trois-Rivières. Au recensement de cette dernière ville, année 1666, je vois "Jean Rat, âgé de vingt-trois ans, domestique chez Jean Godefroy." L'année suivante, même endroit, même maison "Jean Rahier, âgé de vingt-quatre ans, est domestique." Les trois autres serviteurs de Jean Godefroy, en 1667, sont les mêmes qu'en 1666, d'où je conclus que "Rat" et "Rahier" sont une même personne. Aux actes de naissance de ses enfants, il est appelé Radier et Ratier. Marié en 1672 avec Marie Rivière, il paraît s'être transporté à Sorel, sinon à Saint-François vers 1676. Sa femme était vivante au commencement de l'été 1680 alors qu'il subissait son procès. Il faut croire qu'il devint veuf et se remaria bientôt, car au recensement de Québec, année 1681 je lis : "Jean Rattier, maître des hautes œuvres, 34 ans ; Marie Miville, sa femme, 35 ans ; enfants : Marguerite 9 ans, Charlotte 4. Pierre un an et demie." M. l'abbé Tanguay ne cite Marie Miville ni a l'article "Miville" ni à l'article "Rattier." Les Miville venaient de la Suisse et demeuraient à la Pointe-Lévis depuis 1652, sinon avant cette date.

---

(1) *Journal des Jésuites*, page 116.

(2) Doutre et Lareau : *Le Droit Civil.* I. 36.

(3) Ancien interprète de langue montagnaise. En 1665 il était le dernier survivant de ceux qui avaient hiverné à Québec avec M. de Champlain, en 1608.

(4) Vu la différence dans la valeur de l'argent, ce chiffre représente cent quinze piastres aujourd'hui. Un acte du Conseil Souverain du 14 février 1686 met le blé à cinquante sous le minot. Par conséquent $1.25 actuel ne valait que 50 sous en 1686. D'après ce calcul, la somme de 230 francs était égale à 575 francs aujourd'hui, ou $115.

(5) *Jugements* etc, du Conseil Souverain, I. 315,323,327.

Les enfants cités au recensement de 1681, correspondent, par les noms et les âges, avec trois des enfants de Jean Rattier et de Marie Rivière dont les actes de baptême nous ont été conservés. Le recenseur a dû écrire Rivière, et les copistes ont lu Miville, du moins je le suppose, après avoir vu plusieurs transformations de noms aussi étranges.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

DEMONOLOGIE ET LES SAUVAGES DU CANADA

La religion des Sauvages du Canada, est quant au fond partout à peu près la même.

Elle consiste en superstitions grossières, et en danses, jeûnes etc. Ils ont des grands devins, auxquels ils croient fort. Ces devins prétendent être en commerce avec le diable et leur servent de médecins. Ils portent avec eux, un grand sac plein d'herbes et de drogues pour médeciner les malades.

Sous le prétexte de religion, ces imposteurs prennent toutes espèces de moyens pour augmenter leur crédit.

C'est par de semblables ruses que Numa Pompilius, Lysander et Sertorius avaient recours à la puissance des dieux, pour en imposer au peuple.

L'histoire se répète. Chez les grecs, les oracles de Phébus demeuraient muets sans présents ; il en était de même, chez les sauvages. Les faux prêtres, avant de faire entendre leurs prophéties ou d'exécuter leur burlesque *jonglerie*, exigeaient d'être bien payés. L'une de leurs cérémonies les plus habituelles pour guérir les malades consiste à planter un bâton dans une fosse, auquel ils attachent une corde et se mettant la tête dans cette fosse, ils font des invocations ou conjurations au démon, en langage inconnu des autres avec des criailleries et des battements à en suer.

Quand le diable est venu, le *fort en médecine* comme ils l'appellent fait croire qu'il le tient attaché à sa corde et le force de lui rendre des réponses avant de le lâcher. Cela fait il se met à chanter et les autres sauvages répondent et dansent en rond à leur mode. D'autres fois, ils font un feu et sautent par-dessus à l'instar des anciens Cananéens.

Le magicien annonçait alors seulement, qu'il avait chassé du corps du malade, l'esprit mauvais qui le torturait. Si le malade guérissait, on proclamait la toute puissance du magicien. S'il mourait, on attribuait ce résultat, aux blessures causées par cet esprit avant son départ. Cette coutume de sauter pardessus les flammes d'un bûcher était autrefois en vogue en France.

A la fête de St Jean, hommes, femmes et enfants se mettaient de la partie et se livraient à cet exercice étrange. Les jeunes filles revêtaient leurs plus belles toilettes et faisaient des pronostications de bonheur

ou de malheur suivant la direction que prenait le feu ou son degré d'intensité. D'autres prétendaient que ces feux avaient la vertu de faire expier des fautes aux mânes des défunts qui venaient s'y purifier. L'Eglise a condamné ces superstitieuses pratiques.

Plusieurs personnes sérieuses se sont souvent demandées ce qu'il fallait croire des choses extraordinaires qu'on rapporte avoir été faites par les sorciers des sauvages. Faut-il considérer la plupart des prétendues communications des sorciers avec le démon comme des supercheries pour en imposer à la foule? Les faits merveilleux rapportés par des témoins oculaires et surtout par les premiers apôtres du christianisme dans ce pays, ne permettent point de douter, qu'un grand nombre de ces sorcelleries ou prétendus commerces avec des esprits supérieurs ne soutiennent point les lumières d'un examen sérieux. Nos faiseurs de magie moderne ou prestidigitateurs accomplissent à la faveur d'un compère des tours de passe-passe, des prodiges aussi merveilleux que ceux qu'ont vu ou prétendent avoir vu bon nombre de voyageurs trop crédules. Mais il faut bien admettre que certains de ces sorciers, ont fait des choses tellement extraordinaires qu'on ne peut guère les expliquer autrement que par l'intervention réelle des puissances infernales. Il ne faut pas s'étonner de cela Le Révérend Père de la Porte, savant théologien qui a composé un ouvrage fort intéressant sur la Démonologie, démontre jusqu'à l'évidence par un grand nombre de cas qu'il cite, que les démons subissent partout leur damnation et que plusieurs d'entr'eux agissent sur la terre. De plus il est constaté qu'aux endroits où le christianisme n'a pas encore pénétré, et dans les pays livrés à l'idolâtrie et aux déréglements des passions sans la contrainte des lois ou la crainte des châtiments célestes, le démon exerce un empire souverain et à un commerce fréquent et visible avec les peuples qui y demeurent. Il semblerait que là où l'homme, ce roi de la création régénéré par le baptême, n'est pas encore venu prendre possession de son royaume, que toute la nature est assujettie à la domination des esprits mauvais. A mesure que le catholicisme a fait des progrès et a pénétré chez ces nations, les démons et les sorciers leurs ministres, ont vu leur puissances s'anéantir. Les oracles de ces faux dieux comme ceux de Delphes se sont tûs et les esprits méchants ont été expulsés de l'atmosphère, des rivières, des forêts et des prairies qu'ils remplissaient de leur influence perverse.

Saint Paul nous avertit que l'atmosphère que nous respirons est remplie de ces esprits invisibles. Dans l'apocalypse, on voit un ange descendre du ciel et lier l'ancien serpent, pour un temps déterminé pendant lequel, il ne pourra plus séduire les nations, après quoi, il sera délié.

" C'est une impiété, dit le docte Gerson et une erreur directement " contraire aux saintes lettres que de nier que les démons soient auteurs

" de plusieurs effets surprenants. Ceux qui regardent ce qu'on en dit " comme une fable, mériteraient une sévère correction."

" La bible ne se borne pas, dit le Père de la Porte a déclarer que " l'objet de l'adoration des idolâtres ce sont les démons ; elle signale " et condamne presqu'à chaque page les relations réelles et criminelles " des idolâtres avec leurs dieux, avec ces dieux nouveaux et étrangers " que les patriarches n'avaient pas adorés."

Il suffit de lire les relations des pieux missionnaires de la Chine, pour être persuadé que les relations réelles qui existaient avec les démons aux premiers temps du christianisme, se rencontrent encore de nos jours.

Le même auteur que je viens de citer, dit qu'en Chine, les influences magiques sont tellement agissantes que deux mille païens en moyenne, dans le cours d'une année, se font baptiser pour échapper à la puissance extérieure des démons.

Dans le Nord-Ouest, pour n'être pas si fréquents peut-être, les rapports avec les esprits infernaux ont eu lieu quelquefois. La part du charlatanisme largement faite, on peut supposer que dans certains cas des guérisons surprenantes ont été opérées par des sorciers sauvages grâce à la puissance diabolique. D'après l'opinion de plusieurs Pères, les démons se bornent d'ordinaire à ôter les causes de souffrance qu'ils ont eux-mêmes posées. On lit dans les livres saints qu'Ochosias étant dangereusement malade, envoya demander à Béelzébuth s'il doit relever de cette maladie.

L'ange du Seigneur se présenta audevant de ceux qu'il avait envoyés et leur dit : " Est-ce qu'il n'y a pas un Dieu dans Israël, pour que " vous consultiez ainsi le dieu d'Accaron ? Pour avoir fait cette chose, " vous ne releverez pas du lit où vous êtes et vous mourrez certaine- " ment."

L'arrêt se vérifia bientôt. Dure leçon dit M. de Mirville, pour tous ceux qui croient permis de consulter dans les cas de maladies, des oracles modernes si parfaitement identiques aux anciens !

La plupart des " forts en médecine " des sauvages, je veux bien le croire, ne sont que des charlatans, qui s'entourent de mystères pour mieux faire des dupes et qui, pour me servir d'une expression d'un missionnaire Jésuite, ne sont pas sorciers, mais voudraient bien l'être. Les amulettes et sachems qu'ils portent au cou, les gesticulations ridicules et les cérémonies bizarres qu'ils accomplissent auprès des malades, sont inoffensives et inefficaces. Mais dans quelques cas, malheureusement, le démon orgueilleux de voir que ceux qui l'invoquent, lui font une si grande soumission, préside par la permission de Dieu, à ces cérémonies et joue un rôle physique et réel. Lescarbot rapporte dans son histoire de la Nouvelle-France, que le démon parfois égratignait Membertou, qui était un sorcier sauvage. Pline raconte que chose

semblable arrivait aux sacrificateurs des temples païens et qu'il battait ceux d'entr'eux qui étaient négligents dans leur office. Ailleurs encore Lescarbot s'exprime dans le même sens et dit qu'au Brésil, les naturels étaient très souvent visiblement torturés par des démons. Voici ce qu'il en dit. " Les Brésiliens étaient visiblement tourmentés et battus du " diable qu'ils appellent " Aignan " et avec telle rigueur que lorsqu'ils " le voient venir, tantôt sous la forme de bête, tantôt d'oiseau ou de " forme étrange ils sont comme au désespoir. Ce n'est point à l'endroit " des autres sauvages plus en deça vers la Terre-Neuve, du moins " avec telle rigueur, car Jacques-Cartier rapporte qu'il leur jette de la " terre aux yeux et l'appelle " Cadouagni." Là ou nous étions, ils " l'appellent " Aoutem." J'ai quelquefois entendu dire qu'il a égratigné " Membertou en qualité de devin du pays."

Les Relations des Pères Jésuites nous fournissent des détails fort intéressants sur cette matière. Voici ce que nous lisons dans les lettres du Père Paul Le Jeune écrites en 1637 au sujet des sorciers et de leurs communications avec les démons.

" Un de ces sorciers ou jongleurs m'a dit qne parfois le diable parle " à quelques sauvages, on entend seulement sa voix, sans rien voir. Il " lui dira par exemple : Tu trouveras une pierre sur la neige ou en tel " endroit, ou dans le cœur, ou dans l'épaule ou autre partie d'un élan " ou d'un autre animal. Prends cette pierre et tu seras heureux à la " chasse. Celui-ci m'assurait qu'il aurait trouvé une de ces pierres dans " le cœur d'un élan et qu'il l'aurait donnée à un Français. De plus il " ajoutait que les démons leur enseignaient à faire des onguents de " crapauds et de serpents pour faire mourir ceux qu'ils ont en haîne."

Le zélé missionnaire ajoute : " s'il dit vrai, il n'y a point de doute " qu'ils n'aient communication avec le diable. Je crois que de cette " superstition ou rêverie est provenue une coutume, qu'ont les sauvages " d'avoir un sac si particulier pour eux, que pas un autre n'oserait " regarder dedans."

Un peu plus loin ce même Père Jésuite rapporte ce qui suit : " Makhèabichtichion m'a raconté qu'étant encore jeune garçon et " chassant tout seul dans les bois, il est venu à lui un génie du jour. Il " était vêtu et paré comme un Iroquois. Il était porté par l'air. Je m'ar- " rêtai, disait-il, tout rempli de peur. Il s'arrêta aussi un peu loin de " moi. Toute la terre à l'entour de lui semblait trembler. Il me dit que " je ne mourrais pas sitôt, mais qu'il en serait pas de même de mes " gens. Enfin je le vis enlever en l'air disparaissant de devant mes " yeux. Je retourne en la cabane tout épouvanté je raconte ce que " j'avais vu à mes compatriotes. Ils prirent cela à mauvais augure et " dirent que quelqu'un d'entr'eux serait tué par leurs ennemis. Incon- " tinent après on leur vint dire, que l'un de leurs jeuneurs, séparé des

" autres avait été surpris et massacré des Iroquois. Si la crainte qui fait " voir à l'imagination ce qui n'est pas ne troublait point la fantaisie de " cet homme, sans doute le diable lui était apparu, quoiqu'il n'était " point sorcier."

Ce pieux missionaire à un autre endroit, se pose carrément la question. " Les sorciers ont-ils vraiment communication avec les démons A cette question il répond qu'après des études, des recherches et des examens sérieux, sur les témoignages des sauvages et quelques-unes de leurs jongleries, il en est venu à la conclusion que souvent les démons ont des rapports sensibles et communiquent visiblement avec eux.

Les jongleries d'autrefois se pratiquaient à peu près comme aujourd'hui. Les mêmes cérémonies se répètent de nos jours chez nos sauvages idolâtres du Nord-Ouest. On enfonce des pieux en terre, les liant et arrêtant avec un cercle, de manière à former une tour ronde. On les entoure ensuite de robes ou de couvertures. C'est là le tabernacle dans lequel seul le sorcier doit pénétrer. Les sauvages battent le *tam-tam*, chantent et dansent à l'entour, quand à un moment donné le sorcier dont on a eu le soin de lier les pieds et les mains se glisse dans l'enceinte. Il se met alors à invoquer les esprits, avec lesquels il prétend converser. La tour commence à s'ébranler avec violence. Le sorcier crie, se plaint que les esprits le tourmentent ou le flagellent. Quand il sort de la tour, il est tout couvert de sueurs et épuisé de fatigue. Y a-t-il toujours supercherie dans ces cas là ? Il faut admettre que les fatigues du sorcier semblent indiquer que c'est lui qui ébranle la tour et que ce sont les efforts surhumains qu'il fait pour bien accomplir ce pénible travail qui l'épuisent ainsi. Toutefois il s'est présenté des cas où l'on a constaté que la force humaine était impuissante à ébranler les pieux fortement plantés en terre et qu'il avait fallu à ce sorcier le secours de quelqu'autre puissance que celle de son bras, pour réussir.

Le missionnaire que nous avons déjà cité rapporte qu'on a vu de ces tours agitées si fortement qu'elles touchaient presque la terre, quoiqu'elles eussent sept pieds de hauteur. " On y voyait, dit-il, quelque- " fois les bras et les jambes du sorcier couché par terre, sortir par le " bas du tabernacle pendant que le haut se mouvait très fortement. Le " démon ou le vent qui entre dans cette maisonnette s'y jette avec une " telle impétuosité et trouble tellement le sorcier, lui représentant qu'il " va tomber dans une abîme, la terre lui paraissant comme s'entrouvrir " qu'il sort tout épouvanté de son tabernacle, qui ne laisse pas " d'ébranler par quelque temps en son absence."

Le Père Brébœuf prétend que les Algonquins devinaient par la Pyromantie, et cite plusieurs faits fort étonnants.

Le Père Pijart fut témoin oculaire de ce que nous allons raconter. Uu sorcier voulant panser un malade mit une pierre au feu. Il l'y laissa

si longtemps qu'elle était toute rouge et toute enflammée. Il entra alors en fureur et retira du feu cette pierre ardente, la prit avec les dents, courut comme un enragé par la cabane et jeta la pierre encore toute étincelante sans en avoir reçu aucune blessure. Le Père Pijart examina la pierre qui était grosse et les lèvres et la langue du sorcier, qui n'avaient nullement été brûlées.

Cette pierre fut conservée par ce missionnaire qui la montra à plusieurs autres Jésuites. On y voyait l'empreinte des dents du sorcier. Pour la saisir et l'emporter, il l'avait serrée fortement entre ses dents pendant que la pierre était amollie par le feu.

En 1766, un ancien capitaine de Milice du nom de J. Carver, fit un voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord et publia un ouvrage dans lequel il raconte plusieurs anecdotes indiennes fort intéressantes. Carver, si on peut juger l'homme par ses écrits, n'est pas superstitieux. On pourrait plutôt l'accuser d'être sceptique. Il avoue lui-même qu'il n'est venu à la conclusion que des puissances occultes agissaient dans les cérémonies religienses des sauvages, qu'en face de preuves qui défient la critique la plus sévère.

Un jour qu'il se trouvait au " Grand Portage " attendant l'arrivée de plusieurs canots chargés de provisions et de marchandises qui devaient lui être envoyés du fort Michillimakinac, il s'éleva sur le lac une tempête épouvantable. Déjà plusieurs semaines s'étaient écoulées dans la vaine attente de ces provisions et fourrures qui lui étaient indispensables pour le commerce de l'ouest et cette tempête qui venait de se soulever n'était pas de nature à calmer ses inquiétudes. Le grand prêtre des Knistineaux qui connaissait l'agitation de son esprit, lui offrit de le calmer. " Demain, dit-il, pour toi, je vais consulter le Grand Esprit et " je te dirai quand tes canots devront arriver."

Le soir suivant fut fixé pour cette conférence spirituelle. Le moment arrivé, le roi de la tribû accompagné de Carver se rendit à une tente spacieuse, qui était entouré d'une foule de sauvages. La tente était ouverte de manière à permettre aux spectateurs à l'extérieur de voir ce qui s'y passait.

Laissons parler Carver lui-même.

" Je m'assis sur une fourrure étendue par terre. Au centre de la tente était un endroit réservé, de forme oblongue, entouré de poteaux plantés solidement en terre et espacés suffisamment pour permettre de voir parfaitement tout ce qui allait se passer à l'intérieur. Cet enclos était juste assez grand pour permettre à un homme de s'y coucher. Des torches composées de fagots éclairaient tout l'intérieur de la tente. A peine étais-je entré dans la tente, que le " grand prêtre " des Knistineaux vint se coucher à mes pieds sur une peau de chevreuil. Il se dépouilla aussitôt de ses habits et s'enveloppa soigneusement dans cette

peau, de manière à ne laisser que sa tête en dehors. Deux jeunes sauvages s'avancèrent alors ayant à la main une corde d'environ 40 verges de longueur. Ils le garottèrent tout autour de cette fourrure avec grand soin. Il ressemblait dans cet état à une momie d'Egypte. Ils le prirent alors par la tête et les pieds et le soulevant au-dessus de la palissade, le déposèrent dans l'enclos. Etant très près de lui, je pouvais distinguer chacun de ses mouvements et comme je soupçonnais quelque supercherie je ne le perdis pas un instant de vue. Après quelques minutes de repos, le prétendu " grand prêtre " commença à murmurer quelques mots. Comme il parlait très bas, je ne pouvais rien comprendre. Peu à peu sa voix s'éleva. Son langage était un mélange de Knistineaux et de Chippeways et consistait en invocations à un esprit invincible qu'il conjurait de venir le visiter. Par degrés sa figure s'anima, ses muscles se contractèrent et il se mit à crier et hurler avec tant de fureur que sa bouche était couverte d'écume. Cette frénésie dura près d'une heure. Tout son être semblait être en mouvement, ses yeux hagards et ses traits excités étaient horribles à voir. Enfin épuisé par cette agitation et les cris de rage qu'il poussait, il finit par se calmer et demeura silencieux pendant un instant. Tout à coup, il se leva d'un bond sur ses pieds et se débarrassa de ses cordes et de la peau qui le couvrait sans aucun effort. S'adressant à l'assemblée d'une voix ferme. " Mes frères, dit-il, le grand esprit a daigné communiquer avec son serviteur à ma demande. Demain avant que le soleil ne soit parvenu à sa plus grande hauteur, un canot arrivera et les personnes qui le conduiront nous informeront du jour que les commerçants qu'attend Carver devront arriver."

Ayant dit ces mots, il sortit de l'enclos et congédia l'assemblée, j'avoue que je fus étonné de ce que je venais de voir et d'entendre. Le jour suivant, le soleil se leva brillant et les sauvages s'assemblèrent sur une éminence qui dominait le lac et de laquelle le regard pouvait distinguer à plusieurs milles de distance. Au moment où le soleil atteignait le zénith nous apperçumes un canot qui doublait une pointe de terre qui s'avançait dans le lac, à environ 3 milles. Quelques instants après, j'apprenais des personnes que portait ce canot, que les provisions et les marchandises les suivaient. En effet le soir même, mes espérances étaient réalisées.

Le même écrivain parlant des Naudowessies, parmi lesquels il demeura trois ans, mentionne une certaine société particulière qui existait chez cette tribu. Cette société portait le nom de " Wakon—Kitchewah," c'est-à-dire " La société amie des esprits."

L'admission des membres et le cérémonial qui l'accompagne a plusieurs rapports frappants avec les pantomines burlesques dont on fait

usage pour l'admission des membres dans les loges des sociétés secrètes de notre siècle.

En lisant le récit de Carver on croirait assister à une expérience de mesmérisme sauvage.

Il est difficile naturellement de s'assurer si le prince des ténèbres joue un rôle quelconque dans les loges des " Wakon-Kitchewah." Ce qui s'y passe est pour le moins extraordinaire et bien propre à étonner. Nous raconterons en quelques mots, comment se faisait cette admission.

A midi précis, au jour fixé, la tribu se réunit en grand nombre à un endroit choisi d'avance. Tout le monde s'asseoit et le silence le plus profond règne partout.

L'un des principaux chefs s'adressant aux membres déjà admis dans la "Wakon-Kitchewah" et groupés tous ensemble autour de lui, leur présente le candidat qui désire entrer dans la société et leur demande s'ils ont aucune objection. Aucune objection n'étant faite (une seule suffit pour le faire rejeter) quatre chefs s'avancent vers le candidat et l'exhortent à ne pas faiblir pendant l'épreuve d'initiation qui va avoir lieu. Deux d'entr'eux le prennent alors par les bras et le mettent à genoux ; un autre se place en arrière de lui, pour le recevoir dans ses bras quand il tombera et l'autre chef se place à environ douze pieds, droit en face de lui et lui adresse la parole. Il lui dit que lui-même se sent agité par le même esprit que celui qui lui sera communiqué dans quelques instants, que cet esprit va le frapper et le terrasser mais qu'il reviendra immédiatement à la vie. Il ajoute que cette communication de l'esprit quelque terrifiante qu'elle soit est une introduction nécessaire à la société et que ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra jouir des avantages de la société. Pendant qu'il parlait ainsi, le chef tremblait de tous ses membres. Les sueurs ruisselaient de son front et ses yeux hagards montraient une grande agitation.

A un moment donné, il jeta dans la bouche du candidat un objet de la grosseur d'une fève. Le jeune candidat tomba à la renverse, sans mouvement, comme s'il eut reçu un coup mortel. Les quatre chefs s'empressèrent alors de lui frotter la figure et de le frapper dans le dos. Après quelques minutes d'initiation et après avoir reçu de rudes coups dans le dos, le candidat commença à respirer, mais avec difficulté. Des convulsions se faisaient sentir de temps à autre. Une demie heure après il était retabli, mais tellement faible qu'il pouvait à peine marcher. L'un des chefs lui enleva ses habits et le revêtit de fourrures neuves et lui mit au cou un collier préparé pour cette circonstance. Le nouvel élu fut ensuite présenté à ses frères en "Wakon-Kitchewah." Le plus ancien chef lui recommanda de toujours accueillir avec humilité et

d'obéir toujours aveuglement aux conseils ou ordres qu'il pourrait recevoir des membres les plus anciens.

Que signifie cette étrange cérémonie? Pourquoi ces convulsions et cette obéissance aveugle aux anciens?

Etait-ce une invention diabolique de la part des chefs pour s'assurer l'appui et la soumission des jeunes gens de la tribu?

Nous laisserons à chacun le soin d'en tirer des conclusions.

Il y a des roches, rapporte un missionnaire, que les Hurons respectent particulièrement et auxquelles ils ne manquent jamais, quand ils descendent pour la traite, d'offrir du pétun. La plus célèbre de ces roches est celle qu'ils appellent " Tsanhohi Arasta " c'est-à-dire, la demeure des " Tsanhohi " qui est une espèce d'oiseau de proie.

Ils disent des merveilles de cette roche. Ils tiennent qu'il y a dans le creux de ce rocher, un démon qui est capable de faire réussir leur voyage. C'est pourquoi ils s'y arrêtent en passant et lui offrent du pétun qu'ils y mettent simplement dans une des fentes en lui adressant cette prière: " oki ca ichikhon condayee aenouaen ondayee etc." " Démon qui habites en ce lieu, voilà du pétun que je te présente, " assiste-nous, garde-nous du naufrage, défends-nous contre nos enne- " mis et fais qu'après avoir fait une bonne traite, nous retournions " sains et saufs à notre village."

Un Père Jésuite qui visita le pays des Hurons en 1636 raconte: " L'aoutaerohi est un remède qui n'est que pour une certaine sorte de maladie, qu'ils appellent aussi " Aoutaerohi " du nom d'un petit démon, gros comme le poing, qu'ils disent être dans le corps du malade et surtout dans la partie qui lui fait mal. Ils reconnaissent qu'ils sont malades de cette maladie au moyen d'un songe ou par l'entremise de quelque sorcier."

" Etant un jour allé visiter une femme qui se disait malade de " L'Aoutaerohi " comme je lui enseignais une autre cause de sa maladie et me moquais de son Aoutaerohi, elle se mit à dire apostrophant ce démon " Aoutaerohi, je te prie, que celui-ci reconnaisse qui tu es et fais lui sentir les maux que tu me fais souffrir."

Or pour chasser ce démon ils font des festins qu'ils accompagent de quelques chansons, que fort peu savent bien chanter. Ce pieux missionnaire termine ce récit en s'écriant " voilà bien de quoi pleurer au pied des autels." Pour le regard des festins, c'est une chose infinie, le diable les y tient si fort attachés, qu'il n'est pas possible de plus sachant bien que c'est le moyen de les rendre toujours plus brutaux et moins capables des vérités surnaturelles.

Un autre missionnaire parlant des Hurons s'exprime ainsi: " Il y a parmi ce peuple des hommes qui font état de commander aux pluies et aux vents, d'autres de prédire des choses à venir et de rendre la santé

aux malades et ce avec des remèdes qui ont aucun rapport aux maladies. Qu'ils aient ces dons de Dieu, personne à mon avis ne l'osera dire. Que tout leur fait soit tromperie ou imagination, cela ne s'accorde guère avec le crédit qu'ils ont acquis et le longtemps qu'il y a qu'ils font cette profession. Il y a donc quelque apparence que le diable leur tient la main parfois et s'ouvre à eux pour quelque profit temporel et pour leur damnation éternelle.

Encore un autre témoignage à l'appui de ce qui précède, c'est celui du Père Lallemant. Un sauvage qui avait été sorcier et jongleur pendant vingt ans, touché par la grâce, se convertit et voici ce qu'il dit de L'Aoutaenhrohi ou festin le plus diabolique de tous.

Il se mit bien jeune à suivre les sorciers, mais comme il vit qu'il n'avait pas comme les autres les mains et la bouche à l'épreuve du feu il se gardait bien de toucher à ce qui était trop chaud.

Au bout de quelque temps il eut un songe, dans lequel il se vit assister à l'un de ces festins et manier le feu comme les autres et entendit en même temps une chanson qu'il fut étonné à son réveil de savoir à perfection. Au premier festin de cette nature qui se fit, il se mit à chanter sa chanson et voilà que petit à petit il se sent entrer en fureur. Il prend les braises et les pierres ardentes avec les mains et les dents, du milieu des brasiers, il enfonce son bras nu tout au fond des chaudières bouillantes le tout sans lésion ni douleur. Il nous a assuré que tant s'en faut pour lors qu'on se brûle, qu'au contraire on sent de la fraîcheur aux mains et à la bouche, mais que le tout se doit faire en suite et dépendemment de la chanson qu'on a apprise dans le songe. Il nous disait en outre que de temps en temps, il se voyait en songe assister à un festin et que là on lui donnait quelque chose qu'il portait sur lui pendant la cérémonie.

Cela lui était un avertissement qu'il ne fallait pas qu'il l'entreprit qu'il n'eut sur lui ce qu'il avait vu en songe. Ce qui faisait qu'à la première danse il déclarait son désir et aussitôt on lui jetait ce qu'il avait demandé pour jouer son personnage.

Cela à mon jugement, dit en terminant ce zélé missionnaire, se doit appeler de son vrai nom, renouvellement d'hommage et de reconnaissance que le malin esprit tire de temps en temps de ces pauvres peuples comme des esclaves de sa puissance.

L. A. Prud'homme

(*A continuer*)

ANTOINE GERIN-LAJOIE ET JEAN RIVARD [1]

(*Suite et fin.*)

II.

Depuis longtemps, Gérin-Lajoie déplorait le triste sort des nombreux fils de cultivateurs qui quittaient leurs foyers pour aller faire profiter les pays voisins, des ressources de leurs bras robustes. Il eut un jour une idée lumineuse, patriotique. Il écrivit un magnifique plaidoyer en faveur de la colonisation. Ce plaidoyer, c'est *Jean Rivard*, car, on ne saurait donner le nom de roman à un livre qui repose sur des faits réels et dont le héros, réunit en lui seul, les admirables qualités que l'on retrouve chez certains agriculteurs, nommés à la suite de *Jean Rivard, Economiste*, dans le *Foyer Canadien*. C'est d'ailleurs ce que Gérin-Lajoie avouait lui-même dans son introduction :

" Jeunes et belles citadines qui ne rêvez que modes, bals et conquêtes amoureuses ; jeunes élégants qui parcourez, joyeux et sans soucis, le cercle des plaisirs mondains, il va sans dire que cette histoire n'est pas pour vous... Ce n'est pas un roman que j'écris, et si quelqu'un est à la recherche d'aventures merveilleuses, duels, meurtres, suicides ou d'intrigues d'amour tant soit peu compliquées, je lui conseille amicalement de s'adresser ailleurs."

Jean Rivard n'est donc pas un de ces récits fantaisistes et énervants où l'on voit les passions, à leur paroxysme, se heurter avec bruit, comme les vagues d'une mer tumultueuse, c'est plutôt une esquisse fidèle de la vie énergique et laborieuse d'un jeune défricheur canadien ; vie uniforme et paisible comme un petit lac au fond des bois.

Jean Rivard est un type, le type de ces hardis pionniers qui ne craignent point de s'enfoncer dans les forêts vierges, de s'attaquer à leurs arbres géants, de rabattre la fierté de leurs cimes orgueilleuses, d'habituer leurs branches élancées à devenir utiles en s'effaçant pour se transformer en habitations rustiques, en villages florissants puis en opulentes cités, après avoir laissé leurs panaches verdoyants se bercer si longtemps, oisifs dans l'espace.

---

(1) Conférence donnée à l'*Union Catholique* de Montréal, le 1er novembre 1885.

Le livre de Gérin-Lajoie est presqu'une épopée. Jean Rivard n'est-il pas un héros par sa force et sa constance ? Doter sa patrie de nouveaux établissements, en frayant un chemin à la civilisation est-elle une entreprise sans grandeur et toutes les actions qui émaillent ce récit national ne concourent-elles pas à la réalisation de cette belle entreprise ? N'y a-t-il pas des personnages principaux et secondaires ; Jean Rivard n'est-il pas l'âme du récit ?

Il y a deux phases, nettement définies, dans la vie de Jean Rivard : la phase du défricheur et celle de l'économiste. Voyons d'abord la première et faisons connaissance avec les personnages que l'on y rencontre. Nous connaissions déjà Jean Rivard de nom mais Gérin-Lajoie va nous le faire connaître plus intimement :

" A l'époque où se passent les faits qu'on va lire, il approchait de la vingtaine. C'était un beau jeune homme brun, de taille moyenne. Sa figure mâle et ferme, son épaisse chevelure, ses larges et fortes épaules, mais surtout des yeux noirs, étincelants, dans lesquels on lisait une indomptable force de volonté, tout cela joint à une âme ardente, à un cœur chaud et à beaucoup d'intelligence, faisait de Jean Rivard un caractère remarquable et véritablement attachant. Trois mois passés au sein d'une grande cité, entre les mains d'un tailleur à la mode, d'un coiffeur, d'un bottier, d'un maître de danse et un peu de fréquentation de ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde, en eussent fait un élégant, un fashionable, un dandy, un cavalier dont les plus belles jeunes filles eussent raffolé."

Après Jean Rivard, vient Pierre Gagnon, son intendant, son compagnon de solitude : " un de ces hommes d'une gaieté intarissable, qui conservent leur bonne humeur dans les circonstances les plus difficiles. Il s'endormait le soir en badinant et se levait le matin en chantant. Il savait par cœur toutes les chansons du pays depuis la *Claire fontaine* et *Par derrière chez ma tante* jusqu'aux chansons modernes et les chantait à qui voulait l'entendre, souvent même sans qu'on l'y invitât... Il pouvait de plus raconter toutes les histoires de loups garous et de revenants qui se transmettent d'une génération à l'autre parmi les populations des campagnes. Il récitait de mémoire sans en omettre une syllabe, l'éloge funèbre de Michel Morin, bedeau de l'église de Beauséjour, le contrat de mariage entre Jean Couché Debout et Jacqueline Doucette, etc., et nombre d'autres pièces et contes apportés de France par nos pères et conservés jusqu'à ce jour, dans la mémoire des enfants du peuple."

Nommons encore : M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré, M. Lacasse et le père Latour, qui rempliront successivement le rôle de Mentor auprès du jeune héros, puis enfin admirons, comme un coin de ciel bleu sur un horizon assombri : une fraîche figure de jeune fille, jolie

fillette de dix-sept ans, aux joues roses et aux grands yeux bleus : Marie Louise Routier, qui plus tard sous le nom de madame Jean Rivard contribuera pour beaucoup à la merveilleuse prospérité de l'époux de son choix.

Les principaux personnages nous étant maintenant connus, résumons rapidement les faits.

Par suite de circonstances imprévues, Jean Rivard, l'aîné d'une nombreuse famille, demeurant dans une paroisse de la vallée du Lac St-Pierre, avait dû quitter le collège en rhétorique. Anxieux de venir en aide à sa famille au plus tôt et de se créer une position quelconque, il avait songé à étudier le droit, mais, sur les représentations de M. l'abbé Leblanc, qui lui fit une peinture peu flatteuse des avocats et lui démontra l'imprudence qu'il y aurait à courir deux lièvres durant sa cléricature : d'être à la fois étudiant et instituteur—on ne parlait pas encore des sténographes—il se décida à embrasser la carrière agricole. N'ayant que cinquante louis pour tout héritage, mais fort de la devise : *Labor improbus omnia vincit*, il obtint cent acres de terre dans le canton de Bristol, et s'engagea résolument la hache du défricheur sur l'épaule, dans les sombres profondeurs des bois, avec Pierre Gagnon, dont il s'était assuré les services.

Alors commencent les travaux du défrichement ; les arbres de la forêt, tombent les uns après les autres, sous les coups répétés d'un acier infatigable qui ne cesse de saper leurs troncs aux rugueuses nervures, qu'à l'hiver, pour recommencer la même tâche ardue, au premier souffle de la brise printannière.

Mais que faisaient nos défricheurs durant la froide saison ; comment Jean Rivard, frais émoulu de collège et se rappelant encore les heures bruyantes et animées de la recréation, pouvait-il s'habituer à cet isolement, sans transition ; comment Pierre Gagnon pouvait-il se résoudre à raconter ses histoires drôlatiques aux pièces superposées et mal jointes de leur habitation provisoire, quand il entendait le hêtre gémir sous le givre qui emprisonnait ses branches et la rafale entonner son lugubre refrain ?

Chassons nos inquiétudes. Jean Rivard avait son talisman contre l'ennui : il écrivait un journal de ses opérations et de ses pensées intimes ou bien lisait le dimanche : quelques passages de l'*Imitation de Jésus-Christ*, la semaine : l'*Histoire populaire de Napoléon I*, les aventures de *Don Quichotte de la Manche* ou celles de *Robinson Crusoé*. Pierre Gagnon raffolait de ces lectures et les écoutait avec une attention qui frisait l'extase.

L'ennui toutefois, remportait bien des petites victoires morales, mais pas souvent et le dimanche seulement car, en ce jour de repos Jean Rivard s'oubliait et laissait sa pensée s'envoler au loin vers sa famille,

vers son village natal où l'imagination lui faisait voir ses amis d'enfance, promenant leurs blondes dans leurs belles *carrioles* ; il regrettait alors les petites veillées chez le père Routier et surtout l'office divin et le prône de son curé.

Le printemps arrive enfin avec ses brises tièdes, ses ondes bleu ciel, ses feuilles vertes et ses chantres ailés ; les défricheurs se remettent à l'œuvre et quand vint l'heure de la semence, Jean Rivard put ensemencer quinze arpents de terre. Enhardis par le noble exemple du jeune pionnier de nouveaux colons viennent se fixer dans le canton de Bristol.

La première moisson de Jean Rivard est abondante et encouragé par ces premiers succès, il passe un nouvel hiver dans le canton de Bristol. La moisson de la deuxième année dépasse son attente, il a déjà économisé cinq cents louis ; une corvée lui assure une habitation confortable, un grand événement approche, la question du mariage se pose et se résout et Jean Rivard en épousant Marie Louise Routier ferme le livre du *Défricheur* pour ouvrir celui de l'*Economiste.*

L'horizon du *Défricheur* était rembruni. On n'y voyait que des grands arbres : des frênes blancs, des hêtres à l'écorce grisâtre, des merisiers, des sapins gigantesques couvrant de leurs bras immenses de vastes domaines sans culture. Il n'y avait point de clairières, point d'habitations coquettes pour égayer le sombre paysage des bois. L'horizon de l'*Economiste* est beaucoup plus attrayant. On voit un éclaircie de trente à quarante acres et au milieu, une blanche maisonnette, à l'apparence proprette et gaie où Jean Rivard et Louise voient la lune de miel se renouveler sans cesse. La suite des événements introduit sur la scène de nouveaux personnages. Saluons d'abord Octave Doucet, un condisciple de Jean Rivard, le premier curé de la mission de Rivardville :

" Ce qui le distinguait surtout, c'était sa nature franche et sympati que...Personne n'était mieux fait pour consoler les malheureux ; aussi avait-il constamment dans sa chambre de pauvres affligés qui venaient lui raconter leurs chagrins et chercher des remèdes à leurs maux. Jamais il ne rébutait personne ; au contraire, c'était avec le doux nom d'ami, de frère, d'enfant, de père, qu'il accueillait tous ceux qui s'adressaient à lui..." Il n'avait qu'un défaut. Il fumait, Jean Rivard lui faisait en vain des remontrances à ce sujet. Le bon Octave Doucet faisait carême durant deux ou trois jours, puis la quatrième journée la pipe se retrouvait et ses bonnes résolutions s'enfuyaient, vaincues par les spirales de fumée victorieuses. Gardons-nous bien de sympathiser avec Gendreau, surnommé le *Plaideux*, un personnage que l'on rencontre partout mais sous des noms différents : " l'esprit de contradiction incarnée, le génie de l'opposition en chair et en os... Il

avait gaspillé en procès un héritage qui eût suffi à le rendre indépendant sous le rapport de la fortune... Contrecarrer les desseins d'autrui, dénaturer les meilleures intentions, nuire à la réussite des projets les plus utiles, s'agiter, crier, tempêter chaque fois qu'il s'agissait de quelqu'un ou de quelque chose, telle semblait être sa mission... Dans la paroisse où il demeurait avant d'émigrer à Bristol, il avait été pendant vingt ans en guerre avec ses voisins, pour des questions de bornage, de *découvert*, de cours d'eau, pour de prétendus dommages causés par des animaux ou des volailles et pour milles autres réclamations que son esprit fertile se plaisait à inventer..."

On devine aisément que l'arrivée d'un tel personnage, dans le canton de Bristol n'était guère rassurante pour Jean Rivard et l'avenir saura le prouver.

Le mouvement colonisateur inauguré dans les pages de *Jean Rivard, Défricheur*, s'accentue davantage dans celles de *Jean Rivard, Economiste*. Les colons arrivent de tous côtés, les habitations sortent de terre comme par enchantement, on construit des moulins à farine et à scie, une église est érigée et bientôt le canton de Bristol donne naissance au joli village de Rivardville. La population se multipliant, on organise un gouvernement municipal régulier et Jean Rivard est élu maire de son village, puis commissaire d'école puis enfin député à la législature. Il eût bien parfois des luttes à soutenir contre Gendreau et ses satellites qui jettèrent feu et flamme, lorsqu'il fut question de choisir le site du temple divin, puis d'établir des écoles, époque où Gendreau réussit malheureusement à supplanter Jean Rivard comme commissaire pour quelque temps mais, grâce à l'appui de Gustave Doucet, curé de Rivardville et à la faveur populaire, qui revint plus fidèle que jamais au jeune fondateur, il put surmonter tous les obstacles et mener à bonne fin ses sages réformes en fait d'agriculture, d'éducation etc.

Un fait qui prouve bien la popularité dont jouissait Jean Rivard dans son village, c'est son élection comme député. Son adversaire, jeune avocat plein d'astuce et d'habileté, qui avait jeté l'or à pleines mains pour se faire élire n'avait eu qu'une voix dans Rivardville, celle de Gendreau de Plaideux. Son mandat expiré, Jean Rivard dégouté de la vie parlementaire et des tactiques équivoques et déloyales des députés en général, qui ne se laissaient guider que par l'esprit de parti ne brigua plus les suffrages et se retira dans la vie privée, malgré les vives exhortations de ses électeurs.

Tels sont les faits qui expliquent comment quinze ans après, nous retrouvons Jean Rivard, dans un vaste logement à deux étages, bâti en briques, entouré d'un beau parterre de gazon et de fleurs où le jeune défricheur d'autrefois se repose de ses fatigues auprès de sa

femme et de sa petite famille, partageant son temps entre la culture et l'étude, la pratique et la théorie.

" Je vis à ma gauche, dit l'auteur, daus le récit d'une halte qu'il fit au village de Jean Rivard, le joli village de Rivardville, qu'on aurait pu sans arrogance décorer du nom de ville. Il se composait de plus d'une centaine de maisons éparses sur une dizaine de rues d'une régularité parfaite. Un grand nombre d'arbres plantés le long des rues et autour des habitations donnaient à la localité une apparence de fraîcheur et de gaieté.

" On voyait tout le monde, hommes, femmes, jeunes gens, aller et venir, des voitures chargées se croisaient en tout sens ; il y avait enfin dans toutes les rues, le travail, l'industrie, que l'on ne rencontre que dans les grandes cités commerciales.

" Deux édifices dominaient tout le reste l'église superbe bâtiment en pierre et la maison d'école assez spacieuse pour mériter le nom de collège ou de couvent..."

En un mot tout indiquait un village des plus florissants et ce magnifique résultat, on le devait en grande partie à Jean Rivard qui n'avait rien négligé pour faire de tout le canton, une paroisse modèle sous tous les rapports et il y avait réussi au-delà de tout espoir attribuant son succès au choix d'un fonds de terre d'une excellente qualité, à une forte santé, au travail, à une surveillance attentive basée sur l'ordre et l'économie enfin à l'habitude de tenir un journal et un registre de ses recettes et de ses dépenses.

Nous pouvons ajouter avec Gérin-Lajoie, que madame Rivard contribua aussi beaucoup, à la prospérité du fondateur de Rivardville, par les soins affectueux qu'elle lui prodigua, par ses heureuses qualités du cœur et de l'esprit, par ses talents et par son industrie :

" Il fallait voir, dit Gérin-Lajoie cette petite femme proprette, active, industrieuse, aller et venir, donner des ordres, remettre un meuble à sa place, sans cesse occupée, toujours de bonne humeur. Si on avait quelque chose à lui reprocher c'était peut-être un excès de propreté. Les planchers étaient toujours si jaunes, qu'on n'osait les toucher du pied. Les petits rideaux qui bordaient les fenêtres étaient si blancs, que les hommes n'osaient fumer dans la maison de peur de les ternir."

Madame Rivard était donc la charmante et l'industrieuse canadienne, la mère chrétienne dans toute l'acception du mot, celle qui tient dans ses mains frêles et rosées, les destinées de notre belle patrie et celle que nous avons toujours appris à aimer et à chérir.

Si tous nos cultivateurs mettaient en pratique les sages conseils énumérés plus longuement dans cette dernière partie du livre de Gérin-Lajoie, nos campagnes se transformeraient à vue d'œil et au lieu de ces vastes landes sans ombrage qui affligent trop souvent, le regard de

l'artiste, nous verrions surgir partout des oasis verdoyants, de délicieuses charmilles et nous pourrions saluer avec joie, la réalisation de ce distique d'un fabuliste :

> La routine au progrès veut disputer l'empire,
> Le progrès toujours marche, et la routine expire !

Permettons-nous de faire ici un léger rapprochement entre La Bruyère et Gérin-Lajoie. On peut fort bien dire qu'il n'y a rien de commun, entre l'auteur des *Caractères* et le poète des exilés, mais on ne saurait nier certaines analogies entre ces deux écrivains.

N'ont-ils point tous deux visé au perfectionnement de la société au milieu de laquelle ils vivaient, l'un en ridiculisant les fausses grandeurs de son époque, l'autre en déracinant les préjugés contraires, à la sublime mission de l'agriculteur ; n'ont-ils point tous deux décrit avec art, les caractères saillants de leur entourage, l'un en reproduisant d'un pinceau subtil, les pompes, les mensonges, les ridicules des cours fastueuses et des grandes capitales, l'autre en évoquant l'aimable simplicité, l'agréable franchise des scènes canadiennes. La Bruyère a été le peintre d'une société parvenue au plus haut degré de la perfection ; Gérin-Lajoie a été le peintre d'une société naissante ; le premier donnera de sages conseils aux grands, aux esprits forts des cours royales, le second aux humbles, aux modestes cultivateurs des campagnes ; celui-là rehabilitera la plume et les ouvrages de l'esprit, celui-ci la hache et la charrue.

Sans doute, Gérin-Lajoie, n'a point la subtilité du style de La Bruyère, mais un style subtil aurait-il été bien convenable, dans un livre qui s'adresse surtout aux défricheurs ; un culte aussi excessif de la forme n'aurait-il pas été une erreur impardonnable de la part de l'auteur ? Certes oui, et Gérin-Lajoie l'a fort bien compris en s'appliquant surtout, à donner à ses périodes une élégance de convenance et non pas une élégance déplacée. D'ailleurs l'artiste qui peint les cascatelles du ruisseau qui sautille sur un lit de mousse, parmi les fleurettes et les blés verts, dénote autant d'art, dans son paysage champêtre que celui qui reproduit sur sa toile, un croquis de jardin public où l'on voit s'échapper du trident d'un Neptune en marbre, que traînent des tritons aux teintes nacrées : une onde qui s'élève dans les airs en gerbes liquides puis retombe en une brume d'azur.

Outre les nombreuses citations ci-dessus, il y a de belles descriptions dans *Jean Rivard*, mentionnons surtout les passages où Gérin-Lajoie décrit les grands arbres de la forêt, la mélancolie de l'automne, les ouragans de neige et la belle saison dans les bois. Les lettres de Gustave Charmenil à Jean Rivard renferment aussi d'admirables pastels

de la vie des cités où les bals, les citadines et les avocats ne sont pas épargnés.

Nous avons vu comment les quatre volumes de Jean Rivard, l'aidèrent puissamment à combattre, dans la forêt, l'ennui, compagne inséparable de la solitude et de l'isolement : l'*Imitation de Jésus-Christ*, en lui enseignant la résignation aux divins commandements, *Robinson Crusoé* en lui apprenant à être industrieux et *Napoléon*, à être actif et courageux. Pourquoi le livre de Gérin-Lajoie n'accompagnerait-il pas, comme autrefois, les nombreux colons qui se dirigent chaque année vers le Nord? Nul guide ne répondrait mieux aux vœux de ces braves défricheurs. Jean Rivard et Pierre Gagnon ne sont-ils pas leurs devanciers ; pourquoi le récit de leurs prouesses ne serait-il pas là pour leur apprendre à surmonter toutes les difficultés, à vaincre tous les obstacles? Un noble exemple leur est donné, que nos colons le suivent et nous verrons bientôt de nouveaux Jean Rivard, se distinguer dans le Nord comme dans le canton de Bristol et doter notre sol de nouveaux villages ayant pour modèle : Rivardville !

Espérons que la plume élégante de quelques-uns de nos écrivains qui ont le mieux connu Gérin-Lajoie et dans la vie politique et dans la vie privée, nous donnera bientôt sa biographie avec une analyse complète de ses œuvres, tout comme l'Hon. P. J. O. Chauveau nous donna récemment : *François-Xavier Garneau, sa vie, ses œuvres.*

Nos grands écrivains sont rares, et quand ils disparaissent de l'arène, pour toujours, nous devrions tous, jeunes et vieux, nous efforcer de faire revivre le plus longtemps possible leur glorieuse mémoire.

Je ne saurais mieux terminer ces quelques courtes considérations sur le biographe du défricheur que par ces lignes magistrales de M. A. D. Decelles :

" On rencontre rarement dans la vie, des hommes du caractère de Gérin-Lajoie, des hommes dont l'on peut dire sans exagération, qu'ils n'ont pas de défaut. C'était le vrai sage tel que le conçoit le christianisme, ne vivant que pour son Dieu, sa famille et son pays. Comme écrivain, c'était la figure la plus sympathique de notre petite république des lettres. Là comme dans les autres sphères d'action où il a été répandu, il ne laisse aucun ennemi, mais de bons souvenirs et une mémoire qui sera chère longtemps à ceux qui l'ont connu."

CHS. M. DUCHARME.

FILLE A MARIER (1)

PAR SALVATORE FARINA

XXII

A la même heure, se rendant à l'invitation du docteur, les deux vieux amis, après avoir éteint la lumière de leur chambre commune pour faire croire qu'ils dormaient, ouvraient doucement la porte, traversaient l'étroit corridor, Gioachino en deux pas, Romolo d'une seule enjambée, et pénétraient sur la pointe des pieds dans le sanctuaire des époux Trombetta.

Le docteur Rocco était de mauvaise humeur, comme cela lui arrivait quelquefois ; mais ne pouvant crier, ainsi que le lui conseillait l'hygiène, il se dispensa même de respirer, et se contenta d'inviter d'un signe les deux visiteurs à s'asseoir.

" Nous avons remarqué, commença Gioachino en se frottant les mains avec l'étourderie de l'innocence, que Federico n'est pas encore rentré dans sa chambre...

—Vraiment ? dit Tranquillina.

—Vraiment... il prend le frais au jardin.

—Il est resté une bonne heure derrière une haie, ajouta Romolo, à regarder la fenêtre fermée d'Amalia.

—La fenêtre était fermée ?

—Oui, répondit Gioachino d'un air mystérieux ; mais d'abord elle était ouverte..., et Amalia est restée plus d'un quart d'heure à contempler la lune, qui est magnifique ce soir."

A chaque phrase, Tranquillina regardait son mari qui se tenait renfermé dans un silence cruel.

" Pour moi, il n'y a pas de doute, dit Gioachino après une pause, Federico est amoureux fou, archi-fou.

—Tant pis pour lui, grommela le docteur Rocco, il devait y penser plus tôt ; maintenant, il est trop tard."

Les deux vieux amis se regardèrent stupéfaits. La chose semblait

---

(1) De la *Revue Dominicale*.

entendue, toute difficulté avait été écartée dans une précédente discussion en plein air, et, à présent, tout était remis en question.

Tranquillina sourit et dit :

" Amalia aussi me paraît assez disposée...

—A quoi ? demanda Rocco.

—A aimer M. Federico.

—Tant pis pour elle ; elle devait y penser plus tôt, quand nous faisions notre possible pour lui en donner l'idée ; aujourd'hui, il est trop tard.

—Permettez, hasarda Romolo, nous avons examiné la situation... et nous avons constaté que, toutes les dettes payées, il doit rester à Federico au moins...

—Je le sais, mais là n'est pas la question.

—Qu'est-ce donc, alors ? demanda Tranquillina, toujours souriante.

—Tu devrais le savoir. C'est qu'Amalia n'est plus libre ; ce matin, avant de partir, elle a accordé sa main à cet imbécile d'ingénieur... Quelle drôle d'idée est venue à l'esprit de ces messieurs de m'amener ce maniaque à la maison ? Un bel avenir pour ma pauvre fille, un bel avenir ! Donner des enfants à cet architecte qui ne les trouvera jamais conformes à ses plans...

—Ce matin ! balbutia Romolo.

—Ce matin ! balbutia Gioachino.

—Certainement, ce matin même ; entre sept et huit heures, j'ai écrit une lettre à ce visionnaire...

—Et dans cette lettre ?

—Dans cette lettre, je l'appelais *gendre ! gendre*, comprenez-vous ? mon gendre ! gendre du docteur Rocco Trombetta ! "

Cette nouvelle produisit une véritable stupeur, mais non pourtant sur Tranquillina, qui dit à Romolo :

" Ainsi, Amalia et Federico commencent à s'aimer ? "

Personne ne répondit à cette demande inutile.

" Ecoutez, docteur, se met à dire hardiment Gioachino, excusez-moi si je vous indique un remède...

—Comment donc ! répondit le docteur d'une voix railleuse, indiquez, indiquez...

—Etant admis que Federico et Amalia ont du goût l'un pour l'autre, marions-les ; l'ingénieur criera comme un sourd, mais il en sera quitte pour se calmer, c'est dans l'ordre.

—Je lui parlerai, moi, ajouta Romolo ; je lui persuaderai de renoncer par de bonnes raisons. S'il le faut, je lui conterai même un mensonge, je lui dirai qu'il y a dans le monde beaucoup de jeunes filles plus belles, plus... non, cela, je ne le dirai pas.

—Et vous ferez très bien, parce que c'est inutile, répondit le docteur. S'il ne s'agissait que de l'ingénieur Enea, je lui écrirais tout de suite :

" Cher gendre pour rire,

" Apprenez que j'ai voulu *rire*, ma fille n'a que faire de vous et épouse Federico. Salut !

" Votre très affectionné beau-père pour rire.

Mais il s'agit d'Amalia. Cette jeune fille a une petite tête... une petite tête ; maintenant qu'elle a fait dire oui à l'ingénieur Enea, elle l'épousera à tout prix ; et quand elle l'aura épousé, sachant qu'elle doit aimer son mari, elle est capable d'en devenir folle à lier, et cet imbécile se laissera adorer comme un mari miraculeux."

Pendant que le docteur Rocco se mettait en colère à demi-voix, Tranquillina s'était levée de sa chaise et fouillait dans les poches d'un grand pardessus accroché au portemanteau.

" Voici la lettre ! dit-elle en revenant auprès de son mari avec un papier fermé et avec un sourire, tu l'as oubliée dans ta poche...

—Et alors, s'écria Romolo, l'ingénieur n'a rien reçu !

—Et Amalia n'a rien promis ! " conclut Gioachino.

Le docteur Rocco resta soucieux.

" Je me rappelle très bien que je t'ai donné la lettre pour l'envoyer à la poste... Comment peut-elle se trouver encore dans la poche de mon pardessus ? "

Tranquillina, sans cesser de sourire, répondit :

" Tu te trompes ; tu l'as mise dans ta poche et tu m'as recommandé de te rappeler de la jeter toi-même dans une boîte... je n'ai pas de mémoire et je n'y ai plus pensé... c'est ce que tu voulais, ne dis pas non. Mon mari a voulu plaisanter, dit-elle ensuite aux deux vieillards, je parie qu'il savait très bien qu'il avait la lettre dans sa poche... il l'avait écrite pour l'envoyer, mais, après réflexion, il a compris que peut-être... Je te défie de nier."

Le docteur Rocco, loin de nier, sourit modestement, déclarant ainsi accepter toute cette pénétration dont sa femme le gratifiait ; mais Romolo devina la vérité et donna sous la table un coup de poing à Gioachino.

La question qui avait motivé le conciliabule vint ensuite en délibération. Comment s'y prendre pour rester à Pusiano et donner ainsi aux deux jeune gens le temps de perdre la tête et de vouloir s'épouser pour la retrouver ? Au lieu de partir le lendemain, il fallait rester, et au moins une quinzaine, sous un prétexte décent, par force majeure.

Romolo, Gioachino et Tranquillina y réfléchissaient et ne trouvaient rien.

Le docteur Rocco s'amusa un moment de leur embarras, puis il dit gaiement ;

" Demain, la goutte m'obligera à garder le lit ; après-demain, j'aurai

des douleurs aux articulations, et, pendant une semaine. rhumatismes et goutte ne me donneront pas la permission de m'en aller. Il était temps que mes infirmités me servissent à quelque chose ! "

L'idée parut ingénieuse, mais non parfaite.

" Et nous ? dit Gioachino.

—Vous ?... on y songera... au pis aller, vous retournerez à Milan, et vous vous consolerez en pensant que ce n'est pas vous que mon gendre doit épouser..."

Les deux amis rirent sous cape, parce qu'ils étaient déterminés à ne s'en aller à aucun prix.

" Bonne nuit, dit ensuite le docteur, il est tard ; et moi, demain de bonne heure, je dois avoir un accès de goutte. Si je ne m'éveillais pas de bon matin, dites à Federico que vous m'avez entendu gémir toute la nuit, mais recommandez-lui de ne pas effrayer ma fille, et ne l'effrayez pas non plus vous-mêmes... je verrai demain ce que vous savez faire.

—Bonne nuit ! " répondirent les deux vieillards avec une joie contenue.

Et ils s'en allèrent comme ils étaient venus, sur la pointe des pieds, traversant l'étroit corridor, Gioachino en deux pas, Romolo d'une seule enjambée.

En allant à la fenêtre pour fermer les volets et pouvoir allumer la bougie en toute sécurité, Gioachino dit :

" Romolo ?

—Qu'y a-t-il ?

—Il neige.

—Pas possible ! "

Et, sans en attendre davantage, Romolo traversa une autre fois le corridor, frappa avec la jointure des doigts un petit coup discret à la porte de la chambre des Trombetta, et, à Tranquillina qui apparut dans l'embrasure en bonnet de nuit, il dit, non sans un léger tremblement dans la voix :

" Il neige ; ça tombe comme la manne ; il est inutile que le docteur ait la goutte ; avec un temps pareil, un honnête homme bien portant ne se met pas en voyage... Bonne nuit !

—Bonne nuit ! "

Et Romolo retourna dans sa chambre, emportant dans son cœur une vision ineffaçable.

" Quelle femme ! dit-il à peine entré.

—Qui ?

—La signora Trombetta... as-tu vu ?

—Je n'ai rien vu.

—Je veux dire, as-tu compris ?

—Quoi ?

—Que la lettre de l'ingénieur Enea, c'est bien le docteur Rocco qui l'a oubliée dans la poche de son pardessus, mais c'est Tranquillina qui n'a pas voulu l'envoyer, et sais-tu pourquoi ? Parce que sa pénétration rare prévoyait ce qui est arrivé... Elle seule a tout fait, laissant le mérite au docteur... C'est un ange, cette femme !

—Dis plutôt que ce n'est pas une femme, cet ange, corrigea Gioachino. Pourquoi l'attribuer à un autre ? Cette vertu-là, moi, je ne la comprends pas."

Romolo secoua la tête ; lui, au contraire, comprenait très bien que cette vertu, ou plutôt cette modestie, était la dérivation logique d'une autre vertu, la prudence, et que, pour prendre le docteur Rocco par le bon côté, il ne fallait pas moins que toutes les vertus de Tranquillina cousues ensemble.

" Eteins la bougie, dit Gioachino, je dors."

Romolo, une seconde après, éteignit la lumière avec un soupir.

XXIII

La journée du 1er mars fut,en effet, une superbe journée de neige : il n'y en avait pas eu de pareille pendant tout l'hiver.

Accoudés à une fenêtre de la galerie du premier étage, les hôtes de la villa contemplaient la neige, qui, après avoir couvert la plaine environnante, les collines voisines et les montagnes lointaines, enseveli l'herbe des prairies, et déformé d'une façon bizarre les statues de terre cuite du jardin, continuait de tomber, calme, tranquille et régulière, comme si elle commençait à peine à étendre son manteau sur la nature.

" Elle ne cessera pas de tomber de sitôt, disait le docteur Rocco.

—Elle a tant de choses à faire, répondait Romolo : permettre aux germes de se développer sous la terre et à nous de rester ici de peur de nous enrhumer.

—Elle a encore bien d'autres occupations, disait Gioachino ; par exemple, donner un peu de relief aux corniches de cette villa d'en face, qui semble avoir été bâtie par un professeur de calligraphie... voyez-les maintenant, ces balcons, avec leurs encorbellements mesquins, ces listels microscopiques, ces cymaises minuscules effacées ou corrigées par la neige... Quelle leçon d'architecture ! Et ce n'est pas tout : elle coiffe d'un bonnet de cosaque chaque tuyau de cheminée ; elle attache un enduit brillant à chaque fente de murailles et blanchit indistinctement les arbres chauves et ceux qui ont conservé leur chevelure toujours verte."

Ils étaient tous là à contempler la fantastique mascarade de la nature. Dans chaque flocon de neige qui s'ajoutait à la balustrade du balcon ou

frappait au vitrage, Romolo voyait suspendue une miette de son passé mélancolique, le docteur Rocco, une bronchite.

Quant à Gioachino, il priait Tranquillina d'admirer tel ou tel phénomène burlesque qui s'accomplissait sous ses yeux ; il faisait les honneurs de la neige avec la faconde d'un impresario à qui la neige aurait obéi.

Amalia regardait la neige très attentivement, peut-être trop, car elle ne la voyait pas et n'entendait pas les paroles qui lui étaient adressées de temps à autre.

Federico était absent. Depuis une heure et plus l'intendant et l'avoué l'avaient séquestré dans un cabinet pour l'initier aux mystères de la comptabilité et de la procédure civile. Ils devaiant élaborer ensemble la meilleure combinaison à adopter pour désintéresser les créanciers avec le domaine de Pusiano, sans l'aliéner. L'avoué inclinait à entamer un superbe procès pour donner le temps à l'intendant d'arranger les affaires de son maître avec de l'économie ; mais l'intendant n'était pas de cet avis, ayant flairé de loin que Federico se proposait, à l'avenir, d'être son propre intendant.

Quoi qu'il en soit, ils étaient là tous les trois à discuter. Gioachino, qui deux ou trois fois s'était permis d'écouter à la porte et de regarder par le trou de la serrure comme un écolier, en était réduit aux conjectures les plus pénibles.

" Pauvre Federico ! s'écriait-il chaque fois, il est debout dans l'embrasure de la fenêtre, pâle et sombre ; il ne parle pas, il écoute avec la résignation d'un martyr."

Enfin la porte de la chambre du conseil s'ouvrit et l'avoué en sortit. Il avait un certain air mélancolique qui lui seyait assez mal et qu'il portait avec l'embarras de l'homme affublé d'un habit neuf et de forme extravagante.

Il s'avança gravement, salua plus gravement, s'éloigna plus gravement encore.

Un instant après, la porte de la terrible chambre s'ouvrait de nouveau devant les yeux attentifs et étonnés des spectateurs, et l'intendant sortit rapidement, en touchant à peine son chapeau.

Le docteur Rocco, Tranquillina et Romolo se regardèrent en ayant l'air de dire : " Qu'est-ce que cela signifie ? "

Amalia continuait à contempler la neige sans la voir ; Gioachino s'était approché de la porte du cabinet, en avait tourné le bouton sans crier gare, et avançait son petit corps dans l'embrasure.

" Federico ! dit-il à son jeune ami qui restait toujours debout dans la fenêtre dans une attitude de profonde méditation. Qu'as-tu, Federico ?

—Ce que j'ai ? Rien ! " répondit l'autre sans bouger.

Cependant Romolo et, derrière lui, le docteur Rocco et Tranquillina, avaient pénétré également dans le cabinet. Amalia restait sur le seuil.

" Entrez, signorina, entrez... Voilà, continuait Federico d'un accent étrange, je me croyais encore riche, tandis qu'il ne me reste plus rien. Nous avons refait les comptes avec le plus grand soin ; ils sont d'une exactitude absolue... regardez, voici toutes les lettres des créanciers arrivées ce matin avec la neige ; c'est une autre avalanche de neige, qui donne le frisson rien qu'à la voir. Quand j'aurai payé toutes ces dettes, il m'en restera encore d'autres que je ne pourrai payer... tes dix mille lires, Romolo,et les cinq milles de Gioachino seront naturellement du nombre."

Ces paroles, dites avec une fausse gaieté, trouvèrent un écho lugubre dans tous les cœurs. Il y eut un moment de silence pénible. Amalia tenait les yeux fixés sur un point de la muraille pour dissimuler son émotion ; mais elle n'y réussit pas et laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

Quand elle la releva, Federico disait ironiquement :

" Il me reste pourtant une espérance... l'oncle Paolo. Il se dit pauvre, mais il doit être riche ; il est avare, assez âgé, n'a pas d'enfants et m'adore. Il me reste donc l'espérance qu'il me fera la courtoisie de s'en aller promptement dans l'autre monde... C'est quelque chose, il me semble."

Il s'exprimait d'un ton qui ne pouvait laisser de doute sur ses intentions, même à celui qui n'aurait pas connu la fierté de son âme.

Personne ne répondait. Federico continua :

" Voulez-vous savoir comment m'adore le vieil oncle Paolo? Tenez, voici la lettre qu'il s'est empressé de m'écrire aussitôt qu'il a eu connaissance de mon désastre :

" Cher neveu,

J'apprends que tu es ruiné, et cela ne m'étonne pas. Tu dois même avoir souvenance que j'avais prévu ce petit accident. Tu as voulu placer tes capitaux à ta manière, et à présent tu es puni de ta présomption. Suffit, n'en parlons plus ; quand il ne te restera plus rien, j'espère que tu te souviendras de ton oncle. Je suis seul, je t'aime bien, et je serai content de te recevoir à ma table, mais très affligé de ne pouvoir faire davantage ; tu sais pourquoi : je suis pauvre. A ma mort, il te restera de quoi vivre comme jai vécu moi-même, en faisant des économies.

" Ton oncle très affectionné,

" Paolo."

Le nom de l'oncle Paolo expirait sur les lèvres pâles de Federico, quand Gioachino, se dressant comme sous l'impulsion d'un ressort et montrant que lui seul conservait la direction de son système nerveux, dit, ou plutôt cria :

" Une idée ! "

En criant ces deux mots au milieu du découragement général, ce petit homme prenait des proportions colossales.

" Ecoutons l'idée ! " dit le docteur Rocco en scandant les paroles.

Mais, à ce moment même le domestique vint annoncer l'arrivée de deux personnages dont il présenta les cartes de visite.

" *L'ingénieur Enea Ferri* ", lut Federico avec un filet de voix, et il ajouta entre ses dents : " Il vient à point."

Il jeta distraitement les yeux sur l'autre carte et lut tout haut : " *Savino Martelli.*"

Puis il répéta, comme si ce nom ne lui rappelait aucun souvenir : " Savino Martelli."

Soudain une sombre lueur sembla éclairer son visage, qui devint d'abord de braise, puis d'une blancheur de cire.

" Qu'il entre ! " balbutia-t-il.

Les témoins de cette scène se retirèrent ; le docteur Rocco s'était déjà porté à la rencontre de l'ingénieur pour causer avec lui ; les autres restèrent dans la galerie ; ce formidable M. Savino Martelli, dont le nom seul faisait trembler les gens, parut enfin. C'était un petit homme minuscule, déjà sur le retour, avec une figure bonasse et deux gros yeux à fleur de tête.

" Et dire qu'avec cette tête de lapin..." grommela Gioachino.

Mais il ne continua pas ; on entendait la voix de Federico brisée par l'émotion ; mais on ne comprenait pas ce qu'il disait.

Un quart d'heure après, Savino Martelli sortit de la chambre ; son petit corps paraissait diminué encore, ses grands yeux pleuraient comme des fontaines.

"Ah ! monsieur Savino, dites, dites, qu'y a-t-il donc ? Qu'avez-vous ? ' balbutièrent Romolo et Gioachino en allant audevant de lui, pendant qu'Amalia et Tranquillina restaient immobiles, suffoquées par l'angoisse.

" Moi, rien, répondit M. Savino ; mais lui, le pauvre !

—Eh bien, quoi ? dites !

—Je l'ai vu naître... j'étais au service de son père..., je l'ai porté dans mes bras... j'avais mis de côté une petite dot pour ma fille, qui a huit ans accomplis ; mais un jour il manquait à M. Federico un peu d'argent pour payer je ne sais quoi... je lui donnai le mien ; nous étions convenus qu'il me le rendrait aussitôt que j'en aurais besoin. Je n'en aurai besoin que quand ma petite prendra un mari... mais à présent le voilà ruiné... les autres créanciers ont des papiers, de bonnes hypothèques, ils seront payés les premiers, et il ne restera rien pour moi.

—A quel chiffre se montre votre créance ? " demanda Romolo.

Mais M. Savino fit un geste de refus, comme s'il avait deviné l'intentention, et, reprenant un peu haleine, il continua :

" Ce n'est pas pour moi que je pleure, c'est pour lui... si vous saviez !... " Savino, m'a-t-il dit en me prenant la main, à présent je " vois que je suis plus malheureux encore que je ne le croyais ; il ne " me reste même pas la liberté de mourir. Ma vie est à toi, a-t-il ajouté, " je vivrai pour toi, Savino, et je te jure que ta fille aura sa dot... J'ai " deux bras, je travaillerai, et dussé-je même..."

En prononçant ces derniers mots, M. Savino Martelli, suffoqué par un sanglot qui lui étreignait la gorge, fut contraint de s'interrompre. Gioachino et Romolo s'efforcèrent de le consoler et de le calmer.

" Ne vous désolez pas, ne pleurez pas, dit Gioachino, il y a remède à tout ; dites-nous seulement à combien se monte votre créance.

—Mais vous ne voyez donc pas, s'écria Savino, que c'est un bonheur du ciel que ce pauvre enfant ne puisse me payer ! Il l'a dit lui-même... Il n'est plus le maître de sa vie... elle ne lui appartient plus... et si elle lui appartenait, savez vous ce qu'il en ferait ?... Ah !"

M. Savino Martelli eut un frisson, essuya ses larmes et ajouta :

" Je n'ai plus à craindre pour mon argent ; Federico est vigoureux, bien portant ; il a un vieil oncle richissime qui mourra certainement avant lui ; alors je serai payé et lui sera riche encore une fois... Mais, en attendant ?... Il n'y a rien à espérer de son oncle."

Ils étaient arrivés sur le palier et commençaient à descendre l'escalier ; Amalia, qui les avait accompagnés, s'arrêta ; puis retourna lentement sur ses pas, et alla s'asseoir dans la galerie solitaire.

Peu après, la porte du cabinet tourna sur ses gonds et Federico sortit, pâle, mais calme ; la jeune fille se leva aussitôt, s'avança vers lui et lui tendit les deux mains.

" Vous me plaignez, signorina, balbutia Federico, et pourtant vous ne connaissez pas toute l'étendue de mon infortune.

—Je sais tout... M. Savino a tout dit, et moi, je ne vous plains pas, je vous admire. Si vous saviez combien vous me semblez grand dans votre malheur, et combien je vous estime en ce moment !

—Si vous saviez combien..." s'écria le jeune homme.

Mais il s'interrompit brusquement ; Amalia, était devenue rouge... Ils se turent... et ce fut Federico qui le premier rempit le silence.

" L'ingénieur... est venu. L'avez-vous vu ?

—Pas encore ; il doit être en bas avec mon père ; nous avons le temps de le voir ; à présent, dites-moi ce que vous vous proposez de faire... Si nous sommes réellement amis, donnez-m'en une preuve ; essayons de lire dans notre avenir.

—Je l'ai fait... j'ai examiné les chemins qui s'ouvrent devant moi. Il y en a deux : l'instruction publique et les beaux-arts ; mais j'hésite entre la carrière de second ténor dans un théâtre de province et celle

d'instituteur dans un village quelconque. Je crois que je choisirai l'école, ma chute fera moins de bruit."

En ce moment, ils entendirent un bruit de pas précipités dans les escaliers, sur le carré, et, presque en meme temps entrèrent dans la galerie un rayon de soleil et l'ingénieur Enea, deux rayons de soleil.

" Amalia, je veux dire signorina, est-ce vrai, bien vrai, ce que m'a dit votre excellent père, le docteur Rocco ? C'est vrai que vous ?... Excusez-moi, Federico, je suis si heureux ! Je n'ai plus de tête ! Je sais que tu es ruiné, voici ma main, dispose de moi sans autres formalités... mais nous en reparlerons."

Amalia et Federico s'éloignèrent instinctivement l'un de l'autre. La jeune fille était très pâle ; lui avait les yeux fixés sur la fenêtre.

" Est-ce vrai ? insista Enea, est-ce vrai, signorina, que ?

—C'est vrai," répondit Amalia sans le laisser finir.

Et elle s'enfuit en pleurant.

" Qu'a-t-elle donc ? demanda le malheureux ingénieur à son ami, je n'y comprends rien...

—C'est l'amour, répondit Federico avec une pointe d'ironie ; car si j'ai bien compris, la signorina...

—Tu as très bien compris. Elle m'accepte, et même elle m'a accepté ; c'est depuis avant-hier qu'elle s'est décidée à me rendre le plus heurenx des hommes... Mais revenons à toi... Tu es ruiné, dit-on ; peu importe, nous arrangerons tout cela. En venant, j'ai donné un coup d'œil à la propriété ; elle doit valoir pour le moins trois cent mille lires

—Tu exagères ; on l'a estimée deux cent mille.

—L'estimation est maigre ; je te la ferai vendre, moi, trois cent mille lires, j'en réponds. Tu payeras tes dettes, et il te restera de quoi t'acheter une jolie petite maison de campagne et un petit enclos... On m'a dit que tu voulais mener la vie de gentilhomme compagnard... tu la mèneras, foi d'ingénieur ! Dès aujourd'hui tu me nommes ton chargé d'affaires, tu envoies promener l'autre, tu me donnes pleins pouvoirs et je te ramène sur l'eau en quinze jours. En compensation, je te demande qu'une faveur... Es-tu disposé à me l'accorder ? Tu ne me diras pas non ?

—Quelle faveur ?

—Tu tiendras sur les fonts baptismaux mon premier-né. Nous l'appellerons Leone-Federico ; ton nom sera pour lui de bon augure, car tu dois avoir remarqué que sa mère est un peu sceptique...

—Sa mère ?

—Oui, Amalia, la signorina Amalia Trombetta ! Laisse-moi l'appeler ainsi. Je suis de bonne humenr, je suis heureux ; ah ! mon Federico, si tu savais comment je suis heureux !"

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Les serpents à sonnettes.—Le volcan de Kilauea.

L'article suivant, écrit par un naturaliste américain, M. Henry Guy Carleton, m'a paru plein d'intérêt, et je l'ai traduit en lui conservant autant que possible son caractère original :

Il y a plus de fiction que de vérité dans tout ce qui a été écrit au sujet du serpent à sonnettes, et généralement il est aussi peu connu et apprécié que ne le sont ces monstres de fantaisie que quelque prétendu découvreur nous signale de temps à autre. Il est simplement connu comme un reptile effronté et méchant ayant une espèce d'appareil musical à la queue ; on croit vulgairement qu'il avertit trois fois avec son instrument de musique avant de frapper ; d'après les faits divers largement répandus dans la presse quotidienne, il existerait en quantités innombrables dans les ravins et les cavernes, et il serait pourchassé par les indigènes en partie par plaisir, en partie pour son huile à laquelle leurs sorcières ou leurs médecins accorderaient des propriétés curatives merveilleuses.

On affirme que l'instrument sonore de ce reptile est une sorte de calendrier au moyen duquel on reconnait son âge, une sonnette s'ajoutant aux autres le premier jour de chaque année de sa vie, mais il peut lui en pousser une, deux ou trois chaque année. On prétend aussi que l'intoxication est le seul remède contre sa morsure. La recette en est sans doute d'origine homéopathique, car le venin du serpent véritable qui a fait la morsure doit évidemment être supposé contrecarré par celui des serpents imaginaires que *dame-jeanne* aide le mordu à découvrir. Il est de fait, cependant, que l'alcool est un excellent remède, pris avant ou après la morsure.

En réalité, le serpent à sonnettes est un animal tranquille, aimant à faire ses propres affaires et demandant tout simplement qu'on le laisse en repos. Au commencement de l'été, il se dégourdit en s'étendant en plein soleil, et bientôt, secouant sa torpeur causée par le sommeil hibernal, il commence à se refaire en graisse. Plus tard, il recherche l'ombre, et il ne lui déplait pas, par un jour de chaleur, de s'étendre de tout son long dans une eau attiédie, surtout dans les mares abondantes en grenouilles où il trouve avec les délices du bain, la perspective d'un déjeuner abondant à sa façon. Son genre d'alimentation est

très simple : il mange ce qu'il trouve, mais ses mets favoris sont les oiseaux, les grenouilles, les souris des champs, dont il s'approche adroitement et qu'il saisit avec une grande dextérité.

Les oiseaux dont le nid est placé sur les arbres, ou assez haut au-dessus de terre sont à l'abri de ses atteintes, à moins que par curiosité ou par accident, ils ne se trouvent à sa portée ; mais ceux qui font leur nid bas dans les buissons ou sur le sol deviennent fatalement ses victimes. Si, avertis de se présence, ils l'évitent en s'envolant, le reptile trouve une compensation délicate en dévorant les œufs et les petits. Généralement, la mère revient bientôt vers son nid, attirée par son instinct maternel, et une fois qu'elle est à portée, elle devient bientôt un complément du repas de l'intrus. Tous les oiseaux haïssent le serpent à sonnettes, mais presque tous poussent la folie jusqu'à vouloir le combattre, et de là vient sans doute la croyance tout à fait erronée que le serpent charme sa proie. Un serpent ne possède pas plus la puissance de charmer un oiseau qu'un lapin n'a la faculté de jouer du violon. J'ai été plusieurs fois témoin d'un combat entre serpents à sonnettes et oiseaux, et chaque fois je suis demeuré convaincu que l'oiseau essayait de chasser le serpent de son nid ou de le punir d'avoir dévoré ses petits ou ses œufs.

Nous savons tous que les oiseaux ne sont pas lâches au combat. J'ai vu souvent deux ou trois petit pinsons attaquer avec acharnement un vautour ou un aigle, le harceler et lui donner fort à faire ; aller jusqu'à s'accrocher sur son dos et à le dépouiller impitoyablement de ses plumes. Un moineau anglais entreprend gaillardement de battre un oiseau quatre fois plus gros que lui, et même la douce colombe attaque l'intrus qui entre dans son réduit, que ce soit un homme ou un chat. Ce courage de l'oiseau explique son attitude en face du serpent. Il le voit près de son nid et d'abord il s'envole, mais en observant l'impassibilité de son ennemi, il se dispose à lui chercher une querelle en règle. Pendant ce temps le serpent a envahi méthodiquement le nid. Surexcité par toutes ces profanations et par l'insouciance provoquante de son ennemi, l'oiseau s'approche de plus en plus, les plumes hérissées, le bec ouvert, transporté par tous les symptômes de la rage mais non de la peur. Doucement, le serpent se replie et demeure parfaitement tranquille. Chaque instant de son inaction ne sert qu'à exciter l'oiseau qui s'approche de plus en plus jusqu'à ce qu'il ait franchi la ligne fatale. En ce moment les hideux plis du ressort vivant se détendent avec la foudroyante rapidité de l'éclair, et le pauvre petit oiseau meurt sous la morsure empoisonnée et est englouti dans l'immonde gorge du serpent.

Si l'oiseau avait eu plus de perspicacité, il aurait pris philosophiquement son parti ; il serait allé pondre ailleurs et aurait placé son nid au haut d'un arbre au lieu de tenter une lutte inutile. Mais les femelles

sont toutes les mêmes qu'elles soient plumées ou non ; leur progéniture est leur tout. Mais une chose est certaine, c'est que lorsqu'un serpent prend un oiseau il doit sa capture moins à son courage qu'à l'audace imprudente de celui-ci ; voilà tout le *charme*.

D'ailleurs, l'un des plus redoutables ennemis du serpent à sonnettes est un oiseau du genre des gallinacés, de la grandeur d'une moyenne poule. Les Espagnols l'appellent *Paisano*, et les Américains *Road-runner*. On le rencontre dans les Etats du Sud-Ouest et au Mexique, mais surtout dans les régions sablonneuses et désertes du sud de la Californie. Sa manière de combattre le serpent est excess[illegible] curieuse et semble révéler autre chose qu'un instinct aveugle c[illegible] oiseau. Disons d'abord que le cactus géant croit en abondan[illegible] les contrées qu'il habite et que le serpent à sonnettes y est tr[illegible] mun.

L[illegible] ble combiner les moyens de le faire périr. Il [illegible] jusqu'à ce qu'il le voie endormi ; alors il c[illegible] des poires hérissées de pointes aigues. Il casse ce [illegible] réjouir d'avance, à voir son allure vive et enjouée, et [illegible] désordonné de sa longue queue.

La première impulsion du serpent à cette attaque imprévue [illegible] ramasser ses anneaux pour s'élancer. Mais aussitôt il voit qu'il [illegible] sonnier dans l'enceinte ; finalement, il fait un effort pour ramp[illegible] dessus l'obstacle, alors des millions de pointes pénètrent sa [illegible] blessent. Furieux, il veut rendre dent pour dent, mais les épines acérées des cactus ensanglantent sa gueule, redoublent sa douleur et portent sa rage au paroxysme ; il s'acharne sur les cactus, les mord avec fureur, fait des bonds, des contorsions horribles, et, répandant sa bave infecte sur ses blessures, il meurt enfin empoisonné par son propre venin.

Le paisano, qui est demeuré spectateur impassible de ce drame épouvantable, tout content de son exploit, reprend sa course en dandinant coquettement sa queue, et va probablement à la recherche d'une nouvelle victime, pour rencontrer un drame aussi funeste dont il sera peut-être lui-même l'acteur passif.

Une autre erreur assez pittoresque concernant le serpent à sonnettes, c'est la croyance que, lorsqu'il se prépare pour l'attaque ou la défense, il se roule en spirale régulière comme un cable sur le pont d'un navire :

[illegible] en plus irrégulières assez semblables à une série de S superposés. On dit aussi qu'il peut sauter à une distance considérable, dix pieds, par exemple, et atteindre sa proie dans l'air. C'est là également une assertion purement graduite. Un serpent peut [illegible] il va jusque là dans la bataille. J'ai attaqué un serpent à sonnettes de huit pieds de longueur dans le Texas avec une canne de quatre pieds, et j'en ai eu réellement bonne raison. On prétend qu'il avertit trois fois avant l'attaque. Je laisserai aux partisans de cette doctrine mis en pré- [illegible] nullement envie.

[illegible] constamment de son instrument pendant un heure entière. Il était en [illegible] de s'amuser, ou peut-être prenait-il sa leçon de musique, car il ne me voyait pas ; il n'y avait pas d'autre ennemi en vue et, ne me voyant pas, j'ai la certitude qu'il ne songeait nullement à m'attaquer. De même, [illegible] réalable.

[illegible] *Crotalus durissus* habite [illegible] généralement inoffensif à moins qu'il n'ait lieu de se croire en danger, ou qu'il ne soit directement attaqué ; alors il se défend du mieux qu'il peut. Comme je l'ai dit précédemment, il fait sa proie d'oiseaux, de souris, de grenouilles, sans négliger l'écureuil et le lapin quand l'occasion s'en présente. J'ai ouvert un serpent qui avait un renflement énorme à l'œsophage ; j'y ai trouvé un plein lapin jackass à motié digéré. Le cou du serpent n'avait pas deux pouces de diamètre, et je laisse aux amateurs à rechercher comment, avec un cou si petit, il avait pu engloutir une proie aussi énorme.

Le serpent à sonnettes d'eau, *Crotalus adamanteus*, est indigène des Carolines et de la Floride ; il est de la plus grande espèce, atteignant la longueur de neuf pieds. Sa situation favorite est de se tenir étendu dans les eaux tièdes des lacs de ces contrées, au grand désespoir des pêcheurs. C'est un nageur rapide, comme le sont probablement tous les serpents à sonnettes, mais sur la terre ferme, il a une allure gênée, lente et paresseuse. On dit que l'alligator, quoiqu'il possède aussi peu de bon-sens qu'un Fénian, a cependant assez d'intelligence pour laisser le serpent d'eau tranquille, et de fait, j'ai vu les deux partageant la même souche dans une mare, et prenant paisiblement leurs ébats dans un voisinage pacifique.

On rencontre les plus gros serpents à sonnettes dans le Texas, sur le bas du Rio Grande, où ils atteignent quelquefois la longueur de

douze pieds avec une grosseur en proportion. Les plus petits, les serpents à sonnettes cornés, que l'on trouve dans l'Arizona, le Nouveau-Mexique et la Californie du sud, dépassent rarement deux pieds. Ils portent deux petites excroissances cornées au-dessus des yeux et ils sont très dangereux. Ils ont des sonnettes, mais ils les font rarement entendre. Le serpent à sonnettes des sables ou du *désert* est également petit, et il a la prétention de vivre en termes de bon voisinage avec le *chien des prairies* dont il emprunte volontiers le domicile. J'ai tout lieu de croire que lorsque le serpent à sonnettes s'introduit dans la famille du chien des prairies, il le fait en intrus et qu'il y est logé à contre gré. Le chien des prairies ne jouit pas de l'avantage des polices d'assurance sur la vie et il ne peut soutenir la contestation, aussi le serpent a-t-il l'air de profiter de ses avantages.

Il y a un petit hibou, brun, tout à fait grotesque qui aime aussi à prendre sa résidence avec le chien des prairies, mais celui-là, au moins, se rend utile pour payer son loyer en demeurant à l'entrée du trou comme une sentinelle vigilante, et en huant poliment à tous ceux qui passent par là. Ni le serpent, ni le hibou, ni le chien ne semblent s'occuper du voisinage, mais vivent en bons voisins sans se quereller. Voici l'explication de cet étrange compagnonnage : Le terrier du chien des prairies est le seul abri qui se présente au serpent de ces régions arides et brûlées du soleil, et comme le chien creuse toujours un puits à proximité, là seulement le serpent peut trouver de l'eau, et j'ai eu la preuve que sans eau il ne peut exister. En retour de l'hospitalité que le serpent se décerne à lui-même, il se charge de régler la capitation, et il prévient avec sollicitude une trop grande accumulation de la famille du chien.

Le serpent à sonnettes corné jouit de la faculté remarquable de se mouvoir en avant, en arrière, de côté, avec une égale facilité. On raconte qu'un naturaliste allemand, traversant l'Arizona, passa un jour auprès d'un serpent à sonnettes cornu qui se pavanait au soleil auprès de l'ouverture d'un terrier. Le naturaliste n'avait pas de canne, mais il était fort amateur de s'emparer du serpent qui regagnait rapidement le trou. Il le tira par la queue et se rejeta vivement en arrière pour éviter les conséquences de son audace. Le serpent regagna de nouveau le trou et fut de nouveau saisi par la queue et attiré dehors. Alors, le serpent braqua l'œil sur le savant, remua la machoire inférieure d'une manière significative et rentra dans le trou la queue la première. Le naturaliste ne s'obstina pas plus longtemps à prendre le reptile.

Les armes offensives et défensives du serpent se composent d'une paire de crochets consistant en deux dents déliées et acérées partant de la machoire supérieure au-dessous des yeux. La structure des crochets est assez semblable à celle de seringues hypodermiques, mais ils ne sont pas tout à fait aussi utiles. Les dents sont creusées d'un canal qui

amène le venin de la glande où il est engendré, à un dixième de pouce de l'extrémité. La pointe est en pur émail, dure et proverbialement acérée. Quand le serpent est calme, les deux crochets pendent mollement le long du palais, mais quand la colère l'excite, ils se dressent et présentent un angle droit avec la machoire. Dans cette position, le serpent mord en dardant sa tête en avant, et par une compression puissante des muscles temporaux, le venin est injecté profondément dans la blessure. Chez les serpents d'une taille ordinaire, de trois et demi à quatre pieds, les crochets ont environ trois-quarts de pouces de longueur, mais j'en ai que j'ai rapportés du Texas et qui mesuraient près de deux pouces.

Le venin du serpent à sonnettes est un liquide peu épais, clair, ressemblant au sérum, ayant un reflet légèrement bleuâtre chez les uns, jaunâtre chez les autres. Son poids spécifique est très peu plus élevé que celui de l'eau dans laquelle il est soluble. L'alcool en dissout une partie qui est inoffensive. La partie non dissoute, qui se coagule à la manière de l'albumine, constitue le venin proprement dit. La chaleur coagule aisément toute la masse, et il se dégage une odeur musquée et désagréable. Le venin contient des matières salines et des phosphates montrant des groupes de cristaux sous le microscope qui révèle aussi des globules de matières grasses.. Dissout dans l'acide acétique, il conserve ses propriétés pendant des années. Il y a quelques années, j'avais ramassé une certaine quantité de venin dans le but de l'expérimenter et d'en étudier les propriétés chimiques et physiologiques. Il était neutre en présence du tournesol et du curcuma. Placé en contact avec le sang frais, il devint rapidement acide, dégageant un odeur de musc et coagulant la fibrine en peu de temps. Il agit aussi comme putréfiant. Je divisai un foie nouveau en deux parties dans l'une desquelles j'injectai du venin. Placées dans des conditions semblables, la partie injectée entra en putréfaction en quelques heures, tandis que l'autre se maintint au-delà d'un jour. Ces deux actions, la coagulation et la putréfaction donnent la mesure des propriétés mortelles du venin. Il agit d'abord comme irritant en acidifiant le sang ; en second lieu, en coagulant la fibrine du sang il produit l'obstruction des vaisseaux et agit comme un poison mécanique ; enfin, troisièmement, par son action putréfiante il amène la gangrène sur le membre blessé.

D'après cela on peut juger pourquoi l'alcool est indiqué comme remède contre la blessure du serpent à sonnettes. En stimulant l'action du cœur, il fait couler le sang trop rapidement pour qu'il puisse coaguler ou bien les caillots de fibrine partiellement formés sont entraînés par le courant vers des vaisseaux plus gros où ils peuvent se redissoudre, et la tendance à la putréfaction est ainsi neutralisée et controlée. Le danger

de l'inflammation seul est comparativement peu à craindre, mais encore est-il amoindri par le remède.

Je corrodai quelques aiguilles avec de l'acide nitrique puis je les revêtis d'une couche de venin pour faire quelques expériences sur des animaux. Une souris piquée à la patte mourut en quelques minutes dans des convulsions spasmodiques. Un lapin, après quelques secondes, se mit à faire des sauts et retomba comme épuisé ; il mourut ensuite en trois ou quatre minutes, la respiration étant laborieuse et irrégulière comme s'il y avait eu paralysie de nerf pneumogastrique. J'enfonçai une aiguille très chargée de venin dans la cuisse d'un gros chien. Il fit d'abord entendre un jappement de surprise puis se mit à trotter comme inconscient. Soudain, il s'arrêta comme s'il eût oublié quelque chose ; alors il voulut se mettre en marche, mais son arrière train refusa de se mouvoir. Je m'approchai. Ses yeux fixes étaient injectés de sang, ses poils se hérissaient, ses lèvres se contractaient et sa langue pendait. La respiration était laborieuse et irrégulière, et il laissait échapper un cri qui tenait de la plainte et du hurlement comme s'il eût été pris de crainte et de terreur ; enfin il entra dans des convulsions qui se renouvelèrent à intervalles pendant douze minutes, puis il mourut. Les chats se conduisirent plus violemment : ils écumaient et jetaient des cris affreux. La mort n'arrivait qu'après trente minutes et plus.

Sur les grenouilles, l'effet était foudroyant : les malheureux batraciens se détendaient tout simplement, frissonnaient et rendaient l'esprit. Un poisson doré se retournait ventre en l'air en quatre minutes et mourait à la onzième. Un serpent à sonnettes fut essayé ; après huit minutes de contorsions il devint si faible qu'il donna à peine signe de vie pendant une heure et dix minutes, puis il demeura tranquille. Un examen après la mort accusa une anémie du cerveau et un engorgement du ventricule avec des grumeaux noirs, mais pas d'autres signes. En appliquant le stéthroscope à un chien solidement attaché avec des courroies et inoculé, je constatai que l'action du cœur était d'abord violente mais régulière, ensuite, irrégulière et faible. Quatre gouttes administrées à l'intérieur à un chien, parurent avoir un effet sédatif très prononcé, mais les symptômes disparurent bientôt. Enhardi par cette expérience, j'essayai sur moi-même : je m'administrai une goutte de venin largement délayée dans l'eau que je pris au travers d'un tube. Je sentis un léger accroissement et une légère irrégularité dans l'action du cœur et une certaine relaxation musculaire suffisante pour provoquer une transpiration marquée, mais l'effet fut temporaire. Si quelqu'un veut renouveler cette expérience, je conseillerai fortement à l'expérimentateur de s'assurer d'avance qu'il n'a aucune gersure aux lèvres, à la langue ou au palais, et que ses dents et ses gencives sont

saines, car il risquerait fort de ressentir des symptômes qui ne sont pas consignés dans le précédent rapport de mon essai.

Je suis porté à croire qu'admis dans la circulation, le virus du serpent à sonnettes paralyse le cœur, bien je pense que l'effet est d'abord plutôt cérébral que cardiaque. Je ne doute pas que l'embolisme se reproduit dans certains cas où le poison a atteint une grosse veine et est transmis directement au cœur où il exerce sa propriété coagulatrice, mais c'est là l'exception et non la règle. En tous cas, l'ammoniaque est recommandée, et, en y ajoutant un bonne dose d'alcool, je crois que c'est le meilleur remède qu'on puisse appliquer. Une prompte saignée de la blessure, après avoir fait une ligature au-dessus serait efficace en diminuant le danger, mais l'emploi de l'alcool et de l'ammoniaque à faibles doses sera toujours une ressource nécessaire.

J'ai vu des Apaches de la Reserve de Tulerosa, Nouveau-Mexique, prendre un foie de cerf et exciter un serpent à sonnettes à le mordre à coups redoublés ; ensuite le laisser pourrir et en enduire la tête le leurs flèches pour les empoisonner, le virus frais appliqué de cette façon étant sans effet parce qu'il perd ses qualités à l'air.

Comme quantité, le venin injecté par un grand serpent peut être de quatre minimes environ, deux pour chaque crochet. Il peut mordre deux ou trois fois coup sur coup mortellement, mais bientôt les glandes sont épuisées et il faut quelques minutes pour distiller de nouveau poison. Les charmeurs de serpents cautérisent habituellement les glandes avec un fer rouge, laissant les crochets intacts et capables seulement de faire une légère blessure dans les chairs. On ne peut prendre trop de précautions en disséquant la tête du serpent à sonnettes, car la secrétion des glandes se continue pendant un certain temps après la mort, et la moindre parcelle de poison peut faire beaucoup d'ouvrage.

Pendant les chaleurs d'août et septembre, le serpent à sonnettes est paresseux, indolent et de très mauvaise humeur. C'est la saison pendant laquelle on le suppose aveugle, mais c'est la paresse et non l'ophthalmie qui le fait attendre d'être foulé avant de remuer. C'est aussi le temps pendant lequel il reste étendu dans l'herbe près des cours d'eau pour éviter la chaleur et pour tendre des pièges faciles aux grenouilles étourdies. Je suppose que les pêcheurs savent cela, car j'ai remarqué qu'ils avaient toujours bien soin de se pourvoir d'un flacon d'antidote.

***

Le 6 mars dernier, le volcan de Kilauea, dans les îles Sandwich, dont le cratère se composait du Vieux et du Nouveau Lac Halemaumau, s'est anéanti, laissant un abîme sans fond de quatre milles envi-

ron de circonférence. Ce volcan, qui avait été si actif, peut être considéré aujourd'hui comme totalement éteint.

Pendant la dernière partie de l'année 1885, les deux lacs ont été très actifs ; ils bouillaient et se gonflaient d'un bout à l'autre avec une violence inaccoutumée. Vers le milieu du mois de décembre dernier, sur le Nouveau Lac commença à se former une croûte solide qui le recouvrait entièrement le premier mars. Dans la matinée du 6, les deux lacs étaient en pleine ébullition et il se produisit un gonflement considérable de la lave ; le phénomène devint particulièrement intense vers neuf heures et demie. Alors commencèrent des séries de secousses de tremblement de terre, dont le nombre s'est élevé à quarante-trois. La dernière secousse se fit sentir le lendemain à sept heures et demie du matin.

Après la quatrième secousse, les feux du Nouveau Lac avaient entièrement disparu et de Halemaumau, on ne pouvait plus voir qu'une légère réflexion lumineuse.

Pendant les quelques jours qui suivirent, on vit se former des fentes et des crevasses tout autour du murs et une immense quantité de vapeurs s'élevait du cratère. Plusieurs soulèvements se produisirent, changeant entièrement la configuration des sections adjacentes. D'énormes morceaux des murs se détachaient des bords du cratère et tombaient dans le gouffre en produisant un bruit semblabe au retentissement du tonnerre. Le cône du Nouveau Lac disparut entièrement, tandis que la base pouvait encore se voir, mais à cinq ou six cents pieds plus bas que son niveau ordinaire ; de Halemaumau on ne pouvait rien voir qu'un abîme béant de quatre milles de circonférence.

Il est possible que les feux du volcan ne se ravivent jamais, et que désormais, le Kilauea, puisse être classé dans la liste des volcans éteints. Les insulaires, cependant, n'admettent pas cette probabilité qui leur enlèverait les profits qu'ils prélevaient sur les nombreux touristes attirés par l'étrange phénomène de deux lacs de lave en fusion et en ébullition. Ils prétendent que la lave a temporairement trouvé un conduit souterrain qui ne tardera pas à se boucher par sa solidification, et alors, ne trouvant plus d'autre issue, elle sera bien obligée de remplir le cratère de Kilauea et d'attirer de nouveau les curieux par son spectacle unique dans le monde.

Oct. Cuisset.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE DU MOIS

CANADA

Avril 29—Les journaux de Montréal publient le mandement de Mgr l'Archevêque de Québec sur certaines sociétés défendues, et en particulier sur celle des *Chevaliers du Travail*, Monseigneur engage les catholiques à ne pas s'enrôler sous le drapeau de ces sociétés.

" 30—Mr. l'abbé Guyon, curé de St-Eustache, présente à Sa Grandeur Mgr Fabre, les hommages du clergé du diocèse, à l'occasion du 13me anniversaire de son avènement à l'Episcopat; le lendemain, messe poutificale et grande fête au séminaire: un clergé nombreux est présent.

Mai 1—Evasion de Viau, chef de la révolte au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul;—à l'aide d'un couteau dentelé il se perce un chemin à travers trois murs; cette nouvelle de l'évasion de l'astucieux forçat jette un grand émoi dans tout le district.

" 4—Arrivée d'Europe à Montréal, des restes mortels de mademoiselle Cartier, fille de feu Sir G. E. Cartier. Un service imposant est chanté à la cathédrale; ces dépouilles mortelles sont inhumées au cimetière de la Côte-des-Neiges.

" "—Viau est capturé dans un bois près de Montréal;—il n'offre aucune résistance aux gendarmes.—Cette nouvelle est accueillie avec un vif sentiment de satisfaction par toute la population.

" "—Assemblée publique convoquée par le maire de Montréal, pour discuter le nouveau projet de loi sur l'hygiène, qui doit être soumis à l'assemblée législative.

" 5—Un télégramme du Prince de Galles au Gouverneur-Général, annonce l'ouverture de l'exposition coloniale; Sa Majesté, la Reine Victoria en fait l'ouverture; MM. Fabre et Tupper, représentants officiels du Canada à l'exposition font partie du cortège de Sa Majesté.

" "—Mort de Mgr François Jamot, évêque de Peterborough, à

l'âge de 58 ans. La religion catholique perd en lui un apôtre infatigable ; la race française une de ses gloires, et l'un de ses plus fermes appuis dans la Province d'Ontario.

Mai 8—La goëlette américaine, "*D. J. Adams*," est saisie par les autorités canadiennes, pour avoir acheté de l'appât sur le territoire canadien.

" 9—Un incendie considérable ravage la ville de Hull. Cinq cents maisons sont détruites ; deux cents familles restent sans abri : les dommages sont estimés à $200.000.

" 10—Célébration de la fête des arbres.

" 11—M. l'abbé Rousselot, curé de St-Jacques de Montréal, quitte le Canada pour l'Europe, dans le but de rétablir sa santé.

" 12—Le *bill* du "serment" qui exemptait les libres-penseurs et les athées de prêter serment en leur permettant de faire une simple déclaration de dire la vérité, est rejeté par le sénat, à une forte majorité.—Ce *bill* avait été adopté par les Communes, par un vote de 68 contre 59.

" 16—Une assemblée en plein air a lieu au Champ-de-Mars pour protester contre le projet de loi concernant la santé publique. Des résolutions condamnant le principe d'assujettir les citoyens à un contrôle permanent d'un bureau de santé, dans leurs demeures privées, sont adoptées.

" 16—Autre grande assemblée, tenue au carré Papineau, pour protester contre le *Poll-Tax*.

" "—Remarquable sermon prononcé par le R. P. Ruhlmann, au Gésu, sur la question ouvrière ; la presse montréalaise s'accorde à dire que c'est un traité complet de cette grave question.

" 18—Mgr Taschereau reçoit la communication officielle du Vatican lui annonçant son élévation au cardinalat ; cette nouvelle est l'occasion de grandes réjouissances dans la capitale.

" 19—Trois vaisseaux de guerre anglais sont envoyés par le Gouvernement Impérial pour stationner dans les eaux canadiennes, afin de protéger nos pêcheries.

" 20—Les élèves du collège de Varennes sous la conduite de leurs directeurs, viennent déposer leur offrande entre les mains de Mgr Fabre, pour l'achèvement de la cathédrale.

" "—Noces de diamant du Révd Père Point S. J. ; grande solennité religieuse à cette occasion, à l'église du Gésu.—Le Révd Père est né en 1802, a été fait prêtre en 1826, et est dans la compagnie de Jésus depuis 47 ans.

" 23—Incendie des bureaux et des ateliers du journal "*Le Mail*"

de Toronto ; les pertes sont évaluées à 580.000 ; c'est la troisième fois en deux ans que ce vaste établissement devient la proie des flammes.

Mai 24—Au Champ-de-Mars, présentation des médailles commémorative de la campagne du Nord-Ouest, aux braves du 65ème bataillon ; vingt mille personnes sont présentes. La fête se termine à l'Ile Ste-Hélène par un grand banquet militaire.

" 26—Inauguration du nouvel hôtel "Belmeral," par le banquet des marchands détailleurs.

" " —Mort de [illegible] Louis Riel.

" 27—Réunion annuelle de l'association des anciens élèves du collège Ste-Marie.

" 30—L'Hon. Donald Smith et l'ex-juge-en-chef Meredith sont créés chevaliers de l'ordre de St-Michel et St-Georges.

" " —Ouverture à Québec du septième concile provincial ; tous NN. SS. les Evêques de la province sont présents, ainsi qu'un grand nombre de théologiens.

ÉTRANGER.

Avril 27—L'empereur Guillaume, envoie à Sa Sainteté Léon XIII, une croix d'or, enrichie de pierres précieuses, comme témoignage de reconnaissance et de satisfaction pour la manière habile dont Sa Sainteté a réglé le différend entre l'Allemagne et l'Espagne, au sujet des Iles Carolines.

" " —Tous les ministres étrangers en légation à Athènes, se réunissent en conférence diplomatique ; on discute les mesures à prendre au cas où la Grèce n'obéirait pas à la sommation des puissances.

Mai 5—Emeute sanglante à Chicago ; une collision a lieu entre la police et les anarchistes ; une bombe est lancée pendant la mêlée, et vient éclater au milieu d'une double colonne de gardiens de l'ordre ; vingt-neuf hommes sont tués instantanément. Les policiers font une charge au pistolet, et les anarchistes se retirent en laissant un grand nombre de victimes.

" 6—Le *Pall Mall Gazette* de Londres en commentant les troubles de Chicago, prétend que l'Europe est en grande partie responsable de ces émeutes, en envoyant aux Etats-Unis une foule d'indigents, les rebuts de sa société.

" 7—La question d'Orient prend des proportions alarmantes : les

troupes grecques s'avancent vers la frontière ; l'armée turque de son côté marche sur la Grèce par Larisse.

Mai 13—Une terrible tempête vient s'abattre sur la ville de Dayton, Ohio ; toute communication avec cette ville devient impossible par suite du désastre causé.

" 14—Une tourmente effroyable vient fondre sur Madrid, un grand nombre de maisons sont renversées, et des propriétés sont détruites de fond en comble ; trente-cinq personnes sont tuées et six cent vingt blessés.

" 18—Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore reçoit une communication officielle du cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat pontifical, lui annonçant son élévation au cardinalat, par Sa Sainteté Léon XIII.

" 19—Mort subite de l'Hon. L. S. Huntington, arrivée à New-York ;—il a été l'un des hommes politiques canadiens les plus en vue de 1863 à 1878. L'Hon. Huntington a été un grand orateur, un littérateur distingué et un puissant polémiste : il était âgé de 59 ans.

" 20—Résignation du ministère Valvis, en Grèce ; M. Tricoupis consent à former un nouveau cabinet.

" 25—Acte de représailles exercé par les douaniers américains dans le port de Portland : ils saisissent la goëlette canadienne "Sister" de Yarmouth, qui est chargée de poissons.

" 28—Compromis signé par la Turquie et la Grèce, en vertu duquel cette dernière consent à désarmer.

J. T. Cardinal.

ÉCHOS LITTÉRAIRES

1886

---

2 mai—Union Catholique (Montréal) Élection des officiers pour l'année 1886-87 : Président, Alphonse Leclaire ; 1er Vice-Président, Stanislas Côté ; 2e Vice-Président, Chs. M. Ducharme ; Secrétaire, J. T. Cardinal ; Assistant-Secrétaire, Adolphe Chauvin ; Trésorier, J. O. Dupuis ; Bibliothécaire, Joseph Desrosiers ; Conseillers : MM. P. B. Mignault et J. C. Auger, ex-présidents ; Chs. Chaput, D Masson, C. M. Panneton, L. Laflamme, Th. Couture et C. Martel — Assistant-Trésorier, N. Dupuis ; Assistant-Bibliothécaire, L. Labrie.

2 mai —Institut Canadien (Ottawa) Clôture du cours littéraire de 1885-86. Conférence par l'Honorable Sénateur P. Poirier, ancien président de l'Institut, Sujet : "Le théâtre et les auteurs dramatiques au Canada."

3 mai,—Cabinet de Lecture Paroissial (Montréal) Conférence par M. Napoléon Bourassa, auteur de *Jacques et Marie*. Sujet : " Nos Grand'mères."

5 mai,—Société Casault (Québec) Élection des officiers pour le troisième terme. Président, L. G. Bellay ; Vice-Président, Auguste Beaudry ; Secrétaire, H. George Carroll ; Assistant-Secrétaire, Hubert Cimon ; Comité de Régie : MM. Samuel Rioux et Nazaire Gingras.

6 mai,—Institut Canadien (Ottawa) Réunion intime des amis de M. Augustin Laperrière, membre de l'Institut, à l'occasion de son départ d'Ottawa pour Temiscamingue. Le Dr Nolin recite une poésie de sa composition et il y a chant, discours etc.

9 mai,—Union Catholique (Montréal) Conférence par M. Ed. McMahon, Sujet : " La musique religieuse."

Le rapport annuel des travaux de cette société, lu à cette séance constate que 34 conférences ou lectures ont été données par les membres de cette société, durant le terme 1885-86 dont 12 par M. de Bonpart, 3 par MM. Francis A. Quinn et L. Gougeon 2 par MM. J. Desrosiers, S. Côté et P. B. Mignault et une par M. l'abbé J. B. Proulx, l'Hon. F. X. A. Trudel et MM. R. O. Pelletier, G. Duhamel, P. Masson, P. Demers, L. A. Gendron, Th. Couture, C. Valeur et Chs. M. Ducharme.

12 mai,—Cercle Catholique (Trois-Rivières) Election des officiers,

Président, Ed. de Lottinville ; Vice-Président, Alphonse Boisvert ; Secrétaire, P. G. D[illegible] ; Trésorier, F. X. [illegible] ; Conseillers : Chs Mathieu, Arthur Levasseur et L. Duval.

14 mai,—Salle de la mutuelle française (Montréal) Lecture de [illegible] grand drame historique en quatre actes avec prologue, composé en collaboration par M. Chs. Bayer, docteur en droit et le Prof. Pa[illegible].

16 mai,—Union Catholique (Montréal) Conférence par M. Adol[illegible] Chauvin. Sujet : " Relations entre la France d'aujourd'hui et le Canada ; relations politiques et littéraires."

18 mai,—Cercle Ville-Marie (Montréal) Conférence par M. [illegible]min Sulte, Sujet : Les colonies du Nord de l'Amérique avant 1760.

[illegible] mai,—Union Catholique (Montréal) Conférence par M. [illegible] Côté. Sujet : " Le vieux Montréal."

25 mai,—Société Royale Canadienne (Ottawa) Réunion de la section française. Les travaux suivants sont lus : " Eloge de feu [illegible] par M. l'abbé Laflamme ; " Le pionnier," poésie de Louis F[illegible] " Les deux fillettes." poésie de M. Napoléon Legendre etc.

27 mai, Départ pour l'Europe de M. l'abbé Victor Charla[illegible] professeur au Collège de Lévis ; et auteur des *Questions d'Histoire Littéraire, etc.* Il est chargé d'une mission auprès du Saint-Siège de la part du tribunal qui instruit à Québec, la cause de béatification [illegible] Sœur Marie de l'Incarnation.

31 mai,—Société d'histoire naturelle (Montréal) Election des officiers : Président, Sir Wm. Dawson ; Vice-Présidents, MM. H. Joseph, Edward Murphy, J. H. R. Molson, major Latour, Drs Harrington, Hunt, Baker, Hingston et sir Donald A. Smith ; Secrétaire-Correspondant, hon. prof. Penhollard ; Secrétaire-Archiviste, hon. W. T. Costigan ; Trésorier, hon. P. S. Ross ; Curateur, hon. A. H. Mason ; Membres du comité : Dr McConnell, Robt Campbell, J. S. Shearer, Geo Summer, J. Benmore, J. A. U. Beaudry, H. R. Ives, E. T. Chambers, F. B. Caulfield, J. S. Brown et J. H. Burland.

Mai, Cercle littéraire de Lachine. Officiers élus pour l'année 1886-87, Président, E. H. Ouellette ; 1er Vice-Président, Alphonse Thesserault ; 2me Vice-Président Gervais Décary; Trésorier, Joseph Martin ; Assistant-Trésorier, A. Robert ; Secrétaire, F. Robert ; Assistant-Secrétaire, H. S. Décary ; Secrétaire-Correspondant, Ovila Quesnel ; Directeur, Charles R. Daoust ; Assistant-Directeur, T. de Soly ; Maréchal, O. Larivé.

—M. Charles R. Daoust, publie en un volume de 200 pages, un récit de la campagne du 65me Bataillon de Montréal au Nord-Ouest, sous le titre : *Cent vingt jours de service actif.*

" C'est un petit monument, dit un bibliographe, élevé à la gloire du

[illegible] et de ceux qui le composaient ; à chaque page, il y a le récit d'incidents, d'actes de courage, de souffrances noblement supportées, qui fera battre bien des cœurs de mères, de sœurs et d'épouses [illegible] qui apprendra aux générations futures que les Canadiens-[illegible] ont [illegible] de leurs ancêtres [illegible] dévouement et de leur [illegible]."

—M. Gonzalve L. Desaulniers, jeune poète de talent, de Montréal publie [illegible] une poésie intitulée : "[illegible] ?" [illegible] nouveau [illegible]

"[illegible] du [illegible], on sent dans chaque vers le feu de l'enthousiasme, du patriotisme, et un profond [illegible] gieux. C'est l'illustration poétique d'une belle page de [illegible]

[illegible] de la [illegible] du [illegible] *Jetons à l'Hôtel-de-Ville du Canada* [illegible]

[illegible] *Monde* [illegible] publie [illegible] "[illegible] Amérique."

M. [illegible] dans un [illegible] de poésies [illegible] : "[illegible] baptisés en [illegible]" en réponse à M. J. A. [illegible].

—Nouvelles publications de MM. Cadieux et Derome, libraires-éditeurs, Montréal : "A la baie d'Hudson," par M. l'abbé J. B. Proulx. "A travers les régistres," M. l'abbé Tanguay. Jacques et Marie, M Nap. Bourassa. " Les anciens Canadiens," M. de Gaspé.

—Société royale du Canada. Election des officiers : Président général, M. l'abbé T. Hamel.

Section I, Président, Paul de Cazes ; vice-président, Pamphile Lemay ; Secrétaire, A. Lusignan.

Section II, Président, M. R. Maurice Burke, M. D ; Vice-Président, W. Kirby ; Secrétaire, George Stewart.

Section III, Président, Thomas Macfarlane ; Vice-Président, Sandford Fleming ; Secrétaire, M. O. Hoffman.

Section IV, Président, Révd J. C. K. Laflamme ; Vice-Président, Robert Bell ; Secrétaire M. J. E. Whiteaves.

—Le *Monde Illustré* (Montréal) Articles originaux du mois. N° du 1er mai : Entre nous par Léon Ledieu ; A propos de prononciation, A. Leblond de Brumath ; Le plumeau, Reveil,—du 8 : Entre nous, Léon Ledieu ; Caprice, (poésie) Gonzalve L. Desaulniers—du 15 : Entre nous, Léon Ledieu ; Un rayon de soleil, Reine — du 22 : Entre nous, Léon Ledieu ; A Mlle Emelie B, (poésie) de B ; Fantaisie par

Ninette du 29 : Entre nous par Léon Ledieu ; Tablettes de la mère de famille, Laurence de Villeneuve.

—La *Minerve*, (Montréal) Edition littéraire, Articles du mois ; N°. du 1er mai : Poésies : Le rossignol, Pierre Gauthier ; L'amour, Victor Hugo ; Le muguet et la rose, Victorien Sardou ; Prose : Le roman naturaliste, Chs Fuster ; Influence de la musique, Francisque Sarcey ; Courrier de la Mode, Marie de Saverny ; Une préface de Gounod ; Frany Liszt, etc. —du 8 mai ; Poésies : L'espoir en Dieu, Francis Melvil ; Quand viendra l'été, Jules Carrara ; Rires et larmes, Albert Bouchon. Prose : Lettre de Rome, J. B. V ; Plutus, Ed. Drumont ; L'âge de papier, Alphonse Karr ; Chronique scientifique, P. de Boutarel ; Le devoir difficile, Mme Guizot ; Le secret de Salvayre, Jean Reybrach etc.—du 15 mai ; Poésies : Le premier amour, Achille Grisard ; La charité, Max Tiple. Prose : Les Perce-neige, Benjamin Sulte ; Les expositions universelles, Oscar Havard ; Le centenaire de Parmentier, François Henry ; Littérature populaire, Comte de Puymaigre etc—du 21 mai : Poésies : A l'Alsace Lorraine, André Theuriet ; L'Orient, Leconte de l'Isle ; La clef du cœur, L. de Giafféri ; Le pauvre, Maximilien Coupal. Prose : Lettre de Paris, Victor du Bled ; Les cercles catholiques d'ouvriers en France, G. B ; Marines, André Theuriet ; La question irlandaise, L. Nemours Godré ; La toison d'or, L. de la Brière etc.

—Sommaire de la livraison de mai, de l'*Etudiant*, petite revue mensuelle publiée à Joliette, par M. l'abbé F. A. Baillairgé : Lettre d'Irlande, Patrick Kennock ; Ferdinand Gagnon, F. A. B. ; Les jeunes parisiens, L'abbé Gabiller ; Chronique de la forêt, Sylvio ; Souvenir, poésie par Ivan ; Origine du mois de Marie ; Ligue du cœur de Jésus etc.

—Le *Couvent* (Joliette) Sommaire de la livraison de mai : Simples notes, F. A. B ; Ma cousine (poésie) Elisabeth ; Reminiscences, Dolores ; Lettre à une petite sœur, Eva ; Le bon livre et le roman, dialogue par M. L. P. etc.

Montréal, 31 mai 1886.

CAROLUS.

L'ABSOLUTION AVANT LA BATAILLE

Le désert s'enfonçait bien avant dans les cieux.

Echangeant leurs pensers et leurs craintes entre eux,
Coupant les horizons qu'un horizon efface,
Calmes sous le soleil qui leur hâlait la face,
Et secouant au vent la poudre des chemins,
Forts comme des Gaulois, fiers comme des Romains,
Cent braves s'avançaient, joyeux, front haut, stoïques ;
Leurs pieds meurtris prouvaient leurs courses héroïques.

Un soir brumeux et froid—arrachés brusquement
Aux caresses sans nombre, au long embrassement
De mères qu'effrayait le cliquetis des armes,
D'épouses qui baisaient, au milieu de leurs larmes,
Leur uniforme sombre et leurs humbles galons—
Ils avaient dû partir. Sans but et sans jalons,
Par un climat d'avril, par des neiges fondantes,
Le jour dans la prairie, et la nuit sous des tentes
Dont parfois la rafale ébranlait les sommets,
Ils gagnaient l'inconnu sans se lasser jamais.
Ils allaient, s'attardant quelquefois sur les routes,
Interrogeant l'espace et l'oreille aux écoutes,
Car la savane est grande et grands sont les déserts,
Et repartaient, de pluie ou de neige couverts,
Sans vivres, sans souliers. Par moments la tempête,
Crevant l'âpre nuage au-dessus de leur tête
Et se répercutant dans les lointains échos,
Se dressait sur son aile et criblait leurs shakos ;
Mais que leur importait le vent et ses colères,
Ils se disaient, domptant les éléments polaires :
La vie est dure ici, mais la gloire est au bout.
Et si quelqu'un tombait, ils lui criaient : debout ! !

Jamais un mot de blâme et jamais de murmures !
Comme un chêne géant aux rugueuses ramures,

Ils restaient forts devant l'ouragan qui passait.
Que dis-je, à leur insu leur âme grandissait.
Et quand, malgré cela, parce que leur épée
Etait encore vierge et n'était pas trempée
Dans le sang, dans ce sang peut-être où nos aïeux
Plongèrent si souvent leur glaive audacieux,
Ils eurent à subir un insulteur, un drôle,
Un vil menteur payé pour ternir l'auréole,
Dont la clarté sans tache éblouissait leur front,
—Eux qui devaient plus tard relever cet affront—
Jamais ces fiers enfants, un moment ne faiblirent.
Devant leurs pas hardis les routes s'aplanirent,
Sans que de leur pays le souvenir charmant
Ne vint leur apporter le découragement.

***

Maintenant le clairon sonne halte.
C'est l'heure
Où le zénith flamboie, où la terre qu'effleure
Un chaud rayon d'été par l'air pur attiédi
Offre sa lèvre vierge aux baisers du midi.
Le vieux Saskatchewan, roulant ses flots sauvages,
Emplissait de rumeurs les bois et les rivages ;
Et la plaine sans fin, dans les horizons bleus,
Etalait sa splendeur auguste sous les cieux.

Dieu les avait conduits, seuls, à travers l'espace
Là, tandis qu'autour d'eux, comme un lion qui passe,
Et dont la voix grondante épouvante les airs,
Le peuple sanguinaire et fauve des déserts
Les guettait. Rien n'avait, pendant la route morne
Qui s'offrait au départ sans issue et sans borne,
De leur figure hâve et de leur front d'airain
Terni le caractère énergique et serein.
Ils sentaient, qu'au delà de l'immense prairie,
Quelqu'un les regardait fixement : la Patrie.
Pourtant une pensée amère torturait
Leur cœur, et quand les monts que le soleil dorait
De loin leur indiquaient les tours de Notre-Dame,
Quelque chose de grand s'éveillait dans leur âme.
Descendant de ces preux qu'Hébert de son burin
Exhume d'un passé sans tache et souverain,

Ils voulaient, eux aussi, de ces grands bois farouches
Réveiller les échos au bruit de leurs cartouches.

Ils voulaient recevoir leur baptême de sang.

Or, tandis qu'ils faisaient ce rêve éblouissant,
Qui leur ouvrait déjà le temple de la Gloire
Et burinait leurs noms au socle de l'Histoire,
Tandis que leur regard voyait dans l'avenir
Les drapeaux de Lévis à leur drapeau s'unir,
Riantes visions de longues nuits passées
A suivre lentement le cours de leurs pensées,
Voilà que tout à coup du fond des bois touffus
Un murmure d'abord demi-vague et confus
Comme un bruissement d'algues vertes s'élève ;
Puis le son devient grave et profond, de la grève
Il monte et s'agrandit en se répercutant,
Et le soldat, bronzé par les soleils, entend
Une voix lui crier, foudroyante et terrible :
" Aux armes ! "
L'ennemi, jusqu'alors invisible,
Que nul ne sent marcher et nul ne voit venir,
De ses taillis obscurs s'apprêtait à bondir.

Pas un mot, pas un cri, ni plainte, ni surprise.
Sentant battre du cœur sous leur étoffe grise,
Et voulant conserver sans tache leur blason,
Ils fixèrent muets l'insondable horizon.
Peut-être qu'au hasard quelques mains se pressèrent,
Que des pleurs à travers quelques cils se glissèrent,
Mais ce fut tout. Chacun comprit qu'en ce moment,
Le spectre de Montcalm, sous son granit dormant,
Se dressait, et qu'il ne faut pas que l'on soufflète
Par une lâcheté son glorieux squelette.
Le courage chez eux ne se refroidit point ;
Mais avant d'engager, la carabine au poing,
Et les haillons au vent, leur première bataille ;
Avant que dans les airs la sanglante mitraille
Eut sifflé, décrivant un arc-en-ciel de feu,
Leur dernière pensée ici-bas fut pour Dieu.
Car ces vaillants enfants, grandis dans les alarmes,
A leur brave aumônier présentèrent les armes,
Et, pareils aux roseaux souples des prés jaunis

Qui, lorsqu'un vent, chargé de parfums inouis,
Passe en rasant le sol de son aile et se glisse
Léger comme un brouillard et frais comme un calice,
Se penchent sans effort, aspirant les senteurs
Qui s'échappent des flots, des feuilles et des fleurs ;
De même ces soldats, pour recevoir du prêtre
Le signe du pardon et le dernier peut-être,
Courbèrent leurs fronts nus au soleil d'or brunis,
Et mirent un genou sur terre.
O mon pays !
Le sang de tes aïeux gonfle encor tes artères,
Et tes fils d'aujourd'hui sont dignes de leurs pères !
Un siècle de repos n'a pas pu le rouiller
Ton glaive, et les rayons qu'il faisait scintiller,
Eblouissent encor nos ardentes prunelles.
Tes batailles d'hier ont déployé leurs ailes,
Et toutes, accourant au son de leurs tambours,
Soufflent dans nos clairons l'esprit des anciens jours.
O mon pays, tu sais allier au courage
Ta foi, ce don divin, ce splendide héritage
Que trois cents ans vaincus, mais de gloire remplis,
Nous ont transmis intègre et si pur dans leurs plis.
Et quand revient encor la lugubre mêlée,
Quand sous les cieux, la mort, livide, échevelée,
Voltigeant au-dessus des sombres bataillons,
Dans leurs rangs épaissis trace d'affreux sillons,
Tu sais, ô mon pays devant qui l'on s'incline :
Devant le Dieu de Jeanne et le Dieu de Bouvine,
Devant Celui qui fixe et règle les combats,
Tu sais te prosterner le jour où tu te bats.

***

Le prêtre alors leva sa main de pardon pleine :
Ego vos absolvo, dit-il.
Et de la plaine
Pendant qu'il prononçait ces paroles qui font,
Mystère auguste et saint, tomber du ciel profond
La clémence divine en céleste rosée,
Monta comme un encens vers la voûte irisée.

On eut dit qu'une haleine ineffable passait.
Et les grands bois perdus où le jour se berçait,

Et le flot déferlant sur le sable, et la feuille,
Et tout ce qui fleurit, chante, vole ou s'effeuille,
Et les monts et la brise et la plaine et les cieux
Saluèrent cette aube étrangère pour eux.

Et, comme une mystique et légère bruine,
Sur les soldats, baissant leur front sur leur poitrine,
Et que l'astre du jour de lumière inondait,

Lentement le pardon suprême descendait.

Puis quand le ciel se fut refermé sur leur tête,
Troublant de ces déserts la profondeur muette,
Et de l'ombre, porté sur les ailes du vent,
On entendit ce cri formidable :
En avant !

GONZALVE L. DESAULNIERS.

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. Gregory.

Traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.

En janvier 1882, je laissais Québec pour un voyage à la Floride, pays des oranges et des fleurs, où règne un printemps continuel, et lieu de délices pour les amateurs de chasse et de pêche.

Mon voyage n'ayant duré que quelques semaines, je ne puis que donner un aperçu des belles choses que j'ai eu le plaisir de voir, et des renseignements qui m'ont été fournis par les personnes obligeantes avec qui je me suis trouvé en relations.

Inutile de raconter ici mon voyage de Québec à New-York, voyage fait comme tout voyageur canadien en hiver, et que l'on peut facilement se représenter. Mes observations ne commenceront donc qu'au départ de la métropole américaine.

Mon compagnon de route était le baron de la Grange, noble français, qui venait de passer plusieurs mois au Canada, à jouir des plaisirs de la chasse et à admirer les beautés grandes et sauvages de ce pays. Chasseur habile, joyeux compagnon, le jeune baron contribua beaucoup à rendre mon voyage agréable.

Le 4 de janvier, à 3 heures de l'après-midi, nous quittions New-York, sur le magnifique vapeur *Gate City*, de la ligne Savannah. Ce vaisseau qui jaugeait 2000 tonneaux, avait pour capitaine un excellent marin, homme courtois, que je recommande aux voyageurs allant au Sud. Le prix du passage sur cette ligne, de New-York à Jacksonville, est de $25 tout compris.

A notre départ de New-York, le thermomètre indiquait 31 degrés au-dessus de zéro ; la mer était dans un état voisin du calme, et la brise favorable. Nous portions encore nos habillements d'hiver canadiens.

Le 5, à 9 heures du matin, le thermomètre marquait 36 degrés ; la mer se faisait légèrement montonneuse, et le vent favorisait toujours notre marche. Dans l'après-midi, le thermomètre atteignit 56 degrés. De chaque côté du navire et sur une grande distance en avant, des

centaines de marsouins, qui, ce jour-là, étaient d'une humeur évidemment enjouée, prenaient leurs ébats, croisant dans tous les sens notre navire, soit à l'avant, soit à l'arrière, au grand amusement des passagers.

Dans la nuit du 5 au 6, nous franchîmes le cap Hatteras si redouté, dont nous distinguions la lumière. La nuit était belle et nous jouissions du spectacle ravissant d'un clair de lune sur mer.

Le jour suivant, le 6, rien de changé au tableau de la veille : nous avons encore un ciel serein, et nous tuons agréablement le temps avec les passagers, tous gais compagnons. Je prends ici une licence de langage permise, je suppose, aux voyageurs comme aux poètes, en disant que *nous tuons le temps;* car il est bien reconnu que le temps, que nous essayons de tuer depuis si longtemps, finit toujours par nous tuer lui-même.

De bonne heure, au matin du 7, le thermomètre marquait 62 degrés, et il s'était élevé à 70, à notre arrivée à Savannah, vers les 11 heures de l'avant-midi. Nous remontâmes la rivière Savannah à petite vapeur jusqu'au quai, encombré de nègres flânant au milieu de milliers de sacs de guano, de ballots de coton et de barils de résine. Il y avait là un grand nombre de ces bâtiments à trois mâts, gréés en goëlettes et prenant leurs cargaisons de bois de pin destiné à des ports étrangers. On remarquait aussi plusieurs gros vapeurs et des navires à voiles se chargeant de coton, de résine, de riz et d'autres produits du pays.

Après avoir dîné à l'hôtel Pulaska, nous fîmes une promenade dans la ville. Savannah ne fit pas sur nous, d'abord, une impression bien favorable, le sol en étant sablonneux, et les constructions du quartier des affaires ayant un extérieur d'apparence sombre, mais nous trouvâmes, dans les environs de la ville, de très belles demeures entourées de jardins de fleurs et ombragées par différentes variétés d'arbres particuliers au pays.

C'est ici que nous vîmes pour la première fois un chemin de fer urbain. Les chars en sont petits et ils sont traînés par deux mulets que le cocher, assis avec nonchalance sur une chaise, fouette constamment. Le cocher est souvent un nègre paraissant connaître tous ceux qu'il rencontre, car il sourit, salue et grimace à la rencontre de la plupart des personnes qu'il aperçoit de chaque côté de la rue.

Je me promenais tranquillement, lorsque, tout à coup, j'entendis le son agréable d'une voix de Québec : c'était la voix du conseiller Hans Hagens, qui m'abordait le sourire aux lèvres. M. Hagens passait l'hiver à Savannah où le retenait ses affaires. Presqu'au même instant je faillis être renversé par une voiture qui passait à toute vitesse ; je me détournai vivement, et quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître dans la personne du conducteur du phaéton, un autre Québec-

quois, ni plus ni moins que le célèbre Jim Ward, qui paraissait faire fortune dans son pays d'adoption.

Un peu plus loin, autre réminiscence de Québec. Je venais d'entendre la voix d'une femme qui chantait. Je suis certain, dis-je à mon ami, d'avoir entendu cette voix à Québec. Je ne me trompais pas, car ayant detourné le coin de la rue, je vis, il n'y avait pas à s'y méprendre, avec son orgue de Barbarie, la même Française qui était venue à Québec l'été précédent. Elle me dit qu'elle faisait florès dans ce pays, quoique ses chansons ne fussent pas comprises de ses auditeurs.

Vous croyez sans doute que j'en avais fini avec ces souvenirs de ma ville natale ! Détrompez-vous ! car un peu plus loin un autre son familier vint frapper mes oreilles et je me trouvai en présence d'un homme en uniforme d'artilleur, couvert d'un casque militaire russe brillant et surmonté de clochettes, qui jouait de l'accordéon et battait la caisse. Le pauvre diable suait à grosses gouttes dans son attirail militaire et remplissait d'étonnement les noirs par la variété de ses exécutions musicales.

Mon compagnon de route revit plus tard ces deux musiciens à la Nouvelle Orléans, et pensa bien qu'ils faisaient le tour du monde.

Comme nous avions encore quelques instants à nous, nous louâmes un carrosse pour nous rendre au joli cimetière Bonaventure, à une petite distance de la ville. Cette république des morts, suivant l'expression de Châteaubriand, est ornée d'arbres disposés avec un goût admirable et que je n'ai jamais vus ailleurs. L'arbre qui domine est le chêne vert, dont chaque rameau porte de longs festons pendants, formés de mousse grise d'Espagne. Ces arbres sont alignés par rangs d'une régularité parfaite et couvrent presque entièrement les avenues droites et spacieuses qui courent dans différentes directions ; leurs branches s'étendent et se joignent de manière à leur donner un point de ressemblance avec les arches entrelacées ou les chevrons ondés de la nef d'une église. Les pierres tumulaires sont du genre uni, mais belles dans leur simplicité ; elles sont entourées de roses, de magnoliers, de fleurs japonaises, de camelliées, d'oléandres, de clématites et d'autres jolis arbustes à fleurs, dont plusieurs étaient en pleine floraison. On remarquait aussi le houx avec ses baies rouges. L'arbre appelé chêne verdoyant est une espèce qui porte un feuillage vert à toutes les saisons de l'année. Phénomène étrange ! de la fougère croissait à travers les fissures de l'écorce de plusieurs de ces arbres, ce qui leur donnait une apparence vraiment remarquable.

L'heure du départ approchait. Nous nous rendîmes au quai, afin de nous embarquer sur le vapeur *Florida*, en route pour Fernandina. Nous nous separâmes avec regret de notre bon vieux capitaine Daggat, qui nous avait recommandés favorablement au capitaine Cusina,

du vapeur que nous devions prendre pour faire le voyage de 200 milles à peu près, en suivant le cours tortueux de rivières ou de lagunes plutôt, jusqu'au premier port que nous devions toucher, dans la Floride. On avait eu pour nous, à Savannah, tous les égards de la politesse et de la courtoisie, et l'on nous avait priés d'ajourner notre départ afin de nous faire admirer les points de vue des environs : nos jours, cependant, étant comptés d'avance, nous ne pûmes accepter l'invitation.

Notre départ de Savannah se fit vers les 4 heures de relevée. Le vapeur que nous avions pris était une de ses grandes barges à fond plat, avec roues latérales mues par des engins séparés, dont les chaudières sont chauffées avec du pin résineux. Ce bois, qui donne une chaleur intense, est jeté dans d'énormes ouvertures par une troupe de nègres chauffeurs, dont les chansons et les lazzis sont vraiment drôles. En remontant la rivière, nous passâmes près d'un cure-môle à soupape, occupé au creusement du chenal. Ce cure-môle est de construction particulière et il ressemble à un bateau à vapeur. De sa poupe glisse un tube de 15 pouces qui plonge au milieu du chenal ; les grandes roues du cure-môle remuent la vase, qui, mêlée à l'eau, entre facilement dans le tube pour être jetée immédiatement dans des chalands placés tout près, où l'eau se retire et ne laisse que la vase épaisse que l'on porte en dehors du chenal. Un des passagers donna au cure-môle le nom de " sangsue du gouvernement," et ajouta qu'il suçait beaucoup plus d'argent que de boue. (Nous avons de ces sangsues au Canada, mais elles sont à deux pattes au lieu d'être à deux roues.)

Nous eûmes à subir plusieurs arrêts de quelques instants seulement, pendant notre trajet. Une brume épaisse semblait prendre plaisir à nous arrêter dans notre marche. Au bout de quelques instants, elle s'élevait et à peine avions-nous fait quelques milles qu'elle s'abaissait de nouveau. Il fallait aussi beaucoup de dextérité et de manœuvre pour dédoubler les coudes prononcés que forme la rivière. On mettait l'avant du vapeur sur le rivage, puis on lui faisait faire les évolutions nécessaires pour contourner l'obstacle, et l'on se remettait en route pour recommencer, un peu plus loin, la même manœuvre. " Allez-y rondement," criait le capitaine au pilote, ce qui, dans son langage, équivalait à : " Toute vapeur dehors," et notre bateau volait jusqu'au nouveau coude à franchir et où se répétait la même cérémonie. Une grande partie de la journée fut employée à manœuvrer ainsi avec la roue de tribord, puis avec celle de babord, et quelquefois, les roues travaillaient l'une contre l'autre. C'était du nouveau pour nous, et ça nous amusait.

Les bords plats et marécageux de la rivière étaient couverts d'huîtres. Il n'y a point de pierre en Floride. Lorsque vous apercevez quelque

chose qui ressemble à une île, avec l'apparence d'un terrain bas et rocheux, que la marée basse laisse à sec, ce que vous voyez est tout simplement des bancs ou dépôts d'huîtres.

Le 8 au matin, nous vîmes plusieurs voliers de canards plongeurs (nos canards d'automne), de même que des centaines de pluviers aux pattes jaunes ou chevaliers, des courlis, des huîtriers, et d'emberizes orizivores. Cette dernière espèce est l'oiseau chanteur que nous appelons le goglu. Lorsque ces oiseaux, que les anglais appellent *Bobolinks*, émigrent vers le sud, ils y perdent le fin duvet que nous admirons dans notre climat, et prennent une couleur approchant beaucoup celle de nos petits moineaux. Leur nourriture favorite est le riz sauvage, et ils deviennent très gras, ce qui fait qu'on les recherche beaucoup pour les pâtés de gibier.

Nous vîmes aussi le petit et le grand héron blanc " le héron au long bec emmanché d'un long cou, " comme l'a dit Lafontaine, ou le héron aigrette, le grand héron bleu, le butor, le cormoran ordinaire, et le dinde aquatique, qui est, je crois, le cormoran mexicain ou l'oiseau serpent, dont je me suis procuré des échantillons plus tard.

Cette journée-là la température était admirable, le thermomètre variant de 65 à 68 degrés. Le pays, à notre droite, parfaitement planche, et, à notre gauche, une vaste étendue de terrain bas et marécageux, au-delà de laquelle nous pouvions découvrir un coin de la mer, paraissant d'ici comme le miroir d'un grand lac,—tel était le panorama que nous avions à admirer.

Le 8, à 4 heures de l'après-midi, nous touchions à Fernandina. Nous eûmes le plaisir de rencontrer ici un Canadien de Saint-Hyacinthe, le frère de l'hon. M. Mercier, qui habite le sud depuis plusieurs années et a quelque intérêt dans la ligne des vapeurs à laquelle appartenait le vapeur sur lequel nous avions pris passage.

Avant d'arriver à Fernandina, nous avions quitté derrière nous l'île Cumberland, à l'extrémité orientale de l'Etat de la Georgie. Sur cette île est érigée Dunjeunesse, maison spacieuse formée de *coquina*, véritable conglomérat d'écailles. C'est là qu'a demeuré, autrefois, le général Nathaniel Green, qui prit une part distinguée à la Révolution américaine. Un vieux et étrange cimetière, situé tout près, renferme la tombe du célèbre officier américain de la cavalerie légère, Harry Lee, le père du général Robert E. Lee, qui eut une part active dans la dernière guerre entre le Nord et le Sud et fit cette incursion à jamais mémorable dans la Pensylvanie. Je dis mémorable surtout pour moi, car j'étais à Philadelphie en 1863, lorsque des convois remplis de blessés et de soldats fédéraux mourants arrivaient du champ de bataille, de Gettysburgh. Celui qui a vu les souffrances et entendu les gémissements de ces pauvres victimes d'une guerre fratricide, qui

les a vues de près et leur a parlé, celui-là, dis-je, ne saurait oublier tout ce qu'il y avait de navrant dans un tel spectacle.

Fernandina est le refuge favori de ceux qui fuient l'hiver. Cette ville fut fondée par les Espagnols, en 1732, ou 24 ans seulement après Québec. Elle a une histoire intéressante que je n'ai pas le temps de raconter en ce moment.

A 5 heures de l'après-midi, le thermomètre indiquait 78 degrés, nons étions sur le convoi qui devait nous transporter à Jacksonville dans une heure et demie. Tout alla bien durant une demi-heure environ, quand nous fûmes tout à coup suffoqués par une odeur de graisse et de guenilles enflammées. On arrêta le train et l'on s'aperçut que le feu avait pris dans la boîte à graisse de l'une des roues. Après que celle-ci fut refroidie et replacée, dous partîmes de nouveau. Un peu plus loin, d'autres boîtes chauffèrent : nouvel arrêt avec refroidissement et huilage. Cette histoire se répéta quatre fois durant le trajet ; ce n'était pas trop agréable, quoique cela formât un contraste frappant avec notre manière précédente de voyager, et augmentât par là même les incidents de notre voyage.

Sur le char que nous montions se trouvait la plus belle demi quarteronne que nous ayons encore vue. Ses yeux, ses cheveux flottants et d'un noir lustré, ainsi que sa figure étaient irréprochables. Personne n'aurait pensé qu'elle eût du sang nègre dans les veines, à moins d'un examen attentif de la peau du visage qui accusait une délicate teinte jaunâtre. Il aurait peut-être aussi remarqué qu'un cercle noir caractéristique entourait les ongles de ses doigts effilés. Sa compagne de voyage était une vraie négresse, et qui faisait contraste, je vous l'assure.

Nous arrivâmes à Jacksonville sur les huit heures du soir et nous nous fîmes mener à Carlton House, grand hôtel situé sur le bord de la rivière et tenu par deux Américains du Nord. Ils sont de plus propriétaires d'un hôtel situé sur les bords de la mer, dans le Maine, qu'ils ouvrent en été, après avoir fermé leur établissement de la Floride jusqu'à l'hiver, époque où ils reviennent ici. De cette manière, ils jouissent d'un été perpétuel et paraissent même s'enrichir.

Nous étions porteurs de lettres de recommandation que nous avaient fait tenir nos amis du journal *Forest and Stream* (1) pour le Dr Kenworthy, connu sous le nom de plume " *Al Fresco.*" Sur présentation de ces lettres, nous fûmes reçus avec beaucoup de courtoisie chez le Dr Kenworthy, dont la jolie résidence, à Jacksonville, était entourée d'arbres à rameaux touffus et de fleurs en pleine floraison. Le docteur est un Anglais qui a pratiqué la médecine en Angleterre, en Australie et quelque part aux Etats-Unis, avant de s'établir en Floride. Le cli-

(1) Journal traitant de chasse et de pêche, publié à New-York.

mat merveilleusement salubre de cette peninsule, l'avait décidé à y fixer sa résidence. Sa femme, d'une santé délicate, y a retrouvé toutes les forces d'une personne bien portante, après avoir souffert longtemps de faiblesse des poumons ; ceci est une nouvelle preuve en faveur des propriétés curatives du climat de la Floride. Mme Kenworthy est la fille d'un amiral anglais dont je ne me remets pas le nom.

Le docteur nous donna des renseignements précieux sur la chasse et la pêche du pays, et, comme le climat produisait déjà le meilleur effet sur mes forces physiques, je sentais renaître en moi toute l'ardeur du chasseur passionné, et j'avais grandement hâte de me livrer à mon exercice favori.

Le thermomètre donnait, le 9 de janvier, 79 degrés à l'ombre, et je puis vous assurer que je ressentais tout le poids de la chaleur, habillé comme je l'étais. J'eus le plaisir de trouver mon vieil ami, Roméo H. Stevens, de Montréal, arrivé ici un ou deux jours avant moi. Il portait un habillement d'été fait de flanelle blanche, et, comme c'est un homme d'à peu près mon poids, je me décidai, après comparaison faite de lui et de moi, d'aller dans les magasins pour y faire emplette de sous-habits plus légers. J'avais heureusement avec moi mon habillement d'été le plus léger, un habillement de serge, et c'est ainsi que je me vêtis tout le temps que je fus en Floride, sans ressentir le besoin d'habits plus chauds. Il n'est pas prudent, cependant, d'avoir une garde-robe dégarnie de tout vêtement d'automne ou du printemps, vu que le pays reçoit, de temps à autre, la visite du vent de nord, qui fait tomber le thermomètre dans les environs de 30 degrés, surtout dans le voisinage de Jacksonville, de Saint-Augustin et même à une grande distance en amont de la rivière Saint-Jean. Lorsque se fait ce changement de température, les jeunes plants et les fruits souffrent un peu du froid ; mais cette température insolite est de courte durée, et la chaleur reprend bientôt son état normal.

Jacksonville est située sur la rive gauche de la rivière Saint-Jean, à un endroit où ce joli cours d'eau fait un fort détour vers l'Est. Vue de la rivière, la ville offre un coup d'œil attrayant, et de son point le plus élevé, la vue plonge sur un panorama enchanteur que forment la rivière et ses bas-fonds, de l'autre côté. Elle occupe un site avantageux sous le rapport commercial et fait de grandes affaires en bois de construction. Presque toutes les lignes de chemins de fer et des vapeurs aboutissent à Jacksonville, d'où s'expédie une quantité énorme de fruits et de légumes pour les ports étrangers. La ville est éclairée au gaz ; elle possède un excellent système d'approvisionnement d'eau au moyen de puits artésiens ; ses égouts sont des modèles du genre. On y trouve plusieurs écoles publiques, une bibliothèque publique, une chambre de lecture gratuite, des églises épiscopalienne, presbyté-

rienne, méthodiste et catholique, des banques, des salles publiques, des journaux et des bureaux de télégraphie se reliant à tous les points extérieurs. La population est d'à peu près 15,000 âmes, et elle augmente rapidement. Cette ville est destinée à devenir un des grands centres industriels de la confédération américaine. Elle est devenue célèbre comme rendez-vous des invalides, surtout des personnes affectées des maladies pulmonaires.

(*A continuer.*)

DEMONOLOGIE ET LES SAUVAGES DU CANADA

(*Suite.*)

Les anciens chasseurs de prairie de Manitoba, rapportent nombre de choses extraordinaires accomplies par des sorciers sauvages et par des métis qui faisaient de la médecine.

Parmi les mille anecdotes racontées par ces bons vieillards, il faut faire une large part à la fable, aux mystifications, aux déceptions de l'optique, à la trop grande crédulité de ces hommes en général sans instruction et à leur défaut d'examen sérieux des choses qu'ils prétendent avoir vues ou entendues. Bien des mystères impénétrables au premier abord, s'éclaircissent et s'expliquent avec la plus grande facilité en y regardant de plus près. Il faut faire une soustraction considérable parmi les vieilles légendes des prairies que nous a conservé la tradition. La plupart des sorciers ou jongleurs sauvages n'étaient que des imposteurs, qui, grâce à la supériorité de leurs connaissances des hommes, des plantes des prairies, de l'art médical et des passions humaines, profitaient de la crédulité superstitieuse des sauvages, pour se faire considérer comme prophète ou en communication avec des êtres supérieurs.

Néanmoins, il y a certains hommes auxquels les chasseurs d'autrefois, attribuent tant d'actions inexplicables, qu'on peut difficilement recuser leur témoignage. Nous ne mentionnerons que quelques-uns des jongleurs, qui ont acquis une plus grande réputation que leurs compères. Un jeune G..... se fit remarquer dès son bas âge, par la facilité avec laquelle il pouvait retrouver, sans la moindre recherche, les objets perdus dans la prairie.

Un soir, après avoir couru le bison, un chasseur attardé arrive au camp. Il annonce en maugréant, qu'il n'avait pu tuer qu'un seul bison, parce qu'il avait perdu le chien de son fusil. Il s'adresse alors à G..... et lui offre $20.00 de récompense, s'il peut retrouver cette pièce de son fusil. G..... accepte et le soir même, il se met à faire sa jonglerie, invoquant les esprits supérieurs, leur demandant leur secours, pour le lendemain. Dès l'aube du jour, il part avec ce chasseur au galop sur son coursier. Après avoir parcouru quatre milles, il s'arrête et dit en indiquant un endroit dans la prairie : " Il est ici, votre chien de fusil."

Le foin était haut à cet endroit et notre chasseur ne pouvait rien distinguer. G..... descend de son cheval écarte le foin et ramasse en effet l'objet en question, au grand ébahissement du chasseur. Dans une autre circonstance, un métis du nom de Pagé cherchait depuis quatre jours, sept chevaux qu'il avait perdus à la rivière aux Saules, dans les environs de la montagne Tortue. Il se trouvait alors à deux jours de marche de cette rivière. G..... interrogé refusa de répondre avant " de faire sa médecine " comme il disait. Rends-toi, répondit ensuite G..... à Pagé, au bout du bois qui longe la rivière aux Saules, jusqu'à ce que tu rencontres une grosse butte. Tu graviras cette butte et de là tu pourras apercevoir tes chevaux, broutant l'herbe à quelques arpents au sud. Tout se passa, comme l'avait annoncé G..... et Pagé revenait cinq jours après avec ses chevaux. Un autre jour, G..... se mit à pleurer. Sa femme lui en ayant demandé la cause : " Dans huit jours, dit-il, notre enfant sera mort." Cet enfant était alors en parfaite santé et rien ne pouvait annoncer la moindre indisposition chez lui. Deux jours après en effet, il tombait malade et expirait le huitième.

On n'en finirait point, s'il fallait écrire, les mille anecdotes qui nous ont été rapportées. Nous nous contenterons de citer quelques jongleries un peu remarquables et qui ont paru extraordinaires même à la population habituée à ces cérémonies superstitieuses.

Jean-Baptiste Bruce vieillard octogénaire, qui a fait le voyage à la mer Polaire avec le Dr. Richardson, à la recherche de Franklin, a été le témoin oculaire d'un grand nombre de jongleries parmi les naturels et nous a fourni des renseignements très précieux sur ce sujet. C'est grâce au récit de cet ancien guide du Nord-Ouest, dont le témoignage ne saurait être mis en doute et qui est d'ailleurs confirmé par un grand nombre d'anciens du pays, que nous avons pu recueillir des informations précises sur les jongleries telles qu'observées chez la plupart des tribus sauvages de l'ouest.

N'est pas jongleur qui veut. D'ordinaire ce ministère est héréditaire. Le jongleur commence dès son jeune âge, à étudier les propriétés des racines et des plantes. Il apprend à composer quelques tisanes assez inoffensives et qui pour la plupart ont des vertus purgatives. Rien de particulier d'ailleurs ne paraît dans sa manière de vivre différente du commun des autres naturels. Un jour, il prend son sac à médecine et s'enfonce dans les bois où il passe quelques jours, observant un jeûne complet, ne conversant avec qui que ce soit, et demeure 3 à 4 nuits dans cette triste retraite. Que se passe-t-il durant ces nuits si longtemps attendues et ardemment désirées par l'apprenti jongleur ? Voici ce que l'un d'eux, fort célèbre dans le Nord-Ouest avoua dans un moment de confidence à M. J. B. Bruce. Pendant la nuit, dit-il, alors que j'étais plongé dans un demi sommeil, quelqu'un s'est présenté à moi. Tu

veux devenir jougleur, dit cette personne, et que je te communique mes pouvoirs, et bien promets-moi de toujours m'invoquer jusqu'à ton dernier soupir et de me donner..... Ici le jongleur s'arrêta et dit à Bruce : j'ai promis de ne jamais révéler ce que j'ai donné. Bruce insistant pour savoir ce que pouvait être ce don. Le sauvage secoua la tête tristement et répliqua : --Je ne sais pas si j'ai mal fait, mais si vos prêtres le savaient, ils me haïrait ! Vraiment ces circonstances, ce silence obstiné, et ces aveux accompagnés de réticences, font croire à un pacte avec le prince des ténèbres.

Revenu de cette retraite, le sauvage est considéré comme jongleur Comme tel, de ce jour, dans sa tribu, on le craint, on le respecte, on l'écoute comme un oracle et rien d'important ne se décide, sans qu'on l'ait consulté. De plus, il est un " fort en médecine " reconnu. On l'envoie quérir pour chasser du corps du malade, l'esprit mauvais qui le tourmente et le fait souffrir. Les maladies chez la plupart des sauvages n'étaient dans leur opinion qu'une possession ou obsession d'un méchant esprit qu'il s'agissait de conjurer ou de chasser. C'est pour cela que pendant que le jongleur ou " fort en médecine." souffle sur le malade, les assistants frappent sur le tam-tam et font un vacarme infernal, afin effrayer l'esprit.

Ainsi donc, ce personnage exerce une double fonction. Celle d'oracle ou prophète et alors il s'appelle " Jongleur " et celle de médecin et alors il s'intitule " fort en médecine."

En outre de la considération dont on entoure ce grand personnage, il exige comme autrefois les oracles de Delphes d'être bien payé.

Les jongleurs les plus en renommée dans le Nord-Ouest ont été " Obiscouet " et Etaouichicouane.'

M. Bruce a assisté à une jonglerie de ce dernier, qui eut lieu à l'Ile à la Crosse, il y a environ 60 ans.

Depuis quelques jours, on avait vu des signes qui indiquaient la présence de sauvages ennemis. M. Small, bourgeois de la Cie. de la Baie d'Hudson s'adressa à " Etaouichicouane," pour savoir ce qui en était.

Il consentit. Tout le jour, il se retira à l'écart, triste et rêveur, pendant que les sauvages du camp, dressaient la loge de la jonglerie. On planta 40 poteaux en rond. La loge pouvait avoir trois pieds de diamètre et les poteaux étaient espacés de 3 à 4 pouces. Aux quatre coins, la loge était attachée par des cordes qui partaient de la loge et étaient liées à des arbres. On enveloppa ces poteaux de peaux crues d'orignal, de biche ou de buffalo. On ceintura ensuite ces peaux avec des cordes en cuir. En dedans de la loge, à une hauteur de 3½ pieds on mit un cercle de bouleau, afin d'empêcher le bas de la loge de trop fermer. Au haut de la loge à 7 pieds du sol, on emboîta les poteaux

et les peaux d'un autre cercle très étroit qui réunit l'extrémité des poteaux comme dans un faisceau. La nuit venue, deux sauvages, attachèrent avec une corde tous les doigts du jongleur, ayant bien soin de faire un nœud à chaque doigt. On lui lia ensuite les mains derrière le dos. On lui garrotta de même les pieds. Avec une autre corde on l'enlaça tout autour du corps et on le serra si fort, qu'il se plaignait.

Ainsi lié et ceinturé depuis le cou jusqu'au talon, on l'assit, la figure penchée sur les peaux de la jonglerie. Il n'aurait pu vivre deux jours dans cet état. Il ne pouvait ni bouger, ni faire le moindre mouvement.

Hâtez-vous, dit-il, car je souffre. Les sauvages se mirent à chanter, hurler, danser et frapper sur le tam-tam.

La jonglerie se mit à trembler. J'avais essayé, dit Bruce, à remuer un tant soit peu, les poteaux mais inutilement, tant ils étaient plantés solidement en terre.

On avait attaché des grelots à quelques-uns des poteaux et on entendait résonner ces grelots, à mesure que la loge s'ébranlait de plus en plus fort. Tout à coup, comme par enchantement, le jongleur glissa dans la loge. Les cordes restèrent toutes à l'extérieur de la loge, sans être brisées. Une fois dans la loge, il poussa un profond soupir, comme si sa poitrine dégagée des liens qui l'oppressaient, pouvait respirer plus librement.

On ne pouvait voir ce qu'il faisait en dedans, mais on l'entendait se lamenter. Il criait souvent " La loge n'est pas solide. Le voilà qui veut entrer. Il entre, entre. J'ai peur. Ah ! Que c'est effrayant ! " La loge tremblait et oscillait comme un arbre agité par la tempête. On entendait des sifflements et des hurlements sourds. Pendant ce temps-là, les sauvages faisaient un grand bruit avec des " chichiquoinock." Ce chichiquoinock est une espèce de grosse pelotte en peau crue, remplie de plomb.

Il est fixé au bout d'un baton qu'on agite pour que le plomb frappe sur les parois de la peau. Bruce qui est loin d'être un timoré affirme que les voix et les sifflements qui sortaient de la jonglerie l'effrayèrent et qu'il eut peur.

De temps à autre, le silence se retablissait un instant et on entendait ensuite trois à quatre voix, qui parlaient, comme des gens irrités, qui en viennent aux mains. M. Small lui demanda alors, s'il y avait des ennemis dans le voisinage. Le jongleur repondit à l'instant. Non, aucuns. Vous n'avez pas besoin de craindre." Alors, le jongleur conversa quelques instants avec ses " Pawakan " ou esprits. Il les congédiait, les priant avec instance de ne plus le tourmenter. Ensuite il dit : Ah ! Ah ! c'est fini maintenant, venez me faire sortir. Chose

étrange, lui qui avait pénétré si facilement et en un clin d'œil, dans cette loge, ne pouvait plus en sortir. Les poteaux n'étant espacés que de 3 à 4 pouces, il fallut en enlever un ou deux pour lui permettre de sortir de cette loge.

Je trouvai, dit Bruce, ce jongleur assis dans la loge, ruisselant de sueurs. Je lui dis : " J'ai bien eu peur. C'est le diable je crois que tu as vu." Il pencha la tête sans donner aucune réponse.

Quelques heures plus tard, j'allai le trouver à l'écart et lui demandai de m'expliquer comment il avait pu se débarrasser de ses cordes sans les briser et entrer dans la loge. Il répondit : " Notre Maître " vient nous aider. On devient comme un brochet qui serait attaché " par le milieu du corps. On glisse et on se trouve dans la loge tout " étourdi, comme frappé rudement à la tête." Tout se passa comme l'avait annoncé le jongleur. On ne vit point d'ennemis.

Un autre jour, on enveloppa ce même jongleur, dans une seine. Il s'en débarrassa aussi facilement que de ses cordes.

Il y a eu aussi quelques jongleurs Métis. L'un d'eux bien connu, était Alexis McKay. Un soir, McKay se trouvait à la rivière au Brochet et fit une jonglerie. Un Métis Français du nom d'Alexis Lespérance s'adressant à McKay lui dit. " Voyons si tu vas dire la vérité. Je voudrais savoir si dans le mois dernier j'ai été père d'un garçon ou d'une fille. La femme de Lespérance était à St Boniface. La loge se mit à trembler violemment. Tiens, dit McKay, voici quelqu'un de la Rivière Rouge. Il dit que tu as un gros garçon et que l'enfant et la mère se portent bien. A son retour à St Boniface, Lespérance constata que le jongleur ne l'avait pas trompé.

L. A. Prud'homme.

(*A continuer*)

LE TRAVAIL

SERMON

Prononcé à l'église du Gésu, à Montréal, le 19 *Mars* 1886, *par*

M. L'ABBÉ DEMERS

Curé d'Ormstown, à l'occasion de la fête patronale de l'Union St-Joseph de Montréal.

(*Suite et fin.*)

II.

Aujourd'hui, l'homme en est arrivé presque à l'apogée de ses inventions : l'électricité, le téléphone, la télégraphie efface les distances : elle restreint le bassin des mers, et met comme porte à porte les peuples les plus éloignés les uns des autres. La vapeur sillonne les mers, et promène en tout sens sur nos continents ses longues files de chars. L'industrie est à son apogée : le monde est pavé d'usines et de fabriques.

Oui, de nos jours, Dieu a mis entre les mains de l'homme, une puissance qu'il ne se souvient pas d'avoir jamais possédé. Mais dans l'emploi, dans l'exercice de cette puissance, l'homme peut-il se passer de l'assistance de Dieu ?—Non.—Quelles que soient l'intelligence, la pénétration, la force de l'homme, ni son esprit ni son bras ne suffisent ; il a besoin de l'œil et du bras de Dieu. A chaque instant la fougue des éléments, peut s'armer et se révolter contre lui : je le vois lui-même effrayé des forces terribles et des ressorts aveugles qu'il met en jeu ; je le vois trembler devant l'œuvre de ses mains. Puisqu'il en est ainsi il lui faut trouver un moyen de faire disparaître cette crainte ; et ce moyen, c'est la prière. En d'autres termes, tout ouvrier doit apporter sa religion comme point d'appui de ses œuvres.

Dieu, mes frères, n'a pas besoin de nous, mais nous, nous avons besoin de lui. Nous avons besoin de lui parce que nous sommes faibles, et que la vie est parfois bien lourde, le devoir bien austère, le combat contre le mal bien difficile.

Voilà pourquoi le travail a besoin de la religion. Et, en effet, si vous brisez l'alliance avec la religion, que vous restera-il ? Un

travail d'esclaves, la servilité devant le capital. Il n'y a que la religion qui a pu émanciper le travail, et ce quelle a fait, elle seule peut le continuer. Comment?—En établissant une opinion chrétienne qui fasse respecter la dignité de l'homme, qui donne au travailleur une égalité morale avec tous ses frères en Jésus-Christ. Auprès du Christ, nous n'avons tous qu'un niveau ; le riche descend et le travailleur monte. Il ne faut donc pas que le travail exclue la religion. Sans la religion, le travail manque de principes, de règle, de but, de moralité. Avec la religion il a tout cela. Et aussi l'ouvrier qui travaille sous l'influence de la religion, travaille avec ardeur, avec honneur, avec patience et enfin avec profit.

1o Avec la religion, l'homme travaille avec ardeur, parce que alors c'est la conscience qui le pousse. La conscience! c'est une grande force, un puissant mobile. Rien ne parle haut comme la conscience ; il n'est pas d'impulsion comparable à celle qu'elle imprime. Or, savez-vous ce qui fait la conscience? C'est la religion. La conscience, en effet, c'est la voix de Dieu parlant dans l'homme ; quand elle n'est pas cela, elle n'est rien. Or, imaginez-vous un homme livré à l'irrésistible autorité de sa conscience ainsi comprise, un homme sur qui s'exerce sans cesse l'action divine par la conscience, de quoi ne sera-t-il pas capable? Et si c'est au travail que sa conscience le pousse, avec quelle ardeur ne devra-t-il pas s'y livrer! Ah! si on savait combien on diminue l'homme en lui enlevant sa religion et par suite sa conscience. On le paralyse pour tout. On tue en lui le patriotisme. Au lieu d'un homme vous n'avez plus qu'une chose inerte ; au lieu d'un travailleur vous n'avez plus qu'une machine à travail, vouée à la fatalité d'une destinée, où à la merci du hasard d'une position quelconque.

Sans doute, il y a des exceptions, mais elles sont rares ; il y en a toutefois. Ainsi on voit des pères de famille sans religion, mais doués d'un cœur bon, d'une nature d'élite, travailler en vue de leurs enfants. Parfois aussi l'intérêt, ou l'amour propre suppléent à la conscience : mais avec la nature, avec l'intérêt, avec l'amour-propre, on n'a jamais rien que de fragile, de capricieux, de variable. Rien n'est fort comme la conscience, fille de la religion. Avec la religion l'homme travaille avec ardeur.

2o Avec la religion, l'homme travaille avec honneur. Un Père de l'Eglise, parlant de la fin de l'homme, exprime une pensée que j'ai toujours trouvée bien belle et bien juste : il dit que l'homme se fait, en quelque sorte à l'image de la fin qu'il se propose ; et après avoir affirmé que l'homme se ravale et descend, en se proposant pour fin, les choses périssables de ce monde, ou une créature quelconque, il lui rappelle que sa fin c'est Dieu, et il s'écrie avec transport : " O homme si c'est Dieu qui est ta fin, tu te grandis jusqu'à Dieu " : " *Deus es* ! "

Eh bien ! ce que St-Augustin a dit de la fin de nos actes, je le dis hardiment du principe de nos actes. Oui, comme la fin vers laquelle nous tendons, le principe qui nous inspire, communique à notre vie son caractère. Si vous agissez au nom et sous l'impulsion de la nature, vous agissez en homme. Si vous agissez sous l'impulsion de la conscience, c'est-à-dire de la religion, c'est-à-dire de Dieu, il y a du divin dans ce que vous faites. Le travail avec la religion devient donc honorable pour l'homme ; il le devient surtout pour le chrétien. Pour le chrétien, en effet, Jésus-Christ a ennobli le travail en le sanctifiant. Quand on songe que Jésus-Christ a travaillé ; et qu'on travaille sous l'influence de ce souvenir, certes, en travaillant, il n'y a pas lieu de courber la tête, il faut la relever, au contraire.

Ainsi, vous le voyez, la religion donne au travail un cachet de noblesse et de grandeur que rien, au monde, ne saurait lui donner. Et j'avais raison de vous le dire : Avec la religion on travaille avec honneur.

30 Avec la religion, l'homme travaille avec patience. La patience est une grande vertu. Il a été dit que l'homme patient est supérieur au vaillant guerrier " *Melior est vir patiens viro forti.*"—La raison de cet oracle qui est de l'Esprit Saint lui-même, c'est que pour être patient il faut se vaincre soi-même, et que c'est là la plus difficile de toutes les victoires. Or, pour se vaincre soi-même il faut à l'homme une force qu'il ne saurait trouver dans son propre fonds, et que la religion seule peut lui donner.

Prenez l'homme sous le coup de l'épreuve, sous le conp de l'injustice, en face d'une morte violente et imméritée, ou bien penché sur le sillon qu'il creuse, le métal qu'il façonne, ou la pierre qu'il polit, qu'est-ce qui le fera se soumettre à son sort ; qu'est-ce qui étouffera dans son cœur, et retiendra sur ses lèvres la révolte, le murmure ? La religion, vous dis-je, et rien que la religion. La philosophie, il est vrai, a connu la patience, une certaine patience, dont elle a inspiré quelques actes qui ne sont pas sans valeur ; mais Job sur son fumier, nos glorieux martyrs, et la foule des travailleurs patients et héroiques de tous les temps, entendez-vous ? ont été des hommes religieux.

Quel beau spectacle que celui du travailleur religieux ! Sous l'œil de Dieu qui le voit et qui est pour lui le maître, à la suite du verbe incarné qui s'est fait son frère et son modèle, qui s'est fait travailleur, lui aussi il accomplit sa tâche, il paye son tribut, il use sa vie, il l'épanche goutte à goutte avec sa sueur. Et pas un murmure, pas une plainte : il lui est même doux de se résigner, car, grâce à la religion, s'il se résigne, ce n'est pas seulement parce qu'il croit, c'est aussi parce qu'il espère. " Le travail devient pour lui l'échelle de Jacob qui a pied sur la terre et dont le sommet se perd dans les cieux." Mais cet

ouvrier patient et résigné, trouvez-le en dehors de la religion ! En dehors de la religion savez-vous ce que vous trouverez ? L'ouvrier mécontent, l'ouvrier révolté, l'ouvrier farouche. On n'entend parler depuis quelques années surtout, que de grèves et d'émeutes, que d'ouvriers insurgés, que d'ouvriers impatients de quitter l'outil pour une vie facile et la subordination pour l'indépendance et le désordre. Savez-vous d'où vient ce déplorable état de choses, qui déjà nous a été si funeste, et qui demain nous amenera le bouleversement le plus épouvantable qu'ait subi la société ? Il vient d'un divorce entre le travail et la religion. Que l'ouvrier redevienne religieux, et il sera patient et il cessera d'être une menace incessante pour la paix publique.

4o. Enfin avec la religion, l'ouvrier travaille avec fruit, avec moralité. Il faut deux choses à l'ouvrier pour que son travail fructifie : l'activité et la moralité. Nous l'avons dit, ou plutôt nous avons entendu l'Esprit Saint nous dire que l'ouvrier paresseux est fatalement voué à la misère. Il faut en dire autant de l'ouvrier qui n'est pas moral : si l'ouvrier est débauché, quand même il travaillerait, ce qui est rare, jamais il ne fera fortune ; c'est un fait d'expérience.

Le travail que nous regardons souvent comme un joug, n'est, au fond, qu'une obligation que nous impose une des facultés de notre âme. Cette faculté une fois satisfaite, qu'en résulte-t-il ? Cela revient à dire : Que sera dans ses pensées, dans ses sentiments, dans sa conduite, l'homme de travail ? Ce homme est dans l'ordre parfait ; obéit aux lois de la nature : tout en lui sera réglé ; il se lève de bon matin, et selon l'appel de Notre Seigneur, il va à sa vigne, c'est-à-dire, à son travail. Il supporte le poids du jour avec courage ; il vient le soir prendre son salaire, et se livrer pendant la nuit à un bon sommeil qui réparera ses forces. Avez-vous quelque chose à reprendre dans une pareille vie ? Bon père, il pourvoit par le produit de ses peines, aux besoin de ses enfants ; bon citoyen, il est utile à l'Etat ; bon chrétien, il est conforme à la loi de Dieu. Ses pensées sont calmes, ses sentiments droits, sa conduite irréprochable, car il remplit son devoir. Cet homme, c'est donc l'homme honnête, qui vit ici-bas comme chacun doit y vivre du fruit de ses sueurs ; c'est l'homme probe qui ne cherche point à s'approprier ce qui est à autrui ; c'est le citoyen exemplaire qui montre à chacun ce qu'il doit à la société. Il marche dans les sentiers de la justice parce qu'il suit l'ordre établi par Dieu. Il suit la voie étroite du salut, portant chaque jour sa croix, sans se plaindre, offrant au Seigneur ses sueurs, pour l'expiation de ses fautes et pour la sanctification de son âme.

Le démon tourne inutilement autour de l'ouvrier laborieux ; il ne peut le surprendre ; il est pour lui comme une tour de défense contre les traits de l'ennemi. Occupé à son œuvre, il n'a que faire d'écouter

ses suggestions ; il n'entend pas davantage les sollicitations des hommes. Mais il ne perd pas son temps ; ce qu'il a à cœur, s'il est instruit, c'est de s'instruire davantage ; s'il est père, c'est d'avancer ses enfants : s'il a un bien, c'est de le faire valoir. Le travail l'absorbe tout entier ; mais aussi il en retire tous les avantages qu'en peut retirer l'âme. Son cœur reste pur, droit, vertueux, parce qu'il n'a pas le temps de le dépraver. Devant le démon, il est fort : devant les hommes il est sage, et devant Dieu, il est saint.

Voilà les résultats du travail sanctifié par la religion, et j'avais donc raison d'affirmer que ce n'est qu'avec la religion que le travail porte ses fruits. Oui, Mes Frères, ne l'oubliez jamais, je vous en conjure, que le travail manque de son principal mobile, perd de sa dignité, et surtout ne saurait être profitable et béni sans la religion.

Comme conséquence, je dis donc que l'homme, que tout bon citoyen doit s'attacher à sa religion et l'aimer de tout son cœur : il doit la respecter et la faire respecter dans toutes ses œuvres : il doit toujours la prendre comme guide de toutes ses opérations. Là est pour lui l'honneur et la prospérité. Oui, de toute nécessité, l'homme doit demander à la religion, à la prière, de bénir et sanctifier ses travaux afin que la main de Dieu, comme le demande l'Eglise, nous en fasse éviter tous les maux et recueillir tous les biens.

Il y eut avant nous des peuples riches et puissants ; il y eut surtout dans les temps anciens et primitifs, un peuple dont l'Ecriture nous a conservé l'histoire en quelques lignes, et qui porta jusqu'aux dernières limites le développement des arts et le raffinement des vices. Ces enfants des hommes, ainsi que les appelle le texte sacré, appliquant entièrement à la matière cette noble intelligence qu'ils avaient reçue de Dieu, et qui, malgré le ravage du péché, se ressentait encore de sa vertu première, et de sa force native, produisaient chaque jour de nouvelles conceptions, bâtissaient des villes, travaillaient les métaux, perfectionnaient les arts agréables. Or, ce premier de tous les peuples, dont la civilisation comme aussi la corruption ne sera jamais égalée peut-être par la civilisation ni heureusement par la corruption des siècles modernes, ce peuple que l'Esprit-Saint a appelé un peuple de géants, savez-vous pourquoi il a disparu de la terre ? L'Ecriture va vous le dire : "*Non exoraverunt antiqui gigantes.*" Les anciens géants n'ont pas prié et ces hommes qui se fiaient à leurs forces ont été détruits.

Voilà la conséquence du manque de religion et de prière chez un peuple et dans une société.

Quant à nous, reconnaissant tout ce que nous devons à la religion, reconnaissant qu'elle est tutrice des plus beaux peuples, et la mère de notre cher Canada, aimons-la de tout notre cœur, et soyons toujours unis à elle. Nous surtout Canadiens, puissions-nous ne jamais oublier

qu'un poste d'honneur nous a été confié et marqué à l'ombre des saints autels.

Gardez toujours ce poste d'honneur en établissant entre votre conduite et les lois de l'Eglise une constante et parfaite harmonie ; que les principes de l'Eglise soient vos principes ; que son esprit soit votre esprit ; qne son enseignement vous soit toujours vénérable et sacré. Gardez toujours ce poste d'honneur en portant à l'Eglise, l'amour qu'un enfant bien né doit porter à une mère noble, puissante, pleine de bonté et de tendresse. Si jamais il vous arrive de rencontrer quelqu'un qui se dise canadien et qui n'aime pas l'Eglise, posez la main sur sa poitrine et vous sentirez aussitôt que ce n'est pas un cœur vraiment et complètement canadien qui y bat. Car pour nous, Canadiens, l'amour de l'Eglise entre essentiellement dans l'amour de la patrie, parce que la religion et elle seule, constitue l'âme de notre nationalité canadienne. Soyez donc étroitement unis à elle, dans votre conduite privée et publique, et soyez toujours en parfaite harmonie avec elle et glorifiez Dieu par le culte catholique et gage de votre conduite, vous vous acheminerez en paix, sous l'œil de Dieu, vers l'accomplissement de toutes vos destinées.

A vous, membre de l'Union St-Joseph, avant de descendre de cette chaire, laissez-moi vous redire cette chaleureuse parole de St-Paul, ce sera mon fraternel adieu : "*Euge miles christi, euge*" ! Courage, soldat de Jésus-Christ, courage ! Courage ! dignitaires de l'Union St-Joseph, administrateurs, chapelains, visiteurs médecins : justifiez le choix de vos frères par un dévouement sans bornes, par une sollicitude que rien ne rebute ni ne ralantit. Soldats de Jésus-Christ, courage!

Courage, frères et amis de l'Union St-Joseph. Soyez tonjours unis, compatissants, vous aimant dans la charité, pour posséder les bénédictions du temps et de l'éternité. Recrutez des membres dignes de s'asseoir à vos côtés : animés d'un zèle fraternel, appelez dans vos rangs ceux qui, comme vous se dévouent au travail, à la probité, à l'honneur et à la foi. Réveillez en vous cette sainte ardeur qui fait les bons chrétiens, les vrais disciples du Christ et les bons citoyens. Plus forts que le respect humain, marchez tous ensemble sur les traces de votre illustre Patron Saint-Joseph : apprenez, chaque jour, à partager ses vertus, sa foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, son amour pour ses frères et pour les infortunés, son invincible espérance dans une vie meilleure : et comme gage de votre conduite, l'Union St-Joseph, commencée sur la terre se perpétuera dans la bienheureuse éternité que je vous souhaite avec la bénédiction de Monseigneur.

LE NORD.

I

Voici l'été qui arrive au pas gymnastique. Il devient de mode, et même de nécessité pour les constitutions délicates, d'aller faire halte à la campagne. Il y a de la distinction à y passer la belle saison. En vérité c'est bien propre à se reposer du bruit des villes, du tracas des affaires et de l'atmosphère de l'industrie.

C'est encore une question de savoir où aller. Ne faut-il pas d'ailleurs consulter sa tendre moitié, qui doit, en cette matière, avoir voix au chapitre. C'est bien légitime, certes ! Car s'il y a quelqu'un qui ait besoin de respirer l'air pur, de s'inspirer au spectacle de la belle nature, c'est bien la femme, la mère de famille qui, durant toute l'année se consume aux soins de l'intérieur, se dépense au bonheur de ses enfants.

Mais j'ai peine à croire que les *places d'eau* soient de nature à reposer l'esprit, calmer les nerfs et faire jouir pleinement des délices que l'on cherche loin des soucis et des inquiétudes. Ce n'est pas là, ce me semble, que l'on peut se mettre à l'aise et laisser les marmots prendre leurs ébats dans les près, dans les champs, dans les bois.

Comment se fait-il que tous les ans, les personnes qui vont *aux eaux* jurent, en bouclant leurs malles pour revenir, qu'on ne les y prendra plus.—Que de fatigues, en effet, pour aller, tous les ans avec une famille, se baigner... où il n'y a pas toujours de l'eau ; s'il faut surtout y amener une demi douzaine de fillettes, ça devient une question d'état. Or l'on sait comment ces débats se terminent sous une monarchie tempérée comme celle du conjungo, où l'opposition est armée de toutes les forces de la faiblesse.

La scène du départ pour les eaux a ses avents pendant lesquels toute la maisonnée est sur le qui vive : depuis la prétentieuse modiste jusqu'à la modeste servante. Le chat même de l'établissement voit avec inquiétude s'éloigner souris et rats, faute d'aliments pour les y retenir.

Et le mari ! le pauvre mari ! qui court essouflé chez le marchand de malles, chez le cordonnier, chez... à peu près tous les industriels de la ville. Ah ! par exemple, c'est madame qui se charge des toilettes, et rendons-lui cette justice, qu'elle ne laisse au mari qu'à en payer la note. Petit item pour celui qui sous ce régime constitutionnel joue le rôle de

premier et de ministre des finances.

A ceux qui ne sont pas avides d'émotions vives... et qui n'ont pas de filles à marier, je conseille un voyage dans les cantons du Nord, où ils peuvent amener femmes et enfants... à bon marché : ce qui ne nuit pas dans le paysage.

Pour aller là, il ne faut pas grand appareil, pas de valises gigantesques ; on n'y apporte pas la crainte de n'être pas à la mode, ni l'inquiétude d'y faire des gaucheries, ni surtout les soucis d'y faire contracter à ses enfants des habitudes regrettables de luxe et de dissipation.—Par contre on y goûte des délassements réparateurs et le spectacle grandiose de la nature sauvage. Encore est-il que pour jouir de ces excursions si salubres, pour profiter d'un voyage si pittoresque il faut savoir lire dans ce grand livre de la nature et interpréter son langage si simple, mais si éloquent pour ceux qui y prêtent l'oreille et le cœur.

La publication des impressions que m'a laissées une excursion dans les cantons du Nord, m'a parue être propre à faire apprécier un voyage en cette partie de notre pays, à faire connaître cette région destinée à être le théâtre d'événements importants pour l'avenir de notre Province de Québec, berceau de notre nationalité.

Pendant un des derniers étés j'ai voyagé dans ces montagnes du Nord qui couronnent la vallée de l'Ottawa, et, parole d'honneur, durant ce temps, il n'y a eu qu'un nuage à l'horizon, c'était de ne pouvoir faire partager les jouissances que m'offrait ce spectacle, par tous ceux qui me sont chers. Je le confesse, j'ai été attristé en m'éloignant de ces cantons incultes, de ces montagnes abruptes, de ces profondes vallées, de ces forêts vierges, de ces lacs limpides. J'ai hâte d'y retourner, mais cette fois avec ma femme, avec mes enfants. Et pourquoi pas? On voyage maintenant dans ces contrées accidentées comme sur les chemins macadamisés des *grand's côtes*. A chaque village échelonné sur le long de la route on rencontre des hôtels bien et même très bien tenus, où l'on y exerce les devoirs d'une aimable hospitalité. Et il faut le dire, c'est un assaisonnement qui sied très bien, même à la table d'une hôtellerie.

J'en donne avis, je n'ai pas le temps de mettre des formes à mon récit. Il est le fruit de notes prises à la hâte. C'est un bouquet cueilli sur le bord du chemin, sur la rive d'un lac, et dont les fleurs pour être jetées pêle-mêle, n'en seront pas moins odorantes pour ceux, bien entendu, qui ont conservé la délicatesse du sentiment.

La première précaution à prendre avant de partir pour une excursion de campagne, c'est de se choisir un bon compagnon. Et il ne sont pas si communs, ceux qui ont vos goûts, qui voient comme vous, qui apprécient comme vous. Et puis pour s'enfoncer dans ces sentiers côtelés, il ne faut pas être trop douillets. Le dicton populaire : " Qui

choisit prend pire ;" a souvent son application, car pour faire ce voyage je n'eus même pas à choisir. Et pourtant je trouvai pour m'accompagner un ami qualifié sous tous les rapports.

Un matin du mois d'août je recevais une note bien courte pour une affaire aussi importante :

LUNDI.

Je pars ce soir pour le Nominingue. Viens-tu ?

LOUIS BEAUBIEN.

Je voulus d'abord résister à la tentation. Et toute la journée cette pensée du Nominingue me revint. L'imagination s'en mêla. Et quand je vis que l'idée prenait de l'empire j'y fis consentir la raison : je n'avais pas pris de vacances l'année précédente ; l'air des montagnes me serait favorable ;... j'allai jusqu'à croire que mon voyage serait utile à la colonisation ! ! ! Où les prétentions vont-elle se nicher ?

Mais la raison déterminante, c'était l'occasion de faire le voyage avec un ami qui était avec moi en communauté d'idées. Ce fut le trait, comme disent les épiciers.

Je n'avais que quelques heures pour me préparer. C'est peu, car, on a beau dire, il faut, pour un voyage de quinze jours, se précautionner de petits riens qui contribuent à rendre l'expédition agréable. Et c'est singulier comme ces petits brimborions, en apparence insignifiants au départ, prennent de l'importance en s'éloignant. On me l'avait prédit. Et je conseille à ceux qui s'enrégimentent dans une escouade de touristes, de consulter leur femme, s'ils en ont une, dans la préparation de leur équipement. Quand on part, on ressemble à un soldat qui lève le camp et qui se débarrasse de tout fardeau pesant.

C'est un autre refrain quand on dresse la tente. Quand on fait son sac on dit : Ah ! bah ! ceci est inutile, je m'en passerai bien. Mais quand on se campe : Ah ! si j'avais ceci. Ah ! si j'avais cela !

Heureusement que mon camarade avait de tout. Quel arsenal ! Fusils, munitions, appareils de pêche, toile de tente, couvertures, batterie de cuisine, garniture de table, articles de toilette, thé, café, biscuits, pommes sèches, jambon, saucissons et saucissettes, patati, patata.

Je me moquais de ce lourd bagage d'anglais touriste, et je me vantais d'être réduit..... à ma plus simple expression.

C'était en gare que je faisais cette réflexion. Aussi ce jour-là, j'avais une dent contre les fils de la fière Albion. Je venais de constater que ces braves anglais de la Compagnie du Pacifique n'avaient pas même eu la délicatesse de mettre une seule affiche en français, dans leur gare des casernes, où les trois quarts et demi des voyageurs qui s'y embarquent sont canadiens-français. On est bien obligé d'entrer quant même dans leur train.

J'étais irrité de cette insulte à notre nationalité quand, jetant un coup d'œil sur les rues Notre-Dame et St-Paul, j'aperçus les enseignes de plusieurs boutiques tenues par des canadiens-français, écrites en jargon anglais. Alors je me suis dit : " On a ce qu'on mérite, parbleu ! Les anglais, après tout calculent sur notre indifférence ; ils exploitent notre apathie... j'allais dire notre bêtise." Mais à présent que j'ai réfléchi à la chose, je constate qu'il y a pire que cela :... c'est par calcul et pour plaire aux anglais qu'on consent ainsi à se donner un humiliant soufflet, et à faire voir aux étrangers qu'on n'a point ici d'importance. On donne par là à notre ville si française un cachet qui en déguise la physionomie.

Réflexions d'entrepôt faites, en voitures. Tut, tut. Et d'une et de deux, nous voilà partis. Et par un beau temps, je vous l'assure.

Il était cinq heures et demie du soir. Cinq heures et demie, en été, à la ville, c'est l'heure où les bureaux se vident, où chacun court prendre les bateaux, les trains, les omnibus pour se diriger qui à Longueuil, qui à Laprairie, qui au Sault-aux-Récollets, qui à Ste-Rose, qui à Ste-Anne de Bellevue et à vingt autres délicieux endroits autour de Montréal. Cinq heures et demie c'est l'heure où le soleil prête ses derniers feux à la terre qui laisse échapper de ses traits timidement empourprés un expressif " au revoir."

Cinq heures et demie, c'est l'heure où la brise fraîche sèche les sueurs de l'ouvrier qui se prépare à quitter le travail des usines ; c'est l'heure où l'eau se ride sous la roue des bateaux à vapeur et où les gouttelettes qui tombent de la rame du batelier murmurent à ceux qu'il mène que le temps s'échappe dans le gouffre de l'éternité.

Le coursier qui nous entraîne à la crinière en fumée et la gueule en feu. Il roule ses pattes cerclées sur la route ferrée. Nous sommes en croupe. Nous longeons le fleuve jusqu'à Hochelaga où les murs de granit des carrières de St-François de Sales, jetés sur le flanc des grands quais, contournent le site de la bourgade où Jacques-Cartier reçut la bienvenue de l'agouhanna huron. Nous quittons la ville, la face au soleil couchant. Nous traversons la gare d'Hochelaga, nous longeons les usines à gaz, nous traversons les carrières de St-Louis, et nous voilà hors de la cage.

II

Le matin du 7 août nous nous réveillons à St-Jérôme.

St-Jérôme, c'est l'entrepôt du Nord, la base d'un triangle de routes se répandant dans les cantons de la vallée d'Ottawa, dans ce grenier où la Providence tient en réserve, pour l'industriel intelligent, des richesses incalculables. Oui, dans le flanc de ces collines, sur la crête de ces mon-

tagnes, dans les creux de ces vallons, au fond de ces forêts épaisses, dans les eaux profondes de ces lacs il y a d'immenses richesses.

St-Jérôme, chef lieu du canton de Terrebonne, située à 33 milles de Montréal, est une petite ville coquette. Il y a quelque soixante ans, elle s'est assise souriant à l'avenir, sur les bords de la rivière du Nord qui prend sa source dans les lacs de Doncaster et de Beresford, et qui se jette dans l'Ottawa.

A cette époque où Mr. de Montigny, le premier colon du Nord, établissait un comptoir pour la traite des pelleteries avec les Iroquois du Lac des Deux-Montagnes qui venaient y faire la chasse, il n'y avait sur les bords de cette rivière que des forêts épaisses. L'indien y poursuivait l'orignal, le caribou et l'ours ; il y traquait le castor, la marte et le vison ; et les colons qui survinrent durent faire acte de grand courage pour y venir planter leur tente.

St-Jérôme, incorporé en village en 1856, faisait autrefois partie de la paroisse de Ste-Anne, située dans la seigneurie de Terrebonne. Cette seigneurie de Terrebonne, devenue plus tard la propriété de l'hon. Masson, père de notre Lieutenant-Gouverneur actuel, était ci-devant dans le comté d'Effingham entre la seigneurie de Blainville et de La-Chenaie, la rivière Jésus et les cantons d'Abercrombie et Kilkenny.

La première concession de la seigneurie a été faite à M. Dautier Deslandes, de deux lieues de terre de front sur la rivière *Jésus* autrement appelée la rivière des *Prairies* ; à prendre depuis les bornes de la Chenaie, en montant, vis-à-vis l'Isle Jésus, sur deux lieues de profondeur. (Registre des Foi et Hommage, No. 31, fol. 143, le 13 février 1781).

Le 10 avril 1731 y fut ajoutée une lande d'égale dimension appelée Desplaines ; et le 12 avril 1753, une autre terre d'égale étendue fut ajoutée à Desplaines : formant en tout la seigneurie de Terrebonne un territoire de deux lieues de front sur six lieues de profondeur.

En 1834, par décret du 15 novembre, St-Jérôme fut érigée en paroisse canonique et se composait de l'augmentation de la seigneurie des Mille Isles et d'une partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux Montagnes, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur environ dix-huit milles de profondeur.

La plupart de ses ressources sont aujourd'hui exploitées ; le chemin de fer la met en communication avec Montréal, Québec et Ottawa par le Pacifique et le chemin du Nord.

En jetant un coup d'œil sur le site exceptionnellement beau de cette ville naissante, et en voyant le nombre de ses pouvoirs d'eau que nous montre la carte préparée par Mr. Malsburg, et les artères qui y font couler les produits des cantons du Nord, on ne peut douter qu'elle soit destinée à devenir une des princesses de la Puissance.

Ces espérances sont d'autant mieux fondées, qu'elle a développé graduellement ses forces physiques ; mais son développement a toujours été contrôlé par l'influence morale et intellectuelle.

Aujourd'hui, c'est une grande fille aux formes vigoureuses, qui s'avance solidement sur le chemin de la prospérité ; mais le regard au ciel.

A l'heure qu'il est on y voit sur ses cours d'eau la manufacture de papier Rolland, la plus grande de l'Amérique, des moulins à farine perfectionnés, des scieries de différents genres, des machineries à préparer le bois, des fabriques d'étoffes, des cardes, des fonderies, des usines à pulpes, des manufactures de boutons, de cribles, de sceaux et différents autres établissements d'industrie qui activent la vie et y attirent les habitants des localités environnantes. Aussi son marché est-il abondamment approvisionné de produits variés qu'offrent en vente les cultivateurs, en venant porter aux usines les matières premières propres à les alimenter, ou en venant faire des emplettes chez les marchands de la ville.

Mais du milieu de cette place d'affaires s'élève l'église devant laquelle le commerçant et l'industriel, le cultivateur comme le journalier se découvrent respectueusement et où tous les dimanches ils se rendent pour prier, rendre un hommage public à Dieu, chanter ensemble le Credo et recevoir les conseils de leur curé.

Jusqu'à aujourd'hui l'église a été le plus vaste des monuments de cette ville, mais le commerce commence à y élever de vastes temples et l'industrie y a de grands théâtres pour ses opérations. L'esprit chrétien ne permettra pas de laisser au second rang la maison de Dieu et déjà les plans sont faits pour une vaste basilique. Comme l'exécution en sera coûteuse, Mr. le curé, en homme pratique, attend que la ville ait pris plus de développement et qu'un plus grand nombre de contribuables y apportent leurs pierres. En faisant un emprunt à faible intérêt avec un fond d'amortissement on parviendrait au même but. C'est probablement ce à quoi on se décidera quand l'église actuelle sera insuffisante aux besoins et aux aspirations de la population. Et ce n'est certainement pas le curé Labelle qui y mettra des obstacles. Pour parler en langage de chemin de fer, celui-là a besoin de serre-frein ; mais de la vapeur il en a suffisamment.

A côté de l'église s'élève un spacieux couvent que fréquentent au-delà de trois cents jeunes filles dirigées par les Sœurs de Ste-Anne, dont la maison mère est à Lachine. Les filles de cette communauté, fondée par Messire Archambault en 1848, se dévouent principalement à l'instruction des jeunes filles, et s'occupent en même temps de former des institutrices pour tenir les écoles élémentaires dans nos paroisses.

Le couvent de St-Jérôme a été construit d'après les plans de M. God-

froi Laviolette, l'héroïque préfet du pénitencier provincial, et sous les auspices du Révérend monsieur Graton.

Trois cents jeunes filles, presque toutes destinées à faire des mères de famille, reçoivent dans les murs de cette institution une éducation solide pour l'esprit et surtout pour le cœur !

Ah ! qu'il est consolant, pour ceux qui s'intéressent à l'avenir de leur pays, de penser que les futures femmes, celles qui seront les mères des générations à venir de nos campagnes, sont formées sous l'égide des religieuses. On peut le dire, à une telle école ces filles seront autant de saintes pour l'église, autant de femmes dévouées à la patrie. Sans doute elles seront moins effarées que celles qui apprennent la danse, le patinage et la mode ; mais elles sauront prier, aimer et tenir un ménage, écrire leur langue et bien élever leurs enfants. De ces sciences les maris se trouvent bien. Il peut être très joli de voir une femme habillée comme une poupée, de l'entendre faire vibrer les cordes d'une harpe ou d'une guitare ; mais cela n'est pas toujours commode pour la classe des hommes qui sont obligés de trouver le pain de chaque jour et qui prennent une femme pour leur aider à gagner la vie de la famille. Cela peut convenir à certaines classes rares de la société, mais certainement pas à la classe industrielle, commerciale ou agricole, qui a besoin d'économie pour ramasser une modeste aisance sou par sou. Ce n'est pas bien profitable certes, pour un ouvrier qui arrive en sueur le midi avec la fringale, et qu'au lieu d'une bonne soupe on lui serve un polka ou une mazurka. C'est de nature à faire déprécier l'art. On a beau dire, rien ne remplace, dans les classes travaillantes, l'harmonie qui s'élève d'un ménage où il y a de l'ordre. Or il n'y a de l'ordre que quand chaque chose et chaque personne sont à leur place. Vivent les couvents qui forment nos filles pour leur rôle. Aussi en voyant sortir du couvent de St-Jérôme ces joyeuses enfants, modestes et naïves dans leurs costumes, simples comme leurs manières, j'ai rendu grâce à Dieu d'avoir donné à cette paroisse ces sœurs dévouées dont le pays s'énorgueillit. Voilà trois cents jeunes filles qui transmettront à au moins trois cents de leurs enfants leur foi robuste, leur patriotisme éclairé. Ce n'est pas étonnant que le diable fasse tant d'efforts pour arracher des mains de la religion l'éducation des enfants.

Tous les ans des jeunes filles de ce couvent disent adieu au monde pour se consacrer à Dieu, pour se dévouer à l'éducation de leurs semblables. Ne serait-ce que ce seul résultat obtenu, les sacrifices qu'a faits la paroisse pour avoir cette institution seraient amplement payés.

La paroisse St-Jérôme a compris l'importance de l'éducation religieuse non seulement pour les filles, mais encore pour les garçons. Et, au prix de grands sacrifices, ses habitants, invités par leur curé, le révérend M. Labelle, ont élevé un beau collège dont la direction a été

confiée aux Frères de Ste-Croix, venus de St-Laurent. Ils ne sont pas inconnus du public, ces religieux de Ste-Croix, qui dirigent avec tant d'habileté et le collège commercial de St-Laurent et l'Institut de Notre-Dame de la Côte des Neiges, où de jeunes enfants de 6 à 12 ans sont élevés avec les soins les plus tendres et les précautions les plus vigilantes.

Ces instituteurs, qui arrivèrent en Canada en mai 1847, enseignent toutes les sciences usuelles, et apprennent à leurs élèves l'agriculture pratique et les métiers dont ils s'occupent eux-mêmes, comme moyen d'existence. " Leur mode d'enseignement, disait M. le Dr Meilleur, en 1860, est très apprécié, aussi, ont-ils déjà plusieurs établissements en Canada, et la demande que l'on fait de leurs services, les met à même de les multiplier davantage, à mesure qu'ils se multiplient eux-mêmes. "

Les visiteurs ont eu plus d'une fois occasion d'admirer à nos expositions provinciales les produits magnifiques que les frères de St-Laurent y ont apportés et qui les font quoter comme des personnes expérimentées. Pourquoi le gouvernement, qui dépense tant pour des écoles d'agriculture, n'utiliserait-il pas les connaissances et les aptitudes de cette communauté ou d'autres du même genre ? On a dépensé des sommes considérables pour établir une ferme modèle à Whitefield. Certes, le gouvernement a fait là acte de patriotisme. Malheureusement les sacrifices qui y ont été faits n'ont pas été récompensés. Pourquoi ? Parce que les dépenses étaient trop fortes. Et elle sont inévitables dans de telles créations par des laïques. Il me semble qu'on pourrait avoir les meilleurs résultats en confiant à quelques communautés le soin de créer de telles écoles, elles qui font surgir des institutions avec les seules ressources de leur enseignement. C'est ainsi qu'en Europe on a créé des colonies prospères et qui rendent les plus grands services à l'agriculture. Nous qui avons de si bonnes terres à distribuer dans les cantons, nous pourrions faire des arrangements avec des religieux pour faire des fermes modèles où les élèves apprendraient l'art agricole d'une manière raisonnée et pratique.

(A continuer.)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XXIV

" Une idée ! " s'était écrié Gioachino.

Mais on était venu annoncer les deux visites ; puis était apparu .M Savino Martelli, ce petit monsieur si peu clairvoyant malgré ses gros yeux, qui mettait son argent dans les poches du prochain sans même se faire donner un reçu ; puis M. Savino s'était esquivé ; mais *l'idée*, non.

" Une idée ! " répéta Gioachino en marchant à la rencontre du docteur Rocco, escorté de Tranquillina et de Romolo.

Le bon docteur était un peu soucieux, comme l'homme qui craint d'avoir fait une sottise.

" Une idée ! " Federico est ruiné, mais qu'importe ! s'il est amoureux d'Amalia et Amalia de lui, comme tout porte à le supposer, marions-les quand même !

—Grand merci ! grommela l'irascible docteur, avec ça que que je donnerais ma fille à un décavé ! Où avez-vous la tête ? "

Il n'en dit pas davantage, ne se sentant pas en veine.

Gioachino resta un moment perplexe ; puis il haussa les épaules avec aplomb et dit :

" Où j'ai la tête ? Pas à l'envers, que je sache. Il n'y a pas à hésiter : si vous aimez votre fille, vous ne la rendrez pas malheureuse pour le reste de ses jours.

—Oh ! qui l'a choisi, votre ingénieur ? Moi, peut-être ? N'est-ce pas elle qui m'a fait écrire avant-hier à cet architecte qu'elle l'acceptait ? Elle l'a voulu, qu'elle le garde... elle sera heureuse avec lui tout comme avec l'autre... D'ailleurs, je ne suis pas riche, moi ; Dieu, dans sa miséricorde infinie, m'a donné la goutte, le catarrhe, le gonflement de la rate et quelques rhumatismes ; mais le million, le demi-million, le quart de million qu'il faudrait maintenant pour que ma fille pût se passer la

---

(1) De la *Revue Britannique*.

fantaisie d'épouser un mendiant, ceci il ne me l'a pas donné. Dans son infinie sagesse, Dieu a eu probablement ses raisons ; et moi, qui ne les comprends pas, je suis un âne. Peut-être a-t-il voulu faire des économies avec moi, pour rattraper ce qu'il a dû donner en trop à un autre.

—Ecoutez, docteur, dit Gioachino ; mon ami Romolo et moi, nous n'avons pas encore d'enfants et nous n'en aurons probablement jamais ; nous ne sommes pas riches, c'est vrai ; mais un jour presque tout notre avoir reviendra à Federico, et, pour commencer, nous lui achetons sa villa et la lui payons ce qu'elle vaut et non ce qu'on l'a estimée...

—Non ! interrompit Romolo, parce que Federico prendra l'argent, payera ses dettes et se tuera... c'est ma conviction.

—C'est juste, ajouta Gioachino, la chose est à craindre. Faisons mieux : mettons pour condition qu'avec le reliquat, toutes dettes payées, il constitue le dot d'Amalia et l'épouse.

—Excellente idée ! " s'écria Romolo.

Tranquillina ne disait rien, mais ne paraissait nullement découragée, tandis que le docteur Rocco, comme un homme torturé par les remords, n'osait lever les yeux et révéler l'affreuse vérité.

" Donc ? insistaient les deux amis, donc ?

—Donc, répondit le docteur, il est trop tard, il n'y a plus de remède.

—Comment ! comment ! Dites.

—Comment !... Voilà : j'ai vu arriver l'ingénieur et je me suis dit qu'il arrivait à temps... le premier m'avait échappé, je ne voulais pas que l'autre en fît autant ; je l'ai arrêté dans l'escalier ; je l'ai amené ici et lui ai notifié le consentement d'Amalia...

—Ah ! qu'avez-vous fait ?

—J'ai fait pis encore ! Cet ingénieur maudit court comme un gamin ; il n'est pas content, il veut savoir si Amalia l'aime véritablement... je lui ai dit : Probablement elle vous adore ; mais je n'en suis pas sûr...

—Et lui ?

—Il a couru s'en assurer... Silence, voici ma fille."

Amalia portait encore sur ses joues les traces des larmes qu'elle avait versées elle était émue et ne cherchait pas à le cacher.

" Ma mère ! " murmura-t-elle en passant.

Elle sortit et fit quelques pas sur la neige.

Tranquillina la suivit et la ramena sur le seuil de la porte.

" Ma fille ! " lui dit-elle.

Ces deux mots prononcés à voix basse suffirent pour rasséréner ce cœur de jeune fille.

" L'ingénieur t'a parlé ?

—Oui, c'est chose convenue, je serai sa femme."

Et elle regardait le beau soleil, qui était sorti des nuages pour contempler sa douleur

" Tu es affligée ? demanda Tranquillina après un court silence et toujours à voix basse.

—Je suis résignée, mais je voudrais...

—Quoi ?

—Je voudrais qu'*il* sût...

—Eh bien ?

—Qu'*il* sût... pour qu'il continuât à m'estimer."

Il y eut un silence.

" Tout, non, maman, s'écria Amalia. Oh ! ne lui dis pas que je l'aime !..."

Et elle offrit son front triste aux baisers de sa meilleure amie.

XXV

Pour la première fois depuis qu'il remplissait consciencieusement le rôle de souffre-douleur du docteur Rocco (celui-ci disait *de bras droit*), Gioachino trouvait la force de relever la tête, de penser et de dire sans réticences au père d'Amalia qu'il avait fait une sottise.

Romolo était du même avis, et cet accord, au lieu de mettre le docteur en colère, le terrassait. Il comprenait sa maladresse.

" Tant pis ! disait-il ; c'est fait, il n'y a pas de remède. Amalia a dit oui à l'ingénieur et vous pouvez être certain qu'elle ne lui dira plus non... Je la connais ; c'est ma fille.

—Mais si l'ingénieur disait non ? fit observer Romolo.

—Il serait un gros imbécile, répondit Gioachino ; mais je l'embrasserais sur les deux joues."

Ils n'osaient se bercer d'un pareil espoir. Il n'était pas facile d'amener Enea à renoncer à la femme conquise avec tant de peine ; le matin même, il avait découvert que la main d'Amalia, cette main qui était la sienne et qu'il avait tout le droit d'examiner de près, était une main très petite, effilée, maigre, avec des ongles couleur de rose. Et d'un moment à l'autre il y avait à craindre de le voir comparaître devant les trois vieillards, pour leur annoncer triomphalement quelque nouvelle et précieuse découverte faite sur la personne de la mère de ses enfants.

Durant toute la journée, d'ailleurs, Federico n'avait pas quitté les talons de l'ingénieur, sous le prétexte excellent de lui montrer les richesses de son musée ; mais quel prétexte avait-il à table pour lui assigner la place la plus éloignée de la jeune fille et pour le faire asseoir à côté de lui ?

Il commettait cependant cette inutile cruauté.

Et quelle était l'attitude de Federico ? Tranquille, souriant, un vrai

phénomène. De temps en temps seulement, il était distrait, et ses vieux amis, qui l'observaient, croyaient deviner qu'il s'était mis en tête d'éviter les regard d'Amalia et de fournir des thèses aux amplifications de l'ingénieur.

Tant que dura le dîner, l'ingénieur et Federico firent les frais de la conversation ; les autres convives se permettaient tout au plus de rares monosyllabes ; il en résulta, comme vous pouvez le croire, un dîner peu gai.

Au dessert, le docteur Rocco déclara qu'il ne se sentait pas très bien et demanda la permission de se retirer dans sa chambre ; sa femme et sa fille l'y suivirent.

Le moment était venu pour Romolo et Gioachino de séparer les deux prétendants, d'en prendre chacun un et de faire entendre à Enea qu'il devait se décider *au grand refus*, à Federico qu'il devait espérer plus que jamais.

Un échange de regards suffit aux deux conspirateurs pour se mettre d'accord ; mais, au même instant, l'ingénieur fit le geste de se lever, et Federico fut debout avant lui ; ils sortirent ensemble bras dessus, bras dessous.

Romolo et Gioachino venaient derrière.

" Nous avons trois quarts d'heure de jour, dit Federico ; je vais te faire voir les fouilles.

—Voyons les fouilles, répondit l'ingénieur avec cette condescendance propre aux ingénieurs heureux ; voyons les fouilles."

Au fond de cette condescendance, il y avait, d'ailleurs, un peu d'égoïsme. Il est bon de savoir qu'Enea avait arrêté une chambre à l'unique auberge de Pusiano ; mais il n'avait aucune envie d'aller y coucher, et Federico ne l'avait pas encore invité à prendre gîte à la villa.

Ils visitèrent la première fosse ; l'ingénieur, pour se faire bien venir, descendit courageusement jusqu'au fond, ramassa des cailloux et les jeta dehors, puis remonta avec quelque chose à la main, qu'il examina à la pâle lumière du crépuscule.

" Tourbe, dit-il avec un peu de dignité ; tourbe noire compacte, piciforme."

Ils visitèrent la seconde et la troisième fosse, et, dans chacune, l'ingénieur Enea prononça ces paroles solennelles et mystérieuses:

" Tourbe noire, compacte, piciforme.

—Pardon, dit Giochino, tant que tu parles de tourbe noire, un honnête homme peut te comprendre ; mais ce piciforme est insupportable..."

L'ingénieur ne répondit point et fourra dans sa poche la tourbe recueillie.

" Qu'en veux-tu faire.

—L'analyse chimique ! Tu as les acides qu'il me faut..."

Il se tut pour donner le temps à Federico de concevoir une idée élémentaire, et, comme Federico ne conçut rien, il s'enhardit et demanda :

" Si tu as un lit à m'offrir pour cette nuit, je resterai ici au lieu de retourner à Pusiano, et demain, je ferai mon analyse... Il me faut aussi visiter ta propriété au sujet de l'affaire... dont je t'ai parlé... Cela te déplaît ? "

Federico, ne pouvant cacher les lits qu'Enea avait vus, répondit que cela ne lui déplaisait pas, au contraire.

Ils rentrèrent à la maison. En mettant le pied sur le seuil, ils apprirent que le docteur Rocco avait eu un accès de goutte et qu'il priait Gioachino et Romolo de monter chez lui.

" Quelle est cette nouvelle comédie ? dit Gioachino à son ami ; ce pauvre homme ne sait plus qu'inventer ! A quoi croit-il que sa goutte puisse lui servir à présent ? "

Quand ils furent dans la chambre du docteur Rocco, Tranquillina s'éloigna, et aussitôt Gioachino, qui était en veine de rébellion, commença à rire ; mais un regard terrible du docteur le réduisit au silence.

" Parole d'honneur ! dit Gioachino en regardant le plafond pour se donner du courage, nous n'arrivons pas à... Je ne comprend pas à quoi cela peut... nous ne comprenons pas à quoi..."

Il passait du singulier au pluriel, toujours pour se donner du courage ; mais ne pouvant parvenir à conclure, il finit pas se taire.

Romolo vint charitablement à son secours.

" Gioachino veut dire qu'il ne comprend pas... Et moi, je ne comprends pas davantage à quoi peut servir votre goutte au point où en sont les choses !

—Vraiment ! mugit le docteur Rocco avec effort, comme s'il avait la langue embrouillée.

—Ni moi non plus... parole d'honneur ! ni moi non plus...

—Parbleu ! ce n'est pas la goutte. J'ai donné ce prétexte à ma femme et à ma fille pour ne pas les épouvanter... Vite, fermez la porte, donnez-moi la cuvette, et silence..."

Le docteur Rocco commandait d'un ton bref et impérieux auquel il n'était pas possible de résister.

Gioachino le souleva sur ses oreillers et lui tendit la cuvette.

" Attendez ; que voulez-vous que j'en fasse ? Vous, monsieur Romolo, regardez dans la poche de mon pardessus ; vous trouverez un étui de lancettes et une bande... Avez-vous trouvé ?... Bravo !... Donnez ici et éclairez-moi."

Il ne dit pas autre chose ; il se souleva péniblement, le plus haut

possible, plaça le bras droit au-dessus de la cuvette et s'ouvrit tranquillement la veine.

Le sang jaillit noir et abondant ; le docteur, poussa un long soupir, ferma les yeux et se laissa retomber sur les oreillers.

" Docteur Rocco ? s'écria Gioachino avec effroi.

—Silence ! répondit à demi-voix le patient ; je vais mieux."

Personne ne répondit ; le sang continuait à couler ; enfin, le docteur remua les lèvres pour parler.

" C'est assez ? " s'empressa de demander Romolo.

Le malade fit signe que oui.

Gioachino appuya aussitôt le pouce sur la veine ; Romolo chercha un compresse ; n'en trouva pas, il déchira son mouchoir avec les dents et, à eux deux, ils firent au bras invalide du docteur un bandage qui aurait réduit à l'impuissance les muscles d'un athlète.

Cette besogne terminée, ils se regardèrent, stupéfaits de leur courage.

" Ce n'était donc pas une farce ! dit à demi-voix Gioachino.

—Il me semble que non, dit Romolo.

—Il me semble, répéta le docteur Rocco ; mais, je vous en prie n'effrayez pas ma femme ni ma fille ; dites-leur que c'est un accès de goutte.

—Et qu'est-ce donc ? "

Le docteur ouvrit les yeux, regarda ces deux visages terrifiés et dit :

" Un accident ! "

Mais il se repentit en voyant l'effet que ses paroles avaient produit sur les deux vieillards, et, pour les rassurer, il ajouta :

" C'est un petit accident ; mais que vous importe ? Allez-vous-en ; laissez-moi en repos ; demain, je serai guéri."

La nuit était venue. Comme il faisait froid dehors, Enea et Federico étaient entrés dans le salon du rez-de-chaussée et restaient en tête-à-tête, attendant que quelqu'un parût.

Romolo et Gioachino vinrent enfin apporter avec une fausse sérénité la nouvelle de l'accès de goutte du docteur ; puis il remontèrent ; puis vint Tranquillina, qui monta à son tour au premier étage ; Amalia seule demeura invisible.

Soudain Federico se rappela qu'il n'avait pas encore montré à son ami la pièce qu'il lui destinait. Il le conduisit dans une petite chambre au fond d'un long corridor ; une belle petite chambre, silencieuse, disait-il, loin de tout bruit.

Il était tard, ils durent se séparer pour se mettre au lit ; mais ils se rencontrèrent une autre fois dans le jardin, où ils étaient venus, parce qu'ils éprouvaient tous les deux le besoin de respirer un peu d'air frais.

A une fenêtre du premier étage, on voyait une lumière immobile.

XXVI

Federico était levé depuis une heure ; il avait fait une visite aux fleurs de sa serre, en pensant que sa serre n'était plus à lui ; et il se trouvait alors dans le salon du musée en contemplation devant les pierres blondes, le seul héritage de ses ancêtres, qui, selon toute vraisemblance, ne devait pas servir de pâture à ses créanciers.

Tout à coup entra l'ingénieur Enea, avec l'impétuosité d'un cyclone ; mais ce n'était pas un cyclone, c'était un orage d'été chargé d'une pluie de paroles consolantes.

" Quel bonheur ! cria-t-il en déposant sur le plancher un petit fourneau de tourbe pour embrasser son ami ; quel bonheur !

—Quel bonheur ! répondit Federico, dont l'accent démentait les paroles.

—Ah çà ! riposta Enea surpris de cette froideur, libre à toi d'être demain de mauvaise humeur ; mais aujourd'hui tu dois être gai et rire à gorge déployée. Je t'en prie... voyons, ris donc un peu ! "

Federico demeura impassible.

" Mon cher Federico, dit l'ingénieur, devenu grave, tu n'es plus... comme autrefois."

Federico se mit à regarder son ami, la bouche béante.

" J'ai fait avec soin l'analyse de ta tourbe, et je puis t'affirmer qu'elle est composée d'excellents éléments : matière ligneuse, cinquante ; résine, six , terre, deux...

—Je ne l'aurais jamais soupçonné, répondit Federico en l'interrompant ; et cela signifie ?

—Cela signifie que c'est de la tourbe de la meilleure qualité, noire, compacte, piciforme, de celle qui brûle comme de la houille... Je l'ai laissée s'éteindre ici ; tout à l'heure, elle brûlait comme un cigare ; tu n'as qu'à...

—Et puis ?

—Et puis, j'ai examiné ton domaine ; de la rive du lac jusqu'à cent mètres et plus, sous une légère couche de terreau, il existe un gisement continu de tourbe noire, compacte, piciforme, de première qualité ; il n'y a pas l'ombre d'un doute...

—De sorte que...

—De sorte que tu n'es plus un malheureux... (à présent on peut dire le mot) ; non, tu n'es plus un malheureux, parce que ta propriété double de valeur, au moins. Allons, fais moi le plaisir de rire "

Mais Federico continua à rester sérieux.

" Ris, insista Enea ; qu'attends-tu pour rire ? N'es-tu pas content ?

—Je suis très content ; figure-toi... je ris. Est-ce bien vrai tout ce que tu me dis ? Tu ne te moques pas de moi pour te venger ?

—Pour me venger de quoi? demanda Enea avec une stupeur naïve.

—Et tu ne te trompes pas?

—Je ne me trompe pas... Que penses-tu?

—Je pense, répondit Federico tristement, que tu me donnes une belle nouvelle et qu'il y a vraiment de quoi être joyeux.

—Et alors, remercie-moi donc.

—Merci...

—Bien... mais moi, je ne suis pas content; je veux ma part de ta tourbe; tu le sais, ce que je veux; je te l'ai demandé une autre fois et voulais te le payer; à présent, tu dois me le donner pour rien; après tout, c'est à moi..."

Federico le regardait fixement; il pensait à autre chose.

"Mais oui, tu dois me les rendre; tu me feras plaisir, à moi et à Amalia.

—Amalia... quoi?

—Les bons pour les baisers... A présent, tu ne dois pas avoir de scrupules à me les céder.

—C'est vrai... à présent, je ne dois pas avoir de scrupules... ils sont à toi... Et c'est elle qui ta conseillé de les réclamer?"

L'ingénieur ne voulait pas mentir; il se tira d'affaire en disant une vérité qui ressemblait fort à un mensonge:

"Oh! non... ne crois pas cela.

—Très bien, répondit Federico, ils sont à toi; mais laisse-moi le temps de m'assurer...

—Que ta propriété vaut plus de... En veux-tu une preuve tout de suite? Je l'achète, moi, à l'instant même et te la paye le double du prix d'estimation; mais je t'avertis que tu fais une mauvaise affaire."

Il ne pouvait y avoir de doute; l'ingénieur parlait sérieusement d'une chose qu'il était en droit de savoir parfaitement depuis le jour qu'il était sorti avec le numéro 1 de l'Ecole d'application.

"Très bien, répéta Federico; va dire à ta... fiancée qu'aussitôt levée elle vienne ici avec toi chercher les bons... et à présent, laisse-moi seul une paire d'heures, j'ai une affaire à régler.

—Je vais porter la bonne nouvelle aux amis; personne ne sait rien encore."

Federico le laissa aller jusque sur le seuil, puis le rappela et lui serra les mains. Il voulut parler et ne trouva pas une parole.

"A la bonne heure, dit Enea, te voilà un peu ému! Dans deux heures donc...

—Dans deux heures... Ah! écoute... comment va le docteur Rocco?

—Il va mieux...

—Adieu, Enea...

—Au revoir, Federico."

Une demi-heure après, quand Gioachino et Romolo furent informés du nouveau caprice du sort qui avait choisi précisément un des deux rivaux pour reconstituer le patrimoine de l'autre ; au lieu de se réjouir, ils se regardèrent avec une angoisse visible sans échanger un syllabe.

Il n'y eut jamais une stupéfaction plus légitime que celle de l'ingénieur.

" Ma parole, on dirait que vous avez tous un grain de folie s'écria-t-il ; ce doit être l'air de Pusiano, ou bien je suis fou moi-même et ne comprends plus rien.

—Ah ! qu'as-tu fait? répondit Gioachino.

—Qu'ai-je fait?

—Où est Federico ?

—Il n'y a pas une demi-heure que je l'ai laissé au musée.

—Je parie qu'il n'y est plus... qu'il en est sorti.

—Il en est très capable, et cela ne m'étonnerait pas.

—Et devines-tu où il sera allé?

—Non.

—Au lac.

—Ou bien, ajouta Romolo, à l'arbre le plus voisin."

L"ingénieur voulut en vain demander des explications, les deux vieillards descendaient les escaliers au pas de course ; Enea les suivit. Sur le dernier palier, Enea se trouva face à face avec Amalia, à qui il expliqua tout. Il croyait la voir rire ; au contraire, la jeune fille se mit à trembler de tous ses membres et dut s'appuyer au mur pour ne pas tomber ; puis, elle aussi, elle se mit à courir, et l'ingénieur, ahuri, courut derrière elle.

Gioachino et Romolo revenaient déjà du musée, qu'ils avaient trouvé fermé ; tout autour, les arbres, dénudés, levaient au ciel leur bras innocents, et, sur la neige immaculée, on ne voyait aucune trace de la perfidie du destin... Ils ne savaient que penser.

" Il sera monté dans sa chambre sans se faire voir," dit Romolo.

A ces mots, ils restèrent un instant immobiles, tendant une oreille anxieuse, comme si véritablement allait retentir dans l'air la détonation d'un coup de pistolet.

Une minute après, les deux vieux amis s'élancèrent sur les escaliers. Gioachino avait vingt ans et les jambes de Romolo escaladaient les marches trois par trois.

Tout à coup, au milieu de l'obscurité si grande qui l'entourait, l'ingénieur Enea vit se dresser un soupçon, un soupçon terrible.

" Venez ! " dit-il à Amalia.

Ils traversèrent le court espace qui les séparait du musée. Enea courut à la porte, elle était fermée ; il approcha l'œil du trou de la

serrure et le trouva bouché ; alors, se couchant tout de son long sur le sol, il appuya la bouche à le fente du battant, et, d'un bond, se releva, pâle et blême. Il courut aux fenêtres, brisa avec son poing fermé tous les carreaux ; puis, sans faire attention à sa main ensanglantée, ni à Amalia, qui continuait à trembler de tous ses membres, il regarda autour de lui, vit une chaise de fer, la souleva et la lança à plusieurs reprises comme un bélier contre les volets intérieurs, qui étaient fermés et cédèrent sous l'effort.

Une seconde après, l'ingénieur avait pénétré dans la chambre ; presque aussitôt, l'autre fenêtre s'ouvrit bruyamment et livra passage à un petit fourneau de fonte qui tomba sur le sol en éparpillant ses charbons enflammés.

A cette vue, Amalia, qui déjà avait tout compris, sentit une force étrange, ne trembla plus, s'élança et voulut monter sur la chaise pour regarder dans la chambre ; mais elle fut contrainte de reculer pour ne pas être asphyxiée par les gaz délétères qui en sortaient.

Au même moment, Enea, à moitié suffoqué, lui cria :

" Il vit encore... courage ! "

Puis Amalia entendit pousser sur ses roulettes le fauteuil à bascule sur lequel elle s'était assise ; elle ouvrit la porte et aperçut le corps inerte et le visage livide de Federico.

" Ici ! ici ! " conseillait Amalia d'une voix tremblante, en aidant à pousser le fauteuil près des fenêtres.

Elle ne sut faire autre chose, et Enea ne faisait pas beaucoup plus ; ils se penchaient tous les deux sur ce corps rigide et le contemplaient avec angoisse.

Federico avait les yeux demi-clos, mais voyait-il? L'ingénieur avait cru l'entendre respirer, mais il n'en était pas sûr.

Heureusement accoururent les deux vieillards, qui, s'ils ne surent rien conseiller de bon, pensèrent au moins au docteur Rocco. Gioachino monta aussitôt au premier étage, pendant que Romolo, s'étant approché de Federico, lui delaçait la cravate et le col ou lui relevait une touffe de cheveux qui retombait sur ses yeux, ou lui soulevait un bras, ou rendait à son pauvre ami d'autres services inutiles, en respirant bruyamment comme pour lui communiquer sa propre respiration.

" Il tient quelque chose à la main," balbutia Enea.

On fit violence à ce poing contracté par l'asphyxie, et on lui retira deux petits morceaux de papier... c'était les deux bons !

Alors Amalia ne résista plus au tumulte de son cœur, elle pleura.

" Ne pleurez pas, dit Enea ; par charité, ne pleurez pas ! "

Mais lui aussi avait des larmes dans la voix.

Sur ces entrefaites, une fenêtre un premier étage s'ouvrit et l'organe formidable du docteur Trombetta retentit :

" Tenez-lui la tête haute ; prenez de la neige, et frottez-lui le visage et la poitrine..."

L'ordre fut aussitôt exécuté.

Tranquillina parut à la fenêtre, et répéta les conseils de son mari.

" Comment va-t-il ? cria le docteur.

—Il a ouvert les yeux ! répondit Romolo.

—Il a ouvert les yeux ! " répéta Tranquillina à son invisible mari.

Et elle disparut.

Mais bientôt, s'appuyant au bras de Gioachino et respirant avec peine, intervenait, sans ombre de solennité doctorale, le docteur Rocco en personne.

" Vous êtes levé ? dit Romolo.

—Il me semble," repondit l'incorrigible bourru.

Mais il adoucit aussitôt la voix ; et, avec une bonté que ses infirmités ne lui concédaient pas fréquemment, il ajouta :

" Il ne s'agit pas de moi à présent, ma goutte n'est pas pressée.

Et, quittant le bras de Gioachino, il prit le pouls de Federico, lui ouvrit les yeux et lui pinça le nez avec les doigts.

Un moment après, Federico ouvrait la bouche.

" Il respire, dit le docteur, il est sauvé ! Continuez à lui frotter la poitrine avec de la neige, n'ayez pas peur qu'il se refroidisse ; s'il attrape le rhume, il n'aura absolument que ce qu'il a mérité."

Romolo et Enea rassurés recommencèrent l'opération avec vigueur, aidés, cette fois, de Gioachino, jusqu'à ce que le docteur, s'appuyant aux bras de sa femme et de sa fille, dit :

" C'est assez. Assez ! répéta-t-il, voyant que Gioachino, qui n'avait pas entendu, prolongeait consciencieusement son exercice ; transportez-le dans sa chambre, mettez-le au lit, ouvrez les fenêtres et, aussitôt qu'il pourra boire quelque chose, donnez-lui de l'eau chaude... rien de plus pour le quart d'heure..."

Son devoir était accompli ; à présent ses infirmités pouvaient revenir à la rescousse, et naturellement elles abusèrent de la permission. Le docteur s'était trop fié à ses forces affaiblies par la saignée ; il se sentit près de s'évanouir, mais il prit courage, et, lançant un coup d'œil expressif à l'azur du ciel, il remonta à l'étage supérieur, soutenu par Gioachino et par Tranquillina, pendant que Romolo et Enea transportaient l'asphyxié dans sa chambre.

Amalia resta seule, immobile, le regard errant sur l'immense plaine de neige, qui scintillait aux rayons du soleil du matin ; d'un petit village, voisin des bords du lac, arrivaient les sons d'une cloche, qui annonçait un fête. Et quelle fête ?

Fixant un moment sa pensée pour répondre à la demande, elle vit, comme dans un songe, la façade d'une petite église parée de draperies

rouges et, dans les rues inondées de feuillage, un foule en habits de fête, joyeuse, indifférente ; elle vit, suspendue à chaque fenêtre, une tapisserie décolorée par l'usage, de belles étoffes multicolores ou un drap bien blanc ; elle entendit les appels des marchands de friandises, le caquetage des villageois, les cris des enfants mêlés aux détonations. des pièces d'artifices, et elle se laissa bercer par ce songe, heureuse de se trouver loin des bruits de toute fête qui ne pouvait être celle de son cœur.

Puis, elle leva les yeux et regarda la fenêtre de la chambre de Federico, que Romolo ouvrait en ce moment.

" I va mieux, dit le vieillard, croyant que la jeune fille l'interrogeait.

—Il va mieux," répéta Amalia.

Et elle marcha à pas lents, sans savoir où elle allait ; tout à coup elle trébucha contre un objet et regarda à ses pieds ; c'était un des charbons qui avaient roulé à terre ; elle le prit et le trouva encore chaud, d'autres charbons étaient épars sur la neige et s'y étaient creusé une fosse ; un peu plus loin, Amalia ramassa le fourneau de fonte ; elle le plaça sur la fenêtre du musée ; puis elle se trouva devant la porte, pénétra dans la pièce, s'assit sur le petit banc qui était aux pieds du fauteuil à bascule, et, regardant autour d'elle, la jeune fille murmura :

" Il a voulu mourir ! "

Toutes les pierres blondes étaient là, rangées en ordre, et beaucoup d'entre elles avaient un écriteau qui indiquait le terrain d'où elles avaient été extraites, et la date de l'extraction.

A la fenêtre, dans le vide des carreaux brisés, se montrait le passereau curieux ; le petit effronté, sautillant et s'arrêtant par instant, semblait lui demander la raison de ce désordre.

" Federico a voulu mourir," lui répondit Amalia par la pensée.

Et, comme si l'interlocuteur ailé en avait appris assez, il s'envola et courut porter la nouvelle aux compagnons moins audacieux, qui l'attendaient sur la cime d'un sapin.

Amalia penchait la tête sur sa poitrine, et les paroles de Federico lui venaient à l'esprit : " Ceux qui ont fait un beau rêve et se réveillent se tuent ; moi, je ne rêve jamais..."

Relevant la tête tristement, Amalia vit une lettre sur une petite table ; elle se leva et la prit ; la lettre était enfermée dans une enveloppe, sur laquelle on lisait ces mots : " A l'ingénieur Enea."

Soudain, comme si un soufflement puissant passait dans son cerveau, mille atomes de pensées se mirent à tourner vertigineusement ; elle ne comprit plus rien ; au milieu de ce petit chaos, il lui semblait voir la lettre dépliée devant les yeux et elle y lisait une confession qui était une angoisse et une extase.

" Cette lettre devait être ouverte après sa mort, pensa Amalia ; il vit, donc il faut la détruire."

Elle voulut joindre l'acte à la pensée, mais elle se retint.

" A l'ingénieur Enea," relut-elle sur l'adresse, et elle ajouta : " C'est à lui." Alors elle vint par la pensée devant cet homme, qui désormais avait sa promesse ; elle se vit coufuse, pâle et tremblante comme une coupable, elle qui n'avait rien à se reprocher ; au même moment, elle entendit des pas dans l'escalier ; l'instinct prévint le conseil, elle jeta la lettre sur la table, elle sortit... et se trouva face à face avec l'ingénieur.

Son fiancé avait la main droite enveloppée d'un linge ; il lui sourit mélancoliquement, lui serra la main avec la gauche et dit :

" Il va mieux ; il ne parle pas, parce qu'il est honteux ; allez le trouver, cela lui fera plaisir."

Amalia ne bougeait pas.

" Allez, insista Enea.

—J'y vais ; vous êtes blessé, je vois ?...

—Oh ! ce n'est rien."

L'ingénieur pénétra dans le musée, la jeune fille ne bougea pas ; quelques minutes après, Enea reparaissait sur le seuil, il était très pâle et lisait la lettre de Federico ; mais, voyant encore Amalia, il s'empressa de cacher le papier.

" J'ai de mauvais pressentiments, dit Amalia pour donner le temps à l'ingénieur de mieux la tromper ; mon père n'est pas bien, et M. Federico..."

L'ingénieur lui prit le bras, et dit avec un peu de tremblement dans la voix :

" Vous verrez que vos pressentiments vous trompent et que nous serons tous heureux."

Et il l'entraîna avec une douce violence par les escaliers jusqu'au seuil de la chambre de Federico.

" Entrez, lui dit-il ; il faut le faire rougir de ce qu'il a fait ; c'est l'unique moyen de le rattacher à la vie."

La jeune fille entra, et l'ingénieur descendit de nouveau les escaliers.

L'air pénétrait dans la chambre de Federico par deux fenêtres ouvertes, et, avec l'air, le soleil qui animait les petits chérubins et les papillons peints sur les murs.

Federico était étendu tout habillé sur le lit, la tête haute et appuyée sur trois oreillers superposés ; il avait le front couvert d'un mouchoir blanc et tenait les yeux fermés ; mais sa respiration, douce et égale, indiquait clairement qu'il ne dormait pas.

Romolo, qui était assis au chevet de son ami, entendant du bruit derrière lui, se tourna, vit Amalia, et vint au-devant d'elle sur la pointe des pieds.

" Il va mieux ; il est sauvé. Votre père dit qu'il doit avoir un terrible mal de tête ; mais il ne se plaint de rien, il ne m'a pas dit un mot et n'ouvre les yeux qu'à la dérobée. Il est honteux ; quand je change son mouchoir baigné d'eau froide, il soupire pour me remercier, pas davantage ; il est bon comme un ange."

Romolo se tut à l'improviste; et montrant à la jeune fille le visage décoloré du malade :

" Observez-le, balbutia-t-il à voix basse, il nous écoute..."

En effet, Federico avait penché un peu la tête pour tendre mieux l'oreille à ce qui se disait autour de lui.

Ils s'éloignèrent sans bruit et allèrent se mettre dans l'embrasure de la fenêtre la plus éloignée.

" Pendant que nous le transportions ici, ajouta Romolo, il a prononcé un mot : " La lettre ", il délirait peut-être ; de quelle lettre pouvait-il parler ? Savez-vous s'il a reçu des lettres ?

—Il en a écrit une à l'ingénieur," répondit Amalia.

Et, se penchant sur la fenêtre, elle observait précisément en dehors de la porte du rez-de-chaussée un papier déplié qui semblait suspendu en l'air ; on n'y distinguait que peu de lignes ; mais l'ingénieur, qui se tenait caché dans l'encorbellement de la porte, employa un long moment à la lire ; à la fin il sortit, traversa la cour et leva les yeux ; voyant Amalia et le vieillard, il se troubla et cacha de nouveau le papier.

Amalia et Romolo se regardèrent en silence.

" Vous déplaît-il de rester ici un instant, ou bien dois-je envoyer Gioachino ? Je vais interroger Enea, je veux savoir...

—Allez, dit Amalia, je reste.

—On ne sait pas ... il vaut mieux ne pas le laisser seul ; il pourrait faire une autre sottise ; du reste, vous pouvez être sûre qu'il n'ouvrira pas les yeux... Je reviens dans un instant."

Amalia resta comme hébétée à la fenêtre ; elle vit Romolo rejoindre l'ingénieur et s'éloigner bras dessus, bras dessous avec lui dans une allée ; puis elle se retourna, fit un pas vers le lit et s'arrêta troublée ; Federico la regardait fixement, les yeux tout grands ouverts.

" Monsieur Federico ? balbutia Amalia.

—Signorina !

—Comment vous trouvez-vous ?

—Maintenant mieux ; j'ai un grand poids sur le front, un poids énorme, une montagne.

—Voulez-vous que je change la compresse ? "

Federico ne répondit pas ; et la jeune fille, qui peu à peu reprenait son courage, accomplit sa besogne charitable avec une délicatesse incomparable. Quand le malade sentit le contact du mouchoir froid, il soupira profondément.

Amalia s'assit au chevet du lit ; elle ne savait que dire ; sous le regard mélancolique et doux de Federico, elle se sentait paralysée par l'embarras.

" Essayez de dormir, lui dit-elle, cela vous fera du bien ; voulez-vous que je ferme la fenêtre ?

—Non, non, la lumière me plaît ; il me plaît d'entendre parler doucement ; parlez-moi, dites-moi quelque chose... à voix basse ; j'écouterai..."

Amalia sourit de ce caprice de malade ; et elle était embarrassée de le satisfaire, quand Gioachino entra sur la pointe des pieds ; aussitôt, Federico ferma les yeux et reprit son immobilité première.

" Signorina, dit le vieillard, votre père à besoin de vous.

—Ah ! mon père ! comment va-t-il ?

—Mieux.

—J'y vais tout de suite."

Mais le malade avait rouvert les yeux ; et la jeune fille ajouta instinctivement.

" Je reviendrai."

Et elle se leva sans faire de bruit, et sortit accompagné du regard par Federico.

Son père l'attendait ; il avait l'œil fixé sur la porte ; dès qu'il la vit, il lui sourit et lui fit signe de s'approcher. Comme si la chose eût été convenue d'avance, Tranquillina quitta le chevet du lit, vint au-devant de sa fille, l'embrassa sur le front sans mot dire, et sortit.

" Petite, dit le docteur Rocco quand il eut pris dans sa main gauche les deux mains d'Amalia, petite, es-tu forte ?... Ne crains rien et réponds : es-tu forte ?... "

Amalia, sans savoir de quoi il s'agissait, commença à trembler ; le docteur Rocco s'interrompit pour reprendre un moment après, avec un accent bourru qui ne cessait pas d'être une caresse :

" Qu'y a-t-il à trembler ? Qu'ai-je fait pour t'effrayer l J'ai une chose à te dire, mais si tu continues à trembler...

—Dis-la.... je ne tremble plus..., tu vois.

—Je te la dis, parce que tu dois la savoir ; hier soir, ma fille... Ne t'épouvante pas cependant, parce que c'est une bagatelle... Hier soir j'ai eu une...

—Qu'as-tu eu, papa..., quelle chose ?

—Une vision, murmura le docteur, qui n'eut pas le courage d'achever sa confidence et saisit promptement le premier mensonge qui s'offrit à lui pour se tirer d'embarras, j'ai fait un rêve, un mauvais rêve...

—Ce n'est qu'un rêve ?

—Oui, mais tu sais bien ?... les sept vaches grasses et les sept

vaches maigres..., dans les songes quelquefois on parle... Qui parle dans les songes? Le sais-tu?

—Moi, non, répondit Amalia en riant.

—Bravo, ris, tu me plais mieux ainsi ; donc, j'ai rêvé que je devais mourir bientôt..., ris..., cela signifie probablement que je ne mourrai jamais..., ris donc !"

Amalia ne riait plus.

" Et à la veille de quitter le monde, de te quitter, ma petite, sais-tu ce qui m'affligeait?

La jeune fille fixait désespérément sur les draps ses grands yeux pleins de larmes.

" Ce qui m'affligeait, c'était la pensée de n'avoir pas eu la confiance de ma fille, d'être venu au monde uniquement pour elle, et de ne l'avoir pas laissée heureuse.

—Mais je suis heureuse, papa.

—Ce n'est pas vrai... Bref, tu n'aimes pas l'ingénieur Enea.

—J'ai accepté d'être sa femme !

—Oui, mais tu ne l'aimes pas, et sais-tu comment cela s'appelle?"

Ici le docteur Rocco baissa la voix et ajouta doucement...

" *Une mauvaise action !*"

Mais voyant que ces paroles, prononcées de cette façon, ne produisaient aucun effet, il les répéta de son son de voix naturelle, et avec une petite variante : " *Une mauvaise action !*"

Amalia s'efforça de rire et dit :

" Cette idée-là aussi t'est venue en rêve?

—Il m'en est venu une autre ; faut-il te la dire?"

Amalia ne répondit pas.

" Oui, je vais te la dire ; il m'est venu l'idée que, au contraire, tu aimes...

Un baiser arrêta la fin de la phrase.

" Nie-le, petite entêtée ; continue à mentir, puisque tu as commencé."

Amalia ne rit plus, mais elle pleura ; le rusé docteur l'attira sur sa poitrine et la laissa pleurer à son aise. Enfin, il lui dit :

" Ecoute, tant que je vivrai, je ne te laisserai pas commettre une sottise aussi grosse. Envoyons promener l'ingénieur et épouse l'autre... Cela te va-t-il?

—J'ai promis, balbutia Amalia.

—Dans ces sortes d'affaires, la promesse ne compte pas. Quand on loue un appartement, on se réserve le droit de résilier ; dans les ventes, nous avons quelquefois la faculté de rachat, et, dans le mariage. redoutable lacune, il n'y a aucun remède, il ne finit qu'avec la mort. Il ne faut donc pas s'engager à la légère, sous peine d'avoir des regrets éternels. Bref, il est encore temps de battre en retraite devant cet ingénieur."

Amalia ne répondit rien, mais fit signe que non de la tête.

" Donc " insista Rocco.

—Donc, je lui ai dit oui, et je l'épouserai.

—Ce n'est pas toi qui le lui a dit, c'est moi répliqua Rocco.

—Je lui ai dit moi-même que je consentais.

—Eh bien ! Sais-tu ce qui arrivera ? J'en mourrai plus vite ; et à ma dernière heure..."

Amalia l'interrompit avec une caresse.

" Ecoute, poursuivit le docteur : si c'était l'ingénieur qui ne te voulait plus... si...

—C'est inutile, papa, c'est inutile...

—Va..., tu es entêtée comme... Tais-toi ! va-t'en et laisse moi faire.

—Ne lui dis rien, papa, ne me fais pas mourir de honte !

—Peut-on entrer ? demanda du dehors la voix de l'ingénieur.

—Entrez ! " cria le docteur Rocco.

Amalia était déjà sur le seuil ; elle échangea un regard triste et un léger sourire avec son fiancé, et lui dit rapidement :

" Ne croyez pas une seule syllabe de ce que vous dira mon père.

—Merci ! " lui répondit l'ingénieur avec mélancolie, et il serra la main de la jeune fille, cette main si mignonne, que, le jour précédent, il considérait comme lui appartenant.

(*A suivre.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—L'azote dans les plantes.—Mines de sel de Willicszka.—Parc de Yellowstone.—Age des poissons.—Venise.—L'art de la natation.

Le Lyon Scientifique nous parle d'une découverte d'une importance scientifique considérable qui viendrait d'être faite par M. Berthelot au sujet de l'origine de l'azote absorbé par les plantes.

L'homme emprunte ses éléments constitutifs aux animaux et aux végétaux, les animaux (les carnivores exceptés) les prennent aux végétaux. Seul, le règne végétal élabore directement la matière première et transforme les gaz et le carbone en cellules animées ; c'est l'ouvrier de la première heure.

Depuis longtemps on sait bien par quel mécanisme élémentaire pénètrent dans l'organisme de la plante l'oxygène, l'hydrogène, le carbone ; mais la question est restée obscure en ce qui concerne l'azote, qui est précisément un des éléments les plus importants de la trame végétale et du tissu animal. D'où vient l'azote nécessaire à la végétation ? C'est le problème qui a exercé le plus la sagacité des chimistes et des agronomes.

L'air est un mélange d'oxygène et d'azote, avec une petite proportion d'acide carbonique. La plante prend bien à l'air l'oxygène et à l'acide carbonique qu'il renferme, le charbon ; pourquoi ne les puiserait-elle pas aussi directement de l'atmosphère ? L'hypothèse était toute naturelle ; malheureusement, elle est démentie par toutes les observations bien faites. L'azote des végétaux leur arrive par le sol. Mais encore quelle est la source de l'azote ?

Les décharges électriques, en temps orageux, forment certainement dans l'air de l'acide azotique, origine d'azotates qui, entrainés par les pluies, arrivent à la portée des racines. L'acide azotique produit sous nos climats s'est élevé en un an et par hectare à 385 grammes à Montsouris : mais qu'est-ce que cet apport de 400 gr., quand il en faudrait environ 50 à 60 kilos pour fournir l'azote enlevé par la récolte annuelle d'une prairie ou d'une forêt ? L'étincelle électrique fabrique aussi de l'azotate d'ammoniaque de l'acide nitreux. M. Berthelot, de son côté, a montré que l'électricité terrestre engendre également, par une action lente et en tous temps, des composés azotés complexes. Tout cela est très bien ; cependant, en faisant la somme, on reste très loin du compte.

Les choses en étaient là, quand M. Berthelot, en poursuivant ses

importantes expériences à la station de chimie végétale de Meudon, a découvert des faits nouveaux et inattendus. Un nombre considérable d'analyses à la chaux soudée lui ont prouvé que les terrains de sable, d'argile, de kaolin fixaient directement de l'azote. Et cet emmagasinement est très appréciable et tout à fait indépendant de la nitrification et de la condensation de l'ammoniaque. Cette aptitude singulière des terres est surtout manifeste pendant la saison d'activité de la végétation ; elle est anéantie par une température de 100° C. Elle s'exerce en temps ordinaire aussi bien en vase clos qu'au contact de l'atmosphère, au sommet d'une tour comme sous un abri, dans une chambre comme à l'air, dans l'obscurité (bien que moins accusée) comme à la lumière.

M. Berthelot est porté à croire que cet apport d'azote peut-être attribué à l'action de certains organismes vivants. Ici encore comme dans la nitrification, le microbe jouerait son rôle.

Quoi qu'il en soit, en opérant sur des pots avec une épaisseur de terre d'environ dix centimètres, M. Berthelot a trouvé un apport d'azote qui, selon la terre employée, correspond à 20, 25 et 32 kilogrammes par hectare. Le kaolin a donné 32 kilogrammes. C'est un minimum, car l'absorption de l'azote peut se faire tout aussi bien et proportionnellement sous une épaisseur quintuple. L'apport réel est donc selon toute probabilité, beaucoup plus considérable.

30 kilogrammes au moins, c'est déjà un chiffre respectable ! MM. Lawes et Gilbert évaluent les apports d'azote dus à l'azote tant nitrique qu'ammonical des eaux de pluie, pour leur grande exploitation de Rothamsted, à 8 kilos. par hectare ; à Montsouris, on a trouvé 1 kilogr. 7 en 1883. Il n'y a plus de comparaison à établir. Evidemment, M. Berthelot a remis la main tout au moins sur un des mécanismes les plus efficaces de la régénération de l'azote dans le sol. Il est certain que toutes les fois qu'on épuise pas la terre par une culture intensive, la vie végétale se reproduit dans les prairies et dans les forêts, en vertu d'une rotation indéfinie entre les rapports et les dépenses. Or, une des causes très ignorées de ce cycle indéfini, M. Berthelot vient évidemment de la découvrir. Ses recherches expliquent en même temps comment des sables argileux, presque stériles au moment où ils sont amenés au contact de l'atmosphère, peuvent cependant servir de support et d'aliment à des végétations successives de plus en plus florissantes. Les plantes en effet utilisent à mesure l'azote fixé annuellement sur le sol et celui des débris des végétations antérieures accumulés et associés eux-mêmes aux sables argileux, de façon à constituer à la longue la terre végétale. C'est enfin l'explication de l'utilité de la jachère.

Ces travaux de l'illustre chimiste appellent toute l'attention et portent une vive lumière sur un des points les plus controversés de la chimie végétale.

***

L'entrée de la mine de sel de Wielicszka se trouve près de la petite ville du même nom, à deux lieues de Cracovie, dans la Pologne autritrichienne. La profondeur de cette mine remarquable est de 720 pieds ; la galerie principale a environ deux milles de longueur sur sept arpents de largeur. Mais de cette voie centrale partent en rayonnant dans tous les sens, se croisant, se ramifiant, se bifurquant, un nombre infini de galeries secondaires plus ou moins spacieuses dont on ne connait ni le nombre ni l'étendue, et dont l'enchevêtrement forme un labyrinthe inextricable. Ces immenses excavations, ou naturelles, ou dues à la main lente mais continue de l'homme, ont leur centre presque exactement situé sous la ville extérieure de Wielicszka.

Je dis extérieure, car dans ces profondeurs souterraines existe une seconde ville de Wielicszka.

En effet, lorsqu'on est descendu au fond de la mine, on n'est pas peu surpris de se trouver, à sept cents pieds sous terre, en plein pays civilisé, au milieu d'une espèce de république composée de quelques centaines de familles vivant soumises à des statuts,à des règles de police qui ont pour elles force de loi.

On y voit des rues, des places publiques, une grande route sur laquelle circulent sans cesse des chariots et des chevaux chargés de sel qu'ils transportent au pied de l'entrée de la mine d'où les machines les élèvent jusqu'à l'orifice supérieur. Ces chevaux, une fois descendus dans leur nouveau séjour souterrain, sont condamnés à ne plus revoir la lumière du soleil. D'ailleurs, la plupart des habitants de la ville y naissent, vivent et meurent sans jamais en sortir, sans avoir jamais pu se faire par eux-mêmes une idée de ce qu'est le jour et la nuit, sans avoir jamais vu le ciel, la terre, ni la plaine fleurie, ni les montagnes couvertes de forêts. Pour eux, le soleil, la lune, les étoiles, n'existent que dans l'imagination. Ils ne savent ni ce que sont les tempêtes qui bouleversent l'air, ni ce qu'est la tiède température qui vivifie la terre au printemps, la chaleur de l'été qui mûrit ses produits, le froid morne de l'hiver qui amène le repos. Il peuvent dire comme le Porion belge :

Ma lampe est mon soleil et mes jours sont des nuits.

Tout ce qu'ils savent de cela, ils l'ont appris des autres, comme la généralité d'entre nous apprend ce qui se passe en Australie, en Chine, au Japon. Cependant, parfois quelques-uns d'entre eux plus hardis, plus entreprenants, se risquent à sortir des antres où ils étaient nés, mais à quelques arpents de leur berceau, ils se trouvent dans un monde inconnu, étranger ; la lumière du jour blesse leurs yeux qui ne peuvent la supporter ; ainsi sont nos oiseaux nocturnes qui ne sortent de leur trou que dans les ténèbres. Peu sensibles aux

merveilles du monde extérieur pour les jouissances desquelles ils ne semblent pas faits, ils s'y trouvent dépaysés et ils ont hâte de retourner dans leur sombre patrie où ils racontent aux leurs le peu qu'ils ont vu et compris.

D'ailleurs, ce petit peuple n'est pas exempt des jouissances morales qui sont réservées aux hommes policés. Leurs mœurs sont pures. Catholiques comme l'étaient ceux des Catacombes, ils ont leurs églises, leurs chapelles, leurs écoles. A chaque pas votre vue est attirée par des niches creusées dans le mur de sel où brûle continuellement un flambeau à côté de l'image d'un Saint vénéré.

La grande curiosité de ces lieux est une énorme statue que les habitants regardent comme la femme de Loth : ils sont persuadés que cette statue est réellement la même que celle de l'épouse curieuse du patriarche. D'ailleurs cette statue leur sert à connaître l'état de l'atmosphère au-dessus d'eux, suivant qu'elle est sèche ou humide.

Il n'est pas besoin de dire que le curieux qui descend dans ces profondeurs a besoin de guides sûrs pour le conduire, sans quoi il serait certain de s'égarer, et il est peu probable qu'il serait aussi fortuné qu'Eudore dans les Catacombes.

***

Depuis 1872, la région remarquable que comprend le Parc de Yellowstone a été déclaré propriété nationale et inaliénable par le Congrès des Etats-Unis. Ce parc est destiné à devenir pour l'Amérique ce que la Suisse est pour l'Europe, le rendez-vous des touristes. Renfermant à lui seul plus d'eaux minérales et thermales que tout le reste du monde, il jouira sans doute sous peu d'une réputation universelle.

Je vais donner quelques détails sur cette région que l'on qualifie à juste titre de " Terre des Merveilles ", et qui se trouve dans le Territoire de Wyoming.

Sa situation se trouve à peu près sous 110° de longitude ouest et 45° de latitude nord. Les montagnes éternellement couvertes de neige qui l'environnent ont une altitude de 12,000 à 13,000 pieds et les parties les plus basses du parc lui-même sont à 6,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. La superficie du parc réservé est de 3,575 milles carrés, en y comprenant le grand lac du même nom qui mesure 330 milles carrés. La rivière Yellowstone, l'un des affluents sud du Missouri, sort de ce lac et traverse la vallée qui forme le Parc.

En 1810, deux explorateurs américains, les premiers hommes blancs peut-être qui atteignirent les rives du Yellowstone, firent une description si extraordinaire de cette région mytérieuse et inconnue que

personne n'y ajouta foi. Il parlèrent entr'autres choses, de montagnes de cristal, de torrents dont les eaux glaciales se transformaient en eaux bouillantes à moins d'un mille de leur source. On découvrit plus tard que ces montagnes de cristal étaient des roches d'obsidiane, pierre vitreuse noire d'origine volcanique, qui, de loin avaient facilement pu être prises pour des montagnes de verre.

Ce ne fut qu'en 1871, après bien des tentatives signalées par plusieurs catostrophes, qu'une expédition commandée par Washburne parvint à pénétrer par le Nord-Ouest dans cette contrée fantastique en suivant les gorges profondes qui forment ce que l'on appelle le Canon du Yellowstone.

Washburne, le premier, découvrit la vallée des Trous-à-Feu, qui, sur une étendue de cinquante milles environ, ne présente qu'une succession de *geysers*, de volcans de boue, d'où s'échappent des vapeurs d'eau bouillante, et qui font entendre continuellement des bruits sourds ressemblant au grondement lointain du tonnerre. Une rivière coule entre deux chaînes de montagnes qui forment ce curieux bassin. Partout des jets de vapeurs, des sources bouillantes, des étangs brûlants à rejet d'émeraude. L'herbe cesse de croître là où le sol échauffé par les feux souterrains revêt l'apparence du mortier. Si vous frappez sur ce sol, vous entendez un bruit creux ; approchez-en l'oreille et vous entendrez le bouillonnement de l'eau sur laquelle il repose. Dans le bassin supérieur, les geysers sont tellement nombreux et actifs, qu'ils se touchent presque et lancent des jets continuels.

A quelque distance du lac, la rivière dont la largeur moyenne est de quinze cents pieds, après avoir arrosé une région couverte de magnifiques forêts de pins, arrive aux chûtes. Son cours se resserre dans une gorge formée de montagnes à pic, puis tout à coup, ses eaux se précipitent avec un bruit assourdissant d'une hauteur de plus de cent cinquante pieds dans le Canon et continuent un cours tumultueux dont la vue de la rivière Montmorency, aux *Marches naturelles* peut donner une faible idée.

***

L'invention des machines à coudre, attribuée à tort aux américains, est due à un français du nom de Thimonnier. Les broderies faites au crochet dans les montagnes du Lyonnais pour les fabriques, de Tarare donnèrent à Thimonnier l'idée de les exécuter à l'aide d'une machine qui, en même temps, lui servirait pour sa profession : il était tailleur d'habits. Cet instrument, dont le crochet était le principal outil, fut commencé en 1825, et, après quatre années de travail, en 1829, l'inventeur était parvenu à construire une machine à coudre à fil continu, faisant un travail pratique.

Voici quelle fut la suite de cette invention :

Le 17 avril 1830, Thimonnier demande un brevet d'invention qui lui est accordé le 17 juillet de la même année, pour un métier propre à la confection des coutures dites *point de chaînette*. Le 8 juin et le 11 juillet 1830, Thimonnier s'associe avec plusieurs négociants de Paris pour l'exploitation de son brevet par l'entreprise de coutures. Bientôt, en 1831, un atelier de quatre-vingts machines, dont il est le directeur, fut établi rue de Sèvres, mais à cette époque, les ouvriers, ne voyant dans les machines que de dangereux concurrents dont ils ne cherchaient qu'à se débarrasser, brisèrent dans un jour d'émeute, les appareils à coudre. Peu après, en 1832, la mort de l'un des associés amena la dissolution de la société et l'inventeur retourna en Amplepuis. Il revint en 1834 à Paris, où il travailla à façon, comme ouvrier tailleur avec sa machine à coudre, mais en 1836, à bout de ressources, il retourna dans son pays, à pied, sa machine sur le dos, et pour vivre en route, il la fit fonctionner comme objet de curiosité.

La première machine de Thimonnier, qui, quoique laissant à désirer, contenait le principe de la couture mécanique qui devait plus tard jouer un si grand rôle ; elle était construite en bois et mise en mouvement par une pédale. Chaque oscillation ne produisait qu'un seul point ; cependant, en 1845, elle fait deux cents points à la minute, ainsi que le constate un brevet de perfectionnement.

***

Un grand nombre de rapports ont été faits relativement à l'âge avancé que les poissons peuvent atteindre. Quelques-uns pensent qu'il existe une carpe à Fontainebleu qui datait de François I, mais le plus grand nombre doute avec raison du fait. Quoiqu'il en soit, le Prof. Spencer F. Baird croit qu'il existe des carpes de 200 ans. Rien n'emche, dit-il les poissons de vivre presque indéfiniment, puisqu'il n'existe pas chez eux d'âge de maturité et qu'ils croissent toute leur vie. A Washington, il existe des poissons dorés qui appartiennent à la même famille depuis cinquante ans, et ils paraissent à peine plus gros que lorsqu'on les avait achetés. A l'aquarium impérial de Saint-Petersbourg, en Russie, on voit des poissons dont l'âge de 156 ans est positivement constaté. Quelques-uns sont cinq fois plus grands que lorsqu'ils y ont été introduits, tandis que d'autres n'ont gagné qu'une fraction de pouce. Il paraîtrait qu'en Chine il existerait des poissons sacrés dont l'âge serait presque fabuleux.

***

L'île Barbade présente la plus forte condensation de population qui existe dans le monde. Cette île, dont la surperficie n'est que de 106.

600 acres, contient une population de 175.000 âmes, c'est-à-dire que pas moins de 1.054 personnes existent sur chacun des 166 milles que comprend son territoire. La province de Keang-su, en Chine, que l'on était habitué à considérer comme le pays le plus peuplé du monde ne compte que 850 habitants par ville, tandis que la Flandre Orientale, en Belgique, la région la plus populeuse de l'Europe n'en a que 705. Sur cette population de 165,000 âmes, on trouve 9 pour cent de blancs et 91 de noirs purs ou mêlés.

***

Au sujet des trombes et des cyclones dont on parle beaucoup en ce moment, un habitant du Minnesota, qui en a vu plusieurs, dit que le trait caractéristique des trombes est leur puissance de succion. Des constructions entières ont été attirées dans les nuages et sont retombées sur le sol réduites en fragments. Après le grand cyclone de Rochester, un cultivateur, demeurant à douze milles de la ville, trouva dans son champ un dessus de table en marbre tout a fait intact. Un autre trouva un gros mouton qui venait on ne sait d'où et qui avait été déposé dans sa cour, n'ayant reçu aucune avarie. Enfin, il a vu lui-même une planche couverte de paille de blé qu'elle avait charriée jusqu'à ce qu'ayant rencontré un obstacle, elle se renversa et laissa tomber la paille.

***

Un voyageur qui a visité Vénise, dit qu'il est deux choses dont il n'a jamais pu se rendre compte : " Comment les habitants peuvent-ils bâtir leurs maisons ? Comment penvent-ils éteindre les incendies ? —Sans doute on peut se procurer des matériaux, et l'eau ne manque pas. Mais où voulez-vous que le pompier pose ses appareils et le constructeur ses échafaudages et ses matériaux ? Même pour les réparations les plus ordinaires des bâtiments de trois à quatre étages, dans des rues qui n'ont que cinq à six pieds de largeur, il doit falloir inventer des combinaisons dont je ne me fais pas d'idée. Deux ou trois madriers, un demi cent de pierres à bâtir et un oiseau de mortier encombreraient la voie au point d'interrompre la circulation de tout un quartier."

Je laisse à mes lecteurs qui ont vu Vénise le soin d'élucider cette question.

***

On avait fait un art de la faculté de plonger ; on en a fait un de la natation, c'est-à-dire, de la faculté de se tenir sur l'eau, à l'aide du mouvement des bras et des jambes, et même de s'y diriger en tous sens.

On a d'abord cru et soutenu que, de même que tous les animaux, l'homme pourrait nager naturellement, s'il pouvait bannir toute crainte ; mais c'est là une très grande erreur démontrée mille fois par l'expérience. Qu'on jette dans l'eau un chat, un chien qui vient de naître, cette bête nagera. Jetez-y un enfant, et l'enfant sera infailliblement noyé. La bête se sauve, dit-on, parce qu'elle n'a pas conscience du danger ; mais le jeune enfant d'un mois ne l'a pas davantage, et cependant il périra si l'on ne vient à son secours. Où prend-on d'ailleurs l'idée que les animaux ne sentent pas le danger ? L'expérience est encore là pour nous prouver le contraire. Un chien qui tombe dans l'eau et se sent entraîner par le courant, jette des hurlements d'angoisse en faisant tous ses efforts pour regagner le bord, ce qui démontre qu'il a conscience du danger.

Il ne faut donc pas chercher où elle n'est pas la cause qui ne permet pas à l'homme de nager naturellement, comme tous les animaux peuvent le faire. Cette cause, c'est la différence du centre de gravité chez la bête et chez l'homme ; chez celui-ci, ce qu'il y a de plus lourd dans le corps, c'est la tête ; chez l'animal, au contraire, la tête est moins pesante que le reste du corps. Il y a donc un art qui consiste pour l'homme à déplacer ce centre de gravité en tenant la tête relevée, et surtout à se donner sur la surface de l'eau la plus grande extension possible, soit par la position du corps, soit par le mouvement des bras et des jambes qu'on promène au-dessus de l'eau, de manière à ce qu'ils frappent successivement plusieurs points de la surface.

Au reste, la manière de nager s'acquiert par l'exercice plus encore que par les règles ; les insulaires de la mer du Sud sont d'excellents nageurs et ils n'auraient rien à apprendre des plus habiles professeurs de natation des pays civilisés.

Oct. Cuisset.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE DU MOIS

CANADA

30 mai.—Le 65e bataillon se rend en corps à l'Eglise Notre-Dame pour assister au service religieux en mémoire de la bataille de la Butte-aux-Français ; Monsieur le curé Sentenne félicite nos volontaires canadiens, et dit que leur bonne inspiration de venir aujourd'hui remercier Dieu de les avoir protégés sur le champ de bataille, ne les honore pas moins que leur bravoure et leur vaillance pendant le combat.

31 " —La Cour de Révision de Montréal, composée des honorables juges Johnson, Loranger et Papineau, renverse le jugement de la Cour Inférieure dans l'affaire des Réviseurs et des Corvéables : par ce jugement la peine imposée aux locataires sous le nom de *journée de corvée* pour les qualifier comme voteurs dans les élections municipales, est virtuellement abolie.

1er juin.—La Société St-Jean-Baptiste de Montréal décide de faire une excursion à Rutland, le 24 juin, lors de la grande convention des sociétés canadiennes de l'Amérique.

" " —Le Crédit Foncier de France, par l'entremise de son agent général, le Marquis Albert de la Chapelle, fait le don généreux aux incendiés de Hull de la somme de $15,000 ; cette marque de généreuse sympathie montre que les Français de la vieille France aiment toujours à compatir à l'infortune de leurs neveux du Canada.

" " —Ouverture à Montréal du terme d'été de la Cour du Banc de la Reine (assises criminelles), sous la présidence du juge-en chef, Sir A. A. Dorion ; l'honorable juge, dans son adresse aux grands jurés, exprime l'espoir qu'un traité d'extradition des défalcataires et des employés malhonhonnêtes sera bientôt conclu entre le Canada et les Etats-Unis.—C'est à cette session que comparaissent les forçats du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, accusés de tentative de meurtre et d'évasion.

2 juin—Prorogation du parlement fédéral par son excellence le Gouverneur-général; tous les *bills* ayant subi leur troisième lecture aux communes et au sénat sont sanctionnés, à l'exception d'un seul: celui "pour amender l'acte concer" nant la pêche par les vaisseaux étrangers dans les eaux canadiennes"; ce bill est réservé et sera soumis à Sa Majesté.

5 " —Grande fête champêtre donnée à Elm-wood Grove au profit de l'hôpital Notre-Dame, par les dames patronesses de cette institution; l'élite de la société montréalaise s'y donne rendez-vous et y passe une agréable journée, grâce à l'empressement et à l'amabilité des dames et des demoiselles.

6 " —A Québec, clôture du grand concile provincial à la Basilique, par l'une des cérémonies les plus grandioses dont le vieux temple ait été le témoin.

7 " —A Québec, pendant la séance parlementaire de l'après-midi, l'honorable M. Taillon, procureur-général, appuyé par l'honorable M. Mercier, chef de l'opposition, propose une adresse de félicitations au nouveau cardinal canadien; après quoi la chambre s'ajourne par respect pour Son Eminence.

8 " —Tout Québec est en fête à l'occasion de l'honneur du cardinalat conféré à Sa Grâce Mgr Taschereau; les deux chambres de la législature se rendent en corps au palais archiépiscopal, présenter leurs félicitations au nouveau cardinal; les citoyens et les étrangers affluent au palais: parmi ces derniers, on remarque le Révd Dr. Bond, évêque anglican de Montréal.

8 " —Anniversaire de la mort de Sa Grandeur Mgr Bourget: un service est chanté à la cathédrale au milieu d'un grand concours de fidèles. Dans l'après-midi, nombre de couronnes de fleurs sont déposées sur le tombeau de l'illustre défunt.

8 " —Mort du capitaine François Robidoux, aux Trois-Rivières. Le capitaine Robidoux est décédé à l'âge patriarcal de 96 ans, c'était un des rares vétérans qui ont fait la campagne de 1812. Il portait fièrement la médaille d'honneur que lui avait value sa bravoure à Châteauguay.

10 " —Mort de M. l'abbé Campion, prêtre de Saint-Sulpice. Le défunt était âgé de 75 ans. Monsieur Campion est né en 1811 au diocèse de Boulogne et Arras, France; il fut ordonné prêtre en 1834. Après quelques années passées

en France, il vint exercer son ministère aux Etats-Unis ; il occupa la charge importante de Vicaire-Général dans le diocèse de Toledo, jusqu'en 1857, époque où il quitta les Etats-Unis pour entrer dans la congrégation de Saint-Sulpice à Montréal. Dans les différents postes qu'il occupa dans cette dernière ville, monsieur Campion a su conquérir à un haut degré, l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

11 juin.—Monsieur le Grand-Vicaire Maréchal adresse un message à la presse Montréalaise, annonçant l'agréable nouvelle de l'érection de Montréal en archevêché.

13 " —La ville de Vancouver, (Colombie Britannique) est totalement détruite par les flammes ; les pertes sont évaluées à un demi million de piastres. Cette ville, où venait aboutir le chemin de fer du Pacifique canadien, sur les bords de l'océan Pacifique, était la métropole de la Colombie Anglaise ; elle était en grande voie de prospérité et promettait beaucoup pour l'avenir ; espérons qu'elle se relèvera promptement de ses ruines.

14 " —Le conseil de ville de Montréal vote deux adresses de félicitations : l'une à Son Eminence le Cardinal Taschereau et l'autre à Sa Grâce, Mgr l'Archevêque Fabre ; une députation est aussi nommée pour présenter à Leurs Grandeurs les hommages de la métropole du Canada.

ÉTRANGER.

1er juin.—Les adversaires de Gladstone, libéraux et radicaux, se réunissent chez Chamberlain ; on décide à l'unanimité de faire une guerre à mort au projet de loi du *Home Rule.*

2 " —Célébration du mariage du Président des Etats-Unis, Cleveland, avec Miss Frank Folsom ; tous les membres du corps diplomatique y figurent,—comme à un mariage royal.—Les compliments pleuvent de tous les pays étrangers ; la dépêche spéciale de félicitations de notre gracieuse souveraine se lit comme suit : " Veuillez accepter nos sincères félicitations à l'occasion de votre mariage, et nos vœux pour votre bonheur."

7 " —Le fameux bill du *Home Rule* est rejeté aux communes anglaises par un vote de 311 contre 341, en dépit des efforts du grand homme d'état, Gladstone, et du chef Irlandais, Parnell. Encore une fois, le fanatisme l'em-

porte, et la voix de la justice et de l'humanité est étouffée par les rugissements de la haine.

8 et 9 juin—Emeutes sanglantes, à Belfast, Irlande, provoquées par les *loyaux* sujets de Sa Majesté, les orangistes ; dix personnes sont tuées ; Gladstone et Parnell sont brûlés en effigie ; la police est impuissante à maintenir la paix, et les troupes seules réussissent à rétablir l'ordre. Ces émeutes sanglantes sont un des résultats les plus fâcheux du triomphe des adversaires du *Home Rule.*

10 " —Ouverture des chambres Italiennes, par Sa Majesté le roi Humbert.

11 " —Par un vote de 315 contre 232, les chambres françaises adoptent la loi d'expulsion des princes ; c'est à l'occasion du mariage de la princesse Amélie d'Orléans avec le duc de Bragance, qu'à surgi cette affaire de l'expulsion des princes français. Cette décision place le gouvernement français dans une position ridicule vis-à-vis des gouvernements étrangers, et est loin de le hausser dans l'estime des autres nations.

12 " —Mort de Mgr Hendricken, évêque du diocèse de Providence, Etats-Unis.

13 " —Louis II, roi de Bavière est déposé pour cause d'insanité ; le prince Luitpold, est nommé régent du royaume de Bavière.

14 " —Le roi Louis II de Bavière, déposé la veille, se suicide en se jetant dans le lac Starnberg ; il était accompagné de son médecin, le Dr. Van Gridden, qui dans ses efforts pour sauver la vie de son royal patient, est péri victime de son dévouement ; Othon I, frère de Louis II, monte sur le trône : il est atteint lui aussi d'aliénation mentale ; la régence est continuée par le prince Luitpold.

Montréal, 16 juin 1886.

J. T. CARDINAL.

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

---

4 juin.—Cercle Ville-Marie (Montréal). Conférence par M. l'abbé Tanguay, Sujet: Extraits de son dernier ouvrage, *A travers les Régistres.*

Voici quelques lignes d'un article de M. Benjamin Sulte sur cet ouvrage :

" Nombre de faits se rencontrent dans les régistres et dans les livres, que l'abbé Tanguay a vus, sans pouvoir les consigner dans son livre. Il vient de réunir ces notes et nous les donne pêle-mêle, dans un assez gros volume, sous le titre : *A travers les Régistres.* C'est une liasse à consulter, non à lire, parce qu'elle n'a pas de suite, mais un index permet d'y retrouver tout ce que renferme l'ouvrage... C'est à consulter au besoin comme le *Journal des Jésuites* par exemple, et comme tous les recueils de notes historiques publiés pour l'instruction des amateurs."

Au cours du même article, l'auteur des *Laurentiennes*, trace le portrait suivant de M. l'abbé Tanguay :

" Vous lui prêteriez cinquante ans, il en a plus de soixante. Petit de stature, fort de muscles, compacte, vif, rieur, avec la démarche d'une jeune fille, il est de ceux qui durent jusqu'à cent ans."

" Deux paires de lunettes superposées et quels yeux ! La figure vous attire. Un abord engageant. Travailleur qui mesure les minutes, il ne se précipite pas. En parlant de ses recherches il dit : " Cela prendra cinq années," comme vous diriez : " J'en aurai pour toute une semaine." Il mourra sous le harnais, s'il meurt ! "

5 juin.—Excursion annuelle des membres de la Société d'histoire naturelle (Montréal) à Belœil.

10 juin.—Son Excellence le Cardinal Taschereau reçoit les hommages de la section française de la Société Royale du Canada. La délégation se composait de M. de Cazes, président, de MM. les abbés Begin, Casgrain et Laflamme, de MM. A. B. Routhier, F. G. Marchand, F. de St. Maurice, N. Legendre, L. P. Lemay, J. M. Lemoine et autres.

12 juin.—M. René Bazin, le correspondant parisien de l'*Etendard*

apprécie comme suit, dans une lettre que publiait ce journal à cette date, les *Perce-Neige* de M. Napoléon Legendre :

".....Il y a de jolis vers et même de jolies pièces, ce qui est rare dans les recueils de poésies qui se publient aujourd'hui. *Bébé dort, A Corinne et Mariette, Après cinquante ans*, sont des morceaux joliment tournés ; *Les visites du jour de l'an* ne manquent ni de verve ni d'attrait. Tout cela n'est pas assez canadien à mon goût et la muse de M. Legendre est née au bord de la Seine dans ces prés fleuris qu'à vus Mme Deshoulières. Mais c'est beaucoup déjà d'avoir une muse et une honnête muse. M. Legendre a raison d'écouter la sienne et de nous faire part de ses entretiens avec elle."

14 juin. – Départ de M. l'abbé Tanguay, de Montréal pour Québec ; il doit offrir à Mgr Taschereau, à l'occasion de son élévation au cardinalat, un exemplaire de son récent ouvrage : *A travers les Régistres*. Ce volume qui a une reliure de luxe porte sur le couvert ces mots : " A Son Eminence le Cardinal Taschereau. Hommage respectueux de l'auteur, Québec, 7 Juin 1886."

—juin.—Cercle Catholique (Québec) Election des officiers pour l'année 1886. Président, M. le Chevalier Vincelette ; Vice-Président, Dr. N. E. Dionne ; Secrétaire-Archiviste, Dr. J. B. Boulet ; Assistant-Secrétaire-Archiviste, P. E. Rhéaume ; Secrétaire-Correspondant, A. C. Guilbault ; Asst.-Sect.-Correspondant, F. E. Hamel ; Trésorier, J. A. Langlais ; Asst.-Trésorier, J. Allard ; Bibliothécaire, F. M. Lachaîne ; Asst.-Bibliothécaire, J. Dubé ; autres Directeurs, A. Robidoux, E. Turgeon.

—Publication à Montréal, du drame historique : *Riel*, de MM. Bayèr et Parage.

—Publication des *Procédés et travaux de la Société Royale pour l'année* 1885. Parmi les principaux travaux littéraires de la section française on remarque les suivants :

Le dernier boulet.—Nouvelle historique par Jos. Marmette. L'aigle et la Marmotte. Fable, par F. G. Marchand. A travers les régistres, par l'abbé Tanguay. Autrefois et maintenant, poésie par N. Legendre. Les derniers seront les premiers, poésie par P. LeMay. Un des oubliés de notre histoire, par Faucher de St. Maurice. Lettre d'un volontaire du 9e Voltigeur, campé à Calgarry. Epitre en vers, par A. B. Routhier. Prétendues origines des Canadiens-français, par B. Sulte. Les premières pages de notre histoire, poésie par Louis Fréchette.

—La *Minerve* (Montréal) Edition littéraire. Articles de la quinzaine.

No. du 5 juin. Poésies : Pensées du soir, Anatole de Ségur ; Idéal, Eugène Rostand ; Impressions d'été, André Theuriet ; Larme et perle, P. Blanchemain. Prose : La société de Madrid, Adolphe d'Avril ; Le mal chez les bêtes, J. de Bonniot ; L'hygiène pour tous, Dr. E. Monin ;

Les Canadiens des Etats-Unis, Berton Joly ; Une poignée de braves, Jean Frollo ; Chronique Scientifique, Henri de Parville ; Histoire d'un mourant, A. de Ségur, etc.

No. du 12 juin. Poésies : Sonnet, Maximilien Coupal ; Nuit d'été, Joseph Gauthier ; La St-Jean-Baptiste, Anna M. Duval ; Une maraudeuse, Mme Drut Fontes. Prose : A travers les régistres, Benjamin Sulte ; Lettre de Paris, Victor du Bled ; Le Reportage, Ph. Serrey ; Courrier de la mode, Marie de Saverny ; Cancans du livre, J. Fertiault ; La toison d'or, L. de la Brière, etc.

Le *Monde Illustré* (Montréal) Sommaire de la quinzaine. No. du 5 juin. Entre-nous, Léon Ledieu ; Ceux que nous avons perdus, Paul Laffitte ; Un drame à Tomsk, D. Arnauld ; Le curé de Bazeille, (poésie) Paul Déroulède ; Le charbon remplacé par le gaz, J. O. ; Recréations de la famille ; Feuilleton : Les deux sœurs.

No. du 12 juin. Entre-nous, Léon Ledieu ; Repos sans oisiveté, Edouard Charton ; Un combat sur les glaçons, W. ; Chez les autres, O. F. ; Feuilleton : Les deux sœurs ; Soir d'été, (poésie) Prosper Blanchemain ; Recréations scientifiques, Henri de Parville ; Belle dormeuse, éveillez-vous, paroles et musique de Gustave Pillon, etc.

—Sommaire des *Nouvelles Soirées Canadiennes*, (Ottawa) livraison d'avril : I. Le chinois en Chine, J. A. Chapleau ; II. Romancero, Henri Heine ; III. La politique en Europe, A. de Haerne ; IV. Une revue à lire, La direction ; V. La langue française au Canada, G. K. Elliott, traduit par N. Champagne.

—*L'Etudiant* (Joliette) Sommaire de la livraison de juin. Conseils pour les vacances, Deux bons écoliers, F. A. B. ; La jongleuse (poésie) V. C. C. ; L'œuvre du Rév. P. Tabaret ; L'auberge de l'Ange-Gardien ; Notre organisation municipale, J. M. Tellier ; La sténographie (acrostiche), Albert Alphonse Pradier ; Vos lectures sont-elles sérieuses, Lacordaire, etc.

—Le *Couvent* (Joliette) Sommaire : Avis pour les vacances, F. A. B. ; Les dires de Reine, Reine ; Les trois roses, Antonine ; La fête des arbres, Marie ; Première réception des enfants de Marie au couvent de Stanfold, Clara.

CAROLUS.

385

LE RÉVEIL.

L'aube luit. La forge s'allume,
Et s'emplit d'un fauve reflet.
J'entends déjà chanter l'enclume
Et ronfler le puissant soufflet.

Surpris que le bruit de la forge
L'éveille, à la riposte ardent,
Le coq jaloux, à pleine gorge,
Lance son cri rauque et strident.

De toutes les fermes voisines
A ce chant plus d'un chant répond.
L'écho matinal des collines
Le répète au ravin profond.

Alors le paysan s'éveille,
Bénissant Dieu de son repos.
Bientôt arrive à mon oreille
Le bêlement sourd des troupeaux.

L'orient déjà se colore
D'une teinte aux molles couleurs,
Et les feux de la blanche aurore
Font fuir l'aube aux pâles lueurs.

L'angelus plus tardif appelle
Le laboureur à ses moissons,
Le prêtre à son humble chapelle,
L'abeille aux fleurs des verts buissons.

Puis lorsque le soleil sans voiles,
Emerge au bord de l'horizon,
Eteignant toutes les étoiles
Pour les semer sur le gazon,

De sa voix claire et monotone,
De nos bois orgueilleux chanteur,
Le rossignol gaîment entonne
Une hymne au divin Créateur.

La brume lentement s'effrange
Sur la crête des verts côteaux,
Du sol une buée étrange
Lèche les vallons, les plateaux.

L'homme est aux champs, l'oiseau babille,
L'abeille aux fleurs prend son butin,
Moi seul, indolent, je gaspille
Les belles heures du matin.

Les nobles champs de la pensée
N'ont-ils pas aussi leurs sillons ?
D'inutiles rêves bercée,
Alerte ! muse, et travaillons !

Car toutes ces voix que j'écoute
Semblent dire en un vaste accord :
Oh ! réveillons coûte que coûte
Le paresseux qui dort encor !

M. J. A. Poisson.

DEMONOLOGIE ET LES SAUVAGES DU CANADA

(*Suite et fin.*)

Mais le plus célèbre de tous les sorciers et de tous les jongleurs du Nord-Ouest est un nommé C..... Nous taisons son nom pour des raisons bien faciles à comprendre. Un bon nombre de vieux chasseurs métis l'ont connu. C'était un Canadien-Français, qui avait embrassé la sauvagerie et ses superstitions, pour dépister les officiers des tribunaux devant lesquels il avait plus d'un compte à régler. Comme au masque de fer, on attribue une foule de choses à ce sauvage blanc. La légende populaire veut qu'il ait été en communication fréquente avec les puissances infernales. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans sa jonglerie, il s'est passé des choses affreuses et qu'il possédait des ressources pour le mal, peu ordinaires. Nous donnons ci-après, une courte esquisse de sa vie, qui nous a été racontée par plusieurs anciens du pays, qui prétendent l'avoir reçue de ce triste personnage lui-même.

C'était en 1858. La Californie avait à cette époque un nom magique, qui donnait des rêves d'or. A la campagne, comme à la ville, dans la presse, comme au coin du feu, la conversation habituelle et favorite était sur les trésors enfouis dans les entrailles de ce pays. La fièvre de la Californie donnait le vertige à tout le monde. Un voyageur arrivait-il de ce pays tant vanté, qu'on venait le voir des paroisses environnantes. Le soir, on l'entourait et le récit de son voyage émerveillait tous les assistants. On semblait voir les rives du Sacramento, roulant des sables dorés et on s'imaginait follement, qu'il suffisait de creuser un peu le sol pour y puiser des trésors cachés. La jeunesse canadienne raffolait des histoires ridicules qu'on racontait sur les richesses de ce pays.

Les descriptions fantaisistes sur la facilité de vivre et des moyens de s'enrichir promptement faisaient naître, tout naturellement le dégoût des travaux des champs et de tout labeur pénible. Etranges illusions, rêves trompeurs. Que de larmes amères, de ruines morales, de cruelles séparations et de fins tragiques, ont été causés par les voyages en Californie. On vit alors des vieillards, courbés sous le poids des ans s'embarquer pour ce lointain voyage.

Quelques-uns, après avoir amassé quelques milliers de piastres

revinrent dans leur patrie. D'autres moins heureux, courant sans cesse après la fortune qui ne voulait pas venir à eux, moururent sur une plage étrangère, se vouèrent à un exil volontaire, ou retournèrent désenchantés en Canada, après avoir usé une partie de leur existence sur des *placers* ingrats. Nos canadiens apprirent du moins dans cet exil à mieux aimer la patrie que nous a donnée la Providence.

Celui dont nous allons nous occuper se nommait A. C..... et habitait le village de X..... dans la Province de Québec. Il était âgé de 19 ans, et vivait modestement sur la ferme de son père, dont il était l'espérance. Un soir, il s'attarda plus qu'à l'ordinaire. Il fit la connaissance d'un jeune homme qui partait pour la Californie et écouta avec intérêt les merveilles qu'on en racontait. Son imagination ne tarda pas à s'enflammer pour ce voyage. Il rentra chez lui, pensif, repassant dans son esprit les tableaux riants qu'on venait de lui peindre. Une semaine après, il annonçait à sa famille attristée, son intention de partir. Ni les larmes de sa mère, ni les supplications de son père et de ses frères et sœurs ne purent l'ébranler dans sa décision. La nouvelle de son prochain départ se répandit bientôt au village de X..... Le curé, vénérable vieillard aux cheveux blancs, qui l'avait baptisé, vint le voir, et essaya de le dissuader, en lui montrant les dangers auxquels il s'exposait, de perdre les pratiques religieuses et les bons enseignements qu'il avait reçus. Tout fut tenté mais inutilement. Bref, au jour convenu, A. C..... quitta en pleurant, le foyer paternel qu'il ne devait plus revoir. Après un voyage de 4 mois, il toucha le port de San Francisco. Il s'engagea à un mineur et partit pour les montagnes. Econome et ayant une santé robuste, il ne tarda pas à amasser une jolie somme. Tous les mois, il écrivait à ses parents, pour les consoler et leur annoncer les épargnes qu'il faisait.

Après trois années d'un rude travail, il revenait à San Francisco, emportant avec lui, la jolie somme de $4500.00. C'était la veille du départ d'un steamer pour New-York. Il se disposa à profiter de ce voyage pour retourner jouir dans son village natal du fruit de ses labeurs. Il se promenait donc sur les quais de San Francisco, repassant dans son imagnation les scènes joyeuses auxquelles il allait assister, à son retour à la maison paternelle. Il frémissait d'avance du bonheur qu'il allait goûter et arpentait les rues de San Francisco, lorsqu'il rencontra l'un de ses compagnons de mines.

La conversation roula naturellement sur son départ.

On rentra au café. On but plusieurs rasades. C..... ne tarda pas à s'échauffer et son compagnon en profita pour l'entraîner dans une maison de jeu. Il refusa d'abord de prendre part au jeu. Finalement il céda aux obsessions et joua.

Comme d'ordinaire, les joueurs professionnels entre les mains des-

quels il venait de se livrer, le laissèrent gagner d'abord afin de l'encourager. Puis il finit par perdre. Il s'obstina à jouer. Le matin il sortait de cette caverne de *gamblers*, complètement ruiné.

Le désespoir s'empara de son âme. Il retourna honteux, la rage au cœur, reprendre le pic qu'il venait de laisser.

Il n'eût pas le courage de réparer sa faute. Il se fit joueur, voleur et bientôt brigand. Il rompit toute relation avec sa famille et se lia avec une bande de maraudeurs qui étaient la terreur du pays.

Sa famille après avoir attendu vainement après son retour, apprirent enfin par des amis, une partie de la vérité. L'un de ses frères, Charles, partit pour le chercher et le ramener au pays si c'était possible. Cinq ans s'étaient écoulés depuis son départ, lorsqu'un jour le pauvre Charles fut attaqué dans un camp de mineurs par une bande de brigands. Quelques-uns purent sauver leur vie par la fuite. D'autres tombèrent sous les coups des brigands. Le pauvre Charles fut du nombre. C..... commandait cette bande.

Il reconnut parmi les morts, son frère dont il venait d'être le meurtrier. Ce nouveau crime l'impressionna. Des lettres trouvées dans les habits de son frère, lui rappelèrent sa famille et les beaux jours de sa jeunesse.

Il décida de s'éloigner d'un pays qui ne lui rappelait que des souvenirs de brigandages et de forfaits. Il traversa les montagnes Rocheuses et après avoir parcouru divers Etats de l'Ouest américain, il adopta la vie de traiteur dans l'Ouest. Craignant toujours d'être reconnu et poursuivi par les autorités Américaines, il résolut de cacher sa honte parmi les Sioux. Il adopta leur vie et se fit sauvage. Cet homme en haine de la civilisation et des blancs, était l'âme de tous les mauvais complots et de tous les massacres des Sioux. Plus habile qu'eux dans les conseils, il nourrissait aussi une plus noire vengeance contre les blancs. Il faisait partie de toutes les attaques nocturnes où il y avait du sang à verser. Il voulait à force de cruauté, se faire pardonner le crime qu'il avait aux yeux des Sioux, d'être issu d'une race blanche.

On dit que les Sioux ne manquaient jamais de le consulter avant d'entreprendre quelque chose d'important. On rapporte que des étincelles s'élevaient au-dessus de sa jonglerie et qu'une odeur de souffre s'exhalait de sa loge. Un soir, il entra dans la jonglerie et y passa toute la nuit, criant et appelant au secours. Les Sauvages voulurent briser la loge, mais un gaz délétère les suffoqua et ils s'enfuirent épouvantés. Le lendemain matin, ils retrouvèrent le corps inanimé de ce misérable, couvert de sang. Il s'était mangé une partie de la main droite de rage ou de désespoir. D'autres prétendent que la foudre le

frappa, dans sa jonglerie, pour le punir de ses crimes et de ses invocations diaboliques.

Avec un peu d'imagination il y aurait dans cette triste existence de quoi composer un petit roman.

Aujourd'hui, les jongleurs sont devenus plus rares. Les Maskégons sont les sauvages qui s'obstinent le plus à conserver ces pratiques criminelles et idolâtres.

Le christianisme en pénétrant dans l'Ouest, finira bientôt, nous l'espérons, par faire disparaître pour toujours ces tristes restes du paganisme.

St-Boniface, le 20 avril 1886.

L. A. Prud'homme.

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. Gregory.

Traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.

(*Suite.*)

La Floride fut découverte par Sébastien Cabot, faisant voile sous pavillon anglais, en 1497 : c'est aussi le même navigateur qui découvrit Terre-Neuve.

En 1525, Navarez prit possession régulière de la Floride au nom de l'Espagne.

Le premier établissement y fut fait à l'embouchure de la rivière Saint-Jean par un Français du nom de Ribault, en 1562.

Deux ans plus tard, 1564, une colonie de Huguenots s'établit à 18 milles de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, du côté du sud. Cet établissement reçut le nom de Caroline, et il fut saccagé de fond en comble par les Espagnols, en 1565. En 1569, de Gougues, un Français, vengea ses compatriotes en mettant à mort toute la garnison espagnole établie au fort Caroline. Les Espagnols établirent une colonie à Saint-Augustin, en 1565, et cet établissement devint, dit-on, le noyau de la première ville permanente dans l'Amérique Septentrionale ; on en voit encore des vestiges qui témoignent de la vérité de ce fait. De cette manière, Saint-Augustin, que les Américains appellent Saint-*Augustine*, serait une ville de 43 ans plus ancienne que Québec, fondé par Samuel de Champlain, en 1608.

En 1584, les possessions espagnoles s'étendaient jusqu'à la Georgie, vers le nord, et jusqu'au Mississipi, vers l'ouest. En 1586, Drake, flibustier anglais, mit au pillage Saint-Augustin, et, en 1611, les sauvages seminoles en firent autant. Des pirates, qu'on a dit être anglais, saccagèrent cette malheureuse ville en 1665. Quatre ans plus tard, en 1669,

les Espagnols fondèrent Pensacola. En 1702, la ville Saint-Augustin soutint victorieusement une attaque ; mais en 1740, elle fut prise par le colonel Oglethorpe, de la Georgie, alors possession anglaise. En 1763, l'Espagne céda la Floride à l'Angleterre, qui, après l'avoir gardée seulement un an, la rétrocéda à l'Espagne.

Durant l'occupation anglaise, la population de tout l'Etat n'était que de 600 blancs. En 1812, les Etats-Unis enlevèrent la Floride aux Espagnols, et la leur remirent l'année d'après. En 1818, des soldats anglais occupaient le port espagnol de Pensacola ; le général Jackson s'en empara pour les Etats-Unis.

En 1819, l'Espagne vendit et céda la Floride aux Etats-Unis dont elle fit partie jusqu'en 1849, année où elle forma un état de la république américaine. En 1861, elle se sépara de l'Union et épousa la cause des confédérés ; mais elle fut promptement reprise par les soldats fédéraux.

Il est facile de comprendre maintenant les raisons qui ont empêché, durant plus de trois siècles, ce pays de s'établir. Il ne paraît pas que l'Espagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis aient attaché une grande valeur à la Floride, vu que, offerte en don par les Espagnols aux Américains, ceux-ci l'ont remise un an après environ, probablement parce que l'on considérait que le jeu ne valait pas la chandelle. Quoiqu'il en soit, depuis que la Floride est entrée comme Etat dans le giron de l'Union américaine, et depuis surtout la guerre de Sécession, des Américains du Nord, hommes d'énergie, se sont dirigés en grand nombre de ce côté, et leur instinct yankee leur a bientôt fait découvrir et développer rapidement les ressources qui s'y trouvaient à l'état latent. Les anglais, qui ont contribué si largement à la construction des voies ferrées, dans d'autres parties de l'Amérique y placent leurs capitaux pour la même fin.

La Floride forme la partie la plus méridionale de tous les Etats-Unis. C'est, en grande partie, une péninsule qui s'avance dans le golfe du Mexique et l'Atlantique. Sa position exceptionnelle et son voisinage de l'océan et du golfe, fait qu'elle ne ressemble à aucun autre pays de la même latitude et même longitude. Il n'y a aucune montagne ni même de collines de quelque importance dans ce pays. Durant le jour les vents de l'Atlantique se font sentir de l'Est à l'Ouest, tandis que la nuit le golfe renvoie une brise fraîche et agréable. L'on ne peut se rendre compte du climat enchanteur dont ce pays est favorisé, qu'en le visitant et en y demeurant quelques semaines. Aucun endroit de la Floride, m'a-t-on dit, ne dépasse une hauteur de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, et ce sont des élévations si douces, qui embrassent une si grande étendue, qu'elles sont presque imperceptibles,

Les lacs abondent, et leur longueur varie de un à cinquante.

Je puis dire ici par expérience, que, dans les marches prolongées à la chasse, j'ai senti assez souvent, surtout vers le milieu du jour, le poids de la chaleur ; mais en changeant de direction, j'ai toujours ressenti le souffle frais d'une brise légère, qui, existant constamment dans l'atmosphère, la purifie et la vivifie. La température moyenne de l'hiver est d'à peu près 60 degrés Fahrenheit, celle de l'été dépasse rarement 90.

On a jamais entendu dire que personne ait été frappé d'insolation en Floride, ni qu'on ait jamais vu un chien devenir enragé.

Comme il me paraissait délicieux ce climat, lorsque assis à l'ombre d'une veranda, légèrement vêtu, je tenais d'une main une orange et de l'autre un journal de Québec qui indiquait une température de tant de degrés au-dessous de zéro, et de la neige, oh ! la quantité qu'il disait y avoir ! Jamais un Québecquois qui a ainsi passé la fin de janvier en Floride, ne peut en oublier la nouveauté du contraste. Que je vous plaignais alors, pauvres mortels !

Il y a quelques cas de fièvres tremblantes en été, surtout dans les endroits voisins des marais et des criques, appelés " bayous " dans le sud ; mais on prétend que ces fièvres ne sont pas plus malignes que dans les Etats de l'Ouest. Quoiqu'il en soit la Floride renferme plusieurs localités où l'air est complètement dégagé de miasmes ; mais on les trouve sur le littoral de l'Atlantique et du Golfe, sur les îles nombreuses de l'Océan, ou encore, dans les terres de l'intérieur élevées et couvertes de pinières.

Les terres boisées de pin prédominent et sont, à tout prendre, productives ; elles fournissent la poix et le pin jaune. Il y a de plus de grandes étendues de terres fertiles appelées *hamak lands*. Ces terrains sont ou bas ou élevés et couverts de forêts épaisses de bois francs, comme le chêne vert, le chêne blanc, le cyprès, les arbres gommeux, le noyer, le palmier nain, le cèdre rouge, le magnolier, l'oléandre et d'autres variétés qu'il est inutile d'énumérer.

Les terres dites *hamak lands* sont propres à la récolte des fruits tropicaux, dont les principales espèces sont l'orange, le citron, le limon, la banane, le datier, l'ananas, le goyavier, la grenadier et plusieurs espèces de noix et de raisins. Les raisins dits *black Hamburgs* croissent au soleil, mais ne valent pas ceux que l'on cultive dans les serres chaudes de Québec.

Les pommes de terre ou patates qu'on récolte en Floride sont les patates sucrées. Ce qu'on appelle là, la patate irlandaise, notre ancienne patate murphy, vient bien, mais toutes celles que j'ai vues étaient importées du Nord et se vendaient de 6 à $8.00 le baril, et je vous assure qu'on nous les servait avec économie.

On cultive en quantité énorme le coton, la canne à sucre et le riz.

De fait, je suis d'opinion que tout peut croître ici si l'on a le soin de se servir d'engrais puissants.

Il est évident que les avantages du climat de la Floride sont contrebalancés par la nature poreuse du sol.

Pour une plantation d'orangers, ça coûte $50 par acre chaque année pour conserver le sol fertile, et, du moment qu'on le néglige, on en voit de suite l'effet par l'apparence maladive des arbres.

La culture de l'orange est sa principale production. Les jeunes arbres commencent à rapporter et à payer trois ans après leur plantation, et au bout de dix ans, ils donnent de jolis revenus, le rendement de quelques arbres étant évalué à cent piastres par année. Les oranges murissent généralement en novembre ou décembre, et, si l'on n'en fait pas la cueillette avant le mois de mars, elle se nourrissent constamment de la sève de l'arbre, grossissent tous les jours, et deviennent plus juteuses, plus douces et plus délicieuses ; mais alors elles ne se conservent pas longtemps, et on ne peut plus les expédier au loin.

Figurez-vous donc un Québecquois cueillant, en février, de ces oranges de l'arbre même, ou se promenant de bonne heure, le matin, dans un jardin où il ramasse une poignée de raves et de laitue fraîches !... Cependant, l'expérience nous dit que notre vieux Québec chéri a ses charmes, et nous y revenons avec bonheur ; mais une absence de quelques semaines, durant les longs mois de l'hiver, a bien aussi son charme, et je puis assurer que la Floride, où l'on se rend si facilement, forme un contraste agréable.

Une chose qui m'a frappé malgré moi, c'est la figure longue, languissante et blême des natifs, qui a l'apparence d'un coin. Les enfants blancs, à la campagne, ont le teint couleur mastic ; leurs lèvres sont d'un blanc mat et tous portent un cachet de nonchalance prononcée. Si vous vous arrêtez pour parler à un homme ou à une femme, près d'une clôture, une bâtisse ou un arbre, ils s'appuient sur ces objets avant de vous répondre. Ils paraissent éprouver sans cesse le besoin de s'appuyer sur quelque chose ; leur démarche est nonchalante, et manque de cette vitesse d'allure qui caractérise l'habitant du nord ; je croyais courir en marchant à côté de quelques-uns de ces individus.

Une autre chose digne de remarque est le petit nombre de personnes nées à l'étranger et la rareté d'irlandais parmi la population. M Barbour, qui a parcouru la Floride en tous sens, dit qu'il n'y a rencontré qu'un seul Irlandais parlant le patois, et je puis corroborer ce fait par mon expérience.

Il y a toute une colonie de Suédois près de Sandford et quelques Allemands par-ci, par-là. Dans le nord de l'Etat, on trouve encore quelques-unes des anciennes familles aristocratiques du sud. Ces fa-

milles sont peu nombreuses, et elles essaient de s'habituer au nouvel état de choses amené par l'abolition de l'esclavage qui faisait autrefois leur fortune.

Dans les grandes villes les nègres forment la plus grande partie de la population, et quels étranges et drôles d'êtres ce sont : imprévoyants, légers et pas plus industrieux qu'il ne faut. Leur principale nourriture consiste de maïs crevé et de lard, d'une tasse de café arrosé d'un peu de sirop, et, quelquefois, de poisson qu'ils se procurent facilement.

Après le repas du soir commencent les ébats joyeux. Le banjo, les violons et les guitares se font entendre de tous côtés. On joue une gigue, et voilà nos nègres qui ouvrent la danse. Ils commencent par battre la mesure avec leurs pieds,—ah ! quels pieds, il faut voir cela, —puis la célérité de leurs mouvements devient bientôt incontrôlable. Alors un sourire béat se répand sur la figure de Sambo, sa bouche s'élargit, ses lèvres se contorsionnent, il jette sa blouse par terre, pousse des cris de joie, hurle, saute, et, fasciné par la musique, il bat la savate jusqu'à ce qu'il écrase d'épuisement.

Comme règle générale, plus noir est le nègre, meilheur et plus fiable est-il considéré. Les nègres jaunâtres ont la réputation d'être paresseux et suffisants.

(*A continuer*)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC.

LE RECENSEMENT DE 1681.

La baie du Febvre, Lussaudière, Yamaska ne figurent pas même de nom dans le recensement de 1681, et d'après ce que nous connaissons de l'histoire de ces trois localités il est très probable qu'elles ne renfermaient aucun habitant à cette date.

Sorel et Saint-François possédaient toute la population du sud du lac Saint-Pierre, car Nicolet compte à peine comme appartenant à la région qui m'occupe dans le présent travail. Prenons d'abord :

La Seigneurie de Saurel.

Pierre de Saurel, (1) seigneur, 53 ans ; Catherine Le Gardeur, sa femme 32 ans. Domestiques : Jules Daniou 50, Pierre Courtois 38 ; 4 fusils, 43 bêtes-à-cornes, 62 moutons, 18 chèvres, 150 arpents de terre en valeur.

Nicolas Legaré, 25 ans ; 14 arpents en valeur.

Jean de Lisle, 49 ans.

François Boutrou, 50 ans.

Pierre Cansel, 39 ans. Jacques Piot, 10 ans.

Jean Dardois, (2) 60 ans, Marie Harbaude, sa femme, 55 ans ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 15 arpents en valeur.

Antoine Chaudillon, (3) chirurgien, 38 ans ; Marie Boucher, (4) sa femme, 31 ans. Enfants : Charlotte 9, Marie 7, Catherine 6, Antoine 4, Claude 2 ; 1 fusil, 6 bêtes-à-cornes, 16 arpents.

Pierre Salvaye, (5) 31 ans ; Catherine Le Roy, (6) sa femme, 27 ans. Enfants : Marie 5, Catherine 3, Louise 1 ; 2 fusils, 6 bêtes-à-corne, 10 arpents.

---

(1) Il signait " Saurel ". Son décès eut lieu vers la fin de novembre 1682.

(2) M. Tanguay le place cette année à la côte de Beaupré. Il faut lire Sorel.

(3) Etabli à Sorel depuis 1674 au moins.

(4) Née à Sillery.

(5) Il était à Sorel depuis 1675 au moins. Cette famille demeure à présent au chenal du Moine et porte le nom de Salvail. Une branche a servi dans l'armée française en Canada.

(6) Enlevée de Sorel avec sa fille, en 1696, par les Iroquois, elles y furent ramenées, l'année suivante, par ces Sauvages qui demandaient la paix.

Pierre Valet, 31 ans ; 1 fusil, 10 bêtes-à-cornes, 20 arpents.

Joseph Lamy, tanneur, 41 ans ; Marie Fontaine, sa femme, 31 ans. Enfants : Marie 10, Noël 7, Jeanne 5, Catherine 3, Claude 6 mois ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 10 arpents.

Jean Lemagnan, charpentier, 52 ans ; Perrette Bougon, sa femme, 56 ans. 2 fusils, 5 bêtes-à-cornes, 8 arpents.

Paul Hué (1) 38 ans ; Jeanne Baillargeon, sa femme, 26 ans. Enfants : Louis 11, Antoine 10, Marc 9, Jean-Baptiste 7, Jean 5, Pierre 3, Jeanne 18 mois. 1 fusil, 7 bêtes-à-cornes, 20 arpents.

François Marcé (2) cordier, 42 ans ; Marie Masseron, sa femme, 33 ans. Enfants : Jean 5 ans, Marie 8 mois ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 12 arpents.

André Poutret, (3) cordonnier. 38 ans ; Jeanne Burel, sa femme, 33 ans. Enfants : Marie 13, Madeleine 10, Marie 8, Catherine 6, Charlotte 4, Jean 2. 1 fusil, 1 vache, 6 arpents,

Jean Lavanois, (4) poudrier, 54 ans ; Charlotte de la Rue, sa femme, 45 ans. 1 fusil, 5 bêtes-à-cornes, 5 arpents en valeur.

Jean Guillet, 40 ans. 3 bêtes-à-cornes, 4 arpents.

Gilles Couturier, (5) cordonnier, 39 ans ; Elizabeth de Teragon, sa femme, 30 ans. Enfants : Pierre 5 ans, Jean 4, Gilles 2 mois. 1 fusil, 5 bêtes-à-cornes, 19 arpents.

Louis Bavaillac. (6) 37 ans ; Catherine Lalore, sa femme, 24 ans. Enfants : Catherine 8, Marie 6, Anne trois ans et demi, Louis 1. 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 8 arpents.

Jean Lavallée, (7) 29 ans ; Marguerite Duson, sa femme, 25 ans. Enfants : Anne 10, Jean 8, Françoise 6, Noël 4, Catherine 1. 2 bêtes-à-cornes, 12 arpents.

Jean Ollivier, (8) 50 ans ; Elizabeth Renault, sa femme, 29 ans. Enfants : Thomasse 7, Geneviève 6, Marie 4, Elizabeth 2, Jean 7 mois. 8 arpents.

Jean Cassenavre, 37 ans. 4 arpents.

---

(1) Hus, aujourd'hui Paulus, marié au cap de la Madeleine, vers 1669, il s'établit à Sorel peu après.

(2) Marcel, établi à Sorel depuis 1673 au moins.

(3) Poutré dit Lavigne, établi à Sorel depuis 1670 au moins.

(4) Marié à Québec en 1673.

(5) Il était à Sorel depuis 1677 au moins, Une branche de sa famille se fixa à St-François-du-Lac sous le nom de Labonté.

(6) Badaillac, Basaillac, Bazaillon, dit Badailla, dit Laplante, établi à Sorel en 1675 au moins, d'après l'abbé Tanguay.

(7) Etait à Sorel depuis 1675 au moins.

(8) Marié à Sorel en 1673.

Michel Bruillet, (1) 36 ans ; Marie Dubois, sa femme, 37 ans. Enfants : Bernard 10, Jean 9, Gilles 8, Pierre 7, Marie 5. 1 fusil, 2 bêtes-à-cornes, 6 arpents.

Marin Moreau, (2) 37 ans ; Catherine Lucas, sa femme, 35 ans. 1 fusil, 2 bêtes-à-cornes, 8 arpents.

Jean Carron, (3) taillandier, 30 ans. 8 arpents.

Jean Garnier, (4) 49 ans ; Françoise Feuilleteau, sa femme, 25 ans. Enfants : Anne 5, Catherine 3, Marie 1. 1 fusil, 5 bêtes-à-corne, 12 arpents.

Jean-Baptiste Patissier dit Saint Amand (5) 35 ans ; Marie Giguère, sa femme, 25 ans. Enfants : Catherine 3, Pierre un an et demi. 1 fusil, 1 vache, 10 arpents.

Charles Vanet, charpentier, 32 ans ; Catherine LeMagnan, sa femme, 31 ans. Enfants : Catherine 7, Marie 5, Jeanne 3, Charles 1. 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 12 arpents.

Nicolas Meyer, tonnelier, 35 ans. 1 fusil, 4 arpents.

Zacharie Digore ou Digou, boulanger, 39 ans. 3 arpents.

Claude Pugen, 40 ans. 2 arpents.

Pierre Augrand (6), 47 ans ; Marguerite Andrieu, sa femme, 37 ans. Enfants : Jeanne 7, Pierre 5, Anne 4, Louise 2. 2 fusils, 7 arpents.

La Seigneurie de Saint-François.

I. " Jean Crevier (7), 37 ans. Marguerite Hertel, sa femme (8), 32 " ans. 6 fusils, 20 bêtes à cornes, 40 arpents de terre en valeur. En- " fants : Joseph 14 ans ; Louis (9) 12 ans, René (10) 2 ans. Domes- " tiques : Marie Pinard 17 ans ; Françoise 8 ; Mathurin 30 ; Jacques " Griau 18 ; Antoine Devaux 39."

II. " Laurent Philippe, 42 ans, Charlotte Giguère, sa femme, 28 ans. " 8 fusils, 12 bêtes à cornes, 30 arpents de terre en valeur. Enfants :

---

(1) M. Tanguay écrit Brouillé dit Laviolette. D'abord habitant de Boucherville, il s'était fixé à Sorel vers 1676.

(2) Est-ce le même que M. Tanguay mentionne à la page 441 du tome I de son *Dictionnaire ?*

(3) Il se maria, et vers 1691 alla demeurer sur la côte de Batiscan.

(4) Ou Grenier dit Nadeau, établi à Sorel depuis 1676 au moins.

(5) Marié en 1678, à Sorel, avec la sœur de madame Laurent Philippe, de Saint-François-du-Lac.

(6) Dit Lapierre. Etabli à Sorel depuis 1674 au moins.

(7) Né le 3 avril 1642.

(8) Née le 26 août 1649.

(9) Acte de naissance inconnu. C'est lui qui dut être tué (mars 1690) dans l'expédition de Hertel.

(10) Né le 13 septembre 1679.

" Pierre 6 ans ; Joseph 4 ; Marie 8 ; Catherine 1½. Domestiques : " René Tavelot 23 ans ; Pierre Greslon 24 ; Marie Henard 33 ; Ma- " thieu Amiot 13."

D'après Tanguay les enfants de Laurent Philippe avaient été baptisés aux Trois-Rivières, 1er octobre 1673, Marie ; à Sorel, 26 janvier 1677, Joseph ; à Sorel, 25 février 1678, Jean-Baptiste ; aux Trois-Rivières, 28 février 1679, Jean-Baptiste encore. Quant à Charlotte, on ne connaît l'année de sa naissance que par le recensement ci dessus ; elle épousa en 1698, Joseph Hertel.

Laurent Philippe dit Lafontaine, natif de Blois, était soldat et messager du gouverneur du Canada durant les années 1662-65 (1). Il était aux Trois-Rivières en 1664.

L'année suivante on le voit parrain de Charles Ameau, du même lieu. Au recensement de 1666 il figure encore aux Trois-Rivières avec la qualité de "volontaire," âgé de 28 ans. Ayant épousé (1669) Charlotte, fille de Robert Giguère, de Sainte-Anne-de-Beaupré, il s'établit à Saint-François dès 1676, puisque deux de ses enfants furent baptisés à Sorel les deux années suivantes et que, en 1679, le registre des Trois-Rivières dit expressément : " Laurent Philippe habitant de la rivière Saint-François." En cette circonstance c'est la seigneuresse de Saint-François qui est marraine. Remarquons aussi que, le 1 octobre 1673, aux Trois-Rivières, au baptême de son premier enfant, Marie, celle-ci est appelée " Marie Duvivier dit Lafontaine " et le père " Laurent Philippe Duvivier dit Lafontaine." C'est la seule pièce où je rencontre ce nom de Duvivier appliqué à Laurent Philippe.

III. " René Abraham 36 ans. 1 fusil, 7 arpents de terre en valeur. " René, son fils, 3 ans."

Le 16 novembre 1671, aux Trois-Rivières, avait eu lieu le mariage (2) de René Abraham, âgé de 26 ans, fils de Jean Abraham et de Jeanne Brassart, paroisse de Condans au Poitou, avec Jeanne, fille de Jean Blondeau et de Jacqueline Morin, paroisse Notre-Dame, ville de Poitiers. Ce ménage habita d'abord Nicolet ; on y retrouve la naissance de leur fils Arnoult, baptisé en danger de mort, le 31 janvier 1673 ; puis on les voit faire baptiser à Sorel, le 22 décembre 1678, un autre enfant appelé René. Jeanne Blondeau fut inhumé à Sorel le 2 novembre 1680. Je conclus de ceci que la famille habitait Saint-François-des-Prés depuis 1678 au moins. René a dû laisser une descendance, car je vois (3) qu'il y avait, à Saint-François, en 1732, un nommé Pierre Abraham.

---

(1) *Jugements* du Conseil Souverain, I, 339.
(2) Tanguay ne cite pas ce mariage.
(3) Edits et Ordonnances, III, 269.

IV. " Pierre Couque, 57 ans. Marie, sauvagesse, sa femme, 50 ans. " 3 fusils, 15 arpents de terre en valeur. Enfants : Louis 20 ans ; Marie " 18 ; Marguerite 16 ; Elizabeth 14 ; Madeleine 12 ; Jean 8."

La liste exacte des enfants de Couc est celle-ci : Jeanne née aux Trois-Rivières, 1657 ; inhumée (1) au même endroit 1679. Louis, né Trois-Rivières 1659 et que nous retrouverons. Angélique, née Trois-Rivières 1661 ; mariée à François Delpé dit Saint-Cerny. Marie née Trois-Rivières 1663. Marguerite née Trois-Rivières ou au Cap 1664, mariée à Jean Fafart. Elizabeth née 1667. Madeleine née 1669. Jean né 1673.

Pierre Couc dit Lafleur, de Cognac en Angoumois, est cité aux Trois-Rivières comme parrain d'une sauvagesse, le 27 août 1651. L'année suivante il servait en qualité de soldat et fut blessé par les Iroquois. Le 16 avril 1657, aux Trois-Rivières, il épousa Marie Meti-8ameg8k8e, Algonquine, née en 1631. C'est le plus ancien mariage entre blanc et indigène que j'aie constaté aux Trois-Rivières. Le chef algonquin Charles Pachirini est témoin. Couc signait " Pierre Couc." Il n'est pas, comme on l'a dit, l'ancêtre de monseigneur Cooke, car le père de celui-ci vint d'Irlande au Canada vers la fin du XVIIIe siècle. Ce n'est pas ce Pierre Couc, non plus, qui fut tué par un canon, aux Trois-Rivières, en 1665, mais un soldat du même nom appartenant au régiment de Carignan. En 1664, Pierre paraît avoir demeuré au cap de la Madeleine ; et au recensement de ce lieu, en 1667 on lit : " Pierre Couque 40 ans. Marie 35 ans, sa femme. Enfants : Jeanne 10 ans, Louis 7, Angélique 5, Marguerite 3, Elizabeth (2) 3 mois.

Louis Couc dit Montour, fils de Pierre Couc, épousa une Sokokis, vers 1683. Il a longtemps demeuré a Saint-François. Sa descendance est connue sous le nom de Montour. Quelques-uns ont été des interprètes remarqués.

V. " Pierre Forcier 33 ans. Marguerite Girard (3) sa femme 32 " ans. 1 fusil, 8 arpents de terre en valeur. Enfants : Joseph 5 ans, " Marie 3, Pierre 1. (4)

Par les actes de baptême de ses enfants, on voit que Forcier était à Sorel en 1675, 1677, 1684, mais cela peut tout aussi bien signifier qu'il habitait Saint-François. C'est dans cette paroisse qu'il fut tué en 1690.

VI. " Jacques Maugras 42 ans. Jeanne Moral sa femme 29 ans. 4

---

(1) Assassinée, à Saint-François, selon toute apparence.

(2) Non inscrite au registre des Trois-Rivières.

(3) M. Tanguay la fait remarier en secondes noces avec un nommé René Abraham Desmarets.

(4) Voir Tanguay : *Dictionnaire* I. 189, 235, 269.

" fusils, 1 vache, 8 arpents de terre en valeur. Enfants : Marie 12
" ans ; Marguerite 2. "

Marie-Jeanne, fille de Quentin Moral et de Marie Marguerie veuve en premières noces de Jacques Hertel, était née aux Trois-Rivières vers 1653 et se trouvait par sa mère, sœur de madame Jean Crevier. Elle épousa Jacques Maugras aux Trois-Rivières et l'on croirait, par les naissances et les sépultures de leurs enfants que ce ménage demeurait aux Trois-Rivieres de 1673 à 1684, mais le recensement de 1681 nous les montre à St-François. La fille aînée inscrite dans cette pièce sous le nom de Marie âgée de douze ans, ne peut être autre que Marguerite, la même qui resta célibataire et alla demeurer à l'hôpital général de Québec, tout en conservant une propriété à Saint-François. La seconde fille inscrite au recensement de 1681 sous le nom de Marguerite âgée de deux ans n'est pas mentionnée aux registres des paroisses. A Sorel, en 1685 et 1686, Maugras fit baptiser deux autres de ses enfants : Madeleine et Marie. D'après ce que l'on verra plus loin, Maugras fut tué en 1690 et ne laissa que des filles. L'une de celles-ci appelée Marie-Jeanne épousa Pierre Gamelin dit Châteauvieux et leur descendance porte ces deux noms en y ajoutant celui de Maugras, de sorte que les familles Maugras actuelles sont de Gamelin portant le nom de leur ancêtre maternelle.

VII. " Etienne Robert, 32 ans. "

VIII. " Pierre Paranteau 32 ans. Madeleine Tisserant, sa femme,
" 31 ans. 1 fusil. 3 arpents de terre en valeur. Enfants : Marguerite 6
" ans, Marie 4. "

Pierre Parenteau, fils de Jean Parenteau et de Marguerite Sevestre, de Basange, évêché de Xaintes, avait épousé, à Québec, le 12 septembre 1673, Madeleine Tisseran ; après leur premier enfant baptisé à Québec en 1674, tous les autres, de 1677 à 1687, furent baptisés à Sorel. Ces actes de baptêmes à Sorel dénotent des habitants ou de ce lieu ou de Saint-François. Je suppose que Parenteau trouva la mort dans les massacres de 1690–93 puisque sa veuve se remaria, à Québec, en 1693.

IX. " Jean Poirier, 37 ans. 1 fusil, 3 arpents de terre en valeur."

X. " Jacques Jullien, 37 ans. 5 arpents de terre en valeur." Au recensement des Trois-Rivières, en 1666, on voit que Jacques Julien, âgé de 23 ans, est domestique chez Nicolas Crevier. Il épousa Anne Labrecque ; l'un de ses enfants fut baptisé à Sorel en 1687. Julien fut tué par les Iroquois en 1689.

XI. " Martin Giguère 27 ans. 1 fusil, 10 arpents de terre en valeur."

Martin Giguère (1) dit Delfrènes, était né à Québec en 1655. Il se

(1) Frère de madame Laurent Philippe citée plus haut.

maria (1683) avec Françoise (1) fille du chirurgien Louis Pinard, de Champlain. Ce ménage continua de demeurer à Saint-François ; on trouve les baptêmes de leurs enfants à Sorel.

XII. " Nicolas Cagnaux 60 ans. 3 arpents de terre en valeur."

XIII. " François Delpé, 34 ans. 1 fusil, 12 arpents de terre en " valeur." Il portait le surnom de Saint-Cerny. Ayant épousé Angélique, fille de Pierre Couc, plus haut mentionnée, il fit baptiser un enfant aux Trois-Rivières en 1682, puis d'autres à Sorel, en 1684 et 1686, d'autres encore aux Trois-Rivières de 1695 à 1703. Il mourut dans cette dernière ville le 15 décembre 1725, J'en conclus qu'il avait quitté Saint-François à la suite des massacres de 1690-93.

XIV. " Pierre Faure, 32 ans. 8 arpents de terre en valeur."

XV. " Jacques David, 26 ans." David était taillandier (2) de son métier ; né aux Trois-Rivières en 1657. Il se maria, à Boucherville, en 1690, avec Catherine Lussier, et demeura dans ce dernier lieu.

Observations.

Crevier, Forcier, Parantau, Maugras, Giguière sont les seuls noms du recensement de 1681 qui se retrouvent dans les familles actuelles de Saint-François, Pierreville et les environs.

Le 25 juillet 1680, au baptême de Marie-Anne, fille de Nicolas Perrot et d'Anne Rafrou (3) sont parrain et marraine : François Robineau et Marguerite Hertel. Le frère récollet Luc Filiastre note qu'il a administré le baptême à la rivière Saint-François. François Robineau est dit âgé de dix-huit ans au recensement de Portneuf en 1681, où demeurait sa famille. Marguerite Hertel était la femme de Jean Crevier, seigneur de Saint-François. Au recensement de 1681, Nicolas Perrot, sa femme et leurs enfants sont inscrits dans le fief Lintôt près Bécancour ; c'est là que le grand voyageur a résidé par la suite. Je conclus de ce qui précède qu'il a demeuré temporairement à Saint-François vers l'année 1680.

Le recensement de 1681 donne, à Saint-François, vingt-sept fusils, trente-trois bêtes à cornes et cent cinquante-deux arpents de terre en valeur. Deux individus ne possèdent rien, ce sont Julien et David. On peut inférer de ces calculs qu'il y avait dix ou douze maisons dans la nouvelle colonie et que les familles Crevier, Philippe, Couc et Maugras

---

(1) Nièce de madame Jean Crevier, seigneuresse de Saint-François.

(2) Fabricant d'outils tranchants. C'était une branche du métier de forgeron, comme il y a les charrons et les maréchaux-ferrants.

(3) Son nom était Madeleine Raclos.

possédaient le plus de bien. Ce sont les mêmes qui par la suite figurèrent comme les plus à l'aise de la paroisse.

Ce recensement ne cite que trois localités au sud du lac Saint-Pierre : Saurel, Saint-François et Nicolet. Voici les chiffres qui représentent leur population :

Saurel : 20 ménages et douze colons non mariés, formant 116 âmes, divisées quant aux sexes entre 59 hommes et 57 femmes ; 20 hommes mariés ; 20 femmes mariées ; 39 garçons ou célibataires et 37 filles.

Nicolet : 6 ménages, formant 37 âmes, divisées quant aux sexes entre 23 hommes et 14 femmes ; 6 hommes mariés ; 6 femmes mariées ; 17 garçons et 8 filles.

Saint-François : 7 ménages et huit colons non mariés, formant 51 âmes, divisées quant aux sexes entre 31 hommes et 20 femmes ; 6 hommes mariés ; 6 femmes mariées ; 25 garçons ou célibataires et 14 filles ou femmes non mariées.

En descendant de Nicolet jusque vers Gentilly on ne rencontrait que 11 ménages, formant 45 âmes, dont 10 hommes, 10 femmes, 13 garçons, 12 filles.

Sur ce long espace de terrain il n'y avait donc que 44 ménages, soit 251 âmes.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

LE NORD.

III.

Le village de St-Jérôme, dont la municipalité avait été délimitée, en 1870, par le 34 Victoria, Chapitre 34, a été depuis érigé en ville.

D'après le recensement de 1881 cette ville naissante comptait alors 2032 habitants.

La paroisse, qui forme une municipalité séparée, en comptait alors 2566.

Les terres de cette localité sont généralement bonnes et d'une nature variée, convenant à toute espèce de culture, même à la culture des fruits, qui pourtant a été négligée jusqu'à ces dernières années.

Sur le chemin de St-Jérôme à St-Janvier on rencontre une tourbière qui peut facilement être desséchée ; elle est d'environ un demi mille de largeur et d'une superficie d'environ 5/8 de mille. On a trouvé dans plusieurs endroits, le long du chemin, que sa profondeur était de deux à dix-huit pieds, la plus grande profondeur étant vers le côté sud-est ; la moyenne profondeur est de huit pieds. Des années s'écouleront encore avant qu'on exploite cette tourbe qui brûle très bien et offre un combustible puissant, mais l'abondance du bois dans cette partie du pays fera retarder cette industrie dans laquelle les capitalistes ne trouveraient aucun profit. Si surtout le chemin de fer du Nomininguе ouvre les cantons du Nord à l'exploitation du bois, pendant de longues années cette industrie forestière offrirait à l'industrie tourbière une concurrence ruineuse.

Il y a plusieurs mines dans la paroisse de St-Jérôme, mais le défaut de capitaux n'a pu encore en permettre l'exploitation. Sur la rive Nord-Ouest de la rivière du Nord, non loin du village, est une riche mine de fer que l'on avait commencé à exploiter, il y a quelques années. Une autre mine, que l'on pensait être d'argent, a aussi été travaillée, mais les ressources n'ont pas permis de réaliser les espérances qu'elle offrait.

Pour les savants, reproduisons des rapports de Logan les lignes suivantes :—

" A St-Jérôme on a trouvé, du côté de l'ouest de la rivière, une bande de calcaire cristallin ; on l'a suivie le long des bords de la rivière sur une distance d'un mille et demi, ayant la direction N. 32° E : elle est

d'une longeur d'environ 200 verges. La roche du côté de l'Est est composée en grande partie d'un feldspath triclinique ; mais comme elle renferme un mélange considérable d'autres minéraux, il ne parait pas aussi marqué que l'anorthosite de Morin.

" Les minéraux ont un arrangement réticulé, comme c'est aussi le cas pour le gneiss orthose porphyroïde. Des bandes plus ou moins foncées sont parallèles les unes aux autres, et les nuances sont produites par une quantité plus ou moins grande d'un feldspath verdâtre à grains fins, qui se changent à l'air en un blanc opaque ; ce feldspath se rencontre en noyaux entourés d'un réseau plus foncé, consistant en pyroxène vert foncé et de fer oxidulé, avec de petits amas de grenats d'un rouge jaunâtre. Dans ce mélange, de petites et de grandes masses de labradorite, quelques unes de deux ou trois pouces de diamètre, sont disséminées irrégulièrement, et il se trouve dans quelques endroits des veines irrégulières ou ségrégations composées d'orthose rouge clair et de quartz translucide incolore.

" Du côté oriental de la rivière on rencontre une roche d'un caractère semblable, mais on voit aussi une masse interstratifiée de gneiss rouge hornblendique, dont le fedspath est de l'orthose. La largeur de la masse est de 200 verges, et elle est marquée de bandes plus foncées que dans d'autres endroits, cela étant dû à la présence d'une plus grande quantité de hornblende ; on observe dans la roche de la pyrite de fer et du molybderie.

" A l'ouest de cette masse de gneiss orthose des bandes plus petites, d'une nature semblable, semblent alterner avec celles que contiennent un feldspath triclinique, indiquant un passage entre l'anorthosite et le gneiss orthose. Des lits de quartzite sont aussi interstratifiés, et quelques uns de ceux-ci sont tellement remplis de petits grenats qu'ils forment une roche grenatique".

Les bois sont variés à St-Jérôme : chêne, hêtre, orme, érable, épinette, pruche, sapin ; mais les terres à bois sont déjà rares. La plupart de celles qui avaient été conservées ont été dépouillées lors de l'ouverture du chemin de fer à cet endroit, et aujourd'hui les bois descendent pour la plupart des paroisses environnantes.

Aussi la chasse y est elle rare. Il n'existe plus que des rats musqués, quelques visons voleurs, des belettes meurtrières. La perdrix même s'éloigne traquée qu'elle est par les chasseurs de la ville.

Il n'y a même plus de ces tourtes si abondantes autrefois. Il y a de ça quelque quarante ans, elles étaient tellement abondantes qu'elles infestaient le pays. Par milliers et milliers elles passaient du sud au nord où elles se rendaient au printemps pour faire leur ponte. Qui les conduisait là ? Qui les en a retirées ? Alors on les tuait par quantité désastreuse ; on en mangeait, on en vendait et on en gaspillait. On chassait

le matin et le soir, tous les jours de la semaine et même le dimanche. Il est de croyance que les abus ont été la cause de leur retraite. Plusieurs prétendent qu'elles ont été conjurées. Quoiqu'il en soit c'était une grande ressource aujourd'hui tarie. Tout paysan avait alors la tourtre au pot, et nulle fille de ce temps ne se mariait sans apporter en dot un lit de plume et des oreillers aussi ; ce beau temps n'est plus, mais..... on se marie toujours.

On me permettra de parler de St-Jérôme en détail, à moi, enfant de la paroisse. En revoyant le lieu ou je suis né, où j'ai passé mes plus jeunes années, que de souvenirs il évoque ! je revois encore la maison paternelle perchée sur un coteau au pied duquel coule un ruisseau qu'on appelait, nous, "la petite rivière." Au printemps elle inonde le ravin. Elle se jette dans la rivière du nord que nous appelions "la grande rivière." C'est au bord de cette petite rivière que s'est établie la première potasserie du nord. Qui le dirait, quarante ans plus tard, les cendres accumulées du residu de la potasse et conservées en tas, servaient à fertiliser les terres de la succession Montigny. Les prairies engraissées par ce procédé s'en ressentaient dix ans après, tant est énergique cet amendement.

Que de courses n'ai-je pas faites à travers les champs de la Côte St-Antoine que traverse le faible tributaire de la rivière du nord. J'y vois encore la petite pointe où je m'esseyais pour pêcher la carpe ronde ; le bassin ou j'attrapais le mulet ; la talle d'aulnes ou je capturais le crapet. Comme ils répandaient un fumet appétissant ces petits poissons quand, roulés dans la farine, ils rôtissaient dans le beurre. Il fallait nous voir arriver à la maison avec une brochée de poissons, les écorcher et les faire frire.

Et puis l'appétit avec laquelle nous dégustions cette pêche nous faisait quelquefois avaler sans scrupule les pièces qui n'avaient pas été écaillées ou même éventrées. Dieu nous pardonne cette gourmandise ; car nous ne pensions pas faire mal.

Je vois encore, là-bas, cette petite baie où j'étendais mes pièges aux rats musqués, dont la chair convertie en ragout, a l'avantage de pouvoir s'offrir le vendredi. Rien de succulent comme la chair de la femelle du rat d'eau bien accommodée, au printemps, quand elle sort d'hivernement et qu'elle est dans toute sa graisse. Et puis la fourrure n'est pas à dédaigner, surtout depuis qu'on l'imite en poil de loup marin.

Mais à cette petite rivière St-Antoine se rattache un souvenir bien triste. J'étais encore enfant quand on vint avertir mon père, qui était magistrat, qu'une femme avait été trouvée morte dans une source près de la rivière. C'était Julienne Filion, femme d'un nommé Martin. La position qu'elle avait dans ce bassin ; les marques de violence qu'elle portait, tout dénotait qu'elle avait été assassinée. Ces événements

passent presqu'inaperçus dans une ville où l'on voit tant d'horreurs, mais à la campagne, ils laissent dans le cœur une émotion profonde qui ne s'efface jamais. Pendant des années on venait de 20 lieues à la ronde pour voir ce lieu d'exécration où un crime avait été commis. Les passants, en voyant de loin le tronc d'arbre creux qui servait d'entourage à la source lorsque la victime y a été précipitée, sentaient un frémissement parcourir leurs membres. Les présomptions dirigèrent la main de la justice vers le mari de cette infortunée femme. Les jurés ont acquitté l'accusé Martin. Puisse le ciel l'avoir aussi acquitté. Quoiqu'il en soit ce meurtre, car c'en était un, est resté dans ma mémoire comme un souvenir ineffaçable. Cette Julienne Filion avait été pendant plusieurs années au service de mon père ; c'était un ange de femme ; et, après quarante ans, je la vois encore se dépensant au service de mes parents avec un dévouement comme en avaient les domestiques d'alors. Elle est au ciel, et son mari est un bon chrétien. Qui a mis fin à l'existence de cette femme? Secret de Dieu, déposé depuis dans le sein d'un prêtre qui l'a emporté dans la tombe.

Mais sortons de ces sombres réminiscences et courons les bois et les prés.

Là-bas est la savane où, avec mes frères j'allais tendre des collets aux lièvres dont les civets étaient si parfumés. Les perdrix étaient abondantes alors dans nos grandes savanes, et elles ont bien souvent servi de point de mire à mon mauvais fusil qui m'a fait manquer tant de bons coups. Nous faisions les hommes et surtout les commerçants. Nous nous fabriquions de petites voitures auxquelles s'attelait l'un de nous, et nous allions, l'hiver, au bois chercher notre gibier et, l'été, glaner dans la prairie. Nous érigions un comptoir et, chacun son tour, nous faisions le marchand, c'est d'instinct. Nous fabriquions impunément, même de la monnaie, pour payer un voyage d'herbe d'une botte de grosseur, une peau de lièvre, un quartier d'écureuil. A trente ans de distance je me rappelle l'odeur des foins et le goût des fruits sauvages qui bordaient les haies. Que de papillons n'ai-je pas empoignés dans ces champs où se fait entendre aujourd'hui le sifflet de la manufacture Rolland ! Combien d'oiseaux n'ai-je pas emprisonnés pour leur prodiguer mes soins dont ils sont souvent morts ! Je m'en suis même confessé tant ma mère m'en faisait des reproches. Ah ! ma mère ! A chaque pas j'entends sa voix, je sens sa main qui me soutient. Je la vois nous conduisant, le soir, au pied de la grande croix de bois qui s'élevait à la fourche des trois chemins, et devant laquelle s'arrêtaient les convois funèbres pour réciter le *De profundis*. Tout me parle d'elle : et le chemin par où elle me conduisait à l'Eglise, et la salle où elle déposait les roses doubles du jardin, et le salon où nous récitions la prière en famille, et la chambre où je la vis rendre son âme au Dieu qu'elle nous

avait appris à aimer... Aujourd'hui cette maison est vide. Mon père, qui a arrosé le champ de ses sueurs, après avoir quitté le commerce, y est mort; mes sœurs s'en étaient alors éloignées pour se marier ; mes frères, comme moi, ont leurs affaires ailleurs. Pourquoi ne garde-t-on pas le bien paternel où l'on puisse de temps à autre aller se nourrir des souvenirs si doux aux gens de cœur ! Hélas, maintenant pour sentir la présence de ceux que l'on a aimés il faut se rendre au cimetière. C'est là que dorment à l'ombre de la croix et ma grand'mère et mon père, et ma mère et une sœur et tant d'autres qui nous furent dévoués. Ils sont là toujours, et quand l'herbe pousse sur leurs tombes, et quand la neige les couvre de son linceul, et quand le soleil réchauffe leur tertre, et quand l'étoile scintille aux cieux. Pensent-ils ? Entendent-ils ? Reconnaissent-ils ? J'ai marché souvent près des saules de leur mausolée, je me suis agenouillé sur la marche qui recouvre leurs pieds ; j'ai versé des larmes qui jaillissaient de mon cœur pressuré par la douleur. J'ai écouté... Rien n'a répondu, ni un soupir, ni une plainte, ni un fremissement, ni un frôlement d'aile. On m'avait raconté bien souvent que les âmes apparaissent quand la nuit brunit la nature et que les oiseaux se taisent. J'ai regardé dans la feuillée qui s'agite, dans l'herbe penchée, dans l'air qui murmure, dans le firmament qui étincelle... Rien de la voix de ceux qui sont là, sous l'herbe, le front aux étoiles depuis cinquante ans, quarante ans, trente ans, vingt ans, dix ans. Rien..... que la voix de la nature qui chante la toute puissance d'un créateur. Rien que la plante qui renaît au printemps par un miracle aussi grand que celui de la résurrection de la chair, et qui me dit : Espère. Et je me suis relevé. Et j'ai aperçu la croix qui me raconte les bontés de mon sauveur et qui me persuade que tant de sacrifices, tant de douleurs, tant d'amour ne peuvent pas être à jamais ensevelis dans cette lugubre fosse. Non, non, ces fleurs parfumées, ces astres harmonieux, n'assisteraient pas à un tel anéantissement. Je crois, et cette croyance sèche mes larmes.

J'aurais aimé à revoir au village la maison d'école où un maître m'a appris les grosses lettres et le petit catéchisme. J'y aurais peut-être reconnu la table marquée de la pointe de mon canif et le martinet du père Mathieu. Tout ça s'est effacé au souffle du progrès. Je vois bien le site où existait la maison d'école, la côte où l'on déchirait nos pantalons, la rivière où nous trebuchions sur nos patins, mais l'école n'y est plus. C'est à peine si quelques citoyens d'alors restent pour me dire que je ne suis pas trop vieux. La plupart sont partis, ceux qui vivent encore sont courbés vers la tombe. Et la génération qui pousse ne me connait que de loin. Pourtant l'église où j'ai fait ma première communion existe encore, c'est la même ; la sacristie où j'ai souvent servi la messe, est la même, rajeunie même par une boiserie nouvelle ;

le presbytère où ont vécu, et le révérend M. Blythe, qui m'a baptisé, et le révérend M. Thibault, qui m'a fait faire ma première communion, et le révérend M. Brunet qui a enterré ma mère, et le Rév. M. Groulx, qui a marié mon frère, et le revérend M. Graton qui a enterré mon père. C'est à l'Eglise, autour de l'Eglise, au presbytère que se concentre la vie du passé. Que ne peuvent-ils toujours exister ces monuments pieux qui rappellent à l'âge mûr tant de douces émotions, et à la vieillesse tant de fêtes du passé. Aussi les paroissiens devraient-ils s'efforcer, quand ils bâtissent des églises ou des dépendances curiales, de les construire solides, fortes, et adopter des plans de monuments qu'ils peuvent agrandir, sans jamais les détruire. C'est d'ailleurs le symbole de la religion implantée dans le sol qui répète à nos arrières petits enfants que nous étions catholiques, et qui leur recommande de l'être ; c'est l'arbre de la famille religieuse chargé des souvenirs d'autrefois et qui fait entendre aux générations la grande voix de l'espérance.

Aujourd'hui les hommes de profession qui existaient il y a trente ans sont presque tous partis. Le premier notaire qui se soit établi à St-Jérôme était M. André Bouchard Lavallée. Ce brave M. Lavallée était venu jeune s'établir à St-Jérôme où il avait épousé une demoiselle Testard de Montigny. Il fut agent des terres de la couronne, et dans le but de promouvoir les intérêts de la colonisation, il avait été s'établir à St-Adèle, où il avait une ferme qu'il faisait cultiver avec beaucoup d'art. Je vois encore sa maison peinte en blanc, la plus voisine de l'Eglise, et devant laquelle sont de grosses érables qu'il avait transportées sur son dos, il y a quarante ans. Le Lieut.-Col. Lavallée est venu mourir à St-Jérôme qu'il avait tant aimé et où demeurait sa vieille mère, née Duchesneau, qu'il affectionnait. Elle l'a suivi peu de temps après dans le tombeau. Des anciens notaires de l'endroit il ne reste plus que M. Melchior Prévost, qui pratique encore sa profession. Sa femme, fille du distingué Dr. Labrie de St-Eustache, est décédée ces années dernières.

Un autre notaire vient de s'éteindre dernièrement à la fleur de l'âge : M. Hervieux avait été régistrateur, directeur du cadastre et inspecteur des bureaux d'enrégistrement. Il avait épousé une des filles du Dr. Lachaine de Ste-Adèle. L'hon. M. J.-B. Lefebvre de Villeneuve aussi notaire, qui avait pris un jeune associé, M. Pepin, est aussi décédé. Il avait épousé en première noce une demoiselle Testard de Montigny et en seconde, une demoiselle Louprette, qui lui survit. M. Ls. de G. Lachaîne, aussi notaire, est régistrateur du comté.

Le premier médecin résident à St-Jérôme fut M. le Dr. L. E. Larocque, frère de Mgr Jos. Larocque, évêque de Gratianopolis. Le Dr. Larocque avait épousé une Dlle Testard de Montigny. Il vint s'établir à Montréal où il mourut il y a quelque vingt ans.

Le Dr. Prévost, successivement en société avec ses fils Couetteux et

Guillaume, s'est partagé la clientèle du Dr. Larocque avec le Dr. de Martigny. Les Drs. Marsan et Fournier y ont exercé la profession d'Esculape, et le Dr Labelle y est décédé.

Quant aux avocats ils y sont depuis une date assez récente. M. Filiatrault y a pratiqué pendant quelque temps. M. Chs. de Montigny, aujourd'hui protonotaire du district de Terrebonne, s'y est établi en permanence le premier. Aujourd'hui MM. Boisseau et Nantel y exercent avec honneur la noble profession. Ce dernier est représentant à la législature provinciale du comté de Terrebonne, dont St-Jérôme est le chef-lieu.

Les marchands y sont aujourd'hui nombreux et y font des affaires considérables, avec les gens de la localité et des environs. Le genre de commerce est cependant changé. Autrefois on vendait beaucoup à crédit. Et, il faut le dire, ça été la ruine de plusieurs habitants. Il y a un adage américain : "Qui s'endette s'enrichit." Oui, quand on s'endette d'une manière rationelle ; quand on emprunte à six pour faire un commerce qui rend douze. Mais quand on emprunte pour acheter ce qui n'est pas nécessaire on peut dire : "qui s'endette se ruine." Le crédit est aussi la ruine de la plupart des marchands. Voilà pourquoi ceux de St-Jérôme ont tué le crédit, et ils s'en trouvent bien.

Les habitants de la ville et de la campagne sont entreprenants, et ils savent au besoin faire beaucoup de sacrifices pour promouvoir les intérêts de leur localité. Les conseils municipaux exemptent de taxes ceux qui désirent y établir quelques bonnes industries. La ville est divisée en deux camps pendant les élections, mais l'esprit public les réunit aussitôt après pour travailler à l'avancement de cette municipalité, qui est la première en importance, et que l'on interroge toujours dans les affaires publiques, parce que ses hommes d'affaires sont reconnus pour avoir beaucoup d'initiative et surtout un grand dévouement. Un sens moral d'élite les distingue, et l'on n'y connait pas parmi les classes dirigeantes de bipèdes appelés *libres penseurs*. Ce sont des gens qui savent prier et qui se font un honneur de le faire.

Il peut y avoir quelque négligents, mais des incrédules je n'en ai pas connus. Je ne pense pas que plusieurs personnes aient été enterrées hors du cimetière béni pour cause d'impénitence finale. Dieu en soit loué, et prions-le qu'il préserve la paroisse d'un tel malheur. C'est bien la plus belle des consolations du chrétien, de pouvoir espérer qu'il se trouvera un jour réuni à tous ceux qu'il aura connus, avec qui il aura été élevé, avec qui il aura vécu, et à tous ceux qu'il aura aimés ici-bas.

J'ai voulu consacrer un chapitre spécial à un homme de la ville de St-Jérôme que tout le monde connait et qui est l'ami de tout le monde, parcequ'il est l'un des plus grands bienfaiteurs de son pays.

Le curé Labelle est à lui seul toute la personnification du Nord. Il

en a les proportions, Dieu merci ! ! ! Je me suis dispensé d'apprécier aucun des hommes dont j'ai parlé, parce que j'y voyais de graves inconvenients. Mais ici les obstacles cessent, car pour un prêtre, il ne peut s'enorgueillir qu'on le vante et il ne peut se fâcher qu'on lui dise de grosses vérités. Et je ne m'en gênerai pas. A tout tableau il faut une ombre, c'est ce qui fait ressortir les couleurs. Aussi le tableau que je vais faire du populaire curé Labelle comportera-t-il son ombre. M. Labelle a les défauts de ses qualités poussées à l'excès. La difficulté pour faire son portrait git dans la question de savoir si je vais commencer à poser les ombres avant les couleurs, ou si je ne devrais pas plutôt étendre le coloris et ensuite y estomper les ombres. Les modèles sont assez rares en ce pays où l'on blâme ou louange exclusivement son sujet, mais sans presque jamais mélanger ces deux éléments si essentiels à l'art pour être vrai. Aussi la plupart du temps on ne connait guère la copie d'avec l'original.

Je me décide a prendre le premier procédé ; ça tient plus de la sculpture, et c'est ce qui convient à la taille de mon héros, j'entends la taille morale.

Je veux être fidèle, et ceux qui me liront en voyant un grand homme pétri de boue comme nous se sentiront encouragés de le suivre ou de l'imiter. En voyant que celui-ci a ses défauts qui le font ressembler aux autres, les hommes de bonne volonté sentiront que malgré leur faiblesse ils peuvent aussi accomplir de grandes choses.

Le désir d'être utile engage le curé de St-Jérôme à s'occuper d'une foule de choses à la fois. Aussi traite-t-il de tout : philosophie, physique, chimie, agriculture, politique, chemins de fer, mines, théologie, questions sociales, d'économie politique, etc., etc. Mais il arrive quelquefois qu'il perd en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il s'appuie sur ses talents naturels qui sont transcendants ; mais la vie de distraction qu'il a menée ne lui a pas permis d'approfondir tous ces sujets sur lesquels il parle avec beaucoup de bons sens. La force de son jugement lui fait tirer des conclusions justes quand il saisit les prémisses. Mais comme la majeure et la mineure sont le fruit de connaissances acquises, il arrive quelquefois que son esprit, qui va jusqu'au génie, se fourvoie. A lui comme à d'autres on est obligé d'appliquer le dicton : " qui trop embrasse, mal étreint."

L'ardeur qu'il met à résoudre une question le rend violent dans la discussion, et lorsqu'il se sent contredit avec avantage et qu'il ne peut avec la subtilité qu'il possède, s'emparer des connaissances de son adversaire, il s'emporte au point de s'éloigner des régles de la modération. Il se rattrape alors par des mots très heureux, qui lui assurent le concours des rieurs, mas qui ne résolvent pas la question d'une manière satisfaisante.

Afin de mieux faire saisir son idée, même quand elle est juste, il emploie des comparaisons précises souvent, mais avec des expressions qui ne conviennent pas toujours à son caractère. Il s'est tellement familiarisé avec ce langage, qui a fait rire bien du monde, qu'il n'en voit pas la rudesse et il le ramène trop souvent dans la conversation.

Cette manière de parler lui échappe même quand il n'a pas de contradicteur, et jusque dans les assemblées publiques où, à tort ou à raison, on exige un langage plus en harmonie avec les oreilles non endurcies au contact du réalisme.

Le désir de faire prévaloir ses théories qu'il croit bonnes, je n'en doute pas, et de les faire comprendre aux gens, l'ont amené quelque fois à oublier qu'il ne doit pas s'amoindrir en descendant jusqu'à eux, mais bien les élever jusqu'à lui.

Dans ce pays où l'aristocratie côtoie la démocratie par plus d'un côté, les hommes professionnels tiennent quelquefois des propos de corps de garde ou de halles, et ils s'imaginent par là cultiver leur popularité. S'ils savaient combien cette popularité est éphémère et à quel degré elle ôte le respect dû aux classes dirigeantes, ils ne voudraient certainement pas renoncer au titre si apprécié d'hommes bien élevés.

Inutile de dire que quand ces allures se trouvent parmi les membres du clergé elles font mauvaise école.

Puisque nous y sommes, disons aux hommes de profession qu'ils oublient quelquefois leur dignité jusqu'à se plier aux exigences exagérées de ceux avec qui ils font affaire, jusqu'à paraître partager des principes qu'ils n'approuvent en aucune manière. Cette tactique, que l'amour-propre fait adopter, est désastreuse, puisqu'elle prête main forte aux ennemis d'une cause quelquefois sacrée, et qu'elle fait déprécier grandement ceux qu'on sait ne pas avoir le courage de leurs opinions.

Ces défauts se trouvent malheureusement souvent chez les hommes les mieux doués, surtout du côté du cœur, car ces hommes se laissent entraîner à une fausse conciliation par amour de la *paix*. Mais cette manière d'agir se fait aussi remarquer chez des hommes qui ne pêchent pas par le cœur. Ils agissent ainsi par calcul.

En politique on appelle ces hommes des fins, des *politiciens*, des *smart*. En religion on les appelle des catholiques à l'eau de rose. Ils veulent concilier toutes les théories, plier la religion à tous les caprices ; ils concèdent que chacun peut pratiquer à sa guise ; que la religion n'a rien à faire dans les questions temporelles ; que pour le succès d'une entreprise on peut sacrifier un principe qui ne produit point la richesse et que " la vertu sans l'argent est un meuble inutile."

Je ne veux certes pas prêter au populaire curé de St-Jérôme des idées incompatibles avec son caractère sacré ; mais l'ardeur qu'il met

à faire triompher de bonnes et saines théories a pu facilement faire croire qu'il ne soumettait pas toujours les moyens au contrôle des vrais principes rigoureusement interprétés.

Ceux avec qui il a travaillé, auquel il a prêté un appui puissant, ont peut-être donné lieu de lui attribuer ce qui n'était que l'œuvre de ses collaborateurs. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que sa bonne foi est au-dessus de tout doute. Car on n'est pas aussi dévoué, et pendant si longtemps, au succès de causes que l'on ne croirait pas bonnes.

Il est de ceux qui pensent que la religion n'est pas incompatible avec le progrès, et il a travaillé à établir qu'elle lui est même favorable. Voilà pourquoi il s'efforce de servir les intérêts de la religion en favorisant les intérêts temporels. Aussi son rôle ne se limite-t-il pas à prêcher l'évangile, il donne encore à ses habitants des leçons propres à les faire prospérer. Le curé est bien l'homme qui peut le mieux se faire croire, car les habitants ont tellement été trompés par quelques hommes politiques qu'ils n'ont plus guère confiance qu'en leurs curés.

L'éducation qu'il reçoit lui donne d'ailleurs des connaissances précieuses et le rend propre à tout apprendre, surtout cette science sociale qui guide sûrement les hommes dans la voie du vrai progrès.

Aussi d'après les conseils du curé de St-Jérôme ses habitants ont-ils fait un pas sensible dans différentes branches d'industrie, mais surtout en agriculture. L'estime dont il jouit parmi les hommes de profession lui a rendu la tâche comparativement facile, en ce qu'ils secondent ses efforts. Il existe dans cette paroisse un esprit d'union fort remarquable dont le curé semble être le lien le plus puissant.

L'amour du bien public passionne cette nature d'élite, au point de ne lui laisser aucun repos. Le jour, la nuit il travaille au triomphe de ses idées patriotiques. Veilles, voyages, rien ne lui coûte pour accomplir ce qu'il croit conduire au bien de ses compatriotes, car son patriotisme s'étend au delà de sa paroisse. Il connaît bien son pays, ses ressources et ses besoins. Ses visées larges et lointaines ne sont pas toujours comprises, les moyens qu'il emploie ne sont pas toujours approuvés, et c'est ce qui le porte à des impatiences propres à froisser les autres. Mais il lui sera beaucoup pardonné, parcequ'il aura beaucoup aimé. Et tout le monde est si persuadé que c'est par amour pour son pays qu'il agit, qu'on ne fait pas trop attention à l'énergie de ses expressions. Une de ses grandes qualités, grande surtout chez un prêtre, c'est qu'il n'a rien qu'il ne soit prêt à sacrifier pour le bien public. Non seulement le pauvre lui aide à manger sa dime qu'il ne calcule jamais, mais les étrangers trouvent dans son presbytère une généreuse hospitalité. Tout le monde est chez soi dans la maison curiale, où tout se fait avec une grande simplicité. Il ne connaît pas le luxe, et depuis le fumoir jusqu'au salon, tout est réduit à sa plus simple expression. Je

fais une exception pour la table qui est généralement richement et abondamment servie. Il ne semble pas même s'en douter, car pour lui il n'y mange pas de plus grand appétit que quand en route pour les cantons du Nord, il gruge sous le pouce un morceau de pain et de lard. Pourvu que la salle où il reçoit soit bien pourvue de pipes et de tabac, de grands crachoirs, d'échantillons de cailloux, des grains de la vallée d'Ottawa ou des plantes de la Rouge, il est heureux dans sa soutane d'étoffe du pays et sa chaise de hêtre à éclisses d'orme.

Il y a quelques années je lui avais donné un petit tableau assez original et qui contenait son portrait entouré de petits cailloux, de quartz, de mica, de sable, etc., tirés d'une mine qu'il faisait explorer à St-Jérôme. Le tout était encadré de quatre petites branches d'érable brute ; c'était d'un cachet parlant. Je ne vois plus ce petit tableau. Qui l'a ôté ? Pourquoi l'a-t-on fait disparaître ? Pourtant il n'y a pas d'enfants dans cette maison. Toutefois on l'a remplacé par le portrait du curé fait à l'huile et fidèlement exécuté par un artiste résidant à St-Jérôme, M. Colin, décédé depuis. Dans ce temps là on ne lui entendait parler que de mines, comme avant il n'avait parlé que de chemin de fer qu'il donnait même comme pénitence en confession, comme ensuite il ne parla qu'agriculture. Gare à ceux qui ne s'intéressaient pas à ces sujets. Il fallait qu'ils les digérassent sous peine de ne pouvoir rester plus longtemps au presbytère. Quand il ne pouvait accrocher quelque martyr pour en administrer il se rendait chez les voisins, leur ingurgitait des doses de cette panacée et les faisait dormir bien avant l'heure. C'est pourtant à répéter bien des fois la même chose qu'il est venu à bout de persuader les gens à se remuer et à travailler à ces industries.

Comment voulez-vous qu'il ne convainque pas ceux qui se tiennent réveillés ? Il a une lucidité d'esprit extraordinaire, une explication persuasive et une conviction qui lui donne une grande persévérance dans cet apostolat.

Le succès lui a donné beaucoup d'assurance et lui a acquis le concours de puissants amis.

Comme prêtre il est certainement admirable. D'un désintéressement complet, il oublie ses propres affaires pour s'occuper du bien public. Il est charitable et d'une piété éclairée ; il est toujours à son poste quand les affaires publiques ne l'entraînent pas ailleurs, et alors il est toujours remplacé.

Le curé Labelle a accompli de grandes choses, et il fait plaisir de le classer parmi les bienfaiteurs du pays.

Son œuvre principale est la colonisation qu'il a développée d'une manière étonnante. L'un des grands avantages qu'il a procuré à cette cause, ça été de donner une direction à de jeunes collaborateurs qui

se sont inspirés à son école. Aussi les populations du Nord de Montréal lui vouent-elles un culte que partagent les curés de ces paroisses surgies depuis quelques années.

La paroisse de St-Jérôme doit beaucoup à ses conseils qu'il sait donner quand l'occasion s'en présente. Il ne croit pas indigne du prêtre de leur parler d'intérêts matériels, même dans la chaire de vérité, persuadé qu'une honnête aisance offre des conditions favorables au développement de la vertu. L'économie, la propreté, le travail, la sobriété, la simplicité, la politesse, tout cela est recommandé par lui, et les étrangers ne sont pas sans remarquer que les habitants de St-Jérôme ont profité des leçons de l'apôtre sous ce rapport.

Nous ne pouvons parler du curé Labelle sans parler de sa mère, de sa sainte mère, que tout le monde appelle " Madame Curé." C'est l'âme du presbytère qu'elle conduit encore à l'âge de 75 ans. Elle prévoit tout, elle a une parole d'amitié pour tous ceux qui visitent la maison, et a une larme pour toutes les douleurs. Femme de dévouement incomparable elle se consume dans l'accomplissement d'un devoir fatiguant, puisque le presbytère de St-Jérôme est le rendez-vous des hommes importants qui visitent la ville, le lieu de réunion de tous les prêtres du Nord, et le refuge des pauvres de la paroisse. Madame Labelle, pour suffire à cette tâche, se lève à 5 heures du matin, se couche souvent à onze, et elle se croit bien payée de ses fatigues et de ses sacrifices, quand elle voit ses hôtes contents et donner des marques d'estimes à celui qu'elle appelle son " p'tit garçon." C'est son fils unique que le ciel lui a donné miraculeusement. Aussi vit-elle pour lui, car son seul désir est de lui survivre. Il faut tout dire : elle le gâte, et nous ne savons pas comment il ferait sans sa mère qui l'a habitué à n'avoir jamais souci du lendemain. Il est vraiment difficile de rêver mère plus dévouée que madame Labelle que tout le monde aime, estime et vénère.

On comptait de ces femmes autrefois, maintenant c'est presque un phénomène. L'éducation y est pour quelque chose,—surtout l'éducation domestique.—Madame Labelle est bien cette femme forte de l'Evangile. En la connaissant on a une idée de quelles immolations une femme est capable, quand elle sait vivifier et raffermir son âme au contact de l'amour qui sauva le monde par le sacrifice. " Tel est l'amour maternel, sans égal dans la création ; il naît en un instant, sans calcul, faisant de la douleur un plaisir, de la privation une jouissance, et opérant des miracles sans le savoir. Il ne connaît ni progrès ni décadence. Le temps ne l'éteint pas : la vieillesse ne le glace pas."

(*A continuer.*)

HISTOIRE ET RÉGIME

DE LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN EUROPE

PAR

M. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

Vous avez eu la sympathique bienveillance de publier, l'année dernière, le mémoire que j'avais lu à la Sorbonne. Je vous en remercie, et tout à la fois, je le regrette ; je vous en remercie, parce que l'on est toujours heureux, de voir des âmes amies, s'intéresser à nos travaux ; je le regrette parce que ces mémoires ne sont que des fragments informes, destinés à être refondus en une œuvre d'ensemble, et qu'il est difficile pour le public de bien les comprendre tels qu'ils sont.

Permettez-moi donc cette année tout en vous envoyant un nouveau facicule, de vous demander l'hospitalité pour quelques pages, qui pourront expliquer l'origine et la portée des études auxquelles je collabore chaque année au congrès des sociétés savantes.

Depuis longtemps l'on soupçonnait, et il est aujourd'hui établi avec évidence, que la population de la France n'a pas procédé par un mouvement constant d'accroissement, mais qu'elle a subi des soubresauts de progrès et de recul, de telle façon qu'au douzième siècle la France était à peu près aussi peuplée qu'au commencement du siècle présent, tandis qu'au quatorzième siècle, elle tomba prétendent certains historiens à 12 ou 13 millions d'âmes. C'est l'illustre Dureau de Lamalle qui a le premier au commencement de ce siècle, manifesté sur ce sujet devant l'institut, des soupçons que la science historique a pleinement confirmé aujourd'hui. Mais depuis lors les recherches faites sur ces fluctuations de la population, nous ont conduit à reconnaître un autre phénomène fort inattendu, savoir : que le territoire s'est trouvé à certaines époques anciennes, très divisé en France, notamment au douzième siècle ; et en approfondissant ce sujet nous avons cru discerner que l'histoire du sol et de la propriété se développait selon une série de faits que je vais vous exposer :

1° Le sol plus ou moins divisé après les premières conquêtes du Germain dans les Gaules, fut ramené peu à peu en un petit nombre de mains, par suite du désordre des 8ème et 9ème siècles. Le puissant règne de Charlemagne, ne constitua lui-même qu'une interruption glorieuse mais passagère dans cet état de choses. Les dissensions civiles et politiques, les invasions des Normands, amenèrent une telle désorganisation, que la situation des petits propriétaires devint intolérable ; ils vinrent en foule se réfugier sous la protection des plus puissants et de plus forts, abandonnant leur bien et souvent même leur liberté. Là sous le nom de *Commendati-Hospites* et même de *servi*, ils vécurent mêlés avec les anciens serfs, dans l'espérance de pouvoir subsister avec leurs familles.

Sous la dynastie des carolingiens, l'exploitation du sol s'effectuait donc pour la majeure partie, sous forme d'immenses cultures en régie, *Villæ dominicæ*, décrites dans les documents du temps et notamment dans les capitulaires de Charlemagne.

2° Mais ce régime devint bien vite fort onéreux pour les seigneurs, et dès qu'il s'établit un ordre relatif, la force des choses fît naître peu à peu la Féodalité, c'est-à-dire la thérarchisation des personnes et du sol.

Dans chaque Province dominait un chef suprême, Comte ou Baron qui relevait directement du roi ; cette Province était elle-même répartie entre un certain nombre de seigneurs châtelains qui relevaient du Comte ou du Baron, le Feudataire royal ; mais chacun de ces châtelains, en affranchissant les serfs de sa *Villa Dominica*, distribua entre eux la terre qu'ils cultivaient, et chacun d'eux demeurant sur la Manse, *Mansura*, où il était établi avec sa famille, devint un tenancier héréditaire, relevant du châtelain en payant chaque année une rente fixe et perpétuelle, cette tenure fut quelquefois établie, en sous-fief avec foi et hommage, d'autres fois en simple censive ; en tout cas elle devint le premier échelon de l'organisation féodale, qui se trouva alors complètement constituée, depuis le dernier censitaire jusqu'au *King* le chef suprême.

Il s'opéra donc en France du dixième au treizième siècle, une distribution du sol, analogue à celle qui fut établie, mais sous une forme bien plus simple, au dix-septième siècle dans le Canada ; car j'ai réduit cet exposé en des termes très élémentaires, tandis que la formation féodale s'est produite en réalité avec beaucoup plus de complications, beaucoup plus d'intermédiaires, et surtout beaucoup plus de temps.

Par ce nouveau système on obtint une certaine solidarité entre les seigneurs et les tenanciers, une organisation sociale, et une sécurité relative dans le travail, tout en évitant les expédients laborieux, coûteux, et peu productifs des Villas et des Régies serviles.

Quoiqu'il en soit ces nouveaux tenanciers devenant simultanément

libres de leur personne et propriétaires de leurs terres, transmirent à leurs enfants et petits-enfants ces terres partagées et repartagées, de telle sorte que le sol tout entier de la France se trouva divisé à un point extrême ; cette subdivision a-t-elle été égalée, c'est très discutable, mais jamais elle n'a été surpassée. Des phénomènes analogues se produisirent en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, et l'on peut dire qu'au douzième siècle jusque vers St. Louis, le sol se trouva très divisé dans toute l'Europe occidentale.

3° Cependant ces excès de la division, ces partages répétés, appelèrent promptement une réaction qui se produisit sous la forme d'achats incessants opérés, par les artisans enrichis dans les villes, par les hommes de professions libérales ou bourgeois, et enfin par les seigneurs eux-mêmes, car tous ces seigneurs, n'étaient pas également turbulents et désordonnés, et nous découvrons tous les jours, le grand nombre d'achats parcellaires réalisés par eux, pour accroître le domaine terrien, fort restreint, qu'avaient conservé leur aïeux autour de leur domaine.

Quand aux artisans et aux bourgeois, ils annexaient parcelles sur parcelles, afin de se créer des domaines étendus et par là une situation sociale correspondante. (1) C'est ainsi que les descendants des affranchis primitifs, perdirent une grande partie des héritages que leurs pères avaient obtenu, lors de la formation de la Féodalité ; et c'est ainsi que se sont formées, la plupart des grandes propriétés françaises, par des achats successifs soutenus pendant plusieurs siècles avec une tenacité et une persistance surprenantes Bien loin d'être comme le pense le vulgaire, les restes d'un partage imaginaire des terres de la Gaule entre les conquérants.

4° Depuis lors dans le dernier siècle et surtout dans celui-ci, l'accroissement des salaires, de l'épargne, de la richesse publique et privée, a déterminé de nouveaux morcellements, qui se multiplient constamment ; lesquels dans certaines parties de la France ont reproduit et même exagéré quelquefois, les subdivisions excessives qu'à présenté le douzième siècle, et qui seraient bien plus excessifs encore si notre population s'accroissait d'une manière normale.

Remarquez bien, pour terminer. que je ne vous donne point cette série de faits, comme une chose sûre et définitivement démontrée. Je crois leur exactitude très probable, mais on ne peut encore considérer la théorie qui les ordonne, comme une doctrine scientifique et certaine, et c'est précisément à rechercher les documents qui peuvent la confirmer ou la contredire, que s'appliquent aujourd'hui nos travaux.

---

(1) Voir *La Colonie Féodale*, introduction, page XIV.

Ces mémoires que je produit, devant les grandes assises de la science qui se tiennent chaque année à la Sorbonne, ne sont donc que des spécimens, incidents destinés à faire connaître la marche des recherches et leurs progrès. Les dits mémoires offrent ainsi une apparence désordonnée et décousue, qu'ils perdront je l'espère lorsqu'ils seront remaniés et fondus dans le grand travail d'ensemble auquel bien d'autres collaborent avec moi.

Mais c'est uniquement, je le répète, pour me justifier et m'expliquer vis-à-vis de vous et vis-à-vis de vos lecteurs, que j'ai cru devoir résumer ici en un exposé malheureusement trop succinct pour être bien clair, la nature et le but final des fragments d'études que je vous ai expédiés.

(Extrait du *Bulletin des sciences économiques et sociales*, 1885.)

J'ai continué, Messieurs, à coordonner les recherches que j'ai commencé à vous exposer l'année dernière sur l'histoire et le régime de la propriété foncière en Europe.

Je ne m'occuperai point aujourd'hui des recherches personnelles que j'ai poursuivies méthodiquement cette année, tant dans le département du Loiret que dans celui du Cher; je remets cette communication à 1886 afin qu'elle soit plus complète. Mais je veux vous présenter ici certaines notes, que j'ai recueillies çà et là, partout où j'ai rencontré des circonstances se rapportant directement ou indirectement aux répartitions de la propriété foncière.

Parmi les travaux qui ont été soumis à mon examen, les uns ont pour objet la France, les autres s'occupent de la Belgique et de l'Angleterre; mais avant d'aborder les analyses que je vous présente, j'ai besoin de vous exposer une sorte de questionnaire que je me suis dressé, et qui me sert de boussole pour me diriger en mes investigations, afin de les coordonner sans me laisser égarer dans les incidences:

1° Comment s'est opérée la manumission des hommes et des terres, lors de la libération de la glèbe? Ont-elles été simultanées?

2° Quelle quantité de terre les seigneurs se réservaient-ils en domaine direct, quel était le mode d'exploitation de ce domaine direct?

3° Quelle était l'importance moyenne des terres concédées à une famille de serfs affranchis?

4° Quel a été l'effet de l'émancipation sur les familles serves libérées et sur leurs propriétés? Que sont devenues ces familles de tenanciers à la suite de l'émancipation? (Conservation ou dispersion du foyer domestique? Snbdivision des terres ou émigration?)

5° Etant donnée la subdivision des terres, y a-t-il eu ensuite des

réunions de parcelles ? Par qui et comment ? Quand ont commencé ces rachats et quelle a été leur importance ?

6° Quel a été leur effet : 1° sur la distribution du sol ; 2° sur le régime de la famille ; 3° sur la distribution de la population ?

7° Enfin que résulta-t-il de tout ceci : pour la possession du *home* ; pour la stabilité des familles ; pour la proportion des populations urbaines et rurales ?

J'aborde maintenant l'étude de la châtellenie de Lury (département du Cher), ce qui me fournit l'heureuse occasion de suivre ici les traces du travail si intéressant et si remarquable que vous a présenté, hier, M. Marc de Haut, sur la seigneurie de Sigy (département de Seine-et-Oise), que vous avez tous encore présent à l'esprit.

M. Tausserat, ancien receveur de l'enregistrement, a publié à Bourges, en 1878, une série de recherches extrêmement curieuses sur la châtellenie de Lury ; elle comprenait vingt-neuf fiefs et arrière-fiefs, dont neuf très-importants et possédant eux-mêmes des arrière-fiefs ; elle s'étendait dans trois paroisses et deux demi-paroisses (département du Cher).

M. Tausserat s'est très peu étendu sur l'époque de la manumission des hommes et des terres ; il cite cependant plusieurs chartes ou fragment de chartes, qui impliquent l'affranchissement simultané des hommes et de la glèbe, moyennant une rente perpétuelle. Les formules sont ordinairement différentes de celles qui étaient usitées dans les pays du Nord : les termes de ces derniers sont presque toujours plus étendus dans leur portée, et plus précis dans leur forme.

Les affranchissements présentent dans Lury, d'une manière très visible, les tâtonnements, les hésitations, les transitions par lesquels on a passé, du régime des grandes régies serviles, au régime des tenures libres et perpétuelles.

Tantôt la libération n'est pas complète, tantôt la constitution de la propriété censitaire laisse subsister des charges au moins indécises. De là ces anomalies étranges que l'on rencontre souvent, comme des mentions d'hommes et de femmes, de corps, dans des lieux où a déjà été opéré l'affranchissement.

Peu à peu cependant tout cela s'unifia par l'usage, et il arriva un moment où on ne trouva plus partout que des hommes libres de toute condition personnelle, et des propriétés censitaires ayant leur titre de concession complète et perpétuelle, sauf le payement des cens et rentes. En tout cas, on ne rencontre nulle part la variété si arbitraire des tenures anglaises.

Dans cette seigneurie, nous trouvons quelques traces de concessions foncières accordées dans les temps plus récents, de 1450 à 1520; concessions analogues à celles des fermes patronymiques du Gâtinais

dont je vous ai résumé l'histoire l'année dernière ; mais M. Tausserat s'est contenté de signaler ces faits, sans s'appesantir sur leur examen, de manière que nous ne pourrions suivre dans ses vicissitudes la destinée de ces tenanciers.

En revanche nous trouvons de longs et curieux détails sur la quantité des terres que les seigneurs se réservaient en domaine direct, dans les temps primitifs ; en plus de vingt endroits, l'auteur constate de la manière la plus positive que les seigneurs ne conservèrent presqu'aucune terre en domaine direct, et que le sol fut partout subdivisé, avec un grand détail, entre les mains des cultivateurs :

" La terre alors (1350) était morcelée à l'infini, beaucoup plus même que de nos jours, et possédée en grande partie par les cultivateurs eux-mêmes. Ces derniers, il est vrai, étaient tenus du cens et autres devoirs envers le seigneur ; mais ces charges formaient à peine l'équivalent de ce que l'Etat perçoit aujourd'hui, en impôts et droits de mutation.

" Comme type, je prendrai dans la paroisse de Méreau *le manoir de Chevilly*, dont je puis suivre l'histoire depuis la fin du XIVe siècle. A cette date, le château n'avait pour dépendances que le moulin, quelques terres éparses, une partie du pré aux Loups, et les bois qui le bordent. Les seigneurs possédaient bien certaines redevances dans la censive de leurs manoirs, mais voilà tout ; le sol appartenait aux censitaires ; aussi que de temps ne leur fallut-il pas pour constituer une véritable terre, et devenir maîtres absolus des biens sur lesquels, à l'image de la royauté, ils ne percevaient primitivement que quelques impôts !

" L'avenue de noyers qui conduit aujourd'hui au château traverse la *pièce des Vallées*, d'une contenance de 30 hectares ; qui croirait que cette pièce, si proche de l'habitation, était autrefois divisée entre une foule de petits propriétaires, et que quatre siècles ne purent suffire pour en faire un tout homogène !

" La formation du domaine du Champ aux Lièvres rencontra les mêmes difficultés ; tous les immeubles qui la composent : *les Noirats, la Campelles, les Cantines, l'étang et le pré de Guérigny*, furent achetés successivement et par fractions aux laboureurs du pays. "

Ici M. Tausserat cite les documents relatifs aux achats précités ; ils forment trente-neuf numéros. Puis il examine deux ou trois autres exploitations dont l'origine présente les mêmes circonstances, et enfin il termine ainsi :

" Nous plaçons aux pièces justificatives le tableau du mouvement de la propriété dans la terre de Chevilly depuis 1496 jusqu'en 1683 (il contient 193 actes d'achats, qu'il a pu retrouver, avec la contenance, les noms des vendeurs et acheteurs et le prix). A l'aide de ce travail, il est facile de se rendre compte du morcellement incroyable de la pro-

priété aux XVe, XVIe et XVIIe siècle, et de la condition sociale de ses possesseurs. "

Mais si la terre fut très morcelée à la suite de l'affranchissement des glèbes, il s'établit rapidement une hiérarchisation graduée dans les rangs des serfs devenus tenanciers : les plus habiles, les plus aisés, et même tout simplement les mieux dotés dans le partage, prirent rapidement au milieu des autres une importance plus grande et une situation pécunière supérieure ; ceux-ci qui avaient eux-mêmes cultivé la terre, connaissaient mieux que leurs châtelains le prix de la possession du sol ; et, au lieu de faire comme les tenanciers anglais, qui sous-inféodaient par portions leurs petits domaines, ils songèrent presque aussitôt à l'agrandir ; ils se prirent donc de très bonne heure à racheter les parcelles voisines de leurs héritages, et ces achats successifs finirent par constituer de grands domaines, leur demeure devint un petit château, ils en prirent le nom ; et c'est ainsi que se forma la seconde couche de la noblesse terrienne, dont une ordonnance de saint Louis a réglé la situation.

Les anciens châtelains eux-mêmes suivirent promptement leurs traces dans la voie des rachats territoriaux. Nous venons d'en voir des exemples dans la châtellenie de Lury ; je vous en ai cité plusieurs autres l'an dernier : dans le département de l'Orne, à Landres ; dans la Touraine, à Chenonceaux ; dans la Nièvre, à Saint-Père ; dans les fermes patronymiques du Gâtinais, etc.; M. Marc de Haut vous a exposé hier les accroissements successifs du domaine de Sigy.

La propriété du sol, après avoir été très divisée, arriva donc par une réaction naturelle à une évolution inverse, et c'est peu à peu, par la concentration de la propriété, que se sont formées ces grandes terres, qui étaient presque inconnues dans le principe. M. Tausserat, après avoir mis en lumière l'extrême division du sol dans la seigneurie primitive de Lury, démontre, avec surabondance de preuves, le fait de la formation ultérieure des grandes propriétés. Pour le seul fief de Chevilly, qui dans le principe était fort peu de chose, il a eu la patience de dresser un tableau de 193 actes d'achats parcellaires faits par les seigneurs de Chevilly, dans une période de 167 ans.

Les châtelains eux-mêmes de Lury, le fief supérieur, ne possédaient pas en 1400 un domaine direct de 20 hectares ; or, trois cents ans après, ce domaine comprenait plus de 600 hectares. M. Tausserat a fait en outre une étude comparée sur quatorze fiefs de la châtellenie ; la moyenne de leur étendue terrienne en 1380 n'atteint pas 14 hectares (quatre seulement que je sépare des autres atteignaient 100 hectares), or l'inventaire de ces mêmes fiefs constate qu'en 1700, par suite d'achats successifs, leur étendue moyenne dépassait 400 hectares.

Après de pareilles analyses, il est difficile deconsidérer comme sérieux ce vieux préjugé de l'immobilisation du sol dans les temps anciens !

Si nous condensons, Messieurs, les résultats de ces savantes recherches, nous trouverons qu'on peut les résumer en quatre conclusions principales :

1° La terre se trouve dès l'année 1200, et même auparavant, répartie entre les mains des cultivateurs, chaque famille devenue libre ayant son chez soi, sa terre, et transmettant à ses enfants, avec la maison de famille, les traditions et l'instrument du travail ;

2° Les seigneurs, les anciens propriétaires des grandes villas serviles, n'ont conservé qu'une quantité insignifiante de terres en domaine direct, ils possèdent des redevances fixes ; on trouve même encore certaines redevances en travail qui prolongent dans certaines familles les apparences du servage ;

3° Les manses et terres libérées par l'affranchissement se trouvent, au bout d'un siècle ou deux, extrêmement subdivisées par les partages successoraux et par les transactions privées.

4° Enfin dans les époques suivantes, les seigneurs, les sous-feudataires, les tenanciers, les bourgeois, à mesure qu'ils s'enrichissent, achètent incessamment des parcelles de terre, et c'est là l'origine des grandes propriétés dont l'auteur a étudié l'histoire.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, avant de quitter cette analyse, de rendre un hommage bien mérité aux travaux si curieux de M. Tausserat. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, je ne l'ai jamais vu ; son livre est tombé entre mes mains par le plus grand hasard ; mais rien n'est plus agréable pour un chercheur que de rencontrer de telles aubaines ; quelle satisfaction aussi de mettre en lumière un de ces travailleurs isolés, inconnus, lesquels, cantonnés dans l'intimité de leur foyer, accomplissent souvent, par amour de la science et par amour de l'art, des prodiges d'érudition avec le désintéressement le plus complet.

Ce qui ajoute au charme de ces études, c'est que M. Tausserat travaille non pas seulement en érudit, mais en véritable artiste ; il se passionne pour son sujet ; quand il parle des choses, il semble qu'il les ait vues ; quand il découvre un personnage qui l'intéresse, on sent qu'il palpite de joie en le faisant revivre, et il met en relief avec amour tous les détails que lui révèle le manuscrit ; et encore tout cela est-il écrit avec une grande simplicité, et sans recourir à ces broderies enjolivées, par lesquelles on défigure souvent la valeur des documents.

(*A continuer.*)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

XXVII

Amalia trouva, dans la chambre qui précédait celle de Federico, Romolo et sa mère. Ils parlaient à voix basse. Aussitôt qu'ils virent Amalia, ils se turent et tournèrent vers elle leurs visages interrogateurs.

Amalia s'approcha d'un air dégagé, mais ne parut pas disposée à faire des confidences.

" Que t'a dit ton père ? lui demanda Tranquillina, en lui prenant la main qu'elle pressa affectueusement dans les siennes.

—Rien, ma mère ; il s'était mis en tête que je..., je te le dirai plus tard..., il avait tort..., tu vois je suis contente ! "

Et elle montrait sa figure mélancolique et souriante.

" Et vous..., monsieur Romolo..., qu'avez-vous appris ? Qu'écrivait M. Federico dans cette lettre ?

—Ce damné ingénieur n'a pas voulu me le dire ; je l'ai tourmenté pendant une demi-heure, je n'ai rien pu en tirer... Je l'ai pris par tous les côtés, comme vous pouvez vous le figurer ; mais il est toujours resté muet comme un poisson. J'ai fini par lui dire clair et net : " Ecoute, Enea, tu es à la veille d'épouser la fille du docteur Rocco ; es-tu bien sûr de ne pas faire une sottise ? "

—Et lui ? demanda Gioachino, qui était venu en tapinois se camper sur le seuil de la porte.

—Il a répondu : " Oh ! oui, oui ! "

—Et toi ?

—Et moi : " T'es-tu au moins assuré que la jeune fille t'aime ? "

Amalia s'était peu à peu écarté du groupe, et tambourinait, en ce moment, avec les doigts sur les vitres de la fenêtre pour cacher son trouble.

" Et lui ?...

—Il a riposté tout tranquillement : " Moi, je l'adore et je suis sûr de la rendre heureuse... "

---

(1) De la *Revue Britannique*.

—L'imbécile ! s'écria Gioachino, et il disparut pour retourner au chevet du malade.

—Puis il m'a quitté et est allé chez vous, ajouta Romolo. Que vous a-t-il dit ?

—Il a cherché à me faire parler de ma fille, répondit Tranquillina ; mais que lui dire, pour qu'Amalia soit contente ?

—Quelle satanée petite tête ! s'écria Romolo. Voyez-là, elle paraît heureuse, et au contraire...

—Et au contraire, elle souffre, je le sais..."

Tranquillina le savait ! elle-même peut-être autrefois !... Oh ! cruelles douceurs du souvenir, qui peut y penser sans soupirer ? Romolo seul le pouvait, parce qu'il s'était fait une loi d'étouffer ses soupirs.

L'arrivée d'Enea interrompit le cours de ses réflexions.

L'ingénieur avait son air habituel de sphinx, mais il ne roulait plus des yeux étonnés comme pour interroger. Il s'approcha de Romolo et de Tranquillina, et entama une conversation des plus banales en regardant Amalia à la dérobée.

Romolo perdait patience.

" Il me semble que le docteur Rocco te demande, " lui dit enfin Enea.

Romolo comprit qu'il voulait rester seul avec Tranquillina. Il sortit.

" Eh bien ? demanda-t-il en entrant dans la chambre du docteur.

—Ce n'est pas un ingénieur, c'est un rustre. Je lui en ai dit de fortes ; il n'a pas compris un mot ; je lui ai chanté en musique qu'Amalia est folle de Federico, que Federico est probablement fou d'Amalia et qu'il a voulu se tuer pour ne pas la voir tomber dans les bras d'un architecte, et qu'en persistant à l'épouser, il fait une sottise plus grosse que sa tête...

—Eh bien ?

—Rien... impassible, un petit rire bête sur les lèvres ; il n'entendait pas de cette oreille-là ; je me suis répété, mais bernique... impassible, un petit rire idiot... A la fin, il a daigné me dire de vivre tranquille, que probablement je commettais une erreur, et que, de toute façon, il se sentait capable de faire le bonheur de ma fille... Mais s'il persiste à épouser Amalia, je lui coupe la gorge sur l'autel, parole d'honneur, et l'offre en holocauste à Dieu... non, au diable ! "

Le docteur Rocco était exaspéré ; il était tellement hors de lui qu'il ne sentait plus son mal, et voulait sortir du lit ; mais l'arrivée de sa femme et de sa fille l'empêcha de mettre à exécution ce périlleux projet.

" Que vous a dit Enea ? demanda Romolo à Tranquillina.

—Enea t'a parlé ? Où est-il ? cria Rocco.

—En ce moment, il est avec M. Federico, qui l'avait demandé, " répondit Tranquillina, en interceptant du regard une seconde interrogation prête à sortir de la bouche de Romolo.

Gioachino entra à son tour.

" Nous voici tous ! " s'écria Rocco ; et si sa fille n'eût été là, il aurait certainement ajouté quelque chose de terrible, car on voyait clairement qu'il en avait envie.

" Enea est avec lui ! s'écria le nouveau venu en se frottant les mains, il est avec Federico ! ils m'ont mis dehors !

—Et cela vous amuse ! grommela le docteur Rocco.

—Oui, monsieur. "

Federico avait attendu anxieusement le moment de se trouver en tête-à-tête avec l'ingénieur, et plus d'une fois, en sa présence, il avait tenté de se débarrasser de Gioachino et de Romolo, mais, Enea ne se prêtant pas à la manœuvre, la tentative avait toujours échoué. Cette fois, au contraire, ce fut le fiancé d'Amalia qui pria Gioachino de quitter la place, et nous savons déjà que celui-ci avait obéi en se frottant les maius.

" Enea ! " dit le malade d'une voix faible, dès que Gioachino eut disparu.

L'ingénieur s'approcha ; il était un peu pâle et plus grave que d'habitude.

" La lettre ? La lettre insista Federico.

—La voilà.

—Tu l'as ouverte ?

—Oui. "

Le malheureux jeune homme, à cette réponse, appuya la tête sur l'oreiller et porta les mains à son front.

" Souffres-tu encore ? demanda Enea avec intérêt.

—Un peu ; j'ai la tête lourde, j'éprouve une grande fatigue à penser et je comprends à peine ce que tu dis... Tu disais donc que ?...

—Je l'ai lue ; ne l'as-tu pas écrite dans cette intention ?

—C'est vrai... Toi seul, au moins ?

—Moi seul.

—Personne ne sait...

—Personne.

—Merci !

Federico, en parlant, avait le visage empourpré.

" Tu es encore brûlant, fit observer Enea d'une voix douce ; pourquoi as-tu enlevé de ton front le mouchoir baigné d'eau froide ? Veux-tu que je te le remette ?

—Oui. "

Enea s'acquitta de cette besogne avec beaucoup de délicatesse.

" Toi aussi, tu es bon, et tu mérites d'être heureux. "

L'ingénieur hésita avant de répondre.

" Tu as voulu mourir, dit-il ensuite lentement, parce que tu aimais Amalia ; la Providence n'a pas permis ce malheur ; crois-tu que ta mort aurait rendu Amalia plus heureuse, ou procuré au moins une joie, un plaisir, une satisfaction de plus à la jeune fille que tu aimais ?

—Mon projet était moins généreux, répondit Federico ; ma mort devait servir à moi seul, en me délivrant de la pensée.

— C'est vrai, murmura Enea.

Et ouvrant la lettre qu'il tenait à la main, il la lut à demi-voix, mais de façon à être entendu :

" Rends la heureuse, Enea, aime-là pour moi ; je meurs, parce qu'il " ne m'est pas permis de l'aimer. Mais qu'elle sache au moins que " son nom sera le dernier frémissement de mes lèvres. A cette heure " suprême, une image me sourit ; je vois la pitié vaincre la frayeur " qu'inspire la mort, je la vois en larmes, se courber et déposer sur " mon front deux baisers, ma dernière richesse. "

—Sot que j'étais ! s'écria tout haut Federico.

Et il se couvrit le visage avec les mains.

—" Ne sois pas jaloux, mon ami ; les morts n'envient pas les " joies des vivants, et j'espère qu'au lieu de jeter de l'ombre sur votre " bonheur, il me sera accordé de vous aider à être heureux..."

—Crois-tu vraiment, ajouta l'ingénieur en repliant la lettre, crois-tu vraiment que les morts ne jettent pas l'ombre sur le bonheur des vivants ?

—J'étais un égoïste, répondit Federico sans ouvrir les yeux.

—Oui, sans le savoir, tu étais un égoïste, répliqua doucement Enea; tu devais engager d'abord la lutte de l'amour, puis la lutte de la vie ; je ne suis pas un héros, moi ; mais, aimant Amalia, et me sachant payé de retour, je combattrais jusqu'à la fin pour la conquérir, dussè-je n'obtenir ma félicité qu'au prix du malheur de mon meilleur ami. Et tu devais m'offrir le combat, Federico, combat sans quartier, quand il en était temps..."

Enea s'arrêta comme pour chercher ses paroles, mais à peine Federico remua-t-il les lèvres pour parler, qu'il se hâta d'ajouter :

" Parle, dis aussi ce que tu penses.

—Je n'étais pas payé de retour, murmura le malade, Amalia ne pouvait me souffrir..."

Enea sourit et resta un moment songeur.

" Eh bien, reprit-il, si tu avais perdu toute espérance de la conquérir, il fallait avoir la force de vivre pour être témoin de son bonheur. Mourir pour la femme aimée, quand ce n'est pas une phrase creuse de rhétorique, doit être une colossale sottise ; il faut vivre pour la femme

aimée. En mourant, nous ne pouvons qu'ajouter un fantôme mélancolique à l'existence de ceux qui nous aiment; tandis que notre vie, qui aujourd'hui nous semble valoir assez peu pour vouloir la quitter gaiement, peut être utile demain à nous et aux autres. Tous les amants malheureux, poursulvit Enea avec une pointe d'ironie, devraient consacrer leur vie à leur bien-aimée perdue... et à son mari, et dire, par exemple : " Je vivrai pour eux ; j'élèverai ma pensée pour qu'ils y trouvent un bon conseil, j'ennoblierai mon cœur pour qu'ils recueillent un bon sentiment ou une parole de consolation ; je prendrai soin de moi-même, pour qu'ils n'aient jamais pour ami un invalide. " Ce serait la preuve d'un grand amour ; et, petit comme je le suis, je sens que j'aurais la force de la donner, cette preuve, si j'étais dans tes habits... Et toi ? "

Federico ne répondit pas sur le champ à cette demande anxieuse ; enfin il ouvrit les yeux et dit :

" Moi aussi ! "

Et il allongea le bras pour serrer la main loyale de son ami.

" Qu'as-tu ? demanda-t-il en remarquant la main droite bandée d'Enea.

" Rien, " répondit Enea en s'empressant de tendre la main gauche.

Ce fut un pacte tacite, mais solennel. Cela ne suffisait pas à l'ingénieur.

" Promets-moi de ne pas recommencer, insista-t-il, promets-moi...

—Oh ! s'écria le malade d'un ton résolu, j'ai essayé une fois, cela suffit Un peu auparavant, quand la première lueur d'une nouvelle pensée brillait de loin dans l'ombre de la mort, j'ai ressenti un trouble affreux, en voyant que cette première pensée était précisément celle que j'avais voulu fuir. Je me figurais que j'étais mort, et que commençait alors la terrible torture d'outre-tombe. Mais non, c'était la vie avec ses idées ; crois-tu qu'il en eût été autrement, si j'étais mort en réalité ?

—Je ne le crois pas, répondit Enea ; si l'âme survit, la mort ne doit avoir pour effet que de la mettre mieux face à face avec ses faiblesses, avec ses découragements. Et quelle agonie ! Etre une âme, un esprit immatériel et aimer éperdument une femme en chair et en os ! "

Enea se mit à rire, mais d'un rire étrange.

" Qu'as-tu ? lui demanda Federico stupéfait.

—Moi ? Rien. Il n'y a donc plus de danger que tu recommences ta tentative, c'est chose entendue. Et à présent, parle, je sais que tu as quelque chose à me dire.

—Une faveur à te demander : puisque personne n'a vu cette lettre, détruis-là.

—Je ferai mieux, dit Enea, je te la rendrai. "

Mais sans paraître comprendre la signification du regard insistant et de la main tendue de son ami, il fourra la lettre dans la poche de son gilet et ajouta :

" Je te le promets.

—Tu n'as pas confiance ! s'écria Federico, tu as raison. Je partirai, je quitterai l'Italie, tu ne me verras plus.

—J'espère te voir encore, marié et père de famille.

—Tu ne me verras plus, répéta Federico. En compensation, promets-moi de faire croire à tous que mon accident n'a pas été volontaire.

—Oui, cela est indispensable, je te le promets. Nous mettrons l'accident sur le compte d'un hasard féroce, aidé par cette tête sans cervelle de l'ingénieur Enea, qui t'a apporté le fourneau de tourbe allumé, l'a déposé dans un coin et s'est sauvé en tirant la porte derrière lui. Les fenêtres étaient fermées ; toi, allongé sur le fauteuil à bascule, tu pensais à tes créanciers ; puis tu as cédé au sommeil... Si ce maladroit d'ingénieur n'était venu par miracle, tu ne te réveillais plus. Est-ce bien comme cela ? "

Federico se sentait humilié de cette accent légèrement railleur, il ne répondit rien.

" Est-ce bien comme cela ? répéta Enea.

—Oui...

—Je vais le dire au docteur Rocco, à Gioachino, à Romolo, à la signora Tranquillina. Et tu le diras toi-même à Amalia...

—Pourquoi ?

—C'est nécessaire.

—Peut-être croit-elle ?...

—Ne lui as-tu jamais laisser deviner ton amour ? "

Federico ne pouvait nier.

" C'est à toi donc qu'il appartient de la détromper, de dissiper un soupçon qui ne peut faire de bien à personne ; pour y réussir, il n'y a qu'un moyen, lui vanter l'ingénieur Enea ; j'espère que cela ne te coûtera pas trop... Adieu, Federico, embrasse-moi... Bien... A présent, je vais t'envoyer Amalia. "

Et il sortit d'un pas allègre, suivi des regards ahuris de Federico.

XXVIII

Enea retrouva les deux vieillards et Amalia dans la chambre voisine, à la place même où il les avait laissés. La jeune fille, toujours debout devant la fenêtre, traçait sur la vitre ternie par son haleine l'initiale d'un nom, un F.

Enea vint derrière elle sans qu'elle s'en aperçût et ajouta à cette lettre majuscule un petit *e*, deux *r* et un *i* minuscule ; puis il lut tout haut.

" Ferri ! "

Et il ajouta :

" Merci, signorina. "

Amalia se retourna, pâle, comme si elle avait commis un délit, mais son fiancé s'empressa de rire avec désinvolture en lui disant :

" Le bon Federico a besoin de vous parler ; il doit vous dire quelque chose qui vous étonnera beaucoup. Allez-y vite. "

Amalia demeura un instant indécise, ouvrit la porte de la chambre du malade et disparut.

" Pouvons-nous savoir ? dit Romolo en retenant son ami l'ingénieur qui se dirigeait vers la chambre du docteur Rocco.

—Pouvons-nous savoir ? répéta Gioachino.

—Pourquoi non ? répondit Enea, après un moment d'hésitation. Tout le monde doit le savoir et s'en réjouir... et vous avant les autres.

—Bonnes nouvelles ?

—Excellentes ; vous avez calomnié Federico. Il a plus de jugement à lui tout seul que vous deux ensemble ; il est innocent de toutes les sottises que vous lui avez attribuées ; le hasard seul a voulu l'asphyxier ; lui, n'y pensait même pas. Certainement... il n'y pensait même pas ; c'est moi qui ai apporté le fourneau de tourbe. Il pensait à ses créanciers, et comme il avait passé une mauvaise nuit, il s'est laissé gagner par le sommeil matinal ; pendant ce temps, la tourbe dégageait de l'acide carbonique et lui, il voyageait pour l'autre monde... Voilà... Cela vaut mieux ainsi, n'est-ce pas ? "

Romolo haussa les épaules et Gioachino vint planter sa figure narquoise sous le nez de l'ingénieur, qu'il regarda fixement dans les yeux.

" Si vous ne me croyez pas, prenez vos renseignements, ajouta Enea ; moi, je vais donner la bonne nouvelle au docteur Rocco.

Et joignant l'acte aux paroles, il alla frapper deux coups à la porte de la chambre d'en face

Les deux vieillards firent mine d'entrer aussi, quand Tranquillina ouvrit la porte ; mais Enea les repoussa poliment et les pria d'attendre.

" Il nous berne, il se venge ! s'écria Gioachino furieux.

—Il se méfie de nous, répondit Romolo, il n'a pas tout à fait tort ; maintenant, il sait que nous l'avons déservi...

—Que signifie cette comédie du fourneau, de la tourbe ?...

—Tu ne comprends pas ? Hélas ! moi, j'ai tout compris !

—Je ne comprends qu'une chose, dit Gioachino, c'est qu'il n'a pas la moindre envie de renoncer à Amalia... Je ne vois pas d'autre explication.

—Soit, mais il me semble que cela suffit... Allons voir Federico.

—Allons.

Aussitôt, ils mirent en branle et avancèrent hardiment leurs têtes, l'une au-dessus de l'autre, dans l'embrasure de la porte de la chambre du malade. Celui-ci était prêt à réciter son rôle.

" Entrez, dit-il d'un ton gai, qui faisait mal à entendre ; entrez, asseyez-vous là...

—Comment vas-tu? demanda Romolo, ému de ces paroles, qui résonnaient à son oreille, comme une note fausse dans une marche funèbre.

—Très bien, répondit Federico ; je veux me lever. J'ai fait une belle sottise, eh ? "

Il se tut pour qu'on lui demandât comment cela était fait

" Contentons-le, " pensa Romolo.

Et il dit tout haut :

" Mais comment cela s'est-il passé?

—Je ne le sais pas moi-même, il faut le demander à Enea. C'est lui qui m'a apporté un fourneau de ma tourbe pour me forcer à voir de mes propres yeux qu'elle brûlait merveilleusement ; je n'ai pas fait grande attention à ce qu'il m'a dit ; je me suis endormi et la tourbe a continué de brûler merveilleusement. En s'en allant, Enea avait tiré la porte derrière lui, les fenêtres étaient fermées..... Et moi, je me mettais bravement en route pour les étoiles... En ce moment-là, j'escaladais une comète. "

Romolo et Gioachino étaient disposés à rire pour lui faire plaisir, mais ils s'aperçurent qu'Amalia pleurait en silence et ils n'essayèrent pas.

Federico tenait les yeux fixés sur Romolo pour ne pas voir ces larmes ; il poursuivit :

" La bonne nouvelle, vous la connaissez?... Je suis riche de nouveau ; Je possède une tourbière qui vaut je ne sais combien, et c'est l'ingénieur qui l'a découverte. J'espère que ma tourbe se comportera mieux à l'avenir et ne me donnera plus un mal de tête aussi atroce... Enea la croit capable de tout ; figurez-vous que c'est une tourbe noire, compacte, piciforme...

—Que te proposes-tu de faire? demanda Gioachino, pour dire quelque chose.

—D'abord, me lever, plonger ma tête dans une cuvette d'eau froide, faire une promenade en plein air, puis déjeuner ;

—Ensuite ?

—Payer mes dettes, vendre toute ma tourbe et ériger un monument de gratitude à l'ingénieur Enea, un monument économique... dans mon cœur ! "

(*La fin au prochain numéro.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—L'or disséminé dans la nature.—Les apparitions et les maisons hantées. —Rapport de M. Pasteur.—Les chemins de fer du monde.

Il y a une vingtaine d'années, la population de Philadelphie fut prise d'une émotion extraordinaire en apprenant que les briques de ses maisons, que le sol sur lequel la ville est bâtie, contenaient dans toutes leurs parties de l'or disséminé en quantité appréciable. Cette révélation émanait du Bureau d'essai de la Monnaie. Mais en même temps que le Bureau de la Monnaie annonçait cette nouvelle tout-à-fait inattendue, que toutes les propriétés de la ville renfermaient des trésors incalculables, il jetait un calmant capable d'éteindre la fièvre de l'or prête à s'allumer dans le cerveau des habitants de la cité des Quakers, en déclarant qu'il n'existait nulle possibilité d'extraire les immenses richesses que la nature avait répandues avec tant de profusion dans tout leur domaine.

Emettre l'opinion que l'or est un métal très rare ou que c'est un métal très abondant, cela ressemble à deux propositions contradictoires et tout à fait aussi fausses l'une que l'autre, et cependant, dans un certain sens, l'une et l'autre sont également vraies. Le fer, sous ses différentes formes de minerais, a été répandu avec profusion par la main du Créateur sur toute la surface de notre planète, et l'on a trouvé l'or, soit isolé soit allié à d'autres métaux, en tant d'endroits où il ne serait jamais venu dans l'idée de personne de le chercher, que des recherches persévérantes le feraient probablement découvrir aussi communément, si non aussi abondamment que le fer lui-même. Il n'en est pas de même pour beaucoup d'autres métaux, et il y a ceci de remarquable, c'est que de tous les métaux, celui qui tient la tête et celui qui tient la queue dans la liste, en ce qui regarde la valeur intrinsèque, se trouvent les plus communément répandus dans la nature.

Cela dit, je vais suivre les observations remarquables faites sur ce sujet par M. Eckfeldt, le principal essayeur de la Monnaie à Philadelphie.

Ses premières expériences furent faites sur la galène ou sulfure naturel de plomb, minerai qui est très commun sur les bords de l'Ottawa. Il est bien connu que ce minérai de plomb renferme assez souvent une proportion plus ou moins grande d'or, suivant les localités. Mais autant il y a lieu de croire que toutes les galènes sont argentifères,

tant il parait intéressant de rechercher si l'or, aussi bien que l'argent, se trouve sûrement dans le même mélange. Un examen suivi a suffisamment démontré que c'est le cas.

On a trouvé dans la galène du comté d'Ulster, Etat de New-York, un montant de 17½ grains d'or, ou 75 centins par tonne.

Mais le résultat le plus curieux a été obtenu par l'essai de la galène de New Britain, comté de Bucks, Pennsylvanie, dans laquelle on a trouvé une proportion de 2½ grains, c'est-à-dire pas tout à fait dix cents par tonne. Ce résultat représente une partie d'or sur 6.220.000 parties de galène et montre jusqu'à quel raffinement d'investigation peut aller l'art de l'essayeur. L'analyse a été faite sur cinq onces de minerai. Le grain infiniment petit d'or obtenu de ces cinq onces de matière peut être distingué par un bon œil et il est exposé au bureau des essayeurs.

Les observations se portent ensuite sur le plomb métallique dans sa forme commerciale brute. Une barre de plomb espagnol, suffisamment libre de tout alliage pour servir dans les essais de la Monnaie comme réactif contient douze grains d'or par tonne, c'est-à-dire une partie d'or pour 1.170.000 de plomb.

On a essayé le cuivre sous différentes formes. Un centin des Etats-Unis de l'année 1822, dont la matière première avait été importée d'Angleterre, contenait une partie d'or pour 14.500, ou un centin par vingt centins. Un sous anglais donnait le même résultat. Un centin de 1843, fait avec du cuivre américain donna un centin d'or par quatorze, ce qui rappelle l'histoire du centin de 1814. Cette année là, ainsi que cela a été raconté, les fondateurs de la monnaie auraient, par inadvertance, vidé de l'or dans un pot de cuivre fondu dont on allait fabriquer le fameux centin. Cette histoire, vraie ou fausse, eut pour résultat de nombreuses spéculations, et la conséquence est, qu'aujourd'hui encore, on croit généralement que les centins américains en cuivre contiennent assez d'or pour en faire le sujet d'une exploitation fructueuse.

Le minerai de cuivre du Lac Supérieur est peut-être celui d'entre tous qui renferme le moins d'or, et cependant, il n'en est pas absolument exempt. Un essai fait sur 30 grammes (une once environ) n'en contenait pas une suffisante quantité pour affecter une balance de précision.

Pour ce qui est des autres métaux, il est bien connu que l'argent ne se rencontre jamais dans la nature sans être allié à une quantité plus ou moins grande d'or.

Un échantillon d'antimoine métallique essayé contenait une partie d'or sur 440.000. Un autre de bismuth dénotait une partie d'or pour 400.000. Enfin un échantillon de zinc n'a donné aucun indice de la présence de l'or.

Mais revenons au sol sur lequel la ville de Philadelphie est bâtie, et à propos duquel nous trouverons de singulières constatations.

A l'époque où les investigations dont il est ici question ont été faites, la ville pouvait avoir une superficie de dix milles carrés. Le sol de l'emplacement de Philadelphie est un dépot d'argile dont l'épaisseur moyenne n'est pas moindre que quinze pieds. Les observations avaient pour but de constater si l'or était répandu dans toute la couche. On creusa jusqu'à quinze pieds dans un endroit central, là où il était certain qu'aucun dépot artificiel n'avait été fait. Un poids de 130 grammes fut séché et traité convenablement, et on en retira un huitième de milligramme d'or, quantité très appréciable avec une bonne balance d'essai. Il fut constaté ensuite que cette argile, par la dessiccation, perdait environ un cinquième de son poids, constituant l'eau d'hydratation. A ce compte, l'argile sèche contenait une partie d'or pour 1.224.000 parties.

Ces expériences, répétées dans les briqueteries qui se trouvent dans les faubourgs de la ville, donnèrent à peu près les mêmes résultats.

Pour calculer aussi exactement que possible la valeur de ce dépot de richesses on coupa des blocs réguliers de terre et on trouva que le pied cube pesait 120 livres, ce qui donne à très peu près un poids spécifique de 1.92, celui de l'eau étant 1. Les essais ont donné sept dixièmes de grain, soit une valeur de trois centins d'or par pied cube. Des chiffres donnés précédemment pour la superficie de la ville et l'épaisseur de la couche sur laquelle elle repose, il résulte que cette couche comprend 4.180 millions de pieds cubes, ce qui donnerait une valeur de cent vingt-six millions de piastres à l'or sur laquelle repose la cité de Philadelphie. Et comme il est à peu près certain que tout le territoire de la ville, d'une même formation géologique, comprend huit fois la quantité d'argile aurifère appréciée, nous aurions pour le tout une quantité d'or supérieure à celle qui, d'après les statistiques, a été tirée jusqu'à ce jour de la Californie et de l'Australie ($1.008.000.000.)

Il est vraisemblable aussi que chaque fois qu'un charretier emmène une charge de terre extraite pour creuser une cave ou des fondations, cette charge renferme assez d'or pour payer le charretier. Et si les briques avec lesquelles sont bâties les maisons étaient ornées avec l'or qu'elles contiennent réduit en feuilles, chacune recevrait une surface dorée de quatre pouces carrés.

D'ailleurs il est peu de rivières dans le monde qui ne charrient pas des parcelles d'or avec le sable qu'elles entraînent.

***

En dépit des progrès de la civilisation et des efforts qui sont faits dans les temps modernes pour combattre la superstition ; il est nombre de traditions et de croyances au surnaturel qui se perpétuent avec une vitalité étonnante. L'existence de ces apparitions qui, d'après la croyance vulgaire, choisissent l'heure de minuit pour se révéler et dont la manifestation inexplicable a valu à bien des maison la réputation peu enviable d'être hantées, a été affirmée par des personnes tellement dignes de foi et acceptée comme possible et même réelle par tant de hautes intelligences, qu'un mouvement s'est produit dans ces derniers temps dans toutes les parties des Etats-Unis pour étudier les causes de ces prétendus phénomènes et constater s'ils ne sont que le produit d'imaginations malades.

A Boston, la société américaine pour les recherches psychologiques a nommé un comité spécial chargé d'étudier la question des apparitions et des maisons hantées. Une circulaire a été lancée demandant des communications à tous ceux qui possèdent sur ce sujet une expérience capable de venir en aide à ce comité. On y demande d'abord des informations en ce qui regarde les cas d'apparitions d'absents ou de morts. De temps en temps, de semblables rapports ont été publiés donnant tous les détails, et il serait d'un immense intérêt d'éclaircir les faits qui y sont mentionnés. Souvent les apparitions prédisent des événements à venir, habituellement un malheur, comme la maladie ou la mort. A côté de ces scènes dramatiques, il se produit une grande quantité d'impressions personnelles, comme les pressentiments en rapport avec des apparitions matérielles et autres choses semblables qu'il serait du plus haut intérêt d'approfondir. Le temoignage des personnes qui ont été témoins oculaires des faits rapportés, ou qui ont eu l'occasion de recueillir les renseignements de la bouche même des témoins oculaires serait d'une grande valeur. En faisant de tels rapports, il est important de mentionner l'âge, la profession, le tempérament, l'état de santé et autres facteurs qui pourraient avoir eu quelque influence sur le résultat rapporté concurremment avec les circonstances de temps, de lieu, de durée, etc, de l'apparition supposée. Il est aussi important, là où l'on pense qu'une prédiction a été faite par une apparition, de constater, si elle a été divulguée avant que vérification en ait été faite, de manière à laisser aussi peu de lattitude que possible à l'imagination. Le comité entreprend ses investigations sans aucun préjugé. Il est composé d'hommes éclairés, libres dans leurs propres opinions, et il est bon de dire que pour la plupart, ils n'ont pas foi dans les apparitions. Ils désirent purement et simplement entendre et examiner des faits afin d'en tirer des conclusions appuyées sur l'évidence. En dehors de l'examen des témoignages le comité cousacrera aussi un temps convenable pour visiter personnellement les résidences

qui, dans les environs de Boston, lui seront désignées comme hantées.

A Philadelphie, il se produit un semblable mouvement et un citoyen, qui avait été la victime de la supercherie des médiums a, en mourant, laissé une somme importante à l'Université de Pennsylvanie, à la condition qu'on ferait tous ses efforts pour démasquer le spiritisme et qu'on publierait le résultat des investigations. Le comité nommé pour cette fin a recueilli un grand nombre de témoignages depuis plusieurs mois, mais rien n'a encore été rendu public.

Mais il est arrivé à l'un des membres de ce comité une aventure qui a été rapportée par les journaux américains et qui a quelque rapport avec le sujet de la mission qui lui est échue.

C'est un professeur de l'Université, et il réside dans l'un des faubourgs de Philadelphie. Chaque jour à une même heure, l'une des fenêtres de sa maison vibrait violemment, et cela, quelque temps qu'il fît, que le vent soufflât ou non. Naturellement, la manifestation de ce phénomène jeta notre professeur dans une grande perplexité, car quoiqu'il n'existât aucune cause apparente ou visible, chaque jour à la même heure, la fenêtre vibrait avec un persistance désespérante. Il résolut de découvrir, coûte que coûte, la cause de ce fait étrange et il pensa d'abord qu'il pouvait être attribué à un chemin de fer qui passait à quelque distance. Informations prises il connut qu'aucun train ne passait dans le temps où la fenêtre vibrait. Cependant, le phénomène continuait à se manifester chaque jour avec une telle régularité et une telle persistance, qu'il devait évidemment être produit par une cause déterminée se reproduisant à des intervalles réglés. Il s'enquit du mouvement des trains sur un chemin de fer qui passait à plusieurs milles de sa maison, et après avoir comparé le tableau de ce mouvement, il découvrit que chaque jour exactement à la même heure où sa fenêtre vibrait, un lourd convoi passait à deux ou trois milles de la maison. En approfondissant la découverte qu'il venait de faire, il trouva qu'un banc de rocher, qui recevait la vibration du train à son passage, venait justement aboutir sous la fenêtre merveilleuse à laquelle il transmettait la dite vibration. Cette découverte donna ainsi l'explication complète d'un phénomène qui, dans les mains d'une personne moins portée à approfondir les faits et à en rechercher les causes, aurait suffit pour servir de base à une bonne histoire de revenants.

Quoiqu'il en soit, au sujet des pressentiments surtout, il se passe des faits extraordinaires qui demeurent et demeureront sans doute toujours inexpliqués, mais dont on ne pourrait contester l'évidence. L'un de ces faits s'est produit presque sous mes yeux, et, je l'affirme, dans les circonstances que je vais rapporter. Cela se passait il y a vingt ans.

A quelque distance de mon domicile demeurait une veuve qui avait cinq garçons ; quatre étaient mariés, et le cinquième, qui avait été

pour moi un ami d'enfance, habitait avec sa mère. Mais les cinq frères étaient associés scieurs de long, et pendant la saison, ils allaient au loin exercer leur métier, A l'époque dont je parle, ils travaillaient à une distance de six ou sept lieues. Un matin la veuve se lève excessivement agitée comme si elle fût sortie d'un cauchemar affreux, et elle dit à sa fille et à une autre personne qui se trouvait chez elle : " Mon pauvre François, je ne le reverrai plus."—Elle s'habilla, se rendit à la messe, se confessa et communia dévotement. Elle dit à plusieurs personnes avant et après la messe qu'elle allait ou qu'elle venait de prier pour son enfant qui avait malheureusement péri dans la forêt, qu'elle l'avait vu écrasé par un arbre qu'il élevait avec ses frères sur les tréteaux. Puis rentrée chez elle, elle se renferma dans une morne douleur. A neuf heures du matin, le village entier était au fait de la chose qui venait de se passer ; tous plaignaient la pauvre femme, quelques uns croyaient qu'elle avait eu l'esprit troublé par un mauvais rêve. Mais à midi, un messager, l'un des frères, apportait la triste nouvelle que le pressentiment de l'infortunée veuve n'était que trop vérifié. Son malheureux fils avait eu la poitrine écrasée par un tronc d'arbre énorme qu'il était à monter sur les tréteaux, et il était mort quelques-instants après, entre cinq et six heures du matin, c'est-à dire, juste au moment où sa mère s'éveillait aux prises avec le souvenir d'un rêve épouvantable.

***

M. Pasteur a lu à la dernière assemblée de l'Académie des sciences de Paris, un rapport sur la situation de son traitement de la rage dans son laboratoire de la rue d'Ulm :

" Le nombre des personnes traitées jusqu'au 12 avril 1886 s'élève à 726, y compris celles qui sont encore en traitement. Sur ce nombre, 688 avaient été mordues par des chiens enragés et 38 Russes par des loups. Les patients appartenant à la première catégorie sont tous en bon état, à l'exception de la petite fille Pelletier qui, on se le rappelle, mourut après quelques jours de traitement. Plus de la moitié ont dépassé la période critique. Sur les 38 Russes qui ont été traités ou sont encore sous traitement, trois sont morts de la rage. Les autres sont en bonne voie, mais il est impossible de prévoir ce qui peut survenir avec eux, attendu qu'il existe de grandes différences entre la morsure des chiens et celle des loups, la proportion des décès dans le second cas étant de 82 pour cent." M. Pasteur conclut comme suit : " Les faits constatés plus haut démontrent, 1° que la durée de l'incubation chez l'homme du virus rabique communiqué par le loup est souvent plus

courte, beaucoup plus courte que celle du virus communiqué par le chien ; 2° que la mortalité après la morsure des loups enragés est considérable, si nous la comparons avec les suites de la morsure faite par les chiens. Ces deux propositions s'expliquent suffisamment par le nombre, la profondeur et le siège des blessures faites par le loup qui attaque sa victime avec une rage sauvage, et le plus souvent à la tête et surtout à la face. La mort des trois Russes à l'Hôtel-Dieu, et l'inoculation de lapins, de cochons d'Inde et de chiens avec le virus tiré du premier patient qui est mort prouvent que le virus du loup et celui du chien ont sensiblement le même degré de virulence, et que la différence des résultats ne dépend que du nombre et de la nature des morsures. Ces faits m'ont induit à rechercher s'il n'y aurait pas lieu de modifier le traitement quand il s'agit de morsures faites par le loup, en opérant un plus grand nombre de fois et dans un temps plus court. Les résultats seront ultérieurement communiqués à l'Académie. Les Russes de Smolincks ont mis six jours à faire leur voyage à Paris, et se sont présentés au laboratoire quatorze ou quinze jours après la morsure. Ils auraient pu par conséquent être traités huit jours plus tôt et on ne peut dire quelle aurait été l'influence de cette modification du traitement sur les trois patients qui ont succombé."

***

La statistique nous donne des chiffres très intéressants relativement à la situation actuelle de l'industrie des chemins de fer dans le monde entier. D'après les données officielles, il existait à la fin de l'année 1884, dans les cinq parties du monde une longueur totale de 290.750 milles de chemins de fer dont plus de 62.000 milles ont été ouverts à l'exploitation depuis 1869. C'est plus de trente fois le tour de la terre, et tous ces chemins de fer mis bout à bout seraient plus que suffisants pour aller de la terre à la lune. Ces chemins de fer répartis entre les cinq grandes divisions du monde nous donnent :

	1884	1880	Augmentation	P. C.
Europe	117.694	104.606	13.088	12.5
Asie	12.757	9.905	2.852	28.8
Afrique	4.075	3.842	1.233	43.4
Amérique	148.738	106.766	42.872	40.6
Australie	7.486	4,844	2.642	54.5
	290.750	227.963	62.787	27.5

Sur ces 290.750 milles de chemins de fer du monde, on en compte 174.016, ou 60 pour cent dans les contrées où l'on parle l'anglais. Les

pays qui ont le plus de chemins de fer proportionnellement à la population, c'est-à-dire où il y a le plus faible nombre d'habitants par mille de chemin de fer viennent dans l'ordre suivant :

Australie	364	habitants, par mille.
Etats-Unis	460	" " "
Canada	486	" " "
République Argentine	1000	" " "
Suède et Norvège	1113	" " "
Royaume-Uni	1870	" " "
France	1943	" " "
Allemagne	1983	" " "
Belgique	2106	" " "
Autriche Hongrie	2786	" " "

Autant qu'il a été possible de recueillir les chiffres officiels, c'est en Angleterre que les chemins de fer ont coûté le plus en moyenne par mille, $205.842, puis viennent, la Belgique, lignes de l'Etat, $123.986 ; la France, $124.642 ; l'Allemagne, lignes de l'Etat, $105.204 ; l'Allemagne, lignes privées, $71.877 ; l'Autriche Hongrie, $104.420. Le système le moins coûteux de l'Europe a été le réseau de l'Etat en Finlande, $30.102. Les autres chemins de fer de la Russie ont coûté $82.244 contre $63.250 aux Etats-Unis et $45.000 au Canada.

La totalité des chemins de fer a coûté $24.000.000.000, ce qui fait une moyenne de $24 par habitant du globe. Dans les différentes contrées, la dépense a été : Etats-Unis, $133 par tête ; Angleterre, $107 ; Canada, $89 ; France $57 ; Allemagne, $47 ; Belgique, $41 ; Autriche Hongrie, $33 ; Espagne, $29 ; Suède, $25 ; Italie, $19 ; Russie, $14.

OCT. CUISSET.

LA ROSE ET SON BOUTON

Vers l'empire de Flore
Nous dirigions nos pas,
Au moment où l'aurore
Arrose ses appas.
La déesse s'avance
Sautant sur le gazon
Et portant en cadence
La rose et son bouton.

—Dans mon vaste domaine
Me dit-elle en riant,
Pour la fête prochaine
Vous cherchez un présent ;
Secondant votre zéle,
Ma main vous fait un don ;
Des fleurs, c'est la plus belle :
La rose et son bouton.

Tendre mère, une rose
Couronne vos vertus
L'autre demi-éclose,
Vous promet encore plus.
Qu'une amitié sans tache
Forme votre union ;
L'amour toujours attache
La rose à son bouton.

JEAN JACQUES LARTIGUE.

BULLETIN CHRONOLOGIQUE

CANADA

15 Juin.—Elections provinciales dans la Nouvelle-Ecosse : la lutte se fait sur la question de Sécession ; le résultat est le suivant : 31 libéraux (sécessionistes) et 9 conservateurs (unionistes).

17 " —Démonstration à l'Université-Laval, à Montréal, faite par les élèves de la Faculté de Droit, à leur distingué professeur de Droit Civil, l'Hon. Juge Jetté ; comme marque de reconnaissance pour le zèle et le dévouement déployés par l'éminent jurisconsulte pour le progrès des études légales en Canada, ses élèves, anciens et actuels, lui présentent le riche cadeau de sept cents piastres en or.

17 " —Obsèques, à Québec, de M. Gauthier, député du comté de Charlevoix à la Législature provinciale.

20 " —Lecture est faite dans toutes les églises de la Lettre pastorale des Pères du septième Concile provincial de Québec, touchant la Franc-Maçonnerie et les Chevaliers du Travail ; NN. SS. les Evêques terminent cet important mandement en indiquant les moyens à prendre pour enrayer les progrès de ces sociétés défendues.

21 " —Prorogation des deux Chambres de la Législature provinciale, par Son Honneur le Lt-Gouverneur Masson : c'est la cinquième et dernière session du cinquième Parlement de Québec.

22 " —Distribution des prix et clôture de l'année scolaire dans la plupart de nos maisons d'éducation : c'est toujours un précieux souvenir à rappeler.

22 " —Clôture solennelle, au Cabinet de Lecture, des cours de l'Université-Laval, à Montréal ; les gradués des Facultés de Droit et de Médecine reçoivent leurs diplômes ; des discours sont prononcés par Monsieur le Vice-Recteur Marcoux, l'Honorable J. A. Chapleau et le Docteur Séverin Lachapelle.

22 Juin.—Circulaire adressée au clergé du diocèse d'Ottawa par Monsieur le Vicaire-Général Routhier, annonçant l'élévation de Mgr d'Ottawa à la dignité d'Archevêque. Mgr. Duhamel est ainsi le quatrième Archevêque français du Canada : sa science profonde, son zèle infatigable et son activité prodigieuse le désignaient depuis longtemps comme étant digne de prendre place à côté de prélats aussi distingués que NN. SS. les Archevêques Taschereau, Taché et Fabre.

24 " —Célébration de la fête nationale des Canadiens-Français : c'est en même temps le jour de la Fête-Dieu. La coïncidence de ces deux fêtes le même jour est un fait si rare qu'il n'est pas sans utilité de le mentionner. De grands préparatifs sont faits à Papineauville, à Saint-Sauveur de Québec, à Aylmer, à Saint-Victor d'Alfred, à Sherbrooke, à Saint-Boniface, à Napierville, à Varennes, à Hochelaga et à beaucoup d'autres endroits pour célébrer avec éclat la fête de notre glorieux patron. C'est à Rutland, Vermont, qu'a lieu la fête officielle, pour ainsi dire, des Canadiens-Français ; c'est là qu'a lieu la convention de toutes les sociétés canadiennes des Etats-Unis, représentées par plus de 300 délégués. Après avoir passé des résolutions de félicitations à Leurs Grandeurs le Cardinal Taschereau, le Cardinal Gibbons et Mgr l'Archevêque Fabre, la convention mit à l'étude les articles de son programme dont voici les principaux : Question scolaire, naturalisation, question Riel, sociétés nationales de bienfaisance. C'est une belle date à enregistrer que celle où tout le peuple canadien-français ne forme qu'un groupe compacte et puissant uni sous le drapeau de la nationalité.

25 " —Mort de l'Honorable Jean-Louis Beaudry, représentant la division d'Alma au Conseil Législatif, et maire de la ville de Montréal pendant dix années. M. Beaudry est né en 1809 à Sainte-Anne des Plaines ; doué de grandes aptitudes pour le commerce, il embrassa cette carrière de bonne heure, et y fit une fortune considérable ; il savait se faire respecter même de ses ennemis et jouissait de la considération publique.

28 " —Départ de la gare Dalhousie du premier train direct de Montréal à Vancouver ; le départ s'opère au bruit du canon qui annonce à la ville un grand événement dans

l'inauguration de la belle voie ferrée qui relie l'Atlantique au Pacifique.

29 juin.—Réception à Québec du Comte de Gazzoli, garde-noble du Pape et envoyé extraordinaire, chargé de remettre la calotte cardinalice à Sa Grâce Mgr Taschereau.

1er Juillet.—Fête de la Confédération : de grandes regattes ont lieu à Saint-Jean, P. Q., entre Ross et Hanlan, qui se terminent par le triomphe de ce dernier.

4 " —Lecture est faite dans les différentes églises du diocèse du mandement de Mgr l'Archevêque de Montréal, annonçant son élévation à la dignité d'Archevêque.

8 " —Mort de l'Honorable Juge-en-chef Rigby, arrivée à Halifax.

8 " —Entrée dans le port de Montréal de la corvette norvégienne " Nornen " : elle porte douze canons, et son équipage se compose de 204 hommes ; elle quitte le port six jours après.

8 " —Messieurs les Docteurs Durocher et Beaudry, l'un président et l'autre secrétaire du comité médical, lancent une circulaire adressée aux supérieurs de Maisons d'éducation et aux amis des hautes études, dans le but de relever le niveau des examens pour l'admission à l'étude de la Médecine ; d'après ces messieurs, le programme d'un cours classique complet serait un bon programme d'examen.

10 " —Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste se rendent en corps à l'Archevêché pour féliciter Sa Grandeur Mgr Fabre de sa nouvelle dignité.

12 " —Mort de la vénérable Sœur Amable, quatrième Supérieure générale des Sœurs de la Providence de Montréal, à l'âge de 62 ans. La vénérable religieuse, née Marie Céphise Dorion, était sœur de l'Honorable Juge-en-chef, Sir A. A. Dorion.

14 " —Grande fête champêtre à Elm-Wood Grove, donnée sous les auspices des sociétés françaises de Montréal ; tous les Français s'y donnent rendez-vous, attendu que l'on y célèbre la " fête française " et non l'anniversaire de la prise de la Bastille.

15 " —Les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Laurent, Sainte-Catherine et McGill sont éclairées pour la première fois à la lumière électrique : mieux vaut tard que jamais !

ÉTRANGER.

17 Juin.—Ovation faite à Gladstone à la gare de Londres, lors de son départ de la capitale pour organiser la campagne électorale en Ecosse ; il prononce un magnifique discours, à la suite duquel il est chaleureusement acclamé. Ce n'est que le prélude d'ovations enthousiastes qui se continuent pendant tout son voyage à travers l'Ecosse.

" " —Lord Hartington lance son manifeste en réponse à celui de Gladstone ; c'est un violent réquisitoire contre le *Home Rule*, d'après lequel l'Irlande n'aurait aucun droit à l'autonomie.

20 " —Cinquantenaire du règne de Sa Majesté la Reine Victoria : ce glorieux anniversaire donne lieu à des fêtes brillantes dans la Grande Bretagne.

22 " —La loi d'expulsion des princes français, telle qu'adoptée par la chambre des députés, reçoit l'adhésion du Sénat par un vote de 147 contre 132 : le comité du Sénat avait antérieurement repoussé toute proposition d'expulsion des princes par un vote de 6 contre 3 : le départ donne lieu à de touchantes démonstrations aux gares, au château d'Eu, à Trépart, etc. La presse universelle, pour ainsi dire, est unanime à réprouver cette politique d'ostracisme de la république française, qui a donné dans cet acte de lâcheté, la mesure de sa faiblesse et de son incapacité. Des dépêches contenant l'expression de la sympathie des cours étrangères, affluent auprès des nobles proscrits.

29 " —L'Honorable Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris et A. R. C. Selwyn, directeur du bureau géologique du Canada, sont créés compagnons de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, en raison des services qu'ils ont rendus à l'exposition coloniale de Londres.

30 " —Présentation solennelle de la barrette cardinalice à Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore : un grand nombre d'évêques assistent à cette imposante cérémonie. Mgr l'archevêque de Philadelphie prononce à cette occasion un remarquable sermon sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

5 Juillet.—Le choléra fait son apparition à Vienne, Autriche : les populations en Croatie sont affolées de terreur. Les ravages se continuent en Italie, à Brindisi, Firme, Fontana, Venise, etc.

7 juillet.—Mort de Paul H. Hayne, poète lauréat, du sud des Etats-Unis.

" " —Inauguration de la statue de Lamartine, à Passy : c'est Mr. Floquet qui fait l'éloge du grand poète français.

" " —Mort du cardinal Guibert, archevêque de Paris, à l'âge avancé de 83 ans. Le vénérable prélat s'est toujours distingué pour son attachement inviolable au Saint-Siège, sa prudence et sa modération dans les questions religieuses, et sa fermeté dans la défense de la liberté du culte ; Mgr Guibert était respecté de ses ennemis ; il était l'ami tout particulier des pauvres, l'homme au cœur vraiment apostolique.

12 " —A l'occasion des élections en Angleterre, le Pape demande à la congrégation des affaires ecclésiastiques de mettre à l'étude la question Irlandaise, pour qu'il puisse tracer au clergé Irlandais, la conduite à suivre dans certaines éventualités.

14 " —Le général Etienne Félicite Salomon est réélu à la présidence de la république d'Haïti.

Montréal, 16 Juillet 1886.

J. T. Cardinal.

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

---

11 juin.—Le *Paris-Canada*, journal fondé à Paris, en 1884, par M. Hector Fabre et MM. Girouard, Paul Fabre et Foursin, entre dans sa troisième année d'existence.

22 juin.—La *Presse* (Montréal) commence la publication d'une étude sur la science sociale, due à la plume de M. Léon Gérin, avocat, fils de l'auteur de *Jean Rivard*.

24 juin.—A l'occasion de la fête nationale de ce jour, M. N. Pagé, de Papineauville, publie *Le Saint-Jean-Baptiste*, journal à numéro unique. Ce numéro contient d'excellents écrits de M. de Bataille, B. Sulte, Dr Valade, Chs Thibault, A. Lusignan, H. A. Goyette, N. Champagne, S. Drapeau, N. Campeau et autres.

25 juin.—Décès à Montréal de M. Auguste Achintre, littérateur bien connu. Il naquit vers 1834, à Besançon, capitale de la Franche Comté, fit de la littérature avec Charles Monselet, demeura à Haïti durant cinq ans, puis à New-York, enfin à Montréal, depuis près de vingt-deux ans. Il fut rédacteur en chef du *Pays* et de *L'Opinion Publique* et collaborateur à la *Presse*, la *Minerve*, les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, etc. Il publia en 1872 ses *Portraits et Dossiers Parlementaires*. On lui doit aussi un petit volume sur l'*Ile Ste-Hélène*, sa flore, sa faune, et sa géologie, deux opéras, une délicieuse bluette publiée à Paris : la *Dame Verte*, et plusieurs articles remarquables.

N.B.—Pour une biographie plus complète de M. Achintre, voir la *Minerve* du 26 juin.

30 juin.—Banquet annuel des membres du cercle Ville-Marie (Montréal). Des discours sont prononcés par MM. les abbés Sentenne et Hamon et M. Gustave Labine, président du Cercle.

— juin.—Premier numéro de l'*Agriculteur Canadien*, journal mensuel illustré, publié par M. H. A. Chaput.

—La *Minerve* (Montréal) édition littéraire. Sommaire du 19 juin—Poésies : La vieille romance, Pierre Berisset ; La forge, Chs Fuster ; La chaîne, Henri Surrène ; Aux cultivateurs, Chs A. G.—Prose : Un pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; A travers les registres, Benjamin Sulte ; Le mouvement socialiste, G. de Latour ;

Chronique scientifique, P. de Boutarel; L'Eglise et la science, Oscar Havard, etc.

—*Le Monde Illustré* (Montréal). Sommaire de la quinzaine. No. du 19 juin : Entre-nous, Léon Ledieu ; Le cri de l'âme, Angeline ; Voyages et aventures chez les Patagons, Jules Gros ; Dans le grand lit, (poésie) Charles S., etc.

No. du 26 juin—Entre-nous, Léon Ledieu ; Le rosier (poésie), Geo. Mengeot ; L'avocat, Henri Aimel ; Histoire d'un premier communiant guillotiné, etc.

2 juillet.—Premier numéro de *L'Hochelaga*, journal publié par M. J. B. Rouillard, propriétaire de *L'Impartial.*

5 juillet.—La *Presse* (Montréal) commence la publication d'un important travail de M. l'abbé H. R. Casgrain, intitulé : "Un voyage au pays d'Evangeline". Le journal en question fait précéder ce travail de ces quelques lignes :

" Dans ses études sur le Canada, le célèbre historien américain, M. Parkman, s'était exprimé sur les Acadiens dans un sens peu favorable. C'est contre cette injustice que M. l'abbé Casgrain a cru devoir s'élever dans l'œuvre remarquable que nous publions. Lue à la Société Royale, cette œuvre y a fait une profonde sensation. Chacun sait d'ailleurs que M. l'abbé Casgrain n'en est point à faire ses preuves. Dire qu'un écrit est sorti de sa plume, c'est dire qu'il a pour auteur l'un des plus érudits et en même temps l'écrivain le plus élégant et le plus pur de tout le Canada français."

7 juillet.—Jolie fête au Cercle Catholique de Québec à l'occasion de l'anniversaire de Carillon. M. Thomas Chapais, rédacteur du *Courrier du Canada*, prononce le discours de circonstance ; M. Chassé a déclamé une pièce de poésie et Mme Samson et Mlle Martin ont chanté chacune une romance.

8 juillet.—Ecole de la rue Desrivières (Montréal), Conférence par M. A. C. Johnson, d'Hamilton, Ont. Sujet : " Les feux météorologiques."

—juillet.—Publication à Montréal d'une nouvelle romance, intitulée : " L'amour ", paroles de G. F. Tassé et version anglaise par John Lespérance.

—Le dernier courrier de France nous apprend la publication pour la première fois du *Mémoire en requête de Champlain pour la continuation du paiement de sa pension.* Ce document inédit a été découvert par M. Gabriel Marcel, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale de France et a été tiré à 166 exemplaires, paraphés par M. Marcel et le célèbre éditeur et bibliophile Tross.

—Publication à Québec de l'Annuaire Cherrier. Il contient 18 gravures des principaux édifices de la ville, une remarquable étude de M.

le chevalier Baillairgé, intitulé : *Québec, passé, présent et futur*, et mille autres informations utiles.

—Premier numéro de *La Science Populaire*, revue scientifique et industrielle paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, publiée à Montréal par M. Octave Cuisset, le *chroniqueur scientifique* de la *Revue Canadienne.*

—La *Minerve* (Montréal), édition littéraire. Sommaire de la quinzaine—No du 3 juillet. Poésies : L'amie que j'aurai, Chs Lexput ; L'incurable, Emery Desbrousse ; La cabane, L. Cladel ; Au pays libre, Amédée Pigeon. Prose : Les vacances au collège, B. J. ; Le golfe St-Laurent, B. Sulte ; Un pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; Lettre de Paris, Victor du Bled ; L'autre cardinal français, L. de la Brière, etc.

No du 10 juillet—Poésies : La verveine, Emile Pouvillon ; L'étang, Anthony Valabrègue ; Rêveries d'adolescent, Arnold de Woelmont ; Sonnet, Zari. Prose : Gabriel Dumont, B. J. ; Lettre de Londres, H. F. ; Oscar Dunn, A. D. Decelles ; Un pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; Le golfe St-Laurent, Benjamin Sulte, etc.

—Le *Monde Illustré* (Montréal). Sommaire de la quinzaine. No du 3 juillet : Entre-nous, Léon Ledieu ; Un duel en ballon, H. de Graffigny ; Armand de Jaillac, Arthur Appeau ; Pater (poésie), A. Tastu ; Ave (poésie), F. E. J., etc.

No du 10 juillet : Entre-nous, Léon Ledieu ; Rêver, par Reine ; Du Caire à la Mecque, Daniel Arnauld ; Pauvres amours (mélodie), E. Chebroux ; Le petit oiseau dans l'église (poésie), Guy d'Antan, etc.

—Sommaire des *Nouvelles Soirées Canadiennes*, livraison de mai : Le théâtre au Canada, Pascal Poirier ; L'Angelus (poésie), Wilfrid Larose ; Darwin et les artistes de la mer, J. I. Fillâtre ; Les morts (poésie) G Boutelleau ; A l'honorable P. J. O. Chauveau (poésie), Napoléon Legendre ; Oscar Dunn, A. D. Decelles ; La langue frauçaise au Canada, N. Champagne ; La faute de Germaine (Nouvelle), M***.

CAROLUS.

CHANSON DE DOLLARD ET DE SES COMPAGNONS

Respectueusement dédiée au Révérend Messire P. ROUSSEAU, *Prêtre de St-Sulpice, auteur de* L'HISTOIRE ET VIE DE M. PAUL DE CHOMEDY, SIEUR DE MAISONNEUVE.

I

LA VEILLE DU DÉPART.

DOLLARD

Le soir, dans la pauvre chaumière,
Nous n'osons plus dire nos chants,
  Et nos épouses en prière
Sur leur sein pressent leurs enfants !
Car, hélas ! cette nuit peut-être
Ici conduira le bourreau,
Et l'aurore qui doit paraître
Ne luira que sur un tombeau !

SES COMPAGNONS

Demain, au péril de sa vie,
Qui voudra se faire soldat ?
Pour sa famille et sa patrie,
Qui pourrait craindre le combat ?

II

A LA CHAPELLE

DOLLARD

A l'autel du grand sacrifice,
Au temple du Dieu trois fois fort,
Sur nous le ciel s'ouvre propice
Et nous fait mépriser la mort !
Un ange recueille les larmes
Du soldat qu'il a vu prier,
Et le Seigneur bénit les armes
Du défenseur de son foyer !

SES COMPAGNONS

Quel ennemi si sanguinaire
Pourrait intimider nos cœurs !
Quand nous sortons du sanctuaire
Nous nous moquons de ses fureurs.

III

SUR LE FLEUVE

DOLLARD

Sur le flot profond, ma nacelle
Vogue fière à l'ennemi ;
En avant ! le devoir m'appelle . . .
Frères, des roseaux ont frémi !
Dans nos rangs, choisis tes victimes,
O féroce et lâche Iroquois ;
Mais avant que tu nous décîmes
Ton sang rougira tes carquois.

SES COMPAGNONS

A nos pas toujours il s'attache,
Ce rampant, ce vil agresseur !
Traître ! fais reluire une hache,
Tu connaîtras un franc-tireur.

IV

DOLLARD

Courage, amis, Dieu nous regarde !
Sans faiblir, calculons nos coups ;
Et si la victoire retarde,
Soyons plus longtemps à genoux.
Là-bas, nos enfants et leurs mères,
Et dans ce rempart, leur salut !
Pour la Mort, balles messagères,
Volez rapides et droit au but.

SES COMPAGNONS

De la mort, volez messagères,
Un ange dirige vos coups.
Là-bas, nos enfants et leurs mères . . .
Amis, combattons à genoux . . .

V

EN MOURANT

DOLLARD

Que craignez-vous, lâche cohorte ?
Confuse, resserrez vos rangs.
Ah ! quand le nombre seul l'emporte,
C'est bien peu d'être triomphants !
Voyez ce qu'ont fait quelques braves :
Vainqueurs ! vous tremblez devant nous ! !
Ne comptez jamais pour esclaves
De fiers soldats, de bons époux. . .

SES COMPAGNONS

Voyez ce qu'ont fait quelques braves :
Vainqueurs, vous tremblez devant nous ! !
Ne comptez jamais pour esclaves
De fiers soldats, de bons époux. . .

Et l'on dit que le soir, sur la vague houleuse,
L'écho redit encor la voix mystérieuse
De ces braves colons ;
Et qu'au lieu du combat, en cette heure des ombres,
Se promènent parfois, drapés de voiles sombres,
Dollard avec ses compagnons.

MAXIMILIEN COUPAL.

LES CHEPEWYANS.

Cette puissante nation était répandue sur une immense étendue de l'ouest. Depuis les sources du Mississipi, jusqu'à l'Ile à la Crosse, depuis les bords de la rivière LaBiche et la rivière La Paix jusqu'à la rivière Colombia, des groupes épars de Chepewyans erraient çà et là, à la poursuite du buffalo, leur principale nourriture, ou des ennemis nombreux qu'ils s'étaient suscités partout. La petite vérole qui fit tant de ravages parmi les sauvages, détruisit cette tribu, qui ne pût jamais reconquérir son ancienne grandeur.

Les Chepewyans ne manquaient pas d'intelligence et conservaient des traditions religieuses et nationales fort intéressantes. On y découvre des souvenirs obscurcis des Saintes Ecritures, de la mythologie des païens et de la migration de leurs ancêtres en Amérique. Voici comment ils racontaient la création du monde. Le globe terrestre n'était autrefois qu'un immense océan, qui l'enveloppait complètement. Un seul être vivant l'habitait. C'était un oiseau d'une grosseur monstrueuse, dont les yeux étaient des éclairs enflammés. Ses cris lugubres étaient des grondements de tonnerre. Il étendit ses ailes au-dessus des océans et effleura l'onde à divers endroits, en parcourant d'un vol rapide, l'étendue des mers. Sous ce toucher puissant, les montagnes et les plaines sortirent du sein de l'onde. Cet oiseau appela alors toutes les espèces d'animaux qui habitent la terre, et à sa voix, les entrailles de la terre s'entr'ouvrirent et les animaux apparurent. Plus tard, cet oiseau tira la race des Chepewyans d'un chien.

Aussi ont-ils une aversion profonde pour la chair du chien, qui chez les autres nations sauvages est considérée comme un mets recherché. Cet oiseau créateur ayant terminé son ouvrage, confectionna un arc, que les Chepewyans devaient conserver avec un grand soin, mais auquel il leur était formellement défendu de toucher. Les Chepewyans désobéirent à cette défense et ayant porté une main sacrilège sur l'arc défendu, ils s'en servirent dans leurs chasses. L'oiseau irrité de cette conduite téméraire s'envola pour ne plus reparaître.

Cet oiseau créateur planant au-dessus des eaux, rappelle confusé-

ment le Saint Esprit personnifié sous la forme d'un oiseau : la colombe, fécondant les ondes de son souffle divin.

L'arc défendu ne peut être qu'un récit dénaturé et à demi perdu de l'arbre du paradis terrestre.

La France nous assure que les Chepewyans, voyageaient souvent, dans la région occupée par les Plats Côtes de Chien, jusqu'à la côte inconnue ; c'est-à-dire en consultant la carte qu'il a tracée, que ces sauvages se rendaient jusqu'à l'Océan Pacifique en traversant les Montagnes Rocheuses dans la latitude nord du lac du Grand Ours. Or, à cet endroit, les Chepewyans se trouvaient sur la frontière de L'Alaska et de l'extrémité nord-ouest de L'Alaska, aux côtes de l'Asie, la distance n'était pas impossible à franchir, même sur les frêles embarcations de cette époque.

Sans trop d'effort d'imagination, on pourrait en conclure que ces sauvages, avaient émigré d'Asie, par le détroit de Behring, à une époque relativement récente.

Leurs rapports fréquents avec les pays avoisinant L'Alaska et peut-être avec L'Alaska même, ainsi que les souvenirs religieux qui viennent d'être rapportés, peuvent le faire supposer.

La tradition de leur provenance, confirme cette hypothèse. Ils prétendaient être venus d'un pays habité par des peuples ennemis et méchants. Ils traversèrent un grand lac, étroit et rempli d'îles. Ils eurent à souffrir de grandes privations dans un pays couvert de neiges et de glaces et où régnait un hiver continuel. Ils atteignirent une rivière, dont les rives étaient couvertes de cuivre et de là se répandirent dans l'ouest de l'Amérique.

Ils croient qu'après leur mort, ils sont transportés sur les bords d'une grande rivière où ils s'embarquent dans un canot, qui les entraîne sur les eaux d'un grand lac. Au centre de ce lac se trouve une île merveilleuse. En face de cette île, le canot s'arrête, et leur conduite durant leur vie est sévèrement jugée. Un jugement final est alors rendu, qui fixe irrévocablement leur sort. Si leurs bonnes actions l'emportent sur les mauvaises, ils sont déposés sur l'île où les plaisirs les plus sensuels et les mets les plus recherchés les attendent.

Si, au contraire, leurs mauvaises actions sont plus nombreuses, le canot sombre à l'instant et ils s'enfoncent dans l'eau jusqu'au menton.

Ils peuvent alors contempler les plaisirs dont jouissent ceux de leurs tribus qui ont été admis, dans cet Eden.

Malgré tous les efforts qu'ils peuvent faire pour parvenir sur les rives enchanteresses de cette île, les flots les repoussent sans cesse. Voilà certes une description bien saisissante du supplice de Tantale et de la traversée du Styx, dans le canot du vieux Caron, tel que raconté dans la mythologie des Anciens.

Ajoutons à cela, que la manière de s'attacher les cheveux sur la nuque de la tête, offre beaucoup de ressemblance à celle de Chinois et des Tartares.

Quant aux autre traits distinctifs de cette nation, on ne découvre rien de frappant ou qui puisse les distinguer des autres peuples sauvages du Nord-Ouest.

St-Boniface, 13 avril 1886.

L. A. PRUD'HOMME.

LES "HISTOIRES" DU CANADA.[1]

A celui qui m'a demandé : " Quelle est la meilleure Histoire du Canada ? " Je réponds : " Il y en a pour tous les goûts."

Si vous voulez étudier l'époque de la découverte du Saint-Laurent, prenez les récits de Cartier, accompagnés des commentaires que plusieurs savants y ont attachés. Cela vous mène de 1534 à 1598.

Sur les temps de Champlain (1599-1629) vous avez les œuvres mêmes du fondateur de Québec.

De 1615 à 1636, lisez l'histoire de la Nouvelle-France du frère Sagard. Lisez aussi le voyage au pays des Hurons du même auteur. Champlain et Sagard nous ont laissé une douzaine de volumes, le Père du Creux : un livre en latin.

Pour l'Acadie, de 1604 à 1613, voyez Champlain et Lescarbot. Ce dernier a écrit sept ou huit volumes. Voyez aussi les ouvrages de Dièreville, Moreau, Charlevoix et Rameau.

De 1630 à 1672, les relations des Jésuites sont remplies de renseignements.

Une brochure intitulée : " Les vrais motifs " nous raconte comment fut fondée la colonie de Montréal, en 1640-42.

L'Histoire de Montréal, de l'abbé Dollier de Casson, va de 1640 à 1670. Sur Montréal, voyez les publications de la Société Historique de cette ville.

L'Histoire du Canada de l'abbé de Belmont est courte. Elle embrasse, 1640-1700.

L'abbé Faillon a écrit, en trois gros volumes, l'histoire du Canada, de Cartier à Frontenac, soit 1534-1674.

Les délibérations du Conseil Souverain de Québec, commençant avec l'année 1663 sont aujourd'hui sous presse.

Le *Droit Civil*, de Doutre et Lareau, est riche en matière historique.

Les chroniques des Ursulines de Québec méritent toute notre attention.

---

(1) Nous croyons être utile à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent au passé du Canada français, en reproduisant cet article déjà paru dans la presse hebdomadaire et qui nous donne de si précieux renseignements sur les différentes sources où nous pouvons étudier notre histoire.

Les quatre beaux volumes de documents que le gouvernement de Québec vient de mettre au jour sont une mine précieuse.

Les vies de la sœur Bourgeois et de Mlle Mance sont des pages à connaître.

Sur Québec, nous avons LeMoine, qui a reconstruit pièce à pièce presque tout le passé de la vieille capitale.

Je passe à la course, dans cette énumération, sur d'excellents livres qu'il est facile de se procurer.

Le dictionnaire de l'abbé Tanguay nous renseigne sur toutes nos familles.

Dans un ouvrage en deux volumes, le Père Charlevoix raconte l'histoire de la Nouvelle-France depuis la découverte jusqu'à l'année 1725.

Nous voilà en présence de plus de quatre-vingts volumes. Vous pouvez y ajouter le mémoire de l'abbé de Latour, qui parle surtout de Mgr de Laval et de Mgr de Saint-Vallier et la notice de M. le grand vicaire Langevin sur Mgr Laval.

Presque tous ces écrivains sont ou des ecclésiastiques ou parlent comme s'ils appartenaient à l'Eglise.

Sur l'époque de 1725 à 1775, nous avons une foule de mémoires qui traitent de tout, chacun pour son compte : commerce, guerre, découvertes, missions religieuses. Voyez les publications de la Société Historique de Québec.

Ferland s'arrête à 1760.

De 1780 à 1800, il y a quelques brochures roulant sur l'administration du pays.

L'historien Smith a fait l'exposé des événements depuis nos origines jusque vers 1800.

Perrault arrive à 1826, je crois.

Bibaud se rend à 1840. Garneau anssi, mais il a plus de valeur que tous les autres, à cause de la portée de son esprit, de sa science et de son style.

Christie fait l'histoire parlementaire de 1775 à 1845.

Ces écrivains forment une collection de deux cents volumes, mais il faut y ajouter des mémoires nombreux sur diverses questions et sur plusieurs époques.

Bédard est bon à connaître, de 1791 à 1840.

Turcotte est parlementaire, il va de 1841 à 1866.

J'ai réuni de ces ouvrages le plus qu'il m'a été possible. Ma bibliothèque renferme six cents volumes sur l'histoire du Canada.

Puis, il y a les manuscrits. Ceux-là sont innombrables. En les imprimant, on formerait trois cents volumes.

Vous voyez qu'il y a du champ pour l'étude. C'est mille volumes

qu'il faut lire pour tout connaître sur notre passé. Mettons que vous parcouriez un volume par semaine ; total : vingt années.

Je ne dis pas cela pour vous effrayer, mais pour montrer combien il est facile de s'instruire en se plongeant dans les eaux abondantes de la lecture.

C'est un océan dans lequel on nage comme le poisson, avec délices, avec profit, si bien que, sans écrire, on devient historien, penseur comme malgré soi, et renseigné au point de surprendre notre entourage. L'existence intellectuelle que l'on se compose de la sorte, dépasse en charme et en bonheur tout ce que la vanité du monde peut concevoir.

Il y a la comparaison des styles ; les points de vue auxquels se placent les auteurs ; les tendances qui les poussent. C'est un spectacle !

Tel écrivain voit tout du côté politique, cet autre est absorbé dans la religion. Un troisième ne touche qu'au commerce. En voici un qui ne rêve que de guerre. Voulez-vous de la géographie ? On vous en donnera avec le récit des travaux des découvreurs du centre de l'Amérique. C'est à n'en plus finir. Un océan, vous dis-je ! J'y suis tombé ! J'y vis, je m'en trouve bien.

J'ai lu des romans. Pas un seul me vaut l'étude de l'histoire, lequel est le plus long des romans, m'a-t-on dit. L'intérêt qui empoigne le cerveau n'est pas plus intense dans les *Mousquetaires* de Dumas que dans les campagnes de d'Iberville—et dans ce dernier cas, c'est plus grand et plus vrai.

Nous sommes une famille, nous les Canadiens-Français. Nous avons un passé honorable et même héroïque à rappeler. Ce qui nous concerne a donc double valeur pour chacun de nous. Etudions ces souvenirs.

Nos jeunes gens devraient se pénétrer de l'histoire des ancêtres. Qui saura jamais ce que nous avons été si nous ne le comprenons pas nous-mêmes ?

Et songez-y ! cela rapporte de la considération, cela élève un homme, cela fait que vous êtes quelqu'un. Etant plus instruit que le vulgaire, vous dominez vos semblables..... qui ne sont pas pareils à vous. Un prestige vous accompagne dans la vie. On respecte l'individu qui sait quelque chose.

Soyez sans ambition personnelle, je le veux bien, mais soyez plus complet que ceux qui vous entourent, quand ce ne serait que pour mieux comprendre ce qui nous arrive journellement.

N'y a-t-il pas du bon orgueil à deviner un peu ce qui va survenir ? Un être instruit est dans cette condition. Qu'importe qu'il ne brille nulle part ! Il a conquis ce qu'il goûte. Si les autres pouvaient en dire autant, ah ! qu'ils seraient heureux !

Je vous exposais donc, en réponse à votre question, qu'il y a des histoires du Canada pour satisfaire toute fantaisie. Du moment où vous voulez étudier—disons lire—rien ne vous empêche de connaître les jouissances de l'amateur de livres. Tournez vos yeux et vos passions de ce côté. Ni votre esprit, ni votre corps n'en souffriront. Au contraire ! Vous vivrez !

BENJAMIN SULTE.

RELEVÉ HISTORIQUE.

(Pour la *Revue Canadienne.*)

La plupart de nos paroisses, à l'intérieur des terres, dans le Nord, sont généralement, moins connues, sur la carte géographique, comme dans l'opinion publique, que les paroisses qui existent dans le sud de la province de Québec. C'est sans doute parce qu'elles sont de date plus récente.

Il serait intéressant de publier les dates d'érection de quelques-unes de nos paroisses du Nord, dans les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm et Terrebonne.

Nous voyons qu'à la fin de la domination française, vers 1724, le Bas-Canada était divisé par fiefs ou seigneuries. Il existait alors un assez grand nombre de nouvelles paroisses, la plupart étant, cependant, sous forme de missions, on leur avait donné d'abord une érection canonique, pour les seules fins d'administration ecclésiastique. Mais, à proprement parler, ce n'est que vers 1831 époque de la délimitation territoriale définitive en paroisses, que date pour ainsi dire l'existence officielle de nos paroisses.

Voici une liste chronologique de l'érection officielle de nos paroisses canadiennes du Nord.

COMTÉ DE BERTHIER.

1. Ste-Geneviève de Berthier, érigée canoniquement le 19 Mars 1834.
2. St-Joseph de Lanoraie : 17 août 1835.
3. St-Antoine de Lavaltrie : 17 août 1835.
4. St-Barthélémy : 17 août 1835.
5. La Visitation de la Ste-Vierge de l'Ile Du Pads : 16 août 1842.
6. St-Cuthbert : 9 février 1846.
7. St-Norbert : 17 janvier 1853.
8. St-Gabriel de Brandon : 17 février 1853.
9. St-Damien de Brandon : vers 1860.
10. St-Michel des Saints : vers 1865.

COMTÉ DE JOLIETTE.

1. La Conversion de St-Paul : 27 août 1835.
2. St-Félix de Valois : 14 novembre 1840.
3. St-Ambroise de Kildare : 10 juillet 1843.
4. St-Charles-Borromée de Joliette : 16 juin 1845.
5. Ste-Elizabeth : 16 mai 1848.
6. St-Jean de Matha : 9 septembre 1852.
7. St-Thomas de Joliette : 4 février 1853.
8. Ste-Mélanie d'Aillebont :..... 1853.
9. 10. Ste-Emmélie de l'Energie et St-Côme : vers 1860.

COMTÉ DE MONTCALM.

1. St-Ours du Grand St-Esprit : 16 décembre 1835.
2. St-Jacques de l'Achigan : 17 août 1835.
3. St-Julienne : 14 novembre 1848.
4. St-Liguori : 13 mars 1850.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

1. St-Lin (Laurentides) érigée canoniquement : 13 novembre 1828.
2. St-Henri de Mascouche : 5 novembre 1836.
3. St-Sulpice : 18 septembre 1851.

COMTÉ DE TERREBONNE.

1. St-Jérôme : 15 novembre 1834.
2. Terrebonne (St-Louis de) : 28 mai 1835.
3. Ste-Anne des Plaines : 9 octobre 1835.
4. Ste-Thérèse de Blainville : 5 novembre 1836.
5. St-Janvier : 28 mai 1846.

Joliette, juillet 1886.

J. Hermas Charland.

HISTOIRE ET RÉGIME

DE LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN EUROPE

PAR

M. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

(*Suite et fin.*)

Ce n'est point sans dessein que je vous présente, aussitôt après l'histoire de la châtellenie de Lury, les chartes d'affranchissement de l'Artois et de la Picardie, qui complètent précisément ce qui manque aux documents relatifs à Lury ; elles s'occupent principalement de l'époque de l'émancipation. *La loi de Vervins* (1163) et surtout celle de *Beaumont* (1183) ont exercé une grande influence sur les franchises de la haute Champagne (on assure qu'elles ont servi de modèles directs ou indirects à plus de 500 chartes.)

Je vais vous lire quelques passages de la charte d'affranchissement de Vervins, qui a été plus spécialement étudiée par M. l'abbé Defourny dans la *Revue des questions historiques.*

" .....Concessi eis proprias mansiones, annuatim duodecim nummos Villico meo presolventes, et hoc statutis terminis in festo Joannis, etc.....

" Concessi eis totam terram de Vervinio ad terragium sexdecimæ garbæ, et istam de Agneux ad terragium undecimæ.

" Concessi eis etiam totam sylvam mei juris..... et usum totius sylvæ, quæ mei juris est..... et Prata de quibus agitur, hereditarie possedebunt."

On fixe ensuite des droits de mutation : en cas de vente, 4 deniers ; si la veuve hérite, 4 deniers ; mais les enfants ne payent rien : " Pueri, mortuis parentibus, nihil dant."

Si maintenant nous examinons une autre famille de chartes dans le nord de la France, nous trouvons dans le pays de Pontoise un grand nombre de documents publiés par M. Douet d'Arc et ressortant évidemment les uns des autres ; tous présentent, avec quelque variante

de rédaction, les mêmes traits généraux que les chartes de la haute Champagne :

" .....Si quis homo vel femina hujus communiæ Chambliaci erat servilis conditionis, die qua data fuit hæc communia..... Volumus ipsos et eorum hæredes, liberos in perpetuum remanere.

" Masuræ vero datæ, prescripto tempore concessæ communiæ, sub eo censu et redditu, quibus erant ante datam communiam remanebunt ; masuræ vero dandæ de cætero, ad duodecim censuales denarios nobis annuatim reddendos concedentur. Sit sciendum, quod de singulis masuris factis et faciendis ab hominibus communiæ Chambliaci, pro talliis, pro corveis et demandis habemus quinque solidos annuatim..... Præter censum prescriptum et foris facta, etc."

Cette charte est celle de Chambly (Oise, an 1173), et ses termes se retrouvent à peu près identiques dans un grand nombre d'actes de la même contrée. Toutes ces chartes du Nord offrent des stipulations beaucoup plus précises et beaucoup plus simultanées que celles du pays de Lury. Partout la répartition générale des terres cultivées, entre les mains des cultivateurs, s'effectue comme un corollaire annexe de la manumission des personnes ; partout elle est complétée par le droit de transmettre par succession ou par vente.

Mention particulière est faite dans la charte de Vervins d'un élément spécial de la répartition du sol ; *les Communaux*, et avec eux apparaît la trace de l'influence germanique de La Mark, qui vint se combiner dans le nord et dans l'est de la France aux débris de la tradition romaine.

Les seigneurs du reste paraissent aussi, dans cette contrée, faire très peu de cas de la terre comme domaine direct ; en effet, sous forme de manses concédées à chaque famille, ou sous forme de jouissance commune accordée anx habitants de chaque fief, la majeure partie du sol fut absorbée dans la répartition des terres, tandis que les réserves territoriales des seigneurs furent partout minimes et souvent insignifiantes.

Dans toute la région, la terre finit donc généralement par appartenir aux cultivateurs ; le *home*, le chez soi fut l'apanage de chaque famille, et ces familles ainsi consolidées sur leur héritage furent le point de départ, la souche de la société moderne par l'institution de la liberté, de la propriété, et du foyer domestique autant que par la stabilité des habitudes.

Comment cet état de choses se développa-t-il ? comment se modifia-t-il ? Le travail de M. Defourny, dans la *Revue des questions historiques*, ne nous dit rien à ce sujet, parce qu'il se restreint dans l'étude des affranchissements, mais il complète admirablement celui de M. Tausserat et nous fournit de solides assises ponr la poursuite des recherches que nous nous proposons.

Nous venons de parcourir les origines de la propriété foncière en France ; permettez-moi maintenant de vous faire jeter un coup d'œil sur ce qui se passait autour de la France à cette époque, en vous entretenant d'un travail considérable publié par M. Brants, professeur d'économie politique à Louvain. Ce livre, qui traite de la condition des classes rurales en Belgique, a été couronné par l'Académie royale de Belgique en 1880.

Dans ce pays comme dans tout l'occident de l'Europe, ce fut vers le xe et le xie siècle que s'effectua la libération du sol et des personnes ; mais elle s'opéra ici dans des conditions spéciales. Partout, nous l'avons déjà fait remarquer, cette émancipation était déjà depuis longtemps à l'état de préparation lorsqu'elle s'effectua, mais il est facile de voir dans les études de M. Brants que nulle part cette préparation u'était aussi ancienne, aussi mûre, aussi complète qu'en Belgique. M. Brants reconnaît que les seigneurs du xe siècle étaient là comme en France fort embarrassés de leurs grandes régies serviles (p. 136), mais de plus il s'était toujours conservé en Belgique une proportion d'hommes libres et de francs propriétaires plus forte qu'en France, proportion, du reste, qui se trouve toujours croissante à mesure que l'on s'approche de la Germanie. D'autre part enfin, la plus grande abondance des produits agricoles et industriels facilitait singulièrement la transition du servage à la liberté et à la propriété individuelle.

Cette transition fut encore préparée de longue main par une institution spéciale à la Belgique et à la Hollande, celle des *Ghildes*, association d'un genre particulier qui existait entre les habitants d'un même canton, dont M. Brants nous dépeint fort bien la puissante et féconde influence ; les esclaves eux-mêmes formaient entre eux des espèces de Ghildes ou se faisaient recevoir dans les Ghildes ordinaires.

L'affranchissement des serfs en Belgique fut donc le résultat des faits généraux et de la nécessité économique plutôt qu'une combinaison raisonnée. Aussi l'état qui suivit fut non pas une révolution, mais simplement une consécration formelle d'une situation qui, depuis longtemps déjà, était insensiblement passée dans les faits (p. 135 et suivantes.)

M. Brants nous signale encore une circonstance très notable, c'est l'existence de nombreux et riches communaux. Cette nature de biens ruraux, que nous avons déjà trouvés mentionnés par M. Defourny, se manifeste avec une importance toujours croissante à mesure que l'on s'approche de la Germanie. Notre auteur, qui a un sentiment très net de l'ancien état de choses rural en Allemagne, reconnaît dans les communaux des villages les vestiges du régime germanique (p. 179), régime encore évident sur le *littus saxonicum* et traditionel dans le reste du pays (p. 180.)

La *mark* qui était la base essentielle de la société germanique, et qui a été si bien décrite par M. Claudio Jannet dans son cours d'économie politique, était une communauté d'un genre particulier, qui n'excluait nullement l'individualité des hommes et des familles : le territoire de la mark était considéré comme appartenant à tous, mais à chacun était attribué : 1° le terrain nécessaire pour y établir sa demeure et un enclos tout autour, lequel était fermé et gardé d'une manière permanente contre les atteintes du bétail ; de là le mot jardin (*garden*) ; 2° la jouissance individuelle mais passagère d'une certaine quantité de terre prise sur le fond commun. Quand à la masse des landes, des bois, des pâturages, l'usage en appartenait à tous.

Les chef de la tribu, du clan ou de la mark était traité comme les autres, seulement sa part de terre réservée était plus considérable ; cette réserve, avec les bâtiments et la cour près de ceux-ci, constituaient le *hof*, c'est-à-dire une sorte de manoir seigneurial qui était le centre de la communauté.

Cette forme de société, qui se rapporte tout à fait à l'exposé des mœurs germaines par Tacite, avait aussi beaucoup de parenté avec celles des clans celtiques qui a si longtemps survécu en Ecosse ; c'était probablemant la forme primitive, commune aux Germains, aux Celtes et peut-être à beaucoup d'autres peuplades d'origine aryenne. Dans la Gaule, la conquête romaine, les envahissements successifs des barbares, n'en laissèrent subsister qne des débris et des traditions ; mais dans la Belgique l'existence de ces communaux absorbait encore au xe siècle une portion considérable du sol, et ils jouèrent un rôle important dans l'histoire de la société rurale.

Les seigneurs belges paraissent avoir conservé beaucoup plus de terres en domaine direct que ceux de France, et surtout comme ceux d'Angleterre, beancoup plus d'exploitations en régie (p. 87, 88, 89). " Rien de plns simple, dit M. Brants, que l'existence de ces premiers seigneurs féodaux ! " " ..... Chacun vit chez soi retiré, ordinairement pauvre, du revenu de son exploitation et des redevances de ses tenanciers..... Le seigneur disons-nous, était souvent pauvre ; l'exploitation seigneuriale avait son centre au château, dans l'intérieur même *du Wall ;* là est la cour (*Hof*,) la basse-cour (*Voorhof*) et la grange (*Spycker.*) Au bas de la motte, s'étend le domaine propre du seigneur, *villa indominicata ;* il la cultive aidé du travail de ses valets et de ses tenanciers ;..... les seigneurs flamands ont toujours aimé l'agriculture. Autour de la villa dominicale se trouvent les tenures ; les gens qui les occupent doivent des redevances soit en travail, soit en nature. Telles étaient les ressources du budget seigneurial ; la difficulté des échanges et la rareté du numéraire maintinrent longtemps les redevances en

nature qui furent, même pour les comtes de Flandre, la forme primitive de leur revenu (p. 88-89.)"

Il se trouva donc, après l'émancipation, une différence considérable entre les réserves terriennes des seigneurs belges et celles des seigneurs français ; ces derniers, qui, pour la plupart, ne conservèrent point d'exploitation en régie, renoncèrent facilement à une grande part des redevances corporelles ; mais les seigneurs belges, craignant de voir la main-d'œuvre leur faire défaut, stipulèrent, tout en affranchissant, de nombreuses redevances de travail. Certains serfs même ne furent affranchis qu'à la condition de rester attachés aux exploitations du seigneur (en France, *hommes de poëste*); il en résulte qu'il semble, au premier abord, que le servage se soit prolongé en Belgique plus tard qu'ailleurs.

Les terres subdivisées et livrées à la circulation publique, comprenaient donc en Belgique des *terres d'origine libre*, qui n'avaient d'autres charges que des charges de féautés envers le seigneur de la région ou envers la couronne, et *les mauses serviles* affranchies avec les serfs, chargées de rentes foncières et souvent de services manuels. D'autre part se trouvaient les terres non subdivisées, savoir : les propriétés directes conservées par les seigneurs après l'affranchissement, et les terres communales.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles s'opéra dans ce pays l'émancipation des hommes et la distribution des terres ; sauf quelques nuances de détail, les traits généraux se présentent à peu près semblables à ceux que nous rencontrons en France aux mêmes époques. Nous avons vu dans les détails fournis par M. Brants, que les propriétés directes réservées par les seigneurs ont été plus importantes que celles des chefs féodaux français, mais j'y ai cherché vainement quelle avait été la destinée des manses affranchies, comment elles s'étaient subdivisées, et si plus tard on avait, par la concentration des parcelles, formé de grandes propriétés.

Il parle fort peu aussi de l'histoire ultérieure des biens communaux, biens qui ont eu à subir en Angleterre, comme nous le verrons, de si graves altérations. Je sais que cet ordre d'idées n'entrait point dans le cadre de son travail ; cependant j'ai remarqué que M. Brants semble indiquer (p. 178) que si les terres publiques ont pu être altérées par quelques entreprises des seigneurs belges, l'ensemble des communaux est généralement demeuré intact, et je sais personnellement qu'en Luxembourg et dans certaines parties de la Belgique, les communaux fournissent de très importantes subventions aux populations rurales.

Au milieu des recherches qui nous occupent, nous félicitons l'Académie de Belgique d'avoir signalé à l'attention publique le livre que je

viens de vous analyser : la hiérarchie foncière du moyen âge, l'origine des biens communaux, la question des Ghildes, les conditions de la vie rurale dans le Nord y sont traitées avec supériorité, et surtout avec une clarté de disposition qui fait souvent défaut en pareille matière.

A côté de la grande érudition personnelle de M. Brants, on y voit en outre, par des notes nombreuses, qu'il a été exécuté dans toutes les provinces des recherches locales très multipliées, desquelles il résulte que les Belges se sont beaucoup plus préoccupés que les Français de leurs origines sociales et terriennes.

C'est maintenant, Messieurs, dans la Grande-Bretagne que vont se transporter nos observations. Les archives foncières de l'Angleterre ont été explorées avec un soin particulier par un Allemand, nommé M. Nasse ; le travail de celui-ci est très diffus, les matières en sont mal ordonnées: et la rédaction fort obscure, mais l'auteur y déploie une très grande érudition ; et quoique fort laborieux à parcourir, c'est un livre extrêmement précieux à consulter. Il faut bien, du reste, qu'il en ait été ainsi, puisque, rédigé en Angleterre et publié en Allemagne, il a été retraduit en Angleterre par le colonel Ouvry, et que l'Institut de France a récemment élu M. Nasse comme membre correspondant.

Son principal objectif a été de suivre l'histoire des biens communaux en Angleterre ; mais il projette également des vues latérales sur les anciennes chroniques de la propriété foncière en Angleterre.

Je ne reviendrai point sur ce que je vous ai dit tout à l'heure de l'origine des biens communaux ; mais, en Angleterre, cette singulière distribution du sol absorbait une surface énorme, et faisait le fonds même de l'existence sociale du temps des Saxons. Il s'y trouvait donc peu d'esclaves ; il en existait cependant, car dans une loi d'Henri 1er ils sont ainsi définis : *Alii servi naturæ.—Alii facti.—Alii emptione.—Alii sua vel alterius datione.* (Ces termes supposent que, vers le IXe siècle, en Angleterre comme en France, il se manifesta dans les populations un découragement général. Quoiqu'il en soit, le mal y fut sans doute moins grand, car en Angleterre comme en Germanie, on comptait au Xe siècle plus d'hommes libres d'origine qu'en France.

La conquête des Franco-Normands ayant importé dans l'île le régime féodal, on y procéda progressivement par la libération des serfs à la constitution des basses tenures féodales. La libération des personnes et du sol y fut donc simultanée de même qu'en France, et chaque serf reçut à son affranchissement une terre grevée d'une rente foncière. On trouve alors quatre espèces d'hommes en Angleterre :

1° *Les lords of manors*, seigneurs et châtelains féodaux ;

2° *Les liberi tenentes*, ne devant rien que la foi et hommage ou une

redevance insignifiante, représentaient les anciens propriétaires libres de la mark saxonne ou du clan celte ;

3° *Les serfs affranchis*, possédant un cottage (une manse). payant cens et rente, et fournissant en outre des services corporels pour la culture des domaines du seigneur ;

4° *Les serfs plus ou moins affranchis*, qui étaient attachés à l'ost seigneurial (*villani*) pour les travaux de l'intérieur et de la culture. Ils correspondaient à nos gens de poëste ou de condition ; les seigneurs de manoirs s'étaient en effet réservés, de même qu'en Belgique et peut-être plus encore, des propriétés directes, bien plus importantes que celles des seigneurs français.

Néanmoins, étant donnée l'étendue énorme des biens communaux dans ces contrées, les réserves terriennes des seigneurs à manoir n'offraient encore, même en Angleterre, qu'une quantité assez restreinte (*terra dominica* ou *demesne*) ; seulement, afin de pourvoir à leur culture, les redevances personnelles et foncières se soldaient généralement plutôt en travail qu'en argent.

Cependant cette *terra dominica* ne tarde pas à s'éparpiller elle-même et à se réduire, et en voici la cause : par des circonstances spéciales, que nous n'avons pas le loisir d'exposer ici, l'importance des seigneurs anglais se mesura en partie sur le nombre de leurs vassaux ; ils multiplièrent donc le nombre de leurs tenures, soit en divisant les anciennes, soit en en créant de nouvelles (inféodations qui furent quelquefois formées aux dépens des biens communaux).

D'autre part, ceux de leurs tenanciers qui étaient les plus riches en terres suivirent cet exemple ; ils créèrent sur leurs domaines de petits cottages en sous-inféodation, et s'étant ainsi assurés des tenanciers qui venaient rendre foi et hommage à leur logis, celui-ci prenait le caractère d'un manoir, et le propriétaire de ce nouveau manoir, ainsi que son fief lui-même, montait d'un rang dans la hiérarchie féodale.

Je vous ai déjà signalé des faits analogues dans l'histoire de la châtellenie de Lury, et aussi l'an dernier dans les fermes patronymiques du Gâtinais, par le fait de gens qui transformaient en de petits fiefs de simples censives. Mais, en Angleterre, ce mouvement revêtit une toute autre importance, à la fin des rois normands et sous les Plantagenets.

Les sous-inféodations se multiplièrent à l'infini, et ces subdivisions de la terre, combinées avec celles qui résultaient des partages successoraux, devinrent tellement abusives, qu'Edouard 1er, vers 1280, fut obligé de publier un édit, célèbre dans la jurisprudence anglaise (*Quia emptores terrarum, etc...*), par lequel il était interdit désormais à tout homme, excepté au Roi et aux seigneurs qui relevaient directement de la couronne. de diviser les fiefs, ou de créer des sous-inféodations.

La subdivision du sol fut enrayée ; bientôt même se manifesta une réaction dans un sens contraire, parce qu'on commença à s'apercevoir qu'il y avait un intérêt réel à accroître l'étendue des propriétés directes autour des manoirs. En France, les seigneurs rachetèrent considérablement, parcelles par parcelles ; en Angleterre, ils s'y prirent autrement : les uns supprimèrent ou transformèrent un grand nombre de tenures temporaires (*at will*) ; d'autres, et les plus nombreux, s'attaquèrent sous diverses formes aux biens communaux.

C'est ici qu'apparaît l'idée dominante du livre de M. Nasse, et le grand intérêt que présente son travail : après avoir recherché les origines des biens communaux, puis exposé les vicissitudes de leur conservation, il met en lumière les altérations et les usurpations que ce grand domaine des biens communaux a eu à subir, il montre comment les seigneurs ont très souvent agrandi leurs domaines directs à leurs dépens ; quelquefois par la fraude et l'usurpation, mais plus fréquemment sous des formes légales.

Cette évolution nouvelle (l'accroissement des domaines et la concentration des terres), déjà commencée, dit M. Nasse, dès le XIVe siècle, se développa, surtout sous les Tudors. Non seulement les lords étaient désireux de se grouper de grands domaines autour de leurs manoirs, mais, depuis une certaine époque où les tenanciers rachetèrent à prix d'argent et sur une grande échelle leurs services personnels, ils trouvaient peu d'intérêt à créer et même à conserver les petites tenures.

Sous le règne d'Henri VII, nous trouvons des plaintes multipliées au sujet du nombre décroissant des petits propriétaires et contre la fréquence des clôtures qui empiétaient snr les *commons-fields*.

" Beaucoup de maisons et de villages dans ce royaume, est-il dit, dans une ordonnance d'Henri VII. sont abandonnés ; les terres arables qui en dépendent sont clôturées et converties en pâturages, et la paresse (cause de tout mal) se répand de plus en plus. Là où l'on trouvait autrefois deux cents hommes vivant honnêtement par leur travail, on ne voit plus que deux ou trois bergers.

" La première loi d'Henri VII concerne l'île de Wight : elle expose la nécessité qu'il y a d'y maintenir une forte population pour la défense des côtes contre la France et autres ; et on ordonne que personne ne puisse avoir un bail ou tenure de plus de 10 marks de rente annuelle, et que personne ne puisse démolir les bâtiments agricoles, ni les laisser tomber en ruines. "

C'est alors qu'intervint, en 1488, un nouvel édit d'Henri VII contre les suppressions de fiefs, ou leurs réunions, édits absolument analogues avec celui de 1280, mais en sens inverse.

Peut-être cet édit est-il un effet salutaire pour les détenteurs de petits

fiefs temporaires (les tenanciers *at will*), en les protégeant contre l'éviction? peut-être fut-il le point de départ de l'extension tutélaire que prit ensuite la tenure du *copy-right?* mais, en tout cas, il ne réprima point, et il n'atteignit point les usurpations et les amoindrissements que subissaient depuis assez longtemps déjà les biens communaux. Notre auteur, M. Nasse, d'accord en ceci avec les savantes leçons de mon excellent ami, M. Claudio Jannet, nous montre comment les seigneurs tirèrent le principal accroissement de leurs propriétés de l'appropriation qu'ils surent mettre en œuvre sur une partie des biens communaux; et c'est là l'intérêt capital de son livre.

Les uns opéraient par des anticipations latentes mais progressives; les autres, par des usurpations audacieuses; un grand nombre suscitaient des instances judiciaires en disjonction, par lesquelles ils faisaient attribuer aux seigneurs une partie des biens communaux, soit comme propriétaire des biens, soit comme propriétaire originaire cherchant à dégager son fonds d'usages et de servitudes, soit à titre de chef des communautés antiques, ayant un droit de majoration sur les choses communes. Le résultat général de toutes ces entreprises, soit *anticipation*, soit usurpation, soit licitation, était généralement le même. La portion des communaux attaquée était aussitôt bornée et circonscrite, *inclosed;* fait matériel qui était à la fois la conséquence et la consécration de l'annexion du territoire à la terre seigneuriale (*terra dominica*).

Ces inclosures ont joué un rôle très considérables dans la législation et la jurisprudence anglaises, et c'est par ce système que, pour une portion notable, se sont développées les grandes propriétés de ce pays et de l'Ecosse; propriétés dont on recherche à tort l'origine exclusive dans la féodalité.

Nous n'avons ici ni la possibilité ni le temps de suivre en détail les recherches et les discussions très savantes et très intéressantes de M. Nasse sur ce sujet; mais nous retiendrons, de son travail, quelques points importants pour les études que je poursuis avec vous, savoir:

1° La démonstration fort évidente que, dans l'origine du régime féodal, l'étendue des propriétés seigneuriales (*terra dominica*) fut assez minime, malgré l'attache des seigneurs anglais pour la terre et pour les exploitations rurales; l'existence de communaux immenses limitait nécessairement l'extension de ces domaines;

2° Sous les Plantagenets, les domaines se subdivisent et se réduisent à l'excès: ces petites tenures féodales n'étaient très souvent que temporaires, ce qui en amoindrissait les inconvénients; néanmoins il fallut publier l'édit *quia emptores* pour limiter cet émiettement du sol;

3° Sous les Tudors, il s'opère à l'inverse un mouvement très soutenu de la concentration territoriale, autant par des empiétements sur les communaux que par des suppressions de petites tenures. Ces forma-

tions de grandes propriétés deviennent à leur tour tellement abusives, que l'autorité royale s'efforce d'y mettre obstacle.

4° Néanmoins le résultat définitif de cet état de choses détermina un reflux considérable et toujours croissant des familles rurales ; premièrement vers les villes, et plus tard vers les émigrations hors de l'Europe. De là sont nés en Angleterre le prolétariat et les colonies.

Vous voyez, Messieurs, que les vicissitudes de la liberté humaine, de la propriété, de la distribution du sol ne se présentent pas, dans chaque pays, comme des faits isolés qui se produiraient ça et là dans l'espace et dans le temps.

En poursuivant parallèlement nos études sur la propriété foncière en France et à l'étranger, nous apercevons que les mêmes phénomènes se sont produits dans notre Europe avec un ensemble et avec une certaine solidarité.

C'est à peu près à la même époque, entre le xe et le xiie siècle, que se produit partout l'émancipation des serfs, sous la double pression des doctrines chrétiennes et de l'impuissance administrative des envahisseurs germaniques ; l'émancipation des serfs entraîne la distribution du sol, et cette distribution s'opère avec un échelonnement hiérarchiqne. La féodalité armée trouva ainsi son complément dans la féodalité terrienne, et ce système de rangs échelonnés, basé sur la possession de la terre, détermina, avec une grande prospérité sociale, une extrême subdivision du sol.

Mais la richesse, en se développant, fit mieux apprécier aux hommes riches les profits de la culture, et ceux-ci cherchèrent à agrandir leurs domaines ; c'est précisément cette formation toujours croissante des grandes propriétés en Europe, du xve au xviiie siècle, qui partout a préparé simultanément l'éclosion du prolétariat moderne.

En développant ces recherches, j'espère arriver un jour à vous présenter dans son ensemble la physionomie de ces phénomènes économiques et moraux au sein de notre civilisation. Je dis à dessein, *moraux*, car, au-dessus des faits économiques, il y a des faits intellectuels, des lois plus générales et plus philosophiques qui les dominent et souvent les déterminent. Pour ma part, j'ai toujours profondément regretté que les célèbres créateurs de la science économique ne se soient point préoccupés davantage de ces considérations ; et c'est une des gloires de mon illustre maître, M. Le Play, de n'avoir jamais perdu de vue que la science économique n'a de valeur qu'autant qu'elle se rattache étroitement au sentiment de la moralité humaine.

Cherchons donc dans l'histoire de la distribution du sol autre chose qu'un fait matériel, autre chose qu'un fait de production ; elle se rattache en réalité aux conditions vitales de la société, qui sont : la pos-

session du chez soi, la stabilité du foyer domestiqne et des familles, le sentiment de la responsabilité individuelle ; faits qui se lient tous intimement à la moralité particulière et générale des peuples.

Nons apprendrons aussi, dans ces analyses, que l'Etat ancien en Europe c'est la famille souche, la permanence du chez soi (*home*) ; le fait nouveau c'est le prolétariat, c'est-à-dire cette masse de familles, sans foyer domestique, sans stabilité, sans traditions, qui vivent d'une stabilité artificielle. Cette situation est misérable, mais ces familles instables sont plus facilement accessibles aux désirs et peu accessibles à la réflexion ; ces désirs sans contrepoids décuplent leur misère, et c'est ainsi que leurs esprits surexcités se passionnent constamment pour un progrès idéal et vague, tandis qu'ils s'écartent aveuglément des éléments essentiels qui, en tout temps et en tout lieu, ont été les organes du réel progrès.

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. Gregory.

Traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.

(*Suite.*)

Le 10 de janvier, grâce à la courtoisie du Dr Kenworthy, nous fûmes invités par le capitaine Hains à aller faire une promenade sur le chemin dit *Savannah, Florida and Western Railway*, jusqu'à un endroit appelé *Convict Camp*, le camp des criminels, ou le bagne de l'Etat, à 36 milles de Jacksonville. Notre intention était de faire la chasse à la caille, espèce de perdrix, qui s'y trouvait en abondance. Comme nous n'avions point de chien de chasse en propre, nous engageâmes un nègre du nom de Joe qui devait amener avec lui un chien qui, nous dit-il, était sûr pour pareil gibier.

Nous arrivâmes au camp sur les 9 heures du soir, et fûmes reçus par les gardiens de la prison de l'Etat, qui nous introduisirent dans la pièce préparée pour nous, grande chambre où logeaient dix ou douze des gardiens. On nous fit bientôt asseoir à une table abondamment garnie, et nous étions servis par un négrillon du nom de Charlie, à mine éveillée et portant l'accoutrement à rayures noires et blanches des détenus de la prison. Notre nègre Joe, d'un air chagrin, prit un siége, alla s'asseoir dans un coin, se mit à pleurer à chaudes larmes, refusant toute nourriture. Il pleurait tant qu'il nous fit pitié. Nous lui demandâmes la cause de son chagrin, mais en vain ; nous ne pûmes avoir aucune réponse satisfaisante. Je fis signe à Charlie de s'approcher et de faire sortir Joe, afin de connaître le sujet de sa peine. Charlie fit comme je lui avais demandé et revint bientôt nous dire que Joe était sous l'impression que nous l'avions trompé ; que notre intention, en l'amenant avec nous, était de le faire prisonnier, qu'il en était certain. Il avait de plus avoué à Charlie que deux de ses frères étaient au nombre des prisonniers du pénitencier où nous étions. Joe devait être convaincu d'une chose : qu'il n'y avait point de sa faute s'il n'était pas déjà logé aux frais de l'Etat. Mon impression à moi était que, se sentant coupable, il se trouvait naturellement mal à l'aise. Dans tous les cas, il ne voulut point manger, et ne ferma pas l'œil de la nuit. Charlie, stimulé par le désir de se rendre utile et agréable, dit qu'il nous présenterait,

le lendemain matin, aux frères de Joe. Je lui répondis que nous n'avions aucune objection à voir d'autres membres de la famille de Joe, mais que nous pourrions nous dispenser de la présentation.

L'Etat de la Floride utilise ses criminels d'une bien bonne manière, et la Géorgie a adopté le même système. Aussitôt qu'une personne est convaincue d'un crime dont la peine est l'emprisonnement pour plus de trois mois, on l'afferme à la compagnie du chemin de fer pour une somme annuelle de $15, et on la dirige vers les camps pour y travailler. La compagnie nourrit et habille le condamné, et est responsable de sa garde. Au camp où nous étions, il y avait cent soixante hommes, presque tous Nègres, et environ huit femmes, dont quatre Négresses, et les autres des blanches. Ils étaient tous logés dans des cabanes entourées de palissades. Les femmes occupent des logements séparés et on les emploie à la couture, au raccommodage et à la confection des hardes des prisonniers. Tout homme incapable de travailler aux travaux durs, pour cause d'infirmité physique, s'occupe du blanchissage, de la cuisine et de l'entretien du local. Toute infraction à la discipline est sévèrement punie. On se sert pour cela d'une longue et large courroie de cuir, et le nombre de coups est proportionné à la gravité de l'offense. La nourriture se compose de galettes de bled d'Inde, de soupe aux pois, de bled d'Inde crevé (du bled d'Inde bouilli comme le riz) et de lard. Le bled d'Inde, que l'on fait bouillir comme du riz, forme ce qu'ils appellent *sagamité*. On tue un bœuf une fois la semaine pour la viande fraîche.

Comme il faisait nuit à notre arrivée, les prisonniers étaient tous placés sous clé dans leurs dortoirs. Après notre souper, le surintendant adjoint nous offrit de les voir. Nous vîmes que les hommes étaient logés dans deux longues bâtisses construites avec de gros billots de pin ayant entre eux un espace suffisant. Ces constructions avaient à peu près cent pieds de long chacune. A l'intérieur et s'élevant comme à deux pieds du sol, se trouvait, de chaque côté, une rangée de lits parcourant toute la longueur de la bâtisse et de huit pieds de large, à peu près, avec un passage au milieu. Les deux rangées pouvaient contenir cent hommes ou cinquante chacune. C'est là que dormaient les condamnés dans leurs habits de travail, leurs grands pieds noirs débordant l'extrémité du lit et n'ayant pour oreiller qu'un morceau de bois. Aux extrémités du passage était une boîte de trois pieds sur quatre, remplie de terre et sur laquelle brûlaient des nœuds de pin gommeux, éclairant ainsi l'intérieur et donnant une odeur d'encens de résine. Un anneau entourait la jambe de chaque prisonnier, et de cet anneau partait une chaîne d'à peu près quatre pieds de long et rivée à une autre chaîne formant toute la longueur de la bâtisse. Des couvertures légères enveloppaient quelques-uns des prisonniers, tandis que les autres les

avaient mises de côté avec leurs pieds. A l'extérieur, aux quatre angles de chaque construction, se tenaient les gardiens armés de fusils à deux coups, chargés de chevrotines. Aucun prisonner n'a le droit de se lever sans permission, et le silence est de rigueur jusqu'à 4 heures du matin. Permission de parler à partir de 4 heures jusqu'à l'heure du déjeuner, qui est à 6 heures. Après le déjeuner, on les mets à la chaîne par bande de neuf, chaque bande étant à la charge d'un gardien, et on les conduit ainsi au travail du chemin, où chaque criminel porte sa chaîne à la jambe. Le travail dure sans interruption jusqu'à l'heure du dîner. On leur envoie la nourriture de ce repas, pour lequel on accorde une heure. Après le dîner, on reprend le travail qui se continue jusqu'à 6 heures. On les enchaîne de nouveau par groupes de neuf, et on les ramène à la géole ambulante par le train de construction.

Je remarquai trois ou quatre blancs de bonne mine, condamnés, me dit-on, pour péculat ou pour quelque offense de ce genre. Ils étaient accouplés à des nègres et n'étaient pas mieux traités que ceux-ci. Lorsque des prisonniers s'évadent, une meute de chiens dressés à cette chasse, est lancée sur la piste des fuyards et, en suivant cette piste au flair, ces chiens limiers ne manquent jamais de rejoindre les déserteurs que reprennent les gardiens suivant à cheval la meute.

Il arrive que des prisonniers recommandables par leur bonne conduite et leurs aptitudes, jouissent d'une liberté relative, et ne sont pas mis à la chaîne : ce sont les *trustees* ou " employés de confiance ". Tel était le cas de Charlie, celui qui nous servait de domestique, garçon honnête et intelligent. Pendant qu'il nous servait à table, je lui demandai :

—Combien de temps as-tu été ici, Charlie ?

—Cinq ans, monsieur.

—A combien d'années as-tu été condamné ? repris-je.

—A autant d'années que je vivrai, répondit-il.

—Pourquoi as-tu reçu cette condamnation ?

—Pour avoir tué un homme.

—Et pourquoi as-tu tué un homme ?

—Parce qu'il avait tué mon père avec un fusil : je lui arrachai son arme des mains et l'étendis raide mort à côté du cadavre de mon père. Mon procès a été pour meurtre, et le juge m'a dit que je n'avais point le droit de prendre en main la loi, puis il m'a condamné à passer ici le reste de ma vie. J'ai été ici trois ans avant de devenir homme de confiance et il y aura bientôt deux ans que j'ai reçu ce titre.

Le cas de ce pauvre jeune homme est certainement pénible, et c'est pourquoi on lui montre beaucoup de sympathie. Les gardiens me dirent qu'ils s'attendaient à recevoir bientôt du gouverneur de l'Etat la grâce de Charlie.

Au moyen de la disposition de ces criminels, comme je viens de l'expliquer, l'Etat de la Floride fait une économie de plus de $12,000 par année, pour entretien et surveillance, et cela au moyen de $15 seulement de capitation. De cette manière, la compagnie du chemin de fer a toujours à sa disposition un certain nombre d'hommes qu'elle peut contraindre au travail, et c'est de cette manière que se construit la plus grande partie du chemin, la Géorgie ayant adopté le même système pour sa part de travaux dans la voie ferrée passant entre les deux Etats. On est bien obligé d'avoir recours au travail libre en sus du travail forcé ; mais on ne peut compter sur cette ressource, vu que les Nègrcs ne travaillent qu'à leurs corps défendant ; et, quant aux blancs, ils sont peu nombreux et n'aiment pas, d'ailleurs, à travailler avec les enfants de la race éthiopique.

Aussitôt qu'un nègre se sent quelques piastres au gousset, il se dirige vers quelques grandes villes, où il fait peau neuve, achète des bonbons et des cigares et dépense le reste de son argent en amusements ; mais, dn moment qu'il est à sec, il reprend sa mine de pauvre gueux jusqu'à ce qu'il trouve une nouvelle aubaine.

Lorsque les travaux de la voie ferrée sont terminés dans le voisinage du camp à palissades, les vieilles constructions, qui ne sont que des huttes de bois rond, se vident et les prisonniers vont s'installer plus loin où ils élèvent de nouveaux quartiers, qu'ils occupent jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de déménager de nouveau.

Le dimanche est le jour de liesse par excellence des condamnés, et ils agissent, ce jour-là, à peu près à leur guise. Après l'office religieux, ils se livrent aux jeux et au chant. Quelques-uns des vieux donnent de bons sermons et reprennent les jeunes au sujet de leurs écarts fâcheux ; mais je crois que dans tout ceci, la plaisanterie l'emporte, vu la nature légère et insouciante du nègre.

Il est très amusant d'observer un groupe de nègres, hommes et femmes, garçons et filles, flânant sur les quais et aux environs des gares de chemin de fer, et de prêter l'oreille à leur babil. Ils se taquinent sans cesse entre eux, font des farces, jettent des éclats de rire : scène vraiment cocasse. S'il arrive que quelques-uns possèdent de belles voix, deux ou trois se réuniront pour chanter une chanson en parties et dont l'exécution vaut celle des meilleurs ménestrels.

Le 11, après déjeuner, ayant avec nous un des gardiens comme guide, nous quittâmes le corps de garde ponr aller faire un tour dans la forêt et les marécages, et nous arrivâmes bientôt dans le royaume des cailles. Ce joli petit gibier s'établit généralement par volées de 12 ou 13 ; quand ils s'élèvent, ils parcourent la longueur de 2 ou 3 arpents, s'abattent et se dispersent. Les chiens d'arrêt les pointent comme ils font de la bécassine ; et lorsque ces oiseaux s'élèvent pour la deuxième

fois, ils le font un à un, ou deux à deux. Nous trouvâmes ces cailles très difficiles à atteindre, tant leur vol est rapide, ou bien elles emportèrent avec elles une quantité de notre plomb. Cependant, nos deux fusils en avaient abattu vingt-six, que nous mîmes dans notre gibecière. On trouve ce gibier dans les éclaircies des *pinières*.

Tout en marchant snr la lisière du bois, je fis tout à coup la rencontre d'un gros serpent noir, mesurant six pieds de long. Ne sachant pas trop à quoi m'en tenir sur ses intentions à mon égard, je lui logeai dans la tête le contenu d'un des canons de mon fusil. Je regrettai ma précipitation, après que l'on m'eût appris qne ce serpent, appelé le *roi*, ne s'attaque jamais aux hommes, mais qu'il est l'ennemi mortel du redoutable serpent à sonnettes, qu'il ne craint pas d'attaquer et qu'il tue promptement en l'enlaçant de ses replis vigoureux. Je puis faire remarquer ici que je n'ai point vu de serpents à sonnettes, dans la Floride, et que ce crotale s'y rencontre rarement. Les pourceaux à l'état sanvage, les grues et d'autres gros oiseaux détruisent une foule de serpents de plusieurs espèces. Il y a, en Floride, un serpent, appelé serpent des marais, que l'on rencontre fréquemment dans les eaux basses et marécageuses. Il n'attaque personne, dit-on ; mais il mord quand on le touche, et quoique sa morsure soit venimeuse, elle n'est pas aussi mortellement dangereuse que la morsure du serpent à sonnettes.

Tous les étrangers portent avec eux du wiskey comme antidote au poison inoculé par le serpent à sonnettes ou par le serpent des marais. Il paraît qu'après avoir été mordu, il faut boire, immédiatement et sans arrêt, une chopine de wiskey, lequel, absorbé dans le système, y neutralise les effets du poison. Plusieurs voyageurs ont toujours avec eux une abondante provision de wiskey, dans le but aussi de rendre l'eau plus potable, s'ingurgitant souvent une plus grande quantité de wiskey que d'eau.

Durant une partie de cette journée, nous rôdions au milieu de grandes forêts de pin gommeux, et nous pûmes observer les moyens adoptés pour extraire de cet arbre la gomme qui sert à faire la térébenthine, la résine et la poix. On pratique de larges incisions à l'arbre ; la gomme remplit bientôt ces coupures, puis l'ayant enlevée au moyen d'un grattoir, on la porte dans une cabane située à quelques pas et l'on en fait de la térébenthine, le résidu formant la résine et la poix, qui sont les principaux articles d'exportation du pays.

Les forêts de pins sont remarquables ; les arbres en sont presque tous de taille uniforme et d'une grande longueur. Les branches ne commencent qu'à peu près 15 pieds de la tête, où elles s'étendent dans toutes les directions ; elles touchent ou peu s'en faut les branches de l'arbre voisin de manière à former un bosquet ombreux. Un espace de 15 à 20 pieds, rarement moins, sépare ces beaux arbres les uns des

autres ; et, comme il n'y a point de broussailles à leurs pieds, on pourrait se promener facilement dans cette forêt, avec un carosse traîné par quatre chevaux et l'espace de plusieurs milles, sans les obstacles formés par les troncs pourris gisant sur le sol par-ci, par-là. La terre, sablonneuse et naturellement aride, est couverte d'une mousse courte et touffue.

En dehors des forêts de pin, viennent les marais, rarement profonds. Je n'en ai vu aucun où il soit nécessaire de porter des bottes allant au-dessus du genou, la profondeur moyenne ne dépassant pas, à peu près, la longueur du pied à la cheville. On trouve, dans ces marais, la bécassine, qui prend ses quartiers d'hiver en Floride.

Des étrangers m'ont dit que l'eau de ce pays est malsaine, tandis que les anciens habitants affirment le contraire. Quant à nous, nous avons bu souvent l'eau des marais et des criques, sans mélange de wiskey, et nous n'en avons ressenti aucun mauvais effet. Comme nous n'avons été mordu par aucune bête venimeuse, nous n'avons pas eu besoin de nous empoisonner avec une boisson, qui, soit dit en passant, coûte une piastre et demie la bouteille et peut, je vous l'assure, tuer son homme, à 120 pas.

Le thermomètre, durant toute la journée, indiquait 78 degrés à l'ombre, mais la chaleur était tempérée par une brise fort agréable.

L'heure du départ étant arrivée, nous quittâmes le "Camp des Condamnés" pour retourner à Jacksonville par le train du soir. Des invitations nous y attendaient, nous priant d'assister à un bal par le *Florida Yacht Club*. Nous acceptâmes cette gracieuse invitation, et nous eûmes le plaisir de faire la connaissance de quelques-unes des "belles" de la Floride, lesquelles se montrèrent très aimables, ainsi que les messieurs qui les accompagnaient. Tous parlent l'anglais sans cet accent nasillard, particulier aux habitants du nord.

Des Italiens avec harpe, flûte et guitare firent les frais de la musique, et la danse se termina peu après minuit.

Pour rafraîchissements, on nous servit de la limonade, des oranges et des gâteaux, les vins et les spiritueux étant exclus.

Les messieurs portaient leurs vêtements d'après-midi ; les habits à queue de morue ou d'aronde et les cravates blanches étaient en très petit nombre ; de fait, il est inutile de faire ici parade de ces modes, car elles ne seraient pas appréciées.

Un membre du club, installé sur une estrade, près des musiciens, rappelait les figures diverses de la danse. Nous eûmes encore le plaisir de rencontrer à notre hôtel, Mr. Georges M. Babour, auteur d'un excellent ouvrage sur la Floride et qui nous fournit plusieurs renseignements précieux.

(A continuer.)

FILLE A MARIER [1]

PAR SALVATORE FARINA

(*Suite et fin.*)

Tout à coup, la porte s'ouvrit; le docteur Rocco, oublieux de sa goutte et de ses autres infirmités, roula jusque auprès de l'oreiller, se jeta au cou de Federico et le couvrit de baisers; puis il se tourna vers Amalia, qui le regardait ahurie, et couvrit aussi de baisers son visage plein de larmes, puis il saisit Gioachino et en fit autant. Enfin, il se suspendit à Romolo en le secouant comme un prunier, et lui appliqua un baiser retentissant sur chaque joue.

Cependant, Tranquillina, rayonnante de plaisir, s'était approchée de sa fille et lui essuyait ses larmes, en lui recommandant d'être gaie, sans pouvoir lui en dire davantage, parce que l'émotion lui coupait la parole.

" Faisons les choses en règle, dit le docteur Rocco. Signorina, cette lettre est pour vous, lisez. "

Et pendant qu'Amalia, les mains tremblantes, le cœur en tumulte, dépliait la lettre, le docteur Rocco disait :

" Cet excellent homme, cet ange, ce héros, cet ingénieur phénoménal est venu chez Tranquillina et lui a dit :—Faites-moi le plaisir de remettre tout de suite cette lettre à votre fille...—De quoi s'agit-il ? ai-je demandé...—Un peu de patience et vous le saurez.—Et il se sauva comme un éclair. Naturellemént, j'ai ouvert la lettre; et j'ai su... Lis tout haut, Amalia... "

Mais Amalia ne lisait pas, les larmes lui obscurcissaient la vue.

" Ce sont des larmes de joie, annonça le docteur ; pleure à ton aise, ma fille... Tu liras après. "

La jeune fille essuya ses larmes, puis lut à demi-voix et recommença à pleurer. Federico tremblait comme s'il avait la fièvre ; mais personne ne faisait attention à lui, qui était pourtant le personnage principal de cette scène.

" Donne, dit Tranquillina, je lirai, moi. "

---

(1) De la *Revue Britannique.*

Elle lut :

Signorina,

Federico a voulu mourir parce qu'il vous aime ; et comme, parce qu'il vous aime, il est capable de mentir sans pudeur, voici la lettre qu'il m'écrivait, en faisant sa malle pour l'autre monde. Si, avec tout cela, il persiste à dire non, appelez-moi, et je viendrai lui soutenir en face qu'il est amoureux fou de vous. Quant à moi, j'entreprends la cure du voyage et du changement d'air. J'espère avec le temps pouvoir retourner devant vous guéri de la fièvre, que j'étais allé chercher en vous regardant dans les yeux. Je pars, je renonce à vous, ne pouvant posséder votre amour. Vivez heureuse et pensez quelquefois que par le monde, il y a un convalescent qui vous aimera toujours un peu, juste assez pour rendre votre mari jaloux.

Les trois vieillards commencèrent à rire et en eurent pour un bon moment. Federico fixait ses yeux pleins de désirs sur le visage rouge et mouillé de larmes de son Amalia.

" Regardez-les ? Qui les retient ? Au diable les grimaces du décorum ! Si ces deux-là ne s'embrassent pas maintenant, quand s'embrasseront-ils donc ? "

Ainsi parla le docteur Rocco. Gioachino et Romolo battirent des mains ; et, sans s'en apercevoir, le cœur palpitant, Amalia se trouva dans les bras de Federico.

" Un moment, dit Tranquillina (et sa voix tremblait), un moment, il y a un *post-scriptum.* "

Ils se turent tous, et l'excellente femme lut :

Post-scriptum.—Si par hasard vous vous ravisiez et que vous fussiez disposée à m'aimer, écrivez-moi à Calcutta, poste restante, et je volerai jusqu'à vous...

Les trois vieillards recommencèrent à rire de plus belle, puis Romolo objecta que, pour changer d'air, Enea allait un peu loin ; et enfin le docteur Rocco demanda d'un ton grave :

" Mes enfants, n'y a-t-il pas de danger qu'il veuille se tuer lui aussi ?

—Pas le moindre, répondit Gioachino ; il est difficile qu'un père de famille se tue quand ses enfants sont encore à naître. La vie d'Enea est trop nécessaire à sa progéniture !

—Comment allez-vous à présent ? demanda le docteur Rocco à Federico.

Il arrive encore des miracles : Federico était guéri.

XXIX.

Si Tranquillina n'y avait mis bon ordre, ces deux petits vieillards sans cervelle n'auraient pas quitté les côtés de Federico, qui leur était infiniment reconnaissant de tant d'amitié, mais qui aurait donné volontiers une semaine de sa vie future pour rester en tête-à-tête avec Amalia.

L'amitié cède de mauvaise grâce le pas à l'amour, et probablement Gioachino et Romolo se croyaient en droit de s'installer toute leur vie à côté des deux amoureux, pour les aider à s'aimer.

Ils sortirent enfin ! Sous prétexte d'aller respirer l'air pur du matin, les autres descendirent les escaliers ; les deux jeunes gens restèrent seuls.

Ils avaient tant de chose à se dire ! Ils se regardèrent dans les yeux un instant, se serrèrent les mains sans parler, puis Amalia rougit et fondit en larmes.

Federico comprit ces douces larmes et les laissa tomber une à une il essuya ensuite le visage de sa belle et pressa contre sa poitrine sa petite tête pensive.

Ils restèrent longtemps ainsi, comptant en silence les battements de leurs cœurs pleins d'amour ; dans leur commune extase, ils avaient oublié la terre, lorsque, par la large fenêtre qui éclairait l'escalier, pénétra la voix joyeuse de Gioachino qui appelait :

" Federico ! "

Les deux amoureux levèrent la tête et se mirent à écouter. Peu après. une autre voix formidable du docteur Rocco, cria :

" Amalia ! "

Puis un court silence, puis l'écho d'un éclat de rire prolongé et lointain, puis la voix solennelle d'une heure d'amour, mesurée par les battements de deux cœurs réunis dans un baiser.

" Amalia ! " murmura le jeune homme.

Et la jeune fille levant les yeux, balbutia :

" Federico ! "

On eût dit qu'ils se réveillaient tous les deux d'un songe. Federico embrassa d'abord Amalia sur le front, puis, baissant la voix, murmura à ses lèvres des paroles interrompues, qui ne devaient point avoir un accent terrestre.

Enfin, il dit :

" Regarde-moi en face... comme cela... Ecoute-moi ! Pendant toutes les heures de ma journée, depuis le premier moment que je t'ai vue, je t'ai aimée ainsi, le crois-tu ? "

Un tremblement agitait tous les membres d'Amalia, qui balbutia avec le désir d'être démentie :

" Ce n'est pas vrai !

—Si, c'est vrai, insista le jeune homme en baissant la voix plus encore. Te rappelles-tu ce jour que j'achetai tes baisers à la fête, cet autre que je restai froid devant toi et m'en allai sans te serrer la main? Eh bien, même alors, je t'aimais ; chacune de tes paroles sévères, je les écoutais comme une musique ; il me semble les entendre encore. Chacun de tes regards sévères aussi, je le vois encore, je le verrai toujours... Mon Amalia cruelle m'apprenait à aimer une autre Amalia bonne et tendre, qu'à présent j'ai retrouvée.

—Voilà ! dit la jeune fille avec un doux sourire ; alors, tu ne m'aimais pas, tu aimais une autre. Et moi...

—Et toi? demanda Federico anxieux.

—Moi, je ne pouvais te souffrir, je te haïssais, repondit Amalia en riant. Maintenant, je suis à toi, punis-moi.

—Tu es à moi ! s'écria le jeune homme avec transport, à moi pour toujours ; répète-le avec moi : Je suis à toi pour la vie, je suis à toi pour l'éternité.

—Je suis à toi pour la vie, répéta Amalia en penchant sa tête toute rougissante de plaisir.

—Federico ! appela Gioachino, viens voir qui est là. "

Les deux fiancés se serrèrent encore une fois l'un contre l'autre, puis descendirent les escaliers en se tenant par la main.

" Devine qui est là ? " dit Gioachino.

Amalia avait mis un sourire sur ses lèvres pour venir au-devant de ses parents et de ses amis, et s'efforçait de chasser de son front une pensée importune.

Le bon Gioachino, radieux, s'était mis à côté et tout près de Romolo, et à eux deux, ils cachaient derrière leur dos un homme qui avait plié le genou, mais pas assez pour dissimuler la moitié du front et un œil qui émergeaient par-dessus l'épaule de Gioachino.

" Enea ! " s'écria l'heureux Federico.

Et franchissant la barrière vivante, il vint serrer dans ses bras le généreux ingénieur.

" Monsieur Enea ! s'écria Amalia émue.

—Moi-même, dit l'ingénieur, vous ne m'attendiez pas... Vous me croyiez à Calcutta.

—Pas tout à fait, mais presque... Donc, tu ne pars pas ! Tu restes avec nous, insista Federico.

—Merci, âme généreuse, merci ; je verrai plus tard si je dois rester tout à fait, et en attendant, je reste. J'ai pensé que, sans moi, la tourbe, qui, comme tu le sais, est noire...

—Compacte, piciforme...

—Compacte, piciforme... Tu serais capable de la vendre au premier spéculateur malin, pour moins de la moitié de sa valeur ; je veux faire l'affaire, moi...

—C'est pour cela seulement que tu restes ?

—Pour cela et pour autre chose, répondit Enea sérieusement ; je reste, parce que j'ai réfléchi que, pour aller à Calcutta, les lettres mettent un bon mois... Signorina, ajouta-t-il en se retournant vers Amalia avec une gravité comique, me voici, ici présent, toujours à votre disposition ; si, par hasard, vous ne pouviez souffrir Federico, qui, parole d'honneur, est insupportable ; si, par hasard, vous le haïssiez, comme je l'espère, il ne faut pas vous donner le souci d'écrire à Calcutta, poste restante..."

Un éclat de rire général accueillit la proposition de l'ingénieur et Amalia lui serra cordialement la main. Enea lui rendit son étreinte, et il sembla au clairvoyant Gioachino qu'il étouffait loyalement un soupir.

Pendant toute la journée, Enea fut gai et affairé ; plus d'une fois, voyant l'air soucieux d'Amalia, il s'approcha d'elle, en regardant autour de lui comme un conspirateur, et lui dit à la dérobée :

" Pensez-y, il est réellement insupportable ! "

Et comme il baissait la voix en choisissant le bon moment pour se faire entendre de tous, tous riaieut aux éclats, excepté Amalia, qui se contentait de sourire du bout des lèvres.

Alors Enea s'éloignait de la plus belle fille de l'univers et allait renforcer l'éclat de rire des anciens, en leur disant en confidence :

" Savez-vous ce qu'elle a... elle m'adore ! "

Mais qu'avait vraiment Amalia ? Et pourquoi, à une certaine heure du jour, un peu après que le docteur s'était jeté sur son lit pour ajouter un supplément au sommeil pénible de la nuit, sentit-elle le besoin d'aller le réveiller elle-même, un quart d'heure trop tôt !

" Père, lui dit-elle d'une voix caressante, es-tu bien réveillé ?

—Il me semble que oui, grommela le docteur ; tu m'as donné une secousse... qu'as-tu ? Parle... je t'écoute.

—Non, tu ne m'écoutes pas, père ; si je parle, tu es capable de te rendormir..."

Alors le docteur Rocco ouvrit des yeux démesurés, se dressa sur ses coudes et laissa pendre ses jambes en dehors du lit.

" Père, se mit à dire Amalia, j'ai regardé dans mon cœur, et je suis sûre de l'aimer.

—Qui ?

—Federico... M. Federico...

—C'est à moi que tu racontes cela. Crois-tu que je n'ai pas des yeux pour le voir... il y a longtemps que je le sais...

—Il n'y a pas longtemps que je l'aime, c'est précisément ce que je voulais te dire. Pourrais-tu m'expliquer comment il se fait qu'il y a quelque temps je ne pouvais le souffrir, et qu'aujourd'hui il me semble l'avoir aimé toujours !

—Parce que tu l'as aimé toujours !

—Non, insista Amalia, en baissant instinctivement la voix, je t'assure que non. Il me semblait fat, orgueilleux, peu aimable et pas beau du tout ; et cependant, il n'a pas changé, c'est toujours lui.

—*Per Bacco !* c'est tout simple ! Tu le jugeais mal ; à présent, tu l'apprécies mieux ; tu as trouvé en lui un esprit droit, un cœur capable de sentiments généreux... ce qui prouve que tu ne t'es pas amourachée de son nez, mais de son âme.

—Nous avons donc une âme ? demanda Amalia d'un ton innocent.

—Certainement que nous avons une âme ! répondit le docteur ; c'est le résultat de l'équilibre..."

Mais il se retint et grommela entre ses dents :

" Certainement que nous avons une âme ! "

Amalia poursuivit en esquissant une petite grimace à chaque gros mot scientifique :

" Il n'est pas vrai que ce soit le résultat de l'équilibre des fonctions physiologiques, de la température des humeurs, de la plus grande ou de la moindre quantité de globules rouges dans le sang ; non, ce n'est pas vrai, parce qu'il n'y a pas aujourd'hui dans mon sang plus de globules rouges qu'hier, et que mes fonctions physiologiques s'accomplissent à peu près comme la semaine dernière, et, pourtant, je suis toute transformée, je sens comme je ne sentais pas, je pense des choses nouvelles et diverses ; et j'aime celui que je haïssais. Et je l'aime tant ajouta-t-elle en caressant son père, comme pour ne pas le rendre jaloux, je l'aime tant, que sa vie et la mienne me semblent un temps trop court accordé à mon amour...

—J'ai compris, interrompit le docte r avec une douce ironie, la signora veut l'éternité ; elle n'y va pas de main morte. "

Amalia se recueillit un instant ; puis elle répliqua :

" Que seraient les affections les plus grandes de la vie, si elles devaient finir entièrement avec la mort ? Que seraient les pères et les filles qui s'aiment tant ? Des scories d'une même mère aveugle : la matière sotte et cruelle. "

Le docteur Rocco s'était levé ; ses doctrines matérialistes lui suggéraient cent réponses que sa prudence et l'affection repoussaient. Amalia continuait avec une douce insistance :

" Et que vaudrait donc la pensée, qui élève l'esprit et le cœur, qui nous améliore, qui nous transforme, si, après un court voyage sur la

grande route poudreuse, nous nous trouvions tous au même point qu'auparavant ? "

Heureusement, une échappatoire s'offrit au terrible père : la cloche sonnait le dîner.

Il prit entre ses deux doigts le menton de sa fille et lui demanda d'un ton grave :

" Ma petite philosophe, pourrais-tu me dire quelle est la chose qui ressemble le plus à la faim ?

—L'appétit ! répondit Amalia sans hésiter.

—Bravo ! s'écria le docteur Rocco, allons à table. "

XXX

Tous les soirs, le docteur Rocco, prenant à part Gioachino et Romolo, leur demandait régulièrement :

" Eh bien ! qu'avez-vous fait de bon aujourd'hui ? Où en sommes-nous ? Ce maudit acte de naissance est-il arrivé ?

—Pas encore.

—Quelle singulière idée a eue Federico de naître en voyage ? Mais la faute n'est pas à Federico, ni même à sa mère, qui n'aurait jamais fait ses malles, si elle avait pu soupçonner une chose pareilla... C'est encore un petit tour de la Providence, à l'adresse du docteur Rocco, son protégé. J'aurais dû m'y attendre.

—Il viendra bientôt, il ne peut tarder.

—Il viendra bientôt... merci bien... mais je n'ai pas de temps à perdre... tu verras... vous verrez... on ne veut pas me donner la consolation de voir ma fille mariée ; on prétend que je n'ai pas eu assez de jouissances, la goutte, le catarrhe, le bras droit invalide, le gonflement de la rate... il me semble les entendre, voilà ce qu'ils disent : l'autre jour, ils m'ont envoyé un accident pour rire, demain ou après-demain, ils m'en enverront un plus sérieux, et adieu docteur.

—Taisez-vous qu'Amalia n'entende pas..."

Et le docteur Rocco dissimulait sa colère sous un sourire aimable.

" L'acte de naissance est arrivé, annonça un jour Federico...

—Il était temps ! s'écria le docteur ; nous allons donc faire la cérémonie tout de suite ?

—Tout de suite, non...

—Et pourquoi non ? On dirait que tu n'es pas pressé, toi... Que manque-t-il encore ? Les actes de naissance y sont, notre consentement, le voilà... Si vous tardez encore un peu, il faudra ajouter un acte de décès...

—Ne vous mettez pas ces choses-là en tête, vous vivrez cent ans.

—En somme, que manque-t-il?

—Les publications. "

Le docteur Rocco leva les yeux au ciel par habitude, mais il resta muet, en se rappelant que c'est le Code qui exige les publications et non la Providence.

" Je ne verrai pas ce jour, " murmurait chaque soir le docteur.

Au contraire, il le vit; un matin, il se leva de bonne heure, se promena dans toute la maison comme un enfant curieux, touchant chaque chose, découvrant cent boîtes, mesurant sur la paume de sa large main certaines bottines de satin blanc, avec lesquelles son Amalia chérie devait quitter pour toujours sa chambre de jeune fille. Puis, il resta un moment en contemplation devant Amalia vêtue de blanc. Il vit venir Federico, Romolo et Gioachino, et, en dernier lieu, l'ingénieur tout vêtu de noir, lui aussi, comme un nouveau marié, tandis qu'il n'était que témoin. Le docteur Rocco rit, oh! comme il rit quand cet ingénieur facétieux s'approcha gravement de la mariée et lui dit:

" C'est donc décidé? Pensez-y, il est encore temps; dans une demi-heure, vous m'aurez perdu pour toujours..."

Romolo, qui croyait lire mieux qu'un autre sous cette fausse gaieté, voulut offrir une consolation tacite à l'ingénieur, mais celui-ci le stupéfia, en lui disant:

" Ne me plains pas, mon ami, je n'ai rien perdu, puisque je n'avais pas trouvé le chemin de son cœur; sans l'amour réciproque, mon vieil ami, on n'a jamais une descendance parfaite..."

Mais quand il eut consommé le sacrifice jusqu'à la fin, cet ingénieur sans jugement voulut un baiser de l'épouse et il l'eut, et, ayant eu celui-là, en voulut un autre, et il l'eut encore, parcequ'il les paya tous les deux avec les bons qu'il avait arrachés à Federico mourant.

Le docteur Rocco vit tout cela sans maugréer un seul instant, et, quand il eut mis sa main paternelle sur la tête des jeunes époux, et qu'il leur eut, dans un moment de distraction, donné sa bénédiction, sans rire, comme s'il y croyait, il eut la force d'accompagner à la station le jeune couple, qui, obéissant à une mode stupide, devait porter dans les cent villes de l'Italie, la fête de deux cœurs.

Il murmura bien un peu, peut-être pour ne pas laisser voir son émotion; mais, ce jour-là, il finit par dire qu'il était content, et qu'à présent il pouvait mourir.

En vain Gioachino et Romolo essayèrent de le contredire, pendant qu'il se mettait au lit, comme s'il entrait dans sa bière; le lendemain matin seulement, voyant le soleil se lever, comme d'habitude, le docteur sentit la force des arguments de ses amis.

" Je suis encore au monde, leur dit-il, et j'y resterai quelque temps,

s'ils me lâchent ; mais ils ne me lâcheront pas, vous verrez. Eh oui ; je ne le demande pas pour moi ; mais pour mes enfants ; je voudrais qu'ils pussent faire leur voyage tranquillement et je voudrais les embrasser une dernière fois avant de m'en aller... pas davantage. Mais faite un peu comprendre cette chose-là à..."

Les jeunes mariés accomplirent leur voyage tranquillement, et revinrent à temps pour se jeter dans les bras de leur père, qui était plus vivant que jamais.

Et Amalia fit une confidence à sa mère, et Tranquillina la fit à son mari, qui d'abord la répéta à l'oreille de Romolo et de Gioachino, puis leva les mains au plafond et commença :

" Vous verrez..."

Mais cette fois, il eut un scrupule et se retint. Le stratagème lui avait réussi deux fois, il pouvait rater la troisième ; il valait mieux rester tranquille, s'embusquer dans un coin et cacher son bonheur.

Depuis lors, il ne murmura plus contre la Providence, marcha dans la maison sans faire de bruit, lut dans le journal les plus extraordinaires plaisanteries du ciel sans sourciller et endura même en souriant les plus atroces morsures de la goutte. Enfin, obéissant à un pacte tacite conclu avec quelqu'un, il devint indifférent à tout, pourvu qu'on oubliât un vieillard demi-mort et qu'on le laissât demi-vivant.

Le jour tant désiré arriva, et, avec lui, un petit Rocco vint demander à son grand-papa un baiser et une larme.

" Comme je suis heureux ! " confessa le docteur.

Mais il eut peur d'en dire trop, parce que, maintenant qu'il l'avait là, devant les yeux, la petite créature attendue, il ne se sentait pas la force de l'abandonner.

" Il te ressemble ! " disait la jeune mère en souriant dans son lit.

Gioachino aussi, pour lui faire plaisir, jurait que c'était son portrait ; mais Romolo n'avait pas la force de lâcher un mensonge aussi gros, bien que Tranquillina elle-même l'encourageât en affirmant à son tour qu'en effet il y avait que quelque chose.

Et alors Romolo marmottait :

" Oui, en effet, il y a quelque chose..."

L'ingénieur Enea ne disait rien ; il contemplait en extase cette petite créature qui s'appelait Rocco ; il en effaçait par la pensée les traits qui ne pouvaient être l'œuvre d'Amalia, et les corrigeait à sa façon ; et il voyait alors devant lui, vivante et sautillante, une autre petite créature qui s'appelait Leone.

Qu'attendait de plus le docteur Rocco ? Rien. Puisque son rêve était accompli, il pouvait mourir ; mais il n'y pensait même pas pour éviter d'en faire venir l'idée à quelqu'un. Interrogeant en secret son organisme, il s'apercevait qu'il n'était pas si délabré qu'il en avait l'air ;

le ventricule lui servait encore très bien, nonobstant son petit dégât dans le pylore ; du gonflement de la rate, il ne craignait rien, parce que cette infirmité n'a jamais envoyé personne dans l'autre monde ; la goutte se contentait tout au plus de le chatouiller à l'orteil. Enfin si, de temps à autre, un homme vient au monde avec la charge de jouer le rôle de phénomène de longévité... pourquoi le docteur Rocco ne serait-il pas celui-là ?

Aussi la Providence devait-elle être fière d'avoir conclu la paix avec un matérialiste aussi endurci.

Une année, deux années, trois années passèrent, le docteur Rocco rajeunissait, tout le monde le lui disait.

Son humeur, aigrie par les souffrences, était devenue plus douce ; à peine conservait-elle la quantité d'acide indispensable pour mater deux gamins incorrigibles. Mais si Gioachino et Romolo étaient encore ses victimes, il avait enfin trouvé un tyran, haut de deux palmes, qui le menait à la baguette.

" Demain, disait le petit Rocco à son formidable homonyme, demain, tu m'acheteras un petit cheval...

—J'achèterai le petit cheval.

—Et la voiture...

—J'achèterai la voiture.

—Et le vélocipède...

—J'acheterai le vélocipède.

—Des bonbons aussi...

—Oui, mais tu me donneras un baiser ?

—Non, parce que tu as été méchant... Je le donnerai à Gioachino, qui est meilleur que toi."

Gioachino se frottait les mains. Mais le grand-père méchant feignait de pleurer ; alors le petit tyran s'attendrissait et courait lui imprimer sur les joues une douzaine de baisers.

Le temps volait dans cette vie simple, toute d'amour et de travail.

Federico avait voulu rester sur les bords du lac ; la tourbière, exploitée pour son compte, lui donnait de la besogne ; l'élevage des vers à soie, la culture du jardin et la pierre polie, lui prenaient tout le temps qu'il ne consacrait pas à l'amour d'Amalia et de son fils.

Autour d'eux, servant d'auréole à ce bonheur sans nuages, se montraient, avec une craintive tendresse, une tête chauve et trois têtes blanches de vieillards ; car, hélas ! Tranquillina elle-même avait les cheveux blancs, et, un jour, Gioachino, fatigué d'être vert et rouge par la vertu cachée et inconstante des plus fameuses teintures, jeta par la fenêtre les pinceaux et se décida à montrer au public, parfaitement intacte, son opulente chevelure.

Et elle était, comme vous pouvez le craire, d'une blancheur de neige

ou d'argent, d'une blancheur belle entre toutes, d'une magnifique blancheur.

XXXI

Un matin, assez tard, le petit Rocco, se montrant sur le seuil de la chambre de son grand-père, comme il en avait l'habitude, demanda : " Peut-on entrer ? " Et, sans attendre la réponse, il entra ; mais la réponse ne vint pas ; alors le petit tyran eut un scrupule tardif et s'arrêta court.

Le vieux grand-père, étendu sur son lit, le regardait avec deux yeux fixes et attentifs, mais sans parler. L'enfant, se voyant ainsi regardé, appela : " Grand-père ! " Le silence persistant, il rit d'abord, puis il eut peur, pleura et, à ses larmes, accourut la jeune mère.

" Père, s'écria-t-elle, en se penchant pour caresser le visage en larmes de son enfant, père, qu'a fait Rocco ? pourquoi pleure-t-il ?

—Je n'ai rien fait, répondit le petit Rocco, qui allongea en même temps son petit doigt vers le lit et ajouta : c'est lui, c'est lui qui me regarde, il ne veut pas parler.

—Il fait cela pour rire," balbutia la pauvre femme, en interrogeant avec effroi les yeux fixes de son père et en serrant instinctivement l'enfant contre son sein.

Mais des cils du docteur Rocco perlèrent deux grosses larmes qui descendirent silencieuses sur ses joues décolorées. Alors Amalia eut une pensée terrible et devina la première grande douleur de sa vie. Elle fut sur pied d'un bond et, pâle, mais forte devant le pressentiment d'un malheur, elle s'approcha du lit :

" Père ! " répéta-t-elle.

Et elle ne put en dire davantage parce que le docteur Rocco, soulevant la main gauche, essuya ses larmes avec un pan de drap et fit signe à sa fille qu'il lui était impossible de parler.

Amalia comprit tout, regarda autour d'elle avec angoisse, puis alla prendre un carnet avec un crayon ; en revenant auprès du lit, elle vit l'enfant qui, appelé par un signe du grand-père, y était accouru avant elle :

" Pourquoi ne parles-tu pas ? demandait l'enfant avec cet accent sévère qui, d'habitude, avait le don de rendre si docile le grand-père. Hier, tu m'as promis un vélocipède, lève-toi, et allons l'acheter... mais pourquoi ne parles-tu pas ? "

Le docteur Rocco fit un effort pour sourire, puis saisit le crayon, et sur le carnet qu'Amalia tenait ferme devant lui, il écrivit :

" Je veux l'embrasser."

Amalia souleva l'enfant, et quand le vieillard eut couvert de baisers

la tête frisée de son tyran, qui ne comprenait plus rien, elle balbutia avec effroi :

" Qu'est-il arrivé ? "

Elle tint d'une main tremblante le carnet devant son père, en se baissant pour lire la réponse, à mesure qu'il écrivait.

Et la réponse fut :

" Courage, mon heure est arrivée ; éloigne le petit, appelle ta mère, ton mari, Gioachino et Romolo... vite... vite..."

Amalia sortit haletante, entraînant son fils derrière elle ; elle revint presque aussitôt, mais Tranquilina l'avait dévancée !

" Rocco ! dit-elle d'une voix brisée, Rocco ! "

Le vieillard fit un mouvement et remua inutilement les lèvres pour parler.

Federico, Romolo et Gioachino étaient là à le regarder comme trois spectres. Alors Amalia s'approcha et tendit de nouveau le carnet à son père, qui écrivit péniblement avec sa main gauche :

" Ma confession générale est celle-ci : j'ai été méchant et cruel, pardonnez-moi."

Et le bras, fatigué de l'effort auquel il venait de se livrer, retomba sur le lit.

Les témoins de cette scène pénible se rapprochèrent ; les yeux encore brillants du moribond semblaient lutter avec les ténèbres de l'infini et embrasser deux mondes dans un regard.

Federico s'avança le premier, et, d'une voix grave, mais ferme :

" Mon père, dit-il, tu as toujours été bon pour moi, même quand je ne le méritais pas.

—Et moi, dit Gioachino en s'avançant à son tour, et moi..."

Mais un sanglot lui coupa la parole.

" Vous avez été bon avec tous, dit aussi Romolo d'une voix éteinte, nous le disions toujours... n'est-ce pas, Gioachino ? "

Mais il ne put continuer ; le docteur Rocco soulevait un bras et faisait signe que non, pendant que ses yeux brillants semblaient demander quelque chose avec insistance.

Amalia s'approcha des vieillards et leur dit entre deux sanglots :

" Il veut que vous lui pardonniez...

—Qu'avons-nous à lui pardonner ? " balbutia Romolo.

La jeune fille interrogea son père du regard, puis répéta :

" Pardonnez-lui... vite... vite.

—Docteur Rocco, s'empressa de dire Romolo, si notre pardon peut vous faire plaisir, nous vous le donnons de tout cœur ; mais vous n'en avez pas besoin...

—Non certes, vous n'en avez pas besoin, répéta Gioachino, c'est à nous de vous remercier de votre amitié !... N'est-ce pas, Romolo ?

—Oui, c'est à nous."

Et ils vinrent l'un après l'autre déposer un baiser sur ce front décoloré.

A ces baisers qui avaient la solennité d'une cérémonie funèbre, le docteur Rocco commença à trembler de tous ses membres, mais ne ferma pas les yeux, qui continuaient à se fixer immobiles et brillants sur la muraille.

Au chevet du lit, courbées sur le mourant, Amalia et Tranquillina échangeaient à chaque minute un regard anxieux ; les deux vieillards s'accrochaient au bois du lit pour se donner du courage.

L'agonie ne fut pas longue ; au tremblement de tout le corps succéda bientôt un calme profond. La respiration pénible avait cessé, les yeux conservaient seulement une fixité de mauvais présage.

Soudain, le docteur Rocco parut se ranimer ; il souleva le bras gauche et essaya de fouiller sous les draps comme s'il cherchait quelque chose. Amalia comprit et lui tendit le carnet, sur lequel le mourant essaya d'écrire un mot qui commençait par un D majuscule. Puis il fixa une dernière fois les yeux sur le visage atterré de sa fille, comme pour y puiser une force suprême, et voulut tenter de nouveau l'épreuve d'écrire ce nom, mais la mort l'arrêta à la première lettre. Le crayon resta dans sa main roidie ; le carnet abandonné roula à terre.

" Qu'à donc grand-papa ? " demanda le petit Rocco qui était rentré à la dérobée de la chambre.

Et comme personne ne lui répondit, il ajouta avec aplomb :

" Tu ne te rappelles donc pas que tu m'as promis un vélocipède ? "

Amalia se tourna, et avec un long baiser ferma la bouche à l'innocent.

Dans le silence solennel on n'entendait plus que des sanglots étouffés.

Amalia ramassa le carnet tombé, l'ouvrit à la page blanche ou le mourant avait essayé d'écrire pour la dernière fois et, s'approchant de sa pauvre mère, qui, étendue sur un fauteuil, pleurait à chaudes larmes, le lui mit devant les yeux sans parler.

Tranquillina regarda longuement cette initiale écrite d'une main tremblante ; enfin, elle comprit et sourit entre ses larmes.

" Le reste, dit-elle, il fallait savoir le lire dans son cœur."

Puis elle tomba à genoux, à côté de l'oreiller, prit pour la dernière fois la main froide du compagnon de sa vie, et, levant les yeux au ciel :

" Dieu ! s'écria-t-elle, Dieu grand, Dieu bon ! "

Gioachino et Romolo pleuraient comme deux enfants pendant que Federico coutemplait d'un œil atone la sereine immobilité du défunt.

Peut-être pensait-il que la mort, sous cette apparence, n'est ni terrible, ni cruelle, car, au lieu de pleurer, il attira à lui son fils épouvanté et le serra avec amour contre sa poitrine.

XXXII

Je dirai des choses incroyables. Dix mois se sont passés, et aujourd'hui encore après le dîner, quand arrive le journal, Gioachino regarde le plafond et soupire en pensant au docteur Rocco qui lui était devenu *indispeusable.* C'est du moins ce qu'il dit, mais avec un peu d'exagération, car il se porte à ravir et peut pleurer, le docteur Rocco sans maigrir. Au contraire, ô mystères impénétrables de la Providence! Gioachino engraisse.

Et pendant qu'il prend de l'embonpoint, Romolo, en compensation, s'allonge et s'amincit.

Ils sont venus tous les deux demeurer avec Federico, avec Amalia, avec Tranquillina et avec le petit héritier du nom formidable de Rocco Trombetta.

L'enfant ne peut comprendre encore où est allé son grand-père, et quelquefois il interroge. On lui répond qu'il est allé au ciel, et aucune voix ne s'élève pour mettre la chose en doute. Car on ne croira pas combien a gagné le docteur Rocco après sa mort; il ne se passe presque pas de jours que les yeux compatissants des survivants ne découvrent en lui une nouvelle vertu. Mais peut-être que les hommes, comme dit Gioachino, pour être jugés comme ils le méritent, ont besoin que le juge les regarde de loin, et probablement il y a des hommes, comme dit Romolo, qui ne commenceront à valoir quelque chose que le jour de leur mort.

Romolo, d'ailleurs, déclare n'en pas connaître, pour ne pas contredire Federico, qui persiste à voir dans chaque homme une mine d'or cachée, et à prétendre que, tant qu'un homme n'est pas entier dans le cercueil, il y a toujours espoir qu'un jour ou l'autre il se décide à en offrir une pépite à l'humanité.

Dix mois sont donc passés; les dix mois du deuil légal, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que Romolo a une idée tentatrice, mais aujourd'hui il voit la tentation si voisine, si séduisante, et il la voit avec un effroi si délicieux, que son secret impatient lui échappe et court se jeter dans le sein de l'amitié. Gioachino, à qui il confie son ambassade occulte et sa sublime espérance, a une très grande vertu, une vertu énorme dont ses contemporains ne le croiraient pas capable, il ne rit pas.

Mais Tranquillina n'a pas cette vertu, elle rit; oui, elle rit, la femme si aimée et si cruelle, et après avoir fait presque pleurer Romolo, elle veut qu'il rie, lui aussi, si elle est obligée de lui répondre sérieusement.

Romolo, obéissant, fait une grimace; alors, Tranquillina, prenant

par la main son infatigable adorateur, le conduit devant un miroir et lui dit :

" Regardez un peu là dedans, monsieur Romolo ; nous avons les cheveux blancs tous les deux ; il ne faut plus faire de sottises. Aimons-nous, mais n'allons pas le dire au syndic.

—Tranquillina ! balbutia encore Romolo.

—Monsieur Affani, interrompt la femme aimée, donnez-moi le bras et allons rejoindre nos enfants qui sont au jardin."

Romolo soupire, mais promet de ne plus recommencer ; à l'avenir, il soupirera en cachette.

Et l'ingénieur Enea ?

Il vient souvent voir son ami Federico et s'arrête un instant à la villa ; quelquefois, suivant de l'œil les mouvements pétulants du petit Rocco qui s'amuse, ou court demander une caresse à son père pour la porter à sa mère, il devient distrait et s'abandonne à une rêverie souvent un peu prolongée. Dans ces moments-là, Romolo et Gioachino se regardent à la dérobée et se proposent de fouiller dans toutes les maisons de Milan pour trouver une beauté cruelle qui s'y cache. Mais la chose est difficile ; quand ils croient avoir mis la main dessus, une douloureuse découverte les avertit que ce n'est pas elle, que ce n'est pas la mère de Candida et de Leone. Et alors ils se découragent et se confient à la Providence qui, comme le dit Gioachino, n'est pas bonne ménagère pour rien ! Elle ne voudra pas laisser infructueux le petit capital de l'ingénieur Enea, elle qui administre si bien le patrimoine de sa fille : la Nature !

LÉON DIEU.

LE NORD.

IV

Le rendez-vous était au presbytère de St-Jérôme où vinrent nous rejoindre les deux fils de M. Beaubien, deux fiers gaillards, qui ne respiraient que les courses, l'eau et la poudre. Aussi annoncèrent-ils leur arrivée par des coups de carabine qui faisaient frissonner une paire de belles juments : l'une anglaise, (Jenny) l'autre, canadienne (Rosée), attelées à un wagon rempli des objets nécessaires au voyage et au colon que M. Beaubien allait établir sur ses terres du Nominingue. Il fallait voir ce chariot encombré de vivres et d'outils sur lequel étaient perchés Bigras, le colon, deux de ses petits garçons et les deux jeunes Beaubien. Les gens qui s'y connaissent disaient un peu haut : "C'est une trop forte charge pour les montagnes". Les pauvres bêtes, eussent-elles été habituées à ces montées et descentes continuelles trente-trois lieues durant que c'était, en effet, imprudent de les exposer avec une telle charge.

Pour nous, M. Beaubien et moi, nous avions loué d'un charretier de l'endroit, Moïse Piché, un grand cheval maigre attelé à ce qu'on appelle au Nord une barouche. Ce véhicule consiste en une planche flexible jetée sur deux essieux et quatre roues. Cette planche est de bois d'épinette, de frêne ou d'un autre bois qui, quoique flexible, doit être assez fier pour, à l'ège, se redresser à son état naturel. C'est la voiture par excellence pour les mauvais chemins et les montagnes. Elle est d'une légèreté extraordinaire, ne pesant ordinairement que 125 livres. Elle reçoit un ou deux sièges et il reste assez d'espace pour mettre sur la planche un bagage de 500 à 1000 livres. On monte ou on descend facilement de cette voiture, qui est basse, et elle n'offre aucun danger, même au cas de chavirement. Aussi nous sommes nous promis de n'en avoir jamais d'autres pour une nouvelle excursion. Lorsque nous calculâmes que les chevaux de M. Beaubien traînaient, en sus d'une charge de 2000 livres, un wagon d'environ 1200 livres, nous fûmes effrayés d'avoir exposé ces pauvres bêtes, pesantes de 1200 à 1300 livres, à se morfondre. Hourrah donc pour la barouche et le cheval maigre du charretier Piché qui, trois jours durant, et de longs jours, tenait le devant, de bonne humeur, au bas comme au haut des monts qu'il gravissait pour la moitié au galop. Mais quel art

il mettait à les descendre ! Il commençait à se placer l'arrière train de travers pour lui faire porter la charge, et il louvoyait dans ces côtes qui sont quelquefois d'une raideur à donner le vertige.

A 7 heures A. M. (c'est trop tard) du 8 août, les chevaux piaffaient dans la cour du presbytère et nous partions, au signal des détonations des fusils, en route pour le Nord. Il faisait un temps ravissant. Le soleil était prodigue de ses feux, c'est vrai ; mais une brise légère en tempérait les ardeurs. La petite ville de St-Jérôme était superbe à voir drapée dans ses feuillages verts, disposés en guirlandes le long de ses rues. Sa rivière, que les rapides font murmurer, souriait à l'industrie qui se réveillait dans les moulins et les manufactures. C'était la veille du marché qui, à St-Jérôme se tient le mardi et le vendredi, et nous fûmes vraiment étonnés de rencontrer une foule d'habitants s'y rendent pour vendre leurs produits. De fait, on y compte à certains jours plus de cent voitures. C'est vraiment beaucoup pour un marché qui n'a été ouvert que ces années dernières.

Ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir la quantité de framboises que les habitants du Nord descendaient à la ville de St-Jérôme, où quelques commerçants achètent toutes celles qui leur sont apportées. Il y a quelques années on laissait périr une quantité considérable de ces fruits, qui viennent avec tant d'abondance dans les terrains incultes que le feu a visités. Chose singulière, tandis qu'aux Etats-Unis on cultive la framboise et qu'elle rapporte jusqu'à mille piastres l'arpent, on ne profitait pas d'une abondante récolte que nous offre spontanément nos brulés pour le seul trouble de la cueillir. Aujourd'hui c'est un commerce à St-Jérôme comme les bluets au Saguenay. Les marchands prêtent des seaux de deux gallons aux colons qui les leur rapportent remplis de framboises à raison de 50 centins chacun. Les mêmes framboises se revendent à Montréal de 75 à 80 centins le seau.

A l'époque où nous étions à St-Jérôme, on y expédiait jusqu'à quinze cents seaux par jour, et l'on nous assure qu'il s'y est vendu pour environ $15,000 de framboises venant jusqu'à dix lieues de St-Jérôme, en 1883 ; pour $20,000 en 1884, et pour $25,000 en 1885. Voyez donc quel commerce pour une seule localité, sans compter les avantages qu'offre la consommation de ce fruit du framboisier, qui constitue un aliment sain et qui peut se convertir en différentes boissons rafraîchissantes. En effet, les framboises ont une odeur suave et une saveur aromatique. On en fait du ratafia, du vinaigre framboisé, du vin, de l'hydromel. On en obtient par la fermentation une liqueur alcoolique. Elles servent à aromatiser les glaces ; on les conserve entières dans des sirops ou de l'alcool faible sucré. Ecrasées dans l'eau ou en sirop les framboises forment une boisson rafraîchissante, qui convient dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, l'angine, le scorbut, etc.

Les feuilles du framboisier, inodores et légèrement styptiques, servent en gargarisme dans les irritations de la gorge et comme détersives. Ses fleurs sont sudorifiques comme celles du sureau.

Laissons là notre dissertation sur le framboisier, sans renoncer cependant aux framboises elles-mêmes qui s'étalent tout le long de la route et qui offrent un bon dessert à nos repas rustiques.

Nous traversons la paroisse de St-Jérôme dont les limites sont désignées au décret du 15 novembre 1834, comme suit : " bornée vers le nord-est, partie à l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne et partie aux terres de la couronne ; vers le nord-ouest, partie au Canton d'Abercrombie, et partie aux terres de la couronne ; vers le sud-ouest, partie aux terres de la couronne et partie à l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux Montagnes ; vers le sud-est, à la seigneurie de Blainville annexant à la dite paroisse cette partie de la dite augmentation du Lac des Deux Montagnes, qui se trouve comprise entre la rivière du Nord et la ligne nord de la paroisse de Ste-Scholastique ". Moins ce qui forme la paroisse de St-Janvier, laquelle, au nord, est bornée par la ligne qui longe la profondeur des terres nord de la côte St-Pierre, et celle qui longe la profondeur des terres sud-est de la Côte Ste-Marie (Decret du 24 déc. 1845) ; moins cette partie comprise dans la municipalité des Mille-Isles, organisée le 1er juillet 1855, qui comprend les côtes Ste-Marguerite, St-Eustache, St-Joseph et Ste-Angélique ; moins cette partie comprise dans St-Colomban, c'est-à-dire cette partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux Montagnes qui se trouve au nord de la rivière du Nord.

En 1845, par proclamation du 18 juin, la partie de la paroisse comprise dans le comté du Lac des Deux Montagnes fut retranchée de St-Jérôme pour les fins civiles.

Par proclamation du 4 novembre 1846, une autre partie en fut détachée pour former la paroisse de St-Janvier de Blainville.

La municipalité comprend toute la paroisse canonique (Proclamation du 22 avril 1847 et du 1er juillet 1855) à l'exception de cette partie de la côté Ste-Marie, annexée à Ste-Monique par ordre en conseil du 11 décembre 1873, et à l'exception enfin de la ville de St-Jérôme qui, par la proclamation du 7 décembre 1880, est délimitée comme suit ; " du côté ouest de la rivière du Nord, s'étendant depuis la route Meunier jusqu'à la propriété d'Alphonse Bélanger inclusivement, sur toute la profondeur des terres de cette concession, y compris la propriété de Toussaint Trudelle, sise sur le côté est de la propriété du dit Alphonse Bélanger ; sur la rive est de la dite rivière du Nord, elles s'étendent depuis la route de la côte St-André jusqu'à la ligne nord de la propriété de Mélassippe Longpré ; comprenant dans les dites limites, outre les limites du village de St-Jérome actuel, toutes les

terres de la première concession de la rivière du Nord jusqu'à la ligne sud du domaine de Bellefeuille ; et de là, en partant d'une distance de treize arpents de la dite rivière du Nord, jusqu'à la partie supérieure de l'île du dit Mélassippe Longpré, comprenant toutes les îles de la rivière du Nord, situées dans les limites ci-dessus".

Pour compléter les informations que me fournit M. C. E. Deschamps dans sa "Liste des Municipalités dans la Province de Québec", il convient de dire que le cadastre pour St-Jérôme, par proclamation du 18 octobre 1877, est en force depuis le 2 novembre de la même année.

En quittant St-Jérôme pour nous diriger vers St-Sauveur, nous laissons à notre droite Ste-Sophie, dans la seigneurie de Terrebonne, et St-Hypolite, avec son grand lac de l'Achigan, dans le canton d'Abercrombie.

A propos d'Abercrombie qu'on me permette une digression, et ce ne sera pas la dernière, Dieu merci. C'est avec un sentiment pénible qu'on aperçoit notre province de Québec couverte de noms anglais qu'on a donnés aussi aux rues, aux villes, aux cantons. Passe encore pour Abercrombie qui est un homme célèbre, mais quand on aperçoit des noms comme Kilkenny, Howard, Wesford, Wentworth et d'autres encore plus barbares, on est à se demander comment il se fait que les Canadiens endurent un tel empiètement dans notre province de Québec si française, et qu'on ne laisse pas à Ontario le soin de glorifier ces noms, qui nous sont inconnus, quand ils ne sont pas ceux d'hommes hostiles à notre race. C'est de l'indifférence de la part de nos hommes d'autrefois, qui ne remarquaient pas que ce sont des monuments élevés en l'honneur de ces étrangers, qui n'ont eu rien à faire avec nos gloires. Cette complaisance de notre part aura pour effet de faire croire aux générations qui viennent que les anglais nous avaient sous leur talon. Mais là où l'indifférence devient coupable, c'est lorsqu'on laisse partie de notre territoire porter les noms de ceux qui nous ont persécutés. C'est plus que de la libéralité. Et pourtant ça existe ! ! Il ne faut rien moins qu'apercevoir les grands noms de Montcalm, Morin, Cartier, de Salaberry, de Lorimier et autres pour empêcher la honte de monter au front et la rage de se loger au cœur?

Est-ce qu'il n'en existe pas, dans l'histoire de notre patrie, des hommes qui ont droit à la reconnaissance des Canadiens-français ? Donner leurs noms aux divisions du pays serait un moyen de leur eriger des monuments. Pourquoi ne le faisons-nous pas? Qu'auront à dire messieurs les Anglais ? Est-ce qu'ils ornent de noms français les cantons d'Ontario ou d'autres provinces où ils sont en majorité ? Est-ce, au contraire, qu'ils ne les font pas disparaître ? Soyons justes, mais ne soyons pas trop naïfs, et surtout n'abandonnons pas des privilèges que nous n'avons pas le droit de céder, et qui sont plus importants qu'on ne se l'imagine, puisque l'exercice de ce droit redirait

que notre nationalité est maîtresse du sol et que nous sommes chez nous. Comment se fait-il qu'une poignée d'aventuriers soient venus ici nous faire la loi? C'est parce que nous n'avons jamais eu foi en notre force, et que l'audace nous a supplanté. Que ceux qui sont aux affaires le sachent, les concessions ne doivent pas se faire au détriment de droits qu'il nous est libre de conserver et qui touchent de si près à notre nationalité. On dira peut-être que ces noms ont été donnés à une époque où le Haut-Canada était uni au Bas. C'est vrai pour la plupart; mais ne peut-on pas les remplacer? Que ferait à M. Doncaster, à M. Chilton ou à M. Grandison que les cantons qui portent leurs noms s'appelassent Plessis, Lartigue ou Bourget. Est-ce que les valeureux officiers français ou nos hommes politiques dévoués, qui ont si vaillamment lutté pour nos libertés, ne valaient pas les commerçants de bois de la Rivière rouge, de la Lièvre ou de la Gatineau? Allons donc. La plupart de ceux-ci se sont enrichis des sueurs de nos voyageurs, tandis que ceux-là ont sacrifié leur vie pour le bonheur du peuple.

Je ferme ma parenthèse et je continue mon chemin vers St-Sauveur.

V

La route de St-Jérôme à St-Sauveur est très poétique. Elle longe tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, la Rivière du Nord, qui serpente à travers des collines et des plaines d'un riant aspect. Son lit est quelquefois côteleux, mais ses eaux, presque toujours calmes, réflètent la sérénité des cieux. L'étoile y scintille le soir avec l'ombre des arbres qui les rendent sombres même pendant le jour. Elles se précipitent quelquefois en bouillonnant des rochers à fleur d'eau, et forment des cascades écumantes, dont la course folâtre s'annonce au loin par un babil qui porte à la mélancolie. L'industrie a placé sur ces torrents des moulins qui mêlent leurs voix à cette clameur constante des chaussées qu'a ménagées la nature ou qu'a élevées le génie.

Comme ces cours d'eau sont bien une image fidèle de la vie, qui s'écoule tranquille ou agitée, riante ou sombre, suivant que les écueils y abondent, que le ciel s'y mire, que les rameaux bienfaisants y entretiennent une douce fraîcheur. Les passions, ces récifs de l'existence, qui sont si souvent l'écueil où se brisent les embarcations mal dirigées, ne servent-elles pas, elles aussi, quand elles sont réprimées par les digues de la raison, à faire des merveilles plus grandes encore que celles que l'on constate dans l'industrie?

Où vont-elles ces eaux qui prennent naissance dans ces antres profonds des montagnes? Elle sortent du sein de la terre comme nous.

Comme nous elles passent en faisant plus ou moins de bruit, en semant quelques bienfaits et en causant beaucoup de dégats, pour aller se confondre dans le gouffre sans fonds d'un océan sans bords.

Cette Rivière du Nord, qui est charmante dans tout son parcours, peut avec quelques travaux, ouvrir son sein à la navigation. Des ingénieurs se sont déjà occupés de la question, et ils prétendent qu'avec peu de frais on pourrait éviter les obstacles que la nature y a jetés. Quoiqu'il en soit elle est flottable, et les forêts du Nord lui ont confié les plus riches de leurs dépouilles.

Elle était autrefois poissonneuse, mais les digues que l'industrie a élevées dans son bassin empêchent maintenant le poisson d'y monter. C'est un malheur. Ci-devant le doré, le brochet, l'éturgeon y abondaient. Et ce n'est certes pas petite ressource pour les habitants des bords d'une rivière que l'abondance du poisson.

Aujourd'hui c'est à peine si l'on y capture quelques mulets, des carpes rondes et du crapet. Pourtant il existe une loi ; (31 Vict. c. 60, s. 12) qui pourvoit à faire faire des passes migratoires au moyen desquelles le poisson le moins alerte émigrerait jusqu'à la source de cette rivière. Et nous avons des députés au Parlement qui connaissent cette loi et qui pourraient, en la faisant mettre à exécution, rendre un immense service aux populations du Nord. Rien ne se fait. J'ai moi-même attiré sur ce sujet l'attention du député d'Argenteuil, où se trouvent les plus grands obstacles ; mais inutilement.

A huit milles de St-Jérôme, à l'endroit appelé " Pont Shaw, " où il y a un bureau de poste, on traverse la rivière. Ce poste se compose de quelques maisons qui entourent une belle résidence construite il y a une vingtaine d'années par un M. Wm. Shaw.

Voilà un Irlandais protestant, qui s'est établi au milieu de nous, sans sou ni maille, et qui aujourd'hui est très riche, possède de belles terres et exerce dans la localité une certaine influence. Il est très probe et brave homme. Mais il n'est certes pas plus intelligent que les trois quarts de nos canadiens. Qui lui a valu ce succès ? Il avait quelque peu d'instruction, il a travaillé beaucoup et il a économisé encore plus. C'est un homme qui a resté longtemps dans sa coquille en faisant un petit commerce. Il pourrait répondre à qui lui demanderait comment il a fait fortune : " C'est en me mêlant de mes affaires ".

J'ai constaté bien souvent, et vous comme moi, lecteurs, que la raison du succès vient de trois choses essentielles : le travail, l'économie et la persévérance. Combien n'en a-t-on pas vu de gens, qui pleins de talents, travaillent avec ardeur, mais qui ne peuvent rien acquérir faute d'économie, ou qui, par défaut de perséverance, prouvent la vérité de ce proverbe : *Roche qui roule n'amasse pas mousse.* Combien, au contraire, n'avez vous pas vu d'hommes dépourvus de grands talents et

qui à force de travailler avec la lenteur du bœuf, à la même place, creuse un sillon d'où sort une abondante moisson. C'est bien connu d'ailleurs qu'on ne peut courir deux lièvres à la fois, et Lafontaine l'a fait bien comprendre dans sa fable du Lièvre et de la Tortue, dont la morale est : " Rien ne sert de courir, il faut partir à temps."

Quand je parle d'économie je prie mes compatriotes de remarquer que l'économie ne consiste pas à dépenser le moins possible ; mais le moins inutilement possible. En effet, c'est encore de l'économie que d'acheter un outil qui épargnera pour plus de sa valeur en temps ou en santé. C'est encore de l'économie de faire de grandes dépenses qui doivent rapporter un plus grand profit. C'est pour cela qu'à côté du proverbe vrai qui dit : "*Qui paie ses dettes s'enrichit*", parce que c'est le moyen d'avoir du crédit, il y a cet autre dicton : "*Qui s'endette s'enrichit*, également vrai, car celui qui s'endette rationnellement en tire des profits. C'est ainsi qu'agissent presque tous les hommes d'affaires qui paient leurs dettes pour avoir un nouveau crédit avec lequel ils réalisent des bénéfices.

Je ne voudrais pas citer ce M. Shaw comme un exemple à suivre en tout, mais il est juste de lui reconnaître d'excellentes qualités qui l'ont fait prospérer. L'incubation a été longue dans sa coquille ; mais elle s'est opérée sûrement, et aujourd'hui beaucoup de ceux qui s'étaient rendus là avant lui sont ses humbles serviteurs, dans ses comptoirs, ses scieries et ses briqueteries.

Je m'empresse de dire que le prestige qu'avaient alors les étrangers sur nos populations l'a puissamment aidé, et que depuis quelques années nos Canadiens ont appris à mieux utiliser leurs ressources. Aussi constatons-nous que, depuis St-Jérôme jusqu'au fin Nord, les pouvoirs d'eau sont presqu'exclusivement utilisés aujourd'hui par des Canadiens-français.

Après avoir traversé la rivière du Nord on entre dans une gorge, que forme une chaîne de montagnes pour la plupart arides, mais d'une imposante majesté, et qui constatent par leurs cailloux entassés qu'il y a eu autrefois des bouleversements terribles. Est-ce dû aux tremblements de terre qui ont eu lieu dans les dix ans qui s'écoulèrent à partir de 1730? Sont-ce d'autres jeux de la nature en ébullition? Tout ce qu'il y a de sûr c'est que ces rochers entassés, ces veines qui les sillonnent, ces minerais qui s'y croisent, ces lacs qui y ont surgi dénotent des convulsions effrayantes. Et j'aime autant y croire de suite que de désirer voir ces épouvantables crises du globe en travail. Je ne sais si c'est l'aspect de ces montagnes qui a donné l'idée de nommer la paroisse que nous approchons, St-Sauveur ; mais plusieurs d'entre elles nous font penser au Calvaire. De fait je me suis dit, et j'en ai fait la reflexion à mon compagnon de voyage, comme ça serait beau de voir sur le sommet

de la plus haute de ces montagnes s'élever une croix gigantesque qui protègerait de son symbole cette partie du pays.

A St-Sauveur, à l'entrée de cette gorge où passent tous les colons, ce serait bien l'endroit pour ériger une de ces croix. Qu'est-ce que ça coûterait? Presque rien. Tous les habitants pourraient y contribuer, et, sous la direction de leur curé, ils élèveraient ainsi à la religion un des plus touchants monuments destinés à consoler leurs enfants dans les rudes travaux des champs.

Le village de St-Sauveur, à 13 milles de celui de St-Jérôme, n'est pas sur la route postale qui passe au pied de la côte où il est perché. Là s'est formé un petit village qui a longtemps lutté contre celui né autour de l'église. Les grosses maisons de commerce étaient là ainsi que l'hôtel, le médecin, le notaire. Mais l'église attira les colons, et ce centre ombragé par le clocher, l'emporte aujourd'hui sur l'autre, tant il est vrai que l'église est le meilleur agent colonisateur. Aussi est-ce en bâtissant une chapelle, qui servait de logement au curé, et autour de laquelle se groupaient les premiers colons, les gens de métier et de profession, que l'on a fait faire, ces années dernières, un immense pas à l'œuvre de la colonisation du Nord. Le village de St-Sauveur est assez pittoresquement bâti sur une élévation, et il ne manque pas de montagnes pour accidenter le terrain et faire écho à la cloche de l'église. Plusieurs lacs poissonneux se trouvent dans la paroisse. Quelques montagnes recèlent certainement des mines qui se traduisent à la surface par des minerais significatifs. Une mine de plombagine, qui gît non loin du village, paraît remarquablement abondante.

La paroisse a été érigée canoniquement par décret du 6 fevrier 1854, se composant "des côtes St-Godfroid, Ste-Elmire, St-Lambert et St-Gabriel, à l'exception des neuf premiers lots de la dite côte St-Gabriel, des septième et huitième rangs du township d'Abercrombie, et de toutes les terres qui se trouvent des deux côtés de la rivière du Nord depuis William Shaw inclusivement, jusqu'à la côte St-Lambert."

La paroisse a été organisée civilement le 6 août 1855, en vertu du 18 V.. c. 100—" bornée au Nord par le canton de Morin; à l'est partie par le canton d'Abercrombie, partie par les dix premiers lots du 8e rang d'Abercrombie et partie par la paroisse de Ste-Adèle; au sud par la paroisse de St-Jérôme; et, à l'ouest, par la municipalité des Mille Isles.—*Liste des municipalités par C. E. Deschamps.*

En 1872 (36 V., c. 34 s. 2) une partie du 8e rang du canton d'Abercrombie, qui faisait alors partie de la municipalité de la paroisse de St-Sauveur, et qui se trouvait dans St-Hypolite, a été détachée de la dite municipalité et annexée à la municipalité d'Abercrombie.

En 1883 fut tracé un grand chemin, partant de Morin et traversant Howard jusqu'à la chapelle St-Adolphe, sur le bord du Lac St-Joseph,

continuant de biais sur les 6e 5e 4e rangs, et ensuite dans Montcalm sur les rangs 7 et 8, pour recontinuer dans la ligne de division des cantons de Salaberry et Arundel jusqu'au chemin de la Rivière Rouge. Cette artère fait passer au village de St-Sauveur les produits de ces cantons.

La population de St-Sauveur était, en 1881, de 1616 habitants, dont 1423 étaient catholiques. Il y avait alors 17,181 acres de terres occupées, dont 10,513 en exploitation, 6995 en culture, 3,489 en pâturage, et 29 acres en jardinage. A cette époque il y avait 49 acres consacrés à la culture du blé rapportant 740 boisseaux de blé du printemps. Les autres produits étaient les suivants : 780 boisseaux d'orge ; 34,100 minots d'avoine, 2 boisseaux de seigle, 762 boisseaux de pois et fèves, 8,435 boisseaux de sarrasin ; 559 boisseaux de maïs ; 220 âcres de terre étaient alors consacrés à la culture des patates qui ont produit 19,993 boisseaux ; on y recueillit cette année là 424 boisseaux de navets, 2772 boisseaux d'autres racines.

Le foin a donné, sur 1927 acres, 2,174 tonneaux. On y a recueilli 194 boisseaux de graines de mil et de trefle. Le blé comme on le voit rapportait 27 minots l'acre.

On constate par cet état qu'on y a semé un peu de tout. Cette expérience démontre aux habitants ce qui peut y réussir et ce qui leur sera le plus utile, vu l'éloignement des marchés.

Le canton Morin, où se trouve St-Sauveur, a été érigé par proclamation du 1e septembre 1853. Il n'avait plus en 1881 que 8,281 acres de terre non vendues. Le sol de ce canton, dit le "guide du colon," est généralement bon, mais en grande partie rocheux et montagneux.

"Le canton de Morin, dit la proclamation du 19 février 1852, (*Liste de C. E. Deschamps*, p. 355) comprendra "toute cette étendue ou compeau de terrain borné et limité comme suit : au nord est, partie par le canton de Doncaster, partie par le canton de Wexford, partie par le canton d'Abercrombie ; au sud-est, partie par le canton d'Abercrombie et partie par l'augmentation de la seigneurie de Mille Isles ; et à l'ouest, partie par le canton de Beresford, partie par le canton projeté de Howard, et partie par le canton de Wentworth. Commençant à un poteau et borne en pierre planté à la ligne extérieure sud-ouest du dit canton d'Abercrombie, et définissant l'angle le plus au nord de la dite augmentation de la seigneurie de Mille Isles et l'angle est de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la ligne nord-ouest de la dite augmentation de Mille Isles, astronomiquement sud-ouest, 617 chaînes et cinq chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau ou borne en pierre planté à l'intersection de la ligne extérieure est du dit canton de Wentworth, et définissant l'angle le plus au sud de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, la longeant

dite ligne extérieure est du canton de Wentworth, nord, 9 degrés est, 336 chaînes, 16 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau ou borne en pierre planté pour marquer l'angle le plus à l'est du dit canton de Wentworth et l'angle le plus au sud-ouest du canton de Howard ; de là longeant la ligne est du dit canton de Howard et en continuation le long de la ligne est du dit canton de Beresford, nord, 11 degrés 15 minutes est, 1024 chaînes, 84 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre planté à l'intersection de la ligne extérieure sud-ouest du dit canton de Doncaster, et définissant l'angle le plus au nord de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la dite ligne extérieure sud-ouest de Doncaster, et en continuation le long de la ligne extérieure sud-ouest du dit canton de Wexford, sud, 45 degrés est, 676 chaînes, 60 chaînons, plus ou moins, jusqu'à l'intersection de la ligne extérieure nord-ouest du dit canton d'Abercrombie, à un poteau et borne en pierre définissant l'angle le plus à l'est de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la dite ligne extérieure nord-ouest du canton d'Abercrombie, sud, 45 degrés ouest, 300 chaînes, 52 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre planté à l'angle le plus au nord-ouest du dit canton d'Abercrombie ; de là, longeant la ligne extérieure sud-ouest du dit canton d'Abercrombie, sud, 45 degrés est, 82 chaînes, plus ou moins, jusqu'au point de départ."

Organisé le 1° juillet 1855. Voir Dossier No. 1665, 85, Secrétariat Provincial.

Moins : cette partie comprise dans Ste-Agathe.

Moins : cette partie comprise dans Ste-Adèle, (44-45 V., c. 30.)

" Dans Morin, dit la géologie du Canada de 1863, la roche est composée d'une pâte felsdpatique à grains fins, d'un gris pourpre, blanchissant à l'air et renfermant des masses clivables de feldspath bleu lavande de plusieurs pouces de diamêtre. Plusieurs de ces masses montrent un beau chatoiement vert jaunâtre et bleu foncé, et les mêmes teintes émanent quelquefois de certains points dans la pâte. Ces roches sont généralement massives, et il est parfois très difficile de trouver aucune marque de ces surfaces parallèles qui sont si souvent dans le gneiss à orthose. Les grandes masses clivables de labrodorite, cependant, aussi bien que l'hypersthène et l'ilménite qui se trouvent dans la roche, forment la plus grande partie des bandes qui paraissent être parallèles les unes aux autres ; et des bandes grenatifères, pyroxéniques et micacées indiquent occasionnellement la même disposition."

Nous ne pouvons nous défendre d'une impression qui s'impose en voyant aujourd'hui St-Sauveur si prospère, en constatant les défrichements qui s'y sont faits et l'aisance qui y règne. Il y a quelque trente ans, alors que cette paroisse était naissante, on prenait pitié des colons qui s'y dirigeaient, la poche sur le dos et la hache au côté : c'était

l'avoir de plusieurs d'entre eux. Aujourd'hui ils sont presque tous des cultivateurs indépendants, quelques-uns sont riches ; et leurs enfants sont établis à côté d'eux, avec chacun un lot de cent acres, quelquefois de deux cents acres.

Ils jouissent de tous les bienfaits de l'organisation municipale qui offre aux citoyens une somme considérable de liberté.

Il faut que je parle d'une espièglerie de mon temps. Je n'y ai pas pris part, mais je suis tout de même coupable d'en avoir ri. C'est pourtant une affaire effrayante ! !

Il y avait alors, au petit village de St-Sauveur un farceur de marchand qui aimait à jouer des tours, mais des tours à faire tordre le cou...! Pendant les fêtes de... disons 1864, nous étions en promenade à cet endroit lorsqu'il nous prit fantaisie d'aller avec ce diable de marchand, pour ne pas dire plus, chercher au grand village un voyage de paille. Quel plaisir de revenir sur ce meulon et de descendre la grande côte qui sépare les deux endroits ! Le marchand, à qui appartenait la *traîne* à bâtons, s'était bien galamment constitué le cocher et poliment avait donné les places d'honneur à ses invités. Il n'avait pas plutôt pris la côte que l'imbécile, puisqu'il faut parler net, mit le feu au voyage de paille, et lança son cheval au galop. L'histoire de faire tuer ses amis, tout simplement. Car, comme bien l'on pense, il fallut déguerpir, et sans les délais réservés par le code au plus gredin des locataires. Heureusement qu'une épaisse couche de neige permit aux excursionnistes de sauter à bas sans danger. Mais vous voyez d'ici l'équipage qu'emportait la bête, je devrais dire les deux. Heureusement, il faut le dire par charité, que ce ne fut qu'un feu de paille et que le vent l'éteignit avant son entière consommation. Et de rire à gorge déployée. Le pingre n'en fut pas quitte, car si je me rappelle bien, on lui fit payer quelque chose ! ! !

Mais continuons notre route. Il passe midi, et il faut aller camper à Ste-Agathe.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Transmisssion des forces par l'électricité.—Les Pygmées.—La Saccharine.—Les fabriques de papier en Allemagne.

On est actuellement à faire en France des expériences dont les résultats sont destinés à avoir des conséquences industrielles considérables: il s'agit de la transmission des pouvoirs d'eau et de l'application de leur force sur un point quelconque éloigné de la chute qui produit ce pouvoir. Jusqu'ici, l'électricité, en dehors de son emploi dans les laboratoires, a servi aux transmissions télégraphiques et téléphoniques et à produire la lumière pour l'éclairage ; quelques tentatives plus ou moins heureusess ont été faites pour l'appliquer comme pouvoir de locomotion sur les chemins de fer ; le capitaine Renard, sur son ballon dirigeable, se sert de l'électricité pour mouvoir ses machines. Aujourd'hui, il s'agit de réaliser le problême de la transmission, au moyen de l'électricité, de la force d'une chute d'eau pour être appliquée sur un point éloigné.

Les forces que l'industrie emploie sont principalement la vapeur produite par la combustion de la houille, et la vitesse des cours d'eau.

La houille peut se transporter et s'utiliser partout ; quant à la puissance motrice des rivières, elle doit naturellement être consommée le long de leurs bords.

Mais si le charbon a une valeur assez réduite sur les lieux de production, son prix augmente en raison de la longueur et des difficultés de transports, en sorte que sa valeur intrinsèque disparaît presque à côté des prix de transports. On conçoit qu'il pourrait y avoir avantage, au lieu de transporter le charbon lui-même, à transporter la force qu'il développe en brûlant sous la grille d'une chaudière à vapeur. Si à la mine même, où il est abondant et ne coûte presque rien, on pouvait installer une énorme machine à vapeur, et répartir sa force dans toutes les usines du pays environnant, il est certain que l'opération serait excellente, car la machine consommerait une quantité relativement très faible d'un combustible sans valeur, et l'on pourrait se donner le luxe de gaspiller 50 pour cent de la force produite à si bon marché.

De même, si l'on pouvait capter une chute telle que le Niagara, qui contient dans le bouillonnement de ses eaux la puissance énorme de

sept millions de chevaux-vapeur, et transporter une partie de cette force à une certaine distance, le résultat serait aussi beau industriellement que scientifiquement.

C'est un rêve auquel on peut s'abandonner et dont on peut annoncer la prochaine réalisation, pour peu qu'on ait l'imagination ardente et une certaine tendance à l'optimisme. Cependant il ne faut pas, en réalité, trop se laisser prendre par d'aussi séduisantes illusions.

Mais revenons aux expériences dont il est question au commencement de cet article.

L'auteur de ces expériences est M. Marcel Duprez qui n'en est pas à ses premiers essais, car depuis plusieurs années déjà, il travaille à la réalisation de son idée, et il est parvenu même, dans les environs de Grenoble, à transporter la force d'un pouvoir d'eau à une distance de 30 kilomètres, ou plus de dix-huit milles, avec un rendement de près de 50 pour cent. Ces expériences étaient particuliéres, mais celles qui sont actuellement en cours ont une portée tout à fait générale ; et elle sont patronnées par un groupe puissant de protecteurs de la science à la tête duquel brille le nom de MM. de Rethchild qui, dit-on n'y consacrent pas moins que 800,000 francs en première mise.

Les expériences de M. Duprez se font entre Creil, le point de départ, où se trouve installée une machine à vapeur de la force de cinquante chevaux, destinée à représenter le pouvoir d'eau, et la gare de la Chapelle, à Paris. La distance est de 56 kilomètres ou 35 milles, en sorte que le circuit complet a 112 kilomètres ou 70 milles. Le circuit est formé par un cable en bronze siliceux d'une section équivalente à celle d'un fils cylindrique de 5 millimètres de diamètre (1⅜ ligne.) Sur la plus grande partie de sa longueur, ce cable est recouvert d'une enveloppe isolante protégée elle-même par un tube en plomb. Il est supporté par une série de poteaux télégraphiques à la manière des lignes ordinaires en fil de fer, et il contient environ un poids de vingt tonnes de cuivre. La machine génératrice destinée à produire le courant électrique est placée près de la machine à vapeur qui la met en mouvement. Le courant, lancé dans la ligne, arrive à la machine réceptrice placée à l'autre extrémité, et en vertu de sa réversibilité, la met en mouvement.

Celle-ci devient ainsi à son tour, un organe moteur, auquel on peut emprunter la force dont on a besoin.

Le critérium d'une telle expérience est évidemment le rendement du système. La génératrice absorbe, par exemple, cent chevaux au départ. Quelle est la force maximà qu'on recueillera sur l'arbre de rotation de la réceptrice ? De la valeur de ce rendement dépendra la valeur du système de transmission.

M. Marcel Duprez a le premier formulé ce principe, paradoxal au

premier abord, que *le rendement est indépendant de la distance*, c'est-à-dire qu'on peut le maintenir au même taux quelle que soit la distance ; cela, bien entendu, en modifiant les conditions de l'expérience, c'est-à-dire, en augmentant la force électro-motrice de la génératrice. De même et par analogie ; une locomotive met un quart d'heure à faire le trajet entre deux points ; avec la même machine on peut dans le même temps faire un trajet double en chauffant plus fort et en doublant la vitesse.

C'est de la même manière, à peu près, que la force peut se transmettre à mille kilomètres aussi bien qu'à cent en décuplant la force électro-motrice.

Il est clair que, dans un cas comme dans l'autre, il y a des limites qu'on ne saurait impunément franchir.

A la première série d'essais, le 21 octobre dernier, on a placé les deux machines électriques côte à côte dans le circuit général. Ce ne sont pas, il est vrai, les conditions définitives, mais au point de vue du résultat, c'est à peu près la même chose, et on a l'avantage d'avoir les deux appareils simultanément sous les yeux. Dans cet essai, la génératrice a absorbé 62 chevaux et la réceptrice en a restitué 30, ce qui correspond à un rendement de 48,4 pour 100.

En même temps on a constaté que la ligne ne s'était pas sensiblement échauffée, ce qui aurait correspondu à un absorption de force assez considérable. En effet la perte due à la résistance de la ligne n'a été que de 7 chevaux et quart.

C'est déjà un magnifique résultat pour une première expérience, et on s'attend à en obtenir un meilleur encore qui démontrera quel parti on peut tirer des forces naturelles immenses aujourd'hui inutiles et qui demain, enverront partout leur puissance animer d'innombrables usines loin de la source du pouvoir même, sans qu'il soit nécessaire de dépenser une tonne de charbon.

Le gouvernement français a nommé un comité officiel pour faire un rapport sur les résultats des expériences de M. Marcel et établir jusqu'à quel point son système pourra entrer avantageusement dans la pratique.

***

Je donne d'après M. A. D. Le Plongeon, voyageur français qui a exploré récemment l'Amérique Centrale et y a fait d'intéressantes découvertes géologiques,les détails qui vont suivre au sujet des Pygmées.

Il est fait mention des nains ou pygmées dans l'histoire ou la tradition de tous les pays du monde. D'ailleurs, la tradition repose toujours sur des faits réels quoique plus ou moins dénaturés par la fiction, et les meilleurs chroniqueurs ont été de vrais observateurs de la nature

humaine. Que de choses ont longtemps été considérées comme appartenant à la fable, qui ont ensuite été reconnues comme étant vraies ! Hérodote, le père de l'histoire, qui vivait 484 ans avant Jésus-Christ, a quelque fois été appelé père du mensonge, et cependant, les recherches des savants ont prouvé que ce qu'il avait rapporté était vrai.

Marco Polo, célèbre voyageur vénitien, qui, en 1274, parcourait avec son père la Tartarie, la Chine, les Indes, la Perse et l'Asie Mineure, et qui a publié une *Relation de ses voyages*, a longtemps été considéré comme un écrivain fantaisiste, et plus nous avançons dans la connaissance de ces contrées, plus les rapports qu'il en a faits sont prouvés exacts.

Les histoires de nains, de fées, d'esprits et de lutins doivent tirer leur origine de l'existence d'une race d'hommes excessivement petits, dont le souvenir s'est transmis de génération en génération. La fable nous parle de nains qui n'avaient pas plus que deux pieds de haut. Les Grecs, croyant à l'existence antérieure d'un peuple de géants, comme s'ils voulussent établir un contraste entre ces géants et eux-mêmes, se comparaient à ces pygmées, prenant comme point de comparaison un certain peuple de l'Ethiopie, les Pechinies, qui étaient réellement très petits.

Swift dans son Gulliver, amène son héros dans l'île de Lilliput où il se trouve en présence d'hommes minuscules, n'ayant que six pouces de hauteur ; mais Cyrano de Bergerac va plus loin ; dans son voyage imaginaire au soleil, il rencontre une race d'hommes qui n'étaient pas plus haut que l'épaisseur de son pouce.

Au rang des histoires fantaisistes que l'on a débitées au sujet des nains, on peut citer celle d'un certain duc de Bavière au repas de noces duquel on servit un gâteau. Ayant ouvert ce gâteau, il en sortit un nain excessivement petit, armé d'une lance et d'une épée, qui se mit à faire l'exercice sur la table à la grande stupéfaction des convives.

Mais à part ces contes extravagants, il est prouvé qu'il a existé en différents lieux, des peuples de nains extrêmement petits, sans compter les individus isolés que l'on rencontre de temps à autres parmi les divers peuples, comme on y rencontre des géants, mais qui ne sont que des phénomènes hors nature. Ainsi il y a quelques années, sur les rives du Mérimac, à vingt milles de l'Ile Saint-Louis, on a découvert un grand nombre de tombes arrangées symétriquement. Aucune d'elles n'avait plus de quatre pieds de longueur, et les squelettes qu'elles renfermaient ne mesuraient que trois pieds. D'ailleurs, la denture prouvait qu'ils avaient appartenu à des adultes ; le crâne était hors de proportion avec le reste du squelette.

Aristote (1) qui était un grand naturaliste, dit que des témoins

(1) Aristote, philosophe grec dont le génie a embrassé toutes les sciences, 384-322 avant J.-C.

dignes de foi, assurent qu'il existait une race de nains qui vivaient dans des grottes sur le bord du Nil, et Pline (2) donne des détails variés sur leurs mœurs et la position géographique des lieux où ils habitaient. Sur les rives du Nil, là où les Grecs placent les pygmées, des voyageurs modernes ont trouvé des tribus entières de nains.

En Russie et en Turquie, jusque dans ces derniers temps, les nains avaient joui d'une grande considération comme étant doués d'un esprit vif, et souvent de grands talents. En Allemage, au dix-huitième siècle, un nain était considéré comme un pendant nécessaire dans toute noble famille.

Dans le siècle actuel on peut citer un cas isolé, le nain Richebourg, mort en 1858 à l'âge de 90 ans et qui a joué son petit rôle important pendant la grande Révolution française.

Il n'avait que trente-trois pouces de hauteur, et pendant la Terreur, on dit qu'il a souvent servi d'intermédiaire pour la transmission de messages très dangereux entre la ville et le dehors, transporté dans les bras d'une nourrice enveloppé comme un enfant. Au Mexique et surtout dans le Yucatan et les îles voisines, il court bien des histoires sur les nains et lorsque l'on interroge les indigènes au sujet des constructions dont les ruines se rencontrent dans ces lieux, ils répondent invariablement : " ce sont les Puzobs (nains) qui les ont bâties." Dans les îles de Cozumel et de Mugères, il existe une croyance profondément enracinée que des nains errent dans les environs toutes les nuits. Les uns prétendent les avoir vus et les accusent de troubler leur sommeil en martelant sur les arbres et secouant leurs hamacs.

Sur la côte est du Yucatan, il y a plusieurs endroits, tels que Nisuete et Meco, que les voyageurs ont intérêt à visiter, mais où ils ne doivent s'aventurer que bien armés, car ils risquent d'être attaqués par les Indiens qui peuvent tomber sur eux à chaque instant ; là on peut voir les vestiges de petites villes dont toutes les maisons sont construites en pierre ; ces maisons ne pouvaient évidemment être habitées que par des hommes tout au plus de trois pieds et demi.

Dans l'île de Cozumel, on rencontre des arcs de triomphe très bien construits, mais n'ayant pas plus de huit à neuf pieds de hauteur, et des temples bâtis avec art en pierre de taille. La porte d'entrée du plus grand de ces temples n'avait que trois pieds de haut et dix-huit pouces de large, l'édifice entier ne mesurant à l'extérieur que neuf pieds de haut et quatorze sur douze de plan horizontal ; nous avons pris tous les plans et vues de ces ruines.

L'Indien qui nous servait de guide nous affirma qu'il voyait les nains

---

(2) Pline, savant naturaliste romain, périt lors de la première éruption du Vésuve qui a englouti les villes d'Herculanum et Pompéi 23-79.

toutes les nuits, mais qu'ils ne lui avaient jamais parlé. Il ajoutait : " Ils sont tout petits et ils portent de grands chapeaux. Un jour, comme j'entrais dans une caverne qui se trouve dans la forêt, je trouvai une figure d'argile, c'était un nain enchanté : il lisait dans un livre. Je le ramassai pour le porter au logis, mais en y réfléchissant j'en eus peur et je le remis à sa place. Le jour suivant, je retournai au même endroit pour voir si le nain y était encore, car je voulais avoir le *puz*, mais je ne pus retrouver la place où je l'avais vu la veille.

L'homme le plus grand que l'on ait connu était un Finlandais qui mesurait 9 pieds 5 pouces, et le plus petit ne dépassait pas 17 pouces. Beaucoup d'entre nous ont vu le GÉNÉRAL TOM POUCE qui avait, si je me rappelle bien, environ trois pieds, et qui a exhibé sa minuscule personne sur les deux continents ; il s'agit ici de phénomènes, de faits isolés. Mais si nous prenons l'ensemble d'un peuple à l'époque actuelle, nous trouverons que la taille moyenne la plus haute se rencontre chez les Patagons, 6 pieds 11 pouces, et que la plus petite se rencontre chez les Boschimas où elle ne s'élève pas à plus de quatre pieds et demi.

***

On est parvenu récemment à extraire du goudron de houille une substance cristallisée possédant les propriétés sucrantes à un haut degré et qu'on a appelée pour cette raison *Saccharine.* Le pouvoir sucrant de la succharine est à celui du sucre de canne pur comme 350 est à un, et une partie mêlée à 1000 parties de sucre de glucose le rend aussi sucré que le sucre de cannes même. Le prix actuel est de $10 la livre.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette substance ingérée passe dans le corps sans subir aucune altération. Elle ne peut donc se substituer au sucre qui est un aliment. Mais là où elle est appelée à rendre de grands services, c'est lorsqu'il y a lieu d'édulcorer des tisanes et que l'emploi des sucres serait nuisible. La succharine appartient donc à la médecine et elle ne pourra être utilisée dans l'économie domestique. Deux grains sucrent autant qu'une once de sucre de canne.

***

En Allemagne, on compte actuellement 620 fabriques de papier, 437 fabriques de pulpe de bois, 42 de pulpe de paille. On y trouve aussi 34 fabriques de fibres chimiques.

OCT. CUISSET.

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

---

17 juillet.—Le *Courrier du Canada*, (Québec) publie une bibliographie de M. Edouard Huot, sur les *Monographies et esquisses* nouveau livre de M. J. M. LeMoine.

Les premières pages de ce livre sont consacrées à l'histoire et aux historiens que l'auteur divise en deux écoles : l'école anglaise représentée par Smith, Christie, Watson, Dent, Miles, Parkman, Stewart et autres, et l'école française par Bibaud, Garneau, Ferland, Faillon, Viger, Faribeault, Sulte, Laverdière, Verreau, Tanguay et Bois, puis l'auteur rappelle quelques souvenirs de son dernier voyage en Europe et termine en faisant la description et l'historique des villas entourant Québec.

23 juillet.—La *Minerve* publie le magnifique discours prononcé par l'Hon. juge A. B. Routhier, au festival donné au Patinoir de Québec, le 20 juillet, en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

29 juillet.—M. l'abbé Bruchesi à l'occasion de la remise du *Pallium*, à Mgr Duhamel, prononce à Ottawa, un magnifique sermon. Voici comment le *Canada* l'apprécie :

" Le sermon prononcé par M. l'abbé Bruchesi, lors de le remise du *Pallium* à Mgr Duhamel, a été fort remarqué, et méritait de l'être. Jamais encore, croyons-nous, les catholiques d'Ottawa n'ont eu l'avantage d'entendre la parole ardente et convaincue de ce jeune prêtre que Montréal et Québec ont pu souvent apprécier.

" Ici, les circonstances et l'auditoire avaient un cachet de solennité et de grandeur qui se rencontre rarement ; c'était une de ces occasions qui marquent un homme ; et hâtons-nous de dire, si la réputation du prédicateur eût été encore à faire, elle serait aujourd'hui faite et bien faite.

" Partant d'un texte admirablement choisi, il a tracé un tableau magistral de l'origine, du développement et de l'épanouissement de l'Eglise du Canada. Quelle grandeur dans les considérations que lui

ont inspirées la hiérarchie catholique et l'unité de nos croyances et de notre culte ! Quelle connaissance de l'Ecriture Sainte, dont les textes venaient naturellement appuyer chacune des propositions énoncées ! Quel art et quelle délicatesse dans les éloges si bien mérités qu'il a décernés tour à tour au premier Cardinal canadien, aux deux nouveaux Archevêques et à l'Ablégat !

" Quelle vie, quel mouvement dans l'action ! Et tout cela réhaussé par une richesse et une pureté de language, et par une élégance de diction malheureusement trop rares dans la chaire canadienne.

" Oui, c'est là de la vraie, de la belle, de la grande éloquence, de celle qui ne peut manquer de porter la conviction dans les âmes. C'est bien ainsi qu'on aime à entendre interpréter la parole divine."

Juillet.—Dans la dernière quinzaine de ce mois deux nouveaux journaux font leur apparition : *Le Rouville*, publié à Marieville par M. J. A. Chagnon et le *Courrier de Joliette*, journal indépendant publié par M. Ferd Morissette.

—Publication à Montréal, par la maison Eusèbe Senécal & Fils du deuxième volume du *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes*, de M. l'abbé Cyprien Tanguay.

—La *Revue Internationale* publie d'intéressants articles de M. Boland, sur le Canada.

—La *Revue Littéraire et Artistique* de Bordeaux, livraison de juillet annonce comme devant être joué en Amérique un drame de M. Henri Rochefort, l'*Irlandaise*. Le sujet en est le soulèvement fénien en Canada en 1866. L'action se passe à Québec. Il y a des émeutes, des combats, des scènes d'amour, des duels enfin une scène finale où le héros et l'héroïne sont mis au mur et fusillés par des soldats anglais.

—*La Minerve* (Montréal) édition littéraire. Sommaire de la quinzaine :

No. du 17 juillet. Poésies : Le Lilas, William Chapman ; Dernière Pourpre, E. Morin ; L'Absolution avant la Bataille, Gonzalve L. Desaulniers ;—Prose : Pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; Lettre de Paris, Victor du Bled ; Les Manuscrits de Spencer-Wood, Faucher de St-Maurice ; Colonisation au Nord-Ouest, M. l'abbé Jolys : Le Sucre de Goudron, Octave Cuisset ; etc.

No. du 31 juillet.—Poésies : A. M. Sully Prud'homme, W. Chapman ; Renouveau, Paul Manivet ; En Vedette, Paul Deroulède. Prose ; Pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; La Chassaigne, Benjamin Sulte ; etc.

—Le *Monde Illustré* (Montréal). Sommaire de la quinzaine :

No. du 17.—Entre-nous, Léon Ledieu ; En Vedette (poésie), Paul Deroulède ; Cinq minutes s'il vous plaît, par Ninette ; Les Animaux Sauvages, Louis Jacolliot ; etc.

—No. du 24.—Entre-nous, Léon Ledieux; Sa Grandeur Mgr de Goesbriand, Les Coulisses du Monde, Sylvius, etc.

No. du 31.—Entre-nous, Léon Ledieu; La Main Fermée (poésie), L. Laluyé; Pêle-Mêle, G. A. Dumont; Son Eminence le Cardinal Gibbons; Bibliographie, etc.

—*Nouvelles Soirées Canadiennes* (Montréal), livraison de juin. Sommaire: I Souvenirs de jeunesse, A. Achintre; II Auguste Achintre, G. D.; III La Faute de Germaine. (Nouvelle). Livraison de juillet: I. Aux Invalides, Joseph Tassé; II. La Fileuse, M. Prevost; III. Antoinette de Mirecourt, traduction de J. A. Genand.

—Le numéro du 1er juillet de la *Revue Générale*, (publiée à Paris, 5 rue de l'Eperon) est tout à fait remarquable. A côté d'une puissante étude de M. de Lanessan, député de la Seine, sur *nos Etablissements coloniaux dans l'Afrique occidentale*, nous trouvons de très intéressants *Souvenirs de Jeunesse* de M. Henri d'Ideville sur *Edouard Delprat*, un des brillants journalistes de l'époque de 1850, éteint à la fleur de l'âge. A signaler aussi trois alertes *Croquis postaux* de M. Paul Hugounet, auxquels la prochaine inauguration du nouvel hôtel des Postes donne une piquante actualité; un quatrième article de M. Henri Quet sur le salon de 1886; une critique fouillée des derniers romans de MM. Emile Pouvillon et Ferdinand Fabre, par M. Charles de Larivière; enfin, une vigoureuse chronique de M. Ed. Hémel sur Rochefort, et Grosclaude du *Gil-Blas*, pleine de souvenirs curieux et inédits.

N. B.—Cette revue publie le sommaire de la *Revue Canadienne*.

CAROLUS.

BON VOYAGE !

(A ma sœur Corinne, le jour de son départ pour Ottawa.)

Partir pour Bytown autrefois
C'était aller au bout du monde.
L'adieu faisait trembler la voix,
Et l'angoisse, en larmes féconde,
Suivait le hardi voyageur.
Pensant aux dangers des rapides,
Souvent la mère au front songeur
Priait pour ses fils intrépides.
Emu, plus d'un gars en partant,
Comme jadis le fils d'Alcée
Recevait, poitrine oppressée,
L'aveu d'un cœur tout palpitant,
Le baiser d'une fiancée.
Oh ! que de mots pleins de douceur !...
" Pense à moi ! " sanglotait la mère,
" Reviens-nous ! " murmurait la sœur,
" Sois un homme ! " disait le père.

Aujourd'hui, sans regrets l'on part,
On se sépare sans angoisse.
On ne cause par son départ
Aucun émoi dans la paroisse ;
Car la distance disparaît,
Car le convoi qui nous emporte
Jette, rapide comme un trait,
Tous les pays à notre porte.
On sait que le convoi qui part
Avec l'être aimé qui nous quitte,
Au but l'emporte sans retard
Et nous le ramène aussi vite.

Un bon baiser, un mot du cœur
Ont remplacé la larme amère...
—Bon voyage ! petite sœur,
—Au revoir et merci, mon frère !

M. J. A. Poisson.

514

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS DIT LAPOINTE, PERE.

Les traditions d'honneur et de probité, comme le goût des voyages étaient héréditaires dans cette famille. Le père Desautels passa plusieurs années de sa vie, dans la colonie de la Rivière Rouge, au service de la Baie d'Hudson, comme nous aurons occasion de le voir bientôt. Son fils aîné, qui porte le même nom, après avoir mené une vie au moins aussi accidentée que celle de son père, est aujourd'hui l'un des cultivateurs les plus respectables et les plus considérés de la paroisse de Ste-Anne, Manitoba.

Ce sont deux Canadiens de l'Ouest, qui ont joué un rôle assez important et que nous tenons à faire connaître. Nous donnerons quelques notes sur les deux en commençant tout naturellement par le père.

Les Desautels sont désignés d'ordinaire à Manitoba par leur surnom de " Lapointe. " L'origine de ce surnom date, paraît-il, de l'époque de la conquête.

Deux frères Desautels habitaient l'île de Montréal, l'un dans les limites de la cité et l'autre à la Pointe-aux-Trembles. Pour distinguer ce dernier, on avait habitude de dire " Desautels de La pointe ", c'est-à-dire, de la pointe de l'île. Cette addition qui n'était d'abord qu'une désignation locale, a fini par s'incorporer à cette branche des Desautels.

Jean-Baptiste Desautels dit Lapointe, père, naquit à L'Assomption P. Q. en 1797. Son père était un cultivateur à l'aise. Dès son bas âge, il fréquenta l'école de son village et ne tarda pas à donner des preuves de dispositions heureuses pour l'étude. Malheureusement cette passion des voyages qui tourmente encore de nos jours tant de jeunes cœurs canadiens, le détermina à l'âge de 15 ans à prendre du service dans la Baie d'Hudson. En 1812 il partit donc de Lachine en canot d'écorce, en route pour les pays d'en haut.

En peu d'années, il se forma à la vie rude des voyageurs et se gagna l'estime des bourgeois qui lui confièrent divers postes importants. Il fut tour à tour *Devant de canot*, commis et garde magasin de plusieurs forts. Il hiverna successivement à Pembina, au Lac Winnipeg et au Lac Manitoba. Il fit un voyage au fort York, en barge, suivant l'usage du temps et comme il savait lire et écrire, il fut préposé à la comptabilité.

A cette époque la compagnie de la Baie d'Hudson faisait de prodi-

gieux efforts pour disputer le commerce de l'Ouest à sa rivale la Cie du Nord-Ouest.

Après s'être contentée pendant plus d'un siècle du commerce du littoral de la mer, la Cie de la Baie d'Hudson avait fini par s'apercevoir que l'empire commercial de l'ouest lui échapperait complètement si elle ne pénétrait dans l'intérieur de ce continent qu'elle avait toujours semblé redouter. Jusqu'à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, le Nord-Ouest n'avait connu d'autres commerçants que ceux de la France. D'ailleurs, les Sauvages qui avaient des traiteurs résidents au milieu d'eux, ne se souciaient plus de faire des voyages au long cours, pour transporter aux comptoirs établis sur les bords de la Baie d'Hudson, le produit de leur chasse. Ils pouvaient troquer à meilleur profit aux divers postes construits par les traiteurs de la Cie du Nord-Ouest.

Se voyant délaissés, force fut donc à la Cie de la Baie d'Hudson de s'aventurer dans l'intérieur. En 1774, Hearne entreprit une expédition. Il partit du fort York 92 ans après la construction de ce poste et atteignit le lac des îles de Pin, où il érigea quelques bâtisses protégées par une palissade en pieux. D'autres bourgeois et employés de la même compagnie avaient suivi les traces de Hearne et établi des postes dans l'ouest, à côté de ceux de la compagnie rivale. En 1793 la Cie de la Baie d'Hudson avait commencé ses premiers établissements sur les bords de la Rivière Rouge. La tradition veut que la première tribu qui ait habité le pays, situé au sud ouest du lac Winnipeg soit celle des Mandans. Les Cris ayant reçu des armes à feu des Français et des Anglais qu'ils visitaient dans leurs établissements, repoussèrent les Mandans.

Ces derniers eurent aussi à essuyer les attaques des Assiniboines, qui échangeaient leurs fourrures pour de la poudre avec les traiteurs du lac Supérieur.

Traqués à la fois du côté du nord et de l'est les Mandans abandonnèrent la vallée de la Rivière Rouge, pour se retirer dans le haut du Missouri. Jusqu'en 1810, le district de la Rivière Rouge dépendait de celui d'Albany. Ce n'est qu'à compter de cette époque, que la Cie de la Baie d'Hudson en fit un département séparé.

Lorsque Jean-Baptiste Desautels arriva dans le pays, les deux compagnies rivales faisaient de grands efforts pour s'emparer du commerce de l'Ouest. Lord Selkirk qui venait de faire l'acquisition d'un immense territoire sur les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, travaillait activement à recrûter des colons pour cultiver ses terres. Il se rendit lui-même en Irlande, pour presser le départ des personnes qui avaient accepté ses offres. Pendant ce voyage il fit la connaissance d'Owen Keveny, qui prit du service dans la Baie d'Hudson, et se

chargea en même temps de conduire les colons de Selkirk dans ses domaines. Comme Jean-Baptiste Desautels fut mêlé à plusieurs événements qui se terminèrent par la mort de l'infortuné Keveny, et qu'il fut le témoin le plus important dans le procès qui suivit sa fin tragique, il importe de dire quelques mots sur cet homme.

L'historien Gunn, nous le représente comme étant d'une sévérité outrée et quelquefois cruel envers ceux qui lui étaient soumis. Pour des offenses légères, il fit charger de chaînes, les délinquants et ne leur ménagea point les privations. Le bateau partit de Sligo, en Irlande, en juin 1812. La traversée fut orageuse. Irrités des traitements rigoureux de Keveny, quelques immigrants ourdirent une conspiration pour se soustraire à son autorité. Leur but était de s'emparer du navire, de le diriger vers quelque port étranger, de le vendre et d'en diviser le produit entre les passagers. Le complot fut découvert à temps pour le réprimer. Le navire arriva à York au mois d'août 1812 et dans le mois d'octobre de la même année, Keveny saluait les bords de la rivière Rouge. Après avoir hiverné dans le pays, Keveny retourna en Irlande. Dans l'automne 1815 on le trouve de nouveau dans la colonie, comme agent de Lord Selkirk. Au printemps 1816 Keveny se rendit à Albany. Il partit de ce dernier endroit sur un bateau qu'il avait fait préparer avec beaucoup de soin. Son équipage se composait de deux métis et de quatre irlandais. Le voyage fut des plus pénibles. Ses hommes se mutinèrent, et pour rétablir l'ordre, Keveny en fit fouetter quelques-uns. Craignant pour ses jours, il plaçait tous les soirs, deux sentinelles, qui l'arme au bras, faisaient la garde auprès de sa tente. Ces pauvres gens, après avoir ramé tout le jour et supporté le poids de la chaleur, n'étaient guère en état de passer la nuit sans sommeil. Au lieu d'essayer de se concilier les sympathies de ses serviteurs, Keveny ne s'en montra que plus implacable. Un soir il trouva une de ses sentinelles endormie. Il la rua de coups et après lui avoir enlevé sa baïonnette, il la lui enfonça dans la cuisse. Dans une autre circonstance, un nommé Hay, épuisé de fatigue, s'endormit en ramant ; pour le réveiller il lui déchargea à la figure, son fusil chargé à poudre. Hay en fut quitte heureusement pour avoir la figure noircie et la peau brûlée. Lorsqu'ils atteignirent la rivière Winnipeg, Keveny apprit des Sauvages, la bataille de la "Grenouillière" et la mort du Gouverneur "Semple." Ses serviteurs crûrent l'occasion favorable pour se soustraire aux mauvais traitements de leur maître. Ils se sauvèrent pendant la nuit et atteignirent le fort de la Compagnie du Nord-Ouest, situé au bas de la Rivière Winnipeg. Arrivés au fort, deux d'entr'eux donnèrent leur déposition contre Keveny l'accusant d'assaut sur leur personne. A. N. McLeod, juge de paix, pour les Territoires Sauvages, émana un mandat d'arrestation contre Keveny. Il en confia l'exécution

à Tom Costello, qui venait d'abandonner Keveny. Il le fit assermenter comme constable spécial et Costello partit avec deux canots, montés par trois Métis, un commis du Nord-Ouest et un nommé Charles de Reinhard. Ce dernier était un ancien sergent du régiment des Meurons, qui avait été licencié par le Gouverneur Sir Gordon Drummond sur la recommandation de W. McGillivray, président de la Compagnie du Nord-Ouest- Costello qui savait où se trouvait son ancien maître qu'il venait d'abandonner, n'eût point de peine à le retrouver. Ils l'arrêtèrent ainsi que Cowly son commis et un autre domestique, seuls compagnons qui ne l'avaient pas abandonné. Ils l'emmenèrent prisonnier au fort Alexandre. Archibald McLellan qui était en charge du fort, le traîta avec tous les égards dûs à son rang. Pendant que les employés du fort tout joyeux de leur capture, s'amusaient à chanter et à danser, Keveny escalada la palissade du fort, pour s'enfuir. Une petite fille l'aperçut juste à temps, pour donner l'alarme, et empêcher son évasion. Après l'avoir détenu trois jours au fort Alexandre, McLellan résolut de l'envoyer au fort William. Il est bon de remarquer, que McLellan avait de graves raisons pour se défier de Keveny. Ce dernier dans son voyage à Albany avait fait armer son bateau d'un canon sur pivot et d'un grand nombre de fusils, comme s'il fût parti pour une expédition militaire. D'ailleurs, les derniers événements qui venaient de se passer, ne laissaient plus de doute sur les intentions belliqueuses des deux Compagnies. McLellan confia Keveny à six hommes qui montaient deux canots. McLellan avait remis des fers, pour en faire usage au cas de besoin. On prétend, qu'arrivé au Portage, le prisonnier se conduisit de manière à les obliger de le garrotter.

Jean-Baptiste Desautels se trouvait à cette date au lac "la Pluie." Il partit de cet endroit avec McDonell surnommé les "Cheveux blonds" pour aller hiverner à la rivière Rouge. Arrivé à la Pointe aux Pins, il rencontra Keveny et ceux qui le conduisaient. McDonell ordonna à Jean-Baptiste Desautels, Hubert Faye et à un guide sauvage du nom de José, de prendre charge de Keveny et de le conduire au lac La Pluie. Après plusieurs jours de marche, ils rencontrèrent en deçà du Portage du Rat Mr. Stuart et le bourgeois de la rivière aux Anglais Mr. Thompson qui leur dirent de retourner sur leurs pas. La cause de ce contr'ordre est facile à expliquer. Stuart avait appris que Lord Selkirk venait de s'emparer avec le Capitaine d'Orsonnens, du fort William et se hâtait de se rendre à la rivière Rouge pour annoncer la nouvelle à Cameron qui représentait la Compagnie du Nord-Ouest. Le petit canot que montait Jean-Baptiste Desautels et Keveny ne pouvant suivre celui de Stewart et de Thompson, ne tarda pas à être distancé. Le guide sauvage, homme cruel et qui devait avoir reçu des instructions secrètes de quelques uns des officiers de la Compagnie du Nord-Ouest,

proposa à Desautels et à Faye de se défaire de leur prisonnier. A plusieurs reprises il coucha Keveny en joue en disant : "Mr. McDonnell, pouf," laissant entendre par là, que McDonnell lui avait demandé de le tuer. Ce sauvage était le fils de "La Perdrix Blanche," bien connu dans l'Ouest. Il sollicita pendant deux nuits consécutives Faye, de l'assister à tuer le prisonnier dans sa tente. Faye lui dit : "Tuer n'est pas bon," sur quoi le sauvage répondit : "Mr. McDonnell dira c'est bon." Desautels se constitua le protecteur du prisonnier confié à ses soins et signifia au sauvage, qu'il le défendrait au péril de sa vie. Un soir qu'ils étaient campés sur une île, le sauvage, furieux de se voir opposé dans ses mauvais desseins, se lève, arme son fusil et se dirige près de l'endroit où dormait Keveny, inconscient du danger qui le menaçait. Desautels qui avait épié ses mouvements, s'élance sur le sauvage, le désarme et le menace de l'abandonner seul sur l'île s'il persiste à vouloir consommer son crime. Le sauvage, exaspéré de ce contretemps brisa le canot. Ils en achetèrent un autre pour une couverte, mais il était si étroit, qu'il pouvait à peine contenir trois personnes. Keveny résolut de rester sur le rivage et força Desautels qui ne voulait pas l'abandonner à partir avec ses deux autres compagnons. Keveny donna en présent quelques pièces d'argent à Désautels en reconnaissance de lui avoir sauvé la vie et lui fit ses adieux en termes émus.

L. A. Prud'homme.

(*A continuer.*)

AU NORD.

Je vous convie, chers lecteurs, à un petit voyage dans le Nord, de Joliette à la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, comté de Joliette. Ce trajet mesure près de six lieues bien comptées, dont les trois quarts, à travers monts et par vaux.

Par un beau temps du mois de juillet, à l'heure de la brise matinale, nous partons donc, en voiture plus ou moins légère, pour les confins nord-ouest du comté de Joliette.

En sortant de la ville, nous prenons le rang de " La Côte Visitation," dans la paroisse St-Charles-Borromée de Joliette, et dès lors, nous sommes en pleine campagne, dans cette vraie campagne canadienne aux émanations embaumées, aux larges horizons, aux aimables tableaux de la vie champêtre.

La Côte de la Visitation a une origine simultanée avec la fondation de la ville de Joliette. Elle communiquait autrefois, à la paroisse du " Grand St-Paul," par deux chemins qui n'existent plus aujourd'hui ; mais dont la trace est encore visible sur les terres.

Ces terres de La Côte de la Visitation aboutissent d'un côté à la paroisse de St-Paul de Joliette, de l'autre côté à la rivière L'Assomption. Si ce n'étaient les 20 à 25 arpents de profondeur de bois qui s'y étalent, nous verrions de là une grande partie des habitations de St-Paul.

Ici de gros sapins séculaires qui bordent le chemin, se dressent aux regards charmés de la vue d'une riante végétation et des proprettes maisons des cultivateurs. Là, c'est une croix publique, lieu des réunions pieuses des habitants voisins, dans les beaux soirs du printemps et de l'été.

Au bout de La Côte de la Visitation où existe une petite école, nous passons le chemin de ligne de " La Petite Noraie " et nous voilà commençant à monter graduellement le niveau du terrain.

Le premier rang que nous abordons alors, est celui appelé : " Bois Brulé," situé sur un côteau. Ce site assez élevé avait été choisi, paraît-il, comme plan primitif de l'aqueduc de la ville de Joliette. Au moyen d'un immense réservoir d'eau placé là, on prétendait calculer sur une puissante force hydraulique, par la descente rapide du terrain.

Nous détournons ensuite l'endroit de la " Pointe-à-neuf-pas " célèbre par les sinuosités de la rivière L'Assomption qui vient se rencontrer, à

cette pointe, à une distance de *neuf pas*, dans un parcours de neuf milles de longueur, depuis son point de départ.

La route résonnante sous le sabot ferré du cheval et sous le train régulier du véhicule, nous amène bientôt à l'entrée de la paroisse de " St-Ambroise de Kildare. "

Voyez-vous cette construction aux vastes proportions, à l'aspect antique et profondément religieux ? une immense flèche argentée s'élève du milieu de la façade ? C'est l'église de St-Ambroise de Kildare, avec son clocher élancé.

Que de souvenirs, que d'impressions agréables nous étreignent, en pénétrant dans ces petits centres canadiens catholiques ! Ne vous rappelez-vous pas le travail, la foi, les vertus de nos pères, de nos pionniers de la civilisation, de nos colons héroïques, jetant çà et là, sur le sol du Canada, les jalons de notre destinée, les assises de notre nationalité, les semences fructueuses de la divine religion ? ?

L'aise, le bonheur parait rayonner de cette paroisse. Un grand nombre de ses habitations sont échelonnées sur une ligne de plusieurs arpents, devant l'église qui, bâtie sur une éminence, domine toute la paroisse. L'intérieur de ce temple est richement orné ; il y a à peine deux mois, on l'a enrichi de nouveaux et magnifiques tableaux ainsi que d'un chemin de croix neuf.

Le presbytère en est voisin ; il est pour ainsi dire caché dans le feuillage des beaux arbres qui l'entourent. Est-ce par l'humilité de son digne pasteur, le Rév. Messire J. D. Laporte ?

St-Ambroise de Kildare date de quarante à cinquante ans.

En 1843 (10 juillet), elle était érigée canoniquement par l'administration épiscopale de feu Sa Grandeur Mgr Bourget.

Sa population, d'après le dernier recensement, est de 1786.

Le village comprend, outre l'église, un couvent sous la direction des Révérendes Sœurs de Ste-Anne, avec 5 professeurs et 67 élèves, une école de garçons, de 60 à 80, deux à trois magasins, 5 à 6 boutiques de menuiserie, forge, etc., etc.

La municipalité complète contient six écoles enseignées par sept instituteurs, institutrices et fréquentées par 250 enfants, non comprises les filles du couvent.

On y trouve toute l'organisation municipale civile et religieuse, parfaite. Maire, Conseillers, Secrétaire-Trésorier, Inspecteur des voieries, Commissaires d'écoles, Instituteurs, Bedeau, Curé, etc., rien ne manque à la bonne administration de la municipalité.

Au sortir de ce village que nous laissons à regret, nous nous engageons dans un long chemin de ligne où l'on ne voit que de rares maisonnettes jusqu'à une distance d'environ deux milles, au rang de Kildare.

Une grande côte à pente très inclinée se présente dès maintenant à notre prédisposition de descendre et monter et cinq à six autres bientôt nous attendent pour nous entretenir dans de bons sentiments de patience, de calme et de bravoure. Parmi les neuf à dix que nous traversons jusqu'à Radstock, quelques unes ont plus de 60 pieds d'inclinaison peu légère. Au sommet, nous ne pouvons apercevoir le fond du ravin à franchir. C'est ici que nous entrons véritablement en pays montagneux. Tout à l'entour de nous, l'horizon se découpe en monticules.

A Kildare, canton de 40 à 50 maisons, on remarque une beurrerie—fromagerie dirigée par M. O. Dubault. Depuis 3 à 4 mois malheureusement, l'établissement ne fonctionne pas, faute d'alimentation.

Le terrain là est plat, sur une certaine étendue et la culture est riche d'apparence ; le sol de ces contrées étant en général fertile. Le grain, à des endroits, est aussi pompeux sur le versant d'un coteau que dans le bassin d'une vallée. Le blé au long épi, l'avoine à la grappe légère, le seigle, l'orge aux têtes vigoureuses, tout croît au milieu de cette forme capricieusement variée du terrain.

Après Kildare, nous voilà donc à Radstock qui est un canton assez considérable bâti sur un haut plateau d'où l'on a un immense coup-d'œil.

A notre gauche, nous touchons les maisons derrière lesquelles est flanquée une petite chaîne de monts couverts d'épais bocages ; à notre droite, c'est une subite, profonde et large échancrure formant en bas une plaine richement boisée. Au-dessus des longs arbres de ce bas-fonds, nous dominons du regard les champs accidentés du voisinage. Que de monticules, de riantes collines à la fraîche et blonde chevelure ; que de vallons luxuriants de verdure ; sur ces prés en floraison flotte une légère brume à teinte bleuâtre et gazeuse donnant ainsi à nos montagnes cette couleur toujours particulière que nous leur remarquons de loin. Cette plaine vaste pour contenir toute une ville est traversée par une petite rivière nommée : " Rivière Blanche." Son eau peu considérable, alimente cependant une assez grande scierie appartenant à un Monsieur Luc Harpin. La chaussée du moulin a fait former en amont de la rivière comme un petit lac d'où elle continue son cours qui, après avoir passé dans St-Ambroise, va se joindre à la rivière " Rouge " près des lignes limitrophes de Rawdon et St-Liguori, dans le comté de Montcalm.

La rivière Rouge, plus forte que la rivière Blanche, prend sa source dans les montagnes de la paroisse de St-Alphonse.

Radstock a un air gai, alerte, vivant. Il est le local du bureau de poste tenu par un M. A. Archambault, qui est en même temps marchand-général. Il y a aussi, à Radstock, boutique de ferblanterie,

forge, etc. Mais il faut poursuivre notre marche et laisser derrière nous ces paysages trop imparfaitement décrits.

Nous arrivons à nos humbles écoles établies depuis 25 à 30 ans et réunissant une quarantaine d'enfants durant les mois scolaires.

Au détour de la route, à gauche, nous sommes sur une très haute élévation qui peut avoir trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de la ville de Joliette. N'est-ce pas que nous sommes dans les vraies montagnes ? Et encore notre voiture roule maintenant sur les roches, les cailloux. Point d'habitations à part une ou deux, néanmoins beaux chemins récemment relevés.

A quarante arpents, nous atteignons le " Lac des Français. "

Ne vous sentez-vous pas piqués d'une grande curiosité à la vue de cette immense nappe d'eau, encadrée dans les montagnes, de cette eau, pour ainsi dire, dormant au milieu de cette nature accidentée. Pas une ride à sa surface miroitante rarement agitée que par les ébats de la truite rouge et argentée. Lac majestueux de 70 à 80 arpents de superficie, il est bordé d'un côté, d'une magnifique pointe où sont bâties deux maisons avec accessoires. Un coup de vent a rasé dernièrement les bâtiments de ces deux cultivateurs, deux frères, du nom de Marchand. Ils sont reconstruits à neuf.

Le Lac des Français a été longtemps renommé pour la pêche à la truite, aujourd'hui il est encore recherché de préférence à d'autres. Deux ou trois des habitants voisins y ont des embarcations.

C'est au Lac des Français que la Rivière Blanche a son embouchure. Ici, le paysage est beau, dans la force du mot. L'on s'imagine sans doute, suffisamment tous les contours, toutes les variétés, toutes les lignes nuancées du tableau pour s'exempter d'en faire une longue description. Autour de ce lac la végétation est la plus belle de ces parages.

A ce poste de notre voyage, nous avons à peu près quatre lieues et demie d'accomplies.

Nous sommes à présent dans les limites de la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, depuis plus d'un mille en arrière de nous.

Nous contournons le lac, ainsi que deux à trois arpents de gros bois, puis tour à tour, à travers bois et savanes, par monts et par vaux, sur le meilleur macadam possible, nous arrivons enfin au deuxième rang de St-Alphonse de Rodriguez. Trente maisons, tout au plus, y sont les seules.

Bien isolé, entouré de hautes montagnes, le monde qui vit ici semble à l'aise, sans trop jalouser le sort des grands, des riches, des puissants dans le siècle. L'on s'efforce à bien élever ses enfants, à faire de la famille une fondation avec laquelle la société, le pays peut compter. Les principes de religion chrétienne inculqués, au berceau de notre

peuple, se perpétuent partout, même dans les solitudes les plus reculées.

La montagne va de plus en plus grossissant à mesure qu'on avance. L'aspect est un peu plus sauvage, devant ces énormes rochers semés d'arbres rabougris, déchiquetés. L'épinette, le sapin, le tremble, le bouleau, le pin, le merisier et le hêtre, ont moins de splendeur que dans les parages précédents. Par contre, paraît-il, au delà de ces montagnes, le bois est aussi remarquable en quantité et qualité pour être l'objet, chaque année, de chantiers considérables. Quant au sol, il est bon, en général.

Arrêtons-nous donc ici ; c'est le terme de notre voyage, le point de la halte, l'oasis du désert.

Nous avons cinq lieues révolues et plus.

Un ruisseau coule à nos pieds en face d'une dizaine de maisonnettes garnies de jardins, de moissons dorées.

Un long chemin voisin mène à trois à quatre milles plus loin, directement à l'église paroissiale du B. Alphonse de Rodriguez.

Examinons ces blocs de granit lézardés de profondes fissures, hérissés de chétives broussailles qui se font jour à travers les interstices, qui prennent leur vie à même la rugueuse écorce du minéral. Quelques uns de ces rochers dénudés sont coupés perpendiculairement d'un côté, tandis que de l'autre côté, formés comme en amphithéâtre, ils offrent une montée facile au touriste.

Nous y voyons en ce moment, à leurs sommets, trois à quatre personnes triant des bluets qui sont là en grande abondance.

La plupart des champs de culture sont formés là, que d'énormes masses pierreuses ; ils servent de bons pâturages, laissant voir, disséminés dans les côtes, de magnifiques troupeaux d'animaux. Ces terres ayant en moyenne 60, 80, 100 arpents, sont clôturées régulièrement jusque sur les montagnes abruptes.

Il y aurait une infinité de choses à étudier dans toutes ces variétés géologiques. Notons que l'on y a déjà découvert du minerai avantageux, tel que le marbre veiné blanc et rouge et de nombreuses substances micacées. Une mine d'exploitation y fut entreprise par quelques citoyens de Joliette, il y a 3 à 4 ans.

Mais un peu plus loin, si nous franchissons cette montagne, notre attention est merveilleusement attirée par une croix placée sur une cime de 150 pieds d'élévation environ. Au bas, dans la vallée, où passe le chemin du village de St-Alphonse, et où prend à gauche, côté ouest, le chemin de Rawdon, nous voyons quatre habitations. Le site offre de la ressemblance avec le site de l'ancien Mont-Royal de Ville-Marie. Les souvenirs historiques, religieux de Montréal semblent vous montrer, devant cette croix si hautement perchée, un lieu de

pèlerinage ou l'objet d'un *ex-voto* de quelque événement remarquable.

Cette croix, en effet, a été plantée sur cette cime pour commémorer une grande retraite ou une neuvaine jubilaire des paroissiens de St-Alphonse de Rodriguez, à une date postérieure de 30 à 40 ans.

Vis-à-vis le pic, à droite du chemin, d'autres vestiges rappellent l'endroit où fut bâtie la première église de St-Alphonse. En deçà une petite maison occupée actuellement par un M. Picard, servit à la première messe célébrée dans la paroisse du B. Alphonse de Rodriguez.

N'est-ce pas intéressant de rencontrer ces jalons de colonisation, de fondation de nos paroisses canadiennes du Nord.

Suivant un rapport authentiquement officiel, du Secrétariat de l'Evêché de Montréal, daté d'avril 1853 et signé de J. O. Paré, Chan., Secrétaire, cette première église paroissiale était une chapelle desservie par le missionnaire catholique de Rawdon. Et ce lieu de desserte canonique non encore alors érigé en paroisse, était *formé d'une partie* du township de Kildare.

Cette paroisse du B. Alphonse de Rodriguez a dû être érigée vers 1860, époque de la construction de la nouvelle église actuelle, et en même temps que la paroisse de Ste-Mélanie d'Aillebout de Joliette qui, en 1853, était considérée comme mission.

L'ancienne église dont nous voyons les traces devant nous, avec les restes du premier cimetière, sur la propriété d'un M. Richard, a été desservie entr'autres par un Rév. M. Piché qui devint ensuite curé à l'église actuellement existante, à trois milles environ du site de la première.

Les successeurs du Rév. M. Piché furent: RR. M. M. Giroux, décédé, professeur au Collège Joliette, Th. S. Provost, apôtre de la colonisation, curé de St-Jean de Matha de Joliette, P. Beaudry, vic. for., curé de Joliette, C. Martin, curé de Vaudreuil, F. X. Birtz, curé du Côteau St-Louis du Mile End, près Montréal, L. A. Charbonneau, curé à St-Lazare de Vaudreuil, O. Chatillon, chapelain à la chapelle de St-Thomas d'Aquin de Montréal, et P. A. Desnoyers, curé actuel de la paroisse du Bienheureux Alphonse de Rodriguez.

Vous êtes sans doute fatigués, peut-être très ennuyés, chers lecteurs, dans cette pérégrination, par une chaleur tropicale de juillet. Mais il faut revenir, effectuer le retour du voyage par les mêmes parages cahoteux de la campagne.

A moins que vous vouliez rester en villégiature sur les bords de nos lacs plus ou moins poissonneux, comme le *Lac des Français* et le *Lac Long* distant l'un de l'autre de 2 à 3 milles, ou dans les hautes futaies quelque peu giboyeuses des chaînes des Laurentides.

Au retour, à l'ombre du feuillage bruissant des arbres qui bordent la route, au passage du bassin calme, étincelant du Lac des Français,

au détour d'un cap escarpé et branchu, il y aurait le sujet de deux à trois légendes à raconter. En outre, combien de choses nous n'avons pas remarquées, en allant, et que poursuivait, en quelque sorte, notre attention, en revenant !

J'espère que nous ferons ensemble un heureux et prompt retour vers le foyer pour entretenir dans nos cœurs l'amour du sol canadien, l'amour de nos compatriotes, le désir de la connaissance de nos belles paroisses canadiennes du Nord.

Dans la municipalité de St-Alphonse, on compte 5 arrondissements scolaires, 5 instituteurs, institutrices, 142 enfants de 7 à 14 ans, 16 ne fréquentant pas l'école, dont le total d'élèves a été de 184 l'année dernière.

Le nombre de personnes résidentes est de 875, d'après le dernier recensement.

J. Hermas Charland.

Joliette, juillet 1886.

(*A continuer.*)

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. Gregory.

Traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.

(*Suite.*)

Le 12, après notre dîner, nous engageâmes un nègre pour nous mener avec sa chaloupe un peu en amont de la rivière, et, nous étant munis de tout l'attirail nécessaire, nous fûmes bientôt occupés à la pêche d'un poisson appelé le corb. Pour celui qui est habitué de pêcher le saumon et la truite à la mouche, la pêche du corb, avec hameçon et appât de crevette, devient monotone, aussi l'abandonnâmes-nous bientôt.

Nous étions dans le voisinage immédiat d'une immense orangerie renfermant des centaines d'arbres chargés d'oranges mûres et douces, et dont le parfum nous était apporté sur les ailes d'une brise rafraîchissante : le thermomètre donnait 73 degrés. Au milieu de cette atmosphère embaumée, dans une température aussi délicieuse, nous répétions et nous comprenions ces beaux vers de La Fontaine :

> " Orangers, arbres que j'adore,
> Que vos parfums me semblent doux !
> Est-il dans l'empire de Flore
> Rien d'agréable comme vous ? "

Puis ces autres vers du grand Delille :

> " Là, les fleurs, l'oranger, les myrtes toujours verts,
> Jouissent du printemps et trompent les hivers.
> D'un portique pompeux leur abri se décore,
> Et leur parfum trahit la retraite de Flore. "

Nous donnâmes l'ordre à notre batelier de mettre à terre. Ayant traversé une avenue bordée de chênes verdoyants, nous étions sur la jolie propriété foncière de M. Mitchell, citoyen riche, dont la demeure, dans le Nord, est au Wisconsin, et dont la famille passe l'hiver ici. Nous marchions au milieu des bosquets, nous tenant avec soin les mains derrière le dos, pensant nous donner ainsi une apparence d'hon-

nêteté, vu que la vue des fruits nous donnait de fortes tentations et que nous résistions avec peine au désir de cueillir une orange. Arrivés en face de la demeure, nous vîmes deux dames nu-tête sur la veranda, occupées évidemment à quelque ouvrage de fantaisie. Nous priâmes ces dames de vouloir bien nous excuser si nous nous étions présentés sans permission et nous leur remîmes en même temps notre carte de visite. On nous offrit avec beaucoup de grâce de visiter une autre partie du bosquet et de goûter aux différentes variétés d'oranges, l'une des dames s'étant offerte à nous conduire. Il est presque inutile de vous dire que nous acceptâmes avec reconnaissance une offre aussi bienveillante. Nous goûtâmes à quatre ou cinq variétés d'oranges, toutes vraiment délicieuses. Nous vîmes aussi un dattier qui était le rejeton d'une graine rapportée d'Egypte par Mme Mitchell et plantée par elle-même : il nous parut plein de vigueur. Il y avait, tout autour de la demeure, plusieurs espèces de roses, des japonaises, des jasmins, des camellias et d'autres arbustes en pleine floraison. On eut l'extrême obligeance de nous faire deux jolis bouquets de ces fleurs et de nous les présenter, à mon compagnon de voyage et à moi; comme un souvenir de notre visite.

A partir des environs de Jacksonville et en remontant la rivière Saint-Jean plusieurs milles, on aperçoit, de chaque côté, plusieurs belles résidences, nids d'hiver de riches habitants du Nord, qui viennent passer cette saison dans le Sud ensoleillé. On remarque, entre autres, le châtelet de Mme Harriet Beecher Stowe, situé dans un lieu romantique et portant le nom de Manderin. Toutes ces résidences sont au milieu d'orangeries et de fleurs de jardin, dont les parfums suaves et délicieux embaument l'atmosphère.

Nous quittions Jacksonville, le 13, à une heure de l'après-midi, sur le bateau à vapeur *George M. Bird*, et en route pour Orange City, 200 milles à peu près en amont de la Rivière Saint-Jean. Durant la plus grande partie de la journée, le thermomètre se tint au chiffre 76. Grâce à la courtoisie de M. Orr, représentant, à Jacksonville, MM. Leve et Alden, agents de voyageurs, on mit à notre disposition la cabine No. 8, la plus grande et la plus confortable du bateau. Disons ici, en passant, que nous avions acheté nos billets de passage, à Québec, de M. Harris, l'agent bienveillant de MM. Leve et Alden, et que ce monsieur eut la complaisance d'écrire au bureau de Jacksonville pour nous recommander particulièrement aux agents de cette dernière ville, qui nous ont rendu notre voyage, dans leur district, tout à fait agréable, ce dont nous leur sommes très reconnaissants. Le bateau portait une grande cargaison formée, en grande partie, de foin pressé venant de l'Etat du Maine. Le foin et l'avoine pour les chevaux de traits et pour les mulets de la Floride, viennent tout du Nord, vu que

l'herbe du Sud, d'une nature rude et sauvage, ne forme pas un aliment assez nutritif pour les bêtes de somme.

Nous étions une vingtaine de passagers de chambre, et les entre-ponts étaient remplis de journaliers nègres, allant travailler à la construction d'un nouveau chemin de fer. Quelques-uns avaient fait demi-tour à gauche sans dire bonjour, et s'étaient esquivés au premier ou aux autres débarcadères, surtout ceux qui avaient reçu une piastre ou deux en à-compte sur leur salaire futur. Notre bateau n'étant pas un grand marcheur, nous eûmes tout le loisir nécessaire pour admirer la Nature et ses beautés.

Le 14, à 9 heures du matin, nous étions au lac George. La température, à cette heure-là, était à 72 degrés ; une brise rafraîchissante soufflait agréablement du sud-ouest, et nous avions le cap au sud franc. Nous vîmes, des deux côtés du lac, des bosquets d'orangers.

Après avoir dépassé le lac George, nous entrâmes dans la partie étroite de la rivière. où les flancs du bateau rasaient ses rives. Sur des billots ou sur des troncs d'arbres morts, on apercevait, au nombre de trois ou quatre à la fois, de grosses tortues appelées ici *cooters*. A notre approche, elles se laissaient glisser dans l'eau. C'est ici que nous vîmes notre premier alligator ou caïman, mesurant à peu près 10 pieds de long et se chauffant paresseusement au soleil. Nous en avons compté 17 en remontant la rivière, et nous rencontrâmes aussi un grand nombre de beaux canards brancheux qui nous parurent peu farouches, vu qu'ils ne s'élevaient pas au-dessus de l'eau avant que nous fussions à une portée de fusil d'eux.

A 5 heures du soir, nous étions au quai d'Orange City. Nous prîmes une voiture pour nous faire conduire à la ville, à deux milles en arrière, et nous descendîmes au seul hôtel de l'endroit, long bâtiment à un étage, entouré d'une large véranda, avec porte et fenêtre à chaque chambre à coucher. On ne pourrait pas encore donner le nom de ville à Orange City : c'est plutôt un gros village couvrant un rayon de deux milles, avec une population d'à peu près 500 âmes, presque toutes originaires du Nord. Nous avons rencontré ici un Dr. Martin, qui a vécu autrefois à Montréal ; le juge Stillman, anciennement de Woodstock, et un M. Scannell, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Presque tout le reste de la population vient du Wisconsin et s'occupe avec succès de l'établissement d'orangeries.

Le 15, de bonne heure, nous louons une grande voiture traînée par deux chevaux blancs, et nous voilà en route pour un voyage de 30 milles dans le comté de Volusia et à 7 milles de Port Orange, sur l'Atlantique. En quittant Orange City, nous prenons un chemin traversant des forêts de pins, et notre cocher nous dit que nous sommes présentement dans l'avenue de France. Mon compagnon parisien ne

put s'expliquer la raison de ce nom, vu que cette avenue ne ressemble nullement aux avenues qu'il a vues à Paris ou dans d'autres villes françaises.

Nos chevaux n'allaient pas plus vite que le pas, quoique le sol fût parfaitement planche. La seule montée ou descente à franchir n'avait pas plus de 6 à 8 pieds d'élévation, et m'a fait l'effet d'une crique desséchée.

La route sablonneuse était fatigante. Nous traversâmes un marais couvert de cyprès ; l'eau venait aux moyeux des roues et les branches, se rejoignant presque, au-dessus de nos têtes, formaient un berceau de verdure. C'est ici que nous vîmes la plante remarquable appelée *air plant* et qui croît à peu près partout où elle peut se pendre. Elle ressemble aux feuilles de la couronne de l'ananas, ayant un bulbe tendre et une tige sortant du milieu des feuilles et portant de jolies fleurs rouges. Nous vîmes aussi plusieurs troupeaux de bestiaux du pays paissant l'herbe sauvage. L'élevage des bestiaux est une industrie profitable, c'est pourquoi l'on voit des troupeaux de plusieurs centaines de têtes appartenant à différentes personnes et portant, chaque trou peau, une marque particulière. Après avoir étampé ces animaux, on les laisse courir en toute liberté ; mais on les visite de temps en temps Ces bestiaux sont petits de taille et la graisse ne les étouffe pas ; on les expédie en grand nombre à Cuba ou aux îles des Indes Occidentales. Impossible de se procurer du lait d'aucun des colons, vu que les animaux dont je viens de parler n'en donnent qu'à l'époque où ils ont leurs petits, qui s'en nourrissent et prennent tout, et à peine en ont-ils assez. Les cochons pullulent et ils ont des défenses de 6 à 8 pouces de long. Quelques-uns, c'est le plus grand nombre, sont tellement sauvages et dégénérés, qu'ils ressemblent aux sangliers de l'Europe. Ils forment un mets recherché des alligators, qui ne se font aucun scrupule d'en dévorer un grand nombre.

Ces "voleurs pouilleux," (*thieving varmints*) noms que les natifs donnent aux caïmans, se glissent sans bruit sur le bord des rivières ou des marais (où il y a assez d'eau pour leur couvrir la partie dorsale) ; là, ils s'étendent de tout leur long, sommeillent paresseusement sous les rayons du soleil, mais ayant un œil au guet. Ils attendent dans cette position jusqu'à ce qu'un cochon, un veau ou un chien, poussé par la curiosité, vienne sottement tout près d'eux. Tout à coup, l'animal qui ne se défiait de rien, se voit lancé entre les mâchoires ouvertes du caïman, qui s'est servi pour cela d'un coup de sa longue queue et d'un détour subit de sa grosse tête. De cette manière, il est sûr de saisir sa proie sinon par le corps, au moins par quelqu'un des membres, puis il porte immédiatement la victime de sa ruse et de son adresse à la pièce d'eau voisine où il la noie et la remporte à terre. S'il y a

d'autres alligators dans les environs, tous se rendent au festin. Alors a lieu un combat de caïmans, et au vainqueur les dépouilles.

LA GUEULE D'UN CAIMAN.

La gueule de cet animal est un vaste réceptacle, où s'engouffre une quantité d'objets vivants. Le caïman, né flâneur, ne chasse pas pour se nourrir ; c'est, au contraire, ce qui forme ses aliments qui s'offre à lui, lorsqu'il fait la sieste sur le bord de quelque cours d'eau. Il se tient là sa gueule énorme toute grande ouverte, et sa langue gluante exposée de manière à attirer les insectes de son voisinage qui ne manquent pas d'aller se placer sur l'objet trompeur.

C'est d'abord, un petit lézard qui s'introduit dans ce gouffre béant et se met à l'aise à l'ombre de la mâchoire supérieure. Après lui viennent des moucherons qui se placent sur le dos du lézard, puis une ou deux grenouilles courant après les moucherons. D'autres moustiques suivent et prennent place sur le dos des grenouilles : des centaines de moucherons arrivent bientôt pour prendre part au pique-nique. Pendant que les visiteurs s'installent dans sa vaste gueule, le caïman clignote tranquillement des yeux en attendant son festin. Lorsqu'il croit que ses dupes sont assez nombreuses pour former un repas convenable à sa gloutonnerie, la scène change et il s'en suit une catastrophe. La mâchoire supérieure s'abaisse avec la rapidité de l'éclair et la fournée de moucherons, de lézards, de grenouilles, etc. s'engouffre dans l'abîme ou le ventre de l'animal vorace. Après cette chasse facile, comme on le voit, l'énorme gueule du caïman s'ouvre de nouveau jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une autre moisson.

A midi, près d'un filet d'eau fraîche, notre cocher dételа ses chevaux et les fit manger ; nous prîmes nous-même un goûter composé de galettes de maïs, de viande en boîte et d'oranges. Après ce repas léger, nous fîmes une promenade sur le bord du petit ruisseau, où nous rencontrâmes le premier serpent des marais ou de marécages que nous ayons encore vu. Ce reptile avait une longueur de plus de trois pieds et la grosseur d'un poignet d'homme. Comme nous n'avions rien pour le darder, nous crûmes prudent de nous tenir à une distance respectueuse de cet animal, qui disparut promptement sous l'herbe humide.

Les chevaux furent attelés de nouveau, et nous nous remîmes en route. Vers les six heures du soir, nous étions au but de notre voyage, à Waverly, petite colonie de quatre ou cinq feux, au milieu de jeunes plantations d'orangers, près de la rivière ou crique Spruce. Nous trouvâmes là deux frères du nom de Lefman, faisant ménage de

garçons et pour lesquels des amis de New-York nous avaient remis des lettres de recommandation. Ces deux jeunes gens étaient autrefois employés à New-York, dans un magasin de nouveautés ; l'établisse- ayant failli, il y a cinq ou six ans, ils vinrent tenter fortune en Floride, où ils achetèrent 160 acres de terre, appelé un établissement, (*homestead*) sur lequel ils construisirent une maisonnette. C'est là qu'ils vivent tous deux, sans aucun domestique, à l'exception d'un homme ou deux qu'ils engagent de temps à autre pour leur aider dans les travaux à faire pour fertiliser et préparer le sol de leurs orangeries. L'aîné des frères a le soin des affaires domestiques, tandis que l'autre s'emploie à faire autant d'argent que possible avec la vente du fruit des arbres productifs, et faisant le trafic de tout ce qui peut lui rapporter quelques piastres.

Comme Waverly devait nous servir de pied-à-terre pour plusieurs jours, mes amis, amateurs de chasse et de pêche, s'intéresseront à connaître ce que nous avons payé pour le logement et la nourriture. Nous acceptâmes l'offre de notre hôte de nous loger et nourrir, y compris autant d'oranges, première qualité du pays, qu'il nous prendrait fantaisie de manger, pour $6 la semaine, chacun. Il va sans dire qu'avec nos fusils et notre attirail de pêche, nous ajoutâmes beaucoup à la provision de viande fraîche et de poisson ; mais notre homme n'avait pas été guidé par cette considération en faisant son prix. On nous donna du pain, surtout du pain de maïs, du gruau, du riz, des œufs, des poulets, du lard, de la viande en boîte, des patates, des huîtres, de la laitue, des radis, du café, du thé, et de la conserve de lait : j'allais oublier de vous nommer le beurre. J'ai déjà dit qu'il est impossible de se procurer du lait frais ; par conséquent tout le beurre en usage est salé et emporté dans ce climat chaud par les commerçants du Nord. Il est facile de s'imaginer le goût de rance que prend ce beurre. J'ai acquis là un dégoût tellement prononcé pour le beurre, que j'ai été longtemps depuis sans pouvoir y toucher, qu'il fût frais ou salé, et je pense bien que j'ai été, pour cette raison, moins sujet aux maladies bilieuses. Nous avions la même pièce pour chambre à coucher, mais un lit pour chacun de nous, c'est-à-dire pour mon compagnon de voyage, les deux frères propriétaires et pour moi. Comme nous nous donnions beaucoup d'exercice actif, nous nous couchions peu de temps après les poules, mais nous étions sur pied de bonne heure le matin.

L'aîné des frères me dit que tout le temps qu'il avait vécu dans le Nord, il avait été la victime d'un asthme invétéré, et que, presque toujours après les attaques fréquentes du mal, il était obligé de passer ses nuits blanches debout dans de grandes souffrances. Depuis, cependant, qu'il habitait la Floride, il avait le sommeil aussi paisible

que celui de l'enfant ; il était presque guéri de l'asthme, et il attribuait sa guérison à la salubrité du climat. J'ai rencontré plusieurs autres personnes qui m'ont assuré qu'elles avaient reçu du soulagement à leurs maladies depuis leur arrivée en Floride : le séjour en ce pays se recommande donc sérieusement aux invalides du Nord.

Près de nous se trouvaient trois ou quatre familles d'anciens colons, que les gens du Nord appellent Claqueurs, *(Crackers)* et les Nègres, Friperie blanche *(White trash)*. On m'a dit que ce nom de claqueurs leur avait été donné à cause de leur habitude de porter avec eux un fouet, lorsqu'ils visitent les villes, et de le faire claquer fréquemment, étant sous l'impression que cela leur donne du chic. Je ne saurais garantir cette étymologie du mot *claqueur*, et j'avoue même que je n'ai pu me renseigner d'une manière satisfaisante sur ce point. Les hommes et les femmes sont des fumeurs et des chiqueurs consommés. Ils ont une manière à eux de voyager, et, si l'un d'eux veut se distinguer des autres, on l'accuse de se " donner des airs des gens du Nord " et de dédaigner ses amis. Voici comment ils voyagent :—Ils attellent toujours leur cheval ou mulet à une petite charrette et mettent une selle sur le dos de l'animal : c'est là que s'assied le conducteur avec ses jambes longues et pendant quelquefois jusqu'à terre. Que la charrette soit vide ou chargée, cela ne fait pas l'ombre de différence au Claqueur : il conserve toujours son siége sur la selle de bois du cheval ou du mulet, imposant ainsi double charge à sa pauvre bête.

Le lendemain de notre arrivée à Waverly, mon compagnon et moi nous engageâmes un Claqueur pour nous conduire, dans deux embarcations séparées, en aval de la rivière, où nous voulions faire la chasse au caïman ou alligator. Nous voulions aussi faire la pêche au poisson appelée ici truite, mais qui n'est rien de plus que l'achigan noir du Sud. En route, je demandai à mon homme, âgé d'environ 25 ans et d'apparence bonasse, mais bon chaloupier, par quel nom je devais l'appeler. Il me répondit que son nom était Juniper ou Genièvre.

—Mais quel est votre prénom, ou nom chrétien, ajoutai-je ?

—Juniper, répéta mon homme avec étonnement.

—Alors, quel est votre nom de famille, Juniper, repris-je ?

—Pig, monsieur, répondit-il.

—Oh ! vous êtes M. Juniper Pig, n'est-ce pas ?

—Oui, Monsieur.

—Avez-vous des frères et des sœurs ?

—Oui, monsieur ; j'ai une sœur et un frère.

—Quel est le nom de votre sœur, M. Juniper ?

—Elle se nomme Florida, Florida Pig, Monsieur.

—Et votre frère, comment le nommez-vous ?

—Manderin Pig, Monsieur.

J'appris plus tard que son nom de famille était Pegue et devait se prononcer Peg ; mais Juniper était pleinement satisfait de se voir appeler *Pig*. Il faut bien convenir que M. Juniper avait le contentement facile. (*)

Notre promenade de plusieurs milles en aval de la rivière, jusque vis-à-vis le Goulet-aux-Moustiques, sur l'Atlantique, fut bien accidentée, et le pays que nous traversions offrait à la vue d'étranges tableaux champêtres. De chaque côté, nous avions le palmier-chou et plusieurs autres espèces, le palmier espagnol lancéolé, le cyprès, le chêne vert, le cèdre rouge, la banane, l'orange, le citron, le limon, la figue, la canne à sucre, des buissons d'oléandres et de cactus, à l'état sauvage, puis la verveine odorante mêlant ses parfums à ceux de l'orange et embaumant l'atmosphère. Nous n'allâmes pas bien loin avant de rencontrer les caïmans, qui, à notre approche, quittaient le rivage pour se jeter à l'eau. Nous pûmes en compter treize, gros et petits, nageant à environ 60 verges de nous et allant de conserve. Leurs corps disparaissaient dans l'eau, à l'exception de la légère proéminence de leurs têtes plates et des yeux. Nous fîmes feu sur eux à droite et à gauche, et, si l'on peut en juger par les jets d'eau qu'ils provoquèrent, nous dûmes en atteindre plusieurs. En nous approchant avec précaution de leurs repaires connus, mon compagnon en tua deux et moi un, lorsqu'ils étaient sur le bord de la rivière. Nous prîmes 27 achigans et autres poissons ressemblant à notre *barre*, dont le poids total était de 210 livres. Toutes les rivières et tous les lacs de la Floride sont poissonneux.

En retournant à notre gîte, dans la soirée nous vîmes des centaines de mouches à feu, ou lampyres, produisant leur lueur phosphorescente çà et là, des deux côtés de la rivière. Quel tableau, en janvier, pour un Québecquois !

(*) Il y a ici un jeu de mots intraduisible en français, mais qui sera tout de même compris par tous ceux qui ont la moindre notion de cette langue.

(A continuer.)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

LE SUD DU LAC SAINT-PIERRE. LES ABENAKIS.

Nous n'avons aucun renseignement positif sur le site de premier fort, de la première chapelle et des premières maisons de Saint-François. Ces édifices devaient être à peu de distance les uns des autres et placés sur la grande île qui est bornée par le chenal Tardif et le bras principal ou central de la rivière. C'est l'île dite du *Fort* ou de l'*Eglise*, dénominations qu'elle porte aujourd'hui en souvenir d'un fort et d'une église qui y ont existés pendant une longue suite d'années.

La carte cadastrale de M. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, placée sous la date assez vague de 1685-1709, parcequ'elle répond à l'ensemble de l'époque durant laquelle s'est fait le relevé du gouvernement des Trois-Rivières, indique un fort à bastions bâti près de la rive ouest de cette île du Fort, mais ni église ni maison n'y figurent. D'après les traditions recueillies par le docteur Lemaître et M. Henri Vassal, le site du manoir de Crevier se trouverait coupé par la ligne ou chemin qui, de nos jours, traverse l'île, allant des moulins de Pierreville (chenal Tardif) au quai de la compagnie qui possède ces moulins, quai situé sur le grand chenal ou rivière Saint-François proprement dite. Le fort, plus à l'ouest, se rapprochait du rigolet Blazon.

Sur la même carte, on voit, vis-à-vis l'île du Fort, en terre-ferme, du côté de Lussaudière, une croix que je pense être la marque d'un cimetière, car il ne parait pas qu'il y ait eu, en aucun temps, une chapelle de ce côté.

De 1668 à 1684 la tranquillité régna dans la Nouvelle-France. Les Iroquois, intimidés par les troupes, n'osaient se livrer à leurs anciennes courses de guerre. Le sieur Crevier voyait avec bonheur se développer les établissements de Saint-François. Bientôt son exemple porta des fruits. L'un de ses censitaires se fit accorder, le 3 août 1683, une seigneurie nouvelle, située en arrière de la sienne, et qui a reçu le nom de Pierreville. Voici les principales dispositions de la patente signée à cet effet par M. de la Barre, gouverneur, et M. de Meulles, intendant.

" Laurent Philippe, habitant de Saint-François, concède une demi-lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, joignant d'un côté

au sud-ouest les terres non concédées, de l'autre côté au nord-ouest d'un bout sur la seigneurie du sieur Crevier, d'autre aux terres non concédées, avec les îles et îlets qui se trouveront dans la dite lieue de profondeur ; la rivière Saint-François comprise dans la dite profondeur, en sorte qu'elle soit au milieu de la dite lieue de profondeur... à condition qu'il fera défricher et habiter la dite terre dans deux ans de ce jour. (1)

La même année, Michel Leneuf de la Vallière, qui n'avait pas fait occuper encore les terres d'Yamaska, mais qui songeait probablement à y envoyer bientôt des colons, se fit donner un titre en forme, dont voici les parties essentielles : " Sur la requête à nous présentée par le sieur de la Vallière à ce qu'il nous plut lui accorder... les terres non concédées qui sont entre la dame de Saurel (2) et le sieur Crevier, vis-à-vis le lac Saint-Pierre, du côté du sud, contenant demi-lieue de front ou environ, ensemble les îles, îlets et battures étant audevant jusqu'au chenal des barques, comme aussi trois lieues de profondeur, à commencer dès l'entrée de la rivière des Savannes, (3) avec le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux ; nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté et en considération des divers établissements (4) que le dit sieur de la Valière et le sieur de la Poterie, (5) son père, ont fait, depuis longtemps en ce pays, (6) et pour lui donner lieu de les augmenter, avons accordé... les lieux ci-dessus spécifiés... et les appellations du juge au dit lieu ressortiront pardevant le lieutenant général des Trois-Rivières." (7) Cet acte est du 24 septembre 1683.

Le sieur de Vallière ne s'attendait pas à mener durant de longues années, c'est-à-dire de 1684 à 1704, la vie accidentée d'un militaire occupant les plus hauts grades dans la colonie. Ces vingt années de luttes contre les Anglais et les Sauvages lui firent oublier Yamaska. Il vendit le fief à Pierre Petit, lequel, en 1723, rendit foi et hommage à ce sujet. Les héritiers de Petit vendirent, l'un après l'autre, leurs

---

(1) *Titres seigneuriaux* p. 123.

(2) M. Pierre de Saurel étoit décédé en novembre 1682. Sa femme gérait la seigneurie et liquidait, en 1684, les affaires de commerce qu'il avait laissées indécises. (*Jugement du Conseil Souverain*, II. 897.)

(3) Rivière Yamaska.

(4) Chinictou ou Beaubassin, en Acadie, au fond de la baie de Fundy.

(5) Jacques Leneuf de la Poterie, quatre fois gouverneur des Trois-Rivières. Il vivait encore en 1686 étant alors âgé de quatre-vingts ans.

(6) Il était venu de Normandie en 1636 ; vers 1645 il avait des terres aux Trois-Rivières, sans compter la seigneurie de Portneuf qui passa à sa fille madame Robineau.

(7) *Titres seigneuriaux*, p. 79.

parts, à Joseph Godefroy de Tonnancour, lequel en 1781, rendit foi et hommage pour tout le fief. (1)

Pierre Dorfeuille de la Lussodière s'était empressé de faire abattre quelques bois sur sa concession voisine du chenal Tardif, mais dès l'année 1673, c'est-à-dire moins d'un an après avoir reçu le titre de cette terre, il dut repasser en France et ne revint pas. (2) Les arrêts du 4 juin 1672 et du 9 mai 1679 concernant les seigneuries non habitées lui furent appliqués et il se trouva déchu de son titre. Le 2 juillet 1683, le gouverneur général accorda cette seigneurie " au sieur de la Motte de Lussière, demeurant à Montréal... en considération des services qu'il a rendus en ce pays, soit au fort Frontenac, où il a commandé en l'absence du sieur de la Salle, par les ordres de M. le comte de Frontenac, soit en celui de Conty, où il a aussi commandé sous les ordres de M. de la Salle. " (3) Cette patente fut confirmée le 25 décembre 1684. (4)

M. de la Motte, capitaine au régiment de Carignan avait construit le fort Sainte-Anne, au printemps de 1666, sur une île, à quatre lieues de l'entrée du lac Champlain. Ce fut le lieu de rendez-vous des troupes qui marchèrent, l'automne suivant, contre les Iroquois. M. de la Motte y commandait encore en 1669 lorsqu'il fut appelé à Montréal à titre de gouverneur. En ce moment, sa compagnie était la seule du régiment de Carignan restée au Canada. " C'était, dit Nicolas Perrot, un homme de cœur et d'honneur, ancien capitaine recommandable par ses services. " François-Marie Perrot le remplaça comme gouverneur de Montréal l'automne de 1670. (5)

En décembre 1678, Henry de Tonty, lieutenant de Cavelier de la Salle, arrivant au lac Erié, y commença la construction d'un fort, sur la rive sud, près du lieu où aboutit de nos jours le canal Erié. Ce fort fut nommé Conti, en l'honneur du prince de Conti, protecteur de la Salle et de Tonty. Comme il y avait dans le voisinage une bourgade iroquoise, Tonti envoya M. de la Motte, le Père Hennepin, récollet, et sept hommes porter aux Sauvages des paroles d'amitié, mais la Motte ayant rencontré parmi eux les Pères Rafeix et Garnier, jésuites, missionnaires, se brouilla avec ce dernier et il dût s'en revenir sans avoir rien conclu. La Salle arriva peu après et arrangea une entente avec les Iroquois au sujet de son fort. Il paraîtrait que Tonti retourna au

---

(1) *Registre de Foi et Hommages.* Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

(2) *Titres seigneuriaux*, p. 417.

(3) *Titres seigneuriaux*, 131, 284, 417.

(4) *Jugements du Conseil Souverain*, II. 968.

(5) Voir *Relations des Jésuites*, 1666 p. 8 ; *Journal des Jésuites*, 20 juillet 1666 ; *Mémoire* de Nicolas Perrot, pages 122–125 ; *Histoire du Montréal*, pages 187–91, 239, 255, 259.

fort Niagara vers le mois de février et que la Motte rest commandant au fort Conti. C'est en ce lieu et en ce moment que la Salle construisit le *Griffon*, premier navire qui ait flotté sur les lacs Erié et Michigan—et que la Salle pilota lui-même, au mois d'août, après avoir envoyé Tonti en avant éclairer sa route. La Motte demeura, selon les apparences, au fort Conti. (1) Dominique de Lamotte, sieur de Lucière et de Saint-Paul, avait épousé, à Montréal, en 1680, Alixe de Feuillée, veuve de Louis Des Granges sieur de Maupré. (2) Au recensement de Montréal, année 1681, nous lisons : "Dominique de Lamotte, 40 ans ; Marie Allix, sa femme, 45 ans."

L'année où les sieurs de la Vallière et Laurent Philippe se faisaient concéder Yamaska et Pierreville, une autre seigneurie était accordée à "Jacques Lefevre, habitant des Trois-Rivières... mesurant environ deux lieues de front, joignant au nord-est la terre du sieur Cressé (Nicolet) d'autre côté au sieur de Lussaudière au sud-ouest ou nord-ouest, sur le lac St-Pierre, avec pareille quantité de profondeur à prendre dans le bois vis-à-vis de la dite largeur, avec les îles, îlets et prairies qui se rencontreront sur la dite espace." (3) L'acte est du 4 septembre 1683. D'après le nom du propriétaire, ce fief s'appelle *la baie du Febvre.*

Depuis Sorel à Nicolet, toutes les terres qui bordent le lac Saint-Pierre du côté sud étaient donc concédées en seigneuries, à la fin de l'année 1683. Il s'en fallait de beaucoup qu'elles ne fussent peuplées et les guerres qui survinrent retardèrent pendant un quart de siècle les progrès de la colonisation dans cette contrée si exposée aux incursions des Iroquois.

C'est le moment de parler des Abénakis et des Sokokis dont l'établissement à Saint-François date aujourd'hui de deux siècles, mais est toutefois postérieur à l'arrivée des colons du sieur Crevier, comme on va le voir.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du Canada, la région située entre Sorel et Nicolet ne semble pas avoir été habitée par des tribus sauvages. C'était un territoire de chasse, il est vrai, mais que les Iroquois fréquentaient en venant de leur pays situé entre les lacs Ontario et Champlain, par la rivière Sorel, ou que les Algonquins de la rive nord du Saint-Laurent abordaient parfois dans le même but. Ni Cartier, ni Champlain, ni Sagard, ni aucun des plus anciens voyageurs du fleuve ne nous donnent à soupçonner l'existence de campements ou bourgades d'indigènes dans les terres du sud du lac Saint-Pierre. Tout se réunit pour écarter l'idée qu'il y eut dans ces endroits des représentants

---

(1) Gabriel Gravier : *Découvertes, etc., de la Salle*, 94–103.
(2) Tanguay : *Dictionnaire*, I. 169.
(3) *Titres seigneuriaux*, 117.

des deux seules races connues en ce pays : les Iroquois et les Algonquins. Je m'appuie sur le manque de preuves affirmatives et aussi sur les probabilités les moins douteuses à cet égard. Si, à de certains moments, de 1642 à 1647, par exemple, on a vu des Sauvages autour du poste de Richelieu (Sorel) cela était dû au poste même qui attirait le commerce des Algonquins et la haîne des Iroquois.

Par une coïncidence singulière, des colons français commençaient a y introduire l'agriculture et la vie civilisée, lorsqu'une nation Sauvage, venue de très loin, désira aussi profiter des ressources naturelles que ces lieux lui offraient.

Les Abénakis, peuple du Maine et du Nouveau-Brunswick, avaient fait alliance avec le baron de Saint-Castin et autres commandants français, vers 1671, alors que la France reprenait possession de l'Acadie en vertu du traité de Bréda (1667). Le comte de Frontenac, connaissant le caractère belliqueux de ces Sauvages cultiva leur amitié. On voit que, à la grande assemblée des trois ordres, tenue à Québec en 1672 il y avait plusieurs Abénakis, lesquels demandèrent permission de prêter serment de fidélité au roi de France, ce à quoi le gouverneur se conforma volontiers. Cette démarche donna lieu à des rapports plus fréquents entre le Canada et l'Acadie. En 1677 un certain nombre de ces Sauvages allèrent demeurer à Sillery (1) près de Québec. En décembre 1679 une autre bande, comprenant des Abénakis et des Sokokis, chassés par la guerre, trouva un refuge à Sillery (2)

L'établissement de ces Sauvages dans le Bas-Canada ne date que de cette époque. A la vérité, nous les avions connus auparavant, mais à titre d'étrangers. En 1629, Champlain avait tenté de trafiquer avec eux (2). Huit années plus tard, quelques-uns avaient paru pour la traite aux Trois-Rivières ; en 1641, même chose. Ils commerçaient surtout avec les Anglais. De 1644 à 1664, les missionnaires du Canada les visitèrent (4). Cette dernière année il paraît y avoir eu un certain nombre de ces Sauvages aux environs de Québec (5).

Vers 1680, un poste d'Abénakis et de Sokokis (6) se fixa à Bécancour, sous les auspices de la famille Robineau dont les fils commandaient en Acadie.

Les recensements de 1681, 1685, ne mentionnent aucuns Sauvages à Bécancour ni à Saint-François-du-Lac, cependant je suis certain qu'il y en avait à Bécancour.

---

(1) Documents publiés par la législature de Québec, 1884, I. 226, 272.

(2) L'abbé Maurault : *Histoire des Abénakis*, p. 174-76.

(3) *Œuvres de Champlain*, p. 1198.

(4) Voir les *Relations des Jésuites*.

(5) *Jugements du Conseil Souverain*, I. 174.

(6) Sur les Sokokis voir Maurault : *Histoire de Abénakis*, p. 175, 176, 247, 572.

Dans la présente étude il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les Abénakis et les Sokokis, parce que ces deux peuplades n'en formaient qu'une seule au besoin et s'entendaient avec nous comme si elles n'eussent composé qu'un même peuple. Les rapports entre-eux et les Français de Québec n'ont commencé sérieusement qu'après 1671, à la suite de leur première rencontre avec Saint-Castin qui était alors dans leur pays, et nous savons que leur chemin de passage était la rivière Kenebec et la rivière Chaudière. La rivière Saint-François n'est pas mentionnée une seule fois à ce sujet.

M. Maurault dit (1) que les Abénakis et les Sokokis arrivèrent d'abord de leur pays en décembre 1679 à cause de la guerre qui les forçait à s'exiler. Il fait comprendre par là que c'était une émigration en règle, et non plus des caravanes de traite ou de curieux attirés par la nouveauté de notre commerce. Ces pauvres gens allaient surtout à Sillery près de Québec où était la mission de Saint-François-Xavier qu'il ne faut pas confondre avec Saint-François-du-Lac. Ces deux noms de Saint-François ont pu tromper les historiens. Il y avait aussi Saint-François du Sault Saint-Louis, au-dessus de Laprairie, mission iroquoise.

" Dès la première année de l'émigration des Abénakis en Canada, ajoute M. Maurault, un certain nombre de ces Sauvages remontèrent le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre et allèrent s'établir sur la rivière qui porte aujourd'hui (2) le nom de rivière Saint-François."

M. Maurault ne parle nulle part de l'arrivée des Abénakis en Canada avant décembre 1679. Alors la " première année " serait l'année 1680, selon lui. Il ajoute, citant une tradition, que M. " Crevier s'étant établi vers 1680, les Abénakis allèrent de suite le visiter pour lui représenter qu'il s'établissait sur leurs terres. Crevier leur fit connaître ses droits sur cette seigneurie par les titres qu'il avait reçus en 1678. Les Sauvages parurent d'abord mécontents, et on rapporte que le seigneur, pour les appaiser, leur donna du lait autant qu'ils en désireraient. Ils furent satisfaits, dit-on, par cette politesse et continuèrent à visiter souvent la petite ferme. (3) "

Je ne saurais concevoir que les Abénakis, arrivés tout récemment d'un pays lointain, aient pu considérer Saint-François comme un territoire appartenant à leurs tribus. Un conflit peut avoir eu lieu entre ces Sauvages et le seigneur canadien, mais plus tard, au sujet d'empiétements ou de difficultés de voisinage, non pas au début même de la

---

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 174, 176.

(2) Il y avait près de cinquante ans que le nom de la rivière Saint-François était adopté lorsque les Abénakis y arrivèrent.

(3) *Histoire des Abénakis*, p. 272, 276.

petite colonie de cultivateurs de race blanche, car cette dernière a indubitablement précédé les Sokokis et les Abénakis à Saint-François. Les titres de Jean Crevier remontent au moins à l'année 1672 et sont antérieurs par conséquent à l'apparition des premiers députés abénakis à Québec. Que dire des droits de Pierre Boucher (20 avril 1662) et de ceux des Lauson qui datent de 1638 !

Les Abénakis, toujours d'après M. Maurault, " remontèrent la rivière environ sept milles et allèrent débarquer sur la rive est, à environ quarante arpents plus haut que le village actuel des Abénakis, où ils érigèrent leurs wigwams... Ils remarquèrent dans la rivière une grande quantité de plantes qu'ils appelaient *Alsial;* de là ils la nommèrent *Alsiganteku* (1), rivière aux herbes traînantes." (2)

Le Père Jacques Bigot, jésuite, dit, dans sa relation de 1685, que pendant l'hiver 1684-85, il alla, "accompagné de quelques jeunes gens, visiter les Abénakis qui résident sur la rivière Saint-François."

A la date de cette visite commencent les annales sanglantes de la paroisse de Saint-François. Le Père Bigot fut toute sa vie en Canada un émissaire du gouvernement français, soulevant les Sauvages, les lançant contre la Nouvelle-Angleterre et croyant avoir accompli un devoir sacré lorsque ces barbares, sous son inspiration, avaient commis quelques atrocités susceptibles de jeter l'épouvante dans les colonies anglaises.

Déjà, avec l'expédition que le gouverneur-général conduisit contre les Iroquois, au sud du lac Ontario, en 1684, les Abénakis de Saint-François étaient entrés dans le sentier de la guerre. A leur retour, ils apportèrent dans le village, des fièvres qui en firent mourir plusieurs durant l'hiver. Effrayés par cette mortalité, ils abandonnèrent leur premier campement et allèrent s'établir un peu plus bas, dans un endroit où ils demeurèrent quinze ans (3).

Au cours de son exposé, intitulé : *Etat de l'Elgise*, années 1685–86, Mgr de Saint-Vallier mentionne Sillery : " le dernier établissement dit-il, qu'on ait fait pour les Sauvages convertis." Saint-François n'était donc pas encore considéré comme ayant une bourgade sauvage établie ?

Au mois de juin 1684, le capitaine La Hontan, qui remontait de

---

(1) Prononcez *u* comme *ou*. On dit actuellement *tegou*. Les Sauvages prétendent que *alsigantegou* signifie " rivière aux coquilles." Il y a toujours eu beaucoup de coquillages ou huitres d'eau douce dans ce cours d'eau. (Voir le rapport de M. Henri Vassal, bureau des Sauvages, 1884.)

(2) La plante que les Abénakis désignaient sous le nom d'*alsial* est abondante dans la rivière Saint-François. Elle est pourvue de longs fils qui s'étendent sur l'eau et appartient à la famille de naïadées (Note de M. l'abbé Provancher.)

(3) Voir l'*Histoire des Abénakis*, p. 272-6.

Québec à Montréal, prenait note de ses impressions de voyage. Il écrit : " Nous traversâmes le lac Saint-Pierre... On m'a dit qu'il s'y déchargeait trois ou quatre rivières fort poissonneuses, à l'embouchure desquelles je découvris de très belles maisons avec mon télescope. " A cette époque, la Pointe-du-Lac, Machiche, la Rivière-du-Loup, Maskinongé n'existaient pas sous la forme de lieux habités. Il y avait quelques maisons à Maskinongé, mais loin du lac, invisibles au navigateur et pas du tout placées à la bouche de la rivière. Donc La Hontan a, comme il le dit, traversé le lac et il a défilé devant les terres de Nicolet, la baie du Febvre et Saint-François, qui étaient habitées sur le bord de l'eau. Dans le passage qui suit il mentionne Sorel, montrant qu'il a fait ses observations entre Nicolet et Sorel. Il y avait soixante et quinze ans que Champlain s'était donné le plaisir de parler de ces lieux.

Nous avons vu, en 1680, le Frère Filiastre baptiser un enfant à Saint-François et rapporter ses notes aux Trois-Rivières pour les inscrire au registre de la paroisse. Les Récollets parcouraient les établissements des colons à titre de missionnaires.

Le premier registre paroissial tenu à Saint-François commence en 1687. On y trouve de nombreux noms d'Abénakis. M. Maurault (1) s'exprime comme si les premiers colons de race blanche dataient en cette localité de 1687 ; le recensement de 1681 et les notes qui ont été publiées ci-dessus font voir qu'il y avait alors près de quinze ans que les censitaires du sieur Crevier occupaient ces terres. M. l'abbé Tanguay indique le premier registre comme étant de 1715, oubliant par là ceux qui l'avaient précédé.

" En 1687, écrit M. Maurault, (2) M. Benoit Duplein, chanoine de l'église cathédrale de Québec, fut envoyé à Saint-François. Il desservit les Français et les Sauvages pendant deux ans. En 1689, le P. S. Dominique, (3) Augustin déchaussé, y passa quelques mois, et à l'automne de la même année, il fut remplacé par le Père Louis André (4) qui y demeura deux ans. " Bien peu de localités possédaient alors des curés résidents.

Le recensement de la Nouvelle-France, pris en 1688, place deux groupes au sud du lac Saint-Pierre : Saurel avec Saint-François, la baie Saint-Antoine ou du Febvre avec Cressé ou Nicolet.

Saurel et Saint-François réunis donnent une population de deux

---

(1) *Histoire des Abénakis*, page 272.
(2) *Histoire des Abénakis*, page 276.
(3) Dans son *Répertoire du Clergé*, M. Tanguay ne le nomme pas.
(4) Jésuite, arrivé en 1669, il retourna en France, l'année 1712.

cent neuf âmes, ou trente-quatre ménages qui comptaient soixante et quatre garçons, soixante trois filles, et treize domestiques.

La baie du Febvre et Nicolet réunis donnent une population de quarante-huit âmes, ou dix ménages qui comptaient douze garçons, sept filles, et un domestique.

Une longue série de guerres commence à la date où nous sommes arrivés.

BENJAMIN SULTE.

LA LITTÉRATURE.

La littérature est l'ensemble de toutes les règles de l'art de bien dire, bien parler, bien écrire. C'est la réunion des belles-lettres du langage humain. Enfin, c'est la langue, l'idiôme avec toutes ses beautés d'expressions, d'idées, de sentiments.

Avons-nous une littérature en Canada, une littérature nationale? Oui; elle est encore jeune, cependant, mais elle est fortement innée chez nous, comme tout ce qui prend naissance sur ce sol vierge du Canada.

La littérature a été de tout temps appréciée chez les peuples, même, dans les langues quelque peu barbares. Dans le grec, elle avait son aspect particulier de consonnance cadencée et harmonieusement sonore. Dans l'anglo-saxon, elle revêtait aussi la forme pittoresque des sons et de la mesure briève de la cadence. Tel était son caractère dans l'ancien latin aux locutions laconiques, imagées.

L'origine de la littérature française de laquelle provient notre littérature en Canada, est tirée du latin, du celte, de l'allemand et un peu du grec.

Le celte était l'ancien gaulois; tous ces éléments se sont confondus dans la langue française, en un seul idiôme qui est aujourd'hui le plus répandu dans le monde.

Cette transformation commença vers le 7ème siècle, où surgirent les premières productions du génie français, les premières fleurs de la littérature française moderne. C'est le siècle de Louis XIV qui personnifia, le plus, le caractère national de la littérature française.

La grande influence de cette littérature se répandit alors partout, pénétra jusqu'au Canada où elle domine encore dans le genre classique. Car ce sont des chefs-d'œuvres des Bossuet, des Fénélon, des Boileau, etc., etc., enseignés dans nos institutions, que cherchent à s'inspirer les meilleurs travailleurs de la pensée humaine.

Mais à travers les 18ème et 19ème siècles, la littérature prend des mesures nouvelles.

En Canada, notre littérature commence à naître. Issue de la littérature française, elle tend déjà à s'accentuer, comme littérature nationale, canadienne. La terre de la patrie, avec ses souvenirs historiques, religieux, avec ses fécondes beautés, avec ses ornements, sa nature festonnée, est la source des inspirations du génie national.

Qu'y a-t-il de plus naturel, à la naissance d'un peuple, sur un sol arrosé de sueurs, de pleurs, de sang de martyrs, secoué sous le souffle d'une conquête étrangère, le théâtre d'héroïques combats, le lieu d'un attachement invincible, qu'y a-t-il de plus naturel, en effet, que toutes ces circonstances s'introduisent dans les idées d'une nation, y créent de sensibles et profondes impressions, pour se traduire ensuite dans les mœurs, dans le langage, dans la littérature.

Nous avons donc une littérature à nous, littérature distincte, imprégnée, formée des premières lueurs d'existence de notre pays, des premiers vagissements de notre nationalité.

La prose compte déjà de nombreux représentants, de fameuses réputations ; la poésie aussi, a ses illustrations.

Philosophes, historiens, orateurs, romanciers, publicistes, etc., le Canada peut compter aujourd'hui, parmi eux, sa pleïade d'hommes.

Dans la chaire, le barreau, la magistrature, existent de brillantes et nombreuses distinctions.

Depuis les Plessis, les Garneau, les Ferland, les Laverdière, les Vallières de St-Réal, les Papineau, aux Taschereau, Chauveau, Sulte, Loranger, Chapleau, Laurier, Routhier, Dunn, Fréchette, etc., la littérature canadienne a été fournie de capacités de haut mérite.

Actuellement, dans un réveil tout national, surgissent de nouvelles réputations aspirantes à la gloire littéraire.

Ce qui manque encore à notre littérature, c'est le caractère véritablement classique. Sous ce rapport, elle se ressent de l'esprit romantique qui domine de nos jours, dans la littérature étrangère. Nous y remarquons cependant une heureuse tendance vers le beau, le bon, le noble et le grand.

L'humble chantre des poésies de la nature, rivalise de beauté d'expressions avec le brillant panégyriste des sommités nationales.

La littérature est une des nobles prérogatives d'un peuple ; elle façonne les intelligences, polit, élève les caractères. Elle fait de nos rapports sociaux des liens d'agréable émulation vers un doux et expressif bonheur. Elle nous fait aimer les élégantes relations de la vie sociale ; développe le goût des bonnes mœurs.

Le but de la littérature est le même que celui de la morale, de la science. *La science cherche la vérité et la démontre, elle satisfait la raison ; la morale cherche le bien et l'enseigne, elle guide la volonté ; les beaux-arts et les belles-lettres cherchent l'expression du beau et font aimer ainsi le bien et la vérité en cherchant la sensibilité.*

J. Hermas Charland.

LES LAMENTATIONS D'UN TERRITORIAL.[1]

Du petit jardinet qui complète la modeste maison que je loue au fond du faubourg de Beauvais, j'entends matin et soir les sonneries de la caserne Saint-Roch ; je distingue la soupe, l'appel des consignés, l'extinction des feux.

Jadis cette caserne fut construite loin de la ville ; on voulait mettre les soldats au grand air. Mais, peu à peu, la cité a franchi ses étroites limites ; grâce à la brique, moins coûteuse que la pierre, de nouvelles rues ont pénétré dans les champs où les anciens récoltaient leur blé. La caserne est entourée de maisons ; comme partout, la campagne s'est dépeuplée pour grossir le chef-lieu ; en France, l'émigration se fait malheureusement à l'intérieur. Mais les noms des rues rappellent toujours l'origine militaire du quartier : sur les plaques bleues, on trouve les souvenirs de Denfert Rocheveau, de Chanzy qui fut l'épée de la défense nationale, du général Friant, du général Foy, le grand soldat et le plus grand orateur de la Picardie après Pierre l'Hermite.

Mais, les hommes déclinent tandis que les villes s'accroissent ; l'âge avance avec rapidité, et les réminiscences que m'inspirent le clairon ou le tambour apparaissent à mon esprit dans un lointain déjà brumeux. Les camarades qui firent avec moi l'exercice sur la place Bab-Azoun sont disparus dans tous les coins du monde. Tantôt j'entends encore leurs noms frapper mon oreille sans que leurs traits reviennent à mon esprit ; tantôt je vois se dessiner quelque figure bien connue sous laquelle je suis incapable de mettre un nom.

Une vague tristesse m'étreint le cœur lorsque les compagnies défilent pour la manœuvre, et souvent il me prend des envies d'imposer silence aux jeunes gens qui comptent avec impatience les jours qui les séparent de leur libération.

Elle viendra, soyez sans crainte ; elle viendra bien vite, et dans le

---

(1) Cet article destiné par l'auteur des *Rimes Amiénoises*, à une revue canadienne nous a été transmis par M. J. A. Poisson, notre collaborateur d'Arthabaskaville, qui nous promet pour l'avenir, la collaboration assidue de son ami d'outremer, que nous devous considérer comme l'un de ceux qui, sur le sol lointain de la vieille France, s'intéressent le plus au progrès de notre nationalité.

fracas de la lutte pour l'existence, au milieu de l'amertume dont la vie est faite, les jours et les ans d'après s'écouleront aussi sans que vous songiez à les compter. Tout d'un coup, du sommet de la colline, vous vous retournerez pour regarder derrière vous, effrayé de l'immensité du chemin parcouru, étonné seulement du peu qui vous en reste encore à faire. Car l'existence ne vaut pas qu'on la regrette, et toute journée qui n'a pas été une journée de malheur mérite qu'on s'en souvienne longtemps, et qu'on en sache gré à la providence ou au destin. Les anciens n'étaient pas plus exigeants et marquaient d'un caillou blanc ces journées là !

Qu'elle est loin à présent, la Méditerranée bleue ! Qu'ils sont loin les minarets d'Alger, et les ruelles étroites de la ville arabe encombrée de marchandises exotiques, et les boulevards construits à l'Européenne, et les mosquées où l'Imain enseigne l'intolérance aux Musulmans accroupis sur leurs talons ; et les chameaux chargés de denrées qui se dirigent vers la gare en branlant la tête et en ruminant, et les mendiants drapés dans leurs guenilles qui répètent sur les bords des routes leur monotones invocations à Mohammed et à Sidi Abd-el-Kader, et les cordonniers marocains en train de fabriquer leurs babouches au grand air devant le théâtre. Si quelquefois, chose à peine croyable à mon âge, il m'arrive encore de rimailler, c'est par les temps de pluie et de brouillard qui me reportent invinciblement vers la claire atmosphère et l'incomparable soleil de la ville d'Alger.

Parfois, j'ai quelques voisins qui viennent me faire un bout de causette, ils sont aussi d'anciens Africains qui regrettent l'Algérie, mais pas trop. Ils en regrettent surtout ce qui leur avait rappelé la Picardie, les chopes à deux sous et les champs de betteraves.

Eh oui ! à la vue des plants de vigne importés sur la terre d'Afrique, let soldats languedociens se pourlèchent les lèvres et se sentent le cœur joyeux ; et leur plaisir éclate bruyamment en refrains en élevants.

Les soldats picards sont plus froids et plus taciturnes ; les manifestations extérieures ne sont pas leur fait. Mais en dedans, ils sont tout émus lorsqu'en étape ils passent le long des champs de betteraves.

Que ce soit le manmouth rouge long dont le rapport en Afrique est considérable ; que ce soit la betterave blanche à collet vert moins productive ou le tonkard doré plus pauvre encore, c'est toujours la betterave, la betterave de Saint-Quentin et de Péronne, la nourricière de l'Aisne et de la Somme, la betterave picarde qui produit le sucre et l'alcool, qui enrichit même les éleveurs de bétail ; la betterave que les crises agricoles n'ont pas encore entièrement tuée dans la France septentrionale.

Si, pendant les manœuvres, il faut traverser un champ, les soldats picards évitent avec soin d'abîmer inutilement la récolte ; les yeux

fixés à terre, ils peuvent s'imaginer n'avoir point quitté la terre natale et fouler aux pieds la propriété paternelle. Ne vont-ils pas tout à l'heure au bout du champ apercevoir la chaumière que domine un gigantesque pommier, l'église au clocher pointu et le cimetière où les parents et les amis sont endormis depuis longtemps ?

Ils ont traversé à pied les trois quarts de la France depuis Marseille jusqu'à Toulon sans revoir leurs chers champs de betteraves. Voilà qu'ils les retrouvent en Afrique. Les soldats picards font l'exercice sur la place d'Alger et la betterave a pris possession du sol algérien qu'elle enrichit.

—Ils sont fous, disent les camarades en voyant leurs yeux humides.

Car ceux qui ne sont pas nés sur les bords de la Somme, de l'Aisne et de l'Escaut, ceux-là pourront regarder les champs pendant des années entières sans découvrir cette chose dont les livres ne font pas mention : la poésie de la betterave.

Mais moi, qui ne suis pas Picard, ce que je regrette de l'Afrique, c'est ce qu'elle a de plus africain, les nègres et les palmiers, les maisons mauresques, les minarets et les mosquées. A tout cela rien ne ressemble sur les bords de la Somme.

Oui, tout cela est bien loin et semble plus loin encore quand on s'en souvient sous le soleil brumeux de la Picardie, dans une contrée à population homogène, dans les rues correctement alignées où de jour en jour les maisons rouges, bâties sur un plan uniforme, allongent davantage leurs rangées uniformes.

Les soldats dont j'entends les fanfares ne sont pas non plus ceux d'autrefois. Les pittoresques costumes d'Afrique ne paraissent que de temps en temps sur le dos de quelque aventureux Picard en permission. Saint-Valéry même est déjà trop loin pour que le grand col bleu des matelots s'étale souvent dans nos rues ; c'est une rareté que de voir la tunique écarlate des spahis, la *chachia* des zouaves, l'uniforme bleu et les larges pantalons des tirailleurs.

Pourtant, quand j'y pense, je redouterais de revoir Alger ; car qui sait si je le regarderais encore avec les yeux de ma jeunesse ; si ce lointain voyage n'aurait pas d'autre résultat que de m'arracher une illusion de plus et si je ressentirais encore l'enivrement du climat et du ciel africain ?

Qui sait si après avoir quelques jours entendu les idiomes variés qui se partagent la métropole algérienne, l'italien doux et flatteur, l'espagnol majestueux, l'arabe guttural, le maltais qui n'est ni d'Europe ni d'Afrique, le kabile sifflant, le *sabir* qui sert d'intermédiaire entre les peuples bariolés, je ne regretterais pas bientôt les intonations traînantes et le cachet bon enfant du patois picard ; les conversations patriotiques de braves qui sont justement fiers des exploits de l'amiral picard

Courbet au Tonkin ; les chansons entonnées à la brune par les bandes de réservistes qui rentrent au quartier. Eux aussi, les malheureux, comptent impatiemment les journées qui les séparent de leurs labours, et j'en ai entendu maudire leur jeunesse, souhaiter d'être plus vieux de trois ans pour n'avoir plus à se soumettre encore une fois au joug de la discipline et aux marches lassantes des grandes manœuvres.

Toi aussi, petit marmouset, qui cours sans souci dans la rue en battant, à la grande colère des gens du quartier, le tambour sur une vieille casserole depuis ton lever jusqu'à ton coucher, le temps viendra—et lestement, je te prie de m'en croire—où tu porteras à ton tour ces pantalons rouges que tu regardes aujourd'hui avec envie et admiration. Mais quand tu en seras là, l'âge ne t'aura pas rendu plus raisonnable que les autres ; tu réclameras avec impatience d'être libéré du service, de devenir territorial comme moi et quel que soit le destin que te garde l'avenir, une fois au bord de la fosse, les jours de ton existence qui te sembleront les plus dignes de regret, seront encore ceux où une vieille casserole suffisait à tes plaisirs.

LÉON BARAT.

TROIS-RIVIÈRES.

A tes pieds, le fleuve immense,
A l'horizon de verts coteaux ;
Un parc au feuillage dense,
Un boulevard, des nids d'oiseaux ;

Là les ponts du Saint-Maurice,
Les estacades, le moulin
Et le billot rond qui glisse
Revêche, sous un noir grappin ;

Ici des champs, des prairies,
Des vieux pins, des blés jaunissants,
Des enclos, des métairies,
Que coupent des rails gémissants ;

C'est le dôme, la tonnelle
Du collège, bruyant trésor ;
C'est le couvent qui cisèle
Sur le ciel bleu, ses flèches d'or ;

Près du port, un sable humide,
Des vapeurs, de sombres vaisseaux,
Des esquifs au vol rapide :
Cygnes blancs, effleurant les eaux ;

Dans tes murs, une chapelle,
Un vaste temple au long clocher
Où le soir, l'airain rappelle
Une prière au vieux nocher :

Cité de Laviolette
Tel j'aime ton charmant décor
Mais, séduisante coquette
Quand pourrai-je te voir encor ?

CHS. M. DUCHARME.

PASCALE[1]

Le Finistère repose sur l'immense cap de granit qui termine la France à son ouest extrême. Ce cap, aux assises puissantes, le protège contre l'effort de l'Océan et contre les grands vents chargés de la froidure salée du large. Le tiède courant du *Gulf-Stream* en baigne la base et donne à la vieille terre bretonne cette température privilégiée qui permet aux fleurs et aux fruits d'y croître et d'y mûrir comme au centre même de la France.

A la falaise de la petite anse de Portzaal s'adossait, il y a une vingtaine d'années, le vieux manoir de Trémazan ; il semblait presque en faire partie, tant il en avait pris la teinte grise et sombre. Sans aucun caractère architectural, ce manoir offrait l'aspect d'une grande habitation très simple, construite plus de cent ans auparavant avec les débris de l'ancien château du treizième siècle. De l'antique demeure restait le seul donjon, intact, haut de 30 mètres, fièrement terminé par une couronne ajourée, taillée en plein granit. Le manoir moderne semble avoir été greffé par une main puissante à cette tour qui forme l'un de ses angles. Rien de bizarre comme cette construction disposée pour la paisible vie rurale et mise sous la protection de ce sombre géant de granit, témoin impassible, pendant tant de siècles, de guerres, de siéges, d'assauts formidables, de toutes les brutalités de la vie féodale.

Divisé en quatre étages auxquels on accédait par un escalier aux marches de granit, pratiqué dans l'épaisseur des murs, ce donjon se dressait à pic sur la mer ; du large, on eût dit une gigantesque plante de pierre, dont les vigoureuses racines auraient poussé dans le roc même. Le manoir, orienté au sud-est, se trouvait abrité contre la violence des vents d'ouest, autant par la tour que par les hautes falaises. Devant, s'étendait un parc magnifique, assez vaste pour s'y premener agréablement à cheval ; les arbres, d'essences variées, très anciens, entretenus avec sollicitude, formaient des voûtes de verdure, foisonnant d'oiseaux chanteurs vivant là en parfaite quiétude.

Les chênes surtout y atteignaient des dimensions extraordinaires, et

(1) Du *Correspondant*.

la pensée se plaisait, remontant le cours des âges, à se représenter les assemblées de jeunes druidesses, vêtues de blanc, réunies dans de semblables palais de sombre verdure. Mais ce qui faisait de ce parc une véritable merveille, c'étaient ses longues allées sinueuses bordées de myrtes et de rhododendrons devenus, avec le temps, des arbres hauts de plus 6 mètres. Quand, au printemps, ils disparaissaient sous les fleurs, l'effet devenait féerique : on se serait volontiers cru dans ces jardins des *Mille et une Nuits*, où se promène la belle princesse qui déjeune d'une grenade partagée avec son fiancé.

A quelque distance du manoir de Trémazan, le village entourait la petite anse remplie de bateaux de pêche tirés sur le sable ou fortement amarrés au rivage.

Nous n'avons nulle intention de renouveler ici les descriptions si souvent faites de la terre bretonne. Qui a visité ce pays pittoresque, sévère et gracieux, ne saurait l'oublier. Et qui ne le connaît point ne saurait s'en faire une juste idée à l'aide des plus intéressantes descriptions.

I

A l'époque où commence ce récit, il y a près de vingt ans, les paysans ne savaient guère lire, dans ce coin pacifique et retiré de l'antique Bretagne. Depuis un temps immémorial, choses et gens n'y avaient pas grandement changé. Le costume national disparaissait bien peu à peu ; les procédés de culture arrivaient lentement à se perfectionner, mais c'étaient à peu près les seuls changements d'importance introduits dans les coutumes anciennes des paysans et des pêcheurs.

De temps à autre, cependant, quelques nouveautés faisaient une timide apparition, tantôt par l'intermédiaire de marins, de soldats de retour dans leurs foyers, ou par des almanachs, des journaux illustrés, des images grossières, ayant l'intention de représenter les événements contemporains. A l'occasion d'une élection au Corps législatif, circulaient soudain une foule de théories ridicules, absurdes ou bienfaisantes. Chacun écoutait bouche bée, et l'on pouvait supposer un instant que toutes choses allaient être bouleversées dans le pays.

Mais il n'en était rien. Une fois élu, l'honorable député ne revenait guère, l'agitation cessait ; marins, paysans, anciens soldats reprenaient bientôt leur vieille accoutumance ; le monde primitif où ils étaient nés se refermait sur eux, comme la nappe de l'Océan se referme sur ses profondeurs un instant découvertes. Elles passent si rapides et si douces, les vies exemptes de tout événement ! Chaque

jour nouveau ressemble au précédent, et la chaîne des années se déroule toujours semblable dans sa tranquille uniformité.

Un incident imprévu vint soudain jeter le trouble dans ce petit pays si calme, et surtout parmi les habitants du vieux manoir de Trémazan, dont il sera question tout à l'heure.

Le bruit se répandit, un beau matin, qu'un homme jeune, de bonne mine, répandant l'argent sans compter, parcourait la contrée, questionnait sur tout sans nullement laisser deviner dans quel but. A la grande stupeur et profonde inquiétude des paysans et des pêcheurs, l'inconnu fut distinctement aperçu fort occupé d'installer dans la campagne et sur la falaise une sorte de petit canon mystérieux monté sur quatre hauts bâtons, enveloppé d'une toile noire sous laquelle il passait la tête pendant de rapides instants. Grande fut l'émotion parmi les paysans, qui prenaient le voyageur pour un sorcier, et faillirent lui faire un mauvais parti. Un jour même, il arriva qu'un groupe menaçant se forma autour du jeune inconnu.

Sans se déconcerter ni se laisser intimider, celui-ci s'empressa de charger cette espèce d'arme en y introduisant rapidement quelque chose de brillant ; un léger claquement se fit entendre, et le groupe mal intentionné, pris de peur, décampa à toutes jambes. Seul, un vieux pêcheur, nommé Rivoaré, resta tranquillement planté devant le redoutable canon, la pipe à la bouche, clignant d'un air malin ses paupières fripées.

—Eh bien, vieux, vous n'avez donc pas peur, vous ? dit l'inconnu en riant et fixant sur lui deux yeux gris au regard moqueur.

—Eh non, monsieur. Un ancien mathurin, ça connaît tout et le reste, car ça a vu le monde par bâbord et tribord. Je suis un ancien gabier du *Coligny ;* quel bâtiment ! monsieur, si vous le connaissez ?

—Certainement, je l'ai rencontré dans les mers de la Chine.

—De vrai, monsieur ?

—Le lieutenant de Kerbouhet, qui le commandait en second en 186..., est un de mes amis.

L'ancien gabier ôta respectueusement son chapeau :

—C'est de la photographie que vous faites là, monsieur ?

—Mais oui, mon brave. Tenez, voilà pour vons, en souvenir du *Coligny ;* allez faire boire un coup à ces braves gens, afin qu'ils me laissent tranquille et cessent de me prendre pour le diable en personne.

—Merci bien, monsieur, dit Rivoaré stupéfait, en regardant les pièces d'or étalées dans la paume de sa large main. Ah ! bien, pensa-t-il, voilà un particulier qui ne doit point se rincer le bec avec de l'eau claire... C'est, pour le moins, un fils d'amiral !

L'inconnu continua de parcourir la contrée pendant quelques jours,

puis il disparut, laissant plus d'un vieux paysan breton se signer dévotement, persuadé que de semblables agissements dénonçaient avec assez de clarté un être appartenant au monde surnaturel.

II

Peu de temps après, la nouvelle se répandit dans le pays que les cinq fermes et les grands bois de chênes de Vrach'innis jouxtant la terre de Trémazan, venaient d'être achetés par le notaire de Brest, M. Ardoiseau, pour le compte d'un riche étranger, tous ceux qui ne sont pas nés dans le pays même étant considérés comme " étrangers ". Ces acquisitions composaient une propriété d'une vaste étendue qui s'avançait jusqu'au bord de la mer ; mais il ne s'y trouvait aucune maison d'habitation.

Mille fables circulèrent aussitôt ; la curiosité générale était en éveil ; on questionnait le notaire, qui affectait de ne rien savoir. Ce fut bien autre chose quand on apprit l'arrivée soudaine du nouvel acquéreur, M. Anthime Valrède, ex-constructeur de chemins de fer russes, grand agronome ; il amenait un architecte de Paris, de Paris ! rien que cela ! Ce Valrède était un grand gros homme, aux petits yeux luisants comme braise, à la barbe grisonnante, hérissée, à la parole brève, toujours disposé à se mettre en colère. Tout aussi marchait droit et vivement avec lui.

Ce nouveau venu ne paraissait devoir rien faire comme les autres : l'aubergiste de Plouganion, la petite ville la plus proche, avait bien compté l'héberger ; la mère Davimis, du village même de Trémazan, pensait lui offrir, dans sa chaumière, une pièce assez proprette où elle recevait les touristes quand, par hasard, il s'en aventurait jusque-là, Point du tout, M. Valrède installa en deux heures, en plein champ, deux superbes tentes en toile, tout bonnement, se logea dans l'une et mit son architecte dans l'autre. On se racontait qu'il y avait de tout là dedans ; vivres, lits, tables et sièges ; l'ex-gabier Rivoaré, choisi pour en faire le service, en parlait avec mystère et déférence.

Une quantité d'ouvriers fut rassemblée et bientôt on vit la nouvelle maison s'élever avec une rapidité extraordinaire, dans un site magnifique, tout près de la mer, de l'autre côté de la petite anse, mais bien abritée par la falaise et les bois, en pleine vue du manoir de Trémazan. C'était une originale habitation, construite dans le goût anglo-français, en granit gris, en briques rouges et roses, surmontée de toits pointus couverts d'ardoises ; des pignons reliés par des vérandahs, de vastes fenêtres, des tourelles d'un gothique simple, élégant et sans pré-

tention, formant un ensemble harmonieux parfaitement approprié au climat et à la situation.

D'après les dires de l'architecte, M. Valrède père aurait voulu construire un château monumental, avec deux ailes en retour, force colonnes et chapiteaux, cour d'honneur, salle de fêtes, etc.; mais son fils lui ayant déclaré qu'il n'y mettrait jamais les pieds, force lui fut de céder à sa volonté ; ce fils était, disait-on, la seule personne qui eût quelque influence sur M. Anthime Valrède, la seule qu'il prit la peine d'écouter et n'osât rudoyer avec sa brusquerie ordinaire.

L'ex-constructeur des grandes lignes ferrées de Crimée, habitué à mener au fouet bêtes et gens, infatué de sa grande fortune, gonflé de son importance d'homme enrichi par son travail, reconnaissait cependant en son fils Serge une nature supérieure, intelligente, cultivée. Aussi écoutait-il souvent les avis de ce fils dont il était bien plus fier encore que de sa fortune.

Le plan de Maison-Belle, inspiré par le jeune Serge Valrède, le mystérieux voyageur-photographe, fut donc exécuté sous la direction de son père, enchanté d'avoir à mener vertement des escouades d'ouvriers de tout genre.

Une bonne année se passa ainsi. La maison s'édifiait rapidement, et pendant ce temps, M. Valrède trouvait encore moyen de bouleverser les fermes pour y installer des convois entiers de bestiaux, de machines agricoles, de plantes et d'arbustes inconnus dans le pays.

III

Laissons M. Anthime Valrède poursuivre sa tâche avec l'emportement, la volonté et l'intraitable caractère qu'on lui attribuait et revenons au vieux manoir de Trémazan.

Il était alors habité par le baron de ce nom, qui vivait dans ses terres depuis longues années, se faisant gloire de n'en être presque point sorti depuis son second mariage avec une Rochemais. Le vieux gentilhomme, qui était le plus grand propriétaire et aussi le plus influent personnage de la contrée, apprit avec autant d'ennui que de contrariété la nouvelle de l'arrivée de ce voisin riche et remuant. Tout changement lui paraissait de sa nature détestable, toute nouveauté trouvait en lui un adversaire déclaré. Le nom de Valrède courait dans toutes les bouches ; pas un pâtre, un oiseau, un buisson qui ne lui rappelât à un degré quelconque ce voisinage irritant ; le pays, si tranquille jusqu'alors, semblait révolutionné.

Le baron, veuf pour la seconde fois, vivait avec ses deux filles, Pascale et Floriette, Mme de Rochemais, grand'mère maternelle de

cette dernière, et sa belle-mère à lui. Richard, son fils, l'aîné, du même lit que Pascale, était un jeune et brillant officier qui venait rarement au manoir.

M. de Trémazan, fort entiché de noblesse, était bien connu dans tout le pays pour la ténacité de ses opinions. Fermement, il attendait le retour d'Henri V sur le trône de ses pères ; rien ne pouvait ébranler en lui cette foi, cette croyance, cet espoir, auxquels il rattachait toutes ses espérances, tous ses plans d'avenir pour sa famille. D'excellents partis s'étaient présentés pour sa fille cadette, quelques-uns aussi pour l'aînée ; il passait pour fort riche, et on lui connaissait force bon bien au soleil. Mais le rigide baron avait invariablement répondu que jamais il n'établirait ni l'aînée ni la cadette devant que le roi ne fût revenu et n'eût donné à lenr mariage son auguste approbation.

tait, chez lui, volonté si arrêtée, que rien au monde n'avait jamais n faire démordre. En outre, il n'eût à aucun prix accepté des es non titrés et ne possédant point rang à la cour. La noblesse rémazan valait certes bien cela ; elle était d'origine assez pure, assez ancienne.

En présence de ces exigences et de cette obstination, l'armée des prétendants s'était peu à peu repliée en bon ordre. M. de Trémazan n'en avait cure, convaincu du prochain retour du roi, l'œil obstinément fixé sur l'arrivée de cette aurore désirée.

Il est de toute justice d'ajouter que le noble et orgueilleux baron avait, en toutes occasions, soutenu ses opinions de ses deniers, en faisant à la cause qu'il regardait comme sacrée de forts grands sacrifices.

Dans le pays on avait pour lui un respect profond, tout en regrettant de le voir condamner ses filles à un célibat indéfini par suite de cette idée fixe et bizarre d'attendre le retour du comte de Chambord. En plein règne de Napoléon III, cette prétention ne manquait point d'originalité.

Il existait entre les deux sœurs une grande différence d'âge et de caractère : près de huit années les séparaient. La naissance de la plus jeune, Floriette, avait occasionné à sa mère une longue maladie qui l'avait emportée en quelques années : la jeune fille n'avait con- d'elle qu'un souvenir très confus, et toute la tendresse de son s'était reportée sur Mme de Rochemais, sa grand'mère, qui ait cette charmante enfant ; elle l'adorait d'autant plus que le n témoignait à sa fille aînée, Pascale, une préférence très marquée. La nature a voulu, dans ses lois mystérieuses, que souvent la tendresse des parents fût prodiguée à ceux qu'elle a privés d'avantages physiques ou intellectuels.

Pascale était grande, très brune ; ses épais sourcils, ses cheveux

plantés bas, donnaient à sa physionomie une expression un peu dure, mais elle paraissait plutôt belle de visage, malgré la disgrâce terı qui l'avait atteinte dès l'enfance. A la suite d'une chûte, sa tı avait dévié en grandissant, et l'une de ses jambes s'était légèren raccourcie. Sans être précisément bossue, la pauvre Pascale a perdu toute grâce, toute souplesse dans sa taille et sa démarche. Elle ressentait profondément cette infortune, si terrible pour une femme, et rarement le sourire venait adoucir la sévérité de son visage, qui accusait bien près de la trentaine. Malgré ces désavantages, Mlle de Trémazan avait fort grand air, et l'on sentait en elle la fille de race, de cette race bretonne ferme et dure comme le granit du sol natal.

Peu communicative, vivant dans une grande retraite et s'enveloppant d'une haute piété, Pascale ne comprenait point la gaieté nı même la sérénité enjouée ; elle n'estimait que la gravité même un peu sévère, apportait une certaine solennité dans les actes les plus simples et les plus ordinaires de l'existence. Ce petit travers lui venait un peu de son père, dont elle exagérait volontiers les sentiments et la manière de voir et de s'exprimer. Portrait vivant du baron, au moral comme au physique, elle s'entendait à merveille avec lui.

—Ma sœur ! elle sourit avec sérieux, prend son potage avec majesté, accorde la baise-main à ses pensées, daigne se livrer au sommeil, et le reste à l'avenant ! disait Floriette, dont le caractère était tout différent.

Dans la famille et la maison, tout le monde lui obéissait et la redoutait même un peu, non qu'elle manquât précisément de bonté, mais plutôt d'indulgence, cette forme si douce de la bonté. Peut-être aussi que la pauvre Pascale reportait volontiers sur les autres les sentiments d'amertume et les regrets qu'il lui était justement permis d'éprouver sous bien des rapports. Tout son entourage, du reste, se montrait plein d'égards et d'attentions pour elle. Une seule personne se permettait de garder vis-à-vis de la fille aînée du baron une indépendance absolue, sans toutefois chercher à la heurter ni à la désobliger.

Cette personne était miss Gwendoline Mountmoreux, jeune et mante Anglaise, amie très chère de Floriette, bien qu'elle eût ı années de plus que cette dernière. Quand il s'agissait de la jeune , envers qui sa sœur se montrait souvent assez sévère, Gwendoline ne craignait nullement de tenir tête à Pascale et défendait sa jeune amie avec une remarquable fermeté. Seule, elle arrivait à faire plier ce caractère orgueilleux, sombre et ombrageux ; aussi Pascale, obligée de compter avec elle, supportait avec un peu d'impatience la présence de la jeune Anglaise, qui venait chaque année passer à plusieurs reprises un mois ou six semaines au manoir de Trémazan. Le baron, lui, tout en ménageant les susceptibilités de sa chère fille aînée, trouvait dans la présence et la compagnie de miss Mountmoreux une agréable dis-

traction, dans la solitude grande où il s'était confiné. Mme de Rochemais aimait toujours qui aimait sa chère Floriette. Celle-ci disait parfois à son amie :

—Tu fais de l'homœopathie avec ma grande sœur. Nous avons, nous autres bons Français, un gentil proverbe que tu sais joliment bien mettre en pratique.

—Lequel petite proverbe ?

—" A bon chat, bon rat," ma belle Gwendoline.

—Elle n'est pas bête, ton proverbe.

Tout en parlant très couramment le français, miss Mountmoreux y introduisait des tournures de phrases anglaises et confondait volontiers les genres. Ce langage, quelque peu incorrect, ne laissait pas d'avoir ı certain charme pittoresque. Le baron n'y prenait point de déplaisir, cale s'en moquait dédaigneusement, Mme de Rochemais et Floriette ;ouriaient, sans que la jeune Anglaise s'offensât le moins du monde es moqueries ni des sourires. Impassible et douce, elle continuait d'exprimer très clairement sa pensée dans une langue si difficile et si différente de la sienne, en lui donnant souvent des tournures imprévues pleines d'originalité.

IV.

Par une soirée d'avril, la famille Trémazan et quelques amis se trouvaient réunis, après le dîner, dans l'immense salle du vieux manoir.

Cette pièce, qui tenait toute la largeur de la maison, éclairée de chaque côté par de hautes fenêtres à petites vitres anciennes, servait à la fois de bibliothèque et de salon ; l'un des vastes panneaux, tapissé de livres, faisait face à une série de portraits de famille dont un certain nombre remontait à plus de trois siècles. Un poêle-calorifère géant, en faïence brun rouge, occupait la surface d'un mur transversal et s'élevait presque jusqu'au plafond ; vis-à-vis, une large porte à deux battants donnait accès dans la vaste salle à manger. Le piano à queue, de grands divans adossés au mur, des sièges de forme ancienne à dossier sculpté, tout une famille de tables dispersées dans les coins complétaient l'ameublement, dont l'ensemble dénotait la vie de province très aisée, mais dépourvue d'élégance et de confort véritable. Cette pièce etait si vaste, que plusieurs groupes de personnes pouvaient y causer à l'aise et parler de choses indifférentes sans se gêner réciproquement.

ıu centre, la table de whist, où la partie semblait fort animée entre ıe de Rochemais et plusieurs voisins et amis ; les uns jouaient, les res suivaient la partie debout, prêts à "rentrer," leur tour arrivé. ; joueurs actifs étaient, à ce moment : Mme de Rochemais, M. Yvon

de Kercambo, un parent des Trémazan, jeune gentilhomme de Saint-Pol-de-Léon, en visite pour quelques jours au manoir ; le vieux M. de Trémanec et un homme jeune et blond, mince et myope, M. de Saint-Giles, nouvellement nommé receveur de l'arrondissement. Sa famille était de Morlaix ; elle lui avait obtenu cette situation pour le retirer de la vie de Paris, où il s'était "brûlé les ailes," suivant la poétique expression de la douairière de Kercambo ; Me Ardoiseau, le gros notaire de Brest, au courant de toutes choses, aurait pu ajouter que ces ailes comprenaient une bonne partie de la fortune des Saint-Giles, engloutie dans des spéculations à la bourse ou dans des affaires douteuses.

Le jeune receveur avait dû accepter la décision de sa famille, tout en se disant qu'il trouverait bien moyen de se "refaire" d'une manière quelconque ; il n'entendait pas végéter éternellement dans ce fond de province. La famille de Trémazan passait pour riche, et la plus jeune des deux filles du baron eût parfaitement fait son affaire. Toutefois, pourvu que la dot fût belle, il se serait contenté de l'aînée, bien qu'elle lui inspirât plus de crainte que de sympathie.

Derrière M. de Saint-Giles se tenaient M. de Ploheu et le curé du village de Trémazan, directeur de Pascale.

La partie ne paraissait pas tourner favorablement pour Mme de Rochemais, car à chaque instant elle rejetait sur son épaule gauche une des deux longues boucles blanches qui terminaient chacun de ses bandeaux de neige : c'était son geste habituel quand les choses s'avisaient de ne point aller à souhait. Les atouts se dérobaient avec obstination ; l'excellente dame se montrait donc fort agitée et la boucle voltigeait.

—Floriette ! mon enfant, si tu nous faisais un peu de musique ? dit-elle en jetant élégamment un dix de cœur sur la flanelle verte de la table.

—Volontiers, grand'mère, si Gwendoline veut bien m'accompagner ; sans cela, je ne saurais avoir tous mes moyens, ajouta la jeune fille avec une importance qui fit sourire Mme Rochemais.

—Chère madame ! s'écria M. de Trémanec, ce bruit ne va-t-il pas vous occasionnier des distractions ? Notre partie est déjà compromise. Songez qu'il nous faut encore trois levées... et que c'est la seconde manche...

—Mon cher partner, *ce bruit* influence toujours favorablem[illegible] atouts ; et, du reste, je n'écouterai que d'une oreille.

De la plus grande alors, bonne mère, cria Floriette en ria[illegible] chantée de voir que le whist n'imposerait pas aux jeunes filles son silence gênant.

—Allons, Gwendoline, mon beau cygne d'Angleterre, ôtez vite ces gants qui cachent vos mains de statue antique...

—Et frappez sur le clavier comme un tambour moderne, répondit en souriant miss Mountmoreux, avec son léger accent anglais, où se marquait la difficulté de prononcer les *r* avec la netteté exigée par la langue française. Elle se leva pour aller ouvrir le piano, déployant sa haute et fine taille pleine de majesté ; en passant près de la table de jeu, elle remarqua fort bien, mais sans daigner le laisser voir, les regards chargés d'admiration des whisteurs.

Elle les méritait certes, cette belle Anglaise au profil de médaille couronné par une haute broussaille de cheveux bruns, courts et crêpelés, tandis que tout le reste de l'opulente chevelure massée derrière la nuque, faisait ressortir la perfection correcte de ses traits ; son beau teint pur, ses yeux bruns très ouverts, au calme regard intelligent, un peu hautain d'expression, en faisaient une de ces individualités féminines qui, sans plaire à tous, ne sauraient passer inaperçues ni laisser indifférent.

La belle Gwendoline plaqua quelques accords, et Floriette se mit à chanter de vieux airs bretons, d'une voix sympathique, juste et très étendue.

Mlle de Trémazan offrait avec son amie un contraste frappant : de taille moyenee et très bien faite, point jolie, mais charmante, des yeux de saphir pétillants d'esprit et de gaieté, toujours en mouvement et toujours gracieuse, ses cheveux, d'un blond un peu fauve, retombaient sur ses épaules en masse bouclée naturellement ; son visage n'offrait aucun type caractérisé ni rien de remarquable, qu'un charme extrême répandu également dans toute sa personne. C'était simplement une vraie jeune fille, heureuse de vivre, aimante, généreuse et bonne, comme un grand enfant auquel la vie n'a encore apporté ni chagrin ni déception.

Un groupe de cinq ou six personnes causaient à demi-voix dans un coin ; on distinguait par moments les mots d'assolement, blés durs, bétail, chasse, pêche, huîtrières, rendement du sarrasin, engrais étrangers, etc., tous sujets d'un puissant intérêt pour des propriétaires ruraux. Debout, appuyé à une table de chêne, un homme de grande taille, aux cheveux grisonnants, écoutait la conversation, ne s'y mêlant que par un mot bref, prononcé très haut sur un ton dogmatique et solennel, lancé à de longs intervalles. C'était le baron Hector de Trémazan, alors âgé d'environ soixante-cinq ans ; son visage rasé avec soin, la coupe de ses cheveux, rappelaient la mode de 1830 à 1840. Comme une montre qu'on a oublié de remonter, le baron semblait en être resté à cette époque de sa vie, sans doute la plus brillante. De temps en temps, il donnait un léger coup à la touffe de cheveux qui se relevait en petite flamme sur son front élevé, et qui le faisait vaguement ressembler aux portraits lithographiés de Lamartine en orateur.

—Où donc est Pascale ? dit-il tout d'un coup d'une voix haute et brève.

—Où est Pascale, madame? répéta-t-il avec une nuance d'impatience, s'adressant directement à Mme de Rochemais.

—Je pense qu'elle s'occupe du thé, mon cher fils.

—Nô ; elle est dans son oratoire, je pense, reprit Gwendoline de sa voix sonore, s'interrompant au milieu d'un accord final.

—Eh bien, Floriette, si votre sœur a jugé à propos de se retirer quelques instants, qn'attendez-vous pour la remplacer dans ses devoirs de maîtresse de maison ? Ce serait peut-être plus opportun que de passer votre temps au piano.

Ces mots furent dits d'un ton qui exprimait un léger mécontentement. La grand'mère eut un mouvement de contrariété, mais resta silencieuse.

—Attention, chère madame ! vous avez coupé mon dix de trèfle, il était maître ! voilà la levée perdue, c'est vraiment terrible ! une si belle partie...

—Ah ! mille pardons ! monsieur de Trémanec...

Floriette sortit en courant, sa robe blanche laissant derrière elle comme un clair sillon de lumière. Tous les yeux la suivaient avec moins d'admiration peut-être que pour Gwendoline, mais avec une expression de vive sympathie. Le jeune receveur crut l'occasion excellente pour placer un soupir significatif tout en caressant sa maigre moustache blonde. C'était une façon de poser sa candidature vis-à-vis du voisinage, sans cependant se compromettre d'une façon trop affirmative.

Un instant après, Pascale fit son entrée, vêtue selon sa coutume d'une longue robe sombre très simple, enveloppée d'une mante de dentelle noir qu'elle n'ôtait jamais. Grâce à ce costume, elle parvenait à dissimuler, autant qu'il se pouvait, la légère inégalité de sa démarche, et les imperfections physiques dont la pensée l'obsédait sans cesse ne frappaient point le regard d'une manière choquante. Elle s'avançait lentement, portant la tête avec noblesse, et saluant avec dignité quelques personnes arrivées depuis le dîner. Toutes s'inclinaient profondément, mais leurs regards n'exprimaient pas cette espèce d'affectueuse sympathie qui s'attache souvent aux personnes disgraciées par la nature et dont le cœur rachète leur disgrâce par sa généreuse bonté.

Le baron s'avança vers sa fille préferée.

—Et d'où venez-vous, Pascale ? Vous nous avez bien abandonnés, mon enfant.

—Je m'étais retirée un moment dans mon oratoire, mon cher père. N'est-ce pas le jour où ma sœur atteint sa vingt-deuxième année, et ne dois-je pas, plus encore que d'habitude en cet anniversaire, appeler sur elle les bénédictions d'en haut?

—Vous avez bien fait, ma fille ; pour votre sœur, je vous en remercie. Voulez-vous offrir le thé à nos hôtes ?

Les trois jeunes filles se mirent aussitôt à servir le thé ; Pascale le versait dans les tasses, tandis que sa sœur et la jeune Anglaise allaient es porter aux invités. Seul, le curé fut honoré d'une attention particulière de Pascale, qui voulut prendre la peine de le servir elle-même.

V.

M. de Trémazan avait suivi de loin les travaux de ses nouveaux voisins. Depuis près d'un an, il avait vu, non sans un profond sentiment d'ennui, cette habitation d'un style inconnu dans le pays, s'élever à la limite de son bien avec une rapidité féerique. Cette nouvelle venue l'inquiétait, lui déplaisait, l'irritait à la fin. Il affectait de n'en point parler et dédaignait de faire aucune question à son sujet. Une partie de ses invités en parlait cependant ce soir-là avec animation, tout en prenant congé pour se retirer.

L'orgueilleux baron n'y tint plus. Le whist terminé, il saisit cette occasion d'interpeller Me Ardoiseau, au sujet de ses nouveaux voisins.

—Quelles sont ces gens, Ardoiseau ? dit-il d'un ton quelque peu dédaigneux.

Le notaire toussa ; mais il connaissait trop bien le terrain pour se compromettre d'aucun côté.

—M. Valrède père...

—Il a donc un fils ? interrompit Floriette étourdiment.

—Veuillez donc contenir votre impatience et laisser Me Ardoiseau poursuivre, avec clarté, le cours de ses explications, dit le baron, qui n'énonçait jamais la plus infime de ses pensées que dans un langage empreint d'une certaine pompe, sur un ton emphatique et solennel.

—M. Valrède père est un ex-entrepreneur-constructeur de lignes ferrées ; c'est à lui que S. M. le tzar a daigné accorder l'autorisation d'établir des chemins de fer dans diverses parties de son empire, et notamment en Crimée. M. Anthime Valrède est en outre grand amateur d'agriculture et possède une fortune énorme.

—Vraiment ! ah ! ah ! très bien, dit le baron.

Ces révélations inattendues lui produisaient une certaine impression, tout en l'étonnant considérablement. L'agriculture était son occupation favorite, elle tenait dans son existence une très importante place, et il se piquait modestement d'y exceller.

—Le tzar Alexandre, continua le notaire, lui a même fait la faveur particulière d'envoyer à son fils les insignes de l'ordre de Saint-Dimitri, pour le récompenser d'avoir introduit dans certaines contrées de la

Russie la culture de la betterave à sucre et d'y avoir ensuite installé, avec un succès complet, de magnifiques usines pour la fabrication des sucres, des raffineries, etc. Cette innovation, paraît-il, a modifié entièrement le sol, et, par suite, les mœurs des populations dans des contrées immenses. Ah ! c'est un grand prince qui a su apprécier et reconnaître...

—Tout ceci me paraît bien moderne, Ardoiseau. Mais enfin, le père et le fils sont nos voisins. Sont-ce des gens qu'on puisse voir et recevoir chez soi ?

Un sourire promptement réprimé passa sur la face ronde et joviale du notaire.

—Mais... tout me porte à supposer, monsieur le baron, qu'il n'en saurait précisément résulter aucun désagrément que l'on puisse prévoir dès cette heure.

Le bon petit notaire s'efforçait toujours de mettre son éloquence au diapason du langage imposant et choisi qu'employait M. de Trémazan. Pour mieux atteindre le but, il se servait, autant que possible, des mots les plus longs, afin d'étendre sa phrase d'une manière convenable, opulente et nourrie.

Le baron reprit, en redressant sur son front la mèche de Lamartine orateur :

—D'après divers indices, tout me portait à croire que ce... M. Valrède est un homme d'une éducation plus que négligée. Dois-je supposer que j'aie pu tomber dans quelque erreur à cet égard ? Du reste, depuis son arrivée bruyante dans le pays, je n'ai point eu l'heur de le rencontrer.

—He... hem... il est... il est certain que M. Valrède le père, est, —suivant l'expression généralement admise,—fils de ses œuvres, que son caractère est incontestablement empreint de quelque vivacité, qu'il est assez prompt à la riposte... et qu'il supporte malaisément la contradiction, tout en la suscitant volontiers aux autres. Mais il est très bon et possède des qualités, de grandes qualités assurément ; et son fils a pour lui un respect sans bornes.

—Et ce fils, est-il aussi incorrect que le père ? Car, d'après vos dires, Ardoiseau, je ne saurais faire différemment que de le considérer comme un personnage des plus incorrects.

—Moderne, dit dédaigneusement Pascale, pour qui ce mot résumait toutes les nouveautés fâcheuses du siècle.

—M. Serge ! s'empressa de répondre le notaire, c'est un charmant garçon, un jeune homme tout à fait bien ; il parle une foule de langues étrangères, a voyagé dans une quantité de pays et même en mer sur un bateau à lui. Son père en est très fier, et M. Serge est si bon, si généreux ! Il adore la musique et...

—Vraiment ! mais voilà qui est merveilleux ! s'écria Mme de Rochemais.

—Je connais lui, dit Gwendoline.

—Et comment le trouvez-vous, ma chère miss Mountmoreux ?

—Il est bien.

—Ce sera un charmant voisinage, dit à son tour Floriette. Je ferai de la musique avec le fils et je taquinerai le père... ce sera absolument délicieux.

—Floriette ! s'écria Pascale avec indignation, quelle familiarité ! quel empressement inouï envers ces inconnus, ces gens de rien ! Vous oubliez bien facilement votre rang.

—Oh ! complètement, suivant ma déplorable habitude, avoua la jeune sœur en riant.

—Alors, reprit le baron, je crois voir qu'il y a lieu de réfléchir à l'éventualité d'entrer en relations avec ces Valrède. Et... n'y a-t-il point de femme dans cette famille ?

—Pardonnez-moi. Il paraît que M. Valrède a sa femme à Paris en ce moment. Elle est d'origine russe et sa santé est fort délicate. Quand la nouvelle habitation sera en état de la recevoir, elle viendra s'y installer. Ah ! j'oubliais de mentionner un détail qui a son importance, si toutefois je ne me suis point mis en situation de fatiguer votre bienveillante attention, monsieur le baron.

—Nullement, Ardoiseau ; parlez donc, répondit celui-ci avec une indulgente bonté ; parlez. En vérité, ces détails ne manquent point d'inspirer un certain intérêt.

—Il paraîtrait que M. le capitaine Richard de Trémazan connaît fort bien M. Serge Valrède.

—Mon fils ? Mais jamais il ne m'a fait la moindre communication à ce sujet.

—Ces messieurs se seraient rencontrés en Algérie, puis à Paris.

—Oui, très vrai, dit Gwendoline ; ils ont rencontré il y a deux ans, quand j'ai passé un petit hivernement en Algérie avec mon oncle sir Rex Belfry, et aussi à Paris, le dernier hiver.

—Ah ! vraiment !

—Ce serait même d'après les récits et les conseils du capitaine, reprit le notaire, que M. Serge Valrède aurait songé à venir voir ce pays, il y a quelques mois, pour l'examiner et y prendre des vues photographiques ; c'est alors qu'il a conseillé à son père d'y acquérir des terres, afin de s'y livrer à sa passion pour l'agriculture.

Le baron n'était point mal satisfait de ces informations. Tout en haïssant l'imprévu, le changement, les nouveautés, il n'eût point été fâché de contempler l'ennemi face à face, ne fût-ce que pour trouver l'occasion de lui dire nettement son fait. D'un caractère difficile, très

altier, quelque peu batailleur, il ressentait parfois, à son insu, le poids de la grande solitude dans laquelle il vivait par goût un peu, par principe beaucoup. Tant que le roi ne serait point rétabli comme souverain légitime, le baron entendait se renfermer dans ses terres ; et comme d'un jour à l'autre, suivant lui, cet événement devait arriver, il subordonnait sa vie et sa conduite, ainsi que celles de sa famille, à cette éventualité.

L'idée de ce voisinage nouveau lui déplaisait, l'obsédait, l'irritait, mais le désir de le faire sentir et comprendre au riche entrepreneur parvenu n'avait rien de désagréable pour le digne gentilhomme, bien au contraire. Certes, il saurait lui montrer ce qu'était la vieille noblesse bretonne, à cet enrichi sentant sa betterave d'une lieue ; il le remettrait à sa place avec plaisir, cet acheteur de terres du Finistère, qui venait ainsi bouleverser un pays tranquille, et payer triple des ouvriers amenés de partout pour faire surgir des châteaux, comme dans les contes de fées. Comment son fils, son fils ! le capitaine Richard de Trémazan, un officier, avait-il pu frayer avec des personnes d'aussi petite extraction ? Évidemment, les garnisons, le séjour de Paris, gâtent les caractères, entament les principes, sapent les croyances, émiettent les convictions ; cela ne se pouvait expliquer d'autre manière.

Semblable à un vieux limier qui s'étire, aiguise ses griffes, le baron se réjouissait, mais avec une joie toujours empreinte de gravité, à la pensée des tournois oratoires promis à sa vaillance. Pendant le reste de la soirée, il parut d'une bonne humeur relative, d'une bonne humeur faite d'enjouement sérieux, assez rare chez lui. Il lui arriva presque de sourire deux fois d'un air de haute satisfaction.

Me Ardoiseau ne se permit aucune remarque familière à ce sujet, mais du coin de son petit œil perspicace il ne cessa d'observer le baron, tout en venant causer avec le groupe des jeunes filles. En parlant à l'imposante Pascale, le bon notaire prenait des airs de profonde déférence et cherchait dans son répertoire les phrases les plus correctement solennelles et respectueuses. Avec Floriette et même avec la majestueuse Gwendoline, son ton était tout différent, empressé, aimable et aussi relativement enjoué que peut et doit se le permettre un officier ministériel de son rang.

Pascale daigna s'enquérir avec bonté de la santé de Mme Ardoiseau.

—Très reconnaissant, mademoiselle de Trémazan, profondément reconnaissant, répondit-il en s'inclinant ; ma femme est entrée depuis ce matin dans la période du calme.

—Elle était dans quelque agitation ? demanda Gwendoline avec intérêt :

—Mme Ardoiseau se trouvait en proie à de violentes quintes de toux qui l'éprouvaient d'une façon redoutable...

—Elle est enrhumée, tout simplement, interrompit Floriette avec un frais éclat de rire. Vous m'avez inquiétée, cher monsieur, avec votre " période de calme " ; j'ai cru à des souffrances épouvantables !...

Le bon notaire allait tout franchement prendre part à la gaieté de la jeune fille, ainsi que Gwendoline et Mme de Rochemais ; tous quatre se turent soudain, rencontrant le regard froid du baron, qui blâmait le sans-gêne de semblables conversations. Ces rires à propos d'une maladie, si peu grave qu'elle fût, frisaient la légèreté.

—Je n'ai pas eu le plaisir d'apercevoir aujourd'hui miss Grenville, dit Me Ardoiseau, pour rompre le silence qui s'établit, en s'adressant à la jeune Anglaise.

—Ma tante chérie est un peu souffrante, elle reste avec " son calme," répondit Gwendoline en souriant.

La soirée étant avancée, chacun se retira.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE. — Centenaire d'un savant.—L'Alchimie.—L'œuvre de M. de Lesseps. —La chatte couveuse.—La crémation du Père Lachaise.—Force des insectes.— Puits artésiens.—Sifflet baromètre.—Une illusion d'optique.

J'ai donné, dans la livraison de janvier, une notice biographique de l'illustre savant français, M. Michel Eugène Chevreul, sous le titre: "Un savant centenaire." M. Chevreul était entré dans sa centième année depuis le 31 août 1885. Mardi 31 août 1886, il a eu ses cent ans accomplis, et son centenaire a été célébré à Paris par un banquet de 350 couverts qui lui a été offert à l'Hôtel-de-Ville, et auquel assistaient le Ministre de la guerre, le général Boulanger et plusieurs autres ministres. M. Chevreul a été l'objet de l'ovation la plus enthousiaste.

***

Les anciens alchimistes, les chimistes du moyen âge, consacraient presque généralement leur temps et leurs efforts au "Grand Œuvre dont le but final était la transmutation des métaux et la panacée universelle.

Par la transmutation des métaux, ils prétendaient arriver à transformer les métaux communs, le fer, le cuivre, le plomb, en or, la forme idéale du métal unique selon eux, car ils considéraient ces métaux inférieurs comme des métaux imparfaits, impurs ou incomplets, des espèces d'embryons, enfin. Avec la panacée universelle, ils parviendraient à annuler tous nos maux, à prolonger indéfiniment la vie humaine dans une jeunesse, une fraîcheur perpétuelle; en un mot, à amener l'homme à cet état heureux et parfait dans lequel il se trouvait au sortir des mains de son Créateur avant sa chute fatale.

Découvrir la pierre philosophale qui devait conduire à la transformation des métaux en or, ce n'était plus trouver une fortune inconstante, soumise à tous les caprices du destin, pouvant s'abîmer au lendemain de la découverte, c'était acquérir une fortune permanente intarissable, dont on pourrait jouir à jamais avec la panacée universelle dont la déconverte devait aller de pair avec celle de la transmutation des métaux.

Mais l'embarras était de trouver cette mystérieuse pierre philoso-

phale en dehors de toute donnée préalable autre que celle de la foi en son existence. Si la science chimique, qui n'a pas encore découvert la pierre philosophale et qui ne la cherche plus depuis longtemps, en est arrivée aujourd'hui à un degré extraordinaire d'avancement, il faut surtout attribuer les progrès qu'elle a faits à la publicité que les savants ont donnée à leurs découvertes.

Par cette publicité, la science a pu réglementer sa marche, la coordonner, en rattacher tous les chaînons. Ce qu'un chercheur n'a pu qu'ébaucher a été complété par un autre s'appuyant sur les faits établis par le premier. Ce qu'un savant n'avait fait d'abord qu'entrevoir ou deviner et qu'il n'avait que posé sous forme d'hypothèse, un autre savant l'a repris et poursuivant la même idée, on a résolu l'hypothèse soit affirmativement soit négativement, ou bien a laissé à un troisième le fruit de ses observations pour continuer à élucider la question posée par le premier.

Non seulement les savants d'un même pays ont combiné leurs efforts, mais les savants des différents pays, du monde entier, formant une espèce de solidarité universelle, se sont concertés, se sont communiqués leurs découvertes, leurs espérances ou leurs déceptions, et avec l'aide d'un langage conventionnel qui rendait leurs rapports si faciles, ils ont pu imprimer aux progrès scientifiques une marche générale régulière et rapide vers la perfection de l'ensemble.

Mais tel n'était pas le cas pour les alchimistes qui ne poursuivaient qu'un but unique, la découverte de la pierre philosophale, et par cela même, avaient un intérêt égoïste à cacher les résultats qu'ils obtenaient dans la crainte d'en faire profiter des concurrents qui leur eussent peut-être dérobé le fruit de leurs travaux. Enfin, c'était l'homme à la recherche de la mine d'or, jaloux de dérober aux regards indiscrets les indices que ses efforts ou sa bonne fortune lui ont permis de découvrir. Aussi l'alchimiste qui avait souvent passé une vie misérable à guetter le moindre succès enfermé mystérieusement dans son laboratoire, ou bien ne transmettait les découvertes qu'il avait faites qu'à son fils ou à un ami pour lui permettre de continuer son œuvre, ou bien mourait en anéantissant son secret. Ce n'est pas à dire, cependant, que leurs travaux aient été absolument inutiles pour l'avancement de la science. Bien loin de là ma pensée. Il faut bien noter que leur grand, leur unique but était sans doute la découverte de la transmutation des métaux, et qu'ils sont assez justifiables, dans le sens naturel des idées, d'avoir caché à leurs contemporains les découvertes qu'ils avaient cru devoir faire en rapport à un but qui était pour eux d'un intérêt purement personnel.

Qui osera reprocher au mineur qui a bravé toutes les misères, tous les dangers pendant des mois entiers, de cacher à tous le précieux filon

que son courage et sa persévérance lui ont permis de trouver? Mais en dehors de cela, les alchimistes ont fait un nombre considérable de découvertes d'une utilité générale qui nous ont été transmises et qui ont en quelque sorte servi de base à la science moderne Et n'y eût-il que le fait que, par leurs travaux isolés, ils nous ont conservé à travers des siècles de barbarie et d'ignorance, les germes de la science, c'en serait déjà bien assez pour que nous leur consacrions un sentiment de gratitude.

Les nouveaux adeptes qui s'attelaient au char du Grand Œuvre n'avaient donc aucune route aplanie pour les aider dans leur marche vers le but mystérieux, et ils ne pouvaient aller que de tâtonnements en tâtonnements. Les uns soumettaient les métaux qu'ils voulaient transformer, à une chaleur excessive plus ou moins longtemps prolongée. D'autres les mêlaient à des substances propres à les épurer ; d'autres encore les faisaient digérer dans des spiritueux. Ils comptaient par là imiter la chaleur dont se sert la nature, produire par une espèce de fermentation, de putréfaction, un métal liquide qui se transformerait en or. Enfin, il en est qui ont cherché la semence de l'or, non seulement dans les minéraux, mais encore dans les végétaux et les animaux. Et tout cela se mêlait de plus souvent à des manœuvres cabalistiques qui sont devenues sans doute la source de préjugés superstitieux les plus bizarres. L'histoire complète de l'alchimiste présenterait certainement une foule de faits physiologiques des plus curieux et des plus étranges dans lesquels les puissances occultes ont joué des rôles importants.

Les alchimistes ont attaché une grande importance au phénomène si connu aujourd'hui de la formation des végétations métalliques artificielles ou arbres métalliques, arbre de Diane, parce que cette découverte semblait leur en promettre d'autres plus importantes qui devaient les conduire à la conclusion du grand œuvre. La manière de produire cet arbre métallique est indiquée dans tous les traités de chimie amusante, et elle consiste à mélanger deux métaux dans un dissolvant. Les métaux les plus propres à cette expérience curieuse, mais, à la vérité peu utile, sont le plomb et l'argent que l'on met dissoudre dans de l'acide nitrique ou eau forte.

Le résultat de l'action de l'acide nitrique sur les métaux est la formation du nitrate d'argent et du nitrate de plomb.

Le mélange étant placé dans un bocal, la réaction de l'acide sur les métaux s'opère et les cristaux se séparent bientôt. Les cristaux de sel de plomb font un effort pour s'introduire entre ceux d'argent et il en résulte une espèce d'arbre métallique avec son tronc et ses branches.

Mais si les alchimistes n'ont pu découvrir la transmutation des métaux, l'industrie dans une certaine mesure a été plus heureuse, au

point de faire acquérir aux métaux les plus communs une valeur quelquefois égale et même supérieure à celle de l'argent ou de l'or. Une once d'argent vaut $1.25 ; une once d'or $16. Prenons d'abord une plume d'acier. En moyenne, ces plumes d'acier pèsent une once et demie la grosse qui se vend suivant la qualité depuis 50 cents jusqu'à trois et même quatre piastres. Ici l'acier vaut donc depuis 33 cents jusqu'à $2 et $2.66. Les aiguilles à coudre sont de différents poids, ainsi nous en avons qui pèsent moins d'un grain ou 500 à l'once, d'autres qui pèsent quatre fois plus, ou 125 à l'once.

Comptant le paquet des bonnes qualités à 5 cents, nous avons pour les premiers, l'once d'acier vendue à une piastre, et pour les secondes 25 cents. Si nous prenons les aiguilles pour machines à coudre, qui valent 25 cents au moins le paquet et qui font 150 à l'once, nous trouvons que l'acier est vendu à $1.50 l'once. Mais qu'est cela auprès de l'acier transformé en ressort de montres ? Ici le travail a une telle importance qu'il donne à l'acier une valeur de plus de cent cinquante fois celle de l'or. Si l'on pèse ces ressorts l'on trouvera qu'il en faut environ cinq mille pour faire le poids d'une once. Calculée au prix de cinquante cents par ressort, l'once vaudra $2.500 ! ! !

***

L'Œuvre de M. de Lesseps se continue au milieu de contrariétés sans nombre qui lui sont suscitées chaque jour. Après les Américains qui ont tout fait pour discréditer l'entreprise du canal de Panama, qui ont invoquée la doctrine absurde de Monroe sans parvenir pourtant à entraver l'action puissante du prestige du *Perceur* d'Isthmes, voilà que vient de paraître à Paris une brochure anonyme due à la plume d'un soi-disant ingénieur français qui dit avoir fait un long séjour sur les lieux, et qui prétend prouver que, quels que soient les sacrifices que l'on s'impose, jamais le canal ne sera achevé ; que la partie sur laquelle on a exécuté jusqu'ici des travaux sérieux ne comprend qu'une section insignifiante du parcours total à creuser. Enfin, qu'en dehors des difficultés naturelles que l'on rencontre, la mortalité causée parmi les travailleurs par les fièvres suffirait pour entraver indéfiniment l'exécution des travaux ; que les sommes dépensées jusqu'à ce jour avaient été dissipées dans un gaspillage insensé et que cet argent et celui que l'on accorderait dans la suite pouvait être considéré comme perdu à jamais.

Et pendant ce temps, M. de Lesseps se présente avec confiance devant ses commettants et leur répète avec la même assurance que le canal entier sera livré au trafic en 1889 ainsi qu'il l'a toujours promis. Les difficultés qu'on lui suscite ou qu'on cherche à lui susciter ne l'étonnent pas, il y est habitué, car ce n'est que la répétition de ce qui

s'est produit pendant tout le temps de la construction du canal de Suez.

Ici même, il y a quelques jours, je parlais de la grande entreprise du *Grand Français* avec une personne qui disait avoir vu exécuter les travaux de percement de l'Isthme de Suez. Cette personne prétendait que M. de Lesseps *n'était rien moins qu'ingénieur*, et elle ridiculisait l'organisation du travail des Fellahs creusant le sable et transportant les débris avec des paniers en faisant la chaîne, comme on transporte l'eau dans nn incendie de village. Je n'ai pas pris la peine de discuter sur une question que mon interlocuteur, s'il l'avait vue, n'avait pas comprise du tout. D'ailleurs, dans le temps, je me suis entretenu avec des hommes compétents qui avaient été à même de juger sainement sur les lieux, cette organisation du travail des Fellahs, et ceux-là étaient loin de contester à M. de Lesseps la qualité d'ingénieur de génie. Et même dans cette organisation, son génie apparaissait dans toute sa vigueur. En vertu de conventions passées avec le Khédive, on devait donner du travail à un nombre considérable de Fellahs ou hommes des champs, tous gens ignorants et dont on ne savait que faire. Mais ces hommes étaient habitués à transporter de l'eau pour l'irrigation des champs. M. de Lesseps saisit de suite tout le parti qu'il pouvait tirer de cette circonstance, et le travail lent, il est vrai, mais continu, multiple, par suite du grand nombre de bras mis à sa disposition, rendit des services considérables et contribua puissamment à hâter la complétion des travaux et à diminuer les dépenses.

***

On rapporte un fait remarquable de substitution maternelle qui se produirait en ce moment à South Brocklyn, au No. 93, quinzième rue. Depuis un an, une chatte a montré la plus grande tendance à couver les œufs de poule, et elle le fait avec autant d'assiduité que la poule elle-même jusqu'à ce que les jeunes poulets brisent la coque qui les enveloppe pour venir au jour, puis elle en prend soin avec tout autant de sollicitude que s'ils étaient des jeunes chats qu'elle aurait mis au monde. Elle a déjà élevé quatre familles ; et elle est actuellement à en couver une cinquième dont le succès présente également toutes les apparances du succès. Voici ce qu'un visiteur raconte au sujet de la situation actuelle :

Dans un coin de la cuisine, séparé du reste de la chambre par une cloison, se trouve une grande cage d'oiseaux autour de laquelle une douzaine de jeunes poulets piaulent et becquètent. Dans la cage, sur un nid de paille, se trouve une chatte accroupie paraissant indifférente à tout ce qui se passe autour d'elle ; elle est sur sa couvée. On fit

sortir la chatte pour montrer les œufs au visiteur et elle alla jouer avec les poulets. Ensuite elle retourna vers le nid, s'étendit avec précaution sur les œufs et les recouvrit de nouveau entièrement.

Les poulets qu'elle a déjà amenés au jour semblent avoir autant d'affection filiale pour leur mère artificielle qu'ils en montrent habituellement pour leur mère naturelle, et ils jouent avec elle de la manière la plus familière, grimpant sur son dos, pirouettent, ou s'introduisant sous sa chaude fourrure, jusqu'à ce qu'un mouvement de l'animal vienne les troubler.

Lorsque la chatte est fatiguée de demeurer sur sa couvée, elle fait un tour parmi les poulets qu'elle élève tout en préparant une nouvelle progéniture, et elle se promène dans toutes les parties de l'espace enclos. Pour transporter les poulets, elle les prend par le cou avec la plus grande délicatesse, et les poulets ne paraissent pas plus souffrir de ce mode de translation que les jeunes chats eux-mêmes. Elle a toujours été d'nne extrême tendresse pour eux, et jamais, il ne lui a pris fantaisie d'en dévorer un seul.

Le propriétaire rapporte que lors de la première couvée, après l'éclosion, la chatte rapporta les premiers poulets, les tenant par le cou, en passant par la cave ouverte en bas sur la cour, et en les remontant par l'escalier ; le voyage était fort long et la chair des poulets, fort tendre, fut endommagée par ses dents, mais au lieu d'être alléchée par le sang et d'être induite à les dévorer, elle lécha les plaies avec discrétion et constance jusqu'à ce qu'elles fussent guéries.

La chatte arriva un jour de l'année dernière chez le propriétaire actuel, on ne sait d'où, et le lendemain, on la trouva sur un nid abandonné par une poule qui avait commencé à couver. On l'enleva à plusieurs reprises dans la crainte qu'elle ne cassât les œufs, mais elle persista et à la fin elle amena au monde toute une famille des mieux réussie au grand ébahissement des habitants de la maison. Depuis, elle a produit une vingtaine de poulets.

***

A l'avenir, les Parisiens pourront faire brûler leurs morts dans quatre fournaises à crémation qui viennent d'être construites au cimetière du Père Lachaise. Ces fournaises, commencées en novembre dernier, ont été terminées sur la fin d'août, et ceux qui, en mourant, exprimeront la volonté d'être, après leur décès, soumis à la crémation, seront méthodiquement réduits en cendres. Il n'y aura pas de distinction de classes dans la crémation : les pauvres et les riches y seront traités sur le pied d'une égalité absolue. Les fournaises ont été construites sur les plans de MM. Barrett et Formice. Un large portique se trouve en

avant du dôme sous lequel sont placées les fournaises à crémation qui ont l'apparence d'élégants fournaux. Elles coûtent trois cent cinquante francs et sont établies d'après le système Corini, déjà en usage à Rome et à Milan. On a trouvé que les fournaises de Siemens donnaient une chaleur trop ardente qui, au lieu de réduire le cadavre en cendres, donnaient une espèce de vitrification. D'ailleurs il existe une énorme différence entre le coût des crémations, qui est de 200 francs pour les fournaises Siemens, et seulement 15 francs pour les Corini. Les cadavres non réclamés aux hôpitaux et qui ne seront pas destinés à l'amphithéâtre seront soumis à la crémation au Père Lachaise. Les sculpteurs, bijoutiers et fondeurs en bronze sont déjà occupés à fabriquer des urnes dont un assortiment en marbre, or, argent, bronze, zinc où plomb sera tenu dans l'un des bureaux de l'établissement de crémation. Ces urnes pourront être achetées par les parents du mort et placées avec la cendre, dans le caveau de famille ou dans un bâtiment approprié que la ville de Paris fait construire.

Au sujet de cet événement de l'établissement de la crémation au Père Lachaise, je donnerai quelques observations sur la situation spéciale de ce cimetière par suite du nombre considérable d'inhumations qui s'y font chaque jonr.

On ne peut concevoir sans l'avoir vu rien de plus irrespectueux pour les morts et sur la manière dont les restes des défunts sont traités, même s'il s'agit d'un enterrement de première classe, si la famille du défunt n'a pas de caveau, car ce n'est pas une petite affaire que d'obtenir un terrain. Les délais ne finissent pas et les demandes passent par bien des bureaux avant d'être suivies d'une réponse officielle favorable. Puis d'autres formalités à remplir surviennent. Pendant ce temps les corps demeurent dans une espèce de charnier au prix de un franc par jour. Enfin l'enlèvement du corps pour le déposer dans la fosse qui doit être en maçonnerie sur les côtés est une cause permanente de danger pour la salubrité publique.

***

Les naturalistes ont fait des expériences pour déterminer la force des insectes relativement à leur propre poids, et ils ont constaté des faits extraordinaires qui nous paraîtraient presque incroyables, si nous n'en avions à chaque instant des exemples sous les yeux. Prenons entre autres les fourmis : qui de nous ne s'est quelquefois amusé à observer ces insectes transportant à de grandes distances d'énormes fardeaux, allant de l'avant ou à reculons, mais ne lâchant jamais la proie qu'ils traînent vers leur domicile, quels que soient les obstacles qu'ils rencontrent en chemin. Or les savants ont constaté que le han-

neton peut traîner un poids égal à quatorze fois son propre poids, que l'abeille transporte dans les airs un fardeau vingt et une fois plus pesant qu'elle-même.

Que sont donc les grands animaux dont nous admirons tant la force ; que sommes nous nous-mêmes en présence de cette puissance développée par des êtres aussi infimes ?

Le cheval peut à peine porter un poids égal aux deux tiers du sien, et les plus forts d'entre nous ne pourraient aller bien loin chargés d'un poids égal au leur ! Ainsi, un cheval pesant 1200 livres, un homme pesant 200 seraient bientôt éreintés s'ils devaient transporter respectivement 800 et 200 livres, et en prenant autant d'abeilles qu'il en faudrait pour peser 1200 ou 200 livres, nous trouverons qu'elles ponrraient transporter un poids de 25.206 ou 4.200 livres, c'est-à-dire plus de 12 ou 2 tonnes. Cette puissance des petits êtres, quand nous l'observons attentivement, nous paraît vraiment merveilleuse.

***

Un exemple remarquable de l'accroissement de la température de la terre à mesure qu'on pénètre vers le centre vient d'être observé à Pesth, en Hongrie, où l'on fore un puits artésien dans le but d'alimenter les bains publics et autres établissements d'eau chaude. La profondeur atteinte jusqu'à ce jour est de 3.120 pieds, et le puits fournit par jour 175.000 gallons d'eau qui sort à une température de 70 degrés centigrades ou 158 Fah. La municipalité a voté récemment une subvention importante pour forer à une profondeur plus grande encore, non pas pour obtenir un plus fort volume, mais dans le but d'arriver à une température de 80° c. ou 176 Fah. On croit qu'on pourra arriver ainsi à se procurer sans dépense de combustible, en creusant à une profondeur suffisante, de l'eau à la température de la trempe pour alimenter une brasserie.

Au sujet des puits artésiens, on signale un fait extraordinaire qui s'est produit le 31 août dans l'après-midi à Belle Plaine dans le Iowa. Comme on était arrivé à une profondeur de 180 pieds, le puits a lancé tout-à-coup une colonne d'eau d'une hauteur de cent pieds. La colonne prit graduellement plus d'ampleur jusqu'à ce qu'elle eût atteint un diamètre de seize pouces : sa force est comparable à celle de la poudre ou de la dynamite. Le jet continue à monter très haut dans l'air et rien n'indique qu'il soit près de diminuer ; il menace d'inonder tous les environs et de devenir une véritable calamité publique.

Depuis, on a essayé tous les moyens imaginables pour combler le puits sans parvenir à aucun résultat.

***

Dans le village de Meyrin, canton de Genève, en Suisse, des puits devenus hors d'usages ont été hermétiquement fermés et servent de baromètre aux habitants. On pratique une ouverture d'un pouce de diamètre environ dans le couvert du puits, au moyen de laquelle la communication entre l'air intérieur et l'air extérieur est établie. Quand la pression diminue au dehors à l'approche d'une tempête, l'air du puits s'échappe par l'ouverture et traverse un sifflet qui y communique. Ce qui avertit les habitants de ce qui va se passer dans l'atmosphère. Si le contraire arrive, si la pression augmente au dehors, un sifflement différent produit par le courant rentrant dans le puits annonce la probabilité du beau temps.

***

M. de Parvelle a attiré l'attention de l'Académie des Sciences, en France, sur une curieuse illusion d'optique qui semblerait faire croire que les étoiles observées pendant quelque temps sont dans un état d'oscillation. Quand l'œil regarde pendant un certain temps une faible lumière placée dans l'obscurité, ainsi que l'œil observateur, la flamme paraît osciller et décrire certaines courbes. C'est un phénomène de même nature qui est observé par une personne reposant la tête contre un mur et qui fixe son œil sur une étoile. L'étoile paraît agitée d'un mouvement d'oscillation rapide. Pour que cela se produise, il faut qu'il n'y ait pas de clair de lune et que le ciel soit pur. Mais si l'on observe avec une lunette, l'illusion s'évanouit et l'étoile apparaît parfaitement stable.

Oct. Cuisset.

575

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

---

5 août.—Le *National* de Plattsburg, N. Y., publie une biographie de Son Honneur le Recorder B. A. T. de Montigny, l'un des collaborateurs de cette *Revue*. Nous en reproduisons ici quelques lignes :

" M. Benjamin Antoine Testard de Montigny naquit en octobre 1838, à St-Jérôme, comté de Terrebonne.

" Son père était le lieutenant Colonel Casimir Amable Testard, chevalier de Montigny, ex-membre du Parlement Provincial, l'un des descendants des chevaliers de Montigny, capitaines fameux du détachement de la marine, sous la domination française.....

" M. de Montigny est un travailleur énergique, qui cherche sans cesse à être utile à ses compatriotes. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants entre autres : une " Histoire du Droit Canadien," la première qui soit parue en Canada, un " Catéchisme Politique " et un volume sur les " Arrestations." Plusieurs de ses conférences qui sont nombreuses, ont été publiées dans différentes revues canadiennes. Quelques-uns de ses discours ont été reproduits par les journaux. Un certain nombre de ses jugements, comme magistrat de district ou comme Recorder, font partie des Recueils de Jurisprudence.

" Tous ces travaux dénotent chez le savant juge une grande connaissance des lois, une appréciation profonde des caractères, un grand fond de religion, une âme ardente pour le bien."

7 août.—Premier numéro du *Bazar* ; ce petit journal est l'organe de l'œuvre de la Cathédrale de Montréal, hebdomadaire d'abord, il deviendra quotidien durant le bazar. Ce premier numéro contient un article intitulé 1642–1886 ; un extrait d'un discours prononcé par Mgr Taché, sur la Cathédrale ; un très intéressant article de M. Joseph Desrosiers, intitulé : " Ce que c'est qu'un bazar," enfin une légende de circonstance tirée de l'histoire de la Cathédrale de Pologne : " Le diable architecte " due à la plume de M. P. B. Mignault.

9 août.—Le *Canada* publie d'intéressantes " notes de voyages " de M. le Dr. F. X. Valade, une poésie de M. Benjamin Sulte : " A d'anciens amis éloignés " et un sonnet de M. de Tonnancour, dédié à Benjamin Sulte, poète et historien.

12 août.—Excursion du Cercle Catholique de Québec, à la Baie St-

Paul. Les bénéfices sont consacrés au monument qui doit être élevé à l'endroit où Jacques-Cartier passa l'hiver de 1535–36.

20 août.—Notre infatigable collaborateur, M. Benjamin Sulte, publie dans le *Canada*, d'Ottawa un article historique intitulé : " Premiers colons de l'Ottawa."

août.—Premier numéro du *Réveil du Saguenay*, journal publié à Chicoutimi.

—On annonce comme étant sous presse, une nouvelle édition complète du Code Municipal de la Province de Québec, préparée par M. E. Lef. de Bellefeuille et publiée par MM. Eusèbe Sénécal & Fils, de Montréal.

—*Nouvelles Soirées Canadiennes* (Montréal). Sommaire de la livraison d'août : I. La poésie de décadence, Charles Fuster ; II. La politique, J. Hermas Charland ; III. Alfred de Musset, Eugène de Mirecourt ; IV. Antoinette de Mirecourt, par Madame Leprohon.

—Le *Bazar* (Montréal). Sommaire du No. du 14 août : Voix d'outre-tombe ; Les premiers bazars à Montréal, Joseph Desrosiers ; Chiffres comparés ; In the Cathedral, Longfellow ; Le siège épiscopal de Montréal, notes et documents inédits ; La charité, Victor Hugo, etc.

No. du 21 août.—Restons chrétiens (poésie), Ernest Marceau ; Le premier cardinal canadien ; Le siège épiscopal de Montréal (Suite) ; Chronique, etc.

No. du 28 août.—Bibliothèque canadienne ; Premier archevêque de Montréal ; Something about Cathedrals, Anna Sadlier ; Chronique, etc.

CAROLUS.

CANADA ET PICARDIE.

Arthabaskaville.

Enfant du Canada, je travaille dans l'ombre,
Le murmure des bois tient ma muse en éveil ;
Mais mes vers, s'échappant pêle-mêle et sans nombre,
Volent, joyeux, vers le soleil.

Si je n'ai pas heurté la froide indifférence,
Si ma strophe moins lourde a pu franchir les mers,
C'est que le souvenir adoré de la France,
A donné du souffle à mes vers !

Un jour, mieux inspiré, je vous dirai peut-être
Des bords du Saint-Laurent les poèmes joyeux.
S'ils font écho là-bas, puissiez-vous reconnaître,
La voix qui chanta les aïeux !

O vous qui souriez à mon œuvre confuse
Et qui du barde obscur prenez quelque souci,
Pour ces vers mal tournés chercherai-je une excuse ?....
Ils voulaient vous dire *merci !*

Merci d'avoir daigné, d'une plume discrète,
Attirer vos lecteurs vers mes premiers essais,
Vous souvenant que si je suis humble poète
Je suis, par-dessus tout, Français.

Français, fils des héros de la Nouvelle-France,
Orgueilleux du passé sans craindre l'avenir,
Anglais par le devoir, Français par l'espérance
Et Français par le souvenir !

M. J. A. Poisson.

Amiens.

Nous avons, comme vous, subi l'âpre défaite ;
L'étranger a tenu nos murs sous sa merci.
Jadis, l'Anglais vainqueur lança ses cris de fête
Dans les campagnes de Crécy.

Nos anciens ont connu des deuils comme les vôtres ;
Tantôt les Espagnols et tantôt les Anglais
Abattant nos couleurs, en ont arboré d'autres
Aux fenêtres de nos palais.

Quel que fût cependant le maître ou la bannière
Le vieux pays picard, malgré le conquérant,
Conservait dans le cœur une espérance altière,
Comme aujourd'hui le Saint-Laurent.

Malgré les fers, malgré les maîtres, pas un homme
N'adoptait le parler des vainqueurs orgueilleux
Et l'on n'ouït jamais aux rives de la Somme
Que le langage des aïeux.

Aussi, quand au grand ciel, l'étoile de la France
Dissipa le brouillard longtemps amoncelé,
A peine le beffroi sonnait la délivrance
Que ce peuple, enfin consolé.

Se retrouvait déjà France, la France entière !
Du jour au lendemain l'étranger s'en alla
Sans laisser plus de trace en quittant la frontière
Que s'il n'était point passé là !

LÉON BARAT.

—*Rimes Amiénoises.*

LE NORD.

VI

De St-Sauveur à Ste-Adèle la route est pittoresque. On parle beaucoup de la Suisse dont les montagnes, les vallées, les glaciers enchantent les voyageurs et font rêver les amoureux. C'est grandiose, certes, et j'avoue que c'est le seul pays, avec Venise, que les illusions ne m'avaient pas fait entrevoir autrement que je l'ai vu à vingt-deux ans. Mais si nos montagnes du Nord étaient, comme celles de l'Helvétie, ornées de grands hôtels placés dans de beaux sites, près des lacs, où les voyageurs trouveraient avec le logis pour leurs familles, des appareils de pêche, des embarcations, des bains, des montures pour faire des ascensions sur les pics qui dominent la plaine, des guides pour visiter les grottes, dont quelques-unes sont féeriques, enfin ce qui, pendant un séjour à la campagne, répond aux exigences des citadins en santé et surtout des malades, je ne doute pas qu'une foule de personnes s'y rendraient en villégiature. Et ce séjour, je le dis sans médire, serait souvent préférable à celui des bords de la mer où bien des personnes faibles vont grelotter une partie de l'été, tandis qu'un air calme et serein conviendrait bien mieux à leurs faibles poumons ou à leurs bronches irrités. Ce que c'est que la confiance ! Il y a de bonnes âmes qui vont à la mer parceque leur médecin leur a dit que c'est salubre. Passe pour une première fois, elles en reviennent plus mal, mais elles y retournent tant qu'elles ne sont pas exténuées. Vous voyez des personnes dyspeptiques qui persistent à manger d'un mets auquel leur estomac est rebelle, parceque leur médecin, qui a vu ça dans un livre, leur a dit qu'il leur convenait. Qu'on me permette donc une grosse malice : le chien et le chat sont plus intelligents ; ils ne mangent plus de ce qui leur a fait mal une fois. Le bœuf qui se fait piquer par les moustiques s'approche de la fumée qui les éloigne ; le cheval fuit l'ombre pour rechercher l'endroit exposé au soleil, afin de se débarrasser des mouches qui le tracassent.

Quoiqu'il en soit il y a dans nos montagnes des séjours calmes où l'âme fatiguée peut respirer tranquillement loin des émanations fétides, où les poumons délicats peuvent se réconforter, où les constitutions débiles peuvent se tonifier, dans des bains d'air pur. Et, je n'en doute pas, la science fera découvrir des sources d'eaux minérales qui s'offrent depuis

longtemps à l'attention des valétudinaires. Et pourquoi le fer qui suinte des montagnes, et le souffre qui flotte sur nos mares d'eau n'auraient-ils pas été recueillis en dissolution par le suprême chimiste dans des réservoirs creusés au sein de son vaste laboratoire? Toutefois, tenez vous le pour dit, lecteurs et surtout lectrices que la nature ou l'art a rendu rachitiques, scrofuleux, goutteux, rhumatisants ou etc., vous trouverez dans les Laurentides, comme dans les Alpes, et mieux qu'à Orchard Beach ou Cacouna, l'air pur, l'eau limpide, les délassements de la campagne, pourvu bien entendu, que vous n'y passiez pas partie de vos nuits à danser, jouer, boire ou manger. Contre ce régime, je vous en donne mon billet, aucun séjour ne tiendra... si ce n'est le séjour des morts où encore vous ne resterez qu'à condition de vous tenir tranquilles, enfin.

Pas nécessaire, jeunes garçons et jeunes filles, en allant là, de déposer à la porte vos sentiments, vos amours. Non, non. Car dans ces grandes forêts aux chevelures si abondantes, dans ces montagnes aux formes si gracieuses, sur ces lacs profonds à la sérénité si candide, le cœur s'ouvre mieux, on rêve mieux à celle qui est belle comme la nature, à celui qui est fier et loyal comme ces bois de la colline couronnée de chênes et d'érables. Oui, il y a là de quoi répondre aux aspirations d'âmes ardentes qui cherchent le beau et veulent se ressouvenir. Aussi entonnions nous quelquefois, mes compagnons et moi, lorsque nous étions au sommet de ces collines parfumées, ce vieux soupir Normand bien connu de nos pères :

"J'ai vu les champs de l'Italie
Et Venise et ses gondoliers.
J'ai vu les champs de l'Helvétie
Et ses châlets et ses glaciers.
En saluant chaque patrie,
Je me disais : aucun séjour
N'est si beau que ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour."

En voyant ces silencieux rochers abruptes que l'on aperçoit sur la route de Ste-Adèle et qui semblent attendre qu'on les fasse parler, je me suis demandé pourquoi on ne s'en servirait pas pour élever des monuments impérissables à la gloire de nos hommes éminents, de ceux qui ont travaillé au bonheur de leurs compatriotes et surtout de ces zélés apôtres de la colonisation ?

J'ai vu de ces pics qui se tiennent là debout, défiant les orages, et qui dans leur imposante majesté raconteraient merveilleusement les œuvres de nos bienfaiteurs. Ils nous rappeleraient ces grands orateurs Hurons ou Iroquois qui se levaient fièrement au milieu de

leur tribu pour chanter les faits d'armes des héros disparus. J'ai vu sur le flanc de ces grands fantômes cuirassés de granit, des blocs fièrement exposés et pouvant contenir en grosses lettres les noms bénis de nos Canadiens qui se sont sacrifiés pour l'avancement de la colonisation : les Morin, les Labelle, les Brassard, les Provost, et tant d'autres dont les noms resteront ensevelis si la reconnaissance publique ne les relève de l'oubli.

Cette route de St-Sauveur à Ste-Adèle, qui est à 18 milles de St-Jérôme, est très accidentée. Elle longe presque continuellement la rivière du Nord, qui reçoit quelques petits tributaires qu'on traverse sur de bons ponts municipaux. Plusieurs de ces cours d'eau font mouvoir des scieries. Nous avons admiré la force d'une turbine adaptée à plusieurs de ces moulins et qu'emploie un industriel de St-Jérôme,—Monsieur Honoré Matte,—pour utiliser les filets d'eau les plus insignifiants. Au moyen de cette turbine tout jet d'eau devient une puissance.

Ce monsieur Matte, il faut que j'en parle : ce n'est ni plus ni moins qu'un génie. Et quand je dis *génie*, qu'on le sache, j'entends appliquer à ce mot toute sa signification. Il est né en juin 1840, dans cette partie de St-Janvier qui était alors de St-Jérôme. Il a fait ses études à l'école des commissaires. A 14 ans il entrait en apprentissage pour la carosserie, qu'il abandonnait à 27 ans, pour se livrer à la mécanique qu'il affectionnait d'une manière particulière. Les moulins à farine qu'à fait renouveler M. Godfroi Laviolette à St-Jérôme furent le théâtre de ses premiers travaux. Il mettait en pratique pendant le jour ce qu'il apprenait en théorie pendant la nuit. Aussi M. Laviolette, qui s'y connaissait, se plut-il à l'employer dans les constructions nombreuses qu'il fit à St-Jérôme et qui ont puissamment contribué au dévéloppement de l'industrie dans cette localité. " Je réussissais bien dans la pratique, m'écrivait lui-même M. Matte, à tel point que je commençais à me croire un homme de l'art. Je pouvais calculer la quantité d'eau qui s'écoulait dans une rivière en un temps donné ; mais figurez-vous mon désappointement, quand après une année d'un rude travail des bras et de l'esprit, je compris que j'étais un grand ignorant, tant j'apercevaisde loin et de près des choses que j'ignorais. Croiriez-vous que je regrette presque ces belles illusions que je n'aurai probablement plus ?"

Quoiqu'il en soit Mr. Matte, qui a toujours eu pour défaut d'être trop modeste, est devenu indispensable pour le Nord. Il ne se construit plus une usine de quelque importance sans qu'il soit appelé à en faire les plans, à conduire les travaux. C'est lui qui a fait exécuter les plans de la manufacture de papier Rolland, dont la construction fait l'admiration des hommes de l'art, particulièrement de celui qui en a fait le dessin, lequel écrivait en 1885. " I certify that M. Matte superintended and performed the work of the Rolland Paper Mills at St-Jérôme, P. Q., after

plans and specification executed by myself, to my entire satisfaction, and I most cheerfully recommend him as a very competent man and a first class millwright." E. D. Jones.

Ce Mr. Jones, qui demeure à Pittsfield, Mass, est considéré comme ayant fait le tracé des deux plus beaux mécanismes de l'Amérique du Nord : un aux Etats-Unis et celui de l'usine à papier Rolland. M. Rolland a tellement confiance dans le génie de M. Matte qu'il lui a dernièrement confié les plans et l'exécution d'un nouveau jeu de machineries à être adaptées à sa grande usine.

Parmi les travaux nombreux que cet humble artisan a fait tout le monde admire le moulin Bisson à St-Jovite et le moulin du Nomininguе. Ce sont deux petits chefs-d'œuvres de mécanique.

Qu'eût été cet homme s'il eut fait un cours d'étude qui lui eut permis d'équilibrer ses facultés et de donner à son esprit tout le développement dont il était susceptible? Sans doute la gymnastique qu'il lui a fallu faire pour parvenir seul à un tel degré de perfection, a puissamment contribué à son succès, mais les études classiques sont aussi une gymnastique qui lui aurait permis de consulter les anciens, d'apprendre des notions de physique, de mathématique, tandis qu'il lui a fallu pour ainsi dire les deviner.

J'ai parlé de cet homme modeste que tout le monde admire plus encore pour son humilité que pour son savoir. Mais je pourrais mentionnei bien d'autres Canadiens qui, sans études, sans moyens, étonnent par la hardiesse de leur conception, et par l'habileté de leur exécution, et qui prouvent que notre population a des talents naturels extraordinaires. Les manufactures des Etats-Unis sont en grand nombre conduites par des Canadiens qui deviennent des contre-maîtres indispensables. En Canada, on a, dans toutes les branches d'industrie, des compatriotes sans éducation qui exécutent des ouvrages étonnants. Il n'y a qu'à voir agir nos Canadiens, les entendre parler, pour s'apercevoir qu'ils sont d'une nature supérieure. Il leur manque du capital, et disons-le, de l'encouragement de leurs compatriotes qui s'imaginent souvent qu'un ouvrage n'est bien fait que quand il l'est par un étranger. Pourtant la plupart du temps c'est un Canadien qui l'exécute en sous main.

Reprenons notre route vers Ste-Adèle. La rivière du Nord court à cet endroit à travers monts et vallées et offre à chaque instant des changements subits. Tantôt elle se cache sous d'épais feuillages qui retombent des gros sapins de la rive, tantôt elle se révèle souriante aux caresses du soleil ; quelquefois elle gronde en fouettant les rochers qui emprisonnent sa taille, quelquefois elle lèche en murmurant les granits qui l'encadrent. A ce point de son cours, c'est une jeune fille à son adolescence qui sourit à l'avenir et qui murmure quand des obstacles gênent ses allures. Un feuillage à son corsage dérobe en partie

sa taille onduleuse. Elle fait la moue et sourit tour à tour ; elle charme plus par ses grâces naïves que par ses attraits empruntés. Son air reflète les objets qui l'entourent et la pureté de son teint laisse voir la limpidité de son âme. Elle s'avance timidement sur le sol accidenté de la vie sans se douter même du rôle qu'elle doit jouer et de la mission qu'elle doit accomplir.

VII

Enfin nous arrivons à Ste-Adèle. C'est le soir, temps où les laboureurs reviennent des champs. On entend le bruit que font les pièces du collier et du harnais à chaque pas du cheval, que monte un paysan ou l'un de ses enfants. Il chante d'une voix tremblottante et nasillarde, un air du bon vieux temps où les ss et les tt ne font pas défaut. Je voudrais pouvoir noter l'air de quelques-unes de ces romances, pour les offrir au public et les rendre impérissables. Il y en a qui sont un bijou du genre. Ceux qui ont entendu les paysans italiens roucouler leurs chansons amoureuses aux fenêtres de leurs dulcinées, sont forcés d'y reconnaître un trait de ressemblance avec les nôtres.

Je ne puis pourtant pas résister au désir d'en copier une dont je vous chanterai l'air quand je vous rencontrerai, et que j'ai entendu fredonner par un gars qui s'appelait Louis probablement.

C'est Aselie Campeau
Ti reste par en haut.
Oh ! cé ann' ben bell' fille
Vous la connaissez t-il.

Par un dimanche au soir
P'ti Ouis s'en va la ouoir
Et en ouvrant la porte
Y d'mande comment ell' s'porte.

Bonsoir, mon Aselie'
C'est y vrai qu'tu maries
Avec le p'tit Charli
Et qu'tu laisses là p'ti Ouis ?

Non, non, mon cher ti Ouis,
C'est toutes des mentries,
Si jamais j'sus mariée
Ça s'ra ben avec toué.

Tirons le rideau.....

Autrefois le chemin qui conduisait au village de Ste-Adèle offrait une

montée d'un mille de long, depuis la ferme Morin jusqu'au sommet où est bâtie l'Eglise. C'était à échiner hommes et bêtes. Aussi les honnêtes gens qui y grimpaient avec une charge, commençaient-ils au bas à s'approvisionner d'une bonne dose de patience qui se dépensait quelquefois avant d'atteindre le demi échelon de ce calvaire.

On a maintenant pour se rendre au village, deux routes dont l'une détourne la montagne à gauche, et l'autre suit la rivière, en passant par la ferme qu'avait établie M. A. N. Morin, et aujourd'hui la propriété de M. Lachaine, fils du regretté Dr. Lachaine, l'un de nos hommes de mérite qui, par goût et par calcul en grande partie, mais aussi pour servir les intérêts de la colonisation, dans une grande mesure, se sont établis loin des grands centres, au milieu des colons. Ils contribuèrent puissamment à encourager les pionniers par leur présence, leur instruction et leurs sacrifices. Cette route a été parachevée en 1883 du onzième rang de Morin, depuis le moulin Marier jusqu'au pont Fâche. Les travaux ont consisté en minage et enlèvement des cailloux.

Cette ferme Lachaine d'environ sept cents arpents de terre, qu'orne une jolie maison de campagne, contient d'excellents moulins à farine et à scie.

Ce coin du canton Morin offre bien des souvenirs à tous les Canadiens de cœur. Çà été le centre des opérations colonisatrices du Canadien le plus dévoué et le plus sincèrement ami de ses compatriotes.

C'est en effet M. Morin qui est le fondateur de la paroisse de Ste-Adèle, du nom de sa digne épouse Dlle Adèle Raymond. Mais son œuvre se fit sentir bien loin dans le Nord, car son grand cœur ne pouvait distinguer aucune paroisse, aucun canton, et il fut une providence pour tous ceux qui venaient lui demander secours et conseils. Il aimait à venir se réfugier dans ces montagnes et il faisait ses délices de quitter pour cette sauvage retraite les grandes villes où ses occupations de ministre, de juge ou de codificateur le retenaient longtemps. C'était son bonheur de venir s'asseoir au milieu des colons de Ste-Adèle qui tout pauvres qu'ils étaient, l'approchaient avec confiance. Qu'il est touchant d'entendre raconter ses traits de générosité, aussi humble que gracieuse. Son honnêteté excessive lui faisait récompenser avec largesse le moindre service rendu. La misère des premiers colons lui faisait verser à pleines mains même ce qui lui était nécessaire.

Monsieur Morin, l'honorable A. N. Morin, fut un grand homme d'état, mais aussi un saint dont nous voudrions voir la vie écrite en détail pour servir de modèle à nos hommes publics. Nous ne pouvons ici que soulever un coin du voile qui recouvre la figure de cet homme de bien, de ce charitable citoyen, mais les parfums qui se dégagent des œuvres qui ornent son existence de dévouement, nous font savourer ce

qu'offrirait sa vie écrite dans un livre accessible à tous, comme elle l'est dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Un modeste monument a été érigé dans l'église de Ste-Adèle, à la mémoire de son bienfaiteur, mais ce n'est pas assez pour satisfaire la reconnaissance publique. Et nous avons intérêt à ce que nos enfants sachent ce que peut faire l'amour de son pays dans un cœur chrétien et catholique.

C'est dans cette maison qu'il avait fait bâtir, où il recevait les colons, et qui fut le théâtre de ses bienfaits les plus abondants, qu'il s'éteignit un soir, après une journée de grande charité, en grâce avec son Dieu dans le sein duquel il s'endormit paisiblement.

Ses cendres ne sont pas restées à Ste-Adèle. Son épouse, femme d'élite et de piété, ne pouvant supporter cette perte qu'à l'ombre des cloitres, voulut qu'elles fussent transportées au monastère du Précieux Sang, à St-Hyacinthe, où elle-même est enfermée avec le souvenir de celui qu'elle a apprécié, et pour lequel elle croit devoir consacrer tout le reste de sa vie dans la douleur et les bonnes œuvres. Touchant spectacle de l'amour purifié par la religion et qui continue au delà de la tombe.

Pour moi d'autres pensées encore m'assiégeaient en passant près de cette maison de la ferme Morin, assise sur un monticule que baignent les rapides qui font mouvoir les moulins. C'est là que madame Lefebvre de Villemure, dans un âge encore tendre, s'est affaissée en donnant le jour à un enfant. Son mari était alors agent de M. Morin ; l'avenir était souriant pour ce jeune couple au seuil de l'existence. Qui aurait dit, lorsque j'allais passer partie de mes vacances dans cette maison champêtre, embellie par mon imagination de quinze ans, que la mort était embusquée près de ce séjour si tranquille, attendant une heure déjà marquée. Je passai là en retournant la tête pour voir longtemps à travers mes larmes ce toit où cette jeune mère a échangé sa vie pour celle de son enfant, et je priai sur la route assombrie qui conduit au village. On ne peut donc faire un pas sans se heurter aux ossements des morts ! !..... A peine éloigné de cette ferme où sont morts l'hon. M. Morin, Madame de Villemure, M. le Dr Lachaine et sa sainte femme, en détournant le sentier qui contourne la montagne, j'aperçois une jolie résidence que baigne une coquette petite rivière se jetant à travers les roues d'un moulin à scie, dans la rivière du Nord. C'est la Rivière aux Mulets avec les dépendances qu'avait fait construire le lieutenant colonel A. B. Lavallée, notaire et agent des terres de la couronne. Encore un qui s'était plu à embellir d'une manière vraiment féerique cette residence terrestre. Tout se prête à faire de ce lieu un oasis des plus poétiques, et les montagnes qui l'entourent, et les caprices de la rivière qui fourmille de poissons, et la fertilité du sol et les plantations devenues charmantes. Cependant M.

Lavallée, autre citoyen dévoué, après avoir quitté St-Jérôme pour venir dans les montagnes seconder les efforts de M. Morin, et se sacrifier pour la grande cause de la colonisation, a, aussi lui, pris le chemin du cimetière. Il lui a été donné d'apprécier la reconnaissance des amis de ce monde auxquels il avait pendant vingt ans donné la plus généreuse des hospitalités. Après avoir déplacé l'agence qu'on lui enleva les amis politiques l'abreuvèrent de promesses pendant dix ans; sa propriété, une des plus belles du Nord, appartient aujourd'hui à M. Jean-Baptiste Bohémier marié à l'une des filles de M. le docteur Lachaine.

C'est bien le temps de dire avec le poëte de Mâçon :

> "Revenez, revenez, O mes douces pensées.
> Laissez le vent gémir et le flot murmurer,
> Je veux rêver et non pleurer."

Le village Ste-Adèle, est adossé à une montagne élevée sur le sommet de laquelle s'est creusé un lac dont les bords en pente longue et douce l'encadrent régulièrement. C'est sur ce penchant que l'église est bâtie, et le village, dont les maisons placées en emphithéâtre bordent de larges et belles rues toujours sèches, s'étend jusqu'aux rives du Lac Rond.

L'église, qui a remplacé une chapelle temporaire, est l'une des plus jolies du Nord et par son site et par son architecture. La flèche de son clocher qui domine les montagnes environnantes est svelte et bien proportionnée.

Le premier curé résident a été le Rév. M. Dequoy.

La paroisse de Ste-Adèle a été érigée canoniquement par décret du 18 juillet 1854.

Elle comprend 1o. les 9e, 10e et 11e rangs du canton d'Abercrombie ; 2o. toute cette partie de la Côte St-Gabriel dans la continuation de la Seigneurie des Milles-Isles, à l'ouest de la rivière à Simon, qui n'est pas comprise dans la circonscription connue comme paroisse de St-Sauveur, la dite partie comprenant 9 lots ; 3o. la partie comprenant les 1e, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e rangs du canton de Morin, qui se trouve dans le comté de Terrebonne, et les 10e et 11e rangs du dit canton de Morin, depuis le No. 1 jusqu'au No. 25, tous deux inclusivement ; 4o. les 10 premiers lots des 11 rangs du canton de Wexford, dans le comté de Montcalm ; cette partie du canton de Wexford ne fait partie du comté de Terrebonne que pour les fins municipales seulement. (24 V., c. 29, S. 26 Sanctionné le 18 mai 1861.)

Le surplus de la partie du canton de Morin qui se trouve dans le comté de Terrebonne et le canton de Beresford, continue d'être annexé à la municipalité de la paroisse de Ste-Adèle. (Id., S. 26, Sub., Sec. 3.)

Moins cette partie comprise dans Ste-Agathe.

La population de cette paroisse en 1880 était de 1663 habitants tous catholiques.

A cette époque il y avait 29,940 acres de terres occupées ; 11,952 acres de terres améliorées ; 8,400 acres sous culture ; 3,481 acres en pâturage et 71 acres en jardinage.

Il y avait alors 127 acres cultivés en blé du printemps qui ont rapporté 961 boisseaux. On y a recueilli cette année là 1,173 boisseaux d'orge, 33,712 boisseaux d'avoine et 36 boisseaux de seigle ; 2,262 boisseaux de pois et fèves ; 10,910 boisseaux de sarrasin et 520 boisseaux de maïs. Cent vingt-cinq acres étaient affectés à la culture des patates dont le rendement a été de 11,728 boisseaux ; il y a été alors recueilli 882 boisseaux de navets et 498 boisseaux d'autres racines ; 2,159 acres étaient consacrés au foin qui a produit 1,873 tonneaux. La graine de mil et de trèfle a produit 617 boisseaux.

En voyant l'aspect de cette paroisse où il y a un bon hôtel, plusieurs marchands, le notaire J. Filiatrault, le Dr. Grignon, des industriels pour répondre aux besoins de la population, les résidences des habitants, la propreté de leurs fermes, non seulement nous sommes persuadés qu'ils vivent à l'aise, mais qu'ils ont reçu l'impulsion de personnes qui leur ont donné du goût, et l'intelligence de la culture.

Il n'y a rien comme l'exemple pour exercer une influence sur les habitants. Nos paysans ne lisent pas ou lisent peu. Aujourd'hui pourtant tous fils ou filles de cultivateurs savent lire, mais ils n'aiment pas la lecture assez pour l'entendre ou la faire après des journées de fatigue ; et puis par une fausse économie ils ne veulent pas s'abonner à un journal d'agriculture. Pourtant aujourd'hui des revues sont à la portée de leurs bourses. A part les journaux spécialement consacrés à l'agriculture la plupart des publications quotidiennes ont une édition appropriée à leurs ressources. Pour un prix très modique ils pourraient acquérir des connaissances dont une seule leur rapporterait plus que le prix de leur abonnement. Mais ils ne veulent pas ou du moins la presque totalité d'entr'eux ne veut pas se soumettre à ce sacrifice.

Il y a d'ailleurs un préjugé parmi nos gens qui flatte singulièrement le manque d'énergie sous ce rapport, c'est que les livres n'apprennent rien à l'agriculteur et qu'il n'a besoin que de pratique. Ils pensent, où ils feignent de croire, qu'il y a bien plus d'avantage à tâtonner des années durant, ou à interroger son voisin pour apprendre à bien faire une chose que de consulter un livre qui est le fruit des expériences d'un grand nombre d'hommes de savoir. La précaution qu'ont la plupart des savants d'écrire pour ne pas être compris, il est vrai, a considérablement contribué à décourager de braves laboureurs qui n'ont pas les données suffisantes pour comprendre le langage scientifique. Mais il y a des journaux et des livres qui sont à la portée de tous, et les hommes

de profession devraient se faire un devoir de les indiquer à leur coparoissiens.

Et puis il y a encore mieux à faire. C'est de prêcher d'exemple. Nos habitants croient à ce qu'ils voient. Il n'y a pas que nos canadiens qui imitent Saint-Thomas exigeant pour croire, de toucher aux plaies de son Maître. Il est raconté quelque part que Franklin, s'étant évertué inutilement à faire comprendre à ses compatriotes (des américains pourtant) que le plâtre avait un effet merveilleux sur les prairies artificielles, eut a fantaisie d'écrire au printemps sur une prairie en déclin et donnant sur le chemin passant : "Ceci est plâtré." Quand le foin commença à croître on distinguait parfaitement du chemin, et par la couleur plus foncée et par l'abondance de l'herbe, cette assertion qui était par elle-même une preuve de l'excellence du procédé.

Eh bien, nos habitants, soit par manque de temps, soit par fatigue, soit par répulsion ne lisent pas. Il faut faire comme Franklin : pratiquer au milieu d'eux, leur faire voir les résultats de telle ou telle culture, de tel ou tel procédé, de tel ou tel engrais. Et encore est-il qu'il faut leur pointer ces choses du doigt, car autrement ils ne les verront pas ou sembleront ne pas les voir. Voyez plutôt : tout le monde remarque bien dans une prairie, ou dans un champ de grains, des touffes plus fortes, plus foncées, plus élevées les unes que les autres ; et en examinant il est facile de constater qu'elles empruntent leur vigueur au voisinage d'une bouse, d'un peu de cendre, d'une carcasse, d'un os, de l'eau de savonnage, d'une corne, d'un sabot de cheval, etc. Et pourtant vous voyez à la porte des écuries se détériorer le fumier découvert, dont les gaz sont pompés par le soleil et dont le jus coule dans les fossés. Vous voyez fréquemment ou plutôt généralement se perdre les ossements, les déchets de cuisine, les eaux de vaisselle et de lavage, et les cendres de toute espèce. Il faut non seulement le dire à nos agriculteurs, mais leur faire comprendre que la terre engraissée produit deux, trois et quatre fois plus, et qu'une tomberée de fumier ou de cendre qui coûte vingt-cinq centins, doit rapporter cinquante, soixante-quinze centins ou une piastre.

La paroisse de Ste-Adèle a eu cet avantage de posséder des espèces de fermes modèles. L'hon. Mr. Morin s'appliquait particulièrement à faire cultiver ses terres d'une manière intelligente. Feu Mr. le Dr. Lachaine et son fils, qui lui a succédé, ont tenu leurs fermes avec un soin qui en a fait de véritables écoles. Il y avait autrefois dans cette paroisse Mr. Adolphe Marier, qui s'appliquait à mettre en pratique des connaissances solides en agriculture. Mr. Lavallée tenait à utiliser de grandes connaissances en agriculture, en horticulture et en arboriculture. Il n'en faut pas plus pour donner à une paroisse de l'élan, et c'est ce qui a été fait, car dans leur manière de cultiver et dans la

tenue de leurs fermes, on voit que les habitants de Ste-Adèle ont mis a profit cet exemple. C'est toujours l'histoire d'un bon exemple donné, d'une bonne parole jetée. Tôt ou tard la bonne semence germe, donne du fruit et glorifie ceux qui l'ont ainsi propagée.

Un de ceux qui ont contribué à fonder Ste-Adèle est un homme d'un grand mérite. Encore un mort ! ! ! Je veux parler de feu Mr. Auguste LaBrie, fils du Dr. LaBrie, de St-Eustache, auteur d'un petit traité sur le droit constitutionnel.

Mr. A. Labrie avait autrefois tenu un magasin à St-Jérôme. Un grand esprit d'entreprise l'avait poussé dans un commerce que les événements n'ont pas favorisé. Il s'est alors courageusement lancé dans le Nord et là, avec une activité brûlante, il a établi à Ste-Adèle un comptoir et une *parlasserie.* Il a lutté contre la mauvaise fortune, il a de nouveau succombé, mais en laissant derrière lui l'exemple d'un citoyen dévoué, d'un grand ami de son pays et d'un sincère chrétien. Il a légué à ses enfants l'héritage d'un nom estimé et d'un courage admirable dans les revers. Et ce n'est pas peu.

Cette race d'hommes se perd malheureusement. Les caractères fortement trempés sont rares. Le bien-être dont nous jouissons nous amollit, il n'y a pas à le nier. Surtout dans les villes où l'on ne voit plus clair avec une chandelle et même avec une lampe, où l'on fait bourrer son banc à l'église, on se décourage devant le moindre obstacle et l'on fléchit devant les grandes entreprises qui présentent des difficultés. Que sont les courages d'aujourd'hui comparés avec ceux de nos pères ! Que de choses n'avons nous pas abandonnées faute d'énergie pour les conserver ! Depuis la politesse jusqu'aux pratiques religieuses, tout ce qui demande des sacrifices s'est envolé pour faire place à l'égoïsme et au scepticisme. On en est certes bien puni pourtant : les constitutions sont affaiblies, les santés délâbrées, et la moindre maladie nous culbute. Notre égoïsme, qui étouffe l'esprit de sacrifice et de charité, nous prépare cette ère arrivée dans notre mère-patrie et que décrivait ainsi un écrivain énergique :

" Voilà qu'après avoir essayé de tarir la source de ces dévouements sublimes qui s'envolaient comme des aigles ou des colombes à travers la barbarie, et portaient sous d'autres soleils les gloires du Christ, mariées aux gloires de la France, ils cherchent, dans les lointains des océans quelques vastes dépotoirs pour enterrer les vices et les flétrissures de la France divorcée avec le Christ."

Oui, on en arrivera là, car quiconque ne sait souffrir ne peut marcher avec le Crucifié et sans lui nulle œuvre n'est solide. Sans celui qui a dit : " Aimez-vous les uns les autres," il n'y a plus de lien social sérieux, plus de société possible.

Le canton Morin qui se trouvait ci-devant dans l'agence de Mr. A.

B. Lavallée est aujourd'hui dans celle de Mr. C. J. Marchand, dont la résidence est à Ste-Agathe des Monts.

En 1880 il y avait encore 8,281 acres de terres arpentées et en vente.

Le sol du canton Morin est généralement bon, mais en grande partie rocheux et montagneux. Nous avons vu ce que disent les savants de l'état géologique du canton Morin où se trouve Ste-Adèle. Aux yeux du vulgaire plusieurs des rochers qui contiennent des veines de différentes couleurs semblent contenir des minéraux précieux. La rouille coule dans plusieurs fossés et rougit le lit des petits ruisseaux, des feuillets de mica se voient en grand nombre et des métaux qui ressemblent à de l'argent luisent au soleil. Un jour viendra où ceux qui y auront passé regretteront de n'avoir pu découvrir les richesses que ces croûtes bouleversées contiennent.

A propos de métaux laissez moi vous raconter une histoire vraie. Il y a quelque quinze ans, un habitant vint au village St-Jérôme annoncer qu'il trouvait sur sa terre des grains jaunes qui ressemblaient à de l'or. Il avait l'air si naïf que les futés de l'endroit croyaient avoir affaire à un dindon qu'il convenait de plumer. De fait il faisait l'âne pour avoir de l'avoine. C'était de voir comme chacun le tiraillait pour se faire raconter à l'écart les merveilles qui se passaient sur cette propriété enchanteresse. Chacun lui faisait des propositions, mais tout bas. Malgré qu'il eut l'air de ne pas apprécier ces grains d'or à leur juste valeur, il était assez rusé pour faire semblant d'acquérir cette connaissance par l'envie que manifestaient les capitalistes d'acheter sa terre. Pour enlever la pièce il fallut former une société. Dans ce temps on ne connaissait pas les syndicats. Il fallait voir les participants chuchoter dans tous les coins, courir à la ville, faire analyser les grains d'or, et revenir à bride abattue se concerter pour acquérir cette californie en germe. On ne dormait plus en certains quartiers, si l'on fermait l'œil c'était pour voir en rêve les millions sortir de la mine convoitée. On se défiait des amis et on se défiait l'un de l'autre. L'un des sociétaires était un ancien mineur de la Californie qui assurait aux autres que c'était de l'or tout pur ; l'autre avait été en cachette trouver un chimiste qui lui avait donné de grandes espérances et qui n'avait qu'un doute, c'était que l'or fût trop pur pour être à l'état naturel. Vous pouvez voir d'ici quels projets ces messieurs faisaient. Ils achetèrent donc ce pactole pour un prix qui laissait encore croire à la naïveté du vendeur, et ils se mirent en frais de ramasser la fortune qui passait si souriante en leur tendant les bras. Quand un beau matin on découvrit que ce coquin de vendeur avait fait répandre des grains d'or dans le sable d'un petit ruisseau par l'un de ses frères arrivant de Californie. Heureusement pour ce bandit, car c'en est un, il eut affaire à des hommes d'esprit, qui rirent bien de leur aventure et qui le laissèrent tranquille en retenant

les paiements qu'ils s'étaient engagés à bien faire, car ce n'était ni plus ni moins qu'une obtention frauduleuse de valeur qui aurait pu envoyer mon prétendu âne dans les pâturages du pénitencier pour plusieurs années. Il faut avouer qu'un grand nombre s'y seraient laissés prendre, et s'il n'y en eut pas plus à St-Jérôme, c'est qu'il n'y en avait pas plus qui avaient alors des capitaux en disponibilité. Oh déboires de la fortune! C'est bien le temps d'appliquer la fable: "Le Savatier et le Financier:"

.....
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines,
Le sommeil quitta son logis;
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines.
Tout le jour il avait l'œil au guet; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.....

Ce n'est pas la seule fois que St-Jérome ait été en émoi à propos de mines. La mine Larouche a failli, il y a bien des années, conduire son propriétaire d'alors dans une maison de santé, et il avait raison d'entretenir de grandes espérances, car les minéraux qui sortaient de cette mine avaient une apparence telle que plusieurs années après on y a fait des travaux considérables discontinués faute de ressources. Des géologues sérieux ont donné de ces gisements un rapport favorable comme présentant un caractère de mine d'argent et d'or. De fait ce minerai avait un air de famille bien prononcé avec les précieux métaux.

Ces années dernières encore une mine de fer donna la fièvre à plusieurs hommes entreprenants qui commencèrent des travaux tout près du village. Tout le monde parlait de la mine de fer de St-Jérôme. Et certes, il y avait de quoi, car une mine de fer serait encore plus avantageuse qu'une mine d'argent par l'usage énorme que l'on fait de ce métal. Bref, c'est encore à exploiter. En attendant les gens feraient bien de se livrer à l'agriculture: c'est une source qui ne fait tourner la tête à personne, mais qui donne du pain à celui qui s'y livre avec bien moins d'inconvenients, dont un des plus sérieux est de créer des fortunes subites, d'emmener une agglomération de population soumise aux fluctuations du marché. Mais revenons à Ste-Adèle.

En traversant les rangs de cette paroisse on remarque dans quelques localités de véritables crétins, tels que j'en ai vu dans la vallée de Chamouny, en Suisse. Un des caractères distinctifs de cette infirmité est le goître ou la grosse gorge, comme on dit vulgairement. Quelle est la cause de cette infortune? Des médecins supposent (la supposition est la plus fréquente des méthodes) que ce désorde est dû à la

mauvaise qualité de l'eau. Quoiqu'il en soit, je vois dans les " Petites Lectures " publiées par la société de St-Vincent de Paul, à Paris, un petit article qui peut rendre service à la science et je le reproduis. Cela n'empêchera pas nos médecins de continuer à se servir de l'ellebore blanc, de la lambourde, du varec vésiculeux ou du zostère :—

" Tout le monde connait la pénible infirmité, nommée goître, il a été constaté par plusieurs expériences qu'elle disparaît par le changement du climat.

" Une famille habitant le Chili et affectée de cette infirmité qui y fait de grands ravages, quitta ce pays sur l'avis des médecins, et s'embarqua pour la France ; la traversée dura 110 jours. Chemin faisant, les malades ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs tumeurs s'amoindrissaient ; elles avaient diminué de plus de moitié à l'arrivée du navire à Cherbourg. Quelques mois passés sur le continent suffirent pour la complète guérison, et depuis le mal n'a pas reparu.

" Le goître et le crétinisme règnent, on le sait, d'une manière terrible dans le Valais ; en 1852, des habitants de cette contrée de la Suisse émigrèrent en Algérie pour y demander des terres à cultiver. Parmi eux il y avait un nombre si considérable de goîtreux, que l'autorité crut devoir leur assigner un cercle particulier pour leur habitation, un an après leur établissement, le volume des tumeurs avait diminué ; en 1856 il n'y avait plus un seul malade. Voilà des faits aussi curieux que certains et qui peuvent fournir à la médecine un traitement facile pour une maladie redoutable qui traîne avec elle le rachitisme, le crétinisme, tout le hideux cortège des dégénérescences ; on pense même qu'il ne serait pas nécessaire d'aller chercher bien loin la guérison, et qu'il suffirait souvent de changer de localité."

Médecine indiquée, mettons nous en route pour Ste-Agathe. Pour s'y diriger on s'enfonçe dans une gorge profonde que semble avoir creusée la rivière du nord ; le chemin principal s'en éloigne à tort dans le Canton Morin pour s'en approcher ensuite dans le township de Beresford où est situé le village de Ste-Agathe. J'ai dit *à tort*, car en suivant la rivière, comme le fait la ligne tracée du chemin de fer, on exempterait des côtes parmi lesquelles il en est de formidables. L'une d'elle est remarquable et a été longtemps la terreur des colons. Elle s'appelle là " Montagne du Sauvage," parce qu'un sauvage Iroquois du nom de Commandeur s'y était établi il y a bien des années. Il avait bien choisi son site, le mâtin, car du haut de ce mont on toise dix lieues à la ronde, et la vue donne sur la rivière du Nord à l'endroit où elle se divise en plusieurs branches. C'était alors un lieu de délices pour les castors, les canards, les rats musqués, etc., la plaine d'alluvion autour des lacs que forme la rivière à cet endroit est d'une fertilité remarquable.

Cetté "Montagne du sauvage" nous offre du côté du sud une montée de quelque vingt arpents rocailleuse, et tout à fait impraticable à des charges tant soit peu pesantes. L'honorable M. Beaubien, qui s'est préoccupé tout pendant son voyage de la possibilité de faire arriver un chemin de fer jusqu'au fin Nord, a constaté qu'il est facile de contourner cette effroyable montagne. Et la preuve, c'est qu'après l'avoir montée il faut la descendre. De fait du côté du Nord où elle plonge à pic dans cette plaine qu'arrose la Rivière, elle forme un vrai casse cou où le vertige prend. Cette "Montagne du sauvage" est vraiment un obstacle à la colonisation, et je suis sûr que plusieurs colons se sont découragés en la gravissant. Ecoutez, c'est serieux, aussi, quand on voit les chevaux avec la moindre charge, s'arrêter à toutes les perches et quelquefois refuser d'avancer. Souvent le pauvre colon, qui amène quelques cents livres l provisions, est obligé d'en décharger une partie pour revenir la reprendre après avoir conduit l'autre au sommet. Il faut avoir une dose de courage plus qu'ordinaire, pour ne pas se désespérer. Cette muraille a beaucoup intrigué mon compagnon, Mr. Beaubien, et longtemps après il répétait qu'il fallait à tout prix trouver les moyens de dévier de cette voie. Aussi l'un de ses premiers soins a été de recommander au gouvernement de chercher un autre passage dans la gorge où coule la rivière. Je suis en lieu de croire que ses observations ont été prises en bonne part, car Mr. Bureau, employé du gouvernement, y a exploré le site et il a secondé les vues de Mr. Beaubien sur le changement du tracé.

En gravissant ces montagnes je me suis reporté en Italie où toutes les villes sont perchées sur des élévations qui leur permettaient de se défendre contre les villes voisines, toujours en guerre entre elles dans l'antiquité. Je me suis rappelé ces marches que l'on faisait le sac au dos, la giberne aux reins, la carabine sur l'épaule, le bidon au côté, sur ces routes chaudes des Etats Romains, et que le soir après 8 ou 10 lieues de marche, il nous fallait gravir l'une de ces montagnes pour aller caserner dans les couvents des moines de la localité ou le château fort de la garnison. Et je me faisais une réflexion : tous ces points de nos montagnes que la nature a élevés au-dessus de fossés profonds, sont de vraies fortifications que la nature a pris soin d'ériger. Cette chaîne des Laurentides, qui s'étend du golfe au lac Supérieur, offre des points stratégiques que l'art militaire pourrait utiliser à peu de frais. On fait de grandes dépenses pour former une milice. C'est un joli jeu et chacun sait conbien notre milice est effective. Moi j'ai rêvé des colonies militaires. Et mon système est bien simple : vous, gouvernement, vous ouvrez un bureau de recrutement pour engager cent, cinq cents, mille jeunes gens, que vous retenez pour trois, quatre ou cinq ans, et vous les envoyez à une ferme que vous vous êtes réservée

dans un canton où s'élèvent des points naturels de stratégie. Là, vous avez un professeur expérimenté d'agriculture et un commandant de place avec le personnel d'officiers convenables, surtout un officier instructeur. Ces jeunes gens loin des villes, et par conséquent des dangers qui s'y rencontrent, seront occupés pendant certaines heures, à apprendre le métier des armes et, pendant certaines autres, l'agriculture. Ils construiront, avec le temps, des forts, des redoutes, qui rendront formidables ces travaux faits de longue main, en temps de paix, en vue de la guerre. *Si vis pacem, para bellum.* Pour le prix que vous dépensez pour jouer au soldat, vous formerez des générations de jeunes gens agronomes et militaires, et vous rendrez le pays redoutable aux ennemis du dehors, contre lesquels il peut être appelé un jour à résister, surtout quand il sera émancipé ; chose qui doit nécessairement arriver un jour ou l'autre, puisque les peuples, pas plus que les individus, ne sont destinés à vivre continuellement en tutelle ; et les progrès de notre pays, la sagesse de sa conduite, l'intelligence de ses affaires nous font présumer que bientôt il demandera poliment à sa tutrice de lui abandonner l'exercice de ses droits ; et quand l'heure de l'indépendance sonnera nous aurons avec ce système de colonies militaires une foule de jeunes citoyens, bons agriculteurs, apportant aux travaux des champs cet amour de la descipline, cet esprit d'ordre qu'acquiert le soldat, et qui au premier signal accoureront se ranger sous les drapeaux, soit comme soldats, soit comme officiers. On pourrait, outre l'équipement, la nourriture, le logement et la solde militaire, accorder aux élèves tant par heures passées aux travaux de la ferme, salaire qui leur serait payé à la fin de leur temps, et un octroi d'une certaine quantité d'âcres de terres par chaque année d'engagement. Et voilà tout.

Ce système bien dirigé donnerait au pays une armée, et de fait toute la population serait en quelques années composée de défenseurs de la patrie et de bons agriculteurs ; tout cela à assez bon marché, puisque s'ils sont bien conduits ils devront faire rapporter à la ferme plus que le nécessaire à leur entretien ; ils doteront le pays de fortifications, et cela sans compromettre leur avenir, puisque, après quelques années, ils seront et soldats et cultivateurs, ayant quelques économies en argent et en terrains, qui leur assureront une existence d'autant plus certaine qu'ils auront acquis des habitudes d'ordre et de descipline. Je sais bien que cette organisation n'est pas facile, mais elle est possible, et le résultat serait si avantageux qu'il vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Et après tout, la seule difficulté est de trouver une bonne tête. Pas nécessaire de commencer immédiatement en grand, on peut d'abord former un bataillon, puis un régiment.

Ce que l'on fait à St-Jean pour former les cadets n'est pas plus aisé que cela, et pourtant tout le monde s'accorde à dire qu'on y réussit

admirablement. Non seulement les hautes autorités militaires en sont contentes, mais les citoyens de St-Jean sont édifiés de voir la descipline de cette troupe de jeunes cadets. Ce qu'opère là le colonel d'Orsonnens, par une stricte mais juste discipline, peut se faire peut-être plus facilement sur une ferme. Surtout si l'on avait un instructeur comme notre populaire colonel Labranche.

Quoiqu'il en soit je jette cette idée que j'ai émise il y a vingt ans, à mon retour du service militaire en Italie, et elle sera probablement encore vingt ans sans germer.....Ah ! si j'étais donc ministre de la milice ! Pourtant ce ne sont pas les ressources qui ont manqué. Depuis dix ans le Parlement a voté pour la milice près de dix millions de piastres. Qu'en est-il résulté ? Chacun sait ça.

Nos militaires ne seraient pas pour cela millionnaires, mais ils pourraient chanter :

Dans le service de l'Autriche
Le militaire n'est pas bien riche,
Chacun sait ça ;
Mais quand la paye est trop légère
On s'en contente, c'est la guerre
Qui la paiera.
Vive le vin, l'amour et le tabac !
Voilà, voilà le refrain du bivouac. } (*bis.*)

Quant à moi je continue ma route et j'arrive à Ste-Agathe-des-Monts.

(A continuer.)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

GUERRE DE 1686 à 1690.

De 1686 à 1690, il est souvent parlé, dans les récits du temps, des Abénakis du Maine et du Nouveau-Brunswick, qui secondaient les Français dans la lutte armée contre les colonies anglaises ; ceux de Sillery, de la Chaudière et des Trois-Rivières (Bécancour compris, je pense) sont aussi mentionnés, mais on ne trouve presque rien sur ceux de Saint-François, lesquels, évidemment, étaient encore peu nombreux.

Les Iroquois, aidés des Anglais, reprirent les armes, en 1686, et attaquèrent les Sauvages alliés des Français. L'année suivante leurs bandes inquiétèrent Chambly. " Ce fort fut investi tout à coup par les Agniers et les Mahingans, et ne dut son salut qu'à la promptitude avec laquelle les habitants de la campagne accoururent à son secours." (1) Ces bandes se glissèrent ensuite vers Montréal et la contrée environnante. Je n'ai trouvé nulle part de trace d'une attaque contre Saint-François à cette époque, sauf le passage d'un mémoire (voir plus loin) où François Hertel raconte un fait qui semble, d'après son propre texte, se rapporter aux années 1685–1689, durant lesquelles M. de Denonville était gouverneur général.

" Les Mahiganiaks, ou " Loups ", résidaient sur l'île Monhigin, près des côtes du Maine, et sur la rivière Thames, Connecticut, dit M. Maurault. On en voyait aussi quelques familles sur le littoral de la mer entre les rivières Penobscot et Kénébec. Ils furent appelés " Mohicans " par les Anglais... On les considérait comme des larrons parcequ'ils pillaient et faisaient sans cesse des ravages sur les terres de leurs frères."

Les Sokokis étant mentionnés parfois dans l'histoire comme un peuple ou allié ou de même race que les Loups, écoutons ce qu'en dit l'auteur que je viens de citer : " Les Sok8akiaks, ceux de la terre du midi ", ainsi appelés parcequ'ils étaient du côté du midi par rapport aux Canibas. Ils résidaient dans la partie sud-ouest du Maine et dans le New-Hampshire. Les Français les appelèrent Sokquiois, et plus tard Sokokis. " (2)

---

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, I. 286.

(2) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 2. 3. 5.

M. le juge Gill m'écrit : " Les Mahingans parlaient la même langue que les Abénakis, à peu de variantes près. Le Père Aubéry indique parfois ces différences dans son dictionnaire abénakis-latin, conservé manuscrit à la mission de Pierreville. Voici ce que j'y trouve, au mot "Mahigan."—*Lupus, Item vicus sylvicolar, qui uanbanakæœ lingua simili loquuntur vocanturque, Amahiganiak.*" Et dans son dictionnaire français-abénaquis, au mot " Loup "—" Le mot Mahingan, loup, est de l'algonquin ; le mot propre en abénakis est Maütsem." (1)

Un écrivain, dont le nom n'est pas connu, racontait en 1688, les événements du jour, et disait : " Les Abénakis, ayant fait un parti, ont tué sept hommes des ennemis, tant Loups qu'Iroquois, sur la rivière Chambly, et de là étant allé dans les premières habitations anglaises, en ont rapporté sept ou huit chevelures blondes. "(2) Ces Abénakis pouvaient être de Saint-François vu le voisinage de ce lieu et de la rivière Chambly, mais on peut les supposer appartenant aussi au groupe des Trois-Rivières.

M. de Belmont, prêtre du séminaire de Montréal, écrit, dans sa petite Histoire du Canada, à la date du 5 juillet 1688 : " Les Abénaquis que nous avions, après avoir fait bien des dettes aux Trois-Rivières, vont s'établir près d'Orange (Albany) et reviennent brûler un Français. Le 6 et le 9, brûlent Sorel, Saint-Louis (Chambly) et Boucherville. " N'a-t-il pas confondu les Abénakis avec ceux qui parlaient leur langue : les Loups ? M. Maurault remarque que ces derniers furent toujours amis des Anglais.

En 1689, M. de Denonville fit des démarches pour attirer les Abénakis du Maine, au poste de Sillery et les armer en guerre contre les Anglais. Il avait l'espérance de pouvoir en enrôler six cents de cette manière. (3)

Il s'en fallait de beaucoup que tous les Abénakis fussent alors réfugiés au Canada. Jusque vers 1710 ils persistèrent à demeurer en bon nombre dans leur pays. Ce n'est que par petites bandes qu'on les voit se fixer parmi nous durant la période qui va de 1679 à 1711 ou 1712.

Dans le mémoire où il raconte ses exploits militaires, François Hertel s'exprime ainsi, parlant de lui-même à la troisième personne : " M. Denonville l'a honoré de commandements... Il secourut, entre autres, fort à propos, le fort de Saint-François assiégé, s'y étant jetté, lui

---

(1) M. le juge Gill vient de publier en brochure une étude intitulée *Les vieux manuscrits Abénakis.*

(2) Documents publiés à Québec, en 1883, tome I, 444.

(3) Documents publiés à Québec, en 1883, tome I, 468.

sixième dont étaient deux de ses enfants, ce qui obligea les ennemis à abandonner le siège, ignorant le nombre des secours."

Cet événement dut avoir lieu au commencement de novembre 1689, car M. l'abbé Tanguay a relevé, au registre de la paroisse, un acte qu'il résume en ces termes : " 1689. 6 novembre.—Sépulture de Jacques Julien, âgé de 45 ans, tué par les Iroquois, qui brûlèrent aussi l'église." Il ajoute : " Le nommé Lebasseur subit le même sort." (1)

François Hertel, sieur de Lafrenière, était le frère de madame Crevier de Saint-François. C'est le même dont il a été fait mention en 1661 dans cette étude. Né aux Trois-Rivières (1642) il s'était marié (1664) avec mademoiselle Marguerite de Thauvenet, protégée de madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec. La sœur de madame Hertel, épouse du capitaine Jacques de Chambly, mourut sans enfant. M. de Chambly ayant été tué dans les guerres d'Italie, son fief de Chambly passa à François Hertel, qui en adopta le nom et abandonna le surnom de Lafrenière pour prendre celui de sieur de Chambly. Il s'est fait appeler aussi M. de Rouville. Tous ces noms et sobriquets demandent un examen spécial. Je le ferai un jour, si Dieu me prête vie.

Le comte de Frontenac, qui venait de reprendre la direction de la Nouvelle-France, autorisa, au commencement de l'hiver de 1689-90, la formation de trois partis de guerre destinés à faire campagne dans les colonies anglaises. Montréal, Trois-Rivières, Québec, devaient fournir chacun leur contingent. Le pays se trouvait alors divisé en trois gouvernements et lorsque l'appel aux armes retentissait, trois groupes de miliciens se montraient sur les champs de bataille. Celui de la ville des Trois-Rivières comptait presque toujours au premier rang. Hertel devait ajouter à cette belle tradition l'éclat de ses services. Il est, avec La Vérendrye, le plus illustre des Trifluviens.

Deux de ses enfants l'avaient suivi à la guerre, en 1684 : l'aîné Zacharie-François qui était âgé de 18 ans, et Jacques, enfant de 16 ans, mais chez qui la valeur n'attendait pas le nombre des années.

Sur l'ordre de M. de Frontenac, Hertel partit des Trois-Rivières, le 28 janvier (2) 1690, avec ses trois fils les plus âgés : Zacharie-François, sieur de Lafrenière, 24 ans, Jacques sieur de Cournoyer, 23 ans, Jean-Baptiste, sieur de Rouville, 21 ans. Son neveu Louis, fils de Jean Crevier, seigneur de Saint-François, se joignit à lui ; de même Nicolas

---

(1) Tanguay : *A Travers les Registres*, page 69.

(2) Cette date est fournie par Charles de Monseignat, secrétaire du comte de Frontenac, dans une lettre du mois de novembre 1690. (Documents publiés à Québec. I. 496.)

Gatineau. (1) Le parti était composé de vingt-cinq Canadiens et autant de Sauvages. (2) Charlevoix, parlant de cette expédition, fait l'éloge du chef. "Ils avaient à leur tête, dit-il, un des officiers de la colonie à qui on pouvait le plus aisément confier l'exécution d'une entreprise de la nature de celle-ci ; c'est le témoignage que le comte de Frontenac lui rend dans une lettre qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet officier était le sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité (1661) et les vertus." Voici comment il s'exprime au sujet de la marche de cette troupe : "Hertel tira droit au sud dans les terres, laissant le lac Champlain à sa gauche, rabatit ensuite à l'Est, et après une longue et rude marche il arriva le vingt-septième de mars, près d'une bourgade anglaise appelée Sementels." (3) Ce tracé me paraît très incorrect. Le projet de Frontenac était de faire attaquer les villages anglais par une colonne volante partie de Montréal et qui s'en irait vers l'Etat de New-York—c'est ce qu'elle fit. Les deux autres troupes, des Trois-Rivières et de Québec, devaient frapper coup dans le New-Hampshire et le Maine—c'est encore ce qui eut lieu. Pourquoi donc Hertel serait-il sorti du gouvernement des Trois-Rivières pour traverser tout celui de Montréal, contourner le lac Champlain et se diriger ensuite vers l'Atlantique, en coupant deux fois, sans raison la ligne de marche suivie par d'Ailleboust et les frères LeMoyne qui commandaient le corps des miliciens de Montréal dirigés contre New-York? Ni Monseignat, ni Gédéon de Catalogne, ni La Potherie (4) ne nous indiquent la route parcourue par les Trifluviens. Je préfère la version de M. l'abbé Maurault : "Hertel remonta la rivière Saint-François jusqu'au lac Memphrémagog, se rendit à la rivière Connecticut, puis se dirigeant vers l'Est, arriva le 27 mars à Salmon-Falls, sur la rivière Piscataqua. (5)

Monseignat écrit "Salmonfalls," La Potherie "Semenfals," Charlevoix, "Sementels,". M. Maurault dit : "Cette place se nommait autrefois Sementels, du mot abénakis *senimenal*, grains de pierre,—

---

(1) Agé de 25 ans, fils de Nicolas Gatineau et de Marie Crevier. Monseignat dit qu'il était neveu de Hertel, mais il n'était que le fils de sa belle-sœur.

(2) Ce sont les chiffres de Hertel lui-même. Monseignat dit : "vingt-quatre Français, vingt Sauvages Sokokis et cinq Algonquins, ce qui faisait en tout cinquante-deux hommes." Bacqueville de la Potherie, publiant la lettre du Monseignat, dit : "Vingt-quatre Sokakis et cinq Algonquins, et ils partirent des Trois-Rivières cinquante-deux hommes." Charlevoix adopte les chiffres de Monseignat et il ajoute que les cinq Algonquins furent amenés à Hertel par le sieur Maugras.

(3) *Histoire de la Nouvelle-France*, II. 50.

(4) Hertel, Monseignat et Catalogne, parlent pour ainsi dire *de visu*. La Potherie et Charlevoix sont arrivés en Canada une douzaine d'années après ces événements.

(5) *Histoire des Abénakis*, page 200.

parcequ'il y avait une grande quantité de gravois." Quant au nom de la rivière Piscataqua, il dit que le mot *peskata* signifie ténébreux. D'après M. Ferland, Salmon-Falls se nomme Berwick de nos jours et est situé à peu de distance de Portsmouth dans le New-Hampshire. (1)

Observons ici que, pour se rendre à la mer, en suivant la ligne la plus courte, il faut partir, non pas de Montréal, non pas de Québec, mais des Trois-Rivières. Portland, dans le Maine, et Portsmouth, dans le New-Hampshire, seraient les débouchés naturels du district des Trois-Rivières du côté de l'océan, si les deux pays se rangeaient sous un seul drapeau.

Hertel avait fait reconnaître la place qu'il voulait emporter. Il fit trois détachements (2) : le premier de onze (3) hommes, pour attaquer un petit fort de pieux à quatre bastions ; le second de quinze hommes qui devaient prendre une grande maison fortifiée (4) et le chef en personne avec le reste de ses forces (vingt-six hommes) devait donner contre un autre fort où il y avait une pièce de canon. Le 28, avant l'aurore (5) il tomba avec impétuosité sur ce village. "Le tout fut exécuté avec une conduite et une bravoure qui donnèrent de l'étonnement aux Anglais, raconte Charlevoix : ils firent d'abord assez bonne contenance, mais ils ne soutinrent pas le premier feu des assaillants. Les plus braves furent taillés en pièces, et les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent prisonniers de guerre." Monseignat écrit : "Ces trois postes (6) furent emportés sans trop grande résistance ; ceux qui se défendaient furent tués et l'on fit prisonniers les autres au nombre de cinquante-quatre." M. Ferland dit : "trente des plus braves défenseurs furent tués." M. Maurault dit : "Les habitants firent une vigoureuse résistance, mais les Abénakis se battirent avec tant de courage et de vigueur qu'ils les forcèrent de prendre la fuite. Quarante-trois Anglais furent tués et cinquante-quatre faits prisonniers." Hertel prétend qu'il "tua une cinquantaine de personnes et fit soixante prisonniers... et brula vingt-deux maisons." Monseignat dit : "Il y eut vingt-sept maisons de brûlées et deux mille pièces de bétail périrent dans les étables. Un Français eut la cuisse cassée dans cette attaque et mourut le lendemain." La Potherie mentionne : "sept maisons dans les quelles deux mille bêtes à cornes périrent." Charlevoix explique que le feu avait été mis aux étables.

---

(1) *Cours d'Histoire du Canada*, II, 201.
(2) Lettre de Monseignat.
(3) La Potherie met douze personnes.
(4) Hertel dit que c'était un fort terrassé.
(5) Maurault, *Histoire des Abénakis*, page 200.
(6) La Potherie met "trois Portes."

Monseignat continue : " Il (1) ne resta guère, après son coup fait, sur les lieux, n'étant éloigné de... (2) ville anglaise, que de six lieues dont il pouvait sortir bien du monde pour le charger dans sa retraite, et, effectivement, vers le soir, deux Sauvages lui rapportèrent qu'un gros de deux cents hommes venaient l'attaquer." Hertel raconte qu'il " fut poursuivi par deux cent quarante hommes." La Potherie affirme que ces Anglais " lui coupèrent le chemin, mais il les arrêta heureusement au passage d'un petit pont fort étroit, où il en jetta par terre, en blessa dix et mit le reste en fuite." Charlevoix ajoute que Hertel s'était attendu à cette poursuite et qu'il " avait pris ses mesures pour rompre celles de l'ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une rivière, sur laquelle il y avait un pont fort étroit. Il avait fait occuper la tête de ce pont et il était impossible aux Anglais de venir à lui par un autre endroit. Ils se présentèrent pour passer le pont, et, méprisant le petit nombre des Français, ils s'y engagèrent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer, (3) sans tirer un seul coup, puis tout à coup il fondit sur eux l'épée à la main. Du premier choc, il en tua huit et en blessa dix, et obliga le reste à lui céder le champ de bataille." Hertel dit que le combat dura deux heures, et que " les ennemis y laissèrent vingt morts, et au rapport d'un Français pris dans la retraite, y eurent plus de soixante blessés. Hertel eut dans ce combat un de ses neveux de tué, un autre Français et trois Sauvages ; son fils aîné qui lui servait de lieutenant, fut blessé, dont il est demeuré très estropié, et trois Sauvages aussi blessés." Monseignat s'exprime comme suit : " Le fils du sieur Crevier, seigneur de Saint-François, et un Sauvage y furent tués ; le fils aîné du commandant fut blessé d'un coup de fusil dans la cuisse dont il est resté boiteux." Charlevoix dit que Zacharie-François Hertel reçut le coup de feu dans le genou, et comme il écrivait en 1720 (sinon plus tard) il ajoute : " Il en portera les marques glorieuses jusqu'à sa mort ; il est encore aujourd'hui capitaine en Canada ; il s'est distingué depuis en plusieurs occasions et a partagé en aîné la piété de son père." M. l'abbé Tanguay (4) dit qu'il avait eu le genou cassé à la prise de Sementile, ce qui me paraît être emprunté à Charlevoix.

---

(1) Hertel—Dans les documents publiés à Québec, le nom de Hertel est laissé en blanc, comme si le copiste n'avait pu le lire. La Potherie qui donne le texte de Monseignat presque mot pour mot, écrit " Hortel." Toutes ces pièces sont imprimées avec une négligence et une ignorance qui fait rougir.

(2) La Potherie a lu " Pescadouëts," ce qui me paraît être la même chose que *Peskata* ou *Piscataqua* mentionné ci-dessus.

(3) Charlevoix a connu Hertel après ces événements et tient sans doute ces détails de la bouche du héros.

(4) *Dictionnaire Généalogique*, I. 305.

La Potherie prétend que le sieur Crevier, tué en cette circonstance, était le seigneur de Saint-François. A la page 50 du tome II de son *Histoire de la Nouvelle-France*, Charlevoix dit que le seigneur de Saint-François accompagnait Hertel mais il le qualifie de neveu, ce qui n'est plus la même chose ; à la page 51 il dit que le brave Crevier, neveu de Hertel, fut tué au combat du pont. Les *Paris Documents* (IX 471) disent avec raison qu'il était fils de Crevier. Ce devait être Louis Crevier, dont l'acte de naissance n'est pas connu et qui est porté à douze ans au recensement de 1681.

D'après Monseignat, " Hertel continua sa retraite le plus vite qu'il lui fut possible, et trois jours après, ayant envoyé deux découvreurs pour voir s'ils (les ennemis) étaient loin, ils rencontrèrent des découvreurs anglais et en tuèrent trois. Il acheva sa retraite sans aucune autre aventure jusques à un village de Sauvages, entre les mains desquels il mit son fils pour le faire panser. Il apprit là que le sieur de Portneuf (1) n'avait point encore fait coup, et qu'il n'était qu'à deux journées. Cela l'obligea à dépêcher à monsieur le comte (de Frontenac) le sieur Gatineau, son neveu, avec quelques hommes et des Sauvages, pour lui apprendre des nouvelles de cette expédition. Le sieur Maugras (2) se détacha aussi avec cinq Algonquins et prit la route de Saint-François ; on n'a depuis aucune nouvelle de lui. Le sieur Hertel joignit ensuite le sieur de Portneuf près Reskebé, avec trente-six hommes, tant Français que Sauvages." La Potherie fait connaître qu'il n'y avait que deux journées de marche entre Portneuf et Hertel, lorsque ce dernier apprit de ses nouvelles.

Kaskébé, Casco ou Casco Bay fut enlevé, après une lutte très vive. Je ne raconterai pas cette seconde expédition, dans laquelle les habitants de Saint-François ne paraissent pas concernés.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer*)

---

(1) Commandant les miliciens de Québec.

(2) Au sujet de ce que j'ai déjà dit sur Maugras, M. le juge Charles Gill m'écrit : "Je ne connais personne portant actuellement ce nom. C'est seulement dans les registres et des titres datant du dix-huitième siècle qu'on voit des Gamelin nommés Maugras. A présent, les Gamelin s'appellent Gamelin ; quelques fois "Gamelin dit Châteauvieux," et aussi Châteauvieux tout court."

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS DIT LAPOINTE, PERE.

(*Suite et fin.*)

Nos trois voyageurs n'allèrent pas loin. Ils abordèrent à une île déserte mesurant quelques arpents de circonférence. Pendant la nuit, le sauvage voulut tuer Desautels et Faye et se voyant découvert se sauva avec le canot, les laissant sur cette île abandonnée. Ils passèrent quatre jours, sans autre nourriture qu'un poisson mort que le vent poussa sur cette île et que la faim leur fit dévorer comme un mets appétissant. Pendant tout ce temps, McDonnell et McLellan attendaient Keveny qui n'arrivait point et se perdaient en conjectures sur son sort. Le sauvage l'aurait-il tué ? Le canot avait-il fait naufrage avec ceux qu'il portait ? Telles étaient les deux questions qu'ils se posaient et les pensées que faisait naître le retard prolongé de Desautels et de son prisonnier. Le 5 septembre, ils assemblèrent tous leurs employés au bas de la rivière Winnipeg pour tenir conseil. La situation n'était pas gaie pour la Compagnie du Nord-Ouest. Le fort William venait de tomber entre les mains de Lord Selkirk, qui ne devait pas tarder à paraître sur les bords de la rivière Rouge. Il fut décidé que McLellan se rendrait immédiatement au lac La Pluie pour apprendre des nouvelles de la marche de la petite armée de Lord Selkirk et pour savoir en même temps ce qu'étaient devenus Désautels, Faye et leur prisonnier. McLellan partit en canot accompagné de Grant, Cadotte, Reinhard et quelques autres. Après quatre jours de marche, ils trouvèrent le sauvage José se nourrissant de poisson aux bords d'une petite rivière. Quelques heures après, ils atteignaient l'île, où se trouvaient Désautels et Faye.

Désautels informa McLellan que le sauvage avait voulu tuer Keveny et que lui et son compagnon l'en avaient empêché, que le sauvage avait eu alors le dessein de les tuer eux-mêmes et avait fini par les abandonner pendant la nuit emportant avec lui le canot. McLellan en entendant ce récit se mit à les injurier, et plusieurs de ses hommes, entr'autres Cadotte, leur reprochèrent vivement d'avoir empêché le sauvage de tuer le prisonnier. Keveny était considéré comme un ennemi dangereux de la Compagnie de la Baie d'Hudson et qu'il importait de le faire disparaître au plus tôt. McLellan ne se contenta pas d'invec-

tives, il frappa rudement Faye avec une perche. Désautels voyant le châtiment qui l'attendait, se réfugia à l'extrémité de l'île. McLellan le poursuivit et lui meurtrit tellement le bras gauche qu'il perdit connaissance. Il revint à lui, au moment où ils abandonnaient l'île et fut obligé de se mettre à l'eau pour rejoindre les canots. McLellan voulut le faire ramer mais les autres employés voyant que ses blessures et les quatre jours de jeûne qu'il venait de passer, l'avaient trop affaibli, eurent pitié de lui. Désautels reçut la permission de se reposer sur le devant du canot et on lui servit quelques livres de pémican pour apaiser sa faim. McLellan s'étant informé où il pourrait trouver le prisonnier, prit dans son canot Désautels et le sauvage qui s'était recouvert d'un manteau écossais, afin de ne pas être reconnu. Le lendemain ils arrivèrent à l'endroit où Désautels avait fait ses adieux à Keveny, mais ils ne purent le trouver. Ils continuèrent leur course et après quatre à cinq heures de marche, ils aperçurent la tente de Keveny au milieu d'une famille de sauvages. McLellan échangea un peu de rhum et de tabac pour un petit canot dans lequel il fit embarquer Keveny, Reinhard, Mainville et le sauvage José. McLellan avant de partir, s'approchant de Reinhard, lui dit : " Faites croire au prisonnier " qu'il doit descendre au lac La Pluie. Nous ne pouvons pas le tuer " ici parmi les sauvages. Nous vous attendrons plus loin, et quand " vous trouverez un endroit favorable, vous savez ce que vous avez à " faire." McLellan, alors partit, laissant le prisonnier aux soins de ces personnes là. Trois quarts d'heure après, Reinhard, Mainville et Keveny partirent aussi. Après avoir parcouru une couple de milles, ils arrivèrent à un endroit où la rivière faisait un coude, et Keveny demanda à descendre à terre pour un instant. Reinhard dit alors à Mainville ; " Nous sommes assez loin des sauvages, tu peux tirer quand il " sera proche pour se rembarquer." Quand Keveny s'approcha, Mainville lui déchargea son fusil à travers le cou. Keveny tomba en avant sur le canot, et fit un effort pour parler, quand Reinhard lui plongea à deux reprises son sabre jusqu'au cœur. Au moment où Reinhard donnait à Keveny le coup de grâce, Desautels et Faye, qui étaient seuls dans le même canot, et qui retardés considérablement, se trouvaient à une courte distance du canot de Keveny, s'étaient retournés en entendant le coup de fusil pour voir ce qui se passait, purent voir Reinhard qui trempait ses main homicides dans le sang de Keveny. Desautels, qu'aucun danger ne pouvait effrayer, n'écoutant que le sentiment généreux de son cœur, se hâta de se rendre avec Faye au lieu ou venait de se commettre le crime. Malheureusement, il était trop tard ; Keveny était bien mort. Le Sauvage lava les habits ensanglantés de Keveny. Mainville et Reinhard dépouillèrent le cadavre, le portèrent dans le bois, et mirent en cache la tente, les bottes et autres effets de

Keveny. Reinhard et Mainville, racontèrent à Desautels tous les détails de leur meurtre, et exigèrent de lui la promesse de ne point révéler ce qui s'était passé. Desautels et Faye craignant le même sort que Keveny, firent semblant de se rendre à leur demande. Mais à peine arrivés à la Rivière Rouge, ils racontèrent tout ce qu'ils avaient vu et entendu. Desautels se rendit subséquemment au fort Williams où le 21 octobre 1816 il donna sa déposition. Lord Selkirk qui comprenait toute l'importance de ce témoignage, l'emmena avec lui au fort Douglas. Il craignait que les employés de la compagnie du Nord-Ouest n'attentassent à sa vie, afin de faire disparaître les preuves de ce meurtre.

Un jour Desautels demanda à Lord Selkirk la permission d'aller voir un de ses cousins, Sulpice Desautels, établi sur les bords de l'Assiniboine. Il le lui permit, mais le fit escorter par deux gardes. Ces marques de défiance prouvent ou que Selkirk ne connaissait pas encore Desautels, ou qu'il appréhendait beaucoup les actes de violence de la part de la compagnie du Nord-Ouest sur la personne du témoin principal de la poursuite en cette cause. Arrivé chez son cousin, un des commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson essaya de le maltraiter. Desautels irrité voulut le frapper, quand Lord Selkirk qui se trouvait à passer à cet endroit en ce moment, lui dit : " Lapointe, je crois que vous allez mal agir et que nous ne pouvons guères compter sur vous à Montréal," Desautels lui répondit : " Je ne me damnerai ni pour toi, ni pour un autre grand cou." Il paraîtrait en effet que Lord Selkirk avait le cou long. On verra plus tard que Lord Selkirk sût se rappeler de ces paroles énergiques de Desautels et ne lui en porta pas rancune.

De ce jour il demeura prisonnier au fort et n'eût plus la permission d'aller voir son cousin. Au printemps 1817 il descendit à Montréal avec Lord Selkirk, pour rendre témoignage dans le procès pour meurtre intenté contre Reinhard et Mainville.

Plusieurs employés de la compagnie du Nord-Ouest, se trouvaient plus ou moins impliqués dans ce meurtre. Des tentations furent faites pour séduire les temoins. Hubert Faye n'eût pas la force de résister aux séductions de l'or. Son témoignage offrit plusieurs contradictions avec celui de Jean-Baptiste Desautels. L'avocat de la défense étonné ou feignant de l'être, de ce que le témoignage de Faye était souvent contradictoire avec le sien, s'avisa de lui demander s'il n'avait pas reçu quelque argent de la baie d'Hudson pour donner un tel témoignage. Desautels s'indigna, et déclara qu'il n'avait jamais reçu aucun offre d'argent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais que quelques jours auparavant il avait reçu de McKenzie surnommé " Le Vert " (à cause de la couleur de l'habit qu'il avait habitude de porter), l'offre

d'une somme considérable, s'il voulait partir pour les Etats-Unis ; cet incident créa une profonde sensation dans la Cour. McKenzie, qui se trouvait présent à la Cour fut arrêté sur le champ. Faye eût à subir une emprisonnement de plusieurs mois pour parjure. La Cour et le public louèrent Desautels de son amour pour la vérité et du témoignage honnête et véridique qu'il avait rendu. Il lui eût été si facile d'avoir l'or de l'une ou l'autre Compagnie, s'il eût voulut sacrifier sa conscience et ses sentiments de respect pour le serment.

Sous les apparences grossières d'un rude voyageur, au bras nerveux et au front bruni, par le soleil et les vents des prairies, Desautels possédait un cœur généreux, plein de compassion pour les malheureux, de fermeté dans l'exécution de ses devoirs de religion et de citoyen. C'était un noble caractère plus épris de l'amour de la justice et du droit que de la soif de l'or.

Lord Selkirk touché de la conduite ferme et noble de Desautels, le fit venir après le procès, et lui frappant sur l'épaule en souriant lui dit : " Vous m'avez prouvé que vous ne vouliez vous damner ni pour moi ni pour un autre grand cou." Vous avez refusé de l'argent lorsqu'on vous l'offrait pour des motifs pervers. Vos services méritent d'être récompensés." Il lui fit don en même temps de 4000 francs et lui offrit de le mettre au collège pour faire un cours classique. Desautels accepta avec reconnaissance. En 1820 Selkirk mourait en Angleterre. Desautels n'ayant plus de protecteur, laissa le collège. En 1821 Desautels revint au Nord-Ouest où il passa deux ans. Il possédait une propriété à St-Boniface près de la terre de M. Roger Marion et fit le commerce des pelleteries avec assez d'avantage.

A cette époque les tribus de l'ouest étaient presque toujours en guerre si l'on peut donner ce nom aux embuscades continuelles qu'elles se tendaient pour enlever quelques chevelures. Une année, Desautels se rendit au fort Cumberland pour traiter avec les Cris assemblés en grand nombre. Au retour, il perdit toutes ses provisions et après avoir marché trois jours sans manger, il arriva à un petit camp de Sauvages, qui faisaient bouillir dans un grand vase, une viande quelconque. Ces Sauvages lui offrirent l'hospitalité et comme il était affamé il se mit à dévorer à belles dents, cette viande à demie cuite. Le repas fini, l'un d'eux s'approcha en riant et lui dit : " Est-ce la première fois que tu manges du Sioux " et lui montra en même temps, les restes d'une main et d'un pied Sioux enveloppés soigneusement dans une couverte. On peut deviner l'horreur de Desautels, en apprenant qu'il venait d'être anthropophage. Jusque sur ses vieux jours, le seul souvenir de cet affreux repas, le faisait frémir.

Il demeura cinq ans en tout au Nord-Ouest dont trois lors de son premier voyage et deux à son second. Avant son second voyage, il

épousa Lucie Laporte, de Joliette P. Q. Après avoir fait quelques économies, Desautels retourna dans la Province de Québec pour ne plus revenir dans le Nord-Ouest. Il fut père de 21 enfants dont deux Jean-Baptiste et Louis, demeurent actuellement à Ste-Anne Man.

On sera peut-être désireux de savoir ce que devinrent Mainville, Reinhard et Faye. Reinhard se pendit dans sa prison à Montréal, Mainville, pendant qu'on le conduisait prisonnier à Montréal, se sauva près du lac Supérieur et échappa aux mains de la justice en vivant au milieu des tribus sauvages. On nous informe qu'il mourût il y a environ deux ans près du Lac Winnipegosis.

Deux petits fils de Mainville out été recueillis pendant plusieurs années par Jean-Baptiste Desautels, fils. Quant à Hubert Faye il est mort dans cette province il y a quelques années.

Jean-Baptiste Desautels mourut dans la ville de Joliette P. Q. en 1874 à l'âge de 77 ans, entouré du respect de tous ses concitoyens et de l'affection de sa nombreuse famille.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 5 juin 1886.

AU NORD.

(Suite et fin.)

Au milieu des bouffées de l'air vivifiant des montagnes, tandis que le soleil attiédi descend derrière le versant des Laurentides, revenons de notre excursion, vers les sentiers que nous avons traversés.

A la droite, avons-nous remarqué, dans le bois que nous passons, audessus du Lac des Français, cette rangée d'arbres abattus, tordus, arrachés par un récent ouragan, sur une longueur de deux à trois arpents ?

C'est bien dans ces endroits montagneux que nous pouvons voir toute la force, la grandeur, le déploiement des éléments de la nature.

Mais à notre gauche, se présente dejà l'élégant bassin du Lac !

Aurions-nous jamais imaginé qu'à partir du bord où nous cheminons, un cheval tout attelé, avec voiture, se serait élancé, dans une course à l'épouvante, en traversant, sain et sauf, à la nage, la plus grande largeur du lac qui comprend ici, vis-à-vis de nous, à peu près 10 à 12 arpents ? Un pareil phénomène, en sachant que le lac mesure, par endroits, jusqu'à cent pieds de profondeur, serait incroyable, s'il ne nous était assuré par quelqu'un digne de foi. La monture au complet fut retrouvée de l'autre côté de la plage sur laquelle la bête de somme paraissait encore en train de se livrer à quelque mauvais parti.

N'y a-t-il pas de quoi faire une légende avec ce fait, entouré de toutes ces circonstances plus ou moins exceptionnelles : peut-être, à la brunante....., longeant les hauts rocs escarpés....., dans une vive promenade....., au riant côteau voisin....., chez quelques vieilles amitiés....., ou quelques aïeux bénis....., dans un long circuit....., etc., etc., etc.

De rares oiseaux sauvages vous apparaissent le long de la forêt, à part deux à trois *oiseaux de proie* rasant les broussailles, d'un vol balançant. Mais de braves petits enfants, le long de la route, près des paisibles demeures, nous regardent passer d'un air aimable, naïf, inquisiteur. Ils sont unanimes à nous répondre : non ! si vous leur demandez de vous suivre pour venir vivre à la ville. Quel est donc cet instinct. cet attrait qui domine déjà ces petits êtres à peine ouverts à la raison ? C'est l'instinct du sol natal, l'attrait du berceau, le sentiment de la patrie, le sentiment de l'avenir ! ! !

La campagne n'est pas dépourvue de maisons de luxe. Nous en voyons, ici, bâties en brique, d'autres en bois avec galeries et portique; à deux étages, à comble français, etc.

Que de beaux pêturages dans ces contrées; un d'eux nous étale sa copieuse verdure que broutent actuellement, pêle-mêle, dans les vallons et les monticules, une cinquantaine de gras animaux bien repus. Le sol pourtant, peu argileux, est en général partout productif à profusion. La paroisse St-Ambroise, sous ce rapport, est une particularité de terrain très convenable à la culture. Aussi, y voit-on de beaux champs de blé, de seigle, d'avoine et d'orge.

Quel est ce cap de montagnes hérissé de taillis ou plutôt d'épaisses broussailles, qui nons fait face? C'est un autre lieu légendaire que le souvenir de la population aime à mêler aux récits dans les veillées, au coin du feu, où à rappeler à l'attention des passants.

Il y a une trentaine d'années, un combat sanglant s'y est livré entre deux parties bien distinctes : un homme et un ours! La chasse à l'ours se faisait alors avec ardeur aux montagnes; cette bête farouche était la terreur des colons, en même temps qu'un fléau pour les terres de culture. Un jour, deux voisins, dont l'un nommé Trudeau, avaient réussi à prendre, dans un piège, un de ces gros ours terrifiants. Mais la proie leur échappe au moment de s'en emparer, encore toute vivante, Nos deux braves cultivateurs se mettent incontinent à la poursuite de l'ours à travers les grains et les bois. Par une heureuse adresse, un coup de leur fusil va atteindre presque mortellement le sauvage animal. Lui restant suffisamment de la force, ce dernier parvint néanmoins à disparaître de la vue de ses chasseurs. Ceux-ci vont le cerner par le détour de ce cap qui était alors nu de tout branchage. C'était la seule voie d'échappement pour le terrible gibier. Trudeau, armé d'un *fusil à pierre*, se trouva dans sa course, sur la lisière du pic, tout à coup, seul, en face de l'ours qui venait directement à sa rencontre. Une..... deux..... trois..... coups subits sont tirés; mais l'arme à feu, faute de succès à *battre du briquet*, rate chaque fois. Notre chasseur prend alors à parti son ennemi avec la crosse du fusil pour le terrasser. De coups en coups, mêlés aux cris, hurlements, appels au secours, les voilà aux prises, corps à corps. Trudeau tomba sous les griffes acérées du féroce animal; mais, providentiellement, il est entendu de son compagnon qui vole à son secours, de deux à trois arpents en arrière. L'idée lui vint, en courant, de lâcher une détonation en l'air; l'ours effaré abandonne de suite sa victime déjà meurtrie et se sauve de nouveau.

Le pauvre Trudeau n'est pas mort!..... il se relève à l'aide de son ami, mais ses habits tout déchirés, laissent voir des lambeaux de chairs sanglants.

Ses blessures pansées, son état de santé soigné, M. Trudeau put ravivre encore trente ans, jusqu'à l'année dernière, époque de sa mort.

Quant à l'ours, huit jours plus tard, des chasseurs, parcourant le montagne, le trouvèrent, gisant par terre, non loin de son échauffourée.

Malgré la marche de la colonisation, on voit encore, dans les montagnes du nord, des sujets de la gente carnassière, tels que : ours, chevreuils, loups, renards, etc., mais ils se font de plus en plus rares. Y aurait-il lieu de mentionner le gibier de la gente ailée? tel que : hiboux, émérillon, *couac*, *hail*, *cock*, canards ! Un groupe de ces derniers volatiles sauvages, lorsque nous quittions les parages de St-Alphonse, nous faisait entendre leurs vifs battements d'ailes dans les eaux fangeuses d'un étang qui a dû leur servir de nid.

Jusqu'à St-Ambroise, le bois de toutes sortes ne manque pas : sapin, pin, hêtre, chêne, noyer, érable, merisier, pruche, bouleau ; nous remarquons surtout l'érable qui s'étend, à des places, dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare, en de belles et jolies sucreries de deux à trois mille arbres. Il y a du bois plus que suffisamment pour alimenter la scierie voisine de Radstock. Aussi d'immenses chantiers ont été faits, dans les environs, en partie en bois de corde que l'on vend là au prix de $2.00 à $4.10, ou que l'on fait descendre à Joliette par la rivière L'Assomption.

Les chantiers les plus considérables dans le nord se font à 12 et 15 lieues de Joliette, à la tête de la rivière Noire qui traverse les paroisses de St-Jean de Matha, Ste-Emmélie de L'Energie et St-Côme, toutes voisines de celle de St-Alphonse de Rodriguez, dans le comté de Joliette.

Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la campagne, avec sa teinte printannière, son atmosphère arômatique, ses mille échos harmonienx, ses aspects variés, ses coups d'œil féériques. Bocage au tapis de mousse, feuillée au doux zéphir, ruisseau au léger murmure, colline au flanc velouté, vallon au creux silencieux, nous goûtons tout cela réuni à notre passage dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare.

Il est bientôt l'heure passée du crépuscule, nous achevons enfin d'accomplir le retour de notre voyage. Deux côtes franchies, trois détours de chemin de ligne, deux rangs dépassés et nous voilà revenus à Joliette, après 12 heures de promenade, 10 à 12 lieues accomplies dans une campagne connue, admirée, aimée.

J. Hermas Charland.

Joliette, juillet 1886.

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. Gregory.

Traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon.

(Suite et fin.)

Avant d'aller plus loin dans mon récit, je désire faire connaître quelques-uns des animaux à fourrure, des oiseaux et des poissons que l'on trouve dans ce pays.

Parmi les premiers sont : le daim, l'ours, le lynx, le renard ordinaire, le ratow, le sarigue de Virginie, le lièvre, l'écureuil, puis le grand renard noir et fauve. On rencontre plus rarement la panthère, qui ressemble au tigre par ses mœurs et par sa robe.

Les oiseaux sont : le dindon sauvage, la caille, le pigeon voyageur ou la tourtre, la bécassine, la bécasse, plusieurs variétés de canards et de sarcelles, le pélican, le grand et le petit héron aigrette, la grue, l'ibis rouge ou moucheté, le courlis, le pluvier, l'alouette, l'huitrier, qui vit de coquillages, et l'ortolan des roseaux. Parmi les poissons, on trouve l'achigan, le brochet, le gardon, qui tient le milieu entre la carpe et la brème, puis la brème elle-même, qui ressemble beaucoup à la carpe, et un poisson appelé le corb. Tels sont à peu près les poissons des eaux douces et saumâtres. Il y a de gros et grands poissons de mer de plusieurs espèces dans les eaux salées.

Durant notre séjour à Waverly, la pêche et la chasse formaient notre occupation. La chasse au daim, au ratow et au sarigue se fait surtout la nuit et prend le nom de chasse au flambeau. Je vais essayer de vous donner une idée de la manière dont ces choses sont conduites.

On préfère avant tout une nuit bien noire. Le départ se fait lorsque le jour tombe ; le guide porte sur son épaule une perche, au bout de laquelle pend un falot en fer d'à peu près 18 pouces carrés et contenant quelques copeaux de pin gommeux ; ces copeaux ignifères servent de torche ou de flambeau. Derrière le guide, marchent les

chasseurs avec leurs fusils chargés et accompagnés d'une couple de chiens dressés à la chasse ; on observe le plus grand silence, afin de ne pas effaroucher le gibier. On fait des battues dans la forêt jusqu'à ce qu'on arrive au viandis, et, là, on regarde attentivement pour voir si l'on ne découvrira pas les deux yeux brillants de l'animal que l'on chasse. La réflexion de la lumière rend le daim immobile ; il la regarde fixement et ses yeux ressemblent à deux étoiles étincelantes. Arrivés à 60 ou 80 verges, le guide indique de la main aux chasseurs qui le suivent dans quelle direction il aperçoit les yeux de l'animal. Il peut alors viser, mais viser entre les deux yeux, à deux ou trois pouces plus bas, et, si vous avez tiré juste, la balle aura frappé l'animal en pleine poitrine. Comme il y a beaucoup de bestiaux qui rôdent sur le même terrain, il faut bien prendre garde de ne pas les prendre pour des daims. Il n'y a pas beaucoup de moyen de se tromper pour celui qui est habitué à cette chasse, vu que les yeux des bestiaux sont plus éloignés l'un de l'autre que ceux des daims. Mon compagnon, à notre première expédition, ne comprenant pas bien encore la manière de distinguer entre un daim et une vache, et pressé de tirer, atteint malheureusement une vache, sans la tuer heureusement. Naturellement, la chose fut tenue secrète tout le temps que nous fûmes en Floride, vu qu'il y a une forte amende d'imposée à celui qui tue ou blesse les bestiaux d'autrui. Lorsque le daim n'est pas blessé mortellement, les chiens le suivent jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Les chasseurs, guidés par l'aboiement des chiens, arrivent bientôt et finissent promptement l'animal blessé.

La chasse au ratow se fait d'une manière singulière. Aussitôt que les chiens ont flairé une piste fraîche, ils la suivent jusqu'à ce qu'ils atteignent la bête, qui, le plus souvent, monte dans un arbre dont il atteint bientôt la plus haute branche à l'extrémité de laquelle il se tapit avec soin, tandis que les chiens aboient avec fureur au pied de l'arbre sur lequel ils essaient en vain de grimper. Au moyen du flambeau, on découvre la retraite du ratow d'où un coup de fusil le fait dégringoler.

Le sarigue se réfugie, lui aussi, quelquefois, dans les arbres ; mais, souvent, quand il est pourchassé, il se jette sur le sol où il fait le mort. On peut alors s'en emparer et le rudoyer sans qu'il donne aucun signe de vie ; mais, du moment que vous tournez le dos ou que vous êtes hors de portée, il se sauve à toutes jambes. C'est de cette ruse du sarigue qu'est venue l'expression employée par les nègres : " faire le sarigue " ; et vous entendrez souvent un nègre dire à un autre qui prétend ne pas l'entendre ou ne pas le remarquer : " Cesse tes singeries de sarigue. "

On trouve la bécassine dans les terrains marécageux ; mais les ma-

récages sont si nombreux que l'on trouve rarement plusieurs groupes d'oiseaux au même endroit, et l'on peut considérer comme une bonne chasse quinze à vingt pièces de gibier dans une après-midi.

Un jour que nous faisions la chasse aux dindons sauvages, je tombai sur quelques bandes de bécassines et j'en abattis plusieurs. Au retour de cette chasse abondante, mon guide me recommanda de garder un canon de mon fusil chargé de gros plomb, dans la prévision que, en fouillant les broussailles des palmiers, il pourrait faire partir un daim, ou quelque autre animal de grande chasse. Nous n'avions fait qu'une petite distance, lorsque je fis lever une bécassine, sur laquelle je tirai, et le bruit de ce coup de fusil fit lever, à 15 arpents de nous à peu près, une vingtaine de busards. Sachant que ces oiseaux se nourrissent de charogne, il me vint à l'idée qu'ils pouvaient bien avoir été dérangés d'un repas qu'ils faisaient à même un daim que nous avions blessé deux jours auparavant. Je me hâtai de me rendre vers l'endroit indiqué par les busards, dans le but de me procurer son bois ; mais quel ne fut pas mon étonnement en apercevant, au lieu d'un daim, un caïman, mort en apparence. Oh, oh ! me dis-je, voici donc ce qui servait au repas des busards..... Je m'approchai de manière à pouvoir considérer à mon aise Mr. le caïman ; mais je ne pus trouver aucune trace laissée par les busards. J'avais déjà entendu dire que les caïmans traversent quelquefois d'un marais à l'autre ; mais il ne me vint pas à l'idée que celui-ci, ayant toute la mine d'être défunt, était en promenade.

Je m'approchai davantage et le remuai du bout de mon fusil ; il fit un mouvement, et je me reculai en faisant un bond, croyant que, dans ce cas, la prudence valait mieux que la valeur. Le caïman se tourna vers moi la gueule toute grande ouverte et produisit un sifflement semblable à celui de l'oie, mais bien plus vibrant. Je pensai malgré moi à ces vers du poëte :

> " Le dragon, élancé de sa grotte profonde,
> S'allonge, et de ses yeux dardant des éclairs,
> D'un sifflement terrible épouvante les airs."

Je me plaçai à une distance de dix pas à peu près de l'animal, j'ajustai mon fusil et lui envoyai dans la tête toute la charge de gros plomb. Il se mit à battre l'air de son énorme queue avec une rapidité effrayante ; mais je vis qu'il était blessé mortellement et que son agonie ne serait pas longue. J'appelai mon guide et, tous deux, nous nous livrâmes à une danse guerrière autour de notre prise. Lorsque le caïman fut bien mort, mon homme lui ouvrit la gueule et y trouva une quantité de goujons ou petits poissons. Ceci expliquait la présence du reptile, ainsi que celle des busards, dans ce marais asséché, où ils s'étaient nourris de goujons, tous réunis dans la dernière mare d'à peu

près douze pieds carrés. Cette petite mare était un reliquat du marais après l'évaporation de ses eaux, durant les journées de grande chaleur que nous avions eu récemment. Nous couvrîmes notre caïman de palmes pour la nuit, et, le lendemain, mon homme l'écorcha jusqu'à la tête, puis le transporta à notre demeure, à une distence d'environ trois milles. Je passai deux jours occupé à la conservation de la tête et de la peau, que j'empaquetai soigneusement, plus tard, et apportai avec moi à Québec, où l'on peut le voir rempli de bran de scie et la tête trouée rapiécée avec du mastic noirci.

Nous allâmes visiter Port Orange, hameau situé sur la rivière Halifax, donnant naissance à la rivière des Sauvages, qui est plutôt une lagune d'eau salée, n'étant séparée de l'Atlantique que par une lisière de sable de trois arpents de large environ. La rivière Halifax a une largeur moyenne d'un mille ; elle couvre plusieurs bas-fonds d'huîtres, qui, à marée basse, apparaissent comme autant d'îlots arides et presque au ras de l'eau. Nous remarquâmes des arbres sur une île seulement et formant le rendez-vous de centaines de pélicans, de grues et de hérons. Les eaux de la rivière fournissent le muge ou mulet, le poisson rouge, le merlan, le pompano et plusieurs autres espèces de poisson, sans compter l'espadon et le requin, qui se prennent facilement à la ligne ou au filet.

Il y a des tortues en abondance (quelques-unes sont d'un poids énorme) près du Goulet-aux-Moustiques. La chasse aux tortues et à leurs œufs cachés dans le sable, forme un agréable passe-temps. On trouve assez souvent de 150 à 300 œufs par nid ; ils forment un mets recherché des gourmets, ainsi que la chair de la tortue. Des millions et des millions d'huîtres tapissent les bords et le lit de la rivière, et on peut les pêcher au râteau partout.

Nous passâmes une journée agréable à nous promener dans un bateau à voile que nous avions loué. Nous fîmes la rencontre d'un ancien habitant de Laprairie, vis-à-vis de Montréal, un entrepreneur de chemins de fer qui demeurait en Floride depuis plusieurs années. Il s'informa de piusieurs canadiens de ma connaissance, et parut parler du pays natal avec bonheur. Comme l'a dit Delille :

> " ..... Et son âme attendrie
> Du moins pour un instant retrouva sa patrie."

Ce n'est donc pas un vain mot que ce nom de patrie, puisque, dans l'exil, son souvenir fait palpiter tout cœur bien né. On dit que l'Esquimau même, menant une vie si triste, dans son pays de glace, regrette ses montagnes couvertes de neiges éternelles et languit à l'étranger. Combien plus fort doit être ce sentiment ou ce souvenir de la patrie

absente chez l'habitant du Canada, pays où l'on vit si heureux et si content. Viennet a bien eu raison de dire :

> " Il retentit longtemps, dans son âme attendrie,
> Le cri, le dernier cri de l'aimable patrie.
> O des cœurs généreux fantôme révéré !
> Culte de la patrie, amour pur et sacré ! "

Après avoir tué le temps agréablement durant dix jours à Waverly, nous nous préparons à retourner à Jacksonville, et, de là, à Cedar Keys, sur la côte du golfe du Mexique, suivant la recommandation que nous avait faite le Dr. Kenworthy. Nous disons adieu à nos aimables hôtes et aux colons parmi lesquels notre séjour avait été bien agréable.

Nous nous rendons en voiture à Entreprise, où nous prenons le vapeur Anita en route pour Jacksonville. Nous passons la nuit à Entreprise et Pulaska, dont nous visitons les deux grands hôtels à la mode, que nous trouvons remplis de gens venus de toutes les parties du Nord et dont plusieurs prétendent être venus ici pour le bien de leur santé qui me paraissait dans les meilleures conditions. Comme le même motif m'avait amené en Floride, je ne voulus point faire de remarques sur les autres, afin de ne pas m'en attirer sur moi-même.

Arrivé à Jacksonville, je reçus une botte de lettres du Canada, parmi lesquelles se trouvait un pli qui me fit comprendre que l'homme propose et que *le gouvernement* dispose. Je dus abandonner ici tous mes autres projets de voyage en Floride. Mon compagnon prit la route de Cuba et Mexico viâ Cedar Keys, et je revins au pays avec mon caïman.

PASCALE[1]

VI

Pascale alla se livrer à de longues méditations dans son petit oratoire, aux vitraux bleus fleurdelisés d'or, disposé exprès pour elle au rez-de-chaussée de la vieille tour.

Floriette s'empressa, suivant sa douce habitude, d'aller assister au petit coucher de sa grand'mère chérie, moment de libre expansion, où ces deux êtres, qui s'entendaient si parfaitement, se livraient sans contrainte à la spontanéité de leurs impressions, à la gaieté, à l'entrain de leur charmant esprit, de leur aimable caractère. On passait en revue les événements de la journée, en y ajoutant force commentaires et réflexions librement exprimés, car en présence du baron et de Pascale, on ne jouissait que d'une liberté fort restreinte ; il fallait constamment s'observer pour ne froisser rien ni personne, et ne point s'attirer de réflexion d'une bienveillance modérées.

Dans toute famille, même la plus unie, se rencontre, en diminutif, l'image des gouvernements : on y voit d'un côté le pouvoir, avec sa direction et son omnipotence, de l'autre l'inévitable opposition, avec ses luttes ouvertes ou sourdes. Souvent même la simple différence des caractères suffit pour créer des antagonismes naturels, que l'éducation ou l'intérêt font vivre dans une bonne harmonie fragile ou dans une paix armée. L'éducation n'est-elle point, en réalité, l'art de se supporter les uns les autres ?

M. de Trémazan avait épousé. en deuxièmes noces, Mlle de Rochemais, délicate et jolie et d'une bonne noblesse bretonne ; elle était morte jeune, lui laissant Floriette au berceau. Richard, l'aîné de ses trois enfants ; et Pascale étaient nés de son premier mariage.

On parlait peu de Richard dans la famille ; c'était un brillant officier, plein de fougue et d'entrain en campagne, mais joueur et dépensier, subissant trop aisément tous les entraînements fâcheux des villes de garnison ; le séjour de Paris lui était particulièrement fatal. A plusieurs reprises, le baron avait dû faire de fort grands sacrifices pour cet aîné, l'héritier du vieux nom de Trémazan ; le père eût vivement

(1) Du *Correspondant*.

désiré l'attacher à la personne du prince exilé, qu'il regardait, suivant l'ancienne coutume de la noblesse de France, comme le maître absolu de tous les siens, l'arbitre suprême de leur destinée.

Mais le jeune Richard de Trémazan ne se souciait guère de renoncer à une carrière qu'il aimait pour quitter son pays et vivre dans l'attente du retour du roi pour retrouver un rang à la cour, un grade dans l'armée. C'était pourtant le rêve du baron, l'espoir auquel il subordonnait toute son existence, et qui lui faisait ajourner toute pensée d'établissement pour ses filles. Le père et le fils avaient eu à plusieurs reprises des discussions fort graves et vives sur ces différents sujets.

—Pourquoi ne point marier mes sœurs, disait Richard, ou tout au moins Floriette, qui est moins difficile à établir ? Quant à moi, mon chère père, moi ! je ne connais qu'une chose, mon pays. Il m'envoie me battre aux cinq cents diables, j'y vais gaiement, je passe à travers tout pour le servir. Et quand on ne donne aucun emploi à mon activité, eh bien, je fais des sottises ! Tant pis. Qu'on m'envoie là ou il faut des hommes d'action. Je ne sais pas moisir dans les trous de province, et Paris m'est aussi agréable que nuisible, je le sais bien !...

Pascale, qui partageait entièrement les idées et les espérances de son père, désapprouvait complètement la résistance et la conduite de son frère. Si celui-ci eût accepté d'aller près du comte de Chambord remplir un service d'aide de camp platonique tous deux eussent tout pardonné, tout sacrifié ; mais les brèches considérables faites par Richard au patrimoine de la famille contribuaient à augmenter la contrariété qu'excitaient sa rébellion, sa résistance à leurs désirs.

Rarement le jeune officier venait à Trémazan, bien qu'il eût pour les siens un très réel attachement et, en particulier, une vive affection pour Floriette. Quand il obtenait un congé, il préférait le passer à Paris. En outre, Richard y trouvait chez sa grand'tante,—nom qu'il donnait à Mme de Rochemais,—une bienveillance indulgente pour ses folies ; plusieurs fois même elle avait su très doucement le détourner de liaisons fâcheuses, et il lui en avait su gré ; tandis que son père s'il lui adressait quelque représentation, le faisait avec une sévérité dure qui n'arrivait qu'à l'irriter et à l'obstiner.

Floriette ne pouvait être au courant de beaucoup de ces choses, mais elle devinait parfaitement les dispositions de chacun à l'égard de son frère, qu'elle aimait de tout son bon petit cœur.

La jeune fille avait été élevée par Mme de Rochemais avec la plus vive tendresse ; celle-ci avait dû déployer toute l'aménité de son charmant caractère, tout le sens droit et délicat, l'esprit aimable qu'elle possédait pour vivre dans la maison de son gendre pendant une bonne partie de l'année. Mme de Rochemais avait eu le tact suprême de s'effacer complètement, de ne se mêler en rien de la direction de la

famille, de l'intérieur et de la fortune, sentant bien qu'à ce seul prix elle ne porterait point ombrage à Pascale, excessivement jalouse de son autorité, et pourrait garder la liberté d'élever sa petite-fille bien-aimée presque à son gré. Richard et Pascale avaient certes une part dans ses affections, mais la pauvre femme ne s'était jamais consolée de la perte de sa fille et ne vivait que pour Floriette, qu'elle adorait et qui le lui rendait avec tout l'élan de sa franche et généreuse nature, de son jeune cœur aimant et dévoué.

Chaque année, Mme de Rochemais venait passer quelques mois d'hiver à Paris et obtenait d'y emmener sa fillette chérie ; pour toutes deux, c'était une véritable fête. Le baron accusait Paris d'être la cause de tous les maux du siècle. Oh ! quand le roi y serait, sa seule présence devait tout purifier, tout régénérer ! Quant à Pascale, elle avait le plus complet dédain pour la grande ville, " ce tourbillon d'impiétés ".

VII

Le soir où commence ce récit, Floriette babillait à cœur joie autour de sa grand'mère, tout en lui ôtant ses bagues ; puis elle défaisait avec précaution ses beaux bandeaux de cheveux blancs comme la neige, et après les avoir parfumés de poudre odoriférante, les enfermait dans une belle coiffe de dentelle blanche, dont les dames de Rochemais se léguaient le modèle de mère en fille. Ce petit coucher était un des privilèges de Floriette ; elle n'eût permis à aucune femme de chambre de rendre ces légers services à sa grand'mère. Elles s'amusaient bien trop, toutes deux, à se raconter les impressions et les événements de la journée.

Miss Mountmoreux s'était également retirée dans ses appartements. Elle y retrouva sa tante, miss Sophia Grenville, pelotonnée dans son fauteuil et tout occupée d'absorber le contenu de sa troisième théière

—Êtes-vous mieux, tante ?

—Vous voilà, ma délicieuse ? Oui, méci, je suis beaucoup meilleure ; ma tête est plus bien portante. Et quelle nouvauté, très chère, dans la maison ? Dites à moi, mon beau lis blanc.

—La soirée donnée pour l'anniversaire de chère Floriette a été fort agréable ; il est venu assez de monde ; on a parlé beaucoup des Valrède, les nouveaux voisins de Maison-Belle, et M. de Trémazan, il paraît réellement disposé à entrer en relation avec eux, bien que son grand orgueil de respectable gentilhomme française n'aime pas la sociétés des gens enrichis par le travail de l'industrie.

—Oh ! très bon ; je mettrai cette remarcation du caractère français sur mon livre de bord. On m'avait dit aussi qu'il y avait un jeune fils

Valrède, très parfaitement agréable. Je dois espérer qu'il sera suffisamment réservé avec moi...Ne pensez-vous pas ainsi, Gwendoline?

—Assurément, tante chérie, on doit l'espérer, répliqua Gwendoline sans rire.

Miss Sophia ayant prononcé cette phrase étonnante avec une évidente satisfaction, elle entama sa neuvième tasse de thé, après l'avoir fortement sucrée.

Pour comprendre ce que ces paroles pouvaient avoir d'extraordinaire, il est indispensable de présenter au lecteur miss Sophia Grenville. Au physique, personne un peu trop grande, un peu trop mince, d'un âge impossible à déterminer avec précision. Floriette prétendait que, pour elle, les années dansaient une ronde autour de la cinquantaine ; la figure longue, assez agréable, bienveillante d'expression, éclairée par deux bons petits yeux bruns nichés tout au fond de l'orbite, une bouche qui jamais ne voulait rester fermée et découvrait sans discrétion de grandes dents blanches et soignées, aux deux incisives supérieures longues et plates, signe caractérisant les Anglaises de race normande. Ajoutez, pour cadre à ce visage, des bandeaux mêlés de fils d'argent, bien collés sur les tempes et tirés en arrière, où ils formaient, avec le reste des cheveux, un petit chignon rigidement épinglé. Telle était miss Grenville.

Toujours très correctement mise, elle adorait la toilette ; les jours de gala, elle ne manquait pas d'arborer la coiffure traditionnelle des Anglaises élégantes, espèce de couronne massive dans la composition de laquelle il entrait un diadème de velours nacarat, des perles fines, de l'or, des plumes courtes revenant en avant, des glands de passementerie, quelques oisillons des tropiques, nichés dans une gaze froncée, une foule de nœuds de velours, plus des épingles d'or et de diamant. Chose singulière, cette espèce de tiare excentrique lui seyait parfaitement, tant elle avait de bonne grâce et de ces façons distinguées qui n'appartiennent qu'aux femmes d'un monde choisi.

Miss Grenville ne portait ni lunettes bleues ni vêtements extraordinaires, n'appartenait à aucune secte bizarre, tenant à honneur d'être, comme sa nièce, fort bonne catholique ; enfin, elle n'avait aucun de ces ridicules ni de ces excentricités banales qu'on s'imagine toujours devoir attribuer aux Anglaises de roman. Nullement ; l'excellente dame avait été mariée deux fois ; restée deux fois veuve et sans enfants, elle avait paru tellement satisfaite de ces deux "expérimentations matrimoniales", qu'elle en eût volontiers tenté une troisième, s'il se fût présenté un candidat suivant son gré.

Elle aimait à la folie la toilette, le mouvement, les voyages, le théâtre, le monde, mais, plus que tout cela, sa nièce Gwendoline, qui était pour elle le parfait modèle de la perfection anglaise, presque la seule qu'elle

admit. Son côté faible,—qui n'en a ?—était une sorte de coquetterie naïve tout à fait incompatible avec son âge et sa figure. Il suffisait qu'un jeune homme, encore jeune, demi-vieux ou même tout à fait âgé, se montrât simplement poli avec elle pour que la digne miss Sophia s'imaginât avoir fait impression sur son cœur. Le sien était resté à cet égard d'une jeunesse étonnante ; quand on faisait la cour à sa nièce, elle se persuadait aisément que c'était pour arriver jusqu'à elle. Gwendoline la plaisantait parfois à ce sujet, mais toujours avec beaucoup de douceur et d'égards, de peur de la mortifier.

A part ce petit travers, miss Sophia était une personne excellente, discrète, sûre et dévouée. Elle aimait beaucoup la France et professait pour la langue de ce pays une passion des plus malheureuses ; dans la louable intention de s'y " perfectionner ", elle avait entrepris de tenir un journal de sa vie en français ; elle appelait ce journal son " livre de bord ", l'âme étant un véritable vaisseau sur l'océan de l'existence ; au fond, elle était persuadée que ces notes seraient un jour publiées et feraient grande sensation. Quand Floriette, avec la connivence traîtresse de Gwendoline, obtenait d'en lire quelques passages, toutes deux se livraient à des joies sans fin. Nièce, toilette, mondanités, innocentes coquetteries, ces éléments variés suffisaient amplement à remplir l'existence de la bonne Sophia ; le soir, avant de se livrer aux soins innombrables et minutieux qui précédaient son coucher, elle notait sur le précieux livre de bord les impressions de la journée, quand les événements en valaient la peine. Le français, très souvent traduction libre de l'anglais, dans lequel elle écrivait, ne manquait point de saveur dans sa bizarre incorrection. Ce soir-là, elle inscrivit sur une page immaculée :

" J'ai passé mon journée dans une grande solitude, en société d'un rhume très fort. La solitude épure l'imagination par le triage des pensées ; elle est salutaire pour ma cœur qui, en ce moment, est à la paix. Gwendola m'apprend que l'on va ici faire visite avec la family Valrède, où il y a un jeune homme très beau. Je suppose que je ne serai pas éprouvée par ces nouvelles acquaintances. Le thé qui vient de Brest est fort peu satisfaisant ; ce soir je suis mieux. Demain je essayerai une robe très nouvelle, arrivée de Paris. Il est nécessaire qu'une femme, une lady, soit toujours en armature et prête à tous les chocs du cœur, comme à toutes les résistances de l'âme. On arrête les sentiments avec plous de difficultés que Josué n'arrêtait son soleil.

" Il n'y a pas ici de miroir bien facile à se voir ; comment essayer mon nouvelle coiffoure ? Pascale n'aimait pas le monde et la toilette, ni les grands miroirs ; pauvre chère ; elle a une si petite quantité de choses pour plaire ! on ne peut pas l'habiller bien. Ce n'est pas comme ma royale nièce qui est toute pareille à une madone de l'antiquité ; toutes les modes lui sont bien ; elle est une vraie beauté.

Je n'ai jamais sou pourquoi my Gwendola aimait si beaucoup cette digne family de Trémazan. Otez d'elle la chère petite Floriette et son excellente granny (grand'mère), il reste peu de bon peuple. Le baron, il est poli, mais emphatique comme une montagne ; Pascale, elle désapprouve tout le monde entier, parce qu'elle n'a pas une forme de beauty. Le fils, je ne connais pas lui ; il m'est dit que c'est un jeune homme militaire très brave et beau, mais audacieux avec les dames et dépensant tout pour amiouser lui. S'il est ainsi réellement audacieux, j'aimerais beaucoup qu'il ne viendrait jamais quand je souis ici... Les jeunes Français sont terribles... Gardons-nous précieusement avec vigilance.

VIII

Les voies se trouvant donc habilement préparées par l'intermédiaire discret de maître Ardoiseau, les familles Valrède et de Trémazan entrèrent bientôt en relations de voisinage. Cet événement remarquable arriva comme il suit : en sa qualité de plus ancien habitant du pays, le baron manifesta son désir d'attendre que le nouveau venu fît les premières avances. On doit toujours garder ses distances : c'était du moins l'avis de Pascale.

Par une tiède journée de printemps, le baron et ces dames se trouvaient réunis dans la vaste bibliothèque du rez-de-chaussée, quand le hennissement d'un cheval se fit entendre dans la grande allée du parc. On n'attendait ce jour-là aucune visite. Floriette courut donc à la fenêtre, qu'elle ouvrit, et se pencha pour regarder quel pouvait être le visiteur. Ainsi penchée, se tenant d'une main à la persienne, sa tête blonde sortant du cadre de verdure qui entourait la fenêtre, elle formait, sans s'en douter, le plus délicieux tableau. La jeune fille aperçut à quelques mètres un fort élégant cavalier ; leurs yeux se rencontrèrent, il arrêta soudain son cheval qui plia sur ses jarrets ; l'inconnu salua profondément la jeune fille, qui se retira vivement, rougissante et surprise.

—Ne pouviez-vous attendre que le domestique annonçât ce visiteur, au lieu de vous précipiter ainsi ? On doit savoir maîtriser les mouvements trop prompts dictés par une curiosité vulgaire.

—O Pascale, si vous aviez vu ce joli cheval ! dit Floriette pour s'excuser et cherchant instinctivement à cacher son embarras. Moi qui aime tant ces bêtes-là, je n'en ai jamais vu de semblable ; tout gris pommelé avec des jambes fines, nerveuses, et une crinière blanche, blanche comme les cheveux de grand'mère...

—Merci, fillette, de ta flatteuse comparaison.

—Ce doit être un cheval russe, dit Gwendoline.

—Quel peut bien être ce visiteur inconnu ?

Le domestique vint présenter au baron la carte du personnage mystérieux, dont l'arrivée inattendue occasionnait ces réflexions.

—Ce monsieur demande si monsieur le baron est visible.

—Faites entrer.

Tous les yeux se dirigèrent vers la porte, excepté ceux de Pascale, trop fière, trop dédaigneuse pour accorder une pareille attention à qui que ce fût. Le domestique annonça :

—Monsieur Serge Valrède.

Le jeune homme fit son entrée avec aisance et salua comme un homme habitué au monde le meilleur. Son regard s'arrêta un instant sur Floriette, qui ne put s'empêcher de rougir de nouveau, glissa sur Pascale et revint se poser sur Gwendoline avec un sentiment d'évidente admiration.

Le baron accueillit fort courtoisement son jeune voisin, voulut bien lui témoigner une grande affabilité, et le présenta à sa famille, puis aux deux Anglaises.

Miss Mountmoreux s'avança vers le nouveau venu, et lui dit simplement, en échangeant avec lui une cordiale poignée de main.

—Oh ! comment êtes-vous, monsieur Valrède ?

—En effet, vous vous êtes déjà rencontrés, dit le baron.

—Nous avons rencontré l'hiver dernier à Paris et Londres, et fait des parties de chasse au renard et des promenades marines.

—Très heureux de vous retrouver ici, miss Mountmoreux ; j'espère que vous m'aiderez à plaider ma cause auprès de vos amis.

—Et de quoi peut-il être question ? demanda le baron avec aménité. C'est évidemment une cause qui ne saurait présenter que des chances d'un gain facile à obtenir, avec de tels avocats.

—Permettez donc que je remplisse ma mission en vous l'exposant, monsieur le baron. Je suis arrivé depuis peu de jours, avec ma mère, à Maison-Belle, où mon père nous attendait. Si je me suis cru autorisé à me présenter chez vous, c'est non seulement en qualité de nouveau voisin désireux d'entrer en relations avec vous, mais aussi parce que j'ai eu l'honneur de rencontrer M. Richard de Trémazan à Alger, puis à Paris.

—Mon fils ne m'a point parlé de cela dans ses lettres, et j'en dois assurément éprouver un sentiment de regret, car les amis de mon fils ne sauraient recevoir de moi et des miens qu'un accueil des plus bienveillants.

—Ma mère ma chargé de vous dire, monsieur, combien elle serait flattée de recevoir votre visite et d'entrer en relations de bon voisinage avec ces dames. Elle regrette vivement de n'avoir pu, à cause du mauvais état de sa santé venir faire, auprès d'elles cette première dé-

marche. Mon père, absent pour quelques jours seulement, serait véritablement heureux, monsieur de Trémazan, si vous vouliez bien lui faire l'honneur de visiter ses installations agricoles ; vos avis éclairés et votre approbation seraient pour lui d'un prix extrême.

Ce petit discours fut prononcé avec une grande simplicité, un ton de réserve polie et en même temps avec une imperceptible nuance de hauteur qui impressionna plus favorablement le baron que la familiarité banale à laquelle il s'attendait de la part du fils d'un parvenu, d'un homme de rien.

Mme de Rochemais, très femme du monde, saisit peut-être seule toutes ces nuances. Il lui semblait deviner quelque chose d'analogue sous la politesse parfaite du jeune homme : " J'ai accompli ma mission ; si vous ne l'avez point pour agréable, eh bien, nous n'en saurions éprouver une très violente affliction, car nous savons quelle estime vous faites de nous, et, au fond, il ne nous importe guère ".

Sensiblement flatté, le baron répondit d'un ton imposant, mais empreint d'une affabilité marquée :

—Mais assurément, monsieur Valrède, ces dames ainsi que moi-même, nous ne saurions accueillir votre requête, toute gracieuse, que de la façon la plus éminemment reconnaissante et favorable. Veuillez donc, monsieur, m'indiquer le jour et l'heure où il me sera loisible de présenter mes hommages à Mme Valrède.

—Mais aussitôt que vous l'aurez pour agréable ; ma mère ne peut en ce moment quitter la maison ; croyez, monsieur, à toute la joie qu'elle éprouvera de trouver dans ce pays perdu un si charmant voisinage.

Cela dit, M. Serge Valrède se leva et voulut prendre congé, mais le baron le retint en lui adressant une foule de questions bienveillantes sur Maison-Belle et les installations agricoles des fermes ; le jeune homme répondit avec beaucoup de bonne grâce, mais toujours un peu brièvement. M. de Trémazan voulut le reconduire jusqu'au perron, où ils échangèrent de nouveau force politesses.

Le jeune Valrède remonta sur son cheval et s'en fut au petit pas, maîtrissant d'une main ferme l'animal un peu fougueux, qui dansait d'impatience. Floriette se glissa près de la fenêtre, mais sans oser soulever le rideau, pour regarder le cavalier s'éloignant.

—Il monte très bien, dit-elle à Gwendoline.

—Très vrai, ma bien chère.

Quand le baron rentra dans la bibliothèque, il trouva toute le monde enchanté de ce nouveau vlsiteur ; seule, Pascale se taisait, continuant son ouvrage d'aiguille ; miss Sophia Grenville paraissait fort occupée de respirer son flacon de sels.

—Il est fort bien, fort bien en vérité, dit Mme de Rochemais en caressant sa longue boucle blanche.

Floriette allait étourdiment donner aussi son appréciation, sans doute des plus favorables, quand elle rencontra le regard froid de sa sœur, glissé entre deux aiguillées de soie ; elle n'osa rien dire.

—Vous ne nous aviez point avertis que ce jeune homme n'avait rien d'un manant, en nous éclairant par votre sûre appréciation, ma chère miss Mountmoreux, puisque vous l'aviez précédemment rencontré.

—Très cher monsieur, je suis beaucoup moi-même pour juger les personnes, et je n'aime pas d'influencer. Je savais que M. Valrède serait par vous jugé très bonnement, et j'ai laissé vous trouver cela tout seul.

—Et vous, miss Grenville, connaissez-vous notre jeune voisin ? Comment le trouvez-vous ?

—Je n'étais pas avec ma nièce chérie quand ils ont rencontré. Oh ! je trouve lui beau ! Je suis hautement impressionnée.

On rit de cette bizarre appréciation ; en effet, quoique le jeune Valrède fut évidemment un cavalier de tournure élégante et mâle, il n'était nullement ce qu'on appelle beau. Son visage, encadré par des favoris à la mode russe rejoignant sa moustacle brune, attirait le regard par une expression de volonté énergique et presque froide, tant elle était sérieuse, plutôt que par ses traits, assez irréguliers. Quand ses yeux, d'un gris singulier, se posaient sur vous, on se sentait involontairement dominé et comme enveloppé dans une espèce de réseau. Entrer en lutte avec lui ne devait point être chose facile ni commode ; sa mère prétendait qu'il existait en lui quelque chose d'impossible à définir, qui rappelait l'ours gris de Russie ; souvent elle lui donnait ce nom dans l'intimité de la famille.

Ce fut ainsi qu'elle l'accueillit quand il rentra à Maison-Belle et vint lui rendre compte de sa visite au manoir de Trémazan.

—Eh bien, mon ours gris est-il content de sa visite à nos voisins ?

—Beaucoup plus que je ne l'espérais, ma mère. Me Ardoiseau nous avait assez fidèlement dépeint chaque membre de la famille.

—Le baron ?

—Courtois et solennel, enveloppant sa pensée la plus simple dans des phrases académiques et dans une politesse formaliste et cérémonieuse. Rempli de préjugés et d'idées que nous, nous trouvons arriériées ; mais, à travers tout cela, je crois devenir un homme d'un haut caractère.

—Et sa belle-mère ?

—Une femme charmante, un beau pastel du siècle dernier, sous la neige qui poudre sa tête.

—Les jeunes filles ?

L'aînée, Mlle Pascale, est bien la personne orgueilleuse et revêche que je m'attendais à trouver. A peine si elle a daigné saluer son très humble serviteur.

—La pauvre créature !

—Cela n'empêche pas d'être bonne et de faire ainsi oublier ses disgrâces.

—Et la jeune sœur ?

—La jeune sœur ? Mlle Floriette ? Pas précisément jolie de traits, mais l'air spirituel, distinguée, extrêmement gracieuse. Elle et sa grand'-mère vous plairont certainement ; mais savez-vous, ma mère, qui j'ai été tout heureux et surpris de trouver là ?

—Qui donc, mon ami ?

—Devinez ?

—Il y a si peu de gens qui vous plaisent à ce point, Serge, comment devinerai-je ?

—Ma belle Anglaise ! Elle est liée avec Mlle de Trémazan ?

—Miss Gwendoline Mountmoreux dont tu m'as tant parlé ? Est-ce possible ! N'en avez-vous pas été quelque peu épris, mon cher ours gris

—Presque, chère mère.

Mme Valrède sourit, et, prenant dans ses deux mains blanches et frêles la tête de l'ours en question, elle l'embrassa tendrement ; il se laissa faire avec la plus grande docilité,

—Il faut qu'elle soit bien belle et bien à part des autres femmes ! Ah ! Serge, je serais si heureuse de vous voir marié... Songez que je puis ne pas vivre longtemps, et une mère comme moi ne doit point quitter son fils sans le laisser uni à une compagne digne de lui.

—Ne dites pas de ces choses, ma mère, vous guérirez et je vous garderai longtemps.

—Eh ! mille betteraves ! si tu disais " *nous* la garderons ", cria M. Valrède père, d'une voix formidable.—On dirait qu'il n'y en a que pour toi, grand égoïste ! J'étais à côté, j'ai tout entendu. Je vais faire atteler.

—Et pourquoi, père ?

—Pour l'aller chercher.

—Mais qui ?

—Je compris qu'il y a là-bas, chez ce vieux empesé de baron, une belle fille qui te plaît. Je vais la chercher, et nous ferons la noce pour inaugurer Maison-Belle. Tu es assez riche pour choisir la femme qui te plaira, n'importe laquelle, duchesse ou princesse. Je le dis à tout le monde : mon fils est digne d'une reine même, et il a assez d'argent pour caler son trône !

Serge sourit, habitué qu'il était aux sorties paternelles.

—Je ne suis poiut encore bien décidé, cher père ; en attendant, je vous en prie, ne faites aucune allusion à ceci en présence de personne.

—Hein ? Ne vas-tu pas me dicter ce que je dois dire, à présent ! Quand viendront ces " vieilles roches ? "

—Très prochainement, j'en suis certain. Je m'imagine que le baron doit être fort curieux de visiter la maison et les fermes.

—Je lui montrerai, à ton baron, ce qu'est un homme qui s'est fait lui-même : instruction, fortune, situation... Je n'ai pas eu besoin d'un tas d'ancètres pour cela, moi. Le travail, et puis l'argent, ce sont les rois véritables ce temps-ci ; les souverains véritables des cœurs et des âmes, bêtes et gens, hron.

Ce "hron" était un son guttural par lequel Valrède résumait sa pensée avec des inflexions variées.

—C'est pourquoi vous m'avez épousée, moi qui ne possédais rien au monde, dit Mme Valrède en souriant et fixant sur son mari deux grands yeux tout pareils à ceux de son fils, mais plus doux et plus beaux.

—C'est bon, c'est bon ! je vous ai même achetée au maire de votre pays, je le répète une centième fois. C'est justement parce que j'avais de l'argent, et beaucoup, que j'ai pu faire ma volonté. Je suis bien capable de discerner ce que je dois faire, peut-être ? Et vous ai-je jamais reproché d'avoir été une petite serve dans votre enfance ? Répondez Xénie Valrède, répondez instantanément.

—Vous m'avez toujours comblée de bontés, mon ami.

—Et vous, ne m'avez-vous pas donné ce beau garçon-là ? Est-ce vous, oui ou non ? Vous n'allez pas le nier, je suppose ?

Tout en prononçant ces discours avec une grosse voix et d'un air terrible, M. Anthime arrangeait, avec une douceur et des précautions dignes de la plus habile garde-malade, les coussins de la chaise longue sur laquelle sa femme était allongée, puis il emmena son fils voir des chevaux, des plantes et des arbres arrivés du matin.

Pierre Gael.

(*A continuer.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Histoire du pétrole.—Délicatesse du sens de l'odorat.—Bloc de plomb romain.—Le Pôle Sud.—Essais des eaux.—Inauguration de la Statue de la Liberté.—Voyage en ballon.

Le pétrole ou huile minérale est un mélange de plusieurs liquides hydrocorburés employé pour l'éclairage. Il a la consistance des huiles essentielles, une saveur brûlante, et une odeur aromatique. Quand il est raffiné, il est presque incolore par réfraction, mais par réflexion, il présente une belle teinte violet-bleu. On l'obtient actuellement en quantités immenses du pétrole brut par un procédé de raffinage qui consiste simplement à le séparer des autres substances avec lesquelles il se trouve combiné. On peut cependant aussi l'obtenir par la distillation sèche à basse température de presque toutes les substances organiques et minérales qui contiennent du carbone et de l'hydrogène, et avant la découverte des sources de pétrole, il était en effet extrait de cette manière en quantité suffisante pour être devenu un produit commercial. D'ailleurs c'est la production et l'emploi de l'huile de cette provenance qui a attiré particulièrement l'attention sur le pétrole comme agent d'éclairage.

On a d'abord extrait de grandes quantités d'huile d'éclairage du charbon bitumineux, du schiste, de l'asphalte, des malthas, du bois, de la résine, de diverses huiles et surtout de l'huile de menhaden. De là les noms d'huile de charbon, de schiste, etc. La première mention qui est faite de ce produit ainsi fabriqué se trouve spécifiée dans un brevet obtenu en Angleterre par Thomas Hancock Martin, Eale et William Portlock en 1694 portant " moyen pour extraire et faire de grandes quantités de bitume et d'huile, d'une sorte de pierre. La pierre dont il est ici question était un schiste bitumineux que l'on trouve en abondance en Angleterre et dans le Pays de Galles. Cependant il ne semble pas que ces inventeurs aient profité de leur procédé pour extraire l'huile en grand.

Un autre brevet fut obtenu en 1716 par MM. Betton de Shrewsbury pour un procédé d'extraction de l'huile de roches bitumineuse que l'on rencontre au-dessus des gisements de charbon ; ce procédé consistait à réduire la roche en poudre et à la soumettre à la distillation sèche. L'huile ainsi obtenue fut d'abord employée en médecine, et nous la

trouvons mentionnée en 1761 dans le *Lerwis' Materia Medica* sous le nom d'huile anglaise ou de pétrole. Mais la connaissance réelle des usages et de la valeur de ces hydrocarbures fut révélée au monde par Reichenback, de Moravia qui fit des études très étendues sur le caractère et les propriétés des nombreux produits de la distillation sèche des substances organiques. Il donna le nom de *eupione* à un mélange d'hydrocarbures constituant le pétrole moderne et il appela l'attention sur ses qualités supérieures comme agent d'éclairage, et sur ce fait qu'il pourrait prendre une extension considérable dans l'économie domestique, si l'on pouvait découvrir des procédés peu couteux pour le séparer des autres produits de la distillation. Ses recherches eurent un grand retentissement et elles furent publiées in-extenso dans plusieurs journaux scientifiques en 1830-31. Vers la même époque nous trouvons que l'extraction de l'huile des substances bitumineuses avait déjà pris un grand essor en France. En 1832, Blum et Moneuse prirent un brevet pour l'application de ces huiles à l'éclairage. Sellique semble être le premier qui en ait fait l'extraction sur une grande échelle pour cet objet, ayant commencé ses opérations en 1834 et fabriqué pendant les six années de 1838 à 1843 une quantité de 15,000 barils (de 40 gallons chaque) d'huile de schiste. Abraham Gésuer, de l'Ile du Prince Edouard, qui retira l'huile du charbon en 1846 fut le premier qui lui donna le nom de Kérosène. En 1850 James Young, de Glasgow, Ecosse, introduisit l'huile de parafine qu'il retirait des boghead, charbon provenant des mines de Torbane Hill. Cette industrie paraît avoir été fructueuse car M. Young étendit rapidement ses opérations, et en 1854, sa production s'élevait à 8000 gallons par semaine et sa vente annuelle à £100,000. Son succès attira bientôt des imitateurs et les fabriques d'huile minérale s'établirent rapidement dans toutes les parties de l'Angleterre et ne tardèrent pas à être introduites en Amérique.

La première fut celle de la *Kerosene Oil Co.*, construite en 1854 à Newton Creck, en face de la ville de New-York. Cette fabrique ainsi que celles qui s'établirent bientôt, employaient principalement comme matière première, le boghead importé d'Ecosse, quoi qu'on usât aussi le charbon gras de la Nouvelle-Ecosse et autres substances bitumineuses. L'Albertite de la Nouvelle-Ecosse donnait un produit abondant, mais son emploi était monopolisé par une seule compagnie. Cette industrie avait pris la plus grande importance quand, en 1859 la Pensylvania Rock Oil Co surgit tout à coup ; et dès ce jour la fabrication de l'huile de charbon tomba rapidement en ruine. Au 1er janvier 1860, il existait sur les bords de l'Atlantique, 40 fabriques d'huile de charbon, produisant annuellement plus de 200,000 barils, et 25 dans le Ohio, sans compter celles du Kentucky et de la Virginie.

On peut dire que la fabrication de l'huile extraite du charbon et du schiste avait apprêté les voies pour que le pétrole, dès sa découverte, trouvât immédiatement un champ préparé pour recevoir son immense production. Bientôt toutes les anciennes fabriques furent transformées en raffineries de pétrole dont la consommation se répandit avec une rapidité prodigieuse dans le monde entier.

Ce n'est pas que le pétrole fût un chose nouvelle dans le monde. Loin de là. Il était connu dans les âges les plus reculés. Le mortier d'asphalte trouvé dans les ruines de Babylone et de Ninive n'était autre que du pétrole dont l'huile essentielle avait été évaporée. Longtemps avant Pline, c'est-à-dire avant notre Ere, l'huile d'Arigentum était brûlée dans les lampes sous le nom d'*huile de Sicile*. En Amérique elle était employée à divers usages par les Indiens sous le nom d'huile de Sénéca, et dans les derniers temps, les blancs eux-mêmes s'en étaient servi en médecine. Quand, sur la rivière Muskingum, dans le Ohio, on le fit surgir en creusant un puits pour l'extraction du sel, on regarda son apparition comme une calamité qui venait anéantir toutes les espérances qui reposaient sur la richesse de la mine en exploitation. Mais à présent que la clientèle avait été faite par l'huile de charbon et de schiste, que les lampes avaient été inventées et perfectionnées, le pétrole pouvait venir, son apparition serait regardée comme une véritable bénédiction, comme une source de prospérité pour l'avenir.

La Pennsylvania Rock Co avait été formée en 1854 à l'effet de recueillir l'huile qui surnageait dans les fossés et les mares sur les bords du Oil Creek, dans le comté de Venango, Pennsylvanie, mais ce procédé pour obtenir le pétrole était trop lent et trop coûteux. En 1858, le col. Drake, directeur de la Compagnie, commença à forer dans la même localité, un puits artésien, dans l'espoir de rencontrer un dépot souterrain d'huile, et en effet, le 28 août 1859, date à jamais mémorable dans les annales industrielles, à une profondeur de 71 pieds, on atteignit une nappe de pétrole qui surgit à l'orifice à raison de 400 gallons par jour, ce pétrole se vendant à 55c. le gallon. Cette découverte eut un immense retentissement. Comme la fièvre de l'or, lors de la découverte du précieux métal en Californie, la fièvre du pétrole gagna de proche en proche et envahit bientôt toute la contrée. On se jeta en foule vers le nouveau Pactole, chacun voulant placer son argent dans des compagnies qui allaient faire la fortune de tous. Un grand nombre d'autres puits furent percés dont plusieurs donnèrent des rendements merveilleux. Il en est qui donnèrent jusqu'à $20,000 par jour, et cela sans la moindre dépense autre que celle du percement, puisque le pétrole surgissait à la surface sans qu'il fut nécessaire d'avoir recours aux pompes. En même temps la propriété acquit une valeur fabuleuse :

de simples fermes se vendaient de $500,000 à $1,000,000, et de pauvres cultivateurs, qui avaient jusque-là vécu dans la misère, se réveillaient tout à coup millionnaires.

La production du pétrole brut qui, en 1860, avait été de 650,000 barils, s'éleva en 1861 à 2,000,000 pour monter jusqu'au chiffre de 10,000,000 de barils par an, chiffre qui est de beaucoup dépassé aujourd'hui. En même temps les prix se sont abaissés rapidement et cette industrie fournit aujourd'hui au monde une substance éclairante qui surpasse en économie, en commodité pour l'usage universel, toute autre substance qui avait été employé jusqu'alors pour l'éclairage. Plus des trois quarts du pétrole du commerce sont tirés de la région pétrolifère comprise dans la pointe nord-ouest de la Pennsylvanie. On trouve d'autres dépots dans le Canada, la Virginie, le Kentucky, le Ohio, la Californie du Sud. Enfin, en dehors de ce continent, il en existe en Russie, sur les bords de la mer Caspienne, en Italie, en Birmanie et dans les Indes Anglaises.

Les gisements de pétrole se trouvent généralement dans les terrains ayant éprouvés de fortes dislocations à la suite de cataclysmes datant d'une époque plus ou moins lointaine. Il s'était ainsi formé dans ces terrains des fissures, des crevasses de dimensions variables, qui s'étaient remplies de pétrole sous l'influence d'une pression considérable ; dans beaucoup de cas, cette pression avait refoulé l'huile jusqu'à la surface du sol, ce qui a produit des sources naturelles de pétrole.

Cette pression à l'intérieur de la croûte solide du globe devait nécessairement s'exercer aussi sur les fluides liquides et gazeux autres que le pétrole, qui se trouvaient dans des fissures en communication les unes avec les autres. Ce fait a été observé dans la plupart des puits percés pour l'extraction de l'huile minérale, et les différents fluides comprimés dans les fissures du sol avaient obéi aux lois relatives à l'équilibre des fluides de densités différentes : les plus lourds en bas. Les réservoirs à pétrole ont presque tous indiqué l'existence de trois étages : à l'étage supérieur se trouvaient des gaz dus, soit à la décomposition de l'huile minérale, soit à la décomposition d'autres corps voisins. L'étage intermédiaire comprenait la nappe oléagineuse que l'on avait pour but d'atteindre et d'exploiter ; enfin la partie inférieure du réservoir contenait de l'eau, et presque toujours de l'eau salée, plus lourde que l'huile.

Après l'Amérique, le pays qui est actuellement le plus grand producteur de pétrole est la Russie dont les gisements sur les bords de la mer Caspienne, quoique connus de longue date, avaient été peu exploités jusque dans ces derniers temps. MM. Nobel frères, après avoir fait des études approfondies sur la question en Europe et avoir acquis une expérience consommée en Amérique, ont entrepris avec un plein succès l'exploitation des sources des Balakhani, près de Baku,

Déjà ils alimentent toute la Russie, et si les sources continuent à être aussi productives, il est tout probable qu'ils ne tarderont pas à déverser leurs produits sur l'Europe entière. Déjà il est question d'établir un tube entre Baku et la mer Noire dont la distance des sources est de 500 milles.

Dans la prochaine revue, je donnerai des détails sur le raffinage du pétrole brut.

***

Le sens de l'odorat est probablement la principale faculté de la plupart des insectes, et il est pour eux ce que la vue et l'ouïe sont pour l'homme. Sa puissance, leur tenant lieu d'intelligence, est très grande, puisque sous le rapport de l'intelligence, ils sont placés à la tête des non vertébrés comme l'homme est placé à la tête des vertébrés. Certains poissons doivent aussi posséder ce sens, par exemple le requin, le plus actif, sinon le plus intelligent des poissons, et il a une membrane muqueuse olfactique qui, développée complètement, pourrait couvrir une surface de douze pieds carrés. Il baisse chez les amphibies, les reptiles et les oiseaux pour se relever chez les mammifères, quoiqu'il ne s'y manifeste pas proportionnellement à l'intelligence. Sa délicatesse extrême chez le chien, le plus intelligent des animaux après l'homme, est connue. Enfin, chez l'homme, le sens de l'odorat est borné et même rudimentaire. Il lui donne bien des jouissances et lui fait éviter nombre de dangers, mais il ne peut guère lui servir à étendre ses connaissances sur les objets quelque peu éloignés.

Cependant en dépit de l'insignifiance comparative de ce sens chez l'homme, sa délicatesse est extrêmement merveilleuse, et avec son aide nous pouvons apprécier les minimes subdivisions de la matière ou le choc des vibrations moléculaires infinitésimales plus que par aucun autre de nos cinq sens.

Le professeur Valentine a fait des expériences tout-à-fait intéressantes et des plus frappantes qui prouvent ce fait. Il a constaté que dans un courant d'air contenant un trente-millième de milligramme de brome, un cinq cent millième de milligramme d'hydrogène sulfuré, un deux millionnième de milligramme d'essence de roses, l'odorat de l'homme pouvait apprécier la présence de ces corps. Il a aussi déterminé que la quantité d'air ainsi parfumé qui devait passer sur la membrane olfactique pour exciter le sens de l'odorat est de cinquante à cent centimètres cubes (un dixième à un cinquième de pinte). Il a conclu de ce fait que la quantité de brome nécessaire pour exciter le sens de l'odorat est un six centième de milligramme ; celle du sulfure d'hydro-

gène, de un cinq millième et celle de l'essence de roses, de un vingt millième de milligramme. (*)

Enfin, deux expérimentateurs qui ont récemment exercé leur patience et leur perspicacité, MM. E. Fischer et F. Pentzoldt, d'Erlangen, Allemagne, ont trouvé deux substances qui laissent bien loin derrière elles le brome, le sulfure d'hydrogène et l'essence de roses dans leur capacité d'affecter les nerfs olfactiques : ce sont le mercaptan ou alcool sulfuré, et le chlorphénol. Ils ont trouvé que dans l'air contenant un deux cent trente millionnième de milligramme de chlorphenol ou un 23,000,000.000ème de milligramme de mercaptan, ces substances pouvaient être appréciées, et d'après cela, ils ont calculé que la quantité de ces substances suffisante pour exciter la sensation de l'odeur est, pour le chlorphenol, de un quatre million six cent millième de milligramme, et pour le marcaptan, de un quatre cent soixante millionnième de milligramme.

Cette subdivision extrême de la matière confond notre imagination et le nez seul peut l'apprécier.

La plus minime subdivision appréciable par l'œil au travers du spectroscope est de un million quatre cent millième de milligramme de sodium, ce qui fait une division de la matière deux cent cinquante fois plus forte que celle de l'odeur du mercaptan capable d'être appréciée par l'odorat.

***

Dernièrement, en creusant les excavations pour un nouveau gazomètre, à Chester, Angleterre, on a découvert un saumon de plomb romain en excellent état de conservation, à une profondeur de 23 pieds. Sur la face supérieure, il porte l'inscription suivante : IMP VESP AVG V T IMP III ; sur le côté, celle de : DE CEANGI. Son poids est de 192 livres. La traduction de cette inscription indique que ce lingot de plomb était un tribut d'une peuplade appelée communément Ceangi au Gouvernement romain et qu'il a été fondu pendant le cinquième consulat de l'empereur Vespasien et le troisième de Titus.

Vespasien étant mort en l'an 79 de notre Ere et Titus lui ayant immédiatement succédé, on peut supposer que ce bloc de plomb a été enfoui là où il a été trouvé, il y a environ dix-huit cents ans. Le terrain dans lequel on l'a découvert est composé de gravier et de marne qui ont évidemment formé le lit de l'ancienne rivière. Tout près, on a trouvé un squelette humain et un autre à quinze pieds plus loin. Des squelettes et des os de chevaux et de bœufs ont aussi été trouvés

(*) Le milligramme équivaut à 0,0153 grain et un grain, à 65 milligrammes.

à la même place. Le bloc de plomb a été mis soigneusement en sûreté comme une précieuse relique historique. Comme on doit creuser quelques pieds plus avant, on espère faire de nouvelles découvertes.

***

Depuis que Wilkes et autres ont reconnu que la côte de l'Océan Glacial Antartique est impénétrable par suite de sa grande élévation à pic, le gouvernement des Etats-Unis doit envoyer un vaisseau pourvu d'un ballon captif d'une construction appropriée de telle sorte que si les 1,500 milles ou plus de rocher inaccessible ayant une hauteur de 3,000 pieds ne peuvent être franchies par escalade, on puisse au moins reconnaître ce qui se passe au-delà. En s'élevant avec le ballon à une altitude égale on pourra, à l'aide du télescope, et en prenant des vues photographiques qui seront ensuite amplifiées, se rendre compte de l'état de ces régions inexplorées. Un tel ballon pourra aisément manœuvrer pour déposer sûrement des passagers et pour les approvisionner sur ces rochers, assurer leurs communications avec le navire et les y ramener leur mission terminée.

***

Les lecteurs de la *Revue* trouveront peut-être intéressant de connaître la manière d'essayer les eaux :

Eaux dure ou douce.—On dissout un peu de bon savon dans de l'alcool et on en verse quelques gouttes dans un verre contenant de l'eau. Si celle-ci devient laiteuse, elle est dure ; si elle demeure claire, elle est douce.

Matières terreuses et alcalis.—On prend un morceau de papier bleu de tournesol que l'on fait rougir au vinaigre, puis on le plonge dans l'eau : il reprend sa couleur bleue si l'eau contient des alcalis. En versant quelques gouttes de sirop de violette dans l'eau elle passe au vert si elle contient des substances terreuses.

Acide carbonique.—Mêler égales parties d'eau et d'eau de chaux bien claire. S'il y a de l'acide carbonique libre ou combinée, il se forme un dépôt blanc qui fait effervescencé quand on verse dessus quelques gouttes d'acide chlorhydrique.

Magnésie.—Prendre une quantité d'eau et la ramener au vingtième par l'ébullition. Ajouter quelques grains de carbonate d'ammoniaque et quelques gouttes de solution de phosphate de soude. La magnésie se précipite si elle existe.

Fer.—En bouillant avec un peu de noix de galle l'eau devient noire

s'il y a du fer. On peut aussi ajouter du prussiate jaune de potasse qui annonce la présence du fer par une coloration bleue.

Chaux.—Verser quelques gouttes de solution d'acide oxalique. La chaux est indiquée par un précipité blanc.

Acides. Le papier bleu de tournesol rougit s'il y en a. En faisant bouillir quelque temps pour chasser l'acide carbonique s'il y en a, et en répétant l'expérience, on reconnaîtra s'il y a d'autres acides.

***

La grande sensation du jour aux Etats-Unis est actuellement l'inauguration de la Statue de la Liberté éclairant le Monde, qui aura lieu à New-York le 28 octobre.

J'ai dit quelques mots dans la *Revue Canadienne* de juillet 1884 au sujet de cette statue gigantesque, le monument le plus élevé du genre qui ait été érigé par les anciens et les modernes.

Rappelons pour aujourd'hui que la statue elle-même a cent cinquante trois pieds de hauteur et qu'elle est placée sur un piédestal de quatre-vingt trois pieds, en sorte que le monument a une hauteur totale de deux cent trente six pieds.

Dans la prochaine Revue, en parlant des fêtes de l'inauguration, je compléterai les renseignements sur l'œuvre du célèbre artiste Bartholdi, l'auteur de la statue.

***

Le 30 juillet dernier, M. F. L'Hoste, secrétaire de l'Académie d'Aérostation Météorologique, un aéronaute savant et enthousiaste, accompagné de M. Joseph Mangot, le célèbre astronome français a entrepris le voyage en ballon de Cherbourg en France, à Londres, et a parfaitement réussi dans cette expérience réputée jusqu'ici d'une exécution impossible.

Le but de ce voyage était moins de faire une expérience pour prouver la capacité et l'exactitude de la direction, que de s'assurer de la possibilité de se maintenir à une hauteur uniforme et peu considérable au-dessus des flots en traversant la mer. Ce but a été atteint en faisant servir l'eau de la mer elle-même comme lest, cette eau se renouvelant ou se dépensant à volonté suivant les besoins, et le ballon a fait la traversée en rasant à une hauteur régulière de 150 pieds au-dessus du niveau de l'eau jusqu'à ce qu'il fût en vue de l'île de White. Alors il s'est relevé à 4200 pieds et s'est dirigé sur Londres pour atterrir heureusement dans une prairie à Totenham, faubourg situé au nord de la métropole britannique, vers six heures et quart du matin. Le départ de Cherbourg avait eu lieu le 29 à onze heures et demie du soir.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE.

Paysage d'octobre.—Au bazar nous n'irons plus.—Un monument littéraire.—Quelques chiffres d'un vieil almanach.—Prose de décadents.

Un grand artiste contemplait un jour son œuvre. C'était un paysage. Il venait d'y mettre la dernière touche, le coloris de la perfection. Quel nom allait-il lui donner ?

Sur sa toile des bouleaux et des érables entrelaçaient leurs ramures ; une nuée de feuilles jaunissantes suivait le souffle capricieux de la bise ; de rares fleurs inclinaient vers le sol leurs corolles flétries et semblaient regretter les baisers du papillon noir et de l'abeille au corsage rayé. Des nids délaissés se balançaient dans l'espace sous les clairs arceaux du bois et dans le lointain, fuyant vers les horizons bleus, disparaissait la dernière hirondelle. Seul un petit ange aux ailes diamantées, à l'œil mutin, faisait contraste avec le décor assombri qui l'environnait et s'amusait gaiement à enjoliver les bords mousseux d'un limpide ruisseau, de paillettes cristallines et de trèfles de givre.

Une telle scène suffirait aujourd'hui pour nous rappeler l'automne, dans les bois, mais alors il n'y avait point d'automne ni d'hiver, toute l'année n'était qu'un printemps continuel ; les rosiers n'avait point d'épines, les blanches roses s'épanouissaient sans cesse et le rossignol gazouillait tout le jour.

Dans un jardin rempli de violettes, de magnolias, de jasmins et de buissons odorants s'élevait un palais de verdure formé de branches de lauriers et de myrtes entrelacées. Ce palais avait été construit par le grand artiste pour deux de ses enfants qu'il chérissait beaucoup, mais ces derniers eurent le malheur d'offenser un jour gravement leur bienfaiteur. Il dût les éloigner avec regret de leur délicieux séjour et leur faire expier leur désobéissance en commençant à peindre pour eux une série de tableaux destinés à leur rappeler jusqu'à la fin des temps, quel était le pays de leur exil et quel sort les y attendait.

Le tableau qu'il venait d'achever était son dixième. Il avait donné au neuvième le nom de " Paysage de septembre " et il hésitait entre les noms d'octobre et de décembre pour le nouveau. Enfin il se décida et sa sentence fut irrévocable :

—" En décembre, dit-il, il n'y aura pas une feuille, pas une fleur, pas un brin d'herbe, mais partout dans les bois : des colonnes d'albâtre et des rameaux pliant sous des grappes de givre, dans les vallons : des tapis aux blancheurs d'opale, et suspendues aux corniches des toits : des dentelles aux reflets nacrés et des colonnettes de cristaux. Mon dernier paysage n'est pas assez froid pour décembre, inscrivons donc sans crainte, au bas de cette toile : *Paysage d'octobre*, afin que le mortel ne puisse jamais l'oublier. "

Le grand artiste était Dieu, sa toile : la grande nature qui nous environne, les deux exilés à qui le paysage était destiné : Adam et Eve, et voilà comment depuis cette époque quand la feuille tombe, quand la fleur se flétrit, quand le ciel est pommelé de nuages gris et que l'hirondelle disparaît à l'horizon, nous répétons après le grand paysagiste. " Voilà le paysage d'octobre !

***

Au bazar nous n'irons plus !

Telle est l'exclamation désolée que poussèrent un soir quatre amis des muses, dans leur cabinet de bohême en voulant monter Pégase pour capturer en collaboration une poésie quelconque sur la fin du grand bazar de la cathédrale Saint-Pierre.

Leur chasse à la rime fut-elle heureuse ?

Ecoutez et vous en jugerez par vous-mêmes car en voilà déjà un qui monte sur une chaise boiteuse,—tribune très économique—tout joyeux, tout fier de pouvoir vous répéter son petit boniment inoffensif :

Sous la coupole de Saint-Pierre,
Nuls chants, nuls murmures confus,
La vaste enceinte est solitaire
Au bazar nous n'irons plus !

Une petite observation en passant. A lire ce quatrain on ne dirait pas que l'auteur s'y peint en nature. Il semble qu'il n'y a rien de commun entre son modeste personnage et un temple désert. Eh bien il y a en lui les aspirations d'un... maître de chapelle. Il n'ira plus au bazar. Pourquoi ? Est-ce parce qu'il est fini ? Nullement. S'il n'y va plus c'est qu'il n'y a plus de *chants* et plus personne dans la *vaste enceinte* pour admirer les *murmures confus* d'un chœur qui ne sait obéir à la baguette. Amenez-le à l'écart, dans un vallon *solitaire*, et là, murmurez bien bas à son oreille qu'une place de maître de chapelle l'attend *sous la coupole de Saint-Pierre*, et vous le verrez changer de refrain.

Mais laissons le deuxième lui succéder et déclamer sa période :

Plus de dîners, de gais convives,
De rôts, ni de poulets dodus,
Les dames ne sont plus captives
Au bazar nous n'irons plus !

Si celui-là n'est pas gourmand, la gourmandise n'est plus un des sept péchés capitaux. Il aime les *rôts* et les *poulets dodus*, pas les dindons par exemple. C'est bien trop sec et par trop vieux. Calino, l'instituteur, ne lui a-t-il pas appris d'ailleurs en son jeune temps que :

Didon dîna dit-on d'un dodu dindon ?

un mets des siècles mythologiques, pouah ! cela doit être indigeste et savoureux comme un schiste des Laurentides.

Ah, j'oubliais... une des grandes raisons pour lesquelles le rimeur numéro 2 n'ira plus au bazar :

Les dames ne sont plus captives ! ! !

Comment, les dames étaient en captivité au bazar ! Cela devait être un tour ou une vengeance de vieux garçon. Voulant à tout prix visiter le bazar sans payer son écot, il aurait eu la sage précaution de lier toutes les dames dans un petit coin avec une chaîne de soie afin de laisser le passage libre au plus vertueux des humains. Et les maris qui étaient là l'ont laissé faire et l'on a toléré ce sot caprice en plein dix-neuvième siècle ? Ami lecteur, sortez de là si vous pouvez, pour moi j'y perds mon latin et j'ai hâte de voir la binette du troisième rimeur :

Adieu bouquets, coussins, poupées,
Albums, sachets, petits Jésus ;
Chroniqueurs, laissez vos épées,
Au bazar nous n'irons plus !

En voici un qui aime les petits bouquets, les coussins, les poupées aux yeux d'azur et il n'y en a plus au bazar, n'est-ce pas malheureux ? Cependant je ne puis comprendre encore comment celui qui chérit tant le parfum de la fleur, le mœlleux du duvet aux heures d'indolence, le jouet de la fillette se décide si prestement à leur dire *adieu* pour toujours quand il y a encore tant de bouquets dans les serres du fleuriste, tant de coussins dans nos boudoirs et tant de poupées dans les vitrines de nos marchands de fantaisie. Il est aussi un certain vers qui m'a mis tout rêveur. J'avais cru jusqu'ici que les chroniqueurs

n'étaient pas dangereux, qu'avec une plume d'oie ils ne pouvaient faire grand mal, mais il paraît que je suis dans l'erreur et comme le disent les fils d'Albion : *I must apologize* car deux chroniqueurs n'ont-il pas osé croiser l'épée et donner le spectacle d'un duel homicide en plein bazar !

Voilà pourquoi notre rimeur les craint encore et s'écrie tout effaré :

Chroniqueurs, laissez vos épées !

Il est bien temps, maintenant que le sang a été répandu, de leur donner des leçons d'humanité. S'il avait empêché le duel, au moins, s'il avait détourné les armes des combattants. Empêcher le duel, de tourner des épées étincelantes. Pour qui le prenez-vous donc ? Il est bien trop peureux pour cela. Un homme qui fréquente assidûment : *bouquets*, *coussins*, *poupées* n'est pas très fort à l'arme blanche et s'il s'avise de tendre son arc et de lancer une flèche, c'est d'une main tremblante et, avec la ferme conviction que les chroniqueurs auront bientôt vécu et qu'ils expireront avec le trentième numéro du *Bazar*.

Le quatrième rimeur était déjà à son poste lorsque la tribune improvisée s'affaissa avant qu'il eût commencé à roucouler la quatrième strophe et la répétition faute de tréteaux fut ajournée *sine die*. C'est bien dommage. Ils étaient si amusants ces rimeurs et j'entrevoyais déjà la quatrième stophe sous une auréole si rose. Enfin, puisqu'ils ne peuvent plus nous récréer il faut bien en prendre notre parti et revenir au sérieux :

Muse changeons de style, et quittons la satire
C'est un méchant métier que celui de médire....

***

Plaisanterie à part le grand bazar de la Cathédrale St-Pierre, à Montréal, est bel et bien terminé. C'est un des grands événements du mois dernier dans notre cité. On en parle encore et on en parlera longtemps.

Peut-il en être autrement quand nous avons toujours sous les yeux deux monuments destinés à transmettre d'âge en âge le souvenir de l'élan charitable de tous les fidèles d'un diocèse, deux monuments impérissables : l'un en pierre, aux énormes assises, au vaste portique et au dôme sublime : œuvre de l'ouvrier et qui s'appelle la Cathédrale St-Pierre, l'autre élégamment relié, aux pages enluminées, plus mignon plus léger, répandu par tout le Canada et même sur les plages de la

vieille France : œuvre du penseur qui lui a donné à son baptême un joli nom : " *Le Bazar.* "

Combien de jaloux n'a-t-il pas fait ce petit journal, jeune en âge mais aussi vieux par la valeur de ses essais littéraires et historiques que bien d'autres grandes revues que je connais et même plus savants que ces dernières qui ne parlent qu'une langue tandis que cet imberbe né d'hier, nous a entretenu en français, en anglais, en espagnol, en italien, en iroquois, en algonquin et même en grec, la vieille langue d'Homère. Son succès d'ailleurs ne pouvait être douteux quand on voyait figurer au bas de ses pages remarquables les noms d'écrivains aussi connus que MM. les abbés Raymond, Emard, Proulx, Bruchési et Archambault, l'honorable P. J. O. Chauveau et MM. Sulte, Legendre, Bellemare, Prud'homme, Desrosiers, Mignault et Marceau.

***

On parle beaucoup par le temps qui court, de l'encombrement des professions libérales. Sait-on combien il y avait d'avocats et de notaires dans les villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières en 1809?

D'après un vieil almanach (1) de l'année en question il paraîtrait qu'il y avait alors à Montréal 18 avocats et 16 notaires, à Québec 17 avocats et 14 notaires, aux Trois-Rivières, 6 avocats et 4 notaires.

Aujourd'hui, il y a environ 115 notaires à Montréal, 60 à Québec et 10 aux Trois-Rivières, quand aux avocats leur nombre s'est accru non par dizaines mais par centaines, et plus d'un parmi eux regrette le bon vieux temps où la reine Berthe filait.

***

Terminons par une perle... *décadente.*

On sait que les Décadents appartiennent à une école littéraire qui fleurit quelque part sur le sol de la mère patrie.

Tandis que Zola et ses disciples font tout en leur possible pour se mettre à la portée de la lie du peuple, le décadents au contraire font tout en leur possible pour n'être point compris de leurs lecteurs, illettrés comme lettrés, et leur servent une prose qui doit être sentie mais non comprise.

Témoin : l'extrait suivant d'une de leurs fantaisies, le *Thé de Miranda*, cueilli par la *Revue Littéraire et Artistique* de Bordeaux :

" C'est l'hiémale nuit et ses buées et leurs doux comas.

---

(1) *The Quebec Almanach and British American Royal Kalender* ou *Almanach de Québec et Etat Civil et Militaire de l'Amérique Britanique*, partie en français et partie en anglais, publié par J. Neilson, à Québec.

" Quartier Malesherbes.

" Boudoir oblong.

" En la profondeur violâtre du tapis, des cycloïdes bigarrures.

" En les froncis des tentures l'inflexion des voix l'apitoie ; en les froncis des tentures lourdes, sombres, à plumetis.

" C'est l'hiémale nuit et ses buées et leurs doux comas.

" Dehors, la blancheur pacifiante des neiges.

" Au foyer la flamme s'allonge, s'allonge et se recroqueville, s'aplatit et se renfle facétieuse.

" Et des émanations défaillent par le boudoir oblong, des émanations comme d'une guimpe attiédie au contact du derme.

" Le jour froid des lampes filtre et se réfracte. Le jour des lampes se réfracte en la profondeur violâtre du tapis aux cycloïdes bigarrures ; il se réfracte coutre les tentures sombres, à plumetis."

Si le dindon d'une des fables de Florian vivait encore il aurait raison de répéter comme autrefois lorsqu'il admirait les merveilles de la lanterne magique :

..... je vois bien quelque chose ;
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien.

Le singe avait oublié d'allumer sa lanterne et les décadents oublient que le beau littéraire exige outre la précision psychologique : la clarté !

CHS. M. DUCHARME.

Montréal, 25 octobre 1886.

AU BOIS

Où sont vos vertes ramures,
Chênes géants et longs bouleaux,
Les hymnes, les doux murmures,
Qu'on entendait sous vos arceaux ?

Un souffle a flétri vos cimes,
Poursuivi l'oiseau dans son vol,
Et vos parures sublimes
Tombent pour tapisser le sol ;

Elles tombent feuille à feuille,
Drapant les rocs, les troncs brunis,
Et la mousse qui les cueille,
Incline ses courants jaunis.

Bois et taillis, c'est l'automne,
C'est novembre et son blanc frimas :
Effeuillez votre couronne,
Sur la dépouille des lilas !

CHS. M. DUCHARME.

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS, FILS.

Jean-Baptiste Desautels fils, naquit à St-Paul de Joliette, P. Q., le 15 mars 1830. Le récit des voyages de son père, enflamma l'imagination du jeune Desautels et ne tarda pas à faire naître chez lui, le désir de marcher sur ses traces. Il laissa sa paroisse natale dans l'automne 1855 et alla se fixer à St-Paul où il demeura deux ans. St-Paul ne comptait à cette époque que de 4 à 5000 âmes. Il fit la connaissance de plusieurs Canadiens qui l'avaient dévancé dans l'Ouest, parmi lesquels nous nous contenterons de nommer les Dufort, St-Germain, Michaud, Gervais, Melançon, Nadeau, Vadenais et Joseph Lemay. Il se livra d'abord au commerce et devint ensuite fréteur. Les travaux des champs avaient toutefois plus d'entraînement pour lui et il se décida à s'établir sur une terre à Belle Prairie, comté de Morrison, Minn., qui comptait déjà quelques familles canadiennes.

Il serait impossible de raconter ici tous les incidents remarquables de la vie de ce pionnier de l'Ouest. Nous en choisirons quelques-uns qui nous paraissent les plus propres à donner une idée du pays et de ses habitants à cette époque.

Un jour, Desautels entreprit un voyage pour un canadien du nom de Clément Beaulieu, qui commerçait avec les sauvages. Un grand nombre d'aventuriers et de maraudeurs attirés par les avantages qu'offre toujours un pays nouveau, infestaient les principaux postes établis dans le Minnesota. Les uns ouvraient des tavernes dans lesquelles on enivrait les voyageurs ; d'autres tenaient des salles où l'on jouait à l'argent ; et d'autres enfin inventaient de petites industries pour dévaliser les passants. La force primait souvent le droit. Bien des crimes sont restés impunis, au milieu de ces immenses prairies. Desautels devait passer pour se rendre au but de son voyage, près de la " Petite Chûte. " Dans le voisinage de cet endroit rôdait une bande de brigands, qui guettaient les voyageurs durant la nuit, pour leur enlever leur bourse et souvent aussi leur vie. Cette année-là, un traiteur avait été tué et volé quelques jours avant le départ de Desautels. Arrivé à la rivière du Cygne, situé à neuf milles de la Petite Chûte, Desautels se reposa quelques heures, à une auberge tenue par un nommé Brown. Dans cette auberge, quelque temps auparavant, trois voyageurs étaient disparus, sans qu'on pût savoir ni comment ni

pourquoi. C'était à la veillée, mais la lune éclairait suffisamment la prairie pour permettre de voyager sans crainte de perdre sa route. Desautels avait à choisir entre les assassins de nuit de cette auberge et les brigands de la prairie. Il choisit ce dernier parti, vû que la marche l'empêcherait de dormir et qu'au moins il ne serait pas exposé à être attaqué pendant son sommeil. A peine avait-il parcouru un mille, qu'il fut frappé de frayeur en apercevant trois cadavres suspendus à des chênes près du chemin et qui se balançaient au gré du vent. Ces trois cadavres étaient ceux des meurtriers du traiteur tué quelques jours avant, qui après avoir été arrêtés avaient été lynchés en cet endroit. Rendus à cinq ou six milles de là, deux hommes masqués, se présentent à lui et lui demandent ce qu'il transporte dans sa charrette. Desautels reconnut à leur voix ces deux bandits qui portaient le nom de Thompson et Shea. Il répondit à leurs questions sans manifester la moindre crainte. Ces deux hommes savaient que Desautels n'était pas riche et ne se souciant guère de piller une si maigre proie, ils s'enfuirent dans le bois. Deux ans après, Thompson et Shea furent pris dans l'Idaho avec une bande de brigands et furent lynchés. En 1860, quatorze Sioux passèrent à Belle Prairie dans la nuit et tuèrent treize Sauteux à l'Aile de Corbeau. Enhardis par ces succès, l'année suivante, neuf Sioux décidèrent d'aller tuer " Le Jour Percé ", le chef des Sauteux qui habitait l'Aile de Corbeau. Ils passèrent de nouveau par la route conduisant à l'Aile de Corbeau et arrêtèrent chez Desautels et son voisin Théophile Jetté. Jetté et Desautels se trouvaient à quatre milles de la maison, occupés à couper du foin, madame Desautels était seule à la maison avec ses enfants. Ils s'emparèrent des provisions sans toutefois molester personne. Ils arrivèrent à l'Aile de Corbeau pendant la nuit, mais comme " Le Jour Percé ", qui se défiait de leur projet, était bien armé, ils craignirent de l'attaquer et passèrent la nuit à rôder autour de sa maison. Le lendemain matin, " Le Jour Percé " prit deux de ses guerriers et se mit à leur poursuite. Il les atteignit près de la traverse de Saint Cloud et en tua huit. Quelques jours après " Le Jour Percé " passait avec ses deux braves en face de chez Desautels en chantant et tenant au bout de bâtons deux têtes et plusieurs membres des Sioux qu'ils venaient de tuer.

Desautels demeurait à Belle-Prairie, lors du massacre des Sioux en 1862, Belle-Prairie se trouvait sur le passage des Sioux pour le Lac Rouge où était le camp le plus considérable des Sauteux. Craignant à tout instant, de voir quelques bandes féroces des Sioux, fondre sur leurs établissements, les habitants, après avoir travaillé sur leur ferme pendant le jour, se réunissaient par groupes le soir, afin de se protéger. Lorsqu'on eût appris toutes les horreurs commises par ces

sauvages altérés de sang, les colons furent saisis de frayeur et se réfugièrent à la Petite Chûte avec leur famille.

Les colons s'armèrent et placèrent des sentinelles, pour n'être pas surpris. Ils passèrent ainsi quinze jours, logés dans la prison, le palais de justice et l'école. A toutes les nuits des alarmes étaient données; les hommes couraient aux armes et les femmes, pressant leurs enfants sur leurs seins, suppliaient le Ciel de leur accorder la faveur de tomber sous les coups de ces féroces sauvages plutôt que de rester captives entre leurs mains. C'est alors que se présenta le Révérend M. Pearce, vieux missionnaire, plein de dévouement et de courage, respecté parmi toutes les tribus sauvages et dont la parole et l'influence avaient plus d'une fois servi à pacifier les nations frémissantes et avides de sang. Il apparût comme l'envoyé du Ciel parmi les colons découragés et épouvantés. Ajoutons qu'il parlait sept langues et avait parcouru l'Ouest en tout sens. Les Sioux avaient déterminé de faire disparaître complètement la race blanche de l'Ouest, et dans ce but, ils avaient envoyé des messagers aux Sauteux leurs anciens ennemis, les sollicitant de prendre les armes contre l'ennemi commun, les visages pâles. "

Avant de se rendre à la Petite Chûte, Desautels rencontra un nommé Lambert, qui vivait depuis de nombreuses années parmi les Sioux. Ce Lambert parlait le français, l'anglais, le sioux et le sauteux. On prétend qu'il était en communication secrète avec le gouvernement des Etats du Sud, et qu'il avait reçu de grosses sommes d'argent afin de soulever les sauvages dans l'Ouest et d'occuper ainsi un grand nombre de troupes des Etats du Nord. Ce Lambert était un galant homme qui s'insinuait habilement dans les familles canadiennes et fit même la cour à une demoiselle Ledoux qui résidait à Belle-Prairie. Ceux qui veulent que le " Gros Ours ", qui vient d'acquérir une si grande renommée dans les derniers troubles de l'Ouest, soit absolument le descendant d'un Canadien, pourraient trouver dans ce Lambert de quoi appuyer leur hypothèse. Car on rapporte qu'après le massacre des Sioux, Lambert traversa la frontière et continua à vivre dans l'Ouest Canadien. Quoiqu'il en soit de ces prétentions plus ou moins raisonnables, Lambert se mit à l'œuvre pour exécuter son projet. Il établit une ligne de messagers à cheval depuis la " Queue de Loutre " jusqu'à " l'Aile de Corbeau " pour transporter les nouvelles et fixa ses quartiers généraux dans l'île Bisson sur le Mississipi. C'était là qu'était réuni le plus grand nombre des Sauteux pilleurs du Lac Rouge. Lambert qui connaissait l'influence du Père Pearce sur les Sauteux, n'oublia rien pour la détruire. Guidés par ses conseils, les Sauteux s'emparèrent de la chapelle de la " Queue de Loutre " que visitait souvent le Père Pearce. Bientôt les Sauteux

apparurent à la Belle Prairie, portant comme trophée de leur pillage, les uns des étoles, les autres des chasubles, des aubes, etc.: d'autres avaient harnaché leurs chevaux de divers ornements d'église. Il n'en fallait pas autant pour déterminer le Père Pearce, à se rendre chez les Sauteux. Arrivé au premier camp des sauvages, les femmes qui avaient appris à admirer la charité et les grandes vertus de ce bon missionnaire, le supplient de ne pas aller plus loin. Rien ne pût l'ébranler dans sa décision. N'écoutant ni les conseils ni les menaces il se rend au grand camp des Sauteux, démasque le fourbe et le traître Lambert et par sa parole éloquente et ses prières il désarme les Sauteux qui avaient déjà entonné leur chant de guerre. Les colons du Minnesota dûrent à cet humble et courageux missionnaire la conservation de leurs biens et probablement aussi de leur vie. Desautels connût intimement ce pieux serviteur de Dieu. Il visitait souvent les établissements canadiens de Belle-Prairie et des alentours, et chacune de ses visites était saluée comme un événement remarquable pour ces pauvres colons qui passaient quelquefois des années sans voir un prêtre. Au retour du Père Pearce de chez les Sauteux les colons retournèrent sur leurs fermes. Desautels continua donc à demeurer à Belle-Prairie et n'aurait jamais songé à émigrer au Manitoba, si ce n'eut été de la guerre civile que se faisaient les Etats du Sud et du Nord. Après chaque bataille, il se faisait un tirage au sort dans chaque état, pour remplacer les morts et les blessés et fortifier les armées confédérées. Ces levées d'armes exigeaient un recrutement dans chaque comté, basé sur le chiffre de la population. Dans le comté de Morrisson, il ne se trouvait plus que 5 personnes non exemptes, sur lesquelles le sort fatal n'était pas encore tombé. Desautels apprit un jour, par le courrier de St-Paul, qu'une nouvelle levée de 3 soldats, allait être faite incontinent.

Les chances étaient donc de 3 sur 5. Se sentant peu de dispositions à aller guerroyer pour le compte de *Uncle Sam*, il prit la résolution de ne pas tenter la fortune de nouveau et de partir avant que la conscription ne l'atteignit.

Le 17 juin 1864, il abandonna sa ferme, chargea sur des charrettes les provisions et les objets dont il avait besoin pour le voyage et se mit en route pour le Manitoba avec sa femme et ses six enfants. Il fut vingt-six jours en voyage. Le wagon était traîné par une vache et un bœuf, et on sait que ces animaux ont le pas lent. Trois chemins principaux conduisaient à Manitoba, l'un le long de la rivière Rouge, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de la rivière. Celui du côté est correspond à peu près à la route que suit aujourd'hui le chemin de fer M. M. & St-Paul, le troisième, au sud, était celui des bois. Desautels prit ce dernier, afin d'éviter la rencontre des Sioux qui

étaient encore en guerre contre les blancs. Il fit le voyage avec Sévère Desmarais et Jean-Baptiste Ritchot, qui revenaient de St-Paul. Arrivés au lac de " La Feuille " à un endroit appelé " La Passée des Sioux ", parce que les Sioux passaient d'ordinaire à cet endroit lorsqu'ils allaient faire la guerre aux Sauteux, ils aperçurent un camp sauvage à deux milles de distance. Grand fut leur effroi. s'imaginant que c'étaient des Sioux, ils crurent leur dernière heure arrivée. Heureusement qu'ils purent constater bientôt leur erreur et reconnurent que c'étaient des Sauteux. Le voyageur qui traverse ces prairies aujourd'hui, serait tenté de rire de ces craintes qu'il pourrait considérer comme puériles. Mais qu'il veuille bien se rappeler qu'à cette époque, ces craintes ne se basaient que sur de trop tristes réalités. Pour n'en citer que quelques exemples nous dirons que pendant que Desautels demeurait à Belle-Prairie, les sauvages enlevèrent des femmes blanches et en égorgèrent d'autres à pas plus de dix milles de sa résidence. Enfin, après avoir voyagé pendant près d'un mois, Desautels et sa famille arrivèrent à St-Norbert, Man.

Un ennemi beaucoup plus nombreux et plus destructeur que les Sioux, les avait précédé ; c'étaient les sauterelles. Les champs en étaient couverts ainsi que la rivière Rouge. L'herbe même avait été détruite. Le triste spestacle qu'offrait partout le pays après que ce cruel fléau fut passé était navrant. La misère la plus profonde régnait partout. Après avoir séjourné quelque temps à St-Boniface, Desautels se rendit avec sa famille à St-François-Xavier. Ils hivernèrent dans la maison d'Urbain Delorme. La chasse du buffalo contribua à approvisionner un peu la colonie.

Un jour M. Desautels était allé travailler à une grande distance de la maison, lorsqu'arrivèrent trois Sioux. Les Sioux avaient été chassés des Etats-Unis et avaient été obligés de se réfugier sur le territoire anglais, emportant dans leur cœur la haine du nom Américain. Ces trois Sioux avaient chacun à la main, de longs couteaux. Ils demandèrent à manger. Madame Desautels se hâta d'acquiescer à leur demande. Pendant qu'ils dévoraient gloutonnement ce que leur avait servi madame Desautels, l'un d'eux lui demanda si elle était Américaine. Il avait remarqué qu'un des enfants portait une robe d'étoffe américaine. Madame Desautels qui savait bien le Sioux, feignit de ne pas comprendre. Une discussion à ce sujet s'engagea alors entr'eux. L'un d'eux en brandissant son terrible couteau répétait souvent : " *Mocomanne* " ; ce qui veut dire : " c'est une Américaine ". Qu'on juge de la terreur de Madame Desautels qui se trouvait à plus d'un mille du plus proche voisin. Elle en fut quitte toutefois pour la peur. Après s'être repus les Sioux se retirèrent.

Au printemps de 1865, Desautels partit pour St-Cloud pour aller

chercher de la fleur. Il était accompagné d'un jeune Sauvage. On ne voyageait dans la prairie à cette époque que par caravane, par crainte des Sioux. Environ deux cents voitures, accompagnées par des Métis, se rendaient au même endroit que Desautels pour amener des provisions dans le pays. Rendu à la Rivière au Bœuf, Desautels fut retardé quelques heures et se trouva distancé du reste de la caravane. Il campa sur les bords de la Rivière au Bœuf avec deux Allemands. Comme il savait que le pays était infesté de Sioux, et que c'était surtout au lever du soleil qu'ils faisaient leur camp, il partit avant l'aurore pour rejoindre la caravane. Vers midi il fut rejoint par deux hommes à cheval qui allaient au fort Abercrombie, porter la nouvelle que les deux Allemands dont nous venons de parler avaient été tués par des Sioux, une heure après le départ de Desautels. Au retour de ce voyage, il fut obligé de camper seul avec son Sauvage, à environ trente milles du lieu où les Allemands avaient été tués. A peine était-il couché que son homme, se glissant sous la charrette, lui dit qu'il venait de voir des Sioux. Desautels eut beau écouter, il n'entendit rien. Le Sauvage prit le fusil et lui dit : "Je vais veiller". Desautels s'endormit. Au lever du soleil, Desautels eut beau appeler son Sauvage, il ne reçut aucune réponse. Desautels monta alors à cheval et se rendit au fort Abercrombie. Quelques heures après, son Sauvage arrivait. Il lui avoua qu'il s'était caché dans la prairie par crainte des Sioux et avait rampé dans l'herbe toute la nuit en se dirigeant vers le fort Abercrombie par un long détour. Desautels, de 1865 jusqu'en 1868, prit à ferme une terre de la seigneurie de Monseigneur Taché. Durant ces années-là, les récoltes manquèrent presque complètement, et plus d'une fois il fut prêt de se décourager et d'abandonner le pays. En 1868 il hiverna à Lorette, et acheta une terre à Ste-Anne qu'il occupe encore aujourd'hui. Il n'y avait alors que quelques familles établies dans cette paroisse. Le titre des Sauvages n'était pas encore éteint. Il acheta sa terre du chef des Sauvages appelé "Les Grandes Oreilles", et lui donna comme considération quelques sacs de fleur, quelques pains et un chapelet. "Pour rester ici, dit le chef, "il faut que tu sois parent avec nous". Quelle parenté veux-tu prendre?" "Frère en Jésus-Christ," lui répondit Desautels. "Ça bon," dit le chef, "on va t'appeler 'Frère'". Desautels bâtit un moulin sur sa propriété qu'il vint habiter en mai 1869. Desautels prit part au mouvement de 1870, et se trouvait à St-Norbert lorsque la barrière fut construite pour empêcher l'entrée de McDougall dans le pays. Le reste de la vie de Jean-Baptiste Desautels fut trop mêlé aux événements politiques qui ont eu lieu dans cette province pour en donner le récit. Nous nous contenterons de dire qu'en 1878 et 1879 il fut candidat aux élections locales et fut défait. M. Jean-Baptiste Desautels, par son travail et son économie, a su amasser

une jolie fortune, et possède aujourd'hui à Ste-Anne 2,500 acres de terre. Une de ses filles est religieuse depuis plusieurs années, et son fils aîné occupe la position de greffier de la cour de comté pour le comté de Lorette. M. Desautels est juge de paix pour la province et fut élu plusieurs fois conseiller de la municipalité de Ste-Anne. Il est entouré de nombreux enfants et petits enfants qui, comme leur père, jouissent du respect et de l'estime de tous.

St-Boniface, le 8 mai 1886.

L. A. Prud'homme.

649

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

LES MASSACRES DE 1690-1693

L'histoire du Canada, durant les années 1688–93, est une suite ininterrompue de combats, de surprises sanglantes et de massacres. Hiver comme été, les Iroquois, aidés des Anglais, nous menaient la guerre. Je vais consigner ici les faits qui se rapportent à Saint-François-du-Lac, et pour éviter toute erreur, je me borne aux écrits des trois ou quatre personnes les plus autorisées, au lieu de suivre nos historiens qui, eux-mêmes, ont puisé à ces sources, les seules connues.

Le 18 mai 1690 furent inhumés, à Saint-François-du-Lac, les corps de Pierre Forcier, âgé de 42 ans, et de Jacques Vacher dit Laserte, tous deux tués par les Iroquois.

Citons auparavant deux notes de M. l'abbé Tanguay :

Le 8 juin fut inhumé un enfant assassiné par les Iroquois, âgé de six ans, appelé Paul, fils de Paul (1) Hus, cultivateur de Sorel, et de sa femme Jeanne Baillargeon.

Monseignat, écrivant l'automne de 1690, dit que, au mois de juin précédent, " il avait passé un parti à la rivière Puante (Bécancour) vis-à-vis des Trois-Rivières, qui enleva quinze ou seize personnes,

(1) Le Juge Charles Gill m'écrit : " Dans nombre de vieux actes de notaires, j'ai vu ce nom écrit Huë ; la prononciation devait être *Hu*, car de nos jours les anciens habitants prononcent le nom sans faire sonner l's, alors même que l'on écrit *Hus*. A de très rares exceptions près je trouve écrit : Hus, Paul Hus, Olivier Paul Hus, au lieu de Paulus, comme vous dites. Presque tous les habitants du chenal du Moine et des îles de Sorel et des concessions ont du sang du vieux Huë dans les veines, et moi de même à cause de mon arrière-grande-mère, Marie-Anne Hus Latraverse, épouse de Pierre Bazin. Il y a aujourd'hui les Paul-Hus, les Hus, Latraverse, les Hus-Cournoyer ou Hus-Paulet, les Hus-Lemoine, les Hus-Millette. Pour revenir à Paul Huë et Jeanne Baillargeon, sa femme, ils furent les créateurs de la commune de Sorel, laquelle consistait en deux magnifiques îles : l'île du Moine et l'île des Barques, qu'ils léguèrent à leurs enfants, ceux-ci au nombre de onze ou douze. La famille devenant tribu, les droits d'un chacun en particulier s'embrouillèrent à la suite de diverses ventes et transactions, si bien que, en 1865, l'honorable M. J. B. Guévremont fit passer une loi érigeant les propriétaires des titres de pâturage en un corps constitué sous le nom de : " Les président et syndics des îles du Moine et des Barques."

femmes et enfants. On courut après, et comme on les poursuivait chaudement, ils tuèrent leurs prisonniers pour fuir plus vite. " (1)

Même mois de juin : " M. de Frontenac avait fait deux détachements de troupes pour la sûreté des côtes du sud, qui avaient le plus à craindre. Le premier était commandé par le chevalier de Clermont (2), capitaine réformé, et il devait découvrir continuellement depuis le Montréal jusqu'à Sorel, environ dix-huit lieues de pays." (3)

" L'autre détachement qui était commandé par le sieur chevalier de la Motte, (4) aussi capitaine réformé, devait aller des Trois-Rivières à Saint-François, dans le lac Saint-Pierre, et venir au dessous (des Trois-Rivières) en tirant du côté de Québec." (5)

Durant l'été de 1690, M. le chevalier de Clermont, arrivant à (6) Sorel, aperçut que cinq enfants qui gardaient les bestiaux aux environs du fort, venaient d'être enlevés par un parti ennemi. Il les suivit avec les meilleurs hommes du sien, et quelques habitants qui se joignirent à lui. Il les eut bientôt attrappés, et en tua un sur place, délivra quatre de ces enfants et mit le reste en fuite. On a trouvé, depuis, quatre autres hommes de tués du même parti, parmi lesquels était un Anglais, dont la commission du magistrat d'Orange a été prise et envoyée à Monseigneur (le comte de Frontenac). Le cinquième enfant, étant le plus jeune, avait été tué par eux, ne pouvant les suivre." (7)

" Le chevalier de Clermont avait reçu ordre de monsieur le comte (de Frontenac) lorsqu'il montait (8) à Montréal, de quitter sa route ordinaire et d'aller découvrir le long de la rivière de Chambly, depuis Sorel jusque dans le lac Champlain." (9) Ceci eut lieu durant le mois d'août. Les ennemis s'étant montrés en force, au lac Champlain, suivirent jusqu'à Chambly M. de Clermont, qui, tout en retraitant devant eux, avertit la garnison de Montréal. Les troupes et les milices s'avancèrent en nombre, et parvinrent à contenir sinon à repousser cette invasion.

Une bande d'Agniers et autres Sauvages des environs d'Albany, comptant de cent à cent vingt guerriers, parvint à se glisser le long de

---

(1) Documents publiés à Québec I. 501.

(2) Tué au siège de Québec, l'automne de cette année.

(3) Monseignat. Documents publiés à Québec I. 501.

(4) Seigneur du fief de Lussaudière voisin de Saint-François-du-Lac.

(5) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 501.

(6) La Potherie, citant le même texte, écrit : " arrivant de Forel." Il faut lire " Sorel " et il faut comprendre aussi que le capitaine Clermont arrivait " à " Sorel.

(7) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 502.

(8) Monseignat dit que le gouverneur général partit de Québec le 22 juillet et arriva à Montréal le 31.

(9) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 510.

l'île sur laquelle était situé le fort de Saint-François et cachèrent leurs canots du côté du lac. M. de Galifet (1) commandait dans ce fort, où il y avait, dit M. de Catalogne, une forte garnison. L'île, ajoute le même auteur (qui l'avait visitée) était aux trois quarts boisée. L'avant-midi du 22 septembre, un employé du seigneur Crevier, allant au travail, découvrit quelques Sauvages étrangers et tout courant alla le dire au fort. Le chevalier de la Mothe était dans le voisinage avec son détachement ; il débarqua sur les deux heures, prit quinze hommes au fort, commandés par le lieutenant de Murat, second de M. de Galifet, et ces trente-quatre ou trente-cinq soldats, avec les deux officiers donnèrent dans un cabanage où se tenaient environ soixante Iroquois, qu'une première décharge d'armes à feu mit en fuite. Deux autres cabanes étaient cachées sous les bois ; il en sortit une cinquantaine d'Iroquois, lesquels, unis aux fuyards, marchèrent sur les Français et se battirent vaillammment. Dans l'intervalle entre ces deux actions, les soldats s'étaient dispersés et ne purent se rallier à temps. Le sieur de la Motte fut tué ; le lieutenant de Murat (2) enlevé avec M. Jean Crevier ; quatorze soldats furent tués, quelques uns demeurèrent prisonniers. La plupart de ceux-ci furent rachetés par les Hollandais d'Albany. On croit que les Iroquois perdirent de trente à quarante hommes. La lettre de Monseignat, qui raconte cet événement, dit qu'il ne se sauva que la moitié de la troupe du capitaine de la Mothe ; Champigny, écrivant à la même date mentionne quatorze soldats tués ; de Catalogne affirme qu'il y eut quelques prisonniers parmi lesquels M. Crevier, seigneur du lieu, et il ajoute : " il ne put se sauver que quelques soldats des meilleurs coureurs." Dans le premier volume des documents publiés à Québec en 1884, on a reproduit cette pièce, mais en faisant dire à de Catalogne que M. de la Motte se sauva avec les meilleurs coureurs ! (3) M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, dit que vingt soldats et trente Iroquois furent tués. M. l'abbé Maurault est le seul qui parle des habitants, et il dit : " ils ne purent se défendre et furent presque tous massacrés." Ceci me parait douteux. Monseignat, Champigny, Catalogne et Belmont, tous personnages éminents de cette époque, sont les seules sources de renseignements que nous possédions sur ce sujet. Nos historiens n'ont pu que rééditer leurs textes. Je dois noter aussi que dans les deux copies imprimées de la narration de M. de Catalogne, cet événement est placé à la fin de l'année 1691, mais c'est une erreur des copistes puisque Monseignat

(1) Le 2 août 1689, M. de Galifet commandait à Lachine.

(2) Il y a apparence qu'on ne le revit jamais en Canada.

(3) Sur ces événements, voir les Documents publiés à Québec, I. 514, 589-90 ; II. 31.

et Champigny nous la racontent dans leurs lettres datées de l'automne de 1690. J'ai l'habitude de consulter d'abord les écrivains du jour, et ensuite je lis les historiens. Ceux-ci empruntent trop souvent à leurs prédécesseurs, sans remonter aux sources. En fin de compte, les historiens ne nous apprennent rien de nouveau, et s'il existe quelque part une erreur ils l'accréditent, sans s'en apercevoir.

Après cette malheureuse affaire, M. de Galifet a dû se maintenir dans le fort avec ce qui lui restait de garnison. En tous cas, je ne rencontre, cette année, aucun trait qui fasse soupçonner que les demeures des habitants, l'église ou le fort aient été brûlés. M. l'abbé Maurault dit tout le contraire sans indiquer où il puise ses renseignements; peut-être eût-il dû reporter cela à l'année 1691; voici son texte: " Le fort était entouré d'une palissade et renfermait la première église de Saint-François; il était situé près de l'embouchure de la rivière Saint-François, sur l'île qui porte encore aujourd'hui le nom d'île du Fort. Dans cette irruption des Iroquois, le fort et l'église furent brûlés. Le massacre des habitants retarda l'établissement de cette paroisse, car pendant plusieurs années aucun n'osait s'y établir, craignant le renouvellement d'un pareil désastre. (1) " L'honorable Charles Gill, juge de la cour supérieure, m'écrit que, d'après la tradition locale, cette première chapelle ou église était placée près du rivage, vis-à-vis la résidence actuelle de la famille Crevier-Blazon, et que le site en est maintenant recouvert par les eaux, qui, après avoir rongé la côte, ont notablement changé leur cours en cet endroit. M. Gill met à la date de 1691 la destruction du fort et de l'église.

Je n'accepte pas cette date. Toutes choses examinées, le registre dit que l'église avait été brûlée en 1689; le fort n'a été détruit ni en 1690, ni en 1691, ni en 1692, ni en 1693; et quant aux habitants, (qu'il ne faut pas confondre avec les soldats) il semble que le petit nombre de ceux qui furent tués durant ces quatre années n'éloigna pas les autres—on le verra plus loin.

En général, on a beaucoup exagéré les chiffres des massacres "en masse" durant la guerre de 1689 à 1697. Les Iroquois étaient répandus partout, il est vrai, et commettaient des assassinats nombreux, mais jamais plusieurs dans une même localité parceque les habitants étaient sur leurs gardes et se battaient bien. La situation n'en était pas moins très pénible et dangereuse pour nos gens, et l'on conçoit que les récits populaires aient fait entrevoir les pertes de vie comme si tout un village y eut passé chaque fois.

A la page 277 de son livre, M. Maurault dit: " Les Iroquois ayant fait une descente sur la paroisse de Saint-François, en 1691, avaient

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 211.

brûlé le fort et l'église, après avoir tué presque tous les habitants. Après ce désastre, comme il ne restait presque plus de Français à Saint-François, et comme les Abénakis étaient presque toujours absents pour aller combattre contre les Iroquois et les Anglais, on n'y envoya pas de missionnaire. Je lis sur le registre de 1691 qu'un nommé Jullien Lafontaine, tué par les Iroquois, fut inhumé à l'endroit où était située l'église brûlée par les Sauvages. "

Cette église avait dû être brûlée en 1689.

Le sieur de la Chapelle, lieutenant réformé, fut envoyé à Albany, en 1691, dans le but de s'entendre avec les Agniers, mais La Potherie, (1) qui note cette démarche, semble dire qu'elle ne réussit point. Je me permettrai de supposer, néanmoins, que Jean Crevier fut racheté ou libéré de quelque manière en cette occasion, puisque nous le retrouvons à Saint-François en 1693.

Au sujet du sieur La Chapelle, il faut observer qu'il fut le fondateur de la famille de ce nom, répandue de nos jours à Saint-François et dans les paroisses voisines. Marguerite Crevier, fille de Christophe, mariée aux Trois-Rivières (1657) à Jacques Fournier sieur de la Ville ; mariée en secondes noces (1661) même lieu, à Michel Gamelin dit Lafontaine ; mariée de nouveau (1683) à Boucherville, avec François Renoult de la Chapelle (2), avait eu de ce dernier mariage, trois enfants baptisées aux Trois-Rivières : Madeleine 1684, Jeanne 1685, et François 1687. Celui-ci fut probablement le continuateur du nom, mais c'est le père qui, en 1691, alla à Albany intercéder en faveur du frère de sa femme pour le ramener dans sa famille. Le 5 septembre 1692, aux Trois-Rivières, le registre cite comme marraine : " Madame Lachapelle." Elle signe en cette occasion : " Marguerite Crevier." En 1693, elle épousa Robert Groston dit Saintonge, (3) sergent de la compagnie de Noyan. Dans ce quatrième ménage, elle demeura à Laprairie jusqu'à 1697 au moins, date ou nous perdons sa trace.

On se rappelle que, en 1681, la population de Saint-François était de 51 âmes, divisée quant aux sexes entre 31 hommes et 20 femmes. Le recensement de 1692 montre 78 âmes, soit pour les sexes, 35 hommes et 43 femmes ; les hommes mariés ou veufs étaient au nombre de 10 ; les femmes dans les mêmes conditions 14 ; il y avait 25 petits garçons et 29 petites filles.

Sorel qui, en 1681, renfermait 116 âmes, n'en avait plus que 81 en 1692. Au lieu de 20 ménages, il y en avait 14.

Saint-François avait vu augmenter sa population de plus de cinquante par cent. Sorel avait perdu le tiers de la sienne.

---

(1) *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, III. 145.

(2) Au mois de mars 1677, il est parrain de M. Madeleine Osou, aux Trois-Rivières.

(3) Voir Tanguay ; *Dictionnaire*, I. 285, 515, 554.

Tout ceci prouverait que Saint-François n'avait pas subi les ravages que l'on suppose avoir eu lieu en 1690, 1691.

Au commencement de l'été de 1692, raconte La Potherie, le sieur Lusignan, (1) capitaine réformé eut ordre de conduire des bâteaux, de Montréal aux Trois-Rivières ; " il fut attaqué, à son retour, dans les îles du lac Saint-Pierre, par un parti d'Iroquois et fut tué de la première décharge. La Monelerie, (2) lieutenant, soutint (3) un feu continuel (4) avec beaucoup d'intrépidité ; ses soldats, qui voyaient quatre de leurs camarades de tués, perdirent la tramontaine, et, après deux heures de combat, trouvèrent plus à propos de faire une retraite que de forcer les ennemis dans leur embuscade." (5)

Dès les premiers jours d'août 1693, M. Crevier, seigneur de Saint-François, était occupé aux récoltes, avec quinze ou seize hommes lorsqu'on signala l'approche de l'ennemi. Les travailleurs se précipitèrent dans le fort, qui n'était qu'à une portée de fusil, mais un habitant fut tué, (6) et un soldat ainsi que le sieur Crevier fait prisonniers. Ces détails sont contenus dans une lettre de l'intendant Champigny datée de Québec le 17 août 1693. (7) Je persiste à croire que le fort ici nommé était le premier construit à Saint-François. Nous n'avons aucune preuve qu'il ait été ou brûlé ou anéanti en ce moment, ou avant cette date. D'ailleurs on sait fort bien que les Iroquois n'attaquaient pas les édifices fortifiés ; ils se contentaient de combattre dans des embuscades, derrière les arbres ou les replis de terrain et le plus souvent sur les lacs et les rivières où leurs légers canots d'écorce trompaient facilement les manœuvres des chaloupes canadiennes.

Le 31 août 1693, le gouverneur d'Albany, Benjamin Fletcher, écrivait que les Sauvages alliés des Anglais ayant enlevé M. Crevier de Saint-François et son domestique, ils avaient arraché les ongles au sieur Crevier et se préparaient à le brûler lorsque le colonel Peter Schuyler, commandant la garnison d'Albany le leur avait acheté au prix de cinquante louis et que le pauvre captif se trouvait alors malade dans cette ville. (8)

---

(1) Paul-Louis de Lusignan, marié à Jeanne Baby, de la paroisse de Champlain. (Tanguay : *Dictionnaire* I. 177).

(2) Charlevoix met : La Monclerie. En 1687, lors de son mariage, il était commandant au fort Lachine. (Tanguay : *Dictionnaire* I. 406.) Il est nommé Jacques Maleray, écuyer, sieur de la Mollerie, dans un acte du Conseil Souverain du 6 novembre 1687, à l'occasion d'un curieux procès entre lui et d'Iberville.

(3) Charlevoix écrit : " presque seul."

(4) Charlevoix dit : " pendant deux heures."

(5) *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, III. 161.

(6) Je pense que c'est Laurent Philippe Duvivier dit Lafontaine.

(7) Voir *Paris Documents* IX. 554-5.

(8) *Paris Documents* IV. 66.

L'enlèvement de Crevier, au mois d'août 1693, n'est pas mentionné par nos historiens, qui semblent tous n'avoir connu que l'épisode de 1690 et qui font détruire, à cette date (1690), le fort, l'église, les maisons de la seigneurie et massacrer ou disperser les habitants, toutes choses ou incorrectes ou exagérées.

Jean Crevier a dû mourir à Albany en 1693 ou bientôt après, des suites de ses blessures et des fatigues qu'il avait subies durant sa captivité parmi les Iroquois. On ne le voit pas reparaître. C'est son fils aîné, Joseph, qui, à partir de ce moment figure avec le titre de seigneur de Saint-François. Dès le 28 février 1694, aux Trois-Rivières je trouve celui-ci parrain de Joseph, fils de Michel Lefebvre dit Lacerisaye, (1)

Dans une liste des officiers militaires de la colonie, en 1696, je vois " Crevier, sous-enseigne, excellent officier." (2) Il s'agit du même Joseph seigneur de Saint-François, car son seul frère alors vivant, Jean-Baptiste, n'était âgé que de seize ans.

Le 5 juillet 1696, Joseph Crevier seigneur de Saint-François, accorde à Pierre Gamelin une terre de trois arpents sur vingt-cinq dans sa seigneurie, avec une île et le droit de pêche et de chasse. (3)

L'église brûlée en 1689 n'était pas reconstruite le 4 juillet 1698, lorsqu'eut lieu le mariage de Joseph Hertel, comme on le verra plus loin.

M. l'abbé Maurault écrit, page 276 de son livre : " En 1691, M. de Saint-Claude, (4) prêtre, passa quatre mois avec les Sauvages de Saint-François ; puis la paroisse et la mission restèrent deux ans sans prêtre. Dans le mois de mars 1693, le Père Saint-Laurent Geudré, récollet, arriva chez les Abénakis et y passa un mois ; puis il alla y passer encore quelques jours, dans le mois de juin de la même année. De cette époque, la paroisse et la mission n'eurent pas de desservant jusqu'en 1698."

D'après les renseignements que j'ai exposés, le fort n'a pas été brûlé ou détruit comme on l'a prétendu ; il aurait, au contraire, servi de refuge à une partie des habitants en 1693. Alors, le fort qui figure sur la carte de M. de Catalogne serait le premier construit à Saint-François et non pas le second.

---

(1) Ainsi orthographié au registre des Trois-Rivières. Michel, l'un des fils de Pierre Lefebvre, devait son surnom de La Cerisaye à une talle de cerises située sur sa propriété, rue des Prisons et qui conservait encore, il y a trente ans, la renommée de fournir les plus beaux fruits de ce genre par toute la ville. Ce nom a été transformé, par euphonie en Lassisseraye, que porte de nos jours le curé de Saint-François-du-Lac, et en cette circonstance il signe " St-François " tout court. Il signe de même, le 3 mai 1697, à un autre baptême aux Trois-Rivières.

(2) M. l'abbé Daniel : *Aperçu sur quelques contemporains*, p. 44.

(3) *Titres Seigneuriaux*, II. 169.

(4) Volant de Saint-Claude, natif des Trois-Rivières.

Quant à l'église, il me semble que le registre de 1689 fait autorité lorsqu'il note la destruction de cet édifice par les Iroquois. D'après M. Maurault, il n'y eut pas de prêtre à Saint-François (sauf deux visites, en 1691 et 1693) entre les années 1691 et 1698. Ma conclusion est que l'église brûlée en 1689 a été remplacée vers 1699 seulement.

Il n'y eut pas d'incursion iroquoise dans le Bas-Canada en 1695. Cette année et la suivante, les troupes françaises atteignirent ces Sauvages jusque dans leurs cantons, ce qui les força à demander la paix. D'ailleurs, les armées françaises étaient victorieuses en Amérique; même en Europe, il devenait visible que Louis XIV sortirait avec honneur du conflit ouvert depuis 1689, à la suite de l'avénement de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre.

Saint-François-du-Lac n'était pas déserté par ses colons, en dépit des courses des Iroquois. Le recensement de 1695 constate 101 âmes dans ce lieu, formant 15 ménages, avec 39 petits garçons et 34 petites filles. C'était une angmentation de vingt-cinq pour cent en trois ans.

Sorel n'avait que 87 âmes en 1695, savoir: 12 ménages avec 34 petits garçons et 31 petites filles. L'augmentation des trois dernières années n'était que de 6 personnes dans cette localité.

Yamaska ne recevait point de colons à cette époque. Si les gens de Sorel désertaient leurs foyers pour se réfugier quelque part, ce devait être à Saint-François, comme, par exemple, les Couturier dit Labonté, et les Niquet, qui paraissent avoir alors abandonné Sorel pour Saint-François.

M. Maurault, toujours persuadé que la paroisse était déserte depuis 1690, écrit: " En 1698, les Iroquois n'inspirant plus de craintes sérieuses, quelques familles françaises allèrent s'établir à Saint-François et les Sauvages y retournèrent à leur village. Le Père Louis André y fut envoyé comme missionnaire, et y demeura jusqu'à 1700, où il fut remplacé par le Père Jacques Bigot. (1)

Les chiffres du recensement de 1698 ne donnent guère raison à M. Maurault. Les voici: Saint-François 98 âmes, ou 15 ménages. Sorel 59 âmes ou 12 ménages. C'est toujours Sorel qui n'augmente pas ou qui décroît.

Depuis 1681 nous avons vu augmenter sans cesse la population de Saint-François. Les massacres dont on a tant parlé doivent se réduire à très peu de chose. Il n'est pas supposable que les colons des Trois-Rivières—car Saint-François ne recrutait presque pas ailleurs—se soit empressés d'aller combler des vides créés par la hache des barbares et même doubler le chiffre de cette population pour lui faire oublier les

---

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 277.

grandes pertes qu'elle aurait subi, d'après la manière de parler des historiens.

M. Maurault dit encore : " Le massacre de ses habitants retarda l'établissement de cette paroisse, car, pendant plusieurs années, aucun n'osait s'y établir, craignant le renouvellement d'un pareil désastre. Aussi, en 1700, elle ne comptait encore que quelques familles, quoiqu'elle fut établie depuis treize ans. Ces familles étaient les Crevier, Desmarets, Giguère, Julien, Labonté, Véronneau, Pinard, Gamelin, Niquet, Jannel. En 1706, la population n'était que de 111 âmes. " (1)

Saint-François-du-Lac n'a pas été retardé dans ses développements, à l'époque dont parle M. Maurault, c'est-à-dire de 1689 à 1700 puisque cette paroisse a constamment augmentée, tandis que Sorel se maintenait à peine, ou plutôt diminuait. La Baie du Febvre faisait de son côté des progrès très lents. De tout le groupe du sud du lac Saint-Pierre, on trouve que Saint-François conservait seul le mouvement de progression.

Les familles mentionnées par M. Maurault comme habitant Saint-François, l'année 1700, sont en majorité celles de 1681, preuve que ce n'était pas une population nouvelle. Il cite Pinard, qui venait de Nicolet ; Véronneau, de Boucherville ; Labonté et Niquet, de Sorel ; Jannel, (2) des Trois-Rivières.

Lorsqu'il ajoute que, en 1706, on n'y comptait " que 111 âmes ", il ne compare pas ces chiffres avec ceux des recensements précédents, qui démontrent une augmentation constante dans les vingt années commençant en 1681.

Il va plus loin et dit : " En 1700, la paroisse n'était établie que depuis treize ans." Il fallait mettre vingt-sept ans.

Toutes ces assertions de M. Maurault sont de la pure fantaisie. Je m'attache à les refuter parcequ'elles sont reçues de nos jours comme parole d'Evangile. En histoire il faut tirer les appréciations et les conclusions des faits. C'est moins poétique, mais que voulez-vous !

BENJAMIN SULTE.

---

(1) M. l'abbé Tanguay ne dit rien de Jannel, mais il mentionne Jaurel et le classe comme Jean Harel (page 299 de son premier volume). Il est possible que l'un des fils de Jean Harel, soit François, soit Jean, nés en 1681 et 1683, ait été connu sous le nom de Jannel et que d'eux viennent les Jannel de Saint-François et de la baie du Febvre.

(2) *Histoire des Abénakis*, page 211.

LE NORD.

VIII

Deux routes nous conduisent à Ste-Agathe. L'une, qui passe à l'ouest, aux fermes de Madame Dr. Larocque, c'est la plus ancienne. La nouvelle est maintenant la plus fréquentée et passe aux moulins de M. Adolphe Marier. Le voyageur qui traverse nos campagnes est souvent embarrassé sur le choix des routes à prendre pour se rendre à destination. Il s'engouffre souvent dans un chemin où il n'y a pas d'habitation, et il parcourt quelquefois de longues distances sans reconnaître qu'il a fait fausse route. Il me semble qu'il serait très à propos, de la part des conseils municipaux, d'indiquer, aux fourches de tous les chemins, l'endroit où ils conduisent et la distance à parcourir pour s'y rendre. Le code municipal, Article 519, autorise les conseils de comté à placer ainsi des pôteaux indicateurs. D'ailleurs le coût en serait si minime, comparé aux avantages que le public en retirerait, que les municipalités devraient se presser de donner l'exemple dans cette voie.

Quoiqu'il en soit, nous avons pris la route Est que traverse la rivière du Nord ainsi que la décharge du lac des Sables. C'est sur cette décharge qu'est placé le moulin de M. Adolphe Marier dont je me plais à faire l'éloge. C'est un homme d'une grande intelligence et surtout d'un solide jugement. Il a fait preuve d'un rare dévouement à la cause de la colonisation. M. Marier jouit d'une réputation sans tache, et son honnêteté proverbiale lui a assuré l'estime et le respect de toute la population. Il aime les honnêtes gens, et il était sincèrement attaché à l'Hon. M. Morin, qui voyait en lui un homme d'une extrême droiture.

Quand je dis *extrême*, c'est à dessein, et le fait de ne jamais revenir sur sa parole donnée, lui fit une fois une ennuyeuse affaire. C'est la seule tache que je lui connaisse dans sa vie ; mais la langue me démange trop pour résister à l'envie de raconter les incidents qui lui ont valu cette flétrissure.

M. Marier est un grand pêcheur devant l'Eternel. De fait, MM. Lavallée, Lachaîne et Marier étaient considérés dans le Nord comme les plus passionnés amateurs de pêche et de chasse qu'il y ait eu dans les temps modernes. Ils s'étaient livrés à la pêche quand ce n'était pas

péché de pêcher et quand on ne chassait pas ceux qui chassaient en n'importe quelle saison de l'année. Mais la loi vint, et un inspecteur de pêche, pour donner signe de vie, dût faire respecter la *dura lex sed lex*, qui consistait à prohiber la capture de la truite depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre.

L'épreuve était rude, la tentation forte, surtout au temps où cette truite des lacs est la plus succulente, et la plus facile à prendre. On comprend aussi que l'appréciation s'en fit en raison de la défense. Le bon M. Marier n'y put tenir :

> La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, je pense,
> Quelque diable aussi le poussant.

Mais le cerbère du gouvernement était là, l'œil au guet. Et un employé du gouvernement fédéral, encore ! Pour une truite, mais une belle, dame ! capturée à contretemps, le grand pêcheur fut pris et amené devant le juge, et condamné à $20 d'amende ou un mois de prison dans la géôle du district de Terrebonne. " Eh, bien ! j'irai en prison," s'est dit M. Marier, dans un moment d'exaspération. La parole était donnée. La réflexion arriva : il reconnut qu'il avait eu tort d'avoir fait cette promesse ; mais c'était fait et il se croyait obligé de ne pas revenir sur ce qu'il avait dit. Il fit son mois de prison. Voilà le caractère de l'homme, parlant peu ; mais une fois la résolution prise, il l'exécute à la lettre.

Il faut tout dire : peut-être ne se figurait-il pas ce qu'était l'incarcération. Il avait été autrefois un prisonnier d'état. Il s'en faisait gloire. Et cet emprisonnement qu'il subit avec les bons lurons de 37–38 lui miroitait à la mémoire comme l'époque poétique de sa vie. Toujours est-il qu'il se rendit tranquillement entre les quatre murs de la prison de Ste-Scholastique et il y fit son mois. Il faut l'entendre raconter ses ennuis pendant ces trente longs jours de consignation.

Cet homme tenait à honneur de ne jamais revenir sur sa parole. Il faut avouer que c'est ennuyeux par fois, et la plus saine doctrine la représente un peu plus flexible. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas cru dégénérer en saluant en passant ce grand coupable du meurtre de quelques truites gloutonnes, mordant à l'appat en un jour d'abstinence.

Nous nous dirigeons vers le village de Ste-Agathe, à 30 milles de la paroisse de St-Jérôme, dont elle est une des plus jolies filles. Comme toutes les paroisses que nous avons traversées, celle-ci a eu pour noyau principal des colons venus de St-Jérôme. Plusieurs raisons ont contribué à cela, et la proximité des lieux, et le courage de ses habitants initiés à la vie de défricheurs ou de voyageurs, et l'encouragement des curés qui se sont succédés à St-Jérôme et surtout de M. Labelle, qui a fait de la colonisation du Nord une question d'état.

Le village Ste-Agathe des Monts est placé en amphithéâtre sur le bord du grand Lac des Sables dans le troisième rang du Canton de Beresford. L'aspect en est ravissant ; au soleil levant d'un beau jour d'été, alors que les vapeurs du lac se dissipent et que surgissent les bords enchanteurs de cette nappe d'eau et les pointes qui s'y avancent, vraiment je n'ai jamais rien vu de plus poétique ni sur les bords du lac de Genève, ni sur le lac d'Albano.

L'église, qui est un petit bijou de style et d'ornementation, est sur un large terrain donné par le regretté M. le Dr L. E. LaRoque, qui était le frère de Mgr Joseph LaRoque, évêque de Germanicopolis. Il avait sacrifié une partie de son temps et de sa fortune au succès de cet établissement. Il y a mis l'énergie qu'il mettait en tout ce qu'il entreprenait. Il fut l'un des bienfaiteurs de la localité, où il s'est empressé de faire bâtir un moulin pour le bénéfice des colons qui devaient venir après lui. Son nom est béni de tous et gravé dans le cœur des paroissiens, en attendant qu'il soit gravé sur le marbre de l'église pour laquelle il s'est montré d'une grande générosité.

M. le Dr LaRoque a laissé à sa mort plusieurs propriétés, entr'autres cette magnifique pointe de laquelle a été détaché le terrain de l'église, et une ferme à deux milles du Village.

La paroisse de Ste-Agathe a été érigée canoniquement par décret du 4 mars 1875, et civilement par proclamation du 17 août de la même année. Elle comprend 1o. tout le canton de Beresford, 2o. les 7e, 8e et 9e rangs du canton de Morin, et dans les 10e et 11e rangs du même canton tous les lots depuis le No. 26 inclusivement, jusqu'à la ligne du susdit canton de Beresford, 3o. Les 8 premiers lots dans tous les rangs du canton de Doncaster ; et la dite paroisse est bornée au nord et au nord-ouest, par le canton d'Archambault ; au sud, par le canton de Howard ; à l'ouest, par les cantons de Wolfe et Howard ; au nord-est par le lot No. 9 dans tous les rangs du canton de Doncaster ; enfin, au sud-est, partie par le canton de Wexford, partie par le lot No. 25 des 10e et 11e rangs du canton Morin et partie par le 6e rang du dit canton Morin.

A cette époque 123 acres de terre étaient consacrées à la culture du blé qui a produit 1,026 boisseaux. On a récolté 977 boisseaux d'orge, 25,602 boisseaux d'avoine ; 246 boisseaux de seigle, 1,419 boisseaux de pois et de fèves ; 15,964 boisseaux de sarrasin ; 154 boisseaux de maïs. On y avait consacré 91 acres à la culture des patates qui ont produit 13,408 boisseaux. On y a récolté 593 boisseaux de navets et 17 boisseaux d'autres racines ; 1,939 acres ont été mis en foin dont la quantité récoltée a été de 1,355 tonneaux. On y a récolté 1,551 boisseaux de graines de mil et de trèfle.

Nous arrivâmes à Ste-Agathe à la soirée, alors que les quinquets s'allu-

maient successivement, suivant le besoin ; à la campagne les gens veillent en partie aux portes, pendant ces soirées chaudes d'été où l'air est insupportable sous les mansardes, tandis qu'on respire avec tant d'aise sur les perrons ou même sur la renouée des devants de portes.

Quelques-uns passent des soirées entières sans allumer de chandelles, soit par économie, soit par agrément. De fait il y a un certain charme à passer la soirée sous les lustres du firmament, surtout quand la grande lampe du ciel répand sa lumière argentée. Les enfants même en apprécient les faveurs :

—Quelle est-ce que t'aime mieux, toi, Toto, la lune ou le soleil?

—Va-t-en donc avec ton soleil qui n'éclaire que quand il fait clair. Parlez-moi de la lune, elle, elle éclaire quand il fait noir.

Eh ! oui, elle éclaire quand il fait noir, et dans les montagnes qu'elle illumine d'un côté pour laisser l'autre dans l'ombre, et dans les grands lacs où elle se mire, elle a l'air de rendre plus de services que le soleil. Quel tableau que celui d'un village assis sur le versant d'une colline, les pieds baignés par l'onde d'une nappe d'eau, le dos appuyé sur une haute montagne, la tête couronnée du clocher de l'église, le tout illuminé des lueurs des étoiles et de la lune ! Personne ne reste insensible à ces spectacles si souvent répétés, mais toujours beaux. Aussi poussions-nous une exclamation les uns après les autres : Ah ! que c'est beau ! !

Ste-Agathe a son notaire résident, M. Labelle, ci-devant de St-Joseph du Lac ; un médecin, M. le Dr Olivier, fils de feu M. le juge Olivier, de Joliette ; plusieurs marchands importants et plusieurs industriels : cordonniers, menuisiers, forgerons, etc.; le village possède deux bons hôtels. Nous mîmes nos chevaux à l'un d'eux, (Hôtel Chalifour) et nous logeâmes à l'hôtel tenu par M. Amable Godon, à environ un arpent du lac, sur la rue principale qui passe devant l'église. C'est une assez vaste maison à un étage et mansarde, munie de la grande enseigne traditionnelle, en français celle-ci. Au lieu de " Godon Hôtel ", on y lit " Hôtel Godon." Et puis sur la porte la légende légale : *Licencié pour la vente des boissons enivrantes.*

Ainsi gare à vous. On y distribue de la boisson, mais soyez rassurés, car c'est sans cachette, par conséquent tout doit s'y passer suivant la loi, qui oblige le licencié à inscrire ces mots consolants. Ce n'est pas dit, mais ici on loge à pieds et à cheval, et l'on y mange bien : bonne viande, excellent pain, œufs frais, bon thé. Les lits sont moelleux, trop même pour ceux qui ont été militaires et qui dorment mal sur la plume. Le service est aussi bien fait qu'on peut le désirer dans ces endroits. L'hôtelier est un brave homme qui n'est pas né dans le métier et qui n'en a pas les roueries. Aussi traite-t-il les voyageurs comme des amis. C'est peut-être un tort aux yeux de ceux qui

veulent rester à l'écart. Il a l'air de se payer plus de bon temps que sa digne femme qui se donne une peine énorme pour satisfaire ses hôtes.

M. Godon a avec lui son père et sa mère, vieillards qui ont célébré leurs noces d'or, il y a quelques années, et qui sont encore vigoureux. Ce sont deux types parfaits de *canayens* pur sang. Le père Godon est l'un des premiers colons de Ste-Agathe, après avoir été l'un des premiers de St-Jérôme. Il faut en parler au long, car c'est le caractère national parfait qui se révèle dans ce type, petit de taille, à la mine réjouie, à la figure franche et narquoise. Il est d'une foi à renverser les montagnes, et de fait s'il n'en a pas renversé il en a défriché plusieurs. Aussi ne badinez pas avec le père Godon en matière de religion. Ces arguments ne sont pas longs. Il croit en toutes les vérités de son catéchisme pour deux raisons, parce que son curé le lui a appris, et qu'il s'en est toujours trouvé bien. Mais, il faut le dire, il croit à bien des choses qui ne sont pas même croyables. Il a travaillé toute sa vie, pour établir une famille de dix enfants, qui lui ont toujours été respectueux. Aujourd'hui ils entourent sa vieillesse de soins et il jouit d'une grande consolation dans l'amour de ses enfants et dans la prière. Aussi les chapelets, ça roule avec le père et la mère Godon. Cependant ils sont de la doctrine de St-François de Salles, qui disait qu'un saint triste fait un bien triste saint. Ils aiment à s'amuser. Rien ne leur fait plus plaisir encore que d'assister à un fricot ou à une noce, où le père Godon danse encore sa gigue et bat l'aile de pigeon. Par exemple, pour faire merveille il faut qu'il danse sur ses chaussons. Et après une soirée de travail comme de plaisir, oh ! la prière et le chapelet. Il faut entendre les recommandations qui suivent les cinq dizaines. Et c'est pour Pierre qui est absent, et c'est pour ce pauvre petit Paul qui est dans ses travaux, et c'est pour Josephte qui va se marier, en seule fin qu'elle ait un bon mari, et c'est pour Marguerite, en seule fin de conserver le sien toujours bon. Un *Pater Ave* pour que la Ste Vierge continue à être notre bonne mère, et un autre *Pater Ave* pour que le diable reste dans l'enfer. Ainsi de suite. Vous croyez que je plaisante. Eh bien,non, j'ai déjà assisté à la récitation des prières de la mère Godon, et il faut se pénétrer de toute la profonde philosophie que comporte ces recommandations sympathiques pour s'empêcher de pouffer de rire. C'est avec cette foi que ces gens ont élevé et très bien élevé leurs enfants. Aussi tous jouissent de l'estime publique, et sont d'une honnêteté remarquable.

Il y avait pourtant trois grands vices que se partageaint les époux Godon. Ils fument tous deux, mais comme c'est devenu une habitude il parait que le confesseur leur a dit qu'ils peuvent se préparer à la mort sans cesser de tirer quelques touches. Aussi

ne s'en corrigent-ils pas. Un autre crime du père Godon, dont il s'est corrigé... faute d'occasion... c'est qu'il s'excitait dans les élections. Ecoutez, moi je l'ai vu à 70 ans faire appel au meilleur de ceux qui insultaient son candidat. C'était comme si on avait insulté sa religion. Et de fait il était tellement ferme dans sa foi politique qu'il en faisait une religion. On ne m'accusera pas ici de faire de la politique, car je ne me rappelle même plus de quel côté il était, ...tout de même, je l'ai vu bien excité. Heureusement que ça ne durait pas. Et les poignées de mains succédaient vite aux coups de poings.

Je parle d'un troisième défaut, et malgré mon scrupule à le dévoiler il faut pourtant que j'en parle, tant il est vrai que " des femmes et des chevaux il n'en est point sans défauts ", car celui-ci n'a été partagé que par la mère Godon. Voyons lecteurs, pardonnez-moi cette médisance je vais vous le devoiler : c'est... c'est la propreté. Je ne ris pas, c'est chez cette femme un véritable défaut, comme le scrupule en religion, quoi !..... Elle persécute tout le monde pour un grain de poussière. On ne peut marcher sans qu'elle soit derrière nous avec un balai à la main pour essuyer nos traces ; si elle va en voiture, elle a un linge pour épousseter le siège. Elle s'appelle Angélique et le père s'appelle Antoine. Quand vous voyez le père Antoine, non loin est la mère Lilique, qui lui fait toujours des recommandations : fais donc attention, Antoine, tu ne vois donc pas que tu as marché dans la boue ; ôte donc ces grains de mil qu'il y a sur ta bougrine, je n'peux pas m'imaginer que t'aies été soigner les garrettes avec. Bigre ! Antoine, je m'en vais te prêter mon parapluie, mais j't'avertis, s'il mouille tâche de rentrer quelque part pour ne pas l'abimer.....

...Quand je vous le disais que c'est un vice !

Tout de même le temps semble leur être laissé pour expier leurs fautes. Ils ont bien mérité cette faveur. Jamais cœur ne fut plus généreux. Avant qu'il y eût un hôtel à Ste-Agathe ce sont eux qui retiraient les étrangers ; avant qu'il y eut un presbytère c'est chez eux que descendait l'Evêque dans sa visite pastorale ; ils n'ont jamais manqué la messe les jours d'obligation, et l'on n'a jamais refusé l'hospitalité dans cette maison bénie, où le pauvre comme le riche trouvait le pain de l'amitié, la franche bonne humeur.

Mais, direz-vous, lecteurs, vous connaissez bien des détails sur la vie du père Godon et de sa vieille. Je m'en vais vous dire un secret : ce vieillard, c'est mon oncle, et cette vieille femme, c'est ma tante, et j'en suis fier. Ils ont combattu vaillamment sur le champ agricole ; ils n'ont tué personne, c'est vrai ; mais ils ont donné la vie à dix enfants et une centaine de petits enfants leur doivent l'existence. Ils ont abattu la forêt qui s'opposait à la culture, ils ont arraché les souches qui arrê-

taient le soc de la charrue ; ils ont contribué à faire vivre plusieurs de leurs compatriotes ; ils ont élevé leur famille dans l'amour du Seigneur, et ceux-là, j'en suis sûr, seront appelés "Enfants de Dieu".

Les maisons du village de Ste-Agathe sont généralement spacieuses et d'une propreté qui est d'ailleurs le cachet caractéristique des habitations canadiennes. Elles sont, dans les campagnes, pour la plupart blanchies à la chaux, et, dans les villages, lambrissées en petites planches posées en déclin. La forme des maisons est toujours la même : c'est la forme carrée ou oblongue avec toit à pic, qui a bien sa raison d'être à cause de la neige. Toutefois, j'aimerais à voir adopter le genre d'architecture en vogue aux Etats-Unis. Rien n'est plus coquet que ces petits cottages à ailes, aux fenêtres capricieuses avec veranda et campanile. Les balcons, les portiques, les galeries, les chassis en saillie y sont à profusion et donnent, par la peinture variée qui les recouvre, un aspect tout-à-fait plaisant. Il y a des publications illustrées qui donnent une foule de plans variés faciles à exécuter et que le conseil de chaque municipalité pourrait se procurer pour les communiquer aux contribuables.

On a eu la précaution à Ste-Agathe de tracer les rues très larges, ce qui permet de faire des plantations et d'embellir ainsi la devanture des propriétés. D'ailleurs la santé n'a qu'à y gagner. C'est le grand tort de nos anciens villages d'être construits contrairement aux règles du bon goût, de l'hygiène et de la sécurité. Car que le feu prenne donc dans l'une de ces maisons de bois qui sont presque toutes appuyées les unes sur les autres. Chaque conseil de village et de ville devrait avoir un officier chargé de faire le tracé des rues, d'indiquer à chaque propriétaire qui veut bâtir la distance à observer des bâtiments voisins. Mais il y a une mesure qui ne manquera pas, je l'espère, d'être observée, ce sera d'obliger les constructeurs à se servir d'une préparation qui sera bientôt lancée sur le marché canadien et qui s'appelle "ignifuge". L'ignifuge est une composition chimique qui peut se mettre dans l'eau, dans le vernis, dans la peinture, et qui a la propriété de rendre les objets ininflammables. Cette invention a aussi la propriété d'éteindre le feu. Vraiment les conseillers qui peuvent ainsi par un réglement prévenir les conflagrations, seraient sans excuse s'ils ne le faisaient pas.

Le village de Ste-Agathe est pourvu d'un aqueduc qui verse dans chaque habitation une eau abondante et limpide.

Le lac des Sables, sur les bords duquel le village est bâti, s'étend dans les 2e, 3e et 4e rangs de Beresford. Il était autrefois bien poissonneux, en truites surtout. Il est presqu'épuisé aujourd'hui. Cependant on y prend encore de belles pièces. C'est tout de même bien agréable pour une localité, d'avoir, à la porte, un étang de quelque dix milles.

de circonférence, où l'on peut mettre la ligne et sentir mordre à l'appât, quand même on ne prend rien. Ça me rappelle une farce. Un de ces enragés pêcheurs était depuis quelques heures sur le bord de l'eau à plonger et tirer sa ligne sans prendre un traître mulet. Un observateur, agacé de tant de patience, lui crie : "Voilà une heure que je vous regarde pêcher, il faut que vous soyiez bien sot de rester si longtemps sans rien prendre." "Je vous trouve bien plus sot, moi, répondit-il, de me regarder faire si longtemps sans espérance de ne rien prendre."

Des deux le plus crétin était bien, en effet, celui qui regardait bêtement faire l'autre.

La décharge du lac des Sables est assez abondante pour faire mouvoir plusieurs moulins. C'est sur son cours, qui se jette dans la rivière du Nord, qu'est bâti le moulin du Dr Larocque, le premier de la localité, et ce sont ses eaux qui alimentent les écluses du moulin Marier.

Le lac des Sables est tout à fait irrégulier et présente l'aspect d'une ancre de navire.

Du lac des Sables on communique par une route assez avantageuse au lac Morin, connu sous le nom de lac Manitou, situé à une couple de lieues du village Ste-Agathe, dans les 2e, 3e, 4e et 5e rangs de Beresford ; mais il atteint par une de ses pointes le canton de Wolfe. L'aspect de ce lac Morin est ravissant, parsemé qu'il est d'îles verdoyantes. Il est peuplé d'une quantité considérable de poissons, surtout de truites saumonnées. Il se charge par un petit lac qui le domine à quelque dix arpents de distance. Dans cette charge, suffisante pour faire mouvoir une usine, monte une quantité si considérable de carpes, le printemps, qu'on les prend à pleins sacs.

Les bords du lac Morin sont en amphithéâtre et les eaux en sont tellement limpides qu'on peut voir, à l'automne, frayer le poisson et surtout la truite, qui ne semble pas intimidée qu'on l'observe. Ceux qui ne sont pas initiés aux mœurs de ces poissons, seront bien aise de connaître comment la Providence a pourvu au mode de reproduction de ces malacoptérygiens abdominaux. Quand vient le temps du frai, la truite ne mord pas. Elle se tient sur les bords du lac, se frottant le ventre sur le sable de la grève. Les mâles par cette opération jette leur semence et les femelles leurs œufs qui deviennent fécondés par le contact. Il y a une grande quantité de ces œufs que le courant entraîne et qui ne peuvent être fertilisés. Et voilà pourquoi l'instinct de ces poissons les conduit dans les eaux calmes. C'est en prévision de cette perte considérable que subissent les produits de la femelle qu'ils sont si nombreux et que chacune d'elle en jette des milliers. Admirable sagesse de Celui qui fait porter par les vents la semence des fleurs sur les étamines d'une autre fleur et la rend ainsi fertile. Cette sagesse est suffisante pour émerveiller les esprits observateurs et les engager à

bénir la Providence, qui ne peut nous oublier dans la distribution de ses bienfaits, nous pour qui toutes ces merveilles ont été faites.

Il y a dans ces lacs des richesses immenses qui ne sont pas exploitées. Tout le monde connaît le goût exquis de la truite. De fait on la paie très cher sur nos marchés, et elle remplace avantageusement le saumon. Elle appartient au 2e ordre des poissons osseux, comme le saumon, que l'on rencontre en grandes troupes, principalement à l'embouchure des fleuves, dans laquelle il entre pour y déposer ses œufs. Et pourtant il se fait ici un commerce de truites très limité. C'est à peine si l'on rencontre de temps en temps sur nos halles notre truite des lacs. Pourquoi ne ferait on pas comme aux Etats-Unis, où l'on élève ce poisson? C'est facile, car les œufs et le sperme peuvent s'en transporter à de grandes distances. Voici en résumé le mode des opérations nécessaires à la reproduction : on ménage trois étangs qui communiquent l'un à l'autre, et ce afin de suivre un système de rotation. On transporte cette année dans l'un des étangs les œufs et la semence. Lorsqu'ils sont éclos on transporte ce frai dans le second étang, afin de laisser libre le premier où, au temps de la ponte, on mettra de nouveaux germes. La troisième année l'on fait émigrer dans le troisième étang le frai du second, qu'on vend à la fin de l'année, pour faire place à celui du second, et ainsi de suite.

La raison pour laquelle on ne laisse pas le frai d'une année avec celui de l'année précédente, c'est que la truite est carnivore, comme presque tous les poissons qui se dévorent entr'eux. On calcule qu'une truite de trois ans est bonne pour le marché.

Il y a parait-il de ces établissements aux Etats-Unis qui accordent aux actionnaires de forts bénéfices. Au Canada le gouvernement a entrepris de peupler plusieurs de nos rivières de saumons en y transportant des œufs fécondés. Un de mes amis, M. Adélard Dorion, a tenté de faire ces années dernières un commerce de truites, non pas en les élevant, mais en les pêchant dans des lacs dont il avait obtenu la location, et en les exportant. Je ne crois pas qu'il continue aujourd'hui cette industrie, et je ne sais à quelle cause attribuer la cessation de ses opérations. Dans tous les cas il aura eu le mérite d'avoir tenté un commerce très rationnel, et d'avoir donné l'idée à d'autres qui pourront en faire bénéficier le commerce de notre pays.

Les bords du lac Morin, ci-devant couverts de très riches érablières et en partie aujourd'hui défrichés, ont été exploités en premier lieu par M. Pierre Bohemier, fils de M. Jean Marie Bohemier, et de dame Marthe Testard de Montigny, de Ste-Anne des Plaines.

Ce jeune homme n'avait que vingt ans quand, au sortir du collège de Terrebonne, il se dirigea seul, à travers la forêt, vers le nord, pour aller ouvrir un établissement sur les bords du lac Morin. Inutile de

dire les privations, les ennuis, les sacrifices qu'il endura. Mais aujourd'hui il a là une des plus belles fermes du nord, comprenant cinq cents acres de terre, dont cent sont en bon état de culture. M. Bohémier a été pour la paroisse de Ste-Agathe, où il est établi depuis vingt-cinq ans, une bénédiction par son éducation, son dévouement et ses conseils. Il a occupé les principales charges qui lui ont été confiées avec un grand esprit de justice, et surtout celle de Maire qu'il conserva pendant plusieurs années. Est-ce mission ? Est-ce fièvre ? M. Bohémier a mis ces propriétés de Ste-Agathe en vente pour aller ouvrir d'autres établissements sur la Lièvre et la Kiamica.

Il y a environ 25 ans, (mon Dieu qu'il y a déjà longtemps !) alors que j'étais étudiant, j'étais en vacance chez ce M. Bohémier. Et je fus apitoyé sur le sort de ces pauvres colons qui l'environnaient. Une chaumière mal jointe les abritait à peine, leur nourriture consistait presque exclusivement en patates et en galettes de sarrasin. Encore fallait-il qu'ils allassent au loin faire moudre leur grain. Et pourtant ils travaillaient tout le jour, sous le feu d'un soleil tropical, et quelquefois la pluie traversait leurs hardes qu'ils ne pouvaient faire sécher faute de change. Je les plaignais tout haut, lorsque ce brave M. Bohémier me fit la réflexion qu'ils étaient bien plus heureux que lui. En effet, me dit-il, tandis que je me livre aux soucis pour réussir dans mes travaux, eux se livrent au plaisir, et, presque tous les soirs, lorsque je me torture l'esprit pour calculer ou tirer des plans, ils s'assemblent chez l'un d'eux et ils dansent au son du violon de la côte. C'était à la lettre, car le soir même il y avait réunion à la porte d'une cabane, et zing zing zing..... Nous entendions au loin les frons frons frons du violon et les éclats de rire des convives. Leurs amusements me paraissaient bien innocents et, je le suppose, ils suivaient les conseils du bon curé du village.

Aux vignes dans les vendanges,
Aux champs pendant les moissons,
De Dieu chantez les louanges
Il sourit à vos chansons.
Quand le plaisir dans la plaine
Le soir vous appellera,
Dansez gaiement sous le vieux chêne } *Bis.*
Et le bon Dieu vous bénira. }

Ce fait est une preuve de plus que le bonheur n'est pas toujours où on le croit, et qu'il ne s'achète pas.

Quoiqu'il en soit je prédis à Ste-Agathe, dont le lac Morin fait partie, un avenir prospère, et par l'excellence de ses terres et par le site exceptionnel que cette paroisse occupe, et par la richesse de ses bois francs, qui devront alimenter les fourneaux de Montréal pendant bien des années, quand la voie ferrée en perspective sera en opération.

Nous quittons à bonne heure le village de Ste-Agathe. Les chevaux de M. Beaubien, qui ont vingt lieues dans les pattes en deux jours, piaffent dans la cour de l'hôtel Chalifour ; le colon vient nous avertir qu'ils sont impatients, nos jeunes écoliers ont le fusil sur l'épaule, nous prenons congé de la famille Godon et en avant vers St-Faustin, en longeant de temps en temps la branche Ouest de la rivière du nord, dont le bras Est va vers sa source principale, le lac de la Quenouille. Nous sortons bientôt du Canton Beresford pour entrer dans celui de Wolfe, dans le comté de Terrebonne, en longeant des lacs superbes et d'un pittoresque éblouissant.

Le canton Beresford que nous quittons est dans l'agence de M. Marchand. En 1880 il y avait encore d'arpentés et en vente 7,677 acres de terre. Le sol de Beresford est léger et sablonneux, un peu rocheux et d'assez bonne qualité. A certains endroits il est fameux, si l'on en juge par les produits que l'on y a vus. Nous avons remarqué que les saisons y sont un peu plus tardives qu'à Montréal, parce que lorsque nous y sommes passés, on y était encore dans les foins. Les fruits sauvages, surtout les framboises, abondent dans ces contrées où les habitants nous ont paru à l'aise, et l'on nous a assuré que plusieurs d'entr'eux sont riches.

Jusqu'à Ste-Agathe nous n'avons eu qu'à nous féliciter des chemins. En effet, les routes faites par le gouvernement sont superbes, et elles se conservent généralement belles, pratiquées qu'elles sont sur des terrains en pente et bien égoutés. Quand je dis beaux chemins ça ne veut pas dire qu'ils soient plats, dame ! Mais, passé Ste-Agathe, commence le chemin du Paradis... en longeant le purgatoire. C'est une série de côtes, d'ornières, de cailloux,... et toujours, toujours... C'est-à-dire comme dans les contes ennuyants : " Marche, marche, rencontre une côte, marche, marche encore, passe une autre côte, rencontre une grosse roche, marche, marche encore, tombe dans un trou..." Ah ! les côtes ! Et surtout nos côtes ! Aussi étions-nous forcés de marcher pour nous délasser. C'est alors que nos jeunes amis s'en donnaient. Il fallait les voir le fusil à la main, sauter les clôtures d'embarras, grimper sur les roches pour poursuivre les geais au plumage bigarré, un écureuil à la fourrure rousse. Tout de même il faut mettre un certain art pour approcher ce petit gibier, surtout cette petite gente de la famille des corbeaux qui semblent deviner le danger. Aussi chaque geai, à la vue du chasseur, donne-t-il l'alarme par un cri strident, et il est certes bien compris, puisque tous les sujets ailés s'envolent en l'entendant.

Nos jeunes Nemrods étaient infatigables, et nous étions obligés de ralentir leur zèle ; il devenait imprudent de les laisser gambader au grand soleil, à travers haies, roches et broussailles. Quelle vigueur

il y a dans ces gars développés par des exercices corporels ! Je ne cessais d'admirer leur agilité et la flexibilité de leurs membres musculeux. Leur excitation à poursuivre leur proie nous faisait craindre des accidents. Je dois noter que les geais se fichaient d'eux et que tous se sauvèrent de leurs coups, grâce à l'organisation de leur police et à la vigilance de leur arrière garde.

Il n'en fut pas ainsi du pauvre pivert qui, tout préoccupé à faire bombance sur les troncs d'arbres, eut le sort de ceux qui s'enivrent dans la bonne chère. Ce n'est pas que cet oisillon manque d'intelligence pourtant. Voici un trait des mœurs du pivert que je trouve dans les " *Mondes* " : " L'été dernier, dit M. Aimé de....., je me promenais dans une allée de mon parc, lorsque je vis un pivert se placer à une cinquantaine de pas devant moi, regarder s'il était épié, puis se coucher et faire le mort, étendu, immobile, la langue tirée démésurement ; de temps à autre il la faisait rentrer dans son bec. Près de lui était, dans l'allée, une fourmillère souterraine. Les fourmis sortant de leur demeure, croyaient voir dans le pivert un être mort, et s'amoncelaient sur sa langue pour la dévorer ; mais le contraire arrivait : lorsque la langue du pivert était couverte de fourmis, il les avalait. Il recommença ce manège jusqu'à ce qu'il fut complètement rassasié ; alors il courut vers son nid pour porter la nourriture à ses petits. Je remarquai pendant plusieurs jours la même manœuvre, et je conclus que le pivert, aussi bien que le crapaud, est un être utile et qui mérite protection. "

Laissons-là nos oisillons et enfonçons-nous davantage dans cette chaîne si tourmentée des Laurentides. Elle offre partout comme points de vue, des ravins sombres, des pics arides, des rochers nus et sévères, d'autres couverts d'une demi végétation que le feu a noircie et sur lesquels se penchent des arbres desséchés ou bouleversés. Nous nous rapprochons de temps à autre de la branche Ouest de la Rivière du Nord, qui se rétrécit peu à peu comme pour nous indiquer qu'elle arrive à sa source. Mais ce qu'il y a de pittoresque, ce sont ces lacs que l'on aperçoit quelquefois à travers la forêt, et qui se présentent souvent avec un air riant et des bords défrichés et couverts de blé sarasin en fleur. Alors nos jeunes gens et nous poussons des cris de joie que les échos répètent autant de fois que les montagnes voisines comptent de gonflements. Hou ! Hou ! Oh ! Oh ! Et les canards qui plongent dans l'onde coulent sur les flots en les faisant rider, et les hérons se lèvent sur leurs échasses, s'éloignent à fleur d'eau, loin de la table du renard ; le butor s'enfuit sur la grève et se cache dans les joncs.

Et tout à coup dans le désert qui avoisine cette nappe d'eau on aperçoit un chantier d'où la fumée s'élève par un tuyau qui perce le

toit. C'est la maison du colon qui vit à un mille, deux milles, quelquefois à trois milles du voisin.

Nous entrons saluer cette famille. L'homme est à quelques arpents de là. Nous entendons le bruit de sa hache sur le merisier retentissant, sa femme l'appelle et il vient les bretelles à bas, le cou découvert, ruisselant de sueurs et les bras nus. Il essuie du revers de sa main son front humide et nous salue en ôtant son chapeau de paille et nous nommant par nos noms. Il a su que nous allions au Nominingue par des hommes qui montent à pied au chemin de la Lièvre et qui, marchant la nuit, nous avaient passés à Ste-Agathe. Il nous invite à nous asseoir dans son castel, et sans façon nous entrons prendre un coup d'eau, et de la bonne. Monsieur, nous dit-il, elle coule d'une source à quelques pas de la maison. Il prend son seau, vide celle qui y séjourne depuis quelques heures et revient avec de l'eau qu'on aurait dit à la glace, sans en avoir le danger. Le goblet de fer blanc passe à tour de rôle après quoi la politesse est offerte à nos pauvres chevaux... avec le seau bien entendu.

Les citadins ne connaissent peut-être pas ce que c'est que le château du colon. C'est une boîte de douze ou vingt pieds carrés faite de bois ronds, sapin ou pin, superposés les uns sur les autres et dont les bouts tiennent l'un à l'autre au moyen d'encochures ; c'est cette architecture que techniquement on appelle en *queue d'aronde.*

Le toit placé à huit ou dix pieds du carré, d'un déclin de 2 à 3 pieds, est généralement fait d'écorce de bouleau, de sapin ou de frêne, quelquefois même de pièces de cèdre fendu. Comme ces chantiers sont généralement construits avant qu'il y ait des moulins à scie dans la localité, les portes et les chassis, s'ils sont en bois poli, viennent des paroisses où il y a des scieries. Nous avons vu de ces chantiers où il n'y a pas une planche sciée et pas un clou planté. Tout y est fait à la hache et à cheville.

Les interstices sont calfeutrées avec de la mousse souvent recouverte de glaise. Comme on ne se peut procurer de la brique et de la chaux qu'à grands frais, la cheminée est un tuyau. Et vous dire si on chauffe la dedans, l'hiver bien entendu, car l'été le poèle est toujours dehors, abrité d'un appendice qui consiste en quatre gaules appuyées sur autant de fourches plantées en terre. Il n'y manque plus au colon que de quoi manger pour vivre le plus heureux du monde et chanter :

" On peut bien manger sans nappe
Et sur la paille on peut dormir.
Les gueux, les gueux, sont des gens heureux,
Ils s'aiment entr'eux,
Vivent les gueux !

A propos de sommeil, n'allez pas croire que ces messieurs les colons se privent de bons lits ; ils ont la paille, la mousse, la fougère et même les immortelles des champs. Outre que la fougère est aromatique elle est très saine.

Pour l'édification des nourrices je dirai avec un auteur de médecine que " les feuilles de fougère servent à confectionner la couche des enfants. Les coussins et les matelas qu'on en fait sont beaucoup plus sains que ceux qui sont faits avec la plume. On les recommande surtout aux scrofuleux et aux rachitiques."

C'est en partie ce qui explique cette santé robuste, ce teint vermeil, cette pureté de sang qu'ont les enfants des colons qui vous ont des joues à faire crever de dépit les mamans de nos grandes villes.

—Combien avez-vous d'enfants? demandâmes-nous au colon... et à la *colonne*. Il fallait bien lui faire cette question, car à tout moment il en surgissait de nouveaux.

—Dix, nous répondirent-ils.

—Dix! Et quel âge a le plus vieux?

—Onze ans ; et il travaille celui-là. Tenez, voyez-vous cet abatti? Eh! bien, c'est lui qui a coupé les ferdoches et les a ramassées.

Et ce petit bonhomme trapu, aux muscles développés, arrivait nu pied avec sa faucille à la main, confirmer qu'il était de force et de taille à fouailler chevaux et bœufs.

Tenez, vous pouvez le constater, sur le lac Lacoste, à environ quatre lieues de la Chute aux Iroquois, il y a un nommé Lacasse, un des plus beaux Canadiens du pays, qui est le colon de l'Hon. Lacoste ; il a onze enfants, dont le plus vieux a 14 ans, il a défriché et ensemencé en une année quinze arpents de terre, et son petit garçon en a coupé les broussailles et les arbustes, et il les a ramassés en tas pour les faire brûler. Ça doit être comme ça que les veut le curé Labelle... ou bien il est exigeant.

Maintenant que nous avons fait boire hommes et bêtes, avançons en laissant derrière nous le lac La Grise, le lac La Brume, le lac Cornu, et d'autres encore plus beaux en leur apparence qu'en leurs noms baroques et insignifiants, tandis qu'il aurait été si facile de les baptiser de noms poétiques ou historiques, et nous arrivons, devinez où? Mais à quoi sert vous faire deviner, vous, lecteurs, qui ne connaissez pas la Repousse. Elle est bien connue, pourtant, depuis St-Jérôme jusqu'à la Rouge. Que dis-je, jusqu'à la Lièvre et même jusqu'à la Gatineau. C'est la terreur du pionnier, mais aussi son épreuve. Celui qui va s'établir au-delà de Ste-Agathe et qui passe la Repousse est considéré comme ayant franchi tous les plus grands obstacles. Que de gens ont rebroussé chemin en l'apercevant se dresser dans le sentier de la colonisation. Sapristi, avant de la franchir,

arrêtons nos équipages fatigués, faisons prendre une gueulée à nos chevaux, buvons une larme et prenons une bouchée, il arrive midi. Nous nous mettons à l'ombre, près d'une claire-fontaine, comme dans notre chanson nationale, nous allumons un petit feu sur lequel nous mettons un bidon rempli d'eau. Bouille garçon, dit notre chef cuisinier. Et en cinq minutes le thé est fait.

Vous n'avez peut-être jamais goûté les délices d'un repas sur le bord de la route, sous le pouce, comme on dit. Et bien, regardez-nous faire. Nous dressons les tables, je dis les tables, car chacun a la sienne ; l'un une belle roche plate, l'autre une souche, un troisième une perche de la clôture, un quatrième la planche de la barouche, et, quelques-uns, leur morceau de pain appuyé sur les cinq doigts de la main gauche. Communauté indivisible des vivres de Sa Majesté que contient le grandissime fourgon de M. Beaubien.

Voyons, toi, Charles, coupe du pain ;—Louis, tranche du saucisson.—Y a-t-il du sel ?—Allons, le beurre.—Voici des gretons, qui en veut ?—Il y a du jambon, là, dans la poche.—Moi je mange du lard ; tranchez-en donc, qu'on fasse des grillades à la broche.—Ça c'est une bonne idée !—Allons, p'tit Pierre, va chercher de l'eau.

Et bientôt le fumet des grillades promène sous le nez des gourmets son odeur appétissante, et tous de se les partager.—Fais-en encore, Bigras, il n'y en a pas assez. Tonnerre ! que c'est bon.

Et bientôt le silence se fait, puisque ventre affamé n'a pas d'oreilles pour entendre ni de bouche pour parler. Mais le spectateur entendrait le babil du ruisseau, le cri lointain du roitelet, le frémissement de la feuillée qui accompagne le cliquetis de nos armes et de nos mâchoires, et le rongement non moins significatif de nos chevaux.

—Voulez-vous des pommes confites, du fromage ?

—Oui ; c'est bien.

Et le fromage se distribue. Mais le farceur qui l'offrait avait emporté du fromage de Limbourg. Vous pouvez vous imaginer ce qu'en a dit Bigras.—Cré cochonnerie, dit-il.

De fait, il faut avoir le goût perverti pour manger de ce raffiné.

—Bien, mangez des confitures, alors.

Bref, de l'aveu de tous, c'est un repas succulent qui nous fait apprécier le refrain :

Savez-vous pourquoi, mes amis,
  Nous sommes ici réjouis ?
C'est que le vin est bon
  Apprêté sans façon.
Mangeons à la gamelle,
Vive le son, vive le son,
Mangeons à la gamelle,
Vive le son du chaudron !

Moi, ça me rappelait nos haltes d'Italie où, sur le bord de la route, nous mettions sac à terre et les armes en faisceaux pour faire le café. Pas de monture là. Et quand le café était pris, il fallait mettre sac au dos, carabine sur l'épaule, giberne aux reins et en avant, marche. Pourtant nous avions cinq lieues de faites et il fallait en faire encore cinq, chargés que nous étions de cinquante livres. Et les ampoules! Ah! là, là. Et cependant nous entonnions le refrain: "Il y a d'la goutte là haut, là haut. Il y a de la goutte à boire" ou

En avant, marchons; en avant, marchons,
Zouaves du Pape, à l'avant-garde!
En avant, marchons; en avant, marchons,
Le monde nous regarde,
En avant, bataillon!

Les vivres sont empaquetés, les chevaux sont bridés, et en avant, à l'assaut de la Repousse!

La Repousse! C'est le Sébastopol de la colonisation avec le Redan, le Mamelon Vert et Malakoff par dessus le marché. La Repousse, c'est trois montagnes entassées les unes sur les autres, soudées avec du ciment dont le gravier est assez volumineux pour offrir des spécimens gros comme qui dirait le palais de justice de Montréal et qui menacent toujours de se détacher. Il y a si longtemps qu'ils y sont, nom d'un nom! Si le feu des Titans nous vient à la mémoire en montant cette muraille de Chine, les vers de Lafontaine dépeignent bien l'état où l'on se trouve en la franchissant.

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche,
Femme, moine, vieillard, tous étaient descendu;
L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Nous montons, nous montons et nous montons, et par un chemin rocailleux, mon Dieu! il faut voir ça. Aussi avons-nous mis pieds à terre, ne laissant que les deux petits garçons du colon dans les voitures. Nous nous étions déboutonnés, gilet et veste étaient ôtés, et marche donc. A tout moment les chevaux faisaient halte et nous aussi. Le soleil plombait sur cette montagne aride qui grille sans jamais se consumer ni s'amoindrir. C'est bien une véritable Repousse, qualifiée pour repousser les colons les plus énergiques.

C'est en octobre 1872 que M. le curé Labelle la franchit pour la première fois et qu'il s'aperçut qu'il y avait au-delà une plaine superbe à offrir à la colonisation. En effet, du sommet de cette redoute le panorama est ravissant. Là, plus près des cieux, on domine un vaste pay-

sage qui n'a de limite que la capacité de l'œil. Sur le versant sud vous avez les couches graduées de la vallée de la rivière du Nord ; vous en distinguez le lit au fond de cet alcôve de dentelle et de rideau, dont les plis donnent asile à des centaines de maisons parsemées sur les versants défrichés. Du côté nord s'étend cette plaine qui s'élargit en vous indiquant les vallées de la Diable et de la Rouge. St-Faustin est à vos pieds sur une colline que contourne la décharge du lac Au Poil ; des champs couverts de moissons s'étendent sur des pentes douces, les prairies s'étalent riantes au couchant du soleil, le bétail s'amuse dans les prés verdoyants, et vous admirez les maisons des colons échelonnées sur le versant des côteaux, les forêts grandioses qui recouvrent les hauteurs, les lacs qui reflètent les rayons du soleil,—et vous apercevez un lointain sans limite qui jette dans l'âme je ne sais quel indécis de l'avenir ; tout dans ce coup-d'œil nous charme, nous fait rêver, mais nous montre comme nous sommes petits au milieu de ces grands joujoux avec lesquels le Créateur semble s'être amusé... sérieusement... Pourquoi a-t-il entassé ces montagnes? Pourquoi a-t-il culbuté ces monceaux de granit? Pourquoi a-t-il bouleversé ces éclats de rochers dans les veines desquels coulent des minerais qui semblent vouloir se faire reconnaître en trahissant leur couleur? Qui va nous répondre? Le soleil qui passe silencieux en faisant briller sa lumière chaude, les nuages qui se déploient au-dessus de la crête des arbres, les flots qui se précipitent de cascade en cascade, l'oiseau qui parle dans les bois, le bœuf qui paît dans le parc, l'agneau qui bondit sur le gazon. Car tous jettent leur note dans ce concert auquel nous assistons, et dont nous saisissons à peine les beautés, logés que nous sommes dans les galeries de ce théâtre borné par l'horizon de la nature.

Nous descendons cette montagne en évitant l'Epouvante, pic plus haut encore que la Repousse, et nous nous dirigeons vers le village de St-Faustin, qui n'est encore qu'une mission, situé dans le sixième rang du canton de Wolfe.

Ce canton faisait ci-devant partie du comté d'Argenteuil et, après 1881, il fit partie du comté de Terrebonne déjà pourtant bien trop étendu.

Lors du recensement, St-Faustin n'était pas encore érigé, et le recensement n'est que pour le canton de Wolfe qui, à cette époque, comptait 461 habitants, tous catholiques.

Il n'y avait alors que neuf acres de terre consacrés au blé qui a produit 41 minots. On y a recueilli cette année là 172 boisseaux d'orge, 2,310 boisseaux d'avoine, 136 boisseaux de seigle, 70 boisseaux de pois, 4,760 boisseaux de sarrasin, 45 boisseaux de maïs, 2,233 boisseaux de patates, 1864 boisseaux de navets, 38 boisseaux d'autres racines, 267 tonneaux de foin et 249 boisseaux de graines de mil et de trèfle.

En 1880, il y avait d'arpentés et en vente dans le canton de Wolfe, qui se trouve dans l'agence de M. Marchand, 28,621 acres de terre et il y avait d'arpentés, mais non en vente 2,000 acres.

Le sol du canton est accidenté par endroits et un peu rocheux, mais généralement propre à la culture.

En 1882, les travaux publics qui ont été faits dans le canton de Wolfe, sont : 1° déviation du grand chemin conduisant de Ste-Agathe à St-Faustin, pour éviter la Repousse, suivant le tracé de l'explorateur Bureau.

Cette déviation, qui mesure environ six milles, part du canton Beresford dans le 5e rang, traverse les quatre derniers lots de ce canton en biaisant et se continue jusqu'au No 22 dans le 6e rang de Wolfe ; 2° chemin conduisant du 6e rang de Wolfe à l'église St-Faustin, formé de montées traversant les 5e, 4e et 3e rangs, ouvre à la colonisation le plus beau terrain du canton Wolfe ; 3° chemin qui part du village St-Faustin au lac La Quenouille.

St-Faustin, qui comprenait en 1884 cent familles et quatre cents individus, n'a pas de curé résident, et c'est le curé de St-Jovite qui vient tous les quinze jours y dire la messe dans une chapelle. C'est une maison n'ayant rien de distinct si ce n'est une cloche posée sur une chèvre à quelques pieds de là. Il y a un instituteur, qui est bien à mon avis l'homme le plus important après le curé. Le village est alimenté d'un magnifique aqueduc qui fournit à ses habitants une eau remarquablement bonne et pure.

Il y avait deux hôtels à St-Faustin, mais l'un a été obligé de céder le pas à l'autre. L'hôtel Dusablon (nom noble, s. v. p.) est très bien tenu. Le propriétaire est très poli. Mon ami Beaubien s'est trouvé indisposé à cet endroit. Et il y avait de quoi. La marche, la chaleur, les repas sous le pouce... (à part la Repousse) pour un dyspeptique, c'est assez raide. C'est là que j'eus occasion de faire preuve de mes connaissances médicales. Une préparation de gingembre mit sur pied mon patient en moins d'une heure. Disons deux, car je me rappelle qu'on attendit que le soleil baissât. Tout de même, il faut avouer que c'est bien peu de temps pour guérir un malade qui souffrait des douleurs affreuses d'estomac et d'entrailles. Il faut tout dire, l'épicier du lieu, M. Villeneuve, qui m'a l'air de faire de bonnes affaires en cet endroit, est venu à ma rescousse en me fournissant une bouteille de Tue-douleur de Perry Davis, (*Pain Killer* pour les Anglais). Mais je réclame l'honneur d'avoir prescrit ce spécifique unique

Qui guérit les maux passés, présents, futurs, nouveaux.
Il est stomachique et dontalgique,
Je le cède à tous.
Pour combien ? pour deux sous. } *bis.*

Bonjour, St-Faustin, au revoir ; et en route pour St-Jovite par un chemin comparativement beau. Ah ! quand je dis beau, il ne faut pas s'imaginer qu'on y puisse pousser les chevaux, mais au moins on peut y trotter par tache. Mais nos reins, nom d'un p'tit bonhomme ! L'air se fait frais et il faut se presser, car notre étape du jour est la Chute aux Iroquois. Touche, touche. Et nous faisons solennellement notre entrée à St-Jovite, le samedi, presque à la brunante.

Reposons-nous un peu, car, vraiment, nos chevaux nous font pitié... tant ils sont bons. Pauvres bêtes ! Dire qu'ils se mettent à notre disposition sans répliquer, tandis que d'un coup de pied il pourrait nous envoyer paître. Vrai, on ne peut penser aux services que nous rendent ces animaux, et à la patience avec laquelle il nous servent, sans éprouver un sentiment de reconnaissance envers Celui qui leur a ordonné de nous obéir. Aussi méritent-ils qu'on les soigne bien. Entrons à l'hôtel, et ordonnons que nos courageuses bêtes aient chacune une bonne portion..... quand elles seront ressuées, bien entendu.

(*A continuer.*)

DEUX VOISINES

En face l'une de l'autre, toutes deux le regard tourné vers la mer et vers les côtes lointaines de l'Angleterre, d'où vinrent jadis les calamités de la première et récemment la prospérité de la seconde, Calais et St-Pierre symbolisent le passé et l'avenir.

—Mon passé est connu dans l'univers entier, dit la vieille ville. C'est avant que St-Pierre n'existât que le dévouement d'Eustache de St-Pierre a rendu mon nom immortel et m'a valu l'estime de ma postérité. Peu de cités au monde tiennent dans l'histoire une place comparable à la mienne.

—Je ne suis pas comme toi, une nécropole ; je suis fille d'un siècle pratique qui ne perd pas son temps à niaiser ; qui ne se repaît guère de souvenirs, de vaine gloire, de nonchalance, de *far niente.*

—Je regarde en avant et non en arrière, l'avenir et non le passé, répond la jeune cité. Ce que je suis, je le suis par moi-même, et non par hérédité. Je suis née d'hier, et déjà par mon industrie, j'ai rempli de mon nom, inconnu il y a quelques années. le monde entier jusqu'aux dernière limites de la lointaine Amérique. Tu déchois et je grandis.

Je déchois, malheureuse ! On ne déchoit pas quand on porte à son front l'auréole historique dont resplendit le nom de Calais. Il fut un temps — et cela dura deux cents ans — où tous les vrais Français n'eurent pas dans leur esprit d'image plus chérie que la mienne, pas de vœu plus ardent que de me délivrer du joug étranger. De l'autre côté du détroit, je n'occupais pas moins les pensées de l'Angleterre. Ils étaient fiers de me posséder au nord de la France comme ils le sont aujourd'hui de posséder Gibraltar au sud de l'Espagne. Leur reine, lorsqu'elle songeait à moi, sentait la nostalgie pénétrer dans son âme, et disait en mourant : "Ouvrez mon cœur, et vous y trouverez Calais."

—J'aime mieux mille fois avoir jadis vécu dans l'obscurite que d'avoir subi sans vengeance les offenses de l'ennemi, que d'avoir connu les guères désastreuses et la honte d'obéir à l'étranger. Jamais je n'ai dirigé vers le midi de regards suppliants pour appeler l'armée de la délivrance. Les Anglais qui sont venus dans mes murs y ont pénétré en hôtes et non en maîtres. Ils y ont apporté le commerce, la fortune, l'industrie, non le désastre et l'oppression, le tulle et non la poudre. Ils y ont fixé leur demeure ; leurs ossements y reposent.

Leurs fils y sont nés et parlent notre langue ; leur religion seule et les désinences de leurs noms rappellent leur origine étrangère. Ce n'est qu'au temple qu'ils usent encore de la langue des aïeux. La ville anglaise de Nottingham a engendré une ville française qui est Saint-Pierre. De tels souvenirs valent bien assurément ceux de la soumission au drapeau étranger.

— Certes ! mais notre soumission et l'omnipotence de l'Anglais n'ont pas toujours duré. L'opprobe n'a eu qu'un temps. Les immigrants n'étaient pas destinés à nous faire à jamais la loi ; Calais a connu d'autres héros qu'Eustache de Saint-Pierre. Une fois seulement, ses habitants ont dû en chemise et la corde au cou porter à l'assiégeant les clefs de leur ville. Mais un jour, impatienté du joug, la bonne ville que Jeanne Darc, l'héroïque Lorraine, n'avait pu délivrer, a vu arriver à l'improviste Guise, le héros lorrain ; les cris de joie de la cité ont acclamé l'armée française, en triomphatrice dans des remparts que l'Anglais, avec sa morgue ordinaire, se vantait d'avoir rendus imprenables et de défendre avec des baguettes ; et les drapeaux de la patrie, longtemps oublieuse, ont flotté pour toujours sur ses murailles. Outre tombe, Eustache de Saint-Pierre en a dû tressaillir de joie.

Soit ! Tu as lougtemps vecu. Trop longtemps même, car ton existence sera bientôt parachevée, et bientôt tu vas mourir. Tes parchemins de noblesse, tes titres, tes gloires ne te sauveront pas. Mes ouvriers de tulles sont presque aussi nombreux que la population tout entière. Tes ruelles étroites et tes masures caduques sont écrasées par le voisinage de mes boulevards et de mes immenses maisons de commerce. Tes habitants, parqués dans une enceinte insuffisante, y manquent d'air et d'espérance, tu es serrée dans tes fortifications comme dans un étau. Ah ! si nous étions unies, quelle ville en Artois nous serait comparable ? Comme nous joindrions fièrement aux souvenirs glorieux du passé la fortune du présent et les espérances ambitieuses de l'avenir !

—Sœur, unissons-nous étroitement. Désormais, Eustache et Guise appartiennent à Saint-Pierre ; désormais, dans les grands entrepôts d'Amérique, les commerçants, qui ne savent point notre histoire, apprendront par ton commerce à connaître le nom de Calais.

LÉON BARAT.

PASCALE[1]

IX

Mme Valrède, petite, blonde et mignonne, paraissait bien plus jeune qu'elle ne l'était en réalité. D'une santé fort délicate, elle ne pouvait vivre que dans un climat doux et point trop sec. C'est ce qui avait décidé son fils et son mari à choisir cette partie de la Bretagne pour y faire, à la campagne, une installation définitive.

La manière dont s'était marié M. Anthime Valrède donnera un aperçu de ce caractère bizarre, mélange de rudesse native, de générosité, d'incohérence et de volonté Une trentaine d'années avant le commencement de ce récit, il venait d'arriver en Russie pour y traiter de grandes affaires industrielles et commerciales, sachant à peine quatre mots d'allemand et de russe, mais très intelligent et doué d'une de ces volontés robustes qui surmontent tous les obstacles. Une grande forêt était à vendre dans le gouvernement de S. ; Valrède, qui désirait s'en rendre acquéreur, partit de bon matin de la ville de S... pour l'aller visiter. Une voiture du pays, attelée de deux intrépides petits chevaux gris, l'emporta d'un train d'enfer, sous la conduite d'un moujick qui servait en même temps de guide. On devait déjeuner dans la maison d'un paysan qui servait de garde à la forêt.

Quand le cocher arrêta les chevaux dans la clairière où devait se trouver la maison, il poussa une exclamation de surprise : seul, un tas de cendres montrait la place où s'élevait l'*isba*. Il cria, appela, gémit, pas un être vivant ne répondit. En regardant de tous côtés, M. Valrède aperçut une sorte de tas grisâtre auprès d'un arbre ; l'ayant machinalement poussé du pied, un gémissement s'en échappa, un petit bras se souleva pour retomber aussitôt.

—Qu'est-ce que cela ? cria Velrède.

Et, se baissant, il découvrit que ce tas formé de vieux vêtements recouvrait une fillette évanouie, paraissant âgée d'environ douze ou quatorze ans. Appelée, secouée par le voyageur, elle ouvrit de grands yeux gris tout sauvages, tout étonnés, rouges et gonflés à force d'avoir pleuré. Quelques gouttes d'eau-de-vie l'ayant un peu ranimée, elle

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

raconta, par monosyllabes entrecoupés, que, la veille, au soir, l'isba avait pris feu, que tout avait brûlé dedans ; elle n'avait eu que le temps de se sauver et s'était laissée tomber au pied d'un arbre, saisie de peur et de chagrin.

—Il nous faut aller déjeuner autre part, dit tranquillement Valrède.

Le moujick, pris de pitié, regardait la fillette abandonnée, tout en se disposant à remonter dans la voiture ; soudain M. Valrède tomba sur lui à coups de poings.

—Est-ce que tu crois, brute de mangeur de suif, que je vais abandonner cette petite ? Suis-je un Français, un être humain quelconque ?

Le moujick s'empressa de lui baiser la manche en signe du profond respect que lui inspirait ce traitement énergique. Valrède remonta dans la grossière petite voiture portant la jeune Russe roulée dans une peau de mouton, il la posa près de lui comme un paquet fragile ; mais elle, comprenant qu'on l'arrachait ainsi à tout ce qui formait le reste du petit monde qu'elle n'avait jamais quitté, elle se révolta et se débattit de toute sa force d'enfant désespérée, en poussant de grands sanglots. Il fallut que Valrède la maintînt solidement d'un de ses bras robustes, de l'autre il envoya un grand coup dans le dos du moujick qui lança son attelage, à cet ordre aussi clair qu'impératif.

Telle fut la première entrevue de M. et Mme Valrède.

Après avoir payé au starosta, propriétaire des parents de la jeune Xénie, une assez jolie somme pour avoir droit d'en disposer à son gré, M. Anthime l'expédia au couvent des Fidèles Servantes de Jésus, à Grenoble, son pays de naissance. Une lettre explicite et brève accompagnée d'un mandat considérable sur la maison de banque Paul et Cie., de Grenoble, priait Mme la supérieure de prendre soin de sa protégée, de lui faire enseigner le meilleur français possible, ainsi que tout ce qu'une jeune fille bien élevée doit savoir : couture, usages, grammaire, musique, cuisine et broderie. Cela fait, Anthime Valrède continua de courir l'Europe pour suivre ses opérations commerciales, gagna avec plaisir énormément d'argent, et ne s'inquiéta plus de sa protégée que pour envoyer à la mère supérieure ce qu'il appelait, dans son incorrect et pittoresque langage, " le stock de charbon."

La supérieure, mère Clélie des Anges, lui ayant écrit pour le tenir au courant de la conduite et des progrès de son élève, il repondit sans délai :

" Astrakan, bords mer Noire.

" Madame la supérieure,

" Bien inutile de m'écrire tout ça. Ne prenez pas cette peine ; n'ai pas le temps de lire. Je l'ai mise là, cette petite, parce qu'elle y sera

bien ; je sais ce que je fais, je crois. A mon retour, j'irai voir par moi-même, si j'ai le temps. Ne ménagez pas l'argent. J'en ai.

" Salutations et respects de votre dévoué serviteur,

" Silvère-Anthime VALRÈDE."

La supérieure, femme d'esprit et personne très distinguée, comprit que cet étrange correspondant devait être un original d'espèce particulière et choisie. Elle fit discrètement prendre des informations près de la maison Paul et Cie. On lui répondit : " Valrède Anthime, trente ans, intelligent, actif, probité intacte, éducation insuffisante, caractère emporté, bonté solide, honnêteté parfaite."

Mère Clélie des Anges se montra fort satisfaite de ces renseignements laconiques ; elle continua donc à s'occuper de la jeune fille avec ce zèle et cette patience douce, particuliers aux religieuses qui se vouent à l'enseignement et à la direction des enfants.

L'absence de Valrède dura cinq années. Un beau matin la cloche du couvent fut ébranlée avec une violence qui fit croire à l'incendie. La mère préposée à la porte éprouva une frayeur considérable en se trouvant face à face avec un homme grand, déjà gros, fort barbu, qui entra comme un boulet de canon, en demandant Mme la supérieure et la petite Xénie Chérémoff, tout de suite.

En présence de la mère Clélie des Anges, M. Valrède, un peu dompté par le respect, prit sa figure " des dimanches," suivant sa propre expression.

—Voyez-vous, medame, si j'ai mis cette petite sauvagesse dans votre sainte maison, ce n'est pas que je sois un fameux croyant, à dire la vérité. N'y comptez pas ; mais je sais que les couvents ont du bon pour élever les jeunes filles sans père ni mère, ni chien ni rien. Et puisqu'ils sont bons, je m'en sers, voilà tout. Avec de l'argent, on prend ce qui convient partout ou on le trouve. Hron.

Et il éclata de rire.

Assise sur sa chaise de paille, les mains fourrées dans ses larges manches, la supérieure souriait. Elle ordonna qu'on fît comparaître " la petite sauvagesse " en question.

—Ah ! ah ! la voilà, c'est elle ; je reconnais ses yeux gris, mais ils sont plus doux que le jour où je l'ai emportée comme un jeune chat sauvage. M'a-t-elle assez griffé !... Hein ? Elle ne griffe plus à présent, ma bonne madame la mère supérieure ?

Et de nouveau il partit d'un rire formidable en s'emparant de la petite main de la jeune fille, tout interdite.

—Elle est devenue très gentille, ma foi !

—Eh bien, monsieur Valrède, qu'allez-vous faire de votre protégée, maintenant ? dit la bonne mère Clélie des Anges, légèrement inquiète.

—Parbleu, je vais l'épouser.

—L'épouser ! dit la supérieure tout ébahie.

Elle avait pensé qu'il la placerait quelque part ou lui donnerait une petite dot.

—Eh bien, et que voulez-vous donc que j'en fasse ? Ma bonne ? Parce qu'elle est née serve dans son pays ? Pour qui me prenez-vous, madame la mère supérieure ? Suis-je un Français, un être humain quelconque ? Hron !... ajoutait-il en roulant des yeux furieux. Puisque je suis riche, je puis faire ma volonté, peut-être ? comme ça, j'aurai une femme que j'aurai achetée comme un cent de pommes, ce sera plus étonnant que les mariages ordinaires.

Séance tenante, le mariage fut arrêté ; il fallut le célébrer dans les délais les plus rapides. Une affaire importante exigeait la présence de Valrède à Vienne, en Autriche ; point de temps à perdre. Chose entendue, chose conclue.

La jeune Xénie s'était depuis des années accoutumée à considérer son bienfaiteur comme un être d'espèce supérieure, aussi n'eut-elle aucune peine à accepter son sort

Dès que la cérémonie fut accomplie dans la chapelle même du couvent, Valrède prit congé de la mère Clélie des Anges avec force respects, et voulut même baiser la manche de son saint habit, à la façon russe, pour lui bien témoigner sa profonde reconnaissance et sa vénération pour ses vertus.

La bonne supérieure s'étonna un peu de ce qu'un homme paraissant aussi généreux que riche n'eût laissé aucune aumône pour les pauvres du couvent. Mais le lendemain du départ des mariés, elle vit accourir tout effarée la mère qui prenait soin de la chapelle. On ne savait ce qui avait pu arriver au tronc des pauvres, quelque chose empêchait la clef d'entrer ; peut-être un malfaiteur avait-il tenté de le forcer, au milieu du dérangement occasionné par la cérémonie. On dut appeler un serrurier pour le démonter ; les bonnes religieuses restèrent les bras étendus, fa bouche ouverte. La boîte était remplie d'or, un billet de mille francs obstruait la serrure. C'était un tour de Valrède, qui détestait les phrases et les remerciements.

Il emmena donc sa jeune femme visiter la France et l'Europe, partout où l'appelaient ses affaires ou le simple désir de Xénie, avide de voir le monde ; guidée par un sens très droit, elle lui donnait souvent d'excellents conseils pour la conduite de ses entreprises. Plus tard, ils passèrent en Russie de longues années, lorsqu'il eut des chemins de fer à construire, des usines à installer. Douce, bonne, intelligente et fine, Xénie s'était promptement habituée au caractère bizarre de son mari et lui avait voué un véritable culte, s'attachant avec soin à ne jamais heurter brusquement sa volonté.

Lui la comblait de soins, la considérait comme un objet précieux, exceptionnellement délicat et fragile. Lorsqu'au bout de deux années de mariage, elle lui donna un fils, sa joie fut si grande, qu'il resta deux jours presque sans parler, en contemplation devant ce minuscule Valrède, qui lui montrait une figure toute plissée et deux petits poings rouges.

Il voulut qu'on l'appelât Serge, en souvenir du pays de la mère. Avec les années, ce petit Serge devint un Valrède beaucoup plus aimable, plus instruit et plus beau que son cher père, lequel se plaisait à reconnaître ces vérités en toute occasion.

Telle était la famille avec laquelle le baron Hector de Trémazan avait bien songé à entrer en relations de bon voisinage, avec toute la solennité et les façons noblement cérémonieuses qu'il mettait au service de ses moindres actions. Ainsi devait-il en être quand on faisait partie de la vieille noblesse bretonne.

X

M. de Trémazan était, au fond, très désireux, et même quelque peu impatient, de visiter Maison-Belle et d'en voir de près les habitants. Les récits plus ou moins exagérés qui lui venaient de toutes parts à ce sujet ne faisaient qu'irriter son désir, aiguillonner sa curiosité, sans toutefois diminuer l'espèce de dédain qui lui inspiraient par avance ces parvenus et les façons inciviles qui devaient être leur partage ; il n'ignorait pas que M. Valrède père était fort différent de son fils ; sa femme, que personne n'avait encore aperçue, devait, selon toute probabilité, être, à l'unisson du mari, une grosse femme très vulgaire.

Trois jours après la visite du jeune Valrède, il commanda d'atteler les deux normands gris-fer au grand landeau de famille, " l'équipage pompeux," comme l'appelait Floriette.

Le baron pensait n'être accompagné que de sa fille cadette, la personne la moins notable de la famille, afin d'opérer une première reconnaissance prudente et incolore, en pays ennemi. Cela n'engagerait à rien et ne compterait que comme stricte politesse ; mais il avait arrangé les choses suivant son gré et sans tenir nul compte d'un élément qui n'est jamais à négliger en pareilles circonstances : la curiosité féminine, pour le moins égale à l'intérêt que le baron portait aux améliorations agricoles importées par le nouveau voisin. Mme de Rochemais déclara qu'elle l'accompagnerait volontiers dans cette expédition. L'excellente femme avait tellement entendu parler de Maison-Belle, de son étonnante installation, avec une foule de choses dont personne, dans le pays, n'avait la moindre idée, qu'elle se faisait un plaisir tout

féminin d'aller voir ce qu'il en était. Trémazan n'abondait pas en distractions, et peut-être y aurait-il là un agréable voisinage à cultiver. Elle s'accommodait aisément des gens aimables et bons, savait en tirer parti, sans exiger des parchemins en règle pour leur accorder sa bienveillance.

En apprenant sa décision, miss Mountmoreux déclara qu'elle irait aussi fort volontiers, l'un des membres de la famille lui ayant déjà été présenté. Missis Grenville, qui grillait d'envie de faire partie de l'expédition, s'écria aussitôt :

—Oh ! très, chère, mon beau lys royal ! ne dois-je pas vous chaperonner ? En France, vous ne l'ignorez pas, il ne se peut que vous soyez sans moi, si toutefois le baron est bien voulant.

—Madame Grenville, vous nous ferez à tous un sensible plaisir en acceptant de nous accompagner, répliqua aussitôt le baron, de son ton de cérémonieuse courtoisie.

—Vous ne devinez pas, cher père, que missis Grenville meurt d'envie de mettre certaine magnifique toilette, arrivée de Paris, et que j'ai entr'aperçue.

—Floriette ! Floriette !... dit la grand'mère, craignant de désobliger l'Anglaise.

—Oui, elle dit très bien, répliqua missis Grenville ; c'est un peu de vérité. Je vous demanderai, à ce sujet, un petit conseil, chère madame de Rochemais.

—Bien volontiers. Lequel ?

—Cette chère petite Floriette a dit la réelle vérité, mais en mettant cette robe toute nouvelle, ne puis-je craindre de causer quelque trop vivace impression ?...

—Mais non, mais non ; je suis d'avis, au contraire, de faire un peu de toilette.

—Certes, appuya le baron, il est bon, je dirai même excellent, de se présenter pour la première fois environné de tout le prestige de notre rang, vis-à-vis de gens qui ne sont pas " nés " et de leur inspirer dès l'abord un sentiment de considération empreint d'une nuance de respect pour la vieille noblesse bretonne et pour les amis qui l'honorent de leur présence. Et vous, ma chère Pascale, puisque ces dames veulent bien m'accompagner, ne vous plairait-il point vous joindre à elles ? Ce serait pour vous une salutaire distraction. Vous vivez bien retirée, ma fille, et parfois mon cœur de père en prend quelque affliction.

—Merci de votre sollicitude, mon père ; je préfère ne point me mettre aussi promptement en relations avec ces étrangers qui ne sont pas de notre monde ; j'attendrai que vous ayez recueilli votre impression sur eux afin de me la communiquer.

Il était rare que Pascale n'eût pas un blâme direct ou indirect pour

les actions ou les pensées d'autrui. Le baron n'insista point, ayant coutume de se rendre aux moindres désirs de Pascale ; toutefois il regrettait sa décision.

—En un mot, tu nous envoies en reconnaissance, ma bonne sœur, pour essuyer les premiers le feu de l'ennemi. A en juger par M. Serge, le parlementaire, ce m'a tout l'air d'ennemis fort tolérables.

—Pourquoi, Floriette, n'appelez-vous pas tout de suite ce personnage par son petit nom, familièrement ? N'y mettez donc aucune gêne, suivant votre louable habitude.

La jeune fille rougit, à cette mercuriale de sa sœur, prononcée d'un ton aigre-doux.

—Cela viendra peut-être, répondit Gwendoline, prenant la défense de son amie. Nous faisons ainsi en Angleterre, quand nous sommes un peu en amitié.

—Allons nous habiller, s'écria Mme de Rochemais, voyant le baron froncer le sourcil, et Pascale prête à riposter.

Florette reparut la première dans une simple petite toilette de mousseline bleue, ses beaux cheveux d'or ondés et rutilants flottant sur ses épaules, le visage ombragé par un grand chapeau rond lié d'un ruban bleu, fraîche et charmante comme un jeune fille des fêtes champêtres peintes par Watteau.

Gwendoline et Mme de Rochemais la suivaient de près, mais missis Grenville se fit attendre un instant. Un grand bruit de jupes empesées annonça son approche ; elle parut enfin, resplendissante dans sa toilette mauve, couverte d'une infinité de volants qui s'agitaient à chaque pas comme une volée d'ailes légères. On lui fit compliment.

—Oh ! merci, dit-elle, je sens que je suis disponible en conquêtes.

—Gare, alors ! dit Floriette en sautant légèrement dans le landau, après que tout le monde y fut installé. Les parasols frangés de soie s'ouvrirent comme de grandes fleurs ; les jupes bouffantes dépassaient le bord de l'antique voiture que les deux hauts carossiers entraînèrent bientôt, au trot rhythmé de leur majestueuse allure. Il semblait vraiment que la présence du baron communiquât aux nobles animaux un sentiment de particulière dignité, de cette dignité qui doit être l'apanage flatteur de chevaux consacrés au service de gens appartenant à la vieille noblesse de Bretagne.

XI

Maison-Belle se trouvait placée sur une hauteur d'où l'on découvrait une vue immense, d'un côté sur la mer, de l'autre sur un grand parc dessiné à l'anglaise qui se confondait avec le plus beau des paysages

bretons. Ce parc descendait en pente douce vers la campagne, tout rempli de pelouses et d'îlots d'arbres rares apportés à grand frais.

L'habitation presque pareille des deux côtés, n'avait, pour ainsi dire, point de façade principale ; cependant l'entrée de cérémonie se trouvait du côté du parc ; les voitures faisaient le tour de la maison par un large circuit sablé et s'arrêtaient devant le perron en croissant, peu élevé, garni d'une élégante balustrade de fer forgé, abrité par une grande marquise vitrée.

Sans bruit, glissant comme un fantôme, un domestique très correct vint respectueusement ouvrir la portière et se mit en devoir d'introduire les visiteurs. A peine entrées dans la maison mystérieuse, les dames s'empressèrent d'ouvrir de grands yeux curieux.

Le spacieux vestibule, décoré de trophées de chasse, ramures de rennes, de cerfs, têtes de sanglier aux crocs menaçants, offrait un aspect hospitalier, avec sa haute glace, ses bancs de chêne brun et ses porte-manteaux commodément disposés.

Une immense tapisserie en verdure ancienne, haut drapée par d'énormes câbles, encadrait la grande baie d'où partait le vaste escalier tout en bois de chêne foncé, à la rampe massive, aux marches recouvertes d'un tapis de fourrure brune qui conduisait aux étages supérieurs.

—Cette entrée a déjà fort bon air, dit tout bas Mme de Rochemais à sa petite-fille.

—Grand'mère, je suis sûre que tout sera très bien.

Toujours grave et silencieux, le domestique fit entrer les visiteurs dans une grande salle très simple, garnie tout autour d'une ceinture de larges divans, recouverts de tapis d'Orient. Un billard immense, une bibiothèque en bois noir, des trophées d'armes de tous les pays en formaient la décoration. Sur une table massive on voyait, jetés, pêle-mêle, des livres ouverts, des journaux, des fleurets, des gants d'armes. Rien dans ce désordre involontaire ne sentait le luxe, ni l'apprêt ni l'attente d'aucun visiteur.

Le baron donna sa carte au domestique, qui disparut comme une ombre, pour aller la porter à Mme Valrède.

Mme de Rochemais tirait son lorgnon pour mieux se rendre compte du coup d'œil, le baron affectait de ne rien regarder, missis Grenville disciplinait les innombrables volants de sa jupe, et Floriette s'amusait indiscrètement à glisser sa petite main dans un énorme gant d'escrime, quand, au milieu du silence qui enveloppait la maison, retentit soudain un grand bruit de sabots.

La porte s'ouvrit avec fracas ; un homme grand et gros, en vareuse de laine brune, coiffé d'un bonnet de loutre, qu'il s'empressa d'ôter, arriva comme une bombe au milieu des visiteurs.

—Mesdames, soyez les bienvenues chez moi. N'ayant point de

maître de cérémonies, je me présente moi-même : Anthime Valrède, votre serviteur. Monsieur de Trémazan, je suppose? très flatté... très honoré...

—Monsieur, dit le baron avec pompe, mais en même temps avec la plus bienveillante condescendance,—monsieur, je serai véritablement heureux si vous voulez bien me présenter à Mme Valrède, afin que je mette à ses pieds mes respectueux hommages. Sachant qu'elle est d'une santé délicate, Mme de Rochemais ma belle-mère, ma fille et ses amies ont désiré m'accompagner dans cette première visite, pour lui mieux temoigner notre intérêt et notre bon désir de lui montrer quels sentiments nous animent à son égard.

—Merci bien ; très aimables. C'est votre fille, cette belle personne?

—Non. C'est son amie, miss Mountmoreux, voici ma fille.

Floriette fit un salut gracieux ; Gwendoline inclina la tête, penchant son cou de cygne.

—Très bien, très bien. Voulez-vous monter auprès de ma femme? Elle ne peut bouger ni pied ni patte. Ça lui fera un plaisir de voir du monde, car je l'aime bien, ma pauvre Xénie, mais je ne suis guère amusant.

Ce disant, il partit d'un gros rire et, tendant le dos, arrondit le bras de son mieux, pour l'offrir à Mme de Rochemais.

En montant l'escalier derrière eux, missis Grenville poussa le bras de Floriette et lui dit tout bas.

—Regâdez, ma petite chère, sous ces vilaines souliers de bois, il y a des clous en or ? *Oh dear me !*

—C'est portant vrai ! dit la jeune fille qui s'amusait de l'effarement de la bonne Anglaise.—Voilà un original ! si sa femme lui ressemble...

Mais sa femme ne lui ressemblait guère. Etendue sur une chaise longue, au milieu de l'immense hall rempli de fleurs, d'arbustes et de plantes exotiques, Mme Valrède se leva, toute mince, blonde, délicate et pâle ; simplement vêtue d'un long peignoir de soie violette, garni de blanches dentelles, elle s'avança vers ses hôtes d'un air si doux et si gracieux que leur impression fut toute de sympathie.

La présentation recommeuça, et le baron s'embarqua dans des phrases de politesse pompeuses et solennelles, dont il ne serait peut-être jamais sorti à son avantage, si le jeune Valrède ne fût entré très à propos pour les interrompre.

Son arrivée mit tout le monde à l'aise. Chez lui, il se montra sous un jour fort différent : toujours sérieux et réservé, mais causant plus volontiers, avec une simplicité aimable, oubliant l'espèce de froideur hàutaine dont il s'entourait lors de sa première entrevue avec la famille de Trémazan.

Son père parlait peu en sa présence, se plaisant à l'écouter, et n'ou-

vrant guère la bouche que pour donner cours aux brusques saillies qui lui étaient habituelles. Serge témoignait à son père une extrême déférence ; quoique celui-ci pût dire ou faire d'excentrique, jamais un sourire, un mouvement d'impatience ni une contradiction brusque ne trahissait son impression ni sa désapprobation.

La conversation devint générale : on parla des ressources et des mœurs du pays, des pélérinages célèbres, des coutumes anciennes encore en usage dans le peuple. M. Anthime posait des questions brèves et pratiques sur les procédés de culture, la main-d'œuvre, etc. Le baron répondait longuement avec son emphase habituelle. Les dames causaient avec Mme Valrède de sa santé, de ses occupations, de ses impressions au sujet du pays et de son climat... Floriette, assise un peu en arrière, dans l'ombre d'un grand meuble, sentit quelque chose de froid effleurer sa main ; elle poussa une légère exclamation de surprise. Le long museau gris et pointu d'un superbe lévrier de Perse s'obstinait à se glisser sur son genou, comme pour solliciter son attention.

—Schamyl, ici ! appela Serge d'une voix brève.

—Oh ! monsieur, laissez-le, ne le grondez pas, dit la jeune fille en caressant le chien,—quel bel animal ! Oui, vous êtes beau, monsieur Schamyl !

Le chien parut comprendre, car il agita la queue, en regardant son maître, et assit tranquillement tout contre Mlle de Trémazan, fixant sur elle ses bons yeux, au regard véritablement humain.

—Je suis tout surpris, mademoiselle, car Schamyl, permettez-moi de vous le dire, est un personnage fort difficile sur ses relations. Il est bien rare qu'il fasse des avances aussi prononcées.

—Je suis très fière de penser que j'ai eu le bonheur de lui plaire, répondit-elle en riant.

—Vraiment oui, et cela témoigne de son bon goût, répliqua Serge sur le même ton enjoué. Ne pensez-vous pas, mademoiselle, qu'il en est un peu des bêtes comme des gens? A part la race, il y en a qui naissent plus intelligents, mieux doués que d'autres. J'ai ramené ce chien du Caucase, et sa dignité, l'élégance de son port me rappellent la fière tournure des grands seigneurs de son pays. Jamais il ne met les pattes à la cuisine pour solliciter quelque gourmandise, aussi est-il en complet désaccord avec Trottignon.

—Et qui est Trottignon ?

—Un affreux toutou que mon père a retiré d'une mare où des gamins l'avaient jeté avec une bonne pierre au cou ; il est aussi mal léché, aussi goinfre, aussi familier que Schamyl est discret et bien élevé ; rien d'amusant comme de voir les façons dédaigneuses de ce dernier à l'égard de maître Trottignon.

Tout en parlant, les yeux de Serge se fixaient sur la jeune fille sans

pouvoir s'en détacher ; il semblait qu'il prononçât n'importe quelles paroles pour pouvoir continuer à loisir un examen qui lui plaisait fort évidemment. Il vit qu'elle s'en apercevait et en paraissait gênée ; tout aussitôt il se leva pour aller causer avec Gwendoline et sa tante, auprès desquelles il parut fort empressé. Missis Grenville agitait son éventail, souriait en découvrant ses blanches incisives et montrant toute la mine d'une personne " réellement " enchantée.

Mais M. Valrède entendait bien faire exécuter à ses hôtes " le tour du propriétaire," en commençant par la maison.

—Il n'y a pas de salon, dit-il. C'est cette pièce qui le remplace ; ma emme se tient toujours ici, dans la vérandah, au milieu de ses fleurs. Elle aime ça, et voyez-vous, ce qu'elle aime je le lui donne, même quand c'est cher. Quand on a de l'argent, ça va tout seul, Du reste, elle s'entend avec l'ours gris pour me faire faire à peu près tout ce qui lui convient.

—A peu près, oui, mon ami, dit Mme Valrède en souriant...

—Et quel est cet ours gris? demanda le baron avec intérêt.

—Parbleu, le voilà !

Et il désigna Serge, qui sourit aussi.

Le baron levait le menton en sursaut et agitait la mèche de Lamartine orateur, à chaque nouvelle excentricité de son hôte. Cette façon familière de qualifier son fils lui paraissait entièrement dépourvue de décorum. Dans la vieille noblesse bretonne, on en a quelque peu davantage.

—Il n'est pas dangereux? s'informa missis Grenville un peu inquiète.

Elle n'avait pas bien saisi et s'imaginait qu'on allait exhiber quelque animal extraordinaire.

—Ne craignez point ; il est fort apprivoisé, ma chère madame Grenville, dit Mme Valrède en souriant. C'est un petit nom que je donne parfois à mon fils, et M. Valrède m'a trahie.

XII

Pendant que Mme Xénie faisait à ces dames les honneurs de son appartement particulier et des pièces du premier, son mari avait avec le baron un engagement à fond sur le terrain brûlant des améliorations agricoles. M. de Trémazan admettait difficilement les nouveautés sur ce sujet, comme en toutes choses, du reste.

—Vous savez que j'installe ici à côté, au Plouarech, non une ferme modèle, mais une vraie ferme pratiquement organisée ; si les dépenses sont fortes, elles produisent au moins. J'ai déjà un choix de bêtes superbes et je prétends améliorer les chevaux du pays avec des chevaux

du Don. Cela fera une race incomparable pour la remonte de l'armée. Ces bêtes-là vous ont un fond !... Voulez-vous aller voir ça, tout à l'heure ?

—Volontiers, dit le baron, bien qu'il me semble difficile d'admettre votre prétention à vouloir améliorer notre race bretonne.

—Hein ? pardon, pardon. Moi, je prétends qu'on peut toujours tout améliorer, bêtes et gens. Affaire de patience et d'argent employé avec intelligence. Ainsi moi, tel que vous me voyez, j'étais un petit bonhomme de rien du tout ; eh bien, je me suis amélioré tout seul ; j'ai fait une fortune immense et je suis quelqu'un, hron !

—Cette appréciation d'un fait personnel, assurément flatteur et juste en l'espèce, ne saurait s'étendre d'une façon universelle à tous les êtres vivants. On ne saurait en inférer que tout, dans le vaste univers, obéisse à des lois de ce genre. La race, les ancêtres, doivent aussi peser d'un certain poids, pour ne point dire avec plus de justesse, d'un poids certain en de semblables matières. Suivant moi, ces considérations ne sauraient être estimées que comme dépourvues d'autorité.

—Races, ancêtres, allons donc ! c'est un tas de vieilles idées, nous avons mieux que cela à présent. Les races, mais nous les fabriquons à volonté. Avec de l'argent...

—Ah ! cher monsieur Valrède, je ne saurais en aucune façon admettre des théories aussi subversives ; à mes yeux, la noblesse du sang constitue à elle seule une valeur réelle composée de toutes les supériorités, équivalente à tous les mérites. La naissance ! la naissance !

—Hein ? et les dons naturels, cultivés et développés par l'entraînement, par l'éducation et les aptitudes innées ! Voilà qui démolit joliment votre noblesse, et d'une seule chiquenaude, hron !

Et le gros homme, enchanté de son discours, se tamponnait le front avec un grand foulard rouge, tandis que le baron, excité par le plaisir de la discussion, donnait un coup à la mèche de Lamartine.

—Moi, voyez-vous, au fond, je ne crois qu'à la puissance du travail et à celle de l'argent qu'il produit. On en a, on fait ce qu'on veut. On n'en a pas, serviteur...

—Permettez, monsieur Valrède, permettez, je ne saurais véritablement acquiescer à cette manière de voir qui me paraît entachée d'exagération. Il me semble que les véritables guides de l'humanité sont plutôt les croyances, les institutions, les gouvernements établis.

— Hein ? les gouvernements ? Connais pas. Sais-je seulement sous quel gouvernement nous sommes ? Je ne m'en inquiète guère. Le véritable gouvernement d'un chacun, c'est son intérêt ; idem, semblable pour le peuple d'un pays. Or donc,—et il posa son doigt le long de son énorme nez,—or donc, le premier de tous les intérêts, c'est

que le sol rende tout ce qu'il peut rendre. L'agriculture est donc le véritable gouvernement.

A ce moment, les dames rentrèrent dans le hall.

Le baron répondit d'un ton emphatique et dectoral :

—Il est vrai que le grand Sully, ce ministre éminent, a prononcé cette paroles restée célèbre : "Agriculture et commerce sont les deux mamelles nourricières de la France."

—Oh ! dear monsieur ! s'écria missis Grenville rougissante, absolument suffoquée d'entendre un mot si malsonnant dans la bouche d'un gentleman comme le baron.

—Mais c'est de l'histoire, chère madame.

—Ce Sully était rudement dans le train, dit M. Valrède enchanté. Quand a-t-il donc passé au ministère ?

—Sous Henri IV, mon cher père, il y a plus de deux cents ans, répondit Serge avec une grande déférence.

Personne ne sourit.

—Hein ? c'est dommage ; j'aurais volontiers fait sa connaissance. Nous aurions pioché tous les deux. L'agriculture ! mais c'est le moteur de la vie universelle, c'est la plus noble des occupations, car, avec un simple légume, avec une plante textile, on a changé la face de pays entiers, bêtes et gens. Et aucune noblesse n'a jamais produit autant de bien que le coton ou la betterave.

Le baron commençait à sentir ses oreilles s'échauffer singulièrement. La mèche dressée en flamme sur son front avait d'inquiétants soubresauts ; à chaque instants, il ramenait un pan de sa redingote sur son genou droit, signe, chez lui, d'une agitation portée au plus haut dégré. Sa fille ne savait comment prévenir quelque incident fâcheux. M. Anthime, de son côté, devenait semblable à un gros ballon rouge prêt à éclater, à rebondir au moindre heurt. Mme Valrède et la jeune fille se comprirent. La première lança à son fils un rapide regard.

—Si ces dames voulaient visiter la serre, mon père ? Cela les intéresserait peut-être.

—Oui, c'est cela, cria M. Anthime en se levant d'un bond. C'est cela ; les fleurs et les dames, ça ne fait qu'un.

Heureusement que ses colères s'en allaient aussi vite qu'elles venaient comme celles des enfants. Subitement calmé, il promenait un regard satisfait sur ses hôtes, enchanté d'avoir trouvé une amabilité aussi "corsée" à leur adresser.

Ce qui avait particulièrement irrité M. de Trémazan, plus encore que le sans-gêne et les idées subversives de M. Valrède, c'était sa manière de commencer ses discours par un "Hein ?" semblable à un éternel point d'interrogation, et de les terminer par cette espèce de grondement guttural "Hron," avec l'H expiré fortement. Il raconta

par la suite à Pascale que ce misérable "Hron" lui entamait la surface du tympan d'une façon véritablement inquiétante et susceptible de le porter à des mouvements d'exaspération essentiellement fâcheux, et capables de le conduire jusqu'à l'impolitesse.

On descendit donc pour aller visiter les serres Mme Valrède s'excusa de ne pouvoir accompagner ses hôtes à cause de son extrême faiblesse, plus grande ce jour-là malheureusement.

A peine avait-on fait quelques pas, qu'une espèce de boule noire hérissée vint se jeter étourdiment dans les nobles jambes du baron, puis dans la robe mauve de missis Grenville effrayée.

—Ici, Trottignon ! malhonnête ! Il a encore volé quelque chose à la cuisine, cria M. Valrède, levant sa canne sur l'animal.

En effet, le chien tenait dans ses dents un morceau de victuaille et ne paraissait nullement disposé à le lâcher. Sa patte repliée comme si on l'eût frappée, ses yeux luisants sous les poils frisés, témoignaient qu'il avait parfaitement conscience de son méfait.

Mme de Rochemais se prit à rire.

—Quel est cet affreux vaurien ?

—C'est le favori de mon père, madame. Voyez quel accueil lui fait Schamyl ; on dirait positivement qu'il le gronde.

Le lévrier s'approchait du griffon et, d'un air dédaigneux, lui envoyait un grognement menaçant qui decouvrait toute sa formidable mâchoire aux blanches dents aiguës, puis il lui tourna le dos et revint vers Floriette qu'il avait décidément prise en amitié. Le griffon comprit, car il s'assit fort penaud à l'écart sans plus oser s'approcher des visiteurs, qu'il suivait de son œil effronté.

—C'est convenu, monsieur mon fils, dit M. Anthime avec bonne humeur, votre chien est une bête distinguée, tandis que mon Trottignon n'est qu'un petit galopin. Ça ne fait rien, il faut que tout le monde vive. Parmi les bêtes comme parmi les gens, tout le monde n'est pas marquis, mais chacun a son mérite et sa place.

—Oui ! murmura le baron, tel chien, tel maître.

Les serres, magnifiquement installées, remplies de fleurs merveilleuses, étaient sous la direction d'un praticien expérimenté, ancien élève de l'école tourangelle.

M. de Trémazan passait de surprises en étonnements, il en oubliait de trouver l'occasion favorable pour faire sentir à l'ex-fabricant de betteraves la supériorité incontestable de la noblesse bretonne.

—Allons, hé ! Serge ! m'aideras-tu ? cria M. Anthime, en moissonnant des fleurs pour en offrir aux dames qui voulaient, par discrétion, l'en empêcher.

Floriette, qui aimait les fleurs avec une passion, s'extasiait, découvrant à chaque pas des merveilles inconnues. Cette richesse de nuances

dans des feuillages aussi beaux que des fleurs mêmes, ces plantes aux formes élégantes, toute cette flore des pays chauds, lui causaient des joies, des admirations naïvement exprimées qui amusaient Serge et Gwendoline.

M. Anthime, qui préférait cette expansion sincère à la morgue du baron, saisit sans cérémonie la jeune fille par le poignet et la tira devant quelques plantes d'aspect bizarre plutôt que joli.

—Hein ? que dites-vous de ça ? Ce sont des dionées du Brésil. Ces sont des fleurs qui mangent des mouches. Est-ce assez curieux ?

—Des mouches ? s'écria le baron avec un sourire d'incrédulité. Mais comment admettez-vous que des fleurs puissent en réalité se livrer à un repas de ce genre ? Les fleurs ne sauraient être carnivores, étant dépourvues des organes disgestifs nécessaires pour s'assimiler une nourriture animale ?...

—Oui ? eh bien, c'est pourtant comme ça... hron... s'écria M. Anthime, ravi de pouvoir détacher une petite contradiction à M. de Trémazan, dont le ton doctoral, la parole lente et solennelle, l'agaçaient prodigieusement.

—C'est mon fils qui a rapporté ces dionées d'un voyage au Brésil, sur son bateau, son yatte...

—Yacht ! reprit missis Grenville, choquée de cette prononciation défectueuse.

—Va pour *yâte*, comme vous dites. Tous les savants lui envient ces fleurs, qui n'ont pourtant pas l'air de grand chose de fameux.

—Oh ! je voudrais les voir manger !... dit Floriette emerveillée.

—Eh bien, si vous voulez revenir à Maison-Belle, Serge vous expliquera leur manière de vivre. Vous leur donnerez à déjeuner vous-même, avec cette petite main, grosse comme rien... Pendant que ces dames achèveront de visiter les serres, le parc, le jardin, je vais conduire M. le baron à la ferme ; ce sera plus intéressant pour des hommes comme nous.

—Comme nous ! se dit intérieurement M. de Trémazan, un peu choqué de cette comparaison familière.

Tous deux s'éloignèrent donc, laissant Serge faire aux dames les honneurs de la propriété.

Floriette, qui allait toujours en avant avec sa vivacité ordinaire, poussa un cri de surprise et d'admiration joyeuse. Serge accourut et trouva la jeune fille en extase devant des roses thé d'une merveilleuse beauté.

—Oh ! les belles roses ! dit-elle naïvement, tendant vers les fleurs ses petites mains frémissantes. Puis elle recula, confuse de son indiscrétion ; mais déjà Serge les avait cueillies.

—Je suis trop heureux, mademoiselle, que vous ayez trouvé ic

quelque chose à votre gré ; c'est une variété nouvelle, encore très rare ; vous en aurez la primeur.

—Oh ! monsieur, que je suis indiscrète ! il faut me pardonner, je ne sais pas cacher mes impressions ; une chose me plaît, me charme, je le dis tout de suite... Pascale me gronde souvent pour cela.

Il sourit sans répondre, en lui tendant les fleurs, fixant sur elle ses yeux gris au regard magnétique ; leur expression n'avait sans doute rien de féroce, car elle se sentit rougir, toute troublée, restant immobile, les mains dans celles du jeune homme, oubliant, elle de prendre les fleurs, lui de les laisser. Gwendoline arrivait à ce moment ; il n'y avait plus une seule rose thé, mais Serge s'empressa de lui en offrir d'autres.

Floriette serrait les fleurs parfumées contre sa poitrine, comme si elle eût craint d'être obligée de les partager, tout heureuse de les avoir pour elle seule. Son bon cœur lui fit reproche de ce léger mouvement d'égoïsme un peu inconscient ; mais elle aimait à se figurer qu'à elle seule étaient destinées les merveilleuses et douces fleurs.

Pendant toute la promenade, Shamyl l'avait suivie pas à pas ; si elle s'arrêtait, elle sentait la longue tête fine du chien se glisser dans les plis de sa robe avec une caresse d'amitié.

(*A continuer*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Raffinage du Pétrole—Ce qu'on peut retirer d'un morceau de charbon.

Les différentes substances hydrocarbonées qui composent l'huile brute de pétrole diffèrent entre elles par leurs caractères physiques et particulièrement par leur volatilité, leur poids spécifique et leur degré d'inflammabilité. Les unes sont si subtiles qu'elles se volatilisent même à des températures très basses, et celles-là sont tellement inflammables qu'on ne peut sans danger imminent approcher un corps en ignition des réservoirs ouverts D'autres, au contraire, demandent une température de 800° à 900° F. pour se vaporiser, et elles ne peuvent brûler qu'à une très haute température. Enfin, celles du milieu seules sont propres à alimenter les lampes d'éclairage. Il est donc nécessaire, pour obtenir l'huile d'éclairage, de la séparer des substances trop ou trop peu volatiles et inflammables au moyen du raffinage de l'huile brute, et le procédé du raffinage comprend trois opérations bien distinctes :— 1° le fractionnement par la distillation ; 2° la purification par l'acide sulfurique ; 3° la saturation de l'acide par l'ammoniaque ou la soude.

La distillation du pétrole se fait dans de vastes alambics construits en plaques de tôles rivées et ressemblant assez à des chaudières à vapeur. Ils sont chauffés de la même manière. A mesure que la température s'élève, les substances les plus volatiles se réduisent en vapeurs qui passent dans des réfrigérants où elles se condensent. Le condensateur ou réfrigérant consiste en tuyaux en fonte qui courent dans de longues caisses de bois remplies d'eau froide qui se renouvelle sans cesse. Les caisses de bois ont une section carrée de 4 pieds de côté et une longueur de 200 à 250 pieds ; au fond se trouve le tube condensateur. Le courant d'eau froide va à l'encontre du courant de vapeur, en sorte que les vapeurs les plus froides rencontrent l'eau la plus froide, et l'eau échauffée après avoir achevé de produire tout son effet en rencontrant les vapeurs au sortir de la chaudière, s'échappe près de celle-ci. En un mot, c'est absolument le même système que pour la distillation de l'alcool. Les tuyaux condenseurs aboutissent tous dans une chambre où ils déversent les huiles condensées dans des réservoirs et de là ces huiles sont envoyées dans des citernes d'emmagasinage. Il y

a différentes citernes pour les produits de différents poids spécifiques constatés par l'aréomètre de Beaumé.

Les premiers produits qui passent sont tellement volatiles qu'ils ne peuvent être recueillis sous la forme liquide. Ne pouvant être utilisés, on les laisse échapper dans l'air. Cependant, il arrive quelquefois qu'au moyen d'un mélange réfrigérant puissant (un mélange de glace et de sel) on parvient à condenser ces gaz ; on obtient alors une huile excessivement volatile que l'on a appelée *rhigolène*. Cette huile bout à 65° F. (18C.) et elle s'évapore si rapidement que sa volatilisation produit un froid intense. Les chirurgiens et les dentistes ont mis cette propriété à profit en l'employant comme anaestétique détruisant la sensibilité des parties sur lesquelles elle est employée, par leur congélation. Cette huile est excessivement dangereuse ; non seulement elle constitue le liquide le plus inflammable que l'on connaisse, mais encore ses vapeurs forment avec l'air un mélange explosible.

Les premiers produits qui se condensent par l'action de l'eau froide ont une densité de 95° Baumé environ, et à mesure que la distillation avance, les produits condensés deviennent de plus en plus lourds et leur point d'ébullition ou de vaporisation s'élève graduellement. Habituellement, on reçoit les liquides dans un même réservoir jusqu'à ce qu'ils atteignent une densité de 63° Baumé (poids spécifique 0,750 ; point d'ébullition, 250°). Ces produits portent le nom d'huile de naphte brute. Ils sont distillés de nouveau et séparés en 1° *Gazoline*, l'huile la plus légère et la plus volatile, qui est employée pour faire le gaz d'éclairage à froid ; 2° la *naphte* qui sert dans le dégraissage des étoffes et 3° la *benzine* que l'on emploie dans la fabrication des vernis, et dans celle du caoutchouc dont elle est un des dissolvants les plus précieux, etc.

Quand le liquide arrive de 60° à 65° Baumé, on l'envoie dans les réservoirs à l'huile d'éclairage jusqu'à ce qu'on atteigne de 38° à 51° B. suivant la qualité d'huile que l'on veut obtenir. Les huiles lourdes que l'on obtient ensuite contiennent une grande quantité de parafine, et le courant est dirigé vers le réservoir à l'huile de parafine où il continue à couler jusqu'à ce que la distillation soit complète et qu'il ne reste plus dans la cornue que du coke.

L'huile est refroidie pour permettre à la parafine de se solidifier, puis on la soumet à la presse dans des sacs pour séparer la partie liquide qui sert particulièrement pour le graissage des machines. Quant à la parafine solide restée dans les sacs on l'enlève pour la raffiner et la livrer au commerce.

Il arrive fréquemment que l'on modifie cette dernière partie du procédé. Dès que l'huile d'éclairage a cessé de couler, on arrête l'opération. On enlève le résidu que l'on met dans d'autres cornues et par une dis-

tillation lente, on le convertit en huiles plus légères que l'on mêle à une nouvelle charge de pétrole brut. Dans ce cas, on ne produit ni parafine ni huile lubrifiante.

L'huile d'éclairage ainsi obtenue est traitée par l'acide sulfurique pour lui enlever son odeur désagréable ainsi que la petite quantité de matières colorantes qu'elle contient encore. Pour cette purification, on emploie environ deux pour cent en volume d'acide. On brasse énergiquement pour que l'acide attaque toutes les parties de la masse, puis on laisse reposer et on décante l'huile claire avec précaution. Enfin on traite par la soude caustique ou par l'ammoniaque pour débarrasser l'huile des dernières traces d'acide sulfurique et on la met en barils pour être livrée au commerce.

Voici un tableau, d'après le Prof. Chandler, qui donne une idée du fractionnement des différents produits de la distillation complète de l'huile brute de pétrole avec le degré Baumé, la densité et le point d'ébuliition.

PRODUITS.	Degré Baumé moyen.	Poids spécifique.	Point d'ébullition Faht.	Quantité pour 100.
1. Gaz non condensé ..	.....	.....	.....	.....
2. Cymogène	110	0.600	32°	.....
3. Rhigolène.....	100	0.625	65°	.....
4. Gazoline.....	87	0.664	120°	1½
5. Naphte raffinée	73	0.700	175°	10
6. Benzine	63	0.750	250°	4
7. Huile d'éclairage...	46	0.807	340°	55
8. Huile à lubrifier ..	30	0.885	425°	17½
9. Parafine	.....	.....	.....	2
10. Coke, gaz, pertes ..	.....	.....	.....	10
				100

Dans le procédé modifié on obtient :

Naphte brute.....	20
Huile d'éclairage.....	66
Coke et pertes.....	14
	100

D'après ce qui précède, il est évident que la qualité de l'huile d'éclairage produite dépend surtout du point où on la fait couler dans le réservoir qui lui est destiné et du point où l'on arrête cet écoulement. Si l'on se hâte trop, l'huile contiendra une portion plus ou moins grande de produits plus volatils dont les vapeurs se réuniront dans la partie supérieure du réservoir de la lampe, et se mêlant à l'air qui s'y trouve, elles formeront un mélange explosible qui pourra faire éclater la lampe et produire les plus graves accidents, d'autant plus que l'huile enflam-

mée qui jaillira de l'explosion sera plus difficile à éteindre. C'est là la cause des terribles accidents qui se sont si fréquemment produits dans les premiers temps où l'on faisait usage des huiles minérales pour l'éclairage, alors que les procédés de raffinage étaient encore imparfaits et qu'un système d'inspection légale n'avait pas encore été établi.

D'un autre côté, si l'on prolonge trop l'écoulement dans le réservoir à pétrole, l'huile contiendra une certaine quantité de parafine qui diminuera considérablement le pouvoir éclairant par l'encrassement de la mèche et par la destruction de sa capillarité. Sans une surveillance sévère de la part des autorités, les raffineurs seraient tentés de s'écarter dans les deux sens des limites légales, attendu que l'huile d'éclairage leur rapporte plus de profits que la naphte et les huiles de parafine.

Il existe deux procédés assez simples dans leur application pour essayer les pétroles raffinés. L'un consiste à déterminer la plus basse température à laquelle elles donnent des vapeurs inflammables, et l'autre la plus basse température à laquelle l'huile elle-même prend feu.

Pour le premier genre d'essai, on met un petit vaisseau contenant de l'huile dans un bain d'eau et l'on chauffe lentement. Un thermomêtre dont la boule plonge dans l'huile sert à indiquer le degré de température. A des intervalles rapprochés, on passe assez rapidement une flamme au-dessus du vaisseau et aussitôt que la vapeur prend feu on constate la température. Pour éviter les variations dans les résultats, ce qui pourrait avoir pour cause la sècheresse de l'air enlevant les vapeurs à mesure qu'elles se forment, ou la différence de distance entre la flamme et la surface de l'huile, ou bien encore la différence de rapidité dans le passage de la flamme, on pourrait établir au-dessus du vase un espace fermé qui retiendrait les vapeurs et on passerait fréquemment la flamme dans cet espace comme il est dit plus haut.

Pour le second mode, on chauffe lentement l'huile, on y plonge une allumette enflammée, et quand celle-ci, au lieu de s'éteindre, met le feu à l'huile, on note la température. Le premier mode est infiniment préférable à l'autre pour la sûreté de l'essai.

L'essai par l'inflammabilité de la vapeur ne peut être complet que si l'on y joint l'essai pour la parafine, car admettant que le degré 140 soit fixé comme chiffre officiel, les raffineurs pourraient encore être induits à faire passer les produits plus légers, et à ajouter des produits parafinés dont l'influence serait de neutraliser la trop grande volatilité des huiles lègères. Tout en satisfaisant à la loi en ce qui concerne l'essai par l'inflammabilité des vapeurs, ils livreraient alors une huile qui donnerait un éclairage détestable. L'essai pour la parafine consiste à soumettre l'huile pendant dix ou quinze minutes à une température de 20 F. Si elle reste limpide elle est pure et avec cette preuve et le

preuve à la flamme à 140° on peut être certain que l'on a une huile excellente et qui n'expose à aucun danger d'explosion, mais si elle se trouble c'est qu'elle contient de la parafine et si le danger d'explosion n'existe pas, la preuve à la flamme étant à 140°, il y a fraude par une addition d'huile de parafine et l'on n'obtiendra qu'un éclairage défectueux.

Ainsi pour s'assurer que l'on a une huile de bonne qualité, il suffit de constater :

1° Si le poids spécifique est de 0,807 (46° Baumé.)

2° Si le point d'inflammation des vapeurs n'est pas inférieur à 130 ou 140° F.

3° Si elle ne contient pas de parafine.

***

I

On se fait peu idée des produits merveilleux fournis par un morceau de charbon placé dans la cornue d'une fabrique de gaz. Brûlé dans un feu ordinaire, le charbon se résout en acide carbonique et en fumée dont la partie visible est la suie, et en cendres dans lesquelles on trouve de la silice, de l'alumine de l'oxyde de fer. de l'acide phosphorique, de l'acide sulfurique, de la potasse et de la soude, du soufre combiné, des traces de chlore, d'acide titanique et autres substances. Dans la cornue à gaz, il se forme une grande variété de produits dérivés. Le gaz se rendant dans le laveur y passe avec les produits multiples qui composent le goudron et qui s'y condensent, et de l'ammoniaque, celle-ci étant dérivée de l'azote. L'ammoniaque est absorbée par l'eau dans un agencement qui permet de la récueillir sous forme de sulfate d'ammoniaque lequel est livré aux arts ou à l'agriculture comme l'engrais le plus puissant qui existe. Le soufre est absorbé par la chaux caustique ou par l'oxyde de fer dans les tamis purificateurs. L'acide carbonique est aussi absorbé par la chaux, mais l'acide sulfureux ne peut être enlevé et il passe avec divers autres gaz étrangers avec le gaz d'éclairage, quelque moyen que l'on prenne pour l'en dégager Ce sont ces gaz étrangers qui donnent l'odeur à ce dernier.

Par la distillation du goudron on obtient la naphte et l'asphalte qui est une huile morte très utile pour la conservation du bois. De l'asphalte, on obtient l'acide corbolique qui forme le plus important des désinfectants connus et qui est beaucoup employé dans les opérations chirurgicales. De la naphte, on tire la benzine, l'eumolène, la toluène, et la cymolène. La naphte, suffisamment connue, est employée comme huile à brûlé. La benzine, est un dissolvant pour les corps gras et sert au lavage des gants de kid, au dégraissage, etc.

La benzine, traitée par l'acide nitrique, donne la nitro-benzine laquelle, singularité assez remarquable, est employée comme parfum par les confiseurs et les marchands de savon, pour remplacer l'essence naturelle d'amandes amères. Ce parfum artificiel porte dans le commerce le nom d'essence de myrrhbane. La nitro-benzine est un poison terrible, mais pas aussi dangereux que d'autres substances employées dans la confiserie.

De la nitro-benzide, on obtient l'aniline, qui, lorsqu'elle est nouvelle, est un liquide oléagineux parfaitement incolore, mais qui se fonce en vieillissant. L'aniline est la base des couleurs chimiques ou artificielles si brillantes et si magnifiques qui ont dans ces derniers temps révolutionné si complètement l'art de la teinturerie. L'une d'elles, connue sous le nom de Rouge de Turquie ou Alizarine Artificielle, est exactement semblable à l'alizarine naturelle extraite de la garance (madder). Sa découverte a presque complètement fait abandonner la culture de la garance qui se pratiquait autrefois sur une grande échelle, surtout en Hollande où des milliers d'arpents étaient consacrés à la culture de cette plante.

II

Mais le plus remarquable des produits dérivés du goudron ou du charbon est sans contredit la saccharine dont j'ai déjà parlé dans la Revue du mois d'août.

La saccharine, avons-nous vu, a été découverte par le Dr Constantine Fahlberg qui est un Américain d'origine allemande âgé de trente-huit ans. Voici comment il raconte sa découverte :

" Vous me demandez comment j'ai découvert la saccharine ? Eh bien, c'est en partie par hasard et en partie par suite d'études faites pour chercher tout autre chose. J'avais étudié pendant longtemps sur les composés radicaux et les produits ou goudron par substitution, et j'avais fait nombre de découvertes scientifiques qui ne sont, autant que je sache, d'aucune valeur commerciale. Un soir j'étais tellement occupé de mes recherches dans mon laboratoire que je ne pensai au souper que très tard. Alors je me précipitai pour prendre le repas sans même penser à me laver les mains. Je m'assis à table et je rompis un morceau de pain que je portai à la bouche : il avait une savenr sucrée excessivement prononcée. Je n'en demandai pas la cause, apparement parce que je pensai que c'était du gâteau. Je me rinçai la bouche avec de l'eau et m'essuyai la moustache avec ma serviette, mais, oh surprise, la serviette avait le goût plus sucré encore que le pain. Cela me confondait. Je repris mon verre et par le plus heureux

des hasards mes lèvres s'appliquèrent à la place où j'avais d'abord mis les doigts. L'eau paraissait être du sirop. L'idée me frappa que je pouvais être la cause que tout autour de moi sentait le sucre et saisi d'étonnement, je suçai mon pouce : il surpassait en douceur tout ce que j'avais jamais goûté en fait de confiserie. En moins d'une seconde je compris toute la chose. J'avais découvert ou fait avec du goudron une substance qui surpassait le sucre en douceur ! !

" Je quittai la table en toute hâte et courus à mon laboratoire. Dans mon excitation, je goûtai de tous les vases, de toutes les capsules que j'avais employés dans la journée. Heureusement pour moi, aucun ne contenait ni substance corrosive ni poison !

" L'un de ces vaisseaux contenait une solution impure de saccharine sur laquelle je me mis à travailler avec ardeur, sans relâche, pendant des semaines et des mois jusqu'à ce que j'eus déterminé la composition chimique de ce nouveau produit, ses caractère et ses réactions, et les meilleures méthodes de la fabriquer scientifiquement et industiellement.

" Quand je publiai d'abord le résultat de mes recherches, quelques personnes en rirent comme s'il se fût agi d'une plaisanterie scientifique. D'autres, plus sceptiques, doutèrent de l'existence de la découverte et du découvreur ; il en est enfin qui prétendirent que la saccharine ne pouvait avoir aucune valeur pratique.

" Cependant lorsque l'on vit la première saccharine, les opinions changèrent du tout au tout. La presse entière, tant Européenne qu'Américaine, parla de moi et de mon sucre de goudron d'une manière édifiante qui m'amusa beaucoup. Puis vint la correspondance ! Oh, la correspondance, elle était effrayante ! Ma malle s'élevait à soixante lettres par jour !.....Les uns demandaient des échantillons de saccharine, mon autographe, mon opinion sur des problêmes de chimie ; d'autres désiraient devenir mes associés ou m'offraient d'acheter ma découverte, de devenir mes agents, ou bien encore sollicitaient la faveur d'entrer dans mon laboratoire, et cent autres choses pareilles.

" Qu'ai-je fait ? J'ai formé une compagnie en Allemagne pour fabriquer la saccharine avec un capital de 2,000,000 marks ($500,000). Elle est déjà en opération et produit maintenant le nouveau sucre. Le prix actuel de vente est de $10 à $12 la livre, mais avant qu'une année se soit écoulée, ce prix sera considérablement réduit. J'aurais préféré commencer aux Etats-Unis ou je suis né et où j'ai toujours vécu, mais le haut prix de la main d'œuvre habile et le tarif élevé sur l'entrée des matières premières (produits chimiques) qui servent dans la fabrication de la saccharine nous ont déterminés, moi et mes amis, à en agir comme nous l'avons fait. Je dois dire, cependant, que si la demande continue à aller croissant, nous établirons une fabrique en Amérique d'ici à cinq ans."

La saccharine a eu un succès merveilleux. Déjà ses applications sont nombreuses. Le professeur Leyden de Berlin, l'a recommandée pour sucrer les gaufres et autres aliments données aux invalides et a dicté des formules pour cela. Elle est employée par les pâtissiers et les confiseurs. On l'emploie aussi pour améliorer le glucose qui est inférieur au sucre de canne pour la saveur, mais qui lui est supérieur au point de vue de la digestion et de la santé. L'addition d'une minime portion de saccharine (un millième) le rend égal au meilleur sucre du marché. La saccharine a une saveur si intense qu'une cuiller à thé transforme un baril d'eau en sirop. Une infime parcelle convertit la plus amère solution de quinine, ou les boissons acides en un véritable sirop. Elle est donc de la plus grande valeur pour détruire la saveur amère ou acide dans les médecines sans en changer le caractère ou l'action.

La saccharine n'est sujette ni à la pourriture ; ni à la moisissure, ni à la fermentation, et elle n'est attaquée par aucun microbe. Elle n'a aucun effet nuisible sur le système animal, au contraire, elle lui est plutôt salutaire. Cette faculté de se conserver intacte la rend d'une grande utilité pour les conserves de viandes et de végétaux. Là où le sucre est employé pour la saveur et non comme aliment, il pourra être avantageusement remplacé par la saccharine. Quand il est employé pour donner la saveur et servir d'aliment en même temps, elle ne pourra servir. Dans l'avenir le nouveau sucre sera avantageusement employé par les pharmaciens, les médecins, les pâtissiers, les confiseurs, les fabricants de bonbons, de conserves, de liqueurs, de vins, d'eaux gazeuses.

III

Le nouveau produit du goudron, la saccharine, a une saveur excessivement intense puisque sous ce rapport, elle est au sucre de canne comme 220 est à 1, c'est-à-dire qu'une livre de cette substance sucre autant que 220 livres de sucre de canne ; de plus elle a des propriétés antiseptiques considérables. Cependant, ce n'est pas du sucre : le sucre renferme du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène et la saccharine contient de plus du soufre et de l'azote ; son nom scientifique Benzoyl sulfurique umide. Elle est un dérivé de la toluène du goudron et procédé de fabrication comprenant au moins sept opérations, le tout contribuant au triomphe de la nouvelle doctrine scientifique inventée par Wurtz, la chimie synthétique. La toluéne est d'abord chauffée avec de l'acide sulfurique à une température qui ne dépasse pas 100° contigrades. Lorsque toute la toluène a disparu, on met le mélange dans des réservoirs en bois en partie remplis avec de l'eau, dans lesquels on le brasse

avec de la chaux pour neutraliser l'excès d'acide sulfurique. La masse est ensuite passée dans un filtre-pressé ; le sel de chaux est traité par du carbonate de soude et on filtre de nouveau. La solution de sels de soude ainsi obtenue est évaporée et le résidu est séché à la vapeur. Ce résidu est mélangé avec du trichlorure de phosphore et traité par un courant de chlore. Certains résidus sont enlevés et l'appareil contient deux chlorures de sulfophosphore, l'un solide et l'autre liquide. Le second seul peut donner la saccharine. Il est séparé mêlé avec du carbonate d'ammoniaque et chauffé à la vapeur. Après quelques autres traitements mécaniques le liquide est oxydé au moyen du permanganate de potasse et finalement la saccharine est précipitée par un acide minéral dilué. La saccharine a un parfum délicat ressemblant à celui de l'essence d'amandes amères.

What next about the coaltar ?...

OCT. CUISSET.

UN CENTENAIRE DE M. BENJAMIN SULTE

Une bonne nouvelle pour clore la livraison.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne*, chose rare dans nos annales littéraires, vont enfin assister à un centenaire . . . d'articles !

Pour un journal quotidien, pareil fait peut passer inaperçu, cela se voit si souvent ; mais pour une revue, surtout une revue canadienne, c'est tout un événement.

En effet, nous sommes si habitués à voir nos pauvres publications littéraires vivre ce que vivent les roses :

L'espace d'un matin !

qu'il semblait impossible à nos meilleurs écrivains de pouvoir jamais atteindre semblable but.

Eh bien, grâce à la *Revue Canadienne* qui a résisté on ne sait comment, depuis 1864, à la tourmente qui nous a ravi : *L'Echo de la France*, *L'Album de la Minerve*, *La Revue de Montréal*, *Le Foyer Domestique*, *L'Album des Familles*, *La Nouvelle France*, etc., notre infatigable collaborateur M. Benjamin Sulte va enfin réussir à publier dans la livraison de décembre de cette publication, son centième article.

Et ces cent articles ne sont pas ce que l'on serait tenté de croire, de

ces petits articles anodins où l'on voit le caprice exécuter une valse avec la fantaisie. Ce sont au contraire, pour la plupart, des articles sérieux, d'une importance historique majeure et qui valent leur pesant d'or. Plusieurs occupent même plusieurs livraisons de la *Revue*, nommons seulement les *Miettes de l'histoire*, *Expédition militaire de Manitoba*, *Gaultier de Varennes*, *Chroniques trifluviennes*, *Saint-François-du-Lac*, etc.

Mais dira-t-on, nous allons lire le centième article et c'est tout, il n'y aura à cette occasion nulles fêtes, nulles réjouissances !

Détrompez-vous, M. Sulte est un digne amphitryon. Pour procurer à ses lecteurs des jouissances inattendues il leur ménage une petite surprise.

En quoi consistera-t-elle. C'est son secret. Pourtant si je vous mettais sur la voie. Soit, mais soyez discrets et n'oubliez point ce quatrain du grand fabuliste :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

M. Benjamin Sulte va convier ses lecteurs à un grand banquet littéraire et historique, qui se fera dans la livraison de décembre de la *Revue Canadienne*. Le menu sera complet : poésie, causerie littéraire, nouvelle, histoire, rien ne manquera. Le tout sera l'œuvre du héros de la fête. En attendant les préparatifs se font en grand : " Le feu sacré y est ! un poële chauffé au charbon y est aussi. La plume en fait du feu. Le papier frémit et se laisse faire."

Avis donc aux gourmets... en littérature.

Qu'ils en profitent, pareil régal ne leur sera pas offert de sitôt, et la *Revue Canadienne* ne pouvait mieux couronner le dernier mois de son vingt-deuxième printemps !

CHS. M. DUCHARME.

LE PLAISIR DE VIVRE.

I.

Quand l'aurore se lève et que son grand sourire
Nous montre à l'horizon l'ombre de l'Eternel,
La terre se réveille et tressaille et se mire,
Heureuse de revoir les profondeurs du ciel.

La terre est toujours jeune. Un matin fait éclore
La divine espérance avec son gai reflet.
Sa vigueur, qui nous porte, enveloppe et colore
L'atmosphère de vie où le cœur se complet.

Car nous avons besoin d'aimer ; aimer c'est vivre.
Travailleurs ignorés, que nous fait aujourd'hui ?
Si je trouve un refuge en consultant un livre,
En Dieu je me repose, et j'existe pour lui.

Pour lui seul ! Mais, atome égaré dans l'espace,
Je sens bien qu'il faut vivre en bénissant le sort.
Et, froid contemplateur de tout ce qui se passe,
Je reporte au Seigneur le jugement du tort.

La gaîté vient du ciel. Gardons-là sur la terre.
Quand nous irons là-haut, que ce cachet divin
Soit marqué sur nos fronts et dise le mystère
De notre vie honnête et ferme en son destin.

II.

L'enfant s'épanouit en voyant l'existence.
Il rêve à de longs jours, à de nobles exploits.
Il devance le temps, et son courage intense
L'aveugle, en grandissant les hommes de son choix.

Un jour, l'illusion s'envole de son âme,
Il voit gris dans ce monde et tremble à chaque pas.
Mais si la foi le touche, il reprendra sa flamme,
Il deviendra cet homme aimant, jusqu'au trépas.

Plus fort que le vulgaire, en dépit des orages,
Il vivra pour remplir sa douce mission.
Et, d'un sourire aimable, enlevant les courages,
Il soutiendra la vie au feu de l'action.

Si les désespérés le poursuivent encore ;
Si la paresse invite au décevant repos,
Il aura pour réponse un cri du cœur, sonore,
Un de ces mots profonds valant plus que des mots.

III.

Ah ! le plaisir de vivre et de briser l'obstacle,
Quel viril et superbe effort il nous permet !
L'humanité s'agite et se donne en spectacle.
Avez-vous bien compris ce que la fin promet ?

La fin, c'est que l'on puisse, embrassant sa carrière,
Dire à l'homme étonné : "J'ai rempli mon devoir.
En dépit des autans, des coups de la misère,
Mon âme a toujours cru : je n'ai jamais vu noir."

La vie est pour chacun une épreuve sublime.
Elevons-nous au faîte en songeant au destin.
Il faut monter sans cesse, et, du haut de la cime,
Nous élancer joyeux vers les mondes sans fin.

BENJAMIN SULTE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE.

Aujourd'hui, je livre au *Travailleur* de Worcester, mon cinquantième article écrit pour cet organe des Canadiens-Français aux Etats-Unis ; j'apporte à la *Revue Canadienne*, mon centième article ; j'adresse à la *Minerve* ma deux-centième, et au *Canada*, d'Ottawa, ma trois-centième communication.

Ces petits travaux, qui s'élèvent au nombre de six cent cinquante, représentent juste la moitié de toute ma production, car, depuis vingt-cinq ans, je n'ai jamais laissé passer une semaine sans écrire ou un article en prose, ou une pièce de vers. Calculons : cinquante-deux semaines, multipliées par vingt-cinq donnent treize cents.

C'est là tout ce que j'ai écrit. Plus des trois quarts de ces articles ont finalement revêtu la forme du livre, sans me causer aucun labeur additionnel.

Si vous voulez d'autres chiffres, je dirai que la somme totale de mes articles renferme un million cinq cent mille mots, ou cent cinquante mots par jour. En termes d'imprimerie un tiers de page.

Comme œuvre d'amateur, j'ai fait assez pour justifier l'accusation de remplir trop de gazettes, mais je défie qui que ce soit de prouver que j'aie adressé un seul article à un journal ou à une revue sans en avoir été prié.

Ne faisant pas métier d'écrire, je ne prends la plume que pour me distraire, et je ne traite que des sujets d'affection.

J'ai eu parfois vingt articles terminés au fond d'un tiroir, sans les offrir à personne. Ceux qui, dans ces occasions, me demandaient pourquoi je ne publiais pas, étaient invités à prendre dans le tiroir. Cette manière me convient et je la conserve.

Résultat pratique : je n'ai pas gagné d'argent, mais je me suis amusé, et j'en suis encore à ressentir de la fatigue. Loin d'accomplir une corvée, je me délecte dans ces travaux.

Les journalistes m'ont bien accueilli, si j'en juge par les lettres que j'ai reçues d'eux. Ils me regardent comme un peu affilié à leur congrégation et j'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que ma simple qualité d'amateur, ou d'écrivain d'occasion, m'a valu les bons procédés de presque toute la presse.

La seule obligation que j'aie contractée est celle d'être ponctuel à mon bureau, parce que j'y gagne ma vie.

Mes soirées appartiennent à ceux qui veulent les partager. Quand je suis seul, je lis ou j'écris.

Voilà, pour répondre à plus de cent lettres que j'ai reçues à différentes époques et qui toutes me prêtent un rôle ou des occupations absolument autres que la réalité.

Amateur je suis et rien de plus. Ni les éditeurs de revues ou de livres ou de journaux ne m'ont enrégimenté.

Bien des fois j'ai eu à me défendre des obsessions de gens qui croyaient naïvement m'être utiles et me faire honneur en me chargeant de plaider leur cause dans les journaux ou de mettre au jour leurs propres idées.

C'est la première fois que je parle de moi. Ma vie est si peu accidentée que je n'aurais plus rien à dire si je voulais continuer sur ce sujet.

Causons plutôt de choses littéraires. Je suis plus dans mon milieu en parlant des autres que de ce qui me concerne.

SOUVENIRS DE LA REVUE CANADIENNE.

Nous n'étions pas nombreux, en 1864, dans le cercle littéraire, lorsque la *Revue Canadienne* s'est fondée, et pourtant nous espérions faire souche. Toute l'entreprise roulait sur des espérances. L'avenir devait, pensions-nous, seconder nos efforts. Une grande Revue canadienne allait naître et se développer. Les talents, qui ne manquent nulle part, devaient se rallier autour du drapeau que nous arborions. Le goût des lettres, la sublime passion de l'étude empoigneraient la jeunesse. Vivre dans les livres et la méditation serait la discipline des petits Canadiens. Un monde éclairé se formerait, comme une aristocratie du mérite, au centre des villes et des campagnes !

Nous croyions faire un appel à l'intelligence—appel qui serait entendu. L'a-t-il été ?

Les choses du jour ne nous favorisaient guère. Tout le pays était occupé de politique. Les amateurs de littérature se connaissaient à peine. A de rares intervalles l'un d'eux se rencontrait avec un autre. Alors, ils causaient, comme en cachette. L'anxiété politique avait la haute note. Et puis, du reste, l'étude n'a jamais étouffé les Canadiens ; c'est pourquoi la moindre menace d'une "grosse question" les rend tout drôles.

Ceux d'entre nous qui ne pensaient pas à mal et qui désiraient tout bonnement s'instruire, ne rencontraient aucun appui dans la population.

Un talent quelconque devait se tourner vers la politique. N'est-ce pas encore la règle ? Ecrire ne signifiait rien. Parler valait quelque fois plus, surtout parler politique. Des phrases, des mots, surtout des gros mots. Faire du bavardage c'était le comble de l'art.

Il y avait cette maîtresse dispute : la Confédération. Personne n'y comprenait goutte. Tout le monde voulait en entendre parler.

Une grosse cloche absorbe les autres sons. Plus les esprits sont agités, moins la littérature a de disciples. En 1774, 1789, 1817, 1840, nous avions traversé des époques semblables.

Qui nous poussait donc, en 1864, à tenter la fondation d'une Revue sérieuse ? La croyance que les cercles littéraires allaient se développer, malgré la gêne du moment. Nous voulions faire surgir, au milieu de la crise politique, une tribune d'un autre genre, neutre et respectable. Elle est née ; tout lui a manqué ; elle existe encore ; c'est miracle. En ce pays où l'indifférence tue les travaux de l'esprit, le scandale du jour prime toute autre préoccupation. La *Revue* ne parle jamais de scandale. Elle vit : c'est miracle, dis-je.

Par une maladresse inconcevable, les hommes qui commandent les partis politiques n'ont pas su utiliser les pages de cette publication en y insérant des études sérieuses sur les questions du jour. Ils se sont bornés aux colonnes des journaux, faisant de la chicane en place de la discussion savante.

Quels sont les hommes politiques de la province de Québec qui se sont occupés d'une question digne du travail d'un écrivain ? MM. Chauveau, Joly, Royal, Tassé, Faucher, Langelier, Desjardins, Saint-Cyr et quelques autres forment toute la phalange. Dans les pays où les cercles littéraires comptent pour quelque chose, les premiers savants, les penseurs, tiennent à honneur et à profit d'émettre leurs idées dans les Revues, parceque les feuilles dites politiques sont publiées pour une classe qui n'aborde pas certains genres d'études, faute de temps.

Nous avions l'espoir que, en dehors des luttes individuelles, les hommes marquants écriraient dans la *Revue*, comme en Angleterre, en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne, et diraient ce qu'ils pensent des choses du jour. Pas du tout ! La politique, au Canada, est tellement amoindrie, que les mots "hommes publics" et "écrivains" ne vont que rarement ensemble. Comme nous ne voulions pas accepter des attaques ou des défenses absolument restreintes aux misères d'une situation politique, la *Revue* n'a, à peu près rien publié de ce qui, du côté des questions économiques, pouvait éclairer les Canadiens. Tant pis pour nous, tant pis pour l'insignifiance dont nos hommes publics font preuve.

Mais si nous avons manqué notre but, lorsque nous appelions à

nous les érudits de la province de Québec, nous avons été bien dédommagés par les jeunes talents qui se sont groupés autour de la *Revue*. Ouvrant nos portes à tous les travailleurs, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui d'avoir connu les principaux talents littéraires de notre pays avant la presse ordinaire. Ce n'est pas que nous les ayons cherchés, mais ils sont venus à nous de toutes les parties du Canada et notre seul regret a été de ne pouvoir les mettre en demeure de faire davantage.

Nous ne sommes pas nombreux à la *Revue* en 1886, cependant il y a cent écrivains de langue française dans la province de Québec. C'est un progrès sur 1864. Néanmoins, la *Revue* n'en éprouve ni bienfait, ni progrès, ni renommée. Pourquoi donc cela? Est-ce que tous nos littérateurs ne devraient pas se grouper autour de la *Revue*, de manière à la rendre puissante? D'ou vient cette fantaisie de disperser nos forces? Caprice, rien de plus. La France littéraire n'a que Paris. Nous avons la *Revue Canadienne*, qui n'est ni Québec, ni Montréal, ni Ottawa, mais qui est à peu près tout ce que nous sommes sous ce rapport. Rendons-là forte, dans l'espoir de nous créer une école littéraire.

NOS EDITEURS

Le Canada français n'a pas d'éditeur. Cela vient de ce que Montréal et Québec ne renferment aucun cercle littéraire. Par conséquent les écrivains ne savent à qui s'adresser pour publier leurs ouvrages, et les lecteurs ne savent à quelle porte frapper pour acheter les livres qu'ils désirent se procurer. Entre ces deux extrémités qui se cherchent, l'auteur et le lecteur, il n'y a pas l'intermédiaire voulu : l'éditeur.

L'imprimeur joue, dans notre pays, le rôle d'éditeur, comme un menuisier peut devenir meublier.

L'éditeur est l'homme qui prend à sa charge la publication d'un livre. Il faut qu'il soit juge de la valeur du manuscrit dont il endosse la responsabilité. C'est a lui de voir l'imprimeur, les libraires, de créer des agences, de trouver des acheteurs ou souscripteurs et de mettre au jour, en un mot, le volume entrepris. Cette classe d'industriels est inconnue dans le Canada français.

Des imprimeurs courageux se chargent de lancer nos livres. Ils travaillent beaucoup, ne gagnent rien, les auteurs non plus car tout se dépense en faux frais.

Ne serait-il pas temps de calculer mieux? Les acheteurs de livres sont au nombre de trois mille dans la province de Québec. C'est une belle liste. Il s'agit simplement de rendre la souscription facile à ces

lecteurs qui sont préparés à vous recevoir. Un éditeur, digne du nom, saurait comment procéder—et il y gagnerait de l'argent.

Mais par exemple qu'il sache faire choix des manuscrits ; qu'il ait du goût pour la typographie ; qu'il établisse des agences solides, et qu'il soigne en artiste tout ce travail.

Nos papetiers qui usurpent le titre de libraires, vendent des torchons en guise de livres. Aussi tout le monde méprise-t-il leur marchandise. Ce n'est pas leur faute, néanmoins.

Il n'y a pas à le cacher, nous sommes au bas de l'échelle de la librairie. Ceux qui se mêlent de ce commerce n'y entendent rien — parceque ce n'est pas leur métier. Un homme habile pourrait couper à travers leur clientèle comme une lame d'acier dans le beurre.

Dans la plupart des cas, ceux d'entre nous qui ont publié des livres avec succès ont eu des Anglais pour éditeurs.

La moindre chose effraye les Canadiens-français. Ils vivent au jour le jour, sans observer ce qui se passe autour d'eux. Un Anglais n'a pas plus d'esprit ni plus de talent que nos compatriotes, mais il calcule, et il agit d'après ses calculs. Un Canadien-Français se met à cheval sur un préjugé quelconque—et vous ne parvenez jamais à le désarçonner.

A l'heure qu'il est, les livres français qui rapportent de l'argent aux éditeurs et aux auteurs sont publiés par des Anglais.

Je le répète : il n'y a pas un éditeur français dans la province de Québec. Et pourtant notre littérature est en avant de toutes celles des autres provinces.

Nos auteurs donnent leurs travaux en don gratuit.

Pas un Anglais ne vous fournirait un manuscrit pour vos beaux yeux.

Ce n'est pas pour moi que je parle. Dieu le sait. Je pense aux jeunes, à ceux qu'il faudrait encourager et soutenir dans la bonne voie. Je pense aussi aux lecteurs qui sont obligés de payer trois fois le prix d'un livre parceque nous n'avons pas de système rationnel de publicité. Et aussi, il n'y a pas de danger que vous rencontriez des bibliothèques ni beaucoup de gens instruits chez les Canadiens-Français !

Abordez la question : elle est comprise toute entière dans ce mot : l'éditeur. Nous ne manquons ni d'écrivains aptes à travailler, ni de souscripteurs désireux de s'instruire—mais où acheter des livres à prix raisonnables ?

J'entends quelqu'un me dire : " A Paris, la masse des acheteurs fait le profit de l'éditeur." Détrompez-vous. Il est rare qu'une édition parisienne dépasse mille exemplaires. Ici, tout livre bien fait est certain de ses trois mille acheteurs. Mais vous ajoutez : " A Paris, il y a les éditions subséquentes." Sans doute—pour quelques rares ouvrages—et des ré-éditions de cinq cents ou de mille exemplaires

tout au plus. La première édition, celle qui coûte cher, ne dépasse pas les mille ou quinze cents. Alors, c'est comme chez nous ; pourquoi nous créer des fantômes ?

Ah ! c'est que nous n'avons pas d'éditeur. Ce que nous imprimons reste en magasin, faute de savoir opérer la vente.

Il y a des personnes qui disent que les auteurs devraient publier eux-mêmes leurs ouvrages. Ceci ne mérite aucune réponse : c'est trop absurde de toute manière, puisque, pour commencer, c'est la perte d'un temps plus précieux que tous les profits des livres.

Le beau mouvement littéraire qui s'est produit parmi nous durant les trente dernières années a été et reste incomplet en l'absence d'éditeurs.

Les ressources du pays vont en augmentant. Raison de plus pour agir. Si l'on peut excuser le passé sous prétexte de moyens trop minces, le présent offre une toute autre situation—et un prochain avenir donnera plus encore.

A la fondation de la *Revue Canadienne*, il y a vingt-trois ans, nous avions l'espoir d'un changement dans le sens que j'indique ici. Rien n'est venu.

Savoir attendre est l'art de parvenir.

LES VIEUX LIVRES.

Plus de cent volumes, imprimés il y a deux siècles, méritent d'être distribués parmi les Canadiens parce qu'ils composent notre premier fond de bibliothèque nationale. Je voudrais les voir, dans une toilette nouvelle, sur la table de notre jeunesse. Comme nous serions plus véritablement Canadiens si nous lisions nos anciens auteurs ! C'est un monde disparu qu'il nous faut connaître.

Au premier aspect, la reproduction de ces livres semble impossible parmi nous, à cause du très petit nombre d'amateurs. C'est vrai. Mais songez que le cercle des amateurs n'existe pas, faute d'avoir eu l'occasion de se former. Je suis convaincu que mille personnes souscriraient à une ré-édition de Sagard, par exemple, et c'est autant qu'il en faut pour couvrir les frais de l'impression avec profit. Le goût se répandrait à mesure de la publication de nouveaux volumes. Nombre de gens mettraient leur plaisir et un certain orgueuil national à se procurer nos plus anciens auteurs. Croyez-vous que l'on refuserait d'acheter Charlevoix à un prix sortable ? Et Lescarbot ? Et Jacques Cartier ? Nous pourrions de la sorte placer chez les Canadiens qui aiment l'étude—il y en a trois mille—la bibliothèque rarissime de nos vieux historiens. Ce serait une gloire pour notre race, sans compter les avantages qui en résulteraient.

Au point où en sont les choses, nous ne pouvons consulter que les historiens tout récents. Or, ceux-ci résument, le plus brièvement possible, les narrations de leurs devanciers. Pourquoi ne pas rendre populaires tous ces livres si utiles à consulter? Il m'a fallu débourser vingt piastres pour avoir un Charlevoix d'occasion : nous devrions l'acheter pour trois piastres et l'acheter quand cela nous plairait, au lieu de le chercher vingt ans d'avance.

Les belles éditions des *Oeuvres de Champlain* et du *Journal des Jésuites*, publiées dans ces dernières années, ont coûté beaucoup d'argent. Il n'est pas à prévoir que nous rencontrerons toujours des éditeurs aussi larges que l'Université Laval, mais des éditions intelligentes, sans luxe, nous iraient parfaitement, à cause du bon marché.

Mon rêve ne se réalisera ni demain ni après demain. Toutefois j'en veux parler ici, afin que l'on y pense. Il suffit d'un homme qui saisisse bien cette pensée pour la rendre praticable et alors nous aurions chacun une collection de nos vieux auteurs, nous pourrons les lire et apprendre aux sources mêmes l'histoire de notre pays.

UNE BIBLIOTHÈQUE.

Comment faut-il s'y prendre pour acquérir une bibliothèque proportionnée aux moyens que l'on possède?

Donner un conseil n'est pas toujours agir sagement. Néanmoins, je me hasarde ici.

Bien que les livres coûtent cher, il existe une fausse impression au sujet des déboursés qu'ils nécessitent. Il est vrai qu'une collection de livres est une richesse—mais on peut faire en sorte qu'elle ne soit qu'une richesse intellectuelle... et c'est beaucoup ! Pour de l'argent, il n'en faut guère—mais à trois conditions :

1o Commencez les achats dans votre jeunesse. 2o N'achetez que des ouvrages utiles. 3o Lisez-les et relisez-les.

J'ajoute : ne les prêtez pas. Ce n'est pas une charité que de prêter des livres. C'est une sottise. Les emprunteurs sont des paresseux qui ne savent rien amasser par le travail ; qui s'amusent à vos dépens sans rien apprendre de profitable, et qui perdent niaisement ce que vous leur confiez par bonté d'âme.

Un jeune homme qui a la volonté de s'instruire a toujours beaucoup plus d'argent mignon qu'il ne lui en faut pour se procurer des livres. Commencez à vingt ans. Mettez un écu par semaine. Choisissez vos auteurs. A trente ans, vous aurez dépensé deux cent cinquante piastres et vous aurez sous la main plus de cent volumes. C'est beaucoup si vous avez fait un bon choix. La bibliothèque

des principales connaissances humaines tient dans cent volumes. C'est énorme si vous avez lu ces cent volumes—et si vous les avez relus, surtout. Continuez jusqu'à quarante ans ; alors vous tenez un arsenal, vous êtes ferré, vous ne craignez personne, vous êtes un homme.

Gaspiller de l'argent en achetant toute sorte de papiers imprimés, dénote moins l'envie de s'instruire que de faire parade de bibliomanie.

Il y a bibliomane et bibliophile.

Je connais tels de mes amis qui se sont embarrassés de livres et qui n'en sont pas plus forts. Il faut y mettre du discernement. Le choix des auteurs est de première importance.

Comme tout se tient dans les études, il suffit de posséder quelques bons ouvrages sur les sujets qui attirent le plus spécialement votre attention. Un ancien proverbe dit : " Je redoute l'homme qui n'a lu qu'un livre," c'est-à-dire celui qui s'est attaché à la classe qui lui convient dans les recherches de l'intelligence. Comme nous ne pouvons nous assimiler toutes les connaissances humaines, le plus sage pour chacun est de prendre la part qui lui va le mieux—et cette part est assez large, croyez-le.

Nous dépensons trop d'argent pour acheter des livres. Pourtant, nous n'avons pas de bibliothèques dans nos familles. Comment cela ? Parce que nous achetons tout ce qui nous est offert, non par goût de l'étude mais par suite d'un caprice à la mode. Il s'en suit que nous ne lisons pas ces œuvres d'occasion et que le premier venu nous les emprunte pour les perdre—ce qui dans ce cas, n'est ni bien ni mal, de la part des emprunteurs. Mais soignez un peu vos achats et vous verrez ! Ce que l'on achète par le désir de s'instruire, on se le procure de préférence aux autres livres—et on le lit ! Quand on l'a bien lu, il en reste un résumé dans la cervelle. Plus tard, on relit et on voit plus clair.

Dans mes rencontres avec les amateurs de livres, je distingue ceux qui ont lu un ouvrage et ceux qui l'ont relu, ou étudié, si vous aimez mieux cette expression. Il n'est pas possible qu'un homme ordinaire tire tout le bénéfice qu'il y a à prendre dans un livre, dès la première lecture. Cette première lecture c'est l'exposition du sujet. Par la suite, on y revient, si l'on veut se renseigner sérieusement, et en conserver une bonne part. Lorsque le livre est tout-à-fait instructif, revoyez-le encore. Une lecture par année du même ouvrage, vous place, au bout de trois ans, presque au niveau des connaissances de l'auteur—et lui, l'auteur, a travaillé vingt ans à composer son livre. Le profit est donc pour vous, simple acheteur d'un volume qui ne coûte pas cher.

J'entends que vous sachiez choisir. Pour cela, des conseils sont nécessaires. Adressez-vous aux experts : il y en a partout. Dites ce que vous préférez et on vous indiquera les sources. Entre amateurs de

livres ces sortes de services se rendent gratuitement. Tous les âges sont confondus sur le terrain de l'étude. Les vieux doivent aux jeunes les avis de l'expérience. J'ai gardé une haine de Corse contre un amateur qui m'a refusé, dans ma jeunesse, un conseil de ce genre. Il avait cent fois tort, car ce n'est pas une demande banale que la supplique d'un garçon qui cherche à s'instruire. Un éclaircissement fourni à propos nous met sur la trace de tout un monde de pensées.

Et où sont-ils les jeunes gens qui désirent se renseigner ! Egarés dans la foule, mais ils ne perdent pas courage ! Le travail triomphe de tout. J'ai dit un jour en voyant passer dans la rue un jeune homme sans nom : "Voici un ignorant qui ira loin." Je savais qu'il aimait les livres. Il a superbement fait son chemin depuis, et il a un nom maintenant. Sa bibliothèque n'est pas grande, mais elle est bien composée et il l'a lue ! Personne n'est assez fort ni assez adroit aujourd'hui pour le ruiner car sa richesse ne consiste pas en gros sous, elle est dans sa tête—La meilleure place pour loger une fortune.

Un petit talent bien développé par l'étude, quelles ressources il possède ! Tant que Dieu lui prête la santé, il jouit du résultat de ses travaux et il représente aux yeux du vulgaire un phénomène de l'intelligence. Le vulgaire ne voulant pas s'instruire, devient le serviteur du petit talent. C'est une petite bibliothèque qui fait ce miracle.

LES LIVRES.

Un homme est assis à une table ; il écrit. Sa main s'arrête, il se lève et va prendre un livre sur les rayons qui tapissent la salle. Nous sommes dans une bibliothèque et en présence d'un travailleur.

Que cherche-t-il dans ce bouquin dix fois feuilleté ? Le passage que sa mémoire lui rappelle.

Un bon liseur se souvient de tout ce qu'il a lu, parce qu'il lit pour s'instruire. S'il a besoin de revoir un texte, il sait où le prendre.

Il en est des livres comme des vieux amis ; on peut toujours les consulter—avec cette différence qu'ils ne meurent pas de notre vivant et sont là, à nos côtés, aussi jeunes que jamais.

L'étude fixe la pensée. Celle-ci se concentre au lieu de s'éparpiller. Vous devenez fort en raison de l'attachement que vous avez pour telle ou telle branche de la science. Toute étude est une science un lambeau de l'esprit et des observations consignées par l'homme votre prédécesseur. Donc, si vous appliquez vos goûts et votre travail à acquérir tel ou tel renseignement vous entrez dans la science. Ce n'est pas plus malin que cela. Il suffit de travailler.

Les lectures bien faites ne sont jamais perdues. Il en reste toujours

quelque chose. C'est comme la fréquentation d'un cercle de gens instruits—gens rares à trouver, mais qui se trouvent pourtant. Au moyen du livre, ces accointances deviennent plus faciles ; elles sont de tous les jours, si vous le désirez. Ce que l'œil a vu dans les livres se grave plus facilement dans la mémoire que les récits entendus par l'oreille.

Les réflexions d'un écrivain—cet homme qui pense tout haut et pour vous—forment votre imagination, mieux que les paroles des orateurs. Avoir lu beaucoup de livres bien faits c'est être savant. Aussi j'admire un homme dans sa bibliothèque. Il ne rencontre son égal que de loin en loin. Pour atteindre jusqu'à lui, il faut être travailleur. Ceux-là sont rares, je le répète.

Celui qui revoit ses vieux auteurs a toutes les chances de mûrir ses pensées et de leur faire porter des fruits. Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la première et la seconde lecture, il a eu le temps d'envisager la vie et de la mieux comprendre. Ses observations personnelles s'unissent à celles des grands esprits, il les confond avec les siennes, les prend pour son bien et en tire bénéfice. C'est ainsi que nous héritons de nos devanciers. Vivre en compagnie de ceux qui pensaient autrefois, c'est vivre doublement et davantage. Une bibliothèque est comme la réunion de très-anciens professeurs, qui renouvellent les leçons du passé.

L'âge rend plus aigus les conseils de la sagesse. Ceci n'empêche pas une douce gaîté. La gaîté est le grand ressort des meilleures existences.

Donc, être libre d'esprit, savoir rire, tourner et retourner les livres, c'est une jouissance. Je le crois !

Le travailleur au milieu de ses livres n'est pas nécessairement morose. Il peut être absorbé, mais si la porte s'ouvre, si un homme d'aujourd'hui, en chair et en os, s'approche, le liseur se reprend à la vie commune et rentre dans le courant de l'actualité

Garneau, Faillon, Ferland, Laverdière étaient ainsi. Verreau, LeMoyne, Chauveau sont encore comme cela. Ils vivent au milieu des livres, ils ont des connaissances séculaires que nous ignorons, mais ils reviennent à notre monde sur le moindre signal. Un "comment vous portez-vous ?" les réveille. Le souffle du passé s'éloigne soudain. Ce sont des hommes à double fond. La faculté de vivre dans tous les temps par la pensée et d'exister à la fois parmi nous n'est pas une chose imaginaire puisqu'elle se manifeste jusqu'en Canada.

Parlez-moi de ceux qui aiment les livres, non par le dos mais par la tranche ! Jamais ils ne seront populaires, mais toujours on les respectera. La royauté de l'intelligence, quoi ! C'est vers eux que l'on se tourne dans les heures difficiles où il faut employer la science et l'esprit.

Le monde roule sa bosse tant que rien ne l'entrave. S'il est embarrassé il a recours aux hommes d'étude. Les livres ont servi à point nommé, en plus d'une occasion, grâce à ceux qui les connaissaient. Il ne suffit pas de dire : "cherchons"; il faut s'adresser à celui qui a cherché.

Quand on aime les livres, on est interpellé souvent par ceux qui ne les aiment pas et qui en ont besoin C'est admettre la puissance de l'étude. Aussi quel arsenal qu'une bibliothèque !

La jeunesse n'a, pour tout partage que sa jeunesse. Si elle y ajoutait les livres, nous aurions dans quinze ans, une armée de penseurs. Avec cela on fait des merveilles. Il nous faut des merveilles, car le niveau de l'étude a terriblement baissé. Le premier venu qui se lèverait aujourd'hui dans la province de Québec avec l'auréole de l'étude au front serait acclamé comme un Messie.

LES EMPRUNTEURS DE LIVRES.

Problème : Etant donné un homme complaisant qui, depuis un quart de siècle, achète des livres et les prête à ses bons amis, calculer combien de fois il a renouvelé sa bibliothèque.

Poser le problème, c'est le résoudre (dit un cliché respectable). Il est convenu, de par le monde, que l'enlèvement d'un imprimé ne tire pas à conséquence—pas plus que le mariage par télégraphe.

> Tel est le triste sort de tout livre prêté :
> Souvent il est perdu ; toujours il est gâté.

On voit des gens qui prennent plaisir à tracer des ronds, des barres et des zigzags à la sanguine sur un beau mur blanc. Ce sont des Vandales.

Il y en a d'autres qui crachent sur les tapis. Ce sont des Ostrogoths.

Celui qui déchire une gravure, macule les pages d'un livre, rompt une reliure ou même un brochage, expose la couverture d'un volume au soleil ou à la pluie, est un barbare—et je dis que l'emprunteur de livres est tout cela à la fois.

Car ils sont affreux ces emprunteurs de livres ! Le moins coupable d'entre eux ne vaut pas la corde qui le pendrait.

Sans égard pour la propriété d'autrui, ils ne se contentent pas de solliciter à front découvert, ils s'emparent sans vergogne, sans façon, sans pudeur, de ce qui leur tombe sous la main—et ils le gardent sans remords.

Il est grand temps de rétablir la peine du fouet et la marque au fer rouge.

Cette tribu de parasites se jette sur tout : roman, histoire, philoso-

phie, poëme épique, récit de voyage—dévastation générale. Cela prouve deux choses : 1° Elle ne sait ce qu'elle doit lire ; 2° elle ne lirait rien si on la forçait à délier les cordons de sa bourse.

Un tel part pour voyage, et, comme dans la *Belle-Hélène*, se propose de revenir. Allez voir s'il vous rendra le livre emprunté ! Le livre a été perdu. Où donc ? Partout et nulle part. Pourquoi perdu ? Parceque l'emprunteur n'en a pas eu soin. Ce livre, il ne l'avait pas payé ; dès lors qu'était-il à ses yeux ? On laisse si commodément traîner un livre ! Une fois perdu, on en est débarrassé. " L'ami se fâchera. Il est trop susceptible aussi. Ne l'avait-il pas lu son livre ? Est-ce qu'il comptait en faire un bréviaire ? Ce n'est pas de sitôt que je lui en emprunterai un autre, il peut se tenir pour averti ! "

C'est le raisonnement de l'emprunteur, lequel est d'habitude un ignorant croisé d'un mal appris.

Vous en êtes quitte pour attendre le tour d'un autre emprunteur.

Quel est le pirate qui a emporté le quatrième volume de ma collection intitulée : *L'Amérique avant Christophe Colomb ?* Si l'auteur du méfait se découvre, vous verrez qu'il me dira : " J'en suis fâché, mais *on m'a* égaré ce livre. Heureusement que ça ne vous ruinera pas." Le naïf enfant calcule que le livre vaut trois piastres. Il ne voit rien de plus. La collection dépareillée, par exemple, est-ce qu'il y a songé ? Allons donc ! vous le prenez pour un autre en lui supposant de la délicatesse—encore plus, de l'honneur.

Sait-on une chose que tout le monde doit savoir—sait-on que les livres s'achètent et que, par conséquent, ils constituent une propriété comme un poële, une soupière ou un buffet. Sait-on de plus que, contrairement aux trois objets que je viens d'énumérer, il est toujours difficile et souvent impossible de remplacer un volume manquant ? C'est donc un double délit, un crime véritable que de les ravir à qui les possède de plein droit. Cas de conscience ; fait prévu par le code pénal. Vous avez commis la faute impardonnable de priver de ses livres un homme qui s'en sert pour s'instruire et se rendre utile aux autres—tandis que vous, esprit mal guidé, vous ne retirerez rien de l'ouvrage dérobé avec sottise, feuilleté par désœuvrement et perdu par paresse pure et simple.

L'un de mes confrères me disait hier : " J'ai soixante ans ; je lis depuis près de cinquante ; ma bibliothèque en a vu de drôles—j'ai été un fameux prêteur—de là mon expérience. Or, cette expérience m'enseigne que les emprunteurs et les enleveurs de livres sont invariablement ce que l'on nomme des *bon à rien.*"

La logique le veut du reste.

> Qui ne sait la valeur que peut avoir un livre
> Restera toujours gueux, ne saura jamais vivre.

Ceux qui ont le goût de l'étude et non pas cette curiosité intempestive des emprunteurs, achètent des livres. Ils sont pauvres, c'est vrai, mais il en coûte peu pour satisfaire cette noble fantaisie. J'ai connu plus d'un jeune homme sans ressources qui trouvait moyen de ne pas être à charge aux autres, et qui lisait à même sa propre bibliothèque.

Leur procédé mérite d'être connu.

On dresse une liste de quelques ouvrages, selon les études qui nous tentent et l'on se met à acquérir volume par volume, au fur et à mesure que le dernier est lu.

Avant longtemps, vous vous composez de la sorte une bibliothèque précieuse, car vous savez choisir vos auteurs, cela va sans dire. Vous n'êtes pas un fléau pour vos amis. Vos livres sont des compagnons, et vous avez le plaisir de les consulter autant de fois qu'il est nécessaire. Personne n'a pu s'instruire sans revoir les bons livres qu'il avait lus jadis. Pour les revoir, il faut les avoir.

Lecteurs, vous qui tenez à conserver vos livres, affichez le présent article sur votre bibliothèque, comme vous placeriez un mannequin dans un champ cultivé pour faire peur aux corbeaux. Je voudrais me transformer en dragon, en une bête malfaisante quelconque, afin de chasser.....

Mais la colère me fait dire trop de choses désagréables. N'allons pas plus loin.

VERSIFICATION.

Un jeune homme m'ayant adressé une pièce de vers en me priant de lui dire ce que j'en pensais, j'ai répondu : " Vous savez fort bien que vous ne respectez pas la grammaire et que vous méprisez les règles de la versification."

Ce jeune homme avait du talent. Je l'ai revu et lui ai tenu à peu près ce langage :

Ecrivez. Formez-vous par l'étude, l'observation et la pratique de la phrase. Il suffit d'avoir du courage puisque vous possédez le talent, qui est un don de Dieu seul.

Ecrire ne signifie aucunement barbouiller du papier, mais travailler, penser, étudier, apprendre. Etant jeune, vous pouvez faire tout cela. Si vous avez du cœur, vous ne perdrez pas votre talent.

Sachez la grammaire dans toutes ses parties. Soignez la syntaxe, qui en est le raisonnement. Cultivez la ponctuation, qui remplace, dans l'écriture, le geste et le ton de la voix.

La grammaire vous fournira les ressources nécessaires au langage correct, écrit ou parlé. Elle met d'accord, le verbe, cette âme, avec les mots, ces bras et ces jambes du discours. Quand vous saurez la

grammaire, vous prendrez en pitié la plupart de nos journaux et de nos livres.

Une idée n'est jamais clairement exposée sans l'aide de la grammaire. Par charité pour l'écrivain ignorant, le lecteur fait semblant de comprendre. J'irai jusqu'à dire que la moitié de nos querelles viennent de ce fait surprenant : nous nous exprimons sans respect pour la grammaire ; de là des malentendus quotidiens.

En prose, on ne dit rien de bon sans la grammaire. En vers, c'est la même chose. Ce qui est incorrect ici est incorrect là. Il n'y a pas deux grammaires.

N'allez pas méconnaître les règles de la versification ! Ce sont des appuis sans lesquels vous ne pouvez marcher. Elles résument l'expérience des maîtres. Servez-vous-en ou cessez d'écrire. Les lois de la mesure, de la cadence, du rythme sont de tous les temps et de tous les lieux Si vous n'y croyez pas, autant dire que deux fois deux font cinq.

Tout cela exige de l'étude, direz-vous. Sans doute ! Avez-vous peur du travail ? Ne savez-vous pas que le travail c'est tout ? Si vous croyez y suppléer par le talent, de grâce détrompez-vous !

Le talent est un outil. Apprenez à le manier. Le talent abonde autour de vous. Peu de personnes, cependant, se donnent la peine de le cultiver. Le talent est un don du ciel, comme la fleur des champs. Il faut le distiller et en extraire des parfums. Comment ! Par le travail. Tu gagneras ta réputation à la sueur de ton front. Travaille, homme ! Rends-toi supérieur aux paresseux. Du talent ! tout le monde en a !

" Si le ciel en naissant vous a créé poète," vous vous apercevrez que les règles de la versification vous soutiennent au lieu de vous nuire.

L'art de faire des vers est chose facile ou impossible. Facile, au cas où vous seriez poète. Impossible, si vous êtes d'une autre pâte. Mais impossible aussi de faire des vers montrables si l'étude vous manque.

Dès la troisième ligne de votre pièce, disais-je de plus, je voyais que vous ignorez la grammaire et que vous ne savez rien de la versification. A quoi bon, alors, me demander ce que je pense de votre écrit ? Tout le premier, vous deviez savoir que je le trouverais inacceptable. C'est comme si l'on vous disait : " Voici une vitre fêlée ; pensez-vous qu'elle soit aussi bonne qu'une vitre intacte ? "

Rien de plus aisé que de se former une opinion de ce que doit être un écrit rimé.

Qu'est-ce qu'il faut chercher dans les vers ? Comment s'y prendre pour les juger ?

Le vers doit nous fournir la plus belle ou la plus juste pensée, dans le langage le plus digne d'attention.

La poésie, c'est le meilleur, le plus rare sentiment, la plus noble idée exprimés le plus dignement.

Comment appeler poésie ce qui n'est pas couché dans une forme habile, ce qui est dit sans art, sans délicatesse, sans feu !

On peut, à la rigueur, apprendre à faire de bons vers, et manquer du talent naturel de la poésie, comme on peut, dans un sens contraire, être poète du fond du cœur et du cerveau et ne pas avoir appris à sculpter un vers, à frapper une rime, à suspendre ou précipiter une période, à harmoniser les sons, à mesurer une cadence.

Dans tous les cas, si l'on veut écrire en vers, le moins que l'on doive faire, c'est d'apprendre à construire les vers. Cela nous fournit la chance d'être classé parmi les versificateurs. Quant à la poésie, c'est plus haut ; heureux celui qui se sent la force d'y atteindre. En attendant, faisons des vers, mais faisons-les corrects. Celui qui se donne la peine d'étudier l'art poétique acquiert assez de connaissances, dans l'utile comme dans l'agréable, pour ne pas regretter le travail qu'il s'impose.

Nous ne sommes plus au temps où le Canada était bien aise d'accueillir indistinctement tous les efforts et toutes les tentatives des personnes sans expérience. Notre littérature a grandi. Elle n'exige pas encore des chefs d'œuvres, mais déjà elle n'accepte que des ouvriers qui ont fait leur apprentissage.

Préparez, dans la méditation, ce que vous avez à dire. Ensuite, disposez cette matière selon l'ordre où vous devez l'exposer. Ceci est le côté artistique de la composition. Une fois la pièce ainsi préparée, il ne vous reste que de faire les vers.

Savez-vous construire les vers ? Si non, apprenez cela et ne vous risquez jamais en public avant que de le savoir.

Si vous pensez que votre ouvrage ne serait pas supportable en prose, ne le mettez pas en vers. Le sens commun est bon à consulter dans les deux cas.

Le poète domine les autres hommes par la pensée, par le langage. En rimant des insanités, vous perdez votre temps et vous égarez vos lecteurs ; vous n'enseignez rien d'utile et vous faussez l'opinion publique à l'égard de la poésie.

Il faut pouvoir exprimer d'une manière souveraine ce que tout le monde éprouve et ne sait pas dire. Cette langue des poètes, le monde la comprend mais ne la parle pas, comme dit Musset. La pensée, le sentiment, l'émotion, qui sont choses communes à tous les hommes, restent en nous et doivent y rester tant que l'art du bien dire ne nous devient pas familier. L'artiste, qu'il soit architecte, sculpteur, musicien, poète, orateur, n'est artiste qu'à condition d'exprimer dans des ouvrages excellents la pensée, qui est l'étoffe de tout le monde. Sans la supériorité de son travail, il ne mériterait aucune attention. Mais pour arriver à ce degré de l'art, il faut " ressentir du ciel l'influence secrète " —puis travailler beaucoup.

Cette dernière condition est indispensable, car alors même qu'on serait né poète, l'on ne produirait rien qui vaille si l'étude ne venait nous enseigner ses ressources. Les artistes qui nous ont précedés ont posé des règles. Ces règles sont lois, parce qu'il a été reconnu qu'elles introduisent dans les vers les qualités qui se nomment la grâce, l'harmonie, la mesure, le beau pour tout dire.

—Mais tout ce qui se publie en vers n'est donc pas de la poésie? Ah! grand Dieu, non! cent fois non. Si la tribu des versificateurs est aussi nombreuse que les grains de sable du rivage il ne s'en suit pas que la poésie sorte à flot de tant de plumes si étrangement taillées.

Il y a plus d'un siècle, Figaro disait: "Aujourd'hui, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit en prose on l'écrit en vers." Longtemps avant lui, le grand Corneille, recevant un aligneur d'alexandrins, avait dit: "Ce n'est pas une marchandise bien rare que des vers." Corneille et Figaro auraient encore raison en l'an de grâce 1886. Tant que durera la mode de traduire la pensée par l'écriture, les arrangeurs de mots, les fabricants de rimes, les faux poètes pulluleront, au désespoir des amants et des amis de la littérature.

Ce qui a toujours été vrai pour la France, l'est devenu pour le Canada: la masse des piocheurs de vers produit abondamment; elle surpasse par le chiffre nos rares poètes, qui sont péniblement attardés dans l'ornière du sens commun et de l'amour de la langue française.

Pour rejoindre une strophe de valeur il faut soulever six mois de la prose des journaux et courir le risque de se heurter trente fois aux pataraffes flamboyantes des parasites du genre. Le lecteur ordinaire ne va pas plus loin. J'appelle lecteur ordinaire presque tout le monde, tant sont peu répandus dans nos classes instruites les juges de la poésie.

Si vous êtes homme de goût, le dépit vous gagne à la fin d'une longue déclamation soignée, polie, mesurée, proprette, ayant tout l'extérieur d'une muse de bon aloi, et qui ne contient absolument que...des vers.

Sans se demander, avec Franklin, comment il se fait qu'un sac vide puisse se tenir debout, l'on jette la pièce au panier, on l'efface de sa mémoire, Une nouvelle brèche se fait dans notre esprit—et par là s'échappent les illusions que l'on avait gardées en faveur de la poésie.

De nos jours, non seulement les amateurs mais tous ceux qui lisent se montrent de moins en moins friands de vers. Une page de littérature canadienne est condamnée dès que l'on y voit des phrases qui riment: c'est de la poésie! mot fatal, à présent, parceque les mauvais poètes l'ont rendu ridicule.

Et puis, disons-le, les journalistes contribuent pour une large part à dénaturer le goût, à fausser le jugement du public en publiant avec

accompagnement de tam-tam des écrits que, bien souvent, ils ne se donnent pas la peine d'examiner, si toutefois ils les lisent avant que de les proclamer sans rivaux. L'abonné, entendant cette réclame, se recueille et tente de ne rien perdre du fruit savoureux qu'on lui présente, mais il a beau se mettre à l'affut, scruter le sens, parcourir les lignes de haut en bas, et de bas en haut, tout est inutile—la lecture du chef-d'œuvre ne lui laisse qu'un bourdonnement dans l'oreille. Alors, repoussant le journal qui l'a trompé, il dit en levant les épaules : " Bah ! c'est de la poésie." Le jugement est irrévocable. Voilà un homme armé en guerre, dorénavant, contre tout ce qui a la forme du vers.

Nous en sommes là. En sortir est difficile. Aveugle serait celui qui voudrait inspirer tout-à-coup à la foule ce désir de comprendre les choses pour lesquelles il faut une vocation, un don spécial et que l'on n'apprécie qu'à l'aide de l'étude, de la patience et de la volonté. Autant vaudrait croire que tous les fils d'Adam sont capables de manier le pinceau comme Raphaël, ou le ciseau comme Phidias. Chacun son outil dans ce monde.

Cependant, il est permis aux poètes de chercher un grand auditoire. Si tout le monde n'écrit pas en vers—ce dont je ne jurerais pas—ne pourrait-on faire en sorte que la condamnation tombe moins lourdement sur les travaux de mérite—il y en a—coulés au bon moule des vers? S'il y a de mauvais architectes et de tristes poètes, qui construisent à leur manière des maisons et des bouts rimés, ce n'est pas un motif pour passer avec indifférence devant les palais ou les livres des maîtres de l'art. Notre admiration devrait être d'autant plus empressée que les maîtres sont rares.

Un peuple doit connaître ses bons écrivains, car outre qu'il ne restera de nous—comme de tous les peuples qui nous ont précédés sur la terre—que les monuments de l'esprit, les plumes solides sont déjà un puissant secours placé par la Providence au service de nos intérêts nationaux. L'histoire nous révèle à chaque page le poids immense que pèse un petit groupe de penseurs dans la balance où sont déposées les destinées d'un peuple.

Continuant ma causerie avec le jeune homme en question, je disais : Ayez le respect de vos pensées, de la langue, de la forme, et n'écrivez que pour les connaisseurs. Ne vous préoccupez pas des ignorants. Acquérez de la force par l'étude et la réflexion, puis mettez au jour ! Rien ne résiste à celui qui travaille. Plus un poète est grand, plus on est certain qu'il a combattu.

Sans doute il est impossible d'opposer une digue aux flots envahisseurs des médiocrités. Il suffit que la véritable littérature ne soit pas noyée dans le torrent. Exerçons notre goût, afin de la discerner au milieu des mille productions de chaque jour.

De toutes les formes que revêt la littérature, c'est le vers, le langage cadencé et rimé, qui est le plus difficile à rendre à la perfection. Pourtant, on n'y songe guère. Le démon de la rime vous emporte et vous le suivez sans contrôle. Des gens qui n'oseraient pas écrire en prose se croient propres à toucher cet instrument qui ne donne ses mélodies et ses accords qu'aux âmes prédestinées. L'erreur ici vient du fond même de la nature humaine. Nous ressentons tous la poésie, ses charmes et ses extases. Rien de ce qui touche le cœur n'est étranger à aucun de nous. L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, selon Lamartine. L'essence de notre être, ce je ne sais quoi, qui vit en nous et qui demande la parole à tout moment, semblent nous appartenir et penser pour le genre humain. A ce compte, nous sommes tous poètes. Merci à Dieu qui a mis en nous cette lueur de l'intelligence, cette sensation du monde idéal, ce besoin, pour ainsi parler, de vivre d'une seconde vie intime dans laquelle l'âme trouve un refuge et des consolations salutaires.

Ayez donc du courage. Que les débuts ne vous effrayent pas. Armé de fortes études, poursuivez votre chemin : vous atteindrez le but. Dieu a donné à chacun de nous des bras assez longs pour s'emparer du prix qu'il convoite légitimement. Vous êtes penseur, vous avez le talent des vers : travaillez : Débrouillez la grammaire, longtemps après avoir quitté le collège. Suivez les règles de la versification. Par ce moyen vous grandirez, et plus vous irez moins le travail vous paraîtra difficile. Un jour, vous ferez des tours de force en vous jouant ; l'improvisation même n'aura plus de secret pour vous. L'on n'improvise qu'à la condition d'être plein de son sujet et de posséder, par une longue pratique, l'art de dire brillamment et vite ce que l'on a pensé.

Vous parlez de la Société Royale et vous ne seriez pas mécontent d'y entrer un jour. Ce cercle, tout nouveau en Canada, désire en effet s'entourer des jeunes gens de mérite—les hommes de l'avenir. Soyez de ce nombre, et pour cela travaillez. Faites mieux que nous—car nous sommes de simples pionniers. Notre génération va bientôt disparaître. Préparez-vous à la remplacer. Rappelez-vous que pour être un poète, il faut beaucoup d'étude. Selon le mouvement du progrès universel, on exigera plus de vous que de la plupart d'entre nous. Rappelez-vous aussi que l'étude procure non seulement la supériorité, mais des jouissances que les paresseux ne goûtent pas—ce qui fait qu'ils sont doublement punis.

BENJAMIN SULTE.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Toutes les choses littéraires ont eu des commencements qui remontent plus loin en arrière qu'on ne le suppose à première vue. Nous avons assisté, il y a cinq ans, à la création de la Société Royale du Canada, mais celui qui observe doit se reporter bien au-delà de cette date pour reconnaître les origines de l'institution qui va nous occuper ici quelques instants.

Notre Société Royale est le développement d'un ancien état de choses ; la mise en forme de plusieurs éléments déjà actifs ; la fusion de divers corps, séparés les uns des autres avant 1881.

A Québec et à Montréal, " du temps des Français ", on cultivait le goût des lettres en petits comités. Les sciences mêmes avaient leur place dans ces réunions de l'esprit. J'ai raconté ces faits dans une brochure, sinon dans trois brochures. Passons au régime anglais. En 1777, un cercle littéraire se formait à Québec, et, pour la première fois, le public y était admis. Bientôt, une bibliothèque achetée par souscription ouvrit ses trésors aux lecteurs. A Montréal, le théâtre et la poésie se donnaient la main. De 1790 à 1812, la culture littéraire fit de notables progrès dans les deux villes. C'est aussi l'époque où le Haut Canada entreprit la publication de quelques journaux. Entre 1812 et 1830, Montréal publia plusieurs revues très bien faites. En 1827, lord Dalhousie se proclama patron de la Société Littéraire et Historique de Québec, qui existe encore. Québec avait des clubs ou cercles de discussion pour les amateurs. Un peu plus tard, naquirent dans plusieurs endroits du Bas-Canada des " Instituts ", où se réunissaient les amis de l'étude. Tous nos talents littéraires et politiques, de 1830 à 1860, ont fait leurs premières armes dans ces Instituts. A la Nouvelle-Ecosse, Haliburton et Howe fondaient avec fruit des sociétés semblables. Vers 1850, les Instituts jouissaient d'une grande vogue dans la partie française du Canada. Toronto, Kingston et Bytown entrèrent alors dans le mouvement, parce que les crises politiques semblaient terminées, ou du moins suspendues pour longtemps.

Les Canadiens-Français avaient pris les devants ; depuis plus d'un demi-siècle, les conférences publiques étaient en faveur parmi eux, et ils publiaient des livres par douzaines.

Tout cela était de la semence pour la Société Royale.

Je me rappelle que, dans le cours des dernières vingt-cinq années, il nous est arrivé souvent de causer d'un projet d'unification de nos Instituts, afin de leur imprimer une action commune et plus progressive. Ce dont vous parlez aujourd'hui se réalisera un jour. Ce dont nous parlions en 1860, 1870, 1875 s'est exécuté en 1881. Nous avons su attendre... malgré nous.

En 1865, les cercles littéraires de Montréal, Trois-Rivières et Sorel étaient tombés. Ceux de Québec végétaient. Le gouvernement des deux provinces se transportait alors à Ottawa. L'Institut, assez prospère, qui existait en ce lieu, depuis treize ans, reçut pour renfort une dizaine d'employés publics, amateurs des études, écrivains pour la plupart, conférenciers, orateurs et administrateurs. Ottawa prit la tête du mouvement littéraire français. Lorsque notre Institut inaugura ses nouvelles salles, en 1876, il réunit une convention où se firent représenter tous les cercles de la province de Québec. Le projet d'une Académie y fut discuté. C'était la première fois que cette idée, en germe dans l'esprit de bien des personnes, prenait une apparence de réalité. Quatre ans plus tard, dans le même Institut, nous eûmes occasion de considérer de nouveau l'urgence du projet. Les uns voulaient une Athenée, d'autres une Académie, etc

Le 19 avril 1880, j'écrivis, dans le *Canada*, d'Ottawa, les lignes suivantes :

" L'idée d'un congrès littéraire, en vue d'arriver à soigner notre langue et de déterminer la valeur de certains mots qui ont cours parmi nous, me paraît bonne. Il pourrait se faire que l'on trouverait étrange ou même déplacé, un projet qui tend à créer une Académie canadienne, plus ou moins sur le modèle de la fameuse Académie française, mais un moment de réflexion l'explique assez bien.

" Les circonstances des deux fondations sont à peu près identiques. Lorsque, il y a deux siècles et demi, Richelieu voulut donner un corps aux réunions plutôt accidentelles que réglées, de quelques hommes de lettres, il traça, de concert avec ces derniers, le cadre ou le champ de leurs travaux : l'Académie devait épurer le vieux langage et repousser ou adopter les mots nouveaux que la pratique journalière introduit dans n'importe quelle langue. L'Académie devait être, et elle est restée, conservatrice de la langue française. C'est aussi le trait caractéristique des autres académies que l'Europe possède, mais où l'Académie française diffère de leur système, c'est quand elle travaille à enrichir son dictionnaire d'expressions nouvellement mises au jour par les besoins du temps ou qu'un long usage a consacrées. Parfois, elle se contente d'adopter un mot que tel écrivain de haute renommée à introduit sur la scène littéraire. Elle suit les développements des lettres françaises, tandis que les académies de partout ailleurs se

bornent à conserver et tâcher de faire respecter le langage créé ou perfectionné par quelques grands hommes—Shakespeare, le Dante, le Camoëns—ce qui ne leur réussit pas toujours parfaitement.

" La conséquence directe du procédé de ces académies est de tirer une ligne de démarcation entre la langue du peuple, et celle de la classe des lettrés. Aussi a-t-on vu le français devenir la langue de la diplomatie et des savants de l'Europe : il possède les qualités de précision, de netteté et d'élégance—joint à ce qu'il est abondant et toujours neuf—qui lui permettent de se plier aux mille formes que la pensée, profonde, ingénieuse ou brillante, exige de ceux qui ont charge de la coucher par écrit.

" Le plus sage est de se conformer à l'opinion de l'Académie française. Le respect pour ses décisions est universel. Tous ceux qui parlent français disent l'*Académie*, comme les catholiques disent l'*Église*, sans ajouter *française* ou *catholique*. Dans les deux cas, c'est l'institution par excellence. Un mot suffit pour la désigner.

" En Canada, nous faisons à cet égard comme les autres Français. Ceci est bien. Cependant, il est un point sur lequel la législation de l'Académie n'opère plus—je dirai même deux points, savoir : les mots nouveaux particuliers à notre pays, et la négligence dans le langage parlé ou écrit.

" En premier lieu, nous manquons ici d'autorité pour frapper cette curieuse et utile monnaie du langage que le peuple met en circulation et que le tribunal de l'Académie approuve ou rejette selon qu'il convient de le faire. S'il était possible d'assimiler nos situations, si nos deux pays étaient limitrophes, les mots canadiens seraient soumis à l'épreuve de la nation française, mais, à la distance ou nous sommes l'un de l'autre, et à cause des conditions si différentes de nos mœurs, climats, habitations, modes de gouvernement, etc., ni la France, ni l'Académie ne se préoccupent de nos besoins locaux. C'est à nous d'y pourvoir.

" Ensuite, il y a le danger, déjà très visible, que notre langage ne dégénère en bredouillement, ou, encore, ne s'appauvrisse en perdant des expressions purement françaises, aussitôt remplacées par des barbarismes ou des anglicismes. L'Académie de Paris ne nous tirera jamais de ce mauvais pas. Veillons sur nous-mêmes ; les précautions doivent commencer chez nous.

" Je trouve, par conséquent, que nous avons les meilleurs motifs pour constituer un corps, un parlement littéraire devant lequel seraient jugées les questions de ce genre qui nous intéressent directement, sans méconnaître en rien l'ancienne et grande Académie.

" Cette dernière représente, si on le veut, le pouvoir impérial ; elle continuerait de se prononcer en vertu de ce droit acquis et respecté ;

notre Congrès ou Assemblée serait libre de régler ses affaires d'intérieur, de colonie, de membre détaché, de province. Est-ce cela ?

Suis-je bien compris ? "

Soyons quelque chose comme les académies de Marseille, de Dijon, de Rouen, qui s'occupent des lettres et des sciences, et tout particulièrement de cette région de la France où chacune d'elles existe. Ne sommes-nous pas, à beaucoup d'égards, un démembrement de la France ? N'avons-nous pas des nécessités que notre ancienne mère-patrie n'éprouve aucunement ? Pourquoi donc serait-il ridicule (on a imprimé ce mot contre *mon* projet) de voir siéger un congrès canadien sur une question de langue, de belles-lettres, de technologie ou même d'art ? On disait bien, il y a cinquante ans, qu'il serait ridicule de voir siéger un parlement canadien qui se permettrait de travailler à la refonte de nos lois, à l'administration des finances, des travaux publics ! Toutes les sottises ont eu leur moment de vogue.

Le 20 avril, je publiais dans le même journal, la suite de l'article :

" Il ne faudrait pas nous effrayer de l'influence qu'exercerait un semblable Congrès. Vingt-cinq bonnes têtes canadiennes valent vingt-cinq bonnes têtes européennes, et même davantage lorsqu'il s'agit de choses essentiellement canadiennes.

" Il en serait des jugements prononcés dans ce Congrès comme de ceux de l'Académie française : libre à qui voudrait de n'en pas tenir compte.

" En ce moment, nous avons un certain nombre de mots à légaliser. Qui s'arrogera le droit de le faire ? Et, dans un tel cas, par qui ce droit serait-il reconnu ? Il est évident qu'une autorité quelconque est nécessaire.

" J'appelle autorité la réunion d'hommes compétents dans ces matières : les traducteurs officiels, les journalistes, les ingénieurs, les légistes, les professeurs, les écrivains en général. Il y a parmi nous deux cents personnes que l'on pourrait consulter et dont le vote aurait un poids décisif aux yeux des gens instruits.

" Un semblable tribunal ferait rire de lui, objecte-t-on. L'argument est singulier. Qui donc n'a pas le droit de rire ? Faut-il nous préoccuper de ce que pensent les ignorants et ceux qui ne travaillent pas ?

" Les éléments d'une Académie existent dans notre milieu. Fondons l'Académie.

" A quoi bon ?

" A préserver notre langue, à la compléter, à lui donner du ton, de la dignité, de la mesure, à la mettre, enfin, au niveau de la position de peuple éclairé que nous ambitionnons sur ce continent.

" Songeons-y bien, il ne nous reste pas un fort bagage d'éléments français. Nos coutumes, nos fêtes, nos maisons, nos habits, nos

sociétés, tout cela est anglo-américain. La religion qui, autrefois, nous séparait de la masse des peuples parlant la langue anglaise, n'est plus une sauvegarde : les Irlandais, arrivés depuis quarante ans, sont catholiques eux aussi, mais ils parlent anglais, ont les mœurs anglaises, et ne vous aiment pas ; ils nuisent, plus qu'ils ne servent, à notre nationalité.

" La langue est aujourd'hui notre seul rempart solide—encore est-il ébréché par endroits.

" Déjà nos artisans ont oublié les noms français de leurs outils ; ils n ont pas appris à nommer dans leur langue les outils inventés depuis que la France s'est retirée de nous. Les termes anglais règnent en maîtres. Ce n'est pas tout le monde qui va se charger d'y porter remède. Tout le monde, ce n'est personne, au lieu que le moindre tribunal peut agir et se faire écouter.

" Nos ingénieurs ne savent à quel saint se recommander pour écrire en français des expressions dont l'équivalent n'est pas connu de la France, et ne le sera probablement jamais, attendu que l'objet auquel elles s'appliquent n'y existe pas ou s'y rencontre avec des modifications marquantes. Les mots canadiens, inventés pour traduire ou rendre ces termes anglais, devraient avoir droit de cité dans le dictionnaire canadien. Mais ce dictionnaire, qui le fera et qui le revêtira du prestige de rigueur ? Tout le monde, dites-vous. Alors, personne.

" Dans toutes les branches de l'administration publique, dans les industries, dans les arts libéraux, dans le commerce, nous sommes serrés entre des mots qui s'imposent et l'Académie française qui ne les reconnaît pas. Légitimons. Ces mots sont de nous ; ils sont à nous ; signons-leur des actes de naissance. Droit de paternité, ni plus, ni moins ; usons-en !

" Avez-vous remarqué que le dictionnaire de l'Académie, celui de Bescherelle, celui de Littré, et d'autres, sont, aux trois quarts, remplis de citations dans lesquelles figure le mot qu'il s'agit d'expliquer ? Les auteurs de ces bouts de phrases font loi. Je veux bien le croire, mais à quel titre ? Parce qu'ils ont donné cours au mot en question, soit en le créant, soit en l'adoptant. Eh bien, et nous ? Nous avons aussi créé et adopté des mots ; il ne peut y avoir de mal à ce que nous les prenions au sérieux, d'autant plus que les étrangers ne feront certainement pas cette démarche pour nous.

" Procéder comme je le demande ici, ce serait fortifier notre langue qui s'efface de jour en jour dans les sphères administratives. Ce serait la relever, car nous sommes rendus à ce degré où en sont les langues dites " fixées," langues mortes qui ne cessent de diminuer leur vocabulaire et de perdre de leur importance, tandis que les langues vraiment vivantes persistent dans leur évolution, s'agrandissent, suivent le

mouvement de l'intelligence et tiennent tête à l'univers pensant. Témoins : l'anglais et le français de nos jours, qui vont se transformant, et qui s'emparent de toutes les conquêtes de la civilisation, lorsque celles-ci peuvent être utiles à l'Europe.

" Fortifions notre langue de la même manière. Ce qui est bon de l'autre côté de l'océan, doit, sous ce rapport, être bon pour nous.

" Le danger est pressant. Si nous n'y prenons garde, notre langue sera chassée de la haute administration, avant quinze ans. Tout se réunit contre elle—et rien ou presque rien en sa faveur—par suite de notre indifférence."

Mon troisième article est du 21 avril, dans le même journal :

" Soignons notre langue, ai-je dit. Ceci est une grosse question. Nous sommes tous coupables—coupables à un tel point que ce serait choquer la population entière que de lui dire son fait là-dessus. La vérité blesse.

" Notre congrès littéraire exigerait de ses membres et de ceux qui, de près ou de loin, seraient en relation avec lui, la connaissance de la grammaire ; même un certain respect pour l'orthographe, et autres bagatelles, comme la propriété des termes et la mesure des phrases.

" Quelle révolution s'opérerait dans le pays, si nous parvenions à gagner cela—rien que cela !

" Dans l'ordre de la cacophonie, de l'incorrection et de la dislocation, notre littérature atteint parfois le sublime. Vingt années de paresse et de lecture de romans nous ont amené là. C'est à se ronger les poings quand on songe aux hommes instruits de l'Europe qui ont occasion de nous lire.

" Il y a quarante ou cinquante ans, nos écrivains étaient peu nombreux ; ils ne maniaient pas la plume pour la gloriole ; par suite, ils se donnaient la peine—si c'est une peine—d'apprendre le français.

" Aujourd'hui, une phalange de jeunes gens inonde nos journaux et nos revues, fait des brochures, des livres, pose devant les lecteurs avec toutes sortes d'airs, sans connaître ni la syntaxe, ni l'emploi des mots, ni les grâces du langage.

" L'étude n'est plus à la mode. Si des négligences impardonnables sont signalées quelque part, l'auteur se croit réhabilité en disant que la langue française est difficile à apprendre. Excuse de paresseux.

" La paresse n'a pas d'excuse. On peut être jeune, manquer d'expérience, mais comme disait Talleyrand, c'est un défaut dont on se corrige tous les jours. Corrigeons-nous par l'étude et l'application. Cette langue française, si noblement parlée en Europe depuis plus de trois siècles, ne devons-nous pas la respecter et nous en montrer fiers ? Qui de nous voudrait la déshonorer ? C'est pourtant ce que l'on fait, sans y penser, je veux le croire.

"Le mal est grand. Il se propage. A part les prosateurs qui jargonnent, il y a les versificateurs qui tentent de passer pour poètes sans avoir appris ni les simples règles de la versification ni la grammaire. Que devenons-nous ainsi aux yeux des étrangers? Un peuple... drôle.

"Pour revenir à mon point de départ, je dirai que l'Académie française n'a pas de contrôle sensible sur notre manière de parler, d'étudier et de comprendre l'esprit français. Si le remède à nos maux ne se trouve pas parmi nous, notre langue périra ou au moins s'amoindrira faute de respect."

Ces trois articles attirèrent un instant l'attention de la presse française de la province de Québec—et je fut blâmé, même moqué.

En réponse, j'écrivis quelques lignes, disant que cinq années ne s'écouleraient pas sans voir naître une organisation ressemblant à mon projet.

Un an s'écoula. Le 29 avril 1881, MM. John Campbell, P. J. Darcy, professeurs à l'université McGill et moi, tous trois représentant l'Institution Ethnographique de France, nous nous rendîmes à la gracieuse invitation du marquis de Lorne, qui est membre de l'Institution et nous eûmes une longue causerie sur les lettres, l'histoire et les sciences. Le marquis fut frappé de mon projet d'unifier les Instituts canadiens-français, mais il me dit qu'il y pensait aussi et qu'il désirait y faire entrer les Anglais. Je lui signalai que pour l'histoire et les sciences, c'était possible, mais que pour la littérature il fallait des branches distinctes. Il le reconnut avec empressement. Le marquis de Lorne ferait sa marque n'importe où s'il n'était pas marié à une princesse. On a trop pris l'habitude d'attacher à sa position dans la famille royale les mérites qu'il possède réellement. J'ai le droit de juger un homme que j'ai vu à l'œuvre.

Etant allé à Québec, l'été de 1881, le marquis parla de son projet—aussitôt la presse y applaudit. Mes cinq années se raccourcissaient.

Le marquis de Lorne avait rencontré à Québec M. Faucher de Saint-Maurice et une correspondance s'était engagée entre eux. A la date du 25 juin 1881, le marquis écrivait à M. Faucher : "Dans la nouvelle Union Littéraire, il y aurait quarante sièges, dont dix occupés par des Canadiens-Francais, lesquels dix nommeraient leurs membres. Ou, si l'on veut, tous les membres (40) voteront sur le choix d'un sociétaire, mais dans le cas de l'élection d'un membre de langue française chaque membre français aura trois voix. Ou encore, d'après le chiffre de la population, le nombre des Canadiens-Français serait fixé à dix ou quinze et ce nombre servirait de pivot comme pour le choix des membres de la chambre des Communes. J'aimerais à voir la presse discuter ceci."

Mon congrès ridicule prenait de la mine. Le 13 juillet, le rédacteur

de l'*Evénement* me demanda un article sur ce sujet. Je lui passai mon travail imprimé dans le *Canada* quinze mois auparavant. Il le reproduisit en entier dans ses numéros des 21 et 22 juillet, avec cette note de moi : "Le présent article a été publié il y a quinze mois et a été fort mal accueilli par la presse. J'ai répondu que cinq années ne s'écouleraient pas sans voir naître une organisation de cette nature. Je le répète aujourd'hui avec d'autant plus de confiance que le projet conçu par un haut personnage et mentionné depuis quelques semaines dans nos journaux, tout en embrassant beaucoup plus que le mien, a été salué d'un véritable feu-de-joie."

M. Faucher avait courageusement dit au gouverneur-général que nous demandions notre part des nominations et que sans cet accord nous n'accepterions rien. La presse, invitée à parler, ne dit rien d'utile. Le sentiment général était hostile au projet. Pourquoi? Personne ne l'a expliqué. Un journal de la ville de Québec, résumant l'opinion la plus répandue, déclara que c'était l'académie de M. Sulte—et il tourna l'affaire en ridicule. D'autres journaux trouvèrent que le projet était précoce, mais qu'il avait du bon.

Le grand parc national des Américains—*the Yellow Stone Park*—s'ouvrit, l'automne de 1881. Le marquis de Lorne assista à la célébration. Le 6 octobre, il télégraphia de Wyoming, à M. Faucher de St-Maurice, Québec : "Venez chez moi le 15. Vous serez mon hôte. Je désire vous consulter sur une affaire de première importance. Répondez-moi à Winnipeg."

M. Faucher était en mer, revenant de France. Les deux hommes se rencontrent à Québec quelques semaines plus tard. C'est M. Faucher qui m'a fait voir cette correspondance entre lui et le gouverneur.

Le 4 novembre 1881, le marquis de Lorne partit d'Ottawa pour l'Angleterre. Il revint le 23 janvier 1882. Aussitôt, les négociations reprirent au sujet de l'académie proposée. Mais dans l'intervalle de son absence du Canada, une conférence eut lieu à Montréal, au collège McGill, sous les auspices de sir William Dawson—et en cette occasion M. Faucher soumit une liste d'auteurs canadiens-français susceptibles de devenir membres de la nouvelle société. J'y vois les noms de Garneau, DeCelles, Tassé, Taché, Bourinot, de Boucherville, Buies, Lemoyne, Gingras (l'abbé), Lemay, Poisson, Legendre, Dick, Bois, Deguise, Fiset, Marchand, Evanturel, Chapman, Fréchette, Chauveau, David, Lareau, Bourassa, Royal, de Cazes, Routhier, Bégin, Paquet, Marmette, Casgrain, Bender, Dunn, Montpetit, Fabre, Verreau, Provancher (l'abbé) Laflamme, Bédard, Tanguay, Renault, Lécuyer, Baudry, Hervieux, Girouard, Loranger, de Bellefeuille, de Montigny, Villebon, de Lorimier, Trudel, Pagnuelo, Marceau, Prendergast, Bailliargé, Désaulniers, Sulte.

Sir William Dawson écrivait, le 3 février 1882, à M. Faucher : " Le gouverneur désire vous consulter, ainsi que les autres présidents des sections, sur l'opportunité de nommer membre certaines personnes et sur l'apropos de permettre à la société, une fois organisée, d'augmenter le nombre de ses membres. Je pense que vous et M. Lemoine, vous accepterez notre arrangement, pourvu que les sections soient convenablement représentées."

C'est avec MM. Faucher et Lemoine que le gouverneur a négocié les préliminaires de la création de la Société Royale. Il est bon de le savoir. Ces deux messieurs ont maintenu les droits de la section de langue française et combattu tous les projets qui pouvaient nous être désavantageux. M. Faucher a surtout coupé dans le vif des propositions soumises par les autres nationalités. Il s'est tenu sur la brèche et n'a pas lâché pied un instant.

Le 11 février 1882, les mots " Société Royale " sont prononcés pour la première fois dans la correspondance que j'ai sous les yeux. Le gouverneur propose de former des divisions au lieu de classes. Chaque division serait composée de deux sections. D'abord : la première division, première section, ou la littérature, se formerait de la littérature française, comprenant l'histoire et l'archéologie. La seconde section, division, toute pareille, serait de langue anglaise. La deuxième division prendrait les sciences, divisées en deux sections : 1° mathématiques, physique et chimie ; 2° géologie et biologie.

On proposait pour présidents de la première section MM. J. M. Lemoyne et Faucher de St-Maurice ; seconde section, Dr Wilson et Goldwin Smith ; troisième section Dr Selwyn et Dr Lawson ; quatrième section, en blanc. Président général : sir William Dawson ; vice-président : l'honorable P. J. O. Chauveau. Par la suite, les officiers de sections devaient être élus au scrutin, par les sections, indépendamment les unes des autres. Quant aux officiers généraux, ils seront élus au scrutin par tous les membres réunis.

Le nombre des membres de chaque section ne devait pas dépasser vingt, toutefois ajoutait-on la Société lorsqu'elle sera en activité, pourra augmenter ce nombre. Son Excellence fera la première convocation, après quoi la Société se gouvernera par elle-même.

Outre les personnes qui ont publié des mémoires ou des travaux de mérite, on peut appeler comme membres ceux qui ont rendu des services éminents à la littérature et aux sciences au Canada—mais les auteurs d'ouvrages originaux doivent avoir la préférence.

Il est entendu que les membres peuvent soumettre des travaux de personnes étrangères à la société, sur le pied de leurs propres écrits. Il faut dresser sans retard la liste des quatre-vingts membres.

Vers ce temps, la presse commençait à aller aux nouvelles et à

publier des petites notes sur l'organisation d'une grande société littéraire et scientifiqne, mais tout cela était incohérent. Pour ma part, j'ignorais absolument ce qui se passait dans les entrevues tenues à Montréal et à Ottawa, et je cherchais vainement à comprendre ce qu'en disaient les journaux.

Durant les mois de février et mars 1882, le comité finit par arrêter un projet au gré de tous les partis. M. Faucher s'opposait à l'augmentation de quarante membres jusqu'à quatre-vingts. " Dans le cas où la chose se ferait, ajoutait-il, je veux la prépondérance de la race canadienne-française. Mes compatriotes sont ici à la tête du mouvement littéraire ; leur influence ne peut être mise de côté." Il avait dressé une liste d'une centaine de Canadiens-Français " ayant tous droit au titre honorable que Votre Excellence veut bien leur donner. Je n'oserais prendre sur moi de les désigner par ordre de mérite." Un peu plus tard, le 18 février M. Bourinot ayant accepté les fonctions de secrétaire-général, M. Faucher lui écrivit qu'il préférerait que l'on offrît la présidence de la première section à un autre que lui. En même temps, il soumet dix noms pour former cette section, avec l'entente que si la société s'élève à quatre-vingts membres, il y aura place pour dix autres dans la section française. " Soixante membres, dit-il, devraient être suffisants. Une société comme celle-ci gagne à être restreinte. Plus le nombre qui la compose est petit, plus l'admission y est facile, plus grand devient son prestige." Voici la liste qu'il soumet :

" L'abbé H. R Casgrain, docteur ès-lettres, auteur de l'*Histoire de l'Hotel-Dieu* de Québec ; des *Légendes* et d'un volume de poésies, etc.

Joseph Marmette, auteur de l'*Intendant Bigot;* le *Chevalier de Mornac; François de Bienville.*

Benjamin Sulte, auteur de l'*Histoire des Trois-Rivières; Mélanges Littéraires*, *Les Laurentiennes*, etc.

Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française, auteur de *Mes Loisirs; Fleurs Boréales*, etc.

Oscar Dunn, auteur de *Dix ans de Journalisme.*

L'abbé Bégin, auteur de *L'Infaillibilité des Papes.*

L'honorable A. B. Routhier, docteur ès-lettres ; auteur des *Causeries du Dimanche; En Canot.*

Pamphile Lemay, auteur de la traduction d'*Evangeline; Une Gerbe, le Pèlerin.*

Alfred Duclos de Celles. Celui-ci a beaucoup écrit dans nos revues et dans nos journaux sur l'histoire du Canada et notre littérature. C'est une de nos plus fines plumes ; je crois qu'il serait une précieuse acquisition pour la Société Royale du Canada. Dans le cas où un livre serait une condition *sine qua non* pour arriver à la Société, je

proposerais le nom de M. Paul de Cazes. auteur de *Notes sur le Canada.*"

Le 22 février, Sir William Dawson écrivait à M. Faucher d'augmenter le nombre de ses candidats jusqu'à vingt, puisque la section de littérature anglaise irait jusqu'à ce nombre ; on devait s'en tenir aux auteurs qui avaient publié des livres. M. Chauveau prenait place dans la première section et il soumettait les noms suivants :

M. l'abbé E. A. Méthot, recteur de l'Université Laval.

Mgr Raymond, de Saint-Hyacinthe.

L'Honorable Hector Fabre (proposé aussi par M. LeMoyne).

L. W. Marchand, de la Société Historique de Montréal.

L'abbé Cyprien Tanguay, auteur du *Dictionnaire Généalogique* (proposé aussi par M. LeMoyne).

Le professeur Bibaud, de Montréal, à titre d'historien.

Le révérend M. Cuoq, de Montréal, pour ses études sur les langues sauvages.

M. H. J. J. B. Chouinard, président de l'Institut Canadien de Québec.

M. L. J. C. Fiset, pour ses poésies.

M. Edmond Lareau, auteur des *Mélanges* et de l'*Histoire de la Littérature Canadienne.*

L'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, services distingués.

Napoléon Bourassa, auteur de *Jacques et Marie*, et autres esquisses historiques.

J. C. Taché, divers ouvrages sur le Canada.

Joseph Tassé, auteur des *Canadiens de l'Ouest.*

Le 24 février, sir William Dawson, répondant à MM. LeMoyne et Faucher, disait que le chiffre de vingt membres de la première section comprendrait les littérateurs, les historiens et les archéologues, mais qu'il serait peut être à propos de ne pas remplir ce nombre immédiatement. De plus, disait-il, "je mentionnerai avec plaisir au docteur Sterry Hunt le nom du capitaine Deville pour sa section. Entendez-vous avec M. LeMoyne pour un choix définitif de noms. On pourrait placer dans la section des sciences MM. l'abbé Laflamme et J. C. Taché. MM. l'abbé Verreau et Joseph Tassé sont sur la liste acceptée en décembre dernier. Je vois que notre projet a été publiée dans le *Chronicle* de Québec ; je le passe à la *Gazette* de Montréal."

M. Chauveau, soumit deux autres noms : MM. P. J. Jolicœur et l'honorable Joseph Cauchon.

Le 2 mars, MM. Faucher et LeMoyne donnaient la liste des vingt noms choisis par eux. Le 6, M. Faucher, ayant reçu vingt blancs de convocation du marquis de Lorne, les adressait aux futurs membres de la première section.

J'ignore si quelques-unes de ces personnes ont refusé l'invitation et ont été remplacées par d'autres.

Il est certain que vingt membres ont accepté de confiance, très peu de jours après avoir été consultés.

Le 25 mai 1882, les quatre sections s'assemblaient au parlement, à Ottawa.

Le fonctionnement de la Société est réglé par un système simple et efficace. Il y a réunion générale dans une même salle, chaque fois qu'il s'agit des intérêts généraux du corps. A part cela, les sections délibèrent et travaillent séparément dans leurs chambres. Les travaux approuvés pour la publication sont imprimés dans la langue de l'auteur. Nous sommes vingt-six Canadiens-Français sur un total de quatre-vingts membres, c'est-à-dire vingt dans la première section et six dans les sciences. En de certains moments, les branches anglaise et française qui s'occupent d'histoire se fondent ensemble.

L'ordre des séances est prévu par des règlements et tout marche avec beaucoup d'harmonie et de rapidité. Le gros volume que nous publions chaque année est préparé en quatre jours.

Si la Société Royale est en progrès sur les anciens Instituts ; si en 1886 elle est plus avancée qu'elle ne l'était en 1882, il n'en est pas moins vrai qu'il lui reste beaucoup à faire pour atteindre son but, qui est l'avancement des lettres et des sciences.

Constatons, néanmoins, que la partie scientifique est la plus remarquable. Ses découvertes ont déjà attiré l'attention de l'Europe. C'est un honneur pour notre pays. Les classes instruites du vieux monde ont été surprises de voir de pareils écrits sortir de la jeune Amérique. Sir John A. Macdonald dit que, lors de son dernier voyage en Angleterre, les sommités de la science lui ont fait compliment de nos succès en ce genre.

Il sera plus difficile aux sections de littérature de se faire accueillir au delà des mers, car la France et l'Angleterre n'ont plus rien à apprendre sous ce rapport, tandis que nos plumes sont bien novices, bien lourdes parfois ! Mais ce qui ne nous attirera point de réputation au dehors suffit pour accomplir une certaine somme de progrès chez nous, en inspirant de l'émulation à nos écrivains, poètes et prosateurs, et en les invitant à soigner leur style.

Dans l'étude de l'histoire du Canada, nous avons le champ libre. Les Européens ne feront jamais qu'emprunter de nous. Cette partie offre donc plus d'attrait que l'autre, et elle n'est pas moins nationale et utile.

Je ne sais si nous avons procédé avec avantage, jusqu'à présent, dans les travaux soumis à la Société pour éclairer les points obscurs de notre histoire. En livrant les membres à leur initiative individuelle,

ceux-ci produisent des articles de revue ou des chapitres de livres, mais qui n'ont qu'un rapport lointain entre eux. Le choix d'un nombre indiqué de questions controversées, ou d'une période de l'histoire, d'un groupe quelconque de faits peu expliqués, que chacun serait appelé à traiter aux mêmes séances, me paraît plus propre à mettre de fortes études devant le public. Ce serait, ou une œuvre collective, ou des pièces détachées portant le nom des auteurs, et qui se placeraient côte à côte dans le volume annuel. Il serait bon, aussi, d'ouvrir la porte plus large à la critique, avant que de nous imprimer. Nous sommes trop enclins à fermer les yeux sur les défauts des productions de nos collègues.

En attendant une décision sur ce sujet, nous discutons, en comité, des points d'histoire fort curieux et qui, un jour, seront traités par quelques-uns de nous. Certaines questions ne manquent pas d'intérêt, par exemple, celle-ci : quelles sont les sources de renseignement que l'historien doit citer ? Dire avec un critique de ma connaissance qu'il faut tout citer, c'est demander une bibliothèque au bas de chaque page. Je crois que l'on peut s'accorder sur les conditions qui suivent : 1° citer les sources manuscrites ; 2° les livres devenus rares ; 3° les passages des livres connus généralement mais qui se trouvent tellement placés qu'on ne les découvrirait que par hasard. Pour ce qui est des volumes imprimés, renfermant un index, et faciles à se procurer, pas n'est besoin de les mentionner—et c'est le plus grand nombre.

Quand un fait historique se présente, il est préférable de se servir du texte du plus ancien auteur qui en a parlé, quitte à le comparer avec ceux qui l'ont suivi.

Tant de choses sont restées incomprises dans notre histoire écrite que la tâche de les débrouiller appartient plutôt à un corps constitué qu'à un seul homme, ou à dix écrivains isolés. Je suis persuadé que les discussions qui se produisent constamment dans les séances des deux premières sections de la Société Royale, auront à cet égard de bons résultats.

Un journal demande pourquoi on a réuni en une seule institution quatre sociétés si distinctes les unes des autres. Il oublie sans doute que le fameux Institut de France est formé de cinq organisations et qu'il n'en fonctionne que mieux.

On se plaint de ce que certaines personnes ne font point partie de la première section. Le fait est que nous avons beaucoup plus d'écrivains que les Anglais, mais le nombre des membres de chaque section étant limité à vingt, il n'y a pas de place pour tous nos auteurs.

Les conférences données, de temps en temps, par les Instituts ou cercles littéraires des villes de la province de Québec ont été mentionnées comme ayant autant d'importance que les assemblées de la Société

Royale. Erreur. Celui qui parle devant un auditoire mêlé n'a presque jamais la faculté d'approfondir une question. Il lui faut mettre les points sur les *i;* expliquer les moindres détails ; en un mot, faire l'éducation de ceux qui l'écoutent. Par contre, à la Société Royale, l'argumentation se déroule en présence d'un petit nombre de personnes instruites et par là même bien préparées, qui comprennent à demi-mot. Il reste au conférencier plus de temps pour creuser le sujet et en toucher les endroits difficiles. Un avocat ne plaide pas devant la Cour Suprême de la même manière que devant une cour de second ou troisième ordre—parceque l'auditoire y est beaucoup plus relevé. En vingt minutes, il expose ce qui lui prendrait deux heures dans les petites cours—surtout s'il y a des jurés !

Quel devoir incombe à la branche purement littéraire de la section française ?

Il y en a plus d'un. Le principal, à mon humble avis, est la composition d'un glossaire de la langue que parlent les Canadiens-Français.

Répondre par un signe négatif aux gens qui affirment que nous avons un patois, ce n'est pas répondre. Le mot que l'on nous reproche est français ou ne l'est pas. Donnons-en la preuve. Pour cela, il faut un livre que tout le monde aurait sous la main et qui règlerait la dispute instantanément. Faisons ce livre. Il en coûterait peu de travail pour le préparer. Mais ici, vingt têtes valent mieux qu'une seule cervelle. Distribuons-nous la bèsogne. Relisons les ouvrages des seizième et dix-septième siècles. Les bons auteurs de ces temps reculés sont remplis de mots et d'expressions que la France ne reconnaît plus, que nous avons conservés, qui sont nets et clairs, et que tout écrivain peut employer sans rougir. Servons-nous de ces vieilles armes restées dans l'oubli. Les auteurs que la France acclame aujourd'hui sont heureux d'en retrouver quelques pièces et d'en faire parade. Nous possédons tout l'arsenal ! Ceux qui les regardent comme des créations canadiennes ignorent la littérature du passé. Rajeunissons la langue, étudions nos forces, composons un vocabulaire de ces raretés respectables et utiles encore. La couche des expressions nouvelles est tout ce qui paraît aux yeux du vulgaire. Vite ! un coup de charrue, retournons le sol, et l'on parlera avec admiration de notre "patois." Si Jacques Cartier, Marot, Melais de Saint-Gelais, Montaigne, Rabelais, Thevet, Jean Alphonse, Ronsard, Bertaud, Desportes, Lescarbot, Champlain, Sagard —et d'autres—étaient encore de ce monde, ils plaideraient notre cause. Agissons à leur place. Travaillons pour nous-mêmes ! Qu'un bon et savant ouvrage, œuvre collective de vingt ou trente Canadiens, expose la langue du Canada français. Ah ! il n'est pas malaisé de se défendre lorsque l'on posséde de semblables ressources—mais il faut vouloir s'en servir.

La préoccupation constante de l'Académie française est d'établir le dictionnaire de la langue. Dans l'Institut de France c'est sa part de labeur. Pareillement chez nous, l'objet de la première section de la Société Royale devrait être l'examen de la langue des Canadiens-Français. N'ayons pas peur des comparaisons. Il y a autant de mérite à démontrer l'origine, l'exactitude et l'apropos d'une expression canadienne qu'à définir un terme mis dans la circulation à Paris ou ailleurs. L'Etat ne nous fait pas de pension en retour de ce travail, mais notre intérêt national l'exige de nous. N'est-il pas temps de nous débarrasser de l'accusation de parler patois ?

Le désir d'encourager les jeunes écrivains par quelque marque tangible a souvent occupé la section française. Comment y parvenir sans argent ?

Le plus facile serait de décerner un parchemin au meilleur travail de l'année. Je ne fais que signaler ce point. L'heure n'est peut-être pas encore venue de nous en occuper.

Somme tout, personne dans la Société Royale ne songe à trancher du savant ou du prince. Il faut plutôt nous plaindre que de nous traiter de gens prétentieux. Nous entrevoyons un monde à soulever. Ceci fait notre position bien humble.

Nous ne regrettons pas d'avoir accepté l'offre de nous mettre au travail. L'espérance de donner commencement à des œuvres durables nous anime tous. Paris, ni l'Institut de France ne se sont fait en un jour. Nous consentons à payer de notre bourse, au lieu de recevoir une subvention de l'Etat. Tout ici est sacrifice de notre part. Ceux qui nous jalousent en feraient-ils autant ?

Si vous voyiez avec quel calme se tiennent nos séances, et combien peu de vanité on y déploye, vous comprendriez que nous ne cherchons pas à jouer le rôle de grands personnages. Chacun connaît la faiblesse de son voisin et la sienne propre—mais il fallait commencer ! —il en résulte une confraternité touchante, un accord admirable. Nous nous aidons les uns les autres, parceque nos désirs tendent vers le beau, le bien, l'utile—l'agréable même. Depuis vingt-cinq ans que je suis officier de cercles littéraires sans discontinuité, je n'ai jamais vu autant d'union et de complaisance mutuelle que dans la Société Royale.

Je voudrais voir notre jeunesse se porter du côté des études. Les lettres sont à la fois un doux passe-temps et une source de prospérité, par les connaissances utiles, indispensables, honorables, pratiques enfin qu'elles nous procurent. L'étude est comme l'armure des anciens chevaliers qui couvre tout son homme de pied en cap.

Les membres de la Société Royale pensent plus aux autres qu'à eux-mêmes. Ils préparent l'avenir. Dans vingt ans, cette institution brillera pour notre avantage comme peuple. Nous serons oubliés—n'ayant rien fait que de fonder l'édifice.

BENJAMIN SULTE.

LE TORTICOLIS

Sur les bords du fleuve Saint-Laurent, il y a une ville qui porte le nom des Deux-Grèves, un endroit paisible où l'existence est uniforme, la vie à bon marché, les aspirations des gens restreintes, et les grandes fortunes aussi rares que la pauvreté. Tout le monde se connaît, de père en fils, depuis plus d'un siècle, car les familles nouvelles, étrangères, les pièces de rapport en un mot y sont inconnues. La bonhomie, la familiarité douce, la confiance, l'honnêteté habitent ce milieu qui ne cherche pas à faire parler de lui. Les commerçants y font des affaires quand il s'en présente ; ils ne courent pas après. Les avocats et les notaires accueillent comme d'aimables visiteurs ou comme des parents affectionnés les clients qui vont les voir. Une petite banque s'est ménagé un tout petit bureau dans un coin de la ville. Chacun ayant de quoi vivre, il ne s'y fait aucune entreprise hasardeuse. La municipalité n'a pas de dettes—et cependant elle se paie le luxe d'améliorer sa ville d'année en année, de la rendre plus jolie, plus confortable, plus saine, moins négligée, moins primitive sous la forme matérielle.

A côté de quelques personnalités un peu bruyantes il y a nombre de bons pères de famille, anciens marchands, notaires retirés, tailleurs enrichis, qui vivent de leurs rentes et qui savent vivre. Ceux-là composent la classe des bourgeois, la première de la ville.

Or donc, l'un de ces excellents citoyens partait pour la France, un soir de printemps, année 1881. Il avait conçu un programme de six mois. Le club Saint-Hubert lui donna un dîner dans les règles. L'*Harmonie* fit résonner ses cuivres sous ses fenêtres. Le poète de la localité lui consacra dix stances émues.

Ses lettres, adressées de Rouen, Nantes, Saint-Malo, Paris, Lyon, circulèrent dans les familles et au club. Faute de journal on ne put les imprimer. Bien sûr, je ne suis pas né dans cette ville !

Euclide Moreau, voyageant à quinze cents lieues, occupait sa ville natale, à peu près comme Jules César conquérant la Gaule faisait parler de lui à Rome.

Le retour d'Euclide fut un apothéose. Il avait vu, il racontait, il se livrait tout à tous. Aimé, adulé, persuadé lui-même de la valeur qu'on lui prêtait, ses jours s'écoulaient dans les fêtes et les compliments de bon voisinage. Il régalait ceux qui, au départ, lui avait tenu la serviette.

—C'est possible, en effet.

Sa discrétion, qui était grande, ne l'empêchait pas quelquefois de mentionner qu'il avait vu Gambetta, à la tribune, bien entendu, ou qu'on l'avait présenté, en chemin de fer, à un peintre célèbre, ou encore qu'il s'était rencontré avec des Canadiens de distinction, chez le comte de Mun et M. Baudry d'Asson. C'étaient là des souvenirs précieux. Le marquis de Saffray de Mésy l'avait entretenu du Canada. S'il eut été un tant soit peu " faiseur " il eut pu se permettre bien des racontars, mais c'est un homme juste et mesuré en tout.

***

Le samedi, 30 septembre 1882, un étranger sonna à la porte d'Euclide et remit à la servante une carte libellée comme suit :

Le Comte Henri de Beugnot

Secrétaire

de l'ambassade de France

à Londres.

Moreau venait de rentrer d'une promenade en ville. Il lut avec surprise le morceau de carton.

—Secrétaire d'ambassade, diantre !

Et il courut à la salle où le visiteur attendait.

Un beau grand garçon de trente ans se leva en le voyant venir, salua avec un certain air de connaissance, et parut aussitôt un peu gêné du calme de son hôte. Celui-ci l'examinait.

Tenue correcte, simple, de bon ton ; une physionomie de charmeur ; des manières dignes.

Moreau lui avait rendu son salut tout en cherchant à rappeler ses souvenirs, car il comprenait vaguement que sa mémoire se trouvait en défaut.

L'étranger lui tendit la main en souriant.

—J'espère que votre santé est toujours excellente et que vous avez oublié le mal de mer.

—C'est donc que vous me connaissez ! exclama Euclide en écarquillant les yeux.

—Vous ne me remettez pas ? Nous étions ensemble, l'an dernier, sur le bateau qui nous conduisit de Calais à Douvres.

—Je vous ai été présenté par monsieur Plumare, le journaliste.

—Tiens ! ça me revient maintenant. Eh oui ! Comment se porte-t-il monsieur Plumare !

—Aux dernières nouvelles, il était en passe d'être nommé député.

—C'est fort joli. Un assez jeune homme, après tout. Dites-moi, quel bon vent vous amène?

—Le seul plaisir de vous revoir, monsieur Moreau. Envoyé en mission à New-York, j'ai terminé ma tâche et je retourne par le Canada. Deux jours d'arrêt au Deux-Grèves, à cause du dimanche, et je file vers Londres *via* Halifax.

—Ah non, par exemple ! Vous ne partirez pas si tôt. Les Canadiens sont plus hospitaliers que cela.

En son fors intérieur, Euclide se disait : "Je montrerai ce comte à mes concitoyens ; il ne faut pas qu'il parte auparavant ; je ne le laisserai pas même retourner à l'hôtel."

Le secrétaire d'ambassade, rempli de politesse, parut charmé de la réception, mais il observa d'un ton ferme ;

—C'est que j'ai des affaires qui m'attendent.

—Des affaires... Bien... Voyons... Coupons au plus court : installez-vous chez moi aujourd'hui et demain. Ma femme en sera ravie. Nous avons un déjeûner au club lundi matin ; c'est le départ des chasseurs, nos Saint-Huberts, vous les connaîtrez. Ce déjeûner sera une double fête, à cause de vous. Nous boirons à votre heureux voyage. C'est comme si nous vous avions prévu. Vous acceptez. C'est dit.

—Assurément, voilà qui est aussi facile qu'agréable, mais je crains d'abuser.

—Avec moi, avec nous ! Jamais ! Vous êtes ici chez vous. Je vous garde, nous vous gardons, monsieur le comte.

Après quelques paroles, le visiteur céda de bonne grâce.

Moreau avait prononcé emphatiquement les mots : "Monsieur le comte." Il se disait à part lui : "Je vais m'en payer du comte. Les amis seront fascinés. Un voyage en Europe, ça pose un homme !"

Les petites villes ont leurs grandes vanités. Le premier comte qui foulait le sol des Deux-Grèves devait y faire événement et laisser des traces sensibles dans la société choisie qui entoure Euclide Moreau.

—J'envoie à l'hôtel chercher vos bagages. Dans un instant ils seront ici.

—Ce n'est pas la peine, une simple valise.

—Qu'importe, vous serez chez vous.

Disant cela, Moreau lançait des ordres aux domestiques, d'une voix qui dénotait un profond contentement. Branle-bas dans la maison. Un quart d'heure après l'arrivée du secrétaire, il y avait du comte à tous les étages.

Moreau attendait sa femme avec impatience. Elle arriva. Il fallait organiser quarante heures de gala. Tout fut bientôt réglé. Durant l'après-midi, madame Moreau fit porter à domiciles des billets adressés à ses amis :

" Pour saluer le passage dans nos murs de monsieur le comte de " Beugnot, secrétaire d'ambassade, je vous prie de m'honorer de votre " compagnie demain soir."

Outre que sa maison était très ouverte, très hospitalière, ne nous étonnons pas de l'enthousiasme d'Euclide, car son hôte se recommandait largement par son extérieur. Il avait dans la figure, la taille, le geste, la démarche, l'accent, une distinction innée, ce qui, ajouté à ses titres, était plus que suffisant pour justifier les égards dont il devenait l'objet.

***

Une charmante soirée improvisée au club, ce soir là. Présentations et joyeuses politesses. Tous les membres s'étaient donné rendez-vous sur un clin d'œil de Moreau. Les plus anciens, les plus intimes, les gros bonnets formèrent un cercle et la conversation partit à feu roulant. Beugnot se fit admirer.

L'art de causer consiste surtout à obéir au mouvement des interlocuteurs. Si vous suivez cette pente, au lieu de remonter le courant ou de vouloir fixer l'attention sur un point qui est de votre compétence, il est facile de plaire à tout le monde. Le sujet change constamment ; personne ne s'en aperçoit. Le groupe est emporté, il ne sent pas la fatigue, il veut poursuivre toujours. Beugnot, consommé dans la rouerie des discours à bâtons rompus, parlant de tout, ou paraissant tout comprendre, faisait honneur à sa position et n'hésitait devant rien.

L'avocat Pambrun s'étendait sur Paris, le Paris de sa connaissance. Le comte le loua de sa mémoire et ajouta certains détails qui témoignaient d'un long séjour dans la ville incomparable.

Corbichon, le banquier, s'émerveilla des histoires de Bourse dont le jeune étranger possédait un répertoire varié.

Un journaliste en retraite, nommé Polidor, blaguait la politique anglaise, mais le comte lui expliqua, de fil en aiguille, ce qui en était, tout ainsi qu'un employé de ministère vous confie dans l'intimité, les secrets de la diplomatie de ses chefs.

Avec le docteur Faucheux ce fut autre chose. Il y eut déployement de science. Le docteur contestait la découverte de Pasteur touchant le choléra des poules. Beugnot le prit pour ainsi dire au collet et le convainquit de l'efficacité des moyens préventifs recommandés par Pasteur.

Moreau écoutait, digérant avec délices un plantureux dîner. Au plaisir du gourmet se joignait l'honneur que lui faisait son hôte. Quelles jalousies il allait faire naître par la ville ! Cet ami d'occasion, ce secrétaire d'ambassade savait toutes choses—sans compter qu'il se montrait modeste, coulant, et qu'il avait l'air de croire tout le monde plus fort que lui. Le contredire un brin, c'était évoquer des souvenirs, des flots d'érudition qui débordaient en phrases merveilleuses. Evidemment, cet homme possédait trop d'instruction pour le Canada. Moreau se parlait ainsi à lui-même et jubilait, se tournait les pouces, souriait, soulignait des mots, approuvait et ne trouvait que des exclamations à placer après les conclusions de Beugnot.

Lorsque Martial Dublanc, président du club de chasse eut croisé le fer de la conversation avec le comte, et que celui-ci lui eut déroulé en réplique une argumentation concernant les perdrix rouges, les perdrix blanches, les brunes et les grises, qui ne se branchent pas comme les autres, Moreau se leva pour dégourdir ses jambes et battre l'air de ses bras en signe d'admiration. Jamais homme si aimable n'avait traversé le cercle. Beugnot enlevait les suffrages à la pointe de la riposte, de l'apostrophe, de l'explication et de la démonstration.

A onze heures du soir, en se séparant, les amis se promirent d'en goûter encore le plus tôt possible.

***

A la grande messe, le lendemain dimanche, ce fut un émoi général dans l'assistance. Le bruit de l'arrivée d'un voyageur de distinction s'était répandu avec l'entrain d'une bonne nouvelle. La vue du comte troubla quelque peu les dévotions. Quand il sortit de l'église, au bras de Moreau, escortés par Dublanc et Corbichon, la foule se coupa en deux. Ils passèrent souriant, saluant, heureux comme des collégiens en vacance.

On mange bien chez Moreau. Dix convives prirent place à table au coup du midi. Pas de recherche dans les mets, en apparence, mais un soin de faire joli et bon et de montrer les plats qui aiguisait l'appétit.

Tout en causant de banalités, quelqu'un parla de nos grandes entreprises publiques et le comte en fit l'éloge, disant pour terminer qu'il était trop pauvre pour y placer de l'argent. Puis comme un murmure sympathique et consolateur répondait à ces dernières paroles, il se livra à des réflexions très sensées.

—La fortune nous échappe parfois... Il y a des revers financiers dans toutes les classes... C'est bien dommage !... La vie du grand monde n'est pas toujours ce que l'on pense...

Chacun devinait à demi-mot.

—Bah ! messieurs, dit-il enfin, comme avec un effort, je ne suis pas si malheureux, après tout. Il me reste quelque part une dizaine de mille piastres de rente. Avec cela on ne meurt pas de faim.

Ce ton léger fit dérider les fronts. Puis, reprenant la causerie, il échappa le nom du consul de France à Québec.

Dublanc s'alluma tout à coup :

—Une idée ! Demandez le poste de consul général après M. de Sesmaisons.

Applaudissements. On trinqua. Le projet fut déclaré superbe, désirable, réalisable.

Le comte dissipa en riant leurs illusions. Sa carrière promettait bien autre chose !—et à courte échéance.

Entre la poire et le fromage, il raconta même ses projets d'avenir. Le tout étant secret, je ne puis risquer de semblables confidences dans la *Revue Canadienne.*

Les amis de Moreau ne savaient comment manifester leur admiration pour un aussi bon caractère.

Les domestiques partageaient ce sentiment. De la cave au grenier, l'on entendait que ces mots prononcés avec ferveur : " Monsieur le comte ! Monsieur le comte ! "

***

Sur le soir de ce dimanche, il y eut promenade à pied par la ville.

Le comte de Beugnot, Euclide Moreau, le docteur Faucheux, Polidor, Pambrun et Corbichon, formaient trois couples qui tenaient le trottoir, et devant lesquels s'effaçaient tous les passants pour laisser le passage libre.

Beugnot avait été signalé en ville. Sans plus de réflexion, la curiosité s'emparait de lui. Derrière son groupe qui traversait les rues, chacun se pressait aux portes. D'un voisin à l'autre les impressions se communiquaient. Ma foi ! c'était bien là un comte. Rien qu'à le voir marcher les têtes se montaient. Et ce bonhomme Moreau avait-il du bonheur de recevoir de pareils amis !

Dublanc activait le feu de l'enthousiasme par ses gestes et ses salutations empressées aux promeneurs qu'il rencontrait.

Pambrun qui jusqu'à ce moment n'avait pas voulu se compromettre, se livrait devant le public et semblait dire à tout venant :

—Vous voyez, c'est un personnage que nous escortons !

Polidor méditait d'écrire un article susceptible de transmettre à la postérité le souvenir de cette journée mémorable.

Le comte, voyant cet entrain, se montrait bon prince.

Plus sérieux que les autres, Corbichon songeait à inviter chez lui

l'homme étonnant qui les fascinait et les honorait à la fois de tant de marques de considération. C'est dans sa maison, en effet, que se termina la promenade.

Le soir de ce dimanche mémorable, pas un invité ne manqua chez Moreau. Aucun n'eut mal aux dents, ou aux jambes ou à la tête. Cour plénière. Toilettes de circonstance. Tous les gants blancs sortis. Madame Moreau était l'amabilité même et recevait comme une bonne mère qui veut amuser ses petits-enfants. Il est vrai que, de tous temps, la maison a eu la renommée d'être ouverte et facile.

Les membres du club Saint-Hubert avaient déjà fait à Beugnot une réputation d'endiablé, causant de tout, tapageant et roulant sa bosse. En grande société ce fut tout le contraire.

Il montra de la réserve, parla un instant à toutes les femmes mariées puis aux jeunes filles ; négligea les hommes ; posa pour le torse et fut presque muet lorsqu'on chercha à le provoquer en conversation suivie. Sa froideur ne gâta rien à son jeu. Il circula, comme on le désirait, pour se faire admirer. Un bout de phrase, un sourire, un mot glissé entre les lèvres, et le charme se soutenait. Ne pas se prodiguer, en de certains moments, c'est un art. Le savoir-vivre transpirait dans les mouvements et les moindres démarches du comte.

Petit à petit, tout le monde s'emballa. Pour se mettre à la hauteur du noble étranger, le cérémonial devint austère. Une immense gêne se glissa dans le salon—mais personne ne voulut en convenir, sauf Polidor qui était né malin et de plus journaliste. La maison d'Euclide prenait des allures de sanctuaire. Les mots pointus de Polidor se répétaient, de bouche en bouche, mais ils n'étaient pas applaudis comme de coutume.

Corbichon, tout à fait empoigné, distribuait à la ronde l'éloge de Beugnot, que le docteur Faucheux, de son côté, proclamait aussi savant que Pasteur. Corbichon aimait l'éclat, la grande tenue, le style. Cette soirée l'enlevait. Il ressentait un commencement de profonde sensation, disait-il, quelque chose qui devait ressembler à l'air des cours souveraines de l'Europe. Les réunions diplomatiques sont de ce genre, pensait-il. Il entamait des phrases qu'il ne finissait pas. Et tout autour de lui, les échasses de l'étiquette troublaient les cervelles. Etrange monde, grande vie, belle société où régnait monsieur le comte ! Aux Deux-Grèves c'était nouveau. On se promettait bien de s'y faire, de s'acclimater à ces façons, puisque le comte en vivait et s'y trouvait à l'aise. L'atmosphère des grandeurs du siècle était donc ainsi. Ce devait être, mais chez nous c'était encore si nouveau ! Ah ! qu'on était donc heureux de voir de si belles choses !

Les invités se retirèrent sans rire, sans bruit, sans sourciller, sans regretter leur ennui—et ils répandirent par la ville le mot de la situation :

" Avez-vous vu monsieur le comte ? "

***

—Il n'est si bonne compagnie qu'on ne quitte. L'heure est venue de nous séparer. En route ! Il faut partir, nous quitter, mon ami, retourner à Londres, reprendre les ficelles de la chancellerie diplomatique, un état moins amusant que de grignoter ses rentes dans la ville des Deux-Grèves.

Ainsi parlait le comte, ce matin du lundi :

—Plaignez-vous donc ! cher monsieur, répondait son hôte. Plus d'un bourgeois voudrait être à votre place. Avec votre fortune et votre position, vous nous dépassez tous de cent coudées. Il est vrai, ajouta-t-il philosophiquement, que l'homme n'est jamais satisfait.

—Ceci est de toute vérité, mon cher Moreau. Permettez que, avant de partir, je vous donne ce titre si doux et qu'autorise notre amitié.

—Ah, monsieur le comte ! hier soir Corbichon me le disait : " C'est un ami pour toi, un ami parfait." Il vous estime beaucoup Corbichon.

L'estime du banquier ne parut pas déplaire au comte.

A neuf heures, ce matin-là, le club de chasse était assemblé avec armes et bagages. Déjeûner de circonstance : bien servi et joyeux. Une franche gaieté animait les convives. Les rapports venus de la forêt promettaient une campagne agréable. La conversation s'en ressentait naturellement. Corbichon était soucieux : il devait rester en ville, pour affaires. Moreau avait une pointe de rhumatisme au pied droit. Pour le consoler, Beugnot raconta ses exploits dans les chasses princières de la Russie et de l'Autriche. L'enchantement qu'il inspirait alla jusqu'au délire, le vin de Champagne aidant.

Tout-à-coup, Dublanc prit la parole :

—Venez avec nous ! Trois ou quatre jours ne sont rien. Nous vous proposons une partie qui ne se retrouvera jamais !

Un long bravo ! courut autour de la table.

Le comte ne parut ni accepter, ni refuser, ni comprendre.

Alors, on le pressa. Il devait rester, pour plaire à la compagnie ; on lui promettait, d'ailleurs, une chasse magnifique. Du gibier, il y en avait ! Depuis le lièvre jusqu'à l'ours et à l'orignal, des bêtes à faire rêver le roi des chasseurs.

Toujours même silence de la part du noble étranger.

Dublanc recommença ses obsessions et finit par un " pourquoi ? " direct et presque impérieux.

Calme et moitié souriant, mais avec un air de regret, le comte laissa tomber ces mots :

—Je n'ai pas d'argent pour cette dépense. Vous me voyez en

voyage. Mes billets de chemin de fer et de bateau, puis quelque monnaie de poche, voilà tout ce qu'il me fallait au départ et c'est tout ce que j'ai sur moi en ce moment.

Explosion des convives.

—De l'argent ! mais il y en a ici ! Qu'à cela ne tienne. Nous vous équiperons, etc.

Vaincu par ces offres spontanés, le comte céda, sans empressement toutefois. Il mettait de la délicatesse dans tout ce qu'il faisait.

***

A dix heures, sortie générale. Corbichon possédait un attirail de chasse qu'il offrit au comte. Passant tous deux sur la rue Plaisante, Beugnot s'arrêta devant la vitrine d'un marchand de fourrures : Frémillet et compagnie.

—Ce projet de chasse m'inspire un caprice, dit-il.

—Lequel ?

—Apporter à Londres quelques-unes des belles pièces que je vois là.

—Rien ne s'y oppose.

—Pardon, l'argent.

Il pivota sur ses talons pour s'en aller, mais se tournant de nouveau il regarda une seconde fois la vitrine et murmura sur le ton d'un homme qui réfléchit :

—Après tout, en tirant sur mon banquier...

—C'est cela même ! exclama Corbichon. Alors donnez-vous la peine d'entrer.

Frémillet ne se fit pas prier. La facture s'éleva à huit cents piastres. Corbichon fit un signe signifiant " mon bon Frémillet, vous serez payé chez moi." Le paquet devait être adressé à Londres.

Rendu chez Corbichon, le comte se chargea d'un fusil et de l'équipement nécessaire à la campagne qu'il allait entreprendre, puis il descendit à la banque, demanda une formule de traite, la remplit prestement et signa, pour la somme de deux cents livres sterling sur Baring Brothers, à Londres. Le banquier lui compta mille piastres.

A onze heures, la troupe folâtre des chasseurs prenait le chemin de la forêt.

Le lendemain, Corbichon et Moreau causaient ensemble de l'isolement produit par le départ des braves. Ils en vinrent à parler du comte.

—J'ai une traite de lui pour deux cents louis, dit le banquier.

—La somme est forte. Quelle garantie ?

—Mais...

—La somme est forte...

—Serais-tu inquiet ?

—Je ne puis dire.

—Tu connais le comte. Quelle est sa situation financière ?

—Je n'en dis rien, car je l'ignore.

—Vous vous êtes rencontrés en Europe...

—Dame, oui, il m'a affirmé que M. Plumare nous avait présenté l'un à l'autre.

—Et c'est tout ?

—C'est tout, comme tu dis.

—En ce cas, je télégraphie à Baring !

Baring, interpellé par le cable, répondit : " Pas de fonds," trois mots qui en disent long en termes de banque.

Corbichon courut chez Frémillet, suspendit l'envoi du ballot de fourrures, expliqua ses doutes au marchand, se fit promettre la reddition de la somme versée, sauta ensuite dans une voiture et se précipita sur la trace des chasseurs.

***

Le mystère est dévoilé, mais tout n'est pas dit.

Beugnot existe. Beugnot est en Canada. Beugnot est visible. Beugnot ne demande qu'à se montrer. Il porte son vrai nom. Il voyage, non par agrément mais par besoin. Il sort triomphant de tous les pétrins, par cette vertu—l'audace—en supposant que l'audace soit une vertu.

Disons aussi qu'il possède un talent merveilleux pour l'emploi qu'il exerce. Physique, regard, geste, parole, il a tout pour lui. La carrière qu'il poursuit nécessite une intelligence très étendue et des moyens d'action plus qu'ordinaires.

Son lieu d'origine est la Suisse. Du reste, pas plus comte que vous et moi. Dès le jeune âge, il manifestait un vif penchant au luxe. L'héritage que lui laissèrent ses parents fut bientôt dissipé. La misère l'effraya. Il courut le monde, les aventures, et se jeta dans les escroqueries. Vivre d'expédients plait à certaines natures. La lutte qui s'engage dans ces imaginations à l'envers contre l'honneur et la société, a quelque chose de poétique dont ces hommes subissent le charme, sans se rendre compte du dénouement inévitable. Ainsi, d'un pays à l'autre, Beugnot file sa corde, jouant des personnages titrés, faisant des dupes et disparaissant après la catastrophe.

Lorsque vous lisez dans les grands romans, la description de semblables caractères vous les croyez sortis du cerveau des écrivains. Cependant ils sont véritables. En Europe, on les compte par douzaines. Le Canada, contrée nouvelle, n'a guère été exploité par eux, mais cela commence. Les années à venir nous ménagent des surprises.

—Beugnot se retrouvera-t-il ?

Corbichon, impatient dans la voiture qui n'allait pas assez vite au gré de ses désirs, se posait ce problême.

Le jeudi soir, il rencontra les chasseurs qui revenaient.

Beugnot, comblé d'éloges pour ses coups de maître, recevait sans broncher tous les compliments.

Corbichon résolut de se taire momentanément, puisqu'il tenait son homme et pouvait toujours en avoir raison. Néanmoins, il riait jaune.

Une fois en ville, le banquier invita les chasseurs à descendre chez lui et fit prévenir Frémillet.

Beugnot changea de toilette, en un tour de main, comme il avait fait au départ et il entra dans la salle à manger.

Au moment où le comte levait le verre de vin qu'on venait de lui servir, Corbichon ferma la porte et changea d'attitude.

—Dans cette maison, dit-il en s'adressant à Beugnot, le vin se paie avant que l'on n'y touche.

Stupeur des assistants. Le comte ne blêmissait ni ne rougissait.

—Comprenez-vous ? insista Corbichon.

—Tu perds la tête, mon ami, s'écrièrent les chasseurs.

—Je demande que le comte paie ce verre de vin. C'est deux cents louis.

Et il exposa la traite.

Chacun vit clair dans la situation.

Le cercle s'élargit autour de Beugnot.

—Chevalier... d'industrie, videz vos poches.

Frémillet s'avança et remit l'argent. On aurait dit que c'était lui le coupable !

Le faux comte regarda la traite, la mit dans son gousset et se contenta de dire :

—Si Baring n'a pas honoré ma signature, je la reprends.

Corbichon ouvrit la porte et lui lança un " sortez ! " absolument théâtral.

Beugnot partit lestement et se dirigea du côté du chemin de fer dont on entendait siffler la locomotive.

Dublanc reprit ses sens le premier. Il voulait faire intervenir la police.

—Non pas ! s'empressa de dire Corbichon. Silence plutôt ! Si l'affaire s'ébruite, nous serons la fable de la ville.

Pambrun, qui bavarde toujours, m'a conté tout cela. Vous voyez que j'en garde le secret.

Frémillet n'avait remis que huit cents piastres, montant de sa facture. Corbichon réclama les autres cinquante louis. Allez voir s'ils viennent !

—Parfait ! observa Polidor. L'escroc à gardé de quoi se sauver bien loin. Corbichon, vous êtes grand comme le monde ! Quant à la ville des Deux-Grèves, elle en sera quitte pour un torticolis : voilà cinq jours que cet étranger lui tourne la tête.

BENJAMIN SULTE.

NOTRE FORCE D'EXPANSION.

L'occasion se présente de réfuter une erreur, surtout une erreur qui peut contribuer à amoindrir le patriotisme de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. A vrai dire, l'occasion s'en présente tous les jours. Nous rencontrons partout des Anglais, et même des Canadiens, qui nous disent avec conviction : " C'en est fait ; le sort de la race française sur ce continent est scellé ; les Canadiens vont disparaître comme groupe distinct ; ils ne peuvent résister à l'influence qui les enveloppe ; les voilà déjà à moitié noyés ; c'est une cause perdue."

Ces appréhensions sont-elles fondées ? Allons-nous disparaître comme élément particulier et devenir des Yankees, des Irlandais, des Ecossais, des Anglais—quelque chose, enfin, qui ne soit pas Canadien ?

J'en doute. Le passé et le présent ne nous donnent pas lieu de croire à une telle destinée.

Pour juger cette question—car c'est une question puisqu'on la pose ainsi—il faut ouvrir un compte de profits et pertes. C'est pourquoi, nous allons relever la marche des événements.

Champlain voulut donner l'Amérique à la race française. Colbert comprit l'œuvre de son devancier et la poussa aussi loin qu'il put. Tout le travail administratif s'arrête en 1680. Ni Champlain ni Colbert ne furent suivis. Leur grande idée périt misérablement par l'indifférence de Louis XIV et ensuite par l'incapacité des nains corrompus qui lui succédèrent.

Quand le traité de Paris (1763) céda la Nouvelle-France à l'Angleterre, il y avait dans les trois gouvernements (c'étaient trois petites provinces, chacune de la force de la Colombie Anglaise aujourd'hui) de Montréal, Trois-Rivières et Québec, soixante et quelques mille âmes, formant des paroisses sur les deux rives du Saint-Laurent, à partir de Québec et remontant à Montréal. Les Anglais, voulant s'emparer de l'immense étendue de pays qui restait sans habitants, concédèrent à des compagnies puissantes tous les Cantons de l'Est, afin de prendre les Canadiens par derrière et de les empêcher d'établir des paroisses nouvelles dans ces régions, car en ne nous laissant que la mince lisière d'a peu près cent cinquante arpents de profondeur sur les bords du fleuve, il était évident que l'espace nous manquerait un

jour et que nous finirions par quitter le Bas-Canada, notre château-fort.

Eh bien ! qu'est-il arrivé ? Petit à petit, les Canadiens ont envahi les Cantons ; ils en ont défriché les terres ; ils y ont formé de nombreuses paroisses et, depuis, quarante ans, leur nombre y devient si grand, leur force d'expansion est telle que nous pouvons les comparer, dans ces endroits, à une marée montante, devant laquelle les colons anglais, écossais, etc., se retirent sans presque résister.

Il y a vingt ans, les colons anglais du Bas-Canada, voyant cette marche envahissante, demandèrent et obtinrent de la générosité canadienne que treize comtés leur fussent assurés dans la représentation parlementaire. Armés de cet article de la constitution politique, ils pensaient avoir arrêté nos conquêtes. Pas du tout ! Les Canadiens-Français continuèrent de se répandre dans les treize comtés et, en ce moment, ceux-ci sont aux trois quarts entre nos mains. Avant quinze ans, il ne restera dans ces riches campagnes qu'un faible nombre de noms anglais. Dans tout cela avons-nous perdu du terrain ?

Regardons maintenant la rive gauche ou nord du fleuve. Personne que nous ne l'a encore occupée. Pourquoi ? Parceque nous tenons d'héritage les terres qui en forment la lisière, le front, l'accès. Lorsque nos paroisses du bord de l'eau se trouvent trop gonflées d'enfants, nous établissons des paroisses en arrière. Il reste assez de sol arable dans " le nord " pour nourrir trois millions d'individus. Ce beau territoire nous est rendu tous les jours plus accessible par des chemins de fer— aussi les paroisses y surgissent-elles comme par enchantement. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

Nous tenons de nos ancêtres de la Normandie l'instinct de la conquête du sol, mais non pas au moyen des armes. Nous défrichons la terre, et alors elle est à nous. " Ce que je prendrai sera à vous ", disait Guillaume, au moment de la bataille d'Hastings. Ce que le colon Canadien prend il l'assure à son fils.

Rien n'est fort comme un peuple qui possède la terre. Le nord va se peupler par l'exercice de notre patience. L'épée nous a vaincu— mais la charrue vaincra l'épée.

L'influence la plus considérable que les éléments étrangers à notre origine aient jamais exercée dans le Bas-Canada (en dehors des villes) a été localisée dans les Cantons de l'Est, et cette influence n'a pu se maintenir.

Pour peu que l'on connaisse le sentiment de répulsion que les Anglais éprouvent lorsqu'ils sont en contact avec d'autres nationalités, il est visible qu'ils ne s'avantureront jamais au delà de la ligne des paroisses canadiennes, pour aller se jeter dans le nord, où ils seraient sans point d'appui et privés de rapports directs avec leurs nationaux.

Cette répulsion est tellement marquée que, dans les campagnes, les Anglais ont l'habitude de renoncer aux charges municipales et autres fonctions publiques dès que les Canadiens s'introduisent dans les corporations qui, jusque là, étaient composées uniquement de personnes parlant la langue anglaise.

La province de Québec n'était pas toute à nous, il y a cent trente ans. On dit aujourd'hui qu'elle est acquise à notre race. C'est un pas de fait. Or, il parait que, géographiquement, c'est la clef de la confédé ration.

Remarquez que, pendant que nous employions une bonne partie de nos forces à conquérir les cantons de l'Est, il nous échappait un quart de million de Canadiens qui se rendaient aux Etats-Unis. Avec le secours de ces bras, nous aurions pu accomplir deux fois autant de merveilles.

Mais ce n'est pas tout. Il y a vingt-cinq ans, la vallée de l'Ottawa n'avait encore qu'un petit nombre de colons canadiens. La masse des Anglais, dans cette région, était regardée comme inattaquable. Cependant, à l'heure qu'il est, tout le côté gauche de cette rivière est à nous —sauf Argenteuil si fortement entamé—et, ce qui surprend davantage, tous les comtés de la rive droite, formant partie de la province d'Ontario, renferment des groupes de Canadiens tellement considérables que, dans quatre ou cinq d'entre eux, nous avons ou la majorité ou une minorité imposante. Avons-nous perdu ou gagné du terrain?

Cette conquête imprévue, qui porte nos gens dans une province essentiellement anglaise, n'est-elle pas étonnante? Elle s'est exécutée en un quart de siècle, à l'encontre des prédictions les plus défavorables pour nous. Elle est à présent dans sa période d'intensité, ce qui signifie que, d'ici à vingt ans, il y aura six ou sept comtés à notre disposition dans cette province autrefois fermée à notre peuple comme par une muraille de Chine. Là aussi les Canadiens prennent terres : ils n'y sont ni commerçants ni spéculateurs. Ils s'implantent dans le sol. Rien ne leur résiste. Devant cette marée montante, les colons de langue anglaise déguerpissent et se replient sur l'intérieur de la province, mais un bon nombre abandonnent le Canada pour l'Ouest ou les Etats-Unis.

Ceci me rappelle que le plus fort argument de ceux qui prédisent notre extinction est basé sur le chiffre de l'immigration des îles britanniques. Oui, c'est vrai, les Anglais ont reçu des renforts énormes de leurs compatriotes du vieux pays, tandis que les Canadiens sont restés abandonnés à leurs seules ressources. Mais avons-nous réfléchi à ce qui s'est passé et à ce qui se passera encore sous nos yeux, à cet égard? Par la simple production naturelle, nous sommes arrivés à un million et demi d'individus. Sur ce nombre, plus d'un million se trouvent

groupés dans la province de Québec. La province d'Ontario n'a, après tout, que quelques centaines de mille âmes de plus que la province de Québec, le moindre choc, la moindre misère peut rétablir l'équilibre. Ainsi, l'ouest attire la moitié des familles des îles britanniques qui émigrent. Déjà, Ontario ne reçoit plus autant de colons d'Europe que il y a trente ans. Et puis, les Canadiens sont maintenant entrés en pleine province d'Ontario. Je ne serais pas étonné d'apprendre par le prochain recensement que, dans les deux provinces prises en bloc, les deux races se balancent, ou que, s'il y a un écart, c'est en notre faveur. Est-ce encore là avoir perdu du terrain ?

Il y a cent vingt-cinq ans, au lendemain de la cession, le Haut-Canada était un désert. Nous n'avons donc pas pu en être chassés. Ce qui est surprenant c'est que nous sommes aujourd'hui cent quarante mille dans ces territoires—plus du double de toute notre population dans le Bas-Canada, à l'époque de la cession.

Alors, que sera, dans un siècle, notre descendance ? Douze millions au moins. Les deux provinces seront la propriété de notre race.

Je viens de dire que, à l'époque de la conquête, le Haut-Canada était un désert. Il faut s'entendre. Nous y avions des établissements dans les comtés actuels de Glengarry et Essex. Quelques familles, un hameau çà et là, peu de villages, encore moins de villes. Que sont devenus ces enfants de la race canadienne ? Anéantis, noyés, transformés par suite des événements ? Non ! Toutes leurs forces nous ont été conservées. Plus que cela, elles se sont développées ces forces dans la même proportion que celle du groupe du Bas-Canada. Les voilà qu vivent ces petits-fils des pionniers du Haut-Canada ; ils s'agitent, ils pèsent chez eux dans la balance du vote populaire. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

Chose remarquable, unique peut-être, nous n'avons pas vu se détruire nos établissements éparpillés autour des grands lacs, sur le Mississipi, à la Rivière-Rouge et dans les plaines de l'Ouest ! Tous se sont conservés. Tous ! Cela est merveilleux, surtout si l'on songe qu'ils se sont augmentés par eux-mêmes, de manière à ne pas être absorbés dans le flux de population étrangère qui s'est ruée sur ces territoires, depuis cent ans.

Ainsi, partout, dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest, nos frères par le sang, par la langue, par les traditions se maintiennent. Il ont des sociétés Saint-Jean-Baptiste, des journaux, des salles de lecture—sans compter, bien entendu, des églises dont les prêtres sortent, en majorité, de la province de Québec. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

On me dira qu'il est à propos de tenir compte des Canadiens établis dans la province d'Ontario, mais que ceux du Nord-Ouest, du Mississipi et de la Nouvelle-Angleterre sont perdus pour nous. Qui me l'as

sure? Il s'est accompli, dans cet ordre de choses, trop de miracles, depuis un siècle; les prévisions des hommes d'état ont été si complètement renversées, que le doute est permis. Ceux qui veulent être prophètes comme l'étaient les hommes d'il y a un siècle, courent le risque de se tromper comme eux.

Parlons un peu d'Ontario. A partir du fond du lac Erié, jusqu'à la baie Georgienne, la frontière de cette province est bordée par nos gens.

De Montréal jusqu'à Prescott, les familles canadiennes sont nombreuses et solidement établies. En pénétrant, par cette ligne, ou par l'Ottawa, dans l'intérieur, nous avons atteint presque le centre de la province. Les terres, en arrière de Kingston, sont remplies de Canadiens qui recherchent dans la ville des hommes d'affaire parlant français. Etait-ce comme cela il y a cinquante ans?

Si l'on suit l'Ottawa, au-dessus de la capitale fédérale, nos établissements apparaissent échelonnés tout le long de la ligne d'eau, et, pour peu que cela continue, ils arriveront avant longtemps à rejoindre leurs nationaux de la baie Georgienne. Voilà donc le nord d'Ontario qui, hier, était sauvage, en train de se peupler de nos gens. Cette province est non seulement entamée sur toutes ses frontières principales, mais les pointes que nous poussons jusqu'à son centre, menacent de la transformer.

Regardons vers l'Est. Vous souvient-il des Acadiens? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait conquis en 1710 et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec par Wolfe. Eh bien! il n'est pas mort! il reparaît. Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Ils doivent être près de deux cent mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards, comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt-cinq ans, ils ont créé un bon collège, des journaux vigoureux; ils élisent des représentants de leur origine aux Communes et aux législatures provinciales. Voici donc que l'Acadie, perdue pour l'élément français au traité d'Utrecht, se retrouve française, après plus de cent soixante et dix ans.

Mais, dira-t-on, de Québec au centre du Nouveau-Brunswick la distance est grande; vous ne pouvez rapprocher des populations que séparent de pareils obstacles. Attendez! Le chemin de fer Intercolonial était à peine construit que déjà les Canadiens s'établissaient sur son parcours et qu'ils entraient comme un coin dans le Nouveau-Brunswick, où ils donnaient la main aux Acadiens. Plus de désert, plus de forêt, plus de montagnes entre nous. Les terres ouvertes par l'Intercolonial sont, d'une part, colonisées par les Canadiens, d'autre

part par les Acadiens. La chaîne de nos établissements s'allonge tous les jours. Ce n'est pas là perdre du terrain.

Ainsi, pour résumer ce que je viens de dire, le groupe compact de la province de Québec trouve réponse à toutes les craintes exprimées sur notre situation. Mais, de plus, voyez la carte : au Nord-Est les Acadiens ; au Nord les vallées du lac Saint-Jean et du Saint-Maurice ; à l'Est les Cantons ; à l'Ouest la vallée de l'Ottawa. Puis, notre invasion de l'Ontario ; plus Manitoba. Ensuite, et tout récemment, l'énorme prêt d'hommes que nous avons fait aux Etats-Unis et qui peut être nous sera rendu.

Ces traits n'indiquent certainement pas une race en décadence. Nous devrions plutôt nous reprocher d'être trop prodigues de nos forces. Il est certain que, si nous mettions en usage tous les moyens qui nous sont propres ; si nous ne perdions pas par l'émigration le tiers de notre jeunesse, non seulement nous serions regardés comme des gens sérieux, mais la première province de la Confédération serait celle de Québec. Ces faits, qui sont incontestables, montrent bien que, si nous perdons notre influence, c'est par notre faute.

Toutefois, la situation est encore belle. Nous étions bien plus exposés en 1763 ! C'est alors que nous aurions pu décemment abandonner tout espoir. Cette Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, qui disparaissait de la carte, nous ne pouvions songer à la conserver. Chose curieuse, nous l'avons refaite, ou plutôt, nous la refaisons. Ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu la méconnaître un jour ! D'une situation désespérée, nous avons tiré le meilleur parti. Soyons-en fiers. Les cinq quarts de siècle que la France nous a fait perdre, ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Prenons-en notre parti et travaillons à à nous maintenir, comme le feraient certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles étaient intervertis.

Plus tard, lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en républiques, en principautés, en royaumes peut-être, nous aurons notre part au soleil, comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent au milieu d'autres nations parfois plus puissantes et plus nombreuses qu'eux. Il faut, pour cela, que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse ; que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous fait gagner du terrain ; l'instruction nous le conservera.

BENJAMIN SULTE.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

Un proverbe anglais dit : *Ignorance is bliss.* Littéralement : l'ignorance est une bénédiction. Comme ce proverbe est toujours employé par ironie, son sens véritable est donc : " Vous avez de la chance d'être si bête ! "

—Une ville de la province de Québec renferme une population moitié française, moitié anglaise ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais. Une autre ville est aux trois quarts française ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais. Une autre ville est absolument française ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais.

Ces paroles m'ont été dites par un voyageur français. Je lui ai répondu :

—Nos peintres d'enseigne ne savent pas le français, et nos commerçants ne parlent aucune langue. Leur ignorance *is bliss.* Puis j'ajoutai :

—Dans l'une des villes que vous venez de visiter, il se publie un journal. Lisez son dernier article, le voici : Deux conseillers municipaux d'origine anglaise y sont couverts d'éloges parcequ'ils ont voté avec nos gens en faveur de la traduction et de la publication de certains documents en langue française.

—Vous n'aviez donc pas le droit de publier ces pièces en français ?

—Mais oui ! *Ignorance is bliss* brille ici de tout son éclat.

—Je le vois bien puisque le journal dit : " C'est nous rendre justice."

—Sans jeu de mots, cela signifie qu'on nous avait enlevé la justice ; que nous l'avions laissé prendre, et que l'on veut bien nous la rendre.

Ce grand défaut provient chez nous d'une qualité double : la condescendance envers les races étrangères et la notion de la langue anglaise que la plupart des Canadiens-Français acquièrent dès le bas âge. Notre situation à cet égard est cause que l'on nous juge défavorablement.

Tout ce qui paraît dans la presse anglaise nous est connu. Les Anglais ne savent ni le premier ni le dernier mot de ce que nous imprimons. Lequel de ces deux éléments est le mieux renseigné ? Celui qui voit dans les cartes de l'autre, n'est-ce pas ?

Toutefois, ce n'est pas une raison pour nous comporter comme si nous n'avions pas le droit de parler ou d'écrire français. Trop de bonté devient de la sottise.

Si nous étions un peuple imbécile, privé d'instruction, sans énergie—à la bonne heure ! nos voisins immédiats, nos commensaux pourraient se moquer de la fantaisie qui nous possède de lire leurs gazettes—mais nous les battons souvent par ce moyen ! Voilà où leur ignorance ou plutôt leur obstination se manifeste.

Mais quand ils lisent nos enseignes anglaises et qu'ils entendent dix Canadiens-Français réunis causer en langue anglaise pour faire plaisir à un Anglais qui les écoute, ma foi, ils n'ont pas tort de nous juger mincement.

A la faveur des journaux français et anglais, nous nous rendons compte des choses qui se passent dans le pays. Les Canadiens-Anglais ne voient que des journaux anglais.

S'il y avait des publications italiennes, espagnoles ou mêmes allemandes dans la province de Québec, nous saurions les lire. Je doute que les Anglais s'en donneraient la peine. Ils suivent un système, le croient bon, y perdent assurément, mais ne changent pas de point de vue.

Survient-il une assemblée publique—les Anglais la veulent uniquement pour eux, attendu qu'ils ne comprennent pas le français. Nos gens assistent aux assemblées des deux races ; nos orateurs font des discours dans les deux langues !

L'éclatante supériorité que nous avons sur les Anglais dans plusieurs choses ne les induit pas à nous imiter—tandis que nous copions et empruntons tout ce qui nous paraît enviable chez eux.

Cependant, les Canadiens-Français se laissent vilipender chaque jour par la presse anglaise ! Ils en rient et se disent entre eux : " Les enfants parlent de ce qu'ils ne connaissent pas : *Ignorance is bliss.*

Il se trouve, en fin de compte, que nous ne sommes ni les ignorants, ni les imbéciles, ni les sectionnaires dont on parle dans les journaux anglais et sur les hustings des provinces qui ne nous connaissent que par Adam et Eve.

Dans les grands centres il se fait quelques changements aujourd'hui. Ceux qui ne savent que la langue anglaise commencent à sentir leur faiblesse.

Bientôt il faudra, comme en Europe, qu'un individu lancé dans les affaires sache toutes les langues des gens avec lesquels il transige. Or, il y a ici au moins deux langues : l'anglais et le français. Les Canadiens-Français des villes et des gros villages parlent l'une et l'autre de ces langues. Les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Yankees, ignorent le français et se font un point d'honneur de ne pas l'apprendre. Nous les plaignons. Eux se croient plus forts—à cause de leur incapacité. Ils se bercent d'un espoir de domination qui devient de plus en plus impossible. Leur rêves nous amusent. Si jamais ils se mettent

à raisonner de la question, ils pourront bien, par intérêt, se rapprocher de nous—et alors tenons-nous fermes !

Un Anglais de mes amis me disait hier :

—Savez-vous que mes compatriotes éprouvent le besoin d'apprendre le français ?

—C'est dans leur intérêt, lui répondis-je. Il est temps qu'ils s'en aperçoivent ! mais, si vous me permettez d'exprimer mon sentiment, je vous dirai que je leur souhaite le moins de succès possible dans cette nouvelle entreprise.

—Pourquoi donc ?

—Parce que plus vos compatriotes se croiront supérieurs aux miens, plus ils seront dans l'ignorance de ce qui se passe chez un bon tiers de la population du Canada. Loin de tourner à notre désavantage, votre système d'abstention nous fortifie.

RESTONS CE QUE NOUS SOMMES.

N'est-il pas étrange que, de temps en temps, quelqu'un soulève des questions enterrées et qui ne sont plus des questions proprement dites, puisque les transformations qu'elles font entrevoir bouleverseraient tout un ordre de choses accepté avec amour et respect par plusieurs générations ? Tel est la proposition qui va nous occuper un instant. Il s'agit de savoir si les Canadiens-Français devraient continuer à vouloir conserver leur nationalité.

Rien que cela !

Pourquoi donc nos pères ont-ils travaillé, souffert, combattu ?

Où donc commence notre histoire, et où finit-elle ?

Tout ce qui s'est accompli d'étonnant et pour ainsi dire de merveilleux parmi nous, tout cela n'était qu'un hasard, un accident, un état anormal ? Nous n'avons donc pas vécu comme nation—plus que cela—nous ne sommes pas dignes de l'existence que tant de nobles travaux nous assurent ? Voilà qui est stupéfiant.

Ainsi, la race française a découvert les trois quarts de l'Amérique du Nord ; elle a fondé une vigoureuse et durable colonie sur les bords du Saint-Laurent ; elle a supporté vingt guerres terribles contre les Sauvages et les Anglais ; elle s'est relevée des désastres d'une conquête exécutée par le fer et le feu ; elle a créé l'esprit des parlements canadiens, le vrai et le juste exercice de la liberté—et pourquoi ?—pour s'effacer devant les autres races, tout bonnement parce que ces autres races, ne sachant pas d'où viennent, ce qu'ont été, ce que sont à présent et ce que peuvent être les Canadiens-Français, conseillent naïvement à ceux-ci d'abandonner leur nationalité.

Nous qui avons résisté à des épreuves devant lesquelles pâlissent et tombent souvent les peuples, nous nous courberions devant des idéalogues, des faiseurs de phrases !

Car ce sont des phrases, et des plus creuses, que les arguments employés pour nous persuader de signer notre déchéance.

— L'Amérique est à l'élément anglais. Les nationalités tendent maintenant à se fondre les unes dans les autres et les petites dans les grandes. Les peuples sont plus avancés lorsqu'ils participent d'une même langue et d'un même courant d'idées.

Chimères ! Des mots, des mots, encore des mots, dirait Shakespeare.

L'histoire ne connaît pas d'époque qui ait vu autant que de nos jours se fortifier le principe des nationalités. Loin de s'effacer, ce principe est partout en évidence. Dieu qui le créa aux pieds de la tour de Babel, en imposant aux homme des langues différentes, Dieu ne permet pas que son commandement soit rejeté systématiquement par les hommes. Il ne réserve de faire disparaître les nationalités qui méritent leur destruction. Malheur aux peuples qui se sont suicidés, vendus à l'étranger ! Un cri de réprobation s'élève contre eux du fond de la conscience humaine. Par une suite logique de ce sentiment, nous plaignons et glorifions ceux que la conquête brutale a écrasés. C'est le propre des ravageurs de l'humanité de détruire le caractère national des peuples qu'ils subjuguent.

De tous temps, la perte de la nationalité a été regardée comme la plus grande plaie (infortune ou punition) qui put frapper une race. Et c'est précisément cette démarche que l'on nous conseille ! Etrange opinion, ou plutôt avis intéressé, car, semblables au renard de la fable qui plaidait pour que les autres renards coupassent leurs queues, les bons amis qui nous invitent à renoncer aux traits distinctifs de notre race, ont déjà sacrifié ou endommagé notablement les attributs de l'espèce.

Non ! Restons ce que nous sommes.

Au milieu des éléments qui se disputent le Canada et les Etats-Unis quatre ou cinq nationalités existent. Les Allemands, les peuples de langue anglaise, les Canadiens-Français feront toujours bande à part. Plus le temps marchera, plus ces tendances s'accentueront. Au moment de leur arrivée en Amérique, chacun de ces peuples a pu former des petits groupes qui s'entremêlaient avec ceux de l'étranger, mais à la seconde génération ils se cherchent et s'unissent ; à la troisième nous les voyons agir séparément des autres nationalités.

Restons ce que nous sommes. Les Canadiens ont place comme tout le monde au soleil d'Amérique. Mille compliments aux philosophes qui s'apitoyent sur notre compte, mais ne suivons pas leurs conseils. Par le passé, à des heures autrement difficiles que celles d'aujourd'hui,

nous avons su trouver chez les nôtres de bons avis, d'excellentes idées, tout ce qu'il fallait pour nous tirer d'affaire. S'il vient un jour où nous devrons renoncer à l'espoir de maintenir notre nationalité, nous n'aurons pas besoin d'y être invités. et la perte de notre rang ne dépendra pas de nous.

Comment peut-on dire à un homme : "Vous vous appelez le descendant des colons, des explorateurs, des militaires, des fondateurs de la Nouvelle-France, mais qu'importent ces titres glorieux ? vous n'êtes pas tenu de vous rendre digne de vos ancêtres ; il vaudrait mieux ne plus y songer, les reléguer dans la chronique des temps passés et vous mettre au service des individus qui ne tiennent à rien parce qu'ils ne tiennent de rien."

Que diriez-vous d'un tel langage ? Il vous offenserait. C'est pourtant celui que l'on veut nous faire entendre, en y mettant des formes, cela va sans dire. La pilule est enveloppée d'une couche de sucre.

Restons ce que nous sommes, car même dans ce que l'on appelle notre ignorance, nous ne valons pas moins que les autres peuples ; même dans nos faiblesses nous les valons encore ; même dans notre indifférence pour le *go ahead* nous n'avons jamais su descendre aussi bas que la grande masse des nations de l'Europe ou de l'Amérique. Je ne conçois pas cet acharnement que l'on met à comparer quelques Canadiens pauvres, mal dotés par la nature, avec ce que les étrangers ont produit de meilleur. Un livre d'école que j'ai sous les yeux cite comme type du Canadien-Français le scieur de bois. Les enfants qui lisent ces pages nous méprisent ou nous plaignent ; on leur explique que nous gagnerions beaucoup à devenir ce qu'ils sont—et ils le croient sans effort. Pareil moyen de dénigrement ne peut venir que de nos ennemis—ceux-là même qui nous conseillent d'abandonner notre nationalité !

Or, que voient-ils dans notre nationalité ? Une seule chose : la langue. C'est la langue qu'ils veulent détruire. Au fond de leur pensée, il n'y a que cela, ils savent que sur presque tous les terrains nous sommes ou leurs égaux ou leurs supérieurs. Si nous délaissions la langue française, ils nous trouveraient charmants et tout à fait semblables à eux. Ceci doit nous avertir de la nécessité de ne pas négliger l'enseignement du français. La langue disparue, adieu la nationalité !

Laissez-nous vivre de notre vie. L'histoire est forcée de nous rendre hommage après deux siècles et demi de luttes variées. Nous avons acquis le droit d'exister. Nous ne sommes pas de ceux dont on fait des renégats. Vous avez vos fiertés nationales ; nous avons les nôtres, et ce n'est pas nous respecter que de nous croire capables d'en faire fi.

Compatriotes, parlons français, restons ce que nous sommes. On nous attaque parfois ; on nous regarde comme prenant trop de place

au soleil, mais souvenez-vous que l'on jette des pierres à l'arbre chargé de fruits. Tant que nous ne serons pas pires que les autres peuples, Dieu sera avec nous.

POURQUOI DES ECOLES FRANCAISES ?

Les Canadiens-Français établis dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis sont parfois gênés par cette question si simple en apparence : " Pourquoi des écoles françaises lorsque vos enfants sont toujours certains de parler français dans leurs familles ; laissez-les donc apprendre l'anglais aux écoles anglaises."

Prenons garde à ce piège. La langue n'est pas enseignée régulièrement, avec méthode, avec précision dans la famille. Le père, la mère nous transmettent l'accent, mais presque rien autre chose. Il faut l'école pour étudier avec avantage. Si votre école est anglaise, vous perdez l'occasion d'apprendre la bonne langue française, bien que vous persistiez à parler français dans votre famille.

Lorsqu'un enfant ne sait que l'anglais il lui est très-difficile d'apprendre le français, mais celui qui possède le français se fait un jeu d'étudier l'anglais.

Cette considération—alors même qu'elle existerait seule en faveur du français—devrait l'emporter sur toutes les autres.

Le sujet exigerait mille commentaires. Soumettons-en quelques-uns.

Les règles de la langue française embrassent plus de connaissances que celles de l'anglais. Il en résulte que, si vous savez le français correctement, il ne vous reste plus qu'à prêter attention à l'anglais écrit et vous le saisissez sans fatigue.

Nous sommes environnés de gens qui ne s'expriment qu'en anglais. Par conséquent, l'accent et un certain nombre de mots nous sont connus même avant que d'ouvrir une grammaire ou un dictionnaire anglais. C'est un avantage énorme et qui ne se rencontre que chez les Canadiens.

La moitié des mots de la langue anglaise sont empruntés au français, le quart à l'allemand et au saxon, l'autre quart au danois. Nous ne disons donc rien d'inexact lorsque nous soutenons en badinant avec nos amis les Anglais que leur langue n'est que du français mal prononcé.

Celui qui parle et écrit le français est maître, par là même, de la moitié de la langue anglaise. C'est surtout le cas pour l'homme qui a fait de bonnes études, car meilleures sont celles-ci, plus accessible lui devient la langue anglaise—de sorte que nous faisons d'une pierre deux coups. Les Anglais ne peuvent en agir de la sorte, faute des moyens que nous possédons.

Le Canadien instruit n'a qu'à le vouloir pour apprendre l'anglais—

il n'a plus qu'une moitié des mots à s'approprier et quant aux règles grammaticales, la plupart des nôtres conviennent à l'anglais également.

Un Anglais qui entreprend l'étude du français se place sur un terrain inconnu— à moins qu'il ne sache déjà le latin et le grec, le latin surtout, auquel cas il n'a pas de peine à retrouver la racine de presque tous nos mots. L'accent le gêne toujours.

C'est donc du côté des Anglais que se rencontre le désavantage et non pas chez nous.

Remarquez que nous ne sommes pas en présence de l'allemand ou du russe, mais de l'anglais. Il importe de bien peser ceci.

Le russe n'a aucun rapport avec notre langue. S'il nous fallait l'apprendre ce serait une rude corvèe. Nous serions placés comme les Anglais le sont vis-à-vis de nous.

L'allemand ne se rattache au français que par quelques mots, mais comme les Anglais ont beaucoup emprunté à cet élément nous saisirons mieux l'allemand que le russe lorsqu'une fois nous avons appris l'anglais. Aux Etats-Unis, l'allemand va devenir nécessaire avant longtemps.

Et l'anglais ! Je viens de le dire—il est le plus français de toutes les langues qui ne sont pas françaises. Il nous doit tant que je me permettrai de qualifier d'absurde l'idée de l'apprendre avant le français—je parle au point de vue des enfants Français et des Canadiens qui vivent au milieu des populations de langue anglaise.

Mais encore, me dit-on, à quoi bon le français?

Allez le demander à l'Europe, où c'est la langue par excellence des esprits cultivés. Là-bas, un homme qui laisse voir qu'il ne sait pas le français avoue que son éducation est incomplète.

En Amérique où on se fait maintenant un point d'honneur de s'être instruit soi-même ou d'avoir été instruit à prix d'argent, les meilleures raisons existent parmi les Américains, comme dans les vieux pays, pour apprendre le français.

L'homme de profession, l'homme de commerce, l'artisan ont l'ambition légitime de s'élever autant que possible dans l'échelle sociale. Pour y parvenir on s'accorde à dire universellement que l'instruction est le plus puissant levier.

Ne rencontrons-nous pas tous les jours des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Américains qui nous disent avec un soupir : *I wish I could speak French?*

Cela vient de ce que la nécessité du français commence sérieusement à ce faire sentir sur notre continent.

En Europe elle règne depuis une longue suite d'années. Les élèves des familles riches étudient leur langue nationale et la langue française. On fait des hommes doubles—précisément comme le sont les Cana-

diens instruits. Les écoliers européens, toutefois, subissent le désavantage d'apprendre le français qui se trouve être une langue sans analogie avec la leur, tandis que les Canadiens entrent dans l'anglais comme chez eux—par la grande porte et non pas par la cheminée.

Nos compatriotes instruit se lèvent toujours assez matin pour s'assimiler l'anglais.

Des flots d'émigrants, pauvres et privés d'instruction, sont venus peupler les vastes territoires américains durant ce dernier demi siècle. Ils parlaient presque tous anglais, car les Allemands, moins nombreux, sont arrivés sur le tard. Enfin, les voilà réunis. Une génération est passée. Les enfants prospèrent et cherchent à atteindre un niveau social plus élevé que ne l'était celui de leurs ancêtres. Parmi les choses qu'ils désirent parce qu'ils en ressentent le besoin, il y a la connaissance du français. Ce complément de l'éducation manquant autour d'eux, ils s'en vont disant ; *I wish I could speak French.* La plupart des familles riches envoyent leurs enfants en France dans ce but.

Et c'est au moment ou une transformations favorable s'opère que nous mettrions en doute l'utilité de notre langue ? Plaisante manière de témoigner que nous apprécions l'avantage de la parler !

Notre race occupe, sous plus d'un rapport, une position exceptionnelle dans le Nouveau-Monde. N'allons pas l'oublier, car un jour nous aurions à nous repentir de notre légèreté. Ah ! si nous avions seulement un grain de l'aplomb que se donnent les autres peuples, comme ceux-ci éviteraient de nous apostropher par des propos qui blessent nos justes droits. Mais il faut le leur pardonner, ils ne savent à peu près rien de notre passé, rien de notre présent, et ils sont loin de pouvoir juger de notre avenir.

Sur ce continent, nous jouissons de l'unique privilége de parler français, et à la fois de comprendre et de pratiquer le mode d'administration de la chose publique dont les Anglais et les Américains se montrent orgueilleux avec raison. Ce privilége de parler français ne nous coûte aucun effort ; il nous est accordé sur les genoux de notre mère. C'est un titre de noblesse, un don spécial qui devient, dans la vie active, une ressource précieuse. Pourquoi le négliger, le méconnaître, le perdre de gaîté de cœur ?

Créons plutôt des écoles, créons-en beaucoup et que la langue la plus policée de l'univers y soit en honneur parmi nous. Une sotte insouciance nous ferait déposer au bord du chemin ce bagage si peu lourd ; nous poursuivrions notre route ayant à la main un vocabulaire étranger, souvent pauvre et maigre à faire peur ?

A quoi songent donc ceux qui nous donnent de tels avis ? A nous ruiner. Cette proposition ne peut sortir que d'un esprit hostile.

C'est assez que d'avoir quitté le sol natal. Ne sacrifions pas le

manche après la cognée, dit le proverbe. Il ne faut pas que nos enfants viennent à leur tour murmurer le piteux refrain : *I wish I could speak French*, car ce jour viendra pour toute l'Amérique qui parle anglais.

Au mois d'août 1880, les Canadiens-Français de l'Etat de New-York, réunis en convention, ont adopté la résolution suivante :

" *Résolu*,—Que nous prions instamment nos compatriotes d'établir au plus tôt, dans les localités canadiennes-françaises de l'Etat de New-York, des écoles françaises, comme seul moyen efficace pour la conservation de notre langue. Convaincue que l'établissement d'écoles anglaises pour les congrégations canadiennes-françaises est non seulement inutile, mais nuisible aux intérêts religieux et matériels de notre nationalité, cette Convention condamne énergiquement l'abus de n'enseigner et de ne parler que la langue anglaise dans les églises canadiennes-françaises. "

Le mouvement est en pleine vigueur aujourd'hui dans tous les Etats de l'Est.

Cette résolution inspira dans le temps au *Courrier de Montréal*, les réflexions suivantes :

" Comme on voit, l'élan est donné aux Etats-Unis. Nos compatriotes émigrés ont compris la nécessité pour eux de conserver leur langue. Le fait que la langue anglaise est la plus généralement répandue dans l'Amérique du Nord, loin de prouver que les Français d'Amérique doivent renoncer à l'étude de leur langue maternelle, démontre au contraire la nécessité pour notre élément de lutter continuellement pour la conservation de notre idiôme national.

" Pour nous, Canadiens-Français, négliger d'enseigner à nos enfants la langue de nos pères, c'est abdiquer volontairement l'un des privilèges les plus précieux auxquels nous ayons droit, c'est proclamer notre déchéance comme peuple et c'est vouloir convaincre nos concitoyens d'origine étrangère que nous ne tenons nullement à la conservation de notre race.

" Parmi les Anglais et les Américains, il ne manque pas de gens convaincus qu'il est de notre devoir de nous effacer, d'oublier notre origine, de nous fusionner avec les nationalités qui nous entourent, et d'adopter l'anglais comme notre langue. Ces braves gens se placent naturellement au point de vue anglais ou américain. Pour eux, être Anglais ou Américain, c'est atteindre au pinacle de la gloire, c'est le but vers lequel doivent tendre les efforts de tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir une origine anglo-saxonne.

" Tout en admirant l'amour-propre national qui distingue ces braves gens, nous nous permettrons de croire que le Canadien-Français n'a rien à leur envier sous ce rapport.

" L'élément anglais n'a pas besoin de notre coopération pour con-

server sa prépondérance sur ce continent. C'est le désir de nous conférer l'honneur dont ils jouissent eux-mêmes, et non la crainte de se voir absorber par nous qui pousse ces braves gens à désirer notre anglicisation.

" Sans doute nous devons être très sensibles à l'intérêt qu'on nous témoigne, mais nous avons nos raisons pour croire qu'il n'y a pas de mal à rester Français. Nous croyons même que la race anglaise est intéressée comme nous à ce que nous conservions notre caractère distinctif. Nos ancêtres se sont distingués et par leur vaillance, et par leurs vertus, et par tout ce qui fait la gloire d'un peuple. Le moins que nous puissions faire c'est de perpétuer leur mémoire et de conserver l'héritage qu'ils nous ont légué. Le temps des combats héroïques est passé, mais maintenant qu'il suffit de vouloir pour pouvoir, devons-nous par complaisance coupable, permettre que nos enfants deviennent autre chose que Canadiens-Français par la langue, par le cœur et par les traditions ? Ce serait plus que de la lâcheté, ce serait une indignité de notre part. "

DICTIONNAIRE CANADIEN.

Nous entrons dans l'âge des dictionnaires. Nouvelle phase, étape importante dans l'histoire de notre langue.

Toute chose vient en son temps. Quarante années de tentatives littéraires nous ont conduits pas à pas en face de la question que voici :

Quelle langue écrivons-nous ?

Réponse : La langue de Perreault, de Bibaud, de Quesnel, épurée et étendue par Viger, Parent, Garneau, Taché, Crémazie, Casgrain, Ferland, Chauveau, Fabre et plusieurs autres trop récemment arrivés sous les yeux des lecteurs pour les nommer ici.

Quelle langue parlons-nous ? De ce côté, il y a décadence, parce que trop d'acteurs de second ordre sont en scène. Nous ne savons plus causer, que dis-je ! nous n'avons que des termes impropres, des expressions vicieuses à mettre en jeu. L'art de soigner le langage est perdu parmi nous. Il renaîtra, cependant, grâce à une critique sage et adroite ; il reprendra son empire à mesure que l'idée nationale, tant affaiblie, ravivra ses forces. Dans vingt ans, espérons-le, nous serons le peuple du monde parlant le mieux le français.

Par conséquent, préparons l'avenir. Tout d'abord composons des vocabulaires. Ces œuvres modestes mais utiles, se développeront d'elles-mêmes, jusqu'à produire un jour un Bescherelle ou un Littré canadien, et alors nous aurons notre dictionnaire national.

Ce sont les dictionnaires qui font la langue, a-t-on dit. Il est également vrai que la langue fait les dictionnaires. Qui fait l'œuf? La poule? Qui fait la poule? L'œuf. L'académie est la grande couveuse. Le dictionnaire sert à faire respecter la langue à mesure qu'elle se forme ou se modifie. Nous avons notre académie—comme Marseille, Toulouse, Dijon, Rouen ont les leurs—sans préjudice à la mère de toutes : l'Académie française.

Faisons des dictionnaires. Pour commencer, j'en ai huit ébauches sous les yeux :

1o. L'abbé T. Maguire, 1841.
2o. J. F. Gingras, 1861, 1867, 1880.
3o. Arthur Buies, 1865,
4o. J.P. Tardivel, 1879.
5o. L'abbé N. Caron, 1880.
6o. Oscar Dunn, 1880.
7o. Beauchemin & Valois, 1880.
8o. Pascal Poirier, manuscrit.

Ces auteurs ont travaillé chacun d'après un point de vue qui diffère un peu de celui-ci ou de celui-là. Supposons, dès à présent, une refonte générale. Le livre qui en serait le résultat aurait non-seulement du volume mais aussi une valeur indéniable. Toutefois, il est bon de ne pas se hâter. Laissons les auteurs enrichir par l'observation et un labeur soutenu les pages qu'ils viennent d'écrire.

Le champ, du reste, n'est pas tout pris. De larges espaces restent en friche. Un neuvième travailleur pourrait recueillir les expressions qui nous sont restées du vieux français, mots charmants pour la plupart mais que notre ignorance attribue à l'appauvrissement de la langue, tandis qu'ils en sont la richesse.

Par exemple, Thevet qui n'était ni Anglais, ni Algonquin, se sert des termes suivants empruntés à la cour de France du temps de François I : *flambe* de feu, *haims* à prendre le poisson, le reste à l'*équipolent*, trois mots préservés en Canada, mais perdus ailleurs, dit on.

M. Dunn a recueilli bon nombre de ces curiosités, à l'aide des glossaires et des lexiques de la France mais il n'a pas tout pris ; qu'on relise Rabelais, Montaigne, Jacques Cartier, Jean Alphonse, Thevet, de Lery, vingt autres, et nous doubleront sa liste déjà si intéressante. Simple affaire de patience pour celui qui possède déjà un fonds de renseignements.

(*A continuer*)

BENJAMIN SULTE.

AP
21
R34
v.22

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY